UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencesocialesu4353pari

TABLE DES MATIÈRES

DE LA SCIENCE SOCIALE

DEUXIÈME PÉRIODE. — CINQUIÈME ANNÉE

Quarante-troisième fascicule (janvier 1908).

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN. — II. LES FAISEURS DE JOUETS EN FRANCONIE, par **Louis Arqué**.

Introduction.

La projection des industries de l'étain sur les autres industries franconiennes. — Les faiseurs de jouets de bois. — Les vanniers de Lichtenfels.

I. La fabrication des jouets.

Les souffleurs de perles de verre et les faiseurs de petits miroirs. — L'évolution du jouet de métal. — Les artisans du jouet de fer blanc. — Une fabrique de grandeur moyenne et ses ouvriers à domicile. — Les grandes fabriques de jouets de fer blanc et de jouets optiques.

II. L'exportation des jouets et le grand commerce.

Subordination commune des ouvriers à domicile, des artisans et des fabricants secondaires aux grands entrepreneurs capitalistes. — Les cultures intellectuelles en Franconie. — Les grands exportateurs israélites.

Quarante-quatrième fascicule (février 1908).

LE TYPE SOCIAL DU PAYSAN JUIF A L'ÉPOQUE DE JÉSUS-CHRIST, par **M. B. Schwalm**.

Avant-propos.

I. La formation du paysan manifestée par ses travaux.

II. Les origines du paysan juif.

III. L'expansion des rapatriés sur les monts de Juda.
IV. Les principaux ouvrages du paysan juif.
V. Le principal foyer de la vie privée.

Quarante-cinquième fascicule (mars 1908).

LA COLONISATION DES TOURBIÈRES DANS LES PAYS-BAS ET LA PLAINE SAXONNE, par **Paul Roux**.

Avant-propos.
I. Les tourbières; leurs caractères généraux.
II. La colonisation libre dans les Pays-Bas et les villes de commerce.
III. La colonisation administrative en Allemagne et l'action progressive des Pouvoirs publics.
IV. Le développement du commerce et la navigation.
V. L'agriculture et l'industrie.
VI. Conclusions.

Quarante-sixième et Quarante-septième fascicules (avril et mai 1908).

LE TYPE SAINTONGEAIS, par **Maurice Bures**.

I. La Saintonge avant le phylloxéra.
Le Lieu. — Le Travail. — La Saintonge dans le passé. — La crise phylloxérique. — L'exploitation industrielle de l'herbe et les beurreries coopératives. — La vigne nouvelle.
II. La Saintonge nouvelle.

Quarante-huitième fascicule (juin 1908).

LA SCIENCE SOCIALE ET SA MÉTHODE, par **Robert Pinot**.

I. Quel est l'objet de la science sociale.
II. La science sociale a-t-elle une méthode qui lui est propre?
III. La monographie de Famille ouvrière, ses résultats scientifiques.
IV. La monographie de Famille ouvrière, sa valeur scientifique.

Quarante-neuvième fascicule (juillet-août 1908).

JOURNAL DE L'ÉCOLE DES ROCHES.

I. Vie générale de l'École.
II. Vie intellectuelle.
III. Vie physique.
IV. Nos œuvres.
V. Nos anciens élèves.

Cinquantième et Cinquante et unième fascicules (septembre-octobre 1908).

LE NOIR DE GUINÉE, par **L. Tauxier**.

I. Le Travail dans la Haute-Guinée.
II. La Propriété chez le noir de la Haute-Guinée.
III. La Famille et l'Héritage dans la Haute-Guinée en particulier et dans l'Afrique occidental en général.
IV. Les Pouvoirs publics dans la Guinée française.
V. Les Races de la Guinée française.

Cinquante-deuxième fascicule (novembre 1908).

LE TYPE FRISON, par **Paul Roux**.

I. Le Lieu.
Le lieu primitif. — Le Lieu actuel.
II. Le Bétail et le Lait.
Le pâturage pur. — La culture associée au pâturage. — Le petit paysan de la région sablonneuse.
III. La culture spécialisée.
IV. La culture maraîchère.
V. Conclusions.

Cinquante-troisième fascicule (décembre 1908).

LES CULTIVATEURS DE HOUBLON EN FRANCONIE.
par **Louis Arqué.**

I. La production du houblon en Franconie; ses causes et ses répercussions sociales.
II. Le grand commerce du houblon à Nuremberg; sa position à l'égard de la culture; son rôle à l'égard de la Brasserie allemande et étrangère; ses conditions et répercussions sociales.
III. Conclusion.

43 - 53
1905

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

II

LES FAISEURS DE JOUETS

DE NUREMBERG

PAR

Louis ARQUÉ

101637
27/4/10

SOMMAIRE

INTRODUCTION. — La Projection des Industries de l'Étain sur les autres industries franconiennes.

Caractères imprimés autrefois aux Franconiens par les anciennes industries de l'étain : 1° habitude du travail à domicile; 2° adresse au travail manuel; 3° résignation aux petits salaires; 4° talent artistique; 5° inaptitude au commerce. — Ces caractères persistent-ils? — On va l'examiner en observant les Franconiens d'aujourd'hui.

Les Faiseurs de jouets de bois. — Les Vanniers de Lichtenfels.

I. **La Fabrication des jouets.** P. 137.

1. ***Les souffleurs de perles de verre et les Faiseurs de petits miroirs.***

2. ***L'évolution du jouet de métal.***

3. ***Les artisans du jouet de fer-blanc.***

4. ***Une fabrique de grandeur moyenne et ses « ouvriers à domicile ».***

5. ***Les grandes fabriques de jouets de fer-blanc et de jouets optiques.***

Un renforcement des industries du jouet : le monopole naturel des pierres lithographiques de Solnhofen et la chromolithographie.

II. **L'Exportation des jouets et le grand commerce.** P. 177.

1. ***Subordination commune des ouvriers à domicile, des artisans et des fabricants secondaires aux grands entrepreneurs capitalistes.***

Domination des grands commerçants sur les ouvriers à domicile, les artisans et les fabricants secondaires. — Persistance des caractères imprimés par la civilisation de l'étain. Ce sont eux qui ont permis aux entrepreneurs capitalistes de l'âge moderne de soumettre les populations au régime de l'industrie à domicile et de la petite industrie dépendante. — Les producteurs franconiens n'ont fait que changer de maître, car ils étaient autrefois subordonnés au grand Patronat de l'Étain. — Traits originaux propres à l'industrie à domicile et à la fabrication subordonnée dans la Franconie d'aujourd'hui.

2. ***Les cultures intellectuelles en Franconie.***

3. ***Les grands exportateurs israélites.***

Les grands exportateurs israélites, suzerains de l'industrie du jouet et de la bimbeloterie. — Suzeraineté industrielle des grands exportateurs israélites. — Suzeraineté commerciale des grands exportateurs israélites. — Suzeraineté financière des grands exportateurs israélites. — Leur mode d'existence. Une « ville juive » : Fürth.

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

II

LES FAISEURS DE JOUETS

DE NUREMBERG

INTRODUCTION

LA PROJECTION DES INDUSTRIES DE L'ÉTAIN SUR LES AUTRES INDUSTRIES FRANCONIENNES

Dans la première partie de cette étude, on a tâché de montrer l'influence que les conditions géographiques de la Franconie (plateau sablonneux et stérile, bois de pins, voisinage d'anciennes mines d'étain, position médiatrice dans l'Europe commerciale du Moyen Age), combinées avec certaines conditions ethniques (colonisations slaves et franques), ont exercée sur le développement du travail, du négoce et du patronat dans le pays. D'une façon toute particulière, on a mis en relief l'influence qu'a eue autrefois la proximité de mines d'étain sur une contrée pauvre en ressources agricoles, mais riche en bois combustible. On a fait voir comment, aux petits artisans de l'étain et autres artisans similaires, opérant avec des moyens très restreints, s'était superposé, au Moyen Age, un grand patronat

capable et audacieux « Patriciens » nurembergeois), qui avait spéculé sur l'étain et le cuivre, avait pratiqué la métallurgie de ces matières, les avait fait façonner par la population sous-jacente, et enfin, mettant à profit la situation de Nuremberg à cette époque, avait joint au commerce d'exportation des articles fabriqués en Franconie le grand commerce de transit « épices » orientales et vénitiennes, draps flamands entre le sud et le nord de l'Europe. Et l'on a décrit l'usure de ce patronat par la richesse, puis sa brusque chute à l'heure où l'étain allait être supplanté dans l'usage domestique par la faïence, la porcelaine et le verre, et où les contre-coups de la découverte de la route maritime des Indes allaient notablement diminuer l'importance de la position de Nuremberg et de Venise.

C'est d'ailleurs en partant de l'observation directe de types d'artisans vivants (fondeurs de jouets d'étain, faiseurs de couvercles de chopes et de souvenirs de voyage en étain, batteurs d'étain et d'or, peintresses de soldats d'étain) que nous sommes peu à peu remontés dans le passé pour découvrir et reconnaître l'influence du travail de l'étain sur le développement de la vie économique et sociale en Franconie. Et il ressort de ce point de départ même que le type des petits artisans fondeurs d'étain et autres artisans analogues est bien loin d'avoir disparu du pays, qu'il subsiste, qu'il se perpétue toujours, avec des variantes.

Les traits distinctifs caractérisant ces petits ouvriers et dus à la longue influence des circonstances du lieu et du travail se pourraient résumer à peu près ainsi :

1° La *pratique du travail en petit atelier familial;*

2° La *fabrication de petits articles, exigeant un soin minutieux et de l'invention;*

3° La *résignation aux petits salaires et à la vie étroite;*

4° L'*aptitude artistique;*

5° L'*inaptitude au commerce à longues vues, capable d'ouvrir des débouchés au dehors.*

Deux questions se posent maintenant d'elles-mêmes :

1° Dans quelle mesure véritable le type ancien du petit artisan, habile de ses mains mais peu apte au commerce, s'est-il perpé

tué en Franconie? En un mot, quelle place relative occupe-t-il dans l'effectif actuel des forces productives de ce pays?

2° Si ces artisans du vieux modèle jouent toujours un rôle marquant, comment arrivent-ils à résoudre le problème commercial, puisque nous avons vu que l'ancien patronat avait depuis longtemps sombré? Et, les conditions du commerce ayant d'ailleurs changé du tout au tout pour Nuremberg, quelles sont les fonctions et les organes directeurs de la vie commerciale actuelle?

Essayons d'élucider ces deux points en examinant de très près les deux catégories de producteurs qui, au vu et au su de tous, sont aujourd'hui les plus « spécifiques » de la Franconie : les faiseurs de jouets et les cultivateurs de houblon[1].

L'étude du cultivateur de houblon faisant l'objet de la troisième partie, nous n'examinerons, dans cette seconde partie, que le faiseur de jouets.

Mais avant, il nous faut présenter, parmi les faiseurs de jouets, ceux qui caractérisent le mieux l'industrie proprement franconienne et laisser de côté, pour le moment, ceux qui sont plus spécialement thuringiens.

Les faiseurs de jouets de bois et de porcelaine en Thuringe. — Un des plus anciens articles confectionnés en Franconie et en Thuringe a été *l'ustensile de ménage en bois et le jouet de bois*[2]. Les artisans taillaient ces objets dans le bois des pins et autres arbres qui couvraient le pays, et ils trouvaient dans cette industrie un complément aux ressources rudimentaires de l'agriculture[3]. Il continue en partie d'en être ainsi aujourd'hui. Mais la production des jouets de bois est maintenant localisée surtout en Thuringe, où elle a pris un développement énorme. Toute-

1. Nous devons exprimer toute notre reconnaissance à M. Eugène Augustin, sans qui nous n'aurions pu surmonter les nombreuses difficultés qui mettaient obstacle à une semblable enquête.

2. On fabriqua d'abord les objets d'utilité. Nous avons expliqué comment la plasticité de l'étain et du bois engagea de bonne heure à orner les objets de diverses figurines, et comment ces figurines furent ensuite traitées pour elles-mêmes.

3. Les marchands caravaniers nurembergeois achetèrent le jouet de bois aux artisans des Alpes bavaroises (Berchtesgaden) et autrichiennes (Salzbourg) bien avant que ce jouet fût fabriqué à Nuremberg même.

fois, c'est de Franconie qu'était partie l'impulsion; ce sont les caravanes des négociants nurembergeois qui, en sillonnant la contrée, implantèrent jadis l'industrie du jouet parmi les Thuringiens. A l'heure actuelle, ceux-ci se sont fait du joujou en bois une véritable spécialité. Les forêts de Thuringe leur fournissent la matière première à bon compte, sans qu'elle ait été grevée par des frais de transport. On l'achète à l'administration forestière; les artisans suppriment parfois cette formalité, et les emprisonnements pour vol de bois ne sont pas rares. L'outillage est rudimentaire et un simple couteau en est souvent la pièce essentielle. L'atelier de famille est le type le plus répandu.

Les artisans thuringiens font encore les jouets de papier, les cartonnages et les jouets de « papier mâché ». Il est curieux de voir, dans les ateliers minuscules, les opérateurs emplir les moules de pierre avec la pâte fluide de carton délayé. Les masques et articles de carnaval sont une des variétés les plus originales de la production[1].

Ce sont aussi les Thuringiens qui font les « jouets de peau » ou petits animaux recouverts de peaux.

Dans la partie de la Thuringe située à l'entour de Weimar, l'on confectionne les « jouets de cuir » (fouets d'enfants, harnachements des petits chevaux, etc.).

Les gisements de kaolin sont nombreux en Thuringe. En raison de cette circonstance et du bon marché du combustible, l'industrie de la porcelaine a pris dans cette région de l'Allemagne une grande extension. A côté des branches nouvelles (isolateurs électriques, dents artificielles, etc.), les deux bran-

1. La fabrication des jouets de papier et menus articles de papier a tenu autrefois une grande place à Nuremberg (poupées de papier ou « Papierdocken »). Les masques (Schœnbartmasken) y furent aussi confectionnés anciennement.

De nos jours, les travaux de cartonnage font vivre une foule de petits ateliers nurembergeois. Outre certains jeux de société (lotos, etc.), les cartonniers nurembergeois d'aujourd'hui ont fort à faire pour approvisionner de boîtes les fabriques de jouets.

L'industrie des articles de carnaval, de cotillon et de théâtre fleurit dans la capitale de la Franconie comme en Thuringe. D'une manière générale, cette industrie a des connexions étroites avec celle des papiers argentés et dorés, dont nous avons vu, dans la première partie de ce travail, la filiation avec les anciennes industries de l'étain.

ches maîtresses de la vaisselle de ménage et du « jouet de porcelaine » présentent un développement sans égal. Le jouet de porcelaine (poupées, têtes de poupées, services de poupées, fèves pour gâteaux des rois), occupe une multitude de petits ouvriers travaillant chez eux. L'industrie porcelainière se prolonge d'ailleurs sur une partie de la Franconie septentrionale, notamment dans les environs de Selb.

Nous devons, bien qu'à regret, laisser de côté ces industries infiniment curieuses, car, à l'heure actuelle, leur examen ressortit d'une étude sur la Thuringe. En revanche, nous devrons dire tout à l'heure quelques mots de l'industrie des jouets et menus articles de verre, car plusieurs de ses rameaux se partagent également entre la Thuringe et la Franconie, et d'autres sont propres à ce dernier pays.

Les Vanniers de Lichtenfels. — L'industrie de la vannerie règne à l'heure actuelle sur une étendue de pays qui forme le nord de la Franconie et l'extrême sud de la Thuringe (région de Lichtenfels, en Franconie, et région de Cobourg, en Thuringe). Elle est à peu près exclusivement pratiquée dans de petits ateliers familiaux.

A l'entour de Lichtenfels, le plateau franconien présente une forte dépression, au fond de laquelle coule le Main. Cette dépression se prolonge jusqu'aux pentes de la Forêt de Thuringe, dans le voisinage immédiat de Cobourg. Les osiers croissent abondamment dans cette campagne humide. Il est aisé de concevoir que les populations aient cherché des ressources dans les travaux de torsion et de tressage.

Aujourd'hui d'ailleurs toute sorte d'autres matières premières sont importées à Lichtenfels-Cobourg et traitées par les habitants : fibres de palmier, espartogras, etc. Plus de 20.000 personnes sont occupées dans la contrée à confectionner des paniers, des corbeilles, des dames-jeannes et des meubles cannés.

Les salaires payés à ces artisans sont dérisoires et l'on a cité d'innombrables cas où les malheureux étaient rémunérés seulement en nature (*truck system*), au moyen d'articles d'épicerie

de qualité inférieure. Il existe une saisissante monographie des vanniers franconiens dans l'ouvrage d'Emmanuel Sax sur l'*Industrie à domicile en Thuringe* (« Die Hausindustrie in Thueringen », 3 vol., 1882-1888), dont le dernier tome est consacré également à la Haute Franconie. Des faits vraiment incroyables ont été aussi mis au jour par les enquêtes auxquelles a procédé la Fédération allemande des travailleurs du bois. (Voir notamment : *La détresse des vanniers*, « Von der Nothlage der Korbmacher », Stuttgart, 1902, Theodor Leipart, édit.) Les vanniers ont mérité le nom qu'on leur a donné de « plus pauvres parmi les pauvres travailleurs du bois ».

I

LA FABRICATION DES JOUETS EN FRANCONIE

I. — LES SOUFFLEURS DE PERLES DE VERRE ET LES FAISEURS DE MIROIRS.

Le bois des forêts de Thuringe, de Franconie et du Bayerischer Wald a été utilisé de bonne heure non seulement comme matière plastique, mais aussi comme combustible. Il a été employé sous cette dernière forme dans les porcelaineries, et, depuis bien plus longtemps, dans les verreries. Un grand nombre de petites fabriques de Haute Franconie, du Haut Palatinat et de la Thuringe continuent aujourd'hui de chauffer leurs fours au bois et de produire le verre soufflé. Il ne peut plus lutter, pour maintes applications, avec le verre coulé qu'on fabrique dans les fours à générateurs de la Belgique et des Provinces Rhénanes. Mais il fournit toujours un aliment aux industries du jouet et de la bimbeloterie. On en fait aussi du verre à vitre et des bouteilles.

La région de Lauscha, en Thuringe, est le siège classique de la fabrication du jouet de verre. On y souffle les perles de verre, les boules de jardins, les boules pour arbres de Noël. On y prépare les yeux de poupées et yeux de petits animaux (collaborant ainsi avec la fabrication des poupées, et des « jouets de peau »). En même temps que les yeux de poupées, on fait les yeux artificiels pour les hommes.

Mais la région de Warmensteinach, en Haute Franconie, est

un laboratoire d'importance égale pour le soufflage des perles de verre, laboratoire réparti entre une nuée de petits ateliers épars, où les pères de famille amollissent le verre à la flamme de leurs petites lampes, et le soufflent au bout de leurs chalumeaux.

Le verre soufflé entre aussi comme élément dans les jouets d'optique (par exemple, sous forme de verres de lanternes magiques) et dans les articles de lunetterie commune que produisent en quantité considérable Nuremberg et la ville voisine de Fürth [1].

Toutefois, il convient d'insister spécialement sur l'un des principaux articles d'exportation de la Franconie : les petits miroirs. Le verre brut soufflé qui a été fabriqué sur les hauteurs boisées de la Haute Franconie et du Haut Palatinat, est livré en grande partie à de petits artisans des vallées, qui en entreprennent le polissage avec l'aide de petits moulins hydrauliques installés sur les rivières. Enfin à Nuremberg et surtout à Fürth, le verre poli passe dans les mains des petits biseauteurs, étameurs et encadreurs de ces deux villes. Il est ainsi converti en petits miroirs. *Cette industrie se trouve en filiation directe avec les anciennes industries de l'étain. Les premiers laminoirs d'étain, fondés au XVIIIe siècle dans le faubourg de Wöhrd, près Nuremberg, avaient pour objectif de pourvoir à l' « étamage » des miroirs.* Il y a longtemps du reste que l'étain laminé (« Staniol », comme on l'appelle dans le pays) a cessé d'être employé à cet usage ; mais nous avons vu qu'il a rencontré trois débouchés nouveaux, dans la fabrication du « papier d'étain », des capsules de bouteilles et des tubes à couleurs. Il est peut-être encore intéressant d'observer que les encadreurs de miroirs sont clients de l'industrie des couleurs de bronze et couleurs métalliques, dont nous avons constaté la parenté avec les vieilles industries de l'étain [2].

1. Ajoutons que les petits cartonniers emploient ce verre commun pour la confection des couvertures de boîtes de soldats et couvercles de boîtes de jouets magnétiques.

2. Les industries de l'étain en ont amorcé bien d'autres sur lesquelles nous ne pouvons insister. Elles ont eu aussi bien des contre-coups dont, faute de documents, l'aperception nous échappe. Nuremberg, où les drapiers étaient très nombreux, a été.

Nous eûmes l'occasion de connaître à Nuremberg la famille Geisselbrecht, qui encadrait des miroirs en un atelier minuscule situé au bord de la Pegnitz. Il pouvait servir à en symboliser beaucoup d'autres, d'une simplicité pareille. Cet atelier occupait une seule petite chambre dans une maison dont toutes les pièces étaient ainsi louées à de chétifs artisans. La force d'un moulin hydraulique, établi au rez-de-chaussée, était conduite au premier étage par une transmission et répartie entre les différents locataires, dont les uns travaillaient le bois et le verre, les autres la corne, les autres l'ivoire. Les Geisselbrecht faisaient des cadres de bois de pin et y inséraient les miroirs, qu'ils avaient reçus tout préparés d'un petit maître de Fürth. Le vieux père sciait le bois, le fils le rabotait, la vieille mère fixait les glaces dans les cadres au moyen d'une fibre; quant à la fille, elle assujettissait les couvercles avec un petit clou, sur lequel ils devaient pivoter. La plus jeune femme tenait dans le quartier une infime boutique de mercerie. Dans un coin de l'atelier des Geisselbrecht, se voyait un petit fourneau sur lequel ces pauvres gens faisaient cuire leurs repas. Des chaussures et des vêtements se trouvaient à côté entassés sur une étagère. La famille avait deux autres petites chambres en ville, où elle allait coucher. Le grand-père et la grand'mère nous disaient que, depuis trente ans, ils n'avaient pas quitté leur établi. Nous leur demandâmes quel prix ils vendaient les petits miroirs. Le vieillard, relevant ses lunettes et nous regardant de ses yeux bleus à l'expression candide, nous indiqua le chiffre de 2 marks 90 la grosse, soit un peu plus de 2 centimes pièce. Là-dessus il devait payer les miroirs bruts et le bois. Nous reconnûmes dans les miroirs des Geisselbrecht un objet autrefois donné en prime par quelques-uns de nos grands magasins.

au Moyen Age un siège important de l'industrie teinturière; on trouve encore dans la vieille ville la longue rue des Teinturiers (*Faerberstrasse*) et la porte des Teinturiers (*Faerberthor*). Or, chacun sait que les plus anciens mordants connus en teinturerie sont l'alun, la chaux, le vinaigre et l'*oxyde d'étain*.

II. — L'ÉVOLUTION DU JOUET DE MÉTAL : DU JOUET DE PLASTIQUE D'ÉTAIN AU JOUET MÉCANIQUE EN FER-BLANC.

Le fer-blanc a opéré au XIXe siècle une invasion triomphale dans l'industrie. Dans la fabrication des jouets, en particulier, il a refoulé sur beaucoup de points le bois, l'étain et le plomb[1]. En même temps, des machines étaient créées qui permettaient de découper et d'estamper sans effort le fer-blanc et la tôle, de manière à leur donner toutes les formes, et aussi de les imprimer en couleurs, de manière à leur donner toutes les nuances[2]. A cette révolution dans le choix des matériaux et dans les procédés de l'industrie du jouet, s'en ajoutait une autre dans les inspirations. Le jouet cessait en partie d'être purement plastique. Reflétant les transformations de la vie économique et sociale, il délaissait un peu les êtres de chair et d'os pour imiter précisément ces êtres de fer et d'acier appelés machines qui envahissaient alors tous les domaines de l'activité et de la production, en même temps que celle du jouet lui-même[3].

Le jouet de fer-blanc se confond donc dans bien des cas avec ce qu'on appelle le jouet mécanique et scientifique. Il reproduit

1. On sait du reste la place que tient l'étain dans la fabrication du fer-blanc.

2. Outre ces résultats précieux, les machines à traiter le fer-blanc produisaient les autres résultats propres à toutes les machines : la possibilité de produire en quantité et la possibilité de produire des articles parfaitement semblables.

3. Il y aurait à faire une histoire du jouet au point de vue social, car c'est un sujet que la méthode de la science sociale renouvelle et transfigure comme elle en renouvelle et transfigure tant d'autres. Kant et James Mill avaient déjà aperçu les rapports intimes qui existent entre la vie, le jeu et l'art. Il serait intéressant de montrer à travers l'espace (jouets et façons de jouer des enfants des différents pays) et à travers le temps (apparition, développement, évolution et déclin des divers joujoux) comment les milieux sociaux agissent sur le jouet. Non seulement les jouets, qui sont une anticipation de l'activité sérieuse, imitent la vie telle qu'elle est, mais encore ils la figurent idéalement telle que le milieu social à intérêt à ce qu'elle soit. Par exemple, on comprend très bien la surgie et la marche victorieuse de petits soldats d'étain à l'heure où les armées du Grand Frédéric parcourent les plaines.

Ce que le jouet militaire et le jouet industriel veulent être pour les garçons, les poupées et les ménages ont la prétention de l'être pour les petites filles. L'évolution de la poupée serait un beau chapitre de l'histoire sociale du jouet.

les locomotives, les wagons, les navires à vapeur, les moteurs à gaz. Il répète également en petit les machines de démonstration destinées à rendre sensibles les principes d'où sont sorties les applications utiles.

Capter, régler et diriger des forces, tel est l'objectif de l'industrie moderne basée sur les découvertes scientifiques du dernier siècle. La production du mouvement intéresse aussi tout spécialement les modernes faiseurs de jouets. Sans doute, depuis longtemps on avait vu des artisans malins inventer d'ingénieux mécanismes. Nuremberg justement s'enorgueillissait d'une lignée de ces artificieux ouvriers [1]. Les Nurembergeois avaient été de bonne heure non seulement des observateurs aigus du contour et de la forme, mais encore des amateurs de combinaisons inattendues et d'agencements extraordinaires. Toutefois ce goût et cette activité étaient localisés dans certains domaines, où ils produisaient d'autant plus sensation : horloges à personnages mobiles, fontaines à jets d'eau paradoxaux, et peut-être ces fameux rossignols en étain, animés par un artisan de génie, qui, nous dit la chronique, « chantaient en hiver ». C'étaient là curiosités exceptionnelles et merveilleuses. Les jouets mouvants restaient l'exception. L'enfance était satisfaite de retrouver dans ses joujoux les formes vivantes, bien que figées et inertes, et elle n'exigeait point encore qu'ils « marchassent ».

De nos jours, les joujoux doivent se mouvoir. Le caoutchouc et les ressorts métalliques servent à pasticher les œuvres de la vapeur. Les exigences nouvelles du métier amènent ainsi lentement une modification partielle de la psychologie des faiseurs de jouets. Il semble qu'ils doivent désormais s'arrêter moins de temps à examiner la silhouette des personnes et des choses, et qu'ils aient de plus en plus à orienter leur pensée vers la découverte d'emboîtements nouveaux ou de transmissions de mouvement inédites. Au fond, la transformation est moins radicale

1. Les anciens Nurembourgeois ont eu dans ce genre le mérite de diverses créations célèbres. C'est un artisan de Nuremberg, Peter Haenlein, qui inventa les premières montres, alors appelées, à cause de leur forme, « œufs de Nuremberg ».

qu'il ne paraît. En effet, c'est toujours l'imagination des formes qui s'exerce; car, dans la branche du jouet mécanique — et parfois dans la grande mécanique elle-même — ce n'est pas la méditation des principes abstraits qui suggère l'invention : c'est la « fantaisie ». C'est elle qui, par une illumination soudaine, conçoit une coordination neuve, un engrenage inusité, un dispositif encore inconnu. A Nuremberg, d'ailleurs, la victoire du jouet mécanique n'a pas dépossédé de ses droits le vieux jouet reproduisant la forme humaine. Ce ne sont pas seulement des machines, ce sont fréquemment des « bonshommes » que les faiseurs de jouets douent de la faculté du mouvement et dans les entrailles desquels ils logent leurs ressorts et tendent leurs élastiques. Même ils omettent rarement de greffer un peu de vie humaine sur la vie des machines et des engins. Dans la voiture, le cocher les intéresse autant que le véhicule lui-même. Sur les petits chemins de fer, ils mettront volontiers des voyageurs et des employés de service. Et, par un goût assurément discutable, on les verra transmettre le mouvement d'un moteur non seulement à de petites machines-outils, mais aussi au marteau d'un forgeron ou au bras d'un joueur d'orgue.

Les conditions du travail n'ont point été non plus aussi profondément bouleversées qu'on pourrait le croire au premier abord. C'est par des moyens simples que le mouvement des jouets est ordinairement produit. C'est seulement dans les grandes fabriques de jouets, et pour les articles de luxe, que l'on vise à mouvoir les machines pour enfants avec les mêmes forces qui meuvent les machines de l'industrie et à faire filer par exemple des locomotives que propulse de la « vraie vapeur ». Habituellement tout l'artifice consiste en des ressorts que l'œil et la main d'un artisan s'entendent fort bien à mettre en place. Si l'on songe, d'autre part, que les machines à découper et à estamper le fer-blanc ne sont pas très chères; et qu'enfin la peinture, et surtout la soudure et l'assemblage s'opèrent en grande partie à la main, l'on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'une multitude de petits patrons fabriquent à Nuremberg le jouet mécanique en fer-blanc.

III. — LES ARTISANS DU JOUET DE FER-BLANC ET DE TÔLE.

C'est chose assez malaisée que de pénétrer auprès d'un de ces petits maîtres. Leur horizon est aussi borné que celui des petits fondeurs d'étain et de plomb. Ils sont même plus méfiants et plus inabordables encore, parce que chaque année ils doivent créer des jouets mécaniques nouveaux et tiennent à se cacher jusqu'au moment de la vente, pour ne pas être imités et devancés par un concurrent aux aguets. Quelqu'un nous avait recommandé au maître artisan Gemmel, dans l'Obere Seitenstrasse, qui, après avoir fait autrefois des trompes en corne, confectionne aujourd'hui de petits carrousels à musique [1]. Le faiseur de carrousels nous reçut fort mal. Il nia avoir reçu la lettre de son ami. C'était une sorte de colosse blond, hirsute, à la voix rude et caverneuse, comme il arrive chez beaucoup de Franconiens. Il était assis avec ses deux fils devant son petit fourneau à souder, au milieu d'une chambre enfumée. Des vêtements, des bottines et des ustensiles de ménage étaient étendus pêle-mêle dans les coins. Sans nous engager à nous asseoir, sans quitter son travail, l'artisan nous jetait des regards obliques. « Vous voulez savoir comment vont mes affaires? Eh bien! les profits sont petits, les dépenses sont grandes. » Et sa main armée d'un fer détachait un peu de soudure du bloc d'étain placé devant lui, et il scellait les éléments d'un carrousel et il posait celui-ci rapidement sur un tas d'autres carrousels empilés. « Les pommes de terre ont augmenté, » continuait-il d'une voix encore plus rauque. Il répéta obstinément cette phrase, puis il fit jouer à plusieurs reprises la musique d'un carrousel, comme pour narguer notre curiosité impuissante. Nous

1. Gemmel confectionne les carrousels eux-mêmes, mais reçoit les boîtes à musique toutes faites d'un autre petit industriel. Cette espèce de collaboration entre les petits ateliers nurembergeois est générale et il faut toujours l'avoir présente à l'esprit pour bien comprendre l'ensemble de la vie industrielle du pays. Tous les petits ateliers s'embranchent en quelque sorte par des communications latérales et forment un inextricable réseau.

dûmes renoncer à vaincre cette incompréhension « au front de taureau », et nous nous retirâmes en emportant du moins la vision inoubliable de l'ouvrier primitif, muré dans son petit atelier, et levant sa face inculte, tragiquement éclairée par le feu du fourneau à souder.

Cet insuccès nous poussa à nous adresser ensuite à un petit maître très intelligent, que nous avions écarté d'abord parce qu'il était né en Prusse. Toutefois, habitant Nuremberg depuis vingt ans, marié à une Nurembergeoise et lui-même naturalisé Bavarois, il avait subi l'empreinte du milieu social franconien ; et son esprit très vif, s'il l'élevait au-dessus du type ambiant, lui permettait peut-être d'analyser ce type. En outre, le fonctionnement du petit atelier ne différait pas sensiblement chez notre homme de ce qu'il était ailleurs. Un de ses amis nous avait présenté à lui et tout de suite il avait compris le point de vue auquel nous entendions nous placer. Il accepta de répondre à toutes nos questions. Albert Klanker est né en 1867 à Krossen, sur l'Oder. Il fut d'abord ouvrier dans des maisons d'installation d'eau et de gaz, fit son « tour d'Allemagne », et arriva il y a dix-neuf ans à Nuremberg, où il entra dans la fabrique de jouets magnétiques de Uebelacker. Il épousa par la suite la fille d'un brocanteur du Marché de la Friperie, et s'installa définitivement dans la ville. C'est il y a un an environ qu'il s'est décidé à s'établir à son compte. Sa femme, Katharina, est née à Nuremberg en 1872. Depuis que le brocanteur s'est retiré des affaires, elle tient le magasin paternel situé près de l'ancien Pont du Bourreau. Les époux Klauke n'ont qu'un enfant, Fritz, âgé de onze ans. L'atelier du petit maître se trouve dans l'enfoncée d'une ruelle obscure, au milieu d'un îlot de vieilles maisons avoisinant le Palais de Justice ; il se compose d'une pauvre cellule au rez-de-chaussée et d'un étroit grenier au troisième. Examinons l'outillage au rez-de-chaussée. Il se compose en premier lieu d'une machine à découper le fer-blanc (le prix varie entre 120 et 300 marks [1]) et d'une machine à estamper le fer-

1. On sait que le mark vaut environ 1 fr. 25.

blanc (le prix oscille entre 120 et 400 marks). Pour chaque jouet différent, il y a lieu d'adapter à la découpeuse des dentures appropriées (*Schnitte*), dont le prix peut aller de 10 à 150 marks; elles sont livrées par des maîtres spéciaux appelés ici *Mechaniker*, qui les établissent, d'après les dessins fourins, en se servant de tours et de raboteuses à métaux. Pour chaque jouet différent, il faut également fixer à la machine à estamper une matrice nouvelle, dont le prix se meut dans les limites de 12 à 100 marks; les matrices sont établies en fonte par de petits fondeurs et de petits graveurs, qui se guident d'après le moulage d'un premier modèle du jouet exécuté en bois. Klauke possède encore une série de petits moules en ardoise, dans lesquels il coule les personnages de plomb et d'étain destinés à animer ses joujoux. Un fourneau à souder et des pinces et poinçons complètent l'outillage dans la cellule du rez-de-chaussée. Au grenier, sont les pots de couleurs et une étuve chauffée au charbon pour sécher les jouets.

Klauke est à lui-même son propre dessinateur. Il est aussi tout seul à œuvrer dans le petit atelier étranglé et sombre. Les peintures sont effectuées dans le grenier par deux jeunes ouvrières.

Le petit maître donne du travail au dehors à deux ou trois ouvriers besognant dans leur domicile; ils sont chargés surtout d'assembler les pièces détachées, soit en les soudant, soit en bouclant de petites languettes de métal dans des boutonnières correspondantes. Justement, tandis que nous sommes là, un enfant entre avec un panier sous le bras, venant chercher de l'ouvrage pour lui et ses parents. « Cela me coûte moins cher, dit Klauke, que d'avoir des ouvriers ici, et puis je n'ai pas besoin de leur fournir le local. »

On voit par là combien la division du travail est poussée loin dans les petits métiers de Nuremberg; non seulement les petits faiseurs de jouets de fer-blanc ont pour collaborateurs les petits faiseurs de pièces à découper ou *Mechaniker*, les petits tailleurs de formes de jouets en bois ou *Bildhauer*, les petits fondeurs et les petits graveurs de moules (*Metallgiesser*, *Graveurs*), auxquels

il faut adjoindre les imprimeurs sur métaux, les fabricants de ressorts, sans parler de tous les faiseurs de jouets incomplets ou parties de jouets complémentaires; mais encore à cette sorte de collaboration latérale s'ajoute une collaboration en profondeur, et il n'est si petit maître qui n'ait pour subordonnés des artisans plus infimes. Le vieux Nuremberg artisan est comme un ciel constellé, où l'œil, après s'être habitué à la clarté des astres les plus distincts, en découvre peu à peu une infinité d'autres à la lumière atténuée et craintive.

Klauke fait surtout de petits jouets mécaniques à bon marché : voitures, navires, manèges, etc. Chaque année, il lui faut d'inventer quelque chose d'inédit. L'an dernier, notre hôte a très bien vendu un jouet qui figurait deux pigeons posés sur les extrémités d'une planche et se livrant à l'exercice de la balançoire. Cette année, il attend beaucoup des applications qu'il a faites du mouvement autour d'un pivot d'une tige qu'entraîne la giration d'une roue fixée à son extrémité; par exemple, il a construit sur ce principe un phare autour duquel tourne un ballon dirigeable. Le petit maître ne se borne point aux jouets mécaniques; il confectionne encore des tirelires fantaisistes; il en est qui représentent un château fort, devant lequel un chevalier en étain appelle à la fenêtre une princesse d'étain; il en est qui figurent un port, devant lequel des caravelles de plomb ou d'étain ont jeté l'ancre; d'autres ont l'aspect tourmenté de pagodes, auprès desquelles ont voit des bayadères d'étain exécuter des danses sacrées.

Notre faiseur de jouets déclare vendre pour 10.000 marks de marchandises par an; il convient de déduire, nous dit-il, 50 % pour l'achat des matières premières et des outils, et 30 % pour les salaires. Le bénéfice net de l'exploitation serait donc environ de 2.000 marks; à cette somme il faut joindre 1.000 marks représentant approximativement le bénéfice du commerce de brocanteur exercé par la femme. Quant aux dépenses, elles se répartissent à peu près ainsi :

Loyer de l'atelier	400 mk
Impôts	20
Nourriture (à 30 marks par semaine)	1.560
Habillement	400
Éclairage de la maison et de l'atelier	200
Chauffage de la maison et combustible pour l'atelier	175
Livres d'école pour l'enfant	10
Journaux	12
Assurances	100
Distractions et divers	100
Total des dépenses	2.977 mk.

Aucune somme n'est inscrite au budget des dépenses pour le loyer du domicile, parce que le brocanteur a donné à sa fille la petite maison au rez-de-chaussée de laquelle se trouve le magasin; les époux Klauke en habitent l'étage unique. La demeure est tenue avec une extrême propreté et même gentiment décorée. L'installation au foyer de l'artisan prussien est supérieure à celle des autres petits maîtres franconiens. Bien qu'il n'ait à pourvoir qu'aux besoins d'un seul enfant, la somme qu'il consacre à l'entretien de sa famille est également supérieure à la moyenne. Klauke lui-même, avec son aisance de manières, son regard perçant, son langage correct et ses remarques fines, fait contraste avec les artisans du pays, d'extérieur plus fruste et de parole plus rude. Son intelligence doit lui permettre de pratiquer son métier d'une manière plus fructueuse que ses confrères. Enfin il ne faut pas oublier que le commerce de la femme Klauke apporte un appoint important au budget du ménage. Nous sommes en présence d'un type particulièrement prospère de faiseur de jouets en fer-blanc. La visite à son atelier nous a toutefois renseigné sur les conditions générales du travail, de l'outillage et de la main-d'œuvre dans la branche.

Depuis les ateliers d'artisans jusqu'aux vraies fabriques de jouets en fer-blanc, l'on rencontre tous les degrés intermédiaires. Désireux de pénétrer auprès d'un fabricant de la petite espèce, nous nous fîmes tout d'abord recommander à un *Mechaniker* (faiseur de pièces tranchantes pour machines à dé-

couper). Prié de nous présenter à un petit fabricant caractéristique du type, il nous envoya chez Joseph Petrich. Ce dernier fait des jouets roulants à musique. Grand, blond, un peu lourd, la face épaisse et les yeux mornes, Petrich, après de longues tergiversations, quitta son travail et nous introduisit dans un petit bureau. Plein de méfiance d'abord, il se laissa aller peu à peu à répondre à nos questions. Il est né à Nuremberg en 1856, d'un père souabe, qui était comme lui *Metalldrücker* (estampeur de métaux); les petits fabricants de jouets en fer-blanc se donnent souvent ce titre[1]. Notre hôte prétend que son grand-père maternel était Français et se serait établi en Franconie après la Révolution. La femme de Petrich, Juliana, est née pareillement à Nuremberg en 1856; avant son mariage, elle était peintresse de jouets dans une fabrique. Le ménage a 8 enfants[2]. Joseph Petrich est associé avec son frère Fritz pour la fabrication des petites voitures et jouets roulants à musique ou à sonnerie. Eux-mêmes ne font que le véhicule et le train des roues; les musiques et les timbres résonateurs leur sont fournis par d'autres petits fabricants. Joseph et Fritz Petrich confectionnent aussi de petits « bouliers-compteurs »; mais ils n'exécutent, en réalité, que la monture de métal; les perles de verre destinées à figurer les unités et les dizaines, viennent des ateliers familiaux des souffleurs de Warmensteinach, en Haute Franconie, ou de Lauscha, en Thuringe. Ici encore apparaissent l'enchevêtrement touffu et l'embranchement compliqué qui font de toute

1. Le nom de faiseur de jouets (*Spielwarenmacher*) n'a été usité qu'assez tard parce que les artisans d'autrefois, comme d'ailleurs plusieurs de ceux d'aujourd'hui, ne faisaient pas seulement que des jouets. La dénomination de la profession s'appliquait donc surtout au genre du travail : fondeur, tourneur, etc. Le régime des corporations fermées, qui entra en vigueur à Nuremberg après la chute du Patriciat, avait eu d'ailleurs pour conséquence de partager obligatoirement entre différentes catégories d'artisans les opérations successives d'où sortait le jouet, produit souvent complexe : par exemple, les tailleurs de jouets de bois n'avaient pas le droit de les peindre.

2. Albert, vingt-six ans, est occupé chez un oncle batteur d'or; Alisette, vingt-cinq ans, est mariée à un ouvrier en compas; Magdalena, vingt ans, est mariée à un ouvrier de fabrique de poêles et elle-même ouvrière dans l'atelier paternel; la seconde, Alisette, dix-huit ans, travaille aussi aux peintures chez son père; Anna, dix-sept ans, est ouvrière dans une fabrique de pinceaux; les trois derniers enfants sont Fritz, dix ans; Conrad, sept ans, et Babette trois ans.

cette production du jouet, en dépit de sa dispersion, un faisceau puissant et robuste.

Les principales matières premières, traitées par les frères associés, sont le fer-blanc et la tôle de zinc. L'outillage se compose d'un petit moteur à gaz, d'une machine à découper, de quatre machines à estamper et d'un banc à tourner les métaux. Quatre ouvriers et quatre ouvrières sont occupés dans l'atelier; mais trois des ouvrières sont les filles de Joseph Petrich. Les deux frères vendent pour 20.000 marks d'articles par an environ. Leur bénéfice net approche de 5.000 marks, répartis à peu près également entre chacun d'eux. Le loyer de l'atelier, supporté de compte à demi, est de 400 marks. La dépense de gaz pour le moteur et pour les usages domestiques est de 360 marks. Le loyer personnel de Joseph Petrich est de 400 marks. Pour l'entretien de lui-même, de sa femme et des cinq enfants qui vivent sous son toit, il ne dépense pas plus de 30 marks par semaine. L'appartement est des plus simples et le mobilier ne se compose guère que de lits et d'armoires; une cage à oiseaux en constitue le seul objet de luxe. Le petit fabricant nous montre avec un sourire d'aise un jambon suspendu au plafond. Nous interrogeons Joseph Petrich pour savoir quelles sont ses distractions aux heures libres. En riant, il répond que sa plus grande joie est d'aller au cabaret faire une partie de « Schafkopf » (tête de mouton) avec les camarades.

Joseph et Fritz Petrich ont encore cinq autres frères. L'un d'eux, Jakob, né à Nuremberg en 1858, est petit fabricant de trompettes d'enfants. Comme c'est là une des industries caractéristiques de Franconie [1], nous avons été heureux qu'il voulût bien

1. Cette petite industrie a pris un développement tout particulier à Burgfarrnbach, près Nuremberg. La trompette de tôle de zinc a remplacé les anciennes trompettes de bois et trompes de corne que l'on confectionnait autrefois en grand nombre dans les petits ateliers franconiens.

Quant à l'industrie des tambours d'enfant, elle a émigré peu à peu vers la Thuringe. — Pour les petits instruments de musique, l'on sait qu'ils se font surtout en Saxe, notamment dans l'Erzgebirge saxon. Les boîtes à musique sont confectionnées en Saxe (région de Leipzig) et en Suisse (région de Genève).

Une autre petite industrie, florissante en Franconie, est celle des sabres d'enfants.

nous recevoir, lui aussi. Son atelier est situé au n° 4 de la Spenglerstrasse et se trouve dans un vaste sous-sol éclairé par de petites fenêtres qui s'ouvrent au ras du trottoir. Le petit fabricant est d'apparence plus âgée, mais de mine plus joviale que son frère Joseph. Sans quitter son travail, car il a des commandes pressées en ce moment, il nous fait asseoir sur une sorte de billot de bois et nous parle avec volubilité au milieu du vacarme de l'atelier. Il confirme l'historique de la famille tracé par son frère; il ajoute que la mère s'est retirée à l'Hospice du St-Esprit (*Geistspital*), asile de vieillards entretenu par les revenus d'une riche fondation. Les matières premières traitées par Jakob Petrich sont principalement la tôle de zinc et le laiton. L'outillage se compose d'une machine à découper, de deux tours à métaux, d'une machine à estamper, d'un fourneau à souder et d'une cuve galvanoplastique; un moteur à gaz actionne directement les tours; il gouverne en même temps une petite dynamo, dont le courant est utilisé pour le nickelage galvanoplastique des trompettes. Les ouvriers et les enfants de la maison découpent le métal et l'enroulent en tubes; ils exécutent aussi les opérations de tournage. Les enfants forment à eux seuls une main-d'œuvre imposante. Les deux époux ont huit rejetons vivants et en ont pourtant perdu « six ou sept ». « Nous ne savons pas au juste, » dit en riant Katharina Petrich, grosse commère réjouie occupée dans un coin de l'atelier. Le père se charge du soudage; c'est lui notamment qui assume le travail délicat consistant à réunir le pavillon au corps de l'instrument. La fille aînée est préposée au département de la cuve galvanoplastique. A la mère revient le soin de parer les trompettes avec de belles franges de laine de couleur. Le petit fabricant de trompettes d'enfants doit acheter à des artisans spéciaux les languettes vibratiles [1]; il est aussi obligé

Certains artisans forgent la lame; d'autres fondent la poignée de cuivre. Les petits sabres de métal ont définitivement remplacé les anciens sabres de bois, dont beaucoup étaient autrefois recouverts de papier d'étain afin de produire une apparence métallique.

1. Les faiseurs de languettes vibratiles, ou *Stimmenmacher*, sont encore une espèce intéressante de minuscules artisans franconiens; en même temps qu'aux fai-

de se procurer au dehors les embouchures de porcelaine, provenant des fabriques de Haute Franconie ou de Thuringe [1]. De son côté, il fournit à d'autres fabriques des accessoires; par exemple, après avoir commencé par livrer pour l'exportation de simples pavillons de trompettes, il fait maintenant en outre les pavillons résonateurs de phonographes. Et ici encore se révèle le même entrelacement d'industries, le même imbriquage serré, la même anastomose de fabrications se pénétrant et se continuant les unes les autres. Jakob Petrich fait même des couvercles de verres à bière, des soucoupes métalliques, des boutons et des articles de garniture pour l'éclairage électrique.

Lui aussi évalue son bénéfice à une somme ronde de 2.400 marks. Il dépense environ 30 marks par semaine pour son entretien et celui de sa famille. Il affirme avoir de la peine à joindre les deux bouts. La concurrence entre les petits fabricants et la nécessité où ils sont, explique-t-il, de recourir aux commerçants intermédiaires pour écouler les produits, amènent presque automatiquement ce résultat que le bénéfice est réduit au strict minimum nécessaire pour l'entretien du producteur. Assujettis d'un côté par les exportateurs, les petits ateliers sont jugulés de l'autre par les négociants vendeurs de matières premières. Jakob Petrich observe que l'association a permis quelquefois aux petits fabricants d'articles en bois de se procurer le bois brut à meilleur compte; mais les métaux, se hâte-t-il d'ajouter, sont régis souverainement par les grands Cartels, et il ne faut pas songer à résister à ceux-ci ou du moins à leurs clients immédiats. Petrich dit ces choses en jetant par-dessus ses lunettes un regard à la fois narquois et résigné, comme s'il se moquait lui-même de sa misère. Il cite ironiquement la fameuse parole : « L'artisan travaille sur un sol d'or » — « Der Handwerk hat einen goldenen Boden », et il en rit en décrivant un grand geste de son bras armé du fer à souder. Puis il détache de nouveau

seurs de trompettes, ils fournissaient autrefois des languettes aux faiseurs de toupies à musique, avant le déclin de cet article.

1. La confection des trompettes d'enfants est relativement très « centralisée » chez Petrich. A Burgfarrnbach, les opérations successives de la fabrication se trouvent partagées entre différents artisans.

un petit bloc d'étain pour achever la soudure commencée.

Cependant il consent à nous montrer son logement, situé au premier étage de la maison. Celui-ci est meublé très sobrement, mais tenu avec un soin extrême. Une grande armoire vitrée contient tous les modèles de trompettes, rangés par ordre de grandeurs. De nombreux pelotons de laines de couleurs, placés sur des étagères, rappellent la part de Katharina Petrich dans l'industrie du mari. Plusieurs photographies collectives représentent le maître de céans au milieu de ses collègues d'une société chorale, parmi ses camarades de régiment, etc. Des cadres contenant des maximes religieuses en lettres enluminées sont également suspendus à la muraille : « La grâce du Seigneur ne nous abandonne jamais ». Mais le portrait de l'ancien député socialiste de Nuremberg, Grillenberger, occupe aussi une place d'honneur. Comme son frère, Jakob Petrich aime les oiseaux ; il élève des serins dans une cage très luxueuse. Il déclare consacrer quelque temps à la lecture ; il n'aime pas les ouvrages français, qu'il trouve superficiels ; il lit plus volontiers des traductions de romans anglais, « parce que cela ressemble davantage à la vie réelle ». Jakob Petrich s'est excité et parle maintenant avec animation. Sur le seuil de la porte cochère, il nous quitte comme à regret, et, montrant la taverne d'en face : « Si vous revenez un dimanche, nous pourrons aller causer là plus tranquillement en buvant un *Mass* (litre de bière) ». Ni l'aviculture ni la psychologie objective de Dickens ne doivent, aux heures de loisir, détourner beaucoup le fabricant de trompettes du culte rendu par tout vrai Franconien à la boisson nationale.

IV. — UNE FABRIQUE DE GRANDEUR MOYENNE ET SES « OUVRIERS A DOMICILE ».

Entre les plus grandes fabriques de jouets et les petites fabriques, l'on voit s'échelonner des fabriques de toutes les tailles. La suite naturelle de notre enquête nous amène à tourner nos investigations vers les maisons d'importance moyenne. M. Schwarzbauer, propriétaire de l'une de ces entreprises, a

bien voulu nous ouvrir ses portes et inviter ses ouvriers à nous répondre. Sa fabrique est située dans la Deutschherrnstrasse. Elle a fait pendant longtemps les jouets aimantés; aujourd'hui encore elle confectionne de petites clés magnétiques. Mais sa spécialité essentielle est maintenant constituée par les jouets mécaniques en fer-blanc représentant des personnages et des animaux.

Non contente de donner aux enfants modernes des voitures et des locomotives « qui marchent », l'industrie fait aujourd'hui à leur intention mouvoir des jouets figurant des êtres. Dans ce domaine, il ne saurait être question, à moins d'élaborer l'*homunculus* rêvé par le Moyen Age, de reproduire à une plus petite échelle la « machine » vivante. Ce sont les ressorts de caoutchouc et de métal qui sont employés à simuler les effets de la contraction musculaire. Les siècles précédents n'avaient pas ignoré un tel amusement; même leur patience avait réalisé dans ce genre des œuvres surprenantes; néanmoins ces « automates » constituaient des sortes de tours de force. De nos jours, au contraire, les figures animées comptent parmi les jouets les plus répandus et les plus communs.

Nous avons dit que Nuremberg, obéissant à son génie traditionnel, s'applique avec amour à façonner ce genre d'articles. Dans la salle d'échantillons de la fabrique Schwarzbauer, nous voyons successivement une marchande de légumes pousser sa petite voiture, un crieur de journaux transporter ses gazettes, une laitière traîner ses bidons, une « salutiste » marcher en offrant le journal « En avant ! », une grenouille sauter, un papillon voler.

L'outillage principal de la fabrique se compose d'un moteur à gaz et d'une série de machines à découper, de machines à estamper, de bancs à tourner. Une douzaine d'ouvriers, sous la direction d'un premier ouvrier (*Vorarbeiter*) et d'un contremaître, sont occupés au service de ces machines. Une fois revêtues du relief et de la forme, les pièces détachées vont au « magasin du brut » (*Rohlager*), où elles sont rangées par espèces dans de grandes caisses : telle caisse contient des sièges

de voitures, telle autre des roues, telle autre des brancards; celle-ci ne renferme que des moitiés droites du corps d'un personnage, celle-là que les moitiés gauches symétriques; ici il n'y a que des jambes, plus loin je n'aperçois que des bras.

L'assemblage est confié à des « ouvriers à domicile ». La plupart de ceux-ci sont en même temps ouvriers à la fabrique; leurs femmes et enfants ont une grande part dans le travail à la maison. Les assembleurs se font donner au « magasin du brut » un certain nombre de fragments de plusieurs espèces et ils procèdent chez eux à la réunion des éléments. Le soudage n'est plus guère employé à cet effet. La maison Schwarzbauer a été l'une des premières à abandonner ce système, qui était jusque-là le seul usité pour le montage des jouets de fer-blanc représentant des personnages; elle lui a substitué celui usité seulement jusqu'alors pour le montage des jouets de fer-blanc représentant des wagons et des objets: des languettes de métal (*Zaepfchen*) qu'on introduit dans des sortes de boutonnières et qu'on rabat ensuite à plat. Cette substitution a encore développé la part de collaboration des « ouvriers à domicile », car le bouclage des languettes n'exige pas, à l'inverse du soudage, d'apprentissage préalable.

Une équipe de douze ouvrières sont chargées chez M. Schwarzbauer de peindre les jouets terminés. Mais il arrive souvent que le fer-blanc soit déjà imprimé en couleurs avant d'être découpé et estampé. Pour rendre cette opération possible, on peint d'abord à la main un premier spécimen du jouet; on le démonte ensuite, on aplanit les surfaces et on les projette soigneusement sur une feuille de fer-blanc divisée en carreaux. Il y a aujourd'hui plusieurs grandes imprimeries en couleurs sur fer-blanc et sur tôle; mais cette industrie est aussi pratiquée dans un certain nombre de petits ateliers.

Le « magasin du brut » est tenu par la femme Bieberbach et sa fille. Elles ont la charge et la responsabilité de remettre aux ouvriers à domicile les pièces détachées; les grosses pièces sont comptées, les petites sont pesées. Le contrôle est effectué au moyen de carnets individuels. Pendant le reste du temps, les

deux femmes sont occupées à fermer au fer à souder les parties délicates des jouets, celles où les ressorts sont logés. Voici devant nous la femme Bieberbach et sa fille, assises près de la grande table sur laquelle se trouve le fourneau à souder, et au-dessus de laquelle pend la grande balance. Une chope de bière et un morceau de « saucisse au sang » (*Blutwurst*) attestent l'habitude générale des ouvriers et des ouvrières franconiens, qui est de boire et de manger de la charcuterie en travaillant; ces collations continuelles en arrivent souvent à remplacer les repas sérieux. Le patron nous engage à demander à Frau Bieberbach si elle veut nous recevoir chez elle; le visage osseux et terne s'éclaire d'un sourire accueillant. Dès le soir, nous nous rendons à la petite maison de l'Obere Kieselbergstrasse. Nous frappons à la porte du deuxième et dernier étage. L'ouvrière et sa fille viennent de rentrer de la fabrique. Le mari arrive lui aussi. C'est un grand homme blond aux traits accentués et aux longues moustaches retombantes, une façon de Vercingétorix rêveur et un peu farouche. Wilhelm Bieberbach est d'Eischa, en Thuringe, et a 38 ans. Il travaille chez un menuisier de Nuremberg. Sa femme Margarethe est née à Rothenbourg, en Moyenne Franconie. Elle est la fille d'un paveur. Elle a deux sœurs, Johanna, mariée à un ouvrier menuisier, et elle-même, emballeuse à la fabrique de bicyclettes *Triomphe*, à Doos près Nuremberg; et Sophie, sans profession, mariée à un magasinier de la fabrique de bicyclettes *Victoria*, à Doos. Les Bieberbach ont 4 enfants : Frieda, 16 ans, qui aide sa mère à la fabrique; Johanna, 11 ans; Augusta, 9 ans; et Hans, 8 ans. La femme Bieberbach a été longtemps ouvrière à domicile et fut notamment occupée en cette qualité par un fabricant de petits bouliers-compteurs. En dernier lieu elle est entrée chez M. Schwarzbauer. Elle gagne à la fabrique 16 pfennigs[1] par heure et travaille 56 heures par semaine; son gain hebdomadaire est donc de 8 mk 96. Frieda, la fille, ne travaille que depuis Noël; elle gagne 13 pfennigs par heure et est employée

1. Le pfennig est la centième partie du mark.

pendant 48 heures; son gain hebdomadaire est donc de 6 mk 24. Comme elle n'est ouvrière que depuis peu et que ses robes de jeune fille absorberont son salaire, les Bieberbach estiment que cet argent ne doit pas figurer dans leur budget. Après avoir besogné à la fabrique, les deux femmes exécutent encore à la maison quelques travaux d'assemblage. En œuvrant ainsi le soir deux ou trois heures, elles n'arrivent pas à gagner de ce chef plus de 5 marks par semaine. Ajoutons que la mère fait toutes les six semaines des nettoyages dans une maison; par là elle arrive à encaisser 30 marks de plus par an. Quant au mari, son salaire de menuisier est de 18 marks par semaine[1].

1. Voici le budget des recettes de la famille Bieberbach :

Salaire du menuisier	936 mk	»
Salaire de l'ouvrière en jouets	465	92
Produit du travail à domicile (30 semaines seulement, pendant le fort de la saison)	150	»
Salaire pour nettoyages	30	»
Total des recettes :	1.581 mk	92

Le budget des dépenses peut être dressé ainsi :

Impôts	12 mk	»
Loyer	230	»
Nourriture	906	36
Vêtements et linge	100	»
Chaussures	100	»
Charbon	26	»
Bois	12	»
Éclairage	62	40
Livres d'école	15	»
Journal	8	40
Assurance communale contre la maladie	25	48
Assurance contre l'incendie	4	»
Cotisations aux organisations ouvrières	20	»
Acquisition d'objets nouveaux	35	»
Total des dépenses :	1.556 mk	64

La femme Bieberbach évalue comme suit ses dépenses hebdomadaires :

Pain (50 livres)	6 mk	50
Viande	4	35
Saucisses	1	00
Ingrédients pour la soupe, poivre, oignons	0	50
Légumes	0	50
Graisse	0	80
Farine (une livre)	0	24
	13 mk	89

Le logement des Bieberbach est meublé avec une simplicité extrême. La plus belle chambre contient une armoire, un petit canapé recouvert en tapisserie, une table et des chaises de bois blanc. Au-dessus d'une commode-toilette, une serviette blanche bien tendue évoque, en broderie de fil rouge, les adieux de Lohengrin à Elsa. Une chromolithographie montre le visage massif de Luther. Des calendriers donnés en prime par des magasins ou par des journaux achèvent la décoration murale. Dans la petite salle où les Bieberbach prennent leurs repas, s'élève un véritable échafaudage de cages de bois remplies d'oiseaux piailleurs. C'est le mari qui les élève avec soin. C'est lui aussi qui a bâti les cages. Il a rapporté des forêts de Thuringe ce goût vif des oiseaux commun aux hommes de sa race. Bieberbach fait d'ailleurs commerce de ses volatiles et réalise par là quelques petits bénéfices supplémentaires dont il a négligé de faire mention à son budget des recettes. Le menuisier nous accompagne dans la dernière chambre. Au fond se dresse une armoire, sur laquelle nous voyons quelque chose briller. Nous levons la tête. Bieberbach dirige vers l'objet mystérieux la lumière de la lampe. Une petite statue, dorée au bronze adhésif, apparaît. On dirait la divinité cachée qui veille sur le petit logement. « Qui est-ce? » dis-je. Il répond lentement : « C'est Lassalle. »

Quittons les Bieberbach pour faire connaissance avec Hugo Koch, premier ouvrier à la fabrique de M. Schwarzbauer, où il est chargé de la manipulation générale des machines à découper et à estamper, ainsi que du soin des pièces tranchantes et des matrices. Il est né en 1862 à Schœnebrunn, en Silésie. Bien qu'il

Report :	13 mk	89
Sel (une livre)	0	10
Lait (7 litres)	1	40
Café (une demi-livre)	0	50
Chicorée	0	12
Sucre (2 livres)	0	42
Bière (il est à noter que le mari n'en boit pas)	0	72
Pétrole (4 litres)	0	80
Alcool à brûler	0	40
Savon	0	28
Total :	18 mk	63

ne soit pas Franconien de naissance, on a intérêt à l'observer pour le comparer à ses camarades et pour profiter de ses réflexions sur le pays, où il s'est installé depuis plus de vingt ans. Il habite un faubourg écarté de Nuremberg, à Schweinau, près du cimetière de St-Leonhard et des Nouveaux Abattoirs. Il occupe la moitié de l'unique étage d'une petite maison appartenant à un menuisier. Le père de Koch était sellier. Lui-même fut d'abord chargé de travaux de dorure chez un ceinturier-passementier. Il fit ensuite son « tour d'Allemagne » et arriva à Nuremberg en 1881. Il fut embauché tour à tour dans une fabrique de lampes et dans une fabrique de jouets; en dernier lieu il entra chez M. Schawrzbauer. Sa femme Margarethe est née en 1869 à Kinding (Moyenne Franconie); c'était la fille d'un cantonnier. Le mariage date de 1897. Tous les parents sont morts antérieurement à 1890, excepté la mère de Koch, qui a vécu jusqu'en 1904 à Breslau, où elle travaillait comme blanchisseuse. Les Koch n'ont qu'un enfant, Emilie, qui a six ans. Mais l'ouvrier a en outre adopté la petite Betty, âgée de cinq ans et demi, l'un des neuf enfants de son beau-frère, garçon livreur, de qui la femme est morte en couches. La femme de Koch est elle-même gravement malade et nous la trouvons alitée. Avant son mariage elle avait été d'abord servante, puis ouvrière dans la fabrique de jouets Mayer, qui fait uniquement les petits « articles à 10 pfennigs ». Ses couches ont profondément altéré sa santé; elle a dû être délivrée artificiellement. Étant jeune fille, elle avait souffert de rhumatismes précoces. Durant ces derniers temps, des symptômes de phtisie se sont déclarés. Tandis que la pauvre femme, se soulevant grâce à l'appui d'un appareil de soutien en osier, nous écoute péniblement, Koch nous fait remarquer l'influence pertubartrice que cette maladie a exercée sur le budget de la famille.

Le salaire hebdomadaire de notre hôte est de 26 marks. Depuis deux ans, M. Schwarzbauer lui donne un tantième sur les bénéfices; ce tantième a été en moyenne de 70 marks. Koch touche en outre, à Noël, une gratification de 60 marks. A ces sommes s'ajoute en temps ordinaire le produit du travail à domicile accompli par la femme. Quand elle était debout, celle-ci

œuvrait tout le temps qu'elle n'en était pas empêchée; le soir, elle prolongeait la veillée jusqu'à 11 heures et minuit. Elle pouvait gagner ainsi 3 marks (3 fr. 70) par semaine; le produit moyen à l'heure de ce genre de travail est de 9 à 13 pfennigs (11 à 15 centimes)[1].

L'appartement de Koch comprend quatre petites pièces très claires. Le lit de la malade est installé dans la chambre principale, où l'on se tient continuellement pendant l'hiver afin de n'a-

1. Le budget des recettes de la famille Koch s'établit ainsi en temps ordinaire :

Salaire de Koch	1.352 mk
Tantième	70 »
Gratification	60 »
Produit du travail à domicile de la femme	156 »
Total des recettes :	1.638 mk

Passons maintenant au budget des dépenses :

Impôts	13 mk
Loyer	200 »
Nourriture et dépenses pour la bière	905 »
Vêtements et linge (il est à noter que le garçon livreur fournit le nécessaire à sa fille Betty)	80 »
Chaussures	45 »
Chauffage	90 »
Éclairage	40 »
Assurances contre les maladies (y compris l'assurance spéciale organisée par la Fédération des Travailleurs du Métal)	80 »
Cotisations aux organisations ouvrières	25 »
Achat de livres, publications diverses et journaux	15 »
Cotisation à l'Association pour l'instruction des ouvriers	14 »
Assurance contre l'incendie	3 »
Cotisation à l'association des pompiers volontaires	3 »
Total des dépenses :	1.513 mk

Les dépenses hebdomadaires du ménage se répartiraient à peu près comme il suit :

Pain blanc	1 mk 27
Pain noir	1 »
4 livres de viande à 0 mk 70, soit	2 80
Saucisses	1 80
Pommes de terre, riz et légumes	1 50
Une livre et demie de graisse	1 20
Lait	2 52
2 livres de sucre	0 60
Café et cacao	0 70
Argent pour la bière et le tabac	4 »
Total :	17 mk 39

voir point à faire du feu en plusieurs endroits. Elle est garnie de meubles de bois blanc et d'un coucou : quelques statues de plâtre et des chromolithographies l'ornementent. Un portrait de Grillenberger, l'ancien député socialiste de Nuremberg, avec la reproduction d'une de ses paroles de guerre, occupe la place d'honneur. Les autres pièces sont relativement nues; elles ne contiennent guère que des armoires et des chaises. Pourtant une grande chromolithographie, représentant l'empereur, s'offre aux regards. Dans la cuisine, nous apercevons à terre des paniers pleins de petites roues, de petits brancards et de petits plafonds de voitures : c'est du travail d'assemblage qu'avait préparé la pauvre femme et que la maladie a interrompu tout net.

Koch lit beaucoup pendant ses quelques moments de liberté. Il profite autant qu'il peut des livres qu'il trouve à la section établie dans le faubourg de Saint-Léonhard par l'Association pour l'instruction des ouvriers, groupement d'inspiration socialiste. L'ouvrier est particulièrement heureux de prendre la parole à son tour dans les réunions de la section où chaque membre est appelé à faire devant ses camarades une exposition orale sur un sujet d'économie politique ou de sciences naturelles. Une autre satisfaction idéale de Koch consiste à prendre soin d'un pied de lierre qu'il a planté dans une grande caisse et qu'il promène de fenêtre en fenêtre afin que les rayons du pâle soleil tombent sur les feuilles poussiéreuses de l'arbrisseau.

Devenu à moitié Franconien par suite de son mariage et de son adaptation au milieu social, Koch raisonne avec lucidité sur le genre d'esprit des populations industrielles du pays. « Comment l'idée d'un jouet nous vient? dit-il, mon Dieu! cela n'est pas commode à dire. On se promène comme cela sans songer à rien. On voit un paysan qui traîne une vache ou un marchand ambulant qui pousse une petite voiture. Et l'on entend une voix qui vous avertit : Il y a là quelque chose à faire! Le lendemain on va trouver le patron. Lui seul peut vous apprendre si l'idée est exploitable, si le coût de la fabrication laisserait place pour un bénéfice, et s'il n'y aurait pas peut-être à ajouter un détail pour que la clientèle morde. »

Une des nécessités vitales de l'industrie des jouets de métal et surtout des jouets à ressort est de lancer chaque année quelque chose de nouveau. L'invention périodique des nouveaux modèles est un des grands sujets de préoccupation des hommes de la branche. Les artisans et les ouvriers franconiens se signalent dans ce domaine par leurs trouvailles. Dans leurs ateliers minuscules, les petits maîtres sont visités chaque année par l'esprit créateur. Et dans les fabriques, les ouvriers, héritiers d'un tour d'intelligence qui a été imprimé à la race par un genre de travail séculaire, aident efficacement leurs chefs à découvrir et à imaginer.

L'inconvénient est que les différentes fabriques cherchent à se voler les unes aux autres leurs idées. Elles ne reculent même pas pour cela devant l'espionnage le plus audacieux. J'entendais citer le cas d'un contremaître, jouissant de la confiance absolue de son patron, et qui se rendait, le soir, auprès du chef de la maison rivale pour le mettre au courant des projets des jouets qu'il avait élaborés durant la journée. Souvent il advient ainsi, avant même que le dessin d'un article inédit ait été soumis au faiseur de matrices à estamper, qu'une maison concurrente ait pu jeter cet article sur le marché. Les brevets ne peuvent toujours défendre les nouveaux modèles; l'idée fondamentale de beaucoup de jouets est considérée comme application directe d'un principe scientifique et ne saurait être monopolisée; quant à la forme, elle n'est pas toujours essentielle, et il suffit, tout en conservant l'attitude, de changer le visage ou le costume, de transformer par exemple le pierrot en polichinelle ou le Chinois en nègre, pour introduire une grande différence apparente au sein de la plus grande ressemblance.

Hugo Koch raisonne volontiers sur cet état de petite guerre intestine. Il croit que les progrès de la fabrication mécanique arriveront peu à peu à concentrer la production et à empêcher ces déperditions de force. Dès maintenant il lui semble que les directeurs devraient s'entendre afin de protéger les modèles nouveaux. « Que ne crée-t-on, dit-il, un bureau des modèles, analogue aux bureaux de vente des grands cartels? Chacun

serait ainsi sûr de garder ce qu'il aurait trouvé et de pouvoir l'exploiter utilement. Plus de production exagérée d'un même jouet. Les ateliers se compléteraient les uns les autres au lieu de se gêner. » Et, à mesure que Koch parle ainsi, l'interlocuteur a la perception que, cette fois, c'est la pensée prussienne qui se réveille en l'ouvrier, avec le sens d'unité et d'organisation rigide.

Le contremaître de la fabrique Schwarzbauer, Léonhard Bleichner, est né à Linden (Moyenne Franconie) et est âgé de 33 ans. C'est un petit homme blond aux yeux bleu clair, à la physionomie mélancolique ; il s'exprime d'une voix faible et ne paraît pas d'une constitution bien robuste. Son père était cultivateur de houblon. Le contremaître a 4 frères et sœurs vivants : Andréas, ouvrier constructeur de moulins à Hæchstadt ; Louise, mariée à un cordonnier de Fürth ; Georg, « estampeur de métaux », à Linden, et Suzanne, mariée à un petit marchand de Nuremberg. Un autre frère, réparateur de moulins (mot à mot : « médecin de moulins » — (*Mühlenarzt* —, comme on dit ici) à Windheim, est décédé. La mère de Bleichner vit au pays natal, où elle exerce le métier de couturière. La compagne du contremaître, Thérèse, âgée de 32 ans, est née à Pleystein (Haut Palatinat). C'est une petite femme d'allure active, aux traits déjà vieillis par la maternité et le travail. Elle était enfant naturel. Ses parents sont morts. Elle avait une sœur, Anna, polisseuse, et un frère, Anton, « fondeur de métaux »[1], qui sont décédés tous les deux. Les Bleichner ont six enfants. Cinq jeunes garçons aux cheveux d'un blond pâle entourent la table et nous dévisagent curieusement de leurs yeux clairs. Leur âge varie entre onze ans et un an. Le dernier né, âgé de neuf mois, dort dans son berceau. La physionomie des enfants franconiens est en général sérieuse, mais agréable et sereine.

La petite pièce où nous sommes est éclairée par un jour parcimonieux, venant d'une cour étroite que bordent de hauts murs de brique. En s'interrompant de temps à autre pour boire

1. Ce nom désigne tantôt les faiseurs de jouets d'étain et de plomb, tantôt les faiseurs de « formes » ou matrices.

une gorgée d'un verre de lait, le contremaître nous expose sa carrière. Il n'a suivi d'autres cours que ceux d'une école de campagne, à Birnbaum. Il a toujours travaillé dans la branche du jouet. De 1886 à 1889 il fit son apprentissage dans une petite fabrique de trompettes d'enfants, à Burgfarrnbach. Il fut occupé ensuite dans une fabrique de toupies à musique de Zirndorf. Puis il vint à Fürth et fit de nouveau des trompettes. Il arriva enfin à Nuremberg, où il confectionna des trompettes encore ; après s'être fait embaucher quelque temps à l'usine de machines électriques Schuckert, il quitta la grande industrie pour revenir à sa branche ancienne du jouet et fut embauché chez M. Schwarzbauer. Il y fut simple ouvrier jusqu'en 1896. C'est à ce moment qu'il devint contremaître et se maria. Son salaire est de 35 marks par semaine; il touche en outre une allocation de loyer [1].

La différence entre les gains du contre-maître et ceux d'un simple ouvrier n'est pas considérable. Dans son budget des dépenses, elle se répercute surtout par une augmentation du loyer

1. Voici le budget des recettes de la famille Bleichner :

Salaire de 35 marks par semaine	1.820 mk.
Allocation de loyer de 7 marks par semaine	364 »
Participation aux bénéfices (moyenne)	150 »
Gratification de Noël	200 »
Produit du travail à domicile de la femme Bleichner (10 marks par semaine pendant 50 semaines)	500 »
Total des recettes :	3.034 mk.

En face, dressons le budget des dépenses :

Impositions	26 mk.
Loyer	450 »
Nourriture (à 23 marks par semaine)	1.196 »
Vêtements, chaussures et linge	600 »
Chauffage	70 »
Eclairage	30 »
Livres d'école	15 »
Journaux	15.50
Assurances	172 »
Excursions et divertissements	30 »
Acquisition d'objets nouveaux et divers	150 »
Gages d'une servante	150 »
Total des dépenses :	2.904 mk. 50

et par la rétribution d'une servante : mais, en dépit de la présence de celle-ci et de l'existence de six enfants, les dépenses effectuées pour la nourriture sont des plus minimes.

La femme du contremaître prend du travail à domicile comme les femmes des simples ouvriers. Elle se fait aider dans cette besogne par la servante. Nous avons eu l'occasion de voir la femme de Bleichner pendant qu'elle était occupée à monter ainsi des jouets. Elle construisait la caisse des petites voitures, y fixait les roues, y adaptait les brancards. Armée d'un petit marteau, elle frappait sur une minuscule enclume, rabattant les languettes de métal après les avoir insérées dans les boutonnières. Une brouette était remisée dans un coin de la pièce. « Quand j'aurai fini, nous disait Mme Bleichner, je placerai mon grand panier sur la brouette et je porterai toutes ces petites voitures à une autre ouvrière qui est chargée d'y atteler des chèvres. A son tour celle ci-les portera à une troisième qui plantera le cocher sur son siège. C'est seulement alors que les voitures retourneront chez M. Schwarzbauer. » La division du travail existe jusque dans l'assemblage. Le montage des petites voitures rapporte à Thérèse Bleichner 12 pfennigs par douzaine et elle peut arriver, en travaillant avec sa servante, à en monter une douzaine et demie par heure.

Si nous quittons la petite pièce nue où les Bleichner se tiennent pendant l'hiver afin de ne faire du feu qu'en un seul endroit, nous voyons que les chambres ne contiennent guère autre chose que les lits et les lavabos. Mais le petit salon offre un peu plus de recherche. On y trouve un canapé et quelques sièges rembourrés. Les portraits encadrés du contremaître et de sa femme décorent la muraille. Une grande glace et des chromos leur font vis-à-vis. Différents oiseaux empaillés sont placés sur des étagères; Bleichner en a tué quelques-uns lui-même.

Le contremaître ne semble mettre d'amour-propre que dans les dimensions de son logement : en insistant sur ce point, il a l'air d'ailleurs de vouloir surtout justifier l'indemnité de loyer que le patron lui accorde. A part cela, il semble préoccupé,

en exposant son budget, de bien établir qu'il vit comme un ouvrier et qu'il évite les dépenses de luxe. Et il ne veut pas insinuer par là que les moyens lui en sont complètement refusés ; son idée paraît être que les recherches dans la vie matérielle sont une chose répréhensible et il a souci de montrer qu'on ne l'en peut incriminer.

Bleichner ne manifeste pas de penchant à formuler, comme Hugo Koch, des idées générales. Il ne quitte pas volontiers le terrain des réalités visibles et tangibles. Par cette répugnance à l'abstraction, il se révèle profondément Franconien.

Le contremaître se rend compte des conditions difficiles qui sont faites à l'industrie du jouet. Nous lui demandons quels plans d'avenir il forme pour son fils aîné. Bleichner hésite un peu à répondre, comme s'il allait formuler un vœu trop ambitieux. Puis il nous confie que son désir serait de voir Adolf devenir garçon de café (*Kellner*). Ce dessein trahit assez bien certaines dispositions de l'esprit du pays. Bleichner, ouvrier pourtant méritant et courageux, est effrayé par les exigences de l'industrie moderne. Au lieu de rêver pour son fils le salut par l'action et l'esprit d'entreprise, il songe à lui chercher un refuge dans quelque situation subordonnée.

Bleichner nous accompagne un jour jusqu'à une petite masure adossée aux bâtiments du « Turnverein » (Société de gymnastique). « Vous allez trouver là une ouvrière à domicile, » nous dit-il. Nous ne pensions pas que cette cabane en contînt. Il y a, dans la campagne, de vieux arbres dont l'écorce, en quelque endroit qu'on la soulève, laisse brusquement apparaître un vie ténébreuse d'insectes en travail. De même les maisons de Nuremberg, quand on y pénètre, révèlent tout à coup une activité insoupçonnée de petits faiseurs de jouets, qui vivent là calfeutrés dans leurs ateliers domestiques. Nous montons un escalier noir. Voici devant nous Babette Danzer. Elle était mariée au frère de la femme de Bleichner, qui est mort le 29 décembre dernier. Elle est âgée de vingt-neuf ans et est née à Pettendorf (Haut Palatinat). C'est une grande femme à la mine courageuse et au regard droit. Anton Danzer, le mari, frère de

Mme Bleichner, était né comme sa sœur à Pleystein (Haut Palatinat) et, comme elle, enfant naturel. Une maladie de poitrine, consécutive à un refoidissement, l'a emporté à l'âge de vingt-huit ans et demi, après quatre ans de mariage. Il avait commencé par faire des matrices pour les jouets, puis avait travaillé comme « estampeur » ; il avait été occupé comme tel dans la maison Hess, puis dans la maison Schwarzbauer. Du mariage sont nés deux enfants : Anton, âgé de trois ans, et Thérèse, âgée de deux ans. Anton Danzer gagnait 16 marks par semaine, soit par an 832 marks. Le soir, lui et sa femme se consacraient jusqu'à une heure avancée à des travaux d'assemblage de jouets ; en se donnant beaucoup de mal, ils arrivaient à gagner un supplément de 14 marks par semaine, soit par an environ 700 marks. Les recettes équilibraient à peu près les dépenses. La mort du chef de famille a jeté la femme dans une situation terrible. Les premiers soucis ont pu être surmontés ; Danzer était inscrit à une « caisse d'enterrement », qui a payé les frais de son convoi. Ensuite la société d'assurances sur la vie « Arminia », de Munich, à qui Danzer versait 3 mk. 40 par trimestre, a payé à la veuve, une fois pour toutes, 290 marks. Enfin la caisse d'assurances contre les accidents de la Fédération des Travailleurs du Métal, dont les services n'avaient pas eu l'occasion d'être utilisés, a remis à la veuve, conformément au règlement, la moitié des sommes perçues, soit 72 marks. Mais la position de Babette va devenir maintenant des plus critiques. Le travail à domicile va désormais constituer son seul moyen d'existence. Sur le petit canapé, nous voyons un amoncellement de moitiés symétriques de pantins en fer-blanc, dont l'ouvrière a entrepris l'assemblage. Ces figurines, une fois montées, ne seront encore elles-mêmes que des parties de jouets, car Hugo Koch nous a montré le même pantin installé sur un char. Tandis que la pauvre femme explique sa détresse et nous rend sensible, en quelques paroles précises, l'étreinte des circonstances qui l'accablent, il y a quelque chose de poignant à considérer, sur la laine fanée du divan, la grimace cent fois répétée du polichinelle, qui seul éveille pour l'infortunée l'idée de ressources possibles

Pour rendre visite à l'ouvrier Rammig, autre collaborateur de M. Schwarzbauer, il faut se rendre à Zirndorf. Le gros bourg de Zirndorf, qui compte 4.000 habitants, est digne d'un intérêt spécial. Il est situé dans les environs immédiats de Fürth, au milieu d'un plateau stérile. Sur cette terre ingrate, vit une population qui, depuis des siècles, cherche sa subsistance dans la petite industrie. Tous ces gens sont très pauvres et travaillent sans répit pour gagner des salaires infimes. Presque tous sont occupés à fabriquer des jouets ou de petits miroirs. Les hochets sont un des jouets caractéristiques de Zirndorf [1]. On y fait aussi beaucoup de crécelles.

Un chemin de fer secondaire conduit de Fürth à Zirndorf. Il traverse un morne paysage, où tout semble attester l'indifférence et même l'hostilité de la nature. Rien de plus tristement monotone que cette plaine montante de sables arides, battue en hiver par le vent âpre. Zirndorf lui-même accentue encore cette impression navrante par ses ruelles défoncées, que bordent de pauvres masures sans grâce. A la continuité du labeur et à la maigreur du profit, s'ajoute, pour les minuscules artisans abrités là, l'obsession du même geste exécuté sans fin en vue de façonner le même bibelot : bibelot qui, divertissant pour ceux qui lui demandent la joie d'une heure, devient tragique à la longue pour ceux qui le confectionnent pendant des années !

En suivant une ruelle moins praticable encore que les autres, nous arrivons à la demeure de Rammig. Il habite l'étage unique d'une petite maison appartenant au boulanger qui en occupe le rez-de-chaussée. Johann Rammig est né en 1877 à Linden, en Moyenne Franconie. Son père y était marchand de volailles. Les parents de l'ouvrier n'existent plus. Il a fait son apprentissage à Dachsbach comme ferblantier. Il a d'abord travaillé dans la région comme ferblantier-couvreur chez des entrepreneurs de bâtiment à Uehlefd, puis à Erlangen. Il a huit frères et

1. Plusieurs catégories d'artisans concourent à la confection des hochets à Zirndorf. De petits tourneurs exécutent les manches en bois, os ou ivoire. Des « estampeurs », artisans ou ouvriers à domicile, établissent la partie principale en tôle de zinc. Les grelots sont fabriqués à part. Warmensteinach envoie ses perles de verre.

sœurs : 1° Margarethe, ouvrière à Linden ; 2° Gottfried, cultivateur à Treishœchstadt ; 3° Élisabeth Hoffmann, mariée à un cordonnier de Höfen ; 4° Margarethe Schwarz (la 2e Margarethe), ouvrière à Zirndorf ; 5° Margarethe Detzel (la 3e Margarethe), mariée à un maçon de Wilhelmsbach ; 6° Anna Denzler, mariée à un journalier de Rauschenberg ; 7° Kuni Pflaum, mariée à un « estampeur de métaux » de Zirndorf, et 8° Veit (ce dernier décédé). La femme de Rammig, Sabina Scheumann, est née en 1875 à Zirndorf même. Elle était d'abord mariée avec Veit Rammig, mort il y a six ans d'une maladie des poumons. Johann Rammig épousa, l'année suivante, sa belle-sœur, qui avait deux enfants : Margarethe, âgée aujourd'hui de douze ans, et Babette, âgée de huit ans. Du second mariage est né un fils, Peter, âgé de quatre ans [1].

Johann Rammig est chargé, chez M. Schwarzbauer, de fixer les ressorts des jouets. De taille moyenne, blond, notre Franconien a des yeux bleus noyés de tristesse et de rêve ; il paraît de santé chancelante et s'exprime d'une voix faible sur un ton très doux. La mine songeuse de son fils Peter fait aussi contraste avec l'animation des deux sœurs aînées, filles du frère décédé.

Le salaire de Rammig est de 24 marks par semaine ; à Noël, il touche une gratification de 20 marks. En exécutant des travaux à domicile, la femme gagne 10 marks par semaine, soit par an 520 marks. Sabina Rammig ne se borne pas à réunir les parties de jouets en insérant les languettes de métal dans les œillets : elle opère aussi le soudage de certaines parties délicates. Le total du budget des recettes de la famille est de 1.788 marks.

Les dépenses pour l'entretien sont de 26 marks par semaine, soit par an 1.352 marks, et le loyer payé au boulanger de Zirndorf, propriétaire de la maison, est de 140 marks. Bien que Rammig soit tous les jours occupé à la fabrique de Nuremberg, il continue d'habiter Zirndorf, où il a travaillé autrefois et où sa femme est née ; des raisons d'hygiène l'ont sans doute déterminé à s'arranger ainsi.

1. Sabina a deux frères : Bernhard Scheumann, ouvrier ferblantier, et Peter, ouvrier menuisier.

La joie de Rammig, à ses moments libres, c'est le tir. Son regard, ordinairement vague et voilé, prend une fixité et un éclat inattendus quand il parle de son plaisir favori. Il est un tireur émérite. Un cadre vitré contient les nombreux rubans qu'il a gagnés dans les concours, et un tiroir de buffet est plein des blagues à tabac et porte-monnaie d'honneur qui lui ont été décernés. Le tir est très en faveur parmi les Franconiens et paraît l'avoir été autrefois encore davantage. Les hommes du peuple et les petits bourgeois montrent à le cultiver un certain désintéressement, car la pratique de la chasse[1] n'est guère à leur portée[2]. Il peut arriver pourtant que le paysan ou l'ouvrier de campagne soient conviés à chasser par leur maître; c'est quand une adresse éminente les peut rendre utiles. Tel est le cas de Rammig, qui paraît connaître cette faveur grâce aux services rendus à M. Zimmermann, directeur d'une fabrique de miroirs installée à Zirndorf. Rammig nous met dans les mains avec fierté les trois fusils qu'il possède. L'ouvrier fait parfois le voyage de Dresde ou de Leipzig pour prendre part à des concours de tir (les chemins de fer accordant en pareil cas de grandes réductions). Rammig s'est occupé d'élever des chiens de chasse. Il lui est arrivé d'en troquer un contre un « orchestrion », grande boîte à musique ayant figuré naguère dans une de ces « salles d'automates » si répandues en Allemagne. La boîte ne fonctionne plus, mais le Franconien, avec une joie candide, en a fait le principal ornement de sa demeure; sur le côté de l'appareil, l'on voit toujours la fente avec l'inscription : « Introduire ici la pièce de 10 pfennigs ». Des photographies collectives, où l'on peut contempler Rammig entouré de ses collègues des sociétés de tir, contribuent à la décoration murale.

1. Il y aurait intérêt à écrire une Histoire de la Chasse au point de vue social, et à montrer comment, dans les différents milieux économiques et sociaux, elle a été tour à tour un moyen d'existence, une épreuve de la force et de l'adresse, un plaisir noble et une sorte d'art réservé à certaines classes sociales, et enfin une sorte de rite où les descendants de ces classes exécutent symboliquement le simulacre d'anciennes actions violentes et dominatrices.

2. Le territoire, en Bavière et dans une grande partie de l'Allemagne, est divisé en grandes circonscriptions de chasse (*Jagdreviere*), qui sont louées fort cher; le petit propriétaire voit sa propriété englobée dans une de ces vastes divisions.

Rammig a encore un faible pour les cactus, dont les formes biscornues paraissent le ravir, et il en possède une petite collection.

Dans la chambre à coucher, de jolies couvertures brodées, représentant des scènes d'histoire, couvrent les lits ; c'est encore une récompense obtenue dans les concours. A la muraille sont accrochés un certain nombre de miroirs encadrés de bois. Ce produit de l'industrie du pays tient toujours une grande place dans les petits intérieurs. La proximité de la fabrique et aussi la faveur de M. Zimmermann expliquent que cette place soit ici particulièrement étendue.

Une petite pièce latérale contient un lit pour la grand'mère de Sabina Rammig, qui habite avec le ménage.

Dans une dernière salle, nous voyons, placé sur une table, le petit fourneau à souder, où brûle un feu ardent. C'est l'atelier de Sabina, grande femme à l'air vigoureux et à la mine alerte. Des paires de bottines sèchent d'un côté à la chaleur du foyer. De l'autre, le jeune chien de chasse, qui a grimpé sur la table où repose le fourneau, s'est allongé et endormi.

Un dimanche, nous trouvons Rammig en compagnie de plusieurs camarades. Ils se dirigent vers le cabaret. Nous y entrons à leur suite. Le « Wirt » apporte avec respect à Rammig une chope de forme spéciale ; sur le couvercle d'étain, se dressent deux petites défenses de chevreuil : c'est le signe de l'hommage dû au meilleur tireur. L'ouvrier a tôt fait de boire la bière écumante. Et déjà le « Wirt » s'empresse de remplir à nouveau la chope symbolique. Rammig a revêtu aujourd'hui un beau costume tout neuf de drap vert à la tyrolienne ; les larges boutons sont taillés eux aussi dans des défenses de chevreuil. Ces costumes tyroliens sont très affectionnés en Franconie ; neufs et de belle qualité, ils constituent dans le peuple un habit de luxe ; déjà portés, ou de confection plus grossière, ils sont utilisés par toute la population pour les longues excursions dans la Suisse franconienne[1], auxquelles tout le monde pendant la belle

1. Régions de Hersbruck, d'Ebermannstadt et de Pegnitz, remarquables par leurs hautes collines escarpées et leurs émergences de rochers aux silhouettes originales.

saison s'adonne avec ardeur [1]. Le tissu particulier des vêtements tyroliens sorte de droguet imperméable appelé « Loden » en fait un excellent moyen de défense contre les intempéries; ils sont très avantageux pour la chasse et les longues courses.

Le contremaître Bleichner, qui a des parents à Zirndorf, entre à son tour dans le cabaret. Lui seul ne fait pas honneur à la bière. Pour ménager son estomac délicat, il fête la solennité du dimanche en commandant un « shorle morle » [2]. Bientôt une partie de cartes générale s'engage. Les Franconiens se livrent aux joies de ce jeu de la « tête de mouton », que l'un d'entre eux nous a signalé déjà comme son passe-temps de prédilection. Les cartes allemandes, avec leurs vives enluminures représentant des cloches, des cœurs, des trèfles et des glands, sont abattues violemment sur la table graisseuse. Les autres consommateurs se rapprochent pour observer les chances. Aux yeux étincelants des partenaires, aux regards curieux des spectateurs, on devine combien les émotions du jeu de cartes sont agréables à ces populations. Et la passion de la bière éclate aussi dans les signes rapides qui invitent la verseuse (*Kellnerin*) à emporter les chopes vides pour les rapporter pleines. On boit à petites gorgées, mais régulièrement et sans suspension. L'amour de la bière, des jeux d'adresse, des jeux de cartes et du jeu de quilles [3], voilà les passions simples qui exaltent ces hommes pendant les

1. Les caravanes des grands marchands nurembergeois visitaient le Tyrol en se rendant en Italie. Les conditions du lieu avaient fait de bonne heure aux Tyroliens une obligation de chercher des ressources dans la petite industrie (taille des menus objets et jouets en bois, etc.). Les grands marchands de Nuremberg leur achetaient ces articles. Indépendamment des ressemblances déterminées par la similitude des conditions du lieu et du travail, il y a eu des répercussions du Tyrol sur la Franconie et de la Franconie sur le Tyrol. Les costumes, chants et danses tyroliens, demeurent aujourd'hui très populaires en Franconie.

2. Mélange de vin et d'eau de seltz. Bertier, occupant le palais épiscopal de Wurzbourg, aurait réuni autour de lui, dit-on, une nombreuse cour féminine; et levant son verre plein de cette boisson, qu'il appréciait, il se serait écrié : « Tout pour l'amour! ». « Shorle morle » ne serait que la déformation de ces mots par des bouches allemandes.

3. Les jeux de quilles sont un des plus anciens jouets de bois. Ils sont restés très en faveur parmi les Franconiens. La moindre taverne possède une salle de jeu de quilles; ces salles sont dallées avec les pierres de qualité inférieure provenant des célèbres carrières franconiennes de pierres lithographiques à Solnhofen.

heures de loisir arrachées au labeur patient et méticuleux.

Rammig voulut nous conduire chez quelques parents et amis. Il nous mena notamment chez son beau-père, Peter Scheumann. On accède au logement de celui-ci par un frêle escalier ou plutôt par une sorte d'échelle. La demeure se compose de trois petites pièces misérables. Peter Scheuman, grand, vigoureux encore, la face dure, nous considéra longtemps avec une profonde méfiance avant de se décider à ouvrir la bouche. Né en 1849 à Gossmannsdorf (Basse Franconie), il est ouvrier ferblantier à Zirndorf, dans la fabrique de miroirs de M. Zimmermann. Sa mère, comme nous l'avons vu, habite chez Rammig. Peter Scheumann gagne seulement 13 mk 72 par semaine, soit 713 mk 44 par an. Le développement de cette fabrique Zimmermann, où il est occupé, a marqué pour l'industrie des petits miroirs de Zirndorf, jusque-là éparpillée à l'infini dans les petits ateliers familiaux, une sorte de pas timide dans le sens de la concentration. Cette maison n'a point d'ailleurs, en ce qui la concerne, supprimé le travail à domicile; elle se l'est subordonné et en a fait une de ses annexes. C'est ainsi que la femme de Peter Scheumann est chargée de mettre de petits anneaux aux miroirs pour servir à les accrocher. Le travail est payé seulement 3 pfennigs (un peu moins de 4 centimes) la grosse.

Margarethe Scheumann nous fait observer que son genre de besogne n'est qu'une des nombreuses variétés du travail exécuté en dehors de la fabrique. Plusieurs femmes de sa connaissance enroulent de petits cadres de fer-blanc autour de miroirs circulaires. Et non seulement la fabrique de Zimmermann fait travailler ainsi les ouvriers et ouvrières à domicile de Zirndorf. Mais encore elle met en œuvre les produits du labeur des artisans de Nuremberg et de Haute Franconie. Margarethe Scheumann nous montre comme exemple un « casse-tête » fabriqué chez Zimmermann : « Les dents du Nègre », et qui est destiné à servir d'article-réclame ou de prime pour les grands magasins : c'est une petite boîte ronde, hermétiquement fermée par un couvercle de verre; au fond, est collée une image représentant un nègre; dans la bouche du nègre, sont ménagées de petites cavi-

tés, et de petites perles de verre, figurant les dents, jouent librement dans la boîte. Il s'agit pour les gens adroits de faire rentrer les dents dans leurs alvéoles. Derrière la boîte, se trouve enfin un petit miroir. Ce jouet, qui ne sera même pas vendu, mais donné au public, a nécessité le concours de bien des mains différentes : avant d'arriver chez Zimmermann, le verre est sorti des fours du Haut Palatinat ou de Haute Franconie, puis a passé par les petits ateliers de polissage, de découpage et d'étamage ; les perles de verre ont été fournies par les petits souffleurs de Warmensteinach [1] ; l'image du nègre a été exécutée par un petit chromolithographe nurembergeois ; les cadres de fer-blanc sont enfin confectionnés par les petites ouvrières à domicile de Zirndorf.

A travers les rues boueuses de Zirndorf, Rammig nous entraîne chez un de ses beaux-frères, Wolfgang Schwarz. Celui-ci, homme brun de haute taille, à la physionomie soupçonneuse, nous attend sur le seuil de la masure. Sans retirer la pipe de la bouche, il nous introduit dans le petit rez-de-chaussée qui forme à lui seul tout le bâtiment. Dès l'entrée, on s'aperçoit que le ménage est tenu avec une grande négligence. Après avoir été valet de ferme, Schwarz est aujourd'hui tailleur de pierres. Son salaire est de 19 marks par semaine, soit par an 988 marks. La femme va travailler quelques heures par jour chez un patron minuscule, qui n'est lui-même qu'un ouvrier à domicile. Cet artisan, nommé Raettel, exécute en effet de petits cadres en fer-blanc pour le compte d'un fabricant de miroirs appelé Reiter. Margarethe Schwarz est payée par Raettel sur le pied de 12 pfennigs l'heure. Elle confectionne en outre à domicile, pour le compte de la fabrique Schwarzbauer, de petits grelots qui lui sont payés un pfennig la douzaine.

Rammig fit encore défiler devant nous nombre de ces petits ouvriers dolents [2]. Des intérieurs identiques se succédèrent à

1. La visite à Peter Scheumann nous a ainsi ramenés à ces petites industries des miroirs et des perles de verre que nous avons étudiées au début de ce chapitre.

2. Les artisans franconiens du Moyen Age, qui, sous la tutelle économique du Patriciat, créèrent tant de petites industries ingénieuses et souvent plaisantes, étaient

nos yeux : c'étaient les mêmes petites chambres monotones, avec leur mobilier de bois blanc, leur canapé rembourré de crin végétal, leurs miroirs encadrés de bois et leurs photographies collectives. Parfois un portrait du Roi de Bavière, Louis II, apparaissait[1]. Souvent aussi se montrait la face carrée et massive de Luther[2]. Plus rarement qu'à Nuremberg, osait se faire voir l'image de l'ancien député socialiste Grillenberger, avec sa face barbue à l'expression énergique. Et c'étaient les mêmes aveux de salaires infimes, les mêmes descriptions de travaux ininterrompus se prolongeant, à la clarté d'une pauvre lampe, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

V. — LES GRANDES FABRIQUES DE JOUETS DE FER-BLANC ET DE JOUETS OPTIQUES.

En s'élevant au-dessus des moyennes fabriques de jouets de fer-blanc, l'on arrive jusqu'aux grands établissements (Bing, Carette,

renommés pour leur verve inventive et en même temps pour leur esprit facétieux (le mot de « Witz » désignait ces deux qualités en les fondant en une unité indivisible). Les artisans d'aujourd'hui continuent de révéler dans leurs ateliers les curieux talents originaux d'autrefois, mais ils ont perdu au moins en partie la gaîté sincère. Sont-ce les effroyables ravages de la guerre de Trente ans qui ont modifié l'humeur de la population? Ou n'est-ce pas plutôt l'état arriéré et retardataire de l'organisation du travail, qui, en mettant obstacle à la prospérité individuelle, est une cause permanente de dépression physique et morale?

1. La popularité du roi Louis II, qui s'est développée surtout après sa mort tragique, ne s'est pas localisée à la Bavière proprement dite ou Bavière du sud, mais a gagné aussi la Franconie. Le côté « imagerie » dans la légende du Roi a particulièrement séduit les Franconiens. Les chromolithographes le représentent tantôt fixant d'un regard d'aigle l'escarpement de Neuschwanstein, tantôt, Lohengrin royal, voguant sur un lac bleu dans une nacelle traînée par un cygne.

2. On sait que la Franconie a formé, avec la Thuringe qui l'avoisine au nord, le théâtre des principaux événements de la Réforme. Les Patriciens de Nuremberg furent préparés à la Réforme par l'humanisme, auquel leurs rapports réguliers avec l'Italie les avaient fait accéder de bonne heure. Les pauvres populations de la Franconie et de la Thuringe furent soulevées par l'indignation contre le luxe de Rome et la vente des indulgences. Luther était lui-même le fils d'un pauvre mineur des mines de cuivre d'Eisleben, dans le Harz, au nord de la Thuringe.

Parmi les artisans de Nuremberg, le mouvement réformiste prit un caractère satirique en rapport avec le genre d'esprit du terroir. Le « Witz » s'exerça sans pitié aux dépens des moines. Hans Sachs, le cordonnier-poète de Nuremberg, fut le poète satirique de la Réforme.

Schönner. Pour la fabrication des jouets communs, l'outillage ne diffère pas sensiblement, au moins dans son principe, de celui des fabriques moyennes et petites; les machines sont seulement plus nombreuses et les moteurs plus puissants. En même temps que les jouets mécaniques de fer-blanc, les grandes maisons font aussi les jouets optiques, qui comprennent le plus souvent, outre la partie en verre, une autre partie en fer-blanc. Les grandes fabriques de jouets de fer-blanc, qui font, outre le jouet commun, des jouets mécaniques très compliqués, exécutent aussi des articles d'optique sérieux; cette union de la mécanique et de l'optique n'a rien de surprenant, puisque les articles d'optique comportent une armature délicate et compliquée [1].

D'autre part, certains grands établissements (Bing) fabriquent, en même temps que le jouet de fer-blanc, tous les articles de ménage en fer-blanc ou en tôle émaillée [2].

Les grandes fabriques de jouets et ustensiles de ménage achètent divers articles à certains artisans et ouvriers à domicile. Elles font également exécuter par ceux-ci diverses opérations fragmentaires. Cette plongée des racines de la grande industrie du jouet dans la petite est encore plus profonde qu'on ne le croirait communément, car plusieurs moyennes fabriques comme celle de M. Schwarzbauer cèdent une partie de leur production

1. Pour faire les verres de lanternes magiques, les fabricants de jouets d'optique achètent leurs produits aux nombreuses fabriques de décalcomanies. A ce propos, nous signalerons ici, sans pouvoir malheureusement insister, le développement considérable de l'industrie de la *lithographie* et de la *chromolithographie* à Nuremberg (où elle est pratiquée dans quelques grands, mais aussi dans une foule de petits ateliers). Et surtout nous appellerons l'attention sur ce fait très important que les seules *grandes carrières de pierres lithographiques* existant dans le monde ont été découvertes et sont exploitées à Solnhofen, en Moyenne Franconie. C'est à Munich que, au XVIIIe siècle, l'acteur et auteur bohémien Sennefelder inventa la lithographie, en traitant une pierre analogue à celles de Solnhofen ; il avait fait ses premières expériences de gravure sur un vieux plat d'étain !... La chromolithographie a apporté tout de suite un admirable complément aux industries du jouet en Franconie. Reposant en partie sur l'habileté de la main et le sens artistique, elle a en même temps renforcé le type franconien.

2. On a vu que l'industrie des articles de ménage est très ancienne en Franconie et qu'on fit des ustensiles de ménage en bois et en étain avant de convertir ces matières en figurines.

aux grands établissements, et ceux-ci se trouvent ainsi, par un canal d'absorption compliqué, aspirer le travail des ouvriers en chambre.

Nous ne parlerons pas ici de ceux des ouvriers des grandes fabriques de jouets qui se trouvent complètement dégagés du type de l'ouvrier à domicile. Ils se rapprochent de plus en plus du type des autres ouvriers de la grande industrie, dont il sera question à la fin de notre étude.

II

L'EXPORTATION DES JOUETS ET LE GRAND COMMERCE

I. — SUBORDINATION COMMUNE DES OUVRIERS A DOMICILE, DES ARTISANS ET DES FABRICANTS SECONDAIRES AUX GRANDS ENTREPRENEURS COMMERCIAUX EN FRANCONIE. COMMENT CETTE SUBORDINATION S'EXPLIQUE PAR LE CARACTÈRE QU'A IMPRIMÉ AUX POPULATIONS L'ANCIENNE CIVILISATION DE L'ÉTAIN.

Domination des grands commerçants sur les ouvriers a domicile, les artisans et les fabricants secondaires. — Les précédentes analyses n'ont permis d'entrevoir qu'à demi l'importance de la part des ouvriers en chambre dans la production du jouet franconien. En réalité, ce ne sont pas seulement les femmes, les veuves et les enfants, — proie habituelle de l'industrie à domicile dans beaucoup de pays — qui s'y livrent ; ce sont très souvent des hommes valides besognant au milieu de leur famille et en collaboration avec elle. Et ce système de production s'étend en Franconie à d'autres industries encore que celles du jouet. Les ateliers de lithographie font travailler en sous-main une foule de petits lithographes en chambre. Les fabriques de cartonnages et d'almanachs ont un effectif de collaborateurs invisibles qui, munis d'une paire de ciseaux et d'un pot de colle, œuvrent dans des logis ténébreux. Non seulement les fabriques de crayons confient aux « ouvriers à domicile » ou *Heimarbeiter*, des travaux de polissage et d'empaquetage, mais

encore elles font exécuter au dehors par des ouvriers spéciaux les porte-plumes et articles de bureau[1]. Les fabriques de compas ont en ville de petits collaborateurs qui font notamment les tire-lignes[2]. Les fabriques de veilleuses ne s'occupent à leur siège principal que de la confection des mèches et donnent le reste du travail aux ouvriers en chambre[3].

Allons plus avant. Si l'on examine d'une façon plus rigoureuse que nous n'avons pu le faire jusqu'à présent la condition économique des artisans du jouet et autres artisans similaires, l'on arrive forcément à cette conclusion que, entre eux et les ouvriers à domicile proprement dits, il n'y a véritablement qu'une simple différence de degré.

Ces artisans appartiennent en effet à la catégorie des « patrons indigents et incapables » que M. Paul de Rousiers a analysée et caractérisée dans un chapitre bien connu de « *La Question Ouvrière en Angleterre* ». Nos petits patrons franconiens sont éminemment : 1° des patrons indigents, parce que fils d'un pays pauvre, où la classe ouvrière a toujours rencontré de grandes difficultés à s'enrichir et à s'élever; — 2° des patrons incapables (le mot étant ici un terme d'analyse et non de

1. L'industrie des crayons est ancienne à Nuremberg. Elle se rattache directement aux anciennes industries du bois taillé et tourné et à celles des métaux (étain et plomb) fondus, puisque le crayon n'était d'abord qu'une tige de plomb — ou d'un alliage de plomb et d'étain — protégée par une armature de bois; encore aujourd'hui, où le graphite a évincé le plomb et l'alliage de plomb et d'étain, le crayon se nomme en Allemagne « Bleistift » ou « tige de plomb ». L'industrie crayonnière n'a cessé de se développer à Nuremberg, qui est devenue son siège d'élection. Longtemps pratiquée par des artisans, elle s'est aujourd'hui élevée au stade de la grande fabrication mécanique dans les usines célèbres de A. W. Faber et Johann Faber. Mais beaucoup de petits fabricants continuent de produire à l'entour.

2. Ancienne aussi est l'industrie nurembergeoise des compas et instruments de précision, qui attirait dans la ville des savants comme Régiomontanus. Cette industrie se rattache directement aux anciennes industries du cuivre fondu. Elle s'est développée sans arrêt jusqu'à nos jours. Elle s'est haussée au rang de grande industrie mécanique dans l'usine de Georg Schönner. Mais de nombreux petits fabricants gravitent dans l'orbite des plus grands.

3. Parmi les travaux confiés aux ouvriers à domicile de Nuremberg et de Fürth, on peut citer : dans l'industrie des pinceaux : le triage des poils; — dans la cordonnerie : la confection des chaussures de feutre; — dans l'industrie textile : le bobinage; — dans la passementerie métallique : la broderie des étoiles dorées et la confection des franges d'or; — dans l'industrie des papiers métalliques (dont il a été parlé dans la 1re partie), le collage des feuilles de métal sur les feuilles de papier, etc., etc.

blâme), parce que l'écoulement des produits, qui s'effectue ordinairement au loin et dans des conditions difficiles, exige à la fois des relations étendues, des capitaux importants et des facultés intellectuelles peu communes. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, en fait, ces artisans franconiens soient réduits à une sorte de servage par de grands entrepreneurs commerciaux plus riches et plus capables qu'eux. Tout en ayant l'air de se distinguer des ouvriers à domicile, les petits patrons n'ont en réalité qu'une indépendance nominale et illusoire. Et ils sont soumis par les entrepreneurs à l'action tour à tour atténuée ou violente de ce *sweating system* que M. Paul de Rousiers a si bien montré pesant, comme une sorte de fatalité sociale, sur tous les patrons indigents et incapables.

Dans ce régime, le grand commerçant intermédiaire, qui devient le dominateur de la production, se revêt facilement du double caractère de patron commercial et de patron industriel. Il intervient peu à peu en maître dans la fabrication, afin de l'approprier de plus en plus à ses intérêts et de la conformer à ses desseins. Bientôt même il ouvre une pseudo-fabrique, où les articles, produits au dehors, sont simplement centralisés.

Les propriétaires des fabriques de taille moyenne font extérieurement l'effet, à Nuremberg, de représenter du moins, en face du grand commerçant, un élément d'indépendance. Il n'en est rien. Eux non plus n'ont ni les relations, ni les capitaux, ni même les capacités qui permettent d'entreprendre comme il convient l'exportation de la bimbeloterie. Ils vendent, eux aussi, tout ou partie de leurs produits au grand commerçant intermédiaire. Parfois même ils sont ses commandités ou ses hommes de paille. Alors il est, sans en avoir l'air, le vrai chef de leur fabrique. Et, si eux-mêmes occupent des artisans en sous-main, ces prétendus fabricants deviennent comme des organes de transmission, par qui la force directrice du grand exportateur propage son action jusqu'aux couches de production élémentaires.

A quelque étage et sur quelque échelle qu'il soit pratiqué, et soit par des fabricants occupant des ouvriers à domicile, soit par des entrepreneurs commerciaux s'assujettissant des arti-

sans, le régime de production dans lequel le patron n'abrite pas la totalité de ses salariés pendant le travail assure audit patron des avantages considérables. Il supprime une grande partie des « frais généraux ». Il permet d'éluder les lois relatives au repos hebdomadaire, à la limitation des heures de travail, à l'emploi des femmes et des enfants. Il retarde l'entente des salariés et l'explosion des revendications syndicales. Surtout il donne la possibilité de réduire les salaires à leur plus simple expression. Et enfin, avantage non moins grand, il assure la faculté de restreindre ou d'accroître immédiatement la production, sans avoir, en cas d'accroissement, à augmenter l'outillage, et sans avoir, en cas de restriction, à immobiliser l'outillage ni à jeter sur le pavé une multitude irritée.

Toutefois, pour que ce régime puisse être introduit dans un pays et pour que ses avantages ne soient pas neutralisés par ses inconvénients, certaines conditions préalables sont nécessaires. Il en est deux essentielles sur lesquelles tout le monde s'accorde. En premier lieu, il faut que la technique des industries pratiquées ne soit pas encore très perfectionnée, car le régime serait évidemment désastreux s'il était possible ailleurs de fabriquer à meilleur compte les mêmes articles au moyen de machines dans un grand atelier centralisé. Et en second lieu il faut qu'on se trouve en présence d'une population s'accommodant bien de travailler au foyer[1].

Or, toutes ces conditions essentielles se rencontraient en Franconie, renforcées encore de plusieurs autres conditions adjuvantes. Nous allons voir comment et rappeler pourquoi.

Persistance des caractères imprimés par la civilisation de l'étain. Ce sont eux qui ont permis aux entrepreneurs capitalistes de l'âge moderne de soumettre la population au régime de l'industrie a domicile et de la petite industrie dépendante. — Au début de la seconde partie de cette étude, nous nous sommes proposé pour objet, en observant les pro-

1. La difficulté pour l'artisan de se procurer la matière première est encore une circonstance qui a pour effet de l'empêcher de s'élever et de l'assujettir.

ducteurs franconiens d'aujourd'hui, de vérifier s'ils présentent toujours les caractères imprimés par la civilisation de l'étain. Notre promenade à travers les ateliers et les foyers ouvriers a sans doute suffi pour nous convaincre que ces caractères, tels que nous les avions définis, ne se sont point effacés :

1° *Les Franconiens continuent de pratiquer volontiers le travail en petit atelier familial.* Beaucoup d'entre eux s'obstinent à rester pour ainsi dire cramponnés à leurs petits établis et à végéter au moyen de salaires de famine plutôt que de se résoudre à franchir le seuil des usines. Ainsi subsistent, sur les bords de la Pegnitz et des autres rivières franconiennes, ces petits « moulins » qui distribuent la force à des artisans minuscules du type de la famille Geisselbrecht. Ces logis vieillots, ces ateliers surannés n'ont pas cessé d'être la coquille au fond de laquelle le travailleur arriéré abrite une vie recroquevillée et craintive.

2° *Les Franconiens continuent de se plaire à fabriquer avec un soin minutieux de petits articles.* Vanniers de Lichtenfels, souffleurs de perles de verre de Warmensteinach, encadreurs de miroirs de Fürth, monteurs de jouets de Nuremberg paraissent se complaire à exercer sans répit l'habileté de leurs doigts et la justesse de leur coup d'œil. Malgré la monotonie et l'excès d'un labeur interminable, ils s'y soumettent sans impatience et ne font rien pour s'y arracher. Ils ne l'échangent pas volontiers contre le travail plus court et moins fastidieux des grandes fabriques, parce que celui-ci comporte de la responsabilité, exige du discernement, requiert une tension d'esprit plus vigoureuse.

3° *Les Franconiens n'ont pas cessé d'accepter avec résignation les petits salaires et la vie étroite.* La pauvreté des ressources naturelles et la nécessité impérieuse pour l'habitant de gagner son pain au moyen de l'industrie ont pour conséquence inéluctable, aujourd'hui comme autrefois, d'avilir le prix de la main d'œuvre dans le pays. Même s'il arrive à gagner davantage, comme le contremaître Bleichner, le fils déshérité des plateaux sableux hésitera devant l'amélioration de son mode

d'existence comme devant une sorte de témérité dangereuse.

4° *Un certain genre d'aptitude artistique propre aux anciens tailleurs de jouets de bois et modeleurs de figurines d'étain s'est conservé chez les Franconiens d'à présent.* Ils considèrent avec un vif intérêt les formes vivantes et ont plaisir à les reproduire en en soulignant les côtés pittoresques ou drôlatiques.

5° *Les Franconiens sont, par contre, demeurés peu aptes au calcul et à l'activité commerciale.*

En raison de cette survie des caractères imprimés à la population par l'ancienne civilisation de l'étain, les Franconiens modernes réunissaient donc les conditions permettant aux entrepreneurs capitalistes de l'âge nouveau d'appliquer aux producteurs le régime de l'industrie à domicile et de la petite industrie subordonnée. Ils pratiquaient par tradition le travail au foyer ou en petits ateliers. Ils étaient adonnés séculairement aux arts exigeant l'habileté manuelle. Leur peu d'ambition et leur habitude de la vie étroite contribuaient encore à les approprier au régime. Leur aptitude artistique (sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure) achevait de les qualifier pour l'exercice des métiers dans lesquels l'œuvre de la main n'a pas encore été remplacée par l'opération de la machine. Enfin l'inaptitude au négoce, résultant à la fois d'un exercice prolongé de l'imagination visuelle aux dépens de la pensée abstraite, et d'une subordination ancienne des producteurs aux commerçants, frappait de stérilité l'effort des artisans et fabricants secondaires pour s'émanciper des grands entrepreneurs. Nous devons insister sur les causes lointaines de cette inaptitude.

Les producteurs franconiens n'ont fait que changer de maîtres, car ils étaient autrefois subordonnés au grand Patronat de l'Étain. — La subordination des producteurs aux grands entrepreneurs commerciaux n'est pas quelque chose de nouveau en Franconie. Les anciens faiseurs d'objets d'étain et articles similaires de Nuremberg au Moyen Age n'avaient rien de commun avec les artisans du type ordinaire produisant pour une clientèle locale et entrant en rapports directs avec elle.

Enfants d'un sol stérile, obligés d'acheter au dehors des vivres en échange de produits manufacturés, les Franconiens fabriquaient nécessairement pour l'exportation. Cette exportation étant particulièrement difficile, tant en raison de l'éloignement des pays acheteurs que de l'absence de transports publics et de l'insécurité des routes, ils ne pouvaient s'en charger eux-mêmes, mais devaient se reposer de ce soin sur le Patriciat. Et celui-ci avait doublement assuré sa domination sur les artisans, car, en même temps qu'il tenait les débouchés des produits, il avait su monopoliser la matière première et se mettre en état de la répartir seul entre les producteurs. En sorte que déjà, au Moyen Age, l'industrie nurembergeoise était subordonnée à une élite d'entrepreneurs commerciaux. Elle n'a donc fait aujourd'hui que changer de maîtres.

Traits originaux propres a l'industrie a domicile et a la fabrication subordonnée dans la Franconie d'aujourd'hui. — L'industrie à domicile et la fabrication subordonnée ne sont pas des phénomènes propres à la seule Franconie. La Thuringe est peuplée en grande partie par les faiseurs de jouets de bois, de carton moulé, de porcelaine et de verre. L'Erzgebirge saxon et bohémien est habité par les tailleurs de jouets de bois et faiseurs d'instruments de musique. Et, vue à vol d'oiseau, l'industrie à domicile s'étend presque sans interruption sur la vaste région montagneuse et boisée qui comprend, outre la Forêt de Thuringe, la grande chaîne en demi-cercle (Bœhmer Wald, Erzgebirge, Sudètes) mitoyenne entre l'Allemagne et la Bohême. L'Autriche-Hongrie contient d'ailleurs plus de 700.000 ouvriers à domicile de tout genre : vanniers, tisseurs de « Loden » et faiseurs de tamis en crin de cheval de Carinthie, de Carniole et du Steiermark ; tailleurs d'objets de bois du Tyrol et du Salzkammergut ; ouvriers viennois en objets de nacre, cravates et ombrelles. La Suisse a les horlogers de Berne et de Neuchâtel, les brodeurs de St-Gall et d'Appenzell, les faiseurs de boîtes à musique. L'Italie a les dentelliers de Chiavari et de Côme, les faiseurs de chapeaux de paille de Florence et de la Toscane. La Belgique a les dentel-

liers d'Ypres et de Courtrai, les armuriers de Liège. La France ne manque pas d'ouvriers à domicile : Lyon a ses tisseurs de soie ; la Bretagne a ses tisseurs de lin ; les faubourgs de Paris ont leurs faiseurs de jouets.

Mais l'industrie à domicile et la fabrication subordonnée et dépendante se présentent en Franconie avec des traits originaux, qui font de la vie économique du pays un ensemble de phénomènes à part et véritablement « sui generis » :

1° *Le rapport de subordination des producteurs aux commerçants est très ancien*, ainsi qu'on vient de le rappeler. Les grands négociants modernes n'ont pas eu ici, comme ailleurs, à transformer des artisans libres en artisans dépendants du capital. Ils ont trouvé une population pliée depuis des siècles à cette dépendance. Ils n'ont eu qu'à occuper, en instaurant d'ailleurs de nouvelles lois, un trône tombé en déshérence.

2° *Les produits de l'industrie à domicile et de la fabrication subordonnée ont atteint, en partie sous la vivifiante influence des grands commerçants, un degré de diversité et de variété extraordinaire.* Epuiser la nomenclature des petits articles dits de « Nuremberg » est à peu près impossible. En pénétrant dans les ateliers, le plus vieux Nurembergeois lui-même fait à cet égard de nouvelles découvertes et éprouve de nouvelles surprises.

3° *Une unité cachée existe au sein de cette diversité.* L'éparpillement apparent de milliers d'efforts isolés dissimule une coordination réelle. Tel confectionne des sifflets, mais c'est en vue de les adapter aux manches de petits fouets que confectionne son voisin. Le tailleurs de modèles de jouets en bois travaille d'après les desseins qu'on lui a confiés afin que le fondeur et le graveur de moules puisse exécuter la matrice destinée à estamper en fer-blanc le jouet définitif.

4° Tandis qu'ailleurs l'on observe une poussière de petits ouvriers à domicile gisant sous les pas de l'entrepreneur commercial, on aperçoit, en Franconie, *une pyramide d'ateliers de toutes grandeurs.* On y voit s'étager les petites fabriques sur les ateliers domestiques, les fabriques moyennes sur les petites fabriques seraient enfin, comme couronnement de l'édi-

fice, les grands comptoirs d'exportation sur les fabriques secondaires.

5° Tandis que dans les pays d'industrie à domicile, on n'observe d'ordinaire que peu ou pas l'intercalation de la fabrication mécanique, l'on s'aperçoit au contraire en Franconie que *la main de l'ouvrier en chambre et les rouages de la machine sont incorporés dans le plan d'une œuvre commune*. Tel fond des roues de plomb dans son petit atelier domestique : c'est pour les adapter aux wagons de fer-blanc que produit son voisin le fabricant. L'artisan que voici façonne des personnages d'étain ; c'est pour peupler la gare du petit chemin de fer dont la fabrique prépare le matériel roulant.

6° Enfin, il est un trait absolument propre à l'industrie franconienne sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention. Ce n'est pas seulement leur habileté manuelle et leur patience que les Franconiens mettent au service des entrepreneurs. C'est aussi ce que nous avons appelé plus haut leur talent artistique et ce qu'il conviendrait mieux de nommer *leur imagination reproductrice des formes visibles et leur verve comique*. Il a été expliqué déjà dans la première partie de ce travail comment les anciens Franconiens, mettant en œuvre l'étain et le bois, matières tendres, avaient été amenés peu à peu à décorer de figures les ustensiles de ménage qu'ils façonnaient pour l'exportation. Ainsi se développa un sens plastique dont la tendance visait moins à l'expression des belles formes qu'à un réalisme cru et qu'à une drôlerie savoureuse. Le « Witz » nurembergeois, qui devint rapidement célèbre, est un mélange d'observation cocasse et de malice. Ces dons se sont transmis de génération en génération avec la pratique des industries du jouet et autres industries figuratives. Ils forment une part importante de la « valeur exploitable » du producteur franconien. Les entrepreneurs s'en rendent compte. Le nouveau patronat commercial exploite à la fois l'adresse des Franconiens et leur imagination plaisante. Il les parque, ainsi que des abeilles diligentes, dans des ruches bien appropriées, afin de leur faire sécréter, dans les meilleures conditions pos-

sibles de qualité et de rendement le miel de leur labeur patient et ingénu.

II. — LES CULTURES INTELLECTUELLES EN FRANCONIE.

La forme d'esprit et d'imagination propre aux Franconiens s'est exprimée dans les arts, dans les idées, dans les mœurs. Nous dirons au moins quelques mots de ces curieuses répercussions du travail sur les cultures intellectuelles et sur la vie morale.

Répercussions sur l'art. — Nuremberg n'intéresse pas l'artiste seulement par les œuvres produites et les monuments. Elle séduit avant tout par l'aspect général. Aucune demeure en ce lieu n'est pareille à sa voisine; les façades, bosselées de loggias en saillie *Erker*, narguent le moderne idéal d'alignement; les grands toits en pente raide se hérissent de clochetons et de pignons, et les voies s'infléchissent à chaque instant en angles brusques et inattendus. Nous entendons encore M. Georges Vanor s'écrier, lors du dernier voyage qu'il ait pu faire à Nuremberg : « Dans cette ville, toutes les rues ont le torticolis! » On dirait que les faiseurs de jouets, avec leur esprit orienté vers les inventions plaisantes, se sont en quelque sorte divertis en construisant leur cité. La couleur verte ou rose des grès du pays employés pour la construction, et la disposition des toits, adoptée en vue d'accélérer l'écoulement des neiges, rehaussent encore l'attrayante singularité de la ville. De même le rôle importan du bois dans les bâtiments, et l'affleurement des poutres croisillant les façades. Comme beaucoup de jouets de Nuremberg, avec lesquels jouent les enfants du monde entier, ont imité naturellement les maisons du pays, l'étranger est porté en outre, par une association d'idées impérieuse, à trouver que les villes franconiennes ont l'air de villes « pour rire ». Cette impression s'accentue même à la vue des villages des environs, qu'entourent de grands bois de pins; car les boîtes de jouets connues sous le nom de « bergeries » reproduisent justement toujours des maisons

roses à toits en pente et des arbres coniques. De là un mélange et une précipitation d'idées involontaires. Néanmoins, en se plaçant à un point de vue rigoureusement objectif, il est certain qu'il se dégage, des profondeurs mêmes du « décor » nurembergeois, une impression irrésistible d'allégresse naïve et d'enfance. Beaucoup de maisons ont l'air de jouer à cache-cache les unes avec les autres. Sur les vieux quartiers de la ville le temps a mis d'ailleurs une étrange patine. Et cette suggestion, double et contradictoire, d'ancienneté vénérable et de candeur infinie constitue l'un des secrets du charme unique de Nuremberg. A tout cela se joint par surcroît l'intérêt qu'éveille la survivance de bâtiments caractéristiques du Moyen Age; la cité franconienne, emprisonnée encore à demi par sa formation sociale dans les façons d'être de cette époque, en a plus facilement respecté le cadre et conservé l'appareil.

Où la jovialité des anciens Nurembergeois éclate surtout, c'est dans les amusantes fontaines qui ornent les carrefours : *Le Petit homme aux Oies*, *L'Homme à la Flûte*, *L'Homme à la Cornemuse*, entourées de grillages contournés, et débitant l'eau par un fusil à bascule. Elles achèvent de dessiner la physionomie du vieux Nuremberg. Par ces fontaines les rues semblent vraiment s'illuminer d'une puérile et touchante gaîté d'autrefois. Ces facétieuses figurines de bronze sont les grandes sœurs des petites figurines d'étain que les artisans façonnaient par milliers.

Mais la fonderie de bronze nurembergeoise s'est élevée au XVIe siècle à un niveau artistique bien plus élevé. Le glorieux artisan PETER VISCHER s'est acquis dans ce domaine un renom illustre. C'était le rejeton d'une longue lignée de chaudronniers ou artisans du cuivre rouge. Son œuvre la plus célèbre est le *Reliquaire de Saint Sebaldus*, à Nuremberg. Dans cette composition hardie, pleine de force et de grâce, se marque le passage du gothique à la Renaissance allemande. L'artisan est tout pénétré des réalités du monde visible et, avec une liberté ingénue, il les mêle à son œuvre. Contrastant avec l'hagiographie traditionnelle des reliefs consacrés aux miracles opérés par le saint

Patron de Nuremberg, toute une vie puissante circule autour du Reliquaire, le soulève et l'entraîne; des Centaures, des Tritons, des Néréïdes, des lions, des oiseaux s'ébattent à l'entour; et le monument repose sur les fûts de grands escargots, dont les corps jaillissent en avant. Par cette soudure du style gothique au style Renaissance, Peter Vischer a d'ailleurs opéré dans le domaine artistique (et peu importe ici de savoir dans quelle mesure ses fils et collaborateurs y ont aidé) quelque chose de parallèle à l'œuvre des grands négociants nurembergeois unissant dans le domaine économique les pays du nord à l'Italie.

La vieille sculpture sur bois a, de son côté produit des merveilles. Elle est la forme sublimée de la taille des jouets de bois. L'école des tailleurs d'images de Moyenne Franconie (Nuremberg) a des tendances très différentes de celles de l'école de Basse Franconie (Würzbourg), de l'école du Tyrol et de l'école de Souabe. Tandis que, à Würzbourg, Riemenschneider (né d'ailleurs dans le Harz) effile ses saintes émaciées; tandis que Pacher, dans le pays tyrolien, fait s'épanouir des figures heureuses; tandis que Syrlin, en Souabe, mélange, comme ses compatriotes, la sentimentalité et l'optimisme béat; à Nuremberg, au contraire, nous voyons le génial Veit Stoss (peut-être né à Krakau, mais fixé dans la ville franconienne) manifester des curiosités de réaliste aigu et de railleur acéré. Ses nombreux *Crucifiés* bombent tragiquement la cage thoracique sous la peau tendue. Dans son groupe du *Plaideur riche et du Plaideur pauvre*, on voit le premier faire pencher avec un sac d'or la balance du mauvais juge. Ses *Damnés* du cadre pour le tableau de la *Sainte Trinité* de Dürer résistent avec les expressions les plus drôlatiques aux démons les entraînant vers l'enfer. Il convient d'ajouter que Veit Stoss était à la fois sculpteur sur bois et fondeur de bronze, et qu'une application de bronze recouvre bon nombre de ses « bois ». (En Haute Bavière, la petite industrie de la sculpture sur bois, principale ressource des paysans pauvres, a amené de nos jours l'apparition inattendue d'une autre forme d'art : l'art théâtral, qui est aussi un art plastique. Les « tailleurs d'images du Seigneur Dieu » d'Oberammergau se sont mis

à représenter sur la scène les grands épisodes qu'ils évoquaient jusqu'alors par le moyen du bois sculpté.)

Enfin Nuremberg a possédé au xve siècle un grand sculpteur et tailleur de pierre : le maître artisan Adam Krafft, de qui le génie plastique triomphe dans les Stations ou *Sept chutes de Notre-Seigneur*, primitivement placées de distance en distance sur la route du cimetière de St-Johannis à Nuremberg, et aujourd'hui au Musée Germanique; dans le magnifique *Tombeau de Schreyer*, accolé au mur extérieur de l'église de St-Sebaldus; dans le superbe et charmant *Tabernacle* de l'église de St-Lorenz, où l'on voit le maître et ses apprentis supporter sur leur dos le long édifice en forme de tour et terminé par une délicieuse courbure de fleur dont la tige s'incline.

Les noms de Peter Vischer, de Veit Stoss et d'Adam Krafft tiennent une grande place dans l'histoire des arts plastiques. Mais Nuremberg est la patrie d'un dessinateur et peintre de qui la gloire universelle égale celle de ces maîtres. C'est Albrecht Dürer (que nous appelons Albert Dürer). Il appartenait à une famille de maîtres-artisans dont les membres étaient tous orfèvres depuis plusieurs générations (on a vu dans la première partie de cette étude que les orfèvres fondaient aussi des jouets). Il est à noter qu'un des grands-pères de Dürer était Hongrois. Lui-même commença par apprendre le métier d'orfèvre. Mais sa vocation s'affirma impérieusement et son père dut se décider de bonne heure à le mettre en apprentissage chez le peintre Wolgemut. L'on comprend certainement beaucoup mieux l'œuvre d'Albert Dürer après avoir acquis la connaissance du milieu social où il s'est développé. Sans doute il y a grand danger à exagérer la part de l'ambiance dans la formation d'un grand artiste et M. Huysmans a pu soutenir contre Taine que l'œuvre d'art représente dans bien des cas la contre-partie des tendances du milieu. J'entends bien qu'on répond que contredire l'ambiance est encore une façon d'être impressionné par elle ; et les psychologues contemporains, après avoir distingué l'association par ressemblance et l'association par contraste, arrivent judicieusement à envisager la seconde comme un cas particulier de

la première. Malgré tout, soit qu'il interprète, soit qu'il renie, il y a bien plus encore dans l'artiste que ce qu'il emprunte aux circonstances. Non seulement elles ne lui sont souvent qu'une matière, mais encore il les dépasse et s'en va, au travers d'elles, communiquer avec l'inexprimable. Ces réserves faites, l'on n'en est que plus à l'aise pour répéter qu'une part de l'œuvre de Dürer et de sa personnalité, que plusieurs de ses moyens d'expression et de ses procédés sont rendus intelligibles par la connaissance du milieu franconien[1].

Albert Dürer est un génie naturaliste. Il observe avec minutie et acuité toutes les formes vivantes et les reproduit avec une scrupuleuse fidélité. Les animaux l'intéressent passionnément et il ne se lasse pas de les représenter. Dans *Marie et l'enfant Jésus*, aquarelle conservée à l'Albertine, nous voyons s'ébattre dans la prairie le capricorne, la libellule, le papillon, la grenouille, le cygne et l'escargot. Un grand lion est couché au premier plan de la fameuse gravure sur cuivre de *St Hyéronimus*. Dans la gravure non moins connue d'*Adam et Ève*, la vache, le cerf, le perroquet et le lapin entourent les protagonistes. Chacun sait l'attention particulière de Dürer pour les chevaux; les gravures du *Grand Cheval* et du *Petit Cheval* comptent parmi les meilleures. (Sous Maximilien, qui régnait au temps de Dürer, la Chevalerie a jeté un dernier éclat. R. Wustmann remarque en outre que Dürer a pu regarder en Franconie une espèce dégénérée mais pittoresque de chevaliers : les « chevaliers pillards »; une gravure sur bois de Dürer représente justement l'arrestation d'un de ces ennemis du commerce nurembergeois.) L'image du *Lièvre* n'est pas moins célèbre. Extrêmement curieuses sont les deux aquarelles montrant un *Museau de Bœuf* vu de face et de profil; « ces images sont tellement frappantes de vérité, dit un critique, que l'on

1. Il y a ainsi dans chaque grand artiste une partie de son œuvre et de lui-même qui intéresse directement la science sociale. L'artiste lui appartient encore pour des raisons supplémentaires, lorsqu'il s'est formellement proposé d'exprimer ou de modifier le milieu social, et lorsqu'il a exercé sur ce milieu une action efficace. En particulier, le « succès » d'un artiste est un fait social, comme l'a bien montré M. Rageot dans son récent livre, *Le Succès*.

écarte involontairement les doigts de peur de se les mouiller au contact des naseaux de l'animal ». Dürer manifeste le plus vif intérêt pour les animaux nouvellement découverts ou pour ceux qu'il n'a pas encore contemplés. Il fait exprès le voyage de Hollande pour tâcher d'apercevoir une baleine. On le voit écrire plusieurs lettres à un ami, accompagnées de dessins hypothétiques, pour chercher à se représenter exactement la conformation du rhinocéros, qui était alors peu connu en Europe. Les aquarelles d'Albert Dürer représentant des plantes n'étonnent pas moins par leur saisissante vérité; on a pu dire qu'elles font songer à des photographies en couleurs.

En reproduisant l'homme, Dürer fait éclater la même préoccupation de réalisme. Tous les sujets lui sont bons, et même il a un faible pour les sujets vulgaires. « Les vrais maîtres me comprendront, écrit-il expressément, quand je dis qu'un artiste peut montrer moins de puissance en traitant une belle matière qu'un autre en traitant une matière vilaine. » La gravure sur cuivre : *Achetez mes œufs!* est une « tranche de vie »; et, en la considérant, on croit entendre la voix enrouée du paysan sur le Marché. *Le Bain des Hommes* fait penser à certaines pages de Zola dans les « Nouveaux Contes à Ninon ». Nous nommerons encore dans le même genre : *Les Joueurs de Cornemuse*, *Le Turc et sa famille*, *Les Paysans à la Danse* et *La Rixe de Paysans*.

Dürer est un vigoureux physionomiste. Il saisit toute la vie ténébreuse d'un organisme individuel traduite au dehors dans l'expression et l'allure. Qui ne connaît cette face ardente de *Mélanchton*, toute brûlée de pensée et de fièvre? Nous avons parlé déjà de l'émouvante effigie d'*Holzschuher*. Il faut citer les portraits du Patricien *Muffler*, de l'humaniste nurembergeois *Eobanus Hessus*, du protonotaire *Barnbuhler* et de l'*Empereur Maximilien*. Les plus intéressants à étudier sont peut-être ceux du protecteur et ami de Dürer, le Patricien nurembergeois *Pirkheimer* : l'esquisse qui est à Brunswick, le portrait à l'huile qui est au Prado, et la gravure sur cuivre représentant Pirkheimer goutteux et déclinant. (Ce Pirkheimer, raffiné et

licencieux, a été le plus ouvert à l'art parmi les Patriciens de Nuremberg. Dürer, âme élevée, d'une pureté admirable, créait ses chefs-d'œuvre dans une sorte de lumineuse sérénité. Pirkheimer en jouissait en subtil dilettante. Pirkheimer et quelques autres riches Patriciens ont joué le rôle social de Mécènes durant cette époque, de 1450 à 1550, qui marque l'apogée à la fois économique et artistique de l'ancien Nuremberg.

Ce ne sont pas seulement les regards et les traits dont Dürer a rendu l'expression. Dans les *Mains du Christ disputant*, il a su faire passer je ne sais quoi de doux et de fort qui ressemble à la persuasion divine.

Avec une curiosité mélancolique et passionnée, il a observé la chair mise soudainement aux prises avec la douleur et la maladie. Il a montré le corps saignant de *Saint Sébastien*. Et lui-même, dans ce dessin si touchant destiné à son médecin, il s'est représenté en pied, désignant du doigt la place où il ressentit les premières atteintes d'une maladie mortelle.

Il a apporté la même curiosité douce et triste à examiner et à rendre l'étrange amenuisement des chairs par la vieillesse. Les faces ridées de ses vieillards sont fouillées comme de tragiques orfèvreries. Ce souci de vérité absolue se révèle d'une façon presque douloureuse dans le dernier portrait qu'il fit de sa mère.

Il est des portraits où Dürer semble s'être complu à fixer des caractères psycho-physiologiques. Tels sont, par exemple, les grands portraits à l'huile de l'*Empereur Charlemagne* et de l'*Empereur Sigismond* au Musée germanique de Nuremberg), qui forment l'antithèse de la Force intelligente, à la fois résolue et magnanime, et de la Faiblesse rusée et sournoise. Mais ici l'on doit songer surtout aux deux grands tableaux à l'huile représentant les *Apôtres* (à la Pinacothèque), qui sont connus aussi, particulièrement en Angleterre, sous le nom des *Quatre Tempéraments*. Il y a en effet lieu d'admettre que, parmi les deux apôtres et les deux évangélistes figurés, Saint Jean personnifie le tempérament mélancolique, Saint Pierre, le flegmatique, Saint Paul, le colérique et Saint Marc, le sanguin.

Si l'œuvre de Dürer révèle ainsi en lui un grand réaliste, l'examen de sa vie et de ses écrits montre cependant son esprit sous l'influence permanente des préoccupations religieuses les plus hautes. L'un des principaux objectifs de son effort était d'arriver à donner une digne représentation de la face du Christ. Mais, dans cet ordre d'idées encore, il s'accuse, si l'on peut dire, un « expérimental » : ses études géométriques sur les formes vivantes ont pour but de l'amener, explique-t-il lui-même, à déterminer les conditions de la beauté parfaite et absolue qui doit caractériser l'apparence de Jésus. Rien n'est plus intéressant que l'embarras du noble artiste le jour où il s'avise que peut-être il n'existe point un type unique de beauté idéale et que les conditions du beau varient suivant les races humaines. (Dürer était arrivé à ces dernières réflexions en observant les nègres, dont le commerce avec Venise amenait un certain nombre à Nuremberg.)

A côté des créations de Dürer procédant du génie réaliste, il est, d'autre part, tout un côté de son œuvre qui semble au contraire manifester une inspiration mystique, fantastique ou philosophique. C'est le cas pour les gravures sur bois formant la suite de l'*Apocalypse*, les différentes suites de la *Passion*, et les gravures sur cuivre du genre de la fameuse *Mélancolie*. Qu'on étudie toutefois de très près ces prestigieuses images. On s'apercevra que l'impression est produite, non point tant par des déformations ou par des synthèses mystérieuses que par l'accumulation ou la distribution d'une foule d'objets, d'ailleurs parfois symboliques, dont chacun est minutieusement dessiné. Telles gravures philosophiques de Dürer — par exemple *Mélancolie*, avec sa cloche, son sablier, sa balance, son échelle, ses outils de menuisier, sa sphère et son isocaèdre — font l'effet d'un « bric à brac » étrange. L' « inanalysable » du génie de Dürer réside précisément dans son pouvoir de traduire l'indicible avec des objets parfaitement déterminés. (Par là ce génie ressemble à celui de Gœthe. Gœthe admirait du reste profondément Albert Dürer, méconnu entre 1750 et 1820. Voir notamment certaine lettre de Gœthe à Lavater.)

Ainsi donc, par son pouvoir de saisir l'apparence et d'en reproduire tous les traits caractéristiques, Dürer se situe parfaitement au milieu de ce vieux Nuremberg où les petites industries plastiques avaient porté au plus haut degré l'acuité de l'observation visuelle, surexcité la mémoire des lignes et des formes, et développé d'une façon peu commune l'habileté de la main. Mais il est une autre direction de son génie par laquelle il correspond encore à une autre tendance dominatrice de la vie économique de son pays au temps où il œuvrait. L'illusion tombe peu à peu qui faisait naguère considérer Albert Dürer comme un génie essentiellement germanique. Dans son nouveau livre, qui a causé quelque émotion, M. Heinrich Wœlfflin écrit : « On nomme volontiers Dürer le plus allemand des artistes allemands, et l'on se plaît à se le représenter installé à Nuremberg dans sa maison du Tiergaertnertor, travaillant paisiblement de la même allure que ses ancêtres. Une telle idée est fausse. Si jamais quelqu'un a regardé au delà des limites de sa patrie avec la nostalgie d'une grande beauté étrangère, c'est Dürer. C'est lui qui a introduit une grande insécurité dans l'art allemand, c'est lui qui a rompu avec la tradition, c'est lui qui nous a orientés vers les modèles italiens. » (Heinrich Wœlfflin : *Die Kunst Albrecht Dürers*, Munich, 1906, chez F. Bruckmann). Les principaux événements de la vie de Dürer sont ses deux grands voyages en Italie et son voyage en Flandre. Son génie artistique a accompli la même démarche que le génie commercial des grands Praticiens de sa ville natale. L'Italie l'éblouit. « Comme je vais avoir froid dans mon pays en songeant au soleil ! » disait-il. L'évolution de l'œuvre atteste l'effort de l'artiste pour accéder à la beauté conçue par les peuples du midi. Les soucis toujours plus grands de « composition », l'éveil triomphal du sens de la couleur (qui éclate dans les *Apôtres*) montrent l'irradiation de l'idéal italien à travers l'âme de Dürer. Son œuvre arrive ainsi peu à peu à prendre le même aspect que plusieurs quartiers de Nuremberg elle-même : celui d'une Italie aperçue à travers un rideau de brume.

Au point de vue matériel, on notera que la partie la plus

importante et la plus belle de l'œuvre de Dürer se compose de ses gravures sur bois et surtout de ses gravures sur cuivre. Or nous savons que le bois et le cuivre étaient deux des principales matières travaillées par les artisans de Nuremberg. Le commerce nurembergeois des gravures sur cuivre prit, nous dit Roth, une grande extension. La façon de dessiner de Dürer a d'ailleurs je ne sais quoi qui fait songer souvent à la manière du sculpteur sur bois ou du fondeur d'étain. (Voir notamment les Ailes de l'Archange dans la quatrième planche de l'*Apocalypse*. Un critique signale encore le soin d' « homme du métier » avec lequel Dürer a dessiné les Sept Chandeliers dont parle le visionnaire de Pathmos.)

Le plus grand nom littéraire de Nuremberg, c'est celui de Hans Sachs, de qui il a été déjà dit un mot. Dans ce Nuremberg où, comme on l'a vu, les petites industries plastiques de l'étain avaient développé le penchant à la caricature et l'esprit d'ironie, les poèmes satiriques de Hans Sachs apparaissent comme un fruit naturel. Une grande partie de son œuvre est consacrée à défendre l'idée de la Réforme luthérienne ou plutôt à attaquer les adversaires du mouvement. Les libelles en vers de Sachs, jetés à travers toute l'Allemagne, ont agi comme des brandons très efficaces dans la propagation de l'incendie.

Le cordonnier-poète Hans Sachs représente bien, à différents points de vue, le type de l'artisan nurembergeois au temps de la prospérité de la Ville Libre Impériale. Comme la plupart des artistes et notabilités sociales, il unit d'ailleurs des idiosyncrasies à des traits génériques fortement accentués. Wagner a beaucoup adouci sa physionomie dans les *Maîtres Chanteurs*, où il se montre par endroits sous l'aspect d'un philosophe mélancolique et tendre. C'est en réalité une rude et joviale nature, qui éclate en saillies énormes et souvent grossières. Plusieurs de ses compositions sont analogues à nos « fabliaux » et procèdent du même matérialisme épais et hilare.

Mais il est encore un côté de son rôle littéraire dont nous devons signaler l'importante signification sociale. Hans Sachs est le plus célèbre de ces Maîtres Chanteurs nurembergeois, de

qui l'apparition dans le développement de la littérature allemande marque l'avènement de la poésie des villes aux lieu et place de la poésie des châteaux forts, la surgie de la poésie des artisans et des petits bourgeois sur les ruines de la poésie chevaleresque des « Minnesänger ». Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg sont des maîtres-artisans, qui se réunissent aux heures de loisirs pour trouver une récréation dans l'art du chant, et qui, par une force d'inspiration où se traduisent quelques-unes des énergies sociales nouvelles, arrivent, sans en avoir pleinement conscience, à donner l'expression lyrique de la montée des puissances urbaines d'industrie. (Les deux époques primitives de la poésie allemande sont évoquées dans deux drames musicaux de Wagner : *Tannhäuser* et les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*. Dans *Tannhäuser*, dont l'action se déroule autour de la Wartburg, à Eisenach, en Thuringe, nous assistons à la « guerre des chanteurs » de l'âge chevaleresque. Dans les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, nous avons affaire aux poètes artisans. Il est à noter que, parmi les six Maîtres Chanteurs dont Wagner a précisé la profession, l'un est désigné comme fondeur d'étain.)

Au XVIIIe siècle apparaîtra, en Franconie, un écrivain singulier dont la figure littéraire étonne et déconcerte. Tantôt il songe, il s'attendrit, il s'abandonne à une sentimentalité fondante; tantôt il se laisse aller aux débordements d'une intempérante gaîté. Malgré la richesse et l'ampleur de ses idées, on démêle toujours en lui la norme et la sensibilité des petites gens. Cet écrivain est JEAN-PAUL RICHTER et on le nomme simplement, parce que lui-même signait ainsi, JEAN-PAUL. Il est né à Wunsiedel, en Haute Franconie, et a passé une partie de sa vie à Bayreuth. La connaissance du milieu social où il s'est développé aide à comprendre quelques-uns des traits de son génie. Issu d'une humble famille du pays, il ne dissimule pas sa prédilection pour l'intimité des foyers les plus modestes; il déclare lui-même vouloir être le peintre des « vies silencieuses et minuscules ». Il a cet esprit facétieux que des occupations spéciales ont communiqué à la race, et qui fit explosion dans

le Nuremberg du XVIe siècle avec le rire tumultueux de Hans Sachs. Mais cet esprit, chez Jean-Paul, enfant de la région plus sauvage de Haute Franconie et de la période déclinante du XVIIIe siècle, est adouci et comme noyé de mélancolie rêveuse. Une grande joie trempée d'amertume, un rayon de soleil cru traversant un paysage brouillé de pluie, telle est l'impression que donne la physionomie littéraire de l'auteur d'*Hespérus*.

Il est à observer que la Franconie, où le genre de travail a développé le génie plastique et visuel, n'a pas produit de génie musical. Le chant des Maîtres Chanteurs (*Meistergesang*), avec les règles de sa « tabulature », constitue quelque chose de tout spécial.

C'est par une rencontre de circonstances que Wagner, Saxon de Leipzig, a été amené à édifier sa « Maison des Fêtes » à Bayreuth. Il s'y retira après que les Munichois, irrités de l'ascendant qu'il prenait sur le roi Louis II, l'eurent obligé à quitter leur ville. La municipalité de Bayreuth, flairant une bonne spéculation, offrit gratuitement au grand compositeur les terrains nécessaires à la construction du « Buehnenfestspielhaus ».

Répercussions sur les idées et sur les moeurs. — Il est d'usage traditionnel, à Nuremberg, d'offrir en cadeaux aux fiancés des objets d'étain.

Associé aux fêtes des noces, l'étain l'est encore plus étroitement aux solennités de la mort. Uni au cuivre sous forme de bronze, il recouvre d'épitaphes artistiques la plupart des tombes du vieux cimetière de St-Johannis, où est inhumé le Nuremberg du Moyen Age. Les tombeaux des Patriciens sont rehaussés de leurs armoiries. Parfois aussi, des scènes bibliques sont représentées avec un curieux réalisme. Et, sur les dalles des artisans, on voit, figurés en relief, les outils ou les attributs de leurs métiers : paire de ciseaux pour le tailleur, enclume pour le forgeron, filière pour le tréfileur, petit animal gras pour le charcutier. La mort prend ainsi en ce lieu un caractère presque humoristique. Elle est comme le rideau tiré sur la dernière scène d'une pièce agréable et plutôt amusante en

somme. C'est ainsi que le genre de travail, par suite des répercussions innombrables qu'il entraîne, contribue, dans chaque milieu social, à nuancer différemment toutes les idées morales et métaphysiques.

Au-dessus des puissances de la vie et de la mort, les Anciens en reconnaissaient une autre : celle du Destin. En Franconie et dans les pays limitrophes de Thuringe et de Bohême, l'étain est aussi associé à la majesté de l' « aveugle divinité ». Si vous voyagez dans ces régions aux approches de Noël, regardez aux vitrines des magasins; vous verrez des boîtes contenant des blocs d'étain, ou d'un alliage de plomb et d'étain, accompagnés d'une cuiller de fer. La nuit de la Saint-Sylvestre, filles et garçons font fondre le métal dans la cuiller en exposant celle-ci à la flamme d'une petite lampe, puis ils précipitent le liquide brûlant dans l'eau froide, où il se solidifie instantanément. Il affecte à ce moment des formes singulières, d'après lesquelles chacun peut tirer son horoscope. En raison de sa plasticité, l'étain était bien qualifié pour servir de la sorte à prédéterminer les figures innombrables du possible. Le métal précipité prend les aspects les plus étranges : on y croit voir parfois des Archanges ouvrant des ailes tragiques, des messagers porteurs de flambeaux. Mais les descendants des faiseurs de jouets n'ont pas l'imagination si fantastique. Ils s'efforcent ordinairement à découvrir des présages plus matériels. Les jeunes filles demandent à l'étain de les renseigner sur la condition de leur futur mari; nous apercevons encore la face rougissante d'une jeune Gretchen qui, ayant jeté sa cuillerée d'étain, l'avait vue se concréter vaguement sous la forme d'un homme portant un glaive; en entendant ses compagnes s'écrier tout d'une voix : « C'est un lieutenant », elle ne savait comment dissimuler sa joie et sa confusion. Un marchand de jouets de Nuremberg nous disait que, durant les semaines précédant la Saint-Sylvestre, il vendait quotidiennement pour 500 marks de petites boîtes de blocs d'étain. Il y a encore aujourd'hui à Nuremberg de vieilles femmes qui, jouant le rôle de la sorcière antique, viennent, moyennant salaire, interpréter les oracles de l'étain. Les Franconiens ne se

trompent d'ailleurs qu'à demi en mêlant l'étain à l'idée du destin. En les marquant de caractères profonds et indélébiles, ce métal a en quelque sorte incorporé pour eux la part d'action de la destinée sur le sort humain.

III. — LES GRANDS EXPORTATEURS ISRAÉLITES.

Les grands exportateurs israélites, suzerains de l'industrie du jouet et de la bimbeloterie. — Un jour, tandis que nous conversons avec le petit maître Klauke, on lui apporte une feuille de papier jaune. En tête, ce mot est inscrit : « Bestellzettel » (Feuille de commande), et à côté cette mention apparaît : « Eilt! » (Pressé). Le papier contient l'invitation d'avoir à livrer sans délai une grosse de jouets N° 148. Et l'ordre émane d'un grand commissionnaire en bimbeloterie de la place, avec qui Klauke est en rapports suivis d'affaires. Le négociant, à qui Klauke avait présenté il y a quelque temps ses modèles, les avait fait inscrire sous des numéros d'ordre dans son propre catalogue. Ses voyageurs les proposent, avec un grand nombre d'autres articles, dans toutes les villes qu'ils traversent. Un marché est-il conclu? Le voyageur avise aussitôt le commissionnaire, qui s'adresse à son tour au petit fabricant, en faisant usage dans sa commande d'un simple numéro. Dans cette simple scène, nous saisissons, sous une forme élémentaire, le mécanisme de l'exportation des jouets et articles nurembergeois.

Au lieu d'un artisan comme Klauke faisant des jouets complets, prenons le cas d'un ouvrier à domicile exécutant des parties de jouet. Les produits de son travail s'en vont à la fabrique pour être réunis aux éléments fabriqués en grand atelier. Mais à qui en fin de compte le fabricant vend-il presque toujours les articles terminés? A des commissionnaires. Il en est à cet égard des fabricants de jouets comme des petits maîtres. C'est le commissionnaire qui cherche, pour eux tous, des débouchés. Ils n'ont affaire qu'à lui. Ils lui abandonnent le soin d'exporter.

Le plus grand nombre et les plus importants des exportateurs de bimbeloterie sont des Israélites[1].

Cette domination des grands exportateurs juifs sur l'industrie du jouet présente plusieurs aspects. Elle est à la fois industrielle, commerciale et financière.

Suzeraineté industrielle des grands exportateurs israélites. — On a vu comment la spécialisation s'est introduite peu à peu dans le travail des petits artisans. Bien souvent la fonction coordinatrice est exercée par le commerçant lui-même. Il est alors tout naturellement conduit à se donner le titre de fabricant. Et il intitule : « Fabrique » les locaux de sa maison de commerce qui sont affectés à l'assemblage et à l'emballage. Un bon exemple de ce phénomène nous est fourni par l'industrie des petits miroirs de Fürth. Le prétendu « Fabricant de miroirs » est la plupart du temps un exportateur juif qui fait circuler ses voitures de l'atelier du petit biseauteur à l'atelier du petit étameur, et de celui de l'étameur à celui de l'encadreur.

D'autres exportateurs ne se bornent pas à assembler ainsi les parties d'un même objet. Ils groupent dans leurs bureaux une foule d'articles différents répondant à un même but. Telles sont, à Nuremberg et à Fürth, les maisons spéciales d'articles de bureau et articles scolaires, qui combinent les crayons, les porte-plumes, les compas, les pinceaux, les plumiers, les règles, les pinces à dessin confectionnés dans une foule d'ateliers dispersés. Telles sont les maisons spéciales d'articles de théâtre, articles de cotillon et de carnaval, qui mettent en œuvre les masques de Thuringe, les paillons de Nuremberg, les cartonnages, la passementerie de cuivre, les papiers métalliques. Telles sont les maisons spéciales d'articles pour arbres de Noël, qui rassemblent les boules de verre de couleurs de Thuringe et de Haute Franconie, les canetilles, les copeaux de cuivre, les poudres d'or faux pour

1. Dès le Moyen Age, une colonie juive existait à Nuremberg. Violemment attaqués et plusieurs fois assaillis à la suite de diverses accusations, les Juifs se virent interdire l'habitation dans la ville. Retirés hors des murs, ils contribuèrent à développer la ville voisine de Fürth.

dorer les noix, les petits chandeliers de fer-blanc et les mille joujoux à bas prix destinés à garnir, le soir de la veillée sacrée, les branches de l'arbre illuminé. Telles sont encore les maisons spéciales de bonbonnières et surprises, qui se fournissent auprès des vanniers de Lichtenfels, des cartonniers de Nuremberg, des fabricants de papier d'or et d'argent faux. Citons aussi les maisons d'articles d' « attrape » (« Attrapen » et d'articles de « casse-tête ». N'oublions pas les maisons d' « articles-réclame », qui tiennent tous les objets à bas prix susceptibles d'être donnés en primes par les grands magasins. Et mentionnons enfin les maisons d'articles de toilette, qui associent aux petits miroirs de Fürth les peignes de Nuremberg et les brosses d'Erlangen.

La fonction industrielle des exportateurs israélites en Franconie ne s'est nullement bornée à ces œuvres d'assemblage et de combinaison. Lorsqu'ils y voient avantage, ils n'hésitent pas à annexer à leurs bureaux de grands ateliers. Ils complètent ainsi savamment la fabrique collective par la fabrique centralisée. Alors, tantôt ils réunissent dans leurs mains la direction commerciale et la direction industrielle de l'entreprise. Tantôt ils se déchargent de la direction industrielle sur un collaborateur qui prend figure de propriétaire de fabrique indépendant, mais qui agit en réalité à l'instigation et avec l'appui financier de l'exportateur, dont il est, selon les cas, l'associé, le subordonné ou l'homme de paille.

Ce serait une grave erreur de penser que cette direction industrielle des exportateurs israélites s'exerce seulement sur les fabriques secondaires et que les plus grandes fabriques de jouets ont grandi par l'initiative d'hommes du pays. La plus grande fabrique de jouets de Nuremberg, qui produit en même temps les articles de ménage, a été au contraire créée de toutes pièces par le génie d'un négociant juif. Il s'agit ici des célèbres établissements Bing. L'entreprise comprend douze grandes fabriques à Nuremberg, plus une fabrique en Saxe. La Société aujourd'hui constituée par les frères Bing (Gebrueder Bing) était, il y a une quarantaine d'années, une petite maison de commission pour les articles de ménage en métal confectionnés dans les petits ateliers franconiens. Peu à peu, elle prit de l'extension, et le

chef, Ignaz Bing, en perfectionna l'agencement. En même temps, constatant que des machines avaient été inventées qui permettaient de fabriquer certains objets plus économiquement en grand atelier, il ajouta peu à peu à ses bureaux des ateliers de fabrication pour différents articles de ménage, jouets de métal et jouets optiques. Mais il ne cessait pas de se fournir auprès des artisans pour les jouets et les ustensiles qui devaient toujours être fabriqués à la main ou qui pouvaient l'être ainsi à meilleur compte : il continuait aussi de s'adresser à de petits maîtres ou à des ouvriers en chambre pour les opérations partielles qu'il était nécessaire ou avantageux de réserver à l'art manuel. En son fond, cette situation ne s'est pas modifiée du tout au tout. L'enchevêtrement des phénomènes est seulement devenu très compliqué. L'usine saxonne de la Société Bing, à Grünhain, fait travailler un grand nombre d'ouvriers à domicile. Les usines nurembergeoises ne semblent plus recourir directement à ce genre de collaborateurs. Mais la Société achète une partie de leur production à des fabriques petites ou moyennes, qui pour leur part occupent des « Heimarbeiter ». M. Schwarbauer par exemple, de qui nous avons monographié la fabrique, cède à Bing une quantité notable de ses articles. La Société, envisagée au seul point de vue industriel, représente ainsi une coordination grandiose de l'industrie en chambre, des fabriques secondaires et des grands ateliers centralisés. Et en même temps, bien entendu, la Société est demeurée par-dessus tout une maison d'exportation ; elle a multiplié ses organes commerciaux et fortifié ses ressorts d'expansion ; elle est le plus puissant distributeur des jouets et articles de ménage franconiens à travers le monde. Au total, loin de manifester une ascension spontanée de la petite industrie locale vers des formes plus hautes, et loin de signifier l'effort libérateur de cette industrie à l'endroit du joug des négociants, la maison Bing est en quelque sorte le couronnement triomphal de la domination des exportateurs israélites.

Ainsi donc non seulement les artisans et petits fabricants de jouets franconiens ne voient pas, en général, sortir de leurs rangs les patrons commerciaux capables de leur ouvrir les

débouchés lointains dont ils ont besoin pour écouler leurs articles, mais encore ils ne voient pas non plus, aussi souvent qu'il le faudrait, sortir de leur propre fonds les patrons industriels capables de les élever vers des formes de fabrication supérieures. Ce sont des négociants de race étrangère qui remplissent fréquemment ce double rôle. Ce sont eux qui, par leur activité conquérante, ouvrent les marchés lointains à la pénétration des articles nurembergeois et franconiens ; et ce sont eux aussi qui guident l'industrie timide dans les voies nouvelles de la fabrication mécanique.

L'action des négociants juifs sur l'évolution de la fabrication se fait sentir d'ailleurs dans d'autres branches que celles de la bimbeloterie et des articles de ménage. Plusieurs des grandes fabriques de couleurs de bronze en Franconie sont dirigées par les commerçants israélites qui exportent les produits. La stéatite, pierre employée pour confectionner les becs brûleurs d'acétylène, a un de ses principaux centres d'exploitation dans le Fichtelgebirge franconien : des commerçants juifs se sont mis à la tête de fabriques de becs brûleurs et ont combiné avec cette entreprise le commerce d'exportation des articles d'éclairage, qu'ils achètent dans toute l'Allemagne et écoulent dans l'univers entier. D'autres négociants israélites dirigent des ateliers de chromolithographie[1].

Suzeraineté commerciale des grands exportateurs israélites. — D'autres opérations industrielles des grands exportateurs israélites ne se séparent pas de leurs fonctions commerciales proprement dites. Ce sont ces fonctions essentielles qui doivent maintenant solliciter notre attention. En quoi consistent-elles? Nous avons vu que l'ancien Patriciat nurembergeois, usé d'ail-

1. Les qualités de soin, de minutie et d'imagination des Franconiens sont utilisées pour une infinité de destinations par les chefs des ateliers de chromolithographie. Chacun connaît ces ouvrages de vulgarisation scientifique imprimés à Leipzig, où sont intercalées des images « démontables » destinées à faciliter la compréhension des organismes (par exemple : volcans « démontables » intercalés dans les ouvrages de géologie, corps humains « démontables », annexés aux traités de physiologie machines à vapeur et dynamos « démontables » jointes aux précis de mécanique). Ces images sont livrées par des ateliers de chromolithographie de Nuremberg et de Fürth. Et voilà un joujou d'espèce nouvelle.

leurs par sa richesse même, avait disparu de la scène sociale au moment où ses deux rôles principaux, l'exportation des objets d'étain nurembergeois et le commerce de transit entre Venise et les Flandres, étaient devenus à peu près sans objet[1]. Les grands exportateurs israélites, en remplaçant les Patriciens sur le devant du théâtre, n'ont donc pu cependant jouer le même personnage que leurs devanciers. Tout en continuant de concentrer sur eux l'intérêt de la pièce, tout en éclipsant avec le même brio les acteurs secondaires et les comparses, c'est par des gestes nouveaux et par des artifices inédits qu'ils se maintiennent victorieusement en vedette. Quels sont ces gestes? Et en quoi consistent ces artifices?

Si la découverte de la route maritime des Indes, qui ébranla par contre-coup le commerce de Venise et de Nuremberg, fut un grand événement dans l'histoire des communications et des échanges, il s'est produit au XIXe siècle, dans ce même domaine, un événement incomparablement plus grand : c'est le développement des chemins de fer et de la navigation à vapeur, et leur organisation en services réguliers et publics. Par là un secours immense a été apporté aux pays exportateurs et en particulier à ceux que la pauvreté de leurs ressources agricoles voue absolument à l'exportation industrielle; ces pays, qui n'avaient jusqu'alors à leur disposition que les clientèles les plus proches et les plus accessibles, ont vu s'ouvrir à eux les débouchés les plus lointains. Des possibilités d'exportation universelle et indéfinie étaient donc assurées désormais en particulier à la Franconie. Ce sont ces possibilités que les grands exportateurs israélites ont mises à profit.

Mais nous avons été témoins de la décadence des objets d'étain dans l'usage privé et public! Ce n'est donc point eux qui étaient susceptibles de constituer un objet d'exportation universelle; d'autant que les anciennes mines d'étain du Fich-

1. Rappelons que la disparition du Patriciat nurembergeois fut partiellement déterminée par les contre-coups de la découverte du Cap de Bonne-Espérance et que cette disparition coïncida aussi avec la substitution de la porcelaine et du verre à l'étain dans les usages journaliers.

telgebirge franconien et de l'Erzgebirge sont depuis longtemps épuisées. Assurément; mais nous savons, d'autre part, que les industries de l'étain n'avaient été que les plus originales et les plus caractéristiques d'une foule d'industries similaires ou apparentées (industries du cuivre, du bronze, du bois, du papier, etc.), et que les industries de l'étain elles-mêmes avaient fructifié en une multitude d'autres (jouets, petits miroirs, étain laminé, papiers métalliques, etc.). C'étaient déjà là des éléments suffisants pour la grande exportation. Ce sont ces éléments dont les exportateurs israélites se sont tout d'abord servis. Cependant leur génie commercial n'a eu garde de s'en tenir là! Indépendamment de toutes ces anciennes petites industries, il restait en Franconie quelque chose de bien plus précieux : c'était l'habileté manuelle, le coup d'œil, la patience et l'ingéniosité des artisans, qualités sans cesse développées au cours des âges par la pratique des métiers traditionnels du pays. Les grands exportateurs ont su tirer de cette force un admirable emploi : à côté des arts déjà existants, *ils ont suscité et favorisé, dans toute la contrée, la production de tous les articles devant être confectionnés à la main, et celle de tous les articles de confection minutieuse et d'usage universel devant être vendus aussi bon marché que possible.*

A cette habile démarche des grands exportateurs, s'en sont jointes deux autres qui renforcent l'effet de la première. Les exportateurs ont approprié d'abord une partie de la production aux besoins des *marchés anglo-saxons,* sur lesquels la main-d'œuvre de l'artisan et du gagne-petit est extrêmement rare, et qui par conséquent sont au plus haut point susceptibles d'absorber l'article franconien. Et en second lieu, les exportateurs ont donné une grande extension à toute une partie de la production, qui était éminemment propre à contenter les besoins des *populations exotiques et des peuplades sauvages* (petits miroirs, perles de verre, paillons, papiers métalliques, articles de clinquant, couleurs de bronze, etc.) [1].

1. Ainsi Nuremberg, qui fournit de jouets les enfants de toute la terre, est en même temps la pourvoyeuse de ces *grands enfants* que sont les peuples sauvages.

Telles sont les idées directrices qui se laissent dégager du grand commerce d'exportation nurembergeois contemporain. Pour l'exercer pratiquement, plusieurs moyens sont indispensables. Il faut : 1° *De gros capitaux;* 2° *Des relations internationales;* 3° *De grandes capacités commerciales.* Or, la plupart des artisans du jouet et articles similaires, non plus que les petits fabricants et fabricants secondaires, ne les possèdent : — 1° *Ils n'ont pas de capitaux.* Fils d'un sol ingrat, ils sont réduits pour vivre à la fabrication, et obligés d'accepter de maigres rémunérations qui ne laissent guère de place à l'épargne. — 2° *Ils n'ont pas de relations à l'étranger.* Emprisonnés dans un horizon étroit, ils ne sont pas à même de s'en créer. — 3° *Ils n'ont pas de grands talents commerciaux.* La subordination séculaire à un grand patronat dominateur a étouffé en eux ce genre de facultés. Et la longue pratique des industries plastiques et représentatives a affaibli en eux le pouvoir d'abstraction au profit de l'imagination visuelle.

Au contraire, les grands exportateurs juifs sont pourvus de tous les moyens nécessaires à la pratique de leur commerce : 1° Ils ont de gros capitaux et sont soutenus par les banques. — 2° Ils ont des relations internationales. Souvent, plusieurs frères vont s'établir à demeure sur les places de consommation, tandis qu'un autre frère s'installe à Nuremberg[1]. — 3° Ils ont ce génie du commerce et de la spéculation, qui fait défaut aux hommes du lieu[2].

Ces différences éclatantes assurent définitivement la prépondérance des grands négociants israélites dans le commerce d'exportation moderne des jouets et articles nurembergeois. Elles séparent décidément la population en deux grandes classes : les producteurs indigènes, disposant de petits moyens

1. On sait que tel fut le début de la fortune des quatre frères Rothschild, de Francfort, qui se partagèrent entre quatre grandes villes européennes.

2. Une autre circonstance encore rendrait difficile au producteur d'entreprendre lui-même avec succès l'exportation lointaine : c'est la faible valeur des articles nurembergeois, considérés isolément ou traités par petites quantités. Pour pouvoir être exportés lucrativement, ils doivent être assortis ou sériés entre eux, et expédiés par quantités importantes.

et incapables d'écouler eux-mêmes leur production, dont ils doivent pourtant se débarrasser à tout prix ; et les commerçants de race étrangère, maîtres de l'argent et des débouchés, et réduisant la population du pays à une sorte de vasselage économique.

La maîtrise commerciale des grands exportateurs s'affirme d'ailleurs d'une façon digne d'admiration dans les détails d'exécution. Quelques-uns se consacrent à l'exportation de certains produits déterminés, comme l'or battu ou comme les perles de verre. D'autres, ainsi qu'on l'a vu, traitent des familles spéciales d'articles (articles de bureau, des joujoux de Noël, etc.). D'autres s'occupent indifféremment de tous les articles. Le rayon d'action des commissionnaires s'étend au delà du terrain de production constitué par la Franconie ; il couvre les régions voisines où fleurit la petite industrie (Thuringe, Bohême, Erzgebirge saxon) ; beaucoup de commissionnaires de Nuremberg ont des bureaux à Sonneberg, qui est la station de concentration des jouets de bois, de papier mâché, de verre et de porcelaine thuringiens.

Les exportateurs israélites ne négligent rien pour séduire et convaincre la clientèle universelle. Les catalogues de telle maison, comprenant plusieurs milliers d'articles numérotés, sont rédigés dans toutes les langues et rehaussés d'une illustration opulente ; la même gravure est répétée à différentes échelles pour les diverses grandeurs d'un même objet. Si les catalogues sont éloquents là où il convient, ils sont discrets là où il sied. Sur certains d'entre eux, le nom de la maison reste en blanc, afin que des maisons de commission solidaires, établies sur d'autres places, y puissent loger et imprimer le leur. Le consommateur ne doit pas savoir toujours d'où proviennent les bibelots qu'il achète. Inversement l'artisan ignore souvent, non seulement dans quel pays vont les jouets qu'il façonne, mais le nom même de la maison de commission pour qui il travaille ; il est visité à certains jours par un prête-nom, mystérieux intendant des souverains économiques sous qui la production est courbée. Ainsi donc les deux extrémités de la chaîne, production et consommation, s'ignorent. Seul, le regard

de l'exportateur en embrasse l'étendue et en parcourt les circuits.

Si un grand nombre de transactions s'effectuent grâce au rayonnement des voyageurs et à la correspondance échangée entre les comptoirs nurembergeois et les comptoirs d'outre-mer, les Foires de Leipzig, sous leur forme moderne de Foires « d'échantillons », jouent un rôle des plus importants dans l'exportation des articles franconiens. Ces Foires avaient grandi au Moyen Age comme organe d'exportation des produits fabriqués de la Thuringe, de la Saxe du Nord et de l'Erzgebirge saxon et bohémien, pays pauvres en agriculture, et s'étaient développés aussi comme organes d'approvisionnement en denrées pour ces pays. Mais elles servaient en même temps à l'écoulement des articles franconiens; les caravanes marchandes du Patriciat nurembergeois les visitaient assidûment. Comme d'ailleurs les Foires de Leipzig étaient devenues par surcroît l'une des stations principales du grand commerce de transit européen et continental, les Patriciens de Nuremberg, qui eux-mêmes doublaient le commerce d'exportation nurembergeoise du grand commerce de transit entre Venise et les pays du Nord, s'arrêtaient encore à Leipzig pour cette autre raison. Aujourd'hui que le développement des moyens de communication rapides et réguliers a impersonnalisé le grand commerce de transit, les Foires de Leipzig, transformées en Foires d'échantillons, se sont restreintes à leur fonction primitive, qui était d'assurer l'écoulement au dehors des articles produits par la petite industrie des pays circonvoisins. Les causes qui expliquent l'utilité de ces Foires d'échantillons sont : la difficulté qu'il y a de faire circuler en tous lieux des échantillons d'articles à la fois lourds, encombrants et fragiles (articles de porcelaine, de verre, etc.); l'impossibilité d'établir des collections assez étendues pour représenter une production infiniment variée; l'éparpillement et l'isolement des foyers de production en Thuringe et dans l'Erzgebirge [1]; etc., etc... De même que les vieux Patriciens nurem-

1. L'hétérogénéité de chaque article pris à part (le jouet le plus simple est souvent composé de parties nombreuses et différentes) explique encore que les objets ne se

bergeois visitaient les anciennes Foires de marchandises à Leipzig, les modernes exportateurs de Nuremberg visitent les Foires d'échantillons d'aujourd'hui. Ils y examinent les collections des petits producteurs de la Thuringe et de l'Erzgebirge; ils leur achètent des articles intéressants ou des modèles. Ils soumettent eux-mêmes leurs propres collections aux patrons des bazars et des « grands magasins » allemands ou étrangers. Ils traitent enfin d'importantes affaires avec de gros importateurs étrangers anglais ou américains.

Où l'intelligence perçante des grands exportateurs s'affirme encore avec maîtrise, c'est dans l'habileté sans égale avec laquelle ils adaptent sans cesse la production aux besoins, aux convenances, aux caprices, aux préjugés et même aux superstitions des pays les plus différents. S'ils devinent et préviennent les soubresauts nerveux du goût des populations de l'Europe civilisée, ils flattent avec le même soin dans ses dilections permanentes l'Orient immobile. Jamais ils ne critiquent ni ne rient. Ils servent à chacun ce qu'il désire secrètement et ce qui lui agrée.

Ainsi les grands exportateurs israélites, par leurs desseins hardis et par leur énergie souveraine, asseoient fortement leur domination sur les producteurs franconiens. Il a été question dans notre première partie de ce haut-relief du « Rathaus » de Nuremberg où est symbolisé l'ancien commerce nurembergeois du Moyen Age : Norimberga et Brabantia échangeant des présents en signe de renouvellement de leur pacte. Si un artiste moderne était chargé de donner un pendant à cette œuvre, et de résumer, sous une forme figurée, les destins actuels du commerce dans le pays, voici ce qu'on pourrait lui conseiller. Nous verrions volontiers la Franconie sous les traits d'une enfant délicate qui, les yeux pleins d'images, poursuit les visions

laissent pas aisément échantillonner par fragmentation, comme les articles homogènes.

Enfin la périodicité de la production (l'hiver rigoureux, dans certaines parties de la Thuringe et de l'Erzgebirge, arrête complètement la maigre exploitation agricole et surexcite la production industrielle), ainsi que la périodicité de la consommation (beaucoup d'articles sont des articles « de saison » : articles de Noël, articles de carnaval, souvenirs de voyage, etc., etc.), s'accommodent à merveille de la périodicité des Foires.

de son rêve attardé. Devant elle, marcherait le négociant de race étrangère, au regard incisif et au sens pratique aiguisé. Sans qu'elle s'en doute, il dirige ses pas somnambuliques à travers les routes du monde nouveau. Et, tandis qu'elle déploie la trame du songe, il escompte sa fantaisie, il s'occupe de monnayer ses rêves et de réaliser en espèces l'or de sa chimère [1].

En terminant ce chapitre, il convient d'ajouter que, non seulement beaucoup de patrons s'assujettissent les artisans en leur fournissant la matière demi-ouvrée, mais encore que les matières premières sont dans un grand nombre de cas introduites sur la place par des commerçants juifs. Les faiseurs de jouets de plomb et de zinc, comme Kœrber et Kestler (Voir : Première partie), achètent leurs métaux à des négociants spéciaux qui eux-mêmes font ramasser partout les vieux objets composés de ces substances et les soumettent à la fonte. Kesteler nous citait le cas d'un de ces marchands qui, le jour où on remplaça dans une ville les conduites d'eau en plomb par des conduites en fer galvanisé, se fit adjuger tous les vieux tuyaux pour en débiter la matière aux faiseurs de jouets! Les objets usés, les déchets de la grande industrie passent ainsi dans les magasins de ces négociants, par qui ils reçoivent un nouveau baptême. En particulier, la vente du plomb — qui remplace aujourd'hui le plus souvent l'étain [2] —

1. Il semble y avoir contradiction à qualifier les Franconiens de chimériques après avoir parlé du « réalisme » de leur tour d'esprit ; cette contradiction n'est que dans les termes et a pour cause l'ambiguïté du vocabulaire psychologique. Les Franconiens sont des réalistes, si l'on attribue au mot « réalisme » le sens qu'on lui donne parfois et qui est celui de tendance à observer et à reproduire l'apparence ou les traits caractéristiques des choses visibles et immédiatement perceptibles. Ce « réalisme »-là dans la vie pratique ressemble beaucoup à la chimère en un temps où le théâtre de la lutte pour l'existence s'étend infiniment au delà du champ de la perception immédiate, et où il s'agit d'ailleurs beaucoup moins, pour subsister et s'affirmer, de saisir l'apparence des choses que de dégager leurs causes et leurs effets afin de pouvoir les maîtriser.

2. L'étain est de plus en plus cher et est, par conséquent, de moins en moins employé par les petites industries survivantes du temps passé. L'épuisement des mines de l'Europe continentale, l'anéantissement par métamorphisme des objets d'étain provenant du Moyen Age (Voir à la fin de la Première partie : Note sur la « peste de l'étain », découverte par Cohen) expliquent en partie le renchérissement de l'étain. Mais la cause essentielle de cette cherté se trouve dans la consommation énorme d'étain que fait la grande industrie : industries du bronze, industrie électrique, industries des machines (coussinets des roues, etc.), industries des couleurs et industries chimiques en général.

est si bien monopolisée par les Israélites, que les artisans de Nuremberg ne désignent pas les fournisseurs autrement que par ce mot : « die Bleijuden » (les Juifs du plomb) ! Les négociants livrent aussi aux artisans et aux fabricants secondaires des alliages tout préparés ; plomb et étain, étain et antimoine, etc. Quant à la tôle et au fer-blanc, il est impossible aux artisans aussi bien qu'aux fabricants secondaires de se mettre en rapports avec les grands Cartels pour acheter directement : de grands commerçants ont traité avec les Cartels sur de telles bases que, même en faisant de grosses commandes, l'on n'aurait aucun bénéfice à essayer d'éliminer ces intermédiaires.

Suzeraineté financière des grands exportateurs israélites. La commandite des grandes sociétés de bazars. — Disposant de grands capitaux et doués du génie financier, les exportateurs israélites consacrent enfin leur royauté par des opérations d'une autre sorte. Nous avons rappelé l'analyse bien connue où M. Paul de Rousiers a montré le *sweating system* favorisé par la facilité d'établissement qui s'offre pour les patrons indigents et incapables. Et nous avons fait voir que cette facilité existe au plus haut point dans les arts manuels pratiqués en Franconie. Or, les commerçants aident encore ce genre de patrons à s'établir, afin de maintenir la concurrence et de perpétuer l'avilissement des prix : un exemple remarquable est celui des compagnons batteurs d'or que les exportateurs d'or battu « mettent dans leurs meubles » de manière à faire brèche à l'entente des vieux patrons batteurs [1].

1. A l'étroitesse d'horizon qui empêche déjà les patrons franconiens dans la petite industrie de s'unir d'une façon durable contre les commerçants se joignent, dans les industries du jouet et de la bimbeloterie, d'autres causes d'isolement plus efficaces encore. La cartellisation est surtout applicable aux produits invariables et uniformes, qui peuvent se ramener à une commune mesure. Elle est malaisée quand il s'agit d'articles divers et variables. Elle est tout particulièrement difficile quand cette variété est diversifiée encore par l'imagination des producteurs et quand des talents d'ordre artistique concourent à la fabrication ; car alors les modèles inédits, les « nouveautés » ont une valeur exceptionnelle, et les créateurs ne se soucient pas d'en partager le profit éventuel. En fait, ce profit est réduit au minimum pour les artisans toujours à court d'argent : une invention entraîne tout au plus pour eux une aubaine modeste et passagère. Mais chacun espère toujours « gagner le gros lot » en faisant jaillir de sa cervelle le jouet merveilleux, celui que tout le monde attend !

L'intermittence de la demande pour certains articles (articles « de saison » : par exemple, articles de Noël, articles de carnaval, etc.) met dans l'embarras un grand nombre d'artisans, qui ont besoin d'argent tout de suite et ne peuvent accumuler les marchandises en magasin. En leur achetant d'avance leurs produits, le commerçant les tire de peine, mais en même temps il resserre encore les liens de sujétion qui les unissent à lui.

Une opération souvent pratiquée par les commerçants est l'achat d'un « modèle » de jouet à un artisan ; très souvent, le commerçant, lorsqu'il y voit avantage, fait ensuite fabriquer le jouet en grand atelier.

Les jouets et la plupart des articles franconiens sont vendus au détail dans tous les pays par des magasins se rapportant au type connu sous le nom de « bazar ». Entrez dans n'importe quel bazar : vous y rencontrerez les articles franconiens rendus à l'avant-dernier stade, celui qui précède l'usage et la consommation. Petits soldats de plomb et d'étain, petits chemins de fer, crayons, pinceaux et compas de Nuremberg, souvenirs de voyage, vannerie de Lichtenfels, aucun de ces articles ne manquera à l'appel. Ce système des bazars[1], le génie financier des Juifs a su lui donner une ampleur inattendue. Ce sont de grands exportateurs d'articles franconiens et thuringiens qui commanditent en partie ces grandes Sociétés de bazars et de « galeries » dont les succursales innombrables, savamment distribuées sur le territoire, vont solliciter directement et drainer la demande. En vain les propriétaires des « Vieux Elbeufs » jettent un anathème désespéré à ces grands édifices de vitre et de fer qui s'ouvrent tout à coup à la clarté des lampes à arc, au centre des vieilles cités étonnées. Le bon marché de la main-d'œuvre franconienne et thuringienne a tôt fait de séduire la clientèle, qui ignore d'ailleurs la provenance exacte des marchandises. Le génie des grands exportateurs israélites accomplit ici sa démarche suprême. La courbe du pont hardi unissant la production à la

1. Il est à remarquer que le système des bazars existe déjà en Orient et que beaucoup de Juifs s'y adonnent depuis des siècles.

consommation rejoint maintenant sans interruption l'autre rive[1].

Mode d'existence des grands exportateurs israélites. Une « ville juive » : Fürth. — Les Israélites peuvent s'enorgueillir quand ils mesurent le chemin parcouru et quand ils songent au temps, récent encore, où Nuremberg leur interdisait de dormir dans ses murailles! Fürth, où les Juifs occupés à Nuremberg étaient naguère contraints d'aller coucher, est devenue une grande ville, dont le spectacle étonne et saisit. Les bureaux des commissionnaires emplissent cette cité sans charme, bâtie sur un sol ingrat. Rien dans le lieu ne favorisait le développement d'une agglomération. Aussi l'impression d'arrivée est attristante infiniment. Mais pénétrez dans les rues du centre. La longue série de fenêtres des « comptoirs », avec leur rideaux verts, derrière lesquels, les après-midi d'hiver, brillent les poires électriques; les camions surchargés de caisses et de cages de bois contenant des miroirs; l'air dur et affairé des passants : tout cela, sans atténuer l'impression de sévérité, communique un sentiment de vie intense et de force puissamment ramassée. Et, une fois qu'on l'a compris, Fürth se revêt d'une grande beauté dramatique. C'est un paysage d'obstination, de volonté implacable et d'activité dominatrice. Cette ville est comme l'incorporation et l'organisme du commerce d'exportation israélite en Franconie. « Nouvelle Jérusalem », la nomment quelquefois les négociants de l'Allemagne du Nord. « Il n'y a qu'à Amsterdam et à Budapest, nous disait l'un d'eux, où j'aie vu s'affirmer d'une façon aussi remarquable la ténacité victorieuse du peuple d'Israël. » Ces « comptoirs » ténébreux de Fürth, dans lesquels la valeur marchande de l'imagination franconienne est froidement supputée et évaluée, ils feraient facilement l'effet, pour peu qu'on les regardât avec l'attention superficielle du touriste, d'antres décolorés où s'alignent sans fin des chiffres arides.

1. L'audace financière des commerçants israélites arrive encore à s'assurer la domination de certaines industries étrangeres. C'est le cas pour l'industrie parisienne des poupées, qui, comme le savent les gens du métier, est maintenant emprisonnée dans le réseau financier ourdi par certains grands exportateurs de Nuremberg-Sonneberg.

Pourtant, une fois qu'on a réfléchi, quelle étrange poésie les transfigure! N'est-ce pas de là que le commerce expédie des joujoux à tous les enfants de l'univers! Et n'est-ce pas de là aussi que, pour bercer et enchanter l'âme des hommes, partent tous ces petits articles originaux qui sont nécessaires au symbolisme et à la pompe des différentes religions : les images de sainteté à encadrement de dentelle, les couleurs de bronze, les papiers métalliques, les veilleuses! Quand l'Indo-Chinois, entrant avec respect dans la pagode, contemple son Bouddha doré, c'est souvent aux exportateurs de Fürth qu'il doit de voir reluire ainsi le Dieu consolateur qui l'accueille; quand la jeune communiante espagnole glisse l'image du Saint entre les pages de son missel, c'est fréquemment Fürth encore qui lui a fait parvenir la petite chromolithographie où sa ferveur s'exalte; et quand le moujick, retirant sa casquette fourrée, courbe les genoux devant l'icône, c'est peut-être aussi grâce à l'exportateur de Fürth que s'est allumée la flamme tremblotante d'où s'élève la mystérieuse auréole.

A Fürth comme à Nuremberg, les commerçants juifs se font remarquer par leur abstention à l'égard de cette bière, dont les Franconiens, si sobres par ailleurs, font une consommation déraisonnable. L'habitude d'une cuisine raffinée, le goût des appartements commodes et somptueux, des divans « profonds » et des épaisses tentures distinguent encore les négociants israélites des hommes du pays. Ce sont aussi les Juifs qui, bien qu'ayant les moyens de fréquenter à leur guise les Opéras de Francfort, de Dresde ou de Berlin, accordent les encouragements les plus sérieux aux manifestations de la vie musicale et théâtrale en Franconie. Ils n'y recherchent pas seulement des plaisirs d'ostentation. Bien plus que les hommes du pays, ils sont accessibles aux attraits voluptueux du drame musical. Leur émotion n'est pas feinte quand ils voient se dérouler les grandes fresques sonores d'Halévy, de Meyerbeer et de Richard Strauss, d'un éclat à la fois magnifique et sombre, et où les catastrophes elles-mêmes rendent les joies plus fortes et les voluptés plus ardentes.

Les grands exportateurs israélites ne se sont pas cantonnés à Fürth. A Nuremberg aussi ils ont fait leur entrée triomphale. Et cette Fürtherstrasse, qui fait communiquer les deux villes, semble être la large trouée conquérante ouverte par leur audace. Quel curieux contraste entre les quartiers de la vieille ville où habitent certains faiseurs de jouets et les quartiers nouveaux où siègent les exportateurs! Dans la vieille cité, si bien conservée, ce ne sont que voies étroites, bizarrement contournées et disloquées, au bord desquelles se dressent, en semblant parfois vouloir se toucher du front, des maisonnettes vertes ou brunes. De temps à autre, une inscription sur une porte branlante : *Schmidt, faiseur de sabres d'enfants.* Les petits artisans travaillent là, et plus profondément encore, dans des caves, dans des greniers, dans des trous d'ombre cachés à la vue. C'est le domaine de la patience, de la minutie, de l'imagination appliquée à la reproduction de l'apparence et de ses traits caractéristiques. Sortez de ce fuligineux dédale de maisons déchiquetées et de ruelles biscornues, et marchez vers les grandes voies rectilignes des quartiers neufs. Des plaques de marbre noir aux portes des maisons massives ne tarderont pas à vous jeter ces mots en lettres d'or : *Blumenthal, Export,* ou : *Rosenbaum, Commission, Nürnberg-London-New-York.* Ici œuvrent les grands négociants. C'est l'empire de l'intelligence, de l'imagination abstraite, de la spéculation et de l'entreprise.

Il est un endroit de la ville où le vieux et le nouveau Nuremberg se trouvent dramatiquement en présence. C'est la place Hans-Sachs. Elle est bordée sur trois côtés par d'anciennes maisons recroquevillées, par ces antiques demeures paternes qui, coiffées de toits en pente, semblent s'animer, comme en la toile de Jean Véber, et deviser—sans doute de choses démodées et puériles. Dans une encoignure fumeuse, on aperçoit, avec sa façade bitumineuse, la maison natale de Hans Sachs. Une statue moderne, érigée au milieu de la place, fait revivre la forme corpulente et joviale du cordonnier-poète. Solidement campé sur ses larges cuisses, il semble prêt à s'esclaffer au récit de quelque farce énorme. Et l'on rencontre aussi en ce lieu une

des humoristiques fontaines à « fusil » et à cage, comme il en existe sur plusieurs points de la plaisante cité : *L'Homme à la Cornemuse*, figure à la fois réaliste et cocasse, saillie naïve d'autrefois, figée avec le jet de la fonte !... Mais, à l'autre bout de la place, surgit, comme une avancée du proche quartier juif de Marientor, la Nouvelle Synagogue, monument somptueux et dur, avec sa fière coupole, ses rangées de précises colonnettes, ses rosaces quadrillées et son escalier aux riches candélabres. Au pied de cet escalier, le vieux Nuremberg s'arrête, comme fixé et enchaîné brusquement par une volonté supérieure. Il y a une différence poignante entre l'ornementation géométrique du temple, entre ses décorations linéaires, entre son équilibre raisonné et hardi... et la bonne ville aux amusantes figurines, sur laquelle il semble exercer une inquisition sévère. En un vigoureux raccourci, se résume sur cette place l'action qui se prolonge partout à l'entour. L'on croit voir le monde froid et déterminé du calcul et des grandes entreprises tenir subjugué sous son regard de maître le vieux monde innocent du joujou et de l'imagerie.

Louis Arqué.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LE

TYPE SOCIAL DU PAYSAN JUIF

A L'ÉPOQUE DE JÉSUS-CHRIST

PAR

M.-B. SCHWALM

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Février 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos. P. 3.

I. **La formation du paysan, manifestée par ses travaux**. P. 12.

L'importance du paysan dans la société juive. — Situation et relief de la Palestine. — La Palestine admet l'élevage et veut de la culture. — La vigne et les vergers. — Les céréales. — Les terrasses et les citernes. — Les qualités du paysan juif.

II. — **Les origines du paysan juif**. P. 30.

Pourquoi les rechercher? — Du siècle de Jésus au retour de Babylone. — Avant l'exil. — L'installation en Canaan et l'influence des Cananéens. — Le séjour à Cadès. — Dans la terre de Gessen. — Les commencements de la culture chez les Patriarches.

III. — **L'expansion des rapatriés sur les monts de Juda**. P. 46.

L'attirance de la montagne. — Traditions de famille. — Traditions religieuses. — La marche descendante suivie par les colons. — Obstacles naturels : sols arides et intransformables. — Obstacles de voisinage : Samaritains agriculteurs. — Les villes hellénistiques de la Séphéla. — Iduméens semi-nomades, faciles à évincer. — Le pli de la montagne chez les Judéens.

IV. — **Les principaux ouvrages du paysan judéen**. P. 67.

Origines particulières du paysan judéen. — Les vignobles de la montagne — Médiocrité heureuse et production commercialisée. — A l'ombre des palmiers.— Les pâturages du *Midbar*. — Facilités de la vie et développement du commerce par le moyen du troupeau. — Orateurs, poètes et musiciens.

V. — **Le principal foyer de la vie juive**. P. 81.

L'isolement des Judéens. — Les communications par la voie des sommets. — Le caractère fermé de la vie judaïque. — Patriotisme en vase clos. — Une capitale appropriée. — Action de la montagne sur les symboles religieux. — Emplacements choisis pour le culte public. — Un peuple bien nommé.

LE TYPE SOCIAL DU PAYSAN JUIF

A L'ÉPOQUE DE JÉSUS-CHRIST

AVANT-PROPOS

Le travail qu'on va lire se compose de cinq fragments, détachés d'une *Monographie sociale du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ.*

Dans les limites de cette époque, le premier siècle de l'ère chrétienne est tout entier compris. Elle nous offre un intérêt singulier parmi l'histoire d'une race qui n'a pas moins agi sur la vie religieuse de l'humanité que sur sa vie économique. C'est à l'époque de Jésus que la « maison d'Israël » passa d'une belle prospérité au pire des malheurs : la perte de sa terre, de ses foyers, de son autonomie comme nation. Dès lors, le type du Juif palestinien, plutôt rural, se fusionna dans le type urbain de la Dispersion, hellénisé, latinisé, cosmopolite au dehors, mais, dans le fond, irréductiblement juif. Déjà puissant et redouté dans le monde gréco-romain, le Juif des Juiveries éparses depuis l'Indus jusqu'au Tage se reconquit dans l'univers un empire sans armes ni frontières, un empire de l'or, où il régnait par le courtage, la banque et le change. L'époque témoin de la ruine du Juif palestinien tient donc une grande place dans l'histoire. Ne voit-on pas que les répercussions de cette crise ne cessent d'agir autour de nous? Elles sont d'autant plus saisissantes que, partout, disséminés par petits groupes, relativement à la population qui les entoure, les Juifs demeurent les mêmes. « Le Juif chinois ressemble plus au Juif français que

l'Auvergnat ne ressemble au Breton; le Juif de l'Allemagne a la même tournure d'esprit, les mêmes habitudes, les mêmes aspirations que le Juif d'Amérique ou d'Algérie. Au milieu de toutes les transformations sociales, les mille tronçons de la société juive présentent le plus singulier caractère de permanence et d'uniformité. Partout le Juif reste Juif[1]. »

La formation nationale du Juif se révèle donc étrangement résistante aux influences de lieu, de travail ou de voisinage qui, dans le cas général, transforment et assimilent les immigrés de toute région, au bout de la seconde ou de la troisième génération. Soit au point de vue contemporain, soit au point de vue des phases passées, nous rencontrons dans ce phénomène extraordinaire une manifestation vitale du plus haut intérêt. On se passionne à proportion pour une étude *impartiale* et *scientifique* des causes qui produisirent ce type social si persistant.

L'objet d'une pareille monographie est fort complexe de sa nature. Il embrasse la vie privée d'Israël, sa vie religieuse et sa vie publique. De ce travail considérable, et auquel je m'applique depuis plusieurs années, deux volumes, je l'espère, verront le jour en 1908 :

I. *Le Paysan juif, à l'époque de Jésus-Christ.* — Type général du paysan juif en Palestine. Ses variétés provinciales en Judée, Galilée et Pérée;

II. *Les Artisans et les Hommes d'affaires, à l'époque de Jésus-Christ.* — D'une part, les Artisans de village, à demi-paysans, et puis les Artisans des villes ou des gros bourgs. Parmi les Hommes d'affaires : les commerçants ruraux et ceux des villes, les changeurs, les banquiers.

J'encombrerais indiscrètement les numéros de cette Revue, si je prétendais y insérer tous les chapitres de ces deux volumes. Aussi, de ce copieux ensemble, je détache aujourd'hui, pour le présent fascicule, ce qui concerne le *Type social du paysan juif*. J'exposerai d'abord ses caractères généraux, tels

1. André de Cadière (Henri de Tourville), *Les Juifs. Des causes qui ont créé et maintenu le type, malgré la dispersion* (*Sc. soc.*, II, 6).

que les conditionnent : 1° les exigences de la Palestine, prise dans son ensemble, et 2° la formation qu'il reçut de ses ancêtres, parmi le cours de leurs migrations. Ensuite, nous verrons quelle variété spéciale de paysans israélites se développait en Judée.

C'est le paysan qui constitue la masse et le milieu d'où sortent peu à peu l'artisan, le commerçant, les manieurs de capitaux. Il influence la vie publique de la nation soit par ses clans montagnards, soit par un certain manque de capacité à donner de grands patrons agricoles, soit par la prise qu'il laisse en conséquence aux représentants urbains des cultures intellectuelles, du légalisme religieux, du sacerdoce riche : le Pharisien, le Scribe et le Sadducéen. Les fêtes et les institutions religieuses d'Israël sont elles-mêmes très largement adaptées à un peuple de paysans. La Bible est toute remplie d'images, de pensées et de lois rurales. On ne saurait donc aborder ni l'analyse ni la synthèse de la société juive d'autrefois sans commencer par le paysan. De toutes façons, il est le *premier objet* qui sollicite notre attention.

Une *méthode particulière* s'impose à son égard, étant donné son recul dans un passé de vingt siècles. Nous sommes obligés de suppléer l'observation directe par *le dépouillement des témoignages historiques.*

C'est pourquoi ces études renferment de constants emprunts aux *Évangiles* et, par analogie, à l'*Ancien Testament,* à la *Mischna,* sans oublier le *Talmud de Jérusalem.* Flavius Josèphe, l'historien juif hellénisant, nous renseignera souvent encore. Nous interrogerons aussi divers *classiques, latins ou grecs.*

Tous ces témoins, d'ailleurs, sont appréciés et utilisés dans une littérature historique ou archéologique, aussi copieuse qu'instructive, étrangère ou française, dont j'ai tâché de sélectionner les meilleures données. Les références nécessaires indiqueront avec sobriété les ouvrages et les endroits que j'aurai consultés : c'est le droit du lecteur de vérifier par lui-même les témoignages historiques au moyen desquels nous observons la société juive.

Nous consultons ces témoignages sous le rapport de leur

portée sociale : ainsi considérés, ils sont bien plus nombreux et significatifs qu'on ne le croit d'ordinaire.

Dans les seuls Évangiles, par exemple, et notamment dans les Paraboles que prononce Jésus, les diverses cultures du paysan juif s'aperçoivent : céréales, arbres fruitiers et vignes. On reconnaît l'élevage du mouton, avec transhumance au Désert. Le bœuf, à deux porte le joug et traîne la charrue. De même se dessinent les types du changeur, du banquier, du publicain, fermier d'impôts ou péager. Sur la composition du Sanhédrin de Jérusalem et au sujet de ses attributions, nous sommes très nettement renseignés soit par les *Synoptiques*, soit par *saint Jean*, soit par les *Actes des Apôtres*, concurremment avec *Josèphe* et la *Mischna*. Voici donc une série de faits relatifs au travail, au commerce, à l'administration, au gouvernement, que nous pouvons observer sur témoignages historiques. On en trouve d'autres encore. Somme toute, aucun des éléments premiers dont se composait la société juive n'échappe à notre observation.

Assurément, les témoignages historiques ne disent pas tout ce que désire savoir l'observateur social à son point de vue particulier. Ce n'est pas la société juive que les Évangélistes se proposent de nous décrire ; ils nous racontent simplement le ministère de Jésus au milieu de la société juive. Josèphe est historien à la manière antique ; il donne beaucoup plus d'attention aux événements politiques, militaires, diplomatiques ou aux actes des princes, qu'aux faits et gestes de la vie privée ; ceux-ci n'apparaissent guère qu'à l'arrière-plan de ses narrations. La *Mischna* est précieuse comme recueil de décisions rabbiniques en matière de propriété, de travail, de patronage, de contrats, de formes judiciaires ; néanmoins elle suppose à chaque instant chez ses lecteurs une expérience visuelle des choses juives, qui nous fera toujours défaut. Nous demeurons finalement en possession d'une documentation historique et sociale, très riche sans doute, mais incomplète encore ou abondante en sous-entendus. C'est tellement la condition de toute étude positive sur le passé de l'humanité, qu'il n'y a pas lieu de s'en émouvoir.

Il suffit d'en tirer le meilleur parti. Les ressources ne manquent pas. D'abord les témoignages divers que nous pouvons collectionner s'éclairent et se complètent souvent l'un par l'autre. En second lieu, la Palestine d'aujourd'hui nous présente encore certains faits identiques à ceux de la vie juive : le relief du sol, les saisons, le climat, les productions spontanées, les cultures traditionnelles demeurent sensiblement les mêmes de nos jours qu'à l'époque de Jésus-Christ. Cela se vérifie à la comparaison des documents antiques et des observations modernes. Ainsi beaucoup de procédés agricoles, d'importations ou d'exportations, de moyens pour les transports se sont maintenus sensiblement les mêmes, dans la mesure où ils dépendent des conditions non transformées ou intransformables que leur impose le pays.

Allons même plus loin. Malgré des différences entre les temps, les travaux ou les groupements, les habitants actuels de la Palestine accusent des *analogies* avec les anciens Juifs. Un grand nombre d'entre elles sont déjà reconnues par les voyageurs, les immigrants européens, les historiens ou les archéologues. Sur cet ensemble d'analogies, plus ou moins bien caractérisées, selon les observateurs, la science sociale doit exercer la *critique qui lui est propre*. Elle connaît déjà suffisamment de types sociaux, de répercussions et de lois sociales pour mesurer avec justesse les ressemblances comme les oppositions entre le fellah moderne et le paysan juif des temps antiques. Ce dosage, néanmoins, ne prendra toute la rigueur, toute la certitude, toute l'ampleur désirables, que si, de clairvoyants et sagaces observateurs, possédant bien, d'une part, la méthode d'observation directe, et, de l'autre, la documentation sociale qui se rapporte aux anciens Juifs, instituent des parallèles vraiment critiques, à base de monographies, soit de familles, soit de régions, dans le présent. Pour toutes sortes de raisons, dont la première est que j'habite Nice et non Jérusalem, je ne puis que saluer et applaudir de loin l'explorateur social qui réalisera quelque jour cette œuvre nécessaire.

En attendant, selon les moyens que la Providence me laisse à portée, je supplée à mon manque d'informations visuelles, sur la Terre Sainte d'aujourd'hui, par tous les renseignements que

j'ai pu demander aux livres et aux hommes. Mais la méthode vaut mieux que l'ouvrier. Si je m'en rapporte aux témoignages qu'ont bien voulu m'apporter déjà des spécialistes compétents et qui savent leur Palestine, la méthode d'observation sociale s'applique ici, originale et féconde. Elle donne en réalité une certaine science des faits générateurs et des groupements agencés dont se composait ou dont résultait la société juive.

C'est donc vraiment une tentative scientifique, nouvelle par son point de vue, qui se propose là. Autre chose est l'histoire ou l'archéologie du peuple israélite, et autre chose l'étude sociale que je présente en ce moment. Nous possédons l'histoire d'Israël à l'époque de Jésus-Christ, dans le magistral ouvrage de Schürer : *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi*. C'est le répertoire le plus complet et le plus clairement distribué des événements politiques, institutions publiques ou religieuses, productions littéraires, hébraïques ou hellénisantes, venues des Juifs ou parmi eux réalisées. Les documents et les faits y sont analysés, critiqués, racontés d'après l'ordre des temps, selon que leurs termes et leurs témoins en disent à l'auteur la contexture, les origines et les suites.

Dans le genre archéologie, nous possédons, de M. Stapfer, *La Palestine au temps de Jésus-Christ, d'après le Nouveau Testament, Flavius Josèphe et les Talmuds* — ou bien encore, *La Société juive, à l'époque de Jésus-Christ*, du Docteur Edersheim. Dans *La Société israélite d'après l'Ancien Testament*, le Dr Frantz Buhl nous fournit une minutieuse revue des documents bibliques où se manifestent les institutions soit antérieures à la captivité soit postérieures. M. l'abbé Lesètre résume et vulgarise excellemment les meilleures données des historiens et des archéologues dans son petit, mais substantiel volume, *La Clef des Évangiles*.

A la lecture de ces divers ouvrages, néanmoins, à l'examen de leurs plans respectifs, on s'aperçoit que la description empirique des institutions civiles, politiques, religieuses, domestiques, ouvrières, suffit à leur objet. Pourvu qu'elle se montre aussi exacte et aussi bien fondée que possible, elle a rempli son but.

Toute analyse ou toute synthèse méthodique des faits sociaux demeure étrangère à la fin que poursuivent les auteurs. Autrement, ils ne parleraient pas du gouvernement avant d'avoir traité de la culture, du commerce ou de la famille. Ils s'efforceraient de ramener les divers groupements privés, religieux, politiques de la nation juive à leurs éléments simples, à leurs causes propres et immédiates. Ils tâcheraient d'en classer les effets, les relations, les mutuelles répercussions dans une synthèse grandissante, vivante et naturelle des forces vives de la nation.

Mais une pareille tâche ne relève plus de l'histoire ou de l'archéologie; elle appartient à une science qui possède son objet propre, sa méthode, ses moyens de preuve. On la connaît trop bien ici pour que j'insiste davantage.

Ce n'est donc pas méconnaître les découvertes et les œuvres soit des historiens, soit des archéologues, que de constater qu'elles laissent la place vacante pour une monographie sociale du peuple juif. Toute science possède son domaine avec ses propres frontières : au delà de la science sociale, comme de l'histoire ou de l'archéologie, le peuple juif et tous les autres donneront encore de la besogne à de nouveaux savants.

Je me résigne donc ici à entrer dans une voie nouvelle; je me résigne : car si la nouveauté d'une tentative scientifique attire les chercheurs par les promesses de découverte que ne dément jamais une méthode éprouvée déjà, la nouveauté entraîne aussi des périls tout spéciaux. La vie sociale du peuple juif, c'est du maquis inexploré : au milieu de relations et de réactions collectives, plus enchevêtrées en leur genre que les genêts et les lentisques du désert, que peut tenter une sorte de pionnier? Il amorce à grand'peine soit de larges percées, ouvertes sommairement, soit de menus sentiers. D'autres viendront, qui profiteront des voies ouvertes et, au besoin, rectifieront les tracés, compléteront les points de vue.

Si de telles initiatives commandent la modestie, elles ne découragent pas la production; bien au contraire. Dans une science d'observation, en présence d'un objet complexe comme la vie

d'un peuple, il n'est point imposé de constituer du définitif pour faire besogne utile. C'est là, principalement en face de documents et de témoignages historiques trop rares ou trop succincts, dans le risque d'une induction, dans un essai d'hypothèse, qu'on se remémore la maxime de saint Thomas d'Aquin sur le progrès des sciences : « *Ad quemlibet pertinet superaddere id quod deficit in consideratione antecessorum.* A chacun de combler les lacunes de ses devanciers par ses propres apports[1] ».

Telles sont, aussi bien, les réflexions que me communiquait l'un des critiques, des amis auxquels j'ai pris à cœur de soumettre mes manuscrits.

Du moment que j'utilisais des matériaux d'exégèse ou d'histoire à des fins de science sociale, ne devais-je pas, en conscience, consulter des exégètes et des historiens pour le contrôle des matériaux et, d'autre part, me procurer la même censure compétente au point de vue formel de la méthode sociale?

C'est donc ce que j'ai fait. Une fois de plus, dans cet ensemble de consultations, j'ai expérimenté à quel degré *une œuvre de science est toujours une œuvre sociale.* Enfermé au milieu de ses livres et de ses cartes, on retrouve déjà le concours vivant de plusieurs : ils répondent et ils provoquent la réflexion, témoins des faits passés ou maîtres de la science, dans le tête-à-tête quotidien que réalise leur lecture. Mais, surtout, les examens, les observations, les renseignements qu'on sollicite et qu'on accueille par les correspondances personnelles, voilà autant de rencontres qui établissent une collaboration multiple à l'ouvrage d'un seul.

Aussi, que mes critiques et amis — dispersés à Paris, en Lorraine, dans l'Orléanais, en Belgique ou en Suisse — me laissent dire ici quel bienfait de la Providence on apprécie parmi ces voisinages intellectuels qui se jouent de l'espace. Ils encouragent certain élargissement des vues que la science des sociétés provoque pour sa part. D'aucuns m'assurent, en effet, que de telles études peuvent rendre de vrais services aux

1. Saint Thomas d'Aquin. *Commentaria in Libros Ethicorum Aristotelis.* Lib. I, Lec. XI.

exégètes, en ajoutant les ressources particulières de la science et de la critique sociales à celles de l'histoire et des critiques annexes. D'autres me disent que les Évangiles leur deviennent plus accessibles, plus vivants, plus réels, par cette vue et cette explication des faits sociaux parmi lesquels vivait le Christ.

Des ateliers de l'exégète et de l'historien, à celui de la science sociale, voici donc l'avantage reconnu des échanges mutuels. Sans doute, chaque atelier scientifique possède son objet d'étude, sa méthode particulière et son autonomie; toute confusion des genres leur nuirait à l'envi. Mais, sans ombre de confusion, l'exégète peut et doit utiliser les résultats acquis de la science sociale, comme les produits de bon aloi d'une science auxiliaire; de même l'observateur social aborderait mal des études comme celle de la constitution israélite sous les Juges et les Rois, de la législation agraire dans le Pentateuque, du commerce et de la banque à l'époque de Jésus-Christ, s'il demeurait étranger aux résultats sérieux de la critique textuelle, littéraire ou historique.

On souhaiterait même, dans certains cas, la synthèse personnelle de l'une et de l'autre compétence dans le même esprit. Quelle que soit celle des deux où, de préférence et par devoir, un savant se spécialiserait ensuite, il posséderait à côté d'elle une science connexe et auxiliaire, de la plus grande utilité. D'une manière comme de l'autre, la technique particulière de la science sociale entrerait par cette synthèse dans le courant général des esprits scientifiques : l'entrée dans ce courant est plus que jamais nécessaire, de nos jours, à toute science qui ne veut pas demeurer le privilège mésestimé d'un groupe fermé et de mince influence; et comment le voudrait-elle si vraiment elle vit? La science des sociétés projettera ses lumières propres sur des régions que d'autres éclairent déjà, mais seulement en partie, de ses strictes frontières. Maîtresse de son domaine et auxiliaire légitime sur le domaine de plusieurs autres sciences, elle affirmera sa pleine valeur dans cet appui à des voisines; elle travaillera bien pour sa part individuelle à la synthèse toujours accrue de la culture humaine.

I

LA FORMATION DU PAYSAN JUIF AU TEMPS DE JÉSUS-CHRIST

L'IMPORTANCE DU PAYSAN DANS LA SOCIÉTÉ JUIVE. — Relativement à l'époque de Jésus, les plus sûrs témoignages concordent pour nous représenter les Juifs de Palestine comme adonnés en masse à la culture.

« Possesseurs d'une bonne terre, nous la faisons valoir, » écrit Flavius Josèphe [1]. Bien que cet historien raconte souvent les hauts faits de son peuple avec des amplifications de panégyriste et de rhéteur, des descriptions géographiques ou agricoles expriment des choses vues.

D'ailleurs, les paraboles de Jésus corroborent et précisent le renseignement général de l'historien juif. Jésus parlait aux foules et non dans les écoles. Pour s'adapter à ses auditoires, il annonçait la bonne nouvelle du Règne de Dieu avec des narrations dramatisées et symboliques : les paraboles. Celles-ci donc représentaient des types connus de tous et des traits de mœurs populaires. C'était comme la loi sociale de ce genre littéraire, s'il est permis de qualifier en ces termes une parole aussi libre d'apprêt que celle de Jésus [2]. Or, on observe que les personnages et les scènes des paraboles s'empruntent d'ordinaire à la vie rurale ; ainsi, par un surcroît inattendu et précieux de son

1. *Contre Alpion*, I, 12.

2. Mgr Batiffol, *L'Enseignement de Jésus*, p. 15 et s., 32 et suiv. — Aug. Bouvier, *Le Maître des orateurs populaires, Étude sur la prédication de Jesus*, 18 et suiv.

enseignement, le Fils de Dieu, qui est aussi « le Fils de l'Homme », nous documente sur ses compatriotes et ses contemporains.

Il montre le semeur qui sort de sa maison pour aller aux semailles; l'invité s'excusant de ne point se rendre à un festin, parce qu'il vient d'acheter cinq paires de bœufs et qu'il va les essayer au joug; le majordome, que le maître de la maison a chargé des distributions de blé qui constituent le salaire de ses domestiques; le propriétaire qui plante une vigne, creuse un pressoir dans le roc, bâtit une tour de garde, afferme le vignoble à une communauté de métayers; le riche vigneron qui embauche des ouvriers sur la place du village; le vigneron plus modeste qui envoie ses deux fils travailler dans sa vigne; le maître du verger et son jardinier, examinant le figuier stérile; les journaliers, trop rares pour l'abondance de la moisson; le gros cultivateur dont les greniers sont débordés par les rentrées. Toutes ces silhouettes à main levée défilent sous nos yeux comme les représentants de la vie agricole[1].

Nous précisons beaucoup encore les tâches, les relations, les conflits de ces gens, grâce au recueil de cas de conscience et décisions rabbiniques, appelé la *Mischna*. Sa rédaction actuelle date seulement du deuxième siècle après le Christ; mais elle compile des matériaux qui remontent jusqu'au delà du Sauveur. Des champs de céréales ou de légumineuses, des plantations d'arbres fruitiers, des jardins maraîchers donnent sujet à divers traités : l'un se rapporte à la part de récolte abandonnée de droit aux pauvres, l'autre à la dîme des produits, ou bien encore aux dommages ruraux. Une jurisprudence minutieuse concerne les engagements des journaliers pour les labours, la moisson, la cueillette ou la garde des fruits et récoltes; la possession des citernes et les formes de son transfert sont ré-

1. Le semeur, *Mt.* XIII, 3. *Mc.* IV, 3. *Lc.* VIII, 5. — L'invité qui s'excuse, *Mt.* XXII, 5. *Lc.* XIV, 19. — Le majordome, distribuant le blé, *Lc.* XII, 42. — Le propriétaire qui plante une vigne, *Mt.* XXI, 33. *Mc.* XII, 1. *Lc.* XX, 9. — Le riche vigneron qui embauche des ouvriers, *Mt.* XX, 1, 8. — Le vigneron et ses deux fils, *Mt.* XXI, 28. — Le figuier stérile, *Lc.* XIII, 6, 9. — Le gros cultivateur, *Lc.* XII, 16 et suiv. — Les moissonneurs trop rares, *Mt.* IX, 37.

glées avec soin. L'établissement des fumiers est défendu sur la voie publique. On détermine rigoureusement à qui appartiendront les fruits des arbres qui retombent sur un talus mitoyen entre vergers superposés [1]. Voilà des procédures, des biens et des travaux de véritables paysans.

On voit combien peu est fondé le préjugé courant qui regarde les Juifs comme n'ayant jamais tenu beaucoup à la vie agricole. C'est de l'anachronisme. On apprécie le passé de ce peuple en gros et sans nuances, d'après le type exclusivement commercial et financier, qui seul est demeuré, depuis la dispersion de la race, dans les juiveries des villes grecques, romaines ou médiévales. Au temps de Jésus et en Palestine, les Juifs sont au contraire agriculteurs.

Ce n'est pas la grande culture qui domine chez eux, bien que Jésus connaisse de riches propriétaires qui ne travaillent pas de leurs mains, ne résident pas dans leurs terres, et confient celles-ci aux soins d'un intendant [2]. Le plus souvent, c'est l'*oïkodespotés* que Jésus met en scène. Ce *maître de maison* opère lui-même les semailles, bien qu'il emploie des domestiques et des journaliers. S'il manque de ces derniers, lui-même il les recherche et les embauche sur la place du village. Il préside en personne au versement des salaires par son ouvrier-chef. Il emploie des bergers à gages. Dans une condition plus modeste, il disposera simplement de ses fils pour travailler à sa vigne. Il gardera lui-même son troupeau, riche encore de cent brebis. Il conduira son âne et son bœuf à l'abreuvoir. Avec ou sans mercenaires, il demeure bien un paysan qui travaille la terre : il vit dans le régime de la petite culture [3].

Sa femme et ses enfants lui obéissent, comme à un chef indépendant, qui ne reconnaît pas de patriarche au-dessus de lui, ni de ménages associés, faisant communauté avec le sien.

1. Mischna, Traités *Péa*, *Kilaïm*, *Demaï*, *Baba Qama*, *Baba Mecia*. En entrant plus loin dans le détail des questions, je préciserai les références à ces divers traités.

2. *Mt.* XXIV, 45, 51. *Lc.* XII, 41, 46; XVI, 1.

3. *Mt.* XIII, 24, 30; XX, 1, 16; XXI, 28; *Lc.* XVII, 7. *Mt.* XVIII, 12. *Lc.* XIII, 15.

Exploitant d'un bien de famille qu'il gère et qu'il possède en son nom propre, cet homme exprime justement ses qualités combinées de père et de propriétaire dans son titre usuel : le *maître de la maison*[1].

C'est donc un ouvrier chef de métier, ou un petit patron, unissant la maîtrise de son atelier à celle de ses gens et de ses biens.

Nous devons ainsi le considérer sous l'aspect de cette double maîtrise. Aux fins d'utiliser ce qu'il possède et de se procurer les moyens d'existence, nécessaires à sa famille, il travaille d'abord. C'est son labeur de vigneron ou de cultivateur qui féconde sa propriété, la conserve, l'accroît, lui permet à lui-même d'enrichir ses biens héréditaires par ses acquêts personnels : « le maître de maison extrait de son trésor de l'ancien et du nouveau[2] ».

Nous commençons donc par l'observer dans son travail. Après, nous le verrons dans son chez soi.

Mais puisque le travail de la terre collabore dans la culture à celui de l'homme, nous devons nous familiariser de suite avec les horizons de la Palestine. Il faut y découvrir quelles énergies du sol et du climat y favorisent ou y contrecarrent le laboureur, le vigneron et le berger israélites.

Situation et relief de la Palestine. — Ouvrons une carte de l'Asie occidentale : au sud-est de la Méditerranée, entre le rivage au couchant, le Jourdain ou la mer Morte au levant, une contrée se resserre, pareille à un trapèze redressé. Au nord, elle se termine devant la brèche du Léontès ou Nahr-el-Qasimieh, qui la sépare de la Syrie et du Liban. Au sud la frontière de l'Idumée peut se marquer à l'embouchure du Ouâdy-Ghazzéh ou torrent de Gáza, se continue devant Beer-Scheba et se termine au midi de la mer Morte[3].

1. *Mt.* XIII, 27 ; XIII, 52 ; XX, 1 ; XXIV, 43. *Lc.* XII, 39.
2. *Mt.*, XIII, 52.
3. La carte qui se trouve à la fin de ce fascicule donne les indications nécessaires, présentement et dans le reste de cette étude.

230 kilomètres environ, voilà toute la longueur de ce pays. Sa plus grande largeur est d'environ 150. La surface équivaut à celle de la Belgique : 26.000 kilomètres carrés.

Ce territoire est modeste ; mais il possède une histoire : c'est le *Pays d'Israël*, le Pays de l'Évangile. Au temps où le Sauveur y fondait son Église, la contrée s'appelait *Palestine*, chez les Grecs ; *Judée*, chez les Romains ; *Terre de Canaan*, d'après la Bible, et chez les Juifs, avec emphase et religion, *le Pays*.

Le *caractère principal* de ce modeste territoire s'empreint vigoureusement dans sa *structure accidentée*. Il se compose, en gros, de bandes parallèles, qui se différencient par le modelé et le relief. A l'ouest, des plaines longent la mer, exhaussées, onduleuses, parfois même ravinées. Ce sont, du sud au nord, la Séphéla, la plaine de Saron, et celle d'Acco ou Ptolémaïs. Elles manquent de largeur ; elles se faufilent en bordure, comme repoussées au levant par les racines allongées d'une chaîne montagneuse, qui saillissent en collines. A l'est de celles-ci la chaîne court, du sud au nord, elle aussi. Au nord, les monts de Galilée (1.000 à 1.200 mètres) ; au sud, les monts de Juda (700, 900 et 1.000 mètres) ; dans l'entre-deux, les monts d'Ephraïm ou de la Samarie. Au point de vue orographique, ceux-ci demeurent les monts de Juda sous un autre nom. La Galilée au nord et la Judée au sud se partagent aussi la montagne palestinienne comme deux provinces naturelles.

Dans toute la longueur de ce double massif, le versant méditerranéen, quoique raide, s'incline avec moins de brusquerie que son opposé à l'orient. Celui-ci se précipite avec d'âpres ressauts dans une vallée qui plonge elle-même à plus de 400 mètres au-dessous du niveau de la mer. C'est la vallée du Jourdain. Des sources jusqu'à l'embouchure, elle se creuse de 914 mètres, sur un parcours qui n'atteint pas 40 lieues à vol d'oiseau. Unique au monde, cette faille étrange s'abîme par chutes et degrés : à mesure le fleuve serpente et bouillonne, précipité et ralenti. On le dirait perdu au fond d'un gigantesque fossé. Des levées de sable le dominent, étagées comme des terrasses. Au-dessus de

leurs amoncellements, la montagne surgit. Ses assises dénudées figurent le glacis d'un formidable rempart [1].

Entre ce haut glacis à l'est, la Méditerranée à l'ouest, la brèche du Léontès au nord, les steppes et les rochers de l'Arabie Pétrée au sud, une contrée s'abrite, vraiment une et originale. C'est un pays de caractère. La Bible le désigne par son vrai nom : « *Pays de montagnes et de vallées* [2] ».

La Palestine admet l'élevage et veut de la culture. — Envers ses habitants, les exigences de la Palestine obéissent à son relief accentué et à son double voisinage : la mer et le désert, les eaux profondes et l'absolue sécheresse.

D'abord les pentes abruptes des vallées, les plateaux secs et calcaires se prêtent naturellement à l'élevage du menu bétail. Les plaines irriguées et les fonds humides conviennent encore aux bœufs. Mais ce n'est pas sans une certaine parcimonie. Un long semestre de chaleur intense et d'implacable soleil se déroule chaque année entre le mois de mai et le mois d'octobre. C'est la saison de l'alizé terrestre. Le vent d'est arrive brûlant, sans trace d'humidité, car il vient de traverser le grand désert syro-arabe. Parfois, le sirocco, privé d'ozone et accablant, débusque aussi par le sud-est, et toujours du désert. Les graminées se dessèchent partout [3]. Impossible de vivre là, dans la simplicité du métier pastoral. C'en est fini des herbages inépuisables, que les steppes riches de la Haute-Asie offrent si royalement aux Mongols. De toute nécessité, l'habitation en Palestine complique le problème des moyens d'existence. Pour le troupeau lui-même, il faut tâcher de récolter du foin ou de conserver de la paille, et de les produire au besoin.

1. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Jourdain*, *Coupes de terrain*, d'après Mac Coun, *The Holy Land*. D. B. V. III, 1707, 1708. (Les références au *Dict. de la Bible* seront désignées par le sigle D. B. V.).

2. *Deutéronome*, xi, 11.

3. Baedeker, *Palestine et Syrie*, Aperçu géographique, p. xlvii, xlix. — Schneller, *Connais-tu le Pays? La Palestine et la Bible*, 72, 84. — Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 579-580.

Heureusement, le vent d'ouest reprend l'empire après le mois d'octobre. Comme il arrive de la mer, tantôt directement, tantôt après avoir frappé les cimes neigeuses du Liban, il roule des nuages qui s'accrochent et se déchirent aux étages superposés des collines ou des montagnes. A diverses reprises, jusqu'en mars ou avril, ses généreux retours favorisent les semailles du blé, de l'orge ou des légumes, la croissance de la vigne, le rendement des vergers [1].

Aussi, malgré son intercalation dans la zone des déserts de sable, la terre de Canaan n'est pas, comme l'Égypte et la Chaldée, une simple oasis. Sous le ciel du désert, l'oasis manque de pluie. L'irrigation artificielle est nécessaire pour la féconder : on la demande à des puits ou à des canaux dérivés des fleuves. La Palestine, au contraire, possède sa naturelle irrigation. Elle ressemble de ce chef aux régions agricoles du littoral arabique : l'Hadramaout, l'Yémen, le Hedjaz [2].

Les Juifs connaissaient bien cette remarquable différence de leur pays avec les oasis. Ils conservaient à cet égard dans leurs Livres sacrés le mémorial d'une célèbre expérience vécue par leurs ancêtres. D'après le Deutéronome, Moïse disait au peuple, avant l'entrée en Canaan : « Le pays où tu vas habiter n'est pas comme la Terre d'Égypte que tu arrosais avec ton pied, [en rabattant les levées des rigoles, alimentées par les canaux]. Le pays où tu vas entrer est un pays de montagnes et de vallées, arrosé par les eaux du ciel [3]. »

Le chaud soleil méditerranéen se met aussi à l'ouvrage, en concurrence avec les pluies. Grâce aux replis nombreux de la montagne, les expositions des terrains varient, ici plus fraîches, et ailleurs fortement réchauffées par des encaissements rocheux. Les sols varient aussi bien : tantôt d'argile, mêlée de calcaire, tantôt, avec des poches de sable et des affleurements basaltiques. La flore, à proportion, se mélange et s'enrichit. On y retrouve les plantes méditerranéennes, la végétation sèche

1. Baedeker, Schneller, *loc. cit.*
2. Edmond Demolins, *Comment la route crée le Type social*, I, 200, 201, 202.
3. *Deutéronome*, XI, 10, 11. Cf. VIII, 7.

des steppes syro-arabes, et des importations subtropicales, rappelant la Nubie et l'Abyssinie [1].

Parmi ces productions opulentes et variées, *la culture devenait facile et attrayante* pour les Juifs. Le sol n'affichait pas les exigences renfrognées et dures des climats froids avec terrains pauvres. Il entraînait son ouvrier par ses largesses naturelles : c'était avec bonne humeur qu'il invitait son homme à l'exploiter, et avec bonne humeur que l'homme prenait la bêche ou le hoyau.

Mais tous les sols ne supportent pas les mêmes espèces de culture. Ils produisent de ce chef bien des espèces de paysans. L'Israélite ressemblait-il au Beauceron qui tire le blé de ses plaines, où les sillons se creusent à perte de vue dans l'argile grasse et profonde? ressemblait-il au Provençal, dont les sèches collines, parsemées de pierrailles calcaires et fortement ensoleillées, veulent surtout de la vigne, des oliviers, des figuiers? Est-ce la culture des céréales ou celle des vergers qui prédomine dans le travail du paysan juif?

Ni l'une ni l'autre absolument : un mélange des deux, qui constitue l'originalité de la Palestine dans les pays de la zone et de la flore méditerranéennes. L'Israélite exploitait des *cultures variées et riches de céréales et de fruits*. Nous le suivrons pas à pas dans ses diverses exploitations.

La vigne et les vergers. — Lorsque Flavius Josèphe décrit la Terre Sainte, province par province, voici ce qu'il dit de la Judée et de la Samarie : « Accidentées l'une et l'autre, et possédant aussi des plaines, elles sont faciles au labour et grandement fertiles, couvertes d'arbres qui les remplissent d'espèces sauvages montagnardes et d'espèces cultivées ». Quant à la Galilée, Josèphe la décrit « toute grasse, toute pâtureuse, tellement plantée de toutes sortes d'arbres qu'elle transforme en cultivateurs jusqu'aux plus indolents [2] ».

1. Baedeker, *Syrie et Palestine*, Introduction, L-LI. — Buhl, *La Société israélite, d'après l'Ancien Testament*, p. 2, note 1, du traducteur.
2. III *Guerre des Juifs*, III, 2, 4.

Si fortement accentués, ces faits de culture arborescente rapprochent la Palestine de la Grèce et de la Provence. D'innombrables passages de la Bible et de la Mischna spécifient nommément le figuier, l'olivier et la vigne.

L'abondance des plants et la richesse des cueillettes offraient de précieuses ressources pour l'alimentation. Chez la veuve de Sarephta, le prophète Élie se nourrissait de pain trempé dans l'huile. C'était le régime de son hôtesse et du fils de celle-ci. Le pain, là-bas, se trempe dans l'huile, comme dans les Flandres il se recouvre de beurre et, en Lorraine, de caillé. Des princesses, filles de David, ne dédaignaient pas de confectionner des crêpes ou des gâteaux pétris de farine et d'huile. On consommait aussi beaucoup d'olives. Elles fournissaient de toute manière un aliment d'importance, beaucoup plus qu'un hors-d'œuvre ou un condiment[1].

Quant au figuier, les innombrables produits de sa double et même triple récolte annuelle se séchaient et se conservaient. Nous en faisons des desserts; mais Israël accumulait des provisions de figues séchées et pressées en forme, qu'on divisait par tranches[2].

La vigne se complantait au voisinage du figuier. Favorisée par la nature calcaire du sol et la chaleur du climat, elle escaladait les plus hautes branches de l'arbre complaisant. Les échalas qui supportent les vignes de la Moselle ou du Piémont se briseraient comme des fétus en Palestine. Si l'on en croit les directeurs des colonies agricoles, réinstallées de nos jours par les soins des Israélites, il n'est pas rare d'y récolter des grappes de 6 kilogr. 1/2. Le même témoignage nous vient d'un missionnaire qui habita longtemps Bethléem. Cela aide à imaginer la fameuse branche de vigne que les explorateurs envoyés par Moïse rapportèrent d'Escol, aux environs d'Hébron[3].

Ces lourdes grappes se conservaient en gâteaux séchés et comprimés comme ceux de figues. On en tirait encore une sorte

1. II *Samuel*, XXV, 18. I *Rois*, XVII, 8, 16.
2. I *Samuel*, XXV, 18. — Mischna, *Demai*, V, 5.
3. *Nombres*, XIII, 24. Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 581. Schneller, p. 120.

de gelée, par la cuisson du moût, le *debasch* [1]. Mais elles donnaient surtout des vins : les doux comme les secs; les rouges aux tons veloutés et presque noirs; les blancs aux reflets d'or et de topaze.

Aussi la Bible renferme toute une morale du vin à l'usage des buveurs. Non seulement elle censure les vulgaires ivrognes, mais elle s'adresse encore à de fins gourmets dont elle honore les goûts : « Un sceau d'émeraude serti d'or — écrit Jésus ben Sirach, — telle est une douce mélodie accompagnant un vin de choix ». Le vin s'emploie aux plus flatteuses comparaisons : « Un vin nouveau, ton nouvel ami : laisse-le vieillir; tu le dégusteras [2] ».

Pour accorder ces produits abondants et précieux, la vigne réclamait surtout de menus soins. Isaïe les décrit dans une page célèbre : « Mon ami avait une vigne sur un coteau fertile : il en remua le sol, il en ôta les pierres; il y planta des ceps exquis; il édifia une tour de garde au milieu; il creusa le pressoir dans le rocher, et puis, il attendit que vinssent les raisins ». Une parabole de Jésus remet en scène la même série d'opérations. Elles se complétaient par le béchage du sol, le sarclage et la taille, à diverses reprises. De là, cette magnifique allégorie, dans l'Évangile selon saint Jean : « Je suis la véritable vigne, dit Jésus aux apôtres, mon père est le vigneron... Tout sarment qui produit, il l'émonde, afin qu'il donne plus de raisins... Je suis la vigne, vous êtes les sarments [3] ». Ces images parlent, dans un pays de vignerons qui aiment leurs cépages et ne les négligent point.

Mais tout compte fait des façons requises, l'entretien d'une vigne demeure facile encore — surtout en Palestine, où le sol et le climat rivalisent de bonté. Le rendement surpasse le travail, et de beaucoup. C'est une promenade récréative, que d'aller voir si la vigne pousse. Dans le *Cantique des Cantiques*, la jeune femme dit à son époux : « Dès le matin nous irons aux

1. *Genèse*, XLIII, 11. Schneller, 122.
2. *Ecclésiastique*, IX, 10 (*Vulgate*, 15); XXXI, 25, 30; XXXII, 6. *Proverbes*, XX, 1.
3. *Isaïe*, V, 2. *Matthieu*, XXI, 33. *Jean*, XV, 1, 8.

vignes; nous verrons si les pampres bourgeonnent, si les bourgeons se sont ouverts ». Sans doute aussi, la vigne exige des factions sur la tour de garde, pour éloigner les maraudeurs, bipèdes ou autres. « Prenez-nous les renards, les petits renards qui ravagent les ceps », s'écrie l'époux, et la jeune femme déclare : « Ne vous étonnez pas de mon teint noir : c'est le soleil qui m'a brûlée;... on m'a mise à garder la vigne[1] ». Tout cela se dit gaiement, comme il s'est fait. C'est du travail facile et qui rapporte gros.

Facile également, et rémunératrice, la culture des vergers. A l'opposé des plantes annuelles, les arbres demeurent sans requérir de travaux analogues aux labours, aux semailles ou aux sarclages. Vers le retour de la belle saison, les branches s'émondent. Et puis on attend la cueillette : pas n'est besoin d'irriguer ni le figuier ni l'olivier. De leurs racines et de leurs radicelles, ils perforent les sols compacts, ils poursuivent l'humidité aux dernières profondeurs. Le figuier même s'introduit par des poussées infinitésimales et continues, entre les moindres interstices des roches. S'il manque du galbe et de la pose que l'olivier se donne avec tourment, il est aussi tenace que lui, malgré l'apparence molle de ses branches potelées que dépouille l'hiver. Avec l'olivier donc, il rivalise de force et d'ingéniosité pour donner la valeur aux terrains les plus secs, les plus mêlés de pierres, les plus décourageants pour le labourage. Dans le bilan des avances du sol et des travaux de l'homme, c'est la colonne des avances, que ces deux arbres surchargent en Palestine. A la somme des efforts humains, ils ajoutent surtout de légers émondages et de joyeuses cueillettes. Mais voici le correctif de ces travaux par trop aisés.

La culture des céréales. — Nous savons que Jésus emprunte ses paraboles aux semailles, aux labours et à la moisson, non moins qu'aux vignes et aux vergers. De même, quand le Deutéronome définit la Terre Sainte « un pays de vignes, de fi-

1. *Cantiques*, I, 6; II, 15; VII, 13.

guiers et de grenadiers; un pays d'olives, d'huile et de miel », c'est après avoir dit « un pays de froment et d'orge[1] ».

La Mischna nous apprend aussi que l'Israélite semait de l'épeautre, une variété de blé dont le grain adhère à l'enveloppe florale, comme dans l'orge. Les Rabbins énumèrent encore l'épi de renard ou avoine, le seigle et le riz. Plusieurs légumes figurent au milieu des plantations agraires, ou sans doute ils se cultivent plus en grand que dans les simples jardins. Des champs de flageolets, de pois chiches, de faséoles, d'oignons, alternent avec ceux de courges et de melons[2].

Dans les champs aussi bien, des textiles se cultivaient, comme le chanvre et le lin; des colorants, comme l'indigo, le carthame, le safran, la garance; des aromates, comme le cumin, la menthe, l'anis; des épices, comme la nigelle, dont les grains remplaçaient le poivre[3].

Chacune de ces cultures voulait son genre de soins et de terrains; mais toutes se ressemblaient par le retour annuel des labours, des semailles, du hersage, des sarclages et de la récolte. C'est ce retour annuel de grosses façons, avec la bêche, la pioche ou la charrue, qui façonnait régulièrement l'Israélite à de plus forts travaux que ceux des vergers et de la vigne.

Dans la montagne, une charrue circulerait mal; elle risquerait de se briser sur les roches affleurantes ou les pierrailles éparses qui encombrent les champs[4]. La houe servait alors, au témoignage d'Isaïe. Elle déracinait à fond les chardons et les ronces qui pullulaient dans les terrains secs. Elle s'attardait et s'obstinait à ce nettoyage, comme passionnée de ténacité sous la main qui s'y attachait. Si le montagnard palestinien n'arrache pas la broussaille avec un soin extrême, il arrivera ce que Jésus racontait : « Partie de la semence tomba au milieu des épines, et les épines, croissant avec, l'étouffèrent[5] ». Ce sont des exigences de cette nature, auxquelles fait allusion la sen-

1. *Deutéronome*, VIII, 8.
2. Mischna, traité *Kilaïm*, I, 1; II, 2, 4; *Péa*, III, 3.
3. *Isaïe*, XXVIII, 27. — *Mt*, XXIII, 23. — *Kilaïm*, II, 5. — *Schebiith*, VII, 1, 2.
4. Mischna, *Baba Mecia*, VI, 4.
5. *Isaïe*, VII, 25. — *Luc*, VIII, 7.

tence de la Genèse : « La terre te produira des épines et des chardons... A la sueur de ton visage, tu mangeras ton pain[1] ».

Dans les régions de collines plus accessibles, ou de plaines élargies, les mêmes soins attentifs se retrouvaient au maniement de la charrue. Les intellectuels de Jérusalem en rendaient témoignage : « Le laboureur va de tout son cœur à tracer des sillons, dit Jésus ben Sirach; son ambition, au laboureur, est de manier, en guise de lance, l'aiguillon; il active ses bœufs, et il se mêle à leurs travaux[2] ». Probablement, la vue de cette application suggéra-t-elle à Jésus l'expressive sentence : « Qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas apte au règne de Dieu[3] ». Le Christ veut de bons ouvriers, dont le regard comme l'effort de bras, se concentre au labeur : c'est dans les champs de son pays qu'il en regarde aller et venir le type familier. Deux invités de ce genre se récusent dans la parabole du festin : Le premier dit : « J'ai acheté une terre ; il faut que j'aille la visiter. Tiens-moi pour excusé, je te prie ». Le second dit : « J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les essayer au joug. Je te supplie de m'excuser[4] ». Voilà des excuses de solides paysans, qui préfèrent les soins de leur culture aux délices d'un banquet.

Aussi, les Juifs comptaient comme producteurs de blé dans le monde antique; non certes au même rang que les Égyptiens ou les Babyloniens, mais en bonne place encore. Leur grande joie terrestre, dit un psaume, c'est « l'abondance du froment et du vin nouveau » : une prospérité de la culture où le blé tient sa place au même rang que la vigne[5]. Aussi, les paraboles de Jésus supposent devant ses yeux de belles moissons, drues et fortes. Le rendement est de trente pour un, soixante et même

1. *Genèse*, III, 18.

2. *Ecclésiastique*, XXXVIII, 25, 26. — Type des charrues juives, D. B. V. II, 602 et s., fig. 325, 329. — Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, 127, 139, 140, fig. 325, 329.

3. *Luc*, XI, 62.

4. *Luc*, XIV, 16, 20.

5. *Psaume VI*, 8. De même, la ruine du pays de Juda se représente dans Isaïe par la disette des céréales et des raisins, *Is.* V, 10.

cent, dit le Sauveur, lorsque la terre est bonne. Relativement à l'expérience d'un Beauceron ou d'un Flamand, cette gradation semble fabuleuse; mais à supposer même que Jésus voulût forcer les chiffres dans un récit d'intention symbolique et morale, il est à croire qu'il ne proposait pas d'invraisemblables comparaisons aux paysans qui l'écoutaient[1].

En même temps que les gros labours, les Juifs exécutaient de fins travaux soignés : leurs diverses cultures s'alignaient sur des terrains étroits, de surface inégale et de forme irrégulière, où il fallait utiliser jusqu'aux moindres recoins. « Le laboureur, dit Isaïe, est-il à labourer toujours, à ouvrir le terrain et à passer la herse? Quand il a bien aplani la surface, ne sème-t-il pas la nigelle, ne sème-t-il pas le cumin? Ne met-il pas le froment en lignes, l'orge à sa place marquée et l'épeautre en bordure?[2] »

Nous retrouvons les mêmes pratiques, énumérées dans la Mischna. Un champ de blé rectangulaire admettait des rangées doubles de concombres, de courges ou de fèves, intercalées comme de larges raies. Une pièce de terre carrée admettait quatre semences différentes à chacun des quatre angles, une cinquième dans le milieu[3]. Ainsi des finesses de jardinier se combinaient aux rudes besognes du laboureur, pour corriger à propos les trop grandes facilités des cultures arborescentes.

Deux exigences particulières du sol et du climat réclamaient également certains ouvrages subsidiaires qui exerçaient encore l'activité du paysan.

Les terrasses et les citernes. — Durant l'hiver, l'abondance des eaux pluviales entraîne les terres meubles qui recouvrent les pentes, ordinairement très escarpées; durant l'été, la pluie manque. De plus en plus, le soleil monte au zénith. La canicule sévit du commencement d'août aux premiers jours d'octobre. Tandis que les arbres et la vigne supportent bien ces

1. *Mt.* XIII, 8.
2. *Isaïe*, XXVIII, 23, 26.
3. *Baba Qâma*, III, 4.

ardeurs, les légumes aux tissus mous et sans racines profondes se flétrissent. Des chardons envahissent les terrains. Plus de rivières, ni même de ruisseaux dans les ravins et les gorges : des galets blancs tout secs, des argiles crevassées [1]. La sécheresse brûlante a remplacé la pluie dévastatrice.

A ces redoutables visiteuses, de retour chaque année, les Juifs durent opposer certains travaux de défense. D'une part, ils élevèrent de petits murs en pierre sèche, hauts d'un mètre environ, pour maintenir les terres menacées d'éboulement. Sans grandes recherches, les matériaux se ramassaient à même, sur les versants des montagnes; mais comme le danger était universel, les soutènements s'étageaient par gradins successifs, dans toute la longueur des vallées. Nous retrouvons de pareils ouvrages sur les collines qui regardent le littoral de Nice ou de la Provence, comme dans la Palestine contemporaine.

Leur avantage est double, en un pays où la richesse des cultures et l'abondance de la population exigent l'utilisation des plus étroits recoins dans les replis des montagnes. En même temps que les murs défendent le sol exploité, ils multiplient son étendue. Sur une même terrasse les champs de blé s'allongent entre des rangées d'arbres [2].

Mais, à la différence des fellahs modernes, les Juifs contemporains de Jésus-Christ ne redoutaient pas les exactions d'une fiscalité rapace, dépourvue de contrôle, âpre à taxer cruellement les moindres signes de progrès dans le bien-être. Aussi, les cultures en terrasses croissaient et se multipliaient du même pas que les familles. Des restes de murailles, des ruines de gros villages se reconnaissent maintenant sur des pentes incultes, abandonnées aux chardons.

Aussi, ne pas entretenir les soutènements de ses terres constituait l'un des péchés locaux du mauvais paysan. La Bible encore le censure : « J'ai longé le champ du paresseux et la vigne de l'imprévoyant, — dit le Livre des Proverbes; — des ronces couraient de toutes parts et le mur de pierres était

1. Schneller, 77, 79, 98, 102. — Stapper, 209, 210.
2. Mischna, *Péa*, III, 1

écroulé[1]. » Une fois établis, en effet, ces murs d'appui requéraient un entretien attentif et constant. Par l'affouillement sournois des pluies réitérées ou sous les coups subits d'un furieux orage, des pierres se disjoignaient, des fissures devenaient brèches, les terres descendaient, émiettées peu à peu ou entraînées en bloc par un torrent d'une heure[2]. Il fallait donc, tout l'hiver, activement veiller au bon état des terrasses.

D'autre part, en vue de la sécheresse que ramenait l'été, les Juifs aménageaient des citernes. Ils les creusaient à vif du roc ou bien les cimentaient. Des voûtes les recouvraient, avec des ouvertures pour y puiser au seau. Des canaux de dérivation facilitaient l'arrosage des jardins; d'autres conduits, souterrains ou à ciel ouvert, alimentaient ces réservoirs. Ils exigeaient naturellement des opérations de curage périodique : l'eau entraînait toujours des parcelles argileuses qui se déposaient en fonds vaseux. Ou bien le ciment se disjoignait : une citerne fissurée symbolise pour Jérémie les espérances vaines des religions idolâtriques : « Ils m'ont abandonné, moi la Source des eaux vives, dit Yahwé; ils se creusent des citernes, des citernes fêlées qui ne retiennent pas l'eau[3]! » Les citernes contribuaient ainsi à faire la main aux Juifs pour les travaux soignés et prévoyants.

Elles leur permettaient une culture maraîchère très abondante, où se développaient encore certaines qualités de fini laborieux. Ils tiraient de leurs jardins petits pois, flageolets, concombres, citrouilles, melons, pastèques, potirons, laitue, chicorée, moutarde, navets, choux raves, épinards, aulx, échalottes, oignons[4]. Aussi, les faubourgs de Jérusalem étaient célèbres chez les Grecs par leurs ceintures d'opulents jardins. Sous leurs ombrages, sans doute, fut médité ce conseil d'un Sage, au Livre des Proverbes : « Bois l'eau de ta citerne; bois aux ruisseaux qui jaillissent de ton réservoir ». De là encore,

1. *Proverbes*, XXIV, 30, 36.
2. Schneller, 98. *G. Mt.* VII, 24, 27.
3. *Jérémie*, XXXVIII, 6, 11, 12; II, 13.
4. Mischna, *Kilaïm*, I, 1, 2, 3, 5.

cette gracieuse image du Cantique : « Une fontaine dans un jardin ; une source d'eaux vives[1]. »

A raison de ces avantages, la possession d'une citerne prenait une telle valeur aux yeux des Juifs, que si l'on vendait un immeuble, la citerne souterraine qu'il pouvait renfermer demeurait en dehors de la vente, quand même l'acte eût porté qu'on vendait le bâtiment avec sa profondeur et sa hauteur entières. La présomption demeurait pour le maintien de la citerne à son propriétaire[2]. C'était la vie du jardin et un délice de fraîcheur. Lorsque Sennachérib, roi d'Assyrie, veut s'assurer la soumission des Judéens, il leur propose un traité sur ces bases : « Chacun de vous mangera de sa vigne et de son figuier ; chacun de vous boira de sa citerne[3] ».

Qualités du paysan juif. — Nous possédons maintenant les éléments variés qui nous permettent de les apprécier. L'élevage du bétail et les cultures arborescentes imposent à cet homme de faciles travaux, très largement rémunérés par le croît du troupeau et la cueillette des fruits. Ses cultures de céréales lui demandent de plus rudes efforts, mais attrayants aussi bien, tant les avances du sol et du climat sont généreuses, tant la récolte surabonde. Les terrasses, les citernes, les jardins multiplient les tâches soignées ou fortes, accentuant ainsi le développement d'une activité plus prévoyante et plus intense que ne l'exigent l'art pastoral et la cueillette des fruits. Toute une série de productions complémentaires se coordonne dans le programme de vie du paysan juif : il y maintient un équilibre où se manifeste de sa part une avisée et courageuse réponse aux exigences de son pays.

Mais ces dernières se mélangent aussi bien des signalées avances que nous avons remarquées. On s'explique par là un *certain sens de l'effort* qui se combine, chez le paysan juif, à

1. *Proverbes*, v, 15. — *Cantique*, iv, 15. — Timocharès, ap. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*, p. 53.
2. Mischna, *Baba Bathra*, iv, 2.
3. II *Rois*, xviii, 32 (*Vulgate*, iv).

une *confiance très optimiste,* aux ressources naturelles de son « bon pays ». — « Un bon pays, pays de torrents, de sources, d'eaux profondes, qui jaillissent dans les vallées et dans les montagnes; un pays de froment et d'orge, de vigne, de figuiers et de grenadiers; un pays d'oliviers, d'huile ou de miel; où tu mangeras du pain en abondance, où tu ne manqueras de rien[1]. » Chaque mot tressaille d'espoir, dans cette riche et alléchante énumération; mais en même temps, le sens de l'effort s'accuse dans une haine et un mépris de la paresse, dont les Proverbes sacrés témoignent fréquemment[2].

Malgré ces exigences pénibles de la terre, l'aptitude à l'effort ne se montre pas chagrine ou mélancolique chez le paysan israélite. Nous chercherions en vain, chez lui, le type des climats de notre Europe centrale ou nord-occidentale. Dans les contrées de ces zones, des pluies en toute saison, des gelées durant l'hiver et au printemps, des chaleurs, une année tempérées et, la suivante, excessives rendent la production de toutes les denrées moins spontanée, moins copieuse, plus incertaine de sa valeur et de sa quantité. Au lieu des prévenances régulières de la saison pluvieuse et de la saison chaude, les surprises, les mécomptes, après avoir peiné : le désespoir d'une gelée de mai ou d'une grêle en août, pour le vigneron de la Moselle! Alors, cet homme devient méfiant, avec une nuance de scepticisme pessimiste à l'égard des saisons. Si le temps demeure au beau, il craint trop de soleil; si la pluie le rafraîchit, il redoute qu'elle dure trop. C'est dans le passé volontiers qu'il découvre la bonne vendange, trouvant toujours quelque défaut considérable à celle qui se prépare ou qui s'achève. Mais le paysan juif ignore ces regrets ou ces inquiétudes, d'une manière habituelle. Les avances de la terre et son rendement splendide le reposent dans une confiance foncière aux dons et aux ressources de son bon pays.

1. *Deutéronome,* VII, 7, 9.
2. *Proverbes,* VI, 6, 11; XX, 4; XXIV, 30, 34. — Voir aussi *Genèse,* III, 17, 18.

II

LES ORIGINES DU PAYSAN JUIF

Pourquoi les rechercher? — Nous avons établi que la Palestine exige la culture, lorsqu'une population s'y fixe à l'état sédentaire. Cette exigence devenait sensible aux Juifs sous forme d'encouragements, par l'abondance et par la variété des productions locales; sous forme de privations à éviter, lorsque se constatait l'insuffisance des travaux de simple récolte, pâturage ou cueillette. Indigence et attraits stimulaient à l'envi le désir, puis l'effort, afin de se procurer un bien-être manquant, mais d'une conquête facile encore.

Le Juif donnait cependant une réponse tellement complète à ces deux exigences, qu'on ne saurait y voir le seul effet de privations ou d'encouragements dus à la flore et au climat, et, par là même, tout extérieurs. Parmi des conditions identiques, les Bédouins des environs de Madâba, sur la rive gauche du Jourdain, font cultiver leurs terres par des fellahs qu'ils vont louer aux environs de Jérusalem. Ces paysans s'engagent à la culture demandée, moyennant abandon des quatre cinquièmes ou des trois quarts de la récolte, pour leur salaire[1]. Ainsi, les tribus pastorales dont ils ensemencent et moissonnent les terres éprouvent une telle répugnance pour le labourage qu'elles préfèrent s'en exonérer, même à un taux désavantageux. La vie serait donc possible encore en Palestine, avec de ces combinaisons entre

1. R. P. Jaussen, O. P. *Coutumes arabes à l'est du Jourdain* (*Revue biblique* 1902, p. 606).

nomades pasteurs ou sédentaires agriculteurs. C'était sans doute à de semblables arrangements que recouraient les Réchabites : issus de nomades, ils arrivaient du pays de Madian comme alliés et coreligionnaires d'Israël, quand il entra en Palestine. Tandis que ce dernier vivait en sédentaire et en cultivateur, les Réchabites habitaient sous la tente, ne faisaient point de semailles, ne plantaient pas de vignes, ne buvaient pas de vin. Ils parcouraient les Déserts sur la frontière méridionale du Pays de Juda : les déplacements de la vie nomade et les ressources du paturâge leur permettaient d'échapper aux exigences du lieu en Palestine. Probablement encore demandaient-ils leurs provisions de blé ou de légumes à des achats près de sédentaires, quitte à leur vendre aussi du bétail ou de ses produits [1].

Contrairement à ces mœurs, les Juifs contemporains de Jésus-Christ ne cherchaient à éluder les exigences du lieu sur la culture, ni par la vie nomade, ni par des locations de terre à des colons, ni par achats de céréales. A l'encontre des Réchabites et autres types de Bédouins, ils se montrent à nous en possession d'aptitudes agricoles que le séjour en Palestine demande bien, mais ne saurait produire à lui tout seul. On est porté dès lors à rechercher la cause de ces aptitudes dans un genre de vie antérieur à l'entrée au Pays de Canaan. La formation agricole se serait alors développée dans le passé de la race et dans ses migrations. Quelles routes et quelles étapes façonnèrent donc le type du Juif agriculteur ?

Tel est le problème qui s'impose ; nous travaillerons à le résoudre par la méthode régressive, allant ainsi pas à pas, d'une étape connue à celle dont, immédiatement, elle trahit l'orientation.

Du siècle de Jésus au retour de Babylone. — Lorsque le premier *Livre des Macchabées* décrit la paix et la prospérité nationales sous le règne de Simon, il s'exprime de la sorte : « Chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier ». Voilà le tableau classique et le rêve populaire : en deux traits, ils idéa-

1. *Jérémie*, xxxv, 1, 11. *Nombres*, x, 29. *Juges*, iv, 11, 17 ; v, 24. I *Samuel*, xv, 6 ; xxvii, 10 ; xxx, 29.

lisent la saine joie du paysan, sa détente ravie, après de chaudes et rudes journées. Le texte dit encore : « Chacun labourait son champ ; le sol donnait ses produits et les arbres leurs fruits[1] ». Des cultures variées et riches apparaissent là ; seulement c'est au verger et à la vigne que le Juif demande l'ombrage pour ses récréations et pour ses siestes. L'ensemble du tableau nous reporte à 135 ans en arrière de Jésus-Christ.

Reculons de quinze ans. Un document pseudépigraphe, la *Lettre d'Aristée* nous dira : « La culture et le labourage doivent être entrepris avec zèle, moyennant quoi les montagnards (de la Palestine) obtiennent de riches produits... Dans le fait, la peine dépensée pour le labour est considérable. Le pays est planté serré en oliviers, céréales et légumineuses ; de plus, riche en vignes et en miel. Les autres fruits et les dattes ne peuvent se compter. Le bétail de tout genre est en nombre ; le pâturage, très abondant[2] ».

Le même état des cultures se retrouve encore à l'époque de Néhémie, vers 450 av. Jésus-Christ. C'était dans la période où la nation proprement juive achevait de s'organiser. Un siècle avait suivi le retour de l'exil sur les canaux de Babylone. Les descendants des rapatriés s'acharnaient à l'ouvrage. Le jour même du sabbat, oublieux de la Loi divine, ils foulaient au pressoir et ils rentraient des gerbes, ils chargeaient leurs ânes de figues, de raisins ou de vin, puis se rendaient au marché de Jérusalem. Comme voilà bien des paysans, ennemis du chômage, riches en blé comme en fruits, faisant négoce de leur surplus varié[3] !

Ainsi, durant cinq siècles et demi en arrière de Jésus-Christ, la formation agricole des Juifs palestiniens se maintient sensiblement au même degré d'intensité. Remontons donc plus haut encore, pour en décrire la genèse.

Avant l'exil. — Tout le monde connaît l'invraisemblable et pourtant historique aventure de cette déportation en masse

1. I *Macchabées*, XIV, 8, 12.
2. *Lettre d'Aristée*, §§ 107, 112.
3. *Néhémie*, XIII, 5.

d'Israël et de Juda par les rois de Babylone. Ces razzias de populations rentraient dans l'ordinaire politique d'une monarchie militaire, issue de ces Chaldéens pillards qui exploitèrent d'abord les populations commerciales, agricoles et industrielles du Bas Euphrate et puis s'assurèrent par degrés l'hégémonie des régions que traversait le trafic de la Chaldée à l'Asie Mineure, et de celle-ci à la Syrie et à l'Égypte [1]. Sur ce parcours entier de leurs conquêtes, ils rencontraient des laboureurs, des artisans, des marchands, bien installés, riches et jalonnant le pourtour du grand désert syro-arabe. De ces populations vaincues et productives, le clan vainqueur et improductif prévenait les révoltes et s'assurait les services, par la transplantation en masse, tout particulièrement de leurs plus riches et plus actifs éléments. On ne laissait dans le pays que des paysans ruinés ou de moins capables ouvriers. Jérémie et le *Livre des Rois* nous décrivent ces procédés. Les bas-reliefs assyriens en donnent la sensation : ils alignent des files interminables de captifs; tantôt les bras liés, et comme tordus derrière le dos, ils marchent courbés sous le bâton des gardiens; tantôt, déliés, ils poussent des ânes chargés de provisions, montés par des enfants ou par des femmes [2]. Ces cruelles déportations constituaient en somme des engagements forcés de main-d'œuvre industrielle ou agricole. Babylone, à elle seule, en exigeait autant qu'une province, avec son étendue cinq fois plus grande que celle de Paris, et sa vie luxueuse.

C'est justement le besoin de main-d'œuvre agricole, qui se trahit dans la proposition de Sennachérib aux assiégés de Jérusalem. « Rendez-vous à moi; je vous emmènerai dans un pays comme le vôtre : un pays de blé et de vin, d'oliviers, d'huile et de miel [3]. »

Cette proposition ne se justifierait pas sans l'intention pratique d'exploiter le savoir-faire agricole manifesté par les Judéens.

1. E. Babelon, *La société assyrienne* (*Sc. soc.*, I, 241, 245 et suiv.). — J. Moustier, *L'Art à Ninive et à Babylone* (*Sc. soc.*, VII, 250 et suiv.).

2. Layard, *Monuments of Nineveh*, 2e série, pl. XVIII et suiv. jusqu'à L. — *Jérémie*, LII, 11, 15, 16, 27, 30; II *Rois*, XXV.

3. II *Rois*, XVIII, 32.

De fait, le prêtre chaldéen Bérose nous apprend que Nabuchodonosor distribua aux déportés les meilleures terres de la Babylonie[1]. C'était une sage opération, bien convenable au potentat qui réparait le fameux canal royal ou *Naharmalka,* créé treize cents ans auparavant par Hammourabi[2]. Au milieu des terres à blé que ces canaux irriguaient, vers des prairies bordées de saules, les colons s'établirent, comme le rappelle le Psaume, « sur les fleuves de Babylone[3] ». Aussi, le Prophète Jérémie résumait bien les exigences de la situation et les moyens des exilés, dans ce conseil : « Bâtissez des maisons et habitez-les; plantez des jardins et mangez-en les fruits[4] ».

Avant l'exil comme après le retour, les ancêtres du peuple juif sont donc au même degré agriculteurs.

C'est ce qu'achèvent de nous montrer des témoignages relatifs aux époques antérieures, soit des Rois soit des Juges.

L'auteur du *Livre des Rois* représentait déjà le repos de chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Beerscheba, c'est-à-dire depuis le Liban jusqu'au Désert du Sud, comme la grande bénédiction du règne de Salomon. Ce roi fournissait à Hiram, son allié tyrien, vingt cors d'huile d'olives broyées, — soixante-dix-huit hectolitres, — et vingt mille cors de froment, pour les besoins du palais. D'après le prophète Ézéchiel, la ville même de Tyr importait son blé, son huile, son miel, son baume, des royaumes d'Israël et de Juda[5].

De même, à l'époque des Juges, les Enfants d'Israël vivent en sédentaires, que leurs voisins nomades viennent piller, et qui se fortifient dans les montagnes : « Quand Israël avait semé, Madian montait avec Amalec et les Fils de l'Orient, et ils marchaient contre lui. Campés au milieu d'Israël, ils dévastaient les productions de la terre jusque près de Gaza, et ne laissaient aucune subsistance, ni brebis, ni bœufs, ni ânes. Ils montaient avec leurs troupeaux et leurs tentes, semblables à des nuées

1. Bérose, *Fragment XIV* (cité par Josèphe, *Contre Apion*, I, 19, 20).
2. Babelon, *La société assyrienne* (*Sc. soc.*, 1, 350).
3. *Psaume CXXXVII* (*Vulg.*, CXXXVI).
4. *Jérémie*, XXIX, 5.
5. I *Rois*, IV, 25; V, 11. — *Ézéchiel*, XXVII, 17.

de sauterelles. Eux et leurs chameaux, ils étaient innombrables, et ils venaient dans le pays afin de le ravager[1] ».

C'est donc toujours le même type d'agriculteur israélite, avec des céréales, des vergers et des vignes, que nous reconnaissons, de l'époque des Rois à celle des Juges. Pas de changement sensible dans les textes qui nous rapportent les faits. Avec les Juges, néanmoins, nous approchons d'une époque différente. Cette formation qui s'est maintenue — quatorze fois séculaire, à l'époque de Jésus-Christ — va se montrer dans une phase de croissance, à une époque célèbre encore dans les fastes israélites.

L'installation en Canaan et l'influence des Cananéens. — Lorsque Israël envahit Canaan, au sortir du Désert, il convoitait expressément les citernes, les vignes, les oliviers, les champs de blé et d'orge appartenant aux Cananéens[2]. Ces convoitises d'agriculteurs se trahissent encore dans les instructions de Moïse aux douze explorateurs qu'il charge de parcourir le pays : « Vous examinerez si le sol est gras ou maigre, planté d'arbres ou non. Prenez courage, et rapportez ici des produits de là-bas[3] ». Comme on était à la saison des premiers raisins, les envoyés rapportèrent une branche de vigne avec sa grappe, des grenades et des figues. Pour tout le reste ils ajoutèrent : « C'est un pays où coulent le lait et le miel[4]. »

Si les Israélites eussent envahi la Palestine à l'état de simples pasteurs, ils ne se fussent pas tant souciés de la valeur du sol et de ses diverses plantations. Aussi, nous ne saurions partager les théories de certains critiques, pour lesquels Israël fut un pur nomade, initié à peine aux rudiments de la culture, avant son invasion de la Terre Promise. Ces théories font table rase, arbitrairement, des témoignages que nous venons de citer et de plusieurs autres encore, que nous utiliserons. Nous reconnaissons donc formellement des préoccupations d'agriculteur, dans

1. *Juges*, VI, 2, 6.
2. *Deutéronome*, VI, 11 ; VIII, 7, 10.
3. *Nombres*, XIII, 21.
4. *Nombres*, XIII, 21, 28.

le programme d'exploration formulé par Moïse et dans les convoitises qui le déterminent.

Le même indice nous revient, à observer l'impitoyable éviction d'un grand nombre de Cananéens, que les envahisseurs passent au fil de l'épée. Ceux-ci ont besoin, en effet, de se faire la place nette pour s'assurer des champs; car le pays est occupé, mis en valeur et possédé par de solides et nombreux paysans. Un Israël nomade se serait bien gardé de massacrer ces populations. Vainqueur, il les aurait assujetties à des redevances; ou bien, il se serait assuré des colons pour ses terres et des marchés pour ses achats de céréales et de fruits [1]. A côté des raisons d'exclusivisme patriarcal ou de préservation contre les voisinages idolâtriques, la convoitise de la terre et le besoin de la posséder se manifestent aussi bien dans les massacres de Cananéens : ce sont le désir et le besoin d'un moyen d'existence tenu pour essentiel.

Il semblerait, dès lors, que l'action des Cananéens sur Israël cultivateur dût être nulle : des gens anéantis n'influencent pas qui les extermine.

Mais, au contraire, les Cananéens morts influencèrent positivement leurs sanglants héritiers, en vertu de l'état où ils leur laissèrent le pays. Ceux-ci ne le reçurent pas tel qu'un maquis broussailleux et inculte; mais travaillé, aménagé, irrigué et dans son plein rapport. Le Deutéronome insiste sur cette avance qui épargnait des peines et des frais : « Tu auras des citernes que tu n'as pas creusées, des vignes, des oliviers que tu n'as pas plantés [2] ». Le souvenir de cette installation demeura dans la croyance populaire comme celui d'une signalée grâce, octroyée par Yahwé; un Psaume la célèbre en ces termes : « Il leur donna des terres au milieu des nations, et ils reçurent en propriété le travail des autres peuples [3] ». Les Cananéens morts dispensaient Israël du long et pénible travail de son premier établis-

1. Ces procédés sont classiques chez les pasteurs du Désert. A l'exemple cité plus haut d'après le P. Jaussen, on peut en ajouter ce que cite Le Play, *Les Ouvriers de l'Orient*, 393, 397.

2. *Deutéronome*, VI, 11.

3. *Psaume CV*, 44 (*Vulgate*, CIV).

sement; ils lui léguaient des cultures modèles avec le soin, autrement facile, de les entretenir.

Des vivants, néanmoins, influencèrent le nouveau venu : le Livre des Juges nous atteste qu'il laissa subsister de nombreux groupes cananéens. Les uns, solidement installés dans la plaine, le refoulèrent ou le continrent dans la montagne. Les autres demeurèrent inexpugnables dans les vallées dont ils occupaient les hauts escarpements. Seulement il arrivait à l'Israélite de les soumettre au tribut [1]. Était-il assez fort et assez nombreux pour les frapper de cette contribution, mais pas assez pour les anéantir? on le croirait volontiers : la proportion de sa masse et de leur résistance lui suggérait probablement de déposer le glaive et de reprendre la bêche, lorsque les territoires, vacants après conquête, lui suffisaient pour le nourrir. Quoi qu'il en soit, nous savons positivement que, malgré les souvenirs de guerre et les préceptes religieux, de pacifiques relations s'établirent peu à peu entre l'envahisseur et les anciens habitants. Voici ce que dit le Livre des Juges : « Les enfants d'Israël habitèrent au milieu des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens, des Jébuséens. Ils prirent leurs filles pour femmes et donnèrent leurs propres filles aux fils de ces nations, et ils servirent leurs dieux [2] ».

Parmi ces relations de voisinage, de famille et de culte, il serait inconcevable que les éléments cananéens admis dans la société juive n'eussent pas aidé à la diffusion d'exemples agricoles et à de positives imitations. Le Cananéen possédait sur l'Israélite l'avantage de l'exploitant déjà ancien et fort exercé, sur le colon tout nouveau venu, forcément un peu gauche. Bien qu'Israël fût trop fier d'être soi, trop méprisant en bloc de tout groupe étranger pour avouer des influences venues de là, celles-ci apparaissent conformes à la situation. Si le nouvel installé ne se refusait ni aux emprunts religieux, ni aux alliances de famille, c'est qu'il savait avec souplesse, — qu'on

1. *Juges*, I, 21, 26.
2. *Juges*, III, 5, 6.

nous pardonne le mot — « se mettre dans la peau » des véritables Cananéens.

En somme, il ne recevait pas sa formation agricole des Cananéens ; elle se montrait déjà sérieuse à son entrée en Canaan ; mais il devait à ces prédécesseurs deux éléments considérables de progrès dans cette formation : 1° aux massacrés dont il occupait les terres, il arrachait une belle et bonne installation de ses cultures, pleinement en rapport avec les exigences et les ressources du lieu ; 2° aux survivants, dont il goûtait l'amitié et l'alliance, il empruntait des entraînements et des exemples. Mais, somme toute, le profit de ces influences présupposait chez lui une formation de cultivateur.

C'est elle, maintenant, que nous allons observer, en reculant vers une étape antérieure des migrations israélites.

Le séjour a Cadès. — L'exégète et l'explorateur qu'est le R. P. Lagrange écrit à ce sujet : « Dans la péninsule du Sinaï proprement dite, la culture est impossible. Mais les Hébreux sont demeurés à Cadès à peu près les quarante années qu'ils passèrent au Désert. Or, on sait aujourd'hui où se trouve Cadès. Notre caravane biblique est une des quatre ou cinq expéditions d'Européens qui ont pu pénétrer dans ces parages dangereux. Nous avons constaté partout la trace d'anciennes cultures et d'anciennes habitations. Ceux qui vécurent là n'étaient pas de simples nomades [1]. » En plein désert, cette région de Cadès — maintenant Kedeis — est « arrosée — fait inouï dans la péninsule — par quatre sources dans un rayon d'une petite journée : à l'ouest Aïn-Mouelleh et Aïn Keseimeh, à l'est Aïn-Kodeirat et Aïn-Kedeis ». Dans ce rayon, les mêmes vestiges se multiplient. Une végétation printanière, variée et riche, atteste que les semailles devaient pousser vigoureusement. « Je ne prétends pas, — observe le P. Lagrange, — que les enclos, les cercles de pierre, les silex taillés qu'on voit partout portent en eux-mêmes la preuve du séjour des Israélites ; je dis que les antiques habitants qui nous

1 R. P. Lagrange, *La méthode historique*, surtout à propos de l'Ancien Testament, p. 178, 179.

laissèrent ces restes de leur activité devaient être précisément dans la situation des Israélites : demi-nomades, demi-agriculteurs. Cachés dans les replis du Djebel-Maqrah, ils pouvaient attendre l'occasion favorable pour s'emparer des contrées plus riches où les Chananéens s'étaient fortement établis[1]. »

Nous ne saurions mieux faire que de nous imaginer l'établissement agricole des Hébreux à Cadès, d'après ce témoignage d'un très exact observateur. Dans le rayon d'une journée en caravane, le terrain cultivable était vraiment trop restreint pour ne pas obliger ses occupants sédentaires à tirer le meilleur parti de son irrigation et de sa fertilité. Aussi bien, leurs tout récents travaux sur la terre d'Égypte préparaient les Israélites à une culture d'oasis, appliquée et constante. La formation acquise ou maintenue dans cette étape antérieure devenait singulièrement précieuse à la station de Cadès.

En même temps, l'exiguïté du sol arable ne devait-elle pas déterminer les tribus à lancer des essaims de pasteurs dans le Désert tout proche? De là, sans doute, le retour marqué de certains groupes vers une vie plus pastorale. Les descendants de Ruben et de Gad possédaient les plus nombreux troupeaux[2]. C'est à eux principalement que j'attribuerais le semi-nomadisme dont vient de parler le P. Lagrange.

L'ensemble même de la nation n'en demeurait pas moins une société agricole, en marche vers un pays où elle voulait se fixer. C'était le contraire des sociétés nomades, qui se déplacent toujours, sans prétendre jamais à un arrêt définitif. Le semi-nomadisme qu'imposait le Désert demeurait une condition accessoire de la station à Cadès. Mais celle-ci voulait des paysans.

Elle ne fut sans doute qu'une étape rapide; — trente-huit ans passent comme une heure dans la vie séculaire d'un peuple. Mais ses cultures en terrasses, à la façon montagnarde, préparaient bien Israël aux sites et aux ouvrages de la Terre Promise, par quelque chose d'approchant.

Néanmoins, cette vie de paysan *au Désert*, suppose une for-

1. R. P. Lagrange, *Aïn-Kedeis* (*Revue Biblique*, 1896, p. 450).
2. *Nombres*, XXXII, 1 et suiv.

mation agricole, antérieure encore à l'arrivée dans ces parages. Passons donc maintenant à la station immédiatement antécédente des migrations israélites.

Dans la terre de Gessen. — Lorsque Jacob s'y installa, c'était un territoire alors vacant. Il ne figurait pas encore au cadastre royal des « Nomes » qui divisaient la vallée du Nil en autant d'unités irrigables, culturales et administratives[1]. Il s'étendait entre la branche pélusiaque du fleuve, qui est la plus orientale, et le Désert. Ce n'était probablement qu'une espèce de terre en friche, suffisamment arrosée pour produire de bons pâturages. On pouvait donc y installer des étrangers sans dépouiller les Égyptiens. Les Hébreux, justement, furent présentés par Joseph comme des pasteurs, capables de garder les troupeaux du Pharaon, et admis à ce titre[2]. Ils durent alors se cantonner au voisinage des prairies marécageuses que coupe le Delta, et au-dessous des berges hautes qui enserraient les eaux de la crue. Il est à croire que, dans ce lieu et sous ce titre officiel de pasteurs, la masse des immigrés vécurent entre soi, car les Égyptiens, cultivateurs souvent pillés ou menacés par les nomades, exécraient les pasteurs[3]. « Pour le Bédouin qui, des hauteurs du Mokattam, contemple l'Égypte comme une oasis bleue entre les fauves barrières des sables, la tentation est constante de s'installer en famille dans cette plantureuse région[4]. » C'est un envahisseur et un pillard, sans cesse menaçant.

Mais bien que pasteurs, officiellement reconnus pour tels, les enfants de Jacob se montraient autres que des Bédouins, en acceptant d'être cantonnés dans la terre de Gessen. Leurs villages ne pouvaient s'établir que sur le faîte des berges, dans le seul endroit qui émergeait au temps de l'inondation. Ce lieu de séjour pliait ses habitants aux mêmes nécessités de corvée en

1. E. Naville, *The Shrine of Saft el Henneh and the Land of Goshen*, p. 18 et 66. — Vigouroux, *La Bible et les Découvertes modernes*, II, 217, 218. — Sur les Nomes égyptiens, cf. A. de Préville, *L'Égypte ancienne* (*Sc. soc.*, X, 339 et suiv.).

2. *Genèse*, XLVI, 31, 34; XLVII, 1, 6.

3. *Genèse*, XLVI, 34.

4. R. P. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 43.

masse et par saison, qui pèsent encore sur les fellahs contemporains : réparation des digues après le retrait des eaux; entretien et curage des canaux ou de leurs ramifications, arrosage, par le moyen soit de ces branchements, soit des fosses où l'eau se conservait dans les mois de sécheresse. Les gros travaux de la terre ne manquaient pas, bien que l'ameublissement du sol par les dépôts limoneux supprimât le défonçage et simplifiât le labour. En même temps des semis variés de concombres, de melons, de poireaux et d'aulx fournissaient aux Israélites les savoureux légumes dont se délecte encore le fellah égyptien. Des plants de vigne, de figuiers et de grenadiers formaient enclos autour de la maison, et donnaient leur ombrage aux heures de repos. Bon laboureur, l'Israélite « mangeait du pain en abondance ». Ses troupeaux lui donnaient « des marmites de viande », et le Nil, des poissons, qui variaient agréablement ce plantureux régime [1].

Égyptianisés, dans une large mesure, par les nécessités de la culture dans la vallée du Nil, voilà ce que nous apparaissent les Israélites, dans quelques textes brefs, mais admirablement précis, de l'Exode, des Nombres et du Deutéronome, que nous venons d'utiliser. Ces textes portent leurs marques de vérité sociale dans les traits d'exigences locales que les visiteurs ou habitants de l'Égypte contemporaine peuvent encore vérifier; ces traits sont permanents, comme la souveraineté du Nil sur la culture de sa vallée [2].

Le pays de Gessen devint de la sorte une excellente école aux Israélites pour l'endurance des gros ouvrages comme pour les finesses de la culture maraîchère. Mais il n'en laisse pas moins subsister un problème d'origines, qui recule encore devant nous. Si Jacob et ses fils fussent venus en Égypte aussi purement pasteurs qu'ils voulaient bien le dire au Pharaon, ils se fussent montrés incapables et dédaigneux des travaux agricoles. C'est naturel à tous les pasteurs. Incapable d'ailleurs de conquérir le pays à la manière des Hyksos, la petite tribu des Enfants d'Israël eut sûre-

1. *Exode*, XVI, 3. — *Nombres*, XI, 5; XX, 5.
2. A. de Préville, *L'Égypte ancienne* (*Sc. soc.*, X, 163 et suiv.).

ment préféré les parcours du Désert à un établissement sur les rives du Nil : ni oignons, ni poireaux, ni concombres, ni blés n'eussent contre-balancé l'attrait des chevauchées, des rêveries et des razzias. En abordant la terre de Gessen, Jacob et ses enfants possédaient donc sûrement des notions et des pratiques d'une culture au moins rudimentaire, en puissance de progrès.

Il faut nous rendre compte, maintenant, de cette formation préexistante. Elle nous oblige à remonter encore vers une plus ancienne étape de la race d'Israël.

Les commencements de la culture chez les patriarches. — En dépouillant, au point de vue social, les narrations épisodiques de la Genèse, nous apercevons Jacob, Isaac, Laban, les Térachites, adonnés à une culture partielle des céréales. Bathuel emmagasine chez soi de la paille et du fourrage en abondance. Abraham, il est vrai, n'est jamais représenté comme opérant le moindre labour sur la terre de Canaan : son sacrifice religieux de la vie sédentaire allait peut-être à s'abstenir de toutes semailles. Mais son fils Isaac sème du blé à Guérar. Par testament oral, en quelque sorte, il enrichit Jacob de froment et de vin. C'est bien une donation de vignes et de champs qu'il entend signifier; car s'il n'avait légué qu'une provision en grange ou au cellier, il ne dirait pas : « Que Yahwé Elohim te donne la rosée du ciel et la graisse de la terre, l'abondance du froment et du vin ». Aussi, lorsque Jacob cultive les champs de son héritage, Joseph se voit, en songe, liant des gerbes avec ses frères : voilà un rêve de laboureur [1].

Sans aucun doute, les patriarches ne sont pas de complets laboureurs. Ils occupent, à la vérité, un domicile sédentaire; mais il est d'ordinaire urbain ou suburbain, comme à Hébron, Guérar ou Harran, et ceci pour des fins de commerce. Maintes fois les récits nous les représentent comme possédant beaucoup d'argent et d'or en lingots. De telles richesses ne s'acquièrent pas uniquement par le fauchage des blés et la pratique du pâtu-

1. *Genèse*, XI, 27, 32 : XII, 1 ; XXIV, 7, 23, 24, 29, 31 : XXVII, 28.

rage. Elles requièrent du négoce. Les ventes se basaient sur le croît et sur les produits d'un très nombreux bétail, en parcours au Désert ou bien dans les montagnes [1]. C'est donc un alliage complexe du pasteur, du laboureur et du commerçant que réalisent les Patriarches. La culture n'y intervient qu'à un titre accessoire : elle assure des provisions; mais ce n'est pas elle encore qui donne la richesse. Elle ne prendra son importance qu'au pays de Gessen. C'est là que le paysan se formera. Dans le milieu patriarcal, il se préexistait, légèrement ébauché.

D'où venait donc aux Patriarches bibliques cette formation compliquée et féconde ? Pourquoi furent-ils d'abord pasteurs à troupeaux nomades et commerçants urbains, accessoirement cultivateurs ?

Cette recherche serait d'autant plus attrayante qu'elle nous entraînerait à Our-Kasdim, la ville d'où Térach emmena son fils Abraham et Lot, son neveu, pour émigrer en Canaan [2]. Our-Kasdim porte un nom qui signifie la *ville des Chaldéens*. L'idéogramme cunéiforme qui désignait cette cité se retrouve gravé sur les briques innombrables des ruines amoncelées à Mughéir, vers la rive droite de l'Euphrate, dans la Basse Chaldée [3]. Là où gisent tous ces décombres, une grande ville florissait à l'époque d'Abraham. Elle hospitalisait d'incessantes caravanes. Partis du golfe Persique, ces transports convoyaient les produits des Indes vers l'Arménie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Terre de Canaan et l'Égypte, en suivant le pourtour du Désert [4]. Our-Kasdim s'entourait aussi de magnifiques palmeraies, qui alternaient avec des champs de céréales. Terre native du froment et de l'orge, la Basse Chaldée les cultivait en abondance, grâce

1. Ph. Champault, *Les Patriarches bibliques* (*Sc. soc.*, t. XXIII). — « Le foyer sédentaire chez les Térachites », *Genèse*, XI, 27, 32; XII, 1; XXIV, 7, 23, 24, 29, 31; XXXIII, 17. — « Culture des céréales », XVIII, 6; XXI, 6; XXIV, 25; XXVI, 12; XXVII, 26, 28, 37. — « Art pastoral nomade », XIII, 2, 5, 7; XXVI, 14, 17; XXIX, 2, 8; XXX, 35, 36; XXXI, 22, 23; XXXII, 13, 15; XXX, VII, 12, 17. — « Commerce et richesse », XIII, 1 XXVI, 14; XXX, 43; XLII, 1, 2.

2. *Genèse*, XII, 31.

3. Oppert, *Inscriptions de Dour Sarkayan*, p. 3, 9. — Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, I, 381, 382.

4. Babelon, *La Société assyrienne* (*Sc. soc.*, I, 241, 245, 246).

aux canaux et aux réservoirs établis par Hammourabi et ses prédécesseurs. Agricole et commerciale, à l'orée du Désert, une telle région convenait bien au type complexe des Térachites.

Il serait à déterminer si les Sémites, ancêtres de ces derniers, n'y descendirent pas des plateaux arméniens [1]. De notre temps encore, ces régions façonnent des pasteurs avec troupeaux nomades, voyages commerciaux au long cours et culture accessoire de vignes, de céréales et de fruits. Ces diverses productions, les blés, les arbres, les herbes s'étagent naturellement sur les pentes étendues de très hautes montagnes. Elles s'y entremêlent de toutes parts, à raison des variables expositions, et des souffles pluvieux ou secs, froids ou chauds, qui caressent et frappent les replis des vallées [2].

Ce serait peut-être là, vers les sources de l'Euphrate, que les produits naturellement variés du sol et les besoins de la vie auraient demandé leurs premiers labours aux ancêtres des Patriarches. Il faudrait, en ce cas, se les représenter pareils aux Kurdes qui habitent les hauts plateaux, dominant le lac, la ville et la vallée de Van. Cultivateurs rudimentaires, vivant l'été aux pâturages élevés, sous des tentes de feutre noir, ils redescendent l'hiver dans leurs villages aux huttes à demi souterraines. De vallée en vallée, leurs immenses troupeaux sont conduits par eux jusqu'aux centres de consommation en Syrie, en Turquie et même vers la Transcaucasie [3].

Des voyages de ce genre purent amener à Our-Kasdim les vieux Sémites, ancêtres d'Abraham. Et aussi bien, la tradition sémitique affirmée dans la Genèse voit Noë laboureur et qui plante la vigne; mais en même temps elle parle des tentes où habite Sem [4]. Nous retrouvons aussi bien la tente des bergers et la maison du laboureur, le nomadisme du troupeau et le foyer sédentaire, dans les usages des Térachites. Mais sur la terre de

1. Socialement, cette hypothèse est beaucoup plus vraisemblable que celle des origines en Arabie, du Dr Hugo Winckler, *Die Völker Vorderasiens*. Cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 53, 54.

2. A. de Préville, *La Société védique* (*Sc. soc.*, XIV, 152, 157).

3. A. de Préville, p. 156.

4. *Genèse*, IX, 20-27.

Gessen seulement, le pas décisif se franchit, qui supprima les restes du nomade et façonna le vrai paysan. Le nomadisme accidentel de la station à Cadès acheva lui-même de disparaître dans l'établissement définitif en Palestine.

A celui-ci, les enfants d'Israël durent le caractère particulier de leurs cultures dans la zone méditerranéenne : cultures en terrasses, de montagnes peu élevées, à produits riches et variés, où l'abondance des céréales balance généralement celle des vignes, des oliviers et des figuiers. L'héritage territorial des Cananéens morts et les exemples des vivants activèrent l'adaptation heureuse et prompte d'Israël à ces conditions de la Terre Promise; mais ne l'oublions pas encore, c'est au pays de Gessen, que se préparèrent immédiatement les aptitudes nécessaires à cette culture intense, quoique facilitée beaucoup par les avances du sol et du climat. Au pays de Gessen, l'ancien semi-nomade à la manière kurde se sédentarisa définitivement dans les travaux soignés et forts que le séjour aux rives du Nil lui imposait rigoureusement et lui rémunérait d'ailleurs avec beaucoup de largesse.

Nous relèverions donc trois grands moments décisifs dans la genèse antique du paysan juif :

1° Au pays de ses origines, chez les Sémites ancêtres d'Abraham, les triples exigences locales de la culture rudimentaire, de l'art pastoral nomade à grand parcours et du commerce urbain, enrichissaient la société térachite de virtualités sociales multiples [1];

2° Au pays de Gessen, le semi-nomade qu'était encore Jacob disparut dans les générations suivantes. Le paysan naquit et grandit vigoureux;

3° En Canaan, le paysan trouva un sol aménagé et des exemples suggestifs qui achevèrent son type. Et celui-ci dura quatorze siècles.

1. Le développement particulier de ces virtualités diverses, et ses lois générales sont esquissées dans l'ouvrage d'Edmond Demolins, *Comment la route crée le Type social* (liv. II, ch. I. « Les types arabe et saharien ». — L. Poinsard, *Les Chaldéens* (*Sc. soc.*, XVI et suiv.).

III

L'EXPANSION DES RAPATRIÉS SUR LES MONTS DE JUDA

L'attirance de la montagne. — Après avoir suivi les origines du paysan juif dans une série de migrations éducatives où se façonnèrent ses aptitudes, nous connaissons le fait et les causes de sa formation aux cultures variées que requérait la Palestine.

Mais celle-ci, nous le savons encore, se partage sur la rive droite du Jourdain en deux massifs distincts, en deux provinces naturelles : la Judée et la Galilée. Judéens et Galiléens se ressemblaient et différaient, comme il arrive entre voisins de province à province : leurs travaux respectifs subissaient les conditions ou exploitaient les ressources d'une commune patrie, et cependant chacun de ces deux frères se ressentait des spécialités que voulait sa région. Le type générique du paysan israélite se réalisait donc en deux espèces : le paysan judéen, le paysan galiléen.

Nous devons donc les étudier chacun à part, sous le double aspect des conditions particulières du lieu et des travaux qui s'ensuivent. Des deux côtés, le paysan s'adapte à la nature du pays et s'en adapte les ressources, en fonction des moyens essentiels de la formation juive.

Commençons donc par les Judéens. Des raisons naturelles nous imposent cet ordre. Ce sont les Judéens qui, au retour de l'exil, recommencèrent en Palestine un Israël nouveau. C'est d'eux encore que, peu à peu, sortirent des émigrants qui repeuplèrent la Galilée ou la reconquirent. Les Judéens représen-

tent donc le type générateur de la société juive : cette influence et la priorité qu'elle suppose veulent ainsi que nous les étudions d'abord.

Et puisque le paysan est essentiellement l'homme du pays, nous tâcherons avant tout de démêler quels motifs lui commandèrent son choix des monts de Juda comme centre de repeuplement. Pourquoi donc cette reconstitution nationale à partir de cette région?

Une raison matérielle se présente d'abord. D'après les listes d'Esdras, quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept personnes rentrèrent de Babylone au pays des ancêtres [1]. Pour repeupler ou reconquérir un territoire de 26.000 kilomètres carrés, ce n'était guère : moins de deux habitants par kilomètre carré ! On ne pouvait simultanément se disséminer partout. Soit qu'il s'agît de remettre en état des sols abandonnés depuis soixante-dix ans, soit qu'il s'agît de refouler des occupants, semi-nomades comme les Iduméens, ou sédentaires comme les Samaritains, une diffusion prudente s'imposait de vallée en vallée.

Mais cette raison de modicité numérique obligeait simplement à se concentrer ; quant à coloniser plutôt les monts de Juda que ceux de la Galilée, le nombre en soi n'y faisait rien.

Une préférence alors détermina le choix de la montagne judéenne. Sur quels motifs se basait-elle donc?

Traditions de famille. — Pour les neuf dixièmes à peu près, les caravanes des rapatriés se composaient de Judaïtes et de Benjaminites, répartis par familles, que conduisaient leurs chefs. Esdras en donne la liste, comme les vieux chroniqueurs normands nous donnent celle des compagnons de Guillaume le Conquérant. Mais, tandis que ces derniers s'en allaient « gaigner terre » en pays inconnu, les exilés retournaient vers des localités que les vieillards les plus âgés avaient habitées, que les annales domestiques des jeunes leur désignaient comme la patrie

1. *Esdras*, II, 64-65.

de leurs ancêtres. Ces hommes qui étaient nés pour la plupart à Babylone, se qualifiaient gens de Bethléem, d'Anatoth, de Rama, de Béthel, de Haï, de Lod, de Jéricho. De fait, les deux anciennes tribus de Benjamin et de Juda avaient toujours occupé les montagnes qui portaient le nom de Juda[1].

Cette attirance générale des rapatriés pour les endroits où vivaient leurs pères n'atteste pas seulement une tradition domestique ; mais une tradition de sédentaires et de paysans. « Chacun s'établit dans sa propriété et dans sa ville, » dit le Livre de Néhémie[2].

Néanmoins, le paysan eût aussi bien retrouvé des emplacements pour ses blés, ses vignes, ses oliviers, dans un endroit où ses pères n'eussent pas habité. Si donc il préférait délibérément se réinstaller sur les monts de Juda, dans sa propriété de famille, c'est que la tradition de ses ancêtres l'emportait chez lui sur toute autre influence.

Cette primauté se comprend, si l'on se reporte aux origines du paysan juif. Dès les temps d'Abraham, les Sémites, ancêtres des Hébreux, nous apparaissent façonnés à la cohésion du groupe familial parmi leurs migrations d'Our-Kasdim au Pays de Canaan. Bien que sédentarisés à demi par la culture et par l'établissement de leurs foyers sous un toit, ils pratiquent largement encore l'art pastoral nomade et la vie sous la tente. Les déplacements consécutifs à ce genre de travail exigent de soi une direction expérimentée, une commune entente dans la conduite du troupeau et la sécurité. L'art pastoral lui-même supporte excellemment la jouissance indivise dans un groupe étendu. Il n'exige pas les efforts individuels et les initiatives qui dissolveraient le communisme de la steppe. Aussi, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître une antique tradition, socialement bien vraie, dans ce passage de la Genèse[3] où les nations sémitiques sont dites constituées d'abord selon leurs familles, avant de l'être selon leurs pays, tandis que les japhétites le sont d'abord

1. *Esdras*, I, 5; Ir. 1, 58, 64, 67.
2. *Néhémie*, XI, 3.
3. *Genèse*, X, 5, 31.

selon leurs pays et ensuite selon leurs familles. Les Hébreux concevaient leurs origines à la manière pastorale, comme dominés avant tout par les usages et traditions de la famille : c'est bien le cas encore à l'époque d'Esdras. Après avoir donné sa personnelle généalogie, jusqu'Aaron, frère de Moïse, Esdras donne également celle des chefs de famille qui revinrent avec lui de Babylone en Judée[1]. Du moment que les rapatriés se réinstallaient dans la propriété de leurs ancêtres, ces listes de noms valaient des titres obligatoires.

Sans doute, une visible atténuation de la solidarité communautaire s'observa de bonne heure, même chez les Patriarches, par l'effet de la culture. A proportion que celle-ci introduisait l'application et le labeur individuel, des inégalités se développaient entre membres du même groupe. Des besoins de propriété s'affirmaient comme des droits. Nous reviendrons plus loin sur cette évolution ; il nous suffit d'observer ici que, devenu paysan, après dissolution des grandes communautés patriarcales, après constitution de petits biens de famille à la taille de chaque ménage, Israël demeura toujours *un peuple essentiellement traditionnel*. Sa culture même l'y inclinait. Des conditions très stables de climat, de terroir, d'aménagement, de production, de richesse gouvernaient ses labours et modéraient ses efforts, tout en les stimulant. Quatorze siècles durant, depuis l'entrée de Josué en Palestine, jusqu'à la prise de Jérusalem et à la ruine du pays par Titus, l'Israélite se sentit dispensé de cultiver la terre autrement que les Cananéens la lui avaient livrée. La moderne question du progrès des méthodes n'existait pas chez lui. Si donc un particularisme bien relatif résultait de sa vie agricole, il était contre-balancé par la stabilité de sa tradition, soit familiale, soit culturale.

Voilà pourquoi les rapatriés se réinstallèrent tout simplement sur les propriétés de leur ancêtres, en se guidant vers elles par des souvenirs de famille, et justifiant de leurs droits par des tables généalogiques. C'est donc avec l'amour intense *du paysan pour la terre*, et l'amour souverain *du paysan communautaire*

1. *Esdras*, VII, 1, 6; VIII, 1, 14.

pour le sol des aïeux, que les hommes de Benjamin et de Juda entreprirent de repeupler la montagne judéenne.

Une tradition voisine et différente les inspirait encore. Nous devons donc la signaler, sous peine de tronquer notre vision des recommencements nationaux sur les monts de Juda.

Traditions religieuses. — C'est un fait qu'à toute époque de leur histoire, mais notamment après le retour de la captivité, les Hébreux sont un peuple essentiellement religieux dans un sens très particulier : ils se préoccupent au premier chef de leurs *relations nationales avec Dieu*, au point de vue de son *culte extérieur et public*. Voici comment le livre d'Esdras explique le retour même de Babylone : « Les chefs de famille de Juda et de Benjamin, les prêtres, les lévites, tous ceux dont Dieu excita l'esprit, se levèrent pour aller rebâtir la maison de Yahwé à Jérusalem[1] ». D'après cette intention, nous constatons que les rapatriés n'agissent pas simplement envers Dieu comme envers le Créateur unique de toutes choses que chaque homme doit adorer ; mais comme envers le Dieu spécial de la communauté israélite, lequel prit domicile à Jérusalem. D'après un dogme fondamental de sa foi, qui remonte à Moïse et aux patriarches, Israël se considère comme choisi entre toutes les nations pour honorer Yahwé d'un culte vrai, honnête, pur ; en conséquence de sa fidélité à cette vocation, il tient qu'il recevra un salaire de protection, une surabondance de prospérité sur ses travaux et sur son pays. Tel est le *Dogme de l'Alliance*[2].

Que ce Dogme national du Juif se fonde véritablement sur le choix même de Dieu, comme le dit la Bible, c'est au théologien, à l'exégète, à l'apologiste d'en connaître et d'en montrer la preuve. La simple observation des faits et groupes sociaux demeure incompétente pour établir ou pour nier ce fait de providence et de surnaturel. La science sociale demeure ici dans la

1. *Esdras*, I, 5.

2. *Genèse*, XV. — *Exode*, XIX, XXIV, XXXIV, 10, 28. — *Deutéronome*, IV, 37 et s. ; VII, 6, 8 ; VIII, 17 ; X, 14. — *Juges*, V, 16. — *Exode*, XV, 16 ; XIX, 5 et 8. — *Nombres*, XVI, 41, etc.

même position que la physiologie ou la physique en face d'un fait de libre arbitre ou de moralité. Sans donc entrer hors de propos dans le domaine des sciences religieuses, je constate néanmoins ce phénomène historique de groupement religieux : lorsqu'il s'agit d'adorer Dieu, les Juifs se réunissent dans le culte de Yahwé, comme dans le culte du Dieu des ancêtres, du Dieu national. A ce point de vue, nous voyons clairement que, aux yeux des Juifs et dans leur pratique, Yahwé est honoré comme le premier personnage de leur communauté.

De cette première observation, deux autres suivent, étroitement solidaires, et se complétant l'une par l'autre.

1° Cette nationalisation de la Divinité n'existait pas chez les seuls Juifs. D'autres Sémites la pratiquaient aussi. Les Tyriens adoraient Melkart, dont le nom signifie le roi de la cité. Ils l'appelaient encore leur Baal, c'est-à-dire le maître de leur territoire et de ses habitants [1]. Les Moabites adoraient Camos, dieu national dont ils se disaient les fils et les filles, et qui était aussi le dieu du pays [2]. Selon que les communautés sémitiques s'agrégeaient dans une cité autonome ou dans une nation, elles se pourvoyaient ainsi d'un dieu municipal ou national. C'était à lui de veiller souverainement aux intérêts publics. Mésa, roi de Moab, fit graver une stèle où il narrait l'inspiration que Camos lui avait donnée de repousser Israël, envahisseur de son royaume [3]. Les temples de Melkart se disséminaient de station en station sur les caps méditerranéens d'où les Phéniciens commerçaient avec les peuples du littoral : le dieu municipal du grand comptoir tyrien devint ainsi le dieu colonial de ses nombreuses succursales, telles que Malte ou Monaco [4]. Il protégeait également la métropole et son négoce : à raison de ce bienfait, son profil se gravait sur les monnaies tyriennes.

Ces fonctions publiques de la divinité nous manifestent l'adap-

1. R. P. Lagrange, *Études sur les Religions sémitiques*, 83, 91, 99, 487.

2. *Nombres*, XXI, 29. — *Inscription de Mésa, roi de Moab*, l. V (*Revue Biblique*, 1901, p. 524).

3. *Inscription de Mésa*, l. XIV et suiv.

4. Prosper Castanier, *La Provence préhistorique et protohistorique*, l. 241 et suiv.

tation de la croyance et du culte au service d'une communauté et de ses intérêts majeurs. La tendance est universelle, dans l'humanité, de s'assurer le concours divin : mais dans les cas particuliers de ces déités nationales, municipales, métropolitaines, coloniales, une communauté publique ramène à soi les puissances du ciel autant qu'il est en elle. Elle veut un dieu qui l'aide, et donc un dieu qui soit son dieu, le dieu de son territoire, de ses citoyens, de ses travaux et entreprises. Par conséquent, elle l'occupe d'elle-même, exclusivement, avec cette préoccupation de soi qui devient plus intense à mesure que l'esprit de communauté domine dans la cité ou dans la nation.

Ce sentiment d'appartenance réciproque et jalouse éclate assurément dans la fierté d'Israël, rappelant à Yahwé les clauses de leur Alliance. Le Dogme de celle-ci représente Yahwé comme le père de la nation. Maître du monde entier et de tous les peuples, il a prédestiné Israël pour le servir d'un culte unique et pur; il a prédestiné la Terre de Canaan pour la donner à Israël, comme un propriétaire qui baille une terre à son métayer. C'est pour cela qu'il est *le Seigneur*, et qu'il protège son peuple et le pays que son peuple habite [1].

Cette nationalisation de la Divinité n'autorise pas à conclure que le culte de Yahwé ressortait purement et simplement de la mentalité communautaire et nationale d'Israël. L'observateur doit tenir compte ici d'un second fait. Une différence capitale se manifeste entre la religion d'Israël et les cultes des municipes ou des peuples voisins. Camos, Melkart, Astarté, Tammouz admettent des mutilations rituelles, des prostitutions, des sacrifices humains : les exigences du dieu se plient à celles de la superstition ou de la débauche dans le milieu social où il est adoré. Tammouz ou Adonis est honoré d'abord comme un dieu de la végétation : le dieu qui se cache dans le grain de la récolte, et dont les femmes pleurent la mort violente sous la faucille du moissonneur. Ingénument naturaliste, cette sorte de

1. *Deutéronome*, XXXII, 6, 18. — *Jérémie*, III, 4, 19; XXXI, 9. — *Isaïe*, XLIII, 16; LXIV, 7, etc.

fête expiatoire exprime bien un mythe d'agriculteurs. Mais, transportée dans les milieux urbains, elle y participa aux corruptions spéciales que le commerce, l'affluence des étrangers et la désorganisation de la famille introduisaient dans les mœurs : à Byblos, ville de la côte phénicienne, la ville par excellence du culte de Tammouz-Adonis, les femmes qui ne voulaient pas sacrifier leur chevelure au dieu mort et pleuré par Vénus, devaient sacrifier leur pudeur à des étrangers [1]. Les hommes faisaient les dieux à leur image : c'était la loi générale des religions antiques.

Mais, chez les Hébreux, des prophètes, des législateurs, tous ceux, en somme, qui représentaient le personnel actif des groupements religieux et qui parlaient au nom de Yahwé montraient une absolue intolérance pour ces répercussions superstitieuses ou immorales, soit d'un naturalisme ingénu et mythique, soit d'une corruption positivement éhontée. Et cependant, par ailleurs, les conditions agricoles de la vie d'Israël trouvent Yahwé accommodant et sympathique, lorsqu'elles sont honnêtes et naturelles. Les trois grandes fêtes annuelles de la religion sont des fêtes du travail : la Pâque se rattache à l'élevage et à l'art pastoral, avec le sacrifice de l'agneau ; à la moisson commençante des orges, par l'offrande des gerbes et la manducation des pains sans levain. La Pentecôte célèbre la moisson achevée de toutes les céréales ; la Scénopégie ou fête des cabanes abrite sous des tonnelles de feuillages, les festins, les chants, les actions de grâces pour la clôture de toutes les récoltes, après la fin de la vendange et des dernières cueillettes. Yahwé consent ainsi à se laisser traiter comme un dieu agricole, pourvu que cela ne devienne point l'occasion des vices qu'il réprouve [2].

C'est résister énergiquement à des tendances populaires, qui, plus d'une fois se manifestent chez les Juifs. Pour satisfaire à

1. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 306, 308, 444, 445. Cf. H. Vincent, O. P., *Canaan, d'après l'exploration récente*, 201, 203.

2. Lagrange, *La méthode historique, à propos de l'Ancien Testament*, IIe Conférence. — *Lévitique*, XXIII, 4, 22, 39, 43. — *Deutéronome*, XVI.

leurs entraînements, ceux-ci adorent Camos, Moloch, Astarté, demandent le culte que réclame leur imagination ou leur sensualité aux Panthéons de leurs voisins. Mais, sans fléchir, sans rien céder à ces tendances, les prophètes, les fervents de Yahwé, maintiennent ses exigences d'un culte pur et unique. Ainsi, diverses répercussions, et bien puissantes, soit du naturalisme rural, soit de la corruption urbaine cessent d'agir, lorsqu'elles rencontrent Yahwé. Une croyance, un culte, leur résistent, qui demeurent intangibles aux superstitions naïves du paysan, aux mœurs licencieuses des familles désorganisées et des cosmopolites. Voilà un *fait social de transcendance,* que nous devons constater ici comme *unique* et *certain.* Il n'appartient pas à la science sociale d'en poursuivre les causes, puisque ce fait dépasse le cours général des répercussions publiques ou privées, tel que nous l'observons établi chez les peuples antiques. Mais, néanmoins, notre science demeure dans la sphère de sa compétence en constatant cette splendide exception, puisqu'elle se manifeste dans la trame collective des phénomènes religieux, particuliers au culte de Yahwé.

Sous bénéfice, par conséquent, de cette observation très importante, nous admettons une part de tradition communautaire et sémitique, dans le projet religieux de rentrer en Palestine, afin d'y rebâtir la maison de Yahwé. Cela ne dément ni ne diminue l'inspiration d'en haut que relate le Livre d'Esdras : elle se trouve, au contraire, exactement replacée dans le milieu humain de son action réelle.

D'importantes conséquences résultèrent de là, pour le repeuplement de la Judée.

D'abord, il commença par Jérusalem, puisque Jérusalem était la Ville Sainte où habitait Yahwé avant l'exil. Les chefs du peuple s'y établirent. La multitude elle-même tira au sort un homme sur dix pour y demeurer encore. D'autres enfin s'y installèrent d'eux-mêmes [1]. Le Temple, particulièrement, nécessita la présence d'un certain nombre de prêtres, de lévites,

1. *Néhémie,* XI, 1, 2.

de portiers, de chantres, de gardiens, domiciliés encore dans la ville sainte[1].

Néanmoins sur les quatre mille prêtres, sept cents lévites et autres serviteurs du sanctuaire qui s'adjoignirent aux rapatriés, tous ne demeurèrent pas dans la capitale. Plusieurs se rétablirent dans les anciennes « villes sacerdotales et lévitiques[2] ».

L'existence de ces derniers groupes réagissait à sa manière sur la remise en culture du pays. Sauf des jardins et des pâturages dans les banlieues de leurs cités résidentielles, les prêtres et les lévites ne possédaient pas de domaines agricoles. Ils vivaient essentiellement du casuel de leurs fonctions, lorsqu'ils officiaient dans les cérémonies et sacrifices du Temple.

Mais à côté de ce revenu intermittent et aléatoire, des redevances plus fixes leur étaient assurées sous forme de dîmes variées sur les produits de la terre ou de prémices[3]. C'étaient des impôts en nature, frappant les céréales, les fruits, le vin nouveau, l'huile et le bétail; en somme, ils atteignaient la production entière du paysan. Chapitre par chapitre, son copieux budget s'en ressentait chaque année. De tels impôts ne pouvaient vraiment se percevoir que parmi une population aux ressources multiples et abondantes; ils supposaient les riches cultures que nous avons décrites. Ainsi, la réinstallation du Temple et de son personnel équivalait, de la part des Juifs, à un engagement de nourrir le prêtre et le lévite. Cet engagement d'ailleurs fut pris expressément, avec la spécification des produits à dîmer et des prémices à offrir. Un acte en fut dressé, où Néhémie, le gouverneur, les principaux des prêtres et du peuple apposèrent leur sceau[4].

La marche descendante suivie par les colons. — A partir de Jérusalem et des hauteurs circonvoisines, les neuf dixièmes des rapatriés se disséminèrent par groupes.

1. *Néhémie*, XI, 4, 19.
2. *Néhémie*, VII, 73; XI, 20, 36. Cf. *Nombres*, XXXV, 1, 8. *Josué*, XXI, 1, 42.
3. *Néhémie*, X, 35, 39.
4. *Néhémie*, X, 1, 29.

Aux premiers temps la frontière septentrionale se dessinait un peu au nord de Jéricho et de Mitspa; celle du sud au nord d'Hébron; celle de l'est surplombait la mer Morte et les déserts adjacents; à l'ouest Estaol était un peu dépassé. Esdras, avons-nous dit, suppute à 49.697 personnes les immigrants qui se réinstallèrent. Trente kilomètres en longueur, 20 à 25 en largeur, c'était, à vol d'oiseau, une superficie de 700 kilomètres carrés à peu près. On était loin d'en occuper toutes les parties. Par places on devait se tasser. Il est vrai que les replis du terrain multipliaient les surfaces. Mais çà et là des rochers, des plateaux secs et pierreux excluaient la culture. L'essaimage des colons dut vite s'imposer.

De fait, la colonisation se poursuivit dans tous les sens où la montagne *acceptait la culture*. Nous ne pouvons malheureusement en marquer les étapes, à mesure des années. Les documents bibliques se taisent relativement à la période qui va de Néhémie aux Macchabées (450 à 167 av. Jésus-Christ). Mais on présume une marche lente, à reconnaître ses limites et ses progrès dans l'époque macchabéenne. Les princes-pontifes qui donnèrent leur nom à cette phase historique, étaient originaires de Modin. Or, cette petite ville surveille la plaine de Séphéla, aux portes occidentales de la montagne, comme une grand'-garde extérieure. De ce côté donc, la colonisation avait gagné. Mais c'est seulement sous Jonathas, 160 av. Jésus-Christ, que Béthel au nord, Emmaüs à l'ouest et sur la plaine encore, furent de nouveau réoccupés. Au sud la frontière atteignait Bethsour. Or, cette dernière ville est à 25 kilomètres de Jérusalem, Béthel à 15, Emmaüs à moins de 30. C'est donc très lentement, comme par coulées irrégulières, ici plus avancées, à côté plus en retard, que les Juifs reconquéraient leurs montagnes et leurs vallées. Aussi bien, le relief du sol ne se prêtait pas à un envahissement par étapes égales et toujours symétriques. De plus, les immigrants devaient procéder en véritables paysans et par groupes communautaires. Ils commençaient par tirer tout le parti possible d'une vallée ou d'un plateau; et puis, quand le terrain avait donné tout son fruit et devenait

trop étroit, un essaim devait se détacher et se porter un peu plus loin [1].

Mais des obstacles se rencontraient, dont les diverses résistances compliquent l'expansion juive, ici de luttes victorieuses, et là de reculs définitifs. De ces obstacles, les uns tenaient immédiatement à la nature du pays; les autres, à la solidité plus ou moins grande des populations qui s'y étaient installées. Nous allons donc observer comment le paysan juif les affronta l'un après l'autre.

Obstacles naturels : sols arides et intransformables. — Essentiellement agricole, la colonisation des rapatriés s'arrêta devant les zones rebelles à la culture.

C'était d'abord le *Désert de Juda*, qui s'étage sur le versant oriental des montagnes, au-dessus de la mer Morte. Large de 20 à 30 kilomètres, sur une longueur de 100 à 110, il dissimule de secs et arides ravins, entre des collines qui se dressent, pareilles à des cônes. A peine les pluies d'hiver déterminent-elles çà et là un peu de fraîcheur et de végétation, utilisées par les bergers de Maon, de Carmel et de Tékoa. Quand arrive la saison chaude, les gorges qui dévalent sur la mer Morte ne laissent voir que la roche nue et des éboulis. Sur ce terrain, le paysan juif demeurait vaincu.

Il le demeurait encore dans la vallée du Jourdain. Les villes ou les villages ne dépassèrent jamais les promontoires de rochers qui, de très haut, surplombent le fleuve. Ni lui ni ses abords n'attirent la culture. Il fertilise à peine ses berges immédiates. C'est son orgueil et sa splendeur, disait la Bible : là foisonnent des tamaris, des roseaux, des papyrus, toute une flore tropicale, où émergent des peupliers. Mais que rapportent ces magnifiques et stériles bosquets? Au-dessus, des terrasses de sable montent comme par étages et demeurent à jamais

1. J'indique les étages du repeuplement d'après Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, II, 1, 5. Cet historien résume très complètement les données des deux sources que nous possédons : les Livres des Maccabées et les Œuvres de Flavius Josèphe.

arides : le fleuve ne les arrose point, même au temps de ses plus hautes crues. Le Jourdain n'est donc pas, comme le Nil ou l'Euphrate, un de ces cours d'eau qui dérivent leur trop-plein sur les campagnes riveraines, suggèrent l'établissement de digues régulatrices et de canaux irrigateurs, fleurissent le désert, nourrissent le blé, développent les villes et les villages, condensent et enrichissent les populations.

Si, dans la plaine de Jéricho, une splendide oasis, arborescente, herbue et maraîchère entoura le Bas-Jourdain, ce sont des sources particulières qui alimentaient sa fécondité. A l'exception de ce territoire privilégié, les Juifs ne s'établirent pas sur les rives du Jourdain. Phénomène peut-être unique dans l'histoire des fleuves, il demeurait insociable. On n'approchait de ses eaux que pour les franchir ou pour trouver la solitude. Élie se cacha dans ses fourrés, vers le torrent de Carith. De la Judée et de Jérusalem, les multitudes accoururent dans ses flots, au baptême de Jean. Mais leurs campements s'évanouirent quand le prophète disparut [1].

L'expansion juive se limitait donc aux terres cultivables; elle les recouvrit presque toutes. Aucune d'elles n'échappa sur les versants occidental, oriental et méridional des monts de Juda.

Au nord, il n'y avait pas de versant : la chaîne se continuait par les monts d'Ephraïm. C'était donc, au point de vue du lieu, une contrée ouverte aux émigrants; mais le lieu n'était pas vacant, et un obstacle majeur s'y dressa devant les Juifs.

Obstacles de voisinage : populations agricoles impossibles à évincer. — Lorsque les Juifs revinrent d'exil, une très ancienne colonie occupait le terrain. En 721, Salmanasar déportait en masse les habitants du royaume d'Israël, d'après l'usage babylonien. Sargon, son successeur, distribua le territoire dépeuplé à des émigrants, tirés de la Médie et des plaines de Mésopotamie.

1. Vigouroux, *Jourdain*, D. B. V., III, 1710. — Au nord de Jéricho, dans la vallée du Jourdain, Hérode fonda Phasaëlis; mais c'était au milieu d'une oasis comme celle de Jéricho, grâce à des sources qui nourrissaient des palmiers et des cultures variées (Josèphe, XVI; *Ant. jud.*, V, 2; I, *Guerre des Juifs*, XXI, 9. — Schürer, II, p. 158).

Ces origines indiquent *des colons agricoles*. Au siècle de Jésus, d'après Flavius Josèphe, l'état de leurs cultures atteste le bon parti qu'ils surent tirer des ressources locales. Moins déboisée que la montagne de Juda, pourvue de cours d'eaux plus réguliers, entrecoupée de plaines, larges pour la contrée, comme celle d'Elmakhna, au-dessous de Naplouse, la montagne d'Ephraïm facilitait l'enracinement de ses cultivateurs. Par la prospérité de ceux-ci, les villes se relevèrent. Autour de Samarie, l'ancienne capitale, s'étendaient justement les meilleures terres de la région. Les occupants en prirent le nom de Samaritains[1].

Ces rivaux agricoles opposaient de solides obstacles à la pénétration des Juifs, soit pacifique, soit conquérante. Quand des pasteurs et des nomades lèveraient le camp, les paysans défendent leurs champs et leurs maisons. Si le village est saccagé, la ville sert de refuge, et on la défend bien. Çà et là seulement la poussée judéenne vainquit ces résistances. Au nord et au nord-ouest de Jérusalem, les cantons de Lydda, Ephraïm et Ramathaïm furent peuplés de Juifs et, par suite, enlevés aux Samaritains sous le pontificat et principat de Jonathas (101-143 av. J.-C.). Hyrcan détruisit même Samarie en 129 : le siège avait duré toute une année. D'ailleurs, cette victoire et ces annexions ne déracinaient pas les familles samaritaines; la richesse du sol, leurs travaux et leurs possessions les fixaient à l'envi[2].

De là, on le conçoit, une spéciale animosité entre les Juifs, des envahisseurs, au point de vue des Samaritains, — et ceux-ci, des intrus, au jugement des Juifs. Le grief d'hétérodoxie et de culte schismatique s'ajoutait, il est vrai, de la part des Israélites; car les Samaritains adoraient Yahwé sur leur mont Garizim, et non pas à Jérusalem. Mais ce grief n'eût-il pas existé, le riche et le solide établissement des Samaritains, au cœur même de la Palestine, exciterait par lui-même l'hostilité des Juifs. Pour eux, l'enclave samaritaine est du terrain volé. Et le conflit s'é-

1. II *Rois*, XVII, 24 et suiv. — Josèphe, XV; *Antiquités judaïques*, VIII, 5. — A. Legendre, *Tribu d'Ephraïm*, D. B. V., II, 1876. — Josèphe, III, *Guerre des Juifs*, III, 4.

2. I *Macc.* I, 3. 4; XIII, *Ant. jud.*, X, 3. — Schürer, II, 1.

ternise, puisque le Samaritain demeure indélogeable à son foyer et sur ses terres.

Nous retrouvons ici un cas typique : des sédentaires, d'égale force ou à peu près, tiennent en échec la colonisation israélite, sur le terrain agricole où elle s'avance ailleurs victorieusement. Parfois aussi, des jeux d'alliance avec les Grecs, les Syriens ou les Romains appuient efficacement l'obstruction des Samaritains. Mais ces alliances elles-mêmes dénotent l'attachement au territoire menacé ; les occupants cherchent toujours un protecteur et une puissance militaire contre l'envahissement du Juif, armé de la bêche et de l'épée. La question agricole domine ici la diplomatie.

Sur la limite occidentale de la zone montagneuse, elle se compliquait, en outre, d'intérêts urbains et commerciaux, contre lesquels le paysan ni le soldat israélites ne pouvaient prévaloir. Explorons maintenant ce terrain nouveau de la résistance à l'expansion juive.

La zone des villes hellénistiques, la séphéla. — Les défilés des monts de Juda s'entrebâillent à l'ouest, discrètement, sur les belles terres de la Séphéla, Celle-ci étale de suite ses alluvions fertiles et ses coteaux ensoleillés. Les cultures pouvaient s'y étendre sur une longueur de 70 kilomètres et une largeur variable entre 15 près de Gaza et 10 ou 12, plus au nord, aux environs de Joppé. La plaine de Saron lui succédait, continuant de s'effiler jusqu'à la pointe du Carmel.

Naturellement, ces beaux espaces cultivables tentaient les émigrants juifs; ils descendaient vers eux, par les mêmes brèches et les mêmes vallons que les torrents de leurs montagnes. A 50 mètres au-dessus de la Méditerranée, 12 kilomètres à peine en arrière du rivage, Lydda et Adida sont occupés par les Hébreux au temps de Simon Macchabée (143-135 av. J.-C.). Sur la même ligne à peu près, légèrement en recul vers le sud, Emmaüs redevint une cité juive dans la même période[1].

1. I *Macchabées*, IX, 50; XI, 34; XII, 38. — Schurer, II, 2, 3.

Mais au delà, *sur le littoral*, en remontant de l'Égypte vers Tyr et Sidon, s'égrenait *un chapelet de villes hellénisées :* Raphia, Gaza, Anthédon, Ascalon, Azot, Jamnia, Joppé, Apollonia, Césarée, Dora et Ptolémaïs. Onze cités étrangères sur un parcours d'à peu près cent soixante-quinze zilomètres; onze enclaves, dont les murailles protègent des colonies que les Juifs n'entament pas et qui entament leur pays : d'où provient donc cette invasion de l'étranger et cette limite à l'expansion des Hébreux?

Deux peuples commerçants, les Philistins et les Phéniciens, occupèrent d'abord ces villes; mais simultanément les Grecs y fréquentaient. C'était le signe de leur tendance à ne pas borner leurs affaires aux portes comme Joppé ou Ascalon maritime; mais aussi à pénétrer les villes de l'intérieur, comme Ascalon-dans-les-Terres, Azot, Jamnia ou Gaza. Ces dernières stations s'échelonnaient sur le chemin déjà connu des caravanes qui transitaient de l'Égypte en Syrie. Hérodote vint à Gaza. Il connaissait Azot et Ascalon[1]. Sous la domination des Perses, les marchands grecs affluaient si bien que les monnaies de Gaza portaient deux inscriptions, l'une grecque et l'autre phénicienne[2].

Mais c'est surtout la conquête macédonienne qui enhardit l'immigration des Hellènes. En s'emparant de la grande voie qui reliait l'Égypte à la Syrie par les étapes du littoral palestinien, Alexandre, les Ptolémées, les Séleucides assuraient aux Hellènes la protection de compatriotes intelligents qui ne leur ménageaient ni les sécurités ni les franchises. Ainsi favorisés, les Grecs, rois du commerce, dominèrent les voies terriennes du transit, non moins que les escales où abordaient leurs galères. Leur langue devint en même temps la langue des affaires et celle de l'administration. Tout le monde la parla dans les villes. Par intérêt, par genre, par alliances de famille, les Phéniciens ou les Syriens s'hellénisèrent fortement.

Sans cette conquête pacifique des marchands, la phalange

1. Hérodote, I, 105; II, 157, 159; III, 5.
2. Schürer, II, 84, note 155.

macédonienne se fût promenée en Palestine, incapable de rien fonder par ses victoires ; les vaincus ne fussent point assimilés aux vainqueurs. Là comme ailleurs, les relations commerciales exercèrent une influence persuasive, efficace et inaperçue. Tandis que le nom d'Alexandre monopolisait la gloire de la conquête aux yeux des historiens, des milliers de négociants grecs, gens obscurs, foules dédaignées, hellénisaient pacifiquement leurs acheteurs, associés, correspondants, concurrents, voisins et, avec tout le monde, les cités où ils s'agglomèraient. Un grand courant d'immigration, d'affaires et d'idées grecques battait ainsi les racines occidentales de la montagne judéenne.

Ce n'était pas un milieu pour attirer des paysans à la recherche de terres vacantes [1] ; qu'auraient-ils fait dans les murs de ces grandes villes, où tout citoyen vivait de commerce, de banque, de transports, et des diverses industries que les importants marchés et les transits exigent accessoirement?

Les campagnes environnantes eussent probablement donné envie aux émigrants, sans les populations agricoles, d'origine syrienne ou autre généralement rattachées aux citoyens des villes par la vente de leurs produits et la communauté municipale. On suppose bien que chaque ville s'approvisionnait dans les villages de sa banlieue, pour sa consommation et le ravitaillement de ses hôtes. Elle devait ainsi attirer les paysans-fournisseurs, intéressés directement à sa propriété. Ces paysans ne devenaient-ils pas aussi des clients, grâce aux boutiques et à leurs déballages tentateurs? On le suppose toujours à voir, d'après les historiens, chaque cité hellénisée, pourvue d'un territoire plus ou moins étendu qui se solidarise avec elle militairement et politiquement [2]. Les sénateurs et archontes de la cité gouvernent ou administrent les villages, comme des quartiers hors les murs. Aussi, pour attaquer une ville et la ruiner, ses ennemis ravagent d'abord ses champs et ses villages. Ils sont eux-mêmes la cité. Quand on dit les Gazaïtes ou les

1. Les villes hellénistiques attirerent, en fait de Juifs, des artisans et des commerçants dont ce n'est pas encore le moment de parler.

2. Schürer, II, 73.

Césaréens, on entend aussi bien les ruraux que les citadins.

Naturellement, cette extension rurale des villes hellénistiques ajoute à la puissance de leur établissement. Des gens, avec racines dans le pays appuient le groupe des commerçants, instable par nature et comme posé sur le sol : c'est une clientèle et une alliance qui ne varient pas; ce sont, à l'occasion, des protégés ou des défenseurs. De Raphia jusqu'à Césarée, neuf cités s'entourent ainsi d'un territoire qui leur appartient. L'émigrant juif de la montagne en constate le peuplement très dense et la solide occupation. Comme ces villes se suivent généralement à quelques kilomètres, les petits États municipaux que constituent leurs possessions se rejoignent ou se rapprochent de très près. Ce ne sont pas de maigres enclaves, noyées dans le territoire israélite; c'est une bande solide et continue qui s'intercale entre lui et la mer, au sortir même de la montagne judéenne.

De la part des émigrants juifs, il eût fallu recourir à la force des armes pour déloger les paysans de ces banlieues; mais la partie apparaissait d'avance trop inégale. Le commerce procurait de très puissants alliés aux cités de la côte : les Ptolémées, les Séleucides, les Romains. Quel que fût le grand empire en possession de l'Asie antérieure, les commerçants et les sénateurs des villes se reconnaissaient des avantages de premier ordre à se garantir la bienveillance des conquérants. Peu importait que ces envahisseurs vinssent d'Antioche, d'Alexandrie ou de Rome, ils se battaient en Orient pour conquérir la suprématie des lignes commerciales où circulait la richesse du monde. Et donc, ces potentats protégeraient les bonnes villes, dont les affaires multipliaient la matière imposable; ils protégeraient des populations où se recruteraient des levées d'hommes pour les phalanges, la garde à cheval ou les cohortes de la région.

Aussi, même aux beaux jours des stratèges asmonéens, la petite armée juive ne se risquait pas à conquérir la Séphéla. Lorsque Judas Macchabée incendia Joppé et Jamnia, lorsque Simon occupa Joppé, ils vengeaient le massacre de commerçants juifs émigrés dans ces villes, ils assuraient une place de sûreté

à ceux de l'avenir ; mais le pays demeurait grec et syrien par sa population rurale. De même, si Alexandre Jannée (103-76 avant Jésus-Christ) conquit la Tour de Straton (Césarée), Apollonia, Jamnia, Azot, Gaza, Authédon, Raphia, les populations de ces villes et celles des campagnes se judaïsèrent pour la forme et par la contrainte ; mais elles ne cessèrent d'espérer une revanche que leur donna Pompée. Le Romain protecteur supputait bien les revenus d'une politique libérale envers ces grandes cités d'étape et de marché. Quant au paysan juif, il demeurait contenu à jamais dans les limites de sa montagne par cette triple alliance du municipe hellénistique, du paysan syrien ou grec et d'un empire suzerain. A l'ouest comme au nord, ses voisins le refoulaient dans ses étroites vallées.

Mais, au sud, il s'ouvrait un passage sur les pentes qui surplombaient le Désert : un autre type de populations lui résistait avec toutes chances d'insuccès.

Populations semi-nomades faciles a évincer. — Tout le versant méridional des monts de Juda fut envahi par les Iduméens, durant l'exil à Babylone. A ces pasteurs de steppes maigres, les champs incultes offraient de nouveaux pâturages ; les villes abandonnées, des gîtes, sinon des repaires, lorsqu'ils avaient détroussé une caravane de passage. Dès que les rapatriés se mirent à cultiver les montagnes et à s'étendre, les occasions de razzias durent se multiplier pour les Iduméens.

De là, une stratégie particulière de Judas Macchabée. Il fortifia Bethsour « afin que le peuple eût une sécurité en face de l'Idumée ». Les tours et les murailles de la place, avec sa garnison, tenaient les pillards en respect. Au besoin, les paysans fugitifs s'abritaient dans l'enceinte.

La stratégie macchabéenne passa bientôt de la défensive à l'offensive. Au delà de Bethsour, à près de 8 kilomètres au sud, Hébron s'élevait au fond d'une vallée haute, qui dominait elle-même les pentes méridionales des montagnes. Des remparts entouraient la ville, avec des tours de bois, élevées par les Iduméens. Malgré ce redoutable voisinage, les Juifs ne crai-

gnirent pas de se réinstaller aux environs. Ils s'étendirent également vers le sud-sud-ouest, selon une ligne qui court d'Hébron à Marésa. C'était la pacifique offensive de la charrue et de la bêche ; d'elle-même elle appelait l'autre, celle de la lance et de l'arc, lorsque les paysans se plaignaient de quelque rapine. Au cours de ces interventions, Judas Macchabée s'empara d'Hébron, détruisit ses murailles et incendia ses tours. Le repaire des pillards était anéanti[1].

Cette vigoureuse opération livrait aux colons juifs les pentes qui s'inclinent vers Bersabée et le Désert. Sans racines dans le sol, les campements iduméens se repliaient devant ces cultivateurs qui s'implantaient à fond — et qu'appuyaient des forteresses, des garnisons et des colonnes mobiles.

Le pli de la montagne chez les Judéens. — Pacifique ou guerrière, la colonisation des monts de Juda se terminait dans la période allant de 175 à 135 avant Jésus-Christ[2]. A l'époque du Sauveur, ses résultats sont acquis depuis plusieurs générations. L'Israélite a façonné la montagne par l'établissement de ses terrasses, par les cultures diverses qui s'y étagent, par les citernes et les parcs aménagés au désert, et, en revanche, la montagne façonne l'Israélite au support de ses divers travaux, à l'endurance de la vie en plein air, aux intimes répercussions de ses influences matérielles.

Nous le constatons, par exemple, chez les proches de Jésus établis en Judée.

Le prêtre Zacharie habite l'une de ces « villes de Juda », qui perchent de coutume au plus haut des vallées. Saint Luc observe alors qu'afin de visiter Élisabeth, femme de Zacharie et sa cousine à elle, Marie s'en va « dans la montagne ». Zacharie ne paraissait à Jérusalem qu'à son tour de service.

Son âme elle-même se ressentait du séjour montagnard. Improvise-t-il un cantique en l'honneur du Messie qui va naître, ses images reflètent la lumière des cimes. « Notre Dieu nous a

1. I *Macchabées*, v, 65-66.
2. Schürer, II, 1, 5.

visité, soleil levant venu des hauteurs, pour éclairer ceux qui gisent dans les ténèbres et les ombres de la mort, pour diriger nos pas dans la voie de la paix[1]. » Quand des sommets encerclent l'horizon, le soleil se lève par-dessus, et, de là-haut, ses rayons descendent. Les ombres se replient dans le creux des vallées, devant les nappes de lumière qui ruissellent des pentes. C'est le spectacle que Zacharie dut maintes fois contempler : les cimes étincelaient à l'aube, tandis que, sur les ravins endormis et les chemins déserts, la nuit pesait encore. A l'imagination du prêtre et de l'inspiré, cette nuit des bas-fonds représentait les ombres de la mort et le péril des chemins dans une vie manquant du Christ.

Aux images montagnardes, les images agricoles s'ajoutent dans la prédication de Jean-Baptiste. Voici l'annonce du Messie qui vient juger les hommes : « Sa main secoue le van ; il nettoiera son aire ; il amassera son froment dans le grenier ; il brûlera la paille dans le feu qui ne s'éteint pas ». Auprès des céréales, d'ailleurs, les cultures arborescentes ne sont pas oubliées : « Déjà la cognée touche à la racine : tout arbre qui ne donne pas de bons fruits sera jeté au feu[2] ». Dans la parole d'un ascète et d'un voyant, comme Jean-Baptiste, de telles métaphores accusent d'autant mieux l'impression universelle des travaux fort divers qu'exigent les monts de Juda. L'esprit du peuple en est rempli à ce point, que le Prophète n'y trouverait jamais accès par de meilleures images : enfant lui-même de la montagne, il les aime sans doute comme enveloppant de symboles familiers, de choses vues dès l'enfance, les horizons divins que lui découvre l'inspiration.

1. *Luc*, I, 39, 78, 79.
2. *Matthieu*., III, 10, 12.

IV

LES PRINCIPAUX OUVRAGES DU PAYSAN JUDÉEN

Les origines particulières du type judéen. — D'une manière générale, nous connaissons déjà la Palestine, comme un pays de montagnes, à cultures riches et variées, céréales, arbres fruitiers, vignobles, avec un bon appoint de pâturages naturels. Grâce aux replis nombreux de vallées étroites et abruptes, les divers sols qui conviennent à ces productions s'enchevêtrent, voisinent et se groupent sur un petit espace. Chacun obtient facilement l'irrigation ou l'ensoleillage favorables à son emploi. C'est aussi bien en considérant, d'une part, les témoignages historiques sur la culture en Israël et, d'autre part, cette constitution du sol, toujours la même de nos jours, que nous avons caractérisé le paysan juif : un ouvrier bien adapté aux exigences et aux ressources de son pays. Dans le fait positif que les historiens nous apportent comme une donnée de témoignage, purement empirique, l'analyse du lieu au point de vue du travail nous a fait découvrir une exploitation de ce lieu même, par ce travail, conduite avec raison par un bon ouvrier. Ici comme en d'autres rencontres, les conclusions de la science sociale procèdent de moyens propres, qui dépassent et complètent les pures données de l'histoire.

Mais ces conclusions doivent se pousser plus avant encore. Un sol aussi accidenté que celui de la Terre Sainte ne saurait exiger partout le même type de paysans, invariable, uniforme, ainsi que les pions sur les cases de l'échiquier. Le paysan judéen se-

rait-il identique au paysan galiléen, dont les montagnes sont plus hautes, plus irriguées, susceptibles de culture jusqu'aux derniers sommets? Si donc ils se ressemblent, ces deux paysans, par des traits généraux, ils diffèrent encore par des traits spécifiques. Par conséquent le problème de leurs types spéciaux se pose devant nous, en fonction du travail et du lieu que leur travail exploite spécialement. Des éléments nombreux de la culture palestinienne, le blé, la vigne, l'olivier, le figuier, le pâturage, lequel ou bien lesquels verrons-nous dominer le plus, tout d'abord en Judée? — C'est une question complexe, à laquelle on ne peut répondre qu'en explorant la province dans ses diverses parties.

Les vignobles de la montagne. — De nombreuses vignes prospéraient parmi les terrains secs et calcaires des hautes vallées que la Bible désigne comme le territoire particulier de la tribu de Juda. La fameuse grappe d'Escol, près Hébron, venait d'un endroit dont le nom signifie grappe. Sur le versant de la mer Morte, au fond d'encaissements rocheux où la chaleur s'emmagasinait, En-Gaddi offrait encore ses beaux cypres. D'une manière générale enfin, la prophétie de Jacob célébrait le vignoble de Juda. « Il attache son âne à sa vigne, et au meilleur de ses ceps le petit de l'ânesse. » Voilà une scène bien locale : le Judéen arrive de son village pour visiter ses plants. La visite sera longue : il attache sa monture et sa bête de somme; il s'installe pour la journée. Le voici à l'ouvrage, et la cuvée déborde, lorsqu'il se met à fouler; car Jacob dit encore : « Il lave sa tunique dans le vin et, dans le sang des raisins, il rougit son manteau ». Ce vif tableau de vendange signale une richesse de premier ordre et un travail préféré dans le patrimoine de Juda [1].

Mais ce travail n'excluait ni ne diminuait la culture des céréales. Isaïe, nous le savons, parle de montagnes cultivées avec le sarcloir, et il s'agit expressément du pays de Juda. Si le pro-

1. *Genese*, XLIX, 11, 12. — *Nombres*, XIII, 24. — *Cantique*, I, 14.

phète décrit la dévastation qu'il annonce pour cette contrée, il montre côte à côte « dix arpents de vignes ne produisant qu'un *bath*, et un *homer* de semence ne donnant qu'un *èpha* ». La ruine de Juda comporte également disette de céréales et manque de raisins[1]. Nous avons vu tout à l'heure quelles sortes de métaphores agricoles Jean-Baptiste empruntait aux horizons de la Judée : elles suggèrent le même état des cultures qu'à l'époque d'Isaïe. Et, en effet, les monts de Juda se prêtent si bien à la culture des céréales que dans le *mutessariflik* ou gouvernement de Jérusalem, en 1901, M. Cuinet relevait comme production : 376.260 tonnes de céréales contre 16.961 tonnes et 570 kilogrammes de raisins, olives, fruits divers frais et secs, huiles d'olive et vin[2]. Les céréales occupent 160.000 hectares; les légumineuses et le tabac, 37.000; les vignes et vergers, 23.000 seulement. Je ne veux rien conclure de cette proportion récemment observée, que l'aptitude remarquable de la montagne judéenne à une culture de céréales vraiment considérable. Ce fait contemporain jette une vive lumière sur le cumul aisé de la viticulture et de la production des blés chez les Judéens.

Seulement, de nos jours et depuis longtemps, les lois prohibitives du Coran ou la fiscalité ottomane détournent chrétiens et musulmans de la viticulture, essentiellement rémunératrice[3]. En Israël, au contraire, elle se développait largement; le surplus de la production activait le commerce, comme nous l'expliquerons plus loin. La vigne donnait l'aisance et la richesse; on la soignait à proportion. Elle était donc aimable par les facilités de son entretien et l'abondance de son revenu : c'était la portion chérie du patrimoine de Juda. Aussi, le royaume de Juda lui-même est représenté par Isaïe sous la figure d'une vigne de choix, la préférée de Dieu : « La maison d'Israël est la vigne de Yahwé; les hommes de Juda sont le plant qu'il chérit ». La même allégorie se retrouve dans un Psaume de la captivité de Baby-

1. *Isaie*, v, 10; vii, 25.
2. Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 584-590.
3. D'après M. Cuinet, on observe depuis quelques années, cependant, un retour à la viticulture et aux cultures arborescentes, à des fins de commerce, p. 589, 590.

lone. Parmi les Judéens déportés, l'image devenait traditionnelle comme un souvenir exquis de la patrie absente : « Tu as arraché de l'Égypte une vigne — dit le Psalmiste à Yahwé — tu as chassé les nations et tu l'as plantée. Elle avait enfoncé des racines et rempli la terre; son ombre couvrait les montagnes et sa ramure, les cèdres; elle étendait ses branches jusqu'à la mer, ses rejetons jusqu'au fleuve... Pourquoi as-tu rompu ses clôtures? Tous les passants la dévastent! Le sanglier de la forêt la ravage; les bêtes des champs en font leur pâture... Considère ta vigne : protège ce que ta droite a planté [1] ».

C'est donc en communion avec l'âme de son peuple et le sol de son pays, que Jésus adopte à son tour les métaphores viticoles : la parabole du maître de la vigne représente le Père Céleste sous les traits du propriétaire, la nation juive sous les traits de métayers chargés de cultiver les plants. Jésus est l'héritier; les prophètes qui le précédèrent furent des serviteurs. C'est à Jérusalem que cette parabole fut prononcée. Jérusalem encore écouta la parabole du vigneron et de ses deux fils : nouveau signe d'un type social très répandu parmi les auditoires judéens [2].

Quelle était donc l'influence de cette culture importante sur les populations de la montagne? C'est ce que nous saurons à l'examen des conditions de travail qu'impose la vigne sur ce terroir et dans son climat.

Médiocrité heureuse et production commercialisée. — Le vigneron se retrouvait en Judée avec son art habituel des *menues façons*, avec ses *temps de loisirs* entre le béchage, la taille, l'ébourgeonnement, l'effeuillage, le pincement et le binage. Il allait volontiers en partie de plaisir se reposer « sous sa vigne et sous son figuier ». La vendange elle-même, ainsi que la cuvée, se passaient comme des fêtes : on pressurait en famille, avec les pieds, d'un mouvement rythmé comme une danse, accompagné d'exclamations et de refrains [3].

1. *Psaume* LXXX, 9, 20 (*Vulgate*, LXXIX). — *Isaie*, V, 7 ; XXVII, 2, 5.
2. *Mt.*, XXI, 28, 31, 33, 41. *Mc.*, XI, 27, 33. *Lc.*, XX, 1, 8.
3. *Jérémie*, XLVIII, 32, 33. *Isaie*, XVI, 10. — Schneller, 130, 131.

Tout particulièrement, le vignoble judéen se contentait de *travaux modérés,* à proportion de la fécondité du sol et de la chaleur du climat. Les paroles d'Isaïe sur la vigne chérie de Yahwé donnent à reconnaître une confiante expectative comme l'attitude normale du vigneron judéen. Une fois ses soins donnés, il n'a plus de souci; la description de ses divers ouvrages se termine d'un mot qui exprime sa tranquillité : « Et puis il attendit que vinssent les raisins ». Le vigneron de la Moselle ou même de la Bourgogne éprouve d'autres émotions : il redoute la gelée printanière; il redoute la pluie d'été; il redoute la sécheresse. A chaque saison, son attente s'entremêle de craintes. Il n'est pas sûr du copieux rendement que le Judéen escompte sans ombre d'inquiétude. C'est le sentiment populaire de cette sécurité qui donne sa force à l'image de Dieu en fureur contre la vigne dont il ne tire que des verjus. Elle n'a pas accompli son facile devoir : « J'arracherai sa haie; elle sera broutée; j'abattrai sa clôture, elle sera foulée aux pieds; j'en ferai un désert, sans taille ni culture[1] ».

Les vignes de Juda étaient de ces vignes riches et de pays chauds dont le rendement naturel surpasse de beaucoup les exigences de culture.

Cette surabondance du raisin n'allait pas sans inconvénients au point de vue du travail. Elle favorisait cette *indolence* que les *Proverbes* stigmatisent : « J'ai longé le champ du paresseux et la vigne de l'imprévoyant : les épines croissaient partout; les ronces couraient sur le sol; le mur de pierres était écroulé[2] ».

Quant à d'autres, plus laborieux, ce large rendement d'un facile et menu travail les maintenait dans une *situation moyenne :* c'étaient de petits patrons-ouvriers aptes à diriger le personnel restreint suffisant à une vigne, surtout à une vigne que la montagne loge à l'étroit. Ils demeuraient au-dessous des ambitions et des capacités de la grande culture. C'est une loi habituelle des pays de vignerons : plusieurs indices positifs nous la signalent comme vérifiée chez les Juifs. Que signifie

1. *Isaïe*, v, 3, 6.
2. *Proverbes*, xxiv, 30, 31.

la description du repos de *chacun* sous *sa* vigne et sous *son* figuier, sinon l'aisance et la prospérité de paysans? C'est le type même que Jésus représente, avec la parabole du vigneron qui envoie ses deux fils travailler à sa vigne : petite propriété et petit personnel.

Il y a bien le type du riche propriétaire qui loue sa vigne à des métayers, et qui s'en va au loin. Cet homme n'est donc pas un patron résidant. Pourvu qu'il ait sa part de la récolte au moment voulu, ses intentions sont accomplies. Il tranche même du grand patron : c'est par les soins d'un intendant qu'il perçoit ce qui lui est dû[1]. On reconnaît un citadin, peut-être même un commerçant; car il voyage, et voyager, pour un Juif, est un acte de commerçant[2]. Les riches vignobles de Juda pouvaient bien suggérer *des entreprises commerciales;* mais ils ne formaient pas de grands patrons agricoles.

Seulement, aux premiers rangs de la classe rurale, ils plaçaient de riches vignerons, demi-bourgeois de village. Tel apparaît ce maître de maison qui s'en va de bon matin sur la place, pour embaucher des journaliers : c'est pour sa vigne qu'il recherche ce supplément transitoire de personnel[3].

A L'OMBRE DES PALMIERS. — Avec la vigne, le palmier contribuait à caractériser le type agricole de la Judée.

Ce n'est pas que la Judée seule renfermât des palmiers. La Palestine entière en possédait; Pline l'Ancien la déclare aussi célèbre par cette espèce que l'Égypte par ses parfums; Tacite exalte la sveltesse et la grâce de ces palmiers. Mais l'un et l'autre de ces auteurs estiment par-dessus tout la palmeraie de Jéricho[4]. C'est là principalement que pouvait s'observer l'influence du palmier sur la culture des Juifs.

A 27 kilomètres environ au nord-est de Jérusalem, Jéricho

1. *Matthieu*, XXI, 34. — *Marc*, XII, 2. — *Luc*, XX, 10.

2. Stapfer, 226. A côté des voyages d'affaires, les Juifs pratiquaient aussi des pèlerinages à Jérusalem; mais c'est d'un voyage profane que la parabole parle ici.

3. *Matthieu*, XX, 15.

4. Pline l'Ancien, *Hist. naturelle*, XIII, 44. Tacite, *Histoires*, V, 6. — Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et latins, relatifs au Judaïsme*, 279-309.

s'élevait au-dessus du Jourdain, éloigné de deux lieues. La ville occupait le centre d'une plaine arrondie, encadrée de montagnes : celles-ci figurent, disait Strabon, comme les gradins d'un amphithéâtre. Le soleil y ruisselait : un soleil tropical, grâce à l'encaissement de 1.100 mètres passés, au-dessous des sommets judéens. On se revêtait à Jéricho d'un simple habit de toile, dans les journées d'hiver où, à Jérusalem, chacun se drapait dans son manteau, sous la morsure de la bise[1]. Le pays de Jéricho s'intercalait en Judée, comme une serre, à la température surchauffée : il a gardé de nos jours le même caractère[2].

Mais Jéricho n'était pas le désert; grâce à une source très abondante et d'une grande fraîcheur, elle participait à la végétation des oasis. C'était une terre de magnificence; Josèphe dit « une terre divine ». A l'époque de Jésus, le *Phoïnikon*, la palmeraie occupait, toujours au dire de Josèphe, une superficie de soixante-dix stades sur vingt; 12 kilom. 400 sur 3 kilom. 500. Çà et là, des villages. L'ombre légère des hautes palmes abritait des arbres fruitiers et des cultures maraîchères. De magnifiques roseraies voisinaient avec les arbustes à baume. Le palmier dominait en roi ces plantations variées. Avec leur habileté pour l'arrosage et l'arboriculture, les Juifs tiraient un merveilleux parti de ce territoire unique.

Ce n'était pas la *datte-gland*, que produisait le Phoïnikon. La *datte-gland* ne vient que dans les terrains secs et sablonneux; elle se trouvait communément dans le reste de la Palestine. A Jéricho, l'encaissement de la vallée et son irrigation tenaient le sol dans un état de fermentation humide et chaude. Aussi, les dattes fines, savoureuses, parfumées, s'y cultivaient par variétés. Pline l'Ancien les énumère avec une précision de naturaliste et une verve de gourmet; tel un de nos savants, qui saurait déguster les grands crus bordelais. Il y avait les *carpotes*, au suc laiteux, épais, fleurant le vin aromatisé et le miel;

1. Strabon, *Géographie*, XVI, 41. — Reinach. 104, 105. — Josèphe, IV, *Guerres des Juifs*, VIII, 3; XV, *Ant. jud.*, IV, 2.
2. Baedeker, *Palestine et Syrie*, XLIX, 122.

les *nicolas,* ainsi nommées du secrétaire d'Hérode, l'historien Nicolas de Damas, un peu sèches, mais de remarquables dimensions; les *adelphides,* très douces; les *patètes,* gorgées de suc à éclater dans leur enveloppe native; les *dactyles,* recourbées, longues et minces comme des doigts.

Aucune de ces espèces ne se conservait : c'est le privilège de la *datte-gland.* Aussi la culture des dattes se compliquait à Jéricho d'une certaine fabrication. Les unes, pressées, donnaient une sorte de miel : on choisissait à cet effet les plus juteuses. D'après Josèphe, ce miel rivalisait avec le miel pourtant exquis de la contrée. D'autres dattes servaient à préparer des vins très capiteux, et que Pline déclare les plus fameux de tout l'Orient [1].

La palmeraie produisait donc sur le travail des effets analogues aux effets des vignobles. Sans réclamer beaucoup de peine, soit au point de vue de la culture soit à celui de la fabrication, le miel et le vin de palmier étaient très demandés pour la table des riches. Les paysans s'enrichissaient eux-mêmes à ce double commerce; mais pas plus que les vignerons, ils ne cessaient d'être paysans. L'arrosage des pieds, l'émondage des touffes, la cueillette, l'écrasement des dattes, la vinification ne demandaient ni grands moyens ni grand personnel. En somme, la palmeraie ne donnait pas de grands patrons agricoles.

Cette impuissance à élever le paysan devait se retrouver dans les autres régions de la Judée où le dattier se cultivait : le même climat des chaudes vallées, la même irrigation naturelle par des sources jaillissantes se constatait à En-Gaddi, Phasaëlis et Archélaïs. Or, Pline cite En-Gaddi comme la seconde ville de la Judée pour la fertilité et les bois de palmiers; Archélaïs et Phasaëlis comme donnant des produits appréciés [2].

Les paturages du midbâr. — Auprès de ces cultures arborescentes, un travail plus facile encore et non moins commercialisable tenait une grande place dans la Judée. La prophétie de Jacob le signalait encore, à propos de Juda : « Ses yeux

1. Pline, *Hist. nat.*, XIII, 44. — Josèphe, IV, *Guerre des Juifs*, VIII, 3.
2. Pline, *Hist. nat.*, V, 73; XIII, 44.

sont noirs comme le vin; ses dents sont blanches de lait ».

Ce dernier trait symbolise l'*abondance des pâturages*.

Sur le revers occidental des monts de Juda, les cultures s'étageaient contre les flancs des vallées ou débordaient quelque peu sur les plateaux élevés. Commençait-on de redescendre vers la mer Morte, vers le Jourdain, on s'engageait peu à peu dans un dédale de collines déchiquetées, ravinées par des lits de torrents presque toujours à sec. Dans les fonds et après les pluies, s'épanouissaient des graminées, des herbes aromatiques, des buissons. C'était le *Désert de Juda,* non pas une sorte de Sahara, domaine du sable et de l'absolue stérilité; mais un *midbâr*, une lande, avec maquis [1]. Simplement irrigués par les eaux hivernales, ces plateaux et ces creux donnent un pâturage de saison qui suffit aux moutons et aux chèvres. C'est au Désert que Jésus représente un berger qui mène cent brebis [2].

Désert, au même sens, les pentes méridionales de la montagne judéenne, en face de l'Idumée. La *Mischna* les appelle *Darôm,* c'est-à-dire la vallée ou le midi [3]. Sur les chaînes et les plateaux de ce dernier escarpement, le menu bétail passait encore. Il y venait en grand nombre. A l'époque de David, un riche propriétaire de Maon, au Désert de Juda, possédait au Darôm, à Carmel, près d'Hébron, mille chèvres et trois mille brebis, en transhumance probablement. Depuis longtemps des villes, des villages bordaient ce Désert : encore un signe que le voisinage du *midbâr* donnait des ressources pour la vie.

Sur deux de leurs versants, les monts de Juda offraient ainsi de très utiles pâturages; — et même ils ne pouvaient rien offrir d'autre. C'était le naturel emploi de steppes maigres et intransformables. Il eût fallu des prodiges d'irrigation artificielle, d'inexhaustibles et d'innombrables citernes, pour que le *Désert de Juda* et le *Darôm* donnassent des moissons ou des fruits. Les pluies de chaque année suffisaient, au contraire, à ce renouveau tout spontané de l'herbe qui alimente les troupeaux

1. A. Legendre, *Désert de Juda*, D. B. V. III, 1774, 1775.
2. *Mt.*, XVIII, 12.
3. *Schebiith*, IX, 2.

Par l'attrait coutumier des travaux de simple récolte, la vie de berger attirait beaucoup les Judéens de ces parages. Aussi, lorsque le prophète Amos, de son état « l'un des bergers de Thékoa », prédit le châtiment du royaume de Juda, il s'écrie : « Les pâturages des bergers seront en deuil [1]. » Ces gens peuplaient le désert du mouvement de leurs troupeaux, des échos de leurs chants, des flammes de leurs bivouacs au milieu de la nuit.

Et l'influence de leur travail accentuait encore les deux effets particuliers du vignoble et de la palmeraie sur le type judéen.

Facilités de la vie et développement du commerce, par le moyen du troupeau. — L'extension de l'art pastoral motivait ce conseil d'un Judéen de Jérusalem à ses compatriotes : « Ne hais pas les labeurs pénibles, ni le travail des champs institué par le Très-Haut [2]. » Il y a plus : le Livre des Proverbes combat un farniente spécial dans la classe des bergers, même propriétaires. « Connais bien l'état de tes brebis; donne tes soins à ton troupeau : la richesse ne dure pas toujours, ni une couronne d'âge en âge; mais quand l'herbe a paru, que la verdure s'est épanouie, que le foin des montagnes est recueilli, tu as des agneaux pour te vêtir, des boucs pour t'acheter un champ; tu as le lait des chèvres pour ta nourriture et celle de ta maison, pour l'entretien de tes servantes [3]. »

Un double effet contraire de la vie pastorale se présuppose dans cet ensemble de conseils. « Connais bien l'état de tes brebis, donne tes soins à ton troupeau » : ceci vise l'incurie et l'inattention; « car la richesse ne dure pas toujours » : c'est bien dit pour cet indolent qui s'imagine la durée d'une fortune comme la durée d'un pâturage : se renouvelant de soi par la grâce toute pure du soleil et des pluies. Il y avait, sûrement, une notable proportion de bergers judéens qui « s'endormaient

1. *Amos*, I, 1, 2.
2. *Ecclésiastique*, VII, 15.
3. *Proverbes*, XXVII, 23, 27.

entre leurs bercails » : autre expression biblique dont le sens est clair [1].

A l'opposé de ces indolents, des laborieux comprenaient l'importante contribution d'un troupeau bien tenu à la nourriture et à l'habillement de la famille. C'est ce que nous attestent ces conseils : « Tu as des agneaux pour te vêtir, tu as le lait des chèvres pour te nourrir ainsi que ta maison ».

Bien mieux, le paysan avisé, retenant surtout les brebis et les chèvres, vendait les mâles en nombre : « Tu as des boucs pour t'acheter un champ ». Le gain de ces ventes retournait à la terre. C'était l'heureuse utilisation de la richesse pastorale en vue du domaine agricole. Évidemment, l'idée et la pratique de ce conseil supposent des familles où le type du paysan prédominait sur celui du berger. Le troupeau s'employait alors comme un moyen d'acquérir des terres; et cet agrandissement déterminait de nouveaux labours. De semblables opérations ne se réalisaient que dans une élite plus prévoyante et plus courageuse; elles la tenaient en haleine et développaient ses qualités.

Orateurs, poètes, musiciens. — Laborieux ou indolents, les Judéens jouissaient de tant de récoltes vraiment faciles, qu'ils ne manquaient presque jamais de loisirs à passer joyeusement. Leurs habitudes communautaires de famille, de voisinage et de village les entraînaient à se récréer ensemble, et, par suite, à développer naturellement entre eux les échanges expressifs de la parole et du sentiment. Au chaud du jour, on s'asseyait à l'ombre des figuiers et des hautes vignes, dans la fraîche buée des fontaines jaillissantes; ou bien on se réunissait aux portes de la ville ou du bourg, sur l'esplanade où arrivait la brise du soir [2]. Alors, autant que les Grecs ou les Provençaux, les Judéens se montraient causeurs, conteurs et orateurs, grâce à la sélection naturellement opérée par des conversations fréquentes et prolongées. De là ces silhouettes que les Livres Sapientiaux

1. *Psaume LXVIII*, 14 (*Vulgate*, LXVII).
2. *Genèse*, XIX, 1. — *Job*, XXIX, 7, 17. — *Proverbes*, XXXI, 23.

esquissent familièrement : le grand parleur, qui est redouté dans la ville; l'inconsidéré, qui s'attire la haine par ses sots discours; le sage, qui écoute et qui s'informe avant de parler : un charme est sur ses lèvres; on le recherche dans les assemblées; ce qu'il a dit, on le médite dans son cœur [1].

Nous avons vu que les opérations commerciales, s'adjoignaient chez les Judéens à la culture et à l'élevage ; aussi le marchandage et le boniment florissaient parmi eux. A l'éloquence abandonnée de la causerie récréative, ils ajoutaient les feintes, la captieuse franchise, la profitable stratégie de l'éloquence commerciale. De l'acheteur au vendeur, c'était une vigoureuse escrime, dont le Livre des Proverbes nous donne ce croquis : « Mauvais! Mauvais! s'écrie l'acheteur, — et, s'en allant, il se félicite. Il y a de l'or, il y a des perles; mais les lèvres sages possèdent une valeur inestimable [2]. »

Récréatif d'ailleurs ou commercial, le goût de la parole s'ennoblissait d'un choix heureux et pittoresque de métaphores agricoles, pastorales, montagnardes. Elles se cueillaient à brassées dans cette belle et robuste nature, si prodigue de ses dons. Très bien servi d'habitude à la moisson ou à la vendange, le Judéen demeurait d'un souriant optimisme en face des choses et de la vie : ce n'est pas des horizons de son pays qu'il tire les sombres métaphores et les accents mélancoliques. Il est poète et musicien. C'est aussi bien le contre-coup des rêveries au pâturage. De longs appels rythmés, des mélopées, des vocalises aident les bergers à se tenir en éveil et à chasser les fauves, durant les veilles de la nuit. De jour encore, avec la flûte et le chant, ils se distraient, ils communiquent entre eux, ils allègent le poids des heures silencieuses, au milieu du troupeau qui piétine et qui broute. On chante encore et l'on danse, pour clore dans la joie les moissons, les vendanges, les cueillettes. On improvise des épithalames dans les noces; et les cortèges funèbres

1. *Ecclésiastique*, IX, 18, XXII, 16.

2. *Proverbes*, XX, 14, 15. — Cf. *Genèse*, XXIII, 1-16. — Le marchandage d'Abraham avec les Héthéens. Des procédés analogues de générosité protocolaire et de marchandage réel s'observent encore de nos jours en Palestine (Schneller, p. 269, 272).

veulent des pleureuses, des « vocératrices » que la flûte accompagne[1].

La vie au large, une copieuse alimentation, des vins de choix favorisent les banquets, contre l'abus desquels invectivent les prophètes Amos et Isaïe : les banquets si conformes à l'esprit de famille et de voisinage communautaire[2]. Ils sont d'ailleurs consacrés par la religion, aux grandes fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles[3]. Un protocole traditionnel impose la bienséance de parler à propos et d'écouter silencieusement la musique dont s'agrémente le festin. C'est ce que rappelle Jésus Ben Sirach aux présidents de ces réunions : « Parle, vieillard, avec justesse et doctrine, car cela te convient ; mais ne trouble pas les musiciens. Lorsqu'on écoute les symphonies n'éclate pas en paroles, et n'étale point ta sagesse inopportunément. Tel un sceau d'escarboucle enchâssé dans de l'or, l'harmonieux concert exécuté dans un banquet ; tel un cachet d'émeraude serti d'or, la douce mélodie accompagnée d'un vin exquis ». Les jeunes gens eux-mêmes se sentaient orateurs ; de là encore cet avertissement du Sage à leur adresse : « Abrège ton discours, jeune homme ; beaucoup de choses, peu de mots[4] ! » Adolescent encore, David, fils d'Isaïe, riche paysan de Bethléem, gardait les brebis de son père sur les collines des alentours ; il jouait de la cithare et savait bien parler ; il composait des chants, musicien, poète et orateur d'instinct[5].

Les gens de la plus humble condition participaient à ces aptitudes, comme aux travaux, aux loisirs et aux assemblées qui en provoquaient l'éclosion. Amos, l'un des bergers de Thékoa, au Désert de Juda, pinçait les sycomores, c'est-à-dire incisait leurs figues, pour en hâter la maturité. Ces deux traits de sa biographie, presque les seuls que l'on connaisse, nous rappellent juste

1. *Matthieu*, IX, 23. — *Zacharie*, XII, 11, 13. — *Jérémie*, VII, 34. — *Apocalypse*, XIX, 23.

2. *Isaïe*, V, 11, 12. — *Amos*, IV, 1 ; VI, 3, 6. — Cf. *Proverbes*, XXIII, 29, 34. *Luc*, XIV, 1, 14-16, 24.

3. *Deutéronome*, XVI, 7, 8-10, 12-13, 15.

4. *Ecclésiastique*, XXXII, 1, 6-7, 8.

5. I *Samuel*, XVI, 11, 16-18. — II *Sam.*, I, 17, 27.

cette culture arborescente et cet art pastoral qui aident à l'essor des facultés oratoires, musicales et poétiques. Amos d'ailleurs affirme son manque de lettres : « Je ne suis ni prophète ni fils de prophète », ni maître ni disciple[1].

N'empêche qu'Amos est éloquent ! Ses strophes étincellent de fortes et vives images. Au point de vue des éléments naturels, les poèmes et les discours des prophètes judéens composent essentiellement une littérature sortie de l'âme populaire et du terroir national. Des lettrés même, comme Isaïe, attestent la profonde empreinte des horizons palestiniens et des travaux agricoles sur le lyrisme et l'éloquence. Mais la parole de Yahwé s'exprime par leur bouche ; et alors, au lieu de nous léguer des idylles, des géorgiques ou des bucoliques, ils créent des genres nouveaux : le psaume, l'oracle prophétique et la prédication.

1. *Amos*, I, 1, 2 ; VII, 14.

V

LE PRINCIPAL FOYER DE LA VIE JUIVE

L'isolement des Judéens. — Les monts de Juda s'élèvent dans la partie méridionale de la Palestine, à l'est de la Séphéla. Celle-ci longe la mer. C'est une plaine haute, relativement aux sables du rivage. Elle monte légèrement, pour ceux qui la traversent après avoir débarqué. De basses collines y constituent le palier gradué d'une région plus élevée. A un moment, les chemins s'exhaussent encore. Des vallées y débusquent, les unes s'ouvrant à peine sur d'étroits défilés, quelques autres plus larges, mais encore bien défendues. On se trouve seulement à 12 ou 15 kilomètres du littoral; l'altitude est modeste : 150 mètres à 200. Mais la montagne commence déjà. Sur ce front de collines, les pentes se raidissent, pierreuses, avec des sinuosités en nombre et des gorges abruptes. Au sortir de la plaine, une contrée nouvelle surgit, difficile d'accès, quasi fermée [1].

Aux altitudes moyennes, l'étranglement des vallées continue; mais approche-t-on des sommets, entre 700 et 900 mètres, les pentes se desserrent, elles aboutissent à des combes relativement larges et aplanies. Des plateaux mamelonnés terminent l'ascension. Le contraste est remarquable avec le seuil de la montagne : là-bas, de véritables postes d'embuscade, à chaque repli des défilés; ici, enfin, de l'espace.

1. Frohnmeyer et Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, 2, 5. — A. Legendre. *Judée*, D. B. V., III, 1816, 1817. Du même auteur, *Carte de la Palestine*, au 100.000e.

C'est là, de préférence, que le terrain se prête aux cultures et aux parcours des troupeaux. Ainsi, après avoir isolé de la plaine les paysans qui les occupent, les monts de Juda *concentrent la population dans la partie supérieure des vallées.* D'importantes bourgades et les principales villes s'y échelonnent. Hébron s'élève à 927 mètres; Jérusalem rebondit entre 744, 777, 779; Béthel atteint 881.

Les hautes localités communiquent entre elles par le sommet des montagnes. — De l'une à l'autre ville, on se transporte aisément par les plateaux mammelonnés qui tiennent lieu d'arête à la chaîne. Ils forment une sorte de croupe élargie qui se dirige assez droit du nord au sud. Là donc passe la grande voie naturelle, traversant de part en part la Judée montagneuse. C'est dans sa direction, précisément, que les ingénieurs modernes tracèrent la route carrossable de Jérusalem à Hébron. Son altitude oscille entre 720, 760, 888, 997, 1020 et 927 mètres [1].

Le chemin des sommets est même *le seul* qui relie entre elles les vallées de chaque versant. Elles s'abaissent de part et d'autre en de si profondes et de si âpres déchirures, qu'une route, les unissant de proche en proche, ne pourrait s'établir à mi-hauteur des pentes. Elle devrait se livrer à de folles escalades et à de mauvaises descentes. L'humaine tendance au moindre effort dut sagement préserver les Juifs de ces tracés dangereux. Sans se raidir mal à propos contre les exigences de la montagne, ils acceptèrent de côtoyer la ligne de faîte. C'était le bon moyen pour se rejoindre facilement, de vallée à vallée [2].

Le long de cette voie, par conséquent, les montagnards se donnaient rendez-vous pour leurs marchés. Ils y semaient leurs étapes, au cours de leurs voyages. Ces relations de commerce et d'hospitalité achèvent de nous expliquer un fait déjà voulu, par les facilités de la culture et de l'habitation : la succession de villes plus ou moins importantes sur les plateaux

1. Vital Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 611. — A. Legendre, *Carte de la Palestine.*

2. Frohnmeyer et Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, p. 5.

élevés. A la raison toute matérielle de l'espace disponible, s'ajouta la raison plus vitale des besoins de la circulation. Voulait-on se mettre en chemin, il fallait bien passer là-haut. Tout le monde y affluait : le paysan qui allait vendre son blé; le berger, marchand de fromages, de laines et de bestiaux; le colporteur, avec sa charge d'habits, de poteries, d'ustensiles; le pèlerin qui « montait à Jérusalem », d'après le mot si juste de nos Évangiles. C'était un multiple courant, sans cesse entretenu par de nouveaux arrivants des vallées latérales. Indépendant de la plaine pour les nécessités foncières de l'alimentation et du vêtement, il se redistribue parmi les mêmes vallées. C'est le retour naturel des échanges et des transactions. Somme toute, on arrivait à *se suffire entre montagnards, dans tout ce haut pays de Juda.*

Caractère fermé de la vie judaïque. — Il provient, en grande partie de cette structure inhospitalière. L'appareil circulatoire du massif judéen favorise beaucoup plus les échanges intérieurs que les sorties ou les entrées. A peine le pays demeure-t-il entr'ouvert sur les collines de la Séphéla. Il demeure terriblement barré par la faille du Jourdain, sans compter les escarpements qui regardent l'Idumée. Il se dresse là, comme une sorte de forteresse naturelle, non pas inabordable, au moins très difficile d'accès et aux avenues décourageantes.

Ses habitants ne manquaient pas d'en tirer gloire comme d'un privilège. Conscients de leur indépendance, ils regardaient de haut et de loin la plaine, la mer, l'horizon et au delà. Tout ce qui n'était pas la Judée ou quelqu'une de ses annexes palestiniennes s'appelait d'un terme vague et dédaigneux : *Hors le Pays*[1]. L'isolement local engendrait l'isolement moral : le Judéen ignorait le monde.

Pareillement, le monde l'ignorait. Les voyageurs curieux et lettrés de la Grèce aimaient décrire les nations accueillantes, ouvertes au négoce de leurs compatriotes. Au foyer de ces

1. Édersheim, *La Société juive, à l'époque de J.-C.*, p. 30. — A. Legendre, *Judée*, D. B. V. III, 1817.

hôtesses, ils moissonnaient à brassées l'histoire et la légende; mais de ce petit peuple dont ils fréquentent les confins, ces grands chercheurs ne savent rien, avant l'époque d'Alexandre. Hérodote connaît Tyr et l'Égypte; il ignore les Juifs. Et cependant, aux jours où ses tablettes se documentent, quel intense et fécond travail de reconstruction Israël réalise! Zorobabel a ramené les exilés de Babylone au cours du siècle précédent; la Judée se repeuple; un nouveau Temple se relève à Jérusalem. C'est l'époque de Néhémie. Le « Père de l'histoire » ne soupçonne guère les découvertes futures de sa grande fille, dans ces petits cantons barbares qu'il aperçut de près en visitant le Pays des Philistins[1]. Dans ce monde inconnu, quel avenir se prépare, même pour les Hellènes! Mais il faudra que le Juif d'alors se déjudaïse, et notamment ce Juif que nous appelons saint Paul.

En attendant, ce pays mal ouvert abritait des groupes rigoureusement fermés par tradition communautaire. Le Juif, nous le savons déjà, descend de patriarcaux, élevés dans la docilité au milieu de famille, de tribu ou de village qui les entoure, les appuie, les dirige, les secourt. « Malheur à qui va seul! — dit l'*Ecclésiaste;* — il tombe sans un second pour le relever. Si quelqu'un fait violence à qui est seul, deux lui résisteront; un cordon à trois fils ne se rompt pas facilement. » Hillel, le célèbre rabbin, donne encore cette maxime : « Ne te sépare jamais de la communauté. N'aie pas confiance en toi jusqu'au jour de ta mort[2] ». Chacun se rattache à sa communauté, comme au tout de sa vie; mais, tandis que les communautés particulières de la famille ou du village demeurent encore subordonnées à de plus hautes influences, l'universelle communauté de la nation représente pour le Juif une grande famille qui se suffit par elle-même : « la maison d'Israël ». Souverainement, elle le façonne, le protège, le régit et le contient. Les autres nations lui sont indifférentes pour le moins;

1. Hérodote, II, 106.
2. *Ecclésiaste*, IV, 10, 12. — Mischna, *Pirké Aboth*.

à la comparaison, c'est la sienne qu'il exalte, puisqu'il reçoit tout d'elle et qu'en elle-même il se retrouve agrandi.

De là, ces phénomènes de juxtaposition hostile entre le groupe judéen et les groupes de Syriens ou de Grecs que le commerce amenait dans leurs montagnes, tout près d'eux. A la faveur du voisinage et des échanges, soit de produits, soit d'idées, on voyait bien quelques Juifs s'helléniser plus ou moins de langage et de mœurs; des étrangers se judaïser; mais, dans l'ensemble, la communauté nationale demeurait hostile à toute coutume et alliance étrangère. Si des affiliations se pratiquaient, le néophyte devait se judaïser de la tête aux pieds, religieusement et civilement, comme depuis longtemps des Réchabites, des Héthéens, des Édomites l'avaient fait. Ces naturalisés renforçaient à leur manière l'exclusivisme national; car ils tâchaient souvent de pallier leur tare de naissance par l'affectation d'un zèle extrême pour les usages de la communauté. A l'époque de Jésus, dans la famille des Hérode, Iduméens judaïsés, cette politique se pratiquait[1].

Par là se trouvaient annihilées maintes occasions de rapprochement que le voisinage étroit dans la montagne offrait sans cesse aux Judéens, en face des Grecs ou des Syriens hellénisés. Sous réserve, bien entendu, des fusionnements individuels que nous avons constatés, les divers groupes nationaux demeuraient juxtaposés, fermés d'ailleurs les uns aux autres par la même prédominance des traditions patriarcales ou des usages communautaires dans chacun d'eux. C'est aujourd'hui encore l'attitude générale des nations qui se disséminent dans tout l'Orient sur des îlots de territoire et par essaims compacts. Kurdes et Chaldéens, Arabes nomades et fellahs syriens, Arméniens, Juifs et Grecs voisinent, rivalisent, se concurrencent ou se combattent, chacun dans sa nation, et celle-ci, dans sa vallée ou dans son quartier. La formation communautaire des anciens Juifs s'opposait de la sorte aux fusionnements que la montagne

1. Buhl, *La Société israélite*, 75, 76. Cf. *Deutéronome*, XXIII, 2, 8. *Jérémie*, XXXV, 3 et suiv. *Nombres*, X, 29. I *Macchabées*, I, 11, 16; II, 27, 31, 42, 48. *Mt.* XVIII, 17. *Actes*, X, 28, XV, 1, 5.

de Juda semblait matériellement faciliter avec les hardis immigrants qui en forçaient les portes.

L'exclusivisme national se renforçait aussi de l'exclusivisme religieux. Si les Tyriens possédaient Melqart comme leur dieu municipal; les Moabites, Chamos, comme leur dieu national; la maison d'Israël s'attribuait Yahwé, comme le Dieu de ses Patriarches et le Seigneur de son Pays. Mais cependant, l'exclusivisme des Tyriens pour Melqart ne les empêchait pas d'accueillir des dieux secondaires ou étrangers, selon que, par leur commerce, ils se liaient avec des peuples ou des villes qui leur vantaient ces immortels. De là, ce panthéon cosmopolite où Assyriens, Égyptiens, Cappadociens, Hellènes, Romains fusionnaient ou juxtaposaient leurs idoles respectives. La grande communauté de la civilisation méditerranéenne se révélait encore dans ce syncrétisme religieux. Il n'y avait que Yahwé pour se refuser à cette promiscuité. Par la bouche de ses prophètes, il se disait le Dieu unique, le créateur jaloux de se réserver un culte qui se prostituait au néant et au mal, lorsqu'il allait vers d'autres. Ici, l'intransigeance ne tenait plus à des mœurs communautaires, mais au dogme monothéiste[1].

Elle isolait d'autant plus les Juifs, que la traditionnelle notion d'un Dieu suprême et unique n'empêchait universellement ni les foules ni les sages de reconnaître des dieux multiples[2]. C'est déjà, pour Tacite, une singularité des Juifs, que leur adoration d'un seul Dieu conçu par l'intelligence pure et irreprésentable sous aucune image; — *mente sola unumque numen intelligunt!* Mais Pline l'Ancien s'émerveille de leur mépris des dieux : *gens contumelia numinum insignis!* Quant au reproche d'*impiété* ou d'*athéisme*, il est banal de la part des Grecs[3]. Comme aussi bien les prières, les libations, les sacrifices, les rites privés ou publics se mêlaient à toutes sortes d'actes dans l'existence journalière, des abstensions muettes ou des blâmes positifs isolaient

1. *Isaïe*, XL, 18. 20; XLI, 21. 29; XLIV, 9. 20. *Jérémie*, II, 4. 13. *Baruch*, VI, 1. 72.
2. Lagrange. *Études sur les Religions sémitiques*, 70 et suiv.
3. Tacite, *Histoires*, V, 5. — Pline. *Hist. nat.*, XIII, 4, § 46. — Reinach. *Textes relatifs au judaïsme*, XI, XII.

le Juif de ses voisins, Hellènes ou Syriens. De son monothéisme rigoureux, il renforçait encore son isolement dans sa montagne, en se tenant à l'écart des immigrants qui la pénétraient, comme d'impies et de sacrilèges.

Par un choc en retour, la singularité de son monothéisme et sa fidélité aux coutumes paternelles le rattachaient solidement à ses frères israélites. Ce sont les deux grands liens de la cohésion et du patriotisme judaïque ; mais, de nouveau encore, le retranchement dans la montagne les renforce tous deux par l'influence du terroir.

Patriotisme en vase clos. — Tel est le caractère bien local de ce patriotisme juif qui se concentre et se surchauffe dans les échanges intérieurs de ce milieu essentiellement fermé. Tandis que les vallées cloisonnées de l'Othrys et du Pinde fractionnaient les Grecs en cités autonomes et rivales, toutes les vallées des monts de Juda se reliaient l'une à l'autre, échangeaient des produits, des services, des idées. Aussi la vie à part de chacune d'elles ne se développa jamais sous la forme exclusive et jalouse du civisme hellénique. Jérusalem, avec Hébron ou toute autre cité judéenne ne rivalisa pas comme Sparte avec Athènes. Dans l'ancien peuple d'avant l'exil, Benjamin et Juda, les deux tribus voisines se groupèrent amicalement et se constituèrent en un royaume à part. C'est en face des tribus du nord, et notamment d'Éphraïm, la plus riche et la plus nombreuse, que les rivalités du midi montagnard s'accentuèrent jusqu'à la scission. En revanche, dans l'intérieur de ce dernier massif, la vie locale se combinait sans déchirements avec un sens profond de l'unité nationale. L'isolement de la montagne, les relations de ses vallées entre elles par le chemin des crêtes, voilà, dans la structure du lieu, les deux facteurs particuliers de l'esprit national.

Leur influence est puissante ; en face d'agresseurs et même d'envahisseurs, la montagne offre asile aux patriotes révoltés dont elle fut l'éducatrice. Ils s'y rallient et s'y retranchent ; ils y reprennent l'offensive, lorsque Antiochus Epiphane persécute les Juifs pour cause de religion. Soulèvement de montagnards

et guerre de montagne, tel est alors le début de l'épopée macchabéenne. » Matthathias parcourut Modin, criant à pleine voix : « Quiconque a le zèle de la Loi et de l'Alliance divine, qu'il sorte et qu'il me suive! » — et il s'enfuit, lui et ses fils, dans les montagnes, abandonnant ses propriétés... Tous ceux qui travaillaient à échapper aux maux du temps s'adjoignirent à eux et accrurent leur force[1] ».

La Judée se constituait ainsi comme le terroir par excellence du sentiment patriotique. Dans le cantique de Zacharie, père de Jean-Baptiste, nous surprenons l'écho des vieux cris de guerre, souvent répercutés de vallée en vallée aux jours des Macchabées : « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël... parce qu'il a suscité une Force libératrice dans la maison de David son serviteur... pour nous sauver de nos ennemis et du pouvoir de quiconque nous hait[2]! » Quel est donc ce pouvoir? Quels sont ces ennemis, sinon les Romains, ces païens qui réduisent le peuple de Yahwé à l'état de vassal, avec un roi iduméen, barbouillé de judaïsme? Zacharie demeure bien dans la tradition nationale et patriotique dont les monts de Juda restent la citadelle.

Cette résistance devant l'ennemi suppose, évidemment, les pacifiques échanges de produits, de services, d'idées que nous vîmes s'exercer par le chemin des sommets. L'autorité publique elle-même utilisait ce moyen général de communications, pour certain genre de message où s'attestait puissamment la solidarité des Juifs dans la religion et dans les affaires. Dès que certains observateurs ont aperçu le mince croissant de la nouvelle lune dans les rayons du soleil couchant, ils avertissent le Sanhédrin de Jérusalem; celui-ci fixe au lendemain le premier jour du mois nouveau. La date importe également aux transactions civiles et à la liturgie. Sitôt sa fixation, un signal est donné : des feux s'allument de cime en cime à partir de la capitale et se propagent dans toutes les vallées. C'est le télégraphe sans fil ni électricité : il s'établit naturellement sur des hauteurs dont chacune regarde l'autre au loin. Grâce à lui, ce sera le lende-

1. I *Macchabées*, II, 27, 28, 43.
2. I *Luc*, 68, 71.

main fête chômée partout, dans le pays ; un sacrifice particulier s'offrira au Temple ; la nation tout entière se recueillera et se reposera dans le sentiment de son unité [1].

Une capitale appropriée. — A cette *nation qui est la fille de la* montagne, il faut *une capitale appropriée*. C'est d'abord à Hébron que David s'établit, lorsque sa propre tribu, celle de Juda le reconnaît pour son roi. A 900 mètres passés d'altitude, Hébron se trouve sur la grande voie faîtière qui constitue la route nationale par excellence dans le massif judéen. De là, les messagers, les décisions et les troupes du prince rayonneront aisément sur toutes les vallées ; là également, solliciteurs et plaideurs affluieront sans difficulté. Hébron occupe l'extrémité méridionale de la chaîne : c'est une sécurité pour le nouveau roi. Au début de son règne, les tribus ou les clans du nord ne se sont point ralliés à lui, et surtout, la famille de Saül combat toujours sa royauté. La position reculée d'Hébron lui est plutôt un avantage.

Elle devint un inconvénient, lorsque tout Israël eut reconnu David. Les intérêts corrélatifs du pays et du souverain commandaient le choix d'un emplacement moins excentrique. Sans s'éloigner de la voie faîtière, mais en se portant au nord, le roi jeta les yeux sur une ville forte. Elle était demeurée comme une enclave étrangère, aux mains d'une vieille population cananéenne, les Jébuséens. Entre 670 et 700 mètres d'altitude, cette cité escaladait la surface inégale d'un promontoire allongé. Vers le nord-est, elle se reliait aux collines d'alentour [2]. C'était de la sorte une presqu'île rocheuse, naturellement défendue par trois ravins profonds, à l'est, au sud et à l'ouest : une montagne dans les montagnes. Aussi, les occupants de la capitale désignée, mais non conquise encore, la déclaraient imprénable. Ils se moquaient de David : « Tu n'entreras pas ici : les aveugles et les boiteux te repousseront ». Mais, ce n'était pas

1. Edersheim, *La Société juive à l'époque de Jésus-Christ*, p. 41. — Stapper, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*, p. 208, 209.
2. Hugues Vincent, *Canaan*, planche I, II, n° IX.

en vain que, dans les déserts de Ziph et de Maon, l'ancien pasteur bethléémite, né montagnard, avait campé sur les hauteurs, avec sa compagnie de proscrits et d'aventuriers, comme un vrai roi des montagnes. Ses hommes bondirent par-dessus les créneaux de l'inviolable forteresse. Vainqueur, il s'établit dans ses murs, les augmenta de constructions nouvelles, nomma le tout : Cité de David. Il occupait Jérusalem. Si l'étymologie souvent admise est exacte, le nom de Jérusalem atteste l'excellence de la position, au sentiment du peuple entier : *Hiérouschalaïm*, possession tranquille, habitation en paix [1].

A partir de Jérusalem, on rayonne aisément dans toute la Palestine et, en revanche, les différents étages des collines et des montagnes ceinturent la capitale d'un système complet de bastions naturels. C'est ce que les généraux de Rome aperçurent très bien. Lorsque Vespasien voulut irrévocablement détruire la nation juive, il enveloppa Jérusalem d'un progressif investissement, qui remontait de la plaine. Avant d'anéantir la citadelle nationale, il entamait une à une ses défenses concentriques. Il dépensa près d'une année à prendre Jamnia, Asdod, Adida, vers l'ouest; Béthel et Gophna, au nord; Jéricho, à l'est, et d'autres places au sud. Chacune d'elles lui devint une base d'opérations qu'il fortifia soigneusement; et puis, cette ligne de circonvallation une fois établie et comme soudée de toutes parts, il lança sur Jérusalem, isolée et sans secours, ses légions impatientes [2].

Action de la montagne sur les symboles religieux. — Tellement profonde est l'*influence de la montagne sur le Juif*, qu'elle façonne même *son symbolisme religieux*. — C'est un mouvement si naturel à une foi vive, que la recherche des traces divines dans l'aspect extérieur de quelque site aimé! Alors, devant l'inexpugnable assise de la Cité royale, le Psalmiste aperçoit *la protection divine* enveloppant Israël : « Ceux qui se fient à Yahwé

1. II *Samuel*, II, 1, 3; V, 1, 9. — Frohnmeyer et Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, 3. — Wilke Grimm, *Clavis Nori Testamenti*, Ἱεροσόλυμα.
2. A. Legendre, D. B. V., III, 1817.

sont tels que la montagne de Sion : elle ne tremble point et tient ferme à jamais. Un cirque de montagnes entoure Jérusalem ; ainsi Yahwé entoure son peuple, aujourd'hui et toujours[1]. »

Cette religieuse interprétation des aspects montagnards est tellement familière aux Juifs, que *Dieu lui-même* se représente à leur esprit sous l'image d'un rocher — et particulièrement d'un rocher fortifié. « Je t'aime, Yahwé, ma force, mon rocher, ma forteresse, mon libérateur ! Mon Dieu, mon roc où je trouve un abri ! Mon bouclier sauveur et ma haute retraite !... Qui donc est Dieu, sinon Yahwé ? qui donc est un rocher, si ce n'est notre Dieu ? C'est le Dieu qui me ceint de force, qui me conduit dans le droit chemin, qui assure à mes pieds l'agilité des biches, et qui m'abrite sur les hauteurs[2]. » Ainsi, tout ce qui se voit de plus dur, de plus sec, de plus inabordable, — un roc et un roc citadelle — symbolise parmi les Juifs le Très-Haut qui les aime et qui est si bon pour eux.

Au point de vue d'un habitant des plaines, ces métaphores seraient violentes et paradoxales. Les poètes, les prophètes ne les eussent point trouvées dans les basses terres noyées du pays de Gessen. Mais, quand le peuple d'Israël s'installa dans le pays de Canaan, il apprit à lever les yeux vers les montagnes, à créneler les hauteurs et à s'y réfugier : les razzias des Madianites et des Amalécites l'y obligèrent, et les Cananéens lui en donnaient l'exemple[3]. Lorsqu'elles rendent pareil service, les acropoles sauvages où l'on habite en sécurité n'éveillent plus que douces visions. Le regard même sourit complaisamment à l'âpreté des lignes, à la raideur des pentes : que Dieu fut bon de les dresser ! D'accueillantes platitudes ne donneraient jamais cette assurance de protection.

Le Juif s'y repose avec une telle sécurité, que toujours la même image revient dans sa prière. Il y épuise les synonymes de haut relief : ce sont les mots populaires, les mots intimes, les mots

1. *Psaume CXXV*, 1, 2 (*Vulgate*, CXXIV).
2. *Psaume XVIII*, 1, 3. — 32, 34.
3. *Juges*, VI, 2, 6. — *Cf. Ps. CXXI*, 1, 2 (*Vulgate*, CXX). — Hugues Vincent, *Canaan. La situation des villes*, 23, 28.

aimés que sa ferveur ne cesse d'exhaler. Tantôt le Psalmiste se les répète avec le ton d'une paisible méditation : « Je le dis à Yahwé : tu es mon refuge et ma citadelle ». Ailleurs, l'invocation éclate, ardente, réitérée, comme une sorte de litanie : « Yahwé, sois mon roc protecteur, ma forteresse où je trouve salut ! Car tu l'es, mon rocher; tu es ma forteresse*». Voici enfin l'action de grâces : « Béni soit l'Éternel ! car il a signalé son bon vouloir pour moi, comme si j'eusse été dans une ville forte[1] ». Sous ses formes diverses, la prière du Psalmiste a pris l'accent de la montagne.

Emplacements choisis pour le culte public. — Ils se ressentaient à plus forte raison de cette religieuse interprétation des sites élevés. D'après une très vieille coutume, cananéenne et israélite, des autels, des enceintes sacrées s'élevaient au sommet des collines et aux cimes des monts[2]. L'assiette habituelle des places de sûreté ne disposait-elle pas les habitants de la Palestine à regarder les *Bâmoth* ou *Hauts-Lieux*, comme honorés d'une protection spéciale de la Divinité ? « Yahwé m'abrite sur les hauteurs, » disait un psaume déjà cité. Cette parole exprime un sentiment qui tient au relief du pays. Mais, ces abris élevés — où Dieu conduit ses amis — ne sont-ils pas à cet effet choisis et visités par lui ? Dans cette manière d'anthropomorphisme la logique de la piété recherchera le séjour divin sur les hauteurs. Le vieux cantique de Débora montre Yahwé sortant des monts de Séïr et du Sinaï pour secourir Israël. Beaucoup plus tard, un Psaume dira, par allusion au temple de Jérusalem : « Pourquoi regardez-vous avec envie, monts altiers, la montagne que Dieu a choisie pour séjour[3] ? »

L'éloignement pour les sites bas contribuait peut-être encore à cette localisation de la présence divine. Les enfoncements sont dangereux en Palestine, au point de vue de l'habitation. Ainsi que Jésus l'observait, c'est la maison du fou qui se bâtit sur la

1. *Psaume XXXI*, 1, 3. 22 (*Vulgate*, XXX, XCI, 2 (*Vulg.*, XCI : XCIV, 22 (*Vulg.*, XCIII)
2. R. P. Lagrange, O. P. *Études sur les religions sémitiques*, 181, 184.
3. *Ps. LXVIII*, 17 (*Vulgate*, LXVII) : LXXVIII, 68 (*Vulg.*, LXXXII). — *Juges*, V, 3, 5.

terre meuble des pentes inférieures : aussi est-elle ravagée, à la saison des pluies, lorsque les éboulis se précipitent comme une boue mêlée de pierres. Le sage édifie sur le roc. La cité bien placée couronne l'horizon. Rien ne la cache, parce que rien ne la domine [1]. Avec de telles habitudes, et si anciennes, et si communes, l'Israélite ne jugerait-il pas mesquin, sacrilège, de loger Dieu dans les fonds de vallée ? Les creux lui apparaissent comme délaissés de l'Éternel : « Du fond de l'abîme, je crie vers toi, Yahwé ; Seigneur, entends ma voix [2] ! » Cette aversion des bas endroits ne pouvait que favoriser la religion des Juifs pour les hauteurs. Ils transportaient à Dieu l'ensemble de leurs goûts en fait d'habitation. Analogies naïves, analogies profondes : à Celui qui contient tout et que rien n'enclôt, elles réservent un lieu plus honorable où le cœur humain le trouve mieux.

A ces raisons de convenance morale, des motifs de commodité, des goûts de solennité s'ajoutaient, que l'antithèse de la vallée et de la montagne suggérait aussi bien. Durant les pluies hivernales, on risquait gros à s'aventurer dans les bas-fonds détrempés. Leur étroitesse accumulait en dépôts vaseux les terres éboulées des pentes supérieures ; de là, cette prière d'un Psaume, au symbolisme bien local : « Sauve-moi, Yahwé, car les eaux menacent ma vie ; j'enfonce dans la boue sans pouvoir me tenir [3] ! » Le culte réclamait un terrain sec et ferme, de beaux espaces découverts, d'imposantes montées pour la pompe des sacrifices et l'affluence des fidèles. Le chrétien même, s'il reconnaît son âme comme le vrai lieu divin, ne demeure pas indifférent à ces théâtres extérieurs. Ils sont voulus par les groupements sociaux de la religion ; chaque société les établit naturellement dans les sites qu'elle juge le mieux utilisables.

Les Hauts-Lieux se multipliaient donc dans l'ancien Israël. Élie relevait de ses mains l'autel ruiné de Yahwé sur le sommet du Carmel. D'autres prophètes, il est vrai, maudirent ces sanctuaires

1. *Matthieu*, v, 14 ; vi, 24, 27.
2. *Ps. CXXX*, 1. (*Vulg.*, cxxix). — Schneller, *Connais-tu le pays ? La Palestine et la Bible*, 90, 91.
3. *Psaume LXIX*, 1 (*Vulg.*, lxviii).

épars, notamment Jérémie. Trop souvent les Hébreux y introduisaient les idoles de Canaan, de la Phénicie, de Moab et d'Ammon : le panthéon complet des montagnes et des collines, chez les voisins d'Israël et parmi ses prédécesseurs[1].

Sans doute, il ne faudrait pas croire que cette influence de la montagne en Palestine fût la seule qui s'exerçât sur les endroits du culte israélite. Les historiens relèvent aussi les traces d'influences babyloniennes, provenant de la religion astrale des Chaldéens et de leurs érections de sanctuaires sur des collines artificielles. Les deux séries d'influences peuvent très bien coexister. Seulement, au point de vue social, l'influence de la montagne palestinienne relève du lieu habité par les Juifs : elle se présente immédiate, permanente, sans cesse renouvelée sur les générations qui vivent dans le pays. L'influence des religions babyloniennes relève des *rapports avec l'étranger*. Elle remonte au séjour en Chaldée qui *précéda la migration des patriarches*. D'après le Livre de Josué, Térach, père d'Abraham et de Nachor, servait les dieux d'Our-Kasdim. Tout en s'affranchissant du polythéisme et de l'idolâtrie, le Père des croyants put encore bien léguer à sa famille des rites, matériellement empreints de formes chaldéennes. Mais cette spéciale transmission ne relève plus de notre sujet présent, qui est le paysan juif, influencé par son pays[2]. L'influence chaldéenne appartient au *passé de la race*.

Ainsi donc, sans méconnaître nullement les traditions originelles de la Chaldée, nous constatons surtout les influences actuelles de la montagne judéenne, lorsque David installe définitivement à Jérusalem le sanctuaire national où se conservait l'arche d'alliance. Il se proposait même de remplacer l'abri quelconque de cet objet sacré par un Temple proprement dit, un véritable palais où le Dieu d'Israël résiderait chez lui, donnant audience à son peuple. Comme Haut-Lieu la place était unique, et à jamais trouvée : sous la garde du roi judaïte, le protégeant à son tour, l'Éternel devenait comme le premier

1. I *Rois*, XVIII, 30, 32. *Jérémie*, VII, 31. I *Rois*, XI, 7, 8. II *Rois*, XIV, 4 ; XV, 4.
2. *Josué*, XXIV, 2. Cf. *Judith*, V, 6-9. *Genèse*, XXXI, 16, 34.

citoyen de la capitale. Désormais, nul autre sanctuaire ne put rivaliser avec celui de Jérusalem[1].

Lui seul, nous le savons, fut relevé de ses ruines après l'exil : c'était le commun foyer de la nationalité et de la religion. Pour mieux le protéger, les Macchabées y accolèrent la *Birah* ou citadelle nommée plus tard *Antonia* par Hérode le Grand. Et naturellement en vue de surveiller les mouvements de la foule, surtout aux jours de fête et de pèlerinages, les Romains s'assurèrent la possession de l'Antonia[2].

Un peuple bien nommé. — En somme, l'occupation des monts de Juda influençait toute la vie juive, de ses bases locales aux cimes de l'esprit. Paysan laborieux, l'Israélite s'enracine dans le sol. Montagnard, il s'isole dans ses vallées à peine ouvertes; en revanche, ses communications entre nationaux vont et viennent très activement par le chemin des sommets. Les centres de population et d'échanges avoisinent les abords de cette route intérieure. Ils concourent avec elle à unifier la nation. La protection naturelle des escarpements, l'assiette élevée des villes favorisent, d'une part, la résistance aux envahisseurs, l'indépendance de la nation, et, d'autre part, le symbolisme religieux du roc ou de la citadelle, le culte sur les Hauts-Lieux. Tout cet ensemble de causes locales enfin, le pays comme le travail qui attache le paysan au sol, postulent en quelque sorte l'installation de Yahwé, comme roi et père de la nation, comme seigneur et maître du territoire, sur une montagne préférée, dans les monts de Juda.

C'est à bon droit, alors, que les rapatriés de Babylone se donnèrent entre eux et imposèrent à l'usage des autres nations un vocable nouveau. Judaïtes, Benjaminites, Lévites s'appelèrent tous *Iehoudim*, *Judaei*, *les Juifs*. C'était le nom de leurs montagnes. Son adoption constituait une marque de fabrique.

L'ancien nom « Israëlite » ou « maison d'Israël » se tirait du surnom de Jacob : il désignait par conséquent des origines

1. *Psaume LXXVIII*, 67, 68 (*Vulgate*, LXXXII).
2. Stapfer, *La Palestine au temps de J.-C.*, 65, 66.

patriarcales. *Iehoudi* se tirait de la terre où Israël replanté venait de prendre si bien racine, où le patriote se retranchait victorieusement, où le croyant visitait son Dieu, domicilié parmi son peuple. Se dire Juif, c'était rappeler essentiellement une reconquête laborieuse, où les inspirations de la foi religieuse et de la tradition communautaire ne faisaient qu'un avec l'amour du paysan pour le sol où il met tant de sa vie.

C'est le nom qu'Israël dispersé emportera de *ghetto* en *ghetto*. Sous ce nom historique, dans la fidélité à son passé, dans la haine des *Goyim*, les Gentils, il restera, parmi toute nation, une nation à part. Voilà le nom que beaucoup encore ne prononcent point sans colère, et que d'aucuns remplacent par « israélite », comme si c'était un synonyme décent et modéré. Nous n'avons pas à décrire ici les étapes et les causes particulières du sens péjoratif attribué au terme de Juif ; mais c'est le lieu d'observer que ses origines premières doivent s'attribuer à l'existence fermée et dédaigneuse des Israélites sur les monts de Juda. C'est là qu'ils accusèrent à l'extrême et entre eux, cet attachement tenace et l'active compassion que Tacite oppose à leur hostilité haineuse contre tout autre peuple : « *Apud eos fides obstinata, misericordia in promptu; sed adversus omnes alios hostile odium* ». Un Grec disait encore : « Ils sont plus éloignés de nous que Suse, Bactres ou l'Inde [1] ». Ces jugements de païens donnent la réplique à l'orgueilleuse prière du Juif, interpellant Yahwé : « Tu l'as dit : pour nous tu créas le monde ; quant au reste des nations issues d'Adam, tu as dit qu'elles n'étaient rien, qu'elles ressemblaient à du crachat [2] ».

M.-B. SCHALM.

1. Tacite, *Histoires*, V, 5. Ap. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs au judaïsme*, p. 306. — Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*, V, 33. Ap. Reinach, p. 176.

2. IV, *Esdras*, VI, 55.

L'Administrateur-Gérant : Léon GANGLOFF.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

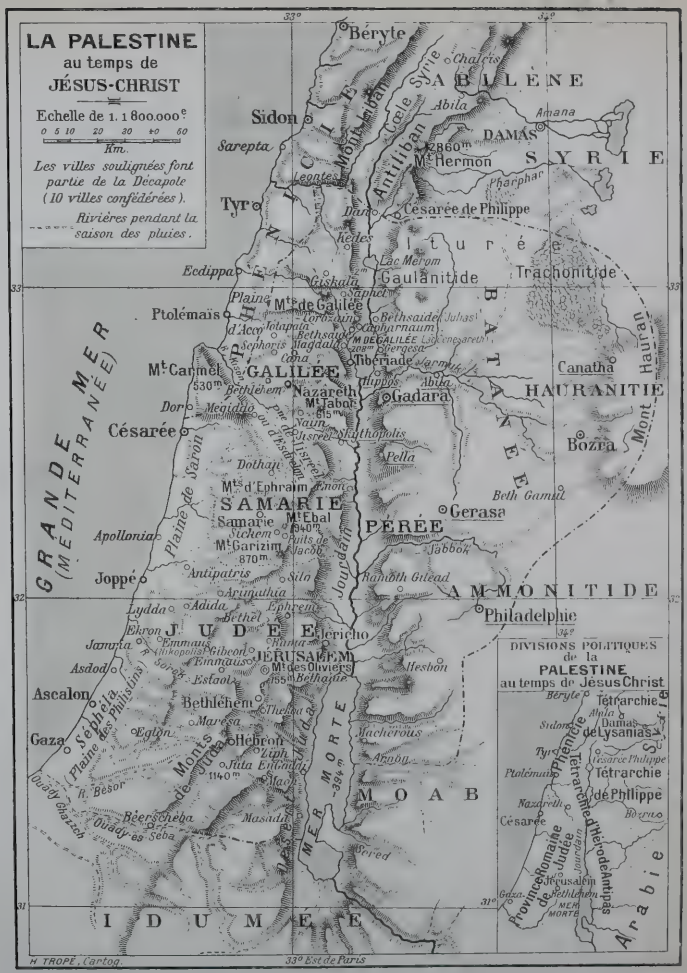
LA PALESTINE
au temps de
JÉSUS-CHRIST
Echelle de 1. 1 800.000e
0 5 10 20 30 40 60
Km.
Les villes souligneés font partie de la Décapole (10 villes confédérées).
Rivières pendant la saison des pluies.
Béryte
Chalcis
SABÉNE
Abila
Amana
DAMAS
Sidon
Sarepta
2860m
Mt Hermon
SYRIE
Leontes
Pharphar
Tyr
Dan
Césarée de Philippe
Kedes
Lac Merom
Ecdippa
Gaulanitide
Trachonitide
Plaine d'Acco
Mts de Galilée
Bethsaïde
Ptolémaïs
Capharnaüm
Sephoris
Tibériade
Mt Carmel
530m
GALILÉE
Nazareth
Mt Tabor
615m
Gadara
Canatha
HAURANITIE
Mont Hauran
Dor
Megiddo
Césarée
Sébaste
Naïthopolis
Pella
Bozra
Dothaïn
Mts d'Ephraïm
SAMARIE
Samarie
Mt Ebal
940m
Mt Garizim
870m
Sichem
Puits de Jacob
Gerasa
Beth Gamul
PÉRÉE
Apollonia
Jabbok
Joppé
Antipatris
Salim
Ramoth Gilead
AMMONITIDE
Philadelphie
Lydda
Adida
Ephrem
Bethel
Ekron
JUDÉE
Eglériche
Jamnia
Emmaus
Rama
Hesbon
Asdod
Emmaus
JÉRUSALEM
Mts des Oliviers
955m
Bethanie
Ascalon
Estaol
Bethléhem
Thekoa
Gaza
Maréscha
Egion
Hébron
Liph
Machérous
Arnon
Séphela
(Plaine des Philistins)
Monts de Juda
Mer Morte
MOAB
R. Besor
Ouady Gharah
Beersheba
Ouady es Seba
Masada
Ared
IDUMÉE
GRANDE MER (MÉDITERRANÉE)
Plaine de Sabon
Jourdain
DIVISIONS POLITIQUES de la PALESTINE au temps de Jesus Christ
Béryte
Tétrarchie
Abila
Sidon
Damas
de Lysanias
Tyr
Césarée Philippe
Ptolémaïs
Tétrarchie
de Philippe
Nazareth
Bosra
Césarée
Province romaine de Judée
Tétrarchie d'Hérode Antipas
Jérusalem
Bethléhem
Gaza
MER MORTE
Arabie
H TROPE, Cartog.
33° Est de Paris

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA COLONISATION DES TOURBIÈRES

DANS

LES PAYS-BAS ET LA PLAINE SAXONNE

PAR

Paul ROUX

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Mars 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos. P. 3.

I. **Les tourbières; leurs caractères généraux**. P. 6.

Les tourbières de la Somme. — Les tourbières de la plaine du Nord-Ouest. — Les difficultés de la mise en valeur des tourbières.

II. — **La colonisation libre dans les Pays-Bas et les villes de commerce**. P. 15.

Les cités commerçantes. — La laag veen. — Les anciennes colonies frisonnes : Staphorst, Friezenveen. — Les tourbières de la Drenthe : Hoogeveen. Hoogersmilde. — Les tourbières de Groningue.

III. — **La colonisation administrative en Allemagne et l'action progressive des Pouvoirs publics**. P. 45.

Ancienne colonie au bord d'un fleuve : l'État patron. — Colonie en lisière d'une tourbière basse : l'État patron et entrepreneur de travaux publics. — Colonie sur « Hochmoor » : l'État patron, entrepreneur de travaux publics et entrepreneur de colonisation. — Les manifestations de l'initiative privée.

IV. — **Le développement du commerce et de la navigation**. P. 67.

Le lieu donne naissance au commerce par batellerie. — La batellerie conduit au commerce maritime.

V. — **L'agriculture et l'industrie**. P. 75.

La culture spécialisée et les industries agricoles. — L'ouvrier colon à Papenburg.

VI. — **Conclusions**. P. 81.

Les répercussions. — Les trois types de la plaine du Nord-Ouest. — Influence des transports.

LA COLONISATION DES TOURBIÈRES

DANS LES PAYS-BAS ET LA PLAINE SAXONNE

AVANT-PROPOS

L'immense plaine qui couvre tout le nord-ouest de l'Europe et qui borde la mer du Nord depuis la Picardie jusqu'à l'Elbe, présente une grande uniformité dans sa constitution. On y rencontre partout trois formations géologiques bien distinctes : les landes sablonneuses, produit du diluvium glaciaire; les alluvions apportées par les fleuves ou déposées par la mer; enfin les tourbières.

La nature même du sol indique les étapes probables de l'installation de l'homme dans cette région. C'est dans la zone sablonneuse, saine, peu fertile à la vérité, mais facile à cultiver, qu'il a dû s'établir tout d'abord; en fait, les historiens sont à peu près d'accord pour admettre que, dans les Pays-Bas, la Drenthe est la province qui a été peuplée le plus anciennement. Puis les terrains d'alluvions l'ont ensuite tenté par la richesse de leurs terres grasses, mais, avant d'en prendre définitivement possession par la culture, il a dû les protéger par des digues contre les débordements des fleuves et les envahissements de la mer, et exécuter les travaux nécessaires à leur assainissement. Enfin les tourbières n'ont été attaquées que bien plus tard, et aujourd'hui encore leur colonisation en est à peine à ses débuts, en Allemagne du moins.

Dans deux fascicules précédents, nous avons décrit le type des

landes sablonneuses et le type des terrains d'alluvions[1]. Nous abordons maintenant l'étude du type des tourbières qui, en raison des conditions spéciales du lieu, diffère de ses aînés à plus d'un titre.

Nous savons que, dans la région des *Marschen*, la culture rencontrait des difficultés assez grandes provenant des conditions naturelles du lieu, de la nécessité de se protéger par des digues contre les inondations de la mer et des fleuves, d'assurer par des fossés l'écoulement des eaux en excès, d'exécuter les travaux agricoles dans des conditions spéciales à cause de la compacité et de l'humidité du sol[2].

Nous allons voir que le cultivateur qui veut défricher les tourbières, rencontre devant lui des difficultés bien plus grandes, provenant de l'immensité du marécage, de la quantité d'eau considérable qui y est accumulée et de la nature même du sol, rebelle à toute culture. Néanmoins, il existe des parties de tourbières défrichées depuis des siècles, et d'autres actuellement en voie de défrichement et de colonisation. C'est une preuve que les difficultés ont pu être surmontées.

Par quels moyens?

Tandis que, dans les *Marschen*, la lutte contre la mer, a provoqué la formation d'associations entre les propriétaires intéressés, ici, la mise en valeur des tourbières n'a été possible que grâce à l'*existence préalable des associations*, et nous allons constater que le développement de la colonisation du pays tourbeux a suivi, en Allemagne du moins, une marche parallèle à celle du développement des Pouvoirs publics. Nous en rechercherons la raison.

Dans les *Marschen*, la culture spécialisée et surtout l'élevage ont développé le commerce; dans les tourbières nous verrons le *commerce* apparaître comme condition préalable de la colonisation et provoquer l'essor de la *batellerie*, de la *navigation* et de l'*industrie*. L'importance des villes de commerce dans les Pays-Bas, des Pouvoirs publics en Allemagne dans la mise en

1. Cf. *Science sociale*, 23e et 35e fascicules.
2. Cf. *Science sociale*, 35e fasc. *Le Littoral de la Plaine saxonne.*

valeur du pays, le développement du commerce et de la batellerie sont une conséquence directe de la nature du lieu. C'est donc le lieu physique et ses caractères que nous devons étudier tout d'abord[1].

1. Le travail qu'on va lire est le résultat d'une enquête poursuivie sur les lieux en août 1905 pour les tourbières allemandes, et en juin 1907 pour celles des Pays-Bas. Dans ce dernier voyage j'ai été accompagné par M. E. Molenaar, qui a bien voulu me servir de guide et d'interprète, et grâce à qui j'ai pu mener à bout la mission qu'avait bien voulu me confier la Société de Science sociale.

I

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES TOURBIÈRES

Les tourbières de la Somme. — Nous avons en France des tourbières dans certaines parties du Massif central et du Jura, et surtout dans la vallée de la Somme. En Picardie, la tourbe est localisée çà et là dans le fond de la vallée ; elle présente parfois une épaisseur de 5 à 6 mètres et elle est souvent recouverte d'un peu de terre végétale, provenant de l'érosion du plateau, ce qui donne naissance à un pâturage de valeur très variable. Pour exploiter la tourbière, il faut donc enlever cette couche de terre, ce qui n'est économiquement possible que si la tourbe située au-dessous présente une épaisseur suffisante. Pour extraire la tourbe, on fait une excavation appelée *entaille* où se réunissent immédiatement toutes les eaux qui imprègnent le terrain ou qui viennent des entailles voisines. La présence de l'eau complique beaucoup le travail. On se sert du *grand louchet*, sorte de bêche allongée en forme de gouttière, fixée à l'extrémité d'un manche long de 4 à 5 mètres : l'ouvrier manœuvre cet instrument dans l'eau, il l'enfonce verticalement et découpe ainsi des prismes de tourbe de 1^{m},10 de long environ sur 12 à 15 centimètres de côté, qu'il ramène à la surface de l'eau et dépose derrière lui sur le gazon, où un aide les divise en trois morceaux et les empile pour les faire sécher.

Lorsque la tourbe est enlevée, la présence dans l'entaille d'une épaisse couche d'eau, l'empêche de se reformer, et, à la place de la tourbière, il y a désormais un étang profond de plu-

sieurs mètres. Aussi, dans la vallée de la Somme, la superficie occupée par l'eau augmente-t-elle d'année en année ; c'est le paradis des pêcheurs et des chasseurs de gibier d'eau.

L'extraction de la tourbe, le *tourbage*, n'a donc pas pour but de livrer à la culture de nouvelles terres; c'est une industrie qui a uniquement en vue la vente du combustible. Au point de vue légal, les tourbières sont assimilées aux carrières et soumises aux mêmes règles. L'exploitation des tourbières est en décadence, à cause de la concurrence du charbon et du développement de l'industrie qui emploie tous les bras disponibles. Il devient de plus en plus difficile de trouver des ouvriers tourbiers, car le patron ne peut leur assurer du travail que pendant trois ou quatre mois d'été. La tourbe s'épuise d'ailleurs, et le jour est prochain où l'exploitation régulière des tourbières ne sera plus qu'un souvenir.

Les terrains tourbeux sont souvent des pâturages communaux; aussi certaines municipalités ont-elle tiré de gros profits de l'exploitation de la tourbe. A Long, petite commune située entre Amiens et Abbeville, chaque ménage reçoit gratuitement une certaine quantité de combustible : voilà le chauffage assuré; l'éclairage électrique et l'eau à domicile sont fournis à prix extrêmement réduit, grâce aux ressources provenant de la vente de la tourbe. On a pu, en outre, construire une église et un hôtel de ville qui ont coûté plusieurs centaines de mille francs. Le bureau de bienfaisance est richement doté, et ne sait que faire de ses revenus car il n'y a pas de pauvres dans la commune. Les prestations et les centimes additionnels sont inconnus, la commune possède au contraire une réserve de six cent mille francs. La tourbe joue donc ici le même rôle que les pâturages et les forêts dans certains pays montagneux; mais, tandis que l'herbe et les arbres se renouvellent d'année en année et de siècle en siècle, la tourbe de Long s'épuise chaque jour davantage; il ne reste plus des richesses d'antan que le produit plus modeste de la location de la chasse sur les étangs.

Les tourbières de la Plaine saxonne. — Dans les Pays-Bas

et en Allemagne, la situation est toute autre : les tourbières couvrent d'immenses espaces. De loin elles ressemblent à la lande; leur surface est couverte de bruyères et de joncs. La tourbe atteint parfois une épaisseur de 5 à 6 mètres; elle présente des couches de densité et de coloration différentes, suivant la profondeur. La couche superficielle, jaune brun, de 50 centimètres d'épaisseur environ, est formée de débris végétaux incomplètement transformés; ce feutrage de mousse et de bruyère n'est pas exploitable comme combustible; on l'emploie comme litière ou bien on l'incorpore au sous-sol qu'il enrichit en humus. On rencontre souvent dans la tourbe des débris de troncs d'arbres, restes d'anciennes forêts, qui sont une gêne pour l'exploitation; s'ils sont en grand nombre, la valeur de la tourbière est sensiblement diminuée. Ils brûlent avec une flamme claire; aussi les employait-on autrefois pour l'éclairage en guise de torches.

En 1865, Staring évaluait à 91.000 hectares l'étendue des tourbières hautes dans les Pays-Bas; ce chiffre était jadis bien plus élevé; car, au milieu du XIXe siècle, la plus grande partie de la zone tourbeuse avait déjà été colonisée. Aujourd'hui la tourbe ne couvre plus guère que 37.000 hectares.

En Allemagne, la mise en valeur est moins avancée. On compte, dans tout l'Empire, 2.750.000 hectares de terrains tourbeux, dont près d'un quart se trouve dans la Plaine saxonne : le Hanovre et l'Oldenbourg en renferment à eux seuls 652.000 hectares, soit plus de 20 % de la superficie totale du sol. Ce ne sont pas ici des marais isolés au milieu des terres; ce sont, au contraire, des étendues considérables de plusieurs milliers d'hectares où l'œil n'aperçoit ni une maison ni un arbre. Le silence règne dans ces solitudes dont la vie semble s'être retirée, mais dont le paysage monotone et mélancolique n'est pas sans grandeur ni sans charme, lorsque, au déclin du jour, la bruyère s'empourpre des derniers rayons du soleil couchant.

On ne connaît pas exactement l'origine de ces vastes marécages. Il semble bien qu'ils aient été formés par les fleuves dont les eaux, en arrivant dans cette plaine horizontale, s'étendaient à

travers la campagne où elles séjournaient, car leur écoulement vers la mer était arrêté par les dunes du littoral. Ce cordon de dunes a été souvent rompu par les flots, et on sait pertinemment qu'à la suite de mouvements d'affaissement du sol et de tempêtes, la mer a plusieurs fois recouvert le sol de cette contrée depuis la période historique. On garde notamment le souvenir d'une inondation qui eut lieu en 1275. La parfaite horizontalité du sol rend l'écoulement des eaux presque impossible et le climat est très favorable à la formation de la tourbe. Pour se constituer, la tourbe exige une eau très limpide et une température moyenne de 8°; elle est formée par des végétaux, mousses et sphaignes, qui s'accroissent par leur sommet, tandis que leur base périt, se décompose en partie à l'abri de l'air et donne, avec le temps, cette matière noirâtre qui est la tourbe et dans laquelle on trouve souvent des débris d'autres plantes : joncs, bruyères, troncs d'arbres, etc... c'est donc un terrain formé de débris végétaux, très spongieux, capable d'absorber et de retenir une quantité d'eau énorme.

Il n'y a pas d'autre végétation que de la mousse, des végétaux aquatiques et de la bruyère. Ce sol est *impropre à la culture et au reboisement;* les essais qu'on a tentés pour transformer en forêts ces solitudes marécageuses ont misérablement échoué même avec des essences peu exigeantes, comme le pin et le bouleau. Les racines restent dans la couche superficielle du sol sans développer de chevelu, ni envoyer de pivot dans la profondeur. Les arbres sont donc facilement déracinés par le vent, croissent avec une lenteur désespérante pendant leurs premières années et finissent par s'atrophier. On trouve de vieux arbres qui ont l'aspect d'arbrisseaux rabougris. La culture n'a pas donné de meilleurs résultats, même aux endroits où l'eau ne submerge pas le sol pendant l'hiver. La tourbe, très riche en humus, est réfractaire à la culture à cause de son acidité qui, en empêchant la nitrification, rend absolument inutilisable la masse énorme de matières organiques azotées qu'elle renferme : c'est une richesse considérable qui reste improductive ; nous verrons plus loin comment aujourd'hui on est arrivé à en tirer parti.

Faute d'écoulement, les eaux recouvrent presque entièrement le sol pendant la mauvaise saison. Les mousses et les sphaignes tendent à s'élever constamment au-dessus de l'eau et, par leur accroissement continu, finissent par former d'énormes couches de tourbe.

Il faut distinguer la tourbière basse (*laagg veen* en hollandais, *niederungsmoor* en allemand) analogue à la tourbière de la Somme, la lande marécageuse ou marais tourbeux, qui s'assèche en été et où la tourbe n'atteint jamais une grande épaisseur, et enfin la tourbière haute (*hoog veen* en hollandais, *hochmoor* en allemand), qui est la tourbière type.

Les difficultés de la mise en culture des tourbières. — En résumé, les obstacles que rencontre la mise en culture des tourbières sont :

1° La présence en excès de l'eau dont on n'arrive pas à se débarrasser à cause de l'horizontalité du sol;

2° L'immensité des tourbières;

3° La nature même du sol impropre à la végétation.

La tourbière ne permettra donc l'établissement d'un colon agricole qu'à deux conditions :

1° Que le terrain soit débarrassé de l'eau qui en fait un marais inhabitable et souvent inabordable;

2° Que le sol soit rendu cultivable soit par l'enlèvement complet de la tourbe, soit par la modification chimique de cette tourbe même, au moyen d'engrais importés du dehors.

Mais l'enlèvement de la tourbe est une opération de longue durée qui demande plusieurs années; il faut donc que le colon trouve pendant cette période d'exploitation et de défrichement d'autres moyens d'existence que la culture : ainsi se développent le *commerce et la batellerie*, qui sont également nécessaires pour l'amélioration de la tourbière par les engrais chimiques.

A cette première complication s'en ajoute une seconde provenant de la nécessité d'assurer l'écoulement de l'eau. L'assainissement est une œuvre particulièrement ardue à cause de l'horizon-

talité du sol qui rend l'opération des plus délicates et de l'étendue considérable des marais qui empiètent parfois sur plusieurs provinces, voire même sur plusieurs États. Nous allons voir se confirmer dans la Plaine saxonne une loi sociale qui peut se formuler ainsi : *l'aménagement des eaux sur une grande surface nécessite une action collective et pousse au développement des pouvoirs publics.*

Cette loi se vérifie en Égypte, où nous voyons le Pharaon baser toute son autorité, qui fut immense, sur la direction de cette action collective en vue de l'irrigation[1]. En Chine, la nécessité de l'irrigation contribue à maintenir la communauté de famille. Dans la plaine lombarde, la grande propriété se maintient pour la même raison et l'irrigation n'a été possible que grâce à l'intervention de puissantes familles et de l'État qui ont creusé les canaux.

Le dessèchement a les mêmes effets que l'irrigation : l'assainissement des Marais Pontins est l'œuvre de l'État. En France, la loi admet l'existence de syndicats forcés entre les intéressés dans des cas analogues, et les Pouvoirs publics doivent intervenir fréquemment pour régulariser le régime des cours d'eau, assurer les irrigations et dessécher les marais. En Hollande, le pays classique des travaux hydrauliques, il existe un ministère spécial, le Waterstaat, chargé du service des eaux, de la défense contre la mer, des desséchements des grands lacs intérieurs et de la surveillance des polders.

Toutefois si, en Allemagne, l'État intervient directement dans la construction des digues, le creusement des canaux, la colonisation des tourbières, il n'en est pas de même dans les Pays Bas où les intéressés forment librement des associations pour exécuter à leurs frais les travaux d'endiguement ou d'assainissement qu'ils jugent utiles. Le Waterstaat n'intervient que comme conseiller et surveillant, en qualité d'arbitre de l'intérêt général. *L'autonomie des groupements locaux et l'initiative privée sont donc plus grandes en Néerlande qu'en Allemagne.* Nous

1. A. de Préville, *L'Égypte ancienne* (*Sc. soc.*, t. X).

en trouverons la preuve à chaque pas dans l'étude que nous allons entreprendre de la colonisation des tourbières dans ces deux pays. Les conditions du lieu paraissant identiques, nous avons le droit de nous étonner de cette différence et le devoir d'en rechercher la cause.

Nous la trouverons dans la situation géographique des Pays-Bas, plus exposés par la configuration de leur sol à la violence des tempêtes du nord et de l'ouest. Le péril était imminent et trop grand pour qu'on ne cherchât pas à y parer par ses propres moyens, sans attendre l'intervention hypothétique d'un gouvernement lointain.

Ce gouvernement était d'autant moins disposé à agir que, placés à l'extrémité nord-ouest de l'Europe et séparés du reste du continent par des marécages, les Frisons devaient à leur isolement d'avoir pu maintenir énergiquement leur indépendance de fait contre les prétentions des empereurs. Ayant l'honneur de la liberté, ils en acceptaient les charges. Leur nation se subdivisait elle-même en plusieurs petites républiques qui s'étendaient du Rhin à la Wéser et dont chacune prétendait gérer souverainement ses propres intérêts.

De très bonne heure, le commerce se développa dans cette contrée et l'on vit surgir un grand nombre de cités riches et puissantes qui maintinrent dans tout le pays un esprit républicain tout à fait hostile à la constitution d'un pouvoir centralisé. L'Union d'Utrecht, qui fut l'acte de naissance de la République des Provinces Unies, mit toutes les provinces sur le même pied et rien, dans la fédération, ne pouvait être décidé sans leur consentement unanime. On se rappelle les luttes que soutinrent, au XVIIe siècle, les stathouders contre les États Généraux et la ville d'Amsterdam dans le but d'établir leur souveraineté; ils échouèrent toujours. Les diplomates purent bien, en 1815, créer un royaume des Pays-Bas, mais les traditions d'autonomie locale ont subsisté, et l'État néerlandais n'aspirant pas à la domination mondiale et ne rêvant pas de conquêtes militaires, n'est pas porté à absorber en lui toute l'activité nationale.

D'ailleurs, au XIXe siècle, l'essentiel était fait en travaux d'en-

diguement et en colonisation de tourbières. C'est au XVIe et au XVIIe siècle qu'on a conquis ou protégé le plus grand nombre d'hectares de terre et qu'on a commencé à peupler les marais qui s'étendent à l'est du pays. Ces entreprises ont été rendues possibles par la richesse mobilière accumulée dans les cités commerçantes. Dès la fin du moyen âge, on signale de riches négociants qui achètent des terrains de peu de valeur, creusent des canaux, exploitent la tourbe et appellent des colons. C'est, du reste, l'existence d'une nombreuse population urbaine qui a facilité l'exploitation des tourbières en offrant un débouché pour la vente du combustible qu'on en retirait.

En Allemagne, la situation n'était pas la même. Les premières digues furent évidemment construites par les habitants des petits pays qui s'échelonnent le long de la côte et qui jouirent longtemps de leur autonomie, mais les villes de commerce furent plus rares, moins riches et moins actives que celles des Pays-Bas; elles n'eurent pas, comme elles, à jouer un rôle politique éminent qui renforçât leur esprit d'indépendance. Les gouvernements purent ainsi imposer plus facilement leur autorité. Ils purent d'autant mieux absorber les pouvoirs des groupements locaux que ceux-ci, par manque de richesse, avaient peu d'activité. Rien n'était encore fait en matière de colonisation de tourbières lorsque, au XIXe siècle, l'État prussien établit sa domination sur la Plaine saxonne, et l'initiative privée pouvait d'autant moins agir efficacement que les débouchés pour la tourbe étaient insuffisants et se restreignaient chaque jour par suite de la concurrence du charbon. Remarquons aussi que les tourbières allemandes forment entre l'Ems et l'Elbe des blocs compacts et immenses dont l'assainissement exige des travaux difficiles et coûteux.

Toutes ces raisons nous expliquent comment les Pays-Bas ont devancé l'Allemagne dans la colonisation des tourbières; pourquoi, jusqu'à la fin du XIXe siècle, tous les progrès techniques en cette matière ont été réalisés d'abord en Néerlande et pourquoi enfin les premiers colons qui se sont attaqués aux tourbières de l'Allemagne occidentale étaient des Hollandais.

Nous comprenons aussi maintenant pourquoi l'action collective nécessaire pour les grands travaux hydrauliques n'a pas revêtu la même forme en Hollande et en Prusse. Dans le premier pays elle s'est restreinte à l'association entre particuliers, à la Cité, à la Province tout au plus, ne demandant à l'État qu'une aide accidentelle en échange du contrôle qu'elle acceptait de sa part; dans le second elle s'est épanouie largement, fortement, grandement et les Pouvoirs publics y sont jaloux d'assumer seuls l'aménagement des eaux, la distribution de la propriété et la tutelle des colons.

II

LA COLONISATION LIBRE DANS LES PAYS-BAS ET LES VILLES DE COMMERCE

Les cités commerçantes. — Nous savons que, pour mettre en culture une tourbière, il faut d'abord assurer l'assainissement au moyen de travaux qui exigent des capitaux, ensuite enlever toute la couche de tourbe jusqu'au sous-sol ; c'était du moins le seul procédé possible avant l'usage des engrais chimiques. Il est probable que de tout temps les habitants voisins d'une tourbière en ont extrait le combustible nécessaire à leur consommation [1] ; mais, pour que l'exploitation pût se faire sur une grande échelle, il fallait deux choses : des débouchés et des moyens de transport. Les villes de commerce fournissent précisément les moyens de transport, barques et navires, les débouchés puisqu'elles ont besoin de combustible, les capitaux aussi, puisque le commerce en procure. Or, dès le XIIe siècle, les Frisons exploitaient des tourbières en vue de la vente ; grâce aux nombreux lacs du pays, à la faible altitude qui rend aisé le creusement d'un canal, au développement des rives du Zuiderzée, le transport par eau était facile et les marchés étaient nombreux et peu éloignés. Encore aujourd'hui, grâce à la facilité des communications par canaux, il se consomme beaucoup de tourbe dans les villes des Pays-Bas.

1. On a trouvé sous les dunes de la côte de Hollande des tourbières avec des vestiges d'exploitation remontant à une époque préhistorique très ancienne.

Actuellement, Amsterdam et Rotterdam seuls comptent parmi les grands ports, mais jadis le commerce maritime se répartissait entre un bien plus grand nombre de villes qui s'échelonnaient sur les bords du Zuiderzée, dont les eaux relativement calmes sont facilement accessibles aux bateaux de rivières, ce qui simplifie les relations avec l'intérieur.

Parmi les cités commerçantes du moyen âge, nous citerons d'abord Amsterdam, non qu'elle soit la plus ancienne et la plus importante à cette époque, mais parce que son nom est le premier qui vienne à l'esprit d'un homme de notre temps. Au XIe siècle, c'était une simple station de pêcheurs; au XIIIe, elle obtient des comtes de Hollande, non sans peine, des franchises communales et la liberté du commerce avec toute l'Europe. Elle fit alors partie de la Ligue hanséatique et devint, au XVIe et au XVIIe siècle, la cité la plus commerçante et la plus riche des Pays-Bas. Les capitaux y étaient si abondants qu'elle devint le grand marché financier de l'Europe.

Hoorn et Enkhuizen, aujourd'hui villes mortes, ont eu jadis une grande importance et un commerce actif. Enkhuizen a compté jusqu'à 60.000 habitants, et c'est à Hoorn qu'on fabriqua le premier grand filet pour la pêche aux harengs.

Stavoren, qui n'est plus qu'un village, fut la plus ancienne et la plus riche des cités commerçantes de la Frise dès le IVe et le Ve siècle. Elle faisait un grand commerce avec le nord de l'Europe et la Baltique. Par suite de l'ensablement de son port au XVe siècle, sa décadence fut rapide. On raconte même à ce sujet une curieuse légende : une dame propriétaire d'un navire ayant ordonné à son capitaine de lui ramener la plus riche cargaison qu'il trouverait, celui-ci revint avec du blé. A cette nouvelle la noble dame entra dans une grande fureur et fit jeter le grain à la mer. Pour la punir, et avec elle tous les habitants de Stavoren, Dieu changea le blé en sable et le multiplia tellement que les navires ne purent plus entrer dans le port.

Hindeloopen, sur la côte occidentale de la Frise, eut aussi une certaine prospérité. Harlingen, fondé au XIIe siècle, eut une grande importance par la pêche à la baleine et par le trafic avec

l'Angleterre. Il se fait encore par ce port une grande exportation de produits agricoles. Leeuwarden, Sneek, Bolsward, situées sur les bords d'un ancien golfe, le Middelzee, étaient, quoique moins importantes, le siège d'une certaine activité commerciale à la fin du moyen âge.

Groningue, ville hanséatique, riche dès le IXe siècle, était au XIIe et au XIIIe un des centres de commerce les plus importants par ses relations avec les pays de la Baltique. Nous aurons occasion de revenir sur son rôle actif dans la colonisation des tourbières. Zwolle fut ville libre impériale et fit partie de la Hanse, comme sa voisine Kampen, bien déchue aujourd'hui de son ancienne prospérité à cause de l'ensablement de son port. Harderwijk est aussi une de ces villes mortes qui forment comme une couronne autour du Zuiderzée : elle fut jadis puissante, eut son université, mais victime des nouvelles conditions de commerce international, elle n'est plus qu'un lieu de rassemblement pour les troupes coloniales.

Dordrecht est la plus ancienne ville des Pays-Bas ; elle dut son importance commerciale précoce à sa situation géographique qui en faisait l'étape entre le nord et le midi, entre le continent et la mer. Utrecht fut le siège d'un évêché souverain dont les vastes possessions s'étendaient jusqu'en Groningue ; ce fut aussi une place de commerce florissante. Rotterdam, qui a pris récemment un si grand essor, était déjà érigée en ville et importante au XIIIe siècle. Enfin Middelbourg fut au moyen âge un des grands entrepôts de vin du monde ; elle avait le monopole du commerce des vins français et était par là en relations suivies avec Bordeaux et Rouen.

Il est inutile d'insister plus longtemps sur le développement commercial des Pays-Bas et sur le grand nombre de villes, disséminées un peu partout et facilement accessibles aux navires, qui vivaient du commerce et lui devaient une richesse mobilière considérable. Mais il n'est pas superflu de faire remarquer que cet état de choses, qui s'est surtout manifesté dans l'histoire au XVIe et au XVIIe siècle, existait déjà au moyen âge. Dès le XIe et le XIIe siècle, il y avait donc, en Néerlande, des centres urbains où

on pouvait arriver en barque et qui offraient un débouché aux combustibles et en particulier à la tourbe. Un peu plus tard, les commerçants enrichis chercheront des emplois à leurs capitaux et ils les trouveront dans la mise en valeur des tourbières.

Il nous reste à passer en revue ces tourbières et à expliquer brièvement la genèse de leur colonisation.

La « laag veen ». — C'est la tourbière basse, celle qui est facilement submergée et que l'on ne peut pas assécher complètement à cause de sa faible altitude. Elle est même parfois située au-dessous du niveau de la mer. On rencontre ce genre de terrain en Sud-Hollande, aux environs de Delft et de Gouda, entre le Vieux-Rhin et Amsterdam, puis au nord de cette ville entre Zaandam et Hoorn. Une autre région où dominent les tourbières basses est la côte nord-orientale du Zuiderzée entre Zwolle, Stavoren et Dokkum; enfin, aux environs de Groningue, on retrouve la laag veen.

Il y a deux façons d'en tirer parti, l'une est d'en extraire la tourbe, qui est alors remplacée par l'eau, comme dans la vallée de la Somme, ou qui peut se reformer si les conditions sont favorables. L'autre, qui est la plus générale, consiste à convertir ces terrains en prairies; pour cela il faut naturellement assainir et améliorer le sol afin de favoriser la croissance de l'herbe. On y arrive au moyen de fossés et de canaux; si l'écoulement naturel n'est pas possible, des moulins à vent épuisent l'eau et la rejettent dans d'autres canaux plus élevés qui l'emmènent à la mer.

Ce pays se présente donc à l'œil du voyageur comme une immense plaine verte découpée en rectangles par des fossés pleins d'eau. « C'est là, dit Émile de Laveleye, qu'on peut vraiment se faire une idée juste d'une contrée aquatique. De grands lacs, le Fleusser-Meer, le Sloter-Meer, le Tjeuke-Meer, le Boolakkerwyde, et un nombre infini de fossés et d'étangs l'entrecoupent de toutes parts. La terre, partout au ras de l'eau et partout aussi imbibée d'eau, est parfaitement horizontale; on dirait une mer figée. Rien n'arrête la vue. On n'aperçoit, à la distance de

trois ou quatre lieues, que la flèche aiguë d'une église dont le toit disparaît sous l'horizon qui s'abaisse. A l'arrière-saison, d'innombrables troupeaux viennent animer ces prairies; mais jusqu'au mois de juillet, les seuls êtres vivants qu'on voie dans ces verdoyantes solitudes sont les oiseaux de la mer et des marais : la mouette, qui passe sur ses longues ailes blanches immobiles; le courlis ou le vanneau, qui plane, s'abat, plonge, reparaît et s'envole avec le produit de sa pêche en jetant un cri de joie; les grands échassiers, le héron et la cigogne, endormis sur une patte, et les canards, qui parcourent en paix leur humide royaume. Il faut venir ici pour connaître toutes les nuances du vert : un peintre y épuiserait toute la gamme de sa palette. Au bord de l'eau c'est le vert gris des roseaux et le vert glauque des joncs; plus loin, le vert rougeâtre des herbes en fleurs et en graines, le vert jaune des prés nouvellement fauchés, le vert tendre des herbes qui repoussent, le vert bleuâtre des plantes aquatiques; enfin, autour des villages, le vert noir des ormes à larges feuilles qui projettent sur les maisons une ombre profonde. Partout où vous marchez, le sol cède et tremble sous vos pas. En beaucoup d'endroits, il n'a pas assez de consistance pour porter le poids d'un chariot, et le bateau est le seul moyen de communication des rares habitants perdus dans ce désert de verdure noyée. Souvent on est indécis; ce que l'on voit, est-ce de l'eau ou de la terre? C'est à la fois l'un et l'autre. Tantôt c'est de l'eau qui se transforme en terrain solide, tantôt de la terre tourbeuse tellement délayée qu'il ne reste plus qu'une boue noirâtre qu'emporte le moindre clapotement de la vague des lacs.

« Ces régions amphibies présentent un mode d'exploitation vraiment extraordinaire, et qui montre bien comment une population intelligente parvient à rendre productif même un marais inhabitable. Dans les eaux d'une profondeur d'un à deux mètres se développent ici avec une incroyable vigueur toutes les plantes de la flore paludéenne, les nénufars, les roseaux, les typhas, les sparganiums, la nombreuse famille des potamogétons, etc... A l'automne, les débris des feuilles descendent au

fond des étangs, et y forment, au bout d'un certain temps, une couche tourbeuse plus légère que l'eau. Bientôt quelques parties s'en détachent et, soulevées par les gaz qui se dégagent des détritus végétaux, viennent surnager à la surface. Ces petits îlots flottants ne tardent pas à être envahis par la végétation aquatique, qui ne craint pas l'humidité, mais dont les graines ne lèvent pas sous l'eau : ce sont différentes sortes de carex, le menyianthès aux feuilles trilobées, la caltha aux belles fleurs d'or, certaines graminées et mêmes quelques arbrisseaux, des myricas, des saules et de jeunes pousses d'aulne. Ces îles flottantes s'appellent *dryftillen* en Frise, *rietzoden* en Hollande[1]. Sous l'impulsion du vent, elles se réunissent et forment ainsi des plaines verdoyantes portées par les eaux. Les habitants se hâtent de s'emparer de ces alluvions d'un nouveau genre que la nature ajoute à leur domaine. Ils y fauchent du foin et y envoient paître les vaches, qui savent éviter avec un instinct sûr les endroits trop faibles pour les porter. Veut-on fumer la prairie mouvante, rien de plus facile : on creuse un trou dans la croûte végétale et on retire du fond du lac la boue qu'on répand sur le sol. On parvient même ainsi à cultiver des pommes de terre en bêchant la superficie, qu'on engraisse avec des débris végétaux et limoneux. Seulement il faut avoir soin d'attacher solidement son champ au rivage, sinon le vent peut le pousser à l'autre bord, et alors surgiraient de difficiles questions de droit, car il s'agirait de décider si les *dryftillen*, terrain mobile, sont, oui ou non, chose mobilière. On cite l'exemple d'un procès né au sujet d'une île flottante qui était allée s'attacher au rivage opposé du lac, emportant avec elle un troupeau de vaches, la seule propriété que le juge finit par attribuer à l'ancien possesseur. Les étés très secs sont un autre danger, et plus sérieux, pour ceux qui exploitent les *dryftillen*. Quand, par suite de la sécheresse, l'eau vient à baisser, la couche de gazon qui la recouvrait baisse avec elle jusqu'à ce qu'elle arrive à reposer sur le fond. Alors, si les plantes ont le temps d'y adhérer, la prairie est

1. Dans les marais des environs de Brême, on trouve aussi tout un district occupé par des terres flottantes identiques aux *dryftillen* des Pays-Bas.

perdue ; elle ne se soulève plus avec l'eau qui monte et qui la recouvre. Dans les étangs peu profonds, on tire parti de cette circonstance. Là où l'on a seulement extrait une mince couche de tourbe, il se forme nécessairement une mare, car le niveau du sol ne dépasse celui des eaux que de quelques centimètres. C'est cette mare qu'il s'agit de rendre à la culture. Voici comment l'on s'y prend. Le propriétaire achète une certaine étendue de terre flottante, puis se place dessus armé d'une grande perche, et amène l'îlot qu'il vient d'acquérir sur la place qu'il s'agit d'exhausser. L'été, à la baisse des eaux, la superficie nouvelle recouvre le fond vaseux, et au bout d'une dizaine d'années, l'accumulation des détritus végétaux et du limon a recomposé un pâturage. De cette manière, dans l'espace d'un temps assez court, on voit au même endroit paître les vaches, exploiter de la tourbe, pêcher du poisson et de nouveau courir le bétail[1]. »

On ne pouvait pas décrire cette région de la *laag veen* d'une façon plus exacte et plus pittoresque, ni en montrer mieux l'originalité profonde : de l'eau et de l'herbe. L'herbe est assez médiocre, on le comprend sans peine. Elle est fauchée presque partout, car le sol est en général trop peu résistant pour qu'on y envoie paître les vaches ; pour la même raison, on ne peut y employer les faucheuses et tout le travail se fait à la main. Au mois de juin, on aperçoit dans l'immense plaine, des petites tentes blanches disséminées çà et là. Ce sont des abris pour les faucheurs qui s'y reposent, y mangent et y passsent souvent la nuit, car, en raison même de la nature du sol, les villages sont très éloignés et il n'est pas rare qu'une prairie se trouve à deux heures de marche, ou plutôt de bateau, de la ferme à laquelle elle appartient ; car il n'y a pas de chemin, tous les transports se font en barque.

Cette contrée, souvent submergée pendant l'hiver, donne l'idée de ce que devaient être les Pays-Bas avant les nombreux travaux d'assainissement qui leur ont donné leur aspect actuel. Si elle est en retard sur le reste du pays à ce point de vue-là, elle le

1. E. de Laveleye, *La Néerlande*, Paris, 1865, p. 49 et suiv.

doit au régime de la propriété qui a subsisté longtemps à l'est du Zuiderzée, dans la Drenthe et une partie de l'Over-Yssel. Les biens communaux étaient très étendus. Pour les mettre à l'abri des inondations et évacuer les eaux en excès, il eût fallu construire des digues, creuser des canaux et installer des moulins, mais les copropriétaires ne se sentaient pas suffisamment intéressés à l'amélioration de cette propriété collective pour s'imposer les sacrifices indispensables à l'exécution de ces travaux. Nous avons ici la preuve que, si l'action collective est nécessaire pour l'aménagement des eaux, elle a souvent besoin d'être mise en mouvement par l'intérêt privé.

Lorsque les terres sont appropriées, comme c'est le cas partout actuellement dans cette zone, les propriétaires voisins forment une association, un *polder*, en vue de faire les travaux nécessaires pour l'évacuation de l'eau. On construit une digue circulaire destinée à arrêter les eaux du dehors; on creuse des fossés et on établit un moulin qui pompe l'eau de ces fossés et la refoule dans un canal voisin, établi à un niveau plus élevé, qui l'emmène. L'eau doit être maintenue à un niveau constant dans les fossés ou canaux intérieurs, de façon que les terres n'en soient pas trop imprégnées. Il en est de même pour l'eau des canaux collecteurs qui s'écoulent dans la mer par des écluses ou qui sont épuisés par des moulins. C'est le rôle du Waterstaat d'assurer le niveau des canaux publics.

Tout ce qui regarde le polder est au contraire décidé par le conseil d'administration qui surveille les travaux et perçoit les taxes. Celles-ci sont parfois fort élevées : 60 et 70 francs par hectare ; elles sont proportionnelles au niveau des terres, de sorte que celles qui sont le plus bas et qui, par conséquent, souffriraient davantage de l'eau, paient des taxes plus fortes pour en être débarrassées. C'est très juste : on contribue aux dépenses du polder au prorata des services reçus. Les polders sont donc des associations libres et autonomes, qui ont la personnalité civile et peuvent contracter des emprunts ; en certains cas, l'approbation de l'assemblée générale est nécessaire.

Il peut arriver qu'un propriétaire refuse d'entrer dans le

polder. Son refus va-t-il empêcher l'association de se constituer et condamner ses voisins à vivre dans un marais? Pas du tout. Ici intervient la puissance publique pour autoriser la majorité à imposer sa volonté aux récalcitrants, moyennant quelques garanties : approbation des statuts par les États provinciaux et contrôle du Waterstaat. Le polder prend alors le nom de *waterschap :* dans la pratique d'ailleurs on réserve le nom de polder aux terres endiguées et celui de waterschap à toutes les associations hydrauliques.

On voit par là le rôle de l'association libre dans la mise en valeur de la tourbière basse. On voit moins celui de la ville de commerce ; il est réel, cependant quoique très indirect. Passons sous silence les quelques bateaux de tourbe qu'on extrait çà et là en vue de la vente ; ne nous occupons que de la prairie tourbeuse dont le produit exclusif est l'herbe. Cette herbe est transformée par la vache hollandaise en lait qui est lui-même transformé en beurre par les soins des fermières ou mieux des laiteries coopératives. Le beurre est donc un produit unique, spécialisé, qui n'a de valeur que si on peut le vendre. Il est plus que probable qu'une des causes qui ont développé la production laitière dans les Pays-Bas et en particulier dans la Frise a été le voisinage de marchés urbains d'accès facile, grâce aux canaux. Aujourd'hui, c'est Londres et les villes industrielles de la Prusse rhénane qui constituent le grand débouché des beurres hollandais. Les bénéfices agricoles augmentant, les propriétaires sont en état d'aménager mieux encore le régime des eaux et de tirer un meilleur parti de la *laag veen*. Remarquons en passant que ces propriétaires sont ordinairement des urbains qui trouvent dans la terre un placement avantageux pour leurs capitaux.

Les anciennes colonies frisonnes. — Les tourbières hautes (*hooge veenen*) des Pays-Bas peuvent se répartir en cinq groupes :

1° Les tourbières de Groningue qui s'étendent sur 25.000 hectares dans l'est des provinces de Groningue et de Drenthe ;

2° Celles du sud de la Drenthe qui couvrent 3.500 hectares entre Hoogeveen et Koevorden;

3° Celles de la partie orientale de l'Over-Yssel (4.000 hectares), entre Almeloo et Koevorden;

4° Le Peel sur la limite du Brabant et du Limbourg (3.000 h.);

5° Enfin, il subsiste encore un millier d'hectares de tourbières entre la Frise et la Drenthe; elles étaient jadis bien plus considérables.

Nous ne parlerons pas du Peel sur lequel nous n'avons aucun renseignement particulier; nous grouperons ensemble, en raison de leur origine commune, les colonies frisonnes de Staphorst et de Friezenveen; puis nous dirons un mot des colonies de la Drenthe, Hoogeveen au sud, Hoogersmilde à l'ouest, et nous terminerons par les colonies de la Groningue qui sont le type du genre.

Staphorst, situé à quelques kilomètres au sud de Meppel sur la ligne de Zwolle, et Friezenveen, un peu au nord d'Almeloo, sur la nouvelle ligne de Koevorden, se trouvent l'un et l'autre dans la province d'Over-Yssel, qui appartient en grande partie à la zone sablonneuse, et dans laquelle deux pays méritent d'être signalés : le Salland, au nord de Deventer, qui est la patrie d'origine des Francs Saliens, et la Twente, près de la frontière allemande, qui a été peuplée par des Saxons. Nous emprunterons encore à Laveleye la description de Staphorst.

« Avant de quitter la partie de la région sablonneuse s'étendant à l'est de l'Yssel, il faut visiter encore quelques villages fondés jadis par des colonies frisonnes, tels que Kamperveen, Vriezeveen, Rouveen, Yhorst et Staphorst, qui forment un contraste complet avec les villages des *marken* saxonnes[1]. D'abord, au lieu de choisir les terres hautes et sèches, comme les Saxons, qui n'ont occupé que les terrains du diluvium, les Frisons se sont établis de préférence sur les terres basses et tourbeuses, dont ils savaient tirer parti mieux que toute autre race. Il n'y

1. La *marke* désigne à la fois les biens restés communs et la collectivité qui en a la jouissance et l'administration; c'est aussi une circonscription territoriale.

a plus de trace ici de la culture commune sur l'*essch*[1], et chaque exploitation est nettement séparée de celle du voisin par un fossé. Les maisons, au lieu d'être groupées loin des terres cultivées et rangées autour de la grande place publique plantée de chênes (le *brink*), *sont disposées à la suite*, chacune sur le domaine qui en dépend. Sur l'*essch* manquaient les clôtures et les chemins; ici il *n'y en a que trop*. Autant dans la marche saxonne la vie rurale est restée engagée dans le communisme primitif, autant ici elle porte l'empreinte de l'individualisme[2]. »

« Quand on se dirige de Zwolle vers la Frise, on rencontre, après avoir franchi le Vecht et le Dedemsvaart, *une interminable file de fermes* qui occupe un espace de plus de deux lieues. Ce sont Rouveen et Staphorst. Ces fermes ne se touchent pas; elles sont assises chacune au milieu d'une *étroite bande de terrain* qui se prolonge derrière elle à perte de vue. Des fossés tout remplis de plantes aquatiques les entourent, et de plantureux bouquets d'aunes, de peupliers et de saules les couvrent d'un épais ombrage. Avec leurs vieilles façades en bois tout bruni par le temps, leurs étroites fenêtres à petits carreaux enchâssés dans du plomb, avec leur vigne qui suspend au toit de chaume ses gracieuses guirlandes, ces demeures rustiques ressemblent exactement à celles où Van Ostade place ses joyeuses commères et ses intrépides buveurs; mais les gens qui habitent ici n'ont rien des modèles du peintre des joies bachiques; ce sont des gens de mœurs austères, des calvinistes stricts et pieux, *solidement attachés à toutes les traditions anciennes*, en fait de foi comme en fait de culture; du reste, les plus rudes travailleurs du royaume, et ajoutant à l'exploitation de leurs terres *plusieurs petites industries* qui leur procurent une aisance

1. Ensemble des terres arables situées à proximité du village.

2. Nos lecteurs feront d'eux-mêmes les redressements nécessaires dans cette dernière phrase. Le communisme n'est pas, nous le savons, la forme primitive générale de tous les groupements de propriété. Et toute dissolution de communauté ne produit pas l'individualisme, mais la formation d'une communauté plus restreinte ou l'établissement séparé de chaque ménage. A vrai dire, l'individualisme pur tend directement à l'anarchie sociale. Au surplus, la *marke* saxonne n'est pas une association communiste à proprement parler. Il s'agit, en l'espèce, de pâturages possédés par la commune, mais chacun retire individuellement les profits de son troupeau. (N. D. L. R.)

réelle. Ils tressent des paniers; avec le bois des sureaux qui forment leurs haies, ils font des *pointes* employées par les cordonniers; ils tricotent eux-mêmes leurs bas, et ils ont une telle horreur de l'oisiveté que, quand les administrateurs du village se réunissent au conseil, ils ont soin d'apporter leur tricot avec eux. Toujours levés avant l'aube, ils exécutent bravement l'immense labeur qu'exige l'exploitation de leur champ, qui a ordinairement *plus d'une lieue de longueur*. Leur costume ancien et bizarre, celui des femmes surtout, les fait aussitôt reconnaître aux marchés de Zwolle et de Meppel. Jusqu'à présent ils ont bravement résisté à toutes les innovations, même à celle des cheminées, parce qu'ils prétendent, comme les fermiers de la Drenthe, que la fumée sèche le grain, donne au sarrasin un goût plus fin, et conserve admirablement le lard et le jambon. Il y a quelques années, le seul bâtiment moderne était l'école, qui était bien construite, admirablement tenue et très suivie, et il n'y avait points de cabarets. En somme, malgré *leurs idées un peu arriérées,* leur costume suranné, dont on se moque à tort, ces purs descendants des anciens Frisons, *qui ne se marient jamais hors de leur village,* ont des mœurs sévères, quelque instruction, un certain avoir, peu de besoins, et un grand goût pour le travail, qui leur permet de les satisfaire largement. »

Il n'y a presque rien à reprendre aujourd'hui dans ce tableau dont nous avons souligné quelques passages sur lesquels nous reviendrons.

C'est au XIIIe siècle[1] qu'on commença à exploiter la tourbe aux environs de Meppel; l'initiative en revient à des moines frisons installés entre Steenwijk et Blokzijl. L'exploitation a débuté près du Zuiderzée à cause des *facilités d'exportation* de la tourbe et elle s'est avancée peu à peu vers l'intérieur en provoquant le *creusement de canaux :* le village de Staphorst s'est déplacé trois fois vers l'est. La population de l'agglomération Staphorst-Rouveen est frisonne; il est probable que les premiers habitants sont venus là à la suite des inondations de la

1. Cf. Dr H. Blink, *Studien over Nederzettingen in Nederland*. Brill, Leiden, 1902.

mer qui ont reculé, à la fin du XIIIe siècle, les rives du lac Flévo et ont formé le Zuiderzée actuel. Chassés de leur pays par les eaux, ils se sont réfugiés dans ces marais dont personne ne leur disputait la possession et, pour vivre, ils se sont faits extracteurs et marchands de tourbe.

Cela explique la configuration actuelle du village et des domaines. Les premières habitations se sont placées en bordure de la tourbière que chacun a attaquée en face de chez lui, avançant au fur et à mesure de l'exploitation qui se faisait ainsi par bandes étroites et longues. C'est pour se rapprocher du point d'attaque de la tourbière que le village s'est déplacé en masse trois fois; l'église actuelle date de 1752. Aujourd'hui les maisons s'alignent des deux côtés de la route et les domaines sont constitués par des bandes de terrain longues de 5 à 6 kilomètres et fort étroites. Par suite de partages successifs, elles n'ont parfois même que 7 à 8 mètres. Ainsi le travail primitif a déterminé la forme du groupement des habitations et la forme de la propriété.

La tourbe est maintenant épuisée; il a donc fallu que les habitants de Staphorst trouvassent d'autres moyens d'existence. La culture d'abord leur en a fourni depuis longtemps : grâce aux canaux creusés au fur et à mesure de l'exploitation de la tourbe, le sol tourbé a été assaini et transformé en champs et surtout en prairies. Le lait est le produit principal. Nous sommes ici en présence d'une spécialisation imposée par la nature du sol très humide et du climat pluvieux qui favorise la production herbacée et la sécrétion mammaire. Il y a dans le village dix petites laiteries coopératives qui transforment en beurre le lait de leurs adhérents. Le lait écrémé leur est rendu; ils le donnent aux porcs dont l'élevage est ici très important. Les terres arables fournissent aux besoins de la consommation familiale.

Les gens de Staphorst et de Rouveen seraient donc aujourd'hui de purs agriculteurs si leur origine ethnique ne les maintenait pas dans un isolement qui a plusieurs conséquences.

La première est un tassement sur place de la population qui, formant un îlot frison au milieu d'un pays saxon ou franc, ne

ne se mêle pas à ses voisines. Les étrangers ne sont pas volontiers accueillis dans le village et les jeunes gens de Staphorst ne vont guère se marier ou s'installer dans les localités du voisinage. Il en résulte une pléthore de main-d'œuvre qui amène l'émigration temporaire et la fabrication domestique qui a pour corollaire le commerce. Jusqu'à ces dernières années, ce pays fournissait beaucoup d'ouvriers pour l'exploitation de la tourbe dans les régions voisines en Over-Yssel et en Drenthe. Ce débouché s'est fermé par la mise en valeur de beaucoup de tourbières dont on a extrait aujourd'hui tout le combustible, mais il en est resté des habitudes de déplacement très favorables au commerce de colportage.

Ce commerce est alimenté par les petites industries domestiques. Les roseaux et les osiers ont développé la fabrication des paniers et de la vannerie ; les arbres qui poussent avec exubérance le long des fossés de ce pays humide donnent la matière première pour mille objets divers, au premier rang desquels il faut placer les sabots. Les meubles usuels ont ici un cachet spécial qui fait la joie des collectionneurs. Les loisirs ne manquent pas, car l'hiver est, sinon rude, du moins long et humide ; le pâturage n'exige pas d'ailleurs une grande main-d'œuvre sauf à l'époque des foins.

Pour écouler ces produits de leur fabrication, les gens de Staphorst s'en vont souvent au loin ; ils trouvent sur le chemin mille occasions de faire des affaires et ils n'ont qu'un pas à franchir pour devenir brocanteurs ou marchands de bestiaux. Il est assez piquant que cette plaine basse et humide oriente ses habitants vers les mêmes petits métiers que les montagnes de l'Auvergne. Le rapprochement va même plus loin : de même que les femmes des scieurs de long ou des colporteurs des régions granitiques qui avoisinent Ambert conduisent la charrue et sarclent les champs, de même à Staphorst, les femmes prennent part aux travaux de culture plus que dans aucune autre partie des Pays-Bas.

Les Frisons de Staphorst doivent aussi à leur origine ethnique le partage égal. Cette coutume n'a pu qu'être renforcée par

l'absence de sol cultivable sur lequel pussent s'installer les jeunes ménages, par la formation commerciale due à l'exploitation de la tourbe et par la présence de moyens d'existence en dehors de la culture. Il en est résulté une modification dans l'aspect primitif du village et un morcellement excessif. A l'origine, les maisons étaient éloignées l'une de l'autre d'une cinquantaine de mètres. De nouvelles maisons sont venues peu à peu s'intercaler entre les premières, si bien qu'elles sont maintenant presque contiguës et que la route, sur une dizaine de kilomètres, présente l'aspect d'une rue. Lorsqu'il n'y a plus eu de place en bordure du chemin, on s'est installé derrière la première rangée de maisons en se réservant un droit de passage pour accéder à la voie publique : il y a ainsi parfois trois ou quatre maisons l'une derrière l'autre. Quant au domaine on l'a partagé d'abord en long afin que chacun des enfants eût une portion égale de toutes les natures de sol : terres arables, prairies, tourbière. Lorsqu'on fut arrivé ainsi à des bandes de 7 à 8 mètres de large, il fallut bien s'arrêter : on les divisa alors en long par fragments alternatifs de 200 mètres; quelquefois même, on laisse les prairies dans l'indivision, et on se contente de partager le foin. On voit d'ici la quantité de servitudes qui grèvent les fonds et la multitude de contacts qui s'établissent forcément chaque jour entre tous ces propriétaires.

Ils n'en souffrent pas trop, car ils sont assez communautaires; il n'est pas rare de rencontrer trois ou quatre jeunes ménages au foyer des parents. Cette coutume est favorisée par l'exiguïté des domaines qui n'assurent pas à chacun des enfants une forte dot, et aux habitudes d'absence des hommes à cause du commerce. Il arrive enfin un moment où le partage devient pratiquement impossible. C'est le signal de l'émigration définitive; depuis quelques années, un certain nombre de jeunes gens sont partis pour l'Amérique. Ceux qui ont des capitaux s'installent comme farmers, les autres vont grossir la population industrielle des États-Unis.

Ce mouvement est d'autant plus remarquable que les habitants de Staphorst ont, à un haut degré, l'amour du village. Ce

sentiment, qui leur est commun avec tous les Frisons, a dû être renforcé chez eux par leur isolement au milieu de populations étrangères. Il en résulte un esprit local et traditionnel très accentué auquel Staphorst doit son originalité. Il est inutile d'insister sur l'architecture des maisons qui rappellent plutôt celles de la Hollande, par leur forme et leur badigeonnage, que celles de l'Over-Yssel; les costumes sont aussi très caractéristiques et, chose remarquable, les jeunes filles ne les ont pas encore abandonnés; les enfants eux-mêmes portent des vêtements et des coiffures qui les signalent à l'attention, et si les hommes, dans leurs vêtements de travail, ne se distinguent guère de leurs voisins, du moins le dimanche arborent-ils fièrement le costume national.

De la tradition à la routine il n'y a souvent qu'un pas. Je crois bien que les gens de Staphorst l'ont franchi en plus d'une matière; en tous cas, leur défiance à l'égard des nouveautés tend sans doute à faire place à une conception plus juste des choses, puisque nous voyons déjà une dizaine de laiteries coopératives installées dans ce village de 6.000 âmes et que toutes les maisons ont aujourd'hui des cheminées.

La colonie de Friezenveen située dans la Twente, au milieu des tourbières qui s'étendent au nord d'Almeloo est moins ancienne que Staphorst: elle a été fondée au XIVe siècle par des Frisons qui, probablement victimes du Zuiderzée, étaient à la recherche d'une nouvelle patrie. Ce village n'a pas conservé autant son originalité que Staphorst; il a subi très manifestement l'influence du voisinage saxon et industriel.

Les domaines s'étendent derrière les maisons en longs rectangles perpendiculaires à la route; ils sont aujourd'hui trop petits, me dit-on, pour être partagés. En fait, on pratique ici, comme dans la zone sablonneuse voisine, la transmission intégrale à un seul héritier qui désintéresse ses frères et sœurs au moyen de soultes égales au montant de leur part successorale; il est probable qu'en réalité, il reçoit de façon détournée un léger avantage. Les cadets ont pu trouver des moyens d'existence dans l'exploitation des tourbières : actuellement encore,

le chemin de fer d'Almeloo à Koevorden en traverse d'immenses étendues qui appartiennent à de grands propriétaires. Ceux-ci vendent d'abord la tourbe à des entrepreneurs qui se chargent de l'extraction, puis ensuite le terrain tourbé est vendu ou affermé à des agriculteurs; ceux-ci viennent ordinairement des colonies de la Groningue, ils sont habitués à ce genre de culture et trouvent ici la terre à meilleur marché : on a un domaine de 40 hectares pour 4 à 5.000 florins[1]. Il y a donc dans cette région un assez grand besoin de main-d'œuvre, l'été pour exploiter la tourbe, l'hiver pour aménager les nouveaux domaines.

Cela n'a pas d'ailleurs empêché le commerce de se développer à Friezenveen; c'est le lin fin et les graines de semence qui en ont fait l'objet. La situation géographique de la colonie, entre la Hollande productrice de ces denrées et l'Allemagne, faisait d'elle l'intermédiaire indiqué pour ce trafic, qui s'est répandu petit à petit jusqu'en Russie. Il existe actuellement à Saint-Pétersbourg une colonie hollandaise originaire de Friezenveen qui fait un commerce actif de toutes sortes de marchandises. Certains de ces négociants sont restés propriétaires de leur domaine qu'ils afferment.

Cette expansion commerciale est naturellement limitée et n'aurait pas suffi à absorber le trop-plein de la population si l'industrie ne s'était pas implantée à Friezenveen. C'est un lieu commun de dire que la Hollande n'est pas un pays industriel, et cela est exact si on la compare à ses voisines, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, mais il serait étrange qu'elle fût restée complètement en dehors du grand mouvement industriel de notre temps. En fait, l'industrie se développe beaucoup depuis quelques années dans la Twente, ce district voisin de l'Allemagne dont il faut peut-être reconnaître ici l'influence. On trouve aujourd'hui dans tous les Pays-Bas des chaudières et des machines qui sortent des usines d'Hengeloo, mais c'est surtout l'industrie textile qui caractérise cette région; le tissage du

1. Le florin = 2 fr. 10.

chanvre et du lin existait jadis à l'état de fabrication domestique sur les domaines pleins des marken saxonnes; la dot des cadets était même constituée avant tout par un métier à tisser. Il s'est plus tard installé de petits ateliers d'artisans auxquels ont succédé de grandes fabriques. Enschede est un des centres les plus importants pour le tissage. Quelques industriels ont construit des usines à Friezenveen pour utiliser la main-d'œuvre abondante et bon marché qui s'y trouvait disponible. Cela a même permis à certains fabricants de conserver quelques métiers à bras pour faire des toiles de choix qui sont encore appréciées et payées plus cher par les ménagères hollandaises.

En résumé, Staphorst et Friezenveen nous offrent l'exemple de deux très anciennes colonies frisonnes, dues à l'initiative privée appuyée sur le commerce de la tourbe, et qui, tout en conservant certains caractères archaïques résultant de leur isolement, ont évolué vers le commerce et l'industrie par suite de la formation première de leurs habitants et de la densité croissante de la population.

Les tourbières de la Drenthe[1]. — Nous venons de voir des colonies très anciennes, dues à l'initiative de petites gens; celles de la Drenthe semblent au contraire avoir été dès le début de grandes entreprises où des commerçants de la Hollande cherchaient à employer leurs capitaux. Il y a telles de ces entreprises qui n'ont pas réussi : le Dedemsvaart, grand canal qui relie Koevorden au Zuiderzée a été creusé aux frais d'un particulier qui s'y est complètement ruiné; le canal a alors été racheté par la province. C'est là un exemple d'initiative qui est caractéristique de cette race de gens d'affaires formés par un long atavisme aux entreprises hardies.

Hoogeveen est située au sud de la Drenthe, vers la frontière d'Over-Yssel; c'est aujourd'hui une station du chemin de fer d'Assen à Meppel. Elle est traversée par le Hoogeveensche Vaart, canal important qui, de Meppel se dirige vers l'ouest où il

1. Cf. Dr H Blink, *Studien over Nederzettingen in Nederland.*

s'anastomose, au sud, avec le Dedemsvaart, au nord avec l'Oranje Kanaal. Il est d'ailleurs inutile d'insister sur ces voies navigables ; car si, en Hollande, les chemins se terminent quelquefois en cul-de-sac, par contre, les canaux forment un réseau si serré, qu'on est toujours sûr d'aboutir par eau à son point de destination.

Au début, on n'a songé qu'à exploiter la tourbe sur une grande échelle. Elle était extraite et transportée par des bateliers qui avaient deux petits bateaux sans voiles avec lesquels ils allaient à Zwartsluis, sur la Zwarte Water, au nord de Hasselt, vendre leur chargement à des bateaux plus grands qui portaient ensuite le combustible dans les villes du Zuiderzée. C'est seulement par suite de l'épuisement de la tourbe qu'on a essayé de faire de la culture. Les familles des bateliers habitaient Hoogeveen où elles avaient une petite ferme héréditaire sur laquelle elles faisaient de la culture ménagère. L'engrais leur était rapporté par les bateaux qui revenaient de Zwartsluis avec un chargement de plantes marines; plus tard, on a employé les gadoues de la ville d'Amsterdam, qui rendait ainsi en engrais ce qu'elle recevait en combustible. Actuellement on fait surtout de l'élevage; mais, depuis quelques années, des Groninguois ont acheté des terres à Hoogeveen pour faire de la culture intensive au moyen d'engrais chimiques. Ils s'adonnent surtout à la production des pommes de terre de féculerie auxquelles le sol riche et léger des tourbières est très favorable. Le temps est loin où on considérait le sol comme sans valeur et où les ouvriers amenés par les entrepreneurs de tourbage étaient autorisés à cultiver autant de terre qu'ils voulaient. Aujourd'hui le terrain est partout soigneusement utilisé, parfois même pour la culture maraîchère. Hoogeveen est la commune la plus boisée de toute la Drenthe; les bois occupent 23 % de sa superficie, ils ont été plantés, en grande partie, par un sylviculteur originaire de la Gueldre. Dans le sous-sol, enrichi par les débris de tourbe, le pin pousse deux fois plus vite qu'en Veluwe. On ne sera donc pas étonné que Hoogeveen soit le centre d'un important commerce de bois et qu'il y existe des scieries.

Cette colonie présente une originalité qui lui est propre. Il est impossible d'y circuler en voiture ou à pied, car, au début, on ne songeait qu'à extraire la tourbe et pas du tout à créer un centre de peuplement et de culture. Il en résulte qu'on n'a pas réservé de terrain pour les chemins et que la multitude des canaux en rend l'établissement impossible. Il faut se résoudre à aller en barque et à faire tous les transports par eau; cela a un peu entravé le développement de la colonie. La batellerie est encore un des principaux moyens d'existence des habitants; on compte environ cinq cents familles de bateliers, mais ils doivent maintenant aller chercher ailleurs la tourbe qui est ici complètement épuisée.

Les premiers habitants d'Hoogeveen sont venus de différentes régions des Pays-Bas et d'Allemagne. Ceux de Hoogersmilde, au contraire, sont drenthois; ils sont originaires de quelques villages des environs et se sont installés sur une *marke* (biens communaux) qu'on a partagée.

Hoogersmilde se trouve au sud-ouest d'Assen, sur le Smildervaart qui réunit cette ville à Meppel. C'est en 1612 qu'on commença à travailler à l'enlèvement de la tourbe d'après un plan d'ensemble. L'exploitation se fit sous l'impulsion de notables Hollandais, dont l'un était Pensionnaire de Hollande. Le sol tourbé était donné en ferme héréditaire aux colons qui se présentaient. En 1774, le canal ayant été achevé jusqu'à Assen[1], cette ville décida d'exploiter les tourbières de l'ancien monastère : Klosterveen. On saisit là sur le vif l'action des capitalistes issus des villes de commerce et celle des collectivités urbaines dans la mise en valeur des tourbières.

Actuellement on fait dans ces colonies du Smildervaart de la culture et surtout de l'élevage. Il y existe une féculerie pour l'utilisation des pommes de terre. Les habitants jouissent d'une certaine aisance, mais les domaines sont très morcelés.

En somme, les colonies de Hoogeveen et de Hoogersmilde ont

1. Assen était jadis un monastère florissant autour duquel étaient groupés quelques maisons. Lorsque, sous la domination française, on en fit le chef-lieu de la province, Assen avait 600 habitants ; il en a 6.000 aujourd'hui. Tout le monde y est cousin.

été des exploitations commerciales entreprises par des capitalistes urbains, et qui n'ont évolué vers la culture que plus tard, par suite de l'épuisement de la tourbe. Dans l'esprit des premiers exploitants il n'y avait aucune pensée de colonisation agricole.

Les tourbières de Groningue. — Ces tourbières s'étendent au sud-est de la ville de Groningue ; elles sont à cheval sur ces deux provinces de Groningue et de Drenthe et, sous le nom de marais de Bourtange, se continuent au delà de la frontière allemande. Nous avons jusqu'ici étudié des colonies dues à l'initiative privée de paysans ou de particuliers riches et entreprenants ; nous allons constater maintenant l'influence prépondérante d'une ville de commerce et le rôle important, pour l'aménagement des eaux et l'exploitation de la tourbe, des associations libres que nous avons déjà rencontrées sous le nom de *waterschapen*.

L'extraction de la tourbe exige le creusement préalable de canaux qui servent à la fois à l'assainissement du sol et aux transports. Lorsque la tourbière est éloignée d'un fleuve ou de la mer, la construction de ces canaux est une opération longue et coûteuse qui dépasse les facultés d'un simple particulier (nous l'avons constaté pour le Dedemsvaart) et qui exige l'intervention des pouvoirs publics, ville, province ou État. Les canaux des Pays-Bas ont généralement été entrepris par les États provinciaux ; nous n'insistons pas ici sur ce rôle des grands pouvoirs publics, car nous le retrouverons bien plus marqué en Allemagne, mais nous allons examiner quel a été celui de la ville de Groningue dans la colonisation des tourbières.

La ville de Groningue[1] occupe le dernier mamelon de la chaîne du Hondsrug qui se dirige du sud-est au nord-ouest, elle était l'installation la plus septentrionale de la Drenthe, et a conservé longtemps le caractère d'un village drenthois. Sa situation sur le plateau, en bordure de la zone argileuse, reliée à son

1. Dr H. Blink, *op. cit.*

arrière-pays par l'Aa et la Hunze dont le cours inférieur, sous le nom de Reitdiep, la met en communication avec la mer, en a fait un centre de commerce important. Elle devint un grand marché pour les céréales de la Drenthe au moyen âge, car à cette époque l'insuffisance des travaux d'assainissement ne permettait pas encore de faire de la culture dans la plaine du nord couverte uniquement de pâturages. Peu à peu cependant les pays frisons qui s'étendaient entre elle et la mer ont vu leurs riches alluvions se couvrir d'abondantes récoltes, qui sont devenues l'aliment du commerce de Groningue. Aujourd'hui cette ville est encore le principal marché de céréales des Pays-Bas.

L'exploitation de la tourbe a d'abord commencé au nord-ouest de Groningue : les monastères, très nombreux au moyen âge, et les villages de la zone argileuse avaient besoin de combustible. En 1250, l'évêque Henri de Vianden accorde aux moines d'Aduard le droit de faire, par eau et par terre, le commerce du bétail, du bois et de la tourbe. En 1262, les habitants de Zuidlaren vendent des tourbières, superficie et sous-sol, au couvent d'Aduard qui en entreprend l'exploitation. A la même époque, quelques habitants de Groningue commencent aussi à extraire de la tourbe le *long de la Hunze* qui faisait ainsi office de canal de drainage et de voie de communication. Des bateliers de Groningue eurent aussi la permission d'aller exploiter la tourbe pendant l'été, moyennant une redevance en nature aux propriétaires. Ces propriétaires étaient souvent des villages de la Drenthe, qui possédaient des biens communaux très étendus : ainsi Gieterveen s'est constitué sur les tourbières de Gieten, Gasselternijeveen sur celles de Gasselte, Buinerveen sur celles de Buinen, etc... Tous ces villages drenthois s'échelonnent d'Emmen à Groningue sur les hauteurs sablonneuses du Hondsrug. Leurs habitants n'ont pris presque aucune part à l'exploitation de la tourbe et au peuplement des *Veenkolonien ;* ce travail était trop différent de celui auquel ils étaient habitués et les Drenthois sont assez routiniers ; à leurs yeux la tourbière était sans valeur et on cite l'histoire d'un paysan qui céda à un cohéritier, pour une livre de tabac, un marais tourbeux que celui-ci revendit au bout de quelques

années, 60.000 francs. Les premiers ouvriers des tourbières, qui en sont devenus les premiers colons, sont venus d'un peu partout, mais tout porte à croire qu'il a dû y avoir parmi eux un certain nombre de Frisons, car ceux-ci avaient déjà commencé à exploiter les tourbières des bords du Zuiderzée. Actuellement la population des colonies de la Groningue ne présente aucun caractère local.

Au début, l'exploitation de la tourbe fut poursuivie sans plan d'ensemble ; cet état de choses dura jusqu'au XVIIe siècle. Peu à peu on vit apparaître des entrepreneurs et les petits bateliers de l'origine devinrent de simples transporteurs-commerçants. En 1657, une société obtint l'autorisation de creuser un canal parallèle à la rivière de Hunze.

C'est au commencement du XVIIe siècle qu'entre en scène la ville de Groningue. Elle agit à la fois comme organisme politique assurant un service public par la création de canaux, mais surtout comme personne morale, propriétaire dont les administrateurs régissent les affaires comme les leurs propres avec une sage prévoyance et une initiative hardie. La Réforme avait fait passer à la Province tous les biens des couvents, ce qui allait donner aux Pouvoirs publics une influence plus considérable dans la mise en valeur des terrains incultes.

En 1605, *quelques commerçants d'Utrecht* obtiennent le droit de construire des canaux à Kropswolde (sud-est de Groningue) ; ils échouent faute de capitaux suffisants. La ville de Groningue leur rachète leur droit en 1616 : elle dessèche alors le lac de Sappemeer. La ville n'a pas seulement en vue l'exploitation de la tourbe, mais elle vise aussi à mettre le sol en culture et à peupler le pays, afin d'avoir à la fois des céréales pour son commerce d'exportation et des acheteurs pour les marchandises qu'elle importe. Aussi donne-t-elle la tourbière moyennant une redevance égale au quart ou au sixième de la tourbe extraite, à condition que le concessionnaire mette le sol en culture ; pour faciliter cette opération qui nécessite des engrais, la ville fournit des gadoues et des poudrettes. Encore aujourd'hui le tout à l'égout est chose inconnue à Groningue. En 1635, la ville réussit

à acheter pour 50.000 florins (105.000 francs tous les terrains appartenant à une *société* voisine. Dès 1621, on avait commencé à construire des maisons pour les colons.

« Des paysans frisons[1] dont le nom est encore conservé, *formèrent plusieurs associations :* Trips-compagnie, Borger-compagnie, Kiel-compagnie Nieuwefriesche-compagnie, qui successivement mirent des terrains en valeur. Beaucoup d'anabaptistes et de mennonites des provinces environnantes vinrent aussi peupler le désert, et ainsi se formèrent peu à peu les six communes de Hoogesand, Sappemeer, Oude-Pekela, Veendam, Nieuwe-Pekela et Wilderwank, auxquelles on donne le nom de *veenkolonien* (colonies des tourbières, et qu'on peut ranger parmi les plus riches et les plus beaux villages des Pays-Bas. Rien de plus singulier que l'aspect de ces colonies, dont les dispositions ont toutes été commandées par les nécessités de l'exploitation des tourbières sur le sous-sol desquelles elles sont assises. C'est une longue série de maisons coquettes et charmantes qui se poursuit en droite ligne, toutes séparées l'une de l'autre par un canal latéral, et chacune par conséquent munie d'un pont qui lui appartient, ou assise près d'un des cents ponts de la route, de sorte qu'il y a au moins autant de ponts que de maisons. En voyant l'élégance de ces habitations, l'importance des églises et des écoles, le luxe des magasins à grandes glaces, on croirait que ces localités si prospères sont peuplées uniquement de ces rentiers hollandais, que le peuple appelle ironiquement *coupon-knippers*, parce qu'ils n'ont rien à faire, sauf à détacher les coupons semestriels de leurs fonds publics. Et cependant ce sont bien des habitations rurales, car derrière chacune d'elles on aperçoit la grange et les champs cultivés qui s'étendent à perte de vue. La plupart des habitants sont cultivateurs en effet, mais beaucoup d'entre eux possèdent aussi, indépendamment de leurs fonds publics, des *parts dans des navires ou dans des chantiers de construction*[2]. C'est un exemple bien rare de l'as-

1. E. de Laveleye, *La Néerlande.*

2. Dans les six villages, plus de soixante chantiers lancent par an de soixante à soixante et dix bâtiments de mer, sans compter les bateaux de rivière, et plus de sept

sociation intime de deux branches de la production qui semblent devoir rester étrangères l'une à l'autre, la navigation et l'agriculture.

« La forme générale de chaque exploitation étonne l'étranger. Elle s'étend toujours le long d'un canal latéral creusé primitivement pour le transport de la tourbe. Elle est bornée devant par le canal principal, et ordinairement derrière, par un canal secondaire. A côté, se trouve une autre exploitation de même forme et de même étendue, puis, on rencontre un nouveau fossé débouchant dans le grand canal et ainsi de suite, de manière qu'on trouve une série d'îlots renfermant chacun deux exploitations. Quand celles-ci contiennent une vingtaine d'hectares, elles forment des bandes de terrain de près d'une demi-lieue de longueur, car elles n'ont que quatre-vingt-deux mètres de largeur. Cette étroite bande cultivée est à son tour divisée, par de petits fossés, en champs d'une étendue moyenne d'un hectare; mais une digue un peu relevée l'entoure tout entière et la préserve de l'inondation des crues ordinaires. C'est sur cette digue que s'ouvre le chemin qui permet au cultivateur d'arriver à tous les champs avec ses chevaux et ses instruments aratoires. Les bâtiments de la ferme, toujours situés le long du canal principal, se composent, suivant la place généralement suivie en Groningue, d'une maison d'habitation, à laquelle est adossé un énorme vaisseau contenant à la fois la grange, les étables et toutes les dépendances de l'exploitation. »

On voit d'après cette description que toutes les habitations sont disposées en file le long du canal, qui est ici la seule voie de communication comme la route l'est à Staphorst. Il m'est arrivé certain jour de faire 20 kilomètres à bicyclette sans sortir des maisons. Ces colonies sont actuellement desservies par le chemin de fer et par des tramways à vapeur et à chevaux. Les domaines sont en forme de rectangles allongés perpendiculairement au canal, c'est une conséquence du plan d'aménagement qui a été conçu pour faciliter l'exploitation de la tourbe

cent cinquante capitaines de navire y ont leurs demeures (Note d'E. de Laveleye 1865).

d'abord, la culture ensuite ; si la largeur des bandes ne dépasse guère habituellement 80 mètres entre les canaux secondaires, cela tient aux conditions du travail de tourbage : on estime qu'un homme ne peut pas faire plus de 40 mètres avec une brouette chargée de tourbe.

Ces domaines ont une quinzaine d'hectares — nous verrons qu'en Allemagne ils sont beaucoup plus petits ; — ceux de 30 à 40 hectares sont exceptionnels. Ils ne sont pas en général cultivés par le propriétaire ; celui-ci est un paysan de la Drenthe, ou un capitaliste ou encore une société d'exploitation, ou enfin la ville de Groningue qui a conservé le domaine éminent des terrains qu'elle a acquis au XVIIe siècle. Mais la ville a concédé autrefois ses terres à des fermiers héréditaires moyennant une redevance fixe qui ne peut pas être modifiée. Le fermier peut vendre et céder son droit ou le laisser en héritage, mais il ne peut pas morceler la ferme. A chaque changement du titulaire du droit de jouissance, le propriétaire reçoit un cadeau qui est déterminé par le contrat. Ce mode de tenure s'appelle le *beklemrecht ;* il remonte au moyen âge, mais il est encore d'un usage fréquent dans toute la province de Groningue pour les immeubles urbains aussi bien que pour les domaines ruraux. Ce n'est pas une épave du passé, c'est une institution actuelle et bien vivante. La ville de Groningue possède aussi des fermes ordinaires avec des baux de six ans ; elle entretient sur place un régisseur qui surveille ses intérêts. Elle a donc rempli ici les fonctions de pouvoirs publics mais surtout celles de patron de la propriété : c'est le désir de faire une bonne opération financière qui l'a amenée à assumer les charges d'un service public comme la création d'un canal, car les tourbières ne se trouvaient pas sur son territoire administratif.

On ne fait pas en Groningue de culture sur la tourbe, même aujourd'hui où cela est possible grâce aux engrais chimiques. On ne cultive que le sol tourbé, comme autrefois. L'extraction de la tourbe n'a plus lieu maintenant qu'à l'extrême sud-ouest de la région près de Ter Apel vers la frontière allemande. Si, de la station de Stadskanaal, nous prenons le tramway jusqu'à Weerdingermond, nous voyons peu à peu les maisons s'espacer

davantage; les fabriques et les magasins disparaissent; nous croisons de nombreux chalands chargés de tourbe qui remontent vers le nord. Puis les maisons se font plus primitives et, lorsque nous mettons pied à terre pour longer un embranchement du grand canal, nous en voyons beaucoup de toutes petites et d'aspect minable. Nous apprenons qu'elles sont habitées par des ouvriers tourbiers qui travaillent aux exploitations du voisinage. Quelques-uns sont propriétaires de leur maison et d'un petit jardin, c'est l'exception; la plupart sont locataires, mais tous possèdent à ferme un champ sur lequel ils cultivent des pommes de terre.

Nous continuons notre marche rendue pénible par un vent violent et par le sable très fin qui forme un sol mouvant sur le chemin qui borde le canal : le pays est encore trop neuf pour qu'on ait construit une chaussée briquetée, mais il est déjà assez vieux pour qu'on y croise des commis-voyageurs à motocyclette et qu'on y rencontre des boutiques où se vendent les denrées les plus hétéroclites, depuis de la margarine et du poisson jusqu'à des vêtements et de la quincaillerie. Nous atteignons enfin les chantiers de tourbe, dont nous apercevions depuis quelque temps déjà à l'horizon la ligne noirâtre et les petites meules de tourbe sèche. Des bateaux sont à quai qui embarquent le combustible.

La tourbe s'exploite par échelons de sorte que le chantier a la forme d'un escalier. La couche superficielle composée de débris végétaux est rejetée d'échelon en échelon jusqu'au fond où elle est ensuite mêlée au sable du sous-sol qu'elle enrichit en humus : ainsi l'ordonne la loi prévoyante qui cherche à sauvegarder de la sorte les intérêts de la culture à venir. Au moyen d'une bêche large et courte maniée verticalement puis horizontalement, l'ouvrier découpe des prismes qui sont chargés sur une brouette et empilés plus loin comme des biscuits pour sécher. Ils seront manipulés plusieurs fois et finalement mis en meules pour attendre le moment de l'embarquement.

Ce travail de tourbage est assez spécial et peu attrayant; le paysage est morne et monotone; par les temps de pluie, comme c'est souvent le cas, on travaille dans une boue noirâtre et s'il

fait sec, la poussière de tourbe pénètre dans les pores de la peau : il faut voir le visage et les mains des tourbiers! Ils gagnent des salaires convenables, parfois jusqu'à 6 francs par jour, mais la saison ne dure que quelques mois d'été. L'hiver, ils trouvent à s'employer sur les fermes qui s'organisent et où le sol a besoin d'être aménagé et préparé. Beaucoup d'entre eux vont en Allemagne dans les mines ou les usines de Westphalie ; le courant migratoire s'est renversé : il y a vingt ans, c'étaient les Allemands qui venaient ici.

Nous devalons dans la tourbe gluante de degré en degré pour aller lier conversation avec l'entrepreneur que nous apercevons dans le fond ; c'est un homme obligeant et loquace. On trouve parfois des Hollandais loquaces. Il nous apprend que ces tourbières appartiennent à des propriétaires de la Drenthe ; pendant longtemps les braves paysans drenthois n'ont su tirer aucun parti de la tourbe et considéraient les marais comme des terrains sans valeur, mais maintenant ils savent les apprécier et en tirent de gros revenus ; cela n'a pas peu contribué à hâter le partage des biens communaux. Cependant les propriétaires n'exploitent pas eux-mêmes la tourbière ; parfois, mais c'est exceptionnel, ils la vendent, superficie et sous-sol, à des sociétés qui se chargent de l'extraction et créent ensuite des domaines qu'elles afferment ; le plus ordinairement, ils vendent seulement la tourbe à des entrepreneurs qui doivent faire place nette dans un délai déterminé ; puis le sous-sol est vendu, ou mieux affermé à des cultivateurs groninguois qui viennent des anciennes colonies : Veendam, Sappemeer, etc... Le prix de ferme qui est de 100 florins à Stadskanaal, n'est encore que de 60 florins à Weerdingermond.

Les entrepreneurs se chargent seulement de l'extraction et vendent leur tourbe sur place à des bateliers qui la transportent et la revendent dans les centres de consommation d'où ils reviennent avec d'autres denrées, des engrais par exemple. Les ménagères brûlent la tourbe noire et dense, les usines emploient la tourbe jaunâtre qui a moins de valeur et est plus encombrante. On utilise aussi aujourd'hui la tourbe boueuse, qu'on réduit en pains au moyen de machines à presser.

Le canal que nous voyons et qui sert à l'écoulement des eaux et au transport des marchandises, appartient à une association des propriétaires intéressés, à une *waterschap* qui règle tout l'aménagement des eaux dans un périmètre déterminé. Ce canal est creusé tous les ans de 300 mètres plus avant; sur lui, viennent se brancher des canaux secondaires auxquels aboutissent des fossés d'assainissement, de sorte que tout le pays est divisé en de multiples rectangles. Pour diminuer ses frais, la waterschap perçoit des droits d'écluse et établit des péages à certains ponts. On trouve d'ailleurs beaucoup de péages sur les routes dans les provinces du nord; certain jour, j'en ai passé cinq en une heure.

Les canaux formant un réseau très serré et étant les seules voies de communication, il s'ensuit que tous les transports se font par eau, ce qui amène un grand développement de la batellerie. L'esprit commercial est aussi renforcé par l'exploitation de la tourbe et la nécessité de tirer du dehors toutes les denrées nécessaires à l'existence pendant la période du début. L'extraction de la tourbe elle-même tend à développer l'esprit d'entreprise dans cette région. Nous ne devrons donc pas être surpris de voir les habitants des tourbières appliquer à la culture les procédés industriels et faire preuve en toutes choses de beaucoup d'initiative et d'une grande aptitude aux affaires.

Il y a une autre raison qui fait d'eux des hommes très progressistes; c'est qu'ils sont venus souvent de régions très diverses, quelques-uns même de l'étranger. Ce sont évidemment des caractères énergiques et des esprits ouverts au progrès qui ont abandonné leur milieu traditionnel pour venir s'installer dans un pays très nouveau pour eux, sur un sol très spécial dont la culture exige des méthodes qui n'ont rien à voir avec la routine des ancêtres. La population des colonies ne présente donc aucun de ces caractères locaux conservés par la tradition; c'est une population très active, très moderne installée dans un pays neuf.

L'examen rapide que nous venons de faire des tourbières des Pays-Bas nous permet de conclure que les Pouvoirs publics ne sont pas intervenus de parti pris dans la colonisation des tourbières. Leur action n'a été marquée que par l'exécution de

grands travaux publics, les canaux, dont ont profité les particuliers pour l'exploitation de la tourbe, comme ailleurs ils profitent des chemins de fer pour l'exploitation des forêts ou des mines.

Les tourbières ont été attaquées à l'origine par des particuliers ; moines, paysans et bateliers, capitalistes entrepreneurs qui n'avaient en vue que la consommation directe de la tourbe pour leur usage ou surtout la vente de ce combustible sur les marchés urbains avec lesquels ils étaient en communication facile par le Zuiderzée et les voies navigables naturelles de ce pays aquatique. Les tourbières de l'intérieur n'ont été mises en exploitation qu'au fur et à mesure du creusement des canaux. Pendant cette période, l'action collective ne se manifeste guère que par les monastères ou par les sociétés de commerce constituées en vue de l'extraction de la tourbe. On n'a pas encore la pensée de peupler les tourbières et de les mettre en culture. C'est seulement par suite de l'épuisement de la tourbe que les ouvriers tourbiers évoluent les uns vers la batellerie, les autres vers l'agriculture.

Il faut arriver au XVIIe siècle pour trouver un plan général d'exploitation et de colonisation des immenses tourbières de la Groningue. Ici, le rôle de la ville de commerce apparaît direct et prépondérant, mais il faut remarquer qu'elle agit non pas en tant que pouvoir public, mais en qualité de propriétaire, de patron riche et assuré de l'avenir qui fait un placement à longue échéance en incorporant au sol des capitaux considérables pour des améliorations dont il entend retirer un profit direct. C'est là encore de la colonisation libre et privée. Les propriétaires particuliers du voisinage imitent eux aussi la ville et, pour suppléer à leur isolement et à leur faiblesse, ils se constituent en associations ; mais, comme leur puissante voisine, ils veulent profiter de leurs peines et le fermage reste le mode usuel d'exploitation du sol.

La colonisation des tourbières dans les Pays-Bas nous apparaît donc, à toutes les époques, comme le résultat d'entreprises privées, d'efforts individuels ou associés, qui n'ont fait appel à la Province ou à l'Etat que dans des limites discrètes et en vue de la création d'un service public d'intérêt absolument général.

III

LA COLONISATION ADMINISTRATIVE EN ALLEMAGNE ET L'ACTION PROGRESSIVE DES POUVOIRS PUBLICS

En Allemagne, sur le littoral de la mer du Nord, exposé à de perpétuelles inondations, le danger toujours présent a bien vite amené les habitants à former des associations pour lutter contre l'envahissement des eaux. Il en a été de même dans les Pays-Bas. Dans les tourbières cette contrainte naturelle impérieuse n'existe pas pour obliger les particuliers au desséchement. Il n'y a pas non plus, comme en Hollande, dans le voisinage immédiat des tourbières et en relations faciles avec elles, un grand nombre de villes populeuses dont les besoins en combustible poussent à l'exploitation de la tourbe et qui fournissent les capitaux nécessaires à l'entreprise. Aussi, en Allemagne ne s'est-il pas constitué d'association spontanée de desséchement. Les travaux d'assainissement de ces immenses marais sont d'ailleurs en général trop importants pour être exécutés par un groupement restreint.

Aussi, tandis que les Marschen sont depuis longtemps cultivées et fortement peuplées et que les tourbières des Pays-Bas sont presque épuisées, celles de l'Allemagne sont à peine entamées. A la fin du XIXe siècle on ne comptait dans toute la région à l'ouest de l'Elbe que 250 colonies s'étendant sur 55.000 hectares et peuplées de 60.000 habitants. Rappelons que, dans la même région, les tourbières couvrent 652.500 hectares; c'est donc un treizième seulement de cette superficie qui est aujourd'hui

appropriée utilement et encore n'y en a-t-il qu'une faible partie qui soit définitivement rendue à la culture. Il faut, en outre, remarquer que la plupart de ces colonies datent seulement du dernier siècle.

Ce retard dans le peuplement des tourbières est évidemment dû aux difficultés que nous avons déjà signalées et qui ne peuvent être surmontées que grâce à l'intervention d'un grand patron ou d'une grande communauté : l'État; or, le grand patron fait défaut dans ce pays-là, ou du moins, s'il y en avait jadis d'assez riche et d'assez puissant pour faire œuvre utile, c'était un de ces petits souverains d'ancien régime, et son action se confond alors avec celle de l'État. Mais cet État féodal était lui-même trop faible et trop peu étendu pour que son action fût très efficace. Il a fallu, pour que la colonisation des tourbières fut sérieusement entreprise, que ces organismes locaux disparussent et fissent place à des Pouvoirs publics plus puissants, étendant leur autorité sur un grand territoire, c'est-à-dire à l'État prussien. Notons en passant que cet État prussien n'est pas un produit indigène de la Plaine saxonne : c'est une importation, et assez récente, puisque la Frise orientale n'a été rattachée à la Prusse qu'en 1815 et le Hanovre en 1866. Mais l'importation a été bienfaisante et les services rendus par cet État à ses nouveaux sujets sont de nature à justifier sa domination sur eux, à lui conquérir leurs sympathies et à assurer leur loyalisme.

J'ai pu observer trois variétés du type des tourbières, trois variétés qui nous montrent l'action croissante des Pouvoirs publics, nécessitée par des différences dans les conditions du lieu et favorisée par l'augmentation progressive de la richesse et de la puissance de l'État qui a pu ainsi aborder successivement des entreprises qui eussent été jadis au-dessus de ses forces. C'est ce qui explique que l'action de l'État s'accroît avec le temps et que la plus ancienne des colonies que nous allons étudier est aussi celle où l'action des Pouvoirs publics est le plus faible.

Ancienne colonie au bord d'un fleuve : l'État patron. — Cette colonie s'appelle Papenburg ; elle est située dans la vallée

inférieure de l'Ems, à 3 kilometres du fleuve et à environ 25 kilomètres au sud de la ville de Leer. Cette situation est extrêmement favorable pour la mise en valeur de la tourbière.

Voici pourquoi : Nous avons vu que la première condition à réaliser pour rendre la tourbière cultivable, c'est son desséchement, et c'est précisément cette opération qui dépasse les capacités d'un simple particulier et exige une action collective. Or, à Papenburg l'assainissement est extrêmement facilité par le voisinage de l'Ems qui va servir de *canal d'écoulement*, de grand collecteur, donné gratuitement par la nature; pour assainir le pays, il suffira d'y faire aboutir un certain nombre de canaux secondaires, de faible longueur et par conséquent peu coûteux à établir.

En second lieu, nous savons que, la culture n'étant pas possible sur la tourbe à cause de la composition chimique du sol, il faut enlever la tourbe. Mais cette tourbe une fois extraite, il faut l'utiliser; on ne peut en consommer sur place qu'une faible partie, le reste doit être expédié au loin et vendu. Le transport de la tourbe, marchandise encombrante et de faible valeur, serait trop coûteux par voie de terre, et d'ailleurs les routes n'existent pas, il se fera donc par voie d'eau. Or l'Ems, rivière navigable, est une *voie de communication* gratuite. Il suffira donc de se raccorder au fleuve par des canaux navigables assez courts pour pouvoir ensuite gagner les villes de Leer, de Meppen, d'Emden qui seront des marchés avantageux pour la tourbe.

Enfin, nous avons dit qu'avant de pouvoir se livrer à la culture, le colon devait traverser une période transitoire pendant laquelle il enlève la tourbe, et pendant laquelle il doit par conséquent tirer du dehors sa propre subsistance. L'exploitation et la vente de sa tourbe, rendues faciles par le voisinage de la rivière, vont précisément lui fournir les moyens de vivre, pendant que sa terre est encore incapable de le nourrir. Des marchés où il vend sa tourbe, il rapportera les denrées alimentaires et les objets de toute nature nécessaires à la vie de sa famille.

Tels sont les avantages et les facilités qu'offre le voisinage d'un cours d'eau pour la mise en culture de la tourbière. Aussi s'explique-t-on aisément que la *colonisation des tourbières ait commencé le long des rivières*, comme l'indique d'ailleurs l'examen de la carte. Depuis longtemps la tourbe a disparu des rives des fleuves; depuis longtemps le voisinage des cours d'eau est rendu à la culture. A première vue cela peut surprendre ; nous en avons maintenant l'explication : elle nous est donnée par l'étude méthodique des conditions de mise en valeur des tourbières.

Donc, en définitive, la rivière rend la colonisation plus facile en diminuant l'importance des travaux de desséchement. Or, ce sont précisément ces travaux qui incombent à la collectivité ; il s'ensuit donc que le rôle de celle-ci, représentée par le patron ou l'État, est relativement simple.

A Papenburg, le patron a été le comte de Landsberg-Velen, à la fois propriétaire des terrains sur lesquels est située la colonie et seigneur souverain de tout le pays, sur lequel sa famille régna jusqu'à la Révolution. Son rôle a été double : il a été à la fois *instructeur technique* et *directeur de l'action collective*.

Jadis le seul mode de culture des tourbières était l'*écobuage*. Ce procédé encore employé quelquefois aujourd'hui donne des résultats très médiocres et n'a jamais permis une culture rémunératrice. Voici comment Laveleye décrit cette méthode culturale encore en usage dans les Pays-Bas vers 1860 : « Le veenboer, le paysan des tourbières, loue ou, comme on dit, *achète* le terrain pour douze ans moyennant 200 ou 300 francs l'hectare. Au printemps, il dessèche la superficie de la tourbière en y pratiquant des saignées, puis il la découpe en mottes qu'il laisse sécher pendant tout l'été. Au printemps de l'année suivante, entre le 1er mai et la fin de juin, il choisit un jour serein, quand le vent soufflant de l'est ou du nord promet un temps sec, et alors il met le feu aux mottes desséchées qui couvrent le sol. C'est un rude travail que de distribuer la flamme partout également, car, comme on allume toujours la tourbe sous le vent, afin que la fumée n'étouffe pas les travail-

leurs, il faut que ceux-ci, marchant au milieu du feu, répandent devant eux le charbon et les mottes enflammées au moyen d'une corbeille de fer fixée au bout d'un long manche. Ces vastes superficies de tourbières qui brûlent répandent d'épaisses colonnes de fumée que le vent du nord pousse sur la moitié de l'Europe, jusqu'à Paris, jusqu'en Suisse et même jusqu'à Vienne... Quand les mottes de tourbe sont converties en charbon et en cendres, on égalise le terrain au moyen de la herse et on y sème du sarrasin dans la proportion de 80 litres environ par hectare.

« On peut ainsi obtenir cinq ou six récoltes successives, mais après la troisième, le produit commence à diminuer; dès la quatrième récolte apparaît une plante naturellement étrangère aux tourbières, la spergule, qui envahit peu à peu le sol, de manière qu'à la sixième année on coupe spergule et sarrasin ensemble pour les donner en fourrage au bétail. Dès que la terre est complètement épuisée, on l'abandonne à la végétation naturelle, qui ne tarde pas à s'en emparer. Alors la spergule disparaît bientôt pour faire place à une plante de la famille des composées, le *senecio sylvaticus*, à laquelle succèdent ensuite l'oseille sauvage et la houlque laineuse. Enfin la flore distinctive des tourbières reparaît. Les deux espèces d'éricas, le jonc, l'*eriophorum*, le *sphagnum*, reprennent possession d'un sol dont la constitution particulière favorise leur croissance. Il faut ensuite de vingt-cinq à cinquante ans pour que la superficie de la tourbière se recouvre d'une nouvelle couche qu'on puisse exploiter encore, et même après ce long intervalle, le terrain se montre moins favorable à la culture du sarrasin et ne permet plus que quatre ou cinq récoltes successives. »

Au commencement du XVIIe siècle, apparut en Hollande une nouvelle méthode, la *Fehnkultur*, c'est-à-dire la culture du sol fondamental après enlèvement de la tourbe. C'est le comte de Landsberg-Velen qui introduisit cette méthode en Allemagne lorsque, au milieu du XVIIe siècle, il fonda sa colonie de Papenburg. Il fit faire ainsi un progrès marqué à la technique de l'utilisation des tourbières.

Ce nouveau procédé exigeait un aménagement des eaux, d'une part, pour en débarrasser le sol, d'autre part, pour créer les canaux nécessaires pour le transport de la tourbe extraite. Comment le comte de Landsberg organisa-t-il cet aménagement et dirigea-t-il ces travaux? Il appela des colons qui vinrent de pays divers; il y eut des Hollandais, des Frisons, des Saxons, des Prussiens. Chaque nouveau venu recevait une concession, un colonat d'environ 4 hectares. En échange, il était astreint à creuser la moitié de la largeur du canal en face de sa terre, et à aménager le chemin de halage. Au bout de huit ans, il devait payer une rente annuelle au seigneur propriétaire du sol[1].

De la sorte ce dernier voyait augmenter ses revenus par la mise en valeur des terres jusque-là inutilisées, et sa puissance par suite de l'accroissement de la population de ses états. Il était ainsi largement récompensé de son patronage qui consistait à *faire progresser les méthodes de travail et à diriger les efforts individuels en vue d'une œuvre collective à accomplir.*

Colonie en lisière d'une lande tourbeuse : l'État patron et entrepreneur de travaux publics. — A Neu-Arenberg, la seconde variété de colonies que j'ai eu l'occasion d'observer, le rôle du patron-État est plus marqué ou du moins il se manifeste sous une forme plus matérielle. L'État est encore là *initiateur de méthodes nouvelles,* mais il est aussi *entrepreneur de travaux publics.*

Papenburg était situé le long d'un fleuve; la colonie de Neu-Arenberg se trouve en lisière d'une lande marécageuse où la tourbe n'atteint pas une épaisseur de plus d'un mètre. Elle présente donc des caractères un peu différents d'une pure colonie de tourbières; mais si son origine n'est pas exclusivement due à l'action de l'État, son développement n'a pu avoir lieu que grâce à l'intervention des Pouvoirs publics.

1. Ces rentes ont été rachetées par la ville au comte de Landsberg-Velen qui n'a plus aujourd'hui qu'un droit de patronage sur l'École et l'Église; mais tous les habitants n'ont pas encore racheté leur rente à la ville; ils ont encore à en payer l'amortissement pendant une vingtaine d'années.

A la fin du XVIIIe siècle, les trois communes de Werlte, Harrenstette et Bockholte, situées dans la région du Hümmling, au nord-est de Meppen, affectèrent, de concert avec le duc d'Arenberg, souverain du pays, une partie de leurs communaux à la création d'un nouveau village qui prit le nom de Neu-Arenberg et où 36 concessions de 6 hectares chacune furent délimitées. Une certaine étendue de marais commun fut attribuée à la nouvelle colonie pour le pâturage de ses moutons. Dans le courant du XIXe siècle, deux autres communes, Lorup et Vrees, installèrent aussi des colons dans le voisinage et fondèrent Neu-Lorup et Neu-Vrees[1].

Une question se pose immédiatement : Pourquoi ces colonies d'origine et de dates différentes forment-elles un seul groupement? C'est qu'ici se trouve un îlot sablonneux, isolé au milieu des marais; c'est d'ailleurs là l'aspect général de la contrée. Les colons n'avaient donc pas le choix; ils devaient établir leurs maisons sur un sol ferme et sec. En outre, la culture de ce sol leur procurait des moyens d'existence que leur refusait le marais. Mais si des colons pouvaient s'établir et même subsister à Neu-Arenberg, ils ne pouvaient pas y prospérer :

1° Parce que le sol cultivable était à la fois très peu fertile et très peu abondant; chaque famille ne possédait que 6 hectares, l'étendue indispensable pour vivre;

2° Le sol cultivable était inextensible, car le marais était intransformable par les seules forces des particuliers. Aussi resta-t-il bien communal jusqu'au moment de l'opération, connue en Allemagne sous le nom de *Verkoppelung*, et qui eut lieu à Neu-Arenberg dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Le résultat de cette situation était une grande pauvreté voi-

1. Comme à Papenburg, ces nouveaux domaines étaient grevés de rentes à payer aux communes-mères et au duc d'Arenberg. Les bénéficiaires ont été désintéressés par la *Rentenbank* de Magdebourg, mais les propriétaires doivent se libérer vis-à-vis de cette dernière par des annuités d'amortissement. Tout morcellement du domaine doit être précédé du paiement intégral des sommes qui restent dues. Ainsi peu à peu et sans léser les droits acquis, la propriété foncière en Allemagne se trouvera libérée des charges et redevances féodales qui peuvent encore la grever.

sine de la misère. Les maisons primitives, dont il subsiste quelques spécimens, sont de véritables huttes de branchages et de terre séchée, dans lesquelles vivent pêle-mêle bêtes et gens. Les famines n'étaient pas rares : plusieurs fois, les enfants durent être recueillis par les communes voisines et les adultes durent s'expatrier en grand nombre.

Cette misère ne cessa qu'au jour où la tourbière devint transformable *grâce à l'intervention des Pouvoirs publics*. Cette intervention se manifesta de deux façons :

1° Par la création d'un canal qui réunit l'Ems au golfe de Jade par la Hunte et dont une ramification passe dans le voisinage de Neu-Arenberg.

Ce canal a permis l'établissement de tout un réseau de *fossés d'assainissement* placés sous la surveillance de l'autorité municipale. Chaque particulier y peut faire aboutir ses propres fossés, car la tourbière n'est plus bien communal ; elle a été partagée vers 1860 entre les propriétaires qui ont donc aujourd'hui un intérêt direct à tirer de leurs terres le meilleur parti possible, et ils le peuvent grâce au *canal voie de transport*. Ce n'est pas qu'on exploite la tourbe à Neu-Arenberg ; elle n'est pas assez épaisse pour cela et le canal est trop éloigné pour que l'opération soit avantageuse, mais on importe des engrais chimiques dont l'emploi permet la culture sur la tourbe même et c'est à ce propos que se manifeste sous sa seconde forme l'intervention de l'État par :

2° L'introduction de méthodes nouvelles. Nous avons vu que le comte de Landsberg-Velen avait introduit en Allemagne la *Fehnkultur;* le XIXe siècle a vu apparaître un troisième mode de mise en valeur des tourbières. Grâce aux amendements et aux produits chimiques, on peut aujourd'hui modifier le sol tourbeux, combattre son acidité et obtenir ainsi de très belles récoltes sans être obligé d'enlever la tourbe au préalable : c'est ce qu'on appelle la *Moorkultur*. L'État a fondé à Brême une station d'essais et de recherches pour l'étude de tout ce qui se rapporte aux tourbières et à leur mise en valeur. Cette nouvelle méthode a été introduite à Neu-Arenberg par l'instituteur

qui, par des cours du soir, des conférences et des champs d'expérience, a amené les paysans à en adopter le principe.

L'État intervient donc ici par ses fonctionnaires assumant une partie du rôle des patrons naturels qui n'existent pas, et par les travaux publics qu'il a entrepris, canal et route, qui permettent l'importation économique des engrais chimiques.

Neu-Arenberg est relié par la route au canal qui passe à Friesoythe, à 10 kilomètres de là. C'est par cette voie qu'arrivent la kaïnite et les phosphates qui régénèrent le vieux sol épuisé et transforment le marais stérile en gras pâturages. Ce marais, avons-nous dit, a été partagé entre les habitants vers 1860; il en est résulté une augmentation notable des propriétés : un *Vollplatz* mesure aujourd'hui 36 hectares au lieu de 6 qu'il avait au début. Les premiers essais d'engrais chimiques eurent lieu vers 1885, sur les terres arables; à cette époque, il ne pouvait être question de les employer sur la lande, car l'absence de canal ne permettait pas encore l'écoulement des eaux. C'est seulement depuis six ou sept ans que l'usage s'en est généralisé et l'effet n'a pas tardé à s'en faire sentir sur le bien-être des habitants.

Prenons comme exemple l'aubergiste Schneider. Son grand-père, commerçant de Werlte, possédait le moulin de Gehlenberg situé sur l'emplacement actuel de Neu-Arenberg. Son père acquit vers 1840 un quart de domaine (*Viertelplatz*), y bâtit une maison qui lui coûta 8.000 marks, s'arrondit quelques années plus tard d'un nouveau Viertelplatz, puis d'un Platz entier, si bien que lui-même possède aujourd'hui environ 12 hectares de terres et prairies et 25 hectares de lande marécageuse. Il y a dix ans, il n'avait que trois mauvaises vaches; aujourd'hui, grâce à l'amélioration de ses cultures, il en peut nourrir quatre sans compter deux génisses et deux veaux de l'année. Il a en outre deux chevaux de travail, deux truies et un troupeau de 130 moutons (*Heideschnucken*) qui vivent du pâturage de la lande hiver comme été. Ces moutons sont appelés à disparaître comme la lande elle-même, car, chaque année, Schneider crée deux ou

trois morgen[1] de prairies sur le marais. Cette opération est simple et relativement peu coûteuse.

Après avoir assuré l'égouttement de l'eau par des rigoles et des fossés de profondeur convenable, on nivelle et on pioche, puis on chaule à 3.000 ou 3.500 kilogrammes à l'hectare; si la tourbière doit être convertie en prairie, on l'ensemence avec de la terre ayant déjà porté des légumineuses, du trèfle par exemple, afin d'incorporer au sol les ferments nécessaires à la nitrification et à la croissance des légumineuses. La fumure, exclusivement minérale, est constituée par des scories de déphosphoration et de la kaïnite. Parfois il suffit simplement d'assainir le sol et de répandre des engrais chimiques pour voir, en deux ans une excellente prairie se substituer à la maigre bruyère du marais.

Voici un devis des dépenses prévues pour la transformation en prairies de 30 hectares de terrains tourbeux. La tourbe a environ 30 centimètres d'épaisseur :

	Marks.
1° Assainissement par fossés : 25 marks par hectare...	750
2° Nivellement et piochage : 60 marks par hectare....	1.800
3° Chaulage : 3.200 kilogr. à l'hectare.....	1.056
Transport, épandage, hersage : 6 marks par hectare.	180
4° Ensemencement avec de la terre ayant porté une récolte de trèfle.....	300
5° Fumure : scories Thomas, 400 kilogr. par hectare.	600
Kaïnite, 900 kilogr. par hectare.....	864
Mélange, transport, épandage, hersage.....	300
6° Semences : 31 kilogr. de graines de trèfle et de graminées par hectare.....	1.039
Frais de semailles.....	60
Hersage et roulage.....	240
7° Frais de devis, surveillance, imprévu.....	111
Total	7.300

La dépense ressort donc à 243 marks par hectare.

Les premières créations de prairies ont eu lieu en 1898; en 1905, 300 hectares de tourbières avaient été ainsi transformés à Neu-Arenberg et chaque année une trentaine d'autres sont mis en valeur. Cette transformation eût été moins rapide sans

1. *Un* hectare = *quatre* morgen.

l'aide de l'État. Nous savons que les habitants de ce pays étaient, il y a encore peu d'années, dans une pauvreté voisine de la misère; aujourd'hui même, peu d'entre eux sont en état de faire les avances nécessaires pour la création de prairies. C'est pourtant aux plus pauvres surtout que cette opération s'impose pour qu'ils puissent vivre de leurs terres, et c'est précisément à eux que les capitaux indispensables font défaut. Pour remédier à cette situation, l'*État accorde des subventions* à répartir entre les propriétaires les plus gênés, afin de leur permettre d'aménager la tourbière en prairie. Aussi, en 1905, la commune de Neu-Arenberg a pu disposer de 6.000 marks. Ces subventions pourront, par la suite, être réduites et même supprimées, lorsque les paysans auront réalisé quelques économies leur permettant de voler de leurs propres ailes; mais en l'absence de tout patron local, il semble difficile que ces petits propriétaires aient pu sortir seuls de l'état misérable où les maintenait la pauvreté du lieu.

Un des effets immédiats de la mise en valeur de la tourbière a été l'*arrêt de l'émigration*, autrefois très considérable. Schneider avait trois frères émigrés en Amérique où ils étaient commerçants. Dans une autre famille, tous les enfants ont émigré, sauf l'héritier. Actuellement, au contraire, on n'émigre plus : il y a assez de travail sur place, quoique la fabrication ne s'y soit pas encore développée [1]. C'est l'agriculture seule qui fournit de l'occupation à tous les habitants. La population est plus dense et l'étendue des terres cultivées augmente chaque année. Il est à présumer qu'il se produira dans le Hümmling la même évolution qui s'est déjà produite en Lunebourg : en même temps que la culture se perfectionnera et deviendra plus intensive, le bien-être et l'aisance se développeront et la population augmentera sur place [2].

1. Presque tous les paysans font eux-mêmes leurs sabots; quelques uns travaillent pour la vente. En hiver, un certain nombre d'hommes s'occupent encore à tricoter des gants et des chaussettes de laine pour le commerce. Cette industrie a dû se développer grâce à l'existence des moutons.

2. D'après les registres de l'école, le nombre des élèves a suivi la progression suivante :

En 1882-83	96 élèves.
1892-93	156 —
1902-03	137 —
1905-06	149 —

Ainsi donc, grâce aux progrès de la science agricole et aux engrais chimiques amenés par le canal, le sol cultivable, à Neu-Arenberg, devient à la fois plus fertile et plus abondant et une ère de prospérité s'ouvre pour le pays. Les famines n'y sont plus à craindre et l'émigration, même temporaire, a complètement cessé[1].

Ce second type des tourbières est donc caractérisé par une *action plus marquée de la collectivité*. D'une part, l'État a contribué au progrès des méthodes par son enseignement et ses subventions pécuniaires; d'autre part, il a ouvert de nouveaux territoires à la culture par des travaux d'intérêt général considérables et coûteux.

Colonie sur « Hochmoor » : l'État patron, entrepreneur de travaux publics et entrepreneur de colonisation. — L'action de l'État patron va s'accentuer encore dans la troisième variété des colonies de tourbières que nous allons étudier. A ses rôles précédents *d'initiateur de méthodes nouvelles* et *d'entrepreneur de grands travaux publics* l'État ajoutera celui *d'entrepreneur de colonisation*.

La colonie d'Elisabethfehn va nous en fournir la preuve. A Papenburg et à Neu-Arenberg la colonisation était limitée par les conditions naturelles du lieu : Papenburg était rivé au fleuve et Neu-Arenberg isolé sur son îlot; l'intervention de l'État a permis leur développement. A Elisabethfehn l'action des pouvoirs publics va permettre la *colonisation en pleine tourbière*, en levant les obstacles qui s'y opposaient.

Sur un sous-sol sablonneux, la tourbe forme un dépôt de 3 à 4 mètres; les couches inférieures sont noires et denses ; ce sont elles qui fournissent le combustible; au-dessus, se trouve la tourbe jaune employée à différents usages, notamment comme litière; enfin à la surface, la tourbe blanche, formée des débris de végétaux à peine décomposés, est absolument inutili-

1. Il y a une vingtaine d'années, une grande partie de la population mâle allait encore chaque été chercher du travail en Hollande, à l'époque de la fenaison et de la moisson.

sable : lors de l'exploitation, elle est rejetée vers la base et finalement mélangée au sable du fond auquel elle apporte des matières organiques, et qu'elle rend ainsi plus fertile.

L'État a propagé ici les méthodes nouvelles en chargeant le surveillant du canal de faire des expériences démonstratives pour l'emploi des engrais et des amendements.

Il a été entrepreneur de travaux publics en creusant le canal qui, comme l'Ems à Papenburg, joue le rôle de collecteur et de voie de communication; aussi le peuplement se fait-il le long de ses rives : la colonie d'Elisabethfehn s'étend sur plus de 11 kilomètres de longueur.

L'État, en engageant des capitaux considérables dans des travaux de cette nature, ne peut espérer en retirer profit que par le développement de la richesse publique, dû à l'accroissement de la population et à une meilleure utilisation du sol national. C'est ce qui l'a amené à se faire entrepreneur de colonisation. En construisant le canal, il a acheté des terrains sur une largeur telle que presque partout il se trouve propriétaire sur les deux rives d'une étendue de tourbière suffisante pour y créer des colonats de 5 à 6 hectares.

Cette colonisation administrative a eu des fortunes diverses. Augustfehn, colonie toute voisine d'Elisabethfehn et placée dans des conditions presque identiques, va nous offrir le spectacle d'une colonisation agricole qui échoue, au moins à ses débuts, tandis qu'Elisabethfehn, plus récente, pourra profiter de l'expérience acquise et se développer sans crise. L'État, même lorsque son intervention est justifiée, nécessaire et bienfaisante, ne se montre jamais que patron assez médiocre, car il manque de la souplesse indispensable pour faire face à des situations variées et changeantes. La majestueuse et impersonnelle uniformité de son action le rend peu apte à diriger les hommes au milieu des réalités pratiques.

Augustfehn est située à la frontière du grand-duché d'Oldenbourg et de la Frise orientale. Le canal qui rejoint la Leda, affluent de l'Ems, a été creusé entre 1845 et 1850, en vue de favoriser la mise en valeur des tourbières; la colonie fut fondée

à la même époque le long du canal sur des terres appartenant à l'État. Les premiers colons vinrent de la province prussienne voisine, la Frise orientale, où existaient déjà des colonies sur tourbières. Généralement fils d'anciens colons, ils étaient par conséquent habitués à la vie qui les attendait. En arrivant, chacun d'eux recevait une propriété de 5 hectares environ; il devait en échange payer une rente de 42 marks pendant trente ans et un impôt spécial pour l'entretien du canal de 12 marks par an; il s'engageait, en outre, à construire une maison d'une valeur de 2.000 marks pour la construction de laquelle l'État lui avançait de l'argent à 4 1/2 p. 100. De ces premiers colons, *deux* seulement ont prospéré et se sont maintenus sur leur bien; tous les autres ont échoué, sont partis ou ont dû aliéner leur colonats. A quelles causes cet échec est-il imputable?

D'abord à l'incapacité générale des nouveaux venus qui purent devenir propriétaires sans bourse délier; l'État commit la faute de mettre la propriété à la portée de tous sans opérer la sélection des capables. Il eût d'ailleurs été difficile à l'État, grand patron impersonnel, de faire cette sélection, mais les événements s'en chargèrent aux dépens des colons.

Ceux-ci n'ayant pas payé leur terre, y étaient peu attachés, comme il arrive pour une chose qui n'a rien coûté. A leurs yeux, elle avait peu de valeur, elle ne méritait pas qu'on fît des efforts et des sacrifices pour la conserver. Ils étaient comme campés sur leur colonat sans faire corps avec lui; il n'y avait pas identification entre le propriétaire et la propriété.

En outre, la facilité avec laquelle les concessions étaient accordées avait attiré un grand nombre de gens manifestement incapables d'entreprendre la culture faute des plus élémentaires ressources. En général, la terre ne porte de récoltes qu'au bout d'une année de travail, pendant laquelle il faut, non seulement se nourrir, se vêtir et se loger, mais encore faire au sol des avances sous forme de semences et d'engrais. A Augustfehn la situation était plus complexe encore, car à cette époque, 1850, l'usage des engrais chimiques n'était pas généralisé et la culture sur la tourbe par conséquent impossible. C'étaient donc plu-

sieurs années que devaient attendre les nouveaux venus avant de pouvoir vivre de leurs produits. Il est vrai que, pendant cette période, la vente de la tourbe pouvait leur assurer des moyens d'existence. Mais nous savons que le commerce exige des qualités qui font souvent défaut aux cultivateurs, et que le judicieux emploi d'une somme d'argent exige un certain esprit d'ordre et de prévoyance; or, aucune sélection n'avait présidé à l'installation des colons.

Ces trois vices originaires de la colonisation à Augustfehn : incapacité générale des colons, défaut d'attachement à la terre, dû à la gratuité des concessions, manque des capitaux indispensables, développèrent tous leurs funestes effets sous l'influence d'une cause extérieure : l'installation d'une fonderie pour l'utilisation de la tourbe comme combustible.

Les colons, venus sans argent, furent naturellement attirés par les salaires de l'usine et s'y engagèrent comme ouvriers. Ils paraient ainsi aux difficultés présentes, mais sans songer à l'avenir. Faute de temps, ils durent renoncer à l'extraction de la tourbe et ne se procurèrent pas ainsi les capitaux nécessaires pour améliorer leur colonat; les salaires étaient dépensés au jour le jour pour les besoins immédiats. Ils n'avaient même pas l'appui d'une petite culture ménagère et du jardinage, car n'ayant pas tourbé, ils ne pouvaient rien faire pousser sur la tourbe, la « Moorkultur » n'étant pas encore en usage.

Au point de vue agricole, la colonisation était donc radicalement manquée, puisque le sol n'était pas mis en valeur. Au point de vue social l'échec était aussi complet, car les petits propriétaires qu'on avait essayé d'enraciner en cet endroit ne devaient pas tarder à être évincés de leur propriété.

Voici comment. Faute de culture possible, ils devaient acheter tout ce qui est nécessaire à la vie, et cela dans une colonie perdue au milieu des tourbières où existait un monopole de fait en faveur des deux ou trois commerçants établis là dès le début. Ceux-ci ne manquèrent pas d'en profiter : ils firent au colon un très large crédit, qui l'incitait à la dépense, jusqu'au jour où les dettes égalèrent la valeur du colonat; à ce moment,

le commerçant se fit céder la propriété. C'est ainsi que quelques individus ont exproprié petit à petit tous les colons, sauf deux: ils louent maintenant les colonats aux ouvriers dont beaucoup en sont les anciens propriétaires. Les locataires ont le droit d'extraire la tourbe nécessaire à leur consommation et, aujourd'hui, grâce aux engrais chimiques, ils peuvent faire quelques cultures. Les salaires industriels ayant haussé, ils seraient en meilleure posture qu'autrefois, n'était l'alcoolisme.

Notons en passant que la fonderie installée à Augustfehn pour utiliser la tourbe n'emploie plus aujourd'hui que du charbon. A côté d'elle existe une fabrique de tourbe-litière et deux ou trois fabriques de tourbe pressée. Il se fait aussi une exportation active de tourbe provenant soit des colonats que les commerçants se sont réservés et qu'ils exploitent industriellement, soit des colonats nouvellement créés. L'État, en effet, a reconnu ses erreurs, et, pour remédier aux funestes conséquences de son premier système, a changé de méthode.

Aujourd'hui les concessions sont vendues aux enchères et atteignent en moyenne le prix de 1.100 marks; cette somme doit être payée en trois ans. Le colon est exempt d'impôt pendant les dix premières années; passé ce délai, il doit payer, en plus des contributions ordinaires, une rente de 6 marks par hectare, rente rachetable au denier trente. Le concessionnaire s'engage à construire pendant les trois premières années une maison d'une valeur de 1.000 marks, pour la construction de laquelle l'État lui avance de l'argent à 4 1/2 p. 100 amortissement compris.

Ces nouveaux colons réussissent en général. D'une part, ils sont le produit d'une sélection, puisque, pour acheter leur colonat, il leur faut disposer d'un capital qu'ils ont dû épargner au préalable, ou tout au moins avoir des qualités personnelles capables d'inspirer confiance à un prêteur. Ayant fait un sacrifice pour acquérir une concession, c'est preuve qu'ils ont le désir de s'y établir définitivement; ils ne sont pas disposés à l'abandonner à la légère.

D'autre part, les progrès de la technique agricole leur permet-

tent, grâce aux engrais chimiques, de se livrer, dès le début, à la culture sur la tourbe même; l'argent nécessaire leur est fourni par la vente de la tourbe et l'élevage des porcs. Ils tirent donc de la culture les denrées indispensables à leur subsistance et ne s'adressent aux commerçants que pour certains objets accessoires. S'ils font appel au crédit, c'est à titre exceptionnel et de façon passagère; ils n'en prennent pas l'habitude. L'alcoolisme sévit également beaucoup moins dans ces nouvelles familles que dans les anciennes.

J'ai eu l'occasion de voir chez lui le propriétaire d'un des colonats de l'origine. C'est un homme fort à l'aise dont la maison confortable vaut 4.000 à 5.000 marks; sa propriété qui donne sur le canal a 90 mètres de large sur 600 mètres de profondeur, soit environ 5 hectares et demi. Presque toute la tourbe a été extraite; ce qui en reste n'est exploité que pour la consommation domestique. Sur cette tourbe, Meyer, le colon, a créé un pâturage pour son cheval et ses cinq vaches; il possède aussi deux truies dont il vend les produits ainsi que ses veaux, son beurre et quelques pommes de terre; toutes les autres denrées sont consommées sur place. L'argent provenant des ventes sert en grande partie à acheter du fumier, car le sol tourbé, très sablonneux, en exige beaucoup; ce fumier vient par le canal des régions d'élevage de la Frise orientale. Tous les six ans, Meyer chaule à 3.000 kilogr. par hectare, et chaque année, il répand 200 kilogr. de scories Thomas et autant de kaïnite. Grâce à ce traitement, il obtient de belles récoltes qui lui font la vie facile.

Lorsque Meyer devint propriétaire à la mort de son père, le colonat était tellement grevé de dettes que ses deux frères ne touchèrent rien dans la succession paternelle : l'un est aujourd'hui colon, l'autre forgeron. Meyer a pu payer les dettes et il a même acheté récemment, à quelque distance d'Augustfehn, une certaine étendue de tourbière qu'il exploite au moyen d'une petite fabrique de tourbe pressée. Il a huit enfants dont un fils de dix-sept ans et quatre filles mariées. La plupart des cadets deviennent ouvriers d'industrie, car les dettes qui grèvent les

colonats réduisent souvent leur part successorale à rien. Les plus favorisés peuvent acquérir une concession ; d'autres, attirés par des parents, émigrent en Amérique, où, après avoir été ouvriers agricoles, ils deviennent plus tard *farmers*.

La colonie d'Augustfehn nous permet de constater :

1° Le rôle important du commerce, sur quoi nous reviendrons plus loin ;

2° L'action très marquée de l'État.

a) D'une part, par l'exécution de grands travaux publics, comme le canal, qui rentrent normalement dans ses attributions et dont l'utilité n'est pas contestable ;

b) D'autre part, par la concession de terres aux nouveaux colons, ce qui constitue un acte de patronage de la propriété, rôle pour lequel l'État manque d'aptitude et de souplesse, ce qui l'a contraint, après une expérience néfaste, à changer ses méthodes.

A Elisabethfehn, située à quelques kilomètres au sud de la colonie précédente, on n'a pas eu à enregistrer d'insuccès ; le canal a été commencé en 1844, et la colonie fondée dès 1863, mais elle n'a pris un véritable essor que dans ces dernières années ; elle s'étend actuellement, pendant 11 kilomètres, sur le territoire de trois communes et compte 160 colonats installés sur terres privées et 156 constitués par l'État, sensiblement dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui à Augustfehn.

Les colons viennent des Fehnkolonien du voisinage ou sont fils d'anciens colons ; quelques-uns sont Hollandais, mais, dans ce cas, ils ne sont naturalisés qu'au bout de dix ans, et seulement s'ils ont réussi. L'Allemagne est assez riche d'hommes pour ne pas s'embarrasser d'émigrants sans valeur. Le nouveau venu choisit un colonat à sa convenance, le paie un prix fixé d'après sa teneur en tourbe et s'y construit une habitation très sommaire et peu coûteuse. Il sème immédiatement du sarrasin qui donne une première récolte passable sur la tourbe, même sans engrais ; puis il commence l'extraction du combustible qui se poursuit pendant les mois de mai, juin et juillet. Il faut en effet que la tourbe ait le temps de sécher avant l'hiver. L'exploitation en est

beaucoup plus simple que dans la vallée de la Somme, puisqu'elle se fait à sec; le chantier est disposé en escalier, deux hommes y travaillent ensemble armés de larges bèches, l'un coupant horizontalement, l'autre verticalement. On obtient ainsi des parallélipipèdes de 40 centimètres de longueur environ, que les femmes disposent comme des piles de biscuits pour les faire sécher.

En automne, le colon vend sa tourbe, soit à un marchand local, soit à un batelier qui la transporte dans les villes du voisinage : Oldenbourg, Leer, Emden.

L'État a fait œuvre de patron soucieux du progrès des méthodes en chargeant le surveillant du canal de faire des expériences pour l'emploi des engrais chimiques et d'en répandre la pratique parmi les habitants de la colonie. Au bout de trois ans, les résultats furent excellents et la population définitivement convertie à l'emploi de la chaux, des phosphates et de la kaïnite.

En résumé, à Elisabethfehn comme à Augustfehn, nous nous trouvons en présence d'une colonisation administrative bien caractérisée, où l'action de l'État se fait sentir d'une façon constante et minutieuse. Ce système est nécessité en partie par les conditions du lieu et l'absence de patrons naturels dans la région; il est parfaitement justifié par le but à atteindre : augmentation de la production nationale, et surtout ouverture de nouveaux territoires à une population qui s'accroît de près d'un million d'âmes par an. Les inconvénients que nous avons pu relever paraissent inhérents à la nature de l'œuvre entreprise et aux conditions mêmes dans lesquelles elle doit être conduite. Les capitaux allemands sont trop nécessaires à l'industrie pour qu'on puisse prévoir le moment où ils s'engageront, comme en Hollande, dans des entreprises de colonisation de tourbières.

Les manifestations de l'initiative privée. — Les tourbières se trouvent donc être le terrain d'élection de l'étatisme et du paternalisme allemands : le type particulariste de la Plaine saxonne

semblerait devoir être ramené par la force des choses vers le type communautaire par la grande importance prise par les Pouvoirs publics. Là où le rôle de l'État est si grand et si nécessaire, le particulier ne peut que se sentir amoindri et parfois comme annihilé, quelles que soient d'ailleurs sa valeur et son énergie personnelles. Cependant l'exploitation de la tourbe et la mise en valeur du sol vierge exigent de la persévérance et un travail intense, non moins que de l'initiative, de la prévoyance et une certaine habileté commerciale. D'ailleurs quelques traits du caractère du paysan saxon, apte à faire ses affaires lui-même, se retrouvent dans les associations libres que les habitants des différentes colonies ont été amenés à constituer pour répondre à certains besoins dont l'État n'avait pas assumé la satisfaction. Si le paysan des tourbières accepte le joug nécessaire de l'État, il ne lui demande pas d'accroître indéfiniment ses attributions.

C'est d'abord dans le domaine de l'*instruction publique* que se fait jour l'initiative de la population. A Neu-Arenberg, pendant les premières années de la colonie, c'est un des habitants qui donne aux enfants un enseignement rudimentaire. A sa mort, les parents intéressés louent les services d'un maître d'école, mais pour l'hiver seulement; en été, il doit chercher à gagner sa vie par d'autres travaux. Comme le berger communal, le maître d'école est nourri successivement dans chaque famille à tour de rôle. Plus tard, on s'entend avec le bureau de l'Église de façon à améliorer la situation de l'instituteur en le faisant nommer sacristain : c'est là l'origine du droit de présentation, que conserve encore actuellement le duc d'Arenberg, en sa qualité de patron de l'Église, pour le choix de l'instituteur-sacristain-organiste, qui est nommé par l'évêque et agréé par le gouvernement.

Je ne puis m'étendre plus longuement sur mille particularités intéressantes de l'organisation scolaire qui montrent la souplesse de ces organismes dus à l'initiative privée, se créant au fur et à mesure des besoins et s'agençant au mieux des intérêts de chacun [1]. On ne peut que louer l'État allemand de respecter cette

1. Les habitants d'une partie du village de Neuvres, se trouvant trop éloignés de

autonomie; il a compris que, dans cette vie locale active, il y avait une force bienfaisante, que le peuple y faisait son éducation politique et qu'il était retenu par elle dans le domaine des réalités tangibles.

Dans le *temporel religieux* nous retrouvons à Neu-Arenberg la même indépendance. A l'origine, la colonie appartenait à la paroisse de Werlte, située à 15 kilomètres et desservie par de mauvais chemins. En 1829, les habitants de Neu-Arenberg décidèrent d'avoir leur église : la commune fournit pour l'église et le presbytère les pierres, les briques et les tuiles; le duc d'Arenberg donna le bois, et une collecte couvrit le reste de la dépense; l'État fit don de 300 thalers. Le mobilier de l'église fut donné par la duchesse d'Arenberg. Quant au curé, on lui concéda un domaine de 36 hectares; à lui d'en tirer le meilleur parti possible.

A côté de ces associations qui se sont formées jadis spontanément pour remplir un service public, nous en trouvons d'autres qui correspondent à des intérêts privés d'ordre général : un *syndicat agricole*, fondé à l'instigation d'un instituteur et qui a beaucoup contribué aux progrès; une *coopérative de consommation*, qui est réunie à la *laiterie coopérative* pour diminuer les frais d'administration; une *caisse d'épargne et de prêt*, qui ne rend peut-être pas tous les services que les petites gens en pourraient attendre à cause des sûretés qu'elle exige. Ces dernières institutions ont été fondées par l'instituteur actuel, M. Deters, esprit très ouvert et plein d'initiative, qui supplée dans la mesure du possible au manque de patrons naturels.

En résumé, l'étude des tourbières allemandes de la plaine saxonne nous montre comment cette région n'a pu naître à la vie sociale que grâce à l'intervention préalable de l'État, qui seul était assez riche et assez puissant pour accomplir les travaux nécessités par le lieu. La colonisation a suivi la même progression que le développement des Pouvoirs publics, devenant plus intense à mesure que grandissaient ceux-ci.

l'école, ont refusé leurs subventions, lors d'un agrandissement des locaux, et se sont constitués en commune scolaire indépendante. On n'a rien trouvé à redire à cela, l'école devant naturellement satisfaire ceux qui s'en servent.

Si nous ne nous trouvons pas en présence d'une organisation absolument pharaonique, cela tient, d'une part, à ce que les tourbières ne constituent qu'une faible partie de l'État, d'autre part, à ce que les conditions même du lieu, en donnant spontanément naissance à la navigation et au commerce, assurent par là aux colons une certaine indépendance dans leurs moyens d'existence et les garantissent contre l'omnipotence envahissante de l'État.

IV

LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION

Le lieu donne naissance au commerce par batellerie. — Nous avons vu que les premières colonies de tourbières dans les Pays-Bas ont une origine commerciale. C'est pour se procurer un objet de commerce que les bateliers frisons ont attaqué le marais tout autour du Zuiderzée; c'est pour réaliser des bénéfices dans des entreprises commerciales que les capitalistes urbains ont constitué des sociétés pour l'exploitation de la tourbe en Drenthe et en Groningue.

Le transport et la vente du combustible ont pour le moins autant d'importance que son extraction. Et remarquez que cela n'est pas seulement l'affaire d'un patron commandant à des salariés; les canaux ne permettent pas l'emploi de grands bateaux, deux ou trois hommes suffisent à conduire les plus grands chalands dont le chargement de tourbe n'a pas en somme une très grande valeur; l'entrepreneur de tourbage ne peut donc ni surveiller lui-même les voyages des bateaux ni mettre sur chacun d'eux un représentant, ce qui augmenterait les frais généraux dans une énorme proportion. Par conséquent, la solution la plus simple est de vendre la tourbe au batelier qui la transporte et la revend ensuite pour son propre compte. C'est donc toute une population qui prend part au commerce de la tourbe; vous voyez d'ici les aptitudes qui doi-

vent se développer chez ces hommes qui passent tout au plus trois mois sur le chantier et le reste du temps sur leur bateau ou sur les marchés des villes.

La conséquence de cette formation commerciale, c'est que, lorsque la tourbe est épuisée, la plupart des tourbiers-bateliers restent de purs transporteurs-commerçants. Ils sont plus de cinq cents à Hoogeveen qui vont ailleurs chercher de la tourbe pour la revendre, et qui rapportent des engrais, de la paille, des briques, etc..., souvent même ils ne font plus commerce de tourbe; mais, comme leur métier est né dans la tourbière, la colonie reste leur port d'attache. Il y a aussi à cela une autre raison, c'est que, à l'heure actuelle, ces tourbières, en raison même de l'esprit commercial qui s'y est développé, comptent parmi les centres les plus actifs de la vie économique des Pays-Bas. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de leur agriculture et de leur industrie, mais dès maintenant nous pouvons prévoir que le commerce et la batellerie y trouveront ample matière à trafic et à transport.

On s'explique ainsi l'encombrement des canaux où la circulation devient parfois presque impossible. On comprend que les bateliers néerlandais, dont les enfants restent dans le métier, débordent de leur pays et entreprennent quelquefois de longs voyages. J'en ai connu un, patron d'une tjalk valant 18.000 francs, qui vient souvent dans le nord de la France. Il charge dans les colonies de Groningue de la fécule qu'il transporte à Gand; puis de là il va à Condé chercher de la pierre pour les routes de Hollande. Son fils est allé une fois à Lyon porter de l'avoine; le voyage a duré trois mois aller et retour. Lui-même va quelquefois en Allemagne où il laisse du blé et d'où il rapporte du charbon. Il n'habite que son bateau avec sa femme et ses quatre enfants qui seront bateliers comme lui et comme son père.

On serait peut-être tenté de croire que le grand essor du commerce par batellerie dans les Pays-Bas tient aux conditions spéciales du pays dont le sol bas et horizontal est particulièrement favorable à l'établissement des canaux. En fait, il n'y a

pas de contrée au monde où le réseau des voies navigables soit aussi serré qu'en Néerlande; presque chaque ferme y est desservie par un canal. Sans nier la part qu'a pu avoir le relief du sol dans le développement de la batellerie, on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est surtout dans les colonies de tourbières que son importance est grande, et, en Allemagne, c'est là que nous la voyons prendre naissance.

Le commerce, en effet, sort nécessairement des conditions du lieu qui impliquent également la batellerie comme moyen de transport :

1° La barque est le seul moyen de communication et de transport. Dans la solitude du marais, il n'y a pas de route et il n'en peut y avoir qu'au prix de travaux énormes. La rivière ou le canal qui sert déjà de collecteur pour l'écoulement des eaux, sert aussi de voie de communication. C'est donc par eau que s'établissent les relations entre les hommes;

2° Ces relations sont très intenses, car la tourbière ne produit pas les denrées nécessaires à la vie; elle est impropre à l'établissement du domaine plein, à moins d'une transformation du sol qui n'est possible que grâce au commerce, qui permet l'exportation de la tourbe et l'importation de denrées alimentaires et d'engrais.

L'exemple d'Élisabethfehn va nous montrer la genèse de ce commerce par batellerie. Le nouveau colon, avons-nous dit, s'installe au printemps plus ou moins aidé par les subventions et l'aide personnelle de sa famille. Il extrait de la tourbe; il ne saurait la consommer en entier ni en trouver l'écoulement sur place; il lui faut donc la vendre au loin, s'il veut se procurer les moyens de vivre jusqu'à la prochaine récolte et acheter les engrais qui lui permettront d'obtenir cette récolte. On voit par là l'importance énorme de la tourbe dans les *Fehnkolonien :* elle fournit immédiatement au colon agricole, et en quantité pratiquement indéfinie, les capitaux nécessaires à la mise en valeur de son domaine; mais elle introduit dans la culture une complication : le commerce.

Généralement le colon ira lui-même vendre sa tourbe sur les

marchés voisins d'Oldenbourg, Leer, Emden, etc..., et il en rapportera des céréales, des engrais, des fumiers provenant des narschen, ou de la vase marine (*seeschlick*), recueillie sur le littoral. Mais il ne pourra faire ces voyages qu'à la condition d'avoir un bateau; au début, son père lui prêtera le sien ; puis, dès qu'il aura quelques économies, il en achètera un d'occasion, souvent il le paiera par annuités, car la barque est vraiment ici l'instrument de travail par excellence. Elle libère le colon des bateliers et des commerçants locaux, dont nous avons déjà vu le rôle parfois néfaste; elle est pour lui une nouvelle source de profits : après avoir fait ses propres transports, il fait ceux des voisins et si, en cours de route, il trouve une cargaison à embarquer, il n'y manque pas. Il passe ainsi la moitié de l'année sur l'eau, il est aux trois quarts batelier et ne séjourne plus sur son colonat que pendant les grands travaux d'été et pendant l'hiver, alors que les canaux sont gelés. Il est aidé dans la conduite de son bateau par sa femme ou un jeune garçon; l'horizontalité de la plaine lui permet de naviguer à la voile presque toujours, sinon il hale lui-même son embarcation dont les dimensions sont précisément adaptées à ce mode de traction. Enfin, dès que son métier de transporteur lui a rapporté assez d'argent, il échange son vieux bateau contre un neuf, avant même de songer à se bâtir une maison.

La batellerie permet donc, au début, de cultiver la tourbe grâce aux engrais; puis plus tard d'étendre et d'améliorer les cultures; enfin, lorsque la tourbe est complètement enlevée sur une partie du domaine, de construire une maison définitive et confortable.

On voit par là l'importance du commerce par voie d'eau pour la colonisation agricole des tourbières. Il existe 150 bateaux à Elisabethfehn et une centaine à Idafehn, colonie voisine; à l'écluse, on compte 3.000 passages par an. L'industrie de la construction des bateaux s'est développée à Strücklingen, village du voisinage en bordure de la tourbière, où il existe des chantiers [1].

1. Strücklingen est le village le plus septentrional d'un pays appelé le Sagterland.

A Augustfehn, la batellerie ne s'est pas développée, car nous savons que les colons ont très vite abandonné la culture pour l'industrie. Le commerce de la tourbe n'a donc pas existé au début, mais cela a eu pour conséquence de donner aux commerçants installés dans la colonie une importance extrême ; ils se sont trouvés investis d'un monopole de fait pour satisfaire à tous les besoins des colons. Nous avons vu comment ils ont évincé ceux-ci de leur propriété.

On ne peut donc pas dans les tourbières se soustraire à l'influence du commerce sous une forme ou sous une autre. Dans toutes les colonies, il existe des négociants, mais leur puissance est limitée précisément par la batellerie, qui permet à la concurrence extérieure de se faire sentir, et qui libère ainsi le colon de l'oppression du commerce local. Les associations dont nous avons parlé plus haut agissent aussi dans le même sens ; ainsi la laiterie coopérative de Neu-Arenberg achète aux paysans les œufs, le beurre, le miel et, par le moyen d'un compte courant avec la coopérative de consommation, leur fournit en échange tous les objets dont ils peuvent avoir besoin, depuis le sucre jusqu'aux livres de messe.

Si, dans les colonies modernes, le commerce est une condition préalable de la mise en culture des tourbières, à plus forte raison en était-il ainsi dans les colonies anciennes, comme Papenburg où on pratiquait la *Fehnkultur*. Il fallait attendre plusieurs années avant d'obtenir des récoltes ; la vente de la tourbe seule permettait de vivre pendant ce temps-là, et si, aujourd'hui, le commerçant accompagne, précède même le colon dans la colonie, il n'en était pas de même alors, et chacun devait se préoccuper d'amener lui-même sa tourbe sur les marchés et d'en rapporter les objets dont il avait besoin.

qui s'étend du sud au nord, le long de la rivière d'Ohe. Cette région, aujourd'hui en pleine culture, était jadis occupée par des marais et des tourbières, ce qui confirme notre hypothèse que le défrichement des tourbières a commencé le long des cours d'eau. Les habitants du Sagterland se distinguent des populations voisines par leurs coutumes : ils parlent la langue frisonne et leurs habitations sont construites sur le modèle frison.

La batellerie conduit au commerce maritime. — En raison de la situation géographique de Papenburg sur l'Ems navigable, la batellerie s'y est beaucoup développée et a évolué vers la navigation maritime.

L'extraction de la tourbe n'a lieu que pendant l'été; la culture étant nulle ou très réduite, au début du moins, les colons ont de grands loisirs. Ils vont chercher à les occuper en utilisant leur bateau; la batellerie, qui était d'abord pour eux un moyen de tirer parti de leur terre, va devenir une industrie accessoire et bientôt principale. Ils se font transporteurs pour le compte d'autrui : à Leer, à Emden ils sont en rapport avec des gens de mer; ils s'enhardissent à leur contact; l'Ems est assez profond pour porter des navires, ils en profitent, la batellerie se développe en navigation maritime, et le commerce de mer fait la prospérité de Papenburg.

En 1850, sa flotte égalait en importance celle d'Emden; elle était d'environ 11.000 tonneaux; ce chiffre monta à 23.000 tonneaux en 1873. En 1860, on comptait 400 navires et près de cent armateurs; la ville n'était guère habitée que par des familles de marins ou d'ouvriers employés à la construction des navires : la population tout entière vivait donc du commerce maritime. En été, les navires de Papenburg fréquentaient surtout les ports de la mer du Nord et de la Baltique; en hiver, ils allaient dans la Méditerranée, les plus grands se hasardaient jusqu'en Amérique [1]. Les jeunes gens trouvaient ainsi facilement à gagner leur vie, et leurs salaires leur étaient une aide puissante pour leur établissement sur un nouveau colonat. Aussi la colonie s'est-elle considérablement accrue; de nouveaux domaines se sont fondés sur les rives de nouveaux canaux qui sont venus se brancher sur le canal primitif; il en résulte que Papenburg, comme toutes les *Fehnkolonien* qui se développent, a la forme caractéristique d'une patte d'oie. Aujourd'hui, la marine marchande de Papenburg a disparu (il ne reste que *huit* navires). La navigation à voile a été tuée par la navigation à

1. Max Peters, *Die Entwicklung der deutschen Reederei.*

vapeur qui a amené, en Allemagne surtout, une concentration du commerce maritime, qui s'est opérée au profit de Brême et de Hambourg et aux dépens des petits ports qui, comme Papenburg, n'étaient pas dans les conditions voulues pour profiter de cette évolution [1].

Nous notons la même évolution dans les tourbières de la Groningue; elle est même plus rapide et plus accentuée à cause de l'influence du milieu général où règne une grande activité commerciale. Groningue est depuis longtemps une grande ville de commerce et un port important; il n'est pas surprenant que son exemple agisse sur les colonies qu'elle a fondées et les oriente vers le commerce de mer.

Les petits bateaux du début s'agrandissent; on commence à faire le commerce avec l'Allemagne par le canal de Groningue à Delfzijl sur le Dollart. Puis, on construit des bateaux de mer dans les chantiers qui s'organisent de toutes parts dans les colonies. De Hambourg, de Scandinavie et de Russie on rapporte le bois nécessaire pour les constructions. Au XVIIIe siècle, Sappemeer, Hoogezand, Veendam sont de vrais ports d'attache où vit une nombreuse population de marins et où on rencontre des lignées de capitaines. Pendant la première moitié du XIXe siècle, on fait un grand commerce de céréales avec l'Angleterre.

En 1863, Veendam comptait 139 maisons d'armement avec 166 bâtiments; 122 capitaines étaient propriétaires de leurs navires. Les deux villages de Pekela possédaient 163 bateaux et 69 capitaines armateurs. Enfin, dans l'ensemble des colonies, on enregistrait 542 navires et 395 maisons d'armement. *Aucune ville en Hollande* n'avait une navigation si active, eu égard à la population. Non seulement on naviguait, mais on construisait; il existait 43 chantiers dont 12 à Hoogezand. On trouve aussi des ateliers pour le fer, pour les cordages, pour les voiles, etc...

De cette prospérité maritime il ne reste à peu près rien aujourd'hui. Si Groningue a pu maintenir encore sa situation de

1. Parmi les autres colonies de tourbières qui eurent autrefois un commerce maritime assez actif, on peut citer Grossefehn et Rhauderfehn.

port maritime, c'est grâce aux sacrifices qu'elle s'est imposés pour approfondir et élargir le Reitdiep et le canal de Delfzijl qui la relient à la mer. Mais, comme à Papenburg, les petits voiliers possédés par leurs capitaines ont dû céder le pas aux gros cargo-boats des compagnies anonymes. En 1900, des 542 navires des colonies il ne reste plus que 80 ; Pekela n'en avait plus que 14 et Hoogezand un seul. Après une période de brillante prospérité, la navigation maritime a décliné rapidement et tout porte à croire que sa décadence est irrémédiable.

Les colonies de la Groningue n'ont pas été seules à souffrir des modifications que les progrès techniques ont apportées dans le commerce maritime. Les cités commerçantes que nous citions au début de cette étude sont aujourd'hui des villes mortes pour la plupart. Le trafic s'est retiré de leurs ports pour se concentrer à Amsterdam et Rotterdam ; il en a été de même en Allemagne de Leer, d'Emden et d'autres qui, au temps de la Hanse, jettaient un vif éclat. Mais tandis que ces villes, ne pouvant pas s'adapter à de nouvelles conditions économiques, n'avaient plus qu'à s'endormir et à tomber en léthargie, les colonies des tourbières ont pu continuer à vivre et à prospérer, grâce aux nouvelles sources de richesse qui s'ouvraient à elles.

V

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

La culture spécialisée et les industries agricoles. — La navigation à vapeur a définitivement supplanté la navigation à voile, précisément à l'époque où on a commencé à appliquer couramment à l'agriculture les méthodes rationnelles indiquées par la science; c'était aussi le temps où l'industrie prenait partout un grand essor. Les habitants des tourbières pleins d'initiative et d'énergie n'ont pas négligé ces occasions de relèvement; au lieu de gémir et d'essayer en vain de lutter contre le sort, ils ont accepté le leur et se sont adaptés sans plus tarder aux nouvelles conditions qu'il leur faisait.

Déjà vers 1860, lorsque Emile de Laveleye poursuivait son enquête sur l'agriculture néerlandaise, il signalait les colonies de la Groningue comme une des régions où la culture était le plus avancée. On y employait de façon courante le limon fertile déposé dans le Dollard, le fumier acheté chez les fermiers de la zone argileuse et jusqu'à des moules qu'on répandait dans les champs. L'assolement y était rationnel et depuis plus de cent ans on y pratiquait les semailles en ligne qu'on considérait alors comme une invention récente de l'agriculture anglaise. Les produits obtenus de la sorte égalaient ceux des meilleures terres argileuses.

Jadis on faisait beaucoup de blé; cela n'a rien d'étonnant puisque Groningue en était le grand marché. Aujourd'hui le

cultivateur des colonies s'est spécialisé dans la production des pommes de terre. Le sol composé de sable mélangé de débris tourbeux est particulièrement favorable à cette plante : il est riche et léger, le tubercule peut s'y développer à l'aise et les matières humiques qui y abondent ont une haute teneur en potasse. Aussi ne voit-on, dans toute cette contrée, que des champs de pommes de terre. Les domaines n'ont souvent pas de bétail, ni vaches, ni porcs, un ou deux chevaux seulement pour exécuter les labours; les charrois se font naturellement par eau. On emploie surtout les engrais minéraux; si on a besoin de fumier, on le fait venir d'une région de pâturage. Il ne serait pas absolument économique de faire revenir tous les ans les pommes de terre sur le même sol; aussi consacre-t-on en général la moitié du terrain à des céréales, avoine ou seigle. Tout est vendu, la paille comme le grain : nous verrons tout à l'heure à quoi elle est employée.

La pomme de terre cultivée dans les colonies est destinée à la féculerie et, comme on pouvait s'y attendre, les féculeries se sont installées dans les colonies mêmes, afin d'être à portée de la matière première, d'avoir des moyens de transport faciles par les canaux, et de trouver de la main-d'œuvre. La fabrication dure en effet trois mois : octobre, novembre et décembre; à ce moment, les travaux d'extraction de la tourbe sont terminés et les ouvriers sont en quête de travail. Enfin n'oublions pas que les colons ont l'esprit des affaires : une des meilleures preuves en est que, sur 27 féculeries, 9 sont coopératives, c'est-à-dire créées et exploitées par des cultivateurs.

L'établissement d'une féculerie coûte 300.000 à 450.000 francs. L'approvisionnement de la fabrique est assuré par des contrats avec les fermiers du voisinage; le prix des pommes de terre est fixé soit à forfait, soit d'après la teneur en fécule; ce dernier mode de paiement est plus spécialement employé par les coopératives qui contribuent ainsi à améliorer la qualité des produits. Elles comptent en général une centaine de membres de façon à trouver chez leurs adhérents toute la matière première dont elles ont besoin. Coopératives et féculeries privées se complè-

tent très heureusement; les premières contribuent à maintenir des cours réguliers en rendant inefficaces les coalitions de fabricants; les secondes favorisent le progrès technique et une meilleure utilisation des matières premières, car l'intérêt personnel d'un industriel vaut plus pour réaliser une amélioration que toute la science et la bonne volonté d'un directeur salarié. Les coopératives sont ainsi entraînées dans la voie du progrès par les fabriques privées. Presque toute la fécule produite est exportée, ce qui est un nouvel aliment offert au commerce par batellerie.

La féculerie n'est pas la seule industrie des tourbières de Groningue, on y compte aussi un certain nombre de fabriques de carton; la première s'est installée vers 1870. Depuis, elles se sont multipliées et on en trouve aujourd'hui dans toute la province. Comme les fabriques de fécule, elles sont une conséquence de la culture; si, dans les tourbières, les céréales ont vu leur importance décroître, elles n'en occupent pas moins une partie de l'assolement; dans la plaine au nord de Groningue, elles constituent la principale culture en raison de la fertilité du sol vierge formé par les alluvions récemment endiguées. Le fumier étant inutile, les fermiers préfèrent ne pas entretenir de bétail, ce qui les obligerait à faire des fourrages et réduirait d'autant leurs emblavures. Jadis, on brûlait la paille pour s'en débarrasser, on la convertit maintenant en carton. Le prix de revient du blé est ainsi diminué de la valeur de la paille; celle-ci est très abondante, surtout depuis qu'on emploie du nitrate de soude comme engrais.

Les batteuses en usage dans les domaines ont toutes maintenant une machine à presser la paille qui est alors expédiée par bateau aux fabriques dont l'existence se signale au loin par les énormes meules de paille qui sont dispersées dans leur voisinage en plein air pour diminuer les risques d'incendie. Le carton fabriqué en Groningue est exporté en grande partie en Angleterre.

Enfin, il existe aussi quelques usines métallurgiques et une foule d'industries accessoires qui se développent naturellement

dans une région où l'activité économique amène la création continuelle de nouvelles entreprises et un enrichissement général.

L'ouvrier colon a Papenburg. — Cet essor de l'agriculture et de l'industrie n'est pas particulier à la Groningue; on le retrouve, à des degrés divers, dans toutes les colonies de tourbières; nous l'avons déjà noté à Friezenveen et à Hoogeveen. C'est grâce à lui aussi que les habitants de Papenburg ont pu surmonter la crise résultant pour eux de la décadence de la navigation maritime.

Ils eurent d'abord recours à l'émigration. Beaucoup de jeunes gens habitués aux longs voyages maritimes s'engagèrent comme matelots dans les marines étrangères et, vers 1880, un grand nombre d'entre eux se fixèrent aux États-Unis.

En second lieu, l'agriculture prit un nouvel essor, et par là, la colonisation revint à son but primitif dont elle avait été détournée par le commerce. Elle y revint dans des conditions bien meilleures, puisque, s'il est vrai que la tourbe se vend de moins en moins cher, du moins son extraction ne s'impose plus et, grâce aux engrais chimiques, on peut obtenir sur la tourbière même de très belles récoltes. Le nouveau colon peut donc, dès la fin de la première année, tirer de son terrain la subsistance de sa famille. Les salaires industriels sont aussi une aide puissante pour ces jeunes ménages, tandis que la prospérité générale résultant du développement de l'industrie rend la vente des produits agricoles plus rémunératrice.

Depuis trente ou quarante ans, en effet, plusieurs fabriques se sont successivement installées à Papenburg : verreries, papeteries, chantiers de construction, scieries, usines métallurgiques et chimiques, etc... Elles occupent actuellement un millier d'ouvriers qui sont presque tous propriétaires d'un colonat. On voit aussi combien par leur nature ces industries sont sous l'influence du lieu et des anciennes habitudes commerciales qui faisaient des ports de l'Ems inférieure des entrepôts pour les produits du Nord et ceux de Westphalie.

Il se pourrait d'ailleurs que les tourbières devinssent un jour le centre d'une industrie très active et qui leur serait propre. On sait l'énorme consommation que fait l'agriculture des nitrates de soude dont les gisements actuels les plus importants se trouvent au Chili. Ces gisements s'épuisent chaque année et c'était pour certains un sujet d'inquiétude de savoir comment on pourrait remplacer cet engrais. Cette inquiétude n'a plus aujourd'hui de raison d'être : d'après les derniers travaux de Müntz et Lainé, nous savons que les tourbières peuvent être utilisées pour la production intensive des nitrates[1].

Ces chimistes, en employant de la tourbe spongieuse ou compacte, mélangée de calcaire, ensemencée de ferments nitrificateurs et arrosée de sulfate d'ammoniaque qui fait office de matière nitrifiable, ont obtenu une nitrification d'une intensité extraordinaire allant jusqu'à 8 kilogrammes de salpêtre par jour et par mètre cube : sur un hectare de tourbe, on pourrait, d'après leurs calculs, obtenir 50.000 tonnes de salpêtre par an. L'opération doit se faire à 30°; ce qui la rend très économique (et c'est là le point intéressant), c'est que, sauf le calcaire, la tourbe fournit tous les éléments de la transformation.

Combustible peu coûteux, elle fournit la chaleur nécessaire à l'opération chimique et à toutes les opérations accessoires.

Matière azotée, elle donne, par distillation dans un courant de vapeur d'eau surchauffée, des eaux ammoniacales qui constituent la matière nitrifiable.

La tourbe fournit donc : 1° la chaleur; 2° le support des organismes; 3° la matière nitrifiable. L'eau, l'air et la semence de ferments se trouvent partout et gratuitement; il n'y a qu'à apporter le calcaire.

L'agriculture a donc devant elle des réserves immenses de nitrates. C'est une nouvelle source de richesses pour les pays de tourbières : la chimie les avait déjà ouverts à la culture, voici qu'elle en fait maintenant la mine où le cultivateur viendra s'approvisionner d'engrais azoté. De pareilles découvertes sont

1. Voir *Journal d'Agriculture pratique* (14 juin 1906).

bien faites pour nous inviter à user sans remords des trésors que la nature met à notre disposition ; avant qu'ils soient épuisés, de nouveaux progrès les ont déjà rendus inutiles.

La dernière évolution des colonies des tourbières vers l'agriculture intensive et l'industrie n'est que l'aboutissement logique de l'œuvre de colonisation, commencée inconsciemment à la fin du moyen âge et poursuivie méthodiquement depuis le XVIIe siècle, aussi bien dans les Pays-Bas qu'en Allemagne. Tant que l'habitant des tourbières n'a été qu'un simple marchand de tourbe plus ou moins attaché à son chantier et à sa hutte, beaucoup plus batelier nomade qu'agriculteur stable, on pouvait à peine parler de mise en valeur et de peuplement des tourbières. Le peuplement n'a été un fait acquis que le jour où les hommes sont restés, quoique la tourbe eut été épuisée ; ils ont pu rester, grâce à l'emploi de méthodes de culture rationnelles, aussi étaient-ils bien préparés, et mieux que quiconque de leurs concitoyens, à utiliser, en les appliquant à l'agriculture, les découvertes scientifiques du XIXe siècle. Formés par le commerce et l'esprit toujours en éveil, ils ont rapidement orienté l'agriculture vers la spécialisation et lui ont donné son couronnement naturel avec les industries agricoles. Les colonies des tourbières ne sont plus maintenant un chantier où on se livre à un travail unique imposé par le lieu ; elles comptent parmi les centres où l'activité économique du pays s'épanouit le plus largement et le plus librement.

Si elles ont pu en arriver là, elles le doivent au commerce qui a présidé à leur naissance, qui les a soutenues dans leur développement et qui ne les a abandonnées qu'après les avoir munies de capitaux suffisants pour leur permettre de monter leurs usines et de faire à leurs cultures spécialisées les avances nécessaires. Elles vivaient jadis du commerce, elles le font vivre aujourd'hui par les produits de leur agriculture et de leur industrie. Ainsi, à quelque période de leur histoire que nous les prenions, nous les trouvons soumises à son influence ou à ses effets.

VI

CONCLUSIONS

Les répercussions. — Nous résumerons ainsi qu'il suit les principales répercussions, qui nous semblent ressortir de la présente étude :

Dans les Pays-Bas :

La situation géographique du lieu a donné naissance au commerce, et par là a déterminé l'existence de cités commerçantes et le développement de l'esprit commercial. Les Pays-Bas constituent, en effet, un des embranchements les plus importants des grandes voies de communication de l'Europe occidentale; en relation par la mer avec l'Angleterre et les pays du nord, ils sont reliés par le Rhin à la Haute Allemagne et à l'Italie; ils sont aussi en rapports faciles avec la Flandre et la France par les canaux, les rivières et les routes de terre.

La configuration du sol a développé la batellerie, moyen de transport facile et économique. Le sol est en effet bas et horizontal; il existe de nombreux lacs intérieurs et des rivières à cours lent et à niveau constant qu'il est aisé de relier entre elles par des canaux.

L'habitude du commerce pousse les bateliers frisons à exploiter les tourbières. La tourbe, employée pour le chauffage dans les centres urbains, est une marchandise d'extraction et de vente faciles, de valeur stable; son commerce reste à la portée des petites gens, il n'exige pas d'aptitudes supérieures.

La proximité des rivières ou du Zuiderzée facilite l'exploitation individuelle de la tourbe par des bateliers indépendants (Staphorst).

L'exploitation de la tourbière par des bateliers détermine la petite propriété (Staphorst).

L'exploitation des tourbières de l'intérieur, exigeant des travaux d'aménagement des eaux, nécessite l'intervention de capitalistes (Hoogeveen, Hoogersmilde, colonies de Groningue).

L'intervention des capitalistes a pour conséquence le développement du fermage.

L'épuisement de la tourbe fait évoluer la population vers l'agriculture et surtout vers le commerce.

La formation commerciale de la population amène l'essor de l'agriculture spécialisée et de l'industrie lors de la décadence du commerce maritime.

La facilité relative de l'aménagement des eaux permet aux associations libres et aux collectivités restreintes de mener à bien l'œuvre de colonisation.

En Allemagne :

La nature du sol ne permet la culture que grâce à l'existence préalable du commerce et de la batellerie.

Les difficultés de l'aménagement des eaux nécessitent l'intervention des grands pouvoirs publics.

L'importance du rôle de l'État dans l'aménagement des eaux et l'absence de patrons naturels le poussent à jouer le rôle de patron et à faire de la colonisation administrative. Le paternalisme allemand y est aussi pour quelque chose ; l'État cherche de parti pris à réaliser certaines conditions économiques, la petite propriété par exemple.

La batellerie favorise la constitution du petit domaine.

L'abondance du sol inculte facilite l'expansion de proche en proche par l'établissement des enfants dans le voisinage.

Enfin, dans l'un et l'autre pays, la nature du lieu, imposant, préalablement à tout peuplement, la transformation artificielle du sol, implique le développement antérieur dans une région voisine du commerce et de la batellerie, et l'existence d'associations libres ou publiques. *Le type des tourbières n'est pas*

un produit spontané du lieu; il est la résultante de types antérieurs d'origines diverses fondus ensemble et recevant leur caractère commun des conditions très spéciales du lieu.

Les trois types de la Plaine saxonne. — Nous connaissons déjà les types antérieurs qui ont contribué à la formation du type des tourbières : ce sont le type des landes sablonneuses (Lunebourg, Twente) et le type de la zone argileuse (littoral de la mer du Nord). Il nous semble donc opportun de rapprocher maintenant ces trois types et d'en dégager brièvement les caractères essentiels.

Sur les landes sablonneuses nous trouvons un type de paysans propriétaires pratiquant la culture intégrale sur un domaine plein à transmission intégrale avec avantage à l'héritier et émigration ou célibat des cadets. La grande stabilité de la famille a pour conséquences le respect de la tradition, une grande autonomie locale et une faible influence des Pouvoirs publics. Le développement des transports, récent d'ailleurs, tend à rendre la culture plus intensive et par là à faciliter l'établissement des cadets.

Sur les terres d'alluvions du littoral apparaît un type de cultivateurs riches et instruits pratiquant une culture intensive spécialisée sur des domaines appartenant souvent à des capitalistes absentéistes. Le commerce, développant la richesse mobilière, permet la transmission intégrale à un enfant non avantagé et facilite l'établissement des autres dans la culture ou dans d'autres professions. L'autonomie locale, qui se manifeste encore par de nombreuses associations, est cependant incapable d'assurer seule tous les services publics que réclame cette société plus compliquée que la précédente : aussi les Pouvoirs publics prennent-ils plus d'importance.

Le type des tourbières est complexe parce que, d'une part, il est en voie de formation; d'autre part, il est soumis très fortement à l'influence des types voisins qui diffèrent en Allemagne et dans les Pays-Bas. A l'origine, c'est un commerçant-batelier qui évolue ensuite vers l'agriculture spécialisée, le commerce

pur ou l'industrie. La nécessité du capital pour la mise en valeur des tourbières a développé, en Hollande, les associations, la propriété absentéiste et le fermage, en Allemagne, les Pouvoirs publics et la petite propriété par voie de contrainte administrative.

Il est clair que le type des tourbières procède assez directement du type de la zone littorale qui a fourni les débouchés commerciaux, les capitaux, les chefs d'entreprises, les associations et les pouvoirs publics nécessaires à la mise en valeur des tourbières; c'est pourquoi on peut vraiment parler de colonisation. Les colons eux-mêmes sont venus en majorité des terres d'alluvions, ce sont des Frisons. Les landes sablonneuses n'ont guère contribué au peuplement des tourbières que par quelques colons, et par l'influence que leur voisinage a pu parfois exercer sur la culture et la transmission du domaine. Les paysans saxons n'ont joué en somme qu'un rôle très effacé dans la colonisation des tourbières. C'est une œuvre qui demandait des chefs; il ne semble pas qu'ils aient pu en fournir. De même que jadis, pour aller « gaigner terre » en Gaule ou en Angleterre, il leur a fallu se mettre sous la conduite des odiniques, de même aujourd'hui, pour conquérir les marais de leur pays, il leur faut subir l'autorité de chefs étrangers représentés par des Pouvoirs publics qui ont pris naissance en dehors d'eux.

L'étude des tourbières du Nord-Ouest de l'Europe présente, en effet, ceci de particulièrement intéressant : elle nous fait assister au dernier épisode de l'histoire du peuplement de la Plaine saxonne, commencé il y a plus de vingt siècles et qui, depuis lors, s'est poursuivi, nous en avons maintenant la preuve, d'une façon constante à toutes les époques, quoique avec une activité variable et des fortunes diverses. On peut d'ores et déjà prévoir le moment où, dans les Pays-Bas, les dernières parcelles du sol seront mises en valeur; et, si l'Allemagne est moins avancée dans cette voie, l'énorme accroissement annuel de sa population permet de supposer que les progrès de la colonisation des immenses marais tourbeux seront désormais rapides, grâce aux méthodes scientifiques modernes et à l'outillage public créé par l'État.

L'INFLUENCE DES TRANSPORTS. — S'il était nécessaire de démontrer aux lecteurs de la *Science sociale* l'importance des transports, les tourbières nous en fourniraient une preuve irrécusable. A chaque pas nous avons pu reconnaître leur influence; c'est à eux que le type des tourbières doit sa physionomie propre. Il n'a pas seulement été modifié par les transports au cours des temps, il a été vraiment créé par eux puisque, avant leur apparition, ce désert marécageux était inhabitable. Les différences que nous avons notées entre les Pays-Bas et l'Allemagne tiennent précisément à des différences dans les conditions des transports.

C'est parce que les transports ont pu s'établir plus facilement en Hollande qu'on y a vu de très bonne heure des villes de commerce riches et qu'ainsi l'exploitation des tourbières y a commencé plus tôt qu'en Allemagne.

C'est parce que les mers et les fleuves favorisent les transports que l'exploitation de la tourbe a débuté à proximité du Zuiderzée et au bord des rivières.

C'est parce que les transports sont facilités dans les Pays-Bas, par des voies d'eau naturelles, ou peu coûteuses à établir, que des associations de particuliers, ou une collectivité restreinte comme la ville de Groningue, ont pu mener à bien l'exploitation et la colonisation des tourbières.

C'est parce que les transports étaient plus intenses en Hollande que les colonies y sont devenues plus vite le centre d'une activité économique très grande, que le commerce s'y est beaucoup développé, que l'agriculture y a été de bonne heure intensive et spécialisée, que l'industrie y a fait son apparition.

C'est parce que les transports ne pouvaient pas s'établir aisément dans l'immense bloc des tourbières allemandes, que l'intervention préalable des grands Pouvoirs publics a été nécessaire, et que ceux-ci, se sentant indispensables, ont prétendu diriger souverainement la colonisation.

Nous ne pousserons pas plus loin cette comparaison : elle suffit pour nous permettre de constater une fois de plus que les transports sont le grand agent transformateur des sociétés. Celles

qui ne sont pas touchées par eux restent immobiles et immuables : elles subissent souverainement l'empreinte du lieu et, comme ce lieu ne change guère, elles restent indéfiniment semblables à elles-mêmes.

Dès que les transports apparaissent, on peut noter des transformations dans les sociétés même les plus traditionnelles. Si ces sociétés se transportent elles-mêmes, elles doivent s'adapter à de nouvelles conditions de lieu et nous savons *comment la route crée le type social.* Si, au contraire, elles sont atteintes chez elles par les transports, elles subissent des transformations dues, soit à une modification du lieu, soit à des influences étrangères. Les forêts sont abattues, les mines exploitées, les marais desséchés ; l'agriculture devient intensive, le commerce se développe et la fabrication prend son essor. Par les relations intellectuelles avec les peuples voisins, les progrès techniques s'introduisent, les idées se modifient, la forme des Pouvoirs publics change, la civilisation évolue, la religion elle-même se transforme. A l'immobilité primitive a succédé le mouvement [1].

Ces transformations ne vont pas toujours sans crise : notre siècle en sait quelque chose. Aussi certaines gens sont-ils portés à jeter l'anathème sur les causes apparentes de ces crises et à maudire la vapeur, le chemin de fer et le télégraphe. En réalité, ces causes sont plus simples et beaucoup plus profondes : les malaises qui se manifestent aujourd'hui chez bien des peuples sont dus au manque de souplesse de certains types sociaux qui ne savent pas s'adapter aux modifications incessantes du milieu.

1. Toutefois il convient de remarquer que ces transformations sont limitées par la nature même du mode de transport : les transports par animaux de bât n'ont pas les mêmes effets que les transports par eau ou par chemin de fer. Lorsque les transformations d'un type social dues à un mode de transport déterminé se sont réalisées, l'évolution de ce type s'arrête ; c'est pourquoi les sociétés ou existent les transports par caravanes nous paraissent *aujourd'hui* stationnaires. Il en est de même, *a fortiori*, des sociétés organisées en vue de l'exécution des transports comme les sociétés de caravaniers (Touareg) ; elles ne se modifient pas tant que le mode de transports reste le même. Mais il est évident que, lorsque les transports par caravanes sont apparus parmi les patriarcaux, ceux-ci ont subi des transformations profondes, cela est surtout vrai pour ceux d'entre eux qui sont devenus des caravaniers. Ajoutons aussi qu'un même mode de transport à une action d'autant plus efficace que le lieu est par sa nature plus facilement transformable.

Faute de discipline, le mouvement chez eux se traduit par l'agitation. D'autres, au contraire, s'adaptent au milieu transformé, en tirent le meilleur parti possible et, loin d'en souffrir, en profitent pour arriver à une prospérité plus grande : chez eux, le mouvement discipliné et réglé devient activité féconde.

Ainsi la faculté d'adaptation nous apparaît comme la véritable marque de la supériorité sociale, et, pour préciser davantage, nous serions tenté de dire que la supériorité sociale appartient aux peuples qui savent le mieux utiliser les transports.

Il n'est pas contestable que les trois grands types sociaux qui peuplent la plaine de la mer du Nord, entre le Rhin et l'Elbe ont su s'adapter aux conditions changeantes du milieu, et tirer supérieurement parti des transports : l'un a défriché la lande et lui a fait nourrir plus d'hommes, l'autre a rendu la culture de plus en plus intensive et productrice, le troisième enfin a peuplé des solitudes improductives et en a fait des centres de vie active où fleurissent l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Une dernière remarque en terminant. J'étais allé étudier les tourbières allemandes croyant y trouver une expansion du type saxon. D'après ce qui précède, on voit qu'on s'y trouve plutôt en présence d'une expansion du type frison. — A la suite de ma première enquête dans les tourbières de la Plaine saxonne, j'avais cru pouvoir conclure à un développement considérable des Pouvoirs publics et à une sorte de régression du type particulariste sous l'influence exclusive du lieu : un second voyage dans les tourbières néerlandaises a complètement modifié cette première manière de voir, comme on a pu s'en rendre compte au cours de cette étude. Il ne faut donc pas se lasser d'accumuler les observations, de les comparer, de les contrôler sans cesse et de réformer sans regret des conclusions parfois hâtives.

Paul Roux.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

TABLEAU DU TYPE DES TOURBIÈRES

— VARIÉTÉ DES TOURBIÈRES NÉERLANDAISES.

ourbières d'accès re-
ement facile.

Exploitation par particuliers.

Aménagement des eaux par associations libres.

Colonisation libre.

Action de l'État restreinte aux services publics.

oisinage de marches
ains et d'une popu-
on à aptitudes com-
ciales développées.

ransports faciles.

Exploitation ancienne de la tourbe.

Développement du commerce et de la batellerie.

Épuisement de la tourbe.

Développement du commerce maritime.

Développement de l'agriculture.

Esprit entreprenant et progressif.

Spécialisation agricole et industrielle.

— VARIÉTÉ DES TOURBIÈRES ALLEMANDES.

Colonisation administrative.

ourbières d'accès dif-
e.

oignement et rareté
marchés urbains.

Aménagement des eaux difficile et coûteux.

Nécessité de l'intervention de grands pouvoirs publics.

Exploitation récente des tourbières.

Commerce de la tourbe combiné avec la culture.

Type transitoire du colon batelier.

ransports actuellement faciles.

Développement du commerce et de la batellerie.

Introduction d'engrais.

Exportation des produits.

L'agriculture devient intensive.

LES TROIS TYPES SOCIAUX DE LA PLAINE DU NORD-OUEST

Ce tableau présente les caractères principaux des trois types, sans indiquer les répercussions.

ndes sablonneu- peu fertiles, mais les à cultiver. ruyères.	Pâturage des moutons. Petite culture intégrale à travail manuel dominant devenant intensive sous l'influence des transports. Fabrication domestique évoluant vers l'industrie.	Domaine plein à transmissions intégrales avec avantage de l'héritier. Richesse mobilière faiblement développée.	Famille très stable. Émigration ou célibat des cadets. Le développement des transports facilite l'établissement de ceux-ci.	Autonomie locale très accentuée, se manifestant par la spécialisation des groupements administratifs et la faible influence des pouvoirs publics.	Société simple de paysans égalitaires.
lluvions, fertiles umides, mais dif es à cultiver. Ferbe.	Pâturage intensif. Culture spécialisée à science technique et capital dominants. Commerce par facilité des transports.	Domaine atelier de travail et placement de capitaux. Fermage et absentéisme. La richesse mobilière développée par le commerce permet la transmission intégrale à un enfant non avantagé.	Famille moins stable. Les enfants s'établissent facilement dans la culture ou dans d'autres professions.	Autonomie locale se manifestant par associations hydrauliques et professionnelles. Développements des pouvoirs publics.	Société complexe de cultivateurs fermiers. Existence d'une classe patronale.
ourbières, désert atique inhabitable très difficile à nsformer. Tourbe.	Extraction de la tourbe. Commerce. Culture intensive et spécialisée. Fabrication industrielle. Transports.	Petite propriété fragmentaire par colonisation administrative. Domaines moyens par colonisation libre ; fermage et absentéisme. Richesse mobilière développée.	Famille stable, mais souple. Grande facilité d'établissement des enfants dans le voisinage ou dans divers métiers.	Associations libres très développées dans les anciennes colonies. Influence prépondérante des pouvoirs publics dans les nouvelles colonies.	Société en voie de formation et de complexité croissante. Existence de patrons collectifs.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

ENQUÊTE SOCIALE

LE TYPE SAINTONGEAIS

PAR

Maurice BURES

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Avril 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos. P. 3.

I. — LA SAINTONGE AVANT LE PHYLLOXERA.

I. — **Le Lieu.** P. 5.
Caractères généraux. — Étendue et limites. — Productions naturelles.

II. — **Le Travail.** P. 15.
L'herbe. — La vigne. — La petite culture. — Les petites industries accessoires.

III. — **La Saintonge dans le Passé.** P. 55.

IV. — **Le type social.** P. 68.

V. — **La crise phylloxerique.** P. 93.

II. — LA SAINTONGE NOUVELLE.

VI. — **L'exploitation industrielle de l'herbe et les beurreries coopératives.** P. 105.

VII. — **La vigne nouvelle.** P. 141.
Reconstitution du vignoble. — La fabrication moderne de l'eau-de-vie. — L'avenir du type.

LE TYPE SAINTONGEAIS

AVANT-PROPOS

L'essor d'un pays dépend des débouchés qui lui sont ouverts. Ces débouchés s'ouvrent eux-mêmes avec d'autant plus de facilités que les moyens de transports sont plus nombreux et plus commodes. Or, à une époque où les chemins de fer n'existaient pas, les mers et les rivières, « ces chemins qui marchent » étaient les grandes routes commerciales. La Saintonge, on va s'en rendre compte dans la description physique du lieu, était également favorisée de ces deux côtés-là. Elle ne l'était pas moins non plus, en ce qui touche les routes terrestres. Est-il étonnant, dès lors, que ces circonstances du lieu, facilitant le commerce, aient amené un développement particulier de la culture en vue de la vente, et, partant, une grande aptitude au commerce dans l'ensemble du type saintongeais. Là sera le fil conducteur qui nous permettra de comprendre comment le Saintongeais a réussi à tirer si brillamment parti de certaines productions naturelles de son pays, et à l'amener, jusqu'à la grande crise du phylloxera, à ce degré de prospérité remarquable, qui en faisait la province la plus riche de tout l'ouest et le sud-ouest de la France. Par là aussi s'expliqueront certaines des aptitudes caractéristiques du Saintongeais, grâce auxquelles il réussira à se sortir d'affaire, dans certains moments difficiles de son histoire économique.

L'intérêt de cette étude sera de montrer également de quelle façon, grâce au moyen de transports naturels qu'elles possédaient, certaines régions de la France se sont développées plus

vite que d'autres, — ceci est connu. — et sont arrivées à cultiver certains de leurs produits, non plus en vue de la consommation familiale, mais de la vente, ce qui l'est moins. Comment par conséquent leur agriculture a pu alimenter de bonne heure un important commerce. Cela est de la plus haute importance; car certaines provinces se sont trouvées ainsi amenées, en quelque sorte, à une *spécialisation avant la lettre.*

Or, cette spécialisation de la culture qui est à l'agriculture, en somme, ce que la « division du travail » est à l'industrie moderne, M. Dauprat, dans une récente étude, en a montré toute l'importance. La Saintonge se trouve tout à la fois expliquée à la lueur de cette loi, de même que son étude à travers les siècles lui apporte une éclatante confirmation. C'est ce que notre sujet, dans lequel nous allons entrer sans plus de détails, va montrer dès l'abord.

PREMIÈRE PARTIE

LA SAINTONGE AVANT LE PHYLLOXERA

I

LE LIEU

Caractères généraux. — La Saintonge est une vallée herbue, longue et sinueuse, partagée à peu près en deux parties égales par la Charente. De faibles élévations de terrain, partant des monts du Limousin, la bordent de chaque côté ; et dans leur partie la plus haute, sous le nom de collines de Périgord et collines de Saintonge au sud, collines du Poitou à l'est, plateau de Gâtine au nord, la séparent des pays environnants. L'altitude de ces collines est faible. Ce sont les derniers prolongements du massif central qui, après avoir formé quelques plateaux peu étendus, viennent mourir vers la Charente et vers la mer en légers mamelons, en « collinettes » désordonnées.

Le voyageur qui, pour avoir une idée exacte du pays, le traverserait dans le sens de la largeur, trouverait, en partant du fleuve, une vallée produisant uniquement de l'herbe ; c'est l'ancien lit du fleuve probablement. Cette vallée est, du reste, inondée presque chaque année à la saison des pluies : le lieu est par conséquent intransformable. Puis par une pente, tantôt très rapide, tantôt presque insensible, il gravirait les coteaux calcaires qui limitent ces prairies. Là, était autrefois le terrain

de prédilection de la vigne. Poursuivant son chemin, à la suite, il rencontrerait une série de petits plateaux, où subsistent encore d'importants vestiges des bois qui vraisemblablement les couvraient autrefois. Ces plateaux sont peu étendus, car, à chaque instant, ils sont coupés par les nombreux affluents de la Charente, qui, à l'instar du fleuve principal, coulent, eux aussi, au milieu d'une petite vallée limitée par des coteaux autrefois également consacrés à la culture de la vigne. L'abondance de ces cours d'eau s'explique en un pays où le sous-sol calcaire domine.

Le sol de ces petits plateaux est plus fertile que celui des coteaux; c'est une décomposition d'argile ou de sable, qui dans certains endroits convient au blé. Aussi, autrefois, y était-il le produit dominant. Aujourd'hui, les vignobles les plus importants et les plus rémunérateurs de la Saintonge ont été reconstitués sur ces plateaux; nous en montrerons les raisons.

Poursuivant sa route, notre voyageur arriverait enfin, suivant qu'il se serait dirigé vers le nord ou vers le sud, aux collines du Périgord ou à celles du Poitou, qui limitent à la fois le bassin de la Charente et l'aire d'expansion du type saintongeais. Alors commencent des pays différents.

Et dans cette lente ascension, notre voyageur aurait eu la sensation nette, à condition, bien entendu, de faire, pour un moment, abstraction d'un nouveau mode de transport relativement récent, que toutes les parties du pays se groupent bien autour du fleuve qui en est vraiment l'âme. Il aurait compris que c'était bien cette grande artère centrale qui, aidée de ses ramifications nombreuses, de ses artérioles si bien disposées, donnait la vie au pays. Et cela, il l'aurait encore mieux senti si, sociologue doublé d'un amateur des beaux et reposants spectacles de la nature, il avait, comme ce vieil Allemand du XVIIe siècle qui ne trouvait plus beau voyage à faire, suivi notre fleuve de sa source à son embouchure.

Maigre filet d'eau né dans les montagnes du Limousin, la Charente coule d'abord vers le nord; puis tout à coup, comme si elle se trompait de route, elle hésite, retourne sur ses pas

vers le sud; enfin, ayant trouvé sa direction, elle s'en va, grossie de ses affluents, vers l'ouest et la mer, après avoir, en de fantaisistes méandres, arrosé les prairies qu'elle féconde de ses débordements quasi périodiques. « Le plus beau fossé de mon royaume, » disait d'elle Henri IV. Un fossé, mais un fossé large et profond; le mot du Béarnais est juste, telle est bien la Charente. Plus modeste que sa voisine la Loire, elle ne fait pas, comme elle, miroiter au soleil ses sables argentins; elle ne reflète pas au printemps, dans ses eaux grossies par l'hiver, ses collines couronnées d'innombrables châteaux. Plus modeste, elle glisse tout doucement au milieu de ses prairies, elle semble vouloir s'y dissimuler. Mais aussi, même pendant les plus fortes chaleurs, son niveau varie peu, et si, durant l'hiver ou au printemps, grossie de la fonte des neiges ou de pluies trop abondantes, la fantaisie lui vient de vagabonder un peu hors de son lit, elle ne le fait point en général sans une certaine sagesse, et au lieu de semer la mort ou la ruine sur son passage, elle laisse derrière elle la fertilité, d'où naît la richesse.

Navigable à partir d'Angoulême, mais commodément depuis Cognac seulement, elle porte des bateaux de 600 tonneaux à Tonnay-Charente, le grand entrepôt du commerce saintongeais. Elle était une magnifique voie navigable ouverte aux produits de ce pays, et aussi à ceux du dehors, qui, grâce à elle, pourront gagner le centre de la France, par le bassin d'autres fleuves ou rivières. Aussi voyons-nous toutes les villes commerçantes, disons mieux, toutes les villes un peu importantes du pays, situées sur la Charente ou ses affluents, Angoulême, Châteauneuf, Jarnac, Cognac, Saintes, Tonnay-Charente, Rochefort, Jonzac, Tonnay-Boutonne, St-Jean-d'Angély, etc...

A cela il faut ajouter, et l'importance en est grande, la sécurité de la rade dans laquelle débouche la Charente. Toute une ceinture d'îles, Ré, Aix, Madame, Oléron, la défendent des vents du large. Ici point de vase, comme à l'embouchure de la Seine ou de la Garonne, point de sable comme à celle de la Loire. Aussi voyons-nous dans le passé, grâce à la découpure des côtes, toute une série de ports florissants dont les principaux demeu-

reront seuls : Marennes, Rochefort, Tonnay-Charente et La Rochelle, qui, pour être en Aunis, n'en expédiait pas moins surtout des produits saintongeais.

Au point de vue des routes terrestres, la Saintonge était également bien partagée : la nature du lieu rendait les communications faciles avec le reste de la France. C'est par la Saintonge en effet, grâce *au seuil du Poitou,* que le nord et le midi de la France communiquent ensemble. Le massif breton et le massif central se joignent presque à cet endroit, laissant entre eux seulement un étroit passage, qui deviendra une grande voie historique. Tous les géographes, Reclus, Vidal de Lablache, etc., le constatent. « Comme les passages qui tournent la Bohême à l'ouest et à l'est, comme la vallée du Rhône, ce seuil est une des articulations qui font communiquer le nord et le sud de l'Europe. Des plaines de la Champagne à la vallée de la Loire, puis par la Vienne et le Clain jusqu'aux plateaux calcaires que sillonne la Charente, s'ouvre une succession de contrées, où les obstacles, réduits au minimum, ont facilité le mouvement des peuples; nulle part la distance n'est plus abrégée entre la Loire et la Garonne; des riantes vallées de la Touraine à celles de la Saintonge et du Bordelais, le pas est vite franchi.

« ... Sur ces plateaux calcaires interposés entre les massifs primaires du Limousin et ceux de l'Ouest, le passage n'est pas concentré comme en pays de montagnes, en un étroit couloir donnant lieu à une route unique; c'est une zone de circulation large d'au moins 70 kilomètres, où, comme dans le lit d'un grand fleuve, les courants principaux se divisent et se déplacent. La *permanence des mouvements* est ce qui *les distingue :* les routes *royales,* puis les *chemins de fer* y ont succédé aux *voies* romaines[1] ». — « Là, dit Reclus, finissait la zone de la langue d'oïl qui s'étend maintenant sur la France entière. C'est dans le détroit du Poitou et de l'Angoumois que se portaient alternativement, de côté ou d'autre, le flux et le reflux des hommes du Nord et du Midi luttant pour la suprématie. Là, les Francs encore

1. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géographie de la France*, p. 303. *Histoire de la France*, Hachette et Cie.

barbares se heurtèrent contre les Aquitains et les Wisigoths déjà romanisés; les Chrétiens et les Musulmans y luttèrent pour la domination des Gaules; les Français du Nord et les Anglais maîtres de la Guyenne s'y rencontrèrent en une terrible bataille; plus tard les protestants, et les catholiques, les premiers venant surtout du Midi, et les seconds appartenant principalement aux provinces du Nord, y eurent leurs plus violents conflits[1]. »

Est-il nécessaire d'insister sur l'importance sociale de cette position, au débouché d'un défilé qui faisait transiter en quelque sorte par la Saintonge voyageurs et produits du Nord et du Midi, et aussi, grâce à la vallée de la Garonne, ceux des pays méditerranéens[2]. Certaines de ces routes traversant la Saintonge sont demeurées célèbres. Celle notamment, si fréquentée au moyen âge par les fidèles se rendant au pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostèle en Espagne, et que prenaient tous les pèlerins du Nord. En Saintonge, elle portait le nom de chemin de Saint-Jacques.

Depuis les Romains, du reste, un système de route reliait la Saintonge au reste de la France. « A Médiolanum, aboutissait une des grandes voies stratégiques créées par Agrippa dans les Gaules en l'an 19 avant J.-C., celle qui de Lyon allait à travers les Cévennes, en Aquitaine et jusque chez les Santons[3]... La ville (Saintes) était au carrefour de trois routes, se dirigeant, l'une vers Limonum (Poitiers), une autre vers Vesunna (Périgueux) et la troisième vers Burdigala (Bordeaux). Elle figure ainsi sur la table de Peutinger et y est accompagnée de la double maisonnette indicative des chefs-lieux de cités[4]... »

Nous aurons l'occasion, dans le chapitre intitulé *la Saintonge dans le passé*, de donner, d'après Ausone, la physionomie mouvementée de ces routes. Retenons seulement pour le moment leur nombre et leur importance. Ajoutons, pour être complet,

1. E. Reclus, *Géog. universelle, la France*, p. 494.
2. E. Reclus, *Géog. universelle, la France*, la carte n° 191, p. 715, si précise.
3. Strabon, *Géog.*, lib. IV, ap. *Scrip. rerum gall.*, t. I, p. 39. — Massiou, *Hist. de la Saintonge*, t. I, p. 54.
4. *Bull. de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, p. 168, XIII vol.

qu'elles étaient d'abord faciles à établir, à cause de l'absence de grands obstacles naturels, et de la nature du sous-sol calcaire très résistant, et qu'ensuite, elles étaient faciles à entretenir, grâce au silex très abondant en Saintonge.

Il est inutile, dans un travail de ce genre, de pousser plus avant l'étude de ces points spéciaux. Ce que nous avions à relever dans cette description physique du lieu, et nous pensons l'avoir fait avec assez de détails, c'est que, pour l'exportation de ses produits, la Saintonge se trouvait admirablement bien pourvue, admirablement bien placée. Elle ne l'était pas moins non plus, pour servir, grâce à son fleuve, de lieu de transit aux produits d'une partie de la France centrale. Et c'est ici le cas de citer cette phrase de Turgot : « La Charente, dont les ports de Rochefort et de Charente forment l'abord, est le *débouché naturel* de toutes les denrées de la Saintonge et de l'Angoumois. Plusieurs parties du Périgord, du Poitou et du Limousin n'ont de communication avec la mer et avec l'étranger que par le moyen de cette rivière. C'est par elle que leurs habitants peuvent se procurer le moyen de pourvoir à leurs besoins, et tirer un parti utile de leur superflu[1]. » Il n'est point indifférent, au point de vue social, d'occuper telle ou telle place dans la carte physique de la France.

Cette mer sûre, ce fleuve si commodément navigable, cette vallée, ces coteaux, ces plateaux si bien reliés au reste de la France et de l'Europe, voilà l'ossature générale du lieu. Précisons-le un peu, maintenant, comme étendue, sous-sol, produits, climat, et nous aurons ensuite tous les éléments nécessaires pour connaître la vie de ses habitants.

Étendue et limites. — A l'ouest et au sud-ouest, la limite est précise, la Mer « Océane », comme disaient les anciens, l'Océan Atlantique et sa ceinture d'îles, puis l'embouchure de la Gironde. Au sud, une bande de landes sablonneuses, partant presque de l'embouchure de la Gironde, séparent la Saintonge,

1. *Lettres de Turgot, Œuvres*, I, 370 et suiv.

par Mirambeau et Montendre, du Bordelais. C'est une sorte de *marche*, jadis pauvre et désolée, où seules de maigres brebis paissaient les bruyères rabougries. Aujourd'hui, elle est plutôt riche, avec le pin, cette exploitation moderne du sable si rémunératrice; en certains endroits aussi, la vigne a réussi. Les terrains sablonneux sont en effet, en général, à l'abri du phylloxera. Cette bande de sable est assez étroite; aussi du Bordelais à la Saintonge la transition est-elle brusque et frappante. Le pays change à vue d'œil. Sitôt traversées par exemple les landes de Montendre, le voyageur se trouve tout surpris du nouveau pays qu'il a devant lui. Ce ne sont plus les grandes plaines du Bordelais aux riches vignobles, mais un pays accidenté, ondulé plutôt, coupé de prairies et de petits bois; point de grands horizons, mais une série de collines orientées en tous sens, où semblent grimper en un charmant et pittoresque désordre, toutes les variétés de culture. Il vient de laisser un paysan sec et maigre, aux yeux noirs et au teint brûlé; ses oreilles teintent encore de son langage vif et accentué, et soudain il a devant lui des hommes plus pâles, plus grands, au langage traînant, aux grands yeux bruns paisibles, où luit parfois la malice du vigneron. Il sent pénétrer en lui une impression de calme et de fraîcheur qui lui manquaient. Il lui semble respirer une « atmosphère nouvelle », dit Reclus dans sa *Géographie*. Notre voyageur, en effet, est en Saintonge.

Au sud-est et à l'est, la ligne de démarcation est moins nette. On peut dire toutefois qu'*elle s'arrête à la zone influencée par la partie navigable de la Charente*. Barbezieux, Angoulême, Ruffec sont des points extrêmes du type saintongeais. Il n'y est plus pur. Cette partie du département de la Charente comprend en effet ce qu'on appelle les « terres froides », c'est-à-dire que les terrains granitiques font leur apparition. Ils deviendront de plus en plus dominants, à mesure que l'on avancera vers le massif central. La culture de la vigne disparaîtra progressivement avec le sol calcaire. Dans les terrains granitiques, le raisin mûrit difficilement, et n'a plus qu'une faible teneur en alcool. On se livre surtout à l'engraissage du bétail. Là

sont les populations de l'Angoumois, et surtout du Limousin.

Au nord, une ligne courbe limitée par les forêts de Tusson, Aunay, Chizé et de Benon[1], indique la séparation de la Saintonge d'avec le Poitou. Jusqu'à Niort, il y a bien de la vigne, mais le vin cesse d'être un objet de vente; il est presque exclusivement consommé par le producteur. Un élevage, mais un élevage spécial où les plantes fourragères jouent un rôle considérable, et la culture des céréales, voilà les principaux produits. Le type de la grande ferme apparaît. Niort est, au fond, un grand bourg agricole, important surtout par ses marchés et ses foires de produits de la culture : animaux, céréales, artichauts, oignons, angélique, œufs et volailles, expédiés sur Paris et même Londres. Comme industries, il n'y a guère que des tanneries. Elles utilisent les peaux provenant des animaux de cette contrée, et leur établissement a été facilité par la Sèvre, qui passe à Niort, et dont l'eau était réputée convenir admirablement bien à ce genre de travail. On y trouve aussi quelques fabriques d'instruments agricoles, notamment des *trieurs*[2], ce qui est également typique.

Des marais, aujourd'hui desséchés en grande partie, séparaient la Saintonge de l'Aunis. Des marais également, le marais Poitevin, séparaient au nord l'Aunis du Poitou. Cette petite province avait ainsi à peu près la forme d'une presqu'île, que des assises crayeuses reliaient par Surgères au reste du continent.

S'il fallait limiter administrativement le type saintongeais, nous dirions qu'il s'étend à peu près sur la totalité de l'ancienne province de Saintonge, c'est-à-dire le département de

1. « Les forêts étaient nombreuses en Gaule... C'était surtout sur les frontières des territoires des cités, que ces forêts étaient les plus nombreuses et les plus épaisses. A ce point de vue nous pourrions signaler la forêt *d'Aunay* qui *formait une marche entre la cité des Santons et des Pictons* et qui se continuait par la forêt de Chizé. On peut en dire autant de la forêt d'Argençon (aujourd'hui Benon qui s'étendait à l'extrême limite de terrain habitable de l'Aunis compris dans la cité des Santons (cité, territoire) ». Musset, *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. XXVIII, p. 111.

2. Le trieur est un appareil servant, comme l'indique son nom, à trier, à séparer les différentes céréales, et aussi à en rejeter les graines étrangères. La fabrication de cet appareil en grand atelier, à Niort, montre l'importance de la culture des céréales dans la contrée.

la Charente-Inférieure actuelle, moins la presqu'île qui forme l'Aunis, et une partie du département de la Charente, les *cantons des terres chaudes*, Cognac, Jarnac, Châteauneuf.... les autres cantons, dits des *terres froides*, devant se rattacher, géologiquement et socialement, à l'Angoumois ou au Limousin.

Les productions naturelles. — Un sol fertile et très varié, un climat tempéré dû au voisinage de l'Océan et à l'éloignement des montagnes, permettent à la Saintonge de réunir sur son territoire presque toute la flore de France, tandis que la configuration du sol qui n'est ni plaine ni montagne, mais consiste, comme nous l'avons indiqué, en une curieuse succession de vallées, de coteaux et de plateaux minuscules, rend possibles toutes les cultures. Aussi, au printemps, les végétations les plus variées, les vignes et les blés, les avoines et les maïs, les pommes de terre, les luzernes, les trèfles et les sainfoins, divisent le sol en immenses damiers avec, pour cases, toutes les variétés de vert, dont l'œil puisse se réjouir ; de belles haies s'élèvent çà et là où poussent les essences les plus variées, le chêne, l'ormeau, l'érable, le cerisier; dans la plupart des champs, des noyers, des pommiers, quelques marronniers. Et quand on descend vers la vallée de la Charente ou celle de ses nombreux affluents, ce sont de fraîches prairies qu'encadrent des aulnes, des frênes et des peupliers. Arrive-t-on à la mer, alors apparaissent d'immenses marais aujourd'hui parfaitement desséchés, où paissent les espèces les plus variées d'animaux.

Il est peu de provinces, en France, dont les ressources soient aussi nombreuses et aussi variées. Tous les géographes, le constatent, et c'est ici le cas de rappeler le dicton du moyen âge : « La Xainctonge, lisons-nous dans une ancienne description du pays, était jadis un comté qui fut autresfois possédé « par des comtes et seigneurs particuliers et à présent est reuny « à la couronne. C'est un pays fertile en *bleds, vins, salines et* « *prairies*, et on dit communément, en parlant des provinces « de ce royaume que si la France était un œuf, la Xainctonge « en serait le moyeuf... » Encore aujourd'hui, il en est peu qui

séparées du reste du monde, pourraient mieux se suffire à elles-mêmes au point de vue agricole. La Saintonge produit à peu près les céréales nécessaires aux besoins de ses habitants, mais elle nourrit plus d'animaux, et récolte plus de vin qu'ils n'en pourraient consommer. Ses légumes et ses fruits sont estimés et abondants. On répute les pêches de Luchat et les fèves de Marans. Son miel est estimé. Ses côtes produisent les délicieuses huîtres vertes de Marennes, puis ce sel fleurant la violette, recherché autrefois par le monde entier. Enfin, il faut avoir assisté aux grands marchés de poissons de La Rochelle, Fouras et la Pointe du Chapus, pour se douter de la richesse de la mer d'alentour.

En revanche, le sous-sol ne renferme aucune mine ; aussi, malgré la facilité des communications, point d'industrie métallurgique. Cette industrie se centralisera plus haut, autour d'Angoulême, au point extrême de navigabilité de la Charente. Là, ont été exploitées de nombreuses mines, aujourd'hui épuisées pour la plupart, qui ont alimenté d'importantes usines. Des forêts étendues, notamment celle de la Braconne, toute proche, fournissaient le combustible nécessaire. Plus tard ces forges employèrent aussi beaucoup de minerais venant d'Espagne. Ils constituaient le fret de retour des navires qui transportaient les produits de la Saintonge : eau-de-vie, pierres à bâtir si abondantes dans les coteaux crayeux bordant la Charente.

Nous aurons un mot à dire de cette industrie de l'extraction de la pierre, ainsi que de celle de poteries et briqueteries assez répandues en Saintonge. Elles sont restées de petites industries, exercées en petit atelier très généralement par des paysans auxquels elles fournissent un complément de ressources.

La *Saintonge est donc bien essentiellement une province agricole à produits variés* [1].

1. « Le fer s'extrait à Taizé-Aizie, Taponnat, Fleurignac, à St-Adjutory, et à Charras ; on en trouve aussi aux Adjots, à Montardon, à Neuil, à Cherves, à Genouillac, à Benêt, à Pleuville, à Roumazières, à Combies, à Mainzac, à Souffrignac, à Sers, à Marthon, à Feuillade, à Charmont, à Juillaguet. Les mines de plomb, soufre, antimoine, argent, de St-Germain et de Menet, près de Montbron, ont été abandonnées. » V. Joanne. *Charente*, p. 42. Voir aussi p. 43. *Les industries de l'Angoumois.*

II

LE TRAVAIL

Peu de provinces semblaient donc plus fatalement destinées que celle-ci, par ces conditions de sol et de climat, que nous venons d'indiquer en dernier, à la culture intégrale, c'est-dire à ce genre d'exploitation qui consiste à tirer de la terre tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la famille. On ne travaille point en vue de la vente, mais en vue de la consommation. On achète le moins possible, mais en revanche on se contente de vendre l'excédent des produits que la famille n'a pu consommer. Chaque ferme est un peu comme une oasis isolée au milieu du désert, devant, et pouvant, dans la mesure du possible, se suffire à elle-même.

Mais, nous avons vu, en décrivant le lieu, que la Saintonge est caractérisée, d'autre part, par la facilité des transports, ce qui, évidemment tend à développer la culture en vue de la vente, la *culture commerciale* et par conséquent la spécialisation. Il y a donc là deux tendances contradictoires. Et il est intéressant de savoir laquelle des deux va l'emporter.

Essayons de revoir par la pensée une de ces exploitations d'il y a cinquante ans. La maison d'habitation est vaste et confortable. Elle est bien particulière avec ses toits plats à quatre pentes couverts de tuiles creuses du pays[1] ; des poteries vertes surmontent les pignons des angles. Devant s'étend une cour soigneusement

1. On voit immédiatement par là un climat très tempéré, où la neige est pour ainsi dire inconnue.

fermée d'un haut mur; un grand portail formant plein cintre, ou en anse de panier, pour les charrettes, à côté une petite porte ronde pour les piétons, permettent d'y pénétrer; derrière un potager, également clos de mur; sur les côtés, les vastes chaix à eau-de-vie avec leur serpentin de pierre à l'extérieur, pour la distillerie, et les étables et hangars proportionnés à l'importance de la ferme. L'établissement typique forme un seul tout indépendant, isolé, séparé soigneusement, jalousement presque, du voisin. Ces hauts murs s'expliquent en partie par l'abondance de la pierre dans le pays, mais il faut y voir aussi le résultat de ce caractère méfiant, très individualiste, du paysan saintongeais, qui sorti de chez lui, devant la plus belle propriété non close, « trouvera que ça manque de murs ».

L'exploitation est en général de petite étendue, 10 à 15 hectares, divisée en cultures variées. La propriété de 50 hectares est une grande ferme; et quand, par hasard, une propriété se trouve dépasser 100 hectares, ce qui est rare, on la divise en deux ou trois fermes.

Mais à cette époque de prospérité, la caractéristique était ces moyennes propriétés d'une dizaine d'hectares, souvent moins, directement mises en culture par leur propriétaire.

Ces cultures sont d'abord la *vigne*. Elle fournira le vin nécessaire à la consommation familiale, mais la plus grande partie en sera transformée en *eau-de-vie*. C'est le produit de vente par excellence. La consommation n'est que l'accessoire. La propriété fournira ensuite le *blé* nécessaire à l'alimentation de la famille, et les pailles et fourrages pour les animaux. L'excédent, s'il y en a, sera vendu; cet excédent diminuera peu à peu, et vers 1860-1870, époque de la plus grande propriété de la vigne, le paysan en fera simplement pour ses besoins personnels.

Le blé sera donné au boulanger, qui, suivant un pourcentage réglé à l'avance, rendra du pain et du son pour les animaux. Dans beaucoup d'exploitations, même, le paysan portera ce blé au meunier, qui lui rendra de la farine et il fera son pain lui-même. Nos souvenirs d'enfance nous montrent dans le village de C... plusieurs familles « boulangeant » elles-

mêmes. Celle dont nous avions fait la monographie en 1895, employait encore ce système. Mais il était déjà très rare à cette époque. Aujourd'hui, les moulins, tant à vent qu'à eau, ont cessé de fonctionner pour la plupart, et il nous faudrait beaucoup chercher probablement pour trouver un exemple de cette fabrication domestique. L'évolution est complète; mais, on le voit, elle est relativement récente.

De même, nos souvenirs d'enfance nous montrent l'existence d'un tisserand. Combien de fois l'avons-nous regardé faisant courir sa navette dans la trame, et ajouter le nouveau fil au précédent, de deux ou trois coups de son métier, suivant qu'il était plus ou moins payé. Chaque famille avait en effet sa « motte », terrain humide où elle récoltait le *chanvre* nécessaire à ses besoins. Nous l'avons vu, ce chanvre, rouir dans les fossés; et nous avons vu les femmes légèrement vêtues, le hacher, l'été, en plein soleil, pour en faire sortir les « égrettes ». On en fabriquait des toiles grossières, mais d'une résistance à toute épreuve. Notre tisserand fabriquait aussi des lainages dits *retors*, également très solides. Je crois bien qu'il a fermé boutique vers 1885. Aujourd'hui il est laitier, c'est-à-dire qu'il passe au domicile des membres de la laiterie coopérative de P. chercher leur lait. L'après-midi, comme il est également petit propriétaire, il cultive ses terres.

On récoltera ensuite de l'*avoine*, qui est la suite ordinaire de la culture du blé. Cette avoine était en général vendue. Une petite partie seulement trouvait son emploi dans la satisfaction des besoins de la ferme.

Comme animaux, une ou deux paires de *bœufs* pour la culture. On verra dans un instant leur rôle important dans l'économie rurale saintongeaise et le trafic particulier auquel ils donnaient lieu; une *poulinière* quand la propriété avait une certaine importance; une ou deux *vaches* qui feront quelques élèves et produiront du lait pour être consommé à la ferme, ou vendu dans le village; souvent on le transformera en beurre, pour le petit marché voisin; un ou deux *porcs* s'élèveront avec ce petit-lait et les pommes de terre dont on n'oubliera pas la culture;

elles réussissent du reste fort bien en Saintonge. Une partie de la viande de ces porcs sera salée, l'autre partie vendue à quelque artisan du village.

Enfin un troupeau de *moutons*, dont le produit sera vendu chaque année, sauf la laine que filera la bergère; des poules, quelques canards, un ou deux chiens, parfois une chèvre et voilà la physionomie vivante de la plupart des villages saintongeais.

Ainsi donc, chacun produisait le plus qu'il pouvait de ce qui était nécessaire à la nourriture et à l'habillement de sa famille. Le surplus était vendu au marché voisin pour la consommation locale des petits artisans et commerçants.

Dans ces conditions particulières sur lesquelles nous avons tant insisté, et que nous résumons d'un mot, la facilité des transports, notre Saintongeais serait vraisemblablement resté, sur son sol assez fertile, mais peu favorable en somme aux céréales, un paysan voué à une honorable, mais irrémédiable médiocrité.

Mais, ces conditions de lieu vont l'emporter, et l'amener peu à peu à deux spécialisations d'importance et de valeurs bien inégales, mais qui influenceront sur lui dans le même sens : *un trafic spécial d'animaux et la fabrication des eaux-de-vie.*

On peut se demander pourquoi le paysan saintongeais ne concentrait pas ses efforts sur ses deux produits.

C'est que, à cette époque, il était encore avantageux de produire soi-même son blé, et les principaux articles de consommation courante. Les chemins de fer étaient encore peu développés, et les transports relativement peu aisés pour les pays d'outre-mer. Les blés à bon marché d'Amérique et de Russie ne concurrenceraient que faiblement les nôtres. En France même, la spécialisation commerciale était, dans beaucoup de régions, moins développée qu'en Saintonge. Cette dernière province était riche, parce qu'elle était une des rares province, où la spécialisation était possible, par suite de la facilité naturelle des transports.

Au contraire, les autres provinces moins favorisées, moins avancées, par conséquent, dans la voie du progrès, devaient se contenter de vivre péniblement, en essayant de se suffire com-

plètement à elles-mêmes, à l'aide d'un petit négoce local. Elles étaient destinées à osciller perpétuellement, faute d'un commerce extérieur régulateur, entre la disette des mauvaises années qui faisait atteindre aux denrées une valeur anormale, ou la pléthore des bonnes récoltes, entraînant une dépréciation des prix presque aussi désastreuse. Voilà la vie économique de beaucoup de provinces, jusque vers les premières années du XIXe siècle[1].

En revanche, cet isolement mettait ces mêmes provinces à l'abri de toute concurrence étrangère. C'était un avantage, avantage souvent chèrement payé, mais c'était un avantage. Or, aujourd'hui l'avantage n'existe même plus, avec les moyens de transports modernes, qui ont fait des provinces les plus reculées du sol français, un champ, où s'exerce plus ou moins librement, à cause des tarifs douaniers, mais où s'exerce à coup sûr cependant, la concurrence mondiale.

D'où la nécessité de plus en plus impérieuse, pour chaque partie de la France, mieux pour chaque partie du monde entier, de se consacrer uniquement aux cultures que commandent les conditions naturelles du lieu.

Jadis, la spécialisation était une bonne fortune pour la province qui s'y adonnait, aujourd'hui elle est devenue indispensable. C'est une question de vie ou de mort.

M. Dauprat, le premier, en une série d'articles parus dans la *Science sociale*, a réussi à mettre scientifiquement en lumière cette grande loi de la spécialisation, que nous exposons d'après lui[2]. Et c'est ici le moment de préciser tout ce que nous devons à notre confrère.

S'il nous avait été, en effet, relativement facile, grâce à l'excellente méthode d'observation, grâce aussi aux conseils si éclairés de M. E. Demolins, à la mémoire duquel nous ne saurions rendre trop d'hommages reconnaissants, d'apercevoir l'influence

1. C'est l'histoire du Limousin, par exemple, privé des moyens de transports naturels. Voir Lafarge, *L'Agricole dans le Limousin au XVIIIe siècle*. Paris, Chevalier Maresq.

2. Voir A. Dauprat. *La révolution agricole* (*Sc. soc.*, année 1899, p. 481 et suiv. et *Sc. soc.*, 2e sér., fasc. n° 15).

des moyens de transports sur la formation de notre type. en revanche, il ne nous avait pas été possible de remonter de ce fait particulier à cette grande loi d'ordre général. Et cependant, comme elle explique bien l'histoire économique de la Saintonge, et comme celle-ci la confirme à son tour! La suite de cette étude va la montrer.

Il nous faut maintenant examiner en détail le travail tel qu'il était organisé avant le phylloxera. Nous étudierons d'abord les spéculations commerciales sur les animaux; nous verrons ensuite la production et l'exportation des eaux-de-vie, pour terminer par la petite culture visant la consommation locale. Accessoirement, nous dirons quelques mots des petites industries locales.

L'herbe. — L'herbe occupe en Saintonge une étendue considérable; aussi ce pays nourrit-il un grand nombre d'animaux. D'après de récentes statistiques, on comptait, dans le département de la Charente-Inférieure seule, 155.000 animaux de l'espèce bovine (50.000 bœufs de travail et 9.000 bœufs à l'engrais), et 58.000 vaches; il y avait 32.000 chevaux et 266.000 moutons[1]. Or, si le Limousin, grand pays d'élevage et de pâturage, vient avec 240.000 animaux de l'espèce bovine, il faut remarquer que le nombre des bœufs de travail n'est que de 21.000, et de ceux à l'engrais que de 8.000; l'énorme différence est représentée par 104.000 vaches ou leurs produits, de jeunes animaux. Du reste, on le verra, ce qui est particulier au pays, c'est le trafic tout spécial auquel le bœuf de travail donne lieu. Or, les chiffres même élevés que nous citions, indiquent bien le nombre de bœufs pouvant se trouver sur le sol de la Saintonge à un moment donné, mais ils sont tout à fait insuffisants pour donner une idée de ceux qui passent pendant une année dans le pays, et qui font l'objet de ce *mouvement commercial* auquel

1. *Géographie pittoresque et monumentale de la France. Aunis, Saintonge et Angoumois.* Paris, Flammarion. D'après Joanne, *Charente-Inférieure*, p. 36 « en 1900 on comptait 38.326 chevaux (de bonne race), 3.526 ânes et 1.425 mulets, 173.709 *animaux de l'espèce bovine*, 266.167 moutons ».

nous faisions allusion. Ces chiffres, il faudrait les doubler, sinon les tripler, pour approcher de la vérité.

D'après leur nature, les prairies de la Saintonge se divisent en quatre catégories :

1° Prairies de la vallée de la Charente ;

2° Prairies des vallées de ses affluents ;

3° Marais, soit de littoral, soit de l'intérieur du pays ;

4° Prairies artificielles.

Quelques chiffres fixeront les idées sur leur importance respective. Voici, pour la Charente-Inférieure (et, abstraction faite des marais du littoral, la proportion est sensiblement la même en Charente), la statistique de 1882 :

Marais (littoral seulement)	70.000 hectares
Prés naturels	75.000 —
Prés artificiels.	12.000 —

Les *prairies*[1] de la vallée de la Charente forment à elles seules une grande partie des prés naturels proprement dits. Dans les deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, ce fleuve a un cours de 315 kilomètres. Cela veut dire que, pendant 315 kilomètres, se succèdent sans interruption des prairies, très variables, il est vrai, au gré des coteaux qui les bordent, mais qui souvent atteignent plusieurs kilomètres de largeur.

Elles occupent l'ancien lit du fleuve, composé de terrains d'alluvion fertiles. La récolte de foin y est abondante. On les fauche en effet presque toutes, du moins celles qui sont soumises à la vaine pâture. Aussitôt après, on y mène paître les animaux. Malheureusement, en août, et durant la première moitié de septembre, il n'y a guère d'herbe. Ces mois sont très secs en Saintonge. La moyenne des pluies y est inférieure à celle du reste de la France. Elle n'est à La Rochelle que de $0^{m},626$, tandis que la moyenne générale est de $0^{m},770$. Aussi, pendant tout l'été, on est obligé de nourrir en partie les bêtes à l'étable avec des plantes fourragères. Vers la fin de septembre, les prai-

1. « Les magnifiques *prairies naturelles* des bords de la Charente où croissent des foins très estimés. » Joanne, *Géogr. de la Char.-Inf.*, p. 37.

ries reverdissent, et les animaux y trouvent jusqu'aux gelées, c'est-à-dire jusque vers la Noël, une herbe abondante. La proximité de la mer et l'absence de montagnes susceptibles d'arrêter les nuages chargés d'eau, expliquent cette sécheresse, qui différencie profondément nos prairies de celles de Normandie ou même du Limousin. Elles se prêtent moins à la diminution du travail de l'homme, puisque les produits de la culture sont nécessaires ici pour alimenter les animaux. Ce n'est plus de l'art pastoral pur.

Ces prairies, assez généralement, sont soumises à la vaine pâture. Dans quelques endroits, cependant, elles sont mieux appropriées. Elles changent alors de nom et s'appellent *prés*. Pour des raisons particulières — proximité d'un village, d'une route — les propriétaires se sont clos. Un fossé généralement mitoyen, planté de chaque côté de haies vives, sépare les héritages. Ces haies sont formées d'aubépines mêlées de chênes, de frênes, d'ormeaux et de peupliers. Les aubépines forment le bas de la haie, s'opposant au passage des animaux. Les frênes, coupés à 2 mètres environ du sol, prennent le nom de têtards et fournissent du bois de feu. Enfin les chênes, les ormeaux et les peupliers alimentent les scieries dont nous avons parlé. Ces prés sont assez bien soignés, on y met quelques engrais, car on est sûr de profiter de tous leurs produits. Ils offrent aussi le très grand avantage d'être clos, et souvent les animaux y passent la nuit.

Malheureusement, la plupart des prairies sont soumises à la *vaine pâture*, « vaine », disent les vieux auteurs, parce qu'elle est maigre (*vacua*). Voici en quoi consiste ce droit. C'est la faculté, pour chaque habitant de la commune, et pour tout propriétaire d'une fraction de terre dans cette commune, de faire paître son troupeau, sitôt la récolte de foin enlevée, dans toute l'étendue de la prairie. En fait, comme la pâture n'est pas très riche, on ne se préoccupe guère de régler minutieusement la manière d'en jouir. On se contente de fixer l'époque où elle commence et celle où elle finit, et de l'interdire à certains animaux (brebis). Le maire est chargé de ce soin. Quant à savoir si l'habitant

envoie un nombre d'animaux proportionnel à la quantité de terrain qu'il possède, on n'en a cure, et la chose du reste ne serait guère facile, car, seconde particularité, ces prairies sont extrêmement morcelées, plus peut-être encore que les coteaux voisins.

Rien ne se prête mieux à la division qu'un pré. Aussi a-t-on été dans cette voie aussi loin que possible. Il y a des lopins infimes de deux longueurs de faux.

Donc, d'un côté, extrême division du sol; de l'autre, persistance de la communauté pour le pâturage. Les deux faits sont connexes. Le morcellement empêche chaque propriétaire de pouvoir faire pâturer son bétail sur sa propre terre. Le phénomène, du reste, est plus général et se retrouve dans presque toutes les vallées du bassin de la Loire. Seulement, tandis que, dans certaines vallées du bassin de la Loire, cette vaine pâture paraît jouir d'une telle popularité, que, d'après M. Ardouin-Dumazet, le paysan, quoique assez timoré d'ordinaire, ne craindrait point de verser son sang pour la défendre, — ici, elle est quelque chose *de très gênant* que l'on supporte malgré soi. Il y a là une différence essentielle à noter, due à une exploitation plus commercialisée. La vaine pâture, spontanée à l'origine en Saintonge, est aujourd'hui forcée. En effet, le propriétaire qui veut se clore se heurte à une impossibilité matérielle presque insurmontable : *l'enclave*. Chaque morceau de pré est une île isolée du chemin par la terre du voisin. La route est à 100, 200, 1.000 mètres. Pour rentrer sa récolte, et rejoindre la route, on passe sur la parcelle qui vous précède et ainsi de suite, à charge de réciprocité. Comme les récoltes se font à peu près à la même époque, cela n'est pas très gênant. Touche-t-on au chemin, ce qui est assez rare, on ne peut encore se clore sans enlever son passage à celui qui est derrière soi. Il faut alors lui laisser un chemin, mais souvent il serait presque aussi grand que le pré qu'il s'agit de clore.

Ce mode d'exploitation du sol ne manque pas de pittoresque. Il maintient ces grandes prairies, dépourvues d'arbres, que traverse paresseusement la Charente, et que bordent, dans le loin-

tain, des coteaux bleuâtres à la luxuriante végétation. Mais quelle triste tenure du sol! Peu d'engrais et pas de soins. Le sol est bosselé, inégal, difficile à faucher, et ce système durera vraisemblablement bien longtemps encore. Il profite cependant aux petites gens, aux moins capables, qui, grâce à lui, peuvent nourrir, tant bien que mal, une ou deux vaches et quelques chèvres.

Des législateurs, qui ne connaissaient probablement pas très bien ces prairies, ont voulu supprimer la vaine pâture. Ils ne se doutaient pas que des causes très profondes, quoique différentes suivant les lieux, tendaient à la maintenir. La loi nouvelle n'a rien supprimé du tout. En effet, ou les communes n'ont même pas essayé de l'appliquer, et c'est le cas en Saintonge, ou les protestations des habitants ont été telles, qu'on a dû s'arrêter. La loi fut du reste rapportée très peu de temps après sa promulgation, et les mesures qu'elle édictait sont aujourd'hui, d'obligatoires, devenues facultatives.

Après la Charente viennent, avec leurs vallées, ses nombreux affluents, aux noms tantôt gracieux, tantôt bizarres : le Brouillon, la Sonnette, le Son grossi de la Guirlande, l'Antenne, la Touvre, la Seugne ou Sévigne, le Bramerit, la Boutonne, l'Arnoult, etc... En général, les prairies qu'ils arrosent sont plus humides, plus fertiles, que celles de la Charente. Elles sont aussi mieux appropriées; la vaine pâture n'y existe pas. — Quelques-unes même sont transformées en jardins potagers où l'on fait une importante culture maraîchère. La vallée de l'Arnoult, par exemple, est presque entièrement consacrée à la culture de l'artichaut.

Avec les *marais*, nous arrivons à quelque chose de tout à fait différent. Il ne faudrait pas du reste que le nom portât à la confusion. Ce sont aujourd'hui d'excellentes prairies, parfaitement desséchées, où pousse une herbe excellente. Nous parlerons d'abord de ceux du littoral, de beaucoup les plus importants.

Formés d'alluvions[1] que la mer détache des côtes de Bre-

1. Nous sommes peut-être un peu trop affirmatifs, car les géologues discutent encore vivement cette question : d'aucuns prétendent que ces marais seraient dus à

tagne, ils sont de création récente et augmentent chaque jour. Au XVIe siècle, la mer baignait Brouage. Maintenant, du haut de ses remparts, on ne voit que des prairies; la mer est à plus de 5 kilomètres. En 1620, aux pieds de la tour de Broue qui est à 16 kilomètres S.-E. de Marennes, on construisait des bâtiments de 40 tonneaux. De même Hiers-Brouage, bâtie sur une colline isolée au milieu des marais, était probablement autrefois une île. Lors de notre passage, nous vîmes en effet, sur une vieille maison, les armes de la ville : un beau vaisseau chargé de toiles, prêt à prendre le large. Maintenant la mer est bien loin.

Ces marais s'étendent entre Marennes, Saint-Just, Soubise, Rochefort. Vers 1860, on les évaluait à 20.000 hectares seulement. Aujourd'hui ils atteindraient 80.000 hectares, et ce chiffre serait, paraît-il, encore inférieur à la réalité. Si ses dépôts continuent régulièrement, on pourra prévoir bientôt l'époque où l'île d'Oléron sera réunie au continent, dont quelque perturbation la détacha sans doute jadis. Nous visitâmes ces marais au mois de mai, c'est-à-dire à une époque où il est facile de juger la richesse herbagère d'un pays. Ils forment alors une immense plaine verte que coupent uniquement quelques canaux et quelques routes, routes bordées de petits arbres chétifs, tout courbés sous le vent d'ouest qui souffle presque constamment. Point d'habitations, si ce n'est, de temps à autre, la cabane d'un gardien de troupeaux chargé des animaux d'un propriétaire habitant souvent fort loin. Les bêtes paissent en liberté. En effet, et c'est là le premier caractère de ces marais, ils sont tous clos, et les clôtures consistent en fossés. La nature du sol a rendu cet aménagement nécessaire. De petits canaux le sillonnent en tous sens et permettent l'écoulement des eaux. Chaque marais est une sorte de presqu'île reliée à la route par un passage étroit que ferme une barrière. La clôture est parfaite, mais rend la

un exhaussement du sous-sol, ce que le populaire traduit pittoresquement en disant qu'ici la « banche (pierre) croît ». A notre point de vue, du reste, la chose a peu d'intérêt. Le phénomène est général dans cette partie de l'Océan ; plus au Nord, dans le golfe de l'Aiguillon, on évalue à environ 30 hectares l'accroissement annuel du sol.

circulation fort difficile. Inutile de dire que la vaine pâture n'a jamais été en usage ici.

Cet aménagement nécessite un certain entretien. Il faut souvent réparer les fossés. On entasse la vase qu'on en retire sur les bords, de sorte que chaque « prise » de marais a un peu la forme d'une cuvette. Les rebords sont appelés *bosses*, et l'herbe y est de meilleure qualité qu'au centre, où l'eau s'amasse dès les premières pluies; en revanche, à cause de l'humidité, le centre conserve l'herbe plus longtemps.

En ce moment, le marais a vraiment bonne mine. Nous entrons dans une « *prise* », et l'herbe nous monte à mi-jambe. Elle est très épaisse. La supériorité de ces prairies sur celles de la haute Saintonge est évidente. Elles pourraient maintenant rivaliser avec celles de la Normandie. Les animaux, vautrés dans l'herbe, n'arrivent pas à la manger toute. Mais, dans quelques mois, la situation va changer : le soleil d'août, aidé de l'air de la mer, brûlera l'herbe; les nuages chargés d'eaux passeront sans s'arrêter, et on devra retirer les animaux de ces prairies, qui ne leur fourniraient plus une nourriture suffisante.

Mais, pendant la plus grande partie de l'année, ce sont de si riches pâturages que, du cœur de la Saintonge, bien au-delà de Saintes qui est à plus de 40 kilomètres, on envoie des animaux y faire une saison. Un maquignon, habitant près de Saintes, nous assurait qu'il possédait dans ces marais, tant comme propriétaire que comme fermier, plus de 70 hectares de terrain. On comprend facilement que le prix de location en soit élevé. Il dépasse souvent 120 francs l'hectare.

La partie voisine de la mer, et aussi celle qui est au centre, se trouvant éloignées des villages, servent à l'élevage. On y met les jeunes animaux, et on ne s'en occupe que pour venir de temps à autre constater leur progrès. On y engraisse aussi des bœufs et des vaches; après une saison, ils sont en bonne forme pour la boucherie. Ce sont surtout des maquignons et de gros fermiers des alentours qui sont ici propriétaires. Habitant souvent fort loin, il leur serait peu commode d'y envoyer leurs vaches laitières. Mais, sur le pourtour, là où le marais touche

les terres cultivées et les villages, on l'exploite pour le lait, et de puissantes laiteries se sont créées à proximité. On laisse les animaux errer continuellement dans la prairie, et on se contente d'aller matin et soir les y traire. Dans la Haute Saintonge, au contraire, on doit toujours les soigner à l'étable, et leur donner des plantes fourragères qui, seules, leur permettent d'avoir une quantité raisonnable de lait.

Ces marais sont si prisés qu'en une foule d'endroits — le phénomène est intéressant à noter — les gens du pays ont été dépossédés par des propriétaires assez éloignés, mais plus riches. On nous avait signalé le fait à Marennes. Nous en eûmes une sensation très nette à Brouage, qui est au centre du marais.

Brouage! Quelle tristesse ce nom éveille dans l'esprit de tous ceux qui ont contemplé cette cité d'autrefois. Comme Bruges, comme Aigues, elle évoque spontanément l'épithète de morte. Le titre de Seigneur de Brouage était un de ceux dont Richelieu se parait avec orgueil. Elle eut ses notables commerçants, ses marins et ses guerriers, si l'on en croit les dalles de pierre de sa pauvre église. Mais le temps n'est plus où Champlain s'embarquait là pour le Canada, celui où les Rochelais, jaloux de cette rivale, coulaient soixante navires dans son port.

Le phénomène qui se passe à Brouage a été autrefois général sur les côtes de Saintonge. Jadis, sur tout le littoral, s'échelonnaient des villages aujourd'hui disparus, et dont on lit le nom avec étonnement dans les vieux auteurs. De ces villages peu connus, on ne s'est guère préoccupé; mais il fallait expliquer l'anéantissement progressif de Brouage, ville importante : l'insalubrité du climat et les révolutions parurent suffisantes. Elles n'étaient point cependant les principales causes du déclin actuel. Une plus importante était celle-ci : la formation sociale des habitants de ces villages les rendait impropres à la culture et même à l'art pastoral. C'étaient des *pêcheurs côtiers* aimant mieux abandonner leur foyer que leur atelier, et qui, en conséquence, suivaient la mer dans son recul. D'où venaient ces pêcheurs? Il est difficile de le savoir. Peut-être appartenaient-ils à la race autochtone refoulée par les Celtes vers la mer, au bord

de ces marais insalubres en voie de formation. Peut-être étaient-ils de la race de ces *Aulni,* qui, d'un rocher perdu dans les sables, firent La Rochelle, et qui, lorsque la nature les dotait de ports, devenaient capables de négoce et de pêche (Marennes, Brouage). En général, ils aimaient mieux abandonner leurs demeures que de changer de profession. Les Brouageais ont fait de même, et leur ville, par suite de l'émigration et de la faible natalité, est en train de disparaître.

Mais ces marais ne sont pas les seuls. Il y en a beaucoup d'autres qui jouent avec d'autres régions un rôle identique. Certains ne sont qu'imparfaitement desséchés, mais la plupart, malgré le nom, produisent d'excellente herbe. Nous citerons ceux de Courcoury au nord-ouest de Saintes, formés par les bras de la Seugne, ceux de la Boutonne, ceux de la Petite Flandre au nord de Rochefort, etc... C'est autour de ces derniers que semble se grouper actuellement l'élevage du cheval. Ardillières, Muron, Surgères, Aigrefeuilles, etc..., sont les principaux centres de cette industrie. Ici, plus de vaine pâture, mais des propriétés strictement limitées.

Enfin il y a les *prairies artificielles.* En 1860, M. Léonce de Lavergne remarquait déjà leur étendue. Elles ont bien augmenté depuis le phylloxera. Dans certains endroits, autour d'Archiac par exemple, qui est au centre du pays de la « fine champagne », elles ont remplacé les vignes. Les statistiques accusent très nettement ce mouvement; mais, comme il est en somme tout récent, il y apparaît bien inférieur à la réalité. Quelques excursions dans des pays que nous connaissons bien, et les avis de propriétaires compétents, ne laissent aucun doute. Voici quelques chiffres :

En 1882.			En 1887.		
Marais.	70.000	hectares.	Marais.	70.000	hectares.
Prés naturels. .	74.649	—	Prés naturels.	83.000	—
Prés artificiels. .	11.671	—	Prés artificiels.	38.597	—

Nous ne savons pas trop comment les prairies naturelles ont pu augmenter aussi considérablement, mais nous ne sommes

pas surpris que les prairies artificielles aient triplé dans ces dernières années.

Ces prairies sont faites en luzerne, sainfoin ou trèfle. On sème ces graminées après une récolte de blé. La luzerne surtout réussit fort bien; elle donne plusieurs coupes par année. Mais il est dangereux d'y laisser paître les animaux qui peuvent être victimes de phénomènes de météorisation. La mode est maintenant à un mélange d'auge (brome) et de trèfle; la tige de l'auge, très résistante, soutient le trèfle, plus disposé à se coucher. On obtient ainsi des prés produisant une herbe excellente et très fournie.

Les Saintongeais avaient donc à leur disposition un produit naturel considérable, susceptible même d'être augmenté par la création de prairies artificielles, si le besoin s'en faisait sentir.

L'herbe servait à nourrir des bœufs, des vaches, des chevaux et des moutons. Socialement l'influence de ces diverses espèces a été très inégale, bien qu'elle se soit toujours produite dans le même sens.

Celle du *bœuf* a été de beaucoup la plus caractéristique.

Le Saintonge était, la chose est encore exacte de nos jours du reste, un lieu *de passage* pour *le bœuf*. En général, il n'y naît, ni s'y engraisse, *il s'y développe*.

Voici comment. Toute la culture, est faite avec des bœufs. Le cheval comme animal de labour est presque inconnu ici. Et chaque propriétaire, même celui qui n'a qu'une très petite exploitation de 4 ou 5 hectares, possède sa paire de bœufs. Le travail à la bêche est peu pratiqué, on le trouve trop pénible. Mais ces bœufs, le petit propriétaire ne peut les conserver toute l'année. Il n'aurait pas pour cela les fourrages nécessaires. Il n'aurait pas non plus suffisamment de travail pour les occuper. Aussi les vend-il en principe en décembre ou janvier, dès que les principaux travaux de culture sont finis, et il ne les remplace qu'en mai ou en juin, quand il s'agit de rentrer les récoltes.

Certains font ce changement plusieurs fois par an. Ils achètent des bœufs maigres, les laissent se « refaire » chez eux.

grâce à une nourriture abondante et substantielle, et à un travail modéré, puis les revendent quelques mois après, « en prenant sur eux un petit bénéfice ».

Même système dans les exploitations plus importantes, avec cette différence qu'on opère sur plusieurs paires de bœufs, et qu'on en conserve toujours une ou deux, pour les travaux courants de la ferme. Ce trafic porte toujours sur de jeunes animaux, où tout ou moins sur des animaux encore dans la période de leur développement. On sait qu'elle dure longtemps pour le bœuf. Grâce à ce système, le paysan saintongeais trouve le moyen de faire son travail, et de réaliser en plus un bénéfice sur la revente de ses animaux, au lieu d'avoir à supporter, comme avec le cheval en général, l'amortissement du capital animal.

C'est de ce commerce d'animaux (car en définitive, on le voit, c'est un véritable commerce) que le paysan tirait souvent le plus clair bénéfice de son exploitation, la vigne exceptée. En effet, le bœuf est bien soigné, il n'est soumis qu'à un travail modéré (il n'a pas affaire, loin de là, à un bourreau de travail); sur ce sol calcaire, il *prend du corps*, se fait des os, se développe en un mot. Mais l'herbe n'est pas assez abondante pour l'engraisser. Aussi se contente-t-on de le mettre *en état*, c'est-à-dire à l'engrais, et ce sont souvent les pays dont il est originaire qui se chargent de ce soin. Étrange destinée que celle de ce bœuf auvergnat, poitevin ou même limousin, qui vient grandir en Saintonge, s'engraisse dans le Poitou, la Normandie ou l'Anjou, et va mourir à Paris!

Il n'est pas rare pour nos Saintongeais de réaliser un bénéfice de 100 ou 150 francs par paire de bœufs, quelquefois plus, quand ils ont été « bien achetés ». Aussi les marchés et les foires sont-ils *une grosse affaire* : on les fréquente, et on les suit, même si on n'a rien à y faire, uniquement pour se tenir au courant des cours, pour le plaisir de voir se conclure les marchés. On applaudit intérieurement (car le Saintongeais n'est guère démonstratif) aux bonnes ruses: on les médite, en attendant de pouvoir les essayer à son tour.

Du reste, on le comprend par ce que nous venons de dire, cette habileté commerciale est une nécessité, presque une question de vie ou de mort pour le Saintongeais. Et nous nous souvenons des doléances d'une paysanne qui, au cours d'un interrogatoire monographique que nous lui faisions subir, se plaignait amèrement que son mari ne « sût ni acheter ni vendre ». Il était une rare exception, ce qui était d'autant plus malheureux pour lui.

En général, notre Saintongeais s'habitue de bonne heure à évaluer rapidement et exactement la valeur des animaux. Il ne s'agit pas en effet d'une opération que l'on fait rarement, d'animaux que l'on conservera s'ils vous plaisent, et sur lesquels, une légère différence de prix, payée en trop, importe peu. Il s'agit au contraire d'une opération normale, fréquente, d'animaux qui n'ont pas la valeur personnelle qu'on leur reconnaît parce qu'ils font « votre affaire », mais d'animaux destinés à être sous peu revendus et passés sous l'œil expert et impitoyable des maquignons. Aussi, sous cette nécessité, nos Saintongeais sont-ils devenus de vrais maquignons. Ils en ont acquis, les finesses, les ruses, les roueries, et cela aura une influence énorme sur le type saintongeais. Il apprendra à cacher sa pensée, à s'envelopper de froideur, d'impassibilité, à ne jamais donner de réponse nette ni précise; il deviendra très proche parent du Normand, et pour les mêmes raisons...

Le coup d'œil de tous ces gens, paysans et marchands est admirable. Combien de fois nous nous sommes amusés, accompagné d'un de nos amis, propriétaire avisé, à suivre en foire les ébauches de transaction. Notre étonnement était toujours extrême de les voir, paysans ou professionnels, jauger en quelque sorte d'un rapide regard les bêtes à vendre, tout en passant une main négligente sur la croupe, et arriver à 5 ou 10 francs près à la même estimation, pour des paires d'animaux dont la valeur peut aller de 900 à 1.200 francs.

Avec ces habitudes de trafic, de renouvellement périodique des animaux, on comprend que les foires de Saintonge soient des plus animées. Il s'y fait de nombreuses transactions. Il y a

un grand nombre de maquignons, soit du pays, soit des provinces voisines, qui viennent ou importer ou exporter des animaux dans les conditions que nous indiquions. Ces bœufs viennent du Poitou, bœufs couleur grain de blé, ou de l'Auvergne, bœufs roux, ou encore du Limousin. Niort est une foire des plus importantes, car elle est au centre d'une contrée agricole très étendue, à proximité de la Saintonge avec des communications faciles, même avant les chemins de fer.

Avec les autres animaux, vaches, chevaux, moutons, on ne retrouve plus cet achat pour revendre, si particulier. En général, ils constituent un produit de la ferme que l'on vend comme un autre produit. Aussi, bien que poussant le type dans le même sens, ne le font-ils pas avec la même intensité. Leur influence n'est pas à négliger cependant, en un pays où l'herbe est si répandue.

Quelques précisions sont nécessaires pour chacune des espèces indiquées :

D'après les statistiques, le nombre des *vaches* est supérieur à celui des bœufs. On les achète en vue de la production du lait, on les élève; et si elles conviennent, on les conserve naturellement plusieurs années. Le point de vue est tout différent de celui auquel on se place pour les bœufs.

La vache dans la ferme ancienne que nous avons décrite, tenait la place que l'on peut deviner. Elle fournissait du lait consommé sur place, ou transformé en beurre pour le marché voisin, suivant les circonstances ; de temps à autre on élevait quelque veau bien venu. Il faudra attendre la création des beurreries coopératives, pour que le rôle de la vache devienne vraiment intéressant.

L'*élevage du cheval* a eu aussi une importance considérable dans ce pays, tout en restant inférieur cependant à celui du bœuf. La Saintonge nourrit une race estimée. Et il y a un haras de l'État à Saintes, une école de dressage à Rochefort, des haras particuliers à Muron, Ardillières, etc... Dès le XVIIe siècle, Louis XIV favorisait lui-même cet élevage. Il établissait, le 12 août 1685, trois marchés francs, de chevaux, à Rochefort, pour développer

leur production « dans le pays d'Aulnis et les marais de Tonnay-Charente, dont le territoire est fertile et commode [1]... » « Les chevaux de l'Aunis et de la Saintonge sont excellents, et les habitants en tirent un grand profit ; on peut compter tous les ans sur *2.000 poulains au moins*[2], » écrivait Bégon en 1698, dans son mémoire sur la généralité de La Rochelle.

Ce qui dominait, c'était le propriétaire ayant une poulinière et vendant le poulain chaque année vers l'âge de six mois. Et encore, ce type était-il assez restreint. En effet, il comporte une exploitation relativement grande, où la jument puisse rendre certains services et être nourrie sans qu'on s'en aperçoive trop. Elle ne se comprend pas dans ces petites exploitations d'une dizaine d'hectares, si fréquentes dans le pays. Le régime de la petite propriété, souvent même de la très petite propriété, a été une des principales raisons qui ont entravé le développement de l'élevage en Saintonge.

D'un autre côté, le cheval donnait lieu à des transactions beaucoup moins nombreuses que le bœuf. Le poulain est un produit de la ferme dont on se défait comme d'un autre produit; ce n'est plus un objet que l'on achète pour revendre. La vente elle-même est assez simple. Elle porte sur un jeune animal, dont le prix à cet âge est assez facile à fixer, et sur lequel la ruse et l'habileté commerciale peuvent beaucoup moins se donner carrière, que lorsqu'il s'agit d'animaux plus âgés.

Ce n'est pas à dire que le spécialiste du cheval n'apparaisse pas en Saintonge. Si, il existe même à un point complet. Il y a un certain nombre de propriétaires qui achètent de jeunes poulains, et les élèvent avec les produits de leurs propres poulinières, en vue de fournir l'armée principalement. Ce type s'est centralisé autour de ces marais de Tonnay-Charente, déjà célèbres du temps de Louis XIV et aussi de ceux de Marennes. Surgères, Muron, Ardillières, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Just sont des centres d'élevage importants. Certains chevaux atteignent des prix élevés, jusqu'à 10.000 francs, mais la moyenne varie entre 900 et

1. *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. VII, p. 444.
2. *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. II, p. 23.

1.500 francs. Lors de notre visite à l'École de dressage de Rochefort, l'aimable directeur voulut bien faire défiler devant nous ses pensionnaires; nous remarquâmes quelques bêtes qui venaient d'être achetées 3.000 francs pièce, pour la carrosserie de luxe; la moyenne était de 1.500 francs. Avec les progrès de l'automobilisme, l'armée reste le principal débouché, pour ne pas dire l'unique.

Une précision dans notre travail serait de faire la monographie détaillée de cette partie de la Saintonge; nous ne l'entreprendrons pas, car il nous faut avant tout débrouiller le type général, sans nous perdre dans les détails. Il nous suffit, pour le moment, de voir en quoi ces types spéciaux ont influé sur la formation du type général. A ce point de vue, il nous suffit, croyons-nous, d'indiquer que le cheval a créé en Saintonge, sur certains points favorisés, le type de l'éleveur spécialiste, dans la majorité du pays de nombreux petits marchands de chevaux achetant leurs produits aux propriétaires; qu'évidemment il a amené, lui aussi, d'importantes transactions dans le pays; que l'influence des gens vivant du cheval ou s'y intéressant s'est répercutée sur le type social dans le même sens que celle du bœuf. Mais elle a été bien moindre, car le véritable paysan n'y était pas aussi directement intéressé. Il a toujours fait sa culture avec ses bœufs; aussi le cheval n'a-t-il pu jouer le même rôle qu'en Normandie.

Nous nous souvenons de la difficulté que nous avons eue à rencontrer dans le centre de la Saintonge une famille agricole ayant sa poulinière. Nous n'en avons trouvé une que sur une ferme très importante, et encore le fermier ne s'en louait-il pas beaucoup. C'est que, sauf autour des marais en question, l'élevage est devenu, à l'heure actuelle, un véritable sport, à usage des gens riches. Ils y voient une distraction, un plaisir coûteux, mais un plaisir; ils ne craignent pas de faire venir de bons reproducteurs de Normandie ou d'ailleurs; ils ont naturellement de beaux produits bien soignés, obtiennent les primes des concours[1], et rendent l'élevage difficile aux pro-

1. On sait que les primes d'élevage, décernées aux meilleurs chevaux, sont souvent le plus clair bénéfice du propriétaire.

priétaires ordinaires qui veulent y trouver un bénéfice...

Enfin *le mouton* (266.000, en 1900) réussit très bien sur ces terrains calcaires si répandus en Saintonge. Pendant une grande partie de l'été, il peut même paître dans les prairies naturelles où l'herbe est courte et sèche. Il donne enfin de gros bénéfices. On estime qu'il rend 100 %, c'est-à-dire qu'après avoir nourri une année un troupeau de moutons valant 1.000 francs, on a un produit de 1.000 francs. Et cependant le Saintongeais ne développe pas cet intéressant animal autant qu'il le mérite.

Il est vrai que l'extrême division du sol rend le passage d'un troupeau important peu commode.

Ce mouton assez mal nourri du reste (si l'on ne dit pas, comme en Touraine, qu'il aime la misère, on le lui prouve) vaut en moyenne entre 25 et 35 francs. Ses produits sont assez généralement destinés à la boucherie. La laine encore aujourd'hui est en grande partie filée et employée à la maison; c'est l'industrie ménagère la plus résistante. Elle perd cependant chaque jour du terrain, et la pratique de changer au petit marchand du bourg voisin la laine brute contre de la laine apprêtée se généralise peu à peu.

La vente de ce mouton est délicate; aussi pousse-t-elle dans le même sens que le bœuf. Un fait donnera l'idée de son importance, c'est que, dans chaque ville, un champ de foire spécial lui est consacré.

La conclusion que nous pouvons tirer de cette première partie est la suivante : la Saintonge peut être considérée comme un pays de pâturage développé. Or l'herbe, comme toutes les richesses naturelles, ne donne pas, on le sait, chez les peuples qui en jouissent, une grande aptitude au travail, surtout au travail pénible de la culture. Un notaire vantait un jour devant nous une propriété qu'il avait à vendre, propriété située en face d'une de ces prairies à vaine pâture, décrite il y a un instant. Il disait : « C'est une bonne propriété, et une propriété qui ne me donnera pas beaucoup de peine à vendre, car c'est une propriété de paresseux; il n'y a qu'à ouvrir la porte de l'étable, les animaux sont au pré, et le travail est fait ».

Effectivement, la propriété, trouvait peu après acquéreur.

Cette importance de l'herbe en Saintonge sera pour beaucoup, dans la paresse, l'indolence que l'on est assez unanime à reprocher aux Saintongeais. Ces *lanterniers de Saintonge,* dit d'eux Rabelais...; lanterner, signifie, être lent, irrésolu, traînard en affaires, comme en paroles. *Paresseux comme un ventre rouge* (surnom du Saintongeais), diront les gens de l'ouest, Vendéens ou Poitevins, plus entraînés au travail de la culture.

En revanche, l'herbe lui donnera par les transactions d'animaux qu'elle nécessite, une partie de sa ruse, de sa finesse proverbiale; nous verrons, en effet, que la vente de l'eau-de-vie influera sur notre type dans le même sens. « *Le Saintongeais né malin,* » encore un proverbe, en cours celui-là dans le Bordelais, où il se cache à la fois de la moquerie, un peu de crainte et d'envie. De là, les ressemblances de notre type avec le Normand.

Voyez ce paysan qui va déposer en justice. Bien malin sera le président, s'il peut obtenir de lui une réponse précise, une affirmation qui ne soit aussitôt suivie de tant de restriction qu'il n'en reste presque plus rien. La question qui lui est posée, l'embarrasse; il ne refusera pas d'y répondre, oh! non, certes! mais avec combien de circonlocutions!... et de réticences! Pour une réponse ferme, il n'y faut point compter.

La vigne. — La vigne, avant le phylloxera, qui fit son apparition en Saintonge un peu après 1870, occupait environ le quart du pays (169.000 hectares dans le département de la Charente-Inférieure et 113.000 hectares dans celui de la Charente). Mais la valeur de ses produits, qui atteignirent en 1875, la dernière bonne année, 11 millions d'hectolitres nets, dépassant en général 10 millions d'hectolitres, était bien supérieure à son importance comme étendue.

La culture de la vigne[1], — c'est un phénomène social bien connu, — est une des plus attrayantes et des plus aimées du

1. E. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui*, p. 120. Ceci reste vrai, malgré la mévente actuelle, qui a bien changé la situation cependant.

Français. C'est que, pour un effort souvent minime, et qui n'a pas besoin d'être complètement renouvelé, elle lui fournit un produit très rémunérateur. Aussi essaie-t-il de l'acclimater partout, parce que partout il a besoin de ses produits, et lui donne-t-il, dès que les circonstances le permettent, un développement considérable. Elle fait même reculer devant elle les autres cultures, et devient ainsi la plus importante, la plus estimée, celle qui a le pas sur les autres. On vante et on envie les pays de vignobles, on les déclare de « bonnes contrées ».

En Saintonge, le lieu était particulièrement favorable à son développement. Le *relief* du sol, d'abord : cette succession de petites collines et de petits plateaux coupés par la Charente et ses affluents. Or, le coteau est l'endroit de prédilection de la vigne, à cette latitude, du moins[1].

La *nature du sous-sol* ensuite, terrain de craie, ou calcaire friable, se décomposant facilement sous l'influence de la pluie, en une boue blanchâtre caractéristique. Là poussaient les vignes les plus estimées, car elles donnaient la fine champagne, terrains improductifs du reste pour toute autre culture. Les arbres n'y viennent que difficilement, et, à l'heure actuelle, l'aspect de ces terrains, où la reconstruction n'a pas été faite, est lamentable.

Ce terrain, un peu exceptionnel, s'étendait surtout entre le Né et la Charente, et aussi sur la rive gauche du Né.

Le terrain dominant est la « terre de groie », particulière, avec ses silex, « ses pierres à fusils » provenant de la décomposition du roc des collines dont elles occupent les flancs. C'était, par excellence, le sol de la vigne : elle y réussissait admirablement. Aujourd'hui les vignes nouvelles n'y peuvent résister ou tout au moins y donner des produits rémunérateurs; elles y souffrent de la *chlorose*, produite par un excès de calcaire.

Le sol des petits plateaux, et aussi quelquefois celui du sommet des plateaux est formé « de varennes », terres argilo-

1. Fleuriau de Bellevue, *État physique du département de la Charente-Inférieure*, *La Rochelle*, 1838, p. 83 et suiv. — Joanne, *Géogr. de la Charente-Inférieure*, 1905, *loc. cit.* — Massiou, *Hist. de Saintonge*, t. I, p. 3.

calcaires ou argilo-sablonneuses, plus riches en humus, plus fertiles. Les céréales y réussissent assez bien. Aujourd'hui, tous les grands vignobles ont été établis dans ces terrains. La vigne nouvelle exige, en effet, des terres plus fertiles que l'ancienne.

A ces qualités du sol, il faut ajouter un *climat très tempéré*. Joanne, dans sa *Géographie de la Charente-Inférieure,* en donne très exactement les raisons, et ces raisons sont à peu près les mêmes pour la Saintonge : « Le département de la Charente-Inférieure réunit les *trois principales conditions d'un climat tempéré*, il est situé presque exactement à égale distance du Pôle et de l'Équateur, puisque son canton le plus méridional touche presque le 45° de latitude. Il est bordé par la mer, qui a ce privilège d'adoucir et d'égaliser la température des terres qu'elle avoisine, et sur lesquelles elle envoie ses vents et ses pluies; il n'a pas de montagnes, et l'on sait que moins un pays est élevé au-dessus de l'Océan, moins il est froid. Enfin la plus grande partie du département est formée par des *calcaires*, et des *craies*, roches perméables qui laissent filtrer les eaux, et qui, à latitudes et altitudes égales, sont beaucoup moins froides, infiniment moins humides que les roches imperméables telles que le granit. »

Tout ceci explique pourquoi les variations de température sont rarement brusques. Peu de grêle, peu aussi de ces gelées de printemps si néfastes à la vigne, puisqu'elles peuvent, en une nuit, anéantir tout l'espoir de la récolte.

Enfin, cette vigne poussait alors presque sans efforts. Point de grands travaux préparatoires pour la planter, point non plus de grands travaux d'entretien. Un trou à la barre dans le sol, la taille, quelques labours, et la récolte était toujours abondante et estimée. Les maladies cryptogamiques qui rendent aujourd'hui sa culture si difficile et si onéreuse, étaient inconnues. Comme elle se contentait des plus maigres terrains, de terrains improductifs même pour toute autre culture, on comprend l'énorme importance qu'elle prit bien vite en Saintonge, au point de faire de la Charente-Inférieure, pendant de longues années, le département français produisant le plus de vin.

« D'après le *Vignicole*, recueil spécial, le département qui récolte le plus de vin est celui de la Charente-Inférieure, où le produit des vignobles est par année moyenne de 2.600.000 hectolitres. Les départements qui viennent après, et dont les produits varient de 2 à 1.000.000 d'hectolitres, sont : la Charente, la Loire-Inférieure, le Loiret, le Gard[1]. » D'après M. L. de Lavergne, en 1860, cette production avait considérablement augmenté puisqu'il l'estime à 10.000.000 d'hectolitres et qu'elle atteignit, suivant certains, en 1875, 14 millions d'hectolitres[2].

C'est que, indépendamment de la facilité de la culture, une autre cause, pour le moins aussi importante : *la richesse du produit*, poussait sans cesse, dans la voie de l'augmentation de la production. Il s'était trouvé, en effet, que ces vins de Saintonge si abondants produisaient, une fois distillés, la meilleure eau-de-vie du monde entier. Ce fut vers la fin du XVIe siècle que l'on commença de « brûler » les vins. De cette époque date la renommée de Cognac. Jusqu'alors, nos vins étaient consommés comme vins de table. En Angleterre, en Hollande, on les y prisait fort[3], mais à partir du XVIIe siècle, les vignerons trouvent plus avantageux de les convertir en eaux-de-vie, et la gloire naissante de la célèbre liqueur obscurcit bientôt rapidement et complètement celle des vins qui la produisaient[4].

Célébrité du cru, facilité de culture, commodités des communications, tout favorisait donc la diffusion du produit saintongeais. En 1860, M. Léonce de Lavergne estimait à l'énorme chiffre *de 75 millions de francs* le revenu annuel du vignoble charentais.

La fabrication de l'eau-de-vie était, elle aussi, des plus simples. Chaque propriétaire était « bouilleur de cru », c'est-à-dire qu'il distillait lui-même le produit de la récolte, à l'aide de l'appareil

1. Hugo, *France pittoresque*, année 1838, *Charente-Inférieure*.

2. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces statistiques, qui sont du reste loin de concorder entre elles, ce qui prouve qu'il y a des erreurs d'un côté ou d'autre.

3. Voir chapitre III, *La Saintonge dans le passé*.

4. Peut-être aussi a-t-on changé les cépages. Certains l'affirment, et cela est vraisemblable.

classique que tout le monde connaît. Il se compose essentiellement d'une chaudière qui reçoit le vin. On l'y chauffe, et ses vapeurs, passant dans un conduit de cuivre, vont se condenser à l'extérieur du chai, on disait ici de la « brûlerie ». Pour faciliter cette condensation, le conduit de cuivre fait plusieurs tours sur lui-même, d'où son nom de *serpentin*, dans une pierre creusée de petits canaux remplis d'eau fraîche. Le serpentin est légèrement incliné en pente douce vers l'intérieur du chai, où l'eau-de-vie vient d'elle-même tomber dans un récipient spécial.

On appelait « brouillis » le résultat de la première chauffe. On « brûlait » à nouveau ce brouillis, et l'on obtenait l'eau-de-vie de consommation. Elle pesait alors de 70 à 80°. On la mettait dans des futailles de chêne ou de châtaignier, soigneusement fabriquées, où elle vieillissait lentement. Elle ne devenait réellement bonne à être consommée que lorsque la vieillesse et l'évaporation l'avaient ramenée à 45 ou 50°. Pour cela il fallait de dix à quinze ans. C'était toutefois un placement de bon père de famille, un placement de tout repos, puisque presque mathématiquement, chaque année lui donnait une valeur nouvelle.

Mais cette opération de la distillerie, en elle-même si simple, que nous venons de décrire en quelques mots, a eu sur le type social une répercussion considérable. Elle a eu pour résultat de faire monter le vigneron de Saintonge à un rang élevé dans l'échelle de la Vigne. Et cela moins à cause de l'opération elle-même de la fabrication si simple, qu'à raison des conditions spéciales de la vente des eaux-de-vie.

Notre eau-de-vie n'est pas, en effet, un produit de vente immédiate, ou tout au moins de vente immédiate *avantageuse*. On a intérêt à la conserver de longues années dans son chai. Du même coup, voilà notre vigneron obligé à une certaine économie, à une certaine prévoyance. On n'a plus devant soi ce type du petit vigneron de Touraine par exemple[1], toujours plus au moins à l'attente de la bonne récolte, souvent dépensée à l'avance.

1. V. E. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui*.

Mais ce n'est pas tout. Cette vente que l'on a intérêt à faire le plus tard possible, ce n'est pas une vente facile, car elle va rouler sur gros. Ce n'est pas à la légère que l'on se débarrassera d'une de ces futailles pouvant valoir plusieurs milliers de francs.

Certaines vieilles eaux-de-vie de la meilleure marque ont été vendus entre 2.000 et 3.000 fr. l'hectolitre[1]. Mais c'était souvent aussi une denrée variant de prix suivant le goût de l'acheteur, sa plus ou moins grande habileté à apprécier le produit. Toute la finesse du paysan ne peut rien, par exemple, pour la vente de son blé. Toutes ses ruses tombent devant l'hectolitre commune mesure ; c'est le contraire pour la vente de ses animaux, et les ruses des maquignons sont proverbiales. Il en était beaucoup de même pour la vente de ces eaux-de-vie si différentes les unes des autres, si difficiles à apprécier. Cette vente d'un produit de luxe, d'un prix élevé par conséquent, susceptible d'être utilement débattu, a eu sur le type saintongeais une influence de même nature que la vente de ses animaux, mais une influence plus grande, car l'eau-de-vie était le produit de beaucoup le plus important; elle l'a porté à la ruse, à la dissimulation. Il faudra y voir, en y joignant l'obligation où elle le mettait de fréquenter les foires pour s'y tenir au courant des prix, une des grandes causes de l'aptitude au commerce que nous aurons à relever comme une des caractéristiques du type saintongeais.

Les effets ordinaires de la vigne se retrouvent ici, mais modifiés, on le comprend. Ainsi la vigne amènera le morcellement. « Les vignes si productives, dit M. L. de Lavergne, sont divisées en d'innombrables parcelles ; c'est avec la plaine du Rhin, le pays le plus morcelé de France. Les vignerons se disputent le sol à des prix d'or, même depuis la maladie de la vigne, qui n'a eu pour eux d'autre effet que d'augmenter leurs profits en élevant les prix[2]. Toutefois, comme le produit était fort riche,

1. Nous connaissons certains propriétaires de Segonzac ou de Jarnac qui croient vous faire un cadeau, en vous vendant leur bonne eau-de-vie seulement 30 francs le litre au détail

2. Léonce de Lavergne, *Économie rurale de la France depuis 1789*.

on avait, non pas un type de vigneron assez misérable en somme, mais un type de moyen propriétaire très aisé, qui frappait vivement le voyageur en Saintonge. « Cette richesse (l'eau-de-vie), dit L. de Lavergne, se partage en un grand nombre de propriétaires aisés, car les cotes de 30 à 300 francs ne sont nulle part plus nombreuses. » Très peu de grandes propriétés, celles de 100 hectares, se comptent dans le département, mais beaucoup de petites et de moyennes exploitations, avec des maisons blanches et spacieuses, bien construites, avec les larges toits plats caractéristiques du style saintongeais que nous avons déjà décrites.

Cependant, on le voit immédiatement, ce type, qu'un mot, celui de *moyen*, caractérise bien, eût été incapable de progresser beaucoup par lui-même. Ce n'est pas ce paysan saintongeais amoureux de ses aises et de sa tranquillité, ennemi des voyages et craignant, jusqu'à ses derniers temps, de perdre son clocher de vue, qui eût été capable de répandre son eau-de-vie dans toutes les parties du monde.

On connaît l'anecdote suivante, que raconte M. Ardouin-Dumazet. Elle est célèbre dans le pays : « Pendant un concile, Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, échangeait en latin des civilités, avec des évêques venus de tous les coins du monde : prélats à demi-conquistadors, de l'Amérique du Nord, Grandeurs métissées d'Indiens du Pérou, évêques d'Irlande. Chacun se présentait en donnant le nom de son évêché. Pour la plupart des évêques, ces titres de diocèse ne disaient rien. Angoulême notamment était assez peu connu du haut clergé du Vénézuela. Mgr Cousseau eut une inspiration de génie :

« — Évêque de Cognac, dit-il.

« Et tous, évêques, archevêques, cardinaux, de s'écrier avec un air d'envie et d'admiration :

« — Cognac! Cognac! Bon évêché! »

Comment le nom de Cognac, c'est-à-dire en définitive comment l'eau-de-vie de la Saintonge a-t-elle pu devenir si universellement célèbre? c'est la question qu'il nous faut étudier.

On comprend immédiatement, après les explications que nous avons données sur le lieu, que les facilités des communications

sur lesquelles nous avons tant insisté, y ont contribué pour une très large part, c'est ce que va confirmer le reste de cette étude. Mais voyons comment les débouchés ont été organisés; quelles gens les ont utilisés. En un mot, précisons le rôle des commerçants et leur influence.

La ville de commerce entre en jeu. Son étude ne doit pas être séparée de celle du pays agricole qu'elle domine. En général, au début, elle en est la résultante. Elle est le lieu d'échange entre les produits agricoles qui seront exportés par son intermédiaire, et les produits de consommation qui, par elle, alimenteront les campagnes. Ensuite, il se produit une sorte de réaction; à son tour, la ville développe le mouvement agricole, et ce sont ces actions et réactions réciproques, qui poussent un pays dans la voie du progrès.

Nous voulons nous borner à des généralités, donner en quelque sorte, brièvement, ce que l'on pourrait appeler la *formule sociale* de la ville en Saintonge.

Le premier fait qui frappe vraiment et définitivement quand on étudie le commerce en Saintonge, c'est que toutes les villes un peu importantes sont situées sur la *Charente ou sur ses affluents*. Il faut donc bien que le fleuve ait été la clef du commerce charentais. Nous trouvons échelonnées sur ses rives, depuis Angoulême jusqu'à Tonnay-Charente : Châteauneuf, Jarnac, Cognac, Saintes, St-Savinien, Rochefort; sur la Seugne, on remarque Jonzac et Pons; sur la Boutonne, St-Jean-d'Angély et Tonnay-Boutonne; ajoutez-y toute une série de petits ports intermédiaires : Port-de-Lys, Portublé, Port-la-Pierre, Port-Berteaux, Port-d'Envaux, Port-à-Clou, St-Savinien-du-Port. A chaque instant, sur les cartes détaillées soit de l'État-Major, soit du ministère de l'intérieur, vous voyez marqué, à côté du nom d'une petite bourgade, souvent inconnue, le mot port.

Le deuxième fait à noter, c'est qu'à part le commerce d'eaux-de-vie et les diverses petites industries qui s'y rattachent, aucun commerce, aucune autre industrie, n'existe dans ces centres.

De toutes ces villes, de tous ces ports, le plus célèbre est Cognac, puisqu'il a donné son nom au produit. Deux choses

firent la fortune de cette petite bourgade, perdue au fond de la Saintonge.

Tout d'abord, Cognac est situé au point extrême à partir duquel la Charente est commodément navigable [1]. Les négociants avaient intérêt à remonter le plus haut possible à l'intérieur du pays, pour en avoir tous les produits. Cognac *devint leur dernier et leur plus important comptoir.*

A ces avantages, la ville joignait celui d'être le centre du pays produisant la meilleure eau-de-vie. La petite Champagne ou fine champagne (v. carte viticole [2], comprend la contrée autour de Cognac s'étendant entre le Né et la Charente. Jusqu'à la crise du phylloxera, Cognac reste cependant une très petite ville, et les autres agglomérations situées sur la Charente ou ses affluents : Chateauneuf, Segonzac, Jarnac, Jonzac, St-Jean-d'Angély, Saintes, etc., comptent de nombreux commerçants. Ce n'est qu'à partir de la crise que le commerce tendra à se centraliser de plus en plus à Cognac. Les commerçants éprouveront en quelque sorte le besoin de se resserrer autour du grand nom commercial. Là aussi étaient les plus gros commerçants, ceux ayant des stocks d'eau-de-vie considérables leur permettant de mieux résister, dans ces années particulièrement graves pour le pays...

De petits Cognacs s'échelonnaient donc, le long de la Charente, et de côté et d'autre, dans chaque propriété, dans chaque village, allaient pomper les hectolitres d'eau-de-vie que gardait soigneusement le bon vigneron. Drainée de partout, par terre et par eau, la précieuse liqueur arrivait à la Charente. Là, en des barils soigneusement cerclés, chargée sur des gabarres (grands bateaux plats traînés par des bœufs ou des chevaux, plus tard par des remorqueurs à vapeur), elle descendait à Tonnay-Charente, d'où, transbordée sur les fins voiliers, elle partait pour les destinations les plus diverses. Quand ces navires étaient de faible tonnage, ils remontaient jusqu'à Saintes et y chargeaient directement les eaux-de-vie. Ce mouvement de batellerie entre Cognac et Tonnay-Charente, pour être moindre qu'autrefois, est

1. Voir carte Atlas Bazin et Cadet, pl. 12.
2. Voir Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 15e série, p. 136.

cependant encore important aujourd'hui. En 1896, il était de 6.000 tonnes.

Un mot caractérise ce commerce : sa *stabilité*. C'est en effet un commerce de longue haleine. Par la nécessité du *stock*, l'eau-de-vie produit ici le même effet que chez le vigneron. On ne s'improvise pas négociant d'eau-de-vie. Il faut avoir des approvisionnements considérables, emmagasiner aujourd'hui des eaux-de-vie qui ne seront vendues que longtemps après. Indépendamment des énormes quantités courantes, on conserve soigneusement dans chaque maison importante des « témoins », eaux-de-vie de différentes époques, qui servent de point de comparaison pour les achats futurs [1].

Mais il nous faut insister un peu sur la capacité professionnelle de ces commerçants :

Par la nature de leur négoce, la prudence qu'il exigeait, la longue prévoyance surtout qu'il développait (nous ne saurions trop insister sur l'habitude de conserver très longtemps les eaux-de-vie dans les chais avant de les vendre), par leur perpétuel contact avec les pays étrangers, principalement avec l'Angleterre, par leur coutume d'y faire même de longs séjours, d'y avoir souvent des enfants ou des gendres établis, enfin par l'heureuse tradition que l'on avait de se transmettre les maisons de commerce de père en fils, ils n'étaient point des marchands ordinaires, de ceux qui, en vertu de l'instabilité professionnelle, lâchent pied à la moindre difficulté, et se déplacent suivant les fluctuations du marché. Il s'était formé dans tous ces petits ports de la Charente, et principalement à Cognac, une sorte d'aristocratie commerçante très particulière, une sorte de bourgeoisie assez analogue, par certains côtés, à cette bourgeoisie rochelaise décrite ici même par M. Périer. Elle n'était point due cependant aux mêmes causes. Il ne semble pas en effet, d'après les exemples que nous avons sous les yeux, que, comme à La Rochelle, les chefs de ces maisons aient été en majorité protestants.

1. La stabilité des fabricants de pianos, notamment, paraît également provenir de la nécessité du stock de bois qu'ils doivent avoir. Ils n'emploient que des bois *très secs, très vieux*, qu'ils ont conservés pendant de longues années.

En un mot, il n'y a pas eu ici une contrainte extérieure maintenant les jeunes gens au comptoir, mais au contraire un attrait particulier qui les poussait vers le commerce.

Ceci mérite d'être expliqué. Il y a là un fait intéressant à noter, et qui du reste se retrouve plus intense à Bordeaux. Dans cette dernière ville, comme à Saintes et surtout à Cognac et à La Rochelle, le négoce, suivant l'expression un peu vulgaire mais si expressive, tient *le haut du pavé*. La raison n'en est pas uniquement dans ce fait que les commerçants pouvant gagner, en général, plus d'argent que les gens adonnés aux professions libérales, se trouvent amenés à en dépenser davantage, et à être placés par la force des choses au premier plan. Non, il ne manque pas de villes où les commerçants enrichis restent des parvenus. Ici ce type est assez rare. En général, ce qui domine, ce sont des dynasties de commerçants aux familles nombreuses, dont les enfants, élevés d'une façon soignée, ayant beaucoup voyagé, continuent tout naturellement le métier de leur père. Ils ne trouvent, en effet, aucun avantage à en sortir, ni au point de vue *mondain*, puisque leurs familles donnent le ton dans leur ville, ni au point de vue pécuniaire, puisque leur commerce, ils le savent, leur rapportera certainement bien plus que les professions libérales qu'ils voient exercer autour d'eux.

Quoi qu'il en soit, ces commerçants étaient, au point de vue des qualités générales, très supérieurs aux commerçants ordinaires dont les manières et les idées ne sont pas toujours en rapport avec la situation de fortune. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'avoir habité ces villes, Bordeaux principalement, où naturellement le phénomène est plus accentué, et où les commerçants forment vraiment une société spéciale, ayant ses mœurs, ses lois et jusqu'à sa mode.

Des voyageurs un peu mordants ont voulu la caractériser d'un mot, en disant d'elle qu'elle unissait la morgue britannique à la faconde méridionale. Cela n'est pas tout à fait inexact pour ses représentants un peu inférieurs. En Saintonge, nous sommes plus loin du Midi, et le type n'y perd rien.

Veut-on un exemple de ces véritables dynasties de commerçants? En voici un que nous empruntons à l'*Intermédiaire*. Il se rapporte à une famille de Cognac, et non des moindres, qui, depuis 1715, fait le commerce de l'eau-de-vie. Trouverait-on beaucoup d'exemples d'une pareille stabilité, même en agriculture?

« Jean Martell naquit à Jersey. Il vint s'établir à Cognac en 1715 et fit d'abord le commerce des vins de borderies, produits surtout par le Colombard, cépage alors des plus estimés. Jean Martell, fixé à Cognac, se rendit en 1723 à Guernesey et à Londres; puis il fonda, à Bordeaux, la maison Martell, Fiot et Cie. Quatre ans plus tard il centralise ses affaires à Cognac. En 1738, il épouse la fille d'un médecin célèbre de Cognac, le docteur L'Allemand. Il meurt en 1753. Sa veuve s'associe avec son frère George L'Allemand, sous la raison sociale Vve Martell, L'Allemand et Cie. En 1767, George L'Allemand se retire des affaires et Mme Vve Jean Martell s'associe ses fils Jean et Frédéric Martell. Elle meurt et ses deux fils continuent les affaires sous la raison sociale de Jean et Frédéric Martell jusqu'en 1809, époque de la mort de Jean. Le nouveau Code de commerce de 1807 interdisant de conserver, dans une raison sociale, le nom des personnes décédées, Frédéric Martell s'associe avec ses fils Auguste et Frédéric et son neveu, et continue les affaires sous la raison sociale Frédéric, Auguste et Gabriel Martell avec la marque J. et F. Martell. En 1890, M. Édouard Martell est devenu seul propriétaire. »

On le comprend, de pareilles gens, solidement installés dans le pays, riches, et continuant le commerce plutôt par tradition que dans un esprit de lucre, ne devaient pas lâcher pied devant une difficulté, quelle qu'elle soit. Ils étaient admirablement outillés pour assurer à ce pays les débouchés les plus lointains. Sans doute, l'exemple que nous venons de citer est exceptionnel, mais bon nombre de maisons remontent loin. Ce sont des quartiers de noblesse dont elles se font gloire. La maison Hennesy date de la fin du XVIIe siècle. La maison Augier frère et Cie fut fondée en 1643, Marie Brizard et Roger en 1755. On ne

compte plus celles qui furent créés de 1820 à 1840. Ces exemples prouvent bien la stabilité de ce commerce, son caractère traditionnel. Ils montrent aussi la facilité qui en résultait, pour le fils, de succéder à son père, facilité qui doit être comptée pour beaucoup dans cet attachement au métier que nous constations tout à l'heure.

A l'influence prépondérante de ces grands commerçants pour le développement de la Saintonge, il faut ajouter celle de La Rochelle, et du principal acheteur des produits charentais, l'Angleterre.

Avec La Rochelle, la mer entre en jeu. Son rôle fut à son apogée vers la fin du XVIIIe siècle, pour aller peu à peu en diminuant, à mesure que la décadence de cette grande ville commerciale s'accentuait peu à peu. L'eau-de-vie rendue à Tonnay-Charente, il fallait la porter dans les pays ouverts au commerce saintongeais, dans les comptoirs même que quelques puissants négociants pouvaient avoir en Angleterre ou en Hollande. Les négociants de Saintonge étaient établis dans des villes qui n'étaient point maritimes; ainsi, à leur négoce n'avaient pu se joindre, comme dans certaines villes commerciales, les industries de transport. Les Rochelais, « grands rouliers des mers[1] » à cette époque, furent les armateurs de la Saintonge. Leurs navires croisaient à Tonnay-Charente et à La Rochelle, ceux d'Angleterre ou de Hollande qui venaient chercher les produits français.

M. Périer, dans une série d'articles fort intéressants, a montré le rôle de ces commerçants rochelais, et les causes de leur force. Mais les petits vins de l'Aunis, et ses eaux-de-vie de médiocre qualité, les vins des îles de Ré et d'Oléron, moins abondants qu'aujourd'hui et toujours assez peu estimés, le sel de son littoral, ne pouvaient suffire à alimenter le commerce de La Rochelle. De bonne heure ses « bourgeois » vinrent en Saintonge s'approvisionner de vins, de sels, d'eaux-de-vie, poussant, eux aussi, dans la voie de la production.

1. Voir *Science sociale*, septembre, octobre, décembre 1898, janvier 1899.

Enfin une troisième catégorie de gens contribuait à cette prospérité : les Anglais depuis longtemps acheteurs des produits charentais. L'histoire est pleine des vicissitudes de la Guyenne et de la Gascogne, provinces vinicoles du littoral. Tantôt anglaises, tantôt françaises, c'est à qui se disputera ces riches dépouilles. Les Anglais prirent-ils l'habitude de commercer avec la Saintonge pendant leur domination, ou en firent-ils la conquête pour mieux assurer leur commerce? Il est malaisé de le deviner, bien que la deuxième hypothèse paraisse plus logique, et mieux conforme à leur caractère, mais il est curieux de voir l'état d'âme de nos Saintongeais pendant ces guerres. Au fond du cœur, ils sont bien pour le roi de France, et cependant quand il arrive avec son armée et de grands mots, comme ils reçoivent froidement! C'est qu'elle leur pèse bien peu à nos gens, la « domination anglaise ». Ne les enrichit-elle pas! Ce qu'ils désirent surtout, c'est la paix et la liberté du négoce. De leur côté, les Anglais n'hésitent pas devant les plus lourds sacrifices pour conserver cette province d'où ils tirent des produits de première nécessité : du sel, des vins, des eaux-de-vie...

C'est évidemment dans ce contact avec les Anglais qu'il faut chercher les causes du protestantisme jadis si puissant en Saintonge. Il ne faut pas oublier que Jarnac et Cognac furent, avec La Rochelle, ses places fortes. La réforme suivit la vallée de la Charente, comme le négoce, et aussi le littoral, Marennes, Arvert, la Tremblade, d'où l'on tirait le sel et les huitres. Aujourd'hui encore, on trouve à Saintes et à Cognac surtout, des négociants, non des moindres, dont le nom décèle sûrement l'origine anglaise. Ils s'y sont établis depuis longtemps et sans esprit de retour. De même dans le Bordelais, quelques-unes des plus grandes maisons de vins sont exploitées par les descendants d'Anglais.

Commerçants de Saintonge, négociants de La Rochelle et Anglais, tels furent, en définitive, les trois grands patrons, que les circonstances donnèrent à nos Saintongeais. Poussés par ces grands chefs, sans cesse sollicités par ces pieuvres aux bras immenses, aux ramifications infinies qui pompaient l'eau-de-vie dans toute la Saintonge et savaient assurer des prix très rému-

nérateurs, les paysans étendaient les vignobles. Ils plantaient, et ils plantaient toujours, et la Saintonge devenait un des plus riches pays de France.

On peut résumer schématiquement le travail dans la proposition suivante : vignes de Saintonge — travail facile, — produits très abondants et très estimés. De cela nous aurons à tirer d'importantes conclusions.

La petite culture. — Les deux branches les plus importantes du travail étant décrites, il nous faut maintenant, en quelques mots, caractériser l'influence de la petite culture, qui est en définitive, la base de l'agriculture saintongeaise, et aussi celle de certaines petites industries accessoires.

Avant le phylloxera, les résultats de la petite culture étaient assez satisfaisants. En effet, ses produits étaient presque exclusivement destinés à la consommation familiale. Ils ne se *trouvaient pas en concurrence* avec ceux des contrées de la France plus favorisées, ni surtout avec ceux des autres contrées du Monde.

Notre Saintongeais n'avait pour ainsi dire pas à les transformer *en argent*, ou, s'il le faisait, il considérait les résultats de cette opération comme quantité négligeable. Il avait deux produits qui lui donnaient cette chose si rare à la campagne, l'argent : son commerce d'animaux, et surtout son eau-de-vie pour laquelle il jouissait, suivant le mot si expressif de M. Périer [1], « d'un monopole mondial ».

L'effet de cette petite culture, en lui fournissant ce qui était nécessaire à sa subsistance, était de le *mettre à l'abri* des mauvaises années, de l'*aléa* de sa riche spécialisation, la vigne. Il en résultait un type plus stable que le vigneron ordinaire et exclusif [2]. L'influence de cette culture a été aussi de lui donner un peu plus d'aptitude au travail et à l'économie, que n'en a d'ordinaire le simple vigneron.

1. V. *Rapport sur le commerce franco-britannique*. Office du Commerce extérieur.
2. Les récents événements du Midi ont montré les différences profondes qui séparent le viticulteur méridional du Saintongeais.

Les petites industries accessoires. — Le trait commun de ces petites industries, est d'améliorer sur beaucoup de points, la situation du paysan. La plupart sont exclusivement locales, et leur étude ne présenterait qu'un intérêt secondaire. Aucune du reste n'a jamais pris, et ne semble devoir prendre, un développement suffisant pour orienter nos gens dans une direction particulière, et sortir de son rôle d'industrie accessoire.

Certaines même sont menacées par les progrès du machinisme moderne. Telles sont par exemple les *poteries*. Elles étaient autrefois fort nombreuses. Nous sommes, en effet, dans la patrie d'adoption du célèbre potier Bernard Palissy. Les principaux centres de fabrication étaient la Chapelle-des-Pots (un nom bien typique), Archingeay, la Clotte, Mirambeau. Il en existe encore près de Saintes. Mais ces petits ateliers qui n'ont pas suivi l'évolution moderne, où la force motrice est encore fournie par l'ouvrier lui-même, qui actionne le tour avec son pied, pendant qu'il façonne les objets de ses mains, ne peuvent soutenir la concurrence des ustensiles en « fer battu » ou en fonte. Il semble même, autant que nous en avons jugé par quelques visites aux ateliers, que le métier ne recrute plus que difficilement *des apprentis*.

En revanche, les *tuileries* et les *briqueteries* se maintiennent un peu mieux, parce qu'elles ne sont pas autant en concurrence avec la grande industrie. Portant sur des objets très lourds, la question de transport devient importante et la fabrication locale leur assure certains avantages.

Il y a aussi de nombreuses *scieries mécaniques*. Nous ne voulons pas parler de celles de Rochefort et de La Rochelle, où l'on travaille les bois du Nord, mais de celles des campagnes où l'on débite les bois du pays. Les champs de Saintonge sont très fréquemment entourés de haies d'ormeaux qui fournissent un excellent bois employé pour la fabrication de moyeux de voiture ou de charrette. Cette industrie exige un bois spécial très résistant. Une petite usine, près de C..., emploie une quarantaine d'ouvriers et expédie des moyeux jusqu'en Allemagne.

Mais la plus importante, la plus générale de toutes ces petites

industries, est celle de l'*extraction de la pierre*. Elle mérite quelques détails.

Nous l'avons déjà dit, presque toutes les collines qui bordent la vallée de la Charente et celles de ses affluents recèlent une excellente pierre à bâtir. Il y en a de toutes les catégories : de blanches et de jaunes, de dures et de tendres, mais partout le grain est excellent et très estimé. Nombre des flèches des églises de Bretagne sont construites en pierres de Saintonge. Les carrières d'Échilais, en particulier, ont fourni la plus grande partie des pierres employées à la construction de la cathédrale de Nantes. Les villes de Bilbao, de Biarritz et de Bayonne, malgré leur éloignement, ont presque uniquement recours à la pierre de Saintonge, et les commerçants d'ici ont, dans les deux dernières villes, des entrepôts permanents.

La Charente, pour ce commerce comme pour celui de l'eau-de-vie, a joué un rôle prépondérant. Avec une marchandise aussi lourde et aussi difficile à manier que la pierre, qui ne vaut presque que par la main-d'œuvre, le transport est tout. En fait, les vieux centres d'exploitation sont tous situés sur les rives de la Charente, depuis Angoulême jusqu'à Saint-Savinien, qui possède des carrières souterraines de plusieurs kilomètres de long. Les principaux centres d'exploitation sont Saint-Même, Saint-Vaize, *Port-la-Pierre*, Tesson, Crazannes, etc...

Ce qui a fait jusqu'à ces dernières années la supériorité de Crazannes et de Saint-Savinien sur les autres centres d'exploitation, c'est leur situation géographique. Ils sont situés sur la Charente au point le plus rapproché de la mer où il y ait de bonne pierre. Les navires de fort tonnage peuvent y remonter, grâce au petit canal de Saint-Savinien, qui évite le premier seuil important de la Charente depuis son embouchure. Les navires chargeaient directement dans ces ports, évitaient le transbordement de Tonnay-Charente, si onéreux avec une pareille marchandise, et s'en allaient vers les débouchés que nous avons énumérés. Là était la vraie cause de la prospérité de ces deux centres. Celle de leur supériorité sur leurs rivaux situés plus haut sur le cours de la Charente, ou même trop éloignés du fleuve

pour qu'on pût songer, malgré la qualité de leur pierre et sa facilité d'extraction, à l'expédier par eau. Ils devaient se contenter de débouchés exclusivement locaux.

Voici maintenant quelques détails sur la manière d'extraire la pierre. Les procédés en sont très simples et tout traditionnels. D'après les restes d'anciennes carrières, les Gallo-Romains et les Français du moyen âge devaient procéder de la même façon. Il y a en effet, non loin de Crazannes, d'anciens centres d'exploitation qui ont dû alimenter autrefois un trafic très sérieux, car les pierres qu'on en a extraites, ne sauraient avoir été toutes employées à la construction des hameaux des environs.

La plupart des carrières sont à ciel ouvert. L'ouvrier commence par enlever la couche de terre, puis il trouve une couche de pierres minces, plates, se levant comme des écailles : la *banche*. Cette couche est plus ou moins épaisse ; naturellement, plus elle est épaisse moins le travail est productif pour le carrier. Il arrive enfin au *rocher*. Ce sont encore des couches de pierres superposées, mais elles ont une bien plus grande épaisseur ; elle peut atteindre plusieurs mètres. L'ouvrier, armé d'un pic, tranche cette pierre à la longueur voulue, il l'entoure d'un petit fossé, de sorte qu'elle n'adhère plus au sol que par la base. Le carrier cherche alors une veine indiquant l'épaisseur de la couche, et, à l'aide de coins de fer, fait sauter le bloc qui se lève comme une gigantesque écaille. Il ne reste plus qu'à l'équarrir pour en faire une pierre marchande. Des grues, mues à la main, montent ces pierres du fond des trous, profonds quelquefois de 4 ou 5 mètres, et les déposent dans de solides charrettes traînées par des bœufs, qui les conduisent à la rivière ou à la gare.

Ce métier de carrier est pénible et peu productif. Même en travaillant beaucoup, on n'y gagne que de très petites journées. Il a pour lui d'être facile, ne demandant pas non plus de gros capitaux. Généralement, les carrières appartiennent à de petits propriétaires, qui les laissent exploiter moyennant de faibles redevances. Le carrier travaille à son compte ; il vend sa pierre au marchand, au patron qui se charge des débouchés. Grâce à la carrière, les plus pauvres peuvent vivre en y consacrant le temps

que leur petite culture laisse libre. Mais ceux qui y travaillent continuellement — il y en a, — sont de très petites gens menant une vie pauvre, pour ne pas dire misérable[1].

En revanche, la carrière développe une certaine intelligence chez les ouvriers. Le travail en commun, l'habitude de se réunir pour aller au travail et en revenir, les petits calculs que nécessite le métrage de la pierre, développent l'habitude de parler et de discuter. En fait, ce sont eux qui sont les « politiciens du pays ». Ils sont en rapport avec la population des marins pour le chargement de la pierre. Aussi ont-ils en général l'esprit plus ouvert que les paysans des environs. Ils comprennent d'autant mieux le commerce qu'ils en subissent les contre-coups. Ils ont l'habitude du groupement. Beaucoup de ces carrières sont exploitées sous la forme syndicale. Le métier n'étant pas très difficile, avec un bon gérant, la société peut marcher.

Quant au type patronal que crée la carrière, il n'est pas bien puissant non plus. La marchandise sur laquelle le commerçant opère, a trop de valeur, et il opère sur de petites quantités. Quelques patrons y gagnent une certaine aisance, mais ils ne réussissent pas à s'élever au type du grand commerçant ni du grand industriel; aussi ces carrières sont-elles exploitées de la même façon qu'il y a deux siècles.

1. La division du sol est une des raisons principales pour lesquelles l'exploitation de ces carrières n'a pu se faire en grand atelier, comme dans beaucoup d'autres régions de la France ne possédant pas cependant des pierres d'aussi bonne qualité. En revanche, le carrier travaillant à son compte, et étant en général indépendant, les difficultés entre employeurs et employés n'existent pas.

III

LA SAINTONGE DANS LE PASSÉ

Si la Saintonge doit la spécialisation de la culture aux causes naturelles que nous avons indiquées, c'est-à-dire à la facilité des communications, cette spécialisation doit se vérifier dans le passé. C'est ce que nous allons essayer de rechercher dans ce chapitre.

Notre intention n'est pas d'y faire une étude approfondie de l'histoire économique de la Saintonge, dans le passé. Elle est plus modeste. Nous voulons simplement citer quelques documents intéressant notre point de vue spécial, et y puiser les renseignements nécessaires à la connaissance de l'origine de notre type et des influences qu'il a subies au cours des âges.

Aujourd'hui, grâce aux travaux des distingués membres de la *Société des Archives de Saintonge et d'Aunis,* bien des documents nouveaux ont été mis à jour, bien des problèmes ont été posés et résolus. Nous n'avons pas la pensée de les résumer tous. A d'autres le soin de parachever, suivant les exigences de la science moderne, l'histoire *complète* de la Saintonge et de l'Aunis, que Massiou tentait pour la première fois en 1838.

Suivant toutes vraisemblances, la Saintonge fut peuplée, quelques siècles avant notre ère, de peuplades appartenant à la race celtique. Une grande obscurité règne toutefois sur les mœurs et le pays d'origine des *Santons,* ou habitants de la Saintonge. Évidemment comme la vallée de la Loire, celle de la Charente

a été une des voies suivies par les Celtes, dès leurs premières invasions.

Le pays convenait admirablement bien du reste à ces populations mi-pastorales, mi-agricoles. En bas, il y avait la vallée, humide, riche en herbes, de la Charente, offrant un excellent pâturage aux troupeaux qu'ils traînaient avec eux. Au-dessus, et la limitant, ces coteaux calcaires que nous connaissons, peu ou point boisés, à la couche de terre arable légère, très facile à mettre en culture, par conséquent. C'est bien là, ce qu'il fallait à ces peuples d'agriculteurs à leurs débuts, peu susceptibles par conséquent du gros effort du défrichement. Enfin, à proximité, le plateau en général boisé, avec la glandée pour les porcs; l'essence la plus commune des bois de Saintonge [1] est, en effet, le chêne.

La Saintonge était déjà le siège d'une civilisation assez avancée, quand elle apparaît dans l'histoire. Les géographes anciens parlent du Port des Santons (*Portus Santonum*) et du Promontoire des Santons (*Promontorium Santonum*)[2]. On n'a jamais pu les situer bien exactement, mais leur existence est la preuve d'un mouvement commercial. Quand, aux débuts de la guerre des Gaules, les Romains sont appelés par les Gaulois à leurs secours contre les Helvètes, c'est que ceux-ci ont l'intention de venir s'établir avec leurs 368.000 hommes sur le territoire des Santons dont ils ont entendu *vanter la richesse*. « Mais César se dit qu'il ne fallait pas attendre, pour agir, que les Helvètes fussent parvenus chez les Santons. Il comprenait que, si cela arrivait, il en pourrait résulter un grand danger pour la province, qui aurait comme voisins des hommes très belliqueux, ennemis du peuple romain, installés dans un pays ouvert (aux *communications faciles*, et *produisant beaucoup de blé*[3]. »

1. Le mot de César, si expressif, est connu : « Plerumque sylvarum ac fluminum petunt propinquitates... ».

2. Ptolémée, *Geogr.*, livre II, p. 69.

3. Caesari nuntiatur, Helvetiis esse in animo per agrum Sequanorum et Æduorum iter in Santonum fines facere, qui non longè a Tolosatium finibus absunt... Caesar non expectandum sibi statuit, dum... in Santones Helvetii pervenirent. Id si fieret, intelligebat magno cum Provinciae periculo futurum, ut homines bellicosos,

Quels renseignements dans ces quelques mots de César, et quelle précision ils ont pour nous! Comme le stratège romain s'était bien rendu compte de la nature du lieu, « *locis patentibus* », de la facilité qu'aurait un peuple guerrier, solidement installé dans ce pays riche, à aller faire des razzia de côté et d'autre.

Peu après, César commençait, pour son compte, la conquête de la Gaule. Son lieutenant Publius Crassus, à la tête *d'une seule légion*, occupait tout le pays des Santons et des autres peuples situés entre la Sarthe et l'Océan. La facilité de la conquête prouve, à elle seule, que les Romains trouvèrent devant eux des populations solidement fixées au sol, et s'occupant davantage d'agriculture ou de commerce que de guerres. Il ne faudrait pas en conclure, en effet, que cela vînt du petit nombre d'habitants; on va voir de suite le contraire. Ce qui le prouve, c'est que, dès l'organisation de la Province, les Santons seront qualifiés de peuple libre. *Santones liberi,* dit Pline, et leur capitale restera exempte d'impôts. Il y a grand intérêt, pour Rome, à favoriser le développement agricole et commercial de cette riche colonie. La chose fut d'autant plus facile qu'elle avait déjà des ports et des navires. Peu après sa première conquête, César nous apprend[1] que, lors d'une expédition contre les Venètes, il obtint des navires *des Santons* et des autres régions soumises. Mais la phrase de César, mentionnant seulement les Santons, donne à entendre qu'ils avaient fourni le plus fort contingent.

A ce commerce maritime vint se joindre un important commerce terrestre, quand les Romains eurent établi ces grandes voies de communication qu'ils excellaient à construire.

L'une de ces routes partait de Lyon (centre commun de la Gaule romaine), et, à travers les Cévennes, se prolongeait jusque

populi romani inimicos, *locis patentibus*, *maximeque frumentariis* finitimos haberet. César, *De Bello Gallico*, liber I, cap. VIII et IX.

1. « Brutum adolescentem, classi gallicisque navibus, quas ex Pictonibus *Santonisque* et reliquis pacatis regionibus convenire jusserat, praefecit. » *De Bello Gallico*, liber III, cap. XI.

chez les Santons[1]. Une autre, partant de Bordeaux passait par *Mediolanum Santonum* (Saintes) et par cette voie naturelle que nous avons signalée, gagnait, par le seuil du Poitou, la ville des Pictons et la vallée de la Loire.

Mais les Romains allaient faire à la Saintonge un cadeau qui devait avoir une singulière importance sur sa destinée : *la Vigne*. Elle fut immédiatement accueillie avec beaucoup de faveur, et quand, vers l'an 250 après J.-C., saint Eutrope vint pour convertir la ville de Saintes, les coteaux d'alentour, si nous en croyons les hagiographes, sont déjà couverts de vignes. — Le saint ne put retenir son admiration en voyant cette ville « flanquée de hautes tours, décorée de places et d'édifices superbes, environnée de campagnes fertiles, de riches vignobles, de vastes prairies, comblée enfin de toutes les prospérités[2]... ».

Écoutez cette description de la Saintonge que nous donne Ausone un siècle plus tard, Ausone qui, pour se reposer des fatigues de sa profession, n'aimait rien tant qu'un séjour dans sa villa du Pagus Noverus de Saintonge... « Elle est située, écrit-il à son ami Paulinus, dans un charmant pays, aux coteaux tapissés de vignes, aux champs fertiles, aux prés verdoyants, aux frais ombrages, à la douce température exempte des rigueurs de l'hiver, et des ardeurs de la canicule[3]... » Faisons un peu la part des exagérations du poète et du propriétaire, et voilà un tableau d'il y aura vite vingt siècles, qui est encore exact aujourd'hui. Cet ami Paulinus, il l'invite à chaque instant, de pres-

1. « Lugdunum in medio regionis, situm est instar arcis. Agrippa hinc vias apperuit, unam per Cemnenos montes, in Aquitaniam, et ad Santones usque... » *Strabon.*

2. « Cum urbem quae Xantona dicitur intraret, eamque videret, muris antiquis optime captam, excelsis turribus decoratam, optimo loco sitam, cunctis felicitatibus, affluentem, pratis ac vineis uberrimam, plateis ac vicis amoenam. . » *Act. Sanct. ap. Bolland.*, t. III, p. 733, d'après Massiou, *Hist. de la Saintonge*, t. I, p. 258.

3. ..... Otiaque inter
Vitiferi exercent colles, laetumque colonis
Uber agri, tum prata virentia, tum nemus umbris
Mobilibus, celebrique frequens ecclesia vico;...
Egelidae ut tepeant hyemes, rabidosque per aestus
Adspirent tenues frigus subtile Aquilones.

Ausonii Epist. XXIII, *Paulino.*

sante façon, à venir se reposer aux champs santoniques qu'il aime tant, et à ne pas oublier sa coupe favorite pour déguster à loisir le bon vin de Saintonge « cupa potare magistra ».

Voici, d'après ce même Ausone, la description animée d'une de ses routes romaines si fréquentées, précisément celle du Midi, qui de Bordeaux par Saintes gagnait Poitiers. Nous empruntons le passage au *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*[1]. « A Mediolanum (Saintes) aboutissait une des quatre grandes voies stratégiques créées par Agrippa dans les Gaules, en l'an 19 avant J.-C., celle qui de Lyon allait à travers les Cévennes en Aquitaine, et jusque chez les Santons (Voir texte de Strabon). « La ville était au carrefour de trois routes se dirigeant l'une vers Limonum (Poitiers), une autre vers Vesunna (Périgueux), l'autre vers Burdigala (Bordeaux). Elle figure ainsi sur la table de Peutinger et y est accompagnée de la double maisonnette indicative des chefs-lieux de cités. Dans l'itinéraire d'Antonin, elle est marquée comme station de la route de Bordeaux à Autun. Ausone semble faire allusion à la facilité du trajet entre Saintes et Bordeaux dans celle de ses lettres (Épît. XIII), où il dit qu'on va en peu de temps de Saintes à Agen et que Bordeaux est à mi-chemin. C'était de son temps une route fréquentée; on y rencontrait de nombreux cavaliers, les uns sur des bidets au trot rapide (*mannus*), d'autres sur de vieux chevaux efflanqués, usés au service de la poste (*veredus*); le *rheda* à quatre roues, le *petoritum* traîné par des mules s'y croisaient avec le léger *cisium* attelé de trois chevaux (VIII et XIV); arrivé à la Blaye, où il y avait « un poste militaire », on pouvait se soustraire aux incommodités d'une route « battue et sablonneuse », en prenant un *nausum*, bateau particulier au pays, et, porté par le flux de l'Océan, on remontait en peu d'heures la Garonne jusqu'à Bordeaux (XX)... [2] »

Grâce à ces communications faciles, des relations commerciales suivies s'établirent bien vite entre la métropole et sa

1. XVIIIe vol., p. 169.

2. *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, p. 169 XIIIe vol.

riche colonie. Comme le dit un peu sententieusement Massiou, « la sensualité romaine mit à contribution les provinces de l'Empire. Si l'on en croit Ausone, les huîtres qui se pêchaient sur les côtes de l'Océan allaient du rivage des Santons couvrir la table des Césars. Les blés, les vins de ses contrées, les lièvres de l'île d'Oléron étaient estimés des Romains qui, dans leurs banquets, ne dédaignaient pas non plus l'arome du fenouil-marin, ou christe-marine, ni, dans leurs infirmités, la vertu curative de l'absinthe santonique, que le territoire des Santons leur fournissait abondamment[1] ».

De riches produits et de première nécessité, un commerce florissant venant activer l'agriculture, firent de la Saintonge, pendant la période gallo-romaine, une contrée très civilisée, couverte de monuments : aqueducs, arcs de triomphe, temples et arènes. « Saintes, au Ier siècle, dit M. Jullian[2], avait été la *plus grande* et *la plus vivante* des cités de l'Aquitaine.

« C'était en outre une ville fort *commerçante* et plus *encore industrielle :* les draps de ses manufactures étaient presque aussi célèbres que ceux d'Arras. Encore ne peut-on tout dire sur le rôle et l'importance de Saintes au Ier siècle : son sol, si riche en débris, nous réserve de grandes surprises et plus d'un nouvel enseignement... ».

Et si, au IIe et au IIIe siècle, Bordeaux parvient à détrôner Saintes, c'est probablement quand les Romains eurent tracé une route nouvelle permettant aux marchandises de gagner directement la Méditerranée, par la vallée de la Garonne, sans passer par Lyon. Alors, tout un trafic important se détourna de notre pays.

L'arrivée des Barbares en Saintonge ne paraît pas avoir amené une bien grande perturbation sociale. C'est un chef qui prend la place d'un autre, et voilà tout ; le fond de la population reste à travailler sur ses terres et à payer des impôts,

1. Massiou, *Histoire de la Saintonge*, t. I, p. 255. Les Romains, grands gourmets, avaient des procédés de conservation spéciaux, qui leur permettaient de recevoir à Rome en excellent état des huîtres, poissons ou gibier même venant de fort loin.
2. Camille Jullian, *Gallia*, 1892, p. 312 à 314.

mais il n'y a pas éviction brutale d'une population par un autre. L'influence franque au point de vue agricole ne dépasse guère les limites de la Loire. Si puissant était cependant le régime de propriété qu'ils avaient établi dans le Nord, qu'il ne tarda pas pourtant à franchir la Loire et à gagner la France entière. La Saintonge eut quelques grands propriétaires féodaux, comme le sire de Pons, que le roi de France traitait de *cousin*.

Sur cette période, dite féodale, les textes manquent, mais ce qui prouve que la vie du pays n'était pas suspendue, comme on l'a prétendu, c'est le grand nombre de constructions de monuments religieux aux XIe, XIIe et XIIIe siècle. Point de village de Saintonge, si petit fût-il, qui n'ait, semble-t-il, à cette époque, élevé son église; les fondations pieuses abondent, et c'est à un point, qu'il faut chercher, paraît-il, en Saintonge et particulièrement dans l'arrondissement de Saintes, les plus purs spécimens de l'art roman[1]. « Le style roman, personne ne l'ignore, dérive du byzantin; c'est du byzantin transformé, approprié au climat, à la nature du pays où il se trouvait transplanté, interprété par les artistes locaux, ou quelquefois même par les ouvriers d'Orient eux-mêmes, subissant l'influence d'un milieu nouveau, obligés de s'accommoder de matériaux différents de ceux qu'ils avaient l'habitude de mettre en œuvre, de modifier enfin leur mode de travail, en se conformant à des exigences, à des besoins créés par des circonstances qu'il leur fallait subir.

« Or, nous ne *connaissons pas d'endroit en France*, où cet art roman se soit épanoui avec plus d'élégance, de richesse, et surtout de plus belles proportions architectoniques, que dans le pays de Saintonge, et à lui seul l'arrondissement de Saintes est le plus fertile en nombreux monuments..... C'est donc Saintes et ses environs qu'il convient d'étudier tout d'abord, si l'on veut se rendre compte des merveilleuses richesses que nous a léguées le moyen âge, dans ce beau pays, et il faut le remarquer l'architecture romane des XIe et XIIe siècles s'incrusta si bien dans la région, que ses formes, ses dispositions, le caractère de sa sculp-

1. *Ce qu'il faut voir dans la Charente-Inférieure, guide du Touriste*, par Ch. Dangibaud, et E. Proust, préface de Ballu, architecte en chef du gouvernement.

ture et de ses ornements persistèrent presque sans modifications pendant tout le moyen âge, voire même à l'époque de la Renaissance. »

Cette richesse provenait bien du commerce ; c'est ce que nous montre les chroniques du temps.

C'est, vers 1300, l'histoire des démêlés de bateliers saintongeais avec le comte de Rochefort, au sujet des droits de deux deniers par tonneau, qu'il percevait sur les bateaux qui descendaient la Charente, chargés de vins. C'est, en 1387, cette bataille entre Anglais et Flamands. Une véritable flotte flamande était venue charger des vins de Saintonge. Après avoir quitté les côtes de France, elle fut attaquée et capturée par les Anglais.

Mais écoutons le chroniqueur lui-même en son naïf et précis langage :

« Or, gisoyent les nefs anglesches, à l'ancre, à l'embouchure de la Tamise, et attendoyent la flotte des nefs qui, en cette *saison* étaient allés à la Rochelle. Quant les marchans de Flandres eurent fait tous leurs exploits *en la Rochelle et au païs de Xaintonge, et chargé leurs nefs de grand'foison de vins de Xaintonge*, et ils virent qu'ils eurent bon vent, ils se désancrèrent du havre de la Rochelle, et se meirent au chemin par mer, pour retourner en Flandres. Et costoyèrent la Basse Bretagne, et puis Normandie, droitement sur l'Emboucque de la Tamise où ces nefs anglesches estoyent. »... Le combat devient inévitable. « Puisque combattre les convenait, ils s'ordonnèrent, et estoyent plus *de sept cens*. Et avait là un vaillant chevalier de Flandres, lequel était admiral de par le duc de Bourgoigne, et l'appelait-on, messire Jehan Burcq. Aux vaisseaux, s'approcha la grosse navire d'Angleterre. Là eut sur mer dure bataille, et des nefs effondrés de part et d'autre. Et vindrent entre Blenqueberge et l'Ecluse, et là fut la déconfiture. Après ce que les Anglois eurent desconfit messire Jehan Burcq, ils en eurent grand profit, et par espécial, ils eurent bien *neuf mille* tonneaux de vin dont la vinée, toute l'année en fut plus chère en Flandres, en Hainaut, et en Brabant, et à meilleur marché en Angleterre. Et là passèrent jusques à Londres où ils furent reçeus à grand'joye, car *les bons vins*

de Saintonge ils avaient en leur compaignie. Et feirent ces vins là, ravaler à quatre deniers sterlings au galon » (Chr. de Jehan Froissart, t. III, chap. LII).

Dans un autre chroniqueur, ce même fait est raconté avec un peu moins de détail toutefois. Il estime « à 126 le nombre des navires pris, chargés de 12 à 13.000 vases de vin, environ 9.000 tonneaux[1] ».

Voilà un fait qui éclaire singulièrement l'histoire de notre pays au moyen âge, et qui nous montre quel important commerce se faisait à cette époque. Probablement aussitôt la récolte, de *véritables flottes* venaient charger de vin de Saintonge. Le rendez-vous général était La Rochelle, qui avait le meilleur port, mais les navires remontaient assez avant en Charente, comme l'indiquent les chroniqueurs.

Nous avons vu les étrangers, principalement les peuples du Nord, venir chercher les produits de notre pays. Il faut montrer maintenant que les Saintongeais eux-mêmes savaient organiser les débouchés.

Examinons pour cela le livre de compte, de mars 1450, tenu « pour Monseigneur de Raix, de Champtocé de Coectivy et de Taillebourg, admiral de France[2], par moi, roi Jehan Harsinet, son maître d'hôtel ». A côté de précieux renseignements, sur la vie de l'époque, et notamment les toilettes fourrées de peaux de moutons de Mme de Taillebourg[3], nous y trouvons les indications suivantes relativement au sujet qui nous occupe :

Mars. Pour le fret de 26 tonneaux de vin amenés de St-Jehan [d'Angély] à 5 sols par tonneau, 6 liv. 10.

Août. Pour la traite de 68 tonneaux de vin qui furent menés à *Grantville* à 10 sols le tonneau, 34 liv.

On voit sur le fait le rôle du fleuve, celui même des petits affluents; le Boutonne servait au transport des vins de toute la contrée qu'elle arrose, et surtout des farines produites par les

1. Massiou, *Histoire de la Saintonge*, I, § 204. — « Summa navium captorum centum vigenti sex, in quibus autumabatur de vino de Rochel quasi inter duodecim et tredecim millia vasorum. » Henrici de Knyghton, *De Event. Angl.*, lib V.

2. *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. VI, p. 57 et s.

3. Elles coûtaient moins cher que l'astrakan actuel!

nombreux moulins qu'elle alimentait[1]. On voit ensuite comment, grâce à la Charente, le vin pouvait aller jusqu'en Bretagne ou en Normandie.

Mais la plus curieuse pièce est, à coup sûr, ce contrat de 1666, par lequel un propriétaire du bourg de Saint-Sornin, près Marennes, fait marché avec un marinier et un notaire pour la vente de son vin en Bretagne. Le notaire y joue un rôle si peu dans ses attributions ordinaires, que nous ne résistons pas au plaisir de citer le document en entier[2] :

« Par devant le notaire soubzigné et présance de témoings bas nommés, a été présent et pour ce personnellement estably en droit, Izaac Bossis du village de Souhe, paroïsse de Saint-Laurent-du-Gua, maître après Dieu de la Barque appelée *les deux Amis*, dont et de laquelle est bourgeois sieur André Grellier, maistre chirurgien dudit lieu de la Souhe, lequel Bossis a recogneu et recognoist par ces présentes avoir été chargé dans la ditte barque, le nombre de quatorze tonneaux de vin, lesquels ont été livrés par sieur Jehan Faucon, marchand du bourg de Saint-Sornin de Marennes, à ce présant, stipulant et acceptant; laquelle barque est de présant sur ses amarres en le chenal de Peslard sur la rivière de Seuldre ; lequel vin en icelle barque qu'il est, ledit Bossis promet, comme il sera tenu avecq l'aide de Dieu, sauf les risques de mer, mener et conduire avec icelle barque, au premier beau temps convenable partant de la ditte rivière de Seudre ès portz et havres de Morbien, Horray et Vanes, es côtes de Bretagnes; et cas advenant que dans lesditz lieux, Me François Voyer, notaire royal qui embarquera dans icelle barque, ne vende ledit vin en ce susdit cas, le dit Bossis, promet de conduire et mener icelle barque aux Ports-Louis, Esnebon et Quimperlé, pour dans lesquels susdits ports, ledit Faucon promet, comme il sera tenu de payer audit Bossis la

1. « Le Boutonne ne porte bateau que jusqu'à Saint-Jean-d'Angély et se joint à la Charente à deux lieues au-dessus de Rochefort. Elle est très commode pour la voiture de blé et des poudres qu'on tire des moulins de Saint-Jean. » Bégon. *Mémoires sur la généralité de la Rochelle* (*Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, t. II).

2. *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis.*

somme de 15 livres par chacun tonneaux tant allant, séjournant que pour le retour dans ladite rivière de Seuldre. Est aussi accordé, que, en cas que ledit Voyer ne trouve à vendre le dit vin es susditz ports et havres suivant son dezir, que ledit Bossis sera obligé de conduire ladite barque au lieu et havres de Brest, et pour lequel lieu et havres de Brest, ledit Faucon a aussy promis aux susdits cas, de baillere payer au dit Bossis la somme de 20 livres par chacuns tonnaux; lequel fret sera payé par ledit Bossis audit Voyer, auquel ledit Faucon donne tout pouvoir, comme aussy de vendre tout ledit vin à tel prix qu'il advisera bon être, et le prix d'icelly par ledit reçeu et employé en marchandises telles qu'il jugera à propos; lesquelles seront mises dans laditte barque pour estre avecq icelles, amenées et conduites par ledit Bossis en ladite rivière de Seuldre, etc... »

Voulons-nous vérifier maintenant ces données pourtant si précises par l'état et la nature des cultures en Saintonge à la fin du XVIIe siècle? rien de plus simple. Ouvrons d'abord le si intéressant mémoire de Michel Bégon, intendant de la généralité de La Rochelle, commencé en 1698 [1]. Ce mémoire comprend d'abord une description générale de la Saintonge et de l'Aunis, puis un état de chaque paroisse au point de vue de la taille, et aussi des productions.

Une mention succincte, mais expressive, se retrouve partout et toujours : *blé* et *vins*, avec cette seule variante si l'on est au bord de la vallée de la Charente, *foins* ou *pacages*, ou si au contraire sur le plateau, *bois*.

En dépouillant soigneusement ce document, on s'aperçoit qu'à cette époque, comme au XIXe siècle, avant le phylloxera, les terrains des coteaux étaient surtout plantés en vignobles; que souvent, à côté de leur nom, on ajoute peu de *blé*, en revanche, foins ou pacages; et qu'au contraire les plateaux à proximité des bois sont qualifiés fertiles en blés, bons bois... etc. Ce n'est, en

1. On sait que Louis XIV, désireux de mettre entre les mains du duc de Bourgogne une description détaillée des provinces du royaume, chargea les intendants de faire des rapports sur les provinces qu'ils administraient. Certains de ces documents sont du plus haut intérêt pour la *Science sociale*, à raison des renseignements précis qu'ils contiennent.

effet, qu'aux époques modernes que l'on intervertira l'ordre des cultures. La vigne américaine qui demande des terres plus riches sera plantée sur les plateaux, et le paysan des petits coteaux, privé de sa spéculation, sera réduit à une petite culture ayant le blé comme base. On devine quels résultats misérables elle peut donner, puisque, dès 1680, on estimait que ces terrains convenaient peu à la culture des céréales.

Mêmes précisions, dans « l'état des paroisses en la généralité de Limoges, des noms des seigneurs, des fruits qu'elles produisent, des impositions depuis l'année 1680 jusqu'en 1686, du nombre des feux, des bœufs et des vaches de chacune, ensemble des lieux où l'on distribue « l'Estappe[1] ». Il ne s'agit ici que de l'élection de Saint-Jean-d'Angély.

Le rédacteur de l' « état » conclut en ces termes : « Le produit de Saint Jean d'Angély ne conciste quasi qu'en vins, ou du moins les deux tiers, et s'y amasse que peu de grains, les terres n'étant pas propres pour cela, à la réserve des Chatellenies de Tonnay-Charente et Fontenay-la-Battu, auxquelles il ne croist que peu de vins. »

On le voit, tandis que certaines parties de la Saintonge à cette époque produisaient blé et vins, l'arrondissement de Saint-Jean était presque complètement spécialisé dans la culture de la vigne.

Il nous aurait été possible de citer bien d'autres documents. C'est une besogne amusante et facile, elle consiste à parcourir les auteurs de l'époque, ou nos contemporains qui les ont commentés, et à saisir au passage le fait qui vous intéresse. C'est une chasse d'un genre particulier, avec tous les attraits de cet exercice. Mais cette chasse doit être un moyen et non un but. De même le botaniste qui parcourt la campagne collectionnant les plantes, s'arrête quand il en a trouvé un certain nombre, du genre et de l'espèce qu'il cherche. Rien ne lui servirait de remplir tout son herbier des plantes semblables. De même, cela ne nous eût servi à rien d'entasser documents sur documents prouvant la persistance d'un mouvement commercial

1. *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXVII, p. 285 et suiv., publiés par M. Leroux.

dans la Saintonge du passé, et sa culture en vue du commerce.

Que ce commerce ait été amené par la Charente et ses affluents, voilà qui résulte encore jusqu'à l'évidence de faits que nous avons relevés. Les anciens auteurs ne s'y étaient pas trompés. Et c'est avec un certain plaisir que bien longtemps après avoir établi notre hypothèse du rôle social du fleuve, nous en avons trouvé la vérification si nette dans le passé, soit dans les faits que nous indiquions, soit dans les considérations des auteurs de l'époque, notamment de Bégon. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore quelques passages de ce dernier auteur pour en terminer avec cette question.

Et d'abord sur l'importance de la Charente *moyen de transport :* « C'est là (Tonnay-Charente), dit Bégon, où est établi le principal bureau de la traite de Charente qui a autrefois produit jusqu'à la somme de *800.000 livres* par an (Bégon écrit, rappelons-le, en 1680). On espère que la paix le remettra sur le même pied. »

Veut-on enfin son appréciation générale sur le commerce[1] : « Le commerce particulier de cette province consiste en sels, vins, eaux-de-vie et chevaux. Les *Suédois* et les *Danois* ont envoyé tous les ans, pendant la guerre, des *flottes* pour charger du sel, de l'eau-de-vie, et du vin, et à présent que nous allons goûter les fruits de la paix, nous espérons que nos ports seront pleins de vaisseaux *hollandais* et *anglais* qui chargeront, outre ces principales marchandises, du papier, des toiles de Barbezieux et des serges du Poitou. »

« Le Port de Brest[2], tout beau qu'il est naturellement, ne pouvait être d'aucune utilité au roi, sans le secours de la Saintonge, qui *est la province du Royaume de laquelle on tire le plus de commodités*, les *blés*, les *viandes*, les *vins*, les *bois*, qui s'y trouvent infiniment meilleurs et à meilleur marché qu'en Bretagne, et la marine ne pouvait s'établir fortement dans l'Océan qu'en faisant des magasins dans un port propre à recevoir de grands vaisseaux[3]. »

1. Page 25, ouv. cité.
2. Page 44, ouv. cité.
3. Bégon avait, on le voit, admirablement remarqué l'importance de l'hinterland pour les ports maritimes.

IV

LE TYPE SOCIAL

Nous avons déjà, avec le Travail, ébauché les grandes lignes du type social, en indiquant ce qu'il doit à l'herbe, à la vigne et à sa petite culture. Les renseignements que nous avons été demander au passé vont nous permettre d'achever notre portrait.

Le Saintongeais, disons-nous, est un « vigneron arrivé » plus riche, plus économe qu'un vigneron ordinaire. Moins travailleur que le pur paysan, il est, en revanche, plus policé, plus vif d'esprit et de corps. Pratique, positif, il a tous les avantages et tous les défauts de l'esprit commerçant.

Il faut pousser maintenant ces observations et ces analyses un peu plus loin, et aussi les compléter. Expliquons cependant, dès maintenant, que tout ce que nous indiquerons de nouveau, viendra en quelque sorte graviter autour de ces quelques gros points solidement posés, et y trouver son explication.

Ce qui frappait vivement le voyageur en Saintonge, c'était sa classe de *moyens propriétaires aisés*. Très peu de grandes propriétés, nous savons pourquoi. La vigne avait eu en effet, ici, un de ses effets habituels, le morcellement. Or, comme le relief du sol, ces petits coteaux dont nous avons si souvent parlé, s'y prêtait admirablement bien, la division avait été poussée aussi loin que possible. Chacun voulait une parcelle de cette terre qui donnait de si gros produits. Ce qui prouve bien que là est l'explication du phénomène, c'est que dans la Sain-

tonge elle-même, le morcellement était beaucoup plus grand sur les coteaux qui donnaient les produits les plus estimés, que sur les plateaux. Or, comme la Vigne opère sur la Saintonge depuis des siècles, on comprend que ce morcellement ait été poussé jusqu'à l'extrême. A ce point de vue, ce pays est à mettre immédiatement après la Champagne, où les propriétaires doivent s'entendre pour certains travaux des champs. Ici, on n'a jamais été jusque-là, mais il en est résulté une multiplicité de chemins d'exploitation, source de difficultés judiciaires. Il n'y a que pour les prairies, où la communauté se soit partiellement maintenue, nous savons pourquoi et comment.

Le type normal, caractéristique, était donc un type de petit paysan. Mais comme il avait un produit très riche, ce petit paysan devenait immédiatement, non pas par l'importance de l'exploitation, mais par la richesse du produit, un moyen paysan très remarquable. Cela est important à constater. Un peu partout s'échelonnaient, soit isolés dans les campagnes, soit groupés dans des villages agglomérés, ces bâtiments saintongeais que nous avons décrits, spacieux, bien entretenus, propres, souvent confortables, agréables à habiter, et toujours autant que possible soigneusement séparés du voisin.

Entrons à l'intérieur d'une de ces maisons. La première pièce est la cuisine. En général elle est vaste, claire et gaie, avec ses fenêtres orientées au levant[1]. Ce qui frappe les yeux, tout d'abord, c'est la large cheminée en pierre de taille, commode pour les belles flambées de javelles[2]. Suivant la richesse du propriétaire, elle sera plus ou moins élégante, plus ou moins ornée, mais partout elle a de vastes dimensions. Cette cuisine est la pièce principale, celle où vit la famille. Les parents, c'est-à-dire le père et la mère, y couchent souvent. On y remarque alors le lit, un haut lit à quenouilles drapé de ses rideaux verts. Un vieux dressoir avec ses assiettes en faïence fleuries; on l'appelle ici, un vaissellier; une armoire également ancienne, des tables

1. La plupart des maisons saintongeaises ont cette orientation. Elles sont chaque année blanchies à la chaux, ce qui leur donne un caractère gai.

2. Sarments de la vigne.

et des chaises complètent l'ameublement[1]. A côté, et ce qui démontre bien un certain raffinement chez nos gens, il y a presque toujours une sorte de réduit auquel on donne le nom expressif de *souillarde*. Il sert de débarras, on y loge les marmites, les chaudrons de fonte, et la ménagère y accomplit certains travaux de propreté, comme le lavage de la vaisselle. Au contraire, sur une planche spéciale, les beaux chaudrons de cuivre, fraîchement récurés, sont posés bien en apparence, à un mur de la cuisine.

A la suite, se trouve la *chambre*, souvent cirée, où couchent les enfants, ou les amis. Au-dessus un grenier où est logé le blé, et où, suivant les nécessités, on établit des chambres pour les enfants.

Ceci est le strict minimum, mais fréquemment la maison saintongeaise comporte d'autres pièces. Je ne parle pas des demeures de ces moyens propriétaires, si caractéristiques, mais même de celles des simples paysans. Chez certains, n'ayant cependant qu'une situation très modeste, nous avons vu de petites pièces *cirées*, servant de salle à manger[2].

Franchissait-on le seuil de ces habitations, on y trouvait des gens hospitaliers : on l'est volontiers quand on est riche. Des hôtes vous traitant bien, autant pour le plaisir de vous être agréable que pour vous montrer qu'on peut le faire ; des gens bien vêtus, certains sans instruction, mais avec cette finesse spéciale du paysan habitué des foires et des marchés ; un intérieur propre, une femme gracieuse, avenante, ne s'occupant guère des travaux des champs, et toute prête, pour faire honneur à son hôte, à tordre le cou à quelque gras poulet de grains. Et après le repas, arrosé de petit vin blanc pétillant, et terminé par un coup de cette vieille « fine » qui mettait tous les cœurs en joie, les voyageurs proclamaient volontiers la Saintonge, un heureux et agréable pays. Ils vantaient la grande mine des hommes, les

1. Ces meubles souvent élégants, et recherchés maintenant par les amateurs, datent en général du XVIIIe siècle. Ils prouvent la prospérité déjà ancienne du Saintongeais.

2. On comprend qu'avec des habitudes de propreté semblables, il n'y ait aucune promiscuité entre les hommes et les animaux. Les étables sont soigneusement séparées de la maison d'habitation.

jours de fête, avec leur habit de drap noir, au gilet largement ouvert sur la poitrine, leur petit veston court rappelant assez le smoking, leur chapeau haut de forme, leur teint fleuri, donnant le bras à leurs femmes vêtues de robes de soie, toutes chamarrées d'or, la tête couverte de hautes coiffes blanches surchargées de festons et de dentelles. On reconnaît bien là des femmes de vignerons. Aussi les noces saintongeaises étaient-elles renommées au loin tant pour le pittoresque du costume que pour la bonne et franche gaieté qui ne cessait d'y régner... Quelques vieux boutiquiers de Saintes et de Cognac conservent encore le souvenir de cette heureuse époque, où le paysan dépensait sans compter...

Le type était certainement plus intelligent que celui du paysan ordinaire, disions-nous. Dès le XVIIe siècle, Béjon constatait ce fait. « On peut dire, écrit-il, que le peuple (de Saintonge) n'y est pas aussi grossier qu'ailleurs.[1] » Notre vigneron a, en effet, l'esprit plus ouvert que le paysan ordinaire, car il est moins déprimé par le travail de la culture proprement dite. Sa riche spécialisation lui donne des loisirs, et souvent il néglige les autres travaux des champs. Ajoutez-y, qu'il est davantage en contact avec des gens différents de lui par la vallée de la Charente qui le met en relations avec tout un peuple de mariniers qui, ayant fréquenté beaucoup de pays, peuvent avoir bien des choses à lui raconter. Aussi faut-il voir avec quelle avidité il les écoute, et d'une manière générale tous ceux qui peuvent lui apprendre quelque chose.

Un paysan installé sur son domaine — le louage était exceptionnel — y vivant à l'aise, sans trop de travail, et trouvant que, somme toute, la vie a beaucoup de bon, et vaut la peine, telle que, d'être vécue, voilà bien nos gens!

Partant, des paysans indépendants, respectueux de l'ordre de choses établi, et chez lequel nous ne trouverons pas, du moins jusqu'à ces dernières années, cet esprit de critique contre l'état social, si fréquent dans les pays de vignobles.

1. Bégon, *Mémoires sur la Généralité de La Rochelle*, ouv. cité (*Archives Hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. II, p. 29).

Sans doute, notre type a l'esprit vif, souvent acerbe; il aime la plaisanterie et la raillerie; il appelle cela le *calembour* et l'un de ses hommes de lettres les plus connus, est Agrippa d'Aubigné, célèbre par la violence de ses critiques. Sans doute, comme tous les vignerons, il est extrêmement orgueilleux; les domestiques, pour cette raison, se font rares en Saintonge; on ne consent à l'être qu'à la dernière extrémité. Il est aussi très amoureux de l'égalité comme tout vigneron, mais surtout en sa qualité de vigneron riche, qui veut et peut faire comme tout le monde.

Mais la jalousie et l'envie n'ont pas eu beaucoup de raisons de se développer en lui. Le grand propriétaire agricole n'a pour ainsi dire pas existé ici; et il n'est pas venu, comme en Touraine, séduit par la beauté des sites, ou l'étendue des chasses, s'installer une classe de riches oisifs, propriétaires absentéistes sans liens avec le pays. Nous ne sommes plus dans le jardin de la France.

Aussi, trait curieux, en politique notre vigneron était-il *conservateur*. Il n'y a pas bien longtemps, les « Charentes » étaient considérées à la fois comme « le dernier rempart du bonapartisme, et comme un puissant foyer de réaction ». Encore aujourd'hui, le parti conservateur et le parti républicain se balancent presque, et si depuis quelques années le candidat du gouvernement triomphe facilement, ce n'est qu'avec une majorité assez faible, et parce qu'il est candidat du gouvernement.

Que le Saintongeais ait été bonapartiste et qu'il le soit encore, — il ne faut pas beaucoup gratter son vernis républicain pour retrouver le vieux fonds bonapartiste et jacobin, — il est difficile de le nier. La Charente-Inférieure fut un des départements que choisit le général Boulanger quand il tenta son espèce de plébiscite, et où il eut sa plus grosse majorité. Aujourd'hui encore, on retrouve chez les gens du pays cet amour du coup de force, de l'autoritarisme brutal, ce mépris du droit des autres quand ils ne sont pas de votre avis, en un mot, l'absence la plus complète de libéralisme.

Il est vrai que nous comprenons si peu, en France, la liberté

d'autrui, que bien des Français sont Saintongeais sur ce point, et l'on pourrait nous dire qu'il n'y a pas là un trait bien distinctif de la race. C'est exact, mais tant d'observateurs impartiaux ont noté cette tendance du Saintongeais, qu'il faut bien qu'elle réponde à une réalité. Est-ce un fait de pur hasard, par exemple, que le ministre républicain dont les procédés gouvernementaux ont peut-être le plus rappelé ceux de l'Empire, et encore pas ceux de l'Empire libéral, — nous voulons parler de M. Combes, — soit précisément un Saintongeais. Sans doute il ne l'est pas de naissance. Mais il est venu très jeune dans ce pays, il y a été élevé, instruit et il en a incontestablement subi beaucoup plus les influences que celle de son lieu d'origine.

Mais à quoi attribuer ce caractère de nos gens? La chose est assez délicate. N'est-ce pas de la psycho-sociologie un peu courte, que d'expliquer cet attachement aux idées et aux institutions de l'Empire, par la prospérité si remarquable de notre pays, sous le règne de Napoléon III? Notre province était très bien placée, par ces conditions de lieu, de travail, de qualités sociales que nous connaissons, pour tirer parti des débouchés nouveaux que l'Empire sut créer, et il n'y manqua pas. Le développement des voies ferrées qui coïncide avec cette époque, lui permit également d'étendre son champ d'action. Pour le moment nous ne voyons pas, cependant, de meilleure explication. Les hommes sont naturellement conservateurs, attachés à leurs habitudes. Le Saintongeais établit un rapport de cause à effet, qui dans la réalité n'existait qu'imparfaitement, entre sa prospérité et une certaine forme de gouvernement. Il est naturel qu'il se soit attaché à cette dernière.

On pourrait peut-être ajouter encore ceci. Notre pays, sous l'Ancien régime, a beaucoup souffert des abus de pouvoir, de quelque côté qu'ils vinssent, par suite des guerres de religion. Elles ont été très vives, ici. La Saintonge tout entière, indépendamment de La Rochelle, a été un puissant foyer de protestantisme. Or, un état religieux intense entraînait toujours avec lui, à cette époque, beaucoup d'absolutisme, d'autoritarisme. On eut bien à souffrir de part et d'autre. Il y eut enfin les *convers-*

sions forcées, elles ne furent nulle part plus nombreuses qu'ici. Notez encore les incessants démêlés du peuple avec les agents du roi, pour l'impôt du sel, pour la *Gabelle*. Est-il surprenant que nos gens, en matière politique, aient surtout compris ce qu'ils voyaient et pratiquaient, qu'ils en souffrissent ou qu'ils en bénéficiassent : *Le coup de force*.

Que notre vigneron ait été conservateur, cela ne va pas de soi non plus; il faut en voir, croyons-nous, les raisons, dans ce que nous indiquions tout à l'heure, dans la richesse du produit, dans la nécessité de le conserver, qui en faisaient un vigneron riche et économe : content de lui-même et des autres.

Bien des choses le prouvent. L'époque n'est pas éloignée, nos souvenirs de jeunesse sont précis sur ce point, où républicain était synonyme de communard, d'ennemi de la propriété. Ces idées nouvelles, on les laissait aux ouvriers, aux gens de peu. Témoin ce proverbe qui fut longtemps vrai, maintes fois illustré par Gautier, un célèbre caricaturiste saintongeais (né à Mazerolles près de Pons). Deux paysans causent entre eux des *idées nouvelles!* « Si tu veux connaître un républicain, dit le premier au second, tu n'as qu'à lui faire planter le *chagne dret* (le chêne droit), tu peux être sûr qu'il ne tombera rien de ses poches. » Le chêne droit! Allusion à un jeu d'enfants qui consiste à se placer dans une position directement contraire à la normale, la tête en bas appuyée contre terre et soutenant le corps ainsi que les mains, tandis que les pieds sont en l'air. Il est évident que le contenu des poches doit tomber, d'où le sel de la plaisanterie.

Autre dialogue entre deux paysans de Gautier, causant toujours des *idées nouvelles*.

« Les socialisses, mon ami, c'est des gens qui n'a pas le sou, et qui voudriant partager avec ceux-là qu'a des *moyens*. » « Et le gouvernement leur coupe pas le cou! » répond énergiquement l'autre interlocuteur.

Actuellement avec le phylloxera, et le malaise social qu'il a causé, un changement important s'est produit à ce point de vue. Plus de ces bons gros vignerons d'autrefois, contents de leur

sort, et par conséquent de l'état social, riches, n'attendant rien de l'État, et vraiment indépendants sur leurs propriétés. La vigne leur suffisait et amplement. Aujourd'hui ils tournent vers un vague radicalisme tout proche du socialisme d'état! C'est la curée des places, depuis le plus bas jusqu'au plus haut de l'échelle sociale, et nous aurons à montrer, en étudiant le contre-coup du phylloxera sur la Saintonge, l'innombrable pépinière de fonctionnaires qu'elle a été dans ces dernières années.

Naturellement, depuis que l'on attend beaucoup du pouvoir, les luttes politiques sont devenues vives. Les clans se sont reformés. L'esprit celtique qui forme toujours le fond du caractère français, s'est réveillé; on lutte, et avec quelle âpreté, pour la conquête du pouvoir. Comme en Touraine, ainsi que l'indique M. Dauprat, chaque parti a son avocat, son médecin, ses fournisseurs.

Et ce qui prouve bien que le phénomène a cette cause, c'est qu'il s'est accompli en quelque sorte sous nos yeux, au point de rendre inexactes certaines de nos observations, récentes cependant. Nous avons vu des communes se diviser en partis si hostiles, qu'ils n'avaient plus pour ainsi dire aucun rapport entre eux; la lutte politique, mêlée souvent de questions personnelles, il est vrai, devenir aiguë au point de rendre difficile la vie à ceux qui avaient la prétention étrange, trouvait-on, de vouloir rester indépendants. Encore aujourd'hui, c'est un trait d'originalité que l'on ne comprend guère. Et pendant ce temps-là, nos parents et surtout nos grands-parents nous parlaient avec tendresse, presque avec des larmes dans la voix, de la génération précédente où l'accord le plus parfait régnait entre tous; point d'ambitions ni de compétitions; bien au contraire, c'était à qui s'effacerait au point de vue politique devant son voisin. La vie coulait large et facile : réceptions, parties de plaisirs dans le moindre village, modestes, cela va sans dire, comme il convient à de petites gens, mais si cordiales. Bref, « Sa tente en Saintonge! » Ne prétend-on pas du reste, chose curieuse, que c'est dans ce pays que Fénelon a sinon écrit, du moins conçu son *Télémaque*

au cours d'une mission près des protestants saintongeais[1]... On se trouvait dans l'ère de la propriété. Or, l'on ne se dispute pas, en général, autour d'une table bien garnie. Aujourd'hui, c'est l'ère de la politique alimentaire!

Mais là encore, il n'y a peut-être rien d'exclusivement particulier à la Saintonge, et, tout en nous défiant de généralisations hâtives, il semble bien que ce soient actuellement les régions viticoles à familles instables, désorganisées par le phylloxera, Touraine, Yonne, Côte-d'Or, et certains départements du Midi, qui fournissent les populations rurales les plus avancées au point de vue politique. De récentes grèves agricoles, dans le Midi notamment, sont venues donner un cruel démenti au bel optimisme de M. Baudrillart qui écrivait en 1888[2] : « Comment croire, parce qu'on nous montre quelques paysans haineux aux abords des grandes villes, que l'ensemble de la population rurale soit livré à des sentiments d'hostilité de classe à classe? Donnera-t-on ce nom à quelques difficultés qui s'élèvent de propriétaire à fermier, de fermier à ouvrier rural? Il y a dans les villes une question sociale; rien de pareil dans nos campagnes. Grâce au ciel, il n'y a pas en France *de question agraire!* »

Un exemple entre mille pour montrer jusqu'où vont ces luttes politiques. Nos enfants ne les connaîtront plus, espérons-le; aussi est-ce surtout pour eux, et à titre documentaire, que nous citons cette anecdote, entièrement exacte, bien entendu.

Vers 1894, deux jeunes gens de C***, petite commune de Saintonge, voulurent, leur service militaire terminé, y installer une fanfare. L'idée fut accueillie avec un entrain extraordinaire, et pendant six mois les habitants de C*** s'endormirent avec difficulté aux sons rauques d'instruments maniés par des mains plus énergiques qu'habiles. A force de bonne volonté, la chose semblait devoir marcher, quand on s'aperçut que la fanfare devait

1. Il paraît prouvé aujourd'hui que l'ouvrage fut écrit après le séjour de Fénelon en Saintonge. C'est possible, mais là n'est pas l'intéressant. L'important est que Fénelon ait eu sous les yeux les paysages de Saintonge, le genre de vie de ses habitants, et qu'il s'en soit souvenu. Or cela, certaines de ces pages semblent le montrer.

2. Les *Populations agricoles de la France* : Maine, Anjou, etc..., préface, p. x. - Paris, Guillaumin.

être sous le patronage d'un parti. Pourquoi? Voilà qui n'était pas facile à formuler, mais on en avait la sensation bien nette. Le résultat fut naturellement la scission des musiciens en deux groupes, et au lieu d'une fanfare, les gens de C*** en eurent deux, mais quelles fanfares!

On étudia ferme de part et d'autre; puis, au bout d'une année, la fanfare conservatrice, se jugeant suffisamment exercée, eut l'idée de montrer ses talents à la bonne population de C***, pensant jouer ainsi, c'est bien le cas de le dire, un bon tour à la fanfare rivale. Mais elle avait compté sans la prudence du maire républicain qui, patron de l'autre musique, veillait soigneusement sur sa protégée. Que faire, en attendant qu'elle pût, elle aussi, affronter le public? La faire exercer souvent; oui, cela était bon, mais bien long; puis à quoi donc cela servirait-il de détenir le pouvoir, si l'on n'en usait pas? L'ordre public eût pu souffrir que la musique conservatrice se promenât dans les rues de C***, et purement et simplement, il lui défendit de le faire. Malgré son arrêté, elle sortit une première fois; procès-verbal fut dressé, amende encourue, et après un appel infructueux en Conseil d'État, elle dut rester chez elle. Maintenant que les passions sont calmées, les deux fanfares, trop peu importantes pour subsister séparées, s'acheminent tout doucement vers la mort, et nous les eussions laissées mourir en paix, si elles n'avaient été un exemple bien frappant de ces luttes qui désolent la Saintonge.

Au point de vue de la famille, la Vigne avait eu son effet habituel. Elle avait amené le développement de la Famille instable, c'est-à-dire, de ce genre de famille qui peut s'analyser de la façon suivante. D'un côté, méconnaissance par les enfants de l'autorité paternelle, et cependant dépendance profonde de la famille dont ils continuent à attendre tout. Point d'aptitude par conséquent à s'établir au dehors par soi-même. Ajoutez-y la limitation volontaire des enfants, qui prendra plus tard des proportions inquiétantes, et on aura une idée de la faiblesse du type social à ce point de vue. « Le couple vaut mieux que la douzaine, » dit-on ici communément en parlant des enfants.

Notre vigneron se tirera d'affaire tant que la Vigne donnera de gros produits, mais quelle débandade quand elle disparaîtra, et qu'il sera réduit à la simple culture !

Avec cette faible aptitude au travail que nous connaissons, cette mauvaise organisation familiale qui prive le père de ses enfants dès qu'ils sont aptes à se suffire à eux-mêmes, le Saintongeais est incapable de se sortir d'affaire par la culture proprement dite. Aussi actuellement, dans les fermes un peu importantes, est-on obligé de faire venir des fermiers du Poitou, ou de la Vendée ; on les désigne ici sous le nom générique de Vendéens. Ils arrivent avec leurs animaux domestiques, leur nombreuse famille, et l'exploitation marche. Ils ont les avantages de leur formation plus patriarcale [1]. Et, malgré les inconvénients d'une culture toute routinière, ils réussissent à prospérer, là où le Saintongeais, obligé de prendre des domestiques, des hommes de journée, moins travailleur aussi, ne peut vivre. Sans eux, une partie de la Saintonge serait en friches. Et pourtant avec la difficulté bien connue qu'éprouvent les patriarcaux à sortir de leur pays, on comprend que ce ne sont probablement pas les meilleurs qui viennent jusqu'ici.

Nous l'avons déjà dit, la Vigne avait développé l'amour de l'égalité, et par conséquent, aussi l'usage du partage strictement égal entre tous les enfants. Le testament est peu usité, en cas de descendance. Il est tellement contraire aux mœurs [2], alors, que l'on dit du père qui avantage l'un de ses enfants au détriment des autres, qu'il commet une *injustice* [3]. Aussi comprend-on

1. Nous formulons cette appreciation sous toutes réserves. Les deux faits principaux qui nous permettent d'indiquer cette hypothèse que nous espérons pouvoir verifier un jour, c'est que les enfants restent avec les parents, toujours au moins jusqu'à leur mariage, souvent même après. Le second, c'est que nous avons vu certaines communautés bien nettes : deux freres, installés avec leurs familles dans la même ferme. Ils couchaient dans la même chambre, un rideau séparait seul les ménages. Ils faisaient même bourse commune. Jamais des Saintongeais, et surtout des Saintongeaises, n'auraient réussi à s'entendre dans de semblables conditions.

2. Ce n'est donc pas le Code civil, contrairement à ce que croyait Le Play, qui a amené *partout* le partage égal. Ici, on n'use même pas de la faculté qu'il laisse, tant elle est contraire aux idées reçues.

3. Il nous paraît intéressant de signaler à ce point de vue que, dans l'ancien droit saintongeais, il fut défendu au père de famille, jusqu'à la réformation de la coutume

que le résultat de ce partage aussi strictement égal que possible, et comme valeur, et comme nature même de l'héritage, amène à la limitation volontaire des enfants. Pas moyen d'en sortir autrement, ou c'est l'émiettement de la propriété déjà si petite.

A ce point de vue, le recors paraît être tenu par les îles Oléron, et surtout Ré, qui ne sont en réalité qu'un immense vignoble, et où l'on partage les vignes par sillons.

Il faut signaler encore, en ce qui touche la famille, l'habitude assez fréquente du partage d'ascendant. Quand les parents se sentent âgés, et dans l'impossibilité de cultiver leurs propriétés, ils les laissent à leurs enfants, moyennant le paiement d'une rente. Ils espèrent éviter ainsi des procès, et assurer la tranquillité de leurs vieux jours. Ils n'y réussissent pas toujours. Les moins fortunés se font héberger par leurs enfants, à tour de rôle, et le sort de ces vieillards, ballottés chaque trimestre ou chaque mois, d'un enfant chez un autre, n'est pas, en général, digne d'envie...

Le développement de cette famille instable a amené un certain relâchement dans les mœurs, et l'affaiblissement du sentiment religieux.

Le Saintongeais est devenu sinon tolérant, du moins sceptique. En général, dans les campagnes, il vit en païen. Cela ne l'em-

de Saint-Jean-d'Angély au XVIe siècle, de disposer de ses propres en faveur d'un étranger quand il avait des enfants, et aussi d'avantager aucunement un de ses enfants au détriment des autres, sauf, bien entendu, pour les biens nobles, le droit d'aînesse. Ce droit fut du reste toujours assez modéré en Saintonge.

Cette disposition particulière du droit saintongeais est commune avec quelques autres traits également caractéristiques (parage, douaire du tiers entre nobles, tierce-foi ou partage noble des fiefs acquis par un roturier, après trois transmissions héréditaires et trois hommages successifs, réserve des deux tiers tant contre les donations que contre les testaments) à tout un groupe de provinces, Champagne et Vermandois d'une part, et de l'autre Bretagne, Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Loudunois, Poitou, Aunis, Saintonge et Angoumois. Rien de semblable dans la coutume de Paris ni dans celles très nombreuses qui ont appliqué le même système qu'elle.

Il y a là une divergence très intéressante que les auteurs juridiques même les plus récents n'ont pas réussi à expliquer. Nous avions proposé une hypothèse, dans notre étude sur *les successions ab intestat et testamentaires dans l'usance de Saintes et la coutume de Saintonge* (*Paris, Fontmoing*), tirée du caractère social des populations primitives qui ont laissé des traces très profondes dans certaines de ces régions : les Celtes. Quand la communauté se dissout, le partage se fait strictement égal entre tous.

pêche pas de faire d'ordinaire une fin chrétienne. On ne sait pas ce qui peut arriver.

En revanche, il est resté crédule, ayant grande confiance dans les somnambules, les rebouteux et les panseurs.

Des somnambules rien à dire, ce sont des voleurs qui raflent les écus en se moquant de leurs victimes. Les rebouteux rendent quelquefois des services par leur habileté à soigner les membres cassés ou foulés. Quant aux panseurs, leur méthode est moins claire : il traitent surtout les « humeurs froides », les abcès, les tumeurs et les maladies chroniques, en un mot, ces affections incurables, désespoir des médecins. On naît *panseur*, on ne le devient pas. Il faut, pour avoir cette qualité, être le plus jeune de sept enfants (songez s'ils sont rares en Saintonge, les panseurs), et, de plus, être fils de panseur. C'est une qualité héréditaire. Le panseur opère la veille de certaines grandes fêtes : Pâques, Noël, la Toussaint ; il fait sur la partie malade certains signes mystérieux, prononce des paroles non moins mystérieuses, fait boire quelquefois « sur certaines herbes » et le malade guérit ou... ne guérit pas.

Une des familles que nous avons spécialement étudiées, croyait d'autant mieux à ces pratiques, qu'elle avait parmi ses parents un panseur pour bêtes. Une tante était très réputée à ce point de vue-là. Le fils N... m'en parlait un jour, et il me disait combien il désirait avoir le secret : « Mon bœuf boitait l'autre jour, ma tante est venue dire ses prières, il est tout à fait guéri maintenant ». — Mais qui a guéri ton bœuf, lui demandais-je, Dieu ou le Diable ? — Mon interlocuteur sourit. Depuis qu'il a été à l'école, il ne croit plus guère ni à l'un ni à l'autre, et il me le laisse comprendre. « Mais ce sont les *mots* qu'elle dit, qui guérissent. [1] » — Et moi, soudain ramené de plusieurs siècles en arrière par ces paroles, je songeais aux Vieux Romains et à ces sortilèges, si redoutés, et si sévèrement punis par la loi des XII tables. « Si quis incantassit... Si quelqu'un a fait une

1. Ce sont des confidences qu'on ne fait pas à tout le monde. Il est très difficile de les obtenir du paysan en général, et du paysan saintongeais en particulier, si méfiant ! Voilà pourquoi les romans « paysans » sont en général si superficiels.

incantation, ou s'est rendu coupable de sortilèges, qu'il soit puni de mort. » Tant il est vrai que l'homme reste toujours un peu le même sous tous les climats!

Mais ce qui au fond caractérise ce type, c'est son sens pratique, condition nécessaire ou résultat, si l'on préfère, de ses pratiques commerciales. Le Saintongeais est essentiellement positif, ennemi des utopies, mais, par contre, il manque d'imagination. Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est la belle et saine réalité.

Dans son histoire c'est bien ainsi qu'apparaît la Saintonge. Pendant tout le moyen âge, et même jusqu'à Louis XIV, quelle instabilité politique. C'est la coquette à qui l'on fait des avances. Elle les accueille d'autant mieux qu'elles se traduisent par des avantages plus marqués. Elle est peut-être bien de cœur avec le roi de France, mais elle n'a garde de faire mauvaise figure aux Anglais qui l'enrichissent de leur commerce. Elle ouvrira, en définitive, les portes de ses villes à qui lui offrira le plus de privilèges.

Ce sens pratique, ce bon sens est ce qui apparaît de plus frappant dans ses individualités marquantes, même si elles font de la politique : Régnault de Saint-Jean d'Angely, par exemple, et Dufaure. « Il entendait mieux que ses prédécesseurs le pratique et le positif des affaires [1], » dit du premier l'abbé de Montgaillard. Pour le second, nous le montrerons bientôt.

A ce sens pratique, il faut ajouter beaucoup de calme, de froideur même, une certaine lenteur qui n'est souvent que de la dissimulation. Ces traits de son caractère frappent même les archéologues, qui en général se piquent peu de psychologie : « Un des historiens qui ont le mieux observé le caractère gaulois a porté ce jugement : « un esprit franc, impétueux, ouvert à toutes les impressions, éminemment intelligent, mais aussi une mobilité extrême, beaucoup d'ostentation et de vanité, avec une singulière aptitude à parler, *argute loqui* [2]. » Sans doute les Santons ne ressemblaient guère aux autres tribus

1. Abbé de Montgaillard, *Histoire de France*, p. 159. Disons toutefois que Regnault n'était pas Saintongeais d'origine.

2. *Tonnay-Charente et le Canton*, par Médéric Brodu, curé-doyen, t. I, p. 21.

kimriques, à moins que ce ne soient les Saintongeais d'aujourd'hui, qui ne ressemblent plus aux Santons d'autrefois. En effet, le Saintongeais en général, et le Charentais en particulier, est au contraire lent et ne *s'impressionne* ni facilement, ni vivement. Il aime suivre le torrent des idées et des événements, et ne s'aventure jamais en tête de ligne. Sa « vanité » native, se contient toujours dans *le fourreau de la prudence*. Pour n'être pas moins intelligent que les autres, il est toutefois *moins pétillant*. En fait de franchise, il *veille surtout à ne pas se compromettre*. »

Les caractères naturels de la race ont été déformés ici par l'influence du travail.

Ces traits font trancher fortement nos Saintongeais sur leurs voisins bordelais. Si nous voulions caractériser cette différence, nous dirions : les uns ont une intelligence de surface, éclatant en mots heureux, en réparties vives et spirituelles; les autres, une intelligence de fonds; elle jette moins d'éclat, mais elle est plus solide peut-être. Dans les foires, l'allure froide du Saintongeais impressionne vivement le Méridional. Il le redoute, lui adresse des plaisanteries, des injures quelquefois, le traite de « Normand », puis finit par se laisser emporter par sa verve, le plaisir de bien causer et en arrive finalement à dévoiler sa pensée et à se faire « rouler ».

L'apparente lourdeur de nos gens, cette lenteur voulue, cache, il ne faut pas en être dupe, une grande finesse. Ils comprennent admirablement ce que vous leur dites, mais sans en avoir l'air, vous laissant expliquer de nouveau une affaire, qu'ils ont saisie du premier coup. Leur esprit est vif, souvent gai, volontiers railleur, mais avec prudence. Rien de commun que les apparences avec les Poitevins plus patriarcaux, et bien plus lourds et de corps et d'esprit.

Un distingué publiciste, M. Jérôme Bugeaud, nous fournit une bien curieuse vérification de cette constatation avec la chanson. Il s'est amusé à suivre certains chants à travers la France, de ces chants dits populaires qui expriment en quelque sorte l'âme profonde de la nation. Il a noté les transformations que leur faisaient

subir les différents pays qui les adoptaient[1]. « Écoutez, dit-il, une chanson du Bocage, chanson lente et mélancolique, lente comme l'esprit même du Bocain; suivez-la à travers les pays, vous la verrez se dégourdir dans la plaine poitevine; plus loin en Saintonge, vous la rencontrerez décidément *gaie*, troussée à la mode de l'endroit... » Et l'auteur montre en effet de curieuses adaptations de ces chansons aux milieux qui les font leurs.

Écoutons-en certaines. Elles en disent long sur l'état d'âme de nos Saintongeais. Ils ne sont pas nés guerriers certes. Tout leur passé les montre paysans, et paisibles paysans; ils savent qu'ils n'ont rien à gagner aux batailles et aux pillages, et le vieux Saintongeais dira :

Sais-tu compère que tchieu baron d'Ars[2]
Amasse soudine et soudards,
I disant qu'ol êt pre aller en Périgord
Pre assieger un chatiau fort;
Ol est benn mieux leu talents
De roïner les pauvres pésants.

O l'y avait in grand malingreux
Qui me dit : « Tue-moi in de thielés bœufs
J'en veux manger la langue... »
. . . . . .

Ces mêmes idées, son petit-fils les exprimera de façon plus discrète et plus sentimentale :

1. Jérôme Bugeaud, *Chansons populaires des provinces de l'Ouest : Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois.* — Ouvrage très curieux et très instructif au point de vue social.

Certaines de ces chansons, nées on ne sait où, se répandent ensuite dans toute la France, mais en se modifiant avec les pays où elles passent.

2. Sais-tu, compère, que ce baron d'Ars
Amasse soudine et soudarts,
Ils disent que c'est pour aller en Périgord
Pour assiéger un château fort,
C'est bien mieux leur talent
De ruiner les pauvres paysans.

Il y avait un grand malingreux
Qui me dit : « Tue-moi un de ces bœufs.
J'en veux manger la langue..... »
. . . . . .

Je viens d'apprendre une triste nouvelle
Qui m'a bien chagriné le cœur,
Il m'y faut partir tout à l'heure
Pour aller servir Louis-Philippe.

Il part, mais le souvenir de sa belle le fait déserter...

N'y a ni gendarmerie
Ni nationaux
M'empêcher d'voir ma mie,
Sous les ormeaux.

Il s'évade et va frapper à la porte de sa mie qui lui demande s'il a un congé.

Je l'ai sous la semelle
De mes souliers,
Du bout de ma carabine
Je le défendrai.

. . . . . .

Mais poursuivons notre analyse. On est assez d'accord pour reprocher aussi à notre type son indécision qui nuit aux mieux doués et paralyse souvent les meilleures qualités. Cette constatation est fort exacte, nous l'avons souvent vérifiée. A force de prudence, nos Saintongeais pèsent trop bien le pour et le contre, et finalement ne savent plus se décider. Joignez-y une certaine mollesse, une certaine indolence naturelle, et il n'est pas étonnant qu'ils arrivent souvent à l'irrésolution, et à l'amour du changement. Notre type, pour cette raison, manquera d'esprit de suite, de volonté. On a attribué la *mobilité* française à l'influence celtique; si cela est exact, il n'est pas étonnant que nous retrouvions ce trait dans le Saintongeais qui en a de si fortes racines. Or, son travail habituel n'a pu modifier cet état d'esprit. En effet, son commerce fait de petits trucs, de petits procédés, de marchandages, d'hésitations, était bien impuissant à modifier ses tendances naturelles.

Toute cette étude a montré que le Saintongeais était un petit paysan adonné à une riche spécialisation, le rendant sinon très apte au commerce, du moins très apte à le comprendre.

Cette diffusion générale de l'esprit commercial qui nous a servi à expliquer bien des traits de notre type, va nous permettre encore, d'expliquer certaines de ces qualités, et de comprendre aussi pourquoi certaines autres lui font défaut.

D'une race essentiellement pratique, il manquera d'imagination, souvent même d'idéal, et ses types supérieurs ne réussiront jamais, à de très rares exceptions près, ni dans les lettres, ni dans les arts. Beaucoup sont très intelligents, certes, ils comprennent et admirent les chefs-d'œuvre, mais ils n'arrivent point à en créer : dilettantes supérieurs souvent, mais dilettantes, cependant.

Déjà Dulaure constatait le fait : « Il y a peu de Saintongeais qui réussissent dans les lettres [1], » écrit-il.

Rien d'instructif à ce point de vue, comme la liste des grands hommes de la Charente et de la Charente-Inférieure. Nous la prenons dans la *Géographie* de Joanne [2], où elle est assez complète.

Une première constatation s'impose : c'est, d'une manière générale, l'extrême pénurie de la Saintonge au point de vue littéraire. Il y a là un fait indéniable. Une deuxième, c'est que les quelques noms connus — la célébrité des autres ne dépasse pas en général les limites de leur province — sont précisément d'Angoulême ou de La Rochelle.

Angoulême semble plus spécialement le berceau des littérateurs [3], La Rochelle celui des peintres.

Mais si Angoulême est, administrativement, le chef-lieu du département de la Charente, socialement, nous l'avons montré, elle n'est pas en Saintonge.

Le type saintongeais ne s'étend pas jusque-là. A partir de Cognac, la vigne cesse d'être la culture principale. Dans les « cantons froids », elle disparaît même complètement. L'aspect du sol change, le calcaire disparaît et les massifs granitiques

1. Dulaure, *Descrip. de la Saintonge*, p. 261. « Les Saintongeais, écrit-il ailleurs, sont *spirituels*, mais peu *zélés pour les lettres*, quoique *jaloux de réputation*.

2. Joanne, *Géographie de la Charente*, et *Géographie de la Charente-Inférieure*.

3. Citons Marguerite de Valois, de Balzac, etc. On peut y rattacher La Rochefoucauld, né dans la ville du même nom.

font leur apparition. L'herbe, puis la châtaigne deviennent dominantes, et l'on a des populations plus pastorales, plus communautaires, plus idéalistes enfin, et partant, plus littéraires. Elles n'ont presque rien de commun avec ce type commerçant, pratique et méfiant du paysan saintongeais, et immédiatement le contre-coup s'en fait sentir en littérature.

La Rochelle? Mais c'est l'Aunis et non plus la Saintonge. Et cette petite province avait sa physionomie si marquée, si tranchée, qu'elle avait subsisté comme division administrative jusqu'à la fin de l'ancien régime. Est-il étonnant qu'elle se différencie un peu de la Saintonge à ce point de vue? Non, si l'on pense surtout à l'influence de la capitale, de La Rochelle, assez grande ville, et surtout vieille ville, pleine de souvenirs, ayant une population instruite, cultivée (les sociétés de beaux-arts, sciences et belles-lettres y étaient nombreuses), jouissant du spectacle de la mer, et de certaines conditions climatériques que nous aurons à noter.

Mais un examen plus attentif de ces artistes, de leur genre de talent et de ses caractéristiques montre vite que leur existence elle-même ne crée point une différence aussi grande, qu'on aurait pu le croire tout d'abord, entre l'Aunis et la Saintonge. Et cela n'est pas très surprenant. La Rochelle a évidemment été très influencée par la Saintonge. Elle en a été en quelque sorte l'épanouissement, la floraison commerciale et maritime. Les gens d'Aunis présentent de profondes analogies avec les Saintongeais, car ils étaient, eux aussi, des vignerons, plus exclusivement même que les Saintongeais.

Aussi n'est-il pas remarquable que le grand homme « littéraire » de l'Aunis ne soit en général ni un pur littérateur, ni un poète, — il y a évidemment quelques exceptions, — mais un *historien*. Un historien, c'est-à-dire un écrivain qui, par définition, ne doit pas *inventer*, mais *raconter*, et chez qui l'imagination pourrait même être un grand défaut.

Son « grand homme » habituel, est le savant [1]; mathémati-

1. Citons : le physicien Réaumur ; le mathématicien Désaguliers ; Montalembert, le grand ingénieur militaire, fondateur de Ruelle ; Coulomb, le célèbre physicien ; Bouil-

cien, physicien, naturaliste, voire même médecin. Ce caractère, positif, précis, pratique, du Saintongeais, est si puissant, qu'il rayonne au loin autour de lui, et marque de son empreinte, non seulement les individualités puissantes de son propre pays, mais aussi celles des pays circumvoisins : l'Aunis, et l'Angoumois même.

Son grand homme sera aussi l'homme de guerre, et plus spécialement le marin, cela s'explique par l'influence de la mer qui baigne si largement ses côtes.

On trouvera aussi des explorateurs, Champlain, René Caillé, et, de nos jours, Trivier, et Henri Coudreau, né à Sonac, arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, en 1859, d'abord clerc de notaire, puis professeur et finalement explorateur de la Guyane, du Maroni et du Tumac-Humac, etc...

Il s'agit là de professions ou de spécialités dans lesquelles, ce qui est le plus nécessaire, ce sont des qualités d'ordre, de précision, de positif, de sang-froid, disons même de froideur, qui sont précisément l'apanage de nos gens.

Le Saintongeais aime également aussi beaucoup le droit, et les situations qui s'y rattachent. Aussi dans son pays est-il volontiers plaideur, et quand il en sort, recrute-t-il beaucoup les professions qui en dépendent : les clercs d'avoués et de notaires saintongeais sont très nombreux et très estimés à Paris. Ils ont précisément les qualités nécessaires à cet emploi. Mais, par suite de son manque d'imagination, de sa défiance de la généralisation, le Saintongeais ne s'est pour ainsi dire jamais élevé, ni dans le présent ni dans le passé, au type du grand jurisconsulte. A noter sur ce point, la différence entre la Saintonge et l'Auvergne.

Nous disons qu'il réussissait bien dans la médecine. Aussi au moment de l'exode amené par le phylloxera, s'est-il lancé à corps perdu dans cette carrière. De nombreux professeurs à la Faculté de Médecine de Paris ou de Bordeaux sont Saintongeais. Quant

laud, le célèbre médecin, etc. Il serait difficile peut-être de leur opposer des littérateurs aussi célèbres.

au nombre des médecins parisiens originaires de ce pays, les deux petits faits suivants en donneront une idée :

« Au mois d'avril dernier, lisons-nous dans un ancien journal du pays,... il s'est fondé à Paris, sur l'initiative de M. le docteur N... de Courcoury (Ch.-Inf.), une association fort originale, celle des médecins charentais résidant dans la Seine et Seine-et-Oise. Elle compte déjà 73 membres parmi lesquels... » Un souvenir personnel, maintenant. Nous avons assisté une fois à une fête donnée par une association de Charentais à Paris. Nous nous amusâmes à compter les médecins et leurs familles qui y assistaient. Ils faisaient, à eux seuls, presque la moitié de l'assistance.

Le Saintongeais émigrera donc en général, s'il appartient à la bourgeoisie, même petite, dans les carrières libérales supérieures : droit, médecine, armée, fonctionnarisme élevé. On en trouve peu, par exemple, comme instituteurs. De même s'il émigre comme ouvrier, ce sera dans certains métiers très avantageux, difficiles, prisés qui demandent une certaine intelligence, et une certaine éducation professionnelle, comme celui de charpentier. Ceux de ce pays-ci sont tellement réputés, qu'ils ont donné le nom de leur pays à la profession. A Paris, Saintonge est synonyme de charpentier, comme Limousin de maçon. Or, le charpentier gagne en général dans cette ville 1 franc à 1 fr. 25 l'heure, c'est-à-dire de 8 à 10 francs par jour.

Pour en terminer avec les « cultures intellectuelles », il faut nous expliquer un peu sur la *peinture*. Il semble que ce soit l'art pour lequel le Saintongeais en général, et le Rochelais en particulier, soit le mieux doué.

N'y a-t-il pas là une contradiction inexplicable avec ce que nous disions du peu de succès de notre type dans les arts?

Non. D'abord parce que, de tous les arts, la peinture est peut-être celui qui demande le moins d'imagination [1], ou tout au moins, qui supporte le mieux, le manque d'imagination chez l'artiste. Souvent, un tableau n'est que la nature à travers un tempérament d'artiste ; c'est la réalité, vue, interprétée, mo-

1. Au contraire, la musique est un art essentiellement imaginatif. Aucun musicien, c'est à noter, ni grand ni petit, ne figure sur notre liste des grands hommes.

difiée par lui. Il y a là un effort dont le Saintongeais est parfaitement capable, car il est fort sensible à la beauté, et à la poésie des choses.

Mais c'est la répartition des peintres sur l'étendue de la Saintonge et de l'Aunis qui va nous donner la clé du problème. Presque point de noms dans le centre de la Saintonge. La Rochelle domine encore, et presque exclusivement; avec elle, il y a les côtes, les îles de l'Océan, l'île d'Oléron, et surtout l'île de Ré. La Rochelle domine et par le nombre et par la qualité avec les deux plus célèbres, Fromentin et Bouguereau. Sur la côte, le travail dominant n'est plus le même; la nature y offre aussi des nuances plus fines et plus délicates.

Sans doute le développement de la richesse en Saintonge aurait pu amener une floraison artistique consécutive, en créant des loisirs à ses habitants, en leur donnant la possibilité de cultiver les arts. Il n'en a rien été, pour les raisons que nous connaissons; le type y avait peu de penchant. Et si, dans ces dernières années, on assiste à une sorte d'éclosion artistique sur le mérite de laquelle il est encore difficile de se prononcer, ce n'est, en définitive, qu'après *la ruine*, lorsque la perte du vignoble, qui permettait aux gens de vivre tranquillement, presque sans travail, les forcera à sortir de chez eux et à gagner leur vie un peu de toutes façons. Combien en avons-nous vu, à Paris, de ces jeunes gens essayant de réussir soit dans les lettres, soit dans les arts, soit dans la médecine, soit dans le droit, souffrant de la dure concurrence de ce milieu encombré, qui nous disaient : « Ah! moi, si la vigne n'avait pas manqué, je serais encore dans ma Saintonge, bien plus tranquille et bien plus heureux ».

Il faisait trop bon vivre autrefois, en effet, du temps de la vigne, dans cette aimable Saintonge. Ses horizons un peu bornés mais si moelleux, son air un peu épais, mais si doux, tout incitait ses habitants à l'amour du bien-être, au calme de l'âme comme des sens. Point ici de ces grands horizons, de ces grands spectacles de la nature qui émeuvent l'homme, le font rentrer en lui-même et développent ses facultés imaginatives et créa-

trices. La Saintonge est trop un pays de juste milieu, de transition aussi entre le Nord et le Midi. L'âme y est tout naturellement inclinée vers une vague mélancolie.

Rien de heurté dans l'œuvre de ses écrivains, rien ne criard ou de trop lumineux même. Comme à plaisir, ils ont effacé ce qu'elle pouvait avoir de trop brillant. Leur grand charme, et c'est en cela qu'ils expriment bien l'âme du pays, c'est précisément de s'être plu dans les demi-teintes, dans les nuances délicates, dans des sentiments discrets et comme de bon goût.

Et si l'on analyse d'un peu plus près le genre des trois grands artistes de ce pays, nous voulons parler de Fromentin, de Bouguereau et de Loti, on voit de suite qu'ils n'échappent pas à ce caractère général du Saintongeais, ils ne sont rien moins que des imaginatifs. Ils ont raconté ou reproduit ce qu'ils voyaient, souvent avec un rare bonheur d'expression, une précision et une netteté admirables; ils ont pu aussi noter avec une merveilleuse sensibilité leurs impressions les plus délicates que leur inspiraient les hommes et les choses. Mais quelle faible part l'imagination joue dans leurs œuvres!

On est unanime à reprocher à Bouguereau son manque d'imagination, qui l'a fait si souvent tomber dans la froide allégorie. Comparez aussi, à ce point de vue, l'œuvre comme peintre de Fromentin avec celle de Gustave Moreau. Qu'y a-t-il de plus instructif que cette profonde différence dans le choix de leurs sujets, Gustave Moreau étant lui avant tout et surtout un imaginatif, Fromentin, au contraire, n'ayant peint, on peut le dire, à peu près que ce qu'il *voyait*, et les ressemblances profondes de leurs procédés picturaux.

Et Loti? N'est-il pas, lui aussi, profondément Saintongeais à ce point de vue, malgré l'influence de son métier, malgré la mer? Est-il possible de mieux se plaire dans les récits de choses simples, vraies, vécues? Analyser son talent, son charme si particulier, nous ne l'essaierons pas. Jules Lemaître lui-même y a renoncé, préférant s'abandonner au plaisir de le goûter, sans en chercher les raisons. Mais combien précieux l'aveu qui tombe de sa bouche, et comme nous pouvons bien le com-

prendre, nous autres qui connaissons maintenant le fort et le faible du Saintongeais. Il proclame Loti, un très grand écrivain, et il a bien raison, mais il est fort embarrassé quand il lui faut dire pourquoi. « Qu'y a-t-il donc, dans ces histoires de Loti?... Vous n'y trouverez ni drames singuliers ou puissants, ni subtiles analyses de caractères, puisque tout s'y réduit à des amours suivies de séparations, et que les personnages y ont des âmes fort simples. Beaucoup de livres anciens ou récents supposent un tout autre effort de *pensée*, d'*invention* ou d'exécution... » Et sous la plume de M. Henri de Noussanne, dans l'*Écho de Paris* du 20 août 1907 sous le titre *Pierre Loti à Hendaye :* « Il faut voir dans son milieu, ce maître écrivain dont le génie doit *tout à la nature*. Son œuvre entière le reflèchit et reflète en même temps de fortes passions et de sublimes tableaux. Elle ne sort que de lui-même qui n'a pu penser, concevoir, exprimer, écrire qu'après avoir vu, senti, aimé, souffert. Il n'*imagine* pas, et n'*invente point, il vit*...

Et s'il nous fallait maintenant, pour terminer, illustrer par un exemple ce que nous avons dit du Saintongeais, choisir, parmi ses hommes célèbres, celui qui nous paraît le mieux résumer, à presque tous les points de vue, les qualités et les défauts de la race, nous choisirions volontiers M. Dufaure.

Suivant nous, il serait celui en qui l'on reconnaît le mieux « ce Vigneron arrivé » qu'est, en définitive, le vrai Saintongeais.

On connaît le grand rôle qu'il a joué, comme avocat, orateur, et homme d'État. Nous aurions aimé à le raconter ici. Mais, outre que cela nous eût entraîné un peu loin, on aurait pu nous reprocher d'avoir dépeint Dufaure, non comme il était en réalité, mais comme nous aurions voulu qu'il fût; aussi nous contentons-nous — nos lecteurs n'y perdrons certes rien — à donner une partie du magistral, mais trop court portrait, qu'en a brossé M. E. Faguet. On verra mieux, dans les traits qu'il lui prête, tout ce qu'il avait vraiment de Saintongeais, et, après les explications que nous avons données, on comprendra également, et c'est là vraiment une des parties les plus intéressantes de la science sociale, pourquoi il était ainsi, et non pas autrement. « Dufaure

était le grand bourgeois d'autrefois[1] ; il a jusqu'à nos jours perpétué la tradition de la vieille grande bourgeoisie française, *probe*, *chaste*, vigoureuse, têtue, de rude écorce, de fonds savoureux et presque tendre, *peu ouverte aux arts*, *imperméable aux utopies*, *se défiant des idées générales*, très *amoureux de beau langage et d'esprit caustique*, très capable de désintéressement, *aimant l'aisance*, méprisant la richesse, sceptique sur la forme de gouvernement, intraitable sur certaines idées un peu étroites, mais claires, de *liberté* individuelle et d'ordre public, et voyant volontiers son horizon borné du palais de justice à la Chambre des députés, et à un confortable pigeonnier provincial. »

« Cette maison de Vizelles[2], pauvre, étroite, mais solide et douce, d'où se découvrait un *horizon borné de vignes et de petits bois*, d'où l'on partait quelquefois pour aller voir la mer assez proche, ou pour visiter quelques vieux amis dans la grande ville de ce pays-là — c'est Bordeaux — Dufaure l'aimait d'une piété grave, profonde et un peu triste. Il y connut la sainte pauvreté, l'épargne, l'affection inquiète que son père, un peu déchu, plaçait sur la tête de l'enfant. Cette maison le fit un peu à son image. Plus tard, il la fit à la sienne, et ce fut un portrait bien fidèle et bien juste. » Et l'auteur de l'article de la Revue de Saintonge ajoute : « On a vu dans Dufaure, l'orateur public, l'avocat, l'homme. Qui nous donnera Dufaure Saintongeais? Qui nous le montrera dans son intérieur, au milieu de cette campagne charentaise, *sans grands horizons*, *sans montagnes*, paysan cultivant son patrimoine, ne sacrifiant ni aux grâces ni à la popularité, d'une probité austère, d'une droiture inflexible, l'*esprit satirique et mordant*, d'une foi chrétienne vive, chantant le *Credo* au lutrin avec les paysans de Grezac, aimant un peu à mystifier les importuns et les solliciteurs par un extérieur plus que modeste et sa simplicité rustique! — Eh! bonhomme, où est M. Dufaure? — C'est moi, Monsieur. »

1. *Revue du Palais*, 1er n°, année 1897, cité *Bm Sc des Archives* 1897, t. XVII, p. 180.
2. Vizelles près Cozès, en pleine Saintonge.

V

LA CRISE PHYLLOXERIQUE

Les traits caractéristiques de notre type dégagés, il nous reste à le juger; que vaut-il socialement? quelle est, en définitive, l'influence de la Vigne?

Nous avons un vigneron intelligent, rusé même, apte au commerce. Mais quelle est sa capacité pour se retourner et solutionner les difficultés qu'il peut rencontrer sur sa route, voilà une question qui, en science sociale, n'est pas toujours facile à résoudre.

On essaie de s'en rendre compte par plusieurs moyens : en étudiant la prospérité du type, et surtout sa puissance d'expansion. Ici, il n'était pas besoin de beaucoup chercher. Notre étude s'est trouvée placée, à un des tournants de l'histoire du Saintongeais, à un moment où il venait d'être brusquement et complètement privé de sa vigne. Il nous était facile de juger sa capacité.

La vérité nous oblige à dire qu'il ne se montra pas des plus brillants.

On le comprend, cette richesse considérable et si facilement acquise, cette facilité de vivre proverbiale qui attirait en Saintonge les populations pauvres de l'Auvergne et du Poitou n'avaient pas fait de la petite bourgeoisie saintongeaise un type bien résistant.

Grâce à cette prospérité sans pareille qui avait coïncidé avec

l'Empire, les fils de vignerons étaient devenus de petits bourgeois résidant encore, mais ne travaillant plus guère eux-mêmes. Ils menaient à la campagne la vie de riches oisifs, passant leurs temps en promenades, en chasses, en parties de plaisir. De plus en plus, ils abandonnaient les habitudes d'économie de leurs pères, dépensant largement leurs revenus, des revenus magnifiques, qui leur faisaient illusion sur l'importance de leur capital, et surtout la façon dont ces revenus leur arrivaient. Des domestiques, ou des fermiers exploitaient la propriété; mais, dans ce dernier cas, le maître se réservait toujours les vignobles.

On vivait dans un beau rêve d'or; aussi le réveil fut-il terrible. Un beau jour, un peu avant 1875, on s'aperçut que, sur la vigne, comme épuisée d'avoir tant donné, et depuis si longtemps, ne poussaient plus les longs sarments aux pampres verts, surchargés de raisins. « Du verjus, » disaient nos vignerons avec dédain en voyant les raisins, et quels raisins, petits, secs, acides, qui pendaient maintenant, de-ci de-là, aux maigres pousses. — « Cela passera », disaient-ils aussi, et ils continuaient leur genre de vie, sans donner un soin de plus à leur vigne. Et ce qui passa, ce fut la vigne elle-même.

La débâcle fut complète et terrible. Depuis quelques années, ils vivaient en empruntant à leurs banquiers, c'est-à-dire à leurs notaires, escomptant les bonnes années futures. Mais les bonnes récoltes ne devaient plus revenir. Quelques chiffres pour donner une idée des pertes.

En 1875, la dernière bonne année, le département de la Charente-Inférieure produisit, selon[1] Reclus, 7.277.150 hectolitres de vin, et celui de la Charente, 4.521.000 hectolitres, soit pour la Saintonge près de 12 *millions* d'hectolitres. Or, en 1887, la Charente-Inférieure ne produisait plus que 70.700 hectolitres de vin, à peine 100.000 hectolitres pour l'ensemble de la Sain-

1. *Nouvelle Géographie universelle*, « la France », p. 514.

Selon M. Vivier, ces chiffres seraient encore plus considérables, et, en 1875, la récolte de Saintonge aurait été de 14 millions d'hectolitres. Voir Ravaz : *Le Pays du Cognac*, avec la collaboration de M. A. Vivier pour la partie commerciale. Angoulême, Coquemard, éditeur).

tonge. Il est peu d'exemple, croyons-nous, d'une calamité s'abattant aussi complètement sur un produit agricole. On le comprend, la valeur des terres baissa de plus de moitié, et l'on ne compta plus le nombre des notaires en fuite, ruinés par la ruine de leurs clients.

Cette classe aisée, orgueil de la Saintonge, disparut en un instant. La Vigne avait élevé nos gens; elle disparut, ils redevinrent ce qu'ils étaient auparavant, de très *petits paysans;* et c'est là qu'il fut facile de saisir sur le vif l'influence et le rôle de la vigne. Quant aux grands propriétaires, ils ne furent guère mieux traités; à moitié ruinés, ils trouvèrent un asile dans les carrières libérales et dans le fonctionnarisme, qui prenaient, à cette époque, un essor jusqu'alors inconnu. Depuis le bas jusqu'au haut de l'échelle sociale, ce fut la curée des places. Il y eut en Saintonge une interversion des fortunes aussi curieuse que complète. Des anciens propriétaires d'avant le phylloxera, surtout de ceux ayant des exploitations de 50 à 100 hectares, bien peu, ont pu conserver leurs propriétés. D'anciens fermiers, des boutiquiers des villes, de petits banquiers de chefs-lieux, ou de cantons, en sont aujourd'hui propriétaires.

Les riches paysans et les paysannes au teint fleuri ont disparu : ces dernières maintenant vont travailler dans les champs. Disparues aussi les belles coiffes dont les rubans claquaient si joyeusement au vent. Les portes des maisons blanches s'ouvrent moins facilement qu'autrefois; et si l'on y pénètre, devant les vieux meubles, « les cabinets » et les dressoirs aux antiques assiettes, on a la sensation d'être devant des gens qui autrefois furent riches, autrefois furent heureux. Et ce sentiment augmente quand, revenu malgré lui à ces anciennes habitudes de générosité, le Saintongeais vous offre timidement, avec honte presque, quelque rhum acheté chez l'épicier du village, ou un peu d'eau-de-vie nouvelle. — « Ah! Monsieur, si vous étiez venu autrefois! » Et devant son verre qui reste plein, le vieux paysan, songe, mélancolique, à cet autrefois où, sur les « collinettes » de Saintonge, la vie coulait si riante et si douce.

Et les patrons de la Saintonge ne pouvaient-ils donc conjurer

la crise? Non, les vrais patrons, nous l'avons montré, étaient les commerçants. Mais ils ne pouvaient rien dès le début. Quelques détails sur leur manière de procéder montreront vite par où péchait leur patronage, ce qu'il avait d'incomplet. Assis derrière leurs comptoirs, ils n'étaient pas en rapport direct avec le producteur. Bien rarement ils achetaient directement les eaux-de-vie; en tout cas, presque jamais ils n'en produisaient eux-mêmes. Leurs agents parcouraient les campagnes, achetant les quantités dont ils avaient besoin. Leur rôle, important certes, se bornait à assurer et à développer les débouchés. Ils s'étaient désintéressés de la vigne qu'ils ne connaissaient pour ainsi dire pas, et généralement dépourvus eux-mêmes d'exploitation agricole, ils étaient incapables d'apporter une solution à la difficulté. Ils ne se doutaient pas alors, qu'un jour viendrait où ils distilleraient les eaux-de-vie qu'ils vendraient, et que, souvent même, ils récolteraient les vins nécessaires à la distillation.

La brillante spécialisation disparue, cette vigne, qui faisait la gloire et la richesse du pays, morte, la Saintonge retombait presque uniquement sur la petite culture intégrale.

Il nous faut, avec quelques détails maintenant, examiner les résultats de cette petite culture. Très peu satisfaisants, avons-nous dit déjà. Cela n'est pas fait pour surprendre les lecteurs de cette Revue. Il est utile cependant d'entrer dans quelques détails qui permettront de mieux juger encore notre type. Nos lecteurs savent déjà, par les nombreux cas similaires étudiés, que le morcellement du sol ne donne pas en général un type social bien prospère, ni surtout bien résistant.

En bas de l'échelle sociale, point de ces familles solidement implantées sur le sol, vraiment indépendantes dans leur exploitation. Ici, le domaine isolé est rare. Avec le type de village à banlieue morcelée si fréquent, les propriétés sont divisées, et en fait de louage, ce qui est le plus fréquent, c'est le louage parcellaire. Le paysan partage également entre ses enfants, sa petite propriété, et ceux-ci, ayant une trop faible exploitation pour vivre avec elle, surtout depuis la disparition de la vigne, y joignent des lopins de terre, qu'ils louent à droite ou à gauche.

Ce louage que nous qualifions de parcellaire est une détestable exploitation du sol. Il est fait en général à l'année, on prend et on quitte ces terres très facilement; aussi aucune amélioration n'est possible. Il permet, d'un autre côté, au paysan d'abandonner très facilement la culture. Il s'est surtout développé depuis la ruine du vignoble.

En haut, ce régime de petite culture ne permet pas non plus l'existence des grands propriétaires, de patrons agricoles puissants, encadrant solidement la population, lui fournissant du travail, l'aidant par son exemple et son appui matériel, dans les crises qu'il a à supporter.

Tout cela est vrai et s'est bien vérifié en Saintonge au moment de la crise. Mais il ne faudrait pourtant pas dépasser la mesure dans les critiques contre la petite culture, et la déprécier par trop. La Saintonge va nous permettre de la juger à sa vraie valeur.

Cette culture a pour elle les préférences officielles, ce qui est déjà quelque chose. Elle est en effet éminemment démocratique, dit-on. Elle permet l'accession de la propriété à une foule de petites gens salariées.

Il y a du vrai dans tout cela, mais rien de tout cela n'est rigoureusement exact. Le premier point à rechercher est de savoir si elle permet à ceux qui en vivent de s'élever ou même, plus simplement, d'avoir une existence convenable; ou si, au contraire, elle n'entretient qu'un type social misérable. C'est souvent la dernière hypothèse qui est la vraie.

Mais il peut arriver au contraire, — le fait s'est vérifié pour la Saintonge dans le passé, — que cette petite propriété donne un type social très prospère, un type plus riche, à coup sûr plus policé, plus intelligent que celui de pays de grande propriété. La vérité ne serait-elle pas que, par elle-même, la petite propriété n'est ni inférieure ni supérieure à la grande. Tout dépend de la façon dont elle est mise en œuvre.

On conçoit, en effet, toute une série de travaux agricoles, où la grande propriété est inférieure à la petite. Ce sont précisément ceux qui demandent beaucoup de soins, beaucoup de surveillance, où l'intérêt personnel du travailleur est néces-

saire, parce que la vérification de son travail est difficile : primeurs, fruits, légumes, les vignes dans certains cas, les produits de la basse-cour, etc... Aujourd'hui, en Saintonge, on estime en beaucoup d'endroits que les soins minutieux et nombreux, exigés par la vigne nouvelle, rendent son exploitation en grande propriété difficilement rémunératrice par suite des frais de main-d'œuvre[1]. De même, grâce aux laiteries coopératives, une ou deux vaches, entourées des soins vigilants, amoureux presque, du petit propriétaire, donneront des produits égaux, sinon supérieurs, à celles du grand propriétaire.

On sait que la prospérité agricole d'un pays est en raison du développement et de la richesse de la spécialisation de sa culture.

Cette proposition, l'étude de la Saintonge la démontre surabondamment.

Une première question se pose à notre examen. Le Saintongeais, privé de sa vigne, pouvait-il au début faire autre chose que la culture intégrale? Non.

Toute personne au courant des choses agricoles sait combien le propriétaire en général, et surtout le petit propriétaire, dépend profondément de sa terre et de son mode d'exploitation. Il en dépend d'abord par la force de l'habitude et ensuite par certaines conditions matérielles, qui sont en général les suivantes : l'absence de fonds de roulement, de réserves, et l'assolement de sa propriété.

Le Saintongeais n'échappait pas à ces deux conditions.

Il employait ses économies, non pas dans l'amélioration de sa propriété ou la constitution d'un fonds de roulement, mais dans l'agrandissement de cette propriété (explication la plus générale de la non-perfectibilité de la culture paysanne en France). Du reste, nos petites gens n'avaient pas de bien grosses économies, et elles furent tôt dépensées, dans les premières années de crise, alors que l'on continuait son même genre de vie, dans l'espoir que les bonnes années allaient revenir.

1. De même, en Bavière, le houblon est cultivé en petite propriété. Comme la vigne, il amena le morcellement. Il semble que la raison en soit dans les soins minutieux qu'il nécessite.

Mais cette absence de capitaux lui faisait une obligation de tout demander désormais à la petite culture intégrale. D'où l'impossibilité de soustraire à l'assolement ordinaire une certaine partie de son exploitation, puisque toutes les parties de la propriété sont subordonnées les unes aux autres. Et il n'aura pas trop de toute la propriété, avec les céréales comme base de culture, pour lui permettre de vivre.

Mais si les céréales, au point de vue de la superficie cultivée, comblaient le vide laissé par la vigne, il n'en était pas de même du déficit en argent. Quels faibles rendements elles donnent, en effet, dans ce pays. Tandis que certains départements français produisent jusqu'à 32 hectolitres de blé à l'hectare, l'Aisne par exemple; que d'autres, comme l'Indre-et-Loire, pays de petite culture cependant, arrivent à 17 hectolitres, la Saintonge ne parvient qu'à 15 hectolitres.

On devine la situation avec de pareils chiffres!

Un publiciste saintongeais[1] a calculé le revenu net à l'hectare donné par les céréales. « Des chiffres qui précèdent, dit-il, il résulte, qu'avec l'assolement triennal, un hectare de terre de 3.000 francs aura produit en trois ans 186 francs, soit une moyenne annuelle de 62 francs; le revenu net d'une terre de première qualité serait donc de 2 %. De tous les prix de revient, les plus onéreux sont ceux des céréales; ce serait la *ruine* pour le propriétaire, si l'assolement ne se composait que de céréales. »

Sans doute, une amélioration dans le rendement serait possible. Mais jamais les conditions dans lesquelles cette culture se fait ne lui permettront de devenir rémunératrice.

Du blé pour sa provision ou à peu près, la vente de quelques sacs d'avoine et de pommes de terre, le trafic connu de ses bœufs, un peu d'élevage, le produit de sa vache et de ses moutons, ceux de sa basse-cour, peu importants en raison du morcellement du sol, et du voisinage des habitations qui en font des sources de querelles continuelles, telles furent, pendant quelques années, les uniques ressources.

1. Arnaud, *Manon agricole*, p. 191.

Les résultats furent déplorables. Précisément, sur ces petits coteaux autrefois si riches et si peuplés, la misère est évidente, les villages ont l'air abandonnés, les maisons tombent en ruine, et les terres ne sont plus cultivées. Les gens ont été plus touchés par le fléau, les vignes étaient leur principale ressource, et leurs terres, très fortement calcaires, convenaient beaucoup moins que celle des petits plateaux à la culture des céréales.

Le fait avait vivement frappé M. Ardouin-Dumazet lors de son passage dans les Charentes et, dans son livre, il y revient à plusieurs reprises :

« Aujourd'hui la vigne a disparu (il s'agit de la contrée entre le Né et la Charente, autrefois le centre de production de la meilleure eau-de-vie), faisant place à des pentes crayeuses où croissent à grand'peine de maigres moissons; chaque ferme, avec son vaste chai où s'empilaient autrefois les « tiercons » pleins de la liqueur généreuse, semble un petit hameau... De chaque côté de cette longue mais étroite rivière, l'*aspect abandonné du sol* est navrant. Certes le paysan peine et travaille, mais le résultat est loin de répondre aux efforts. Ce sol ressemble aux terres de la Champagne pouilleuse et, comme elle, paraît infertile [1]... »

La situation est la même sur une partie des collines de la Charente : « Tous ces coteaux étaient jadis fortunés. La vigne les recouvrait en nappes continues; elle a disparu : de maigres céréales, des topinambours, des prairies artificielles ne sauraient compenser la richesse envolée. »

Et il ajoute en manière de conclusion : « Cette vue serre le cœur; quand on a vu des terrains plus mauvais encore, comme ceux de la propriété de M. Boutelleau aux Guéris [2], rivaliser avec les meilleurs terrains de France pour le rendement et l'aspect des cultures, on ne peut s'empêcher de trouver effrayant l'*esprit de routine* qui sévit sur ce pays! »

1. Ardouin-Dumazet. *Voyages en France*. 15e série, p. 122 et s.

2. Propriété située aux environs de Barbezieux (Charente). L'exemple de M. Dumazet n'est pas concluant. M. Boutelleau est un riche commerçant de Barbezieux, et sa culture, si elle lui rapporte, ce que nous ne savons pas, n'est pas à la portée de tout le monde!

Certains villages des arrondissements de Saintes et de Saint-Jean-d'Angély présentent le même aspect désolé. Sur beaucoup de points, les terres demeurent incultes, les maisons sont abandonnées.

Cette crise, le mouvement de la population, en Charente-Inférieure, dans ces vingt dernières années, la traduit par trop éloquemment.

En 1872, il y a	465.652	habitants.
En 1876	465.628	—
En 1886	462.803	—
En 1891	456.202	—

Dans certains arrondissements la population reste à peu près stationnaire, ou augmente légèrement par suite du développement des centres urbains : Marennes et son usine de produits chimiques, La Rochelle et Rochefort, villes maritimes et ports de guerre. Mais, en revanche, les arrondissements agricoles subissent des diminutions considérables :

	1861		1891
Saintes	107.695	habitants.	102.300
Jonzac	83.013	—	71.895
St-Jean-d'Angély	83.173	—	72.080

Le dernier recensement a montré que le fléchissement avait continué dans des proportions, moins importantes il est vrai, mais inquiétantes cependant [1].

A quoi faut-il l'attribuer? A deux causes : la première est l'émigration ; la deuxième, la restriction volontaire de la natalité.

Beaucoup de paysans ont imité l'exemple de la bourgeoisie. Et tandis que les uns cherchaient leurs moyens d'existence dans les carrières libérales, ou le fonctionnarisme, les autres se faufilaient dans les petites situations d'employés salariés : employés de chemins de fer surtout, cantonniers, etc... Leur état d'esprit se traduit éloquemment par un axiome qui a cours actuellement en Saintonge : « La culture est le dernier des métiers ». Aussi, la fuit-on le plus possible.

1. Le nombre des décès continue à être supérieur à celui des naissances.

Le phylloxera a eu un autre contre-coup intéressant à noter sur la famille : la diminution du nombre des enfants. Devant les difficultés nouvelles qu'il rencontrait, le Saintongeais, au lieu de demander plus au travail et à l'initiative, a préféré supprimer, ou tout au moins diminuer autant que possible, ses charges. C'était de la mauvaise prévoyance, de la prévoyance de vigneron, mais de la prévoyance tout de même. Elle n'est pas très à l'honneur de nos gens et elle permet de les juger. On voit un type se repliant sur lui-même devant la difficulté, au lieu de l'affronter et résolvant le problème de nourrir de nombreuses bouches, purement et simplement en supprimant ces bouches. Malgré soi, on songe un peu à ces sauvages qui, lorsqu'ils n'ont rien à manger, se serrent le ventre, ou avalent de la terre, préférant cette solution simple encore qu'insuffisante, à plus de peine et plus de travail.

Jamais le Saintongeais n'avait eu beaucoup d'enfants : comme dans tous les pays riches à familles instables, à partage strictement égal, le père évitait autant que possible la division de l'exploitation. Toutefois, cette division avait moins d'inconvénients ici que dans d'autres régions, certaines parties de la Normandie par exemple, bien typique à ce point de vue.

Ce qui crève le cœur du paysan normand, c'est de songer que son clos, si bien arrondi, va être partagé. Ce sentiment entrait beaucoup moins dans l'âme du Saintongeais, car, les exploitations d'un seul tenant sont rares dans ce pays de très petites propriétés, avec villages à banlieues morcelées. D'un autre côté, par suite de la richesse de la vigne, de la facilité de sa culture, l'établissement des enfants n'était pas difficile. On comprend donc qu'avant le phylloxera, le Saintongeais, tout en s'éloignant des mœurs prolifiques du Breton ou du Vendéen, ait eu un nombre raisonnable d'enfants. Aussi la transformation qui s'est opérée depuis à ce point de vue est-elle particulièrement frappante.

Une première constatation s'impose donc : l'échec de nos Saintongeais dans la culture. Et ce qui est plus grave, c'est que, dans l'ensemble, ils ont lâché la culture autant qu'ils l'ont pu.

et qu'aujourd'hui encore, malgré certaines conditions plus favorables, ils sont tout disposés à le faire dès que les circonstances le leur permettent. Il y a enfin, ces symptômes particulièrement graves de la diminution de la natalité que nous analysions tout à l'heure. Actuellement, le Saintongeais cultive encore ses propres terres parce qu'il y est forcé, mais il ne produit plus le type du fermier. Il est, seul, incapable d'assurer la marche d'une exploitation un peu importante. Il faut faire appel aux Vendéens, nous l'avons montré. Ces derniers arrivent, chassés de chez eux par la cherté des terres et la réputation de richesse de notre pays. Leurs parents ou leurs amis, déjà établis, leur disent « qu'il n'y a qu'à ouvrir son parapluie, pour ramasser des pièces d'or », et ils accourent en foule, et très généralement ils réussissent. Différence de formation sociale, que nous espérons un jour analyser de près.

Donc, même avec des produits supérieurs comme ici, la vigne ne forme pas des types sociaux bien résistants. Sans doute, le vigneron producteur d'eau-de-vie arrive à être plus brillant, plus policé, que le vigneron ordinaire, mais la médaille a son revers : l'instabilité sociale, et une faible aptitude au travail. C'est que, grande loi morale et sociale, on ne fonde une race solide et prospère que sur le travail, et le travail intense. Tel n'était pas le cas de nos Saintongeais qui, devant la difficulté, ont fui le pays, autant qu'ils l'ont pu.

Il eût pu en résulter une décadence complète et irrémédiable! Il n'en sera rien. Car si notre vigneron, en définitive appuyé sur deux productions, l'une naturelle, l'herbe, l'autre arborescente, la vigne, manquait de certaines qualités d'énergie, de courage au travail, en revanche, ces deux branches de son activité lui avaient donné d'autres grandes qualités. Elles avaient développé en haut une classe de grands commerçants tout à la fois hardis et prudents, voyant les choses d'un peu haut, mais bien utilement cependant. Ils sauront d'abord maintenir les débouchés; puis, quand cela sera possible, pousser puissamment dans la voie de la reconstitution des vignobles. En bas, une classe de petites gens, très intelligente, très douée grâce à la diffusion de l'esprit

commercial, de l'aptitude aux groupements : de petites gens qui, grâce à cet esprit de spécialisation développé par la culture de la vigne et leur habitude du travail intelligemment compris et lucratif, *sauront vite s'orienter, comme d'instinct, vers une autre spécialisation, vers un autre produit de vente*, moins riche c'est vrai, mais fort important cependant. Ce produit, ils le trouveront, là où on ne s'y serait guère attendu, dans l'exploitation intensive, industrielle de leur *Herbe*, par les *beurreries coopératives*. L'honneur d'avoir créé les premières en France reviendra effectivement à la Saintonge. Elle suivra de très près, dans cette voie, le pays producteur de beurre, par exemple le Danemark. Il n'y a pas là, un fait de minime importance, pour qui sait combien ces associations sont difficiles à réaliser avec les paysans ordinaires. L'exemple actuel de la Normandie et de la Bretagne est là. Bien que battues sur le marché de Paris par la Saintonge, elles ne réussissent pas cependant à prendre cette forme si souple de production. Il y a là une pierre de touche qui nous permet de juger combien le Saintongeais diffère profondément du paysan ordinaire.

Il semble donc bien, par conséquent, que cette aptitude commerciale soit, en définitive, la caractéristique de la race.

Or comme, sans contestation possible, elle a été amenée par le fleuve la Charente, la fin de notre travail nous ramène, en quelque sorte logiquement, à la première proposition que nous mettions en tête de cette étude, à savoir que c'était dans la Charente qu'il fallait chercher l'explication du type saintongeais.

La deuxième partie de notre travail sera consacrée à la Saintonge nouvelle. Elle aura son importance, car elle nous fera assister au premier essai d'*industrialisation* de l'herbe par les beurreries coopératives. Nous pourrons juger, sur le vif, cette forme coopérative si à la mode aujourd'hui.

Nous pourrons aussi juger la vigne nouvelle qui, par la difficulté de sa création et de sa culture, semble devoir sortir définitivement des productions arborescentes naturelles pour devenir une véritable culture avec toutes les peines, mais aussi tous les avantages sociaux de la culture proprement dite.

DEUXIÈME PARTIE

LA SAINTONGE NOUVELLE

VI

L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DE L'HERBE ET LES BEURRERIES COOPÉRATIVES

Nous avons vu que le type saintongeais était appuyé en partie sur une petite culture ménagère qui lui donnait la stabilité, en partie sur l'exploitation commerciale de l'herbe et de la vigne qui lui donnait la prospérité.

Toutefois, cette prospérité était d'un caractère instable comme toutes les prospérités dues à la spéculation et au commerce. Mais l'aptitude au commerce peut être un remède aux aléas mêmes du commerce.

Nous avons été obligés de juger le type un peu sévèrement, devant le triste état de sa culture. Nous n'en serons que mieux à l'aise pour lui adresser les éloges que mérite la façon vraiment progressive dont il a utilisé ses prairies.

Ces prairies, nous les connaissons suffisamment pour qu'il soit utile de les décrire de nouveau. Nous avons montré qu'elles constituaient une richesse naturelle importante, susceptible même d'être considérablement augmentée par la création de prairies artificielles qui réussissent fort bien ici.

Certes, leurs produits n'étaient pas susceptibles d'égaler en richesse ceux de la vigne ancienne, mais ils pouvaient amélio-

rer, dans une large mesure, la situation misérable de nos gens. Tout dépendait de la façon dont on en tirerait parti.

Deux façons de procéder étaient possibles : Élevage ou production du beurre. Les Saintongeais s'orientèrent vite vers le deuxième système. Le premier offrait ici des difficultés particulières. Il n'était guère possible, en effet, de lutter, pour l'élevage de l'espèce bovine, avec le Limousin ou l'Auvergne, voire même la Gatine, les grands centres d'élevage entre Loire et Garonne, l'étendue restreinte après tout des prairies, leur caractère intermittent, par suite de la période de sécheresse des mois d'août et de septembre, où il faut nourrir en partie les animaux avec des plantes fourragères, ne permettait guère cette exploitation peu intensive de l'herbe.

On ne la comprend qu'en pays de montagnes, là où se trouvent des ressources herbagères naturelles pour ainsi dire illimitées, ou dans certains pays à herbages riches, comme le marais vendéen et poitevin. Cependant, pour être exact, nous devons reconnaître, que l'élevage proprement dit se développa, lui aussi, et que la Saintonge, au grand préjudice des contrées voisines, arriva à se fournir elle-même en grande partie des animaux dont elle avait besoin. Mais cet élevage n'eut rien de caractéristique, il ne permit jamais par exemple une exportation appréciable de jeunes animaux.

L'élevage du cheval aurait pu devenir plus rémunérateur. La Saintonge produit, nous le savons, une race de chevaux estimés. D'un autre côté, cet animal se contente, mieux que les animaux de la race bovine, de pâturages un peu secs et maigres.

De sérieux obstacles s'opposaient cependant à ce qu'il devînt un produit dominant. Tout d'abord, le cheval n'est pas un animal de petites gens.

Il ne se comprend pas, sur ces exploitations morcelées, qui forment la tenure générale du sol en Saintonge. Il faut nécessairement une propriété assez grande, pour que l'on puisse utiliser les services de la poulinière, et la nourrir sans trop s'en apercevoir.

Enfin l'aléa considérable de l'élevage du poulain, un animal

susceptible entre tous, n'en faisait point un produit convenant à des gens sans grandes ressources. Ajoutez-y cette raison décisive, que le cheval n'est pour ainsi dire pas employé, ici, comme *animal de culture*. Le paysan n'était pas habitué par conséquent à cette bête, qui inspire une certaine défiance, assez légitime en somme, à ceux qui ne le pratiquent pas d'ordinaire. On comprend dans ces conditions que le cheval se soit centralisé autour des marais de la Saintonge, qui fournissaient dès le XVIIe siècle une race estimée.

C'était à l'espèce bovine que devait revenir la tâche d'utiliser ces prairies. Et comme il n'y a point ici de centres de consommation importants pour le lait; que, d'un autre côté, la France n'est pas encore assez avancée dans la voie de la spécialisation agricole [1], pour que l'on eût l'idée d'installer ces usines de lait concentré ou stérilisé, ces fabriques de chocolat au lait, où excelle la Suisse, à l'heure actuelle, on arriva naturellement à la transformation du lait en beurre.

Mais l'exploitation intensive des prairies, en vue du beurre, soulevait deux grosses difficultés. Il fallait :

1° Trouver des débouchés;

2° Produire un beurre marchand.

Nous mettons la question des débouchés à la première place. Il eût pu paraître plus logique de commencer au contraire par la seconde : avant de songer à placer une marchandise il faut la produire. Oui, mais *momentanément* cette question des débouchés était facile à résoudre. Avec les moyens de transports modernes, les villes voisines, et même des agglomérations plus éloignées, Paris, etc., étaient des centres de consommation tout trouvés. En général, le beurre y est fort cher. Pour beaucoup de gens, il est encore une denrée de luxe. On pouvait, sans craindre un avilissement des prix, en envoyer sur nombre de marchés des quantités considérables. La vente elle-même est facile, puisqu'il suffit de s'adresser à des marchands existants déjà, et à Paris de l'envoyer tout simplement aux Halles Centrales.

1. Notons cependant, et avec plaisir, qu'une usine de lait concentré et de crème de lait, vient d'être fondée près de La Rochelle.

Le plus difficile était donc bien de produire un beurre marchand, c'est-à-dire un beurre pouvant supporter le voyage et se conserver ensuite un certain temps, enfin un beurre ayant toujours sensiblement le même goût, les mêmes qualités, *un beurre de marque*. Tant que la fabrication en fut laissée aux ménagères, ce furent choses impossibles à obtenir. Leur beurre présentait invariablement les défauts suivants :

1° Il n'était pas de qualité homogène. Suivant l'habileté et les procédés de chaque fermière, il différait complètement;

2° Par suite du mode de fabrication consistant à laisser monter la crème à la température ordinaire, et du petit nombre de vaches appartenant au même propriétaire, ce qui forçait à ne faire le beurre qu'une ou deux fois par semaine, on devait conserver la crème longtemps. Le beurre ainsi obtenu était toujours d'un goût médiocre. Pour en augmenter le volume, on ne le soumettait qu'à un barattage insuffisant. Aussi ne se conservait-il frais que très peu de temps;

3° Un pareil beurre ne pouvait alimenter un trafic sérieux. De petits revendeurs venaient seulement acheter pour les villes voisines le surplus de la consommation locale. Mais le beurre de Saintonge ne sortait pas de Saintonge. Il n'y avait ni puissants producteurs, ni puissants commerçants intéressés à créer des débouchés éloignés, et surtout en ayant la capacité.

Les beurreries coopératives ont permis à la Saintonge de résoudre ces problèmes si délicats. Mais comme seules de récentes découvertes scientifiques ont rendu possible leur établissement, nous devons commencer par exposer brièvement ces découvertes avant de montrer le fonctionnement de ces véritables usines à beurre. Qu'y a-t-il, en effet, de plus intéressant en science sociale que de montrer la répercussion d'une découverte scientifique, semblant par elle-même sans importance pratique.

C'est du Nord, cette fois encore, c'est-à-dire du Danemark, que nous est venue la lumière. Pendant de longues années, le beurre de ce pays jouit d'une supériorité incontestée sur ses rivaux. Dans tous les concours internationaux, il était classé le premier. Beaucoup de pays en Europe sont ses tributaires, aujourd'hui

encore, et, quand on saura qu'il expédie jusqu'en Chine son *beurre doux*, on aura une idée de l'importance de ses débouchés. Pendant longtemps, on ne se rendit pas bien compte des raisons de cette supériorité. On trouvait commode de l'expliquer par la qualité des prairies où paissaient les animaux. Pourtant, dès 1865, M. Tisserand avait signalé l'habitude danoise de faire refroidir le lait avec de la glace, mais ce ne fut qu'en 1876 qu'il démontra scientifiquement que « la montée de la crème à la température de la glace fondante était la plus rationnelle ».

En Amérique, où la glace naturelle est assez rare, on se contentait d'entourer les récipients contenant le lait, d'eau froide, que l'on renouvelait fréquemment. L'avantage de ce système, également pratiqué en Allemagne, était non seulement de donner une quantité de beurre *plus considérable* et de *meilleure qualité*, mais de permettre aussi l'utilisation du lait maigre — qui n'est plus *acide* — soit sous cette forme, soit en l'employant à la fabrication des fromages dits économiques (procédé très répandu en Allemagne).

En France, ces questions ne furent guère agitées qu'entre savants, et, malgré les expériences si concluantes des pays voisins, beaucoup nièrent l'efficacité des méthodes nouvelles. Peu nombreux furent les endroits où l'on essaya de les appliquer.

La découverte des procédés employés en Danemark, rendus d'ailleurs plus efficaces dans ce pays par la propreté et l'exactitude méthodique des fermiers danois, ne paraissait donc pas destiné à avoir une grande influence sur la production française. MM. Chesnel et Delalonde avaient bien essayé, mais sans succès, de les vulgariser dans leur journal *l'Industrie laitière*[1], quand « au mois d'octobre 1878, pendant l'Exposition universelle, la *Société française d'encouragement à l'Industrie laitière* organisa un congrès auquel prirent part les principaux spécialistes français. On y discuta fort activement les avantages des systèmes adoptés en Danemark et ceux des *machines centrifuges*, *lesquelles*

1. Voir E. Ferville, *l'Industrie laitière*, p. 16.

étaient presque inconnues, puisque personne ne put en donner une description exacte ».

En 1879, M. Chesnel alla sur place faire une ample connaissance avec ces machines, et il se rendit compte que leur découverte avait amené une révolution complète dans l'industrie laitière danoise, en facilitant la création de beurreries coopératives.

L'inventeur de ces appareils centrifuges est un savant allemand, M. Lefeld. Ils sont basés sur ce principe que, si l'on place dans un récipient circulaire un mélange de liquides de densités différentes, et si on imprime un mouvement de rotation rapide, les liquides se sépareront par couches concentriques, les plus légers restant au centre, les plus lourds se reportant vers les parois extérieures. Le lait soumis à ce mouvement se divise en deux parties : la crème, allant à la périphérie, le petit-lait restant au centre. On obtient ainsi, mécaniquement et instantanément, sans lui faire subir l'opération du crémage, tous les principes butyreux qu'il contient. Les Danois, à l'affût de toutes les inventions pouvant améliorer leur industrie beurrière, eurent vite fait de rendre pratique l'appareil inventé par M. Lefeld, et qui n'avait guère servi encore qu'à des expériences théoriques. Un ingénieur danois, M. Laval, construisit un système permettant l'arrivée continue du lait ainsi que la sortie mécanique du petit-lait et de la crème, de façon que l'appareil pût fonctionner sans interruption. Nous ne décrirons point cet appareil, qui a servi de point de départ à une foule d'autres analogues, basés sur le même principe. Leur usage est répandu en Allemagne, où il existe beaucoup de laiteries coopératives. Malheureusement, nous n'avons sur elles que des renseignements assez peu précis. En revanche, le fonctionnement des laiteries danoises, qui ont servi de modèle, tant aux laiteries allemandes qu'aux françaises, est assez bien connu chez nous. Nous allons en décrire une, et montrer les diverses phases par lesquelles est passée l'industrie laitière en Danemark avant d'arriver à ses remarquables résultats. Il y a là une leçon pour notre pays, où on est si en retard au point de vue des beurreries coopératives,

ou tout au moins de la fabrication mécanique du beurre en grand atelier.

Alors que, dans la plupart des pays européens, la production du beurre ne dépassait pas les besoins locaux ou régionaux, en Danemark, au contraire, elle alimentait depuis longtemps un commerce important, et les fermiers donnaient tous leurs soins à la fabrication de cette denrée. Ils y étaient poussés par l'état de spécialisation plus avancée de leur culture qu'avait permis la constitution d'une classe de *puissants commerçants*. Les efforts de ces commerçants tendaient surtout à créer un type de beurre marchand répondant à des besoins donnés, à une clientèle toujours assurée qu'à telle marque correspond telle qualité. Leurs procédés ingénieux et variés marquent avec quelle persévérance ils ont poursuivi ce but [1].

Le premier système fut celui des *Smörpakkérier*. Les industriels achetaient les beurres dans les campagnes. Ils les malaxaient dans leurs usines, essayaient d'en former un beurre de qualité unique, qu'ils exportaient ensuite. Les résultats ne furent pas très brillants; les matières premières étaient de fraîcheur différente; aussi le produit laissait-il souvent à désirer. On arrivait bien à un beurre homogène, mais il était médiocre.

Ils eurent alors l'idée de s'installer sur place, dans les centres laitiers importants, et d'acheter, non plus le beurre, mais la *crème* au paysan. Ils la transformaient eux-mêmes en beurre avec des procédés plus perfectionnés. Ce système dit du *Moëllkerier*, était supérieur au premier. Il était loin cependant d'être parfait. En effet, on mélangeait des crèmes de qualités et surtout de fraîcheur différentes; puis les effets du transport sur une matière aussi délicate étaient désastreux. La crème souvent arrivait aigrie. Bref, ces établissements ne semblaient pas devoir se généraliser.

Sur ces entrefaites, on inventa les machines centrifuges, permettant de traiter rapidement de grandes quantités de lait avec un matériel et un personnel très restreint, puisqu'elles

1. Pour plus de détails, voir Lesé, *L'Industrie laitière en Danemark*. Dr E. Louïse, *Organisation des Laiteries coopératives en Danemark*.

évitent l'opération du crémage. Aussi, sur quantité de points, s'établirent des industriels qui achetèrent le lait directement aux paysans, et le transformèrent en beurre, système des *Foellesmöelkerier*. On obtint un beurre excellent, uniforme, le mélange de laits différents donnant cependant un produit identique. Et pourtant, contre attente, les résultats furent désastreux. Nombre de ces industriels firent faillite ; les autres durent cesser leur entreprise. L'organisation présentait en effet les points faibles suivants : d'abord l'opposition d'intérêts qu'il créait entre le paysan et l'industriel, et dans laquelle le premier luttait avec sa finesse et sa rouerie ordinaires. Il était jaloux de ce patron nouveau, et ne craignait point d'employer contre lui les fraudes habituelles, consistant à ajouter au lait des matières étrangères, ou même des procédés plus habiles et moins faciles à déjouer, celui par exemple qui consiste à développer, à l'aide de soins et d'une nourriture particulière, la quantité de lait fournie par une vache, au détriment de la qualité. Ce système est connu en Saintonge, et les laiteries essaient de prendre des mesures sévères contre ceux qui « poussent par trop les vaches au lait ». Ensuite, faute de marchés difficiles à conclure avec tous ces petits propriétaires, il était impossible d'obtenir chaque jour une quantité de lait à peu près régulière, permettant une exploitation méthodique. Le mauvais vouloir de paysans reprenant momentanément la fabrication ménagère du beurre, amenait à chaque instant le chômage des nouvelles laiteries.

C'est alors que dans l'ouest du Jutland, dont les habitants sont, paraît-il, particulièrement doués du sens des affaires, se créa, en 1882, la première laiterie coopérative. Elle donna de si bons résultats, que le mouvement se propagea très rapidement. Aujourd'hui on compte plus de 1.300 de ces associations. Certaines d'entre elles vont jusqu'à traiter le lait de 1.600 vaches. Une, particulièrement importante, celle de Haslew, fondée en 1900, transformerait le lait de 6.200 vaches, soit 31 millions de litres de lait par an[1].

1. Voir l'*Enquête sur l'Industrie laitière*, publiée par le ministère de l'intérieur en 1903, p. 402. Paris, Imprimerie Nationale.

Quelques chiffres que nous empruntons à un tout récent rapport, de notre distingué attaché commercial de France à Londres, montre l'essor extraordinaire que ce système a imprimé en quelques années à l'industrie beurrière danoise[1]. Ce sont ceux des importations comparées du Danemark et de la France, en Angleterre. Tandis que les premières accusaient une augmentation formidable, les nôtres restaient stationnaires, puis diminuaient, évincées par ce puissant rival.

	1896	1900	1902	1903	1904
		(En millions de francs.)			
Importation totale de l'Angleterre.	387	440	518	525	533
Exportation de la France.	63	45	56	59	49
Exportation du Danemark.	158	202	234	241	225

De pareils chiffres, suivant l'expression consacrée, se passent de commentaires. Ils sont un des meilleurs exemples de ce que peut faire la volonté humaine bien dirigée, en un pays vieux, qu'aucune supériorité bien marquée de lieu, de climat, ou de position géographique ne désignait pour un si rapide développement au détriment de notre pays.

Mais il ne servirait de rien de se désoler et de gémir. Il est préférable d'étudier d'un peu plus près les causes de la supériorité de nos rivaux, et d'essayer de se mettre à leur école.

Les causes indéniables de leur succès se trouvent dans la fabrication industrielle du beurre à l'aide d'appareils centrifuges. Leur emploi marque l'introduction du machinisme dans une production jusqu'alors essentiellement domestique et toute traditionnelle. Grâce à ces puissants groupements en coopératives que permettait l'état social du pays[2], ils ont substitué immédiatement à la fabrication ménagère, la production en grand atelier. A qui voit l'essor extraordinaire qu'ils impriment à

1. Jean Périer, l'*Exportation des beurres français en Angleterre; moyen de la relever et de l'accroître* (Office national du Commerce extérieur. Paris, 3, rue Feydeau).

2. Nous fournirons dans un instant quelques indications à ce sujet, mais, en l'état actuel de la science sociale, une étude monographique sérieuse du *paysan danois s'impose. Elle est urgente.*

l'industrie beurrière, malgré leur emploi tout récent, l'idée vient naturellement, qu'ils peuvent y produire un bouleversement comparable à celui qu'ont éprouvé les autres industries. Et cependant si une branche du travail semblait à l'abri des inventions modernes, c'était bien, le doux, le traditionnel art pastoral.

On ne peut nier aujourd'hui le progrès énorme réalisé par ces beurreries coopératives; aussi est-ce avec un véritable plaisir que nous avons vu leur installation en Saintonge. Sans doute, elles sont loin d'être arrivées à la perfection de leurs modèles, les associations danoises, ont bien des progrès à réaliser encore, pour leur administration interne, et surtout pour la vente de leur beurres. Ici, en effet, il ne s'est point trouvé ces grands commerçants, dont le rôle a été si efficace au Danemark. Toutefois le développement rapide de ces beurreries fait des mieux présager de leur avenir.

Les quelques détails que nous allons donner sur le fonctionnement des associations danoises seront la meilleure introduction à l'étude de nos coopératives françaises.

« Les laiteries coopératives danoises, dit M. Louïse [1], sont de véritables usines destinées à la fabrication exclusive du beurre, et organisées par une réunion de cultivateurs habitant la même région. Ces derniers fondent l'établissement au moyen d'un emprunt amortissable en un certain nombre d'années. Ils s'engagent en même temps à fournir le lait nécessaire au fonctionnement de l'usine. Chacun d'eux reçoit tous les mois une somme proportionnelle à la quantité et à la qualité du lait qu'il apporte, mais inférieure toutefois à la valeur absolue du produit. Ils s'engagent de plus à reprendre le lait écrémé et le petit-lait qu'ils paient à la société. Cet argent, joint au bénéfice prélevé sur le lait, permet de subvenir aux frais généraux, d'éteindre la dette, souvent de répartir encore un excédent entre les sociétaires. »

L'usine est en général située au centre des localités habitées par les adhérents. Chaque soir, ses voitures vont remiser chez

1. Ouvrage cité *passim*.

les fermiers, en des points choisis d'avance. Elles en repartent le matin avec le lait de la veille au soir et celui du matin. Sitôt arrivé, ce lait est immédiatement déchargé et pesé. A certaines époques indéterminées, le chef de laiterie prélève un échantillon qui est analysé et soumis à l'épreuve de l'appareil inventé par le professeur Fjord, à l'aide duquel on peut évaluer approximativement sa richesse en beurre. Il est en effet payé au propriétaire suivant le beurre qu'il produit. De cette façon, ce dernier n'a aucun intérêt à augmenter la quantité du lait au détriment de la qualité. Les statuts sont du reste sévères pour les fraudes quelles qu'elles soient. Pour la première fois, simple réprimande ; pour la seconde, amende assez forte ; pour la troisième, exclusion. Ils énumèrent également les plantes et fourrages, *les choux* notamment, qu'il est interdit de donner aux animaux. La surveillance qu'exercent jalousement les uns sur les autres ces petits propriétaires, intéressés également à la réussite de la laiterie, rend les fraudes rares, et permet de produire un beurre parfait. Il est très estimé des marchands anglais, qui le savent entièrement exempt de matières étrangères. Il paraît qu'à un certain moment des propriétaires normands se montrèrent moins scrupuleux. Leur beurre, fortement additionné de margarine, subit bientôt une énorme dépréciation, au point que certains négociants anglais hésitent actuellement, paraît-il, à en marquer la provenance.

Le lait écrémé est porté à la température de 70 à 75 degrés, ce qui le stérilise en partie. Il sert sous cette forme à l'alimentation, et est renvoyé immédiatement au propriétaire qui le reçoit dans la matinée même.

On voit que, pour le fonctionnement *interne* de ces laiteries, on est arrivé, tant pour la rapidité des opérations que pour leur exactitude méthodique, à un rare perfectionnement. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Nous avons vu qu'ils ont brillamment répondu aux efforts.

Au moment où la fabrication du beurre en Danemark prenait cet essor extraordinaire, et portait ce pays à un remarquable degré de prospérité, la Saintonge subissait la crise ter-

rible que nous connaissons. Comme le dit M. Martin : « En 1877, le phylloxera envahit le vignoble charentais. Cinq ans après, 110.000 hectares étaient dévastés, et une misère profonde apparut dans les campagnes jadis si florissantes. La terre restait en friche. Les maisons désertes annonçaient aux passants que les vignerons, ruinés par l'insecte destructeur, étaient allés chercher ailleurs des moyens d'existence... »

Il fallait absolument que ceux qui étaient restés tentassent quelque chose avec leurs prairies. C'est alors qu'un peu partout, divers propriétaires eurent l'idée d'établir chez eux de petites laiteries. Ils achetaient le lait de leurs voisins et le transformaient en beurre. C'était le système des *Foellesmöelkerier* acclimaté en Saintonge. Les machines centrifuges n'étaient pas encore connues en France. Aussi fabriquait-on le beurre avec les anciens procédés, ce qui forçait ces laiteries à garder des proportions très modestes. L'honneur d'avoir installé la première revient, paraît-il, à M. Biraud, du village de Chaillé, près Surgères (Charente-Inférieure). Il aurait même donné à son entreprise, dès le début, la forme coopérative. En général, la plupart de ces établissements marchèrent assez mal, pour les mêmes causes qui les avaient fait échouer en Danemark. La tension était même ici bien plus grande entre les patrons et nos vignerons. En outre, les patrons, au point de vue commercial, surtout en ce qui concernait les débouchés, étaient très mal organisés. Aussi beaucoup, croyant qu'ils avaient fait fausse route, liquidèrent leur exploitation. Quelques-uns, plus intelligents, suivant l'exemple de M. Biraud, eurent l'idée de mettre leurs laiteries sous la forme coopérative. Ils cédaient le matériel et les constructions, pour un prix donné, à l'ensemble des adhérents, et restaient en qualité de membres ordinaires. Souvent on avait la sagesse de les maintenir, comme présidents, à la tête de la société, et la nouvelle entreprise ainsi modifiée marchait en général assez bien. La laiterie coopérative était créée en Saintonge. Les appareils centrifuges furent bientôt adoptés, et ils permirent de donner de suite à la fabrication une extension inaccoutumée. En fait, à l'heure actuelle, il n'y a plus que quelques propriétaires qui aient réussi, pour des raisons

particulières, à maintenir leur usine sans recourir à la coopérative. Encore fabriquent-ils plutôt du fromage.

La réussite de ces associations démontrait[1] que « *le paysan de la Charente-Inférieure* n'est nullement réfractaire aux idées d'entente et d'union. On peut en voir la preuve dans le développement des sociétés de panification qui se ramifient de longue date en tout le territoire. Dans un sol ainsi préparé, l'industrie laitière devait tôt ou tard s'implanter ». Quant aux causes profondes qui ont transformé notre type au point de rendre possibles ces effets de l'association, nous savons qu'il faut les attribuer principalement au commerce de l'eau-de-vie et des bestiaux. De prime abord, cela surprend. La vigne, considérée tout au moins dans son type inférieur, paraît pousser à l'individualisme à outrance et à la méfiance des gens les uns à l'égard des autres. « Jamais, nous disait un jour un propriétaire de Touraine, les groupements que nécessitent ces laiteries n'auraient été possibles chez nous. » Pendant un temps nous craignîmes que les luttes politiques — terribles en Saintonge, nous le savons, — n'amenassent la scission habituelle en deux camps, comme cela existe pour presque toutes les associations ordinaires. C'eût été la ruine des laiteries. On l'a senti, et on a eu la sagesse, pour une fois, de remiser au grenier les vieilles querelles politiques.

En réalité, nous croyons pouvoir le dire sans exagération, la vigne avait créé ici un type intelligent, prévoyant, doué même d'une certaine initiative dans le sens du commerce, et sentant parfaitement la nécessité de se grouper, à l'époque actuelle. Il ne mérite donc pas complètement le reproche que lui fait M. Ardouin-Dumazet, si optimiste d'ordinaire, d'être réfractaire aux nouveautés. Ce qui a amené l'écrivain à apprécier si sévèrement notre type, c'est qu'il l'a jugé sur cette petite culture intégrale, où il a échoué, c'est entendu, mais où il ne pouvait pas

1. Martin, *Rapport sur l'industrie laitière des Charentes et du Poitou*, loc. cit.
... Nous devons remarquer que ces associations sont nombreuses en effet, mais que leurs résultats ne sont pas toujours heureux. Il y a aussi beaucoup de sociétés de secours mutuels, presque chaque commune a la sienne.

ne pas échouer, car il heurtait des lois économiques modernes bien établies aujourd'hui.

La Charente-Inférieure comptait, en 1901, 46 laiteries[1] coopératives, et 3 laiteries particulières. Elles étaient ainsi réparties :

Arrondissement	de La Rochelle	13
«	de Rochefort	11
«	de Saintes	6
«	Marennes	1
«	Jonzac	4
«	St-Jean-d'Angély	11
		46

Notons tout d'abord que les plus nombreuses et les plus importantes se groupent autour de ces marais, aujourd'hui fort bien desséchés, qui séparaient jadis l'Aunis de la Saintonge, et aussi autour de ceux des environs de Rochefort : l'herbe y abonde et est excellente. De même les prairies de la vallée de la Charente et celles de ses affluents, notamment la Boutonne, ont permis la création d'un certain nombre de beurreries. En revanche, il y en a peu dans la région des petits plateaux.

Le mouvement a pris naissance dans la partie viticole de ce pays, mais n'a pu naturellement se développer avec intensité que lorsque les conditions du lieu le permettaient. Il fallait pour la réussite deux conditions : d'abord des gens capables de se grouper et de se mettre à une certaine spécialisation de la culture, ensuite des conditions favorables du lieu (abondance de l'herbe), permettant un effort efficace.

Ceci explique pourquoi, certaines parties de l'arrondissement de Saintes en sont dépourvues. Il y a peu d'herbe, et, en revanche, on rencontre trop de ces minuscules exploitations qui ont cessé pour la plupart d'être viables, depuis la disparition des vignes. On comprend par là, aussi, pourquoi dans la partie granitique du département de la Charente, là où les gens n'ont

1. Pour employer le mot habituel, bien qu'il soit inexact, puisque ces usines ne fabriquent que du beurre. Il faut réserver le mot laiteries aux usines se contentant de traiter le lait, sans le transformer en beurre.

pas été touchés par la vigne, ils n'arrivent pas à cette idée d'association indispensable. La Charente ne compte que 2 beurreries coopératives. Le même phénomène s'observe dans les départements voisins. Tandis que le mouvement s'est largement dessiné dans les pays qui avaient été influencés par la Vigne et qui se trouvaient sur le pourtour des marais (Deux-Sèvres avec 50 beurreries, 35 coopératives et 15 industrielles, Vendée avec 18 beurreries coopératives), il s'arrête net, dans ce département avec la partie du Bocage composé en grande partie de terres granitiques, et où la vigne n'a jamais pénétré : « L'industrie laitière pourrait prendre plus d'extension encore en Vendée si les population du *Bocage*, comme celles de la *plaine*, étaient *susceptibles de groupements coopératifs*[1]. » Voilà une constatation sous la plume du rapporteur, peu préoccupé de science sociale, qui montre bien que notre explication est la vraie.

Sans atteindre les proportions extraordinaires du Danemark, le mouvement coopératif de cette partie de la France ne manque donc point d'intérêt, et il mériterait d'être étudié séparément. Nous devons cependant, en ce qui nous concerne, nous borner aux indications générales que nous venons de donner et préciser un peu le fonctionnement et l'importance sociale de ces beurreries, pour la Saintonge, laissant à d'autres le soin d'étudier leur rôle dans chacun des pays que nous venons d'indiquer.

Nous avons assisté à la naissance d'une de ces beurreries, celle de P... en 1897.

Voici comment on a procédé pour la former. Quelques paysans plus intelligents que les autres, voyant une laiterie voisine fonctionner avec succès, commencèrent, après d'innombrables pourparlers comme bien on pense, par faire circuler des listes d'adhésion. Quand il y eut assez de consentements, on s'aboucha avec les capitalistes de la région, qui prêtèrent facilement les 20 à 30.000 francs nécessaires à l'installation. Les adhérents étaient solidairement responsables du remboursement. Ils s'engageaient également à servir les intérêts de la somme. Il était

1. *Rapport sur l'Industrie laitière*, ouvr. cité. (dép. de la Vendée

enfin convenu qu'on ne distribuerait de dividendes qu'une fois l'emprunt remboursé.

Les bâtiments s'élèvent, l'usine fonctionne. Elle réussit. Il y a du reste un moyen très simple d'y aider. On paiera le lait aussi bon marché qu'il le faudra pour réaliser les bénéfices nécessaires à solder les arrérages et à amortir progressivement les emprunts. La chose est facile, puisque ce sont les actionnaires eux-mêmes qui fixent le prix du lait. Ils ont, comme propriétaires et comme actionnaires, des intérêts opposés. Aussi un juste équilibre ne tarde-t-il pas à s'établir.

Progressivement, on arrive à élever le prix du lait, à mesure que l'exploitation n'est plus grevée des frais d'installation première. Pour une raison ou pour une autre, la laiterie fait-elle une mauvaise spéculation? On abaisse le prix du lait et l'équilibre se rétablit. Cette souplesse de l'institution lui assure une supériorité incontestable sur celles que dirige le patron ordinaire, surtout lorsqu'il s'agit d'une matière comme le beurre, dont la valeur est assez variable.

Cette beurrerie de P*** comprend la beurrerie proprement dite, où l'on fabrique le beurre, et une annexe, la porcherie, où, comme l'indique son nom, on utilise les déchets (petit-lait et lait écrémé) en élevant des porcs. C'est une heureuse modification du système danois. La beurrerie proprement dite se compose de deux pièces : l'une où est la machine à vapeur qui donne le mouvement, l'autre où sont les appareils de fabrication. On a naturellement choisi les derniers modèles. Ils comprennent d'abord l'appareil centrifuge qui divise le lait en crème et en petit-lait. Le petit-lait tombe dans un réservoir d'où un tuyau le conduit directement à la porcherie. La crème passe dans une baratte n'ayant plus que le nom de l'ancien ustensile d'autrefois. C'est un petit tonneau horizontal où un système d'ailes, mues par la vapeur, transforme très rapidement la crème en beurre.

Aussitôt sorti de la baratte, le beurre est malaxé, pesé, empaqueté, et il part pour les directions les plus variées, nous dit M. C***, l'aimable président de la beurrerie. M. C*** est un des grands distillateurs de la Saintonge, et nous le retrouverons, à

la tête de l'autre grande usine de la contrée. A 11 heures, tout est terminé. Ce que les débouchés locaux, Saintes, Angoulême, Cognac, Bordeaux, ne consomment pas, est vendu aux Halles à Paris. « Nous fabriquons de 150 à 300 kilogrammes de beurre par jour, nous dit le comptable, » ce qui fait plusieurs centaines de francs à distribuer chaque jour dans un rayon de 5 à 6 kilomètres.

Nous venons de dire que les déchets sont utilisés pour l'élevage des porcs. Ce système est général dans la Charente-Inférieure. En Danemark, au contraire, le propriétaire doit reprendre le lait écrémé que l'on a stérilisé. Le système français évite aux agents collecteurs de retourner une seconde fois dans la même journée au domicile des propriétaires, ce qui ne serait pas très pratique avec l'éloignement des adhérents. On lui a reproché de priver la ferme de ces matières qu'employait autrefois la ménagère, avec tant de succès, pour élever ses porcs. La critique n'est pas sérieuse. En effet, le nombre des porcs élevés par les petits propriétaires n'a pas diminué ; comme par le passé, chacun continue à en élever au moins un, qui lui fournit, comme on le sait, la graisse et la plus grande partie de la viande qu'il consomme.

Cependant quelques beurreries ont essayé d'appliquer le système danois. Mais comme le lait écrémé n'est point stérilisé, comme les soins de propreté ne sont pas non plus aussi méticuleux qu'en Danemark, le plus clair résultat est d'aigrir les bidons qui servent à le transporter. Aussi les beurreries qui l'emploient ont vu la valeur de leur beurre diminuer sensiblement, les mêmes bidons servant également pour le lait.

On peut être étonné de voir, jusque dans les moindres détails, nos sociétés organisées sur le modèle de celles du Danemark. La raison en est dans les nombreuses missions envoyées dans ce pays, tant par l'initiative privée que par l'État. Mais le curieux, c'est qu'au début elles ne furent pas envoyées dans l'intérêt du pays qui devait en profiter le plus dans la suite. En Saintonge, à cette époque, l'industrie laitière n'existait pour ainsi dire pas.

Depuis le développement des beurreries coopératives, on a établi à Surgères, qui est un point central, un *poste d'inspecteur des laiteries*, dont le rôle est de se tenir au courant des inventions et des perfectionnements nouveaux. Il a également pour mission de donner des conseils à ceux qui veulent créer de nouvelles associations. Il fournit les statuts. Aussi presque toutes sont-elles établies sur le même plan. Partout a triomphé le système du livret individuel, sur lequel l'agent collecteur inscrit chaque matin, en passant au domicile des propriétaires, le lait que ceux-ci viennent de lui donner. Ce carnet reste ordinairement entre les mains du propriétaire. Le dernier jour du mois, l'agent l'emporte au siège social; le comptable établit en quelques instants le compte de chaque propriétaire, et le paie séance tenante. Réellement ce fonctionnaire a rendu des services, et, pour une fois, en créant ce nouveau poste, l'État a fait preuve de bonne initiative. L'objectif du titulaire actuel est de faire adopter le système danois qui donne de si bons résultats : payer le lait, non d'après sa quantité, mais d'après sa richesse en matières butyreuses. Cela complique un peu le service intérieur de la laiterie, mais le système est si rationnel que nous ne désespérons pas de le voir un jour adopté.

Ces influences expliquent comment, à notre grand étonnement, nous avons trouvé les statuts de notre beurrerie presque calqués sur ceux de la laiterie de Kildevoeld à Pippe Moëll. Le fait n'est pas banal. Pour l'une comme pour l'autre, l'article 1er déclare que l'objectif de la nouvelle entreprise est « la fabrication *du beurre en commun*, afin d'en obtenir des prix plus élevés ». Voici quelques-uns des articles les plus caractéristiques de la société :

Art. 6. — *Le nombre des sociétaires est illimité. Tout sociétaire nouveau pourra être admis après la mise en activité de la laiterie en versant une cotisation qui sera fixée par le conseil d'administration.*

Les premiers sociétaires ont couru plus de risques que les nouveaux; ils ont supporté de plus fortes retenues, il est juste de leur conserver un avantage.

Art. 8. — *La société est administrée par un bureau composé d'un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire. Il a les pouvoirs les plus étendus pour administrer les biens et les affaires de la société. Il peut même transiger, compromettre.*

Le bureau est surveillé lui-même par un conseil d'administration composé, dit l'article 9, d'un conseiller par fraction de 10 sociétaires. Le bureau est élu en assemblée générale, à la simple majorité des votants. Il en est de même des membres du conseil d'administration. Ils sont renouvelés tous les ans, mais ils sont rééligibles.

Le personnel actif de la laiterie est assez réduit : il se compose d'un mécanicien chargé de l'entretien des machines, de deux hommes employés à la manipulation du lait et du beurre, d'un vérificateur du lait, d'un expéditionnaire et d'un comptable qui est le véritable chef de la laiterie. Enfin cinq ou six voituriers passent chaque matin au domicile des sociétaires pour prendre le lait.

L'article 26 assure contre la mortalité des vaches. C'est un heureux progrès sur le système danois : « *Il sera remboursé aux sociétaires qui auront adhéré aux présents statuts 75 % du prix estimatif des vaches qui, par mort ou accident, auront été perdues par eux totalement. Dans le cas où les vaches seraient rendues en partie à la boucherie, la somme en provenant sera remise au propriétaire, et la Société remboursera les trois quarts de la perte.* »

Certaines beurreries se réservent le droit cependant de suspendre cette assurance en cas d'épizootie ; c'est une mesure prudente, nécessaire même.

Quelques chiffres vont nous permettre de mieux nous rendre compte encore de la marche d'une beurrerie. Le coefficient d'exploitation est sensiblement le même partout. Il arrive cependant à varier, suivant la quantité de lait traitée, les frais généraux pouvant se répartir sur une plus grande production, et les frais de ramassage pouvant augmenter ou diminuer d'après l'aire d'expansion de la beurrerie.

	1906	1907
Lait traité	1.396.749 litres.	1.391.737 litres
Beurre fabriqué	63.552 kil. 500 gr	62.661 kil. 750 gr.
Recettes totales	191.867 fr. 15	191.762 fr. 70 c.
Dépenses totales	22.879 fr. 65	23.677 fr. 10 c.
Prix du lait payé. aux sociétaires	168.987 fr. 50	168.085 fr. 60 c.
Prix du litre de lait	0. 12 c. 41 m.	0.12 c. 54 m.

Sur le chiffre des dépenses totales, le personnel employé à la fabrication touche 3.400 francs, et les ramasseurs de lait 10.800 francs. Le reste est absorbé par les autres dépenses habituelles, combustible, entretien des appareils, etc...

On le voit, la grosse dépense est celle du ramassage du lait, particulièrement onéreux dans ce pays de petite propriété, où le rayon d'action de la Société est nécessairement étendu. Ils grèvent lourdement le budget. Il en est de même dans le Danemarck, et voici, à titre de curiosité, le budget d'une beurrerie coopérative du Jutland pour l'exercice allant d'octobre 1897 à à novembre 1898 : cette comparaison ne peut être faite que sous toute réserve. Il s'agit en effet, dans l'exemple de la Saintonge, d'une petite laiterie ; aussi, pour certaines plus importantes, le coefficient d'exploitation peut-il être plus faible. Au contraire, pour le Danemark, nous donnons les chiffres d'une beurrerie *modèle*, les seuls que nous ayons. Il est probable, que toutes ne se présentent pas dans des conditions aussi favorables.

Dépenses.

	Couronnes [1].
Transport	5.693.16
Main-d'œuvre	4.000 »
Combustible	1.811.47
Glace	55.45
Tonneau pour beurret	429.20
Huiles	83.22
Sel, colorant, soude, chaux	884.25
Entretien des bâtiments	549.68
Entretien des articles portés à l'inventaire (matériel, je pense	5.649.01
Intérêts et amortissements des emprunts	3.369.97
Autres dépenses	740 »
	23.271.32

1. La couronne vaut 1 fr. 40.

La beurrerie en question traite annuellement, une moyenne de 2.504.750 litres de lait, produisant 100.190 kilos de beurre. Dans ces conditions « le travail du kilogramme de beurre revient à 0 fr. 01151. On tient compte dans cette évaluation du transport du lait, de l'intérêt du capital engagé, et de l'amortissement; en laissant de côté ces dépenses, les frais se réduisent par kilogramme de beurre traité à 0 fr. 007.025 [1]. »

Malgré ce que nous venons d'expliquer, on ne peut manquer d'être frappé de l'énorme différence de coefficient d'exploitation entre les deux beurreries. D'autant mieux que, dans la première, on ne calcule pas dans les dépenses les frais d'amortissement du capital engagé, qui a déjà été remboursé au moyen de retenues opérées sur le prix du lait payé aux adhérents. De 1893, date de la fondation de la beurrerie, à 1898, on a remboursé ainsi les 32.000 francs qui avaient été nécessaires pour l'installation. Or, malgré cela, on arrive à l'énorme chiffre de 0 fr. 37 centimes par kilogramme de beurre. Une pareille différence explique pourquoi les beurreries saintongeaises se trouvent pour le moment, dans l'impossibilé de lutter avec leurs concurrentes danoises.

Malgré cela, les beurreries coopératives constituent incontestablement le progrès le plus considérable qui ait été réalisé en agriculture, dans le sud-ouest de la France, depuis de longues années. Grâce à elles, on obtient un produit meilleur, plus abondant, de plus de valeur, le tout dans de grandes proportions, ce qui est rare.

Leurs avantages sociaux ne sont pas moindres. Sans doute il est un peu prématuré de les apprécier dès maintenant, le mouvement est trop récent pour avoir produit tous ses effets. Mais il n'a pas eu, sur l'éducation du paysan, une moindre influence que sur sa culture.

Il est une foule de questions que ces groupements lui apprennent à connaître et à comprendre. Ces assemblées d'actionnaires dont parlent les statuts, n'existent pas que sur le papier; elles

1. *Enquête sur l'Industrie laitière*, p. 404, ouvr. cit.

sont vivantes et animées. Les paysans y viennent nombreux et y discutent avec intérêt. Ils se familiarisent avec certaines pratiques commerciales, l'habitude de payer à époques fixes, par exemple : et cette habitude leur inculque la probité en affaires. C'est une tout *autre orientation de vie, d'idées*. Jusqu'à présent, ils étaient habitués à agir par ruse, à vendre le plus cher et le moins bon possible. Mais, quand le bureau de la laiterie vient leur dire que tel marché se ferme, ou va se fermer, si on envoie de mauvais beurre, ou un beurre ne pesant pas exactement le poids indiqué, ils comprennent l'importance de la marque et de la sincérité des envois.

Ils comprennent enfin, bien mieux encore, l'importance de l'union, des groupements. Jusqu'à présent, ceux-ci leur ont surtout servi à se défendre. Ils emploient maintenant cette forme si souple, à la production, et ils n'ont pas lieu de se plaindre des résultats qu'elle donne. Il est donc bien inexact, pour notre région du moins, de dire que le paysan répugne à l'idée d'association. Toutes les fois qu'il en voit l'intérêt pratique, il n'hésite pas à entrer dans un groupement. Il en est autrement si les résultats ne lui en paraissent pas très clairs, pour les syndicats agricoles par exemple, qui ont en quelque sorte échoué ici malgré les conditions favorables du milieu.

Il est enfin un autre problème fort délicat, qu'ont résolu les laiteries : celui de l'assurance des animaux. On sait les difficultés que cette assurance rencontre dans les pays d'élevage. Eh bien! un article des statuts de notre laiterie assure, nous l'avons vu, les vaches de tout actionnaire, sans lui faire payer aucune prime d'avance, pour 75 p. 100[1] de leur valeur. Il suffit que la vache, durant sa dernière maladie, ait été visitée par un vétérinaire et que sa mort ne provienne pas d'un manque de soins. Des paysans sont spécialement chargés de visiter les animaux malades. Les résultats obtenus ont été excellents, et bien que, pour payer les indemnités, on doive souvent faire des retenues

1. On ne donne que 75 p. 100 de la valeur, pour que le paysan ait plus d'intérêt à sauver sa vache qu'à toucher la prime. On a craint que, si l'indemnité était égale à la valeur, les propriétaires ne se relâchassent de leurs soins à l'égard de leurs animaux.

sur le montant du prix du lait de chaque mois, personne ne s'en plaint. On comprend, en effet, que cette retenue qui varie, en général, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 par mois, et dépasse rarement 1 franc, est peu de chose eu égard aux résultats obtenus. Nous connaissons deux ou trois petits propriétaires que cette assurance a sauvés, sinon de la ruine, du moins d'une gêne très grave. Voilà de la vraie, de la bonne solidarité.

A ce beau tableau, il faut mettre maintenant un peu d'ombre, et d'ombre vraie. Tout n'est pas parfait dans nos beurreries! Il reste bien des progrès à réaliser encore pour atteindre les Danois. Et ce n'est pas une raison, parce qu'on est en avance sur le reste de la France, pour s'endormir dans un heureux optimisme.

Aussi n'avions-nous pas hésité à indiquer nos préoccupations à ce sujet, dans le *Bulletin* de cette Revue, en avril 1905.

Nous y disions, en substance, ceci : La forme coopérative a de grands avantages. — En théorie, elle est parfaite; mais, en réalité, elle porte en elle des causes de faiblesse organiques indéniables, tout au moins quand elle n'est qu'une réunion de communautaires. Ces causes, M. Demolins les mit jadis en lumière de façon irréfutable, dans son article sur l'illusion de la solidarité. Les communautaires ont une tendance à compter beaucoup plus sur les autres que sur eux-mêmes.

Il y a un bureau qui règne, mais ne gouverne pas. La besogne effective est accomplie par des employés salariés, qui sont, en général, membres de l'association coopérative, mais qui sont surtout, et avant tout, des employés. Or, ces employés, qui les dirige? qui les surveille efficacement? Personne. Là sont les causes de la mort de certaines sociétés coopératives : *faible travail*, et par suite augmentation des frais généraux; *désordre*, manque d'initiative, *coulage*, et souvent *vol*.

Et le bureau? Sans doute, il est souverain maître, on lui doit des comptes, mais il ne se réunit que tous les mois, il est impuissant. Ces fissures que nous indiquons, son organisme un peu rudimentaire lui permet de les reconnaître quelquefois, mais rarement de les réprimer. Il en est de même des commissions

de surveillance, de vérification, ou autres, qu'on éprouve le besoin de lui superposer d'ordinaire, sentant bien son insuffisance propre, à lui, bureau.

On a assisté, en Saintonge, à l'échec d'un grand nombre de sociétés coopératives : coopératives de boulangerie, d'épicerie, de vente d'eau-de-vie, etc. Aussi, quand nous nous mîmes à étudier le fonctionnement des laiteries coopératives, ne pûmes-nous nous défendre d'une vague crainte, en nous demandant si, dans ce pays, où les tentations de coopération étaient si nombreuses et souvent si peu heureuses, il n'en allait pas être de même pour cette branche de l'industrie laitière, d'une importance capitale pour le pays.

Un examen approfondi nous permit de penser assez vite que, malgré les causes de faiblesse inhérentes en général au système coopératif, et auxquelles les beurreries de Saintonge payaient leur tribut, *momentanément*, certaines autres causes tendaient à rendre leur fonctionnement possible.

La concurrence par l'initiative privée d'une beurrerie, ayant le même mode de fabrication mécanique que les associations coopératives, est presque impossible dans un pays de petite propriété [1]. Enfin, la souplesse de l'organisme lui permet de se défendre facilement : il y a un moyen si simple de combler le déficit, c'est de diminuer le *prix du lait*, et on ne s'en prive pas. Le litre de lait est payé en général de 0 fr. 10 à 0 fr. 12, et cependant le beurre est vendu en Saintonge entre 3 francs et 3 fr. 20 le kilogramme, plus cher souvent qu'à Londres. Les beurreries ont raison de vendre à ces hauts prix, puisqu'elles les trouvent. Mais alors elles doivent réaliser d'importants bénéfices. Or, elles ne réussissent qu'à se maintenir bien souvent. C'est donc qu'elles fabriquent *à gros frais*. C'est donc que les frais généraux *sont énormes*. La comparaison du coefficient d'exploitation des beurreries saintongeaises avec celui des associations danoises, le prouve.

Ces causes de faiblesse n'amènent pas la ruine, ou rarement

1. Les exemples du Danemark, et aussi de la Saintonge, le montrent.

(à peine deux ou trois exemples d'associations qui s'étaient constituées dans de mauvaises conditions locales), mais ils empêchent le développement des beurreries. D'abord les propriétaires ne sont pas poussés autant qu'ils devraient l'être à la production par suite du faible prix qu'ils obtiennent de leur lait. Ensuite elles rendent très difficile l'exportation des beurres et à cause du haut prix que les beurreries sont obligées d'en demander, et de l'impossibilité où elles sont de s'imposer des sacrifices, même momentanés, pour atteindre certains marchés.

Les raisons, il faut les rechercher dans les motifs que nous indiquions tout à l'heure. Les beurreries sont administrées par des employés salariés, et elles n'échappent pas, toutes proportions gardées, aux inconvénients des autres sociétés. Certains intéressés, plus perspicaces que les autres, s'en rendent bien compte, mais ils reconnaissent aussi qu'aucun moyen de contrôle sérieux n'est possible, car chacun a ses occupations personnelles, et les affaires de la beurrerie passent après naturellement.

Les présidents de beurreries et les employés que nous avons interrogés disent, au contraire, que le coulage est insignifiant ou même n'existe pas. Le distingué inspecteur général des laiteries, M. Dornic, prétendait même, devant nous, que la fraude était impossible, car l'on sait, de façon très affirmative, le rendement du lait, et il est facile de calculer, d'après la quantité de lait traitée chaque jour, celle de beurre que l'on doit obtenir.

Mais il était bien obligé de reconnaître que cette moyenne est assez variable avec les saisons, les pâturages, les races d'animaux, etc... ; qu'il faut, suivant les cas, 22, 23, 24 ou 25 litres de lait pour faire un kilogramme de beurre. Or, l'on opère sur des milliers de litres de lait par an (la plus petite beurrerie traite plus d'un million de litres de lait), il est facile de comprendre, dès lors, qu'une petite erreur de manipulation, un manque de soin, ou une petite fraude, puissent se traduire, à la fin de l'année, par des chiffres fort importants.

N'y a-t-il pas enfin l'exemple du Danemark qui, sans être

plus favorisé que nous, par les conditions générales de sa production, arrive cependant à vendre avec bénéfice, sur le marché de Londres, son beurre à des conditions de bon marché qui nous stupéfient, à 2 fr. 10 ou 2 fr. 30 le kilogramme.

Pourquoi produisons-nous donc à un prix aussi élevé? Et pour quels motifs les beurreries danoises paraissent-elles avoir échappé aux causes d'infériorité des associations françaises similaires? Une phrase du rapport de M. Périer sur le *commerce franco-britannique*[1] nous mettait sur la voie d'une hypothèse qui paraît se confirmer. M. Périer parle de ces paysans danois qui ont à peu près abandonné la culture des céréales, pour se spécialiser dans la production du beurre et des œufs. Nous avions l'explication.

Qu'est-ce qui fait le vice de nos sociétés françaises? Le manque de *surveillance réelle* des *employés salariés* par les membres du Syndicat. Ceci pour deux raisons : la première, c'est qu'ils sont trop occupés par ailleurs. Ils ont leur exploitation rurale à faire marcher, avec ses innombrables travaux de paysan adonné à la culture intégrale.

La deuxième, c'est que, par leur formation communautaire, ils sont disposés à se décharger de la surveillance sur leur voisin, avec d'autant moins de scrupule que l'objet pour lequel ils sont syndiqués n'est qu'un des nombreux produits de leur ferme; et que, par conséquent, le bon fonctionnement du syndicat n'importe que partiellement à l'équilibre du budget. Dès lors, ils ne s'y intéressent pas suffisamment. Ceci est vrai même pour les beurreries, mais l'est, surtout, pour les sociétés de consommation, panification, etc...

La culture intégrale empêche donc notre paysan de surveiller utilement son syndicat; mais, en revanche, elle rend son mauvais fonctionnement possible, sans catastrophe pour lui.

A la place de ce paysan obligé de courir de sa vache à son porc, de son porc à ses moutons, de ses moutons à ses poules, etc., de son blé à son avoine, de son avoine à ses pommes de terre,

1. J. Périer, *Situation économique du Royaume-Uni et commerce franco-britannique en* 1903. Office du Commerce extérieur.

à sa vigne, à son foin... — on pourrait continuer longtemps — imaginez un paysan dont toute l'exploitation agricole serait consacrée à la production des œufs. Il a vite fait de parcourir son poulailler. L'affaire principale pour lui, *c'est la vente;* elle est même vitale, puisque sa propriété ne lui donne pas d'autres produits. Aussi, après avoir amélioré autant que possible le dit produit, pour le rendre de vente facile et avantageuse, va-t-il surveiller strictement son syndicat; peut-être même aura-t-il le temps de le faire marcher en partie lui-même; car ce qui est, pour le paysan à culture intégrale, un supplément, est pour lui *l'indispensable, l'unique.* Contrairement au proverbe communautaire, il met tous ses œufs dans le même panier, mais il surveille ce panier.

Seule donc la spécialisation de la culture permet et rend indispensable, à la fois, la bonne marche des syndicats agricoles.

M. Jean Périer, dans un nouveau rapport, reprenant cette question, vérifiait notre hypothèse, et reconnaissait qu'elle semble justifiée : « Cette spécialisation agricole a pour premier effet de permettre aux agriculteurs danois de surveiller de très près le fonctionnement de leurs laiteries coopératives ou autres organisations syndicales, d'éviter par suite les abus signalés plus haut dans d'autres pays, et qui ont pour conséquence d'accroître le coût de la production. Ainsi, tandis que, dans la région française précitée[1], le prix du kilo de beurre est communément de 3 fr. 10 à 3 fr. 20, il n'est en Danemark, nous affirme-t-on, que de 1 fr. 90 à 2 fr. 10, pendant la belle saison, et en moyenne de 2 fr. 60, pendant l'hiver[2]. » On comprend, qu'avec une pareille différence de prix, nous ne soyons pas prêts à pouvoir lutter contre les Danois, sur le marché anglais.

Pour le moment, toutefois, le marché français suffit à la Saintonge. L'excellence de ses beurres lui a conquis d'emblée le marché de Paris, et elle y a obtenu les plus hauts cours, faisant reculer devant elle la Bretagne et même la Normandie.

1. La Saintonge.

2. Jean Périer, *Exportation des beurres français en Angleterre, moyen de la relever et de l'accroître* (Office du Commerce extérieur).

Mais, comme nous le disions il y a un instant, il ne faudrait pas s'endormir sur les positions acquises. L'avance momentanée de la Saintonge sur les autres pays de France producteurs de beurre peut n'être que momentanée.

Il est facile de le prévoir, la Bretagne et la Normandie ne tarderont pas à se mettre complètement à la fabrication vraiment industrielle du beurre, soit sous la forme coopérative, soit sous une forme mixte, à l'aide d'une entente entre un certain nombre de gros propriétaires s'engageant à livrer leur lait à un industriel[1]. La chose est possible en Normandie où n'existe pas ce morcellement de la propriété qui rend le ramassage du lait si onéreux en Saintonge, puisqu'il est l'article de dépenses des laiteries *le plus élevé*.

Nos craintes commencent à se réaliser. Le mouvement coopératif se dessine en Normandie à cette heure[2].

Comme le marché de Paris est actuellement le principal débouché pour nos beurres de Saintonge, on comprend que la question soit grave. Le jour où les Normands, géographiquement mieux placés que nous, produiront le même beurre, fabriqué dans les mêmes conditions mécaniques, il y a de grandes chances pour qu'ils nous évincent du marché de la capitale, où tout au moins nous enlèvent la première place.

Il est donc de tout intérêt qu'une meilleure administration, en diminuant les frais généraux, permette de livrer un produit à meilleur compte, ou, si les conditions du marché rendent possible des prix aussi élevés que ceux actuels, qu'elle facilite la constitution de réserves et la distribution de bénéfices au paysan. Cela n'existe pas encore, et souvent les laiteries paient le lait à des prix peu rémunérateurs.

Le résultat est que le paysan se trouve moins poussé qu'il ne le devrait être à augmenter la production, que souvent même il arrive à se retirer de la beurrerie coopérative et à lui faire concurrence sur le marché local.

Étrange retour des choses d'ici-bas! Le progrès du machi-

1. Il y en a déjà quelques exemples.
2. Voir la *Réforme sociale*, du 16 juillet 1906.

nisme l'avait mis d'abord dans l'impossibilité de lutter contre les beurreries coopératives, véritables usines. Ces mêmes progrès lui permettent aujourd'hui de se défendre avec plein succès, de prendre même quelquefois l'offensive.

On fabrique en effet, en grand atelier, et par conséquent à des prix de bon marché extraordinaires, de petites écrémeuses et de petites baratteuses mécaniques mues à la main ou à la force animale, qui, étant basées sur les mêmes principes que les appareils de laiteries coopératives, donnent un excellent produit, de goût aussi fin que celui de leurs concurrents. Le paysan conserve les sous-produits du lait, qu'il perd en général en vendant son lait à la coopérative; et si cette dernière a sur lui certains avantages venant de ce qu'elle traite, en grand atelier, de grosses quantités de lait, en revanche, elle est grevée de *lourds frais généraux :* installation de matériel coûteux, frais de ramassage et d'administration, etc...

Nous connaissons à P... un paysan très modeste, qui, après avoir fait partie de la société coopérative de beurrerie, s'en est retiré, trouvant plus avantageux de fabriquer son beurre lui-même. Le fait est fort intéressant à noter.

Aussi avons-nous été très frappés de voir le même phénomène se produire dans des conditions sensiblement analogues en Allemagne, dans la région de Lunebourg, où les laiteries coopératives semblent décliner, par suite de la défection des propriétaires retournant à la fabrication ménagère [1].

Il est probable que, dans notre pays où les beurreries sont plus puissantes, le phénomène, — et c'est à souhaiter, — ne se produira pas avec la même intensité, il restera seulement, comme une menace salutaire, un avertissement indispensable pour pousser les associations dans la voie du progrès.

Certains symptômes nous permettent de croire que le cri d'alarme que nous poussions en 1905 a été entendu et que les améliorations indispensables se feront à mesure que le paysan, s'avançant plus délibérément encore dans la voie de la spécia-

1. Voir l'intéressant travail de M. Roux, *Le Bauer de la Lande de Lunebourg* (*Sc. soc.*, 2e sér., 23e fasc., p. 34).

lisation, comprendra tout l'intérêt qu'il a à surveiller une production aussi importante.

D'un autre côté, le jour n'est peut-être pas très éloigné, où nos beurreries, forcloses du marché local par la fabrication ménagère, renouvelée, en quelque sorte rigoureusement concurrencées sur le marché parisien par les Normands ou les Bretons, devront songer à des débouchés plus éloignés. Or, — et c'est la deuxième critique que nous devons faire aux beurreries, — leur organisation commerciale est encore à *l'état de devenir*.

Sur le marché local, dans les villes de la Saintonge, elles n'ont même pas, la plupart du temps, de représentants, de magasins de vente. Ce sont les marchands ordinaires qui achètent leur excellent beurre, le mélangent avec des beurres ordinaires, peut-être même de la margarine et revendent, sous leur propre marque, une marchandise très médiocre, qu'ils ne craignent pas cependant de qualifier, de beurre de laiterie.

Dans les grands centres, à Paris notamment, on se contente d'expédier le beurre aux Halles centrales, à des mandataires qui le vendent, comme ils l'entendent. Aucune surveillance. Au début, l'importance n'était pas grande. Nos beurreries ont été gâtées. Leur développement extraordinairement rapide, la supériorité indéniable de leurs produits a décontenancé leurs rivaux. Elles ont obtenu les plus hautes cotes, pendant que leurs expéditions devenaient prédominantes. Sur *12 millions de kilogrammes* de beurre, en chiffres ronds vendus à Paris, les Beurreries coopératives de Charente et du Poitou figurent pour *7 millions*.

Mais cette situation si avantageuse ne peut durer. Il faut s'attendre d'un jour à l'autre à un retour offensif, de la Normandie particulièrement, de la Bretagne peut-être aussi, rendu plus facile par la situation géographique de ces pays. Nos beurres parviennent en effet à Paris, grevés de lourds frais de transport. Or, il est fatal que l'on arrive bientôt, dans ces pays, à une fabrication industrielle du beurre. Les propriétaires y seront poussés par les marchands de beurre normands ou bretons, personnages considérables, qui jouent dans ces pays à peu près le

même rôle que les marchands d'eaux-de-vie en Saintonge.

On s'apercevra alors combien nous sommes en retard, ici à cet autre point de vue, sur l'organisation danoise. Dans cette région en effet, en plus, des nombreux marchands de beurre, qui existaient, nous l'avons indiqué, bien avant les coopératives, et qui avaient une connaissance parfaite du marché anglais, il s'est immédiatement constitué des associations de laiteries en vue de l'exportation. Ce sont de puissants groupements pouvant s'imposer de lourds sacrifices afin d'arriver à l'écoulement de leurs produits. Ces associations centrales groupent un certain nombre de beurreries, de 10 à 20 en général, pas trop, pour ne pas dégénérer en lourde machine administrative, difficile à mettre en mouvement, assez pour être une chose puissante susceptible d'efforts efficaces. Ce sont de *véritables coopératives de vente*, se superposant à des *coopératives de production*. Elles ont, en général, une usine centrale de malaxage, de façon à faire un beurre de marque unique. Mais chaque beurrerie est payée d'après la *qualité* de son beurre, dans la répartition finale du prix de vente, pour qu'elle ait intérêt à améliorer sa production.

Ces associations danoises sont très nombreuses, et elles existent déjà depuis longtemps.

« En 1887 [1] (à peine cinq ans après la création de la première coopérative par conséquent), fut fondée l'*Union des Agriculteurs danois pour l'exportation du beurre*. Cette union comprend 84 laiteries; le beurre des syndiqués est expédié à Copenhague d'où on l'exporte. Les prix varient d'après la qualité; les associés participent proportionnellement aux frais, comme aux bénéfices. L'année dernière, la vente du beurre fut de 9 millions 3/4 de couronnes.

Le bureau d'emballage et d'expédition de beurre à Esbierg fut fondé en 1895; c'est une union coopérative de vente, constituée par 20 laiteries jutlandaises, qui produisent du beurre non salé; le produit est envoyé fraîchement baratté au bureau d'expédition, qui le rend propre à être exporté. En 1899, le

1. *Enquête sur l'Industrie laitière*, t. Ier, p. 403. — La couronne vaut : 1 fr. 40.

chiffre d'affaires fut d'environ 4 millions 1/2 de couronnes.

« Il convient encore de citer l'*Union des Agriculteurs de la Fionie méridionale* pour l'exportation du beurre fondée en 1895, comprenant 24 laiteries avec un chiffre d'affaires d'environ 3 millions de couronnes. L'*Union du Jutland central* pour l'exportation du beurre, fondée en 1890, comprend 10 laiteries avec un chiffre d'affaires d'environ 2 millions de couronnes, et l'*Union du cercle de Viborg* pour la vente du beurre, 13 laiteries avec un chiffre d'affaires de 1 million 1/2 de couronnes. Il existe encore un certain nombre d'associations analogues ; toutes ont pour base « l'appréciation du beurre par des spécialistes et le payement d'après la qualité ».

Il y a bien en France l'*Association centrale des Laiteries coopératives des Charentes et du Poitou*. Elle groupe même un nombre plus considérable de laiteries qu'aucune des associations similaires du Danemark, puisque la presque totalité des coopératives de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vienne, lui sont affiliées. Mais elle est loin d'avoir donné les mêmes résultats que ses rivales.

Elle n'est pas en effet une véritable coopérative de vente qui englobe des coopératives de production, se sentant incapables d'assurer par elle-même, *individuellement*, la vente dans les meilleures conditions possibles.

Au sein de l'Association centrale, chaque beurrerie conserve son autonomie presque complète pour la vente ; les produits sont livrés sous son nom et vendus à ses risques et périls.

Le contrôle de l'Association sur les beurreries est des plus restreints, elle n'a aucune autorité réelle, chaque société pouvant reprendre sa liberté quand elle le veut. L'entente devient difficile avec tous ces présidents indépendants. Aussi l'Association se présente-t-elle sous la forme d'une lourde machine administrative, dont les résultats sont peu importants.

Jusqu'à présent, il semble que le débouché de Paris l'ait hypnotisée. Elle s'est surtout préoccupée de faciliter l'écoulement des beurres sur ce marché, et elle y a réussi en transformant à *ses frais*, en *wagons frigorifiques*, les wagons ordinaires que

les compagnies de chemins de fer, mettaient à sa disposition[1].

C'est que le marché de Paris est tentant, et par les facilités de la vente, il suffit de s'adresser à un commissionnaire, ils foisonnent, et par le haut prix qu'ont atteint nos beurres jusqu'à ce jour.

Mais rien n'a été pratiquement fait encore pour atteindre le marché anglais, et cependant grâce à la Charente et au service régulier de bateaux existant entre Tonnay-Charente et toute une partie de l'Angleterre, le fret est beaucoup moins élevé entre la France et l'Angleterre qu'entre la Saintonge et Paris. Ces navires apportent des charbons anglais, et n'ont comme fret de retour que des produits agricoles de la Saintonge, eaux-de-vie principalement, foins, fruits, d'un volume ou d'un poids en général beaucoup moindre. Aussi peuvent-ils faire à ce fret de retour de grandes facilités. Et pour lui permettre d'arriver en Angleterre, ils sont disposés à faire sur leurs navires, nous le savons, toutes les transformations et toutes les améliorations nécessaires.

Mais l'invention du savant allemand a eu une autre répercussion sociale plus curieuse encore. En permettant la création de ces beurreries, et, par conséquent, la réunion sur un même point de quantités considérables de petit-lait, elle a rendu possible le traitement *industriel* de ce petit-lait. On en extrait aujourd'hui une matière très intéressante, *la caséine*.

Avec les progrès actuels de la chimie et de l'industrie moderne, on peut dire, presque sans paradoxe, que le beurre est susceptible de devenir un simple sous-produit du lait : il semble devoir se passer dans sa fabrication le même phénomène que dans celle du gaz d'éclairage. Considéré d'abord comme produit principal, il a vu peu à peu les compagnies estimer presque autant que lui ses sous-produits, huiles lourdes, goudrons, etc... Et en Saintonge, dans une grève originale des consommateurs de gaz, il

1. Cette transformation est tout à l'honneur de l'Association centrale, mais elle donne une bien piètre idée du chemin de fer de l'État, qui n'a pas eu l'initiative de faire la chose elle-même, et qui s'est bornée à permettre que l'on transformât ses wagons! C'est déjà quelque chose!

nous a été donné de voir la compagnie pour ne pas interrompre la fabrication de ses sous-produits, ouvrir négligemment chaque soir, au grand air, les robinets de ses gazomètres, que n'épuisaient plus ses consommateurs ordinaires.

Autrefois les beurreries vendaient leur petit-lait à des porchers, qui installaient à côté un élevage de porcs pour le faire consommer en nature. Certaines beurreries, plus particulièrement dans les Deux-Sèvres, retournaient le petit-lait à leurs adhérents proportionnellement au lait fourni. Mais ce système est onéreux et complique beaucoup le service des ramasseurs de lait. Il ne s'est pas généralisé, et il ne se développera pas, maintenant que les laiteries trouvent à retirer de leur petit-lait un produit très riche, la *caséine*.

La caséine ou galatithe (pierre de lait) est employée, à l'heure actuelle, par l'industrie, aux usages les plus variés :

Elle remplace très avantageusement le celluloïde, car elle a sur lui l'énorme avantage de n'être pas inflammable et elle est aussi facile à travailler. On en fait des boules de billards, des isolateurs télégraphiques ou téléphoniques, les innombrables variétés de coupe-papiers, de porte-plumes, d'épingles à cheveux, de peignes, etc., imitant, à s'y méprendre, l'écaille. On l'emploie aussi dans la fabrication des papiers de luxe. A peine connue, tout le monde en veut. Même il est question de son application à l'alimentation, et la caséine alimentaire serait encore plus intéressante que la caséine industrielle.

Enfin, de ce qui reste du petit-lait, une fois la caséine extraite, on tirerait un autre produit, encore mystérieux, fort cher, le *sucre de lait*.

Actuellement l'Allemagne est le principal marché de la caséine. Aussi la première usine fondée en France l'a-t-elle été, à Surgères (Charente-Inférieure), par un Allemand. Elle existe toujours. Depuis, deux autres usines, l'une à Taillebourg (Charente-Inférieure), l'autre à Baignes (Charente) ont été créées par des Français, MM. Ricard et Riche. Enfin, on annonce l'installation, en Aunis, d'une autre usine de caséine.

Évidemment, il est trop tôt pour juger l'avenir de cette in-

dustrie si récente. Mais on peut prévoir qu'elle aura une grosse importance pour le pays. Or, seules, les beurreries coopératives l'ont rendu possible, en réunissant, en un point donné, de grosses quantités de petit-lait pouvant être vendues à bon marché. Grâce à elles, l'agriculture se trouve bien de plus en plus poussée vers l'industrialisation de ses produits.

Nous pouvons, semble-t-il, terminer cette partie de notre étude sur une vision plus claire et plus sereine de l'avenir.

Sans doute, tout n'est pas parfait encore, nous l'avons montré; mais les progrès qui restent à réaliser, rien ne permet de croire qu'ils ne le seront pas un jour. L'administration intérieure des laiteries s'est améliorée; la fraude, à laquelle peuvent se livrer certains adhérents, est plus sévèrement punie. Le paysan, d'un autre côté, s'avance de plus en plus dans la voie de cette spécialisation, qui est à sa portée et dont il voit les avantages pratiques. Les difficultés croissantes de la culture de la vigne, la hausse de la main-d'œuvre, la baisse par contre des vins et eaux-de-vie, rendent cette culture moins rémunératrice qu'autrefois et incitent de plus en plus le paysan à se livrer à la production du lait.

Certains symptômes nous permettent d'espérer enfin que le moment n'est pas éloigné où l'Association centrale des laiteries comprendra que le marché de Paris ne doit pas être seul envisagé, et que la création d'une usine centrale de malaxage, à l'instar de ce qui existe au Danemark, est possible. Alors, avec un produit de marque constant et quelques sacrifices au début, on atteindra sûrement le marché anglais.

Ce jour-là, un grand pas sera fait, et la Saintonge pourra se trouver, pour un moment, au moins satisfaite. Sans doute, jamais son herbe, même exploitée de cette façon, ne lui donnera les gros produits de la vigne ancienne. Jamais même, la sécheresse de ses pâturages d'été ne lui permettra d'atteindre à ce point de vue le Danemark ou la Normandie. Une vache saintongeaise[1] donne en moyenne seulement de 8 à 12 li-

1. Il est vrai que le lait, en Saintonge, paraît plus riche en beurre qu'en Normandie.

tres de lait par jour, la moitié à peu près de ce que fournit la normande presque sans soins ni travail accessoire. Mais la fixité et la permanence des produits de l'herbe contribuera, dans une très large mesure, à assurer une bonne économie rurale. Elle permettra d'attendre les bonnes années, de passer sans trop de peine les mauvaises, celles où, pour une raison ou une autre, la vigne si susceptible n'aura pas réussi. Elle va plus profondément encore lancer notre paysan dans la voie de la spécialisation agricole, en le forçant à suppléer par les plantes sarclées, betteraves, choux, pommes de terre, légumineuses hâtives, à l'insuffisance de ses prairies.

Et cette énorme transformation, dont certaines conséquences industrielles, puis économiques, encore à leurs débuts, sont incalculables, ont été amenés, par ce tout petit fait du lieu, que nous vérifions à chaque instant au cours de cette étude : cette voie navigable, si modeste, mais si importante cependant, amenant par le commerce la spécialisation dans la culture, partant cette diffusion de l'esprit commercial qui a fait du Saintongeais un paysan si différent des autres. Ce n'est point un effet du pur hasard, évidemment, que les beurreries coopératives soient nées sur ce point de la France que rien ne désignait particulièrement pour cela.

Si ce mouvement n'était point le résultat des causes que nous indiquons, il se serait évidemment produit en *Bretagne* ou en *Normandie* dans des pays vraiment favorisés pour la récolte de l'herbe et la fabrication du beurre. N'est-il pas amusant de noter, en passant, que c'était dans l'intérêt de ces pays qu'on envoyait au Danemark, il y a quelques années, des missions officielles, étudier le fonctionnement des beurreries coopératives, missions dont seule la Saintonge, à qui personne n'avait songé, trouvait moyen de profiter.

VII

LA VIGNE NOUVELLE

La Reconstitution du vignoble. — Notre tâche a été relativement facile, quand nous avons voulu nous rendre compte de la reconstitution du vignoble en Saintonge. Comme le phylloxera avait amené une disparition presque complète de la vigne, il nous a suffi de noter les divers points où apparurent les premières plantations, et d'étudier ensuite d'un peu plus près le caractère de leurs propriétaires. Ainsi nous pouvions savoir, avec aussi peu de chances d'erreurs que possible, comment et sous quelles influences cette reconstitution s'opérait.

Et immédiatement nous remarquâmes que deux influences principales étaient à considérer : la première, celle de certains patrons agricoles; la deuxième, celle des patrons commerçants.

Une autre constatation s'imposait également aussitôt à nous, c'est que, cette reconstitution, relativement facile dans la région des petits plateaux, se heurtait au contraire, dans celle des petits coteaux calcaires, à des difficultés telles qu'il semblait vraiment que, sauf pour les grands crus, elle aurait toujours un caractère un peu artificiel. C'était une interversion complète de l'ancienne économie rurale, au point de vue de la culture de la vigne.

Nous n'avons pas cru faire une découverte bien sensationnelle, quand nous nous sommes aperçus que les premiers essais de reconstitution avaient été tentés par de grands propriétaires.

Cela est tout naturel en soi. A peine pourrait-on se demander comment il en fut ainsi dans ce pays, avec le régime de propriété que nous connaissons.

Sans doute la Saintonge est un pays de petite culture. Mais il n'en existait pas moins, comme dans tous les pays similaires, sous la forme sporadique, disséminées dans chaque canton, quelques exploitations importantes ayant réussi à résister au morcellement général. Il se trouvait donc encore un certain nombre de propriétaires riches, trop isolés pour encadrer solidement le type, mais capables cependant de tenter les premiers essais de reconstitution. Ils comprenaient l'avenir de la Vigne, surtout de celles qui donneraient les premiers produits, et ils ne devaient pas reculer devant cette espèce d'apostolat si fréquent en culture, qui pousse le propriétaire rural à travailler, même sans être sûr de la réussite.

A eux vinrent se joindre assez vite des gens enrichis par les carrières libérales, le commerce ou l'industrie. Banquiers, notaires, médecins, commerçants, petits boutiquiers même des villes voisines, virent dans ces propriétés que l'on donnait à vil prix dans les premières années de crise, un excellent placement d'argent. L'hectare de terre ne valut guère plus de 500 francs pendant longtemps, et il n'a pas encore beaucoup remonté. Puis, peu à peu, ils se mirent, eux aussi, à reconstituer les vignobles de leurs propriétés.

Évidemment ce n'est pas un cas bien nouveau que celui de gens enrichis par un métier urbain, achetant un domaine à la campagne pour s'y retirer. De tout temps et en tous pays, on les voit avides de l'espèce de considération qui s'attache à la propriété rurale. Mais ce qui est moins fréquent, c'est qu'ils réussissent à diriger leur exploitation foncière, *avec succès*, tout en continuant l'exercice de leur profession. Ils résolurent ici ce difficile problème de la façon suivante. L'exploitation était divisée en deux parties : l'une, la plus importante comme étendue, louée à un fermier qui s'y livrait à la culture intégrale ; l'autre, ne comprenant que les vignes, mise en valeur par des domestiques. Avec cette spécialisation, la surveillance qu'ils exerçaient

d'un peu haut, souvent même d'un peu loin, était suffisante.

A ces deux influences, il faut en joindre une troisième, celle des commerçants d'eaux-de-vie, qui s'est exercée soit directement, soit indirectement.

Les commerçants ont agi directement en reconstituant eux-mêmes les propriétés qu'ils possédaient ou qu'ils achetèrent alors ; à ce point de vue, ils pourraient être classés dans le premier groupe. Indirectement en installant à la campagne des agents chargés de la distillation des vins. La plupart de ces agents, possédant déjà des exploitations agricoles, purent, grâce aux bénéfices considérables que leur procura ces nouvelles fonctions, agrandir considérablement leurs vignobles.

Mais l'influence la plus importante de nos commerçants, bien que moins apparente peut-être, fut de continuer d'assurer les débouchés, et de donner dès le début, aux viticulteurs, l'assurance qu'ils pouvaient replanter leurs vignobles en toute sécurité, que leurs produits trouveraient des prix très rémunérateurs. Et effectivement, pendant les premières années, les vins acquirent de grosses plus-values. La barrique de vin blanc ordinaire, qui valait de 20 à 25 francs, atteignit souvent 100 francs.

Les explications que nous avons déjà données sur les commerçants d'eau-de-vie de ce pays-ci, vont nous permettre de comprendre comment ils ont pu réussir dans la tâche que nous venons d'indiquer.

Au moment du phylloxera, leur commerce était en pleine activité.

Depuis 1860, favorisé par les nouveaux moyens de transports qui commençaient à se développer, favorisé aussi par les traités de commerce conclus par le second Empire, il avait plus que doublé.

Dans la période antérieure, l'*exportation* avait varié de 150 à 200.000 hectolitres d'eau-de-vie par an.

En 1863,	elle atteint	320.641	hectolitres
En 1864	—	340.182	—
En 1865	—	421.336	—

Un fléchissement important se produit pendant les années 1870-71, et celles qui suivirent :

En 1872, elle atteint 174.741 hectolitres seulement.

Mais le commerce se relève bientôt.

En 1875,	il est revenu à	385.580	hectolitres.
En 1878	—	433.660	—
En 1879	—	478.382	—

Ce dernier chiffre est le plus fort qui ait été jamais atteint. Et cependant, dès cette époque, le phylloxera avait détruit une grande partie du vignoble, et la production va bientôt descendre à quelques centaines de mille hectolitres, au lieu des millions d'hectolitres récoltés jadis.

Le commerce ne diminuera pas cependant dans les mêmes proportions puisque, de 1881 à 1890, l'exportation se maintient entre 222.880 hectolitres et 380.769 hectolitres.

Quels procédés ont donc employé les commerçants charentais?

Pour faire face aux opérations courantes, la plupart d'entre eux, les grands surtout, avaient en magasin, nous l'avons vu, des stocks considérables d'eaux-de-vie. D'un autre côté, chez les vignerons, il y en avait aussi de grandes quantités. Les toits noircis des chais en étaient la preuve. Quelques années de répit étaient donc assurées. On commença tout naturellement par restreindre les envois. Beaucoup de commerçants expédiaient leurs eaux-de-vie en futailles, et dans certains pays, en Angleterre par exemple, on spéculait sur la mise en bouteille. Ils diminuèrent ces envois en fûts pour les remplacer, autant que possible, par des envois en bouteilles. Le produit exporté était moins considérable; mais, en revanche, il avait plus de valeur, puisqu'il était immédiatement propre à la consommation. L'Angleterre ne put plus faire de bénéfice sur la mise en bouteilles. Enfin, il faut bien l'avouer — mais qui se sentira la force de les

1. Ces chiffres sont empruntés à l'ouvrage de M. Ravaz et Vivier, *Le pays de Cognac* (Coquemard, Angoulême).

en trop blâmer? — ils firent des coupages avec des alcools industriels. Les vieilles eaux-de-vie servaient à donner le ton et l'arome aux mélanges nouveaux. Somme toute, il ne faut pas l'oublier, c'était pour eux et pour le pays une question capitale. Il fallait, coûte que coûte, maintenir les débouchés, ne pas laisser désapprendre aux buveurs d'eaux-de-vie des deux mondes le nom de Cognac, ne pas laisser désapprendre non plus aux steamers anglais l'entrée de la Charente.

Mais tout cela n'était qu'expédients, à peine bons pour quelques années, expédients d'ailleurs dangereux, car ils pouvaient nuire au bon renom de la Saintonge. Comment résoudre la question dans l'avenir? La difficulté était double : produire du vin, le distiller ensuite. Nous savons que nos commerçants étaient assez peu aptes à résoudre la première difficulté. Ce n'était pas leur rôle non plus du reste; aussi leurs efforts portèrent presque uniquement sur la distillation.

Après la ruine de ces propriétaires aisés, distillant eux-mêmes, de ces « bouilleurs de crus » dont on parle tant, il restait quelques vignerons disséminés un peu partout, suivant le hasard du sol et le caprice du phylloxera. Les plus intelligents et les plus capables d'entre eux, se rendant compte de l'énorme besoin d'eaux-de-vie qu'allait avoir le commerce, se mirent à agrandir leurs distilleries. Ils achetèrent à leurs voisins le peu de vin qu'ils récoltaient encore, et qui n'était plus suffisant pour leur permettre de le distiller avec profit, comme autrefois. C'était le premier pas vers la centralisation, qui devait arriver, à un moment donné, à un point extrême.

Ils étaient peu nombreux. D'un autre côté, les commerçants, pressés d'eaux-de-vie, les leur payaient à peu près le prix qu'ils en demandaient. Aussi la plupart d'entre eux s'enrichirent-ils rapidement, trop rapidement même pour que l'on ne fût pas amené à penser que l'alcool industriel y était pour quelque chose. Les commerçants ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils étaient trompés. Les eaux-de-vie, qui semblaient bonnes au début (il est difficile de juger une eau-de-vie nouvelle) ne répondaient point ensuite, et pour cause, à ce qu'on était en droit d'en at-

tendre. Alors les grosses maisons résolurent de distiller, pour leur propre compte, ce qu'elles n'avaient jamais été encore obligées de faire. L'abondance du vin, et l'habitude du propriétaire de garder longtemps son produit chez lui, avaient jusqu'à ces derniers temps rendu les fraudes inutiles ou impossibles. Elles ne voulurent pas joindre à leur maison de commerce une distillerie. Cette industrie n'est guère urbaine ; puis, le vin étant lourd à transporter, il y a avantage à le transformer sur place. Elles choisirent, sur certains points de la Saintonge, ceux de ces « bouilleurs de crus » qui leur parurent présenter des qualités suffisantes d'intelligence et d'honnêteté, et leur fournirent les capitaux nécessaires pour augmenter les anciennes « brûleries ».

Le brûleur est devenu un employé, mais un très grand employé, à qui on laisse la plus grande initiative et la plus grande indépendance. Le patron fixe la quantité de vin que l'on distillera, et le prix auquel on l'achètera, puis il ne s'occupe plus que de recevoir dans ses chais, quelques mois après, l'eau-de-vie qui doit présenter telles et telles qualités. A l'employé de faire les achats, de surveiller la distillation. Pour toutes ces opérations, il reçoit une certaine somme fixée à l'avance, par hectolitre d'eau-de-vie distillée. Dans un instant nous ferons visiter à nos lecteurs une de ces distilleries. Il verront, de modestes qu'elles étaient à l'origine, ce qu'elles sont devenues. Les directeurs, gros personnages dans le pays, ont joint en général à leur exploitation industrielle une exploitation agricole. Ils ont agrandi leurs anciens vignobles, cause première de leur prospérité actuelle, et ils ne leur ont pas ménagé les capitaux. Aussi ont-ils été, en beaucoup d'endroits, à la tête du mouvement de reconstitution. Ils ne sont pas, comme leurs patrons, séparés de la vigne par leur métier ; ils l'ont toujours connue et leurs efforts se reportent tout naturellement sur elle. De sorte que, si les commerçants n'ont pas, cette fois encore, coopéré directement à la solution de la crise, ils ont exercé sur cette solution une influence spéciale par leurs agents, et ce n'est pas la moindre.

Toutes les maisons n'avaient pas de ressources suffisantes pour avoir leurs distillateurs. Les unes s'approvisionnèrent à quelques bouilleurs devenus plus prudents depuis le nouveau système employé par les grandes marques. D'autres commerçants — il y en a même des exemples assez nombreux, à Saintes notamment — mis en contact avec la culture pour des raisons particulières, augmentèrent leurs vignobles, puis distillèrent leurs vins et ceux de leurs voisins. Une grande scission venait de se produire entre producteur et distillateur, et pendant quelques années les commerçants ne vendront presque plus que de l'eau-de-vie fabriquée sous leur surveillance.

Mais ces influences, si elles ont fini par s'exercer efficacement, l'ont fait assez lentement. On s'en aperçoit quand on compare la reconstitution de la vigne en Saintonge et dans le Bordelais, et il est nécessaire de le faire, pour mettre en lumière la différence entre les commerçants dans les deux pays et le rôle de la vigne.

Dans le Bordelais, la culture de la vigne en vue de la production des vins fins, a développé le type du grand propriétaire, très riche, possédant un grand fonds de réserve et apte à surmonter les crises[1]. Aussi la reconstitution a-t-elle été plus rapide qu'en Saintonge.

Cependant il faut bien le reconnaître, pour toute une partie de la Saintonge, la difficulté naturelle inhérente à toute reconstitution, se compliquait d'une question tout à fait particulière. L'extraordinaire teneur en calcaire des coteaux (certains vont jusqu'à 80 %), fit naître la fameuse question *de l'adaptation des vignes américaines au terrain calcaire;* question passionnante qui fit couler des flots d'encre dans les revues spéciales, et fut longtemps, pour la viticulture, ce que la quadrature du cercle est pour les mathématiques. Or, cette région que nous avons appelée région des Petits Coteaux, était précisément celle qui donnait autrefois les produits les plus estimés. La so-

1. Voir, sur ce point, les quelques indications que nous avons données dans la *Sc. soc.*, t. XXX, p. 534, et Paul Descamps, *Les Populations viticoles*, p. 26 et s., fasc. n° 37.

lution était donc décisive pour la prospérité du pays. Malheureusement, la formation sociale des habitants la rendait plus difficile encore. Là, en effet, la culture de la vigne avait amené un morcellement extraordinaire du sol. Là vivait ce petit paysan que nous avons montré sans résistance contre le phylloxera, incapable de se retourner, de se sortir facilement d'affaire. A une difficulté géologique plus grande venait se joindre une incapacité sociale plus considérable. C'était vraiment jouer deux fois de malheur.

Jusqu'à ces dernières années, du reste, on douta de la possibilité de planter ces terrains. Sans avoir fait de viticulture, tout le monde sait que le principe de la reconstitution est basé sur l'immunité au phylloxera des cépages américains. En général, sauf dans certaines contrées où les hybrides de vignes françaises et américaines donnent de bons résultats, on plante une vigne américaine sur laquelle on a greffé une vigne française. On a ainsi un plan résistant à la maladie et dont les fruits ont sensiblement le même goût que ceux des anciens cépages français. On renonce de plus en plus aux plants américains directs, dont le produit n'aurait plus le bouquet des anciens vins français.

Eh bien! les espèces américaines alors connues et qui donnaient les meilleurs résultats, soit dans le Midi, soit dans le Bordelais, soit même dans la région des Petits Plateaux, étaient atteints ici de la chlorose. Dès la deuxième pousse, les feuilles pâlissent, se décolorent, tombent, et la plante meurt lentement. Il faut attribuer, paraît-il, cette maladie à un excès dans le sol de carbonate de chaux.

Les échecs retentissants qui accueillirent les tentatives sérieuses que l'on fit entre 1880 et 1885, n'étaient pas de nature à beaucoup encourager nos Saintongeais déjà bien affaiblis, et n'ayant pas surtout la possibilité pécuniaire de se livrer à des études infructueuses. Il fallait faire des essais personnels, particuliers. Il ne suffisait plus de se mettre, comme on l'avait fait jusqu'alors, à la remorque du Bordelais. Or, l'on conçoit que, dans une région éprouvée comme celle-ci, les viticulteurs capables de ces efforts ne devaient pas se compter par centaines.

Il y en eut cependant. Dès les années 1880 et 1883, M. A. Verneuil, — un nom célèbre dans les annales de la viticulture saintongeaise, et à qui celle-ci doit énormément, — avait fait des expériences décisives, et proclamé l'échec dans les terrains calcaires des plants américains connus. Ce ne fut pourtant qu'en 1886, et sur sa proposition, que le *Conseil central d'études et de vigilance de la Charente-Inférieure,* réuni sous la présidence de M. le docteur Menudier, émit le vœu d'envoyer une mission en Amérique rechercher si, parmi les espèces américaines, il ne s'en trouverait pas une, susceptible de s'acclimater dans les terrains calcaires de la Saintonge. L'État, le département et quelques sociétés d'agriculture se cotisèrent pour faire face aux frais de l'expédition, qui fut confiée à M. Viala, professeur de viticulture à l'École de Montpellier. Il partit en 1887, et, après avoir parcouru infructueusement une partie de l'Amérique, il finit par découvrir au fond du Texas, dans des terrains calcaires, « bien plus infertiles que les plus mauvais sols des Charentes[1] », des vignes très vertes cependant, appartenant à la variété du Berlandieri. Il en recueillit précieusement quelques pieds, ainsi que de quelques autres espèces trouvées dans des terrains analogues, et qui théoriquement lui semblaient de nature à résoudre le problème. Il fallait maintenant faire la contre-partie, les soumettre à *une expérience pratique*, voir comment ils se comporteraient en Saintonge, quels seraient aussi, parmi eux, ceux qui donneraient les meilleurs résultats. La science avait fait tout ce qu'elle pouvait faire : aux agriculteurs de se prononcer.

Quelques grands propriétaires se mirent méthodiquement à l'œuvre. Possesseurs de grosses fortunes, doués de capacités particulières, soit au point de vue scientifique, soit au point de vue cultural, ils commencèrent leurs expériences, en notant minutieusement les conditions dans lesquelles ils les tentaient. La nature du sol fut soigneusement analysée, plusieurs fois même pour un même morceau de terre, car souvent les différences

1. Viala, *Une Mission viticole en Amérique.*

considérables de calcaire que l'on y trouve, expliquent, pour une même plantation, la différence des résultats. Chaque variété de vigne eut son registre, chaque cep sa fiche, où furent marquées la façon dont ils se comportaient, et leur résistance aux diverses maladies. Dans des revues spéciales, chacun rendit compte de ses tentatives en ayant soin de le faire d'une façon pratique, en se défendant des généralisations hâtives, en disant que, dans tel terrain, tel plant avait donné tels résultats, mais se gardant bien d'en proclamer la supériorité absolue. Il y eut bien des échecs, bien des désillusions, avant d'arriver au succès final. Citons quelques-uns de ces champs d'expériences qui ont fait le plus grand honneur à leurs propriétaires. Les principaux sont ceux de M. D. Bethmont à la Grève, de M. Verneuil à Cozes, de M. Dufaure à Vizelles, de M. Dampierre à la Grolière, de M. Jumière à Hiersac, de M. Pelletan à Juillac, de M. Cousin au Vivier, de M. le docteur Larquier à Archiac, de M. Couderc à Tout-Blanc, de M. Brisson aux environs de Cognac, etc. Si l'on veut se rendre compte, de plus près, du soin et de la patience de ces propriétaires, ou mieux de la science avec laquelle ils se sont acquittés de ce que certains considéraient comme un devoir social, il faut feuilleter les revues spéciales, notamment la *Revue de viticulture*, dans lesquelles ils ont consigné les résultats de leurs travaux. Ils faut lire aussi le rapport présenté à la Société d'Agriculture par M. Prosper Gervais sur cette fameuse question. Il est allé, dit-il dans sa préface, « chercher dans les faits qui sont nos maîtres à tous, les leçons de choses où réside la vérité ». Et, cette leçon de choses, il nous la donne sous la forme de petites monographies des exploitations du Centre, du Midi et de l'Ouest, dont les propriétaires se sont attachés à chercher la solution de cette grave difficulté. Nous n'avons pas à entrer dans l'étude des questions de technique culturale qu'il aborde. Il nous suffit de savoir que ce Berlandieri apporté du fond du Texas était le porte-greffe tant désiré des Saintongeais. Il nous suffit d'avoir montré que des gens s'étaient trouvés capables d'avoir tenté l'expérience, de savoir qu'ils ont réussi, et aussi de savoir quels étaient ces gens. Mais nous de-

vons dire combien de sympathie et de réelle admiration ces lectures nous ont inspiré à l'égard de ces personnes qui, sans grand espoir de réussite, au début, ni surtout de réussite pécuniaire, ne s'en sont pas moins courageusement mis à l'œuvre. On y puise une certaine confiance dans l'avenir de ce type saintongeais, qu'on est tenté, de prime abord, de juger un peu trop sévèrement peut-être. Certainement nous n'avons jamais eu, dans le courant de cette étude, à lui reprocher de manquer d'intelligence. Le paysan y est en général plus affiné, plus ouvert aux nouveautés que dans la plupart des provinces : la création des laiteries coopératives, leur développement inespéré, et aussi celui d'une foule d'autres associations, le prouvent surabondamment.

Mais est-il possible de ne pas lui reconnaître un amour *immodéré de ses aises, une réelle mollesse* qui l'éloigne du travail intense, de la culture par exemple? Évidemment non. L'échec agricole que nous avons signalé dans un de nos précédents articles était trop caractérisé pour nous le permettre. Mais il nous est agréable de voir que, sous la pression de besoins particuliers, cela n'empêche pas le type d'être capable, du moins en la personne de ses représentants les plus élevés, de faire un certain effort et surtout de le faire intelligemment. Nous montrerons que, somme toute, et malgré des difficultés considérables, le Saintongeais n'a pas mis trop longtemps à reconstituer ses vignobles. On le jugera mieux, quand le phylloxera, poursuivant ses ravages, aura atteint les vignobles jusqu'ici épargnés.

Malheureusement, dans la région qui nous occupe, l'exemple des grands propriétaires n'a pas été beaucoup suivi. On considère encore leur réussite comme peu pratique, et n'étant pas surtout à la portée de tout le monde. Aussi la reconstitution ne s'y présente-t-elle guère que sous la forme de quelques beaux vignobles faisant le plus grand honneur à leurs propriétaires, mais témoignant trop vivement, par contraste avec la pauvreté d'alentour, du peu de capacité des populations environnantes. « Au milieu des terres en friches abandonnées depuis que le phylloxera y a détruit les vignobles si renommées jadis, Tout Blanc (c'est le

nom d'une de ces propriétés) apparaît comme une véritable oasis au milieu d'un désert désolé. C'est si beau dans son ensemble, que nous nous demandons tous si la reconstitution en terres de Champagne (terrains calcaires) était vraiment aussi difficile qu'on s'est plu à le dire[1]. »

Comme on le voit, il n'est pas possible de mieux saisir sur le vif le rôle de ces grands propriétaires. On sent bien que c'est à eux, et à eux seuls, en Saintonge comme dans le Bordelais, que l'on doit le retour des vignes. Nous avons cité les noms de quelques-uns, il y a un instant. La liste n'en était pas longue; mais, malheureusement, il y a cinq ou six ans, pour qu'elle fût complète, point n'aurait été besoin d'y ajouter beaucoup de personnes. Actuellement, le mouvement gagne de proche en proche, et les moyens propriétaires commencent à s'y mettre. Ils comprennent la vérité de ce qu'écrivait dernièrement l'éminent viticulteur charentais, M. Verneuil, dans la *Revue de viticulture* : « Ceux qui attendront encore cinq ou dix ans pour planter des vignes feront probablement des vignes plus belles que les nôtres, plus régulières : ils pourront écarter, en se basant sur notre expérience, certains porte-greffes que nous aurons employés ; mais en raison de la baisse certaine du prix des vins, leur réussite, c'est-à-dire leur bénéfice, sera, je le crains, moindre que celui que l'on peut obtenir en plantant dès aujourd'hui les meilleurs franco-américains. » Quand le petit paysan qui domine ici aura-t-il les ressources suffisantes pour reconstituer ses lopins de terre ; quand les porte-greffes seront-ils devenus assez bon marché pour qu'il puisse s'en procurer facilement? C'est ce qu'il est difficile d'indiquer.

La reconstitution se fera-t-elle même jamais dans la plupart des terrains exclusivement calcaires, c'est-à-dire sur les coteaux où régnait autrefois presque complètement la vigne? on peut en douter, sauf pour les grands crus, etc... En effet, les difficultés de l'exploitation, et les faibles rendements dans ces terrains, rendent l'opération peu rémunératrice.

1. Degrolly, *Excursions dans les champs d'expériences des Charentes et du Midi.*

Sans doute la reconstitution est théoriquement possible, on arrive à faire *résister* la vigne, mais le mot seul indique combien la chose est artificielle. Aussi, depuis cinq ou six ans, la situation n'a-t-elle guère changé, et la mévente de ces derniers temps est loin d'avoir encouragé le paysan à aller dans ce sens. Sans la proximité de la vallée de la Charente qui a permis en général, aux habitants des coteaux, l'établissement de *beurreries coopératives*, la situation du paysan serait tout à fait misérable. Il faut chercher évidemment quelque autre spécialisation pouvant s'allier aux beurreries, là où elles existent, ou les remplacer dans le cas contraire. Le mouton paraît indiqué, en beaucoup d'endroits. Il en est de même des produits de la basse-cour, œufs et poules principalement, malgré les inconvénients des villages à banlieue morcelée, type normal de l'habitat, dans cette région, et où les volatiles sont une source perpétuelle de querelle entre voisins. Les mêmes inconvénients ne sont point à craindre, avec les arbres fruitiers et certains légumes ou fruits cultivés comme primeurs, et qui réussissent heureusement très bien. Tout un coin de Saintonge, Chaniers, aux environs de Saintes, est consacré aux petits pois et aux fraises, expédiés principalement sur Nantes et Bordeaux.

En revanche, la reconstitution est presque entièrement terminée dans la région des petits plateaux. La vigne y occupe même une place plus considérable qu'autrefois. La nature du sol, et du sous-sol, rendait cette reconstitution plus facile à réaliser. Aussi est-ce cette région qui fournit la plus grande partie des 3 millions d'hectolitres que produit actuellement le pays, en moyenne. La proportion de la vigne dans les deux régions est donc exactement le contraire de ce qu'elle était autrefois, et il est vraisemblable que l'équilibre ne se rétablira pas, nous avons dit pourquoi.

Il est nécessaire que nous donnions quelques détails sur les procédés employés pour la création de ces vignobles nouveaux. Cela a d'autant plus d'intérêt que ces procédés tendent à se généraliser de plus en plus, quel que soit le terrain à planter, non seulement en Saintonge, mais ailleurs. En Armagnac, par

exemple, où le phylloxera a détruit, avec une rapidité surprenante, les vignobles affaiblis par une série de maladies cryptogamiques, on a usé, fort de l'expérience de la Saintonge, des mêmes plants américains et des mêmes systèmes de culture. On a affaire en effet, aux mêmes terrains calcaires. Il en est de même, dans l'Yonne et la Champagne, où les ravages de l'insecte américain se sont fait si vivement sentir également.

La première opération consiste à préparer le sol. Elle est loin d'être aussi simple qu'autrefois. Jadis un simple labour suffisait; maintenant c'est un véritable défonçage. A l'aide d'une machine d'un modèle tout spécial, et extrêmement puissante, on fouille le sol aussi profondément que possible. Le champ d'action de cette machine, variable suivant les terrains, va de 50 à 70 centimètres. Elle est mue à l'aide d'un câble métallique venant s'enrouler sur un treuil actionné par la vapeur. Dans quelques exploitations plus modestes, le treuil est mis en mouvement par un manège de bœufs. On attache aujourd'hui la plus grande importance à ces travaux qui hâtent beaucoup la fructification des vignes. On transporte avec grand soin, à l'aide de wagonnets roulant sur rails, la terre qui, sous l'action du labourage, a une tendance à s'accumuler aux extrémités des champs. D'une manière générale, le plant américain exige un sol plus riche que l'ancienne vigne française; aussi, par tous les moyens, essaie-t-on de lui donner le plus de terre arable possible. Les petits propriétaires qui hésitent à louer les machines assez coûteuses dont nous parlions tout à l'heure, labourent leurs terrains avec cinq ou six paires de bœufs, mais l'opération ainsi menée est loin de donner les résultats obtenus, avec le premier procédé.

Une fois le sol prêt, on pique les jeunes plants, cépage français greffé sur américain. Tantôt on greffe avant la mise dans le sol, tantôt au contraire on greffe le plant sur place, une fois enraciné. Nous n'entrerons pas dans les détails de ces opérations, pas plus que dans celles du greffage. Ce sont choses techniques, sans intérêt au point de vue qui nous occupe. Nous les signalons simplement à cause de la complication qu'elles entraînent dans la création d'un vignoble. Elles nécessitent en effet des plants

spéciaux, des instruments particuliers, une main-d'œuvre considérable et minutieuse, car le greffage est une opération délicate. Elles exigent enfin une mise de fonds importante, car ces plants spéciaux, notamment les hybrides employés, coûtent cher en général.

La deuxième ou la troisième année, on tend les jeunes vignes sur fils de fer. Des poteaux en bois, piqués de distance en distance et solidement maintenus aux extrémités des rangs par des arcs-boutants, les soutiennent. Aujourd'hui on essaie, surtout dans les pays où le bois est rare, d'employer des poteaux de fer ou de pierre. Le bois s'use vite, en effet, et le remplacement d'un poteau, peu coûteux en lui-même, le devient par la suite des opérations secondaires qu'il entraîne. Un système d'extenseurs mécaniques permet de donner aux fils de fer, rapidement, et dès que le besoin s'en fait sentir, le degré de raideur convenable.

Le nouveau mode de culture des vignes et aussi la particularité des plants américains de fournir des pousses très longues, mais molles et disposées à se coucher sur le sol, ont rendu cette disposition nécessaire.

Autrefois la taille généralement usitée était celle dite *en gobelet*. On laissait une sorte de tronc, le *souchot*, peu élevé au-dessus du sol, et se soutenant parfaitement seul. Les pousses allaient en tout sens. On se contentait, lors de la taille, de les couper très près du cep. L'avantage de cet aménagement était de permettre aux raisins, de recevoir très également l'action du soleil. En les maintenant près du sol, elle les soumettait aussi davantage à la réverbération du soleil sur les cailloux siliceux, très nombreux dans la plupart des vignobles de Saintonge. Des viticulteurs sérieux prétendent que l'on obtenait, de cette façon-là, un vin dont la teneur en alcool était supérieure à celle des produits actuels. En effet, avec le nouveau système, les raisins sont assez élevés au-dessus du sol, et comme les sarments sont couchés le long des fils de fer, sur une même ligne, ceux du dessous ne reçoivent qu'obliquement les rayons du soleil, et pendant une durée moindre par conséquent.

L'inconvénient n'est cependant pas très sérieux. Il est amplement racheté par les avantages de la nouvelle disposition au

point de vue cultural. En effet, avec la taille en gobelet, dès que les pousses avaient acquis quelque résistance, il devenait impossible de faire passer les animaux dans les vignes pour les labourer. Cela n'avait pas une grande importance, à une époque où l'on ne donnait guère à la vigne qu'un labour profond, et où les deux autres façons, assez légères, se faisaient à la main. Il n'en est plus de même aujourd'hui où de fréquents labours sont nécessaires, suivis de hersages répétés. Nos vignobles tendent, de plus en plus, à se rapprocher à ce point de vue de ceux du Bordelais, et nous pourrions en citer beaucoup qui comme entretien, pourraient presque rivaliser avec eux. La disposition des sarments sur fils de fer, ou la fixation de chaque cep à un échalas (système bordelais), rendent seuls ces soins possibles.

Mais cet aménagement sur fils de fer ne va pas sans de fortes dépenses. La main-d'œuvre est considérable, il faut fréquemment vérifier les attaches, redresser les poteaux, les changer, retendre les fils de fer; il y a là un entretien difficile. Il faut ensuite pratiquer deux ou trois fois par an un léger épamprage, rogner les extrémités des sarments pour dégager les raisins, et leur laisser voir le soleil.

Autant de complications qui n'existaient pas autrefois, et cependant, nous ne sommes qu'à la culture proprement dite. Il y a maintenant la défense contre les ennemis, et ils sont nombreux. D'abord il faut *sulfater* en général deux fois l'an, contre le mildew, il faut ensuite *soufrer* contre l'oïdium, enfin on est quelquefois obligé de combattre la cochylis.

Quelques détails sur chacune de ces opérations sont nécessaires pour en faire comprendre l'importance. Le mildew, est une sorte de petit champignon qui s'attaque aux pampres des vignes. Sous son atteinte, elles jaunissent, se dessèchent et tombent. Or, on le sait, les pampres servent autant à préserver le raisin des ardeurs du soleil, qu'à le nourrir. Viennent-elles à disparaître, le raisin, à son tour, ne tarde pas à se dessécher. On lutte heureusement avec plein succès contre cette maladie, avec *la bouillie bordelaise* (est-il besoin d'indiquer que c'est encore un remède que nos Saintongeais ont emprunté à leurs voisins?). Elle se com-

pose d'un mélange de sulfate de cuivre et de chaux. A l'aide d'un pulvérisateur en général porté à dos d'homme, traîné par un cheval dans les exploitations importantes, on asperge soigneusement chaque cep. L'opération est longue et pénible, dispendieuse aussi, car la matière première est chère. Elle est indispensable cependant, d'autant mieux qu'il semble prouvé aujourd'hui que la bouillie bordelaise est également le traitement le plus efficace contre le black-root, un nouvel ennemi de la vigne, encore assez mal connu, qui a surtout sévi jusqu'à aujourd'hui en Armagnac, où l'humidité est plus grande. Ici, dans les années normales, il n'est guère à craindre. Il en est de même de l'oïdium. Ce mot, qui paraît un calembour vengeur de vignerons mauvais latinistes et qui en réalité vient du grec, désigne la forme (petit œuf) d'un champignon spécial, d'une sorte de moisissure qui fait pourrir les raisins. Il ne se développe, du reste, au point de causer des dégâts appréciables, que sous l'influence d'une humidité persistante. Un bon soufrage est, heureusement encore, un remède décisif.

Mais sulfatage et soufrage sont des opérations connues et assurément moins curieuses que la chasse au cochylis, que nous signalions précédemment. Le cochylis est un petit papillon nocturne, d'aspect inoffensif, et de goûts aussi, mais dont la larve a un goût immodéré pour le raisin. Toute graine attaquée est perdue. Ce fut dans les beaux domaines du Bordelais que l'on s'aperçut tout d'abord de ses méfaits. On résolut immédiatement de le combattre et des personnes, vous lisez bien, armées de serpettes, se mirent à parcourir les vignes, examinant chaque cep, enlevant la graine attaquée, et tuant impitoyablement les larves aperçues. On comprend qu'ainsi menée, la lutte n'était pas sérieuse, elle était trop coûteuse et trop difficile pour être efficace. Mais ce n'est pas pour rien que l'imagination méridionale est célèbre. Elle eut l'idée de s'attaquer aux papillons eux-mêmes et comme il ne paraissait pas beaucoup plus pratique de leur faire la chasse avec des papillonnettes, d'autant mieux qu'ils étaient nocturnes, elle eut l'idée ingénieuse d'installer dans les vignes le piège classique auxquels viennent se prendre tous les

papillons nocturnes, la lumière; le falot bordelais était trouvé. Il est intéressant de lire dans les revues spéciales le récit des captures opérées et aussi celui des tentatives infructueuses et même nuisibles. Parmi ces dernières la moins curieuse n'est pas celle arrivée à un riche armateur de Bordeaux. On nous permettra de la raconter en deux mots : M. J... possédait un beau vignoble et ne le voyait point sans peine envahi par le cochylis. Averti par l'exemple de ses voisins dont les modestes falots faisaient, lui disait-on, force victime, il eut l'idée, qu'il croyait habile, d'installer dans ses vignes les appareils d'éclairage très puissants, dont il se servait à bord de ses bateaux. Le résultat dépassa toute espérance. Grâce à la vivacité de la lueur de ses appareils, il captura énormément de papillons, mais le nombre de larves n'en diminuait pas dans ses vignes. Ses appareils jouaient en effet le rôle de phare, et attiraient chez lui les papillons des vignobles voisins. Il dut reconnaître que, suivant le vieux proverbe, le mieux est quelquefois l'ennemi du bien, et revenir aux falots plus simples qu'on employait autour de lui.

Nous avons lu avec plaisir dans la *Revue de viticulture*, du 18 août 1900, les fructueuses chasses au cochylis faites par quelques propriétaires saintongeais.

Si le succès a fini par récompenser l'effort de nos gens, on voit que c'est vraiment justice, car ce dernier trait le prouve, ils n'ont rien négligé pour cela. Heureusement, ces pratiques n'ont pas à s'exercer tous les ans, et aujourd'hui, dans la plupart des vignobles, on se contente de sulfater deux fois, et quelquefois de soufrer, si la température l'exige. Le faible prix de vente rendrait impossible la dépense normale de pareils frais généraux.

La fabrication moderne de l'eau-de-vie. — Mais la vie n'est-elle pas un perpétuel travail, une perpétuelle lutte? A peine cette crise était-elle conjurée, — et les propriétaires pouvaient-ils légitimement espérer tirer un parti avantageux de ces vignes, qui leur avaient donné tant de peine à reconstituer? — qu'une difficulté, plus terrible encore, surgissait à l'horizon : la question de la *mévente des vins* et des eaux-de-vie.

Rien ne sert, en effet, de produire, il faut, surtout et avant tout, vendre.

Or, les doléances des vignerons qui s'élèvent de toutes les parties de la France, et qui, dans le Midi, ont dégénéré en véritable révolution, montrent que la chose n'est pas toujours facile.

Qu'à peine la reconstitution opérée, dans beaucoup de régions, et alors que les débouchés sont restés sensiblement les mêmes, il soit déjà question de mévente, voilà qui n'est pas facile à comprendre.

Et pourtant, il ne faut pas se le dissimuler, même en faisant la part de l'exagération méridionale, la crise est grave, aussi bien dans le Midi que dans le Bordelais. Elle a amené dans ces deux pays une dépréciation des propriétés, au moins égale, sinon supérieure, à celle causée par le phylloxera.

En Saintonge, on se plaint sérieusement, et au moment où nous écrivons ces lignes, il y a plus d'un vigneron qui conserve dans ses chais, convertis en eaux-de-vie, les vins de ces deux ou trois dernières années. Il n'a pas pu vendre son vin, et ses eaux-de-vie ne trouvent pas davantage preneur.

Toutefois, jusqu'à présent, la question ne s'est pas encore posée ici avec autant d'acuité. Ceci nous amène à mettre en lumière une différence qui ne nous paraît pas encore avoir été suffisamment dégagée, en science sociale, entre les pays producteurs d'eaux-de-vie et les pays producteurs de vins. Cette différence permet, pensons-nous, de comprendre pourquoi la mévente est moins grave, dans les premiers pays, que dans les seconds.

Elle tient à ce seul fait que les vins du premier type sont naturellement destinés à être convertis en eaux-de-vie, c'est-à-dire en un produit de *conservation très facile*, et pour ainsi dire *indéfinie*, ayant une grosse valeur, sous un petit volume, avec ce dernier avantage, d'augmenter chaque année régulièrement, mathématiquement, de valeur.

Or, au point de vue qui nous occupe, quelle supériorité sur la plupart des vins de France! Sur les vins ordinaires, de consommation courante, prenons les vins du Midi comme exemple, cela est par trop évident.

Vins de médiocre qualité, ces vins ne sont point susceptibles en général d'être conservés ; ou ils se gâtent, ou ils n'acquièrent pas une plus-value suffisante, pour qu'on ait intérêt à le faire. Pratiquement cela est difficile, car il faudrait un matériel vinaire considérable que n'ont point les propriétaires en général. Loger les récoltes de deux ou trois années, quel vigneron méridional oserait y songer?

On consomme par conséquent ces vins, en général, dans l'année de leur production. C'est donc dans cette année-là qu'il faut les vendre. Autrement c'est le désastre. Proportions gardées, le vigneron se trouve dans la situation de celui qui fait des fruits ou des légumes. La maturité arrivée, il faut vendre ou perdre.

Les régions produisant des vins de luxe, ou de demi-luxe, Bourgogne, Bordelais, Touraine même (la Champagne est un type exceptionnel), se trouvent dans de meilleures conditions. La crise n'opérera pas avec la même intensité. En effet, l'usage est de ne consommer ces vins, que vieux. Le vigneron, mécontent des cours, a toujours la ressource suprême de conserver ses vins. Tout se résoud en une question d'avances. Mais cependant la conservation reste toujours délicate, abondante en surprises désagréables, nécessitant de grands locaux et un matériel vinaire coûteux. L'âge leur donne cependant une plus-value. Leur célébrité leur assure enfin des débouchés plus étendus que les vins ordinaires du Midi, qui ne sortent guère de France.

Mais si cette possibilité de conserver facilement ou avantageusement sa récolte peut, suivant le cas, retarder la crise, la rendre moins aiguë, en permettant aux propriétaires de ne pas jeter sur le marché, en même temps, des produits de même nature, on comprend qu'elle ne la conjure pas définitivement. Il faut finalement en arriver à la vente. Sans doute on pourra mieux en discuter les conditions, en choisir le moment, mais la difficulté n'est que reculée, elle n'est pas résolue.

C'est ce que nous allons voir en examinant la situation de la Saintonge, le pays producteur d'eaux-de-vie par excellence.

Dans les premières années qui suivirent la reconstitution des vignes, la Saintonge, au point de vue spécial qui nous occupe,

ne se trouva pas dans de meilleures conditions que les pays viticoles ordinaires.

A la suite du phylloxera, il s'était produit une transformation complète dans la fabrication de l'eau-de-vie. Le type du bouilleur de cru avait disparu, remplacé, nous l'avons montré, par des bouilleurs de profession à la solde en général des commerçants. Ne distillant plus son vin, notre vigneron se trouvait dans la situation du vigneron simple producteur de vin.

Quelques détails sur ces usines vont permettre de comprendre, comment, après avoir monopolisé en fait la vente des eaux-de-vie, le commerce avait presque monopolisé aussi la fabrication elle-même, et imposé ses prix au producteur de vin. Nous montrerons enfin comment ce dernier ne réussira à résister que par un retour à l'ancien système des bouilleurs de crus.

Il y a eu, dans ces dernières années, en Saintonge, une évolution extrêmement rapide des phénomènes sociaux, et cela est fort intéressant à noter.

On va voir, dans l'espace d'une dizaine d'années à peine, l'ancien type du vigneron bouilleur de cru disparaître. Il redevient un vigneron ordinaire, vendant son vin à des distillateurs, opérant en grand atelier. Puis ce vigneron ordinaire, devant les bas prix que lui offrent les commerçants de son vin, et ses difficultés avec eux, va retourner au type du bouilleur de cru, à l'ancien type, c'est-à-dire distillera, sans se soumettre à exercice de la régie. Puis finalement, ce qui est plus curieux, ce vigneron si individualiste demandera de lui-même la surveillance de cette administration, pour que ses produits puissent bénéficier de l'acquit blanc. De sorte qu'actuellement, toute une partie des vignerons saintongeais (la distillation est libre) ne sont plus de véritables bouilleurs de crus, dans l'acception ordinaire du mot.

Nous avons expliqué, il y a un instant, à la suite de quels mécomptes sur la qualité des eaux-de-vie fournies le commerce avait été amené, les réserves des propriétaires s'épuisant rapidement, à faire distiller pour son propre compte. C'était une transformation complète des anciens procédés commerciaux,

transformation pouvant avoir une répercussion sociale considérable sur le type, par la suppression de ce qui lui avait donné en grande partie ses caractères spéciaux : *l'opération de la distillerie.* Ce nouveau mode de faire allait avoir une grosse influence aussi sur la marche des maisons de commerce, en les obligeant à enfler démesurément leurs stocks déjà considérables. En effet, au lieu d'acheter au propriétaire des eaux-de-vie déjà vieilles, susceptibles d'être livrées à la consommation, elles vont s'encombrer d'eaux-de-vie nouvelles, qu'elles devront conserver de nombreuses années. Tout cela aura des conséquences importantes, mais, avant de les dégager, présentons, avec une de ces grandes distilleries, la fabrication nouvelle de l'eau-de-vie.

La distillerie, étudiée par nous comme type, fonctionne pour le compte de la maison Hennessy, une des plus importantes de Cognac. Elle est dirigée par M. C. M... que nous avons déjà rencontré comme président de la laiterie coopérative de P... et qui a été un des premiers à reconstituer ses vignobles.

Cette distillerie est située à P., petite commune de l'arrondissement de Saintes; grâce à l'amabilité de son directeur, nous avons pu nous rendre exactement compte de son fonctionnement.

Elle est établie à la place d'une « brûlerie » ; on nommait ainsi, on se le rappelle, les anciennes distilleries, mais on ne reconnaîtrait point la modeste installation de jadis dans la véritable usine actuelle, dont les hauts tuyaux, laissant échapper une épaisse fumée de houille, surprennent fort dans ce pays si peu industrialisé.

Nous pénétrons dans un vaste jardin anglais : à droite une maison de maître spacieuse et confortable, nous avons pu nous en apercevoir, comprenant les bureaux avec le *téléphone.* A gauche les constructions, où est installée la distillerie proprement dite. C'est elle qui nous attire de suite. M. C... veut bien nous y servir de guide.

Le travail, du reste, bat son plein. Des charrettes de toutes formes, attelées de bœufs ou de chevaux, apportent le vin et on est en train de le décharger :

« Voici, nous dit M. C..., la première partie de mon installation :

le chai où l'on dépose provisoirement le vin. Il est fort vaste, comme vous voyez, et aménagé de façon à être plus élevé que mes chaudières. Au contraire, il est à peu près au niveau des charrettes pour que les énormes futailles[1], que voici, puissent être déchargées très facilement.

Une bascule, placée à l'entrée, pèse chaque futaille, et inscrit automatiquement sur un ticket le poids brut puis, quand la futaille a été vidée, soit dans ce récipient que vous voyez au milieu, d'où le vin passe directement dans les chaudières, soit dans ces grands tonneaux, à droite et à gauche, suivant les besoins de la distillation, elle retourne sur la bascule qui imprime également le poids de la futaille vide, et j'ai ainsi, très exactement et sans erreur possible, son contenu, à l'aide d'un calcul très simple.

« Ce qui nous permet de faire de meilleure eau-de-vie que les petits propriétaires d'autrefois, ce n'est pas notre outillage plus perfectionné, vous verrez tout à l'heure qu'il n'a pas beaucoup changé, mais notre habileté professionnelle, et surtout la possibilité où nous sommes de mélanger tous ces vins de titre et de qualité différents, pour obtenir une eau-de-vie de qualité homogène.

Le chai où nous sommes est très vaste, il a environ 150 mètres de long sur une vingtaine de large; à côté, il y en a un autre plus grand encore. Ni l'un ni l'autre cependant ne suffisent à loger tout le vin que M. C... distille dans l'année; aussi le fait-il venir de chez les propriétaires, au fur et à mesure de ses besoins.

Mais continuons notre visite, et descendons à la distillerie proprement dite. Un tuyau met en communication le récipient du chai avec les chaudières; devant chaque chaudière un robinet; quand la première est pleine, on ferme son robinet, et le liquide passe à la deuxième, et ainsi de suite. On a supprimé autant que possible la main-d'œuvre. Nous sommes en ce moment dans une immense salle, où dix-huit chaudières mêlent, en un tumulte assourdissant et grisant, au crépitement du

1. Elles contiennent environ 660 litres.

charbon de terre, le léger tintement de leurs dix-huit filets d'eaux-de-vie tombant dans des cuves d'airain; les senteurs de l'alcool, les sifflements d'innombrables robinets laissant échapper de la vapeur, nous étourdissent et nous sommes un moment à nous reconnaître au milieu de cet apparent désordre. Enfin nous distinguons les mécanismes.

Ces dix-huit chaudières sont du même système, le plus simple, celui des appareils discontinus. Il est trop connu pour que nous en fassions la description détaillée. On le trouve dans toutes les « Maison Rustique ». — C'est l'ancien système que nous avons déjà décrit et qui peut schématiquement se résumer ainsi : un récipient contient du vin, on le chauffe, l'alcool se vaporise et va se condenser dans un serpentin situé à l'extérieur; quand tout l'alcool est extrait, on enlève les résidus, *les décharges,* on met une nouvelle quantité de vin dans le récipient, et l'opération recommence.

M. C... a bien essayé d'employer des appareils plus perfectionnés à marche continue. Leur système assez compliqué est basé sur ce principe, que les différents gaz du vin se volatilisent à des températures différentes. On arrive ainsi à pouvoir remplacer automatiquement le contenu de la chaudière, le vin non distillé succédant à celui qui vient de l'être; les résidus sortent par un conduit spécial, et la production de l'eau-de-vie n'est pas interrompue.

Mais on a dû bien vite renoncer à ce système usité surtout dans les usines d'alcool industriel, ou même les distilleries du Midi, qui fabriquent des produits sans saveur. Il était impossible de l'employer ici, car il faisait disparaître la finesse de l'eau-de-vie. Elle était si bien rectifiée qu'elle y perdait ses qualités particulières, son arome *sui generis,* qui fait du cognac la meilleure eau-de-vie du monde entier. On comprend toute l'importance que cela pouvait avoir pour un produit de cette nature, l'économie réalisée sur la main-d'œuvre était peu de chose en comparaison de cet énorme inconvénient. Le perfectionnement introduit dans le machinisme ne coïncidait pas, bien au contraire, avec une amélioration du produit fabriqué. Il est impor-

tant de noter dès maintenant, que ces grandes distilleries ne reposent pas, comme la plupart des usines modernes, sur un machinisme plus perfectionné. On verra quelles conséquences nous en tirerons dans un instant.

L'opération de la distillation se fait en deux fois. La première donne *le brouillis,* alcool de qualité grossière; on le distille à nouveau, et l'on obtient l'eau-de-vie de commerce. Elle marque alors 70°. Elle ne devient buvable qu'une fois descendue, en vieillissant, à 45° environ.

Les dix-huit chaudières de M. C... « brûlent » en moyenne de 350 à 400 hectolitres de vin par jour, c'est-à-dire par vingt-quatre heures, car elles marchent jour et nuit, on n'arrête la chauffe que le samedi soir. On voit quelle énorme quantité de vin il peut distiller dans une saison.

Pour faciliter la liquéfaction des vapeurs, on fait passer les tuyaux qui les contiennent, *les serpentins* (on leur donne cette forme sinueuse dont ils tirent leur nom, pour que, dans un espace restreint, ils offrent le plus de point de contact avec le liquide réfrigérant), dans de l'eau aussi froide que possible. Mais la chaleur des tuyaux l'a vite amené à une température élevée, aussi faut-il la renouveler fréquemment. Dans les réservoirs d'antan, quand on trouvait l'eau trop chaude, on débouchait purement et simplement un trou, elle s'en allait, et on la remplaçait par d'autre. On ne voit pas bien les ouvriers de M. C... employant ce système pour ses dix-huit chaudières, il fallait trouver mieux.

M. C... avait heureusement dans sa propriété une mare assez grande et plus élevée que ses chaudières. Il put ainsi directement en amener l'eau dans ses réfrigérants, à l'aide d'un tuyau souterrain. Quand elle y a atteint une certaine température, des robinets la laissent échapper et on la remplace par de la froide. Un tuyau collecteur rassemble toute l'eau chaude et la conduit dans un bassin au milieu de pelouses. Mais la mare était loin d'être inépuisable, et on dut songer à utiliser l'eau chaude. M. C... y réussit de la façon suivante : il commence d'abord par faire circuler l'eau chaude assez longtemps sous terre, puis environ à 200 mètres des chaudières, elle est

recueillie dans un vaste bassin. A ce moment, elle est encore assez chaude, elle passe alors dans une série de petits canaux et revient, en suivant la pente du terrain, tout près des chaudières, où une pompe à vapeur permet de la monter dans les serpentins.

Cette pompe sert également à repousser dans les vignes, qui sont à environ 200 mètres de là, les résidus du vin brûlé. Auparavant on les traite à la chaux, pour en extraire l'acide tartrique : il se dépose sous forme de tartrate de chaux. Mais ce sont d'autres personnes qui se livrent à ce travail, pour leur compte personnel, moyennant une redevance fixée à forfait.

« Somme toute, disions-nous à M. C..., le principal avantage de ces grands établissements est dans l'économie des frais généraux et surtout de la main-d'œuvre, puisque au point de vue de la fabrication, vous vous servez des mêmes appareils et des mêmes procédés qu'autrefois. »

« Ce n'est pas entièrement exact, nous répondit-il ; avec nos appareils toujours en marche (une des conditions essentielles pour obtenir de bonne eau-de-vie), notre habileté professionnelle, nos études particulières, nous pouvons arriver à fabriquer un produit meilleur et à meilleur compte. Pourquoi, indépendamment de toute modification dans les appareils, la distillation ne serait-elle pas susceptible d'un perfectionnement résultant d'une conduite méthodique ?... »

Il faut reconnaître, pour être exact, que si la distillation, ainsi pratiquée, permet peut-être une certaine économie, l'eau-de-vie qu'elle produit ne jouit pas d'une réputation supérieure à celle obtenue en petit atelier.

Des chaudières, l'eau-de-vie passe dans des chais obscurs où n'arrive jamais la lumière du jour. Nous y pénétrons à la lueur tremblotante d'un rat de cave, et ce n'est pas sans respect que nous contemplons les longues lignes de futailles pleines d'alcool. Ici, bien plus fort encore que dans la distillerie, plane le parfum si particulier et si pénétrant de l'eau-de-vie nouvelle. Elle ne séjourne du reste jamais bien longtemps dans les chais de M. C.... qui l'expédie presque aussitôt à Cognac, soit par chemins

de fer, soit par eau. Son rôle est alors terminé; à la maison de Cognac d'assurer la vente.

La bonne marche de ces exploitations nécessite chez ceux qui sont à leur tête certaines connaissances techniques particulières et de sérieuses qualités de direction. Les opérations de la distillation, sans être extrêmement difficiles, sont délicates et minutieuses. Elles exigent une surveillance de tous les instants, car l'on fabrique un produit de luxe, se ressentant de la moindre négligence. Or, comme on opère sur de grandes quantités de vin, on comprend toute la gravité d'une fausse manœuvre.

Le personnel employé est nombreux et varié. Il y a d'abord les spécialistes, ceux qui surveillent la chauffe. Il y a ensuite les gens chargés de la manipulation de l'eau-de-vie pendant qu'elle reste dans les chais du distillateur. Ce sont des spécialistes plus renforcés encore. Mais ce n'est que dans les grands chais de Cognac, que l'on trouve la floraison complète du type, le vrai *maître de chai*, payé comme un sénateur, et dont les jugements sont sans appel. Il reçoit les livraisons, les apprécie avec, pour seul guide, la finesse de son goût et surtout de son odorat qui, développé par des pratiques journalières, acquiert une sûreté et une précision proverbiales.

Enfin il y a, la foule des manœuvres chargés de la manutention du vin et de l'eau-de-vie, de leur transport, etc. En général, les paysans des environs se chargent d'une partie de ces transports, qui sont pour eux une sérieuse source de profits.

En résumé, ces distillateurs réaliseraient vraiment le type du grand industriel, si toute une partie de son rôle, et non le moindre, ne leur échappait pas : la vente du produit fabriqué, assurée par la maison de Cognac.

Tel que, cependant, leur rôle est fort important. Il faut y ajouter celui des distillateurs plus modestes opérant pour leur propre compte, et vendant ensuite directement leurs eaux-de-vie aux maisons de moindre importance. Entre les uns et les autres il n'y a qu'une différence de degré, tous ils ont ce trait commun d'exercer un métier très lucratif. Ils ont créé dans toute la Saintonge, à la campagne généralement, des centres d'activité, ils

ont fourni aux paysans des emplois nombreux, ils ont créé une richesse dont tout le monde a profité; aussi sont-ils vraiment, en beaucoup d'endroits, les vrais patrons de la contrée.

La rapide description que nous venons de donner de l'une d'elles suffira, nous le pensons, pour faire comprendre toute la prise que les maisons de Cognac peuvent avoir sur la Saintonge, grâce à ces distilleries habilement disséminés dans le pays. Sans doute il n'y en a guère plus qu'une quinzaine dans les deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, mais si l'on considère les quantités formidables que ces usines peuvent distiller dans une campagne, si l'on y ajoute les quantités mises en œuvre par les distillateurs plus modestes qui alimentent les maisons de second ordre, forcées de suivre le mouvement des grandes maisons, on comprendra que le commerce ait, pendant quelque temps, réussi à monopoliser en quelque sorte la distillation, directement en distillant le vin lui-même, indirectement en refusant d'acheter leurs eaux-de-vie aux quelques rares propriétaires qui avaient continué d'en fabriquer. Aussi, en fin de compte, et ceci n'est sérieusement contesté par personne, il était arrivé à fixer, presque sans débats, le prix du vin en Saintonge.

Voilà qui eût pu devenir grave. Au début, comme coûte que coûte il fallait reconstituer les réserves épuisées par le phylloxera, comme aussi le vin était rare, les commerçants le payaient à des prix très rémunérateurs. Mais ce fut de courte durée. Rapidement les stocks étaient reconstitués, les maisons de commerce arrivaient même à être encombrées au delà de leurs prévisions avec leur nouveau système de distillation. Pouvant modérer leurs achats, elles arrivaient à fixer les prix elles-mêmes. Un mot d'ordre partait de Cognac disant : Cette année, le vin vaudra tant, et il fallait accepter, ou ne pas vendre. Pas de discussion possible avec un acheteur qui se servait de courtiers, et n'avait aucunes relations avec son vendeur.

La crise ne tarda pas à devenir aiguë, à créer un véritable antagonisme entre le commerçant et le propriétaire, ce dernier étant tout naturellement disposé à rendre le premier entièrement responsable de la mévente.

La lutte entre eux n'était pas égale. Les négociants avaient en face d'eux des propriétaires s'étant imposés de lourds sacrifices pour la reconstitution de leurs vignobles, ayant, à de rares exceptions près, besoin d'argent, et surtout ne pouvant créer un nouveau capital, en mettant leurs vins sous forme d'eau-de-vie. Les propriétaires essayèrent bien de constituer, et ce fut la première tactique, des groupements de producteurs s'engageant à ne pas livrer leurs vins au commerce au-dessous d'un certain cours. Mais ces groupements ne purent triompher de la cohésion des grandes maisons de Cognac. Ce qui rendait leur réussite particulièrement difficile, c'est que le stock de la plupart de ces maisons leur permettait, pendant quelques années, de se passer de distiller, ou de ne distiller, à leur gré, que de très petites quantités. D'un autre côté, il n'y a ni avantage à conserver du vin destiné à être distillé, ni même possibilité souvent à le faire, car le vigneron n'a pas l'outillage nécessaire.

On se trouva amené ainsi à vendre aux prix consacrés par les négociants ou à distiller, à revenir à l'ancien système, qui semblait fini, de la *distillation en petit atelier*. Et effectivement, immédiatement un mouvement intense se produisit dans ce sens. Dès 1900, il était sensible.

« Les bons vins de la région de Cozes, Gemozac, lisons-nous dans la *Revue de viticulture* du 15 décembre 1900, ont été payés 35 francs la barrique, tout à fait au début; quelques ventes assez rondes se sont réalisées à 30 francs la barrique de 228 litres. Depuis, le calme règne partout, et l'on n'entend pas plus parler de ventes de vin que s'il n'en restait pas des quantités importantes dans les celliers.

« Devant cette situation insolite, les *gros propriétaires*, ceux *qui ont les avances nécessaires*, ont fait installer ou réinstaller les appareils à distillation, et commencent à condenser leurs vins en eaux-de-vie. Les cours de cette marchandise ne sont pas encore fixés... et les détenteurs attendront l'année ou le moment opportun pour écouler à bon prix les produits dont on a l'air de faire fi à présent. Malheureusement tous les propriétaires ne peuvent pas spéculer de la sorte, et beaucoup seront contraints

de vendre leur vin aux distillateurs des grosses maisons. Les courtiers offrent actuellement 25 francs de la barrique de 228 litres dans les localités susindiquées. Les propriétaires font et feront beaucoup de résistance avant de céder à ces prix... »

Au premier abord, ce procédé de fabrication familiale peut paraître un retour en arrière. La grande distillation, telle que nous la décrivions, il y a un instant, a pour elle certains des avantages de la fabrication en grand atelier, cela est certain; mais il n'en est pas moins vrai que son fonctionnement ne repose pas, comme celui des usines modernes, ni même celui des beurreries coopératives, sur un *perfectionnement du machinisme*, assurant une économie remarquable dans la fabrication, ou une supériorité indéniable du produit fabriqué.

Les appareils dont se sert M. C... sont absolument identiques à ceux d'autrefois. Il n'a réalisé que des modifications de détail se réduisant à des économies de main-d'œuvre. Cela ne peut pas suffire pour assurer à ce genre de distillation une supériorité contre laquelle ne puisse lutter la fabrication en petit atelier qui se place à un moment de l'année où les travaux des champs sont terminés et où la main-d'œuvre du paysan a peu de valeur. Il s'agit, en somme, d'un travail que l'on fait à sa convenance, et qui est peu pénible.

On comprend bien aussi que nos vignerons qui y voyaient le régulateur indispensable du marché des vins, leur seul moyen de défense, n'aient point hésité à y revenir. Mais comme cette distillation en petit atelier n'est facile, certains même disent n'est possible, que si elle *est libre*, on se rend immédiatement compte également de l'importance que tous les pays producteurs d'eaux-de-vie attachent à ce qu'on appelle, le fameux « privilège des bouilleurs de crus ». Il ne s'agit point, pour eux, d'une opération uniquement destinée, comme le croient certains observateurs superficiels, mal au courant de la question, à permettre la fraude, mais d'une opération indispensable pour tirer parti de leurs récoltes.

Qu'est-ce donc que ce fameux privilège? Essayons, à notre tour, d'en parler sans passion, et en toute simplicité. Ce n'est

pas chose facile. Il s'y mêle tant de questions, depuis l'électorale jusqu'à l'hygiénique, tout cela a été si embrouillé depuis qu'il y a des députés, et qui en discutent. En outre, il diffère tellement suivant les régions, et de nature et d'importance, suivant qu'il se borne à permettre la consommation en franchise d'un certain nombre de litres d'alcool (Bretagne, Normandie, etc.) ou, au contraire, qu'il permet de transformer toute une récolte, la principale souvent, comme dans les pays producteurs d'eaux-de-vie, Saintonge, Armagnac, etc., en un autre produit de vente plus facile.

Essentiellement, il consiste dans le droit pour un propriétaire d'avoir son alambic, sans être obligé de le déclarer à la Régie et de le mettre sous scellés; puis de distiller son vin sans être astreint, au moment de l'opération, de prévenir cette même administration qui vérifiera la quantité de vin employé, celle de l'eau-de-vie produite, qu'elle prendra en charge avec les autres eaux-de-vie possédées déjà par le propriétaire dans ses chais.

A partir du moment de la prise en charge, ce dernier est responsable des droits, responsable par conséquent des manquants qui peuvent se produire. Il doit justifier à toute réquisition des agents du fisc, de l'existence des eaux-de-vie relevés, ou du paiement de leurs droits. Sinon il doit les payer lui-même, sans préjudice des procès-verbaux et des amendes dont il est passible. Une avarie survient-elle à sa futaille, un domestique malhonnête, le dénonce-t-il, après lui avoir volé une certaine quantité de la liqueur dangereuse? Responsable[1]! Tous inconvénients que l'on évite avec le système de la liberté. L'eau-de-vie n'acquitte les droits dits de consommation que lorsqu'elle est vendue, lorsqu'elle sort de chez le propriétaire, ce qui semble logique.

Le voilà ce « privilège odieux », comme disent ses adversaires. Ce droit, élémentaire et indispensable, répond le vigneron de Saintonge, qui seul nous permet de tirer parti de notre récolte et de ne pas passer sous les fourches caudines des négociants.

1. Garas, dans le *Bulletin* de cette Revue, fasc. 44, p. 357, montrait dernièrement tous les ennuis que cette prise en charge cause aux propriétaires.

Privilège, mais seulement en un pays où l'État tend à faire de l'eau-de-vie une marchandise spéciale, presque monopolisée, comme les tabacs et les allumettes. Privilège, peut-être, en un pays où tant d'industries sont soumises au régime libéral que l'on connaît... « J'ai vu fonctionner récemment le contrôle de l'État, dans une fabrique de sucre, écrivait M. Demolins [1], car dans ce pays de la liberté, l'œil de l'État pénètre partout. J'ai vu là, dans une seule usine, cinq fonctionnaires subalternes — ce sont les pires, — installés à poste fixe, les uns à l'entrée pour peser, vérifier, calculer la quantité de betteraves qui était apportée; les autres — par surcroît de précaution — placés à la sortie, pour vérifier, peser, calculer la quantité de sucre qui était produite. Et notez que ces surveillants étaient installés dans l'usine même, dans des locaux fournis par le propriétaire et à ses frais. Vous dire de quel œil on les voyait, à quelles tracasseries on était exposé, je vous le laisse à penser. Il y a là de quoi décourager toute tentative d'exploitation. »

Le Saintongeais avait une telle horreur de la surveillance de la Régie que, pendant les années qui suivirent la suppression de la liberté de la distillation, c'est-à-dire à partir de 1900, il préféra mal vendre son vin que s'y exposer. En revanche, ses réclamations aux pouvoirs publics étaient incessantes.

Aussi en 1905, à la veille des élections générales, la pression de l'opinion publique fut telle, que les Chambres rétablirent le fameux privilège, sans opposition presque de la part du gouvernement. La Régie elle-même n'était pas fâchée d'être débarrassée du dangereux cadeau qu'on lui avait fait. Il rendait son rôle impossible à remplir. S'il est facile de surveiller quelques fabriques de sucre, dissémines sur un vaste territoire, il l'est beaucoup moins d'appliquer le même système en un pays, où tout propriétaire rural est, ou peut être, bouilleur de cru. Que de comptes à établir et à vérifier, que de procès, que de difficultés, que d'interventions de députés, car on touchait à la

1. E. Demolins. *Les Problèmes sociaux de l'Industrie minière, comment les résoudre* (*Sc. soc.*, 2e sér., fasc. 24, p. 515).

masse d'électeurs; c'était à faire reculer cette administration, si intrépide pourtant !

Le privilège se trouva donc rétabli en 1905. Il y a trop peu de temps pour qu'on puisse juger s'il aura une efficacité considérable au point de vie de la mévente. Il semble cependant que son influence ne doive pas être décisive, et cela se comprend. Si la conservation possible du produit, peut retarder la crise, la rendre moins brusque, et partant l'adoucir, elle ne la résoud pas. Il faut toujours en arriver à la vente. La solution de la difficulté n'a été que retardée.

Or, la vente de l'eau-de-vie n'est pas facile. Son marché est assez restreint d'abord. La vente directe du propriétaire au consommateur est pour ainsi dire nulle. Le marché français compte peu, pour le débouché de nos eaux-de-vie; c'est surtout un commerce d'exportation qui se fait exclusivement par l'intermédiaire de ces maisons que nous avons décrites. Le propriétaire isolé peut seulement essayer d'atteindre la clientèle de France, et encore cela est bien difficile.

L'acheteur normal est donc le commerçant. Or, il n'achète pas, ou peu, ou à des prix que le propriétaire ne trouve pas remunérateurs. La situation en 1908 est aussi critique presque qu'elle l'était en 1905.

Pourquoi donc le commerçant n'achète-t-il plus? Pourquoi ne remplit-il plus cette mission qu'il avait accomplie pendant des siècles, assurer les débouchés?

Avant d'examiner ces divers points, il est une objection qui se présente immédiatement à l'esprit, et à laquelle nous devons répondre. Est-il absolument indispensable, pour la vente des eaux-de-vie, de passer par l'intermédiaire des commerçants? Un syndicat coopératif de vente entre producteurs ne pourrait-il pas réussir à ce point de vue?

Les explications que nous avons données sur le rôle du commerce, et de ses façons de procéder, au cours de cette étude, montrent que cela est pour ainsi dire impossible. Et les faits viennent confirmer cette déduction.

En effet, des propriétaires avaient espéré pouvoir résoudre

la difficulté en se groupant en un syndicat coopératif de vente d'eaux-de-vie. Chaque propriétaire apportait au syndicat son produit, ou faisait des coupages, que l'association par des réclames appropriées devait écouler. Des renseignements qui nous sont fournis, il résulte que les résultats n'ont pas couronné les efforts. Le nombre des adhérents est resté peu important, ainsi que le chiffre d'affaires. Et cela ne doit pas surprendre. Ce syndicat est au fond une véritable maison de commerce, mais on n'improvise pas du jour au lendemain, surtout à l'heure actuelle, où les affaires sont si difficiles, une maison de commerce d'eaux-de-vie. Il faut savoir qu'aujourd'hui il se fait une sorte de tassement à Cognac; seules les grosses maisons réussissent à se maintenir. Nous avons montré la longue existence de la plupart d'entre elles, les lourds sacrifices qu'elles s'étaient imposés, pour la création ou le maintien de leurs relations commerciales. On comprend immédiatement toutes les difficultés auxquelles s'est aussitôt heurté le syndicat.

D'un autre côté, la prétention du syndicat, composé uniquement de propriétaires, doit être de vendre de l'eau-de-vie *strictement pure*, mais alors, il faut la laisser vieillir naturellement; cela nécessite de longues années; d'un autre côté, l'impossibilité de faire certaines manipulations, pour les mêmes raisons, met le syndicat dans de bien mauvaises conditions pour lutter avec le commerce libre. Ajoutons-y les causes de faiblesses inhérentes, en général, à tout syndicat coopératif, et l'on comprendra qu'avec un produit, comme l'eau-de-vie, de vente spéciale et difficile, les résultats aient été ceux que nous indiquions plus haut.

Il faut donc fatalement en revenir vers le commerce et lui demander pourquoi, aujourd'hui, il ne peut plus absorber la production? Rechercher en un mot, en le prenant comme point de départ du problème, l'explication de la crise.

Nos commerçants donnent une raison simple et qui serait décisive, si elle était vraie : *la surproduction*. Elle n'a point le mérite de la nouveauté, si elle a celui de la généralité. Ne l'avons-nous pas vue, invoquée, pour tous les pays viticoles de France!

A notre avis, il est possible qu'il y ait surproduction dans certaines régions de la France[1]. Cela n'est cependant pas très sûr pour l'ensemble du pays. Les statistiques montrent que la production des *vins naturels* est très inférieure à la consommation générale du vin en France. En tout cas, il est certain, qu'en Saintonge tout au moins, on est loin d'être arrivé aux énormes productions d'avant le phylloxera. On ne dépasse pas actuellement, année moyenne, 3 millions d'hectolitres de vin, tandis qu'avant 1877, la récolte variait entre 7 et 10 millions d'hectolitres.

D'après M. Vivier, dans son si intéressant ouvrage en collaboration avec M. Ravaz[1], les chiffres auraient été plus considérables encore.

En 1865	12.366.295	hectolitres
En 1866	11.159.635	—
En 1869	12.383.817	—
En 1871	10.661.784	—
En 1874	11.798.102	—
En 1875	14.124.091	—

et cependant, à cette époque, il n'était point question de surproduction.

La consommation d'alcool a-t-elle donc diminué en France, et dans le monde entier, de si sensible façon? Non. Et malgré un certain fléchissement dans le chiffre des exportations, le commerce vend annuellement une quantité d'eau-de-vie très supérieure à ce que pourraient produire distillés tous les vins de Saintonge. Or, on en consomme dans le pays une grosse quantité comme boisson, et il y a, en outre, d'importants achats faits pour le compte du Bordelais et de la Bretagne.

La véritable raison de la crise actuelle n'est donc pas dans la surproduction. Elle est plus délicate à indiquer, et il faut pourtant bien avoir le courage de le faire. Dans un ouvrage comme celui-ci, qui n'a qu'un mérite et qu'une prétention, la sincé-

1. Voir l'intéressant fascicule de M. Descamps, *Les Populations viticoles*, 37e fasc. de la *Science sociale*.

2. Ravaz, *Le pays du cognac*, avec la collaboration de M. A. Vivier pour la partie commerciale (Angoulême, Coquemard, éditeur).

rité scientifique, cela est plus particulièrement indispensable.

Du reste, le danger pour le pays n'est pas à dire hautement ce dont tout le monde souffre, le commerce le premier. Il est à persévérer dans des pratiques commerciales qui ont pu être excusables, à un moment donné, mais qui ne le sont plus aujourd'hui; dans des pratiques qui peuvent, pendant un certain temps, échapper au public, mais qui, une fois qu'elles lui ont été révélées par d'habiles rivaux, l'écartent pour longtemps de son fournisseur ordinaire. C'est ce qui est arrivé, pour la marchandise dite « cognac », à la suite des fraudes dont elle a été l'objet. Au dernier congrès de Liège, les Allemands n'ont-ils pas soutenu que, depuis la ruine des vignobles charentais, on ne vendait sous le nom de cognac que des alcools d'industrie. Le mot serait, suivant eux, tombé dans le domaine public, et ne désignerait plus un produit géographiquement déterminé, mais un spiritueux quelconque. Et ce ne fut pas sans peine que les efforts des Français habilement coordonnés par M. Vivier, le distingué directeur du *Moniteur du Cognac*, réussirent à faire adopter un vœu tendant à faire considérer le mot « cognac » comme une appellation régionale, indiquant une provenance locale, réservé aux seuls produits charentais.

A maintes reprises, nous avons insisté, au cours de cette étude, sur le mérite du commerce charentais, sur le grand rôle qu'il a joué dans la prospérité de ce pays. Aussi, n'en sommes-nous que plus à l'aise pour dire aujourd'hui à ses représentants qu'ils ne sont plus à la hauteur de leur tâche, à la hauteur de cette fonction qu'ils ont accomplie pendant des siècles, pour leur plus grand avantage, c'est vrai, car certains d'entre eux ont édifié des fortunes énormes, mais aussi pour celui du pays. Or aujourd'hui, ils se déclarent impuissants à la remplir, ils prétendent ne plus pouvoir écouler la production, si faible cependant, quand on la compare à celle de jadis. Pourquoi donc?

Parce qu'ils continuent, ou tout au moins un certain nombre d'entre eux, maintenant que la reconstitution est en partie opérée, à employer les mêmes procédés que pendant les années qui suivirent le phylloxera. Ces procédés consistent à couper,

dans de larges mesures, les eaux-de-vie des Charentes avec des eaux-de-vies inférieures du Midi, ou, ce qui est plus avantageux encore, avec des alcools d'industrie absolument neutres et par conséquent plus difficiles à reconnaître au goût. Cela donne de plus beaux bénéfices, évidemment que d'acheter uniquement de l'eau-de-vie naturelle au propriétaire. De sorte que, tout en continuant d'exporter un nombre d'hectolitres d'eau-de-vie qui serait très suffisant pour absorber la production de la Saintonge, ce n'est qu'une faible partie de la récolte qui est achetée chaque année. La différence se trouve représentée par les trois-six ou alcools d'industrie qui sont introduits chaque année. La Saintonge est devenue, pour certains négociants, un simple entrepôt qui leur permet, après un très court séjour dans une ville de commerce, de réexpédier, sous le nom de cognac, une marchandise qui n'en a, pour une large partie, que le nom. Ils battent monnaie avec la célébrité du cru, et ils sont les seuls à tirer profit d'une supériorité due pourtant, en grande partie, à des causes purement naturelles : sol et climat, et à laquelle, les vignerons ont bien quelque droit. Nos commerçants n'ont pas eu, semble-t-il, la capacité, la souplesse nécessaire pour évoluer avec les phénomènes sociaux, pour prendre le système commercial que commandaient les conditions nouvelles du marché, de façon à diminuer dans leurs envois l'apport étranger et de fraude, à mesure que la véritable eau-de-vie augmentait dans le pays.

Et il semble bien que ce soient ces pratiques nées au moment du phylloxera, puis maintenues ensuite à une époque où elles n'étaient plus nécessaires, qui aient amené la fameuse crise dont souffrent tous les pays viticoles, Bordelais, Bourgogne, Midi. Il y a surproduction, c'est incontestable, mais parce que les bons vignerons s'acharnent à satisfaire avec du vin naturel un besoin que les commerçants, de leur côté, veulent continuer à contenter, comme autrefois, avec des coupages plus ou moins artificiels.

Tout contribue du reste à faciliter cette fraude. Les progrès de la chimie, d'abord, ont permis des adultérations inconnues

de nos pères, et fort difficiles à déjouer, tout au moins par les simples particuliers. Il faudra que l'excès du mal produise un mouvement de réaction qui forcera l'État à prendre l'initiative de la répression.

Ensuite, le développement des moyens de transports bouleversaient les vieilles pratiques commerciales, et, avec le système des entrepôts, permettait la substitution d'un produit bon marché, à un produit similaire, plus estimé, et partant plus cher. Le marché des vins a été particulièrement faussé par ce mécanisme. La région du Bordelais, par exemple, a été envahie par les vins du Midi et de l'Algérie, que de peu scrupuleux commerçants vendaient comme vins de Bordeaux, au détriment de producteurs bordelais, et du commerce honnête, qui, incapable de résister, devait, à de rares exceptions près, suivre le mouvement. Au lieu d'une entente entre commerçants, permettant de maintenir les prix, et de donner une marchandise de qualité loyale, c'était entre eux une concurrence à outrance, se traduisant par la baisse du prix de vente, le moyen le plus ordinaire et le plus sensible, de frapper la clientèle. Malheureusement, le résultat était la diminution de la qualité du produit, et par suite son discrédit.

Enfin, si à la fraude du commerce on ajoute celle du vigneron, il est facile de comprendre que le marché général soit vite faussé. Dans nombre de départements, l'Yonne par exemple, on fait deux, quelquefois trois cuvées avec les mêmes raisins. Les récents troubles du Midi ont montré avec quelle intensité la fraude y régnait. Là, le vigneron n'avait rien à envier au commerçant, et on sait l'épouvantable résultat auquel on est arrivé.

En Saintonge, à de très rares exceptions près, la fraude n'est pas faite par le vigneron. Au moindre soupçon, il le sait, ses chais sont mis à l'index, et il se trouve dans l'impossibilité de vendre ses eaux-de-vie. Aussi est-il tout disposé, quand il ne peut écouler sa récolte, sachant les pratiques des commerçants, à les rendre responsables de la mévente. On peut dire, à l'heure actuelle, qu'il y a un véritable antagonisme entre eux. Antagonisme d'autant plus saisissant, que les débouchés sont

monopolisés entre les mains d'un nombre très restreint d'individus.

Ce qui prouve bien que le commerce ne peut plus absorber la production, à cause des conditions dans lesquelles il opère en général, ce sont les exigences toujours nouvelles qu'il impose aux propriétaires. Devant les bas prix des vins, profitant du rétablissement du privilège de bouilleur de cru, bon nombre de vignerons se sont mis à distiller. Or, le commerce émet maintenant la prétention de n'acheter les eaux-de-vie que si elles sont munies de l'*acquit blanc*, c'est-à-dire, si elles ont été distillées sous la surveillance de la Régie. C'est la renonciation au privilège de bouilleur de cru que, plus fort que le gouvernement, le commerce veut imposer aux vignerons. Il prétend qu'autrement il lui est impossible de vendre ses eaux-de-vie à l'étranger, la plupart des pays importateurs exigeant l'acquit blanc, qui indique l'eau-de-vie de vin, par opposition à l'acquit rose, qui accompagne l'alcool d'industrie.

On comprend facilement quel accueil cette condition nouvelle rencontre dans le pays. Cependant comme il faut vendre, un certain nombre de propriétaires importants sont en train, brûlant ce qu'ils ont adoré, répudiant ce privilège qu'ils réclamaient il y a peu de temps avec tant d'ardeur, de distiller sous la surveillance de la Régie. Ils espèrent produire ainsi une eau-de-vie qui aura la préférence du commerce.

Il y aurait alors en Saintonge deux types de propriétaires : les uns se soumettant bénévolement à « l'exercice de la Régie » pour bénéficier de l'acquit blanc, les autres préférant continuer à leurs risques et périls, suivant l'ancien système. Ce serait un vrai régime de liberté, il est trop beau pour durer.

Quant à nous, nous ne croyons pas beaucoup à l'efficacité de cette distillation sous la surveillance de la Régie, pour la vente des eaux-de-vie[1]. La cause de la mévente est plus profonde, nous l'avons montré. Le commerce n'absorbe pas la production,

1. Quelques propriétaires s'étaient déjà décidés, depuis 1900, à distiller sous la surveillance de la Régie, et ils ont éprouvé les mêmes difficultés à écouler leurs eaux-de-vie.

parce qu'il a intérêt à employer l'alcool d'industrie. Est-ce que l'acquit blanc dont seront accompagnées les eaux-de vie à vendre en fera acheter davantage? Logiquement non. Ou si les maisons se décident à augmenter leurs achats sous la pression de l'opinion publique, l'acquit blanc y sera pour bien peu de chose.

Il ne joue point en effet, dans l'exportation du cognac, le rôle important qu'on veut bien lui reconnaître, depuis peu du reste. Et ce qui le prouve, c'est la quantité considérable d'alcools d'industrie, reçue chaque année par les maisons de cognacs, et réexpédiée avec gros bénéfices. Du reste, ce fameux acquit blanc, faussement qualifié acquit d'origine, n'indique pas du tout le lieu d'origine de l'eau-de-vie, mais simplement la nature du produit dont elle est extraite. Aussi une eau-de-vie du Midi peut parfaitement venir en Saintonge avec son acquit blanc, et en être réexpédiée avec lui. On voit de suite quelle petite garantie cet acquit blanc dont on a tant parlé, est, et pour le producteur de Saintonge, et aussi pour le consommateur. Aussi, depuis longtemps, les groupements de défense de la viticulture, protestent-ils avec énergie contre la façon dont la Régie délivre ses acquits. Ils réclament une meilleure application de la loi. Dès 1904, les comices de Saintes, sous la présidence de M. Verneuil, émettaient le vœu suivant :

« Considérant que les certificats d'origine, tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui, sans indication de provenance, ne signifient rien. Ils donnent la nature de l'eau-de-vie, de cidre ou de vin, mais ils n'indiquent pas sa provenance réelle.

« Et chacun sait que les eaux-de-vie du Midi ou d'ailleurs, après un voyage fait dans les Charentes, en repartent avec un certificat d'origine en tête d'un bureau de Régie des Charentes, qui suffit le plus souvent à persuader faussement à leurs acheteurs qu'ils reçoivent de l'eau-de-vie des Charentes ».

Pour être complètement au courant de la question il faut savoir, en outre, que nombre des pays importateurs n'exigent pas l'acquit d'origine; aussi, en général, ce sont les plus mauvaises eaux-de-vie que l'on expédie avec l'acquit blanc : le pa-

villon couvre la marchandise ; l'acquit rose accompagne les meilleurs, celles dont on est sûr. On nous affirme du reste qu'il y aurait à Cognac un véritable commerce d'acquits blancs. On s'en procurerait à prix d'argent ; chaque négociant, pouvant ou non en avoir besoin, suivant le genre d'expéditions qu'il fait, est disposé par conséquent à en acheter ou à en revendre, suivant les cas.

Quoi qu'il en soit, un certain nombre de propriétaires, et non des moindres, se sont mis à distiller sous la surveillance de la Régie. Voyant cela, les grosses maisons de commerce ont commencé à restreindre les opérations de distillerie, qu'elles faisaient exécuter par leurs agents, dans les conditions que nous avons indiquées. Certaines de ces grosses usines ont même cessé de fonctionner. Leur existence aura donc été éphémère, et on peut prévoir l'époque où le commerce retournera complètement à l'ancien système de l'achat chez le propriétaire.

Nous connaissons la cause de la mévente en Saintonge maintenant. Est-elle sans remède? Et les conditions actuelles du marché ne permettent-elles pas au commerce de faire mieux, c'est-à-dire de diminuer la quantité d'alcool d'industrie employé, et d'augmenter corrélativement celle des eaux-de-vie naturelles?

Nos commerçants prétendent que non. Ils ne s'abritent plus alors derrière la surproduction ; la raison est trop évidemment mauvaise, mais derrière les conditions économiques actuelles. Ils disent en effet ceci : « Notre commerce est maintenant paralysé par les droits fiscaux énormes, presque prohibitifs, qui frappent nos produits à leur entrée dans des pays qui étaient autrefois nos meilleurs débouchés : Angleterre, Pays scandinaves, Amérique du Nord, Canada, Russie, avec le quasi-monopole de l'État. D'un autre côté, la clientèle commence à se détourner de nos produits, elle leur préfère les liqueurs nationales, whisky, etc. Enfin et surtout elle *veut du bon marché ;* si nous voulons lutter contre les concurrents indigènes, nous sommes obligés de vendre à bas prix, et il nous est impossible, par conséquent, de mettre exclusivement dans nos envois, de l'eau-de-vie naturelle des Charentes. Enfin, nos affaires diminuent sensiblement

d'une manière générale, est-il étonnant que nos achats en Saintonge soient, pour toutes ces raisons, beaucoup moindres qu'autrefois? »

Il est certain qu'il y a du vrai dans ces doléances du commerce. Les droits qui actuellement frappent les eaux-de-vie, en France, sont véritablement exagérés. L'État perçoit 220 francs par hectolitre d'alcool pur. Mais les villes l'imitent, et Paris, par exemple, les frappe de droits presque identiques, de sorte que l'hectolitre d'alcool arrive à y payer la somme modeste de 420 francs.

C'est-à-dire, pour une eau-de-vie pesant de 40 à 50°, pas beaucoup moins de 2 francs par litre. Qu'on y ajoute la bouteille, son bouchon, l'étiquette, les frais de transport, et enfin, ce qu'on y mettra, car enfin, il faut bien y mettre quelque chose, et on comprend que, pour avoir un produit honnête, il faut le payer un prix élevé, surtout, si l'on songe que l'eau-de-vie nouvellement distillée vaut de 80 à 120 francs l'hectolitre, suivant les crus, à 60°[1]. Mais, il faut la laisser vieillir et elle n'est bonne à consommer que de longues années après.

Dans les pays d'exportation, les droits sont aussi élevés, quelquefois plus. Il est certain que ces tarifs douaniers rendent les affaires fort difficiles, en mettant les commerçants, dans l'obligation d'élever le prix de leur marchandise, ou d'en baisser la qualité. Ils préfèrent ce second système, prétendant que la clientèle ne veut pas payer le prix nécessaire qui, nous venons de le voir, doit être assez élevé.

La clientèle bourgeoise, ainsi mise en cause, répond à son tour, et c'est une réponse que nous avons eu l'occasion de cueillir sur bien des bouches en France tout au moins, dans bien des endroits différents au cours de nos enquêtes. Mais si! Je suis prête à payer la bouteille d'eau-de-vie le prix nécessaire, serait-il même très élevé, je paie bien ainsi des liqueurs de marque, comme la Chartreuse ou la Bénédictine. Mais avec vous, commerçants d'eau-de-vie, je *n'ai plus confiance*. Rien ne

1. Avec de pareils droits que peut-il y avoir dans les rhums et eaux-de-vie vendus 2 ou 2 fr. 50 le litre?

me dit qu'en payant davantage j'aurais un meilleur produit, et que vous ne bénéficierez pas de la différence. Et elle a un peu raison, cette bonne clientèle bourgeoise. Quelles étranges choses on lui a fait boire en effet sous le nom de cognac, même dans les meilleurs hôtels ou les meilleurs restaurants de Paris, choses coûtant très cher du reste, 0 fr. 75, 1 franc, et même 1 fr. 50 le petit verre, ce qui porte la bouteille à un joli chiffre, et eût permis de donner quelque chose d'honnête. Actuellement, cela est certain, le produit est *discrédité*, et c'est la grande cause de la stagnation du commerce. L'acheteur n'a plus confiance. Or, rien de fragile comme cette confiance, rien de si facile à perdre et de si difficile aussi à regagner ensuite, en une matière où la fraude est par trop commode à faire, et la répression en revanche presque impossible!

Or, les commerçants ont une large part de responsabilité dans cet état de choses. Ils ont lutté misérablement les uns contre les autres, abaissant sans cesse leurs prix et aussi la qualité de leurs produits. Beaucoup ont voulu trop gagner également, et ils ont tué la poule aux œufs d'or.

La crise viticole en Saintonge se résume donc, suivant nous, dans le problème suivant :

Pour le vigneron, obtenir du commerce l'augmentation de son pouvoir d'absorption en eaux-de-vie naturelles, de façon à ce qu'il ne fasse appel aux produits du dehors, alcools du Midi, ou trois-six, qu'en cas d'insuffisance des produits charentais. Même actuellement, la quantité d'eau-de-vie expédiée chaque année paraît très suffisante pour cela, si l'on tient compte des achats que font en Saintonge, pour la consommation, certains pays privés de vigne, comme la Bretagne, par l'intermédiaire de Nantes. Ce qu'il faudrait donc, ce serait surtout *améliorer* l'eau-de-vie expédiée, en y mettant de plus en plus d'eau-de-vie charentaise. Le prix de revient sera haussé de façon assez sensible, c'est évident; et pour le compenser, le commerce a trois systèmes à choisir : augmenter un peu son prix de vente, se contenter de bénéfices moindres, développer ses expéditions en regagnant la clientèle qu'il a perdue.

En faisant porter leurs efforts sur ces trois points et en se contentant de ne pas demander trop à chacun d'eux, la chose n'est pas impossible pour les commerçants. Mais quel que soit le système employé, ils doivent partir de ce principe que, pour réussir, il est un point indispensable, c'est de réhabiliter le produit, *restaurer le prestige du cognac* si considérablement atteint dans ces derniers temps. En dehors de là, il n'y aura point de salut. Et, pour y arriver, le meilleur moyen, est encore de vendre de *bons produits*. Le commerce de cognac sera honnête, ou il ne sera pas.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'indiquer par quels moyens le commerce pourra réussir dans cette voie. Ce ne serait plus en effet de la science sociale, mais de la science commerciale. Nos gens feront bien, dans cet ordre d'idées, de méditer les si sages conseils que leur adressait tout récemment M. Jean Périer dans un de ses rapports sur le moyen de développer le commerce de nos eaux-de-vie [1]. Ils doivent essayer, par une campagne appropriée, de prouver d'abord que le véritable *cognac* existe, qu'on peut en avoir, mais à condition d'y mettre le prix. Et ensuite et surtout, quand le client, disposé à payer un prix sérieux, se trouvera, lui donner de *vrai cognac*. Ils devront quitter ces procédés commerciaux à vue courte, qui ont été ceux, hélas! de nombreuses maisons, procédés qui ont eu un succès momentané, mais qui pèsent aujourd'hui lourdement sur le pays entier. Il faut enfin en arriver aux conceptions du commerce moderne qui est de se contenter d'un petit bénéfice, mais de faire circuler fréquemment le capital engagé. Il faut renoncer surtout enfin à lutter, au point de vue du bon marché, avec les alcools ordinaires, les alcools indigènes, dans les divers pays d'exportation. Le cognac *est un produit de luxe*, avant tout et surtout ; il ne faudrait point l'oublier.

Peut-être aussi les maisons pourraient-elles diminuer un peu leurs stocks d'eau-de-vie, ce qui allégerait considérablement leurs frais généraux, et leur donnerait une souplesse d'allure

1. Jean Périer, *Rapport sur la restauration de notre commerce d'eaux-de-vie en Angleterre*, (Cognac, Béraud).

qu'elles n'ont plus aujourd'hui. Depuis que les propriétaires ont recommencé à distiller, cela est devenu possible. Or, avec le système des grandes distilleries que nous avons décrit, le stock des grandes maisons s'est enflé démesurément. Croirait-on qu'on estime, par exemple, celui de la maison Hennesy, entre 80 à 90 millions de francs; celui de la maison Martell, entre 45 à 50 millions, pour ne parler que des deux principales, et ne pas mentionner celles qui vont de 15 à 20 millions. Un mouvement semble se dessiner, nous l'avons montré dans ce sens, et il est probable que le commerce renoncera au système des grandes distilleries.

Il ne lui est pas défendu non plus, à notre commerce, d'espérer d'obtenir, des pouvoirs publics, un traitement différent pour les eaux-de-vie de vins, et les alcools d'industrie, de façon à développer la consommation des premières. Une campagne d'opinion appropriée devrait également forcer le gouvernement à entrer dans la voie des traités de commerce et obtenir, pour nos produits, une situation plus favorisée. Il suffit de rappeler ce que le second Empire a fait dans ce sens, et les résultats si brillants qu'en a obtenus notre pays. Si bien qu'à cette époque, grâce à une législation favorable, grâce aux développements des moyens de transport, qui facilitèrent, à un autre point de vue, l'exportation de nos produits, la Saintonge atteignit un degré de prospérité absolument exceptionnelle.

Enfin, et c'est le seul conseil que nous nous permettions de lui donner, le commerce charentais, comme celui de presque tous les vins et spiritueux en France, paraît souffrir d'un *excès d'individualisme*. Là est vraiment le mal. C'est la lutte, et la lutte à outrance entre nos commerçants. Elle les accule à cette fraude dont ils souffrent, et dont cependant ils ne peuvent plus se passer. La baisse des prix de vente leur a paru le meilleur moyen de concurrence. Elle les a amenés à diminuer la qualité des produits vendus, et, partant, il en est résulté la disqualification de leurs marchandises.

A cette période anarchique doit succéder, pensons-nous, la *période organisée du commerce charentais*.

Ce qui a été réalisé dans des industries particulièrement délicates[1], soulevant des questions de fabrication, de vente, extrêmement complexes, n'est-il pas susceptible de l'être dans ce commerce d'eaux-de-vie? Nous sommes persuadés que si. Ce négoce est relativement simple en effet, et on voit immédiatement l'énorme avantage que pourrait trouver le commerce honnête à une entente lui permettant de répudier certaines pratiques commerciales, et de marcher avec une unité de vue et de direction vers une amélioration du système d'actuel. Contre ce bloc, solide et uni, inspirant confiance à la clientèle, que pourraient faire quelques dissidents? Leur concurrence ne serait pas redoutable, car ils seraient tôt disqualifiés.

Montrons qu'il n'y aurait là rien de nouveau. C'est avec une agréable surprise que nous tombait sous la main, par hasard, tout dernièrement une fort intéressante brochure de M. le marquis de Dampierre. Elle était d'une brûlante actualité, bien que datée de *1858*[2]. Cet agriculteur distingué, et cet homme de bien qu'était M. de Dampierre y relate les luttes formidables qu'il livra contre la fraude, qui commençait dès cette époque à troubler le commerce de cognac. Il raconte les poursuites intentées devant les tribunaux contre les négociants fraudeurs, la campagne d'opinion menée devant le pays, et enfin la réussite de la bonne cause. « L'importance du commerce dont ces eaux-de-vie font l'objet, leur prééminence, la lutte ardente qu'une fraude immorale a soulevée, les triomphes et les bénéfices momentanés de cette fraude aujourd'hui réprimée par la coalition de tous les propriétaires et de tous les négociants honnêtes, tout cela est facile à raconter. » Or, la plus formidable exportation que ce pays ait connue se place dans la période immédiatement postérieure à cette campagne, de 1860 à 1875. Sans doute, d'autres causes, nous les avons indiquées, expliquent l'augmentation, à cette époque, du commerce charentais, mais il n'est certainement

1. Voir sur ce point les si intéressants ouvrages de M. Paul de Rousiers, *Les syndicats industriels de producteurs en France et à l'étranger et les industries monopolisées aux États-Unis* (Paris, Colin) et aussi le livre de M. Souchon, *Les Cartells de l'agriculture en Allemagne* (Paris, Colin).

2. *Les eaux-de-vie de Cognac*, par le marquis de Dampierre (Paris, Doniol, 1858).

pas téméraire de prétendre, que le succès de cette coalition dont parle M. de Dampierre, entre les commerçants et les propriétaires honnêtes, y ait contribué pour une large part. Est-ce un fol espoir que celui de vouloir réussir, là où nos pères ont réussi?

On le voit, la Saintonge a beaucoup à attendre de ses commerçants, aujourd'hui comme autrefois. Seront-ils à la hauteur de la tâche que leur imposent les circonstances? Nous sommes persuadés que oui. Certains sont très puissants, très intelligents, très capables par conséquent de prendre la bonne voie et de s'y maintenir. La situation est des plus graves certes, mais elle n'est point encore désespérée.

Il est grand temps toutefois pour nos commerçants de s'orienter vers de nouveaux procédés. La question est vitale pour le pays, mais elle l'est pour eux aussi. Sans doute, certains d'entre eux affectent de se croire à l'abri de toute concurrence d'abord, et ensuite de tout moyen d'action des pouvoirs publics. Ils pensent qu'ils seront toujours les maîtres de la situation et ils se rient des colères impuissantes qu'ils soulèvent contre eux.

Et ils ont bien tort en agissant ainsi. D'abord le fléchissement de leurs exportations devrait les faire réfléchir, et leur faire comprendre qu'à persévérer dans certaines pratiques commerciales, les jours de leur négoce sont comptés. Ils devraient penser ensuite que l'antagonisme social donne toujours de mauvais fruits. Il n'est pas bon, surtout en un pays de petite propriété un peu désorganisée, comme la Saintonge, d'y pousser. Que les exemples du Midi, et de ses grèves agricoles, celui de l'Yonne et de son antimilitarisme agissant, fassent réfléchir nos commerçants, de bons conservateurs en général.

Qu'ils songent aussi à certaines concurrences étrangères, à celle des Allemands, qu'ils rencontrent partout, et qui viennent lutter contre eux jusqu'à Cognac.

N'avaient-ils pas imaginé d'avoir des bureaux dans cette dernière ville (sans marchandises bien entendu) où étaient transmises les commandes, et d'où ils étaient censés expédier les

produits qui n'avaient jamais quitté leur pays. Nos commerçants ont réussi à faire cesser cette concurrence déloyale.

Mais dans ces dernières années, les Allemands ont trouvé mieux. Devant le bas prix des vins de Saintonge, ils se sont portés acheteurs de quantités importantes.

Pour comprendre leur opération, il faut savoir que les vins français peuvent pénétrer en Allemagne sans acquitter les droits sur les alcools jusqu'à un titre très élevé, 30°. Les Allemands chargèrent donc des agents en Saintonge de distiller une partie de leurs achats et d'ajouter l'eau-de-vie ainsi obtenue aux vins ordinaires qui pèsent en général de 8 à 10°, jusqu'à ce que ces vins arrivent à la limite tolérée par la douane. Ils réussissaient ainsi à faire pénétrer dans leurs pays, sans acquitter de droits, des vins très fortement alcoolisés, qu'ils redistillaient ensuite, obtenant ainsi de l'eau-de-vie parfaitement naturelle. Enfin dernièrement, ils ont poussé la concurrence plus loin, et ils sont venus faire en Saintonge même d'importants achats d'eaux-de-vie. Leurs prix, m'ont assuré certains propriétaires en relations d'affaires avec eux, sont plus élevés que ceux des maisons françaises, et ils n'ont eu qu'à se louer de leurs procédés commerciaux. Est-il admissible que les commerçants de Cognac se laissent enlever leurs produits sur place, ce qui pourrait dans l'avenir leur porter un coup désastreux?

Malgré tout, ces procédés ne nous paraissent pas autrement dangereux. Nos commerçants auront toujours un gros avantage naturel. Ces achats ne pourront se produire que dans les années d'abondance exceptionnelle. Nous n'y voyons, quant à nous, qu'un régulateur du marché, mais un régulateur tout exceptionnel, un sage avertissement suspendu sur la tête des négociants, pour leur faire bien comprendre que, même quand on est très puissant, il ne faut pas abuser de sa puissance, car il y a quelque chose de plus fort que vous, les lois sociales, que l'on ne tourne pas impunément.

Mais il y a une autre menace, plus grave certainement, suspendue sur la tête de nos commerçants. Qu'ils songent aux pouvoirs publics si habiles en France pour désorganiser une industrie

ou un commerce, et à ces nombreuses lois contre les fraudes qu'ils ont entre leurs mains. Peuvent-ils croire que, devant la clameur sans cesse grandissante des vignerons, criant contre la mévente on ne va pas les inquiéter, comme on a commencé à inquiéter les fraudeurs du Midi. Dernièrement, on condamnait à Bordeaux un marchand de vins, coupable d'avoir vendu sous le nom de bordeaux, des vins d'Algérie. En quoi serait-il plus légitime de vendre, sous le nom de cognac, des eaux-de-vie du Midi, ou des alcools de betterave et de pommes de terre?

Le gouvernement sera obligé d'intenter des poursuites. Ce n'est point pour rien qu'en exécution de lois récentes l'on a délimité les régions de la Saintonge ayant droit pour leurs produits à l'appellation générique de cognac. Ce n'est point pour rien, non plus, que l'on va contraindre nos commerçants à avoir deux chais distincts, l'un pour les eaux-de-vie naturelles, l'autre pour les alcools d'industrie. Tout cela ne pourra pas rester lettre morte [1]. Avant longtemps on va avoir l'acquit régional, indiquant la provenance des eaux-de-vies, c'est forcé.

Je sais bien que l'ingéniosité commerçante est grande, et que d'aucuns se vantent déjà de tourner la loi. C'est possible, c'est probable même, mais il y aura des poursuites, et alors même qu'elles aboutiraient à des acquittements, ce qui est loin d'être sûr, il n'en faudrait pas beaucoup pour ruiner complètement le bon renom, déjà si fortement attaqué, de cognac. Quel tort n'ont pas fait au Midi les récents procès de ses fraudeurs!

1. En général, dans cette Revue, on est peu favorable à l'intervention de l'État, dans le commerce et dans l'industrie. L'observation prouve, c'est même un point qui ne souffre guère d'exception, que l'État se montre mauvais industriel, et mauvais commerçant. Mais l'observation montre aussi qu'il est certain cas où son intervention est parfaitement légitime. La répression des fraudes commerciales est certainement un de ceux-là. Il est certain que l'initiative individuelle est insuffisante. Elle ne peut se traduire que par le libre choix du produit, qui devait lui permettre, en se portant uniquement sur ceux honnêtes, d'empêcher le succès des autres. Voilà où conduisent les principes de l'économie politique orthodoxe. Le commerce de ces vingt dernières années a montré combien cela est insuffisant. On peut dire que nous vivons sur la fraude. Le simple particulier est impuissant à la découvrir. Et on connaît les formidables mouvements d'opinions qui ont forcé le gouvernement à proposer les récentes lois répressives que nous considérons comme absolument légitimes.

Il existe déjà, en Saintonge, des associations, des syndicats de propriétaires ; il va s'en créer d'autres, ayant le droit de se porter partie civile dans les poursuites. Avec de tels adversaires il faudra bien compter un peu.

Aussi, d'après nous, l'objectif ne doit-il pas être de luttes dans ce sens, d'une lutte misérable qui tue, beaucoup négociants l'ont compris, mais d'employer des procédés commerciaux plus loyaux, et pourtant plus habiles et plus efficaces. Un grand mouvement nous paraît se préparer dans le monde commercial saintongeais. On sent que la situation actuelle est trop anormale pour pouvoir durer. Espérons que certains exemples seront suivis et que l'avenir sera digne du passé. Sans doute cette évolution ne se fera pas sans difficulté. Bien des maisons d'ordre secondaire vont disparaître. Il est possible, comme certains le craignent, que l'Allemagne bénéficie de ces expéditions bon marché à produits sophistiqués que l'on ne pourra plus faire aussi facilement à Cognac. Peut-être ! Mais l'évolution que nous préconisons est fatale, et il n'y en a pas sans quelques froissements d'intérêts.

L'avenir du type. — Deux conclusions principales nous paraissent se dégager du rapide aperçu que nous venons de présenter, des transformations nombreuses et importantes qu'a subies la vigne, et la production de l'eau-de-vie dans ce pays depuis le phylloxera.

Il semble bien que la vigne ait cessé d'être la bonne production arborescente, presque naturelle d'autrefois, donnant un produit riche et abondant avec un effort plutôt restreint en somme. Le temps n'est plus où, comme l'écrivait pittoresquement un auteur saintongeais, « sans crainte et sans façon il (le viticulteur) enfonçait un sarment dans la terre meuble ou le rocher, et dès le troisième automne un jus sucré blond ou vermeil remplissait sa cuve [1]... ». Aujourd'hui, avec ces difficultés de premier établissement, ces travaux de culture plus nombreux

1. Couilloux, *Étude sur la reconstitution des Vignobles charentais.*

et plus pénibles : labours profonds, hersages fréquents, travaux à la bêche pour compléter celui de la charrue, épamprages, luttes contre les maladies cryptogamiques, la viticulture est devenue une véritable culture, avec toutes les difficultés, mais aussi tous les avantages sociaux de la culture. Il en est résulté une sélection dans le personnel agricole. Les effets sociaux de ces changements peuvent être des plus importants dans l'avenir. Il semble bien en effet que le phylloxera, en détruisant les anciennes vignes, ait détruit du même coup ce type de petit vigneron assez faible et assez peu progressif, ce vigneron amoureux de ses aises, ennemi du travail intense, dont la grande occupation consistait dans quelques promenades au milieu de ses vignes livrées à des maîtres domestiques. Or, à l'heure actuelle, la plus grande partie du vignoble français a été détruit, puis reconstitué; celle qui est restée indemne semble destinée à son tour à disparaître rapidement. On comprend dès lors toute l'importance du *contre-coup* social que le phylloxera peut amener en France.

D'un grand mal pourra résulter un grand bien, car la Vigne, grâce à lui, est passée en général, de la culture extensive à la culture intensive. Et il semble aussi que la sélection qui s'est opérée chez le vigneron, soit en train également de s'accomplir dans le commerce, et que nous assistions à l'élaboration d'un type nouveau.

Une autre constatation s'impose avec force, aux termes de cette étude : c'est l'extrême rapidité des transformations qui se sont opérées dans ce petit pays de Saintonge, la plasticité extraordinaire des phénomènes sociaux, et l'aptitude remarquable après tout de nos vignerons à se plier aux conditions nouvelles exigées par leur produit, l'eau-de-vie. N'a-t-on pas été frappé de la rapidité avec laquelle cette question de la fabrication de l'eau-de-vie changeait de face, et l'effort évident de nos gens pour satisfaire les exigences nouvelles du marché. Nous les avons vus passer, en quelques années, du type de bouilleur de cru à celui de simple vigneron, se contentant de vendre son vin, puis revenir bientôt après à l'ancien système du vigneron bouilleur

de cru, mais avec une différence, et une différence formidable, pour qui connaît l'esprit de nos gens : le vigneron se soumettant bénévolement à l'exercice de la Régie. Que sera-t-il demain, notre Saintongeais? Nul ne le sait; mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'il suit avec intérêt toutes les lois qu'on vote pour réprimer la fraude, et qu'il est prêt à tout ce qu'on exigera de lui pour l'arrêter, qu'il est prêt aussi à toutes les évolutions qu'on peut raisonnablement lui demander.

N'est-ce pas là la preuve, comme nous le disions, qu'il était un vigneron vraiment supérieur, plus affiné, plus intelligent, plus apte à se retourner et à se débrouiller que le vigneron ordinaire. Il ne lui a manqué qu'une chose, plus d'énergie, de volonté, et aussi d'aptitude au travail. Est-il téméraire de penser que ces qualités-là, la Vigne nouvelle, aidée des beurreries coopératives, soit capable de les lui donner?

En tous cas, la facilité de son évolution suivant les conditions souvent si difficiles du travail moderne n'est point, pour nous, une maigre consolation, ni un petit espoir. Notre modeste contribution à l'histoire moderne de la Saintonge n'aurait-elle eu que ce résultat, qu'elle trouverait sa justification. Quand l'horizon semble particulièrement noir, quand le flot est houleux, quand la route que suit le navire est incertaine et semée d'écueils, il est le bienvenu, le coup de sonde qui montre qu'on est dans la bonne direction, qu'il y a encore de l'espoir, disons toute notre pensée, beaucoup d'espoir.

Maurice Bures.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA SCIENCE SOCIALE

ET

SA MÉTHODE

PAR

Robert PINOT

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Juin 1908

SOMMAIRE

I. — **Quel est l'objet de la Science Sociale?** P. 3.

II. — **La Science Sociale a-t-elle une méthode qui lui soit propre?** P. 15.

III. — **La monographie de Famille Ouvrière, ses résultats scientifiques.** P. 25.

IV. — **La monographie de Famille Ouvrière, sa valeur scientifique.** P. 50.

LA SCIENCE SOCIALE

ET

SA MÉTHODE

I

QUEL EST L'OBJET DE LA SCIENCE SOCIALE?

La Science Sociale est-elle une science?

Cette question, pour qui veut réfléchir, vaut la peine qu'on s'y arrête. Elle ne tend à rien moins qu'à introduire dans le domaine des sciences un ordre de faits, qui a paru jusqu'à présent complètement rebelle à l'action des méthodes scientifiques.

Pour être en état de répondre avec clarté et précision à cette question, il est, tout d'abord, nécessaire de s'être mis d'accord sur une autre question que celle-là suppose résolue.

Voici quelle est cette question préalable :

Qu'est-ce qu'une science?

Une science, tout le monde le sait, est la connaissance d'un ordre d'objets ou de phénomènes déterminés.

La zoologie, par exemple, est la connaissance des animaux, tandis que la physiologie est la connaissance de la vie et des fonctions par lesquelles la vie se manifeste.

Mais comment arrive-t-on à la connaissance de cet ordre d'objets ou de phénomènes?

Comment une science se constitue-t-elle?

Il est d'observation courante que l'esprit humain n'est pas assez

puissant pour saisir d'un seul coup dans leurs détails et dans leurs rapports un grand ensemble de faits. Les vues trop larges lui sont interdites; à mesure que s'étend son champ de vision, la perception des détails lui échappe.

L'homme a donc été amené, toutes les fois qu'il a voulu acquérir la connaissance d'un ordre d'objets ou de phénomènes déterminés, à considérer ces phénomènes, ces objets, les uns après les autres, à les étudier séparément. Cette première opération terminée, cette première connaissance acquise, il s'est toujours efforcé de ranger ces objets ou ces phénomènes dans une série, qui indiqua immédiatement, par la place que chacun y occupait, quels étaient ses rapports avec les objets ou les phénomènes du même ordre.

En un mot, une science se constitue par l'application progressive de l'analyse et de la classification à l'ordre d'objets ou de phénomènes dont on veut acquérir la connaissance.

Par l'analyse on acquiert la connaissance de chaque objet ou de chaque phénomène.

Par la classification on acquiert la connaissance des rapports qui existent entre l'objet ou le phénomène analysé et ceux qui appartiennent au même ordre.

Par l'analyse j'arrive, par exemple en zoologie, à connaître la structure de chaque animal; par la classification j'arrive à placer chaque animal dans la série des êtres vivants, de telle manière que la seule connaissance de la place qu'il occupe dans cette série me révèle immédiatement quels sont ses rapports de structure avec les autres animaux.

La Science Sociale sera donc une science, s'il est démontré que l'on peut arriver à la connaissance de son objet par l'application progressive de l'analyse et de la classification.

Sans cette démonstration toutes les affirmations du monde seront sans valeur, et tant qu'elle ne sera pas faite, la Science Sociale n'aura pas droit de cité parmi les sciences.

Pour démontrer que l'on peut appliquer aux phénomènes sociaux, dont la connaissance constitue la Science Sociale, la méthode de l'analyse et de la classification, il faut, tout d'abord,

savoir exactement ce qu'on entend par phénomène social; il faut préciser et déterminer l'objet de la Science Sociale.

Quel est l'objet de la Science Sociale?

La Science Sociale a pour objet la connaissance de la société. C'est là un point sur lequel tout le monde est d'accord, car c'est là un objet que le terme même de « Science Sociale » implique.

Mais il faut avouer que, par son ampleur même et sa complexité, ce mot de « Société » est peu révélateur; et, s'il est capable tout au plus d'indiquer l'objet de la Science Sociale, il est radicalement insuffisant pour déterminer cet objet.

Nous sommes donc ainsi amené nécessairement, au début de cette étude, à nous demander ce que c'est que la Société.

Nous aurions pu, comme bien d'autres l'ont fait avant nous, donner, sans plus tarder, une définition de la Société, quitte, cette définition une fois posée, à en illustrer et à en justifier les termes par une série d'exemples heureusement choisis. Ce procédé, à peine tolérable dans l'enseignement d'une science constituée de longue date, serait complètement inacceptable pour l'exposition d'une science née d'hier, encore inconnue de l'immense majorité du public. Aussi nous a-t-il semblé préférable de faire faire à nos lecteurs le travail que nous avons fait nous-même, et de rechercher avec eux ce qu'est une société, ce qui la constitue essentiellement.

Lorsqu'on observe tous les faits et tous les phénomènes qui se produisent chaque jour dans un milieu, dans un pays déterminé, on se rend compte immédiatement que tous ces faits, que tous ces phénomènes n'ont pas la même importance. Qui oserait prétendre, par exemple, que l'agitation qui sort des cénacles littéraires de Paris a la même influence sur l'existence et la continuité de la race française, que tous les faits qui relèvent de l'organisation et du fonctionnement du travail national? Qui mettrait en comparaison au point de vue de leur influence sociale, le commerce et l'armée de l'Angleterre? Il y a plus, lorsqu'on compare entre eux différents milieux, différents pays,

on est tout étonné de voir que tel fait qui, dans tel endroit, semblait d'importance capitale, n'apparaît même pas dans tel autre, où sont les Parlements de l'Asie? Que reste-t-il, chez le chef de famille européen, du *paterfamilias* de l'ancienne Rome?

Aussi est-on amené à se demander quels sont, parmi tous les faits et les phénomènes qui se produisent chaque jour dans la Société, ceux qu'il faut retenir, et dont on doit entreprendre l'étude pour arriver à la connaissance d'une Société.

Il est évident que, si l'on peut arriver à déterminer dans toutes les Sociétés, quelles qu'elles soient, un ordre particulier de phénomènes présentant ce caractère spécial, d'apparaître, d'évoluer, de disparaître avec la Société; d'être de telle nature qu'il soit tout aussi impossible de les concevoir et de les observer en dehors de la Société, que de concevoir et d'observer la Société sans eux, on pourra affirmer, en toute certitude, qu'on se trouve en face de phénomènes essentiellement sociaux, qu'on est arrivé à discerner l'ordre de phénomènes constitutif de toute Société.

Beaucoup se sont essayés dans cette voie, ont tenté d'atteindre ce but. Je ne passerai pas en revue les différents ordres de faits que les différentes écoles ont indiqués jusqu'à présent comme présentant ce caractère essentiel, comme constitutifs de la Société. A quoi bon nous attarder dans des réfutations, qui seraient aussi longues qu'inutiles. L'établissement d'une vérité a toujours été dans toutes les sciences la meilleure et la seule réfutation des erreurs qui lui étaient opposées.

D'ailleurs il est impossible à tout esprit scientifique, cherchant quel est l'ordre de phénomènes sociaux, essentiels, constitutifs de la Société, de reconnaître dans l'un quelconque de ces ensembles, mis en avant par les différentes écoles, quel que soit l'intérêt qu'ils présentent, ce caractère très simple et très net que nous avons dit, d'apparaître, d'évoluer et de disparaître avec la Société, d'être aussi incompréhensibles qu'inexistants en dehors de la Société, que la Société serait incompréhensible et inexistante en dehors d'eux.

Je ne saurais mieux faire, pour amener chacun à concevoir quel est l'ordre de phénomènes essentiels, constitutifs de toutes

Sociétés, pour arriver à déterminer par conséquent d'une façon précise quel est l'objet de la Science Sociale, que de citer une page d'un des créateurs de la Science Sociale. Elle mettra la réalité sous les yeux de tous, bien mieux que ne saurait la faire toute dissertation et tout raisonnement.

« Un jeune homme touchait à cette période de la vie où s'élèvent dans l'âme les grands problèmes livrés à la dispute des hommes. Jusque-là, il avait usé de la société humaine comme de tout le reste, d'une manière inconsciente et irréfléchie. Ce qui lui venait de cette prodigieuse source de biens lui semblait aussi spontané que la lumière du soleil, aussi élémentaire que l'air respirable.

« Cependant, un jour, brusquement soustrait à l'activité et à la préoccupation de ses études, il vint habiter une solitaire demeure plantée au flanc abrupt de la montagne; et là, comme retiré en lui-même et élevé au-dessus de l'agitation du monde, il vit à ses pieds, dans la plaine, le spectacle de cette société humaine dont il venait de se séparer : une ville animée, une industrieuse campagne, s'étendaient sous ses regards, il suivait aisément des yeux les mouvements de la foule à travers les rues et les champs; le murmure de la vie montait de tout l'horizon jusqu'à lui et, pour la première fois, s'éleva dans son cœur le sentiment de la grande œuvre divine au milieu de laquelle il avait vécu.

« Captivé par cette émotion, il se mit à considérer curieusement les allures de ce camp de travail, se demandant la raison de ces évolutions en apparence si confuses, au fond toutes dirigées sans doute par quelque dessein. Et le premier trait qui le frappa fut de voir qu'avant toute action, avant le travail à l'atelier, avant le travail aux champs, avant le travail à l'école, avant le repos du soir en famille, avant l'achat des denrées au marché, avant la prière aux églises, les gens se cherchaient les uns les autres pour se grouper suivant le besoin particulier de l'action à laquelle ils voulaient s'adonner. Le matin, groupement des hommes valides aux ateliers, groupement des enfants aux écoles, groupement des femmes aux échoppes de vente; midi venu et

tous ces groupes dispersés, réunion des familles en chaque demeure pour le repas du jour; et ainsi du reste, jusqu'à ce que le soir vint surprendre toute action et arrêter tout mouvement. Le fait était flagrant, les hommes pour agir paraissent avoir incessamment besoin de se réunir en des sociétés de formes très différents[1]. »

Pas de Société sans groupements, pas de groupements sans Société. C'est avec les groupements que forment les hommes qu'apparaît la Société; c'est avec eux et par eux qu'elle se modifie, c'est avec eux et par leur désorganisation qu'elle disparaît.

Avec le premier et le plus simple des groupements, l'association de l'homme et de la femme pour la vie commune, apparaît la première et la plus simple des Sociétés, la Société primitive.

Avec le dernier et le plus compliqué des groupements, alors que tous ceux qu'il présuppose et sur lesquels il s'appuie ont disparu ou se sont transformés, avec l'État disparaît une Société.

L'histoire de la Société française, depuis sa formation jusqu'à nos jours, n'est-elle pas celle de l'évolution des différents groupements qui la composent. Ce ne fut qu'à partir du moment où les historiens commencèrent à se demander quels furent, à chaque époque, l'Organisation du Travail, de la Propriété, de la Famille, du Commerce, des Classes privilégiées, des Paroisses, des Communes, de la Royauté que l'on commença à entrevoir notre histoire nationale. Et ce ne fut que lorsque les érudits mirent au jour les documents où étaient décrits ces groupements qu'étaient : les communautés paysannes, les corporations, les guildes, la société féodale;... le comté, le duché, la maison du capétien, et dans leur organisation primitive et dans leurs phases successives, que l'on put écrire cette histoire.

Le phénomène du groupement est si nettement et si entièrement le phénomène social essentiel, que non seulement aucune Société ne peut se constituer et fonctionner sans lui, mais qu'il est impossible à l'homme, je ne dirai pas de se perpétuer, cela est trop évident, mais même de vivre sa vie de tous les jours, sans

1. Henri de Tourville, *La Science Sociale*. Revue, t. I, page 18.

faire partie d'un certain nombre de groupements. Rien, ni le génie, ni la fortune, ni la volonté qu'ils en auraient ne peut dispenser les hommes de cette obligation. Bien plus, c'est en proportion même de l'intensité avec laquelle les forces dont ils disposent paraissent agir pour les rendre indépendants, que s'accroît la dépendance où ils sont de la Société. Comptez le nombre des groupements sociaux que présuppose ce que nécessite l'existence du Raphaël, ou d'un milliardaire américain et comparez ce chiffre avec celui des groupements qu'exige la vie d'un paysan ! Nous nous trouvons là en face d'une obligation qui est si bien la résultante de la constitution essentielle de l'humanité, que l'ermite au désert, comme Robinson dans son île, ne peuvent y échapper. Si l'un et l'autre ne périssent pas du jour au lendemain, s'ils peuvent voir se continuer leur misérable existence, c'est parce qu'ils furent, l'un dans la fiction, l'autre en réalité, d'une famille, d'un pays, d'une société déterminée ; c'est parce qu'ils apportèrent dans leur solitude toutes les connaissances qu'ils avaient acquises dans les différents groupements qu'ils avaient traversés.

Le groupement est donc bien le phénomène social essentiel, le phénomène constitutif de toute Société.

Nous arrivons ainsi à tirer de l'observation même des faits la définition de la Société :

La Société, disons-nous, *est l'ensemble des groupements à l'aide desquels il est pourvu totalement à l'existence et à la perpétuité de la race*. En d'autres termes, c'est le groupement général comprenant l'ensemble des groupements spéciaux à l'aide desquels une race humaine se suffit à elle-même, trouve le moyen de vivre et de se perpétuer, sans avoir besoin de recourir à une autre partie de l'humanité. C'est là ce qui fait une Société complète.

Le problème social, le problème à résoudre par toute Société complète, est précisément celui-ci : l'existence de la race, la conservation de l'espèce. Là où ce problème est mal résolu, là où la Société est mal constituée, la race dépérit, diminue, et finalement disparaît. Là où ce problème est bien résolu, là où la Société est bien constituée, la race vit, s'accroît et prospère. Les

conditions d'organisation et de fonctionnement de la Société sont pour la race humaine les conditions mêmes de son existence. L'espèce humaine ne peut ni exister, ni subsister en dehors de la Société, et elle existe plus ou moins bien, subsiste plus ou moins facilement d'après la valeur de sa constitution sociale.

Pour atteindre ce double but, pour assurer l'existence de la race et la conservation de l'espèce, les hommes organisent, ainsi que nous l'avons vu, une série de groupements : groupements du Travail, groupements de la Propriété, groupements de la Famille, groupements du Patronage, du Commerce, des Cultures intellectuelles, de la Religion, etc., groupements des Associations libres, groupements des Pouvoirs publics. Et chaque Société, étant précisément constituée par l'ensemble des groupements qui sont nécessaires, à l'endroit où elle pose, pour atteindre ce double but, chaque Société prend naturellement sa forme particulière, sa physionomie spéciale, du nombre, du genre, et du mode de ces groupements.

On est donc amené à conclure que, *puisque la Société est constituée essentiellement par l'ensemble des groupements à l'aide desquels les hommes pourvoient totalement à l'existence et à la perpétuité de la race, il est nécessaire et suffisant d'acquérir la connaissance de ces groupements, pour obtenir celle de la Société.*

L'objet de la Science Sociale se trouve ainsi très nettement déterminé ; il est délimité et précisé à la connaissance des différents groupements dont se compose la Société.

Ici une question se pose, ou plutôt un fait apparaît qui, par son évidence même, révèle d'un seul coup toute la haute portée scientifique, tout l'intérêt pratique de la Science Sociale.

Si le groupement est la condition nécessaire de toute action sociale, il n'est pas la condition suffisante de sa réussite. La vie de tous les jours nous montre, à côté les unes des autres, des familles en pleine prospérité et des familles en pleine décadence, des usines retentissantes de mouvement et de vie et des usines où le travail s'arrête peu à peu et qu'abandonne leur popula-

tion ouvrière, des organisations de la propriété assurant à tous le bien-être, tandis que d'autres engendrent la misère où l'oppression. Ici l'on peut voir des pouvoirs publics garantissant à tous les citoyens la liberté et la paix, et là apparaît la tyrannie. Pourquoi ces réussites, pourquoi ces échecs?

C'est que, si les hommes sont obligés de constituer des groupements pour exister et pour vivre en Société, aucune révélation divine, aucune tradition humaine ne leur enseigne quelle est, dans chaque cas particulier, la meilleure forme, la meilleure organisation à donner à ces groupements. C'est par leurs efforts, c'est par le judicieux usage qu'ils font des expériences que fournit à leur observation leur propre vie et celle des autres, qu'ils acquièrent, tout d'abord d'une façon empirique, la connaissance de la meilleure organisation qu'il faut donner à tous ces groupements que nécessitent et qui sont : la Famille, le Travail, la Propriété, le Commerce, la Religion... les Pouvoirs publics.

Est-il possible de connaître et de déterminer d'une façon scientifique les lois de ces groupements? est-il possible de passer de l'empirisme à la Science?

Y a-t-il une Science Sociale?

Nous n'hésitons pas à répondre catégoriquement par l'affirmative.

Il y a une Science Sociale; et son objet se trouve maintenant complètement défini :

La Science Sociale a pour objet d'analyser et de classer les différents groupements que les hommes forment pour assurer l'existence et la perpétuité de la race, et d'en déterminer les lois.

Avant de montrer comment la Science Sociale a été constituée par l'application progressive de l'analyse et de la classification aux différents groupements dont se compose la Société, il est nécessaire, pour bien assurer notre marche, d'écarter tout d'abord une confusion très ordinaire d'idées, qui est de nature à embarrasser l'esprit, avant qu'il se soit rendu compte, par la pratique même, de la méthode de la Science Sociale.

Voici quelle est cette confusion que l'on fait naturellement,

c'est en même temps une des plus grosses objections de l'ignorance contre la Science Sociale :

Si on arrive, dit-on, à déterminer des lois sociales, il n'y a plus de liberté humaine.

C'est là un pur sophisme, comme celui de l'homme qui niait le mouvement; il joue sur le mot « lois » qu'on prétend opposer à la « liberté ».

On appelle *loi d'un fait ou d'un phénomène*, tout le monde le sait, *les rapports nécessaires que ce fait a avec d'autres faits*. Mais ces rapports nécessaires n'empêchent pas qu'il y ait aussi des rapports libres; c'est ce qu'on oublie.

Prenons un exemple dans une science connue depuis longtemps dans la physique. Un phénomène physique a ses rapports nécessaires avec d'autres phénomènes, et c'est ce qui constitue sa loi. Ainsi la fusion de tel métal, la liquéfaction de tel gaz ont lieu dans des conditions absolument déterminées; pour tel métal il faut tant de calories, pour tel gaz tant d'atmosphères. Mais ce même phénomène physique a aussi ses rapports libres, et c'est ce qui fait qu'il n'est pas purement fatal et n'exclut pas la liberté. Je suis libre de mettre ou de ne pas mettre tel métal en contact avec un foyer qui dégagera le nombre de calories nécessaires à sa fusion. C'est là un rapport libre, il dépend de moi. Je puis ainsi faire que tel métal fonde ou ne fonde pas, suivant ma guise, à ma volonté.

Il en va de même des phénomènes sociaux. La centralisation administrative, appliquée dans les groupements de la vie publique, est, par exemple, un phénomène social qui a ses rapports nécessaires avec d'autres phénomènes sociaux. Elle amène nécessairement : le développement du fonctionnarisme, l'augmentation des dépenses de l'État, l'insouciance et l'inaptitude des citoyens pour la gestion des affaires et des intérêts dont ils ne sont plus les maîtres, la disparition des influences et de la vie locale, etc. Cette même centralisation a aussi ses rapports libres; le législateur est libre de faire des lois centralisatrices ou des lois décentralisatrices.

Mais de même que lorsque je refroidis et lorsque je maintiens

de l'eau au-dessous de 0°, je ne puis empêcher qu'elle se congèle parce qu'il y a là un rapport nécessaire; de même, lorsque le législateur fait une loi centralisatrice, il ne peut empêcher les conséquences que nous venons de dire parce qu'il y a là un rapport nécessaire. Les lois physiques, si rigoureuses qu'elles soient, n'excluent pas la liberté de l'homme, et tout le monde est d'avis que ce serait faire un sophisme que de dire qu'il ne peut y avoir de science physique, parce qu'alors tout serait fatal dans l'action matérielle de l'homme. Eh bien! c'est là le sophisme que l'on fait, quand on prétend qu'il ne peut y avoir de Science Sociale parce qu'alors tout serait fatal dans l'action sociale de l'homme. Entre les phénomènes sociaux, comme entre les phénomènes physiques, comme entre tous les phénomènes, il y a des rapports qui sont nécessaires, et d'autres qui sont libres, il y a des lois, et ces lois ne suppriment pas la liberté qui a sa part.

Il y a plus, on peut remarquer que non seulement les lois des phénomènes ne suppriment pas la liberté, non seulement les lois sociales ne suppriment pas la liberté, mais c'est grâce à ces lois rigoureuses que la liberté peut s'exercer.

Comment pourrais-je, en effet, disposer de la fusion du fer et la diriger à mon gré, s'il n'y avait pas des lois rigoureuses à cette fusion? si, en jetant le minerai dans les hauts fourneaux, tantôt il fondait, tantôt il ne fondait pas, cela capricieusement et sans loi, où en serait ma liberté de fondre du fer? elle n'existerait pas.

Comment un législateur, comment un monarque absolu, pourrait-il venir à bout des énergies locales, diminuer la vie provinciale, restreindre l'indépendance et l'autonomie de ces groupements de la vie publique, qui sont : la Commune et la Province, s'il n'y avait pas des lois rigoureuses à la centralisation; si, en mettant les communes en tutelle et supprimant les assemblées provinciales, en créant les intendants, en couvrant le pays des agents du pouvoir central, la vie locale, le pouvoir et l'influence des grands propriétaires du sol, l'indépendance des groupements inférieures de la vie publique, allaient tantôt se développant, tantôt se restreignant, où serait pour l'homme la liberté de centraliser?

C'est parce que les faits ont entre eux certains rapports nécessaires que la liberté de l'homme existe ; c'est parce qu'il est certain en posant celui-ci d'amener celui-là, que sa liberté existe. Tant que l'homme est dans l'ignorance des rapports nécessaires que les phénomènes ont entre eux, c'est-à-dire de leurs lois, il n'est pas libre, il est le jouet du hasard, il est à la merci des forces inconnues ; vérité dans l'ordre naturel, vérité dans l'ordre social, vérité dans toutes les sciences. Et si, dans ce siècle, l'homme a vu sa liberté augmenter dans des proportions inouïes dans l'ordre matériel ; s'il a la liberté et, par conséquent, le pouvoir d'employer, dans la mesure et pour les usages qu'il veut, les forces de la vapeur, de l'électricité, les actions chimiques, etc.... il est tout aussi évident que sa liberté, et par conséquent son pouvoir social, s'augmenteront dans la juste proportion où, passant du domaine de l'empirisme à celui de la science, il connaîtra exactement quelles sont les lois de constitution et de fonctionnement des différents groupements, qu'il est obligé de former et d'employer pour vivre en société.

L'objet de la Science Sociale étant ainsi déterminé, il nous faut, pour acquérir la connaissance scientifique des différents groupements dont se compose la Société et des lois qui les régissent, appliquer à leur étude le double procédé de toutes les sciences d'observation : l'analyse et la classification.

Comment devra se faire cette analyse, comment s'opérera cette classification, en un mot, quelle est la méthode de la Science Sociale ? Telle est la question qu'il nous faut maintenant examiner.

II

LA SCIENCE SOCIALE A-T-ELLE UNE MÉTHODE QUI LUI SOIT PROPRE?

Une science n'est pas encore constituée lorsque son objet a été déterminé. Elle ne le devient que lorsque la recherche de la connaissance de cet objet a été organisée d'une façon méthodique.

En fait, comme le remarque très justement Condorcet : « on ne doit dater l'origine d'une science que du temps où la méthode d'y découvrir la vérité y a été développée ».

Ce qui a empêché jusqu'à présent la Science Sociale d'être réellement classée parmi les sciences, ce ne fut pas seulement l'indétermination de son objet, ce fut encore et surtout l'absence de toute méthode qui lui fût propre. Ce n'était là d'ailleurs, on le comprend facilement, que la conséquence nécessaire et immédiate de l'indétermination de son objet.

Si on voulait faire, aujourd'hui, l'histoire de l'œuvre des différents penseurs, et des différentes écoles qui se sont réclamés, jusqu'à nos jours, de la Science Sociale, on remarquerait ceci. Comme chacun, suivant ses tendances et ses origines scientifiques, envisageait la Société d'après le point de vue qui lui paraissait le plus intéressant, qui lui était le plus familier; chacun, sans y prendre garde, poursuivait son étude d'après la méthode qui lui était habituelle, qu'il apportait du champ d'activité intellectuelle d'où il provenait! Ce fut ainsi que, personne n'ayant su déterminer exactement l'objet de la Science Sociale, les uns crurent pouvoir étudier la Société en se servant de la mé-

thode historique, les autres de la méthode juridique; certains tentèrent l'emploi de la méthode philosophique, d'autres de la méthode des sciences exactes... Quelques-uns enfin, et non les moins célèbres, poursuivirent et achevèrent une œuvre considérable en appliquant à la Société humaine la méthode des sciences naturelles.

Mais, malgré tout l'intérêt que présentent ces travaux, malgré tous les efforts et l'ingéniosité qu'ils ont coûtés à leurs auteurs, la discordance de ces écoles rivales, la marque et l'influence trop manifeste qu'elles ont conservées de leurs origines, ont engendré chez la plupart un grand scepticisme sur la valeur de leurs résultats.

C'est qu'en effet il est évident, pour tout homme qui sait ce que c'est qu'une science, que la connaissance d'un objet, sous un point de vue déterminé, ne peut être obtenue par vingt procédés différents.

Si l'esprit humain a des procédés nécessaires pour acquérir la connaissance de n'importe quel ordre de phénomènes, si l'homme est forcé, par la constitution et le fonctionnement même de son cerveau, de décomposer et de recomposer les choses, de les analyser et de les classer, il faut bien remarquer cependant que ces procédés nécessaires de l'esprit humain ne se manifestent jamais d'une façon générale. Ils ne peuvent se manifester sans objet, et, dès qu'ils s'appliquent à un objet, ils se concrétisent, et ils le font d'après les conditions qu'impose à la recherche de sa connaissance la nature même de cet objet. C'est ainsi que *chaque science détermine sa méthode spéciale d'après la nature même de son objet.*

Voulez-vous des exemples, ils abondent! Si l'analyse est un procédé nécessaire de l'esprit humain, tout le monde reconnaîtra qu'on n'analyse pas une charte comme un composé chimique, un astre comme un texte de loi, un animal vivant comme un phénomène de la pensée. Et cela parce que chacun de ces objets impose, par sa nature même, des conditions particulières et des procédés spéciaux à l'analyse. Ce qui revient à dire que, par le seul fait que les sciences historiques, chimiques, astronomiques,

juridiques, zoologiques, philosophiques, ont des objets parfaitement distincts et déterminés, elles ont des méthodes parfaitement distinctes et déterminées. *Pour chaque science, sa méthode est constituée par les conditions spéciales qu'impose aux procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain la nature même de son objet.*

Ce point admis, il s'en suit nécessairement que si deux sciences avaient, pouvaient employer la même méthode, c'est qu'elles auraient le même objet, et que, par conséquent, elles ne feraient en réalité qu'une seule et même science.

C'est précisément ce qui est arrivé à la Science Sociale. Comme elle n'a su, jusqu'à présent, constituer aucune méthode qui lui fût propre, comme elle a usé successivement des méthodes des autres sciences, beaucoup de bons esprits en sont arrivés à conclure qu'elle n'avait pas d'objet propre. Il n'y aurait pas, suivant eux, de Science Sociale, mais des sciences sociales; et ils ne verraient dans ce nom qu'un nouveau qualificatif, qu'une expression générique qui pourrait être donné aux sciences historiques, juridiques, économiques, politiques, etc...

Aussi donc, puisque nous avons déterminé l'objet de la Science Sociale, il nous est possible de conclure, de la détermination même de cet objet, que la Science Sociale doit avoir et a une méthode qui lui est propre. Une méthode qui n'est celle d'aucune autre science, une méthode qui procède directement des conditions spéciales qu'impose à l'esprit humain la recherche de la connaissance de son objet

Mais il faut remarquer que si on avait voulu, pour constituer la méthode de la Science Sociale, rechercher à priori quelles sont les conditions qu'impose aux procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain la poursuite de la connaissance de l'objet de la Science Sociale, du groupement, on aurait été au devant d'un échec certain, on n'aurait pas même pu commencer cette étude.

C'est qu'en effet, en Science Sociale, comme dans toutes les sciences d'observation, *objet et méthode se déterminent simultanément,* par une série d'opérations qui réagissent les unes sur

les autres; si bien qu'à une plus grande connaissance de l'objet, correspond une plus grande perfection de la méthode, et réciproquement, pour qu'enfin à un objet complètement déterminé corresponde une méthode parfaitement appropriée.

Aussi faire l'histoire de la méthode d'une science, des perfectionnements qu'elle a subis, c'est faire l'histoire de cette science, des progrès qui ont été réalisés dans la détermination de la connaissance de son objet.

Il nous faut donc maintenant, pour démontrer que la Science Sociale a une méthode qui lui est propre, exposer comment cette méthode s'est peu à peu constituée par la précision progressive de l'objet même de la Science Sociale, et comment d'un objet plus nettement connu est sortie une méthode plus parfaite.

On verra tout d'abord Le Play, ayant, par une rencontre de génie, entrevu l'objet de la Science Sociale, employer à la détermination et à la connaissance de cet objet une méthode empruntée à une autre science; puis de la connaissance plus précise qu'il en obtint, s'appliquer au perfectionnement de sa méthode, à son adaptation plus complète à son nouvel objet.

A ce degré de perfectionnement, la méthode de Le Play correspondit à un état de connaissance de la Science Sociale, qui ne devait plus progresser jusqu'au jour où Henri de Tourville, dégageant définitivement l'instrument de travail, légué par Le Play, de tout ce qu'il avait encore d'emprunté de la Science qui l'avait fourni, dota la Science Sociale d'une méthode qui lui fût propre, et fit faire, par cela même, à cette Science son pas décisif.

On pourra ainsi, en suivant pas à pas une œuvre qui s'étend aujourd'hui sur plus d'un demi-siècle, en voyant quels furent les tâtonnements du début, les erreurs, et les heureuses rencontres, se rendre compte de la difficulté que la Science Sociale a eue, elle aussi, à déterminer son objet, à constituer sa méthode. On verra en même temps quels furent les efforts des créateurs de la Science Sociale et on pourra déterminer quelle fut la part de chacun dans l'œuvre commune.

Tout le monde sait, à l'heure actuelle, que Le Play fut un des créateurs de la Science Sociale, mais ce qu'on sait moins, c'est en quelle mesure et sur quels points il fut un initiateur, tant son œuvre de savant, a, malheureusement pour sa gloire, disparu derrière son œuvre de réformateur social.

Admis, comme élève, à l'École royale des Mines en 1827-28, Le Play se trouva entrer dans la vie d'homme, alors qu'une des plus grandes révolutions qu'ait vues l'humanité faisait sentir ses premiers effets.

Ce fut durant cette longue période de paix, qui s'étend du début de la Restauration à la chute de la monarchie de Juillet, que l'application de la machine à vapeur au service de l'industrie, l'invention et le perfectionnement des métiers à tisser et des premières machines-outils vinrent bouleverser le monde du travail, en ruinant d'une façon définitive l'antique édifice où maîtres et ouvriers avaient trouvé pendant des siècles un puissant abri aussi bien qu'une efficace organisation.

On vit alors la machine substituer à peu près partout la grande usine au petit atelier patronal, et appeler de tous les points de l'horizon, pour les entasser dans les villes, ces familles ouvrières, qui, jusque-là disséminées par petits groupes, avaient vécu soit de l'heureuse combinaison des travaux de la campagne et de ceux de l'industrie, soit de l'exploitation du monopole de la clientèle locale que leur garantissait le régime corporatif. Et cela se fit sous le régime de la libre concurrence, alors que les barrières douanières s'abaissaient, les moyens de transports se perfectionnaient, alors que la lutte industrielle, la lutte pour la conquête des marchés se faisait sentir de province à province, de nation à nation.

Ce fut à cette époque, qu'enfantés par cette révolution, apparurent tous les grands problèmes, toutes les questions sociales dont la solution a agité le siècle dernier et tourmente si profondément le nôtre : question du salaire, question du droit de grève et de coalition, question de la journée de travail, question du travail des femmes et des enfants, question de l'habitation ouvrière, question de l'alimentation populaire, question

de l'invalidité, de la vieillesse, question des accidents, etc.

Pour la première fois depuis de longs siècles, rien ou presque rien de ce qui avait été l'ancienne organisation du monde du travail ne pouvait servir à l'établissement de la nouvelle organisation, que la révolution qui s'était produite dans la méthode de travail, imposait nécessairement. Tout est à reprendre, tout est à reconstruire, et cela dans des conditions particulièrement difficiles; car, comme il arrive dans la plupart des révolutions, on manque de recul.

Aussi, tandis que les hommes pratiques, et chargés du poids du jour, s'efforcent d'étayer celles des constructions qui ne se sont pas encore écroulées, les théoriciens n'apercevant pas, avec leurs yeux tournés au fond de leur cerveau, les nouvelles fondations que la force des choses fait sortir de côté et d'autre, construisent à grand renfort d'imagination les plans les plus magnifiques et les plus extraordinaires de rénovation sociale.

Frappés des découvertes splendides et des transformations prodigieuses que l'esprit humain avait, par sa faculté inventive, faites et apportées dans les sciences physiques et chimiques et dans leurs applications industrielles, les contemporains de Le Play pensèrent que c'était encore à cette faculté inventive qu'il fallait demander la nouvelle organisation du monde du travail. Ce fut alors qu'apparut cette extraordinaire poussée de réformateurs sociaux, ce fut durant cette période que les Saint-Simon, les Fourrier, les Buchez, les Pierre Leroux, les Prudhon, les Cabet, les Louis Blanc, etc..., conçurent et lancèrent dans le monde leurs différents systèmes sociaux.

Formé à la méthode des sciences d'observation par son séjour à l'École des Mines, Le Play ne crut pas que l'on pouvait, dans ce nouveau domaine, se dispenser de suivre la méthode qui avait été reconnue nécessaire pour toutes les autres sciences, et qui avait permis leurs progrès.

Il pensa que dans la Science de la Société comme dans toutes les sciences, l'esprit de combinaison, l'esprit inventeur de l'homme ne pouvait s'exercer utilement qu'à partir des faits, et sur les faits que seule l'observation rigoureuse pouvait lui

fournir. Aussi, au lieu de forger de toutes pièces, grâce à sa faculté imaginative, un nouveau système social, comme le firent la plupart de ses contemporains, il se mit à observer les faits consciencieusement, sans parti pris, persuadé qu'ils lui fourniraient d'eux-mêmes les solutions utiles.

Ce fut au milieu de ces graves préoccupations et dans cet état d'esprit que le jeune élève-ingénieur des mines partit en 1829, pour faire en Allemagne son premier grand voyage d'étude. A cette époque, comme cela se pratique encore aujourd'hui, les élèves de l'École des Mines devaient faire, au cours de leur séjour à l'École, un grand voyage en France ou à l'étranger, pour étudier sur place, au point de vue technique, les industries minières et métallurgiques. Le Play et son camarade et ami Jean Reynaud choisirent, comme centre d'études, cette célèbre région du Hartz, si réputée alors et depuis, pour la perfection de ses produits, la valeur de ses méthodes de travail, et l'excellence de l'organisation de son personnel.

Devenu ingénieur, et arrivé rapidement à une grande réputation comme technicien, Le Play fut, dans le quart de siècle qui suivit, chargé des plus importantes missions à l'étranger, et appelé en qualité d'ingénieur-conseil dans les plus grandes exploitations métallurgiques de l'Europe. C'est ainsi qu'il visita successivement l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Suède et la Norvège et la Russie. Au cours de ses voyages, il fut toujours amené à s'inquiéter de la condition matérielle et morale des populations ouvrières adonnées aux industries qu'il étudiait, comme de l'élément essentiel de la prospérité de ces industries [1].

1. « Livré depuis vingt ans environ à une suite d'études concernant l'extraction et l'élaboration des métaux usuels, j'ai été naturellement conduit à observer la condition des ouvriers attachés aux usines métallurgiques et subsidiairement celle des agriculteurs parmi lesquels ces ouvriers se recrutent ou qui entreprennent, pour le service des mines et des usines, le transport des combustibles, des minerais et des autres matières premières. Le prix de revient des métaux se compose en effet, pour la majeure partie, des frais qu'entraîne la subsistance de ce personnel. L'économie des ateliers métallurgiques, je dirai même le principe des procédés techniques qu'on y emploie ne sauraient être étudiés d'une manière philosophique, à moins que l'on n'ait préalablement déterminé les conditions essentielles de l'existence des populations

Esprit vigoureux et méthodique. Le Play consacra dix années à constituer son instrument de travail, et ce ne fut qu'en 1837 que le cadre de la monographie de famille ouvrière fut définitivement tracé. A partir de cette époque, il avança avec plus de sûreté dans son enquête, et il commença à avoir la claire vue de ce que devait être la Science de la Société, la Science Sociale ; et cela moins grâce à la valeur scientifique de son instrument de travail, de la monographie de famille ouvrière qui contenait, ainsi que nous allons le démontrer, d'incontestables et d'irrémédiables défauts, que grâce à deux heureuses rencontres qu'il lui avait été donné de faire au cours de ses enquêtes.

Conduit par sa profession d'ingénieur à s'enquérir de la situation matérielle et morale des familles ouvrières comme de l'élément essentiel de la prospérité de l'industrie, il avait, ainsi que nous le montrerons, trouvé, comme par hasard, *avec la Famille Ouvrière, le point de départ de l'analyse sociale,* que bien longtemps avant lui cherchèrent en vain les esprits les plus puissants, les Platon et les Montesquieu, pour ne citer que le premier et le dernier de cette longue série. Appelé sur les confins de la Sibérie comme ingénieur-conseil, il avait eu, *avec la famille des Bachkirs demi-nomades la claire vue de tous les éléments dont se compose la Société,* alors qu'ils existent encore à l'état embryonnaire dans la famille patriarcale.

Cependant, comparée aux procédés d'études employés jusqu'alors par les hommes qui se préoccupaient des questions sociales, la valeur de la méthode créée par Le Play était tellement supérieure, que lorsque la première édition des *Ouvriers européens* parut en 1855 sous le patronage de l'Académie des Sciences, elle provoqua chez l'élite intellectuelle une profonde et légitime admiration.

Mais, si tous ces faits, impartialement observés dans toutes les contrées de l'Europe, et consciencieusement décrits, avaient par leur seule juxtaposition une haute valeur instructive ; il faut avouer que le cadre même où ils étaient enfermés, en même

attachées à ces travaux. — Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition, Grand Atlas, Paris, 1855. Avertissement.

temps que le soin que Le Play avait eu de rejeter dans un appendice les quelques conclusions qu'il avait cru pouvoir en tirer, en dérobait toute la valeur scientifique et toute la portée sociale à la masse du grand public.

De tous côtés, on demanda alors à Le Play de bien vouloir développer les conclusions qu'il avait si sobrement indiquées, de faire œuvre de chef dans cette grande tâche de réforme sociale que l'on voulait entreprendre. Impatients d'agir, ayant confiance dans la base scientifique sur laquelle s'appuyaient ses conclusions, ses amis lui demandèrent d'indiquer seulement quelles étaient les réformes à faire, et de parler cette fois pour le grand public. Ce fut sous l'influence de ces circonstances que Le Play commença son œuvre de réformateur social, qui, si elle ne lui mérita pas un renom scientifique pareil à celui que lui avait valu les *Ouvriers européens*, lui assura au moins devant la postérité celui d'un grand citoyen. La *Réforme sociale en France*, l'*Organisation du Travail*, l'*Organisation de la Famille*, la *Constitution de l'Angleterre*, la *Constitution essentielle de l'Humanité* parurent successivement comme des programmes de plus en plus concis des réformes qu'il importait d'entreprendre.

Je n'ai pas à rechercher quelles purent être les causes d'ordre scientifique ou d'ordre politique qui entravèrent l'œuvre de réforme sociale entreprise par Le Play, œuvre que continuèrent après lui, et que continuent encore aujourd'hui, tant d'hommes si justement réputés pour leur dévouement au bien public. Peut-être que la critique que nous allons faire de l'œuvre scientifique même de Le Play, fera comprendre l'impossibilité où il fut toujours de sortir de la pure affirmation et de gagner l'adhésion du monde savant, lorsqu'il s'agissait de la constitution de la Société, alors que cependant nul avant lui n'avait fait une pareille et meilleure récolte de faits.

Peut-être aussi que l'on se rendra compte, par cette seule critique d'une méthode scientifique, pourquoi et comment l'Ecole qu'il avait fondée était fatalement vouée à abandonner peu à peu l'œuvre scientifique du créateur de la Science Sociale.

pour donner toute son action et tout son dévouement à l'œuvre de réforme sociale entreprise par le Maître.

Pour continuer l'œuvre scientifique de Le Play, il fallait, comme cela se pratique dans toutes les sciences, revoir la méthode, l'instrument de travail qu'il avait créé, la rectifier, la perfectionner.

Pour continuer son œuvre de réformateur social, il suffisait de donner son temps et son zèle à la propagation de ses idées ; de là à renfermer ses conclusions dans des formules invariables, il n'y avait qu'un pas, et certains de ses disciples l'ont franchi.

III

LA MONOGRAPHIE DE FAMILLE OUVRIÈRE

SES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

« La Méthode, créée par Le Play pour l'étude des Sociétés humaines, consiste essentiellement, nous dit-il, à établir, pour chaque famille soumise à l'observation, un budget annuel composé de deux parties, dont le cadre reste invariable pour toutes les localités et toutes les catégories d'ouvriers. Le budget est précédé d'une introduction où sont définies d'une manière systématique toutes les conditions d'existence de la famille; il est suivi de documents et de notes comprenant tous les détails importants de technologie et d'économie domestique et toutes les considérations générales qui n'auraient pu entrer dans le cadre même de l'introduction et du budget sans en détruire l'harmonie et la simplicité. La méthode présente implicitement les moyens de contrôler les faits et elle se prête facilement aux applications que l'on peut en faire. L'observateur se trouve obligé, en effet, de poursuivre ses recherches aussi longtemps qu'il n'a pas constaté une concordance parfaite entre les recettes et les dépenses de chaque ménage. Cette vérification, également applicable aux quantités et aux valeurs des objets produits ou consommés, offre les mêmes garanties d'exactitude qui se rencontre dans la comptabilité et dans les calculs de la chimie analytique[1]. »

1. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition, Grand Atlas, Introduction, page 22.

Nous avons tenu à emprunter à Le Play lui-même la définition, de la méthode qu'il a créée. Nulle définition ne pouvait être plus exacte et plus complète que la sienne, et il était de la plus élémentaire probité scientifique d'aller lui demander cette définition de sa méthode, alors que nous nous proposons d'en faire la critique au point de vue scientifique.

L'idée maîtresse de Le Play, l'idée maîtresse de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière, est que, *pour arriver à la connaissance d'une Société*, il *suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie*[1], et *que, pour connaître ces Familles Ouvrières, il faut en dresser le budget*[2].

Il n'est personne aujourd'hui, s'occupant tant soit peu des questions sociales, ou se préoccupant de savoir sur quels fondements scientifiques repose la Science Sociale, qui n'ait plus ou moins étudié ou tout au moins feuilleté quelques-unes de ces Monographies de Famille Ouvrière dressées par Le Play. Elles paraissent et elles sont à beaucoup de points de vue, le triomphe de l'esprit de méthode. Leur cadre invariable quel que soit l'objet, la famille analysée se compose essentiellement de trois parties.

La PREMIÈRE PARTIE donne : *Le Titre principal de la Monographie*. En fait, comme ce titre a pour but de définir en quel-

1. On pourrait croire, à première vue, que l'étude d'une Société, répartie sur un vaste territoire, ne saurait être ramenée à l'observation méthodique d'un petit nombre de familles adonnées à la pratique des principales sortes de travaux manuels... Cette prévision n'est point justifiée par les faits. — Le Play, *Les Ouvriers européens*, 2e édition, t. Ier, page 210. — Voir d'ailleurs, sur ce sujet, tout le chapitre VIII.

2. On peut faire entrevoir la justesse du principe sur lequel repose cette méthode en constatant que les actes de la vie humaine sur lesquels doit se diriger l'attention de l'économiste et de l'homme d'Etat, se résume presque toujours en une dépense de temps, en une production et en une consommation. Il arrive même souvent que les détails dont se préoccupent plus particulièrement les moralistes, s'expriment par le relevé des recettes et des dépenses avec une précision aussi énergique, on pourrait dire aussi éloquente, que par le discours. On peut donc appliquer aux existences modestes quil s'agit de décrire l'axiome que plusieurs économistes ont énoncé d'une manière plus générale en remarquant qu'un budget bien établi renferme implicitement la plus exacte appréciation de la richesse, de la puissance et du génie particulier de chaque nation. — Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition. Introduction, page 23. — Voir aussi dans la 2e édition des *Ouvriers européens*, t. Ier, page 225, § 3 : Sur les garanties d'exactitude données par les monographies.

ques mots, d'une façon aussi nette que concise, la famille ouvrière observée, pour permettre de la classer, par sa définition même, parmi les autres familles déjà observées, *cette première partie* constitue l'œuvre ultime de l'opération, et ne peut être faite que lorsque la famille en question a été complètement analysée.

La DEUXIÈME PARTIE comprend : *La Monographie proprement dite*, c'est-à-dire le budget des recettes et des dépenses, ce que Le Play a si bien appelé l'analyse financière des Moyens d'Existence et du Mode d'Existence de la Famille ouvrière.

Le Budget des Recettes comprend quatre sections :

Section I : Propriétés possédées par la Famille et Revenus de ces Propriétés.

Section II : Subventions reçues par la Famille et Produits de ces Subventions.

Section III : Travaux exécutés par la Famille et Salaires afférents à ces Travaux.

Section IV : Industries entreprises par la Famille (à son propre compte) et Bénéfices de ces industries.

Le Budget des Dépenses comprend cinq sections :

Section I. Dépenses concernant la Nourriture ;

Section II. Dépenses concernant l'Habitation ;

Section III. Dépenses concernant les Vêtements ;

Section IV. Dépenses concernant les Besoins moraux, les Récréations et le Service de santé ;

Section V. Dépenses concernant les Industries, les Dettes, les Impôts et les Assurances.

Ces deux budgets sont complétés par une série de *Comptes annexes*, qui comprennent et font ressortir une série de détails qui auraient surchargé le budget et qui y figurent seulement par leurs totaux.

Enfin le budget se solde par un excédent ou un déficit qui indique, par son chiffre même, la situation où se trouve la Famille Ouvrière [1].

1. Le résultat le plus important qui se puisse déduire de la comparaison des deux budgets des recettes et des dépenses, est de constater s'ils se balancent sur un deficit ou un excédent. En disposant ces budgets d'après les bases indiquées dans les deux

La troisième Partie présente *deux textes complétant le budget domestique*. Lorsque la méthode des monographies de famille fut créée et que Le Play en eut coordonné tous les détails dans le budget, il s'aperçut, par l'expérience quotidienne qu'il faisait de sa méthode, que « certaines particularités échappaient à cette analyse financière de la vie humaine ou ne s'y manifestaient pas d'une manière assez marquée.

Aussi eut-il l'idée de grouper, en tête de chaque monographie, un certain nombre d'*Observations préliminaires*, qui définissent en quelque sorte la famille et le milieu social où elle vit et qui, en même temps, servent d'introduction aux budgets des recettes et des dépenses[1] ». Subdivisées en 13 paragraphes, ces Observations préliminaires exposent *la nature des lieux, l'organisation du travail* dans la localité, et surtout *les caractères spéciaux de la famille* décrite. Elles développent ensuite les traits généraux des recettes et des dépenses, ou, en d'autres termes, les *Moyens* et le *Mode d'Existence*. Le douzième paragraphe présente une histoire de la famille et dans les *Phases* principales de son existence et dans les mœurs et les institutions qui assurent son bien-être moral et physique. Comme on peut s'en rendre compte par ce qui vient d'être dit, ces observations préliminaires constituent, au même titre que le budget lui même, une analyse systématique de la famille ouvrière.

Le second texte qui suit, cette fois, le budget n'a pas ce caractère, il n'appartient pas au corps de la monographie, il lui est annexé comme un complément final. Sous le titre d'*Eléments divers de la Constitution sociale,* l'observateur peut mentionner et grouper ici tous les phénomènes sociaux qui lui paraissent intéressants, devant lesquels l'ouvrier est simplement passif, et dont les conséquences, bonnes ou mauvaises, ne peuvent lui être attribuées[2]. En fait, comme on peut déjà

chapitres précédents, on s'est proposé surtout de mettre en relief cette conséquence qui, mieux que tout autre, caractérise la condition physique de chaque famille et surtout le niveau moral auquel elle s'est élevée. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition, p. 46.

1. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition. Grand Atlas, Introduction.

2. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 2e édition, t. I, p. 238.

l'entrevoir, et comme nous le démontrerons en faisant la critique de la valeur scientifique de la monographie, c'est ici, c'est sous cette rubrique, que tous les groupements dont se compose la Société, à l'exception de la Famille Ouvrière qui vient d'être analysée, pourront être décrits, et cela sans ordre sans méthode, au seul gré de la curiosité de l'observateur, et sous l'unique garantie de ses dons naturels.

En résumé, comme nous l'avons dit, et comme nous venons de le démontrer, l'idée maîtresse de Le Play, l'idée maîtresse de la méthode de la monographie ouvrière est que : *pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie, et que, pour connaître ces Familles Ouvrières, il faut en dresser le budget.*

Quel est le degré d'exactitude de cette proposition?

En d'autres termes, quelle est la valeur scientifique de la méthode créée par Le Play?

Tout d'abord, est-il vrai que, pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffira d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie?

Il nous faut répondre sans hésitation que, si cette connaissance est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Car la Famille Ouvrière n'est que l'un des groupements dont l'ensemble compose la Société.

Est-il vrai aussi que, pour connaître une Famille Ouvrière, il faut en dresser le budget?

Cette seconde proposition est aussi inexacte que la première. L'analyse financière de la Famille Ouvrière, poursuivie par l'établissement de son budget, est essentiellement impropre à donner la connaissance de cette famille, parce qu'elle déforme les faits pour les faire entrer dans le cadre du budget.

Comme nous le prouverons bientôt en établissant la valeur scientifique de la méthode créée par Le Play, la méthode de la monographie de Famille Ouvrière n'est pas plus capable d'apporter à l'observateur la connaissance de la Société tout

entière, que celle d'une Famille Ouvrière, et cela pour une raison très simple.

C'est que cette méthode ne présente pas ce caractère essentiel, qui pour un ordre déterminé de connaissances permet de reconnaître que l'on est bien en possession du véritable procédé pour y découvrir la vérité. Elle ne présente pas, elle n'est pas l'adaptation particulière des procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain à l'objet que l'on étudie. En fait, la méthode de la monographie de Famille Ouvrière est une méthode, qui provient d'une autre science, qui ne résulte pas des conditions spéciales qu'impose aux procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain, la connaissance de l'objet même de la Science Sociale, du groupement.

A quoi sert-il alors de s'arrêter plus longtemps sur l'œuvre de Le Play? son échec n'est pas plus intéressant que ceux de tant d'autres qui l'ont précédé et suivi!

Bien que Le Play n'ait pas réussi à créer la méthode de la Science Sociale, il n'en est pas moins vrai qu'il demeurera comme un des fondateurs de la Science Sociale, parce qu'il résulte de son œuvre deux propositions, d'une importance capitale, qu'il a suffi de reprendre et mettre au point pour créer la méthode.

Ces deux propositions sont les suivantes :

I. — *Toute observation sociale doit commencer par celle des Familles Ouvrières qui font partie de la Société étudiée.*

II. — *Il y a une modalité imposée aux groupements dont se compose la Société, en vertu de la constitution même de son groupement primordial, du groupement de la Famille Ouvrière.*

Exposons et développons ces deux propositions. Elles nous donneront, tout d'abord, dégagés des erreurs qui les enveloppent dans l'œuvre de Le Play, les résultats scientifiques de cette œuvre. Elles nous initieront, en même temps, d'une manière aussi profitable que facile, à la connaissance de deux des lois les plus importantes de la Science Sociale, et nous permettront enfin d'aborder en de meilleures conditions la critique de la valeur scientifique de la *Méthode* créée par Le Play.

Toute observation sociale, disons-nous tout d'abord, *doit commencer par celle des Familles ouvrières, qui font partie de la Société étudiée.*

Bien avant Le Play, les plus grands penseurs avaient cherché le système du monde social, et s'étaient demandé, sans parvenir à le découvrir, par quel côté il fallait aborder ce système, par quel phénomène on devait commencer l'analyse sociale pour voir se dérouler après lui, comme dans un écheveau dont on a saisi le fil, tous les autres phénomènes dont se compose la Société.

Les uns s'étaient imaginé que chaque Société reçoit sa constitution de ses pouvoirs publics, qu'en organisant l'État on organisait la république ; et certains en avaient conclu que c'était en pénétrant l'esprit de ses lois qu'on arriverait à connaître une Société. D'autres pensèrent qu'une Société s'organise d'après ses croyances religieuses et cherchèrent dans le culte des ancêtres la clef de la cité antique. Ceux-ci, assimilant la Société à un organisme, acceptèrent toute une méthode d'une comparaison inexacte et constituèrent de pièces et de morceaux empruntés à toutes les civilisations contemporaines, une société primitive, pour reconstituer l'organisme embryonnaire dont ils voulaient suivre l'évolution. Tous étaient partis d'une idée à priori, et leur étude, commencée à faux, ne put les conduire, malgré la puissance de leur esprit, à une connaissance exacte de la Société.

Or, il se trouva qu'en faisant son métier d'ingénieur, qu'en se préoccupant des conditions de vie de l'ouvrier, comme d'un facteur essentiel à la prospérité de l'industrie, Le Play était présisément tombé sur le point, à partir duquel se déroule toute la connaissance de la Société.

Il s'en aperçut ; ce fut là son génie.

Pourquoi la Famille Ouvrière est-elle le point de départ de l'analyse sociale, et comment, à partir d'elle et au travers d'elle, voit-on se dérouler tout le plan de la Société ?

Nous allons essayer de le démontrer.

Le premier trait qui frappe dans cette proposition, est que *la*

connaissance de la Société commence à partir de la connaissance de la Famille.

Que la connaissance de la Société ne commence pas avec celle de l'individu, que l'unité sociale ne soit pas l'individu, mais le groupe, c'est là un fait qui, pour Le Play, ne fut que la conclusion de l'expérience, mais qui, pour nous, doit avoir maintenant et a toute la force d'une proposition nécessaire par elle-même, toute l'évidence d'un axiome. Comme nous l'avons établi, en déterminant l'objet même de la Science Sociale, la Société ne commence qu'avec le groupe; jusque-là elle n'existe pas, et si on l'étudie en dehors du groupe, on l'étudie en dehors d'elle-même, en dehors de son objet.

Mais si la connaissance de la Société ne consiste que dans celle des groupes qui la composent, pourquoi cette connaissance commence-t-elle avec celle de la famille?

C'est qu'en effet la famille est le groupe premier, le groupe élémentaire, le groupe fondamental.

J'oserai presque dire que c'est là un fait dont la réalité s'impose d'elle-même, et qu'affaiblit tout essai de démonstration.

Il est aujourd'hui reconnu, en chimie, que les masses cristallines déterminent leurs arêtes d'après celles de leurs éléments; ainsi peut-on-dire que chaque société détermine toutes ses institutions, tous ses groupements d'après la constitution même de son groupement familial.

Remarquez, tout d'abord, que la Société ne reçoit et n'emploie que ce que lui fournit la famille; celle-ci est la matrice d'où sortent tous les êtres humains. Et si nul n'entre que par elle dans la Société, nul n'entre dans tous ces groupements qui composent cette Société, groupement du Travail, groupement de la Propriété, groupement du Commerce, de la Religion et groupements des Pouvoirs publics; nul n'entre dans tous ces groupements, qu'après avoir subi chez elle une formation première; soit qu'elle façonne ses produits d'une façon vigoureuse et leur imprime un tour indestructible, soit qu'elle les laisse échapper, à peine dégrossis, ou souvent même déformés.

Et c'est ce que la famille n'a pas fait ou ne fait pas, soit

par incapacité propre, soit par inaptitude relative, pour rendre les hommes aptes à vivre en Société, pour assurer leur vie en Société qui est précisément l'œuvre, la fonction et la raison d'être des autres groupements. Ceux-ci ne sont donc que le complément ou le supplément de celui-là, et leur naissance, leur développement et leur action se mesure pour chaque Société, à l'espace vide qu'a laissé la famille?

Ainsi donc l'analyse sociale doit partir de l'observation de la famille; mais de quelle espèce de famille?

De la Famille Ouvrière, parce que : *la vie de l'ouvrier est essentiellement propre à présenter la forme la plus élémentaire et la plus simplifiée de l'existence dans une Société.*

Avec la Famille Ouvrière, nous rencontrons par conséquent le véritable point de départ de l'analyse sociale, puisqu'en Science Sociale, comme dans toutes les sciences d'observation, la méthode veut qu'on procède du simple au composé.

Point n'est besoin de longue démonstration pour établir que dans la vie de la Famille Ouvrière, tout tend à se restreindre au plus juste, à l'essentiel. Les faits de tous les jours sont là pour prouver que c'est par les moyens les plus simples, par les procédés les plus économiques que l'ouvrier pourvoit à sa vie, et la force des choses le ramène sans cesse à cette commune mesure qu'il ne peut dépasser, d'une façon continue, qu'en s'élevant à une condition supérieure, en cessant d'être ouvrier.

Dans quelque région que l'économiste conduise son enquête, l'explorateur ses études, c'est toujours chez l'homme du peuple qu'ils iront, lorsqu'ils voudront connaître une contrée, ses ressources, son travail et ses mœurs. C'est dans la maison du paysan et de l'ouvrier qu'il faut entrer, c'est dans leurs champs et leurs ateliers qu'il faut les suivre, pour se rendre compte des industries nourricières de la région, du pays dont ils sont; c'est là qu'on apprendra les conditions que le climat et le travail imposent à la nature et au régime de la nourriture, de l'habitation, du vêtement et de l'hygiène. Traditions et organisation de la famille, système de l'éducation et de l'instruction, action de l'autorité privée ou publique, croyances et pratiques religieuses,

action du commerce, influence des classes supérieures, divertissements et arts nationaux, tout se rencontre au foyer de l'ouvrier, tout y aboutit dans les formes les plus simples et par l'action la plus profonde. Combien ce procédé n'apparaît-il pas encore plus vrai et plus efficace, lorsqu'on lui oppose le procédé contraire; qui irait à Versailles, dans le palais des rois, pour se rendre compte des conditions de l'habitation en France qui s'assoirait à la table d'un lord pour s'enquérir du régime de l'alimentation en Angleterre?

L'observation des différents groupements dont se compose une Société doit donc commencer par l'étude du groupement familial ouvrier.

Ainsi déterminé, le point de départ de l'analyse sociale est-il suffisamment précis?

Non, car il y a bien des sortes de Familles Ouvrières. Il y en a qui s'élèvent et sont sur le point de cesser d'être ouvrières; il y en a qui succombent, s'enfoncent de jour en jour dans la misère, et cessent peu à peu de demander leur pain quotidien au travail pour le recevoir de la charité; il en est d'autres, enfin, qui se maintiennent en leur condition. A laquelle de ces trois catégories faut-il s'adresser?

En Science Sociale, comme dans toutes les sciences d'observation, il ne suffit pas d'observer un élément simple; il faut encore, pour que l'observation soit efficace, que cet élément soit judicieusement choisi, qu'il soit bien constitué, qu'il ne présente aucune anomalie, aucune difformité, aucun manque; il faut, en un mot, que cet élément simple soit normal.

Que dirait-on, pour ne justifier cette règle que par un seul exemple, que dirait-on d'un anthropologiste qui étudierait des manchots, des boiteux, des bossus, des aveugles pour trouver les lois de la structure humaine!

Quelles sont les conditions qui permettent de reconnaître que cet élément simple se trouve dans ses conditions normales? Ici chaque science apportera sa réponse.

La Science Sociale ayant pour objet la connaissance des différents groupements dont se compose la Société, et chaque

groupement étant formé par les hommes en vue d'atteindre un but déterminé, qui ne saurait être atteint par aucun des autres groupements déjà existants, on pourra reconnaître que l'élément social, le groupement, est dans son état normal, lorsqu'il est constitué et fonctionne de telle façon qu'il peut atteindre et remplir le but qui est sa raison d'être, qu'il est en état de répondre à sa cause constitutive.

A mesure que nous aborderons l'étude particulière de chacun des groupements dont se compose la Société, nous déterminerons et nous établirons sa cause constitutive ; nous ne pouvons donc pour le moment que procéder par voie d'affirmation, en disant que la cause constitutive de groupement familial est l'éducation des jeunes générations. Il s'ensuit que le groupement familial sera dans son état normal lorsqu'il comprendra les agents actifs et passifs de cette éducation et qu'il possédera des moyens d'existence suffisants pour assurer la vie de ses membres. Une Famille Ouvrière, dans son état normal, sera donc une famille composée d'un père, d'une mère et d'enfants, une famille ayant, de par son travail, des moyens d'existence suffisants pour pourvoir à leur vie quotidienne. Une telle Famille Ouvrière est une Famille Ouvrière *prospère*

Voilà, ce semblerait, notre point de départ complètement déterminé : *l'analyse sociale doit commencer par l'étude d'une Famille Ouvrière prospère*. Mais une dernière question se pose. Comment se fait cette étude ? Il y a là, il faut y prendre garde, plus qu'une question de métier ; nous ne nous préoccupons pas, en ce moment, de donner des conseils pratiques aux observateurs ; il s'agit ici d'une question de méthode.

Pour bien connaître la Famille Ouvrière prospère, point de départ de toute analyse sociale, suffit-il de prendre à travers les pays des renseignements généraux sur la façon dont elle est communément constituée ? Peut-on emprunter un trait à telle famille, un trait à telle autre ; observer ici un ouvrier, là une mère de famille, s'enquérir du travail auprès d'un patron, ou d'un chef de syndicat, visiter les enfants à l'école, interroger le ministre du culte sur les croyances et les pratiques de ses fi-

dèles? Suffit-il de consulter des moyennes, de supputer des statistiques?

Que penserait-on du naturaliste qui, voulant étudier le cheval, observerait le squelette du percheron, le système musculaire du pur sang anglais, les conditions d'alimentation du cheval arabe? C'est un même sujet qu'il faut considérer, et c'est en lui qu'il faut étudier toutes ses parties constitutives, mesurer leurs actions combinées, et discerner leurs actions réciproques. Il est d'ailleurs reconnu aujourd'hui que les sciences d'observation n'ont progressé que du jour où elles se sont adonnées à l'étude complète et détaillée d'un seul et même objet.

Cette précision et cette limitation du point de départ, imposée par l'expérience, ne restreint pas plus les résultats de l'observation en Science Sociale, qu'elle ne les restreint dans les autres sciences. Tous ceux qui ont pratiqué une science quelconque, savent la force de pénétration et la puissance d'extension que donne au savoir humain l'examen approfondi d'un objet ainsi choisi. Toutes les sciences aujourd'hui usent de la monographie, comme de leur procédé le plus certain et le plus fécond, depuis la minéralogie et la botanique qui s'appliquent toujours à décrire, avant tout, tel minerai ou telle plante trouvées en tel endroit, jusqu'aux sciences historiques qui estiment qu'aucune institution n'est connue réellement tant que sa connaissance n'aura pas été établie sur l'histoire spéciale de telle seigneurie, de telle corporation, de telle abbaye. Remontez au point de départ de toutes les grandes découvertes, recherchez l'origine scientifique de toutes les lois qui sont marquées comme les étapes successives des progrès des sciences, et vous trouverez toujours comme point de départ un observateur consacrant des jours, des mois et souvent même des années à l'étude méthodique et complète d'un seul et même objet.

Quelle que soit l'espèce de groupement que vous observiez en Science Sociale, groupement de la Famille, groupement du Commerce, groupement du Travail, etc..., comment pourrez-vous arriver à vous rendre compte de la nature et des éléments de ce groupement, de leurs fonctions spéciales et de leurs actions ré-

ciproques si vous ne posez pas votre observation au sein d'un groupement déterminé?

Qui oserait aujourd'hui, parmi les véritables historiens, prétendre connaître le régime féodal, en allant étudier dans telle châtellenie le régime de la tenure servile, dans telle autre les obligations et les droits du seigneur, et dans une autre province les obligations et les prérogatives du suzerain? Si tout le monde s'accorde aujourd'hui, pour déclarer qu'une telle description de la féodalité, bien que faite d'après des éléments réels, serait purement composite, et par conséquent absolument impropre à donner une idée exacte de la constitution de ce groupement particulier de la Société qu'était le régime féodal; qui oserait soutenir qu'une méthode, qui est nécessaire lorsqu'il s'agit des groupements que le passé a vu naître et disparaître, cesse de l'être lorsqu'il s'agit de ceux du temps présent; et que l'on peut, à moins d'être un ignorant ou un amateur, prétendre connaître, par exemple, la grande propriété terrienne d'Angleterre ou de l'Allemagne orientale, en faisant une course rapide à travers les terres des lords ou celles des seigneurs allemands.

Ainsi il est établi, nous l'espérons du moins, que toute observation sociale doit commencer par celle des Familles Ouvrières qui font partie de la société étudiée.

En faisant ces monographies de Familles Ouvrières, Le Play usa pleinement de la méthode des sciences d'observation. Il en usa si bien, qu'il fit plus que de découvrir le point de départ de toute analyse sociale. Il remarqua, et c'est la seconde proposition que nous voulons établir, *qu'il y avait une modalité imposée aux autres groupements, dont se compose la Société, en vertu même de la constitution de son groupement primordial, du groupement de la Famille Ouvrière.*

Ces monographies de Familles Ouvrières, il faut le remarquer, ne donnèrent pas seulement à Le Play, et ne présentent pas uniquement à ceux qui les étudient, la connaissance du type normal que la Famille Ouvrière offre à l'observateur en chaque endroit, en chaque pays. Si leur valeur, si leur rendement scien-

tifique s'étaient arrêtés là, si elles n'avaient eu d'autre efficacité que de faire connaître ce type normal de la Famille Ouvrière, elles n'auraient servi qu'à constituer la science de la famille. Elles auraient constitué cette science, en fournissant le point de comparaison à partir duquel il devenait facile de connaître méthodiquement les familles les plus compliquées, et les familles décomplétées, anormales, ou encore les familles présentant quelque monstruosité de constitution. Ou bien, il aurait fallu pour recevoir de leur connaissance celle de la Société tout entière, que la Société n'eût d'autre institution, d'autre groupement que la famille ; il aurait fallu, en d'autres termes, que la société, que le genre humain tout entier, ne fût pas autre chose qu'une aggrégation de familles juxtaposées, sans autres rapports entre elles que ceux de ressemblance ou de dissemblance. Mais telle n'était pas la réalité.

Aussi la Famille Ouvrière apparut bientôt à Le Play, non seulement comme le groupement le plus simple entre tous les groupements familiaux, mais encore comme un groupement qui était en rapports constants et nécessaires avec d'autres groupements d'une nature différente, avec les autres groupements dont se compose la Société. Les monographies de Familles Ouvrières lui révélèrent rapidement qu'il y avait entre les Familles Ouvrières, et les institutions différentes d'elles, les autres groupements sociaux, bien autre chose que des rapports de similitude ou de dissimilitude, mais des rapports de dépendance, d'action liée.

En poursuivant par toute l'Europe son étude de la Famille Ouvrière, Le Play, se rendit compte, par la réalité même des faits, qu'il lui était impossible de saisir et de décrire le fonctionnement d'une Famille Ouvrière, sans y noter et sans y comprendre les actions et les effets produits en elle et sur elle par des institutions, par des groupements constitués en dehors d'elle, par les groupements formés par les patrons, les commerçants, les écoles, le clergé, les associations, les autorités publiques.

Conduit ainsi par l'étude scientifique de la Famille Ouvrière à analyser, dans chaque cas particulier, ce que ce groupement

primordial demandait et recevait des autres groupements, des différentes institutions dont se compose la Société, Le Play entrevit qu'observés de ce point de vue et à ce point de vue, ces autres groupements, ces différentes institutions, révélaient avec une splendide clarté, et leur principale raison d'être et leur efficacité sociale. Aussi prit-il soin de consigner après chaque monographie, dans ces magnifiques *Notes additionnelles* dont nous avons parlé[1] tout ce que lui apprenait, sur le reste de la Société, la Famille Ouvrière qu'il venait d'observer.

Suivant le hasard des rencontres, ou pour parler plus exactement, suivant la nature même de la famille qu'il étudiait, Le Play observa et décrivit dans leurs effets sur la Famille Ouvrière, les institutions sociales, les groupements les plus divers, les plus étendus.

Mais quelles étaient les causes constitutives de ces groupements, quelles étaient leurs fonctions spécifiques, quels étaient leurs rapports réciproques? qu'était-ce, en un mot, qu'une Société? Voilà ce que l'étude de la Famille Ouvrière n'avait pas encore révélé à Le Play.

Ce ne fut que lorsque les occurrences de sa carrière d'ingénieur l'amenèrent sur les confins de l'Asie qu'il eut la vision de ce qu'était une Société.

« Pendant les premières années que je consacrais, dit-il, à l'observation méthodique des Sociétés, je n'aperçus pas aussi promptement que je le désirais la lumière que j'allais chercher. Les grands phénomènes sociaux offraient d'ailleurs dans leurs détails une diversité infinie, selon la tradition des races, la nature des sols, des climats et des productions spontanées, l'organisation des travaux et des moyens de subsistance. En voyant cette complication, je compris que la méthode scientifique, appliquée à l'étude des Sociétés, ne pouvait donner les prompts résultats que m'avait fournis son application à l'étude des minéraux. Toutefois, confiant dans la méthode, je poursuivis mon analyse

1. Le Play, *La Constitution essentielle de l'Humanité*, page 11 et 12.

sociale avec la persuasion que la lumière se ferait tôt ou tard dans mon esprit. Cet espoir ne fut pas trompé.

« Les doutes que mes sept premiers voyages m'avaient laissés furent même levés plus tôt que je ne l'avais prévu.

« Cette transformation commença à se produire dans mes idées en 1837, quand j'eus abordé les contrées orientales de l'Europe sur les frontières de l'Asie contiguës au bassin de la Caspienne. Elle fut ensuite achevée par deux autres voyages accomplis dans le pays d'Orenbourg, dans les monts Ourals, et dans les steppes asiatiques qui s'étendent vers l'Orient [1]. »

Jusqu'à cette époque, en effet, Le Play n'avait jamais eu la certitude d'avoir saisi par son observation une Société au grand complet, et d'avoir pu, par conséquent, en discerner les éléments constitutifs, en déterminer les groupements fondamentaux.

Dans les milieux extraordinairement compliqués où ses études avaient porté jusqu'alors, il avait en chaque pays, et pour chaque Famille Ouvrière, relevé pour ainsi dire l'action, partant l'existence d'une nouvelle institution, d'un nouveau groupement. Cette abondance de faits nouveaux et l'extraordinaire variété de leurs combinaisons semblaient défier ou tout au moins rendre singulièrement confuse toute vue d'ensemble, toute intelligence de ce qu'est une Société, des groupements qui la constituent essentiellement et de leurs actions réciproques.

Il manquait alors à Le Play d'avoir rencontré le type simple d'une Société complète, comme il lui avait été donné de rencontrer, au début de sa carrière, le type simple de la famille. Eh bien, c'était ce type simple de la Société complète que Le Play vit tout à coup apparaître devant lui quand il arriva sur les confins de l'Asie.

Sur le versant de l'Oural, il rencontra une Société constituée d'un groupement unique, du seul groupement de la Famille Ouvrière. Une Société, où toutes les institutions, toutes les fonctions qui, dans nos Sociétés compliquées de l'Occident, constituent et nécessitent autant de groupements séparés et distincts, se trouvaient comprises dans une seule institution, se trou-

1. Voir *supra*.

vaient remplies par un seul groupement : la Famille Ouvrière.

On peut se rendre compte de la surprise que Le Play dut éprouver, lorsqu'il s'aperçut qu'avec la monographie de la Famille Ouvrière de la steppe asiatique, il avait fait, du même coup, celle de la Société patriarcale.

Qu'y avait-il donc dans ces familles patriarcales, qui leur permît de se suffire à elles-mêmes, de former à elles seules une société complète [1]? Quelles étaient les conditions dans lesquelles elles se trouvaient, pour qu'elles pussent ainsi résoudre, par elles seules, toutes les questions qui découlaient pour elles, comme pour toute Société, de la sécurité de l'existence et de la perpétuité de l'espèce? Quelle était l'organisation de ce groupement familial, qui se passait si aisément du concours de tous les autres groupements de toutes les autres institutions qui, dans les autres sociétés, se superposent, pour la compléter, à la Famille Ouvrière.

C'est ce que révéla à Le Play l'observation directe, et l'observation comparée de la famille patriarcale.

Par l'*observation directe* de la famille patriarcale, Le Play vérifia, dans toute son amplitude, une loi, dont il avait déjà discerné maintes fois l'action. Il vit l'organisation du groupement familial sortir tout entière et comme nécessairement, des conditions que lui imposaient la recherche et la pratique de ses Moyens d'Existence.

Tout le monde connaît aujourd'hui les pages célèbres qui ont fait de Le Play le chantre scientifique de la grande steppe d'Asie [2]. En décrivant cette immuable et merveilleuse Terre des Herbes, en montrant dans quelles conditions et de quelle manière doit s'exercer et s'exerce l'art pastoral, il nous fait assister à la naissance et à l'organisation de la famille patriarcale. Nous voyons, avec lui, la communauté de famille sortir de la communauté de propriété, conséquence naturelle et forcée de la communauté de travail, imposée elle-même par les conditions intransformables du lieu.

La tâche de chacun dans le labeur commun, les droits de

1. Voir *supra*.
2. Le Play, *Les Ouvriers européens*, t. I et II.

chacun sur la propriété commune, la situation de chacun dans le groupe familial, toutes ces choses sont relevées et expliquées par l'observation directe que Le Play fait de la famille patriarcale, aussi bien que les questions matérielles et morales qui se posent à cette petite société. Grâce à ses travaux, nous voyons apparaître de la façon la plus nette la grande figure du patriarche, dans ses multiples fonctions de directeur du travail, de dispensateur de la propriété, de chef de la famille, d'éducateur, de juge, de prêtre et de roi de la société patriarcale.

Mais si intéressants et si curieux qu'ils fussent, ces résultats de l'observation directe n'étaient rien, en comparaison de ceux que l'*observation comparée* devait fournir à Le Play pour la constitution de la Science Sociale.

Rapprochant de cette famille patriarcale, qui composait ainsi, à elle seule, une société tout entière, les institutions, les groupements qui, dans les sociétés compliquées de l'occident, se superposent à la Famille Ouvrière pour compléter son action, on devait voir apparaître immédiatement ce qui supplée à ces institutions, ce qui remplit les fonctions constitutives de ces groupements, dans la Société patriarcale. Là se trouvait évidemment l'élément le plus simple, qui, joint à la Famille Ouvrière, en fait une société complète ; là devait se trouver l'équivalent le plus réduit de toutes les institutions, de tous les groupements qui, en dehors et au-dessus de la Famille Ouvrière, complètent ailleurs la Société.

Bien souvent, tandis qu'il se livrait à l'observation des familles ouvrières de l'Occident, Le Play avait relevé l'action décisive du chef du groupement du travail, du patron, d'un homme complètement étranger à la famille de l'ouvrier. Il avait noté, pour ainsi dire, traits par traits, sa fonction essentielle, qui est de diriger le travail, d'en réunir et d'en combiner tous les éléments, de le commander, de le contrôler, de lui faire produire tout son rendement utile, de distribuer à chacun la part qui lui revient dans l'œuvre commune. Qui remplissait cette tâche, qui était le chef du groupement du travail dans la Société patriarcale? C'était le patriarche.

Dans nos sociétés à productivité intense, Le Play avait eu mille occasions de remarquer combien relativement peu nombreuses étaient les familles paysannes capables de posséder leur domaine, combien plus rares encore étaient les familles ouvrières capables de posséder leur atelier industriel. Et cette incapacité, très loin d'être secourue et transformée en capacité croissante par le progrès des méthodes de travail, semblait au contraire s'accroître à chaque nouvelle invention.

Aussi, en observant les Familles Ouvrières, il y relevait constamment l'action d'institutions, de groupements étrangers qui avaient pour but de suppléer à leur incapacité. C'est ainsi que Le Play eut successivement l'occasion de rencontrer, et d'étudier dans leur action sur les Familles Ouvrières, le régime du servage en Russie, celui de la féodalité en Hongrie, la propriété collective en Suisse et dans les Pyrénées, la grande propriété en France et en Angleterre. C'est ainsi qu'au cours de ses enquêtes ouvrières, il releva l'existence du régime de la propriété industrielle, depuis le petit atelier patronal jusqu'à la Société anonyme.

Qu'est-ce qui remplissait dans la Société patriarcale la fonction de ces institutions, de ces groupements si nombreux, si divers? Qu'est-ce qui était le chef du groupement de la Propriété, qui avait la charge de la disposition de la propriété? Le Patriarche, encore le Patriarche.

Est-il besoin de donner encore quelques exemples? Examinez successivement les groupements si divers, que font naître, dans toutes les Sociétés compliquées, la satisfaction des besoins qui dérivent du Commerce, des Cultures intellectuelles, de la Religion, etc., et comparez tous ces groupements si divers avec la famille patriarcale. Vous constaterez toujours que, dans la société pastorale, ces questions sont de telle nature et se posent de telle façon, que le Patriarche est homme à les résoudre, et que le groupement de la Famille patriarcale reste suffisant.

Il y a plus, tandis que, partout ailleurs, on voit les groupements de la vie publique, les plus divers et les plus compliqués,

se succéder depuis la petite agglomération rurale jusqu'à l'État, et engendrer, avec un luxe parfois inouï, une série de spécialistes, de fonctionnaires; tous les intérêts constitutifs de ces groupements, le maintien de la paix publique et de l'indépendance nationale, sont parfaitement satisfaits dans la Société pastorale par le Patriarche. C'est lui qui condamne et qui châtie, c'est lui qui négocie les alliances et conduit les prises d'armes; il est juge, il est prince, comme il est instituteur et pontife, commerçant et patron.

Ainsi en passant successivement en revue les différentes fonctions sociales qui, dans les Sociétés compliquées, sortent du cadre de la Famille Ouvrière, et nécessitent des groupements spéciaux, on les voit dans les Sociétés pastorales se résumer toutes à une même institution à toutes fins, le Patriarcat, se confondre dans un même et unique groupement, la Famille patriarcale.

Par l'observation directe Le Play avait vu la Famille patriarcale sortir toute organisée de la pratique de l'art pastoral. Observant, dès leur origine, toutes les questions qu'amenait pour la Société patriarcale la permanence de ses moyens d'existence et la continuité de la race, il s'était rendu compte pourquoi et comment le patriarche était homme à les résoudre.

Par l'observation comparée Le Play avait trouvé avec le Patriarcat l'institution qui, dans la Société pastorale, suppléait à la fonction et à l'action de ces institutions, de ces groupements qu'il avait rencontrés si nombreux et si compliqués dans les sociétés de l'Occident.

Il avait découvert une famille qui constituait à elle seule une Société complète; il avait donc bien rencontré le type simple de la Société.

De quelle utilité allait être cette découverte? Comment la connaissance du type simple de la Société pouvait-il faire voir à Le Play qu'il y avait chez les Sociétés compliquées une modalité imposée aux groupements dont se composent ces Sociétés, en vertu de la constitution particulière de la Famille Ouvrière?

Chacun sait que, dans toutes les sciences d'observation, la principale utilité qui résulte de la détermination des types simples, est la possibilité de classer les types complexes par comparaison avec eux et à partir d'eux.

Ce fut précisément ce que fit Le Play. En revenant d'Orient en Occident *il classa*, non pas les Sociétés, puisqu'il ne les avait observées ni directement ni complètement, mais les *Familles Ouvrières*, dont il avait dressé des monographies si complètes. Il les classa *par rapport à la Famille patriarcale*, qui formait à elle seule une Société complète, dans l'ordre où elles allaient s'éloignant de plus en plus de ce type simple, *dans l'ordre où*, se suffisant de moins en moins à elles seules, *elles réclamaient de plus en plus des institutions complémentaires, des groupements superposés*.

Il vit ainsi, en descendant des monts Ourals, à travers la Russie, jusqu'au cœur de l'Europe centrale, qu'à mesure que, sous l'empire de causes diverses, la nécessité d'une production plus intense amenait des complications dans l'organisation des Moyens d'Existence de la race, le groupement de la famille patriarcale était de moins en moins capable de les résoudre. Des ruines du Patriarcat sortaient, aussi bien pour l'organisation du Travail que pour celle de la Propriété, de nouveaux groupements, de nouvelles institutions : le mir, la zadruga, les artels... Chacune, correspondant à un degré différent d'intensité dans le travail, réunissait ses membres, choisissait ses autorités, fixait ses lois en raison même du but qu'il lui fallait atteindre, du service qu'il lui fallait rendre. En même temps, sous l'empire de la même cause, et de la même manière, une série de fonctions qui, dans la Société pastorale, avaient été remplies par le patriarche, échappaient à la Famille Ouvrière et demandaient pour être assurées des groupements spéciaux et des autorités particulières. Le Commerce, les Cultures intellectuelles, le service du Culte, les Pouvoirs publics s'organisaient, se développaient.

Et tandis qu'on pouvait suivre, de régions en régions, la naissance et le développement successifs de ces groupements en raison même de la complexité croissante des problèmes que la

complication de plus en plus grande des Moyens d'Existence, posait à la Famille Ouvrière, on remarquait ceci. *Tous ces groupements,* toutes ces institutions de la vie privée et de la vie publique n'avaient pas seulement pour cause originelle l'inaptitude de la Famille Ouvrière et du Patriarcat, mais ils *se constituaient, s'organisaient et se développaient précisément en vue de suppléer à cette inaptitude, et dans la mesure de cette inaptitude.* Il y avait plus encore : à examiner ces groupements, on voyait qu'ils avaient comme membres, les membres mêmes des familles ouvrières, et comme chefs, des individualités, désignées, il est vrai, par leurs qualités personnelles, mais provenant de ces mêmes familles ou qui en étaient antérieurement sortis.

Les groupements qui constituent la Société, paraissaient donc bien, du moins pour les Sociétés de l'Europe Orientale, présenter une modalité en raison même de la constitution spéciale du groupement de la Famille Ouvrière.

Revenu dans l'Europe Occidentale, Le Play se demanda si la *loi qu'il venait de découvrir en Orient s'appliquait aussi aux sociétés de l'Occident.*

En France comme en Angleterre, il avait eu cent fois l'occasion de noter, en faisant des monographies de Familles Ouvrières, l'action qu'exerçaient sur ces familles les groupements destinés à assurer la vie matérielle, intellectuelle et morale de la Société. Mais ces groupements étaient si nombreux, si compliqués, d'ordres si divers, ils se superposaient à des Familles Ouvrières si réduites, parfois si désorganisées, toujours si éloignées du type que devait présenter une Famille Ouvrière se suffisant à elle-même, constituant à elle seule une Société, que la vérification était fort difficile.

L'observateur n'avait pas pour l'Europe Occidentale, la bonne fortune qui s'était offerte à lui dans l'Europe Orientale. Il ne pouvait relever par étapes successives, de région en région, les différents états que présentait la Famille Ouvrière, depuis l'état simple, jusqu'à l'état le plus compliqué.

Le Play remarqua tout d'abord que si les différents groupe-

ments qui apparaissaient dans les Sociétés Occidentales, au-dessus de la Famille Ouvrière avaient avec leurs analogues de l'Europe Orientale des traits communs, ils en avaient beaucoup plus de différents. En Orient comme en Occident, les mêmes nécessités, amenées par la complication progressive des Moyens d'Existence, avaient enlevé successivement à la Famille Ouvrière la direction du Travail, l'entière disposition de la Propriété. En Orient comme en Occident, le Commerce, les Cultures intellectuelles, la Religion, les Pouvoirs publics s'étaient constitués, en dehors de la Famille Ouvrière, à l'état de groupements séparés, d'institutions distinctes; mais rien ne ressemblait moins aux groupements et aux institutions russes que les groupements et institutions françaises, parce que rien ne ressemblait moins à la Famille Ouvrière russe que la Famille Ouvrière française. *Il n'était donc pas possible de considérer la Famille patriarcale de la steppe asiatique comme le type simple de la Famille Ouvrière occidentale.*

En continuant ses comparaisons, sur les Familles Ouvrières qu'il avait observées en France et en Angleterre et sur les institutions, les groupements, dont ces familles lui avaient révélé l'existence, Le Play se rendit compte qu'il y avait entre la Société française et la Société anglaise des différences aussi considérables qu'entre les Sociétés orientales et les Sociétés occidentales. Il fut ainsi amené à rechercher quel était ou quel avait dû être pour la Société française et pour la Société anglaise le type simple de Famille Ouvrière, le type simple de Famille Ouvrière constituant à lui seul une société complète, d'où étaient sorties en se compliquant ces deux Sociétés.

Pour la Société anglaise, Le Play pensa avoir réellement rencontré ce type simple de famille avec la *famille des pêcheurs côtiers* de la mer du Nord.

Pour la Société française, bien que Le Play déclarait très nettement que la Famille Ouvrière de l'ancien régime provenait du développement de l'ancienne communauté paysanne, il pensa que l'état d'instabilité, où l'avaient jetée définitivement les lois successorales de la Révolution, était tel que tout se passait chez elle comme si elle provenait de la *famille instable* des chasseurs.

Pour la Société française comme pour la société anglaise, il vérifia à partir de ces deux types simples de famille, qu'il nomma *Famille-souche*, et *Famille instable*, la loi de modalité. Il démontra théoriquement que tous les groupements, qui constituent à l'heure actuelle la Société anglo-saxonne, comme tous les groupements qui composent la Société française, sont nés des déformations successives que la complication des Moyens d'Existence a fait subir au type simple de la Famille-souche, et au type simple de la Famille instable. Etablissant, par là même, le rapport constant, qu'il y a, pour chacune de ces Sociétés, entre la constitution et l'organisation de la Famille Ouvrière, et celles des autres groupements dont se compose la Société, il donna ainsi une nouvelle démonstration de la loi de modalité qu'il avait découvert en Orient.

Aussi toutes les personnes qui ont lu l'œuvre de Le Play, comprendront l'extrême importance qu'il attache aux trois types différents de la famille, qui de lui reçurent les noms, bien connus aujourd'hui, de *Famille patriarcale*, *Famille-souche* et de *Famille instable*.

Elles constituent, d'après lui, les trois Sociétés simples des Pasteurs, des Pêcheurs côtiers et des Chasseurs, et c'est de ces trois Sociétés simples que procèdent, dans la théorie de Le Play, toutes les Sociétés contemporaines.

C'est ainsi que Le Play trouva cette loi de modalité, suivant laquelle tous les groupements dont se compose une Société vont se constituant d'après la forme qu'a reçu le groupement premier, le groupement familial; loi analogue à celle de Cuvier *sur la corrélation des formes*.

Telle est, en résumé, l'œuvre scientifique de Le Play; elle est aussi belle, aussi féconde que celle des plus grands génies dont s'honore l'humanité. Tout le reste de ses ouvrages relève uniquement de son action comme réformateur social.

Cette œuvre scientifique consiste essentiellement dans les deux lois que nous venons de démontrer, dans ces deux lois qui procédèrent pour Le Play, ainsi que nous l'avons vu, de deux

heureuses rencontres, de la rencontre de la Famille Ouvrière, et de celle de la Famille Pastorale de la grande steppe asiatique.

Pourquoi Le Play n'alla-t-il pas plus loin?

Pourquoi, après avoir découvert avec la Famille Ouvrière le point de départ de l'analyse sociale, ne continua-t-il pas cette analyse? Pourquoi ne fit-il pas l'analyse directe des autres groupements dont se compose la Société?

Pourquoi, après avoir entrevu cette loi de modalité qui veut que les groupements dont se compose la Société soient constitués et organisés d'après la constitution et l'organisation du groupement primordial, de la Famille Ouvrière, pourquoi n'arriva-t-il pas à faire l'analyse directe de ces groupements, à déterminer l'ensemble des rapports qu'ils ont entre eux? Pourquoi n'arriva-t-il pas à les classer?

C'est ce que nous allons démontrer maintenant en entreprenant la critique de la valeur scientifique de sa Méthode, de la méthode de la monographie de la Famille Ouvrière.

IV

LA MONOGRAPHIE DE FAMILLE OUVRIÈRE

SA VALEUR SCIENTIFIQUE

L'idée maîtresse de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière, telle que l'a créée Le Play, est, nous l'avons établi, que : *pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie, et que pour connaître ces Familles Ouvrières, il faut en dresser le budget.*

Reprenons l'une après l'autre ces deux propositions.

Tout d'abord est-il exact que : *pour connaître une famille ouvrière il faille en dresser le budget?*

Voilà, par excellence, une question de méthode! Etant donnée la Famille Ouvrière, quelle est la véritable méthode à employer pour en acquérir une connaissance certaine au point de vue social?

Comment Le Play a-t-il été amené à penser que la seule méthode scientifique pour acquérir la connaissance de la Famille Ouvrière était d'en dresser le budget, et quel est le degré d'exactitude de cette méthode? Nous allons essayer de nous en rendre compte.

Il est absolument impossible de comprendre le caractère spécial que le budget donne à la monographie de Famille Ouvrière, si on ne se rappelle pas ce que nous avons dit et sur les circonstances particulières qui amenèrent Le Play à s'occuper

de la condition des ouvriers, et sur la formation personnelle qu'il avait reçue des sciences qu'il avait étudiées jusqu'alors[1].

A une époque où tous les hommes éclairés se préoccupaient du sort des classes laborieuses, Le Play fut amené, ainsi qu'il le raconte lui-même[2], par sa profession d'ingénieur-conseil, à observer la condition des ouvriers attachés aux industries qu'il étudiait, comme étant l'un des facteurs essentiels dans l'établissement du prix de revient des produits fabriqués.

Formé, d'autre part, à la méthode des sciences exactes, Le Play voulut établir et calculer ce facteur d'après les procédés les plus certains des sciences mathématiques.

Le budget, pour qui sait voir, est sorti tout entier de la rencontre de ces deux faits.

Que la condition de l'ouvrier fût un des facteurs essentiels dont on devait tenir compte pour l'établissement du prix de revient d'une exploitation, c'était, il faut le reconnaître, une conception aussi nouvelle qu'originale, à l'époque où Le Play l'émettait.

Avant comme après lui, il était classique que le salaire de l'ouvrier était l'un des facteurs constitutifs de ce prix de revient. Pour le connaître, point n'était besoin d'analyser la vie de l'ouvrier, il suffisait seulement d'ouvrir les livres du patron. Mais, en observant les conditions de l'industrie et des classes laborieuses dans les différentes contrées de l'Europe, Le Play avait remarqué que ce salaire n'entrait la plupart du temps que pour une part, souvent même secondaire, dans l'ensemble des Moyens d'Existence des Familles Ouvrières. A côté des différentes espèces de salaires, salaires en nature, ou salaires en argent, calculés sur le travail effectué par l'ouvrier, il avait relevé d'autres ressources souvent considérables, fournies à la famille ouvrière à titre de subventions. Et, chose curieuse, ces subventions n'étaient pas reçues en raison d'un travail fait par l'ouvrier, mais en raison des besoins éprouvés par la famille dont il était le chef.

1. V. *supra*, p. 21.
2. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édit. Avertissement.

Lorsqu'elles émanaient du patron, ces subventions ne laissaient la plupart du temps aucune trace dans ses livres; dans les ateliers agricoles, elles étaient une charge traditionnelle de la propriété patronale ; dans les ateliers industriels, elles paraissaient le plus souvent comme la manifestation coutumière des rapports qui existaient entre patrons et ouvriers. Souvent même ces subventions provenaient d'antiques corporations, de quelque vieille Bourgeoisie, de quelque ancienne abbaye, souvent elles étaient le bénéfice attaché à la résidence locale par les communes héritières et détentrices des anciens biens communaux.

Il était évident que l'importance de ces subventions n'allait pas sans avoir une très grande influence sur le montant des salaires. Mais, cette fois, pour se rendre compte de ces Moyens d'Existence particuliers, qui n'avaient plus pour origine et pour mesure le travail de l'ouvrier, qui variaient avec les besoins de sa famille, il fallait bien venir poser son enquête au sein de cette Famille Ouvrière.

Il y avait plus. Si l'enquête directe auprès des Familles Ouvrières était nécessaire pour connaître la nature et l'importance des charges qui pesaient sur la culture ou sur l'industrie pour fournir des Moyens d'Existence aux Familles Ouvrières, pour établir, en fin de compte, le prix de revient des produits, cette enquête était tout aussi nécessaire pour juger de l'avenir de ces mêmes industries.

La Famille Ouvrière peut-elle vivre, et comment vit-elle? Les Moyens d'Existence qui lui sont offerts sont-ils constitués et organisés de telle façon que la race puisse se développer au point de vue physique comme au point de vue moral, ou ne peuvent-ils être obtenus que dans des conditions aussi déprimantes physiquement que moralement? Grave question s'il en fut! Indispensable à connaître pour juger de la valeur d'une industrie dans le présent et de ses chances de prospérité dans l'avenir. C'est que de tous les facteurs qui concourent à établir le prix de revient des produits d'une industrie dans le présent, et qui servent à décider de sa valeur pour l'avenir, le facteur re-

présenté par l'ouvrier est le facteur essentiel, c'est le facteur humain!

Aussi on comprend pourquoi Le Play, lorsqu'il fut sollicité de donner, à un point de vue purement technique, son avis sur la situation présente d'une industrie et sur le développement qu'elle pouvait prendre, s'inquiéta de ce facteur humain, et comment il fut amené à porter son enquête au sein même de la Famille Ouvrière, comme dans le seul endroit d'où il pouvait obtenir la lumière complète sur cette question.

L'ouvrier avait-il, de par son salaire et les différentes subventions qu'il recevait, des Moyens d'Existence suffisants pour vivre et faire vivre sa famille?

Ces Moyens d'Existence étaient-ils organisés de telle sorte, et l'emploi, que la Famille Ouvrière en faisait pour son Mode d'Existence, était-il réglé de telle manière que la race, sûre du présent, fût dans les meilleures conditions pour se développer et se perpétuer?

En un mot comment étaient constitués les Moyens et le Mode d'Existence de la Famille Ouvrière?

Telles étaient les deux questions que Le Play, s'élevant aux considérations les plus élevées et les plus scientifiques de son art, se posait, comme ingénieur-conseil, au seuil de l'étude de la Famille Ouvrière.

Si les Moyens d'Existence étaient tels qu'ils fournissent aux nécessités imposées par le Mode d'Existence, la Famille Ouvrière pouvait vivre, et l'industrie se trouvait, pour le présent, dans des conditions normales quant à ce facteur spécial.

Si les Moyens et le Mode d'Existence étaient organisés de telle façon qu'ils permettaient aux Familles Ouvrières de se conserver saines et fortes, l'industrie se trouvait, toujours à ce point de vue particulier, dans les meilleurs conditions d'avenir.

Tout revenait donc à établir les conditions et les rapports respectifs des Moyens et du Mode d'Existence des Familles Ouvrières. Tout aboutissait, comme par une nécessité logique, à calculer comment se balançaient les recettes et les dépenses de la Famille Ouvrière.

Le Play avait été ainsi amené, comme malgré lui, par les conditions mêmes, où sa haute science et ses larges vues d'ingénieur-conseil l'avaient placé, à concevoir et à établir le budget comme l'instrument parfait de l'analyse de la Famille Ouvrière.

Aussi, quelle satisfaction et quel degré de certitude son esprit formé à la méthode des sciences exactes ne dût-il pas rencontrer dans cette analyse où tout, en fin d'observation, aboutissait à un chiffre.

Il faut l'entendre célébrer la haute valeur scientifique et les puissants moyens de contrôle que présente cette analyse financière de la vie humaine. Par cette méthode, « l'observateur, dit-il, se trouve obligé de poursuivre ses recherches aussi longtemps qu'il n'a pas constaté une concordance parfaite entre les recettes et les dépenses de chaque ménage. Cette vérification, également applicable aux quantités et aux valeurs des objets produits ou consommés, offre les mêmes garanties d'exactitude qui se rencontre dans la comptabilité et les calculs de la chimie analytique[1] ».

Aussi lorsque, après avoir reçu des observations, qu'il avait faites comme technicien, les révélations d'un nouvel ordre de connaissances, il voulut, pour constituer la Science Sociale, établir sa méthode; il pensa qu'il ne pouvait la doter d'un instrument d'analyse plus parfait que celui qu'il avait fabriqué avec tant de peine et qui présentait de telles conditions de certitude.

Le budget devint ainsi la maîtresse pièce de la monographie de Famille Ouvrière, l'essence même de la méthode. Pour l'adapter complètement au nouveau service qu'on lui demandait de remplir, pour lui faire exprimer en plus de la valeur technique de la Famille Ouvrière, toute sa valeur sociale, Le Play imagina, ainsi que nous l'avons dit[2] de le compléter par deux séries d'observations qui devaient commenter le chiffre et en expliquer toute la valeur.

1. Le Play, *Les Ouvriers européens*, Grand Atlas, page 22.
2. Voir *supra*, page 28.

Eh bien, toute l'erreur de Le Play, au point de vue de la constitution de la méthode de la Science Sociale, est là!

C'est pour avoir emprunté à un autre ordre de connaissances une méthode, qui avait été constituée spécialement en vue de l'objet même de cet ordre de connaissances, que Le Play ne put arriver à la connaissance complète de l'objet de la Science Sociale.

La méthode de la monographie de la Famille Ouvrière provenait directement de l'application des procédés généraux de l'analyse à l'objet que Le Play cherchait à connaître comme technicien, comme ingénieur-conseil, et qui était, on le sait : *la valeur de l'ouvrier comme élément constitutif du prix de revient du produit récolté ou fabriqué.*

Mais la connaissance, que l'esprit en quête de la science de la Société veut acquérir, lorsque, se plaçant devant la Famille Ouvrière, premier des groupements sociaux, il se met à l'analyser, n'est pas de savoir quelle est la valeur de l'ouvrier comme élément constitutif du prix de revient du produit récolté ou fabriqué! Ce qu'il veut connaître, c'est comment est constitué et organisé ce groupement. Ce qu'il veut savoir, c'est quelle est sa fonction propre et quelle est son action sur les autres groupements dans la poursuite de la fin de toute Société : la conservation et la perpétuité de la race.

Envisagée à ce point de vue spécial, qui est le point de vue de la Science Sociale, la méthode de la monographie de Famille Ouvrière, constituée essentiellement par le budget, est radicalement impropre à donner à l'observateur la connaissance du premier des groupements dont se compose la société, la connaissance de la Famille Ouvrière.

Et cela pour trois raisons.

On remarquera tout d'abord qu'*une estimation en argent donne nécessairement une représentation inexacte des faits.*

Quels faits plus importants, et qu'il importe de mieux connaître dans tous leurs éléments, que ceux qui se rapportent, par exemple, aux Moyens d'Existence de la Famille Ouvrière. Voyons

ce que donne et ce que néglige la représentation numérique de ces faits.

Tous les faits relatifs aux Travaux exécutés par la famille sont exprimés dans le budget par le montant des salaires y afférents. Que révéleront au lecteur de ces monographies ces chiffres sur l'objet de ces travaux, l'outillage qu'ils demandent, les ateliers qu'ils nécessitent, la conduite des différentes opérations qu'ils comportent! Et, cependant, c'est d'après les conditions particulières qu'impose cette méthode de travail que le personnel est obligé de s'organiser. Ce sont ces conditions qui créent ici la grande usine et qui maintiennent là l'atelier domestique, qui assurent, dans tel métier, à l'ouvrier spécialiste, alors même qu'il est isolé, une bonne situation vis-à-vis de son patron, tandis qu'elles poussent les despécialisés à s'unir en de grandes associations pour discuter avec leur employeur. Ce sont toujours ces mêmes conditions, qui permettent dans telle profession l'accès du patronat aux ouvriers habiles et capables, et qui dans telles autres leur en interdisent même l'idée.

Toutes ces questions si intéressantes et si nécessaires à étudier pour connaître l'action qu'ont sur les différents membres de la Famille Ouvrière les groupements du travail dont ils font partie, tous ces faits disparaissent derrière un autre fait d'une nature toute différente : le salaire. Et encore de ce salaire nous ne connaissons que le montant, le budget reste muet sur les conditions dans lesquelles cette propriété latente de l'ouvrier, sa force physique, sa dextérité professionnelle, est engagée. Que de chose sous ce chiffre qu'il importerait de savoir! Et la seule représentation qu'on nous en donne, « le chiffre », est de toutes les représentations la plus inexacte!

Que représente de capacité déployée, de travail effectué, de valeur réelle, de puissance acquisitive un salaire de 7 francs en France et en Angleterre, en Russie et en Australie? En France, dans le même pays, que représente un salaire de 5 francs à Paris et dans les Vosges, dans la culture et dans l'industrie? Que représentait un salaire de 3 francs il y a cinquante ans, il y a seulement dix ans? Autant de questions qui désespèrent

les économistes, et qui devraient torturer les statisticiens!

Mais si nous laissons les phénomènes relatifs au Travail, pour nous occuper de ceux qui concernent la Propriété. Que nous apprennent les chiffres qui traduisent la valeur des propriétés possédées par les familles et les revenus qu'elles donnent, au sujet de ces questions si intéressantes qui sont : la composition de ces biens, le mode de leur possession, les subventions qu'ils procurent et celles qu'ils reçoivent, le régime de leur transmission! Quels renseignements ces chiffres, si précis qu'ils soient, nous apportent-ils sur les capacités spéciales qu'exige, pour être possédée utilement, telle ou telle espèce de propriété! Rien, toujours rien! Et « l'analyse financière » de la Famille Ouvrière se poursuit ainsi de plus en plus imprécise par la précision même de sa méthode!

Cette estimation en argent ne donne pas seulement une représentation inexacte des faits, elle *est inapte pour indiquer la relation que ces faits ont entre eux.*

Prenez la monographie la mieux faite, une monographie faite par Le Play lui-même, et cherchez dans les colonnes du budget des recettes, dans celles du budget des dépenses, aussi bien que dans les comptes annexés qui les accompagnent, ce qui est dit, ou ce qu'il est même possible d'entrevoir à ce sujet.

Que signifiera par exemple le chiffre indicatif du salaire d'un ouvrier par rapport à la connaissance des causes et des conséquences du travail auquel il se livre? Pourquoi pratique-t-on ici une culture industrielle? pourquoi fait-on là de l'élevage?

Quelles sont les causes qui ont maintenu dans telle région le tissage dans l'atelier domestique, et l'ont établi dans telle autre en d'immenses usines? Pour quelles raisons telle industrie produit à perte et succombe dans telle province, prospère et se développe dans telle autre! Le chiffre du salaire de l'ouvrier restera forcément muet sur toutes ces questions. Et cependant en est-il de plus intéressantes et de plus nécessaires à connaître pour se rendre compte de la constitution, de l'organisation, des chances de durée du travail auquel l'ouvrier que l'on étudie, demande ses moyens d'existence!

Mais ce même travail, une fois établi et organisé, en un endroit, pour des causes déterminées, ne va pas lui-même sans produire un certain nombre de conséquences. Il fera naître des questions, et cela de telle façon qu'il déterminera, par la façon même dont il les posera, la forme et l'organisation spéciale que devront prendre les groupements que les hommes constitueront pour les solutionner.

Quelle forme de la propriété demandera et amènera tel genre de travail, et quelle part en donnera-t-il à la Famille Ouvrière!

Quelle organisation commerciale faudra-t-il créer pour servir telle industrie, et quelle facilité ou quelle gêne en recevra la Famille Ouvrière pour l'organisation de son Mode d'Existence? Autant de questions sur lesquelles il est impossible de trouver le moindre indice dans les chiffres du budget, et cependant pourquoi observer les faits si ce n'est pour en connaître les causes et les conséquences!

Découvrirons-nous davantage, en supputant les chiffres du budget des dépenses, pourquoi telle Famille Ouvrière a organisé sa vie de telle façon et non pas de telle autre! A quoi me sert de connaître, aux centimes près, les dépenses concernant la nourriture, si on ne me dit pas quelles sont les causes qui ont réglé de telle façon la distribution des repas dans la journée et qui en ont fixé la composition; d'où proviennent les aliments consommés dans la famille, comment sont pris les repas, le rôle de chacun autour de la table, les conversations qui y sont tenues, l'éducation que les enfants y reçoivent? Graves questions qui ont aussi leur valeur!

Quelles connaissances me donneront sur la vie matérielle et morale de la famille la sèche nomenclature des dépenses qu'elle fait pour son Habitation, ses Vêtements, son Hygiène, ses Récréations!

Non seulement tous ces chiffres nous enlèvent la vue réelle et complète des faits, et font disparaître, sous le vêtement numérique dont ils les revêtent, toutes leurs originalités de forme et de constitution, mais encore ils nous les montrent isolés, séparés du milieu qui les constituent et où ils opèrent. Il semblerait

qu'après s'être produits sans cause, ces faits sont incapables d'engendrer la moindre conséquence!

Cependant pour qui sait voir, quels faits parurent jamais plus fertiles en remarquables conséquences! C'est par la façon particulière dont les parents s'y prennent pour apprendre à leurs enfants à se nourrir, à user d'une habitation, à se vêtir, à prendre soin de leur corps, à se servir que se fait l'éducation, l'éducation morale, tout aussi bien que l'éducation physique. C'est par l'incessante répétition de mille actes en apparence insignifiants de ce Mode d'Existence, que les hommes se trouvent être d'une famille, d'un pays, d'une race déterminée! Et sur tout cela, sur ces relations si curieuses et si importantes que les faits ont entre eux, les chiffres du budget demeurent désespérément muets.

Il y a plus encore, non seulement *cette estimation en argent* donne une représentation inexacte des faits, est incapable d'en indiquer les relations réciproques ; mais, *dans bien des cas*, elle *est impuissante à donner une représentation quelconque des faits.*

Combien de faits d'ordre matériel se trouvent, tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, en dehors de toute estimation vénale. Dans une de ses plus célèbres monographies, celle du Bahkir demi-nomade de l'Oural, Le Play s'est évertué à établir la valeur vénale des propriétés de la Famille Ouvrière. Il a représenté par le chiffre de 565 fr. 29 la valeur des terres, qui, en fait, appartiennent à la communauté pastorale, et que la famille en question occupe chaque année pendant quelques mois, des semailles aux récoltes, jusqu'à ce qu'intervienne une nouvelle répartition. Ce chiffre de 565 fr. 29 n'offre-t-il pas, dans ce cas, le maximum de l'inexactitude, puisqu'il représente uniquement par sa valeur une chose qui précisément n'en a pas! Les exemples de cette sorte se rencontrent souvent dans les monographies de Le Play.

N'est-ce pas encore la tyrannie du cadre systématique, que le budget lui imposait, qui l'a amené à exprimer par leur seule valeur vénale tous les travaux que font sur leurs propres

domaines les petits paysans propriétaires? Or, pour qui connaît les choses de la campagne, toute l'économie du régime de la petite propriété paysanne consiste précisément en ce que le paysan n'attribue aucune valeur à son travail et à celui des membres de sa famille. S'il lui fallait prendre plusieurs journaliers pour remplacer ses enfants absents, il ne pourrait tenir. Alors que signifient ces chiffres, ces salaires supposés! Belle manière de nous faire connaître un fait, que de nous en donner une représentation radicalement erronée!

Le vice éclate encore plus fortement quand de l'ordre matériel nous passons à l'ordre intellectuel et à l'ordre moral.

Que contient de science acquise, de connaissances utiles, le chiffre de la dépense que les parents peuvent faire pour envoyer leurs enfants à l'école? Je n'insisterai pas sur le cas, aujourd'hui et autrefois très fréquent, où l'école est gratuite. Mais admettons même qu'elle soit payante, est-ce la somme que les parents déboursent à ce propos qui est intéressante à connaître! Que nous dira-t-elle sur les motifs qui poussent les parents à faire instruire leurs enfants, sur les aptitudes de ceux-ci, sur les capacités et les connaissances que réclament la vie qu'ils auront à vivre, la profession qui sera la leur? Que nous dira-t-elle sur la façon dont l'école est organisée pour servir ces besoins, sur les idées, les préjugés, les passions qui dominent et vicient le système scolaire; sur le bénéfice réel qu'en retirent les enfants? Rien, absolument rien. Il y a des choses que les chiffres ne peuvent exprimer! Pourront-ils davantage, par la dépense que la famille fait ou ne fait pas pour le service du culte, vous donner la moindre idée de la religion ou des habitudes morales de la Famille Ouvrière. L'influence d'une confession se manifeste beaucoup plus par la règle morale qu'elle donne à ses fidèles, que par les secours qu'elle distribue ou les offrandes qu'elle reçoit! Un chiffre, quelle expression inexacte, détestable et impuissante dans sa matérialité même, pour des faits qui sont de la conscience même de l'homme, qui révèlent sa formation morale, le sentiment qu'il a de ses devoirs, la conception qu'il se fait de la vie!

Ajouterai-je encore que les personnes qui composent cette famille ne sont pas tombées du ciel toutes formées, tout éduquées, dans le cadre du budget ? Avant de constituer ce groupement qu'on analyse, elles ont fait partie d'autres groupements, elles ont été élevées dans une famille, elles ont travaillé dans des ateliers, etc...

Eh bien, ce furent précisément ces groupements antérieurs, originaires, qui agirent, dans la plupart des cas, pour constituer ces personnes telles qu'elles sont. Et si, au travers de l'observation actuelle, on les voit agir d'une façon et non d'une autre, c'est la plupart du temps dans leurs antécédents, dans l'histoire de leur famille qu'il faut en chercher l'explication. Voilà encore tout un ordre d'idées inaccessible au chiffre et qui ne peut rentrer d'aucune manière, et à aucun titre, dans le cadre du budget.

Mais à quoi bon nous attarder dans une pareille démonstration quand nous avons l'aveu même de Le Play.

Lorsque Le Play voulut passer de l'économie industrielle qu'il avait constituée à la Science Sociale qu'il avait découverte, il s'efforça de doter aussi cette nouvelle science d'une méthode. Les calculs rigoureux, le cadre systématique du budget ne lui avaient-ils pas donné plus qu'il leur avait demandé, plus que la part de l'ouvrier dans le calcul des prix de revient des produits à l'industrie, plus que la connaissance d'un des éléments primordiaux pour juger des chances de prospérité et d'avenir d'une industrie ! Nulle méthode ne pouvait donc mieux convenir à la Science Sociale que celle qui lui avait, à la fois, révélé des faits si précis, et ouvert de si larges horizons. Mais comme il s'était rendu compte que, dans bien des circonstances, les chiffres ne lui avaient dit tant de choses que parce qu'il avait su les interroger, que parce qu'il avait observé les faits dont ils étaient la figuration, il voulut forcer les observateurs, qui devaient le suivre, à rechercher ce que ces chiffres signifiaient, et ce que, souvent même, ils ne pouvaient représenter d'aucune manière.

C'est ainsi qu'il compléta le budget, devenu la maîtresse pièce de la monographie de Famille Ouvrière par les deux textes dont nous avons déjà parlé [1]. Ils devaient servir comme deux réceptacles spéciaux où les observateurs pourraient déverser le surplus de la récolte qu'ils avaient faite en voulant approvisionner le budget.

Le malheur est que le premier de ces textes complémentaires, le seul d'ailleurs dont nous ayons à nous préoccuper maintenant, puisque seul il est destiné à compléter la description de la Famille Ouvrière, le malheur, dis-je, est que ce texte complémentaire présente, comme le budget, un cadre rigide.

Il se compose d'une série de compartiments, isolés les uns des autres, disposés dans un ordre systématique, où les faits, déjà déformés pour figurer dans le cadre du budget, subissent, pour y entrer, une nouvelle violence presque aussi grave que la première.

Pourquoi, par exemple, *le rang de la famille,* qui semblerait en bonne analyse devoir être la résultante finale de l'observation de la Famille Ouvrière, détermine-t-il la cinquième de ces cases? Pourquoi *la description de la religion et des habitudes morales de la famille,* vient-elle en troisième lieu, alors qu'on ne connaît encore de cette famille que son état civil, et quelques généralités sur l'état du sol, de l'industrie et de la population? Pourquoi les paragraphes relatifs aux *propriétés de la famille* et aux *subventions* qu'elle reçoit précèdent-ils celui qui énumère et explique les *travaux et industries* auxquels elle se livre; alors qu'il ressort clairement de toutes les monographies que le régime de la propriété et des subventions s'organise en chaque endroit d'après les conditions mêmes, qu'impose le régime du travail? etc. Tout cela est parfaitement incompréhensible! Bien loin d'être méthodique, la disposition relative des treize paragraphes, qui composent les *observations préliminaires définissant la condition des divers membres de la famille*, est purement et uniquement systématique! Loin de corriger les défauts que

1. Voir *supra*, page 28.

le budget présentait au point de vue de la Science Sociale, ces observations préliminaires les aggravent singulièrement.

En voulant analyser la Famille Ouvrière par le moyen du budget, par le moyen d'un instrument construit pour la poursuite d'un autre ordre de connaissances, Le Play ne put, non seulement atteindre le but qu'il se proposait, arriver à la connaissance de la famille, mais il s'engagea dans un impasse d'où il lui fut impossible de sortir.

L'observation de la Famille Ouvrière n'est intéressante, en Science Sociale, que parce que, donnant la connaissance du premier des groupements dont se compose la société, elle permet, en fixant le point de départ de l'analyse, de poursuivre cette analyse, d'entreprendre l'observation directe et successive des différents groupements dont se compose la Société.

La Famille Ouvrière analysée, comment Le Play allait-il s'y prendre pour continuer son observation et atteindre la connaissance de la Société tout entière?

La méthode de la monographie de la Famille Ouvrière, lui enleva la claire vue des choses. Après avoir posé en principe que, pour connaître la Famille Ouvrière, il fallait en dresser le budget, il affirma que, pour arriver à la connaissance de la Société, il suffisait d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui la composent.

C'est là la seconde proposition sur laquelle repose toute la méthode de Le Play; nous allons l'examiner avec le même soin que la précédente,

Est-il vrai que, *pour arriver à la connaissance de la Société, il suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui la composent?*

Il y a, dans cette affirmation, une erreur encore plus grave que la précédente. Mise en pratique, la théorie qu'elle contient ne tend à rien moins qu'à limiter l'analyse de tous les groupements dont se compose la Société au seul groupement de la Famille Ouvrière, et aboutit en fin de compte, si l'on excepte le

groupement de la famille, à l'observation indirecte de la Société, alors que l'on a si fortement et si justement proclamé le nécessité de l'observation directe. Cette erreur était d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, la conséquence nécessaire de l'impropriété de la méthode constituée par Le Play.

Établi tout d'abord pour donner la connaissance de la Famille Ouvrière à un point de vue spécial, le budget ne pouvait donner directement autre chose que cette connaissance spéciale. Cela est de toute évidence. Mais alors même que, changeant de point de vue, et laissant de côté la recherche de la part, qui provient du chef de la Famille Ouvrière, dans l'établissement du prix de revient des produits d'une industrie, pour se préoccuper uniquement de l'étude du groupement de la Famille Ouvrière au point de vue social, Le Play pouvait-il avancer une pareille affirmation?

Pouvait-il prétendre que la connaissance de la Famille Ouvrière, telle qu'elle résultait de ce budget perfectionné, qu'est la monographie de Famille Ouvrière, devait lui donner celle de la Société tout entière? Il y a plus encore, en admettant même que Le Play eût été en possession de la véritable méthode d'analyse sociale, aurait-il pu soutenir et prouver une thèse pareille? Non, mille fois non. Et cela pour une raison très simple.

Il n'est pas une science qui, après avoir défini son objet, déterminé les éléments dont il se compose et mené à bonne fin l'observation directe d'un de ces éléments, s'arrête comme satisfaite, et déclare que pour tous les autres éléments l'observation directe est inutile, que la connaissance que l'on a de l'un d'entre eux suffit pour connaître les autres. Si une science pouvait, sans erreur, avancer une pareille affirmation, il s'en suivrait nécessairement que son objet serait précisément limité au seul élément en question, et que tous les autres n'en seraient que des variétés plus ou moins distinctes.

Ce qui permit à Le Play, qui se connaissait en science aussi bien qu'homme de son époque, de se faire une pareille illusion, ce fut l'heureuse fortune qui lui arriva, lorsqu'il commença l'ob-

servation de la Société par celle de la Famille Ouvrière. Ce qui l'empêcha d'en sortir, fut précisément l'impropriété de la méthode qu'il employa pour analyser cette Famille Ouvrière.

Nous avons déjà dit, et avec assez de détails pour nous dispenser de revenir sur ce sujet, pourquoi l'observation de la Famille Ouvrière est, et doit être le point de départ de l'observation de la Société. Nous avons démontré aussi pourquoi et comment tous les autres groupements dont se compose la Société ont précisément comme cause originelle et comme fonction principale, d'aider et de compléter l'action de la Famille Ouvrière et même de suppléer dans certains cas à cette action.

En observant la Famille Ouvrière, Le Play se trouvait donc placé, comme par une heureuse rencontre, dans le meilleur endroit qu'il y eût pour saisir l'action de tous les groupements qui lui sont extérieurs, de toutes les institutions, qui, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, lui prêtent leur concours. Aussi bien posé pour juger du rôle et de l'efficacité de ces institutions, de ces groupements, pour pénétrer de l'extérieur leur constitution, Le Play en profita largement et utilement. C'est au soin qu'il prit de relever tout ce que lui apprenait sur les groupements, sur les institutions dont se compose la Société, en dehors de la Famille Ouvrière, l'observation directe de cette même Famille Ouvrière que nous devons ces magnifiques notes sur les *Éléments divers de Constitution sociale* qui se trouvent à la fin de chaque monographie.

Dans cette troisième partie, qu'il ajouta au budget lorsqu'il constitua la monographie de la Famille Ouvrière, nous ne retrouvons plus ces divisions et ces cadres systématiques qui, dans les deux premières parties, broyent et défigurent les faits. Suivant les heureuses circonstances où il se trouve, suivant la nature des institutions, des groupements que la condition spéciale de la Famille Ouvrière a fait naître ou développés, l'observateur peut opérer librement, sans contrainte, décrire ce qui lui paraît le plus digne d'être relevé. C'est ainsi que, pour les quarante-cinq monographies que renferme la deuxième édition des *Ouvriers européens*, Le Play a donné dans deux cent soixante-six notes,

qui s'étendent sur plus de la moitié de l'ouvrage, les renseignements les plus curieux et les plus intéressants sur toutes les institutions sociales. Tantôt, à propos du mineur du Hartz, il décrit le système du patronage pratiqué par la corporation des mines du Hartz ; tantôt, au sujet du métayer de la Vieille-Castille, il donna de longs détails sur le régime des biens communaux. Avec le mineur de Pongibaud et le paysan basque du Labour, il étudie deux régimes très différents d'émigration; avec le tisserand de Mamers et celui des Vosges, il décrit les effets de la concurrence commerciale, l'organisation des cités ouvrières et des sociétés de Secours mutuels. A propos des couteliers de Londres et de Sheffield, il aborde les questions du paupérisme, de l'influence sociale de la religion, des unions ouvrières. Le pêcheur de Marken lui donne l'occasion d'observer l'administration communale de la Hollande, et la Champagne pouilleuse l'influence des grands travaux publics entrepris pour l'État.

Nous n'en finirions pas si nous voulions noter toutes les institutions dont Le Play a relevé l'action au sujet de la Famille Ouvrière ou à son propos. Organisation du Travail et de la Propriété, de la Famille et du Patronage, organisation du Commerce et des Cultures intellectuelles, action sociale de la Religion, Associations privées, Institutions et Pouvoirs publics, il entrevoit tout de l'observatoire où il s'est si heureusement placé, parce que tout y converge, tout y aboutit.

Mais, et nous ne saurions trop le faire remarquer, en se cantonnant ainsi dans la Famille Ouvrière, en n'observant cet immense surplus social aux multiples éléments que suivant les occasions que lui fournissent les familles ouvrières et en raison de leur action sur ces familles, *il ne perçoit ces éléments, ces groupements que par leur extérieur, il ne les saisit que dans la mesure et dans les circonstances où ils agissent sur ces familles ouvrières.*

A un moment, quand, par suite de cette seconde heureuse rencontre qui décidait de la valeur scientifique de son œuvre, il se trouve en face de la famille patriarcale de la grande steppe asiatique, on se prend à espérer qu'une lumière complète va se

faire dans son esprit. On peut croire que, se trouvant face à face avec cette famille qui compose à elle seule une Société complète, il va suivre dans leur croissance tous les éléments renfermés dans cette Société simple, à mesure qu'ils iront se détachant de la Famille Patriarcale, et exigeront, pour remplir leur rôle, la constitution de groupements spéciaux. A ce moment, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver à l'observation directe de tous les groupements dont se compose la Société !

Mais ce pas, il ne put le franchir, embarrassé qu'il était par les entraves, que lui imposait un instrument d'observation fabriqué pour la seule connaissance de la Famille Ouvrière.

De toutes ses études indirectes des différents groupements, qui dans chaque Société se superposent à la Famille Ouvrière, de sa rencontre avec le type simple de la Société, Le Play ne sut tirer autre chose que cette loi de modalité dont nous avons parlé. Il constata seulement et uniquement, qu'il y avait une modalité imposée aux groupements dont se compose la Société en vertu de la constitution même de son groupement primordial, du groupement de la Famille Ouvrière. Et cependant de cette vue si incomplète de la Société, telle qu'elle devait résulter nécessairement d'une observation aussi imparfaite, que d'aperçus profonds, que de constatations définitives n'en sont pas résultés. Chez Le Play la puissance de l'observateur suppléait en maintes occasions à la défectuosité de la méthode.

Combien il est facile de s'expliquer maintenant l'allure apostolique et les formules dogmatiques que l'on relève à chaque page de la *Réforme sociale en France* et des autres ouvrages de vulgarisation de l'auteur si précis et si documenté des *Ouvriers européens*. Comme les prophètes de la Bible, il semblerait que Le Play, après avoir eu la claire vision de la vérité, ait été aveuglé par sa splendeur, et ne put, en revenant au milieu des mortels, trouver le mot capable de rendre ce qu'il lui avait été donné de contempler. Aussi sommes-nous obligés, aujourd'hui, pour juger son œuvre au point de vue scientifique, d'aller rechercher, au travers de cette énorme production, fruit naturel de l'infirmité humaine, conséquence forcée d'une méthode dé-

fectueuse, les pages qui sont véritablement d'inspiration divine, qui résultent d'une bonne observation.

Je ne crois pas avoir besoin, après ce que nous venons de dire, de donner beaucoup de raisons pour établir la nécessité de procéder à l'observation directe de tous les groupements dont se compose la Société. Les motifs qui ont été capables de déterminer à l'observation directe de la Famille Ouvrière, sont tout aussi agissants et concluants quand il s'agit d'un autre quelconque des groupements sociaux. Je me bornerai donc à livrer à la réflexion d'un chacun les trois considérations suivantes.

Au point de vue même de la connaissance de la Famille Ouvrière, il est évident que, pour bien comprendre l'action qu'exerce sur cette famille les autres institutions, les autres groupements, tels que le Patronage, le Commerce, etc., les Pouvoirs publics, il ne suffit pas d'analyser les conséquences de leur action sur la Famille Ouvrière.

Il faut encore connaître la cause et le mode de cette action. Or, cette connaissance n'est pas entièrement obtenue par l'observation de l'objet auquel cette action s'applique, parce que, bien que se trouvant déterminée par cet objet, elle est cependant organisée d'après la constitution intrinsèque de l'objet dont elle émane. S'il est exact, par exemple, que le Patronage est déterminé par les besoins mêmes qu'accuse la Famille Ouvrière, et que c'est dans cette famille qu'on en pourra observer l'action la plus directe, il n'en est pas moins vrai que, pour bien comprendre cette action, pour en pénétrer la cause dans sa plénitude, et le mode dans toutes ses manifestations, il faut procéder à l'observation directe du Patronage lui-même.

Mais il importe de remarquer, et c'est là notre seconde considération, que si les institutions, les groupements superposés à la Famille Ouvrière, ont trouvé dans cette famille leur cause déterminante, il est d'observation courante qu'à côté de l'action qui leur est imposée par cette cause efficiente, ils ont une action propre. Si, pour conserver notre exemple, le Patronage est déterminé,

quant à sa naissance et ses principales fonctions, par les besoins mêmes de la Famille Ouvrière, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir qu'il a aussi ses fonctions propres. Le Patron ou le groupe patronal n'a pas pour unique mission de patronner la Famille Ouvrière dans son travail en le dirigeant, dans sa propriété en mettant à sa disposition celle qu'elle n'est pas capable de posséder, dans les phases de son existence en la mettant à même de les surmonter soit par un aide direct, soit par des institutions spéciales; il a aussi sa *fonction propre*, qui est d'être l'organisateur responsable des moyens d'existence de la Société. Quand on observe sa fonction sociale, on remarque que le Patron ne fournit pas seulement, des moyens d'existence aux Familles Ouvrières qu'il emploie, qu'il n'assure pas seulement, comme par un complément naturel, la vie de sa propre famille, mais encore et surtout, qu'il garantit, par la productivité et l'objet de son industrie, la vie de tous ceux, ouvriers comme non ouvriers, qui se reposent sur lui du soin de pourvoir la Société de cet objet. Grâce à lui, grâce à sa fonction d'organisateur responsable des moyens d'existence de la race, chacun peut vaquer en toute sécurité à sa profession, sachant parfaitement que rien ne manquera de ce dont la Société a besoin pour vivre. Eh bien ! comment pourriez-vous connaître cette fonction propre du Patronage, aussi bien que la fonction propre de tous les autres groupements sociaux, si vous ne les abordiez pas par l'observation directe !

Enfin, et nous en arrivons ainsi à notre troisième et dernière considération, ces fonctions, fonctions propres aussi bien que fonctions spéciales, ces groupements ne les remplissent pas comme isolés les uns des autres. Mais, au contraire, ils agissent en vertu d'une action liée, s'aident ou se contrarient, s'influencent et se pénètrent par des actions réciproques. Pour patroner la Famille Ouvrière, aussi bien que pour pourvoir aux moyens d'existence de la Société, pour remplir sa fonction propre aussi bien que sa fonction spéciale, le Patron n'agit pas tout seul, pas plus qu'il n'opère sur une terre vacante. Il a des aides et des auxiliaires, des concurrents et des rivaux. Voyez ce que pourrait faire un patron

sans les ingénieurs et les contremaîtres qui dirigent l'exécution de ses travaux, les commerçants qui lui procurent ses matières premières et vendent les produits de sa fabrication, les banquiers qui assurent son crédit, les hommes de loi qui fixent ses contrats... sans les pouvoirs publics qui maintiennent la paix et la sécurité publiques? Mais ce groupement patronal n'a pas seulement que des rapports d'aide mutuelle, d'action concordante avec les autres groupements; il a aussi à lutter contre ceux qui, soit appartenant à la même espèce, veulent le supplanter, soit appartenant à d'autres espèces, veulent le remplacer. Il a affaire aux autres groupements patronaux qui veulent lui prendre sa clientèle, aux autres groupements sociaux : Associations ouvrières ou autres, Pouvoirs publics, qui veulent se substituer à lui dans la direction du travail, la disposition de la propriété, etc.

Il en va de même pour chaque groupement. Il suffit de les observer quelques instants, pour se rendre compte des actions qu'ils exercent les uns sur les autres, des influences qu'ils subissent. Comment prétendre alors à la connaissance complète de tous ces groupements, si on ne les suit pas dans la manifestation de leurs actions réciproques?

Nous sommes donc amenés ainsi à conclure que l'*observation directe et méthodique de chacun des groupements dont se compose la Société est chose absolument indispensable pour qui veut connaître la Société.*

Que reste-t-il maintenant des deux propositions qu'avançait Le Play, des deux propositions sur lesquelles repose toute sa méthode?

Nous venons de voir combien il était inexact de prétendre que, pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffisait d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie.

Nous avons vu aussi combien la monographie de Famille Ouvrière, constituée essentiellement par le budget, était impropre à donner la connaissance de cette famille.

Et comme toute la méthode de Le Play, toute *la méthode de la monographie de Famille Ouvrière* trouve tout son fonde-

ment sur ces deux points, il faut reconnaître qu'elle s'écoule avec eux. C'est là, nous ne saurions trop le répéter, la conséquence nécessaire et inévitable de l'impropriété de cette méthode, par rapport à l'objet même de la Science Sociale. Construite de main de maître pour donner la connaissance de la part qui provient du chef de l'ouvrier, dans l'établissement du prix de revient des produits de l'industrie, cette méthode ne pouvait, nous l'avons déjà dit, donner autre chose, que cette connaissance. Détournée de son objet, appliquée à la recherche de la connaissance de la Société, elle demeura, malgré les perfectionnements que Le Play lui fit subir, aussi incapable de permettre l'observation complète de la Famille Ouvrière, qu'impropre à assurer l'observation directe des autres groupements dont se compose la Société.

Si la valeur scientifique de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière mérite un pareil jugement, pourquoi, pourrait-on nous dire, vous êtes-vous attardé autant à l'exposition et à la critique d'une méthode si radicalement inexacte? A ce titre, elle ne paraîtrait pas mériter plus d'attention que toutes celles qui l'ont précédée et suivie.

Nous avons cru utile d'entreprendre cette exposition et cette critique pour les deux raisons suivantes :

Toute impropre que fût la méthode créée par Le Play pour l'observation des Sociétés, il n'est que trop juste de reconnaître qu'elle a constitué jusqu'alors le meilleur instrument mis à la disposition des observateurs. Et cela par suite de deux faits qui, bien que compris dans cette méthode, n'en font pas partie substantiellement. Seule entre toutes les méthodes qui l'ont précédée ou suivie, la méthode créée par Le Play présuppose déterminé l'objet de la Science Sociale, et établit le point de départ de l'analyse sociale. Nous nous sommes assez longuement étendu sur l'importance de ces deux découvertes lorsque nous avons mis en lumière la valeur scientifique de l'œuvre de Le Play, pour n'être pas obligé d'y revenir. Toujours est-il que, telle était leur puissance, elle neutralisa en partie les extrêmes défectuosités de la méthode et permit à Le Play d'entrevoir, le

premier, comment se constitue et s'organise une Société.

Mais, si Le Play fut le premier à entrevoir l'objet de la Science Sociale, il ne sut ni découvrir, ni établir la méthode de cette nouvelle science, celle qui seule était capable de donner la connaissance de son objet. A ce titre encore, la critique de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière devait nous être profitable. En précisant les causes de son échec, en nous montrant pourquoi et comment cette méthode ne présente pas la juste et réelle application des procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain à la recherche de la connaissance de l'objet même de la Science Sociale, cette critique nous faisait faire un grand pas vers la détermination de la véritable méthode.

Il nous faut, maintenant que le but que nous voulons atteindre est parfaitement défini, que notre point de départ est nettement déterminé, que notre route est débarrassée de tout ce qui l'encombrait, faire œuvre positive.

L'objet de la Science Sociale étant connu, le point de départ de l'analyse sociale fixé, la question qui se pose est très simple : Comment devons-nous nous y prendre pour arriver à la connaissance de la Société, c'est-à-dire des différents groupements qui la composent. Quelle est, en un mot, la véritable méthode de la Science Sociale?

Robert Pinot.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

JOURNAL DE L'ECOLE DES ROCHES

PAR LES PROFESSEURS ✱ ET LES ELEVES ✱

M. STORRZ

ÉCOLE DES ROCHES
VERNEUIL-SUR-AVRE (Eure)
Juillet 1908

Chaque livraison : 2 fr.

N° 14.

SOMMAIRE

I. — **Vie générale de l'École.** P. 447.

La Vie générale de l'École, par M. Paul de Rousiers. — L'année scolaire 1907-1908, par M. Georges Bertier. — Le personnel de l'École. — Liste des élèves. — Les stages à l'étranger, par M. Paul Thiry. — L'École allemande de Bieberstein, par M. Zentzytzki. — La Vie à la Guichardière, par R. C. Coulthard. — La nouvelle chapelle de l'École, par M. Storez. — Fête de l'École, par J. Desfeuille. — L'Exposition annuelle. — Les résultats aux examens.

II. — **Vie intellectuelle.** P. 505.

La classe des tout petits. — La science sociale et la classe de septième, par Mlle Valentine Sainte-Marie. — Mon année grecque, par M. René des Granges. — L'enseignement du latin en 4e, par M. A. Gardelli. — L'enseignement de l'italien, par M. A. Gardelli. — A jungle in India, par A. Cintra. — Les sciences naturelles à l'École, par M. Fleury. — Le Cours de science sociale, par M. Descamps. — L'art à l'École, par M. des Granges. — Le dessin à l'École des Roches, par M. Storez. — Leçon de perspective, par M. Grunder. — Les séances artistiques et littéraires, par M. Mentré. — La musique, par M. Parent.

III. — **Vie physique.** P. 564.

Games, par M. Bell. — Le service dentaire à l'École, par le Dr Lemerle.

IV. — **Nos œuvres.** P. 571.

Colonies de vacances, par M. Trocmé. — Visite des pauvres à Verneuil. — Jardins ouvriers, par M. l'abbé Gamble. — Pour la Caisse des retraites des vieux professeurs; la fête du 24 mai, par J. Desfeuille.

V. — **Nos anciens Élèves.** P. 577.

Liste des Anciens. — La fête des Anciens Élèves, par G. de Toytot. — Nos Anciens aux Instituts de Nancy, par O. Mentré. — Quelques lettres d'anciens (Bouts, Planquette, Snyers). — Lettres d'Amérique, par Jules Demolins.

GROUPE GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE

LÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CHAPELLE PAR Mgr MELNIER, ÉVÊQUE D'ÉVREUX.

I

LA VIE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

En janvier 1900, trois mois après la création de l'*École des Roches*, Edmond Demolins écrivait en tête du « Journal de l'École » ces lignes dans lesquelles perce une émotion contenue : « Ma première pensée est pour remercier Dieu qui nous a permis de mener à bien, pendant ces trois mois, notre grande et patriotique entreprise ».

Depuis lors, l'École a grandi et prospéré. Elle a rencontré des difficultés sur sa route ; elle les a surmontées, non sans de vigoureux efforts ; elle est sortie de ces épreuves avec plus d'expérience et aussi avec plus de confiance dans le but poursuivi. Elle a connu le sort des entreprises qui ont la vie en elles ; elle a soulevé la contradiction, mais elle a continué de s'affirmer. Et lorsque, l'an dernier, une disparition prématurée vint la priver de son fondateur, personne ne songea que son existence fût mise en péril. Dans le malheur qui la frappait, et qui fut cruellement ressenti par tous les collaborateurs d'Edmond Demolins, il y avait pour elle comme une sorte de consécration. Il apparaissait clairement que l'*École des Roches* n'était pas une création éphémère, soutenue par le seul éclat du nom de son fondateur, mais une œuvre d'avenir redevable à ce fondateur d'un service plus rare encore, celui de l'avoir établie sur des bases durables, de lui avoir donné le don de vie.

Aujourd'hui nous devons à notre tour remercier Dieu d'avoir suscité le savant et l'homme de bien qui, ayant discerné avec

précision les conditions nouvelles de l'éducation française, a consacré ses forces et son énergie à les réaliser à l'*École des Roches*.

C'est là, au surplus, une belle leçon de science sociale.

Nous avons tous connu quelqu'une de ces entreprises qui naissent au milieu de l'approbation générale. Elles répondent si exactement aux conceptions couramment admises et si directement aux besoins ressentis par tous, que personne ne veut leur demeurer étranger. Les Comités de patronage qui leur servent de parrains devant le public sont composés de noms estimés, quelques-uns même retentissants; les concours financiers les plus avantageux leur sont assurés; des dévouements plus précieux encore leur sont acquis. Cependant, il arrive fréquemment qu'au bout d'une certaine période, les concours financiers se lassent et que les dévouements s'épuisent en présence de la médiocrité des résultats obtenus. Seuls, les Comités de patronage demeurent, leur rôle n'exigeant pas de sacrifices. Pourquoi ces échecs? Ce n'est certes pas faute de soutiens matériels ni de soutiens moraux; c'est simplement faute de vie.

La vie, c'est la correspondance au milieu; c'est le développement en fonction des conditions du milieu; c'est la concordance avec les réquisitions du milieu, mais avec ses réquisitions réelles et non apparentes, profondes et non superficielles, durables et non passagères. Une entreprise manque de vie lorsqu'elle satisfait uniquement à des nécessités momentanées qui s'évanouissent à mesure que le temps marche; elle manque de vie aussi lorsqu'elle ne satisfait pas aux nécessités nouvelles qui se font sentir. C'est pourquoi les hommes ne fondent rien de durable et de fécond qu'à la condition de découvrir à l'avance ce qui sera réclamé plus tard par tous, de saisir l'importance future de besoins encore latents, de voir dès aujourd'hui ce que tout le monde verra demain.

Edmond Demolins a eu précisément ce rare mérite de distinguer nettement ce que les plus avisés entrevoyaient un peu obscurément dans notre éducation française. Il s'est rendu compte que nous élevions nos enfants en vue du passé alors qu'il

fallait les élever en vue de l'avenir. Et il a trouvé dans une observation scientifique du présent des indications positives sur ce que cet avenir prochain réclamerait. Aussi le temps contribue-t-il à fortifier son œuvre en réalisant ses prévisions. Tous ceux qui, à un degré quelconque, participent à cette œuvre ne sauraient assez dire combien la concordance fondamentale entre le but qu'elle poursuit et les exigences de plus en plus pressantes de notre société moderne donne de fécondité à leurs efforts.

Il n'y a pas là seulement un phénomène personnel et isolé. Sans doute, chacun de nos collaborateurs peut se rendre compte que la somme de travail et de dévouement dépensée par lui produit des résultats d'autant plus appréciables qu'elle se trouve mieux utilisée. Toute force mal employée est une force perdue. Toute force appliquée en mécanique conformément aux règles de cette science donne, au contraire, son maximum de rendement. En science sociale aussi, une force a son maximum de rendement quand on l'applique conformément aux règles de cette science, c'est-à-dire avec la connaissance de la société sur laquelle on agit. Mais aucune force sociale ne peut s'isoler. Elle doit forcément se conjuguer pour l'action avec beaucoup d'autres et cela se vérifie à l'*École des Roches* comme dans tout autre groupement.

La concordance fondamentale que je signalais tout à l'heure n'a donc pas fécondé les seuls efforts individuels du Directeur de l'École, des chefs de maison, des professeurs. Elle a fécondé encore leur effort collectif, je dirais volontiers leur effort de groupe, par l'unité de direction qu'elle lui a assuré. Ceux qui ont connu l'École à ses débuts et qui la voient aujourd'hui ne peuvent pas manquer de relever une différence bien caractéristique entre ces deux époques de sa vie. Dès le début, elle s'était attiré des concours très appréciables. Beaucoup de maîtres étaient venus à elle parce qu'ils discernaient plus ou moins clairement en elle quelque chose de nouveau et de généreux qui sortait de la routine et de la médiocrité. Mais tous ne venaient pas pour la même cause, de telle sorte que leur réunion ne constituait pas un groupe homogène. L'École comptait des professeurs dis-

tingués, animés de sentiments élevés; elle n'avait pas un corps professoral constitué. Aujourd'hui, ce résultat est atteint. Il ne se manifeste pas seulement par une stabilité toute matérielle, par le fait que les professeurs s'attachent à l'école d'une façon plus durable. Il s'affirme surtout par l'unité morale qui règne parmi eux. Désormais ils savent pertinemment pourquoi il y a une École des Roches et ils réalisent dans la pratique, suivant la mesure de leurs forces et aussi suivant la difficulté des obstacles qu'ils rencontrent, le plan d'éducation qu'ils conçoivent avec netteté. Ceux mêmes qui arrivent du dehors ont une connaissance assez exacte de ce plan; ils savent les sacrifices que sa réalisation nécessite de leur part, le dévouement soutenu qu'elle réclame; ils savent aussi les récompenses qu'elle comporte et quelle douceur cela est de constater les progrès physiques, intellectuels et moraux d'un enfant auquel on s'est attaché, de voir se développer des qualités dont on avait à peine soupçonné d'abord, puis découvert le germe. Aussi, dès que ces nouveaux collaborateurs viennent donner leur concours à l'œuvre commune, sont-ils promptement assimilés par le milieu. Et le corps professoral se fortifie par leur adjonction, bien loin de perdre sa caractéristique propre.

Chez les élèves aussi il y a une unité très marquée, un « esprit de l'École ». Inutile de dire que la direction l'assure tout d'abord par une grande fermeté et ne recule jamais devant l'exclusion nécessaire d'un élément reconnu « peu désirable ». Edmond Demolins avait posé, dans le langage pittoresque qu'il affectionnait, une règle à laquelle nous restons exactement fidèles : « La porte étroitement ouverte pour l'entrée, et très largement pour la sortie ». Mais cette sévérité indispensable ne suffirait pas à assurer l'esprit de l'École. Elle permet simplement d'éviter sa prompte décadence. L'esprit de l'école ne s'obtient que grâce à un concours d'éléments divers au premier rang desquels se place l'affection des enfants pour leur école. Le premier devoir des maîtres est de faire aimer l'école aux enfants. Si les enfants n'aiment pas l'école avec la pointe d'exagération juvénile que comporte leur âge, il ne peut pas y avoir

d' « esprit de l'école », et si, par impossible, on parvenait à le constituer, les enfants ne désireraient pas l'avoir. Cependant, ici comme ailleurs, l'intention ne suffit pas; il faut qu'elle se réalise, et pour cela, tout d'abord, qu'elle prenne corps, qu'elle détermine son objet. Une école ne peut avoir d'esprit véritable que si elle se propose un but particulier. Certains établissements sont renommés par les succès de leurs élèves dans une branche spéciale du savoir; d'autres poursuivent principalement la formation religieuse des enfants; d'autres recherchent leur développement physique. A défaut de ces caractères positifs, les élèves trouvent dans les conditions de leur recrutement, dans les circonstances qui accompagnent leur entrée dans le monde au sortir du collège, la base d'un « esprit » pour leur école. Je pourrais citer telle d'entre elles — du temps où j'étais écolier — qui se distinguait par une aptitude générale de ses anciens élèves à vivre sans rien faire. L' « esprit de l'école » préparait très exactement à cette carrière.

Aux Roches, l'esprit de l'École est guidé et conditionné par la volonté éclairée qui a présidé à sa fondation. On a voulu faire des hommes utiles, « bien armés pour la vie », comme le proclame notre devise. Le succès, c'est d'avoir fait passer dans la tête des élèves la conviction ferme de l'excellence de ce but et dans leur cœur le désir ardent de le réaliser. Il n'est pas réputé « chic » à l'école de mener une existence d'oisif, d'être blasé sur l'intérêt de la vie. Il est chic, au contraire, de travailler, de se débrouiller, d'entreprendre, de lutter contre la difficulté, de persévérer dans son dessein, de vivre énergiquement, en un mot. Et il est sous-entendu, il est hors de question, il est élémentaire en quelque sorte, d'être loyal, sincère, véridique, de n'avoir pas peur, d'être soi-même, de respecter de toutes façons sa personnalité.

Tout cela est excellent. Ce n'est pas encore tout cependant. La vie contemporaine exige impérieusement quelque chose de plus. Nous traversons une crise morale très grave, « la crise morale des temps nouveaux ». La société, dans son ensemble,

est hésitante sur le devoir moral. Elle ne sait plus même très positivement s'il y a un devoir moral. Beaucoup d'esprits clairvoyants se rendent compte qu'il faut au plus vite constituer une morale, la faire accepter; que le problème moral n'est pas de ceux dont on puisse différer la solution, cette solution devant éclairer la vie de chacun et chacun ne vivant qu'une vie; mais ils ne savent où trouver la base de cette morale. Celles qu'ils imaginent s'écroulent sous le poids qu'ils veulent lui faire supporter et la crise morale se prolonge et s'aggrave. A coup sûr, les jeunes hommes qui arrivent à l'âge de l'indépendance et de l'activité sans être fixés d'une manière inébranlable sur le problème moral qui se dresse devant eux quotidiennement sont bien mal armés pour la vie. Car il faudra, bon gré mal gré, qu'ils résolvent ce problème. Ils le résoudront bien ou mal, héroïquement, ou lâchement, ou médiocrement; mais ils ne peuvent pas le négliger, le laisser de côté, le traiter par l'indifférence; car c'est un problème vital au sens propre du mot.

Dès sa fondation, l'*École des Roches* a pris parti catégoriquement sur cette question. Elle a fondé la morale de son éducation sur la conviction religieuse. Malgré des divisions confessionnelles, la morale est essentiellement la même dans ses origines, dans ses obligations et dans ses sanctions pour tous les chrétiens. Et cette base invariable, qui a traversé les siècles, sert de soutien aux applications variables que la différence des temps et des lieux peut requérir. Car la morale varie dans ses applications. Nous n'honorons plus notre père et notre mère comme les fils des patriarches de la Bible, ni comme les Orientaux d'aujourd'hui, ni même comme nos ancêtres français. Et les Américains ont d'autres façons que nous de remplir ce devoir. Mais dans les sociétés patriarcales anciennes et modernes, et chez les Français du dix-septième siècle, et chez nous aujourd'hui, et chez nos contemporains des États-Unis, le même devoir essentiel a existé et demeure. Les uns y manquent, les autres l'observent et c'est la marque évidente que le devoir a trouvé son expression précise dans chacun de ces milieux.

C'est à découvrir puis à appliquer cette expression de la morale chrétienne en fonction des données des temps nouveaux que l'*École des Roches* consacre le meilleur de son effort, celui qui aboutira à armer les élèves pour la vie morale. Mais elle ne réussira complètement dans cette tâche indispensable qu'avec l'entier concours des parents qui veulent bien lui confier leurs enfants. Certains d'entre eux se rencontrent encore qui s'adressent à nous parce que nous sommes en bon air, à la campagne, ou parce que les enfants sont bien soignés, ou parce qu'ils font du sport, ou parce qu'ils parlent bien anglais, ou parce qu'ils passent leurs examens avec succès, ou pour tout autre avantage accessoire. Nous sommes fermement résolus à maintenir tous ces avantages et plusieurs autres, mais nous ne les considérons que comme des éléments de formation. L'essentiel est de former des hommes. Il est nécessaire que tous les parents d'élèves joignent leurs efforts aux nôtres en vue de ce résultat. Et il faut commencer dès la naissance de l'enfant.

Paul DE ROUSIERS.

L'ANNÉE 1907-1908

A la fin de cette année scolaire, il m'est impossible de ne pas dire un reconnaissant merci à tous les amis de l'École, à ceux du dehors et à ceux du dedans, à M. de Rousiers et aux membres du Conseil, aux parents de nos élèves, à mes collègues, à nos « anciens ».

J'avoue humblement avoir ressenti quelque crainte en prenant en mains le gouvernail à la mort de M. Demolins. Ayant vu de plus près qu'aucun autre ce qu'il était pour l'École, je sentais plus vivement combien notre perte était grande et irréparable. La Providence a bien voulu nous aider. Et les amis de notre œuvre ont compris qu'ils devaient, plus que jamais, se rapprocher de nous. Ils nous ont prodigué leurs conseils et leur concours. L'année qui vient de finir marque encore un pas dans le sens du progrès. L'École, ébranlée par la mort de son fondateur, a repris toute sa vie et toute sa vigueur, et M. Demolins qui voit son œuvre continuer à grandir, à s'affirmer et à s'imposer, peut s'appliquer ce mot qu'il aimait à redire : « l'œuvre vraiment grande est celle qui continue à vivre quand celui qui l'a créée n'est plus ».

Et nous dirons, nous : cet homme fut vraiment grand qui eut ce rare courage de tout disposer dans son œuvre pour la rendre indépendante de lui, et pour lui permettre de durer après sa mort. Il n'a pas fait seulement une critique décisive de la centralisation et de l'autoritarisme français; il a créé une œuvre bien française où circule une sève féconde d'initiative et de liberté.

Nous ferons tous nos efforts pour maintenir aux Roches ces traditions qui donnent à notre École une bonne partie de sa valeur et qui assureront sa durée.

Nous parlions tout à l'heure du progrès réalisé cette année, nous allons l'étudier successivement dans les trois stades de l'éducation : physique, intellectuelle et morale.

Vie physique.

Pour la première fois peut-être nos jeunes arbres nous ont donné l'impression d'avoir des branches et des feuilles; je sais qu'ils ont réjoui les yeux de maint visiteur.

Jeux. Nos champs de jeux sont devenus très bons, celui de foot-ball, grâce au drainage, celui de cricket, grâce à des soins minutieux : les Chinois, à coup sûr, n'en donnent pas plus à leur riz. Autour du champ de cricket, se dessine maintenant une bonne piste pour la course à pied, et comme la route en France a créé l'auto, ainsi la piste a donné des muscles et du souffle à nos coureurs. On a plus et mieux couru cette année et nos vainqueurs ont eu des temps très honorables. Le foot-ball et la course ont fait, naturellement, des progrès simultanés et unis; notre première équipe s'est montrée vraiment excellente, en particulier dans son second match avec le Collège de Normandie et dans le match avec Petersfield au Parc-des-Princes.

Je suis très heureux de féliciter ici nos trois professeurs anglais et notre équipe. Merci encore aux professeurs qui ont bien voulu encourager nos joueurs en jouant eux-mêmes souvent à leurs côtés : M. Jenart et M. Grunder. Nous n'obtenons pas encore le même entrain pour le cricket que pour le foot-ball : le calme, l'attention constante, la patience ne sont pas encore les qualités maîtresses de nos petits Français. Les matchs de maison ont été accueillis pourtant avec plus que de l'intérêt, par un réel enthousiasme.

Gymnastique. Le jour de la Fête de l'École, nous avons eu quelques mouvements d'ensemble et quelques jolies évolutions des garçons de l'Enseignement préparatoire : la gymnastique fait chez nous des progrès — un peu trop lents à mon gré, mais de bon augure. J'ai dit l'an dernier que toutes les méthodes avaient leur place à l'École et en quel sens nous étions éclectiques : je n'y reviens pas.

Boxe, escrime, canne. M. Perret a eu des résultats plus probants dans ces trois sports, et, au 24 mai à Paris, comme au 28 juin à l'École, nous avons eu de forts intéressants duels. Ce n'est pas, certes, que nous préparions au

LEÇON D'ESCRIME (PROF. M. PERRET).

duel nos élèves — nous jugeons très sévèrement le duel; ce n'est pas non plus que nous approuvions les vilains matches de boxe qui font courir tout Paris — presque tout Paris du moins. Mais ces sports sont excellents et pour former les muscles, et pour enseigner la maîtrise de soi et la présence d'esprit.

Equitation. On nous affirme que l'équitation compléterait à merveille cette éducation physique et nous le croyons volontiers. Nous avons pu, cette année, louer à Verneuil quelques chevaux et permettre à plusieurs de nos élèves de monter à cheval. Le 24 mai, nous avions même, au concours hippique, plusieurs concurrents qui s'étaient entraînés ici. Mais pour organiser sérieusement et utilement ce sport, il nous faudrait un certain nombre d'adhésions. Nous les sollicitons et nous les recevrons bien volontiers pendant les vacances.

Carnets de santé. Toute cette éducation physique gagne beaucoup à être suivie de près et contrôlée. Nous examinerons nos élèves avec plus de rigueur que nous ne le faisons actuellement; à cet égard, nous sommes mieux organisés que n'importe quelle autre école, mais nous avons une conscience très nette du progrès que nous avons encore à faire. Nos carnets de santé sont en plein fonctionnement; les parents peuvent, pendant leurs visites à l'École, les consulter à l'Infirmerie.

Piscine. Nous aurions bien voulu, les administrateurs de l'École et moi, leur donner une autre joie, celle de voir, entre Pins et Vallon ou à la Guichardière, une piscine où s'ébattraient nos boys une bonne partie de l'année. Nos études, consciencieusement faites avec des hommes compétents, n'ont pas encore abouti : nous voilà encore pour un an, deux ans peut-être, obligés de nous contenter de l'Iton. Il n'y a d'ailleurs d'autre inconvénient que notre éloignement relatif de Bourth, et grâce à nos fées bicyclettes, les bains de rivière sont très fréquents.

Travaux manuels. Ici, nous n'avons rien d'urgent à créer; mais nous perfectionnons sans cesse. Cette année, l'atelier de menuiserie de la Guichardière s'est ouvert sous la direction de M. Storez, avec le concours d'un maître-menuisier de Verneuil, M. Beaugrand. Nous comptons

beaucoup sur cette bonne organisation pour obtenir des jeunes ouvriers non seulement un travail énergique, mais encore dans leurs œuvres une évidente intention d'art.

Puisque je me laisse aller, en cet article, à dire tout haut mes désirs et à donner à mes collaborateurs quelques idées directrices, j'insisterai sur la nécessité de demander à nos garçons des efforts plus intenses — il y a progrès, surtout depuis l'obligation du costume de jeu —, de les mêler plus souvent aux travaux de la ferme, d'exiger d'eux une emploi utile et viril de leurs temps libres. Ils jouent avec entrain et avec adresse, c'est bien : ils lisent plus et mieux qu'autrefois, parfait — mais j'aimerais à les voir amasser avec plus de soin ces miettes de leur temps d'écolier; elles sont d'une inestimable valeur. A les bien employer, l'enfant apprend à connaître le prix du temps, à mettre en œuvre toute son initiative, il se révèle à lui-même et il montre à ses maîtres ses secrètes tendances et ses aptitudes; il nous donne ainsi de précieuses indications sur son avenir. Et nous aimerions à voir l'avenir de nos élèves se dessiner avant leurs années d'examens.

Vie intellectuelle.

Les baccalauréats. En 1907, les baccalauréats furent très satisfaisants. Voilà, j'espère, qui est bien entendu et qui peut être considéré comme acquis : les Roches préparent aux examens aussi bien et mieux — je vais dire pourquoi — que n'importe quelle autre école. Nous pouvons avoir, nous aurons certains échecs. Dans chacune de ces dernières années, par exemple, un de nos meilleurs élèves s'est vu refusé en juillet. C'est un de ces aléas de la vie auquel nul ne peut rien. Il est possible qu'une année soit moins bonne au point de vue examens, par suite d'une classe moins forte ou de malechances combinées. Mais la démonstration est faite : nos élèves valent, à cet égard même, ceux des écoles les plus réputées, les reines du « chauffage ». Et si l'on veut bien y réfléchir un peu, cette supériorité est assez facile à comprendre

Tripet, élève aux Arts décoratifs. — Croquis.

M. Charpentier, élève des Arts décoratifs.

Frise. — Cette frise sera exécutée dans l'une des nouvelles salles du Bâtiment des classes.

M. Charpentier. — *Frise.*

et ne tient pas du miracle : nous avons peu d'élèves dans chaque classe, nous avons par suite beaucoup de professeurs (un professeur par quatre élèves [1]), nous vivons constamment avec nos garçons, nous travaillons souvent avec eux en dehors même des classes, nous les suivons de très près, un peu comme s'ils étaient nos fils, nous nous ingénions à leur faire bien comprendre tout ce que nous leur enseignons, nous veillons à fortifier leurs points faibles : en deux mots, le petit nombre de nos élèves et notre vie d'amitié avec eux les amènent tout naturellement au succès.

Ce succès n'est point dû au chauffage, au gavage, à ce répugnant et malfaisant système qui consiste à farcir la tête du candidat de formules et de lieux communs, à le munir de « trucs » et de « ficelles » qui frisent parfois la déloyauté. Rien de pareil ici : des cours compris, soigneusement revus en fin d'année, et jusqu'au dernier moment, un enseignement intelligent et vraiment éducateur. Le baccalauréat est, chez nous, le couronnement d'études bien faites. Il ne nous fait jamais perdre de vue le but de l'éducation qui est la vie et non pas l'examen.

Les philosophes, par exemple, ont jusqu'au dernier jour, étudié les grands problèmes que peut se poser l'homme comme des questions graves, angoissantes parfois, capitales toujours pour la conduite et non pas seulement comme des questions d'examens. Sous la direction de M. Coulthard, ils ont commencé à traduire *Being and doing*, un excellent recueil de pensées fortes et élevées. Ils ont fait ainsi, comme autrefois avec la Psychologie de James, un triple travail d'anglais, de français et de philosophie.

Inspections. C'est M. Baudin, professeur à Stanislas, qui a inspecté la classe de philosophie au début de l'année : les élèves de mathématiques répondirent mieux que les purs philosophes.

C'est également au premier terme que M. Maluski, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Versailles, vint inter-

1. 140 élèves présents à l'École en juillet 1908. — 35 professeurs.

roger nos classes de 1re, de 2e et de Mathématiques. Elles se sont montrées toutes trois solides et sérieuses, particulièrement la Seconde.

M. l'abbé Ballu, un vieil ami de l'École, est venu passer au milieu de nous plusieurs jours, qu'il a consacrés en bonne partie à des visites de classes. Sa « tournée d'inspection » a eu un résultat inattendu de lui et de nous : celui d'établir entre l'École de jeunes filles de Planchoury dont il est second aumônier et l'École des Roches des rapports amicaux et utiles à tous deux. Un professeur de Planchoury fait en ce moment un stage d'études aux Roches. Je compte aller moi-même bientôt à Planchoury.

L'inspection la plus importante de l'année fut celle de M. Cartault, professeur à la Sorbonne, qui est venu interroger en latin les classes de 1re, 2e, 3e, 4e, et nous faire sur la prononciation du latin une conférence qui fut une merveille de documentation et de précision. La prononciation normale est actuellement enseignée en 3e, et, sauf quelques inexactitudes, en 4e[1]. Elle sera désormais la prononciation officielle et obligatoire à l'École des Roches. Je dois un merci tout spécial à M. l'abbé Gamble qui a bien voulu l'adopter immédiatement et l'appliquer avec une constance et une exactitude rares au chant de la chapelle. Nos oreilles y sont tout à fait acclimatées, et nul d'entre nous ne s'aviserait plus de la trouver barbare. Combien l'*ou* est plus doux que l'*u* et le *v* qu'il remplace, et comme l'accentuation est mélodieuse ! Mais il nous faut un entraînement ; il faut que toutes nos lectures, tous nos travaux en latin nous servent, il nous faut les accentuer correctement et les prononcer mentalement ; c'est un peu long au début, mais l'habitude se crée et notre prononciation française qui ne respecte ni l'harmonie, ni l'histoire, devient alors un vrai scandale.

1. Caractères principaux de la prononciation normale : élévation de la voix sur la syllabe accentuée. *u* et *v* prononcés *ou* ; absence de nasales : *ensis* se prononce *ensis* ; dans les diphtongues on fait entendre les deux voyelles, mais dans une seule émission de voix *rosæ* se prononce *rosaï* ; *c*, *g*, *t*, sont durs : *Kaësar* pour Cæsar. *pretium* et non *presium* ; *j* a la valeur de *i*.

Concours de l'Enseignement libre. Le regretté M. Ragon défendit autrefois la prononciation du latin dans l'*Enseignement chrétien*. Je serais heureux d'apprendre quel succès eut sa campagne.

M. Mouchard, directeur de cette revue, a bien voulu accueillir encore les copies de nos élèves : ils ont eu la moyenne en mathématiques et en philosophie, mais sans nomination.

Jean de Pourtalès a été, par contre, 1er en anglais et 4e *ex æquo* avec Édouard Adler, en allemand. Nous aimerions à concourir aussi avec les lycées d'État, mais nous n'avons pu jusqu'à présent obtenir cette faveur.

Enseignement primaire. Nous pouvons cependant, grâce à nos inspecteurs, aux parents de nos élèves, à d'aimables amis, comparer nos classes à celles des autres collèges et en élever sans cesse le niveau. Nous ne voulons pas seulement faire aussi bien qu'ailleurs, mais mieux. Lisez l'article de Mlle Sainte-Marie et dites-moi si vous savez une classe de 7e où l'enseignement de l'histoire et la géographie soit supérieur à celui-là. Venez voir la classe de géographie de la France de M. Ouinet et vous me direz si vous savez une méthode plus sûre, plus serrée, plus complète, qui utilise à la fois des cartes postales et des photographies, des lectures intéressantes, le raisonnement de l'enfant, le dessin d'une carte, etc. Inventions ingénieuses qui tiennent sans cesse en éveil l'attention de l'enfant, méthode rigoureuse et précise, qui, comme celle de Descartes, divise les difficultés et les résout l'une après l'autre sans en laisser passer aucune, voilà ce qu'il faut savoir unir et que nos professeurs unissent.

Enseignement secondaire. Nos *Probestunden* (classes types faites par un professeur devant ses collègues) ont continué, comme l'année passée, dans les deux enseignements.

Celles de dessin furent les plus remarquées et les plus utiles. Successivement M. Dupire, M. Grunder et M. Storez firent leur

classe devant nous, puis nous nous réunîmes et discutâmes longuement les trois méthodes ; enfin j'essayai — non pas seulement de mettre tout le monde d'accord, mais d'unir en une synthèse tout ce que les méthodes différentes contenaient d'excellent. Je publie plus loin les notes que j'ai remises à mes professeurs de dessin. Je prie mes lecteurs de n'y voir que des notes, de brèves

LA CLASSE DE 1re AU LABORATOIRE DE CHIMIE (PROFESSEUR M. MOULINS).

indications ; elles ont du moins ce premier intérêt d'être libérales et de respecter l'initiative du maître, et ce second d'avoir été acceptées volontiers par mes trois professeurs.

L'an prochain nous inaugurerons définitivement l'enseignement du dessin graphique en seconde ; il sera obligatoire pour le premier cours de mathématiques. Dès cette année, M. Lange a fait avec ses élèves de premiers essais tout à fait intéressants.

Nous essaierons de faire l'année prochaine, pour les mathématiques et pour les langues, ce que nous avons fait pour le dessin. Les *Probestunden* ainsi groupées et dirigées nous semblent avoir leur maximum d'utilité.

Pourquoi n'organiserions-nous pas aussi des *Probestunden* de

travaux pratiques? Ce ne seraient ni les moins intéressantes, ni les moins utiles.

Nous avons, cette année, pour les travaux pratiques de sciences, divisé autant que possible les élèves par classes. Nous affirmerons encore plus nettement cette division l'année prochaine et ferons passer les élèves, dans la même année, par l'histoire naturelle, la chimie et la physique. Ils resteront libres, cela va sans dire, dans le choix des travaux pratiques pour les deux autres jours. Je n'insiste pas sur les avantages de ce groupement nouveau; ils sautent aux yeux.

M. Bodé, qui s'est tant dévoué à toute l'installation électrique de l'École, et à qui dynamos, téléphone et lampes voudraient pouvoir crier merci, a fait avec le moteur de Turckheim un essai des plus intéressants. Aidé par G. de Toytot et J. de Boisanger, il a d'abord mis en état le moteur, vérifié les plus petites pièces, puis, devant quelques élèves de Mathématiques et de Première, il a étudié, à l'aide d'une dynamo obligeamment prêtée par la maison Amelin et Renaud, la consommation et le rendement du moteur. Voilà une leçon de choses excellente, qui, je l'espère, sera, sous cette forme ou sous une autre, répétée l'an prochain.

M. Bodé prépare, sur les indications de M. Grard, deux postes de télégraphie sans fil et un petit laboratoire pour études microscopiques des métaux, et, sur ma demande, une petite station météorologique qui fonctionnera dès le début de l'an prochain.

Histoire des sciences. On comprend d'autant mieux les sciences, comme toutes choses d'ailleurs, qu'on en connaît mieux l'histoire. M. Mentré a bien voulu commencer cette année un cours d'histoire des sciences dont on peut dire, sans exagération, qu'il était impatiemment attendu par beaucoup. Il nous a dit les origines de la géométrie et de l'arithmétique, de l'astronomie et de la médecine, étudiant surtout les Égyptiens, les Chaldéens et les Grecs. Il nous a expliqué clairement pourquoi la science est née en Ionie, et nous a fait partager son admiration pour nos ancêtres intellectuels, les Grecs. Mais nous n'avons pas goûté à son cours que des joies

de l'intelligence; je me rappelle qu'un jour nous avons ri de tout cœur à l'énumération des remèdes extraordinaires des Égyptiens d'autrefois. Non, vraiment nos remèdes de « bonnes femmes » les plus bizarres sont encore loin de compte avec ceux-là.

Histoire de la musique. C'est encore d'histoire que nous a parlé M. Raugel. On se rappelle avec quelle joie furent accueillies ses conférences de l'an dernier sur l'histoire de la musique. Il avait surtout étudié les grands auteurs, en les situant toujours dans leur milieu social. Cette année, il a fait l'histoire des instruments : de délicieuses conférences-concerts furent successivement consacrées : 1° au violon, 2° à l'alto et à la viole d'amour, 3° et 4° au violoncelle, 5° à la flûte, 6° à l'orchestre. M. Parent avait bien voulu nous prêter son concours pour la première, M. Félix Raugel pour la seconde. C'est encore M. Parent qui voulut bien diriger l'orchestre à la dernière conférence. Et je n'ai pas besoin de redire le plaisir que nous donnent toujours la pureté et la perfection rares de son jeu, comme aussi l'autorité intelligente et calme de sa direction.

Nous voyons nettement le progrès fait depuis deux ans par nous tous, maîtres et élèves, dans l'intelligence des œuvres musicales et nous savons que nous le devons, en bonne partie, aux soirées organisées par M. Raugel avec une science très sûre et un sentiment profond de son art. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de notre gratitude.

Science sociale. M. Raugel a donné à la Fête des Anciens Élèves une très intéressante causerie sur *la Musique et la Science sociale*, dont le seul défaut fut d'être plus calme et plus profonde que ne l'étaient, ce jour-là, les âmes des Anciens, et, par sympathie, celles des Nouveaux. Acceptez avec sérénité cette remarque, amis lecteurs. Il vous était permis, ce jour-là, d'être gais et les Anciens, nous le savons, avaient beaucoup de choses à se

dire. Les esprits des auditeurs étaient prêts à goûter la Chanson Napolitaine de Casella. Et, grâce au talent de M. Corbusier, elle fut bissée unanimement. M. Raugel a donc introduit la science sociale dans ses conférences, comme M. Mentré dans les siennes, comme Mlle Sainte-Marie, M. des Granges, M. Ouinet dans leur enseignement. Il y a des prophètes de malheur qui annonçaient, au début de cette année, la disparition définitive de la science sociale à l'École des Roches. Or, on peut dire avec vérité qu'elle n'a jamais été plus en honneur. Grâce à M. de Rousiers, à M. Descamps, à la bonne volonté de tous, elle pénètre et pénétrera de plus en plus tout notre enseignement. Le cours de M. Descamps est suivi par un bon groupe de très fidèles disciples auxquels il peut rendre ce témoignage qu'ils s'intéressent et comprennent. Plusieurs professeurs ont préparé leurs cours avec son aide; dans tous les cours, la science sociale apporte sa lumière. Et nous en sommes heureux, non pour donner un démenti aux prophètes de malheur, mais parce que l'intelligence et le caractère de nos élèves y gagneront, parce qu'ils comprendront mieux maintenant les lois de la géographie et de l'histoire et plus tard les lois de la vie.

Vie morale.

C'est à les préparer directement à la vie que tendent nos lectures du soir et les causeries que, chaque quinzaine, je fais à l'École réunie, dans le Bâtiment des classes. Pour nos « appels » du soir, nous nous sommes beaucoup servis, dans toutes les maisons, des recueils de lectures morales publiés récemment dans toutes les grandes librairies françaises. Le Recueil de Chatel nous a été particulièrement utile. Nous avons lu aussi bon nombre de chapitres de l'excellent livre du Pasteur Wagner : *Pour les petits et les grands*. Nous n'avons garde de négliger la source éternelle de la vie religieuse et morale qui, depuis des milliers d'années, coule de la Bible dans les cœurs des hommes pour les consoler, les encourager, les guérir et les enthousiasmer pour le Bien. Nous avons lu aussi

quelques-unes des majestueuses méditations de Bossuet, comme aussi certaines pages de B. Coure et d'E. Naville. Le P. Gratry et Ollé-Laprune nous ont donné ou des lectures, ou des pensées fortes que nous commentions en quelques mots très simples. Quelques pages de *Being and doing* nous ont rendu et nous rendront le même service, comme certaines pensées brillantes et profondes de Pascal ou des grands moralistes.

Tous les quinze jours, j'ai parlé à l'École réunie. J'avais, chaque fois, à donner quelques avis, à louer ou à critiquer des faits de la quinzaine. Mais de plus j'ai abordé, dans chacune de mes courtes causeries (10 minutes environ), l'étude d'un des devoirs les plus importants de l'enfant dans son éducation physique, intellectuelle et morale. Avec l'aide de mes collègues, j'espère arriver ainsi à créer un esprit d'École, esprit agissant et puissant, qui rendra indiscutés tous les ordres, plus faciles tous les devoirs, qui nous unira tous plus étroitement dans la poursuite de notre but : le maximum de réel uni au maximum d'idéal, la vie la plus intense unie à la moralité la plus haute.

Nos capitaines d'École ont une très nette conception de la fin que nous nous proposons et des devoirs qu'elle entraîne pour eux. J'ai éprouvé, dans les réunions auxquelles je les ai conviés, une profonde satisfaction à voir leur bonne volonté, leur amour du bien, leur activité. Ils ne se contentent pas d'exiger de leurs camarades le respect de la loi morale et des règles de l'École, ils créent autour d'eux de l'énergie morale.

Puissent tous les capitaines de maisons avoir une aussi haute idée de leur mission et s'appliquer à donner constamment le bon exemple, à faire partout respecter l'*ordre* dans le sens le plus humble de ce mot comme dans le sens le plus élevé; puissent-ils aussi être constamment prêts à donner ces conseils amicaux et discrets qui ont souvent plus d'influence sur leurs camarades que l'éloge, le blâme ou l'avis d'un homme mûr.

Les Anciens Élèves. A voir nos Anciens, nous avons compris qu'ils pourraient exercer, eux surtout, cette bienfaisante influence sur nos élèves actuels. Nous

sommes heureux de leur réunion de cette année et nous les félicitons de rester fidèles à l'École, non seulement en l'aimant et en lui prouvant leur affection, mais en vivant ses principes. Ils travaillent, se dévouent, gardent intacte la dignité de leur vie, et s'ils cherchent à gagner de l'argent, ils n'ont fait que rendre plus forte la droiture d'âme que nous leur connaissions ici.

C'est sur eux que nous comptons pour répandre partout le bon renom de l'École, et nous savons que notre confiance est bien placée.

Georges BERTIER.

Le dessin à l'École des Roches.

(Note de M. Bertier aux professeurs de dessin).

But. — Le dessin aux Roches a pour but :

1° *D'apprendre à l'élève à observer :*

A observer la fin, la fonction et la forme des objets, les détails et le sens des détails, les proportions, les couleurs, etc...

Observer la nature et les œuvres de l'art, *voir* et *comprendre.*

2° *D'apprendre à l'élève à exprimer :*

A exprimer ce qu'il voit et ce qu'il imagine, ses sensations, ses impressions, ses inventions.

Criterium. — Tout élève sortant de l'École doit pouvoir faire un croquis en blanc et noir ou un petit tableau en couleur soit d'un paysage, soit d'un meuble, soit d'un projet à exécuter, soit d'une scène d'imagination pure.

Méthode. — Le blanc et noir ou la couleur :

Les élèves qui feront du blanc et noir devront pourtant, de temps en temps, manier la couleur et connaître les lois de valeur, de composition des couleurs.

Les élèves qui feront de la couleur devront connaître, tout comme les autres, les lois de perspective, de proportion, etc.

Les objets seront pris dans la nature ou dans l'art, le professeur restant libre d'aider les élèves à en simplifier les formes.

On ne copiera pas de dessins et en particulier pas de dessins d'architecture.

Progression. — On prendra, autant que possible, des objets adaptés à l'âge des enfants et à leurs aptitudes.

La progression se fera du simple au complexe, de l'imprécis ou précis, de l'à-peu-près à l'exact.

Mais pas nécessairement de l'objet simple et facile à l'objet complexe et difficile.

Le même objet ou des objets analogues pourront être dessinés *plusieurs fois* par le même élève, mais chaque fois on lui demandera une perfection plus grande.

La progression sera beaucoup plus dans la perfection de l'œuvre que dans la difficulté du modèle.

Exceptions. — 1° Préparation aux Beaux-Arts, etc.

Les élèves candidats aux Beaux-Arts, aux Arts décoratifs, etc., à qui on demandera ce qui précède, et de plus des dessins d'après le plâtre et toute une préparation spéciale.

2° Préparation des futurs ingénieurs.

(2e, 1re, Mathématiques élémentaires.)

Entente entre professeurs de mathématiques et de dessin; dessin graphique et épures;

Cette préparation est indispensable et très importante pour ces jeunes gens.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Fondateur : M. Edmond Demolins.

Conseil d'Administration.

MM.

Paul de Rousiers, secrétaire général des Armateurs de France, président.

Maurice Bouts, avocat, administrateur délégué.

Alexandre André, industriel.

Le Vte Ch. de Calan, chargé de cours à la Faculté des lettres de Caen.

A. Desplanches, magistrat.

Louis Monnier, banquier.

Émile Pierret, publiciste.

Auguste Thurneyssen, administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Midi.

Docteur Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris.

Albert de Bary, ancien officier, industriel.

Directeur.

M. Georges Bertier, directeur, licencié ès lettres, chef de la Maison du Coteau.

Chefs de maison.

MM.

Bernard Bell, gradué (B.-A.) de l'Université de Cambridge, chef de la Maison des Pins.

R. C. Coulthard, gradué (M. A.) de l'Université d'Oxford, chef de la Maison de la Guichardière.

Paul Jenart, ingénieur-agronome, ancien élève de l'*Institut agronomique*, chef de la Maison du Vallon.

Henri Trocmé, licencié ès lettres, chef de la Maison des Sablons

Maîtresses de maison.

MMmes

Edmond Demolins, maîtresse de maison de la Guichardière.

Georges Bertier, maîtresse de maison du Coteau.

Bernard Bell, maîtresse de maison des Pins.

Paul Jenart, maîtresse de maison du Vallon.

Henri Trocmé, maîtresse de maison des Sablons.

Aumônier : M. l'abbé Gamble, licencié en droit, ancien directeur à l'École Fénelon.

Pasteur : M. Jean Monnier, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris.

Médecin : M. le Dr Carcopino.

Professeurs.

MMlles

Berthe Derousseau, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles et de l'École de musique de Verviers.

Valentine Sainte-Marie, diplômée du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique.

Anna de Virgine.

MM.

Bodé, licencié ès-sciences, ingénieur électricien de l'Institut électrotechnique de Nancy, ex-préparateur de la Faculté de Nancy.

L. Bonjean, 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles et de l'École de musique de Verviers.

O. Corbusier, 1er prix du Conservatoire royal de Liège et de l'École de musique de Verviers.

E. Cuny, ancien élève de l'Institut philologique de Saint-Pétersbourg, professeur de russe.

R. des Granges, licencié ès lettres.

Deslandres, professeur de photographie.

P. Descamps, ingénieur de l'École des mines de Mons.

G. Dupire, ancien élève de l'École des Arts décoratifs.

E. Fleury, docteur ès sciences naturelles.

A. Gardelli, docteur en philosophie, ancien directeur de l'École Berlitz, à Milan.

F. Grunder, diplômé du certificat d'aptitude de l'enseignement secondaire.

M Jungné, licencié ès sciences, professeur de l'Université.

G. Lange, licencié ès sciences, ancien professeur de l'Université.

H. Marty, licencié ès lettres.

A. Massoutié, licencié ès sciences.

Méline, licencié ès lettres et en droit.

F. Mentré, licencié ès lettres, professeur de l'Université.

G. Moulins, licencié ès sciences, ingénieur chimiste.

J. Oddes, licencié ès lettres et philosophie.

M. Ouinet, professeur de l'Université, en congé, diplômé du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique.

A. Parent, chef du « Quatuor Parent », chevalier de la Légion d'honneur.

A. Raugel, ancien élève de la *Schola cantorum*.

M. Storez, architecte diplômé du Gouvernement.

P. Thiry, licencié ès lettres (langues vivantes) chargé du service des stages.

Hugh Wilson, gradué (B.-A.) de l'Université de Cambridge.
Économe : M. Champenois.
Comptable : M. Brédy.
Infirmier : M. Minier.

Capitaine général : Robert de Séréville.

LISTE DES ÉLÈVES

I. — Maison du Coteau.

1. Jean Brueder, a passé trois mois en Allemagne.
2. Jean Castan, a passé six mois en Angleterre et trois mois en Allemagne
3. José Comaléras, a fait deux stages de deux mois en Angleterre et parle espagnol.
4. Pierre Cousin, a fait un stage de six mois en Angleterre.
5. Adrien Charlier, n'a pas encore fait de stage.
6. Eugène Dauprat, a passé trois mois en Angleterre.
7. Thierry Faure, parle assez bien anglais et allemand.
8. Gabriel Filleul-Broy, a passé six mois en Angleterre et un mois et demi en Allemagne.
9. Jacques Filleul-Broy, a passé six mois en Angleterre et un mois et demi en Allemagne.
10. Pierre Foissey, a passé six mois en Angleterre.
11. Christian Glaenzer, parle assez bien allemand.
12. Robert Glaenzer, a passé trois mois en Angleterre, et deux mois en Allemagne.
13. Pierre Garreau, a passé trois mois en Angleterre et cinq mois en Allemagne.
14. Eudoxe Grigorovitza, a fait six ans d'études en Allemagne et passé un mois en Angleterre.
15. Pierre Lyautey, a passé trois mois en Allemagne.
16. Noël Martin, a passé deux mois en Angleterre.
17. Maxime Oberlé, a passé trois mois en Allemagne.
18. André Prieur, n'a pas encore fait de stage.
19. Raymond Prieur, a passé un mois en Angleterre et six mois en Allemagne.
20. Louis Sprauel, a passé trois mois en Angleterre.
21. Paul Sauvaire-Jourdan, a fait un stage d'un an en Angleterre.

22. Robert Thibaud, n'a pas encore fait son stage.
23. Henri de Turckheim, parle anglais et assez bien allemand.
24. Henri Vincens, parle assez bien anglais.
25. John Waddington, parle anglais et allemand.

II. — Maison de la Guichardière.

1. Robert Benoit, a passé quatre mois en Angleterre.
2. Étienne Boussod.
3. Constantin Capscha, parle russe et anglais.
4. Jean Demelle, parle anglais.
5. André Ferrand, a passé trois mois en Angleterre, parle russe.
6. Marcel Ferrand, a passé trois mois en Angleterre, parle russe.
7. Léon Forestier, a passé six mois en Angleterre.
8. François Gall.
9. Robert Gillet, a passé six mois en Allemagne.
10. Georges Gomy, a passé un an en Angleterre.
11. Nicolas Kobouloff, parle russe.
12. Alexandre Krijanowski, a passé trois mois en Angleterre, parle russe et allemand.
13. Jacques Lachapelle.
14. René Loubet, a passé un an en Angleterre.
15. Ivan de Maigret.
16. René Martin, a passé deux mois en Angleterre.
17. Roger Riom, a passé trois mois en Allemagne, parle anglais.
18. Ernest Romeu.
19. Jean Steiner, a passé six mois en Angleterre.
20. Maxime Tassu.
21. Maurice Vacher.
22. Raymond Vacher.
23. Waldemar Zentzytzki, parle allemand et anglais.

III. — Maison des Pins.

1. André Bouchard.
2. Pedro Campos, a passé un mois en Angleterre et parle portugais.
3. Guy Carron de la Carrière.
4. Louis Charonnat, a passé trois mois en Angleterre.
5. André Cintra, a passé huit mois en Angleterre et deux mois en Allemagne, parle portugais.
6. Antoine Cortada, parle espagnol.
7. Jacques Dupas, a passé neuf mois en Angleterre, et six mois en Allemagne.

8. Dudley Ellis, stage en Angleterre et un mois en Allemagne.
9. Washington de Figuereido, a passé un mois et demi en Angleterre et parle portugais.
10. Émile de Freitas, a passé trois mois en Angleterre, et parle portugais.
11. Hervé Gauthier-Villars, n'a pas encore fait de stage.
12. Ulysse Hocotz, parle anglais et allemand.
13. Louis Huchard, a passé deux mois en Angleterre.
14. Paul Lambert, a passé un an en Angleterre.
15. André Laurent-Barrault.
16. Pierre Leplat, a passé six mois en Angleterre et six mois en Allemagne.
17. Jean Machemin.
18. Roger de Madariaga, parle allemand et espagnol.
19. André Mélikoff.
20. Louis Nozal, a passé trois mois en Angleterre.
21. Arthur O'Neill, parle anglais.
22. Gabriel Pauthonnier.
23. Paul Plisson, a passé un mois en Angleterre.
24. Jean de Pourtalès, a passé deux mois en Allemagne et parle anglais.
25. Mariano Procopio, parle anglais et portugais.
26. Paul Procopio, id.
27. Pierre Pusinelli, a passé deux mois en Angleterre.
28. Raymond Schlumberger, a passé six mois en Angleterre.
29. Maurice Tailhades, a passé deux mois en Angleterre.
30. Albert Thiébaut, a passé six mois en Allemagne, et trois mois en Angleterre, parle espagnol.
31. William Walcker, parle anglais.
32. Georges Watel, a passé neuf mois en Angleterre et six mois en Allemagne.

IV. — Maison des Sablons.

1. Édouard Adler, neuf mois en Angleterre, un an et demi en Allemagne.
2. Max Auzépy, parle anglais.
3. Edmond Badin, n'a pas encore fait de stage.
4. Maurice de Barrau, trois mois en Angleterre, parle allemand.
5. Étienne de Bary, six mois en Angleterre, parle allemand.
6. Robert de Bary, trois mois en Angleterre, parle allemand.
7. Robert Delmas, trois mois en Angleterre, trois mois en Allemagne.

8. Pierre Guiraud, six mois en Angleterre.
9. Hervé Labussière, cinq mois en Allemagne, parle anglais.
10. René Lagier, quatre mois en Allemagne, parle russe.
11. Jean Langer, quatre mois en Angleterre.
12. Étienne Martin, parle anglais et allemand.
13. Henri Merlin, n'a pas encore fait de stage.
14. Wassili Mestchérine, parle russe.
15. Pierre Monnier, trois mois en Angleterre, trois mois en Allemagne.
16. Jean Moussy, trois mois en Allemagne, parle russe.
17. Pierre Moussy, trois mois en Angleterre, parle allemand et russe.
18. Pierre Petit, trois mois en Allemagne.
19. Marcel Plissonnier, n'a pas encore fait de stage.
20. Robert Réquédat, n'a pas encore fait de stage.
21. Marcel Rougeault, six mois en Angleterre.
22. Charles Siou, trois mois en Angleterre, parle russe.
23. Ludomir de Smorczewski, parle anglais et allemand.
24. Jean Thiercelin, six mois en Angleterre.
25. Jean Thuret, trois mois en Angleterre.

V. — Maison du Vallon.

1. Maurice Aubry, a passé un an en Angleterre.
2. Lucien Berthet.
3. Jean Biesiekercki, parle anglais et allemand.
4. Maurice Bitouzé, a passé six mois en Angleterre.
5. Jean de Boisanger, a passé six mois en Angleterre et trois mois en Allemagne.
6. André Bourgeois, a passé trois mois en Angleterre.
7. Pierre Bouthillier, a passé six mois en Angleterre, parle allemand.
8. Jean Colin, a passé cinq mois en Angleterre.
9. Marcel Courtade, parle anglais et allemand.
10. Raymond Decauville, a passé six mois en Angleterre.
11. Charles Delbruck, a passé six mois en Angleterre, parle allemand.
12. Louis Fabra, parle espagnol et italien.
13. Adam de Gizycki, a passé un an en Angleterre.
14. Jean Gaïco, a passé six mois en Allemagne.
15. Olivier Glaenzer, parle allemand.
16. Henri Goetz, parle allemand.

17. Marcel JAPY, a passé trois mois en Angleterre, parle allemand.
18. Henri DE LA BRUYÈRE, a passé six mois en Angleterre.
19. Paul LEBOUTEUX, a passé six mois en Angleterre.
20. Edgardo DE MAGALHAÈS, parle anglais et portugais.
21. Jean DE MAREUIL, parle anglais et allemand.
22. Frédéric MASON, a passé cinq mois en Allemagne, et parle anglais.
23. Pierre MATRAS, a passé trois mois en Angleterre, et parle allemand.
24. Paul MORIN.
25. Jacques MOTTHEAU.
26. Jean PETERSEN, parle allemand.
27. Henri PINGUSSON, a passé six mois en Allemagne.
28. Robert DE SÉRÉVILLE, a passé six mois en Angleterre, et six mois en Allemagne.
29. Simon DE VAULCHIER, a passé six mois en Angleterre, parle allemand.
30. José DE VIGO, a passé six mois en Angleterre, parle italien et espagnol.
31. Jean WETZEL, a passé six mois en Allemagne, parle allemand.

VI. — ÉLÈVES A L'ÉTRANGER.

1. Jean BERTRAND, à Herchen-sur-Sieg.
2. Charles BRUEDER, à Bischofstein.
3. Jacques DE LA BRUYÈRE, à Haubinda.
4. Guy CARON, à Bournemouth.
5. Jean COUSIN, à Bromley.
6. Jean COUSIN, à Eastbourne.
7. Robert COUSIN, à Heathfield.
8. Paul DERIHON, à Eastbourne.
8. Jean FABRA, à Haubinda.
10. Xavier FELS, à Coblenz.
11. Paul FOISY, à Pangbourne.
12. Léon GARDÈRES-ROUX, à Hove.
13. Paul GIRAUD-JORDAN, à Cochem-sur-Moselle.
14. André GRANGE, à Ilsenburg.
15. Marcel GRANGE, à Ilsenburg.
16. Maurice LAGIER, à Saint-Léonard's-on-Sea.
17. Marcel LANGER, à Dulwich.
18. Francisco LURO, à Eastbourne.
19. José LURO, à Eastbourne.

20. Henri Musnier, à Caterham-Valley.
21. Robert Patino, à Eastbourne.
22. Maurice Petsche, à Hove.
23. Lucien Riom, à Herchen-sur-Sieg.
24. Louis Rocher, à Rhyl.
25. Édouard Sahler, à Saffron-Walden.
26. Jean de Saint-Maur, à Brighton.
27. Georges Scapini, à Swanage.
28. René Scapini, à Godesber
29. Henri Seyrig, à Eastbourne.
30. Gilbert Triboulet, à Tring.
31. Francis Triboulet, à Tring.

LES STAGES A L'ÉTRANGER

Nous avons eu pendant la dernière année scolaire et indépendamment de 22 stages de vacances :

	TERME D'AUTOMNE	TERME D'HIVER	TERME DE PRINTEMPS
En Angleterre. . . .	14 garçons.	16 garçons.	21 garçons.
En Allemagne	2 —	3	10 —

soit en tout 66 trimestres.

Ces chiffres, les plus forts qui aient été atteints depuis la fondation de l'École, témoignent non seulement du développement toujours croissant d'une de nos institutions fondamentales, mais encore du souci toujours plus grand des parents et des maîtres de mettre à la disposition des garçons cet excellent instrument de formation qu'est la vie intense à l'étranger.

Bien supérieurs aux caravanes scolaires, où forcément l'élément français n'est pas assez fondu, amalgamé à l'élément étranger, nos séjours en Angleterre et en Allemagne permettent à nos garçons de se mêler isolément et intimement à leurs camarades anglais et allemands, les amènent à juger et

à comparer par eux-mêmes, dissipent bien des préjugés et développent, en même temps que la faculté d'adaptation au milieu et l'initiative personnelle, l'esprit de tolérance et la largeur de vues.

Si l'Angleterre a, plus que jamais, les préférences des familles, l'Allemagne a vu son chiffre de stagiaires s'augmenter. Non contents d'envoyer nos jeunes élèves sur les bords du Rhin, et soucieux d'éviter la fréquentation unique d'écoles et de familles toujours les mêmes, nous avons voulu élargir notre champ d'action. En mai dernier, après avoir abandonné leurs camarades rhénans à Metz, nos jeunes voyageurs ont pris, les uns, la ligne de Francfort et se sont avancés jusqu'en pleine forêt de Thuringe, à Haubinda ; les autres, prenant le chemin de Berlin, se sont arrêtés à la lisière du Harz, à Ilsenburg.

Deux noms à retenir ; car c'est de ces deux modestes localités que sont partis les efforts les plus marqués du champion des Land-Erziehungsheime (Dr. Lietz), en faveur de la réorganisation, sur des bases nouvelles, de la pédagogie allemande.

Je laisse à une voix plus autorisée le soin de déterminer ce que l'idéal des Roches peut trouver là-bas. Qu'il me suffise de dire que nos jeunes garçons se sont vite sentis dans un milieu ami, et qu'ils ont retrouvé, malgré de légères divergences de méthode, un système d'instruction et d'éducation bien adapté à leur tempérament.

Aussi, tout nous fait espérer, qu'après un essai loyal de trois mois, les L. E. H. verront longtemps encore s'acheminer nos jeunes stagiaires au milieu de leurs forêts et de leurs montagnes. Notre expérience y gagnera et nos garçons rapporteront de ce pays lointain d'excellentes impressions et de fortifiants exemples.

P. Thiry.

Extraits d'une lettre de M. G. après un stage de trois mois de son fils en Angleterre :

Cher Monsieur,

Je pense vous intéresser en vous disant combien j'ai été satisfait des résultats du trimestre passé par mon fils à Eastbourne. D'abord

il y a été très heureux et toutes ses lettres reflétaient ce bonheur qui tenait, je crois, d'une part à l'ambiance, et d'autre part à l'entrain avec lequel P. s'est mis au cricket.

Au point de vue moral, je l'ai trouvé au retour très amélioré. Il était devenu beaucoup moins exubérant, plus calme, plus énergique et plus débrouillé...

Au point de vue de la langue anglaise, j'ai mené P. chez Berlitz le jour même de son arrivée et l'ai fait examiner. Voici les notes données : « Lit bien, bon accent; écrit très bien sous la dictée; comprend bien quand on lui parle; parle assez bien, mais avec des fautes. — Pour un séjour de trois mois, résultat très satisfaisant. »

Je suis en somme enchanté de l'influence de ce séjour en Angleterre.

Schloss Bieberstein D. L. E. H.[1]

Gern folge ich der Aufforderung Herrn B's. den « Rochern » etwas über Schloss Bieberstein zu erzählen. Lange habe ich geschwankt ob ich es in französischer-oder in meiner Mutter-sprache tun solle. Aber ich bin nicht so unbescheiden jede Gelegenheit etwas zu lernen für mich zu beanspruchen, und so habe ich mich entschlossen, meinen hiesigen Kameraden, indem ich deutsch schreibe, eine harte Nuss zu knacken zu geben.

Ich spreche zu denen, die sich, ohne von ihrer eigenen Nationalität zu verlieren, für fremdes Sein, und Wesen interessieren, und die das, was vom Ausland kommt vorurteilslos und gerecht beurteilen.

Mit schwer arbeitender Maschine kommt der aus Fulda fällige Frühzug das " Biebertal " herauf. Je nach Beschaffenheit der Stellen die er passiert klingt uns das Schnaufen der Lokomotive hell oder hohl. Eben hat er die grösste Steigung überwunden, und jetzt rollt er langsam vor das kleine gelbe Bahnhofsgebäude der Station " Bieberstein ". Ein weit hin hörbares Quietschen der Bremsen benachrichtigt uns von diesem Augenblick, und dieser und jener, der es im Halbschlaf vernommen hat, legt sich gähnend zum letzten Mal auf die andere Seite, denn er weiss : " Gleich wird es läuten ". Da ertönen auch schon die Glocken; erst unten im Hof, und dann feierlich, doppelt, auf dem Turm.

Einiege Augenblicke, und die bisher so stillen Gänge sind von fröhlichem Leben erfüllt.

Manche kommen aus ihren Stuben (Schlafsäle giebt es auf Bieberstein nicht), und begeben sich in die gegenüberliegenden Holzverschläge, um sich dort einer eingehenden Unterhaltung mit Wasser, und Seife hinzugeben. Andere, denen ein Waschtisch in ihren Zimmern nicht störend erscheint, tun

1. D. L. E. H. Deutsches Land-Erziehungs-Heim.

dort dasselbe. Hier und da laufen einiege, nur in Badetücher gehüllt, zum Douschraum, und dort kehren mehrere, die zu diesem Zweck etwas früher aufgestanden sind von einem erfrischenden Bad aus dem Garten zurück. Lange Zeit braucht man zur " Toilette " nicht, denn der Anzug ist äussers einfach, und ganz dem Leben auf dem Lande angepasst. Er besteht aus : Sandalen, kurzen Strümpfen (Socken), offenen, bis an das Knie reichenden, blauen Tuchhosen, weissem, baumwollenem Sweater oder Hemd, und einer Faltenjacke mit Gürtel. Stehkragen, lange Hosen, Handschuhe, Spazierstock, steife oder weiche Filzhüte giebt es in Bieberstein nicht.

Um 6^{15} ist erstes Frühstück, zu dessen Anfang der Direktor von Bieberstein Herr L., oder dessen Stellvertreter Herr W. einen kurzen Abschnitt aus dem Leben Jesu, oder dessen Anhängern vorliesst. 6^{30} Anfang des Unterrichts.

Folgen wir zunächst einer Geschichtsstunde bei Herrn L. Draussen, vor der Einfahrt zum Schlosshof, unter schönen, schattengewährenden Bäumen, ist die Klasse versammelt. Ein jeder hat gleich nach dem Frühstück für Stuhl, Tinte, und Feder gesorgt. Herr L. hat auf der, den Schlossgarten umgebenden, nach aussen hin steil abfallenden, Mauer Platz genommen, rechts von sich einem Stoss geschichtlicher Werke, unter sorgfältigster Vermeidung irgend eines Grundrisses, links auf einem Ständer, oder an einem Baum befestigt. eine, der betreffenden Zeit entsprechende, Karte. Auf seine Aufforderung hin hält ein Schüler einen geschlossenen, freien Vortrag über das in der voriegen Stunde Besprochene. Wenn er dem Wunsche des Lehrenden gemäss gearbeitet hat, so begnügt er sich nicht mit der Wiedergabe des in der Stunde Dargestellten, sondern er fügt Resultate eigener, freiwilliger Arbeit hinzu. Der Vortragende wird weder vom Lehrer, noch von Schülern unterbrochen; erst wenn er vom " Rednerplatze ,, wieder auf seinen Stuhl zurückgekehrt ist, beginnt die Kritik. Die Zuhörer haben sich, die während des Vortrags bemerkten Fehler, und Lücken notiert, und melden sich jetzt zur Ergänzung. Erst wenn niemand mehr etwas zu bemerken hat fährt man fort, sei es mit Wiederholung, sei es mit Durchnahme von neuem Stoff. Solche Vorträge finden an jedem Tage an dem überhaupt Geschichte betrieben wird statt, und zwar so, dass sich das Durchgenommene, und Bearbeitete auf Vorträge von ungefähr 3 Schülern verteilt. Jeder Vortrag nimmt mit Ergänzung und Kritik durchschnittlich 1/4 Stunde in Anspruch.

Da in Bieberstein keine Unterichts-Stunde länger als 45 Minuten dauert, so wird der Uneingeweihte erstaunt fragen : " wo, wenn allein die Wiederholung 45 Minuten in Anspruch nimmt, die Zeit zur Durchnahme des neuen Stoffes bleibt ". Die Antwort ist : " dass man in Bieberstein nicht wie ein Schmetterling von Blume zu Blume fliegt, sondern dass man vorzieht längere Zeit bei ein und demselben Stoff zu verweilen ". Stets hat man mindestens 2, meistens aber 3 Geschichtsstunden hintereinander.

Die erste Stunde[1] ist vorüber, und es läutet zur Pause (1/4 Stunde). Sie wird dazu verwandt die Betten zu machen, und im Brunnenhaus aus dem alten, und sehr tiefen Brunnen Wasser zu schöpfen.

1. Schul-Stunde à 45 Minuten.

Manchmal, wenn man gerade mit der Behandlung besonders interessanter Ereignisse oder Charactere beschäftigt ist, ist diese Unterbrechung wenig erwünscht, und alle stimmen dem Vorschlag des Herrn L. bei, für diesmal das Bettmachen auf die nächste Pause zu verschieben.

Wenn die Wiederholung beendet ist, beginnt der eigentliche Unterricht, in Form eines darstellend-entwickelnden Vortrags von Dr. L. Auf die Karte wird so oft als möglich Bezug genommen, so dass Geschichte und Geographie in engen Zusammenhang kommen. Der Vortrag handelt nicht nur von rein geschichtlichen Ereignissen, sondern dehnt sich, besonders was die alten Völker anbetrifft, auf Sitten, Gebräuche, und kulturelle Entwicklung aus. Diese lernen wir am besten aus Werken von Männern der betreffenden Periode kennen. Die Charactere beurteilt man nach den Taten des Trägers, unbeeinflusst von mehr oder wenieger verzerrten Überlieferungen. Die Schüler haben sich während des Vortrags kurze Notizen gemacht, die ihnen später zur schriftlichen Ausarbeitung des Gehörten dienen. Diese Arbeiten werden in ein besonderes Heft geschrieben, das am Ende eines jeden Quartals dem Direktor Herrn L. zur Durchsicht übergeben wird (in den Unter-und Mittelklassen auch öfters am Anfang der Stunde). Der deutsche und religionsgeschichtliche Unterricht, ebenfalls von Herrn L. erteilt, verläuft in derselben Art und Weise.

Doch in meinem Eifer habe ich unsere Klasse 3 Stunden ohne Unterbrechung abhalten lassen, und wir sind jetzt schon bei der dritten, der Frühstückspause (1/2 Stunde) angelangt. Aber lassen wir Kakao, Brot, Butter, Marmelade, und Käse noch etwas warten, und kehren wir zu der zweiten Pause (1/2 Stunde) zurück.

Alle Schüler sind im inneren Schlosshof zum Dauerlauf angetreten. Es giebt zwei Abteilungen; die eine unter Führung von Herrn L. selbst, die andere unter der des Herrn J. Man könnte den Umstand dieser Teilung durch äusserliche Gründe leicht erklären, doch es liegt ihm eine tiefere Idee zu Gründe. Aber ich schlage vor, dass wir, bevor wir auf jene eingehen, unsere ungeduldig wartenden Läufer erst den Dauerlauf erledigen lassen, zumal " Roland ", der die Wartenden ungeduldig umkreisende L. E. H. Hund, durch lautes Bellen jede Untertaltung unmöglich macht.

Erst geht es in mässigem Tempo um das Schloss herum, durch den Torweg, an den Tennisplätzen vorbei zum " Kugelberg " und von dort in scharfem Lauf die " Lerchen-Allee " hinab. Durch einen schattiegen Waldpfad gelangen wir auf den " Hofbieberer-weg " der uns langsam ansteigend wieder zum Ausgangspunkt zurückführt. Sommer, und Winter, in Regen, und Schnee macht man diesen ungefähr 3 Kilometer langen Lauf; nur manchmal, wenn im Winter die Schneeverhältnisse gut sind, fällt er zu Gunsten des Wintersportes (Ski-, Rodel-, und Bobsleigh-fahren) aus.

Die Post ist angekommen; während die Schüler den Rest der Pause dazu benutzen Karten und Briefe zu lesen, können wir zu jener geheimnisvollen Idee, deren Wirkung uns zum ersten mal beim Antritt zum Dauerlauf bemerkbar wurde, zurückkehren. Man ist in Bieberstein weder in einer Kaserne, noch in einer " Anstalt ", sondern, wie schon der Name sagt in

einem Heim. Alle Formalitäten, die den Character eines Heimes beeinträchtigen könnten, wie Apelle, Namenaufzählungen, Notenhefte usw. usw. fallen fort, und man sucht ein Familienleben ohne jedes Schema, und mit grösst-möglichster Berücksichtigung der Individualitäten herzustellen. Kapitäne giebt es nicht; jeder soll sein eigener Kapitän sein, oder werden. Überhaupt jeder Zwang fällt so weit als irgend möglich fort, und an seine Stelle tritt Anregung zu freiwilliger, und erst dadurch wahrhaft menschenwürdiger, und fruchtbarer Arbeit. Leider ist es bei einer so grossen Gemeinschaft wie auf Bieberstein nicht vermeidbar dass Elemente darunter sind die sich noch nicht zu einer solchen Anschauung über Pflichterfüllung aufschwingen können, und dies ist auch der Grund der zwei Abteilungen beim Dauerlauf. Herr Dr. L., dem alle Zwangsmittel zuwider sind, nimmt nur solche in seine Abteilung, die auch ohne Apell oder Abzählung Tag für Tag, pünktlich am Dauerlauf teilnehmen. Andere, die dazu nicht fähig sind laufen in der zweiten Abteilung, bei der von Zeit zu Zeit Abzählung stattfindet. Fällt diese öfters schlecht aus, so erteilt Herr L. am Abend eine allgemeine Ermahnung.

Nach dem zweiten Frühstück finden noch zwei Unterrichtsstunden statt. Französische, und englische Sprache bei je zwei Lehrern; und zwar Grammatick, und schriftliche Übersetzungen bei einem deutschen-, Lecture, Konversation, Aussatz bei einem-Herren des betreffenden Landes.

Naturwissenschaftlicher Unterricht wird nur einmal in der Woche erteilt, dann aber wird der ganze Vormittag auf ihn verwandt. Chemie und Physik wechseln in der Weise mit einander ab dass in beiden Fächern immer ein zusammengehöriger Abschnitt beendigt werden kann. Die erste, zweite, eventuell auch dritte Stunde wird dazu benutzt durch Vortrag, und experimentieren Herrn W.'s die Stoffe teoretisch kennen zu lernen. Es wird, — auch wieder durch freie Vorträge, — das schon Behandelte wiederhohlt. Ferner übt man sich im Darstellen der Einwirkung verschiedener Stoffe auf einander mittelst Formeln. Ein Projections-apparat ist stets in Bereitschaft gehalten, um damit allen Schülern gleichzeitig Aufklärung über technische Apparate, Ausgrabungen, Funde usw., zu erteilen. Auch dient er zu vergrösserter Projection mikroskopischer Preparate. Schwarze, in Schienen laufende, lichtsichere Vorhänge ermöglichen es den Raum in einiegen Augenblicken zu verdunkeln. So ist mit derartiegen Projections-vorträgen fast kein Zeitverlust verbunden, und sie finden daher häufig statt. Die beiden letzten Stunden verbringt man in dem geräumiegen Laboratorium, in dem jeder Schüler seinen Platz, mit Bunsen-brenner, und verschliessbarem Schrank, hat. Der Neuling hat zunächst löten, Glas formen, und blasen zu lernen; erst wenn er fähig ist chemische Apparate selbst anzufertigen, geht es ans eigentliche Experimentieren. So lernt man indem man mit den Stoffen umgeht spielend ihre Eigenschaften kennen. Auch in diesem Fache sucht man Anregung zu eiwilliger Arbeit zu geben, und wie gut es gelingt beweisen die zahlreichen Pracktikanden die ihre ganze Freizeit zu Arbeiten im Laboratorium, Werkstätte, und Biologie-Zimmer verwenden. Der Unterricht wird um 11 3/4 Uhr beendet, und es ist bis 2 Uhr Freizeit, in die noch um 1 Uhr das Mittagessen, die Hauptmahlzeit fällt. Alcoholische Getränke giebt

es nicht da sowohl Alkohol, als auch Nikotin in jeder Form auf's äusserste bekämpft werden.

Von 2-4 finden practische Arbeiten statt. Die Schüler entscheiden sich am Anfang eines Quartals, nach ihrem Belieben für die Beschäftigung an den betreffenden Nachmittagen. Als practische Arbeiten giebt es : Gartenbau, Tischlerei, Schmiede, Arbeit in der Werkstatt für Mechanik, Zeichnen und Modellage. Ausnahmsweise wird es auch diesem oder jenem, dem die Freizeit zur Erledigung einer umfangreichen, freiwilligen Arbeit nicht genügt, gestattet, sich dieser auch während der Zeit für practische Arbeit zu widmen. So zum Beispiel für die Ausübung wissenschaftlicher Photographie, wie Herstellung von Projections-diapositiven, die später im Unterricht als Anschauungs mittel verwandt werden; ferner für naturwissenschaftliche Arbeiten aller Art. Ein Hauptzweig der pracktischen Arbeiten ist der Gartenbau, da alle in der Küche gebrauchten Gemüse, inbegriffen Kartoffeln, von Schülern gebaut werden. Herr Dr. L. selbst leitet die Arbeiten, und ist täglich dort anwesend. Man ist so leicht als möglich gekleidet, und es steht einem jeden frei nur in einer kurzen Spielhose, ohne Jacke, Strümpfe und Hemd zu arbeiten. Alle, die einfachsten, für den Augenblick schmutzigsten Arbeiten werden von Schülern verrichtet. Niemand darf sich scheuen die Arbeit zu tun die er anderen Menschen zutraut. So sind die Gartenbaustunden, Stunden ernster, schwerer, und daher die körperliche Entwicklung fördernder Arbeit.

Noch schnell ein Bad, in dem zum Teil selbst gegrabenen Schwimmbassin, und dann hinauf zum Schloss, um sich durch Brödchen, Kakao, oder Citronenlimonade zu erfrischen. Während wir unten im Garten weilten, waren andere in der Tischlerei beschäftigt, um ihre Zimmereinrichtung durch einen Tisch, Schrank, usw. zu vervollständigen. Andere arbeiteten unter Führung von Herrn W. an der Vervollständigung der Gasleitung. So hat fast jede Arbeit einen dauerenden Nutzen. Zweimal wöchentlich, Mittwochs, und Sonnabends, fallen die pract. Arbeiten aus, und die Schüler haben, von 11 3/4-1/2 5 Uhr, Freizeit. Das Mittagessen wird an diesen Tagen schon um 12 Uhr eingenommen, so dass der ganze Nachmittag zu Ausflügen aller Art benutzt werden kann. Schnell werden die Räder, aus dem extra für sie hergerichteten Schuppen, in dem jeder seinen eigenen, verschliessbaren Verschlag hat, geholt, und dann geht es so schnell als möglich den steilen Schlossberg, bis an die scharfe Kurve, die schon manches Opfer gekostet hat, hinab. Je nach Geschicklichkeit des Fahrers wird sie mehr oder weniger gut überwunden, und dann weiter, am Bahnhof vorbei, über Schackau nach Kleinsassen und Milseburg. Auf " Danswiesen ", einem kleinen, zum Schloss gehörigen Gehöft, kocht man über einem Holzfeuer im Freien Kaffee. Heute allerdings hat man nicht so lange Zeit als das letzte Mal. Da war man Sonnabend Nachmittag gekommen, und erst Sonntag Mittag wieder fort gefahren. Bis spät in die Nacht waren wir um ein helles Feuer versammelt und erst als dieses verlöscht war, und die Kälte der Nacht sich fühlbar machte, suchten wir auf dem geräumigen Heuboden einen passenden Schlafplatz.

Doch es ist Zeit die Rückfahrt auzutreten. In langer Reihe, die Köpfe dicht auf die Lenkstange gebeugt, fährt man mit äusserster Geschwindig-

keit die " Milseburg " hinab, gilt es doch bis 4 1/2 Uhr, zum Anfang der Arbeitsstunde, das Schloss zu erreichen. — Wie alle wirklichen körperlichen Übungen, so spielt auch vernünftiges Radfahren, und Wandern im bieberstein Leben eine grosse Rolle. Zwei mal im Jahr, zu Pfingsten, und Anfang October, finden grössere Radfahrten, und Wanderugen in mehrere Teile des deutschen Vaterlandes statt. Nach ihrem Belieben können sich die Schüler diesem oder jenem der Lehrer anschliessen, manchen, zuverlässigen, die es gerade auf eine besondere Gegend " abgesehen " haben ist es auch gestattet, allein, oder nur mit Kameraden zu fahren. Die Ferien dauern 10 Tage. Durch gute Gewöhnung sind auch die jüngsten, und kleinsten Schüler fähig, täglich, durchschnittlich 100 km zurückzulegen. Die grossen Städte werden so weit als möglich vermieden. Auch Hotels, und Restaurants sind uns entbehrlich. Draussen im Walde schlägt man sein Lager auf; eine frische Quelle liefert uns Wasser zum kochen, und ein gesundes Getränk. So weit es die Witterung erlaubt schläft man im Freien. Nur wenn es zu kalt, oder feucht ist, suchen wir einen Gasthof auf, begnügen uns eventuell auch gern mit einem gemeinsamen Bett, in Form eines Heubodens. Abgesehen von der Entwicklung der Selbstständigkeit lernt man auf solchen Fahrten Land und Leute kennen, wird unabhängig, und genügsam. Nach Ablauf der Zeit kehren alle gesund, und wohl, mit der Gewissheit nach Hause zurück auf dieser Fahrt mehr gesehen, und gelernt zu haben, als auf einer Reise mit der Eisenbahn bis an die Riviera. Die Sommerferien kann man, indem man sich Herrn Dr. L., event. auch einem der anderen Herren anschliesst, benutzen, weitere Teile Europas auf D. L. E. H. Weise Kennen zu lernen.

So wurden in verflossenen Jahren, zum grössten Teil per Rad, oder zu Fuss, Italien, Schweiz (Bergbesteigungen), Oestreich, Norwegen, und Griechenland esucht.

Doch kehren wir nach Bieberstein zurück. Um 4 1/2 Uhr beginnt die Arbeitsstunde. Ein jeder arbeitet auf seinem Zimmer; nur die, welche längere Zeit ihre Hausarbeiten nicht zur Zufriedenheit erledigt haben, müssen an einer gemeinsamen Arbeitsstunde, unter Aufsicht eines Lehrers, teilnehmen. Ihre Zahl ist aber nur sehr beschränkt, da sowohl Lehrer, als auch Schüler hr Möglichstes tun sie stets zu vermindern. Älteren, Zuverlässigen, ist es auch gestattet draussen im Schlossgarten, oder im Walde zu arbeiten.

Zwei Mal wöchentlich findet von 5 1/2-7 Uhr Rugby-Fussballspiel statt. " Rugby " hat vor " Association " den Vorzug, dass es mehr, und gleichmässiger alle Muskeln betätigt, ferner erlaubt es, durch zahlreiche Vorderspieler die Zahl der jeweiligen Teilnehmer zu erhöhen. Oft wird der Einwand gemacht, dass Rugby ein zu gefährliches Spiel sei. Ich glaube nach den Brobachtungen die ich in Bieberstein gemacht habe (es kam während meinem zweijährigen Aufenthalt kein einzieger ernster Unfall beim Rugby vor) sagen zu dürfen, dass Rugby, wenn es gut gespielt wird, in keiner Weise gefährlicher ist als Association, eher das Gegenteil. — Kaum hat es zum Ende der Arbeitsstunde geläutet, so kommen die Spieler aus ihren Stuben. Sie tragen, je nach der Seite auf der sie spielen, rote, oder blaue Spielhose, und weissen baumwollenen Sweater.

Ein steiler Fussweg führt den Schlossberg hinunter zur Fussballwiese. Er wird halb fallend, halb springend zurückgelegt. Nachdem man noch eine kurze Strecke, durch abwechselnd Wald, und Wiese, gelaufen ist kommt man auf die Spielwiese. Hohe Stangen, sie bilden die " goals ", verraten uns schon von weitem die Bestimmung des Platzes. Ungefähr 3/4 Stunden wird mit wechselndem Erfolge gekämpft, bis endlich eine Seite den entscheidenden Sieg davongetragen hat. Er ruft Zufriedenheit bei der siegreichen, äusserste Kraftanstrengung für das nächste Mal, bei der geschlagenen Partei, hervor. Das Rugby-spiel verlangt absolute Unterordnung der eigenen Person. Niemand darf darauf ausgehen durch persönliche Erfolge zu glänzen, und jeder wahre Spieler muss stets dazu bereit sein, auf eigenen Ruhm, zu Gunsten der Allgemeinheit, zu verzichten. Nach einem Bad in dem neben der Wiese fliessenden " Bieberbach " geht es wieder zum Schloss hinauf, weit langsamer als vorher herrunter.

Wettspiele gegen Mannschaften von auswärts geben Gelegenheit die eigenen Kräfte zu messen. Neben practischen Arbeiten und Fussball wird als Spiel resp. Sport noch Tennis, und ferner im Winter, Ski-, Rodel-, und Bobsleigh-fahren betrieben. Ist im Winter die Witterung zu ungnüstig um Fussball zu spielen, und erlauben die Schneeverhältnisse nicht Wintersport zu betreiben, so finden in der Turnhalle Übungen aller Art statt. Man zieht es aber bei weitem vor sich auf natürlichere Weise körperliche Übungen zu verschaffen. Es versteht sich von selbst dass in Bieberstein der Sporttreibende nicht nach Anzug, Ausstattung, Allüren, und technisch-fremdsprachlichen Ausdrücken, sondern nur nach seinen wirklichen Leistungen beurteilt wird. Leider giebt er zu häufig " Sportsmen " deren einzieger, mit Sport in Verbindung stehender Wert, durch ihre Schneider-, Schuster-, usw. Rechnung festzustellen ist. Von diesem Wesen hat man sich auf Bieberstein stets ferngehalten.

Nachdem um 3/4 7 Uhr das Abendessen eingenommen ist, haben wir noch bis 8 Uhr Zeit unsern jeweiligen Interessen nachzugehen. Dann findet eine sogenannte " Kapelle ", eine Vereinigung von Lehrern, Schülern, und zum Teil Handwerkern des Schlosses, im gemeinsamen Wohnzimmer, statt.

Ein jeder hat seinen Spiel-oder Arbeitsanzug, in einen zur Umgebung passenden, vertauscht. Die Schüler der beiden höchsten Klassen, Ober-, und Unter-Prima haben in der Mitte der Raumes, an dem schweren, eichenen Tisch, Platz genommen ; rund herum, auf Stühlen und Bänken sitzen die jüngeren. Beim Eintritt Herrn Dr. L'es verstummt das bisher noch leise geführte Gespräch. Herr G., der allwöchentlich auf vier Tage von Frankfurt zu uns nach Bieberstein kommt, spielt auf dem etwas erhöht stehenden Flügel einen Satz aus den Meisterwerken eines Wagener, v. Beethoven, Brahms, Mozart oder Hayden. An manchen Abenden, wenn vielleicht Herr G. nicht anwesend ist, spielt das Schüler-Orchester, oder Quartett.

Nach Schluss des Vorspiels beginnt Herr L. eine Vorlesung, von meist dichterischem Inhalt. Wir hörten in dem letzten Iahre unter anderem Homers Odyssee, und Ilias, ferner Aschylos, und Euripides Dramen, Goethes Tasso, und Iphigenie. Manchmal werden auch Schriften aus politischem, und

socialethischem Gebiet verlesen. Den Schluss der Kapelle bildet ein zweiter musikalischer Vortrag, den man nach Möglichkeit, der durch die Vorlesung hervorgerufenen Stimmung, anpasst.

Herr L. hat sich erhoben, und nachdem sich die Lehrer von ihm verabschiedet haben, stehen auch die Schüler auf. Einer nach dem anderen wünscht gute Nacht. An diesen und jenen richtet Herr L. einiege Worte, erkundigt sich nach seinem Ergehen, und seinen Wünschen, erteilt eventuell auch Ermahnung.

Noch eine halbe Stunde ist Freizeit, und dann ertönt die Glocke zur Schweigestunde. Um 9 1/2 Uhr sind die Lichter mit wenigen Ausnahmen gelöscht. Hier und da arbeitet auf seiner Stube noch freiwillig ein älterer Schüler, aber bald begiebt auch er sich zur Ruhe.

Die Menschen schlafen, — da erwacht eine zauberchafte Natur. Langsam steigt der Mond über der Milseburg empor. — Überall herrscht lautlose Stille, nur manchmal vom Quietschen der Wetterfahnen, und dem trauriegen Ruf der Käuzchen, unterbrochen. Aus dem Tal steigt feiner Nebel auf. Ein kühler Nachtwind trägt von Zeit zu Zeit ein letztes, leises Geräusch, aus einem der nahen Dörfer zu uns herauf.

Die Gipfel der Bäume schwanken im Mondlicht, ihr Rauschen klingt uns wie Sagen aus der Vergangenheit.

Hoffen wir dass die Idee der Land-Erziehungsheime, und neuen Schulen immer weitere Kreise für sich gewinnen, und endlich siegreich über dar alte System triumphieren wird. Tragen wir nach Kräften dazu bei, — nicht in lokalpatriotischer Weise jeder nur in seinem Lande —, sondern folgen wir diesem Ideal, und dienen wir ihm, wo es auch immer sei. Dann werden wir geistig, und körperlich frische Menschen werden, und bekommen, bei denen Körper, Intellekt, Seele und Gemüt, in schöner Harmonie entwickelt sind. Dann werden wir fähig sein im modernen, nationalen, und socialen Leben unseren Mann zu stehen, und ruhiger als bisher kann man der Zukunft entgegensehen, in festem Vertrauen auf eine höhere, edlere, und vollkommenere Glückseligkeit.

Hans-Waldemar Zentzytzki.

LA VIE A LA GUICHARDIÈRE

A cinq cents mètres du Bâtiment des Classes se trouve la maison de la Guichardière, retraite choisie et profondément aimée de notre très regretté fondateur, M. Edmond Demolins. La maison est entourée d'un parc riant, riche de tous les agréments que peut donner la nature. Ses murs sont couverts de roses grimpantes de toutes couleurs, qui, à l'époque de la floraison font vibrer de joie tous ceux qui savent goûter *les bonnes choses de la vie*. Devant la maison s'étendent des pelouses, plantées

d'arbres de toutes espèces, qui, pendant les jours d'été, versent leur ombre sur les élèves qui jouent. Le petit bois qui se trouve par derrière est recherché de ceux qui préfèrent passer une demi-heure le livre à la main. Sur l'Iton se promènent les amateurs de voyages d'exploration : « la pelle » à la main, glissant sur la surface de l'eau dans leur bateau plat, ils remontent ou descendent le courant, pour visiter le monde féerique d'oiseaux, de rats d'eau, d'insectes et de fleurs, qui peuple les berges de ce fleuve en miniature.

La propriété de La Guichardière forme un véritable petit village, aux maisons éparses dans la verdure. C'est tout d'abord la maison principale, où se trouve la salle à manger; puis l'Annexe, comprenant l'étude et la salle de lecture ; le Pavillon, aménagé pour cinq grands élèves ; enfin, plus loin, sur une bande de terre louée par l'École, la maisonnette de l'Iton et le Chalet normand, où, dans une retraite studieuse, habitent quelques professeurs et quelques élèves : village modèle, où tous les habitants vivent en bons voisins, caractérisés dans chaque maisonnette par quelques traits distinctifs, mais étroitement liés les uns aux autres par les mêmes règles et les mêmes coutumes, les mêmes occupations et les mêmes divertissements.

On verra tout de suite par cette description du « lieu », combien la vie ordinaire de nos élèves doit être différente de celle de leurs camarades groupés en un seul bâtiment. On objectera peut-être que les difficultés de l'organisation au point de vue de la discipline seront presque insurmontables. Cette objection pourrait être très fondée, mais, se rendant bien compte de ce danger, les professeurs et les élèves, par leurs efforts suivis, sont arrivés à l'écarter, et à former d'une façon durable un bon esprit de conscience et de devoir : ayant vaincu l'obstacle, loin d'être affaiblis, nous nous trouvons donc plus forts. C'est sur cette conscience que nous comptons pour obtenir une bonne réputation quant au travail et à la conduite, pour stimuler l'initiative individuelle de tous.

Un élève de La Guichardière se trouve vraiment privilégié ; il obtient d'excellents résultats dans ses études, et conserve tou-

jours un délicieux souvenir de la maison qu'il aime presque autant que son *home*.

Les jeux et les divertissements sont nombreux : en hiver c'est le foot-ball qui, sur la pelouse, devant la maison, rencontre le plus grand succès : les petits admirent l'adresse des grands, espérant qu'un jour ils seront admis à disputer *la Coupe* pour leur maison : les grands s'entraînent afin de la conserver. Quelquefois l'étang glacé, mis à notre disposition par l'amabilité de M. Miocque attire les nombreux fervents du patinage : malheureusement ce n'est qu'à des intervalles assez rares.

Le soir des assauts de boxe animés mettent à l'épreuve l'endurance et le courage des combattants.

En été, nos deux tennis, dont le nouveau près de l'Iton a été organisé par l'initiative de Forestier, sont continuellement en usage : ceux qui n'y trouvent pas de place improvisent des tennis imaginaires dans les allées, où ils jouent avec tout autant d'enthousiasme que sur les tennis bien montés. Dernièrement, le jeu de hockey s'est introduit dans les soirées où il fait trop humide pour le tennis : on le transforme quelquefois en polo à bicyclette, sport qui demande beaucoup d'adresse et d'expérience. Dans le potager derrière la maison quelques élèves, unisant « l'utile à l'agréable », cultivent, d'après leurs propres idées de petits jardins : c'est un exemple que nous aimerions voir suivi par beaucoup.

Il ne faudrait pas conclure de tout cela que les sports seuls sont en honneur à la maison : la musique y compte aussi de nombreux adeptes qui toujours réunissent autour d'eux un public capable d'en goûter les charmes. Sur ce chapitre je n'ai qu'à citer les soirées passées chez Mme Demolins, et les efforts du Concert Rouge qui a fait son début dans « *La Revue de La Guiche* ». Dans le domaine littéraire, la « divine » ferveur de M. Roujol, dont la mémoire est toujours chère aux élèves qui l'ont connu, a trouvé un écho chez un de nos capitaines qui, le dimanche soir, lit à un auditoire enthousiasmé les meilleurs morceaux du théâtre moderne.

En fin de compte, je l'affirme sans aucune hésitation, bien

que nos bâtiments ne soient pas aménagés avec autant de luxe que les maisons plus modernes de l'École, il n'y a pas d'élève qui ne voue à sa Guichardière un sentiment d'affection profonde, et qui, lorsque l'heure sonne où il faut la quitter, ne jette derrière lui un regard où se lit beaucoup de mélancolie et beaucoup de regrets. Au jeune homme, qui va se lancer dans la vie, le souvenir de sa maison sera toujours réconfortant : je lui souhaite de rester, au milieu des hommes et des affaires, un vrai « *garçon de La Guiche* ».

R. C. Coulthard.

LA NOUVELLE CHAPELLE DE L'ÉCOLE

Il est toujours assez difficile à un auteur de juger son ouvrage. Il lui est plus facile de l'expliquer, et c'est en empruntant la tournure d'esprit d'un écrivain expliquant dans sa préface le livre qu'il présente à ses lecteurs, que je me permets ici de parler de la chapelle de l'École. Il est d'ailleurs à remarquer qu'en littérature, les préfaces sont souvent ce qu'il y a de plus intéressant à lire de l'ouvrage tout entier. C'est que, en effet, l'auteur peut y exprimer les idées qui lui sont les plus chères, et dont souvent son œuvre n'est qu'un pâle reflet, il peut y indiquer l'idéal jamais atteint.

De tous temps, et à notre époque plus qu'à toute autre, il a été demandé à l'architecte beaucoup de choses pour peu d'argent. Loin de moi l'idée de m'en plaindre, je pense que c'est à cette exigence que nous devons les progrès magnifiques de notre époque. C'est l'économie de temps (partant d'argent) qui est le grand levier de l'industrie moderne. Il serait facile de le démontrer. Cependant si l'économie, en un mot, conduit au progrès, elle peut quand elle est exagérée, conduire l'artiste à employer des subterfuges, des faux-semblants qui sont également la plaie de notre époque.

Disposant d'une somme assez faible pour répondre aux exigences des nombreux catholiques de l'École, et d'autre part ne

voulant pas employer les faux-semblants qui sont la tentation de l'architecte moderne, je me suis senti au début assez embarrassé. Si j'ajoute à cela qu'une esquisse faite trop vite semblait me lier à une forme déterminée, je donnerai assez exactement toutes les raisons de cet embarras.

Je me plaçai cependant bien en face de la difficulté, et je me mis à étudier une à une les données de ce problème complexe.

Il fallait une salle au moins égale, en superficie, au hall actuel du bâtiment des classes, c'est-à-dire une salle pouvant contenir au maximum 200 à 250 personnes. Un vestiaire pour les vêtements des enfants, une sacristie, enfin une place réservée au chant.

J'oublie de mentionner et j'ai tort : les exigences esthétiques, religieuses ou utilitaires de M. l'abbé Gamble, de mon ami Des Granges, de MM. les Administrateurs, des professeurs, particulièrement des musiciens, etc., etc., enfin, pourquoi ne pas le dire, de mes propres exigences, qui devaient être, quoiqu'on pense, les plus difficiles, les plus impossibles à satisfaire.

Je ne rappelle que pour mémoire, qu'une des principales données du problème était la somme atteinte par la souscription.

Je cherchai donc d'abord à résoudre cette première difficulté, et cela me conduisit à étudier le mode le plus économique pour couvrir un espace relativement assez important puisque le nombre de places exigées m'avait incliné à adopter la largeur de 9 mètres par à peu près le double en longueur, 19 mètres à 20 mètres, et je me rappelais avoir vu à Nancy une maison d'un des architectes les plus modernes et les plus actifs de cette ville, M. André, que par économie il avait couverte par une charpente composée, de cerces en bois de faible épaisseur assemblées à couvre-joints et constituant un axe de 0,18 c. d'épaisseur, léger, économique, assez facile à couvrir et ne demandant pas à l'ouvrier des connaissances bien particulières. J'avais été frappé en demandant des explications à M. André,

de la grande simplicité du système, connu d'ailleurs depuis longtemps, mais rarement employé, sans doute à cause de la routine qui sévit en architecture plus que partout ailleurs [1]. Partant donc d'un système de construction (je ne saurais trop le répéter), j'aboutissais assez rapidemment à un premier projet, qui n'eut pas le don de plaire à ceux qui le virent à son éclosion. Certains détails qui n'étaient pas au point choquèrent avec raison les yeux d'amateurs expérimentés et il me fut demandé un nouveau projet où le système de construction adopté devait être remplacé par un système plus connu, plus économique, croyait-on, plus conforme en tous cas à la tradition d'une chapelle. Il me fut facile heureusement de prouver que ce second projet coûterait plus cher que celui présenté primitivement, et désireux de satisfaire aux critiques qui avaient été adressées à ce projet premier, je remis sur le métier le projet qui m'était cher et auquel j'apportai plusieurs modifications de détails qui eurent pour effet d'emporter l'adhésion de presque tous.

Je conservais le système des cercles qui me permettait d'établir une construction demandant peu de maçonnerie (3^{m},50 depuis le niveau de l'Église), une charpente légère qu'un menuisier pouvait facilement établir, enfin je n'avais aucune traverse horizontale ou verticale, venant gêner la vue comme il est d'usage dans les églises à charpente apparente. Le jour où le Conseil d'administration de l'École m'autorisa à employer ce système de construction fut pour moi un jour heureux et je tiens à remercier ici M. l'abbé Gamble, fort opposé d'abord à ce projet, de m'avoir autorisé à tenter l'aventure.

Ce système, en effet, semble à première vue hardi, mais il me fut heureusement possible de montrer quelque temps auparavant à mon ami M. Bertier, une bergerie aux environs de Verneuil, couverte au moyen de cette charpente, ayant sensible-

1. Les architectes ne sont pas seuls responsables de cette routine. Les clients, même les plus éclairés, exigent de leur architecte *la copie* de styles catalogués par les grammairiens d'art. Il y aurait beaucoup à dire sur cette notion simpliste des « styles », si commode aux amateurs pour leur permettre de distinguer une commode Louis XVI d'une commode Empire mais qui, néfaste en architecture, a conduit certains artistes, qui voulaient répondre à ces exigences, à créer de toutes pièces le « modern style ».

ment les mêmes dimensions que celles que j'espérais donner à la future chapelle et que les années (quatre-vingts ans environ) n'avaient nullement endommagée. Tant il est vrai qu'il faut à toute œuvre nouvelle une tradition si mince soit-elle, et que pouvais-je trouver de mieux pour couvrir dignement et économiquement la demeure de l'enfant-Dieu, que le toit d'une étable ?

Ce système de construction adopté, tout se déduisit normalement, et le travail se fit gaiement. Quelques modifications de détail venant du terrain choisi complétèrent peu à peu la silhouette que quelques-uns purent voir sur la maquette exposée au salon de l'École des Roches.

D'aucuns me firent là certaines critiques auxquelles il me fut facile de répondre en invoquant les principes qui m'avaient pour ainsi dire donné une forme dont je n'étais pas absolument responsable. Comme me disait spirituellement un ami en m'entendant défendre passionnément non pas le résultat obtenu mais le principe rationnel qui pouvait l'expliquer : « Votre chapelle n'est pas démontable, mais *démontrable* ».

Rien ne pouvait me faire plus de plaisir, car ce qui m'importe le plus de défendre dans cette tentative d'architecture, c'est non pas le résultat qui sera fatalement dépendant de la main inhabile qui a conçu le projet, de celles qui le réaliseront, mais bien le principe rationnel qui l'a fait naître, et qui ne dépend pas de moi ou d'un autre, mais de la Vérité à laquelle nous devons toutes nos forces et qui est essentiellement objective.

Je demande donc à ceux qui critiqueront cette œuvre, à laquelle il semble que j'attache bien de l'importance, de se placer au même point de vue rationnel.

S'il était possible de faire admettre ce point de vue par tous, il serait enfin possible de « discuter des goûts et des couleurs » et d'arriver à s'entendre. Au lieu de juger d'un phénomène artistique au point de vue purement subjectif et personnel, on se déciderait enfin à se placer au point de vue objectif et impersonnel, en un mot à un point de vue proprement scienti-

fique, la Science ou plutôt les méthodes employées en sciences étant seules capables de nous faire voir des parcelles de la Vérité, Vérité devant laquelle le sentiment personnel est tenu de s'incliner.

M. Storez.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE.

Il était écrit que durant le terme de printemps, dont la coqueluche fit le plus long de l'année, les fêtes se suivraient à de très courts intervalles, sans aucunement se ressembler.

La fête du 28 juin venant peu après celle des anciens et la solennité de la Première Communion n'en fut pas moins préparée avec un zèle et une bonne volonté qui donnent la mesure de la vitalité de l'École.

Il serait parfaitement superflu d'insister sur le nombre des répétitions durant lesquelles, inlassablement, MM. Mentré, Massoutié et Moulins détaillèrent aux futurs acteurs les beautés de la pièce qui devait être jouée, non plus que sur la fièvre de travail qui circula dans les laboratoires et les ateliers de travaux pratiques : le simple compte rendu des résultats permettra de s'en faire une idée.

Le dimanche, 28 juin, aussitôt la grand'messe terminée, commença le défilé sympathique des parents et des amis de l'École.

Le hall central du bâtiment et les classes avaient été pour ce jour-là transformés en salles d'exposition. Dans une première pièce, s'étageaient, coquets et blancs comme neige, les travaux de menuiserie exécutés dans le cours de cette année, sous la direction de MM. Storez, Beaugrand et Richard, en même temps que ceux de la forge, moins nombreux, d'une note plus sombre, mais aussi plus forte, dus à l'habileté technique des élèves de M. Ouinet.

Dans une autre salle étaient exposées des cartes, des gravures et des photographies ayant servi aux cours de MM. Trocmé, Des Granges, et Ouinet.

Plus loin, on pouvait admirer les petits chefs-d'œuvre d'ingéniosité et de goût exécutés dans les classes de cartonnage de Mlle Sainte-Marie et de M. Ouinet.

Enfin, réunis dans une salle *ad hoc*, à la disposition des visiteurs, se trouvait une collection de cartes, de cahiers et de devoirs, dont certains, ceux de la classe de Sixième, ceux de Leplat, André Ferrand et Charles Siou, furent particulièrement remarqués.

On fut d'ailleurs à peu près unanime à reconnaître que les attractions les plus originales de cette exposition se trouvaient réunies au premier étage. Les exposants qui s'y étaient volontairement relégués, avaient pourtant nettement conscience de l'effort qu'ils sollicitaient de leurs visiteurs; aussi éprouvèrent-ils le besoin d'attirer leur attention et de provoquer leur curiosité par des affiches vastes et voyantes, sinon artistiques et même, — Dieu que nous sommes modernes aux Roches! — par des garçons sandwichs, lancés dans la propriété, dûment munis de panneaux portant des réclames circonstanciées.

Inutile de dire que si l'on cédait à ces multiples sollicitations, on n'avait pas lieu de le regretter. D'un côté, les maquettes des décorations exécutées par M. Dupire au cours de cette année, étaient habilement disposées dans une salle éclairée électriquement par les soins de M. Bodé. Il y avait, il est vrai, à accomplir une formalité qu'un esprit chagrin — il n'y en a pas à l'école — aurait pu qualifier de fâcheuse; mais on vous remettait en échange de votre piécette de cinquante centimes perçue à l'entrée, un ticket si artistique et d'un bleu si tendre que tout le monde a été unanime à louer l'excellente initiative de l'habile exposant qu'est M. Dupire.

En face, s'ouvrait la salle des sciences naturelles, disposée par MM. Fleury et Moulins, où l'on voyait exposés côte à côte des grenouilles à toutes les phases de leur développement, toute la faune et toute la flore de l'Iton, des loirs de deux semaines, des produits agricoles et une série de tubes contenant des corps chimiques aux couleurs mirifiques, aux formes étranges, le tout complété par un volcan miniature qui poussait la complaisance

jusqu'à fumer lorsqu'on introduisait dans ses flancs des rouleaux de papier d'Arménie.

Les parois intérieurs du bâtiment étaient garnies de photographies, la plupart ayant trait à l'École, exécutées par MM. Barrier, Deslandres et quelques élèves (Matras, Cintra, Zentzytzki).

Le soir, la séance artistique réunit dans la grande salle du bâtiment des classes, bon nombre de parents et presque tout ce que nous comptons d'amis à Verneuil.

Elle débuta par l'audition de la symphonie en sol mineur, de Mozart, très bien exécutée par l'orchestre sous la direction de M. Parent. Puis, alors que l'auditoire était encore sous le charme des dernières mesures de musique, le rideau se leva sur un charmant décor brossé par M. Dupire, pour la représentation des *Plaideurs*, de Racine. Tout le monde connaît cette pièce d'un comique à la fois si franc et si fin : elle fut représentée à la perfection, avec un brio fort réjouissant par Loubet, un Dandin intensément hilare ; E. Martin et P. Guiraud, qui tinrent avec une préciosité charmante les rôles de Léandre et d'Isabelle ; et M. Massoutié que l'intelligence de ses auteurs, et peut-être aussi un peu d'observation locale, transformèrent pour des instants trop courts en un Chicaneau des plus suggestifs. G. Gomy, E. Adler et R. Lagier surent mettre une bonhomie délicieuse dans leurs rôles de Petit-Jean, de l'Intimé et du Souffleur. P. Sauvaire-Jourdan réalisa ce tour de force de nous apparaître sous les traits de la comtesse, ayant féminisé non seulement son aspect, mais encore sa voix et son allure avec la virtuosité d'une jeune première...

La représentation terminée, ceux des spectateurs qui ne restèrent pas au Bâtiment pour achever d'y visiter ou y revoir l'exposition se transportèrent au préau de gymnastique, puis à la salle d'escrime où se déroula pendant près de deux heures un spectacle des plus attachants.

Ce furent d'abord une suite de mouvements d'ensemble exécutés avec une précision gracieuse par les jeunes élèves du cours de gymnastique. Puis, se disputèrent une série de championnats, saut en hauteur, lutte, boxe, escrime, saut à la perche, qui mi-

rent en relief les belles qualités sportives que l'enseignement de M. Perret excelle à développer chez ses élèves.

LEÇON DE BOXE (M. PERRET).

Avant de quitter les Roches, beaucoup de nos visiteurs tinrent à nous exprimer toute leur admiration : par la liste et les illustrations qui suivent, nos lecteurs pourront juger dans quelle mesure elle était justifiée.

J. DESFEUILLE.

EXPOSITION ANNUELLE

(Cette exposition a eu lieu le jour de la fête de l'École.

I. — Exposition d'agriculture.

TASSI : Vue d'ensemble d'une cidrerie. Plan de batteuse mécanique.
CINTRA : Coupe d'un sabot de cheval. Ferrure.
THURET : Schéma d'une installation de pisciculture.
LABUSSIÈRE : Aménagement d'un parc à volailles.
BENOIT : Coupe d'un silo à grains.

Riom : Parties caractéristiques d'un coq.

De Vaulchier : Plan d'assainissement d'un terrain. Modèle de jardin potager.

De Boisanger : Greffe en écusson.

De Mareuil : Instruments de jardinage, en réduction, exécutés en bois et métal.

Hocotz : Fleurs.

Bitouzé : Collection de blés.

Devoirs d'agriculture de Tassut, Riom, Thuret, Hocotz, de Vaulchier, Labussière.

II. — Exposition de Sciences naturelles.

1° *Botanique.*

1. Étude de la feuille : formes, espèces, nervures : H. de Labruyère, M. Oberlé, Chr. Glaenzer, M. Procopio, R. Thibaud.
2. Diagrammes de fleurs étudiées : rosacées, papavéracées : A. Ferrand, P. Moussy, Siou.
3. Types des principales familles de dialypétales : J. Waddington.
4. Herbiers : M. Vacher, Garreau, Delbruck.
5. Collections de graines : Bitouzé, J. Waddington.
6. Appareils montrant les fonctions de la plante : transpiration, absorption, respiration : E. Boussod, Capscha, Bitouzé.
7. Carte des flores naturelles : Forestier.
8. Aquarium, characées, lemnacées, algues, etc. Capscha, M. Vacher et élèves des travaux pratiques de botanique.

2° *Zoologie.*

1. Anatomie du Triton : J. Waddington.
2. Embryons de cobaye : Ellis.
3. Jeunes loirs, dont un vivant de 10 à 12 jours : E. F.
4. Œufs d'insectes : Huchard.
5. Aquariums : *a*) Mollusques et poissons : Capscha, Metschérine, Gizycki, Lebouteux, Réquédat.
   b) Tritons : M. Vacher.
   c) Grenouilles aux divers stades de leurs métamorphoses. Élèves des travaux pratiques de zoologie.
6. Collections : *a*) d'insectes : E. de Bary. *b*) de mollusques : J. Waddington.
7. Reproductions et cartes : *a*) Squelette de la grenouille : M. Tassu.
   b) Anatomie du porc : M. Tassu.
   c) Évolution des membres chez les ancêtres du cheval : R. de Bary, Rougeault.
   d) Carte des faunes naturelles : Forestier.

3° *Géologie.*

1. Reproduction en modelage d'un volcan : Élèves des travaux pratiques de géologie.
2. Travail des eaux sur le sable : R. Prieur.
3. Profils mécaniques montrant la formation des montagnes : plis réguliers, irréguliers, isoclynaux, déjetés, chevauchés, en éventail : Capscha, R. Prieur, Courtade, Bitouzé, Lambert.
4. Profils géologiques : *a*) En modelage : Massif cristallin : de Vigo; stratification discordante : Lambert.
   b) dessinés : à travers les Alpes : R. Riom, de Barrau; à travers le Jura : G. Gomy.
5. Reproduction des terres d'empreintes fossiles : Élèves des travaux pratiques de géologie.
6. Collections : *a*) Paléontologie : R. Delmas.
   b) Géologie : R. Prieur, H. de Labruyère.
7. Cartes géologiques : Thiercelin.

4° *Géographie générale.*

1. France hydrographique : Lachapelle.
2. France physique :
3. Distribution géographique des volcans : Krijanowski.
4. Explorations du Pôle Sud : Benoît.
5. Le Léman : coupes et courbes de niveau : Cintra.
6. Les courants marins : Matras.

III. — Exposition de chimie.

Fabrication de matières colorantes minérales et organiques (40 diverses matières).
Essais de teinture sur coton, laine et soie (écheveaux et tissus).
Divers sels de mercure, manganèse, bismuth, cobalt, potassium (40).
Différents produits organiques (15) tels qu'éther ordinaire, éther éthylacétique, acide acétique, acide oxalique, nitrobenzine, savon.
Différents cristaux d'alun de chrome, alun de potassium, sulfate de cuivre, azotate de potassium (20).
Un oursin métallique.
Un arbre de Saturne.

IV. — Exposition de dessin.

Élèves de M. Dupire.

Berthet : Chimère Renaissance, feuilles de lierre, feuilles de trèfle.
Wetzel : Étude de seau, ornement, feuille de laurier.

Lambert : Études de fleurs d'après nature et d'objets usuels.
Japy : Ornement. Fleurs et fruits.
Lachapelle : Études des bustes de Dante, Voltaire, tête d'enfant, consoles gothique et renaissance.

PHOTOGRAPHIE DE MATRAS.

Pusinelli : Paysages d'après nature et objets divers.
Thiercelin : Console gothique et objets divers d'après nature. Études de fleurs.
De Maigret : Objets divers, canif et objets de dessin.
Siou : Articles de fumeurs et différents croquis d'atelier.

Élèves de M. Storez.

Pingusson et C. Glaenzer : Boules de neige.
H. de La Bruyère : L'ours et l'amateur des jardins.
De Magalhaes : Bateau.
Vases décorés par Prieur, Langer, J. de la Bruyère, Laurent-Barrault, M. de Turckheim, Thibaud, Comaléras, Brueder, C. Glaenzer, de Magalhaès, Matras, de Pourtalès, Mestchérine.
Gillet : Vase contenant des œillets.
Siou : Papillon.
Brueder : Lapin.
Lyautey : Lapin.

Siou : Poupée et branche de gui.
Tassu : Fleurs de pommier.
Mason : Marguerite.
Noel Martin : Genêts.
De St-Maur, de Magalhaès, Mestchérine et Berthet : Lettres ornées.
De Magalhaès, Valenzuela et Langer : Paysages.
M. de Turckheim et Langer : Brouettes.
Langer et de Magalhaès : Bicyclettes.
M. de Turckheim et J. de St-Maur : Ballons de foot-ball.

Atelier de modelage.

V. — Exposition de modelage.

Enseignement préparatoire.

Machemin : Chapiteau gothique, ornement renaissance, tête d'enfant.
Decauville : Fruits, feuilles de lierre, ornement.
Magalhaès : Tête d'enfant, ornement, console gothique et renaissance.
Wetzel : Feuilles de trèfle, ornement, feuilles de laurier.

Enseignement secondaire.

R. Glaenzer : Guirlande Louis XVI, console (gothique). Chimère renaissance, étude de taureau.
Mason : Composition décorative, garniture de bureau renaissance (encrier, cachet et cendrier).
Pingusson : Composition décorative, une garniture de bureau gothique, encrier, cachet et cendrier.

VI. — Exposition d'aquarelles.

Trente et une aquarelles faites par les élèves de M. Grunder : Valenzuela, 10 ; Cortada, 10; Hocotz, 7; de Vaulchier, 3; Moussy, 1.

VII. — Exposition de menuiserie.

1° *Cours de M. Beaugrand.*

Benoit : Armoire fermée.
De Bary et Bougeault : Caisse à compartiments.
Bouchard : Un petit casier rond.
Carron de la Carrière et Hocotz : Étagère à angles arrondis.

2° *Cours de M. Richard.*

Oberlé : Table à ouvrage Louis XV à double plateau. Sellette. Classeur. Tabouret.
Thuret : Bureau à casier et tiroirs. Banc photométrique pour le cabinet de physique.
Garreau : Étagère à fleurs rectangulaire à 4 plateaux. Étagère demi-cintrée à 4 plateaux. Tabouret. Équerre de menuisier.
Labussière : Guéridon chêne ciré, pied tourné à 3 patins. Porte-couverts.
Koboulopf : Niveau de maçon carré. Table Louis XV à double plateau.
Waddington : Petite armoire à compartiments.
Huchard : Vide-poches. Escabeau à 9 marches.

JAPY : Étagère découpée à 2 rayons.
LAMBERT : Une étagère de support.
MACHEMIN : Une étagère de support.
CHARLIER : Une table pliante.
THIBAUD : Porte-couverts. Équerre de menuisier. Boîte à épices.
PLISSON : Tabouret chêne à barrettes.
DE ST-MAUR : Tabouret chêne à barrettes. Boîte à ouvrage en sapin.
Jean CASTAN : Boîte à ouvrage chêne ciré.
J. MOUSSY : Sellette.
LANGER : Porte-potiche. Tabouret de piano.
BRUEDER : Classeur.
GUIRAUD : Table carrée avec tiroir.
G. FILLEUL-BROHY : Niveau triangulaire. Caisse à fleurs.
MÉLIKOFF : Chevalet de bûcheron. Casier à livres. Étagère à console.
DERIHON : Caisse à fleurs.
PATINO : Classeur. Etagère à console.
BERTRAND : Classeur. Étagère à console.
ELLIS : Étagère à support. Équerre.
FOISY : Porte-allumettes. Tabouret.
BOUSSOD : Tabouret.
H. DE LABRUYÈRE : Échelle.
BITOUZÉ : Liseur. Tabouret.
BOURGEOIS : Banc de jardin. Étagère à support.

VIII. — Exposition de photographie.

MATHAS : 2 épreuves au charbon ayant figuré au salon de l'École 1908, portrait et paysage : Portrait d'élève (Bouthillier). Portrait d'enfant. Paysage (avant l'orage). Jeu de cricket. Les élèves au modelage.
CINTRA : 3 portraits de professeur et élèves.
BOUTHILLIER : 4 panneaux du Salon 1908.
PETERSEN : 2 paysages de Suisse.

IX. — Exposition des objets fabriqués à l'atelier du fer.

1° *Travail à la lime, au burin, au bédane.*

VACHER : Un pointeau façonné à 8 pans. Un presse-papier. Une équerre à chapeau.
PÉTERSEN : Un pointeau façonné à 8 pans. Une équerre à chapeau. Un parallélipipède avec saignées à mi-épaisseur au bédane.
DE MARGELL : Un pointeau façonné à 8 pans. Une règle plate avec chanfrein. Une pièce d'ajustage à glissière.
GALL : Un pointeau façonné à 8 pans. Un parallélipipède avec saignées à mi-épaisseur au bédane.

Et. de Bary : Un pointeau façonné à 8 pans. Une tige filetée avec écrou. Une règle. Une équerre ordinaire.
Schlumberger : Un pointeau façonné à 8 pans. Une entrée de boîte à lettres.

2° *Forge.*

Vacher, Pétersen, de Maigret : Ornements et consoles en fer forgé.
Travail exécuté par l'ensemble des élèves : *École des Roches.* Lettres en fer de 4 m m d'épaisseur.

X. — Exposition de cartonnage.

1. Cours de M. Ouinet

Enseignement collectif : Exposition des meilleurs travaux de Robert Thibaud, Laurent-Barrault, Georges Watel, Émile de Freitas, Christian Glaenzer, Thierry Faure, André Prieur, élèves de la classe de Sixième.

Pliages variés.

Pliages de bandelettes : Tissages. Pliages représentant des objets usuels.

Motifs d'ornement.

Pliages dérivés du carré : Pliages dérivés du rectangle. Pliages dérivés du triangle équilatéral.

Objets en carton.

Vide-poche, par A. Prieur. Solides géométriques. Cube. Solides géométriques Parallélipipède droit, par E. de Freitas.

Tissage.

Rond de serviette, par R. Thibaud.
Boîte et son couvercle, par R. Thibaud.
Porte-allumettes, par L. Barrault.
Paniers, par R. Thibaud, L. Barrault.
Cadres à photographie (tissage), par L. Barrault, G. Watel.
Pliage en accordéon. Abat-jour, par R. Thibaud, Th. Faure, L. Barrault, Chr. Glaenzer.
Lanterne vénitienne, par Laurent-Barrault.
Panier en fil de fer, par R. Thibaud.

2. Cours de Mlle Ste-Marie.

Aubry : Boîte à mouchoirs. Porte-journaux. Plan d'un camp retranché. 3 cadres en papier. Une auto en carton. Une pelote à épingles. Animaux

en papier découpé et plié. Un vase doré. Passe-boule en carton. Abat-jour.

AUBRY et GIZYCKI : Château fort. Assemblage.

LEBOUTEUX, GIZYCKI : Villa moderne. Assemblage.

CHARONNAT : Ballon dirigeable. Violon en carton. Seau et baquet en carton. Boîte à mouchoirs. Pelote à épingles. Moulins à vent. Toupies.

PLISSON : Buvard. Pelote. Boîte à mouchoirs. Vide-poche. Un vase doré. Fleurs en papier. Boîtes en carte à jouer. Porte-montre. Toupies. Moulins à vent.

DAUPRAT : Boîte à mouchoirs. Vase doré. Abat-jour. Dessus de porte. Aiguille en carton brodé.

PAUTHONNIER, PLISSONNIER, PROCOPIO, CAMPOS, BADIN, MOTTHEAU, AUZÉPY, LAGIER : Découpages. Pliages. Assemblages.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Championnat de saut en hauteur : 1er Gabriel Filleul-Brohy ; 2e Mestchérine ; 3e Jacques Filleul-Brohy ; 4e Watel.

Championnat de lutte : 1er Oberlé ; 2e Gaïco ; 3e Goetz ; 4e Plissonnier ; 5e Glaenzer ; 6e Badin.

Boxe : poids extra-plume : 1er Glaenzer (R.) ; 2e de Vigo.

— *poids extra-léger :* 1er Thiébault ; 2e de Vaulchier.

— *poids léger :* 1er Mason ; 2e Sprauel.

— *poids lourd :* 1er Schlumberger.

Escrime : 1er Fabra ; 2e A. Cortada.

Canne : 1er Cintra ; 2e A. Cortada.

Assaut de la perche : 1er de Freitas.

RÉSULTATS DES EXAMENS

Session 1907.

Certificat de mathématiques générales. Un candidat reçu.

Guy THURNEYSSEN ; mention assez bien.

Baccalauréat ès sciences. 5 candidats, 5 reçus.

Jacques HERVEY.

René LORILLON.

Octave MENTRÉ, mention bien et félicitations du jury.

Jacques MUSNIER.

Marcel PLANQUETTE, mention assez bien

Baccalauréat de Philosophie. 6 candidats, 5 reçus.

Louis Bélières.
Jean Desplanches, mention assez bien.
Robert Firmin-Didot.
Olivier Pillet.
Christian Schlumberger.

Baccalauréat, première partie.

Première A (latin-grec). 1 candidat, reçu.
Eudoxe Grigorovitza, mention bien.

Première B (latin-langues vivantes). 5 candidats, 4 reçus.

Pierre Bouthillier.
Pierre Foissey.
Eudoxe Grigorovitza.
Pierre Monnier; mention bien.

Première C (latin-sciences). 1 candidat, reçu.

Pierre Monnier; mention assez bien.

Première D (sciences-langues vivantes). 3 candidats, 2 reçus.

Pierre Bouthillier; mention assez bien.
Robert Delmas.
Examens passés : 22; réceptions : 19; moyenne : 86 %, mentions 8.

P. S. — Se sont présentés seuls, sans avoir suivi tous les cours de première. 4 candidats, 2 reçus.
Maurice Cronier.
Yves Pilon-Fleury.

II

LA VIE INTELLECTUELLE

LA CLASSE DES TOUT PETITS

Sur de petits bancs de poupée sont assis, en ordre, par rang d'âge, Yvonne Jenart, 3 ans, Robert Minier, Marie-Rose Bertier, Charles Trocmé 4 ans, puis deux très grands et vieux élèves, Marie-Anne Trocmé et Antoine Bertier, 5 ans : c'est la plus belle classe de l'École ! On y est très sérieux, on y vient avec enthousiasme, on écoute avec religion, on boit les paroles de Mlle Sainte-Marie. Quelle est la baguette magique qui transforme chaque jour nos petits diables en personnages si studieux ? Ce sont toutes ces belles choses nouvelles et lumineuses qui vont passer devant leurs yeux : de grandes images, grandes comme le mur de la chambre, sur lesquelles on pourra montrer, en montant sur une chaise, tous les animaux d'un village, tous les outils d'un boulanger ou d'un forgeron, ou bien encore ce beau port de mer où on a appris à nommer tant de choses nouvelles ! des quais, des phares, des usines ; qui donc avait jamais vu rien de semblable avant d'aller en classe ! Mais on change déjà d'exercice avant que la fatigue vienne. Chacun est à sa place, les bras croisés on regarde avec intérêt ce que Mademoiselle sort de son tiroir. Pour aujourd'hui ce sont des jetons multicolores dont, à tour de rôle, nous prendrons une poignée, une toute grosse poignée, en écartant nos petits doigts, tant que notre main peut en contenir. Et maintenant il faut dire combien nous en avons pris, les additionner. 2 verts et 3 bleus et 1 rouge, combien cela fait-il ? Puis les diviser, nous sommes 5 combien faut-il en donner à chacun ? Tout à l'heure, avec d'autres poignées, nous pourrons multiplier. Ah ! comme c'est amusant et comme nous aurions eu du mal à inventer un aussi joli jeu ! Cependant le devoir nous appelle et il faut quitter cet exercice pour faire

remuer nos petites jambes qui ne s'aperçoivent pas encore de leur immobilité; mais qui pourraient s'en douter tout à l'heure : nous voici donc à la gymnastique. Antoine est nommé pour un jour capitaine, il place donc son équipe à distance réglementaire, passe la revue des talons, les pieds sont-ils bien joints? les bras bien en place? attention! faites, tous comme moi! et la petite troupe reproduit fidèlement les mouvements d'assouplissement les plus simples de la gymnastique suédoise. Ensuite il faut chanter pour que notre petite oreille se forme, puis chacun dira sa petite récitation et c'est à qui aura la meilleure mémoire. Le timbre sonne! est-ce possible? Faut-il déjà partir? Chacun voudrait bien que la classe durât toute la journée; on emporte chez soi un beau bon point et on l'a bien mérité, il n'y a pas eu une minute d'inattention! Nous apprenons par les bons points à connaître tous les animaux car ce sont de jolies images, fort bien faites et dont nous classons en rentrant la collection nous pouvons même raconter qu'ils représentent des palmipèdes, des quadrupèdes ou des carnivores et ces mots superbes, tout neufs, jamais entendus sonnent à nos oreilles comme de la monnaie nouvelle. J'aurais bien voulu encore raconter les débuts en géographie : comment on a fait des montagnes, des collines et des vallons avec du sable, comment on a dessiné les fleuves, la mer, les lacs, les presqu'-îles, etc... mais il faut que nous regardions aussi ce que les enfants n'ont point vu et qui est le plus beau résultat de la classe : l'influence morale et l'amélioration de leur caractère.

Sans paraître faire une leçon exprès, sans gronder les enfants, Mlle Sainte-Marie sait très bien redresser leurs mauvaises tendances et leurs petits défauts; par une comparaison adroite avec l'histoire qu'on raconte. Par une petite chanson morale bien expliquée elle saura leur faire désirer le bien et changer d'eux-mêmes ce qui en eux est imparfait. Des notions élevées passent aussi dans leur petit cerveau, très claires et très précises à la faveur des explications données sur de simples mots. Ainsi un jour ai-je été émerveillée par une charmante petite leçon de patriotisme faite à propos de la petite flamme que portent les navires au bout de leur mât.

En résumé, entrer dans l'esprit de l'enfant en éveillant l'intérêt et en soutenant perpétuellement la curiosité; entrer dans son âme à la faveur de l'intérêt éveillé telle est la base de la méthode de Mlle Sainte-Marie. Pour le reste elle ne passe rien : tout ce qui est corporel, machinal presque, doit être bien fait dès le premier jour. Elle sait que l'habitude commence avec les premiers actes. On ne doit pas parler en classe, on le sait, et on n'essaye même pas. Ces tout petits ont une discipline exemplaire; la mauvaise tenue, même d'un bras

ou d'une jambe, même une attitude nonchalante n'est pas admise. C'est en cela que les bébés apprennent à « se contrôler » comme disent les Anglais, à se maîtriser, et c'est vraiment l'effort le plus efficace qu'on puisse demander à leur petite nature. Plus tard, ils apprendront l'effort intellectuel, plus pénible, mais le premier essai fait pour se vaincre profitera au second.

Il est bien nécessaire de ne demander à l'enfant que ce qu'il a la force de fournir; de proportionner l'effort aux ressources de son âge; le reste doit être obtenu pour ainsi dire par habileté : à la faveur de la curiosité si vivace chez les petits.

Aussi Mlle Sainte-Marie a-t-elle bien employé son temps : les nouveautés qu'elle a fait découvrir à ses pupilles cette année les ont tellement mis en appétit que les classes exercent sur eux une vive fascination, toucher les machines de M. Bodé ou savoir ce qu'on fait dans le laboratoire de M. Moulins leur semble le comble du bonheur; c'est avec joie qu'ils vont au-devant des années d'étude et, s'ils continuent, il sera bien bon pour eux d'être de vrais élèves de l'*École des Roches.*

LA SCIENCE SOCIALE ET L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES PETITES CLASSES

Je me suis étendue si longuement l'année dernière sur les travaux de mes petits élèves, que ce n'est pas sans difficultés que je me suis résolue à en parler encore. Je tâcherai de le faire brièvement, m'excusant non seulement des redites qui vont certainement se produire, mais encore et surtout de remettre sur le tapis une question que j'ai déjà épuisée à peu près.

Je ne parlerai pas des études de français et de mathématiques dont j'ai été satisfaite. Le cours d'histoire naturelle m'a permis de joindre à l'étude de la zoologie quelques notions pratiques d'hygiène, l'explication brève des maladies les plus connues des organes étudiés, ce qui a semblé intéresser les enfants.

Au programme de cette année figuraient l'étude de l'histoire romaine, et la géographie de l'Europe.

C'est en me basant sur la science sociale, que j'ai fait ces

cours, et je suis heureuse de pouvoir signaler les excellents résultats obtenus.

Il est vrai que je n'aurais pas osé entreprendre seule cette tâche, mais M. Descamps a bien voulu s'y intéresser, et ses conseils m'ont beaucoup aidée.

Je n'entrerai pas ici dans le détail du plan que j'ai adopté en histoire ; peut-être pourrait-il cependant servir à la rédaction d'un manuel utile aux études des commençants. Je signalerai seulement la façon dont j'ai procédé.

Les élèves de 7e voient pour la première fois l'histoire romaine. Ils l'étudieront de nouveau et plus en détail en 4e. Il est donc important, pour le moment, de leur donner une base solide, de former une charpente bien établie sur laquelle s'appuieront leurs études ultérieures.

Aussi n'avons-nous accordé qu'une très faible attention aux récits légendaires, nous efforçant de comprendre comment cette poignée d'individus expulsés de leurs cités respectives, réfugiés dans un marais insalubre et inculte, avaient pu créer ce peuple de paysans vigoureux, travailleurs opiniâtres, disciplinés, héroïques, dont les conquêtes méthodiques et raisonnées s'étendront sur le monde connu par une domination prodigieuse.

J'ai divisé mon cours en six parties.

1re partie : Étude raisonnée des peuples occupant l'Italie au moment de la fondation de Rome. Cette étude comprend celle du lieu, du climat, des productions naturelles et moyens d'existence. Organisation de la famille, de la société. Habitation, propriété. Causes habituelles des guerres les plus fréquentes. Principes de faiblesse ou de force.

2e partie : Fondation de Rome. — Les conditions dans lesquelles Rome se fonde créent le type romain. — Famille. — Religion. — Société. — Les Rois.

3e partie : Causes sociales déterminant la proclamation de la République. — Conquêtes en Italie. — Guerres extérieures.

4e partie : Transformation du type du vieux Romain au type du Romain classique. — Passage de la petite à la grande propriété. — Guerres civiles : Marius, Sylla, Pompée, César.

5e partie : Triumvirats. — Empire. — Organisation de l'empire.

6e partie : Le Christianisme : Persécutions. — Triomphe du christianisme. — Partage de l'empire.

Cette énumération bien sèche résume très succinctement le travail de l'année. Les enfants y ont mis beaucoup d'ardeur et de bonne volonté. Le cours d'histoire est accueilli avec joie ; une classe d'histoire supplémentaire est ma meilleure récompense à donner.

Les cours faits sont résumés d'abord oralement par un élève ; puis j'écris au tableau noir une sorte de plan que les enfants copient dans leurs cahiers, et qu'ils ont la permission de consulter avant l'interrogation de la classe suivante, sans avoir jamais l'obligation de l'étudier. Ce système d'enseignement sans livre et presque sans leçons à apprendre, provoquera plus d'un sourire sceptique sur le succès bien aléatoire d'une semblable méthode. Pourtant, que l'on réfléchisse à l'impression que produit sur un enfant un récit un peu frappant, vif, curieux, enchaîné d'une façon absolument lumineuse et rationnelle à ce qui précède et à ce qui suit, grâce aux lumières apportées par la science sociale, et que l'on se rende compte au contraire des difficultés d'une leçon apprise dans un livre, répondant plus ou moins aux aptitudes spéciales de l'enfant, le distrayant sans cesse du sujet particulier de son étude par l'effort de la lecture, plus considérable qu'on ne le croit chez la plupart des enfants capables de vous raconter avec tous ses détails un conte de fée entendu une seule fois deux ans auparavant, et ne pouvant retenir dix lignes de leçon répétées vingt fois dans un livre. Pour ajouter le poids de l'expérience pratique à cette théorie que beaucoup ne voudront point admettre, que l'on me permette de citer quelques chiffres. La classe a compté 17 ou 18 élèves pendant l'année : Quoique sévère dans l'appréciation des notes méritées, j'ai eu trois notes inférieures à la moyenne depuis la rentrée d'octobre. De plus, je me suis souvent amusée, lorsque des visiteurs sont venus assister à la classe, à faire interroger les enfants par un de leurs camarades, sur toute l'histoire étudiée

pendant l'année. Ces interrogations tout à fait improvisées n'ont jamais déconcerté les enfants, et leurs réponses ont toujours été satisfaisantes et très personnelles.

Deux compléments de cet enseignement me servent énormément : je veux parler des discussions qui terminent les classes, et des conférences dans lesquelles un des garçons présente à ses camarades, d'après des recherches personnelles dans des documents mis à sa disposition, une série de détails nécessaires à connaître, mais qui arrêteraient ou troubleraient le cours du professeur. Je signalerai entre autres une très intéressante conférence de Maurice Aubry sur l'armée romaine, et une autre de Robert Réquédat sur l'habitation, l'ameublement et le costume. Les conférenciers ont joint à leurs descriptions des dessins et des plans très intéressants, Bien que très satisfaite de tous mes élèves, je suis heureuse de féliciter de leur assiduité Maurice Aubry, Robert Réquédat et Edgardo de Magalhaès qui ont fourni un travail de raisonnement et de réflexion supérieur à leur âge. Adam de Gizycki, Jean Machemin et Louis Charonnat m'ont aussi fait bien plaisir par une attention très soutenue, un travail régulier et intelligent. Enfin je félicite tout particulièrement Paul Morin, qui, arrivé seulement à Pâques, a pris à cœur de refaire à lui seul les études auxquelles ses camarades avaient consacré les deux premiers termes, et de leur sacrifier une partie de ses temps libres.

Maintenant, voici ces enfants parvenus à la moitié du cycle de leurs études historiques que j'ai commencées avec eux l'an dernier. Ils me semblent aptes à poursuivre avec fruit ce travail qui les passionne. Je souhaite que la bienfaisante lumière de la Science sociale éclaire pour eux « la nuit » traditionnelle et fausse du moyen âge qu'ils vont étudier à la rentrée prochaine.

*
* *

Basée également sur les données de la science sociale, le cours de géographie a été assez facilité pour les enfants, quoique

plus développé qu'on ne le fait ordinairement en 7e. Nous avons commencé par les pays de l'Europe les plus simples pour terminer par les plus compliqués.

Voici comment se font les cours.

Sur une carte physique muette du pays à étudier, nous nous efforçons d'établir des régions déterminées par la nature du sol, le climat, les cours d'eau ou les mers avoisinantes.

Puis les enfants cherchent quelle est la race qui peut s'y développer et y vivre, quelles y seront les cultures, élevage et industrie. Nous nommons alors les fleuves, les montagnes. Les enfants discutent et raisonnent l'emplacement probable des villes que nous indiquons sur la carte ; si leurs suppositions sont réellement réalisées, nous nommons d'abord ces villes par la cause ou les causes qui ont dû déterminer leur fondation : marché de blé, commerce de fourrures, port de pêche, croisement de routes importantes, etc. Enfin nous terminons par l'application aux villes de leurs noms propres qui ne sont plus qu'une étiquette à poser sur ce que les enfants ont l'impression d'avoir découvert eux-mêmes. Alors, nous indiquons les bornes, les divisions politiques, les lignes de chemin de fer du pays étudié. Le résumé des cours se fait sous forme de plans ou de tableaux que les enfants copient dans leurs excellents cahiers de géographie : (E. Sieurin, classe de 4e). Sur la carte physique ils indiquent les bornes, fleuves, montagnes, divisions naturelles. En regard le tableau de chaque région avec la culture, l'élevage, la propriété, les produits naturels, le commerce, l'industrie, l'organisation de la famille, le type et le caractère de la race. Sur la carte politique les bornes, les divisions politiques, les villes, les chemins de fer. En regard le tableau de ces villes avec leur commerce, leur industrie, leur spécialité.

Pour que cette étude qui déjà intéresse les enfants soit de plus en plus concrète, j'ai prié plusieurs de leurs camarades étrangers ou français vivant à l'étranger de vouloir bien leur faire des conférences sur leur pays d'origine, ce qu'ils ont accepté avec beaucoup de bonne grâce et de simplicité.

Jean Moussy, de 4e, nous a donné de très intéressants détails

sur Moscou et la Russie du nord, en nous en montrant de nombreuses photographies.

Jean de Biesiekerski, de 6e, nous a parlé de la Pologne avec une clarté et une précision que sa timidité, au début de la conférence, ne nous faisait pas espérer.

Puis, c'est un grand élève de philosophie, Eudoxe Grigorovitza qui a bien voulu exposer à ses petits camarades ce que pouvait être l'avenir de sa patrie : la Roumanie.

Avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur, Ulysse Hocotz, de 4e, nous a parlé de la Turquie, et grâce à ses nombreuses cartes postales et ses plans fort bien établis, nous a fait visiter Constantinople d'une manière extrêmement complète et agréable.

M. Dupire est venu nous faire un récit aussi amusant qu'instructif de son voyage en Italie ; mais je doute fort qu'après l'avoir entendu l'un d'entre nous conserve encore des illusions sur la probité des gondoliers de Venise, de si poétique mémoire pourtant.

Albert Thiébaut, de 5e, nous a vivement intéressés par sa conférence sur l'Espagne et sa jolie description des courses de taureaux. Après lui, José de Vigo, également de 5e, nous a parlé de Barcelone en nous faisant une peinture peu engageante des engins explosifs que les anarchistes se plaisent à y fabriquer et trop souvent à y faire éclater. Un 3e élève de 5e est enfin venu nous parler du Pays Basque et du Béarn ; les ruses des contrebandiers-muletiers dont il nous a raconté les audacieux exploits n'ont plus de secrets pour nous, et les photographies que Léon Gardères-Roux nous a expliquées pendant sa conférence, ont été très admirées de ses camarades.

Dudley Ellis, de 5e, nous a fait visiter la Suisse en touriste, nous indiquant non seulement les plus jolis points de vue, les excursions les plus pittoresques, mais nous recommandant encore les meilleurs hôtels et les pâtisseries dont il a gardé un bien fidèle souvenir !

M. Grunder vient ensuite compléter son récit en parlant des ressources de la Suisse, de son commerce, de ses libertés,

de l'instruction et de l'armée. Les photographies montrées au cours de la conférence ont laissé un excellent souvenir aux enfants.

A son tour, Maurice Aubry, de 7e, parla à ses camarades de classe de la Savoie, de ses glaciers, de ses rapports avec la Suisse. Il nous a beaucoup intéressés et a terminé en nous recommandant la cure d'air à Chamonix en attendant que nous y puissions faire... la cure d'eau!

Pierre Petit, de 4e, avec beaucoup de verve, d'esprit, et une petite pointe de malice fit une très jolie causerie sur la Belgique, Bruxelles et ses monuments, et termina par un parallèle très amusant entre les Flamands et les Wallons.

L'ouvrage si intéressant de M. Paul Bureau sur les fjords de Norvège me fournit le sujet d'une causerie qui sembla intéresser mes garçons.

Enfin M. Grunder consacra à l'Angleterre deux soirées, dont les enfants tirèrent grand profit.

Je puis affirmer que les résultats ont été aussi satisfaisants pour la géographie que pour l'histoire. Les enfants possèdent bien ce qu'ils ont appris avec entrain, goût et application.

Près d'eux, hélas, ma tâche est terminée. Ce n'est pas sans un sentiment de regret très profond que je les quitte, mes chers petits élèves, après avoir eu la joie de les suivre pendant deux ans, et de m'être efforcée de leur donner le meilleur de moi-même. Mais n'est-ce pas notre rôle d'éducateurs? S'il nous confie le labeur parfois pénible, souvent très doux, toujours très grand, du semeur, il ne nous réserve pas les joies de la récolte. Malgré l'abnégation qu'elle exige, et les sacrifices qu'elle nous impose, notre tâche reste pourtant bien belle, bien consolante, bien attachante, tant que nous avons assez de lumière pour la comprendre, assez d'énergie pour la réaliser.

Valentine SAINTE-MARIE.

« MON ANNÉE GRECQUE »

L'effort particulier de cette année scolaire a été d'introduire dans mon enseignement encore plus d'unité. Cette tâche m'a d'ailleurs été rendue facile par la direction de l'École et mes petits élèves ont parfaitement compris ce à quoi je voulais les conduire. Mon vœu le plus ardent serait qu'il leur restât, de ce

LA CLASSE DE 4e (PROF. M. DES GRANGES).

travail commun, un souvenir aussi frais et aussi vivifiant que celui que j'en conserverai moi-même.

Il avait été préludé à ce que je veux appeler « mon année grecque » par la mise en scène d'*Alkestis*, dont il a été dit un mot, dans le Journal de l'année dernière. Qu'il me soit permis d'y revenir. Monter *in-extenso* une œuvre d'Euripide n'était pas un mince travail; mais j'avais rencontré tant de bonne volonté chez mes collègues et chez les élèves, que ce travail s'était accompli dans la joie. Depuis, au bord des golfes de la

Grèce elle-même et sur les remparts de Tirynthe, il m'a été donné de me remémorer le joli décor de M. Dupire, son platane, son temple, son golfe d'Iolcos et la mâle énergie des cris de M. Oddes. Vraiment les métopes d'Olympie n'exprimèrent pas mieux le héros! Ajoutons à cela une admirable et douce sélection de Gluck, faite par les soins de M. Parent et le jeu des enfants parcourant toute la lyre du pathétique au tendre. Nous eûmes vraiment l'impression de ne pas avoir trop défiguré la Grèce, aux yeux de nos petits auditeurs.

Cette tentative synthétique me donna le désir d'aller à l'analyse. Je demandai la classe d'histoire grecque! Il s'agissait, dans l'espèce, de la quatrième qui me fut assurée, pour la rentrée suivante. C'était une classe que je connaissais et que j'aime particulièrement. Des enfants de treize ans, très ardents, très vivants, vous dévorant des yeux et réagissant sous le mors. J'ai la sainte horreur des classes mortes. L'art d'un bon professeur est une équitation. Il faut pouvoir enlever et faire sauter sa classe, quitte à risquer parfois des ruades ou du bruit; il n'y a de plaisir qu'à celà et si l'animal est de bonne race il est vite remis dans le sentier, ou si vous préférez d'autres comparaisons, je veux être un peu chef d'orchestre, déchaîner à plaisir la tempête des cuivres, faire tout retomber au silence, puis faire sortir du silence la voix d'un premier violon.

J'avais, en quatrième, tous ces éléments-là...

Mais pour bien parler de la Grèce, ne faut-il pas connaître la Grèce? C'était mon très vif désir et ce fut l'avis de M. Bertier. Or, si je la connaissais dans Leconte de Lisle, en fait je ne la connaissais pas. Et je voudrais que l'on admirât, ici, avec moi, la souplesse de notre mécanisme scolaire, à l'École des Roches. Nous formons vraiment une « École », c'est-à-dire un groupe d'esprits préférant mille fois à l'enseignement livresque le bel enseignement de la vie. L'un de ces esprit est porté vers les études archéologiques. Le réprimera-t-on? — Non, on le favorise et ce que je ferais moi-même pour un élève, mon directeur trouve bon de le faire pour moi. Il sut faciliter ainsi, de toutes manières, le voyage désiré en Grèce et grâce à l'obligeance de

collègue à collègue, je pus ne revenir à l'École, sans la moindre arrière-pensée, que quinze jours après la rentrée En serait-il de même dans l'Université ?

Ce que fut ce voyage « aux sanctuaires de la Grèce » accompli sur l'*Ile-de-France*, dans une admirable croisière de la Revue Générale des Sciences, ce n'est pas ici le moment de l'énumérer en détail. Qu'il me suffise de dire que ce fut réellement une fête continuelle des yeux et de l'esprit, depuis les clairs rochers étincelants de Delphes jusqu'au cratère encore sulfureux de Santorin.

Mais dans quelles dispositions pense-t-on que j'aie pu revenir, sinon avec un zèle nouveau rallumé au foyer d'Apollon Délien, si bien exploré par la France et avec le très vif désir de rendre largement à mes petits auditeurs et de toute mon âme, la monnaie de cette pièce, de ce beau « talent » d'or que l'École m'avait avancé. Un voyage qui était une sorte de mission devait m'inciter à mieux faire !

Je reprends donc ma chaire, j'attaque l'histoire ancienne ; j'en viens à l'histoire de la Grèce. Trois conférences publiques ne me semblent pas trop pour donner idée de mon voyage et, ici, je suis heureux de pouvoir remercier bien affectueusement M. et Mme Jenart de la gentille libéralité avec laquelle ils ont bien voulu me prêter le plus beau local de l'École, la salle à manger du Vallon. J'ai beaucoup à remercier aussi mes auditeurs venus en si grand nombre à ces causeries abstraites dont j'avais écarté systématiquement les vues photographiques ; trois heures de parole libre et non interrompue ne me semblant pas excessives pour peindre à grands traits, mon voyage.

Nous nous sommes donc promenés, tranquilles et nouveaux Argonautes, partout où avait atterri l'*Ile-de-France ;* nous avons visité Olympie, émergeant des boues de l'Alphée et vu les soubassements de la statue de Zeus revenus à la lumière du jour, nous avons embrassé, de l'Agora de Mycènes, l'Argolide tout entière, toute résonnante encore du nom d'Agamemnon et nous sommes montés, dans des filets tremblants, aux couvents orthodoxes des Météores.

Après d'aussi rudes travaux, je devais à mes auditeurs une compensation. C'est M. Raugel qui m'aida à la leur donner abondante.

L'exemple des chœurs d'*Alkestis* nous avait démontré combien l'union de la poésie et de la musique est agréable et nous savons d'ailleurs à quel point, elle fut conforme au génie grec.

Voici en conséquence ce que nous disposâmes :

Un châssis de projections élevé sur des marches, pris sous un fronton grec, entouré de plantes vertes, se voilant d'un rideau. A droite et à gauche de ces marches, comme se tiennent au Louvre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, dans l'*Apothéose d'Homère*, deux figures drapées, deux jeunes choéphores. Une salle dans la pénombre, des musiciens cachés. Voilà que le rideau se réveille et s'entr'ouvre et que les vues défilent, brièvement commentées. Une de nos choéphores se lève, s'anime un peu, s'appuie à la colonne et ce sont des vers de Chénier; puis de Hérédia, des idylles de Samain; chaque pièce est adaptée au mirage qui passe; devant le trésor même des Athéniens, à Delphes, où il fut retrouvé, dans le marbre meurtri, le très antique hymne à Apollon est exécuté et Mme Trocmé pousse la bonne grâce jusqu'à évoquer devant nous la grande plainte orphique, devant les rochers thessaliens.

Rien ne peut nous montrer davantage quel microcosme nous formons, à l'École des Roches, que l'organisation d'une pareille séance. Comme les passagers d'un navire nous devons nous suffire à nous-mêmes. C'est une solidarité charmante et à combien d'obscures bonnes volontés est dû le succès d'un moment! celle des professeurs de sciences qui derrière le rideau, manœuvrent la lanterne, celle des professeurs de musique qui fraternellement collaborent, celle du menuisier enfin sans lequel nul châssis ne se tiendrait debout. Il y a là, une petite image de la vie.

... Après ces séances générales, la besogne des classes journalières, dans notre gentille Quatrième, devait être, grâce aux manuels, de revenir en détail sur les points effleurés; ce furent des classes claires et joyeuses et grâce aux documents que j'ai rapportés de Grèce, l'ornementation matérielle n'avait jamais été

amenée aussi loin; photographies et cartes postales, collections allemandes et françaises, plans agrandis et panoramiques, tout fut mis à contribution.

Tout cela exposé, non simultanément, car l'enfant se blase et se lasse quand il a déjà vu ou qu'il ne sait point *voir*, mais, successivement, et dirai-je, goutte à goutte, rien n'apparaissant sur le mur qui n'ait été d'abord commenté avec soin par le professeur et qui ne puisse devenir un sujet de devoir. Et pour rapprocher davantage encore cette vie du passé, de bonnes photographies harmonieuses et vivantes de Mounet-Sully dans *Oreste* ou dans *OEdipe-Roi*, photos devant lesquelles je lirai l'œuvre même et qui la camperont dans la vie et ces beaux paysages grecs de René Ménard, qui renferment pour moi l'essentiel et le suc de la beauté antique, mirée en des yeux d'aujourd'hui.

L'image n'est pas assez : j'avais ambitionné de donner aux enfants la sensation directe de l'objet authentique et de leur inspirer le respect attendri des frêles, jeunes et vieilles choses que nous a rendues le passé. La création voulue d'un *musée de la classe* a réalisé mon désir. Non pas un musée permanent, mais une petite vitrine d'expositions roulantes et alimentées par des prêts, grâce à la sympathie et à la bonne obligeance de tous ceux qui détiennent une parcelle du Beau. Certain de mes élèves m'écrivait *en vacances :* « Je songe au musée de la classe! je vous rapporterai quelque chose ». L'idée a donc pris corps; nous avons pu montrer de petites poteries antiques que les enfants prenaient respectueusement en mains et qui réintégraient leur demeure de verre, un beau *Kratèr* très pur et toute une théorie de gracieuses « Tanagras ». On jugera simplement par le devoir ci-dessous, à peine retouché, qui est dû à Demelle comment elles ont été comprises.

Grâce à tous ces détails, mes garçons aiment *leur* classe et ont le grand souci de la maintenir propre, sa propreté étant la base de sa beauté. N'avons-nous pas déjà, et les seuls de l'École, obtenu sur nos murs une frise au pochoir? Jamais nul accident aux images exposées et si quelque nouveau n'étant pas au courant écrivit son nom sur les murs, une réprobation unanime sut vite

lui montrer, en l'espace de deux jours, quelle est notre opinion sur ces coutumes-là.

Au point de vue littéraire, j'ai gardé la méthode, exposée naguère ici-même : pas un seul sujet de devoirs, de lecture, de leçon, de dictée, d'entretien, qui sorte du courant de nos études grecques. Toujours moderniser d'ailleurs mon enseignement et parler du présent pour aller au passé, se souvenir que Phocée est la mère de Marseille : tel combat homérique devient étourdissant, conté sur l'accent marseillais : je ne craignais pas de le faire pour que l'enfant criât « Oh ! que cela est près ! » ; faire connaître plutôt de grands et beaux ensembles, des chants entiers d'Homère, des tragédies totales que de nous attacher aux infiniment petits, éveiller les esprits, cultiver ce précieux monopole de l'homme, seul des êtres créés dont l'esprit soit curieux du passé de sa race, faire goûter, *faire aimer*.

J'entends deux objections :

Tout cela est très bon ; mais pourquoi attacher, dans une école moderne, une importance si grande aux choses du passé, lorsque ces petits esprits vont se trouver orientés par la force du temps et vos méthodes mêmes, plutôt vers l'avenir ?

Je réponds à cela : nous sommes en *Quatrième ;* il s'agit là d'enfants et nous leur racontons de belles et vraies histoires : celles de l'enfance des hommes. J'ajouterai encore : qu'on ne s'illusionne pas ; le fragment du programme que je viens d'étudier dans l'ensemble du plan n'occupe qu'un professeur pendant cinq mois d'études, et ce n'est pas beaucoup. Et s'il reste certain que tout en préparant au baccalauréat du cycle latin-grec nous n'y incitons pas aussi vivement qu'ailleurs, ne devons-nous pas néanmoins — plus nous développerons l'esprit mathématique, développer l'esprit de finesse. Certes notre idéal ne saurait être, aux Roches, de créer des esthètes ; non pas : tout au plus des « Mécènes ». C'est déjà quelque chose ! Notre idéal aux Roches c'est le « Roi de l'Acier » qui se délasse à couper le volume d'un poète ou à regarder sur son mur une paysannerie de Millet ; c'est l'extraordinaire M. Groult gagnant une fortune énorme dans les pâtes alimentaires et en prélevant une partie pour s'é-

lever l'esprit, dans un sursaut subit, au-dessus de ses livres de compte, par la contemplation de ses Reynolds et de ses Turner.

Mais qu'il est difficile de contenter tout le monde : j'entends une autre voix, celle du vieux classique, qui me dit à l'oreille : « Vous aurez vu *trop vite*, cette belle épopée grecque et l'ayant vue trop vite vous n'en aurez rien vu ». — Non, rassurez-vous, cher classique, certes nous n'aurons pas moisi sur un vieux texte mais est-il nécessaire? Nos garçons, je suppose, à la fin de l'année, n'auront pas à brûler, en barbare feu de joie, leur poudreux Démosthènes; ils auront le regret d'avoir passé trop vite et vu des côtes de Grèce un peu ce qu'on en voit par la fente d'un hublot. Mais c'était si joli, au soleil de treize ans, qu'ils garderont sans doute — et n'est-ce pas la victoire? — ce souvenir de Grèce : « C'est un peu la patrie; et nous y reviendrons ! »

René Des Granges.

P. S. — Cette année « grecque » s'est terminée par une visite à l'École des Beaux-Arts et au Louvre. L'auteur de l'article me pardonnera de dire ici combien j'en fus ravi. Et je ne fais pas allusion seulement à la chaude parole et au sympathique enthousiasme de notre guide, mais surtout à l'étonnante formation qu'il a su donner à ses élèves de douze ans; ils allaient droit aux plus belles choses de l'antiquité, les regardaient de leurs grands yeux humides, trouvaient un mot charmant pour dire une émotion qu'on sentait vraie et ajoutaient souvent un petit commentaire historique tout à fait exact. Le lendemain, ils racontaient en classe leur voyage sans rien oublier d'essentiel — et avec une joie et un entrain qui devaient être pour leur maître la meilleure des récompenses. Qui d'entre nous n'a pas à envier ces enfants?

G. B.

Tanagras.

I. Penthalis se rend au marché, mais tout d'un coup, patatras : voilà sa bourse qui tombe. Quel malheur! D'un geste prompt, la jeune femme se baisse pour recueillir les pièces. Elle est accroupie, une main en avant pour ramasser et baisse l'autre par derrière, pour faire contre-poids à son corps qui est très en avant. Penthalis est un

peu gauche et lourde. Ses bras sont un peu gros. Elle n'a rien sur la tête. Son *khitôn* est court et relevé à la ceinture. Ses cheveux sont noués simplement.

II. Assise solitaire, sur un banc, au milieu des tombes, de pierre sculptée pour les riches ou de pierre brute pour les pauvres, une femme est là qui pleure en songeant à celui qu'elle a perdu, à son compagnon de vie qui est parti dans le sombre Hadès. Elle a ramené son grand voile sur sa figure pour oublier, un instant, les choses de ce monde et ne penser qu'à ce cher disparu. Sa tunique traîne élégamment par terre. D'une main, elle tient son voile et laisse pendre l'autre lamentablement. J'aperçois un de ses pieds chaussés de sandales. En regardant bien, nous distinguons son visage triste. Elle a les traits fins. Il reste encore sur sa figure les traces d'une coloration; mais sur le reste du corps, elle a complètement disparu : le bandeau qui retient ses cheveux se distingue à peine.

III. Timécrate est prête à sortir. Elle franchit le seuil de sa maison. Tout est bien en ordre. Elle a recommandé à sa fille de surveiller les servantes et de tisser la laine. Ainsi, tout ira bien. Timécrate va se diriger vers le marché. Elle a mis son *khitôn*; par-dessus, son *himation* lui recouvre la tête et les épaules, de façon qu'elle pourra l'abaisser sur sa figure pour se protéger des regards indiscrets. Elle a le visage fin, les traits, le nez, les lèvres élégants; mais le soleil est fort et son chapeau pointu, aux larges bords, ne lui sera pas inutile. Elle se fait la raie au milieu et ses cheveux s'en vont par touffes des deux côtés. Son pied est chaussé de bottines et non plus de sandales. A la main, elle tient son bel éventail bleu, en forme de lotus. Elle s'en va tranquillement à ses affaires...

J. Demelle.

(13 ans. *Classe de Quatrième.*)

L'ENSEIGNEMENT DU LATIN DANS LA CLASSE DE QUATRIÈME.

Je suis arrivé aux Roches persuadé qu'on avait tort de ne pas appliquer à l'étude des langues mortes et en particulier du latin la méthode moderne, dite directe, à peu près universellement adoptée pour l'étude des langues vivantes.

Les expériences faites par moi dans les Écoles Berlitz me faisaient désirer vivement de tenter cette expérience et M. Bertier non

seulement me donna l'autorisation nécessaire, mais encore m'encouragea dans cette voie et me soutint souvent par ses approbations et ses conseils.

Il me semblait que ce serait une aide précieuse pour l'élève que de pouvoir employer verbalement le latin dans des conversations très simples se rapportant aux événements quotidiens de la vie d'écolier.

Le plan d'études que je dressai, et auquel j'estime que l'on devrait s'astreindre pour retirer de la méthode directe tout ce qu'elle peut donner d'excellent, est le suivant.

En premier lieu, faire de la salle de classe un milieu qui reflète et reproduise la vie latine privée et publique, agreste et urbaine, civile et militaire, commerciale, artistique, coloniale. On obtiendra ce résultat en peuplant la salle de classe d'objets, dessins, photographies, cartes géographiques, cartes postales, illustrations de toutes sortes et inscriptions rappelant le plus immédiatement possible la vie latine dans ses manifestations les plus diverses.

Une fois l'ambiance créée, on peut aborder sans autre préambule l'étude linguistique proprement dite en employant la méthode directe : création progressive du vocabulaire en s'aidant des éléments concrets fournis par les objets énumérés plus haut, puis initiation également progressive aux différentes notions concernant les déclinaisons et les conjugaisons au moyen de phrases d'abord très courtes et très simples, et peu à peu plus longues et plus complexes impliquant des données de syntaxe qui seraient fournies au fur et à mesure par le professeur.

Une fois les élèves capables de se faire comprendre, une voie de perfectionnement illimité se trouve ouverte par le moyen de lectures de textes soigneusement choisis et gradués, de commentaires explicatifs, de recherches effectuées dans des textes différents à propos de variantes ou de ponctuations différentes. Avoir soin toujours de concrétiser le plus possible et de figurer à l'aide des objets que contient la classe le milieu historique et les données matérielles concomitantes aux événements relatés au

cours des lectures faites ou des idées personnelles émises par l'auteur. On choisira de préférence des textes de géographie, d'histoire, d'agriculture et même de jeux, comme étant plus aptes à fournir des éléments objectifs destinés à stimuler la curiosité et l'intérêt de l'élève.

C'est en partie seulement qu'il me fut donné de réaliser ce plan dont la pratique m'a permis d'ailleurs de préciser bien des points et d'arrêter d'une façon plus précise les grandes lignes.

La première difficulté, celle qui, à mon sens fut la plus grande résidait dans ce fait que les élèves qui me furent donnés avaient été déjà partiellement initiés au latin suivant la méthode traditionnelle. Sans parler de l'inconvénient qu'il y a toujours à changer de méthode en cours d'étude, je fis bien vite l'expérience que mes élèves en savaient trop et trop peu tout ensemble pour constituer le groupe qu'il m'aurait fallu pour appliquer intégralement mon programme.

Je rencontrai une seconde difficulté lorsqu'il s'agit pour moi de réunir les objets dont j'ai fait l'énumération plus haut; je m'aperçus vite d'ailleurs qu'il m'était facile de suppléer à la plupart et de me contenter dans les débuts d'un petit nombre. Je trouvai dans l'énumération des différentes parties du corps, des travaux ordinaires, des jeux, des constructions dans l'explication du calendrier et de la division du temps une abondante matière à exercices.

Un peu décontenancés les premiers jours, mes élèves comprirent vite ce que ce système avait de plus attrayant, de plus vivant, et je ne crois pas exagérer en affirmant qu'ils trouvent cette méthode appliquée à l'étude du latin d'un usage aussi normal que s'il s'agissait d'une langue vivante.

Pour ma part, cet essai a pleinement confirmé l'hypothèse que j'ai formulé au commencement de ce petit compte rendu. Je suis entièrement convaincu que la méthode directe appliquée à l'étude des langues mortes est à la fois plus normale et plus fructueuse, et les résultats constatés par M. Cartault, professeur de latin à la Sorbonne, viennent confirmer ce que j'avance. Au

cours de la visite faite dans ma classe par ce professeur, un de mes élèves interrogé sur les diverses parties du corps humain a pu en désigner en latin correct une vingtaine environ.

M. Bertier a bien bien voulu me dire qu'il était satisfait du résultat obtenu : qu'il soit ici remercié de ses encouragements et de ses conseils qui m'ont été d'un secours précieux, dans cette expérience que je suis heureux d'avoir faite et qui ouvrira je l'espère la voie à une réforme utile au développement intellectuel de nos garçons.

Amedeo Gardelli.

L'INSEGNAMENTO DELL' ITALIANO

I fratelli Fabras e de Vigo furono i miei primi allievi d'italiano e formarono un gruppo veramente omogeneo. Essi mostrarono fin dal principio di interessarsi molto allo studio della lingua che più ha affinità colla loro, la spagnuola; e poiché già conoscevano l'Italia ed erano entusiasti di tutto quanto essa ha di bello e di caratteristico, così mi riuscì facile di dar loro, presto, una base di conoscenza anche teorica delle forme grammaticali, pur allargando costantemente il vocabolario, introdotto ed usato per mezzo di continuo dialogo. La descrizione de' viaggi da loro fatti in Italia, la dettatura e lo studio del testo d'arie e pezzi musicali preferiti, ci giovarono molto a rendere più nutrito e variato il nostro dialogo, fino a prender talvolta carattere di conversazione libera.

De Barrau e Adler furono sempre troppo occupati per poter dedicare più tempo e maggior volontà allo studio dell' italiano, che per loro riuscì un esercizio e insieme un passa tempo.

Più seriamente studiò P. Sauvaire-Jourdan che si propose di applicarsi tanto da riuscire a superare gli esami d'italiano alla licenza liceale, a fine luglio ed avere della lingua una tal conoscenza do servirsene anche più tardi per la lettura e gli studi di materia artistica, che sono la sua principale passione.

Noi non usammo che l'italiano : dalle prime lezioni oggettive

si passò gradatamente, a tutti gli argomenti più svariati : i numeri edi conti, le cose circostanti, i dati geometrici, le misure, gli alimenti, il corpo umano, le azioni della vita ordinaria, gli animali, le funzioni, il tempo, i mestieri, la casa, i viaggi, la città, la campagna, le professioni, i negozi, gli studi, le industrie, le scienze, le arti, la corrispondenza ecc. : il nostro procedimento fu quello della continua domanda e risposta e dell' impiego di elementi già noti all' allievo per fargli intuire termini o nozioni teoriche nuove : il principio fu quello di contare molto sull' esercizio paziente e ben fatto, e meno sulla teoria. Appena fatta una serie di domande, invertii le parti, facendo far lo stesso dall' allievo a me ; così come molte cose dette al presente, si ridicevano al passato ed al futuro, poi in costruzione dipendente, ipotetica, condizionale ecc.

Sauver potè leggere e studiare anche due opere : « Le vite » di G. Vasari e « L'autobiografia » di Benvenuto Cellini.

Il Signor Prof Grunder conosceva già l'italiano e le mie lezioni ebbero lo scopo di fargliene fare la revisione, colmandone le eventuali lacune e perfezionandolo dove occorresse.

Egli lavorò molto *anche* in iscritto e da solo, facendo letture, riassunti e componimenti. La buona conoscenza che il Prof Grunder aveva dell' italiano ed il suo serio metodo di studio mi resero queste lezioni facili e interessanti : tanto più che, presto, ci riducemmo entrambi — come su terreno preferito — alle conversazioni d'argomento pedagogico.

A. Gardelli.

A JUNGLE IN INDIA

It is midday. The sky is cloudless and of a pale blue shade. The sun is shining and the temperature is warm, very warm.

Not a sound is to be heard, not even the humming of an insect ! The brook is flowing slowly, as if gliding, and its murmur can hardly be heard. The wind is as if slackened by

the heat. On the horizon very, very far away rise the high snow crowned peaks of the Himalayas, reflecting as diamonds the rays of the sun. By moments the faint singing of a solitary bird, or the echo of a falling branch carried by the wind can be heard. The trailing, creepers and bushes, suspended on the high branches of the trees, overhang the murmuring brook, and form a beautiful green arch. Everything, animals and insects, are sleeping during the heat of the day.

The sun is low on the horizon; the western side of the sky is getting a darker shade, some clouds come up which the sun colours blue or red or orange.

The jungle begins to be alive : the birds begin to sing, the brook as if waking up from its long drowsiness, seems to flow quicker, the wind is stronger, the air is fresher. Some insects with strange metallic tints, blue or red pass humming through the air, the buzling of the small mosquitoes is becoming stronger. Every animal wakes up to eat and to drink. It is dusk.

The sky is of a deep blue shade, common to equatorial countries, some light clouds come up and disappear as they came. The stars peep through the trees. The full moon rises up whose pale beams shine over the living jungle.

The tiger growls in the dark parts of the jungle, and some bird frightened by the noise flies through the trees. But slowly the noise dies away and every animal gets in its den or nest.

The jungle is sleeping. Suddenly the echo of the clamour of an animal caught by a tiger is heard and the frightened animals move in the dark for a moment, but soon relapse into silence. The brook murmurs the whole night, reflecting the moon's rays in sparks of light like tiny precious stones. All is hushed in the jungle : it is midnight!

A. S. da Silveira Cintra,

Seconde moderne.

Les Sciences naturelles à l'École.

Les rapports insérés annuellement dans ce Journal disent très clairement ce qu'a été jusqu'ici à l'École, l'enseignement des sciences naturelles. Je pourrais dès lors me borner à constater que durant cette année, des efforts sérieux ont été faits pour maintenir tout au moins les positions acquises, s'il n'y avait lieu de mentionner quelques transformations récemment inaugurées après entente avec M. Bertier, toujours soucieux des améliorations possibles.

Comme par le passé, l'enseignement comprend : la zoologie, la botanique, la géologie et en outre, depuis le début de cette année, la géographie générale. Les cours sont partagés en deux cycles et ainsi répartis :

1er Cycle	zoologie :	classe de	7e
	botanique :	—	6e
	géologie :	—	5e
2e Cycle	zoologie :	—	4e
	botanique :	—	3e
	géologie et géographie générale :	—	2e

Un cours d'anatomie et de physiologie animales et végétales destiné aux élèves des classes de Philosophie et de Mathématiques Élémentaires complète et termine la série.

L'enseignement est essentiellement pratique, démonstratif ou expérimental, dans la mesure du possible et cherche à donner à l'élève une éducation scientifique intelligente, raisonnée et complète, plutôt qu'exclusivement mnémonique. Il comprend des cours et des travaux pratiques; mais de plus en plus ces derniers sont considérés comme un complément utile aux cours et non plus comme pouvant les remplacer.

Les transformations qui viennent d'être signalées ont précisément pour avantage de rendre l'enseignement plus méthodique, plus rationnel, plus complet. Les cours des premiers cycles qui font l'initiative du débutant doivent l'habituer à l'observation, tout en le familiarisant avec les expressions scientifiques, les seules précises. Et comme les mots nouveaux correspondent à des choses qu'il peut voir et observer, il les apprendra sans trop de difficultés et sans être rebuté.

Par l'observation, il arrivera facilement au raisonnement, parce

que bientôt, pour peu que sa curiosité soit bien dirigée et intelligemment soutenue, il ne se contentera plus de voir, il voudra savoir *comment* sont les choses et *pourquoi* elles sont ainsi. Dès lors, l'élève s'intéressera, le goût, l'amour du travail seront chez lui les conséquences de sa curiosité, de son besoin de savoir ou de comprendre.

Pendant les années du second cycle, il pourra alors aller plus avant, aborder des questions plus théoriques, ardues même ou réputées telles. Ainsi, il progressera rationnellement, augmentant ses

LA SALLE D'HISTOIRE NATURELLE.

connaissances et surtout acquérant de précieuses qualités, en même temps qu'une formation intelligente et des connaissances solides basées sur des faits bien observés et bien compris.

Il pourra paraître étrange peut-être, que la géographie générale soit actuellement rattachée aux sciences naturelles. Ce fait n'est cependant que rationnel et se justifie très facilement par les rapports nombreux et étroits qui relient cette science avec la géologie notamment. Par ailleurs, il est conforme aux conceptions géographiques actuelles très développées en Allemagne, en Amérique et si admirablement vulgarisées en France par E. Reclus et M. de Lapparent. Dans son orientation actuelle, la géographie générale est une science complètement rajeunie; d'abstraite et sèche qu'elle était, elle est de-

venue explicative et raisonnée; elle se place désormais à côté des sciences d'observations, de la géologie surtout dont elle est devenue une branche : *la géomorphogénie.*

Toutes ces considérations qui sont plutôt de simples réflexions pourront paraître puériles peut-être, cependant elles prêtent à confusion parfois et pour bien des personnes encore, les sciences naturelles n'ont d'autre valeur, que de satisfaire aux exigences des programmes ou de faire passer plus ou moins agréablement quelques instants. Toutefois, depuis quelques années, ces opinions sont un peu moins générales et les sciences naturelles sont de mode et reçues dans les salons, comme la philosophie l'était jadis. En insistant ici, sur ce sujet, j'ai simplement voulu bien faire ressortir la valeur éducatrice d'un enseignement basé sur l'observation rigoureuse et précise et visant chez l'élève le développement de l'intérêt scientifique et du travail personnel.

La situation de l'École en pleine campagne est des plus favorables à l'enseignement des sciences naturelles et au travail personnel des élèves. La région est excellente pour les collections de botanique et de zoologie : la flore et la faune sont relativement riches et variées. Elles ont été étudiées en des excursions nombreuses et par des pêches ou des dragages parfois très fructueux. Les échantillons recueillis sont en général déterminés par les élèves eux-mêmes soit directement par analyse, par exemple, au moyen des Flores de Bonnier pour les plantes, soit par comparaison aussi, à l'aide des ouvrages illustrés des diverses bibliothèques des Naturalistes.

Pour la géologie et la paléontologie nous sommes moins bien favorisés : l'argile à silex, produit d'altération de la craie par les eaux superficielles est très monotone et assez pauvre, elle nous a cependant livrés d'excellents échantillons d'échinodermes et de spongiaires de la craie. Il est absolument nécessaire que les élèves visitent les terrains plus anciens de l'ouest ou du nord, comme aussi les formations plus récentes et si intéressantes du bassin de Paris et il faudra organiser des excursions régulières pour les classes de géologie. Au début de l'année les élèves des classes supérieures ont visité les riches collections du Muséum de Paris, particulièrement les galeries de zoologie et de paléontologie.

Les collections de l'École sont en général suffisantes. Avec quelques élèves nous avons commencé leur classement. Quelques séries sont incomplètes et il faudra acheter quelques échantillons.

Pour l'an prochain, les collections seront classées et complètement déterminées, le jardin botanique sera régulièrement organisé et enfin un cours de cartographie pratique complètera l'enseignement général.

En terminant ces pages, je ne puis m'empêcher de dire un mot du « laboratoire », hélas! encore futur et cependant si ardemment désiré depuis bien longtemps. De plus en plus la salle actuelle est insuffisante et une réorganisation s'impose : un laboratoire avec salle de cours et salle de travail bien organisées pouvant grouper les collections et l'outillage de travail faciliterait beaucoup l'enseignement et ne contribuerait pas peu à développer chez les élèves, le goût du travail personnel. Je veux espérer que ce vœu est exprimé pour la dernière fois dans ce journal et que, l'an prochain, l'histoire naturelle aura enfin comme la chimie et la physique son « chez soi. »

E. Fleury.

LE COURS DE SCIENCE SOCIALE

A la suite de la perte que nous pleurons encore, j'ai été amené à enseigner la science sociale, dans le cours même où, les années précédentes, je m'étais assis en qualité de simple élève, écoutant la chaude parole du maître.

Edmond Demolins avait le talent, non seulement d'intéresser les élèves, mais de les associer à ses travaux. Il les mettait au courant de ses projets, et les faisait collaborer, d'une façon ou d'une autre, à son œuvre.

Ne pouvant prétendre à un tel résultat, je ne me dissimulais pas, en inaugurant mon enseignement, les difficultés de la tâche que j'entreprenais; mais une idée me soutenait : être le lien entre les nouveaux élèves et l'œuvre de l'ancien maître l'œuvre non pas telle qu'elle était, mais telle qu'elle devait être continuée! Il ne m'eût pas pardonné d'agir autrement, celui qui répétait sans cesse : « On n'honore pas les ouvriers en respectant ce qu'ils ont fait, mais en continuant ce qu'ils voulaient faire! »

Edmond Demolins associait les jeunes gens à son travail, à la confection d'un manuel de science sociale. Le plan de ce manuel existait : je ne pouvais donc m'égarer en route, d'autant plus qu'il ne s'agissait en somme, que d'assembler, dans ce cadre, les résultats amassés par les travaux publiés jusqu'à ce jour, dans la *Science sociale*. Sans doute, il ne suffisait pas de les

amasser en bloc, il fallait en extraire les répercussions, mais là encore je n'étais pas sans guide, puisque, avant sa mort, il put achever le *Répertoire des répercussions sociales*.

En résumé, le manuel comprenait trois parties différentes :

La première, l'explication de la méthode, était exposée dans la *Science sociale*, dans une série d'articles publiés par M. Robert Pinot. Je n'avais qu'à puiser.

La seconde, le *Répertoire des répercussions* me paraissait matière trop ardue pour faire l'objet d'un enseignement à de jeunes esprits. Ce Répertoire pouvait être consulté plus tard par ceux d'entre eux qui continueraient à s'occuper de science sociale. Mais, comme je l'ai dit plus haut, ce répertoire devait m'aider grandement à l'élaboration de la dernière partie.

Celle-ci comprend l'exposé des principaux types sociaux connus. Là devaient porter mes efforts : il s'agissait d'appliquer la méthode des répercussions aux *Grandes routes des peuples*, en tenant compte des autres études faites, telles que celles de Paul Bureau sur les Tartares Kalkhas et les fjords de la Norvège, celle de Paul de Rousiers sur les Peaux-Rouges, celle de M. de Préville sur les sociétés africaines, de Robert Pinot sur les Chinois, sur le Jura, et surtout en m'inspirant du grand travail d'Henri de Tourville, l'*Histoire de la formation particulariste*. Je m'appliquais aussi, suivant la tradition qui m'était léguée, à tirer tout ce qui était possible des monographies publiées dans les *Ouvriers Européens* et dans les *Ouvriers des Deux Mondes*.

Tout cela forme un ensemble imposant où il n'y a qu'à puiser. Le seul travail est d'extraire les répercussions, de les formuler et de les classer. Le résultat de tout cela doit être la *classification des sociétés humaines par les répercussions*, cette classification qu'Edmond Demolins avait tant rêvé de voir !...

Le cours de science sociale devait donc comprendre deux parties : l'exposé de la méthode et celui de la classification. Pour la première partie, la besogne était toute mâchée, et le premier terme, celui d'automne, lui fut consacré.

Pendant ce temps, je commençais à mettre sur pied la seconde partie, mais au début même du cours, une complication surgit :

quelques professeurs manifestèrent le désir de suivre le cours de science sociale. Il me parut impossible de faire un cours approprié à la fois à des esprits en formation et à des esprits mûrs. Il me fallut donc faire deux cours : le premier celui des élèves, comprend, chaque semaine, une heure d'enseignement et une heure d'interrogation; le second est plutôt une série de réunions intimes, car M. Bertier a bien voulu lui donner l'hospitalité dans le salon du Coteau. Ces réunions ont lieu deux fois par mois, après le dîner, et la libre discussion y est admise. Les deux cours marchent à peu près parallèlement, mais les leçons sont présentées d'une façon un peu différente, comme il est aisé de le concevoir.

L'explication de la Nomenclature m'a paru un peu ardue pour les élèves, et je ne sais pas s'il ne conviendra pas, dans la suite, d'en abandonner l'exposé, ou tout au plus de ne le faire qu'à la fin.

Au contraire, la classification des sociétés humaines (c'est-à-dire les résultats de la science) m'a paru plus assimilable. Il m'a semblé que, pour les débuts tout au moins, le meilleur ordre à suivre était celui du Travail dominant. Le second terme, celui d'hiver, a été ainsi consacré aux sociétés vivant de la simple récolte, et le dernier terme, aux peuples cultivateurs.

Pour la Simple récolte, j'ai pris les types suivants :

1° *Art pastoral nomade :*

a) Le Pasteur des steppes riches : famille patriarcale pure (Mongols) ;

b) Le Pasteur des toundras : famille patriarcale (Samoyèdes) ;

c) Le Pasteur des steppes pauvres : famille patriarcale divisée (Arabes).

2° *Pêche :*

Le Pêcheur de phoques (Esquimaux).

3° *Chasse :*

a) Le chasseur au petit gibier (Indiens, Australiens, Bushmen) ;

b) Le chasseur au gros gibier (Peaux-rouges) ;

4° *Cueillette* ou arboriculture associée à la pêche ou à la chasse (Polynésiens, Mombouttous, Bangalas, etc.).

Pour l'EXTRACTION, j'ai distingué soigneusement la période primitive ou de transition (dans laquelle on s'appuie encore en partie sur un travail de simple récolte), de la culture proprement dite. J'ai dû remettre l'art des forêts et l'art des mines à l'année prochaine. J'ai envisagé cette année les types suivants :

Dans la *Période de transition*, la culture se fait à l'aide de l'effort humain seul, et par le procédé dit *culture par friches* ou culture du sol vierge jusqu'à épuisement. Ce procédé n'est applicable que là où le sol disponible est très abondant. Ce sol disponible permet aux populations de se livrer à des travaux accessoires de simple récolte. Généralement l'homme se réserve le travail de simple récolte et contraint la femme à la culture, à moins qu'il n'ait des esclaves à sa disposition. J'ai distingué les types suivants :

a) *Le Pasteur-cultivateur* (Nègres du Soudan), type qui vient de nous être révélé par les études de M. Tauxier, et auquel on peut comparer les anciens Germains et les anciens Celtes.

b) *Le Pêcheur-cultivateur* (Papouas, Dayaks, etc.). J'ai cru bon de décrire ici le Norvégien primitif vivant de la pêche du saumon et de la culture des céréales, et vivant en familles particularistes, contrairement aux autres pêcheurs-cultivateurs qui vivent en communautés de famille ou de village, ce qui ne peut être expliqué que par la dissémination des parcelles cultivables dans les fjords de la Norvège.

c) *Le Chasseur-cultivateur* (Iroquois, Congolais, etc.), type dans lequel le régime du double atelier a donné naissance à l'institution du matriarcat.

Dans la période de *Culture proprement dite,* on emploie le secours de la force animale et de la charrue pour pouvoir labourer le sol plus profondément. Elle est caractérisée par l'existence d'un capital cultural, le cheptel, et le même sol est cultivé en suivant un assolement régulier ininterrompu.

Le passage de la culture rudimentaire à la culture proprement dite demande une contrainte, analogue à celle qui a été nécessaire pour passer de la simple récolte à la culture rudimentaire. Si cette contrainte est exercée par un organisme patronal extérieur, elle prend la forme de l'esclavage ou du servage. Si elle

résulte de la force des choses, du cantonnement sur un sol limité, elle prend la forme des liens libres.

Les principaux types sont donc :

1° *Culture par esclaves :*
a) Patronage de l'État-irrigateur (Égypte, Incas) ;
b) Patronage privé (Grecs, Empire romain).
2° *Culture par servage :*
Patronage sur une classe paysanne déjà dressée à la culture (Java, Inde, Japon, Sparte, Europe du moyen âge).
3° *Pasteurs-cultivateurs cantonnés dans un pays limité* (Bachkirs, Oasis, Pélasges, Sud-Slaves).

Il nous restera à étudier les peuples ayant définitivement évolué vers la culture, les Chinois communautaires d'une part, les Européens particularistes d'autre part.

J'espère, par ces leçons, montrer aux élèves comment chaque société se moule sur le travail qui la fait vivre, et leur démontrer ainsi l'inanité des réformes sociales ne tenant pas compte des nécessités de ce travail. En second lieu, elles leur feront connaître les groupements sociaux divers avec certains desquels ils auront plus tard à compter d'une façon ou l'autre. Enfin elles sont de nature à développer le sens d'analyse, et à habituer l'esprit de recherche des liens de cause à effet.

P. Descamps.

L'ART A L'ÉCOLE

L'École des Roches a été représentée, au premier congrès national de l' « Art à l'École », tenu, ce printemps même, à Lille. Et ce n'était là que justice ! Notre place au Congrès n'était point usurpée : car, si nous avions l'impression de pouvoir apprendre passablement, par les discussions des comités et les visites, à portes ouvertes, aux établissements scolaires de l'État, nous avions conscience également d'avoir apporté dans notre domaine, à la question de l' « Art à l'École », un juste et nécessaire appoint. L'École nouvelle, fondée par M. Demolins, pour être un

champ d'essai à des méthodes d'éducation plus rationnelles, n'était pas restée en arrière, en tout ce qui concerne *l'éducation du goût.*

Ce sont nos efforts, en ce sens, en récapitulant tout ce qui fut tenté, depuis la fondation des Roches, que je voudrais condenser ici, brièvement, et comme en un sec memento, car dressant loyalement le bilan de notre ouvrage, dans tous les sentiers artis-

L'ATELIER DE PEINTURE DE M. DUPIRE.

tiques, nous n'en verrons que mieux l'état de nos progrès et le chemin qui nous reste à faire.

Et tout d'abord, il ne nous semble pas que l'Art doive se renfermer, en pédagogie, dans un domaine à part; nous tendons, à l'École, à le mêler à tout.

Notre milieu de campagne n'est pas indifférent; nous vivons en pleins champs, et bien que le pays n'ait pas été traité, il faut bien l'avouer, en fils privilégié par la nature, un petit Français élevé au milieu des sillons, des buissons et des prés, ne devient-il pas forcément, un peu participant de la beauté de la terre, du retour des saisons, des effets de lumière créés au

crépuscule et de l'immense féerie annuelle des haies en fleurs.

Et réciproquement, une œuvre d'art humaine prend infiniment plus de valeur, transportée pieusement dans une maison des champs, que dans l'entassement des musées et dans la satiété des villes.

Professeurs de l'École, nourris de science sociale, nous goûtons hautement l'influence du milieu, mais nous avons aussi trop souvent constaté l'influence du *home*, en terre anglo-saxonne, pour ne pas désirer que les maisons elles-mêmes, exhalent, autour des garçons, un familial et doux parfum d'intimité.

Il faut avouer, ici, que les premiers architectes de l'École auraient pu accomplir leur besogne plus élégamment et rendre la nôtre plus facile. Mais le temps bienfaisant amortit toutes choses, il donne un petit coup d'élégante patine fut-ce au « Casino de la Plage ». Les arbres chansonnés poussent des branches nouvelles et la vigne-vierge de l'infirmerie est en passe de faire de nous un petit Oxford.

Pénétrons maintenant dans le cœur des maisons. Les halls sont décorés. De grandes et belles estampes allemandes de Teubner, encadrées avec goût, ont animé le haut vestibule du Vallon et changé les salles d'étude. Les pièces originales ne manquent pas non plus ; témoin les émouvants, les très mélancoliques fusains de M. Dupire, les vigoureuses et lumineuses peintures de M. Grunder. Quant à M. Storez, roi de nos élégances, non content de nous consoler des architectures précédentes par sa nouvelle chapelle que nous voyons surgir, et dont la moindre ligne, les moindres éléments ont été, je le sais, conçus avec amour, il a su imposer, à toutes choses de l'École, fût-ce à la simple typographie d'une carte d'invitation ou d'un programme, le cachet de son imagination charmante et de son bon goût.

Signalerai-je ici son aménagement de la salle de lecture des élèves, au Coteau, et l'arrangement des études : cadres mobiles, avec expositions roulantes ; estampes historiques chez M. Trocmé ; photographies de bustes anciens chez M. Bertier et, dans le salon du Coteau, des meubles de l'École moderne de Nancy et de belles eaux-fortes en couleur.

Les dortoirs ont, de même, leur décoration ; et là, nous devons réagir contre les fantaisies surchargées des élèves. Certaines affiches anglaises si amusantes, si claires, qui sont collées au mur peuvent excellemment, semble-t-il, les pousser vers la jolie simplicité décorative. Mais l'idéal serait, en de belles fresques calmes, évocatrices de paix et de sérénité.

Une mention toute spéciale pour le hall des Sablons. Ici nous avons un ensemble. Salon, salle à manger étaient déjà parfaits mais le trait d'union les achève. Le grand et modeste talent d'une amie de l'école, de passage, Mlle Anna de Virgine, laissera un souvenir charmant : banderolles et sujet d'enfantine épopée, si délicatement traités nous feront dire d'elle, quand elle sera de retour en sa chère Suède natale, au pays des longs crépuscules : *transiit benefaciendo*.

Beauté de la nature, beauté de la maison, tels sont les premiers éléments auxquels nous voudrions rendre l'enfant sensible. Qu'est-il de plus doux pour ses yeux, au retour de ses jeux, courses ou promenades qu'une branche d'aubépine élégamment posée, dans un vase de grès chatoyant, en zig-zag, à la japonaise!

Je commente, d'autre part, l'arrangement de ma classe, mais je signale, ici, le très heureux parti que M. Ouinet a tiré de ses tableaux de cartes postales; le défilé d'histoire vivante et colorée dont M. Trocmé fut l'impresario précis, et l'art, très certainement s'alliant à la science, dans les aménagements dus à M. Fleury.

J'en viens à notre cours d'Histoire des Beaux-Arts.

Monnier, l'année dernière, en a dit quelques mots. Ce fut un cours vraiment libre et facultatif et s'adressant seulement aux plus hautes divisions, une sorte d'entrée en matière, de classification d'ensemble. Comme il avait atteint tous nos plus grands élèves, et comme ces tentatives tirent un grand attrait de leur intermittence même, nous avons jugé, cette année, opportun de ne pas nous imposer encore à la bienveillante attention de nos auditeurs. J'ajouterai, d'un mot, que nous avions tenté, M. Storez et moi, de l'illustrer, aussi abondamment que possible, par l'ap-

port de bibelots, d'ornements et photos qui nous appartenaient en propre. Des excursions en groupes, notamment à Versailles, un Versailles inconnu, dont M. l'abbé Gamble possède le « Sésame » en furent un commentaire parfait.

L'enseignement du dessin est intimement lié à ce cours d'histoire des Beaux-Arts, et je le considère comme d'autant plus brillant, à l'École des Roches, qu'il y est appuyé sur deux méthodes rivales : source continuelle de vive émulation. Que Zeuxis et Apelles me préservent, du haut de leur demeure dernière, de prendre parti dans cette lutte, de me ranger du côté du *caractère* et des *valeurs* ou du côté du *dessin libre*. J'admire, de toutes parts, d'excellents résultats et mon incompétence me préserve de prendre parti. D'ailleurs, je sens pointer à l'horizon des arts des prodromes de conciliation et surtout j'aime à voir ces deux « frères ennemis » plus heureux que ne furent Ingres et Delacroix se porter mutuellement une si vive sympathie : ils se sont insultés sans doute, mais ils s'adorent!

Le Salon de l'École, pour sa deuxième année, délicieusement compris et ouvert grandement aux habitants de Yerneuil, a remporté un joli succès. Je n'ai pas à en faire ici le compte rendu, mais je veux exprimer un regret, celui-ci : c'est que nos grands garçons, trop défiants d'eux-mêmes, ne se soient pas lancés à donner davantage. N'importe, la bouture a pris de bonnes racines! Ils savent que le jury est des plus libéraux : les organisateurs, bien français en cela, admettraient volontiers même leurs caricatures, pour peu qu'elles fussent spirituelles...

Notre « Salon » annuel pour être la plus jeune, est une de nos fêtes. Nous nous sommes efforcés de conserver à toutes un caractère bien net de tenue artistique; et, si vous voulez un exemple, de réagir en particulier contre les déguisements, quelquefois trop vulgaires, que l'imagination des enfants peut leur suggérer à l'occasion des jours gras et de la mi-carême. Une fête, si joyeuse qu'elle soit, doit conserver son caractère de distinction et rester d'une utilité éducative. Je rappellerai, ici, les jolis cotillons et les réunions au Vallon et les expositions de la fête de l'École auxquelles l'art n'est pas étranger.

Quant aux Séances de comédie, nous les avons voulues plus rares et plus parfaites qu'au début de l'École, et je ne pense pas que nous ayons occasion de nous en repentir. M. Dupire a réalisé, sur notre petit théâtre, le véritable tour de force d'obtenir des changements quasi instantanés ; ses décors sont toujours d'un très puissant attrait et il nous a donné récemment une exposition de ses maquettes. Des déguisements charmants ont été établis par l'inépuisable obligeance de Mme Labussière et, quant au choix des pièces, nous préférons maintenant interpréter des œuvres entières, des œuvres de tenue, des œuvres en costumes, évoquant un milieu. Nous renonçons ainsi, chaque jour de plus en plus, au Labiche et au Courteline qui, quand ils ne sont pas pleinement excellents, frisent parfois la niaiserie ou la vulgarité. Nous préférons monter avec quelques retouches : *Gringoire* ou *le Luthier de Crémone*, *les Plaideurs* ou *Fantasio*, voire *les Romanesques* ou, dans sa pureté, quelque belle tragédie grecque.

Nous ne sommes pas ennemis, pourtant, de la gaîté et nous conservons le souvenir de ce feu d'artifice d'esprit que fut la *Revue de la Guiche* qui avait résolu ce merveilleux problème : nous faire rire, pendant une heure, de nous-mêmes et sans nous offenser.

Parmi nos plus glorieuses séances, évidemment, se placent les séances de Musique. La musique a toujours été, vous le savez, en très grand honneur à l'École. Comment en pourrait-il advenir autrement sous la direction émérite de M. Parent et de ses infatigables collaborateurs?

Autant dans l'arrangement de son cabinet de travail que dans l'ordonnancement général des offices, notre aumônier, M. l'abbé Gamble, est un homme de goût. Ses très beaux ornements d'église, à la romaine, contribuent à donner, à nos cérémonies une simplicité de haut ton et, d'accord avec lui, le maître de chapelle tend à l'exécution intégrale du plain-chant. Mme Demolins nous a toujours gâtés avant les tristesses de son deuil, en nous faisant entendre les maîtres classiques et modernes et la plus délicieuse des musiques de chambre, aux « Samedis » de la Guichardière ; l'orchestre mi-partie professeurs et élèves demeure à la hauteur de sa réputation en exécutant du Beethoven.

A tout cet ensemble artistique, se sont ajoutées, depuis deux ans, les Conférences-Concerts de M. Raugel. Heureuse innovation dont j'attends le retour, tendant à faire vibrer chez de petits auditeurs, au fond de leurs âmes enfantines, ce qui sommeille encore, de plus harmonieux, de plus mystérieux et de plus pur.

En ce qui me concerne je vise à fusionner poésie et musique, le plus intimement qu'il se peut, dans nos réunions artistiques et je rêve, pour l'hiver prochain, si c'est possible, des récitations poétiques sur le type de celles qui ont été données, cette saison dernière, au théâtre de l'Odéon...

Je fus y assister, comme je pars en voyage, avec cette pensée que pour être le bon professeur de l' « École », je dois me tenir au courant de toutes les manifestations intéressantes de vie, tenter d'en apporter le fruit à mes élèves, abeille intellectuelle répandue aux vacances sur la superficie du monde, butinant, exprimant des arômes nouveaux de toutes les fleurs étrangères. Lisons beaucoup, toujours, et sachons beaucoup voir! Nous n'avons pas « appris », jadis, une fois pour toutes; il faut assimiler bravement l'Univers! Songeons que, par rapport à ces jeunes esprits, maintenus très sainement dans l'éloignement des villes, nous sommes le point de contact avec la vaste Vie.

Faisons voir aux enfants, dans la vie coutumière, que toutes choses au monde, fussent-elles des plus simples, objet de chaque jour ou travail d'artisan, doivent être conçues, en France, avec bon goût; apprenons leur à jouir d'une harmonie qui passe; orientons leur esprit vers les arts de leur temps, vers les formes qui naissent, peu à peu dégagées des matériaux nouveaux et des nécessités nouvelles. Disons leur que le Beau peut s'allier à tout et qu'ingénieurs, plus tard, ou directeurs d'usines ils auront à créer des machines admirables aussi fines et logiques qu'un beau cheval de race et qu'ils ne devront pas, c'est un devoir social, s'ils construisent quelque jour pour leurs subordonnés, des cités ouvrières, proscrire de ces enceintes — et fût-ce même une dépense! — les formes esthétiques et l'Idée de Beauté.

René des Granges.

Le dessin à l'École des Roches.

(Cours de M. Storez).

Cette année 1908 nous a permis d'affermir en profitant de l'expérience acquise, la méthode inaugurée par nous, il y a bientôt quatre ans.

De plus en plus persuadé que la meilleure manière d'apprendre quoi que ce soit à un enfant, consiste surtout à laisser faire le maximum d'efforts à l'enfant, nous lui avons donné plus de liberté qu'auparavant, surtout dans le mode d'exécution des travaux que nous exigions de lui : limitant seulement cette liberté dans le choix du sujet proposé; le généralisant autant que possible, pour ne pas perdre le bénéfice énorme de l'émulation.

Nous avons donc usé beaucoup du système des *compositions* avec récompenses à l'appui (surtout pour les petits) divisant à peu près le terme en trois parties.

1° Étude d'un objet usuel (bicyclette, brouette, ballon de foot-ball, ou feuilles, fleurs, fruits) préalablement étudié, disséqué par le professeur.

2° Sujet de pure imagination choisi aux voix par les élèves conte, fable, courses de bicyclettes, etc.).

3° Composition décorative, où entre en jeu soit l'objet étudié dans une précédente composition ou le sujet d'imagination vu en second lieu, l'un ou l'autre étant seul obligatoire.

Ex. : Un vase à décorer avec la feuille de lierre étudiée au commencement du terme, puis, le reste de la décoration « ad libitum ».

De plus, pour forcer l'enfant à perfectionner sa vision, chacune de ces compositions est faite à deux degrés. Une première épreuve appelée *ébauche*. Correction de l'ébauche par les élèves et le professeur, vote et classement. 2° Épreuve finale, où il est possible de voir si l'enfant a profité des corrections faites par ses camarades et le professeur, nouvelle correction, vote et classement.

Grâce à ce système, nous profitons tous de cet enseignement mutuel. Ceux d'entre nous qui ne sont pas habiles dans l'exécution, peuvent cependant nous faire profiter de leurs observations. Tous ne naissent pas poètes ou artistes, mais tous doivent sentir et comprendre les poètes et les artistes; et comment apprendrons-nous mieux notre métier de véritable amateur, qu'en commençant dès l'enfance à critiquer l'œuvre de camarades plus habiles; critique d'ailleurs n'im-

pliquant pas obligatoirement blâme. Nous apprendrons ainsi à motiver notre critique, car, chez nous, il ne suffit pas de dire : « telle œuvre est une croûte », il faut encore dire pourquoi.

Nous ne reviendrons pas sur les avantages du « dessin libre » ; la lutte commencée par les Guérin, Quénioux, etc., contre la méthode Guillaume touche à sa fin. Les conversions se font nombreuses ; nous serions donc bien heureux de sentir la victoire prochaine, si nous ne savions, hélas! que l'étranger nous devance encore de beaucoup. M. Bertier toujours à l'affût de ce qui peut intéresser chacun d'entre nous, me communiquait récemment un superbe livre publié en Allemagne, *Die Entwickelung der Zeichnerischen Begabung*, par le docteur Georg Kerschensteiner, professeur de la ville de Munich.

Résultat laborieux de sept années d'observations faites sur 500.000 dessins d'enfants. Ce professeur de l'Allemagne nouvelle nous indique dans sa préface le but qu'il s'est proposé, et vous me permettrez de terminer cet article en me mettant à l'abri de cette compétence incontestable..... puisqu'elle nous vient de la docte et sérieuse Allemagne.

Donc, M. Georg Kerschensteiner se demande au début de son livre comment se développera spontanément chez l'enfant, et sans influence de systèmes, la traduction graphique de sa pensée jusqu'à l'expression artistique? L'enfant peut-il, par sa propre imagination, produire une œuvre méritant d'être mentionnée, ou son expression graphique ne sera-t-elle que le résultat de sa mémoire? A quel âge l'enfant aura-t-il atteint la maturité nécessaire pour traiter certains sujets? Comment l'enfant s'imagine-t-il l'art décoratif, et comment se représente-t-il l'espace; enfin, la traduction de mémoire ou l'influence directe de la nature a-t-elle une plus grande importance à un certain âge?

J'ai indiqué sommairement le but que se propose d'atteindre l'auteur de ce livre fort intéressant; j'y renvoie ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir la question.

Ils feraient l'acquisition d'un fort joli livre qui ne manquerait pas d'intéresser vivement par ses illustrations, les petits enfants qui le regarderaient.

Passons donc aux conclusions qui ne peuvent manquer de nous éclairer ou de nous confirmer dans la voie poursuivie.

De multiples observations conduisent l'auteur à conclure que le pays d'origine, le milieu social, l'éducation, ne sont pas les seuls éléments à considérer; le caractère et le tempérament jouent un rôle important et accentuent encore les différences.

« Dans une classe de cinquante élèves, tous à peu près du même

âge, de la même éducation, du même milieu, quelles profondes différences!...

« Et à tous ces tempéraments divers, nous demanderions les mêmes efforts, les mêmes progrès? »

Et l'auteur conclut qu'il faut classer les enfants suivant leurs aptitudes.

« Il est certain qu'en faisant suivre à une masse d'enfants di-
« vers les mêmes méthodes d'enseignement on empêche les uns
« d'avancer comme ils le pourraient, tandis que les autres, se traî-
« nant péniblement en arrière, vont trop vite encore au gré de
« leurs capacités.

« Il paraît donc indispensable de faire des classements parmi
« les élèves et de mettre à part ceux qui, chaussant les bottes de
« sept lieues, pourront dévorer l'espace, et à part ceux dont l'intel-
« ligence plus lente a besoin de soutien et d'encouragements.

« Tels les éleveurs anglais qui ne mettront jamais dans le même
« pré et au même régime les purs-sangs de course et les chevaux de
« labour. »

L'auteur proclame aussi l'utilité de l'effort personnel de l'enfant.

« Nous connaissons beaucoup de livres dans lesquels, pendant
« deux cents pages on apprendra aux enfants la méthode pour
« compter convenablement de 1 à 20. Ces méthodes sont respec-
« tables, mais elles tuent chez l'enfant les forces productrices. Il ne
« doit y avoir *qu'une seule méthode*, celle tendant à développer *l'ex-*
« *périence personnelle et l'initiative particulière*, tandis que jusqu'à
« présent on a fait usage de méthodes faisant profiter l'enfant de
« l'expérience des générations précédentes.

« Le professeur *va de l'avant*, l'enfant *suit*, le professeur *expé-*
« *rimente*, l'enfant *regarde*, le professeur *cherche le chemin*, l'enfant
« *va par derrière*, ne vaudrait-il pas mieux développer la force chez
« l'enfant lui-même, afin qu'il puisse *chercher sa route seul?* »

Pour cela l'auteur conclut qu'il faut des classes peu nombreuses, mais ceci ne fait pas question à l'école des Roches; cependant l'auteur ajoute:

« Il est certain que quelques maîtres plus dévoués ont déjà tenté
« le mouvement, mais on pourrait le faire dans bien d'autres cir-
« constances; de même, on pourrait agir sur toutes les branches de
« l'instruction, laboratoires de physique et chimie, jardins d'élèves,
« aquariums etc. »

Ceci non plus ne peut faire question à l'École des Roches, mais n'est-il pas curieux qu'en Allemagne, pays si en avance sur beaucoup de points, un jeune professeur croie utile de demander des

efforts semblables à ceux que nous pourrions souhaiter voir réalisés dans notre pays?

« Avec une éducation semblable, reprend notre auteur, les enfants « *sauraient* peut-être moins, mais ils *pourraient* davantage, ils ne « seraient plus des *lexiques sur deux jambes* (Zweibeinige Conversa- « tionslexica), mais des hommes disant : « Je ne sais pas encore, « mais je vois le moyen de m'aider moi-même. »

Ces mots ne sont-ils pas dignes d'un disciple de Demolins, ne voit-on pas par là, que le dessin, si malheureusement considéré comme secondaire, peut, lui aussi, revendiquer une place dans l'éducation morale de nos enfants.

Oui, il faut habituer nos petits Français à penser par eux-mêmes, et cela le plus tôt possible. Le dessin est une langue, ne l'oublions pas, il ne doit pas faire de nous des « copistes ». Dessin s'écrivait autrefois comme dessein (intention), et je regrette pour ma part qu'on ait cru nécessaire d'en changer l'orthographe : d'abord, cela créait une occasion de moins de faire une faute, mais surtout il avait alors son véritable sens.

L'important est que l'enfant comprenne ce qu'il veut rendre par le dessin. Son dessin doit être le résultat d'une réflexion, d'une intention, autrement à quoi peut-il servir : la photographie ne sera-t-elle pas toujours supérieure au dessin, quant *à l'exactitude?*

Que dit encore notre professeur allemand? Bien des choses intéressantes, mais il faudrait traduire tout le volume, et je ne puis indéfiniment abuser de la complaisance des amis qui m'ont si aimablement aidé dans ce travail en traduisant de longs passages de ce gros livre.

En ce qui concerne le dessin, il y a danger à laisser l'enfant copier comme une machine.

Il faut étudier l'objet à dessiner, étudier les maîtres du passé, mais laisser entièrement l'initiative de l'enfant se développer :

Apprendre à économiser les matériaux : papier, fusains, etc.;

Donner à dessiner aux enfants des ensembles non des détails (la forêt et non un arbre, etc.);

Circonscrire le dessin dans un cadre donné (ceci est tout à fait exact : j'ai remarqué qu'il valait mieux donner aux enfants des feuilles de papier de dimension);

Donner une raison d'être au dessin. Que l'enfant ait un but en dessinant (assiette, couverture de livre, faire un projet de meuble, etc.).

Enfin, — et cela n'est pas sans intérêt à notre époque où quelques penseurs veulent faire de l'Art un idéal quasi religieux et morali-

sateur, — l'auteur émet quelques opinions qui nous éloignent un peu du sujet de cet article mais que je ne puis m'empêcher de citer.

« On prêche beaucoup à notre époque la nécessité de l'éducation artistique du peuple pour élever son esprit. Nous n'avons pas ici pour objet de dire dans quelle mesure cette élévation est possible, il est suffisant de dire qu'avant tout, il faut un don naturel. De plus, il n'est pas encore prouvé que l'éducation artistique ait une influence moralisatrice. Les artistes ne sont ni meilleurs ni pires que les autres hommes. Si, par hasard, l'un d'eux dépasse comme homme la moyenne générale, ce n'est pas l'influence de l'Art, mais que les Dieux se penchant sur son berceau lui ont départi des dons spéciaux pour d'autres vertus ou talents.

« Nous espérons cependant que l'éducation artistique ira se développant, et que l'on donnera la préférence aux arts ne pouvant produire qu'une bonne influence plutôt qu'à ceux *qui ne recherchent que la forme extérieure.*

« Avant tout, habituons nos élèves à chercher dans ce qu'ils produisent, l'expression de la loyauté avec les moyens les plus simples et, dans les écoles d'arts et métiers, obtenons que toutes les œuvres soient *sincères, logiques, exécutées en bons matériaux.* De cette façon, nous aiderons les retardataires à gravir quelques degrés de l'échelle, tandis que les plus avancés atteindront à la perfection artistique. Nous ferons ainsi non seulement l'éducation artistique, mais aussi l'éducation morale de notre peuple. »

Ainsi s'exprime, en terminant, ce jeune professeur allemand. Comment ne pas s'associer à cette belle conclusion? La France fut, avant la Renaissance, le pays de l'art probe et sincère, nous ne ferions que renouer la vraie tradition en faisant de nos enfants des artistes, oui, des « artistes », mais aussi des hommes mettant au-dessus de tout la sincérité et la loyauté dans la production artistique.

M. Storez.

LEÇONS DE PERSPECTIVE

Le but de l'enseignement du dessin est d'obliger l'enfant à bien observer ce qu'il voit et à se servir de ses yeux. Le dessin même est donc secondaire, il n'est que *le moyen* d'arriver à ce but; par conséquent, on n'y attachera que relativement peu d'importance; on n'aura pas le souci de faire faire de jolis petits

dessins que l'on puisse montrer à tout le monde, en demandant à l'enfant des corrections continuelles, qui finissent par le désintéresser à jamais du dessin. L'exactitude des dessins augmentera avec la pratique.

Pour habituer l'enfant à voir juste, il faut évidemment lui donner quelques notions de perspective élémentaire « populaire », qui sont à la portée même des plus petits. Quel enfant n'aurait pas trouvé par son observation spontanée que les objets, tout en restant identiques à eux-mêmes *semblent* changer si on les regarde de différents points de vue?

On dira donc aux élèves que la perspective apprend à dessiner les choses *telles qu'elles nous apparaissent et non telles qu'elles sont en réalité.*

Au moyen de questions bien choisies, les enfants pourront être amenés à faire les observations suivantes :

1) Les poteaux télégraphiques à droite et à gauche d'une route droite ou d'une ligne de chemin de fer, les personnes, les arbres de la même hauteur dans une allée, nous apparaissent de plus en plus petits à mesure qu'ils s'éloignent.

2) Les rails, les bords des routes, quoique parallèles, semblent se rapprocher de plus en plus et finalement se confondre avec les derniers poteaux télégraphiques réduits à de simples points.

3) Dans une rue étroite et longue, la ligne joignant les toits des maisons semble descendre, les bords de la rue au contraire, semblent monter, et tout paraît se rencontrer en un point plus ou moins éloigné de l'horizon.

Il reste à tirer profit de ces observations : La grande question est maintenant de trouver ce point merveilleux, où tout semble se concentrer.

Dans ce but, nous mettons une ficelle dans un livre dont le dos est parallèle au dessinateur, comme la figure 1 nous le montre. En fermant l'œil gauche et en appliquant les deux bouts sur AB et CD, nous constatons que les prolongements se rencontrent au point P, et en mettant le livre dans des positions différentes, un peu à droite, à gauche ou en avant, nous verrons

que le point P reste toujours à la même place, *vis-à-vis de l'œil droit du dessinateur*. C'est ce qu'on appelle le point de vue ou mieux : *le point principal de fuite*, en supposant toujours que

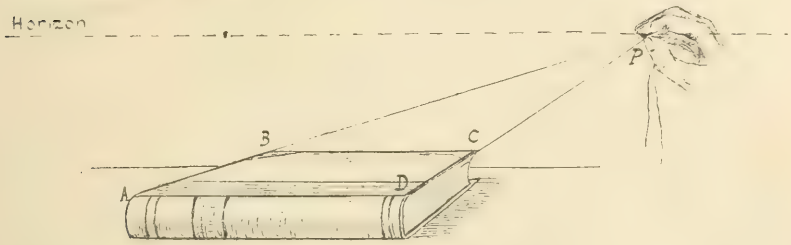

FIG. 1.

les lignes parallèles entre elles soient verticales par rapport au tableau, c'est-à-dire à un plan dressé devant le dessinateur. On fera remarquer aux enfants, que le point de fuite se trouve toujours sur l'horizon, c'est-à-dire sur la ligne qui sépare la

FIG. 2. FIG. 3.

terre du ciel et que l'horizon se lève et se baisse avec notre œil, ce que l'on peut constater facilement sur le carreau d'une fenêtre.

Maintenant, les enfants comprendront aisément qu'un carré de carton placé légèrement à gauche ou à droite du dessinateur, se présentera sous les formes indiquées par les figures 2 et 3,

de même un cube (un dé supposé en matière transparente), comme la figure 4 nous le montre :

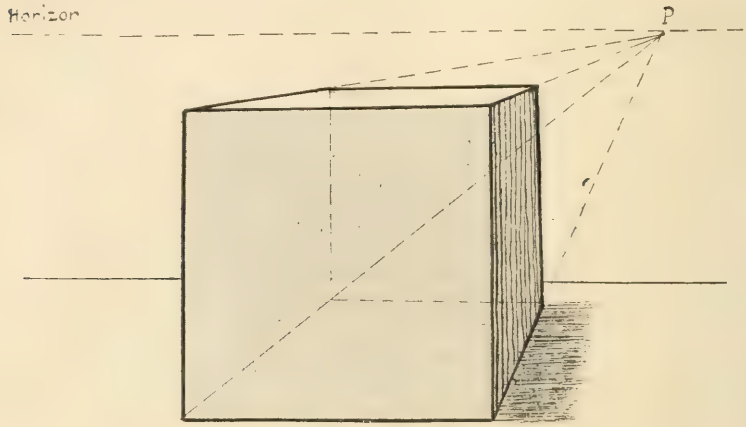

FIG. 4.

Ce cube ne nous offre rien de nouveau : Les carrés du cube parallèles au dessinateur ne changent pas de forme, seulement le plus éloigné nous paraît plus petit. Les autres carrés se présentent sous des aspects qui nous sont familiers d'après les figures précédentes.

La figure 5, un prisme en perspective, se présente comme deux cubes de mêmes dimensions juxtaposés.

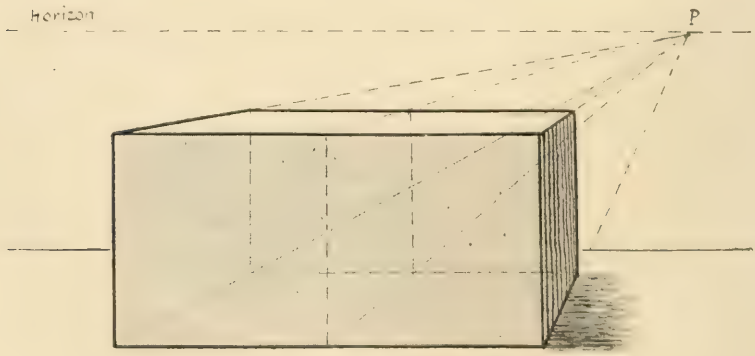

FIG. 5.

Nous pourrons déjà procéder à des découpages imaginaires,

ayant pour base le cube suivant les données des figures 6, 7, 8 et 9. Les élèves se débrouilleront, en général, tout seuls au tableau noir, et leurs camarades trouveront très vite ce qui manquera, une fois donnée cette introduction.

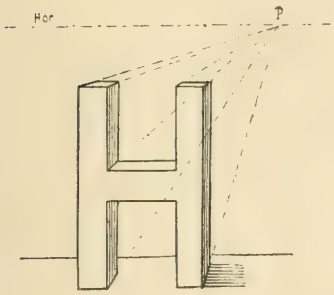

FIG. 6.

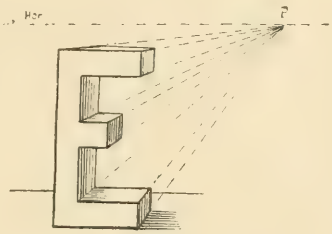

FIG. 7.

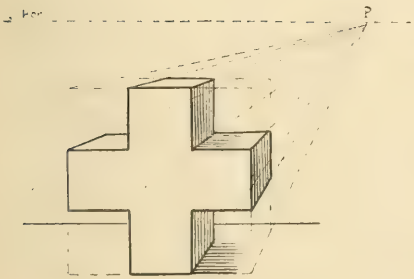

FIG. 8

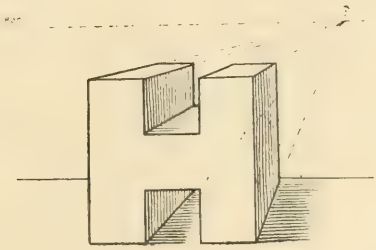

FIG. 9.

Passons à l'application de ces principes dans des croquis rapides :

La figure 10, un long corridor de collège, nous introduit dans l'intérieur d'un prisme, où toutes les lignes verticales au tableau se dirigent vers le point P.

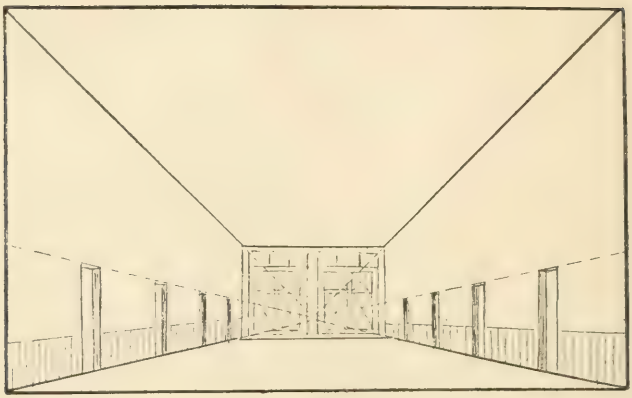

FIG. 10.

La figure 11 nous montre une autre application des lois déjà connues, qui seront encore constatées à l'aide de ce dessin fait rapidement sur le tableau noir.

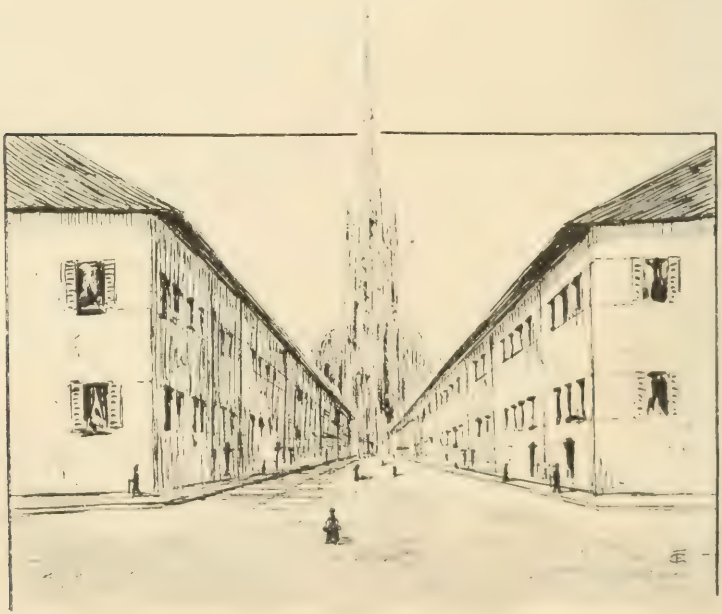

FIG. 11.

La figure 12 nous fournit l'occasion de trouver un fait nouveau :

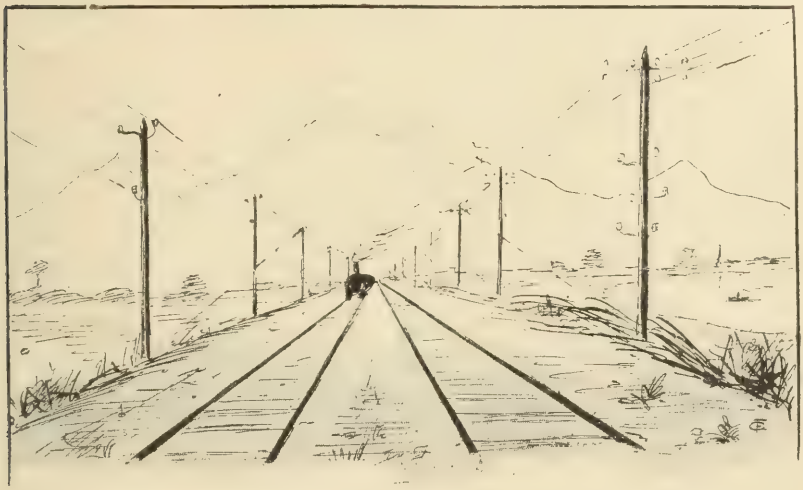

FIG. 12.

Comment constater, si les poteaux télégraphiques sont vraiment à égale distance les uns des autres?

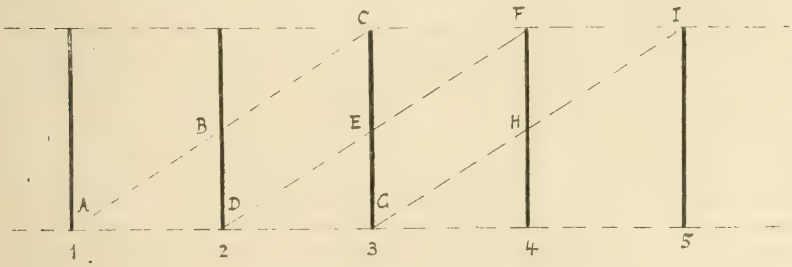

FIG. 13.

Dans le plan, c'est facile (fig. 13).

Soit B le milieu du poteau 2. Le prolongement de AB nous donne C, la place du troisième poteau, le prolongement de DE, le point F, etc., etc. Les mêmes règles s'appliquent à la perspective, parce que le milieu du poteau reste invariable, quoique

la hauteur diminue avec la distance la figure 14 représente la figure 13 en perspective :

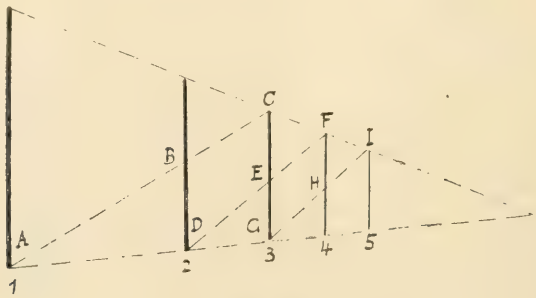

FIG. 14.

La figure 15 nous montre un cube, qui ne présente pas de carré parallèle au dessinateur; on aura donc deux points de

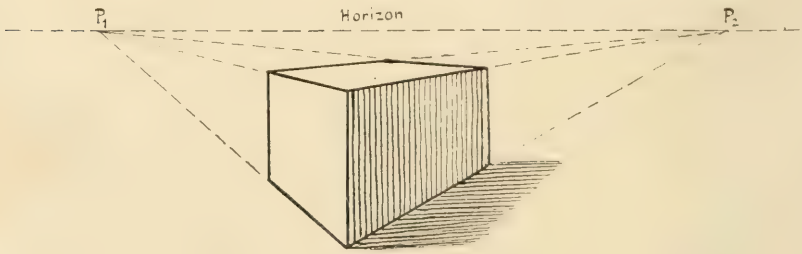

FIG. 15.

fuite, qu'on trouvera en appliquant une aiguille à tricoter aux côtés parallèles entre eux, P_1 et P_2 se trouvent naturellement sur l'horizon.

Reste encore à indiquer brièvement la perspective du cercle. Pour ne pas compliquer les choses, nous supposons que le cercle n'est ni trop à gauche ni trop à droite. En montrant aux élèves un cercle découpé en carton, qui est baissé ou haussé dans un sens toujours parallèle à lui-même, ils trouveront que ce cercle se rapproche de plus en plus de la ligne droite à mesure qu'il se rapproche de l'horizon, comme le montre la figure 16.

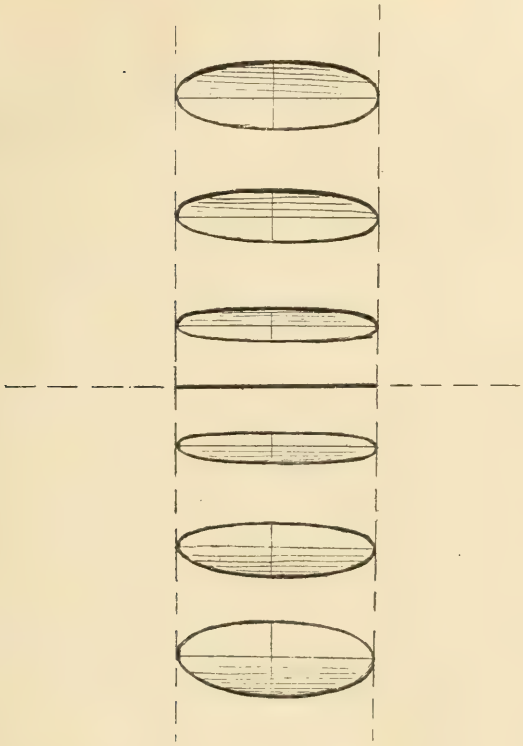

FIG. 16.

Si donc on veut dessiner des verres, des bouteilles, etc., il faut se rappeler que plus un cercle est au-dessus ou au-dessous de

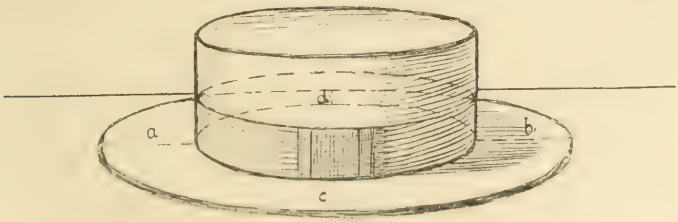

FIG. 17.

l'horizon, plus les lignes de l'ovale aperçu sont courbées; et que

le cercle ne se présente jamais comme figure avec deux angles, mais toujours comme un ovale.

Imaginons un chapeau de paille tout à fait rond et transparent, parce qu'il sera plus instructif pour nous. Il apparaîtra comme la figure 17 nous le montre.

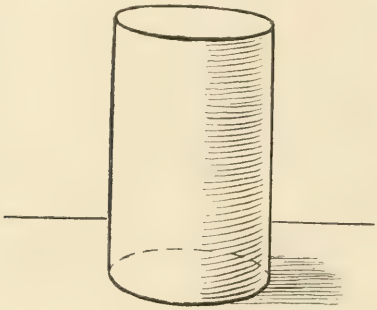

FIG. 18.

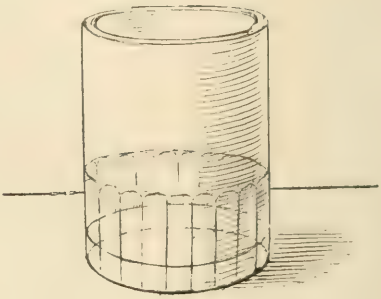

FIG. 19.

Notez bien que *a* et *b* ne sont pas raccourcis, ce qui est le cas pour *c* et encore plus pour *d*, qui est plus éloigné. Le même fait présente dans le bord du verre, figure 19.

Il serait inutile d'encombrer la mémoire de l'enfant de notions plus détaillées. Celles qui viennent d'être exposées, suffisent à guider son observation, et elles se complètent par la pratique : des dessins de chaises, de tables, de portes, ouvertes et fermées, de maisons, etc., où les mêmes règles sont proposées jusqu'à ce qu'elles deviennent tout à fait familières.

A notre avis, ce n'est pas commettre une faute que d'enseigner cette perspective « populaire » dès le début des leçons de dessin et d'y revenir de temps en temps. En expliquant toutes sortes de gravures et de photographies au point de vue de la perspective, les enfants finiront par pouvoir dessiner sans commettre de très graves fautes de perspective. Si pourtant ils en faisaient, il n'y aurait pas lieu de le déplorer autrement : elles disparaîtront avec la pratique, car « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ».

F. GRUNDER.

LES SÉANCES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES ET LES CONFÉRENCES

Cette année, les Roches ont porté le deuil de leur fondateur. Aussi, les représentations dramatiques furent-elles réduites au minimum : il n'y en eut que deux, l'une au mardi gras, l'autre à la fête de l'École[1].

De la seconde, ne parlons point, puisque les *Plaideurs* de J. Racine n'affronteront la rampe que le 28 juin. Au mardi gras, nous eûmes *Fantasio* de A. de Musset. A signaler particulièrement les costumes dus aux doigts de fée de Mme Labussière, l'éclairage habilement ménagé par MM. Bodé et Moulins, et les charmants décors de M. Dupire. Cette fois, notre inlassable organisateur de fêtes avait brossé jusqu'à trois décors : une rue de Munich, le jardin du Roi, et une prison. Les changements de décor furent extrêmement rapides, et dans les courts entr'actes, nous ouïmes de la musique de scène de Mozart. Évidemment, il y a un progrès technique marqué sur les années précédentes.

La pièce même est spirituelle et pleine de fantaisie : un étudiant mélancolique, à la recherche d'inédit, entre comme bouffon chez le roi de Bavière, et brise par ses gamineries un mariage qui déplaisait à la fille de son prince. M. des Granges avait déployé toute son activité pour organiser la séance. Il fut récompensé de ses efforts spécialement par le jeu de P. Guiraud (la Princesse Elsbeth) et de R. de Séréville (le roi de Bavière). On vit apparaître aussi un gracieux page qui fit la révérence de l'air le plus naturel du monde : il avait nom Roger Labussière. Mais ce genre de pièces, tout en nuances, convient peu à nos acteurs qui ont décidément la vocation comique.

Si la scène chôma quelque peu, les conférenciers se succédè-

1. Cependant, on organisa dans les maisons des soirées récréatives : une maison en invitait une autre qui avait à cœur de rendre l'invitation. Ces échanges de bons procédés sont à recommander...

rent nombreux devant notre public mêlé, mais toujours avide d'apprendre et prêt à applaudir toute parole sincère. Comme il convenait, la séance d'ouverture fut grave, presque solennelle. Au lendemain de la rentrée, le 13 octobre, M. de Rousiers nous parla avec une émotion contenue, une grande élévation de pensée et une belle maîtrise de langage, de celui que nous avions quitté en pleine activité au mois de juillet et qui, quelques jours après, n'était plus. Dans son oraison funèbre, M. de Rousiers détacha de la vie d'Edmond Desmolins des leçons de générosité, d'amour du vrai, et d'infatigable énergie.

Ensuite, ce fut, à intervalles irréguliers, un défilé de conférenciers de tous pays et de tous âges, il y eut de longues causeries, et il y en eut de brèves, il y en eut de scientifiques et d'artistiques, il y en eut aussi de charité et de philanthropie et ce ne furent pas les moins goûtées : toutes furent intéressantes et nous laissèrent plus instruits ou plus vaillants. Comme nous aurions peine à assigner des rangs, suivons l'ordre chronologique.

C'est d'abord le Dr Magalhaès, de San Paolo, qui, le 15 octobre, vint nous entretenir de son immense et belle patrie, le Brésil. Il nous détaille ses aspects variés, ses ressources abondantes, et ses richesses inexploitées, son développement prodigieusement rapide, et il nous révèle en termes émus l'amour du Brésil pour la France. Notre grande sœur latine d'outre-mer attirera peut-être un de nos futurs colons : M. Magalhaès n'aura pas à regretter sa leçon de géographie illustrée par de vivantes projections.

Le 7 novembre, MM. Bonjean, père et fils, qui dirigent avec tant de dévouement l'orphelinat d'Orgeville entretinrent longuement nos jeunes amis de leur œuvre et de ses résultats. Depuis, nous parcourons quelquefois *le Fanion*, l'organe de M. Bonjean.

Notre collègue, M. des Granges, avait employé la fin de ses vacances, à visiter la Grèce, mère des sciences et des arts, dans une croisière organisée par la Revue Générale des Sciences. Il voulut faire profiter les Roches de ses impressions de touriste et

d'esthète. Après deux agréables causeries sur son itinéraire, il essaya, le 14 décembre, de présenter une sorte de synthèse de l'âme grecque envisagée sous ses différents aspects : musique, poésie, défilé de paysages, tout contribua à nous pénétrer de l'eurythmie hellénique. Songez que nous eûmes le régal de l'hymne à Apollon, le seul fragment authentique de musique grecque que nous possédions, récemment découvert et restitué. On nous lut des extraits de Sophocle, d'Euripide, de Théocrite : ah! cette divertissante procession des Panathénées! Matras et Guiraud surent nous redire les morceaux les plus grecs de notre poésie française : du Chénier et du Samain, du Leconte de Lisle et du J.-M. de Hérédia.

Les conférences du deuxième terme débutèrent comme celles du premier, par une causerie géographique. On nous parle généralement de pays neufs capables de tenter les jeunes appétits. Le 27 janvier, le P. Voisin, ancien professeur à Tinchebray, et missionnaire dans l'Alberta (Canada) depuis quelques années, nous dit tant de bien de sa seconde patrie, où règnent la sécurité, la vraie liberté, l'indépendance vis-à-vis du Gouvernement, que sur le moment plusieurs ont fait le projet de visiter un jour le Canada. Le P. Voisin, faisant défiler sous nos yeux de jolies vues, les commente avec simplicité, et il raconte sans orgueil ni fausse modestie ce qu'il a fait là-bas, ce que les autres et spécialement les Français y ont fait. Avec lui, nous vivons la rude et saine existence du ranch, nous nous apitoyons sur le sort des Peaux Rouges en train de disparaître devant l'invasion des civilisés. Nous apprenons comment une ville sort de terre comme un champignon, comment on construit une maison ou une chapelle. Finalement, il nous expose son dessein de fonder là-bas une sorte d'École des Roches pour développer l'initiative des jeunes gens.

Le 22 mars, M. G. Martin, un des militants les plus actifs et les plus ardents de l'antialcoolisme nous dit pourquoi et comment il fallait combattre l'alcool, ce fléau de la société contemporaine et de la France. Ce fut mieux qu'une conférence, car il sut faire passer en nous quelque chose de ses convictions, et il a formé à l'École de véritables apôtres.

Nous arrivons au mois de mai. Nous avons eu la bonne fortune d'entendre alors deux hommes dont nous ne perdrons pas de longtemps le souvenir : M. Matruchot, professeur à l'École normale supérieure, et M. Grard. M. Matruchot, directeur des fouilles d'Alésia, nous prouva qu'un homme de cœur sait surmonter toutes les difficultés pour arriver à ses fins. Il est parvenu à ressusciter une partie de la citadelle de Vercingétorix qui fut, comme on sait, l'âme de la résistance gauloise, et à faire d'Alésia une sorte de pèlerinage national. Quel plaisir de voir les monuments et les maisons, les ustensiles, les vêtements, les armes, tout le décor familier de nos pères avant l'ère chrétienne! A noter parmi les trouvailles une flûte de Pan qui est unique en son genre.

Le 31 mai, M. Grard, par une heureuse innovation, nous fit deux causeries distinctes sur la métallurgie, l'une plus technique, réservée aux grands garçons, l'autre qui s'adressait à toute l'École. Le matin, il parla des causes qui ont produit les centres métallurgiques, puis des fers, aciers et fontes étudiés selon la méthode micrographique. Quel merveilleux moyen pour s'enquérir sûrement de la valeur d'un acier : un examen au microscope décèle la contexture du métal et les lignes de faible résistance. Le soir, il nous entretint des principaux procédés de la métallurgie moderne, et à la sortie, un de nos grands élèves connu pour sa compétence en mécanique, disait qu'il avait beaucoup appris à écouter M. Grard.

Pour être complet, il faut ajouter à la liste des conférences les lectures du dimanche faites au salon du Coteau devant un public d'élite par M. des Granges dont on connaît le talent de diction. Quelle pièce délicieuse que *La Samaritaine* d'E. Rostand! Quelle pièce vigoureuse que *Les affaires sont les affaires* de O. Mirbeau! Quelle pièce magnifique que *Le Duel* de H. Lavedan! Les auditeurs n'ont eu qu'un regret, celui de voir se clore si tôt la série des lectures. Je ne sais si la *Science Sociale* me pardonnera de la faire entrer dans un compte rendu kaléidoscopique, mais jusqu'ici je n'ai encore pu appliquer sa nomenclature au récit de nos séances artistiques et littéraires.

Donc, je vais commettre l'hérésie de la présenter sans façon : aussi bien, elle a su revêtir cette année une forme attrayante pour venir à nous, M. de Rousiers a eu l'heureuse idée de faire traiter le dimanche, à peu près chaque 15 jours, devant les professeurs et les grands élèves quelques problèmes contemporains par des membres qualifiés de la science sociale. M. de Rousiers a tenu à ouvrir lui-même ces entretiens par une causerie sur les caractères de la science sociale, sur son histoire et sur la solution qu'elle fournit du problème de la liberté. Là-dessus, l'observation des émigrants du Far-West nous en apprend plus long que la recherche métaphysique. M. de Rousiers n'a pas étudié seulement l'Amérique; il veut relever notre marine marchande, et il s'est livré à une minutieuse enquête sur les grands ports. Le 1er décembre, il choisit Hambourg comme type du port de commerce. Il nous montra sur la carte sa merveilleuse position, nous conta les phases curieuses de son histoire; avant, pendant et après l'Acte de navigation, et analysa les éléments de ce vaste organisme qu'est un port moderne. Un grand port n'est pas seulement le point de jonction de lignes de commerce maritimes (ce qu'il était autrefois, par exemple sous la Ligue Hanséatique), il est aussi un carrefour de voies fluviales et terrestres, il dessert un arrière-pays. La discussion qui suivait quinze jours après, prouva combien maîtres et élèves avaient profité de ce suggestif exposé.

Le mois de janvier nous apporta une causerie de Monsieur Durieu sur la méthode de la Science Sociale comparée à celle de M. Durckheim. Il y a, dans les *Règles de la Méthode sociologique*, des remarques précieuses et justes; mais la Science Sociale dispose d'une méthode autrement rigoureuse et féconde.

Puis, ce fut le tour de M. R. Pinot qui, dans deux conférences successives (16 février et 1er mars), analysa méthodiquement l'organisme de la Cité. Comment se sont produits les centres urbains? Chaque ville a sa raison constitutive (phénomènes de travail, d'échange, de religion, etc.), mais une fois établie, elle donne naissance à des phénomènes généraux qui résultent de l'agglomération (voirie, paix publique, édilité, etc.). Les pro-

blèmes qu'ils soulèvent reçoivent des solutions différentes suivant le caractère de la race qui a créé la ville, ou qui l'occupe momentanément. M. Pinot a éclairé cette analyse par la comparaison de quatre types de cités : le type patriarcal (la Rome antique), le type particulariste (Londres), le type quasi-patriarcal (cité du moyen âge), et enfin une cité moderne instable (Paris).

La science sociale n'étudie pas seulement les groupements humains; elle s'occupe aussi des phénomènes qui résultent de ces groupements. M. P. Bureau a scruté avec prédilection les phénomènes moraux de notre société actuelle. L'auteur de la *Crise morale* croit qu'il y a actuellement une crise de la moralité reconnaissable à deux signes : d'une part, la société a subi de profondes transformations qui ont progressivement émancipé l'individu; d'autre part, les contemporains cherchent à tâtons la doctrine qui résoudra les problèmes moraux posés par ces nouvelles conditions sociales. Nous assistons à la démolition de tous les systèmes, et la société n'a pas encore trouvé son assiette morale, l'équilibre entre ses besoins et ses idées. Le 15 mars, M. Bureau, grâce à son merveilleux talent de conférencier, nous fit toucher du doigt la crise de la morale théorique. Le 17 mai, il montra les effets de cette crise sur le domaine pratique ou des devoirs. Les devoirs varient suivant les lieux et les temps, mais le devoir reste partout et toujours identique à lui-même. Parmi les devoirs que réclame notre société, il n'est pas de plus nécessaires et de plus opportuns que la sincérité, la sincérité qui réalise l'accord de la vie avec les idées, que la force seule capable de soutenir l'individu isolé, que le sens de la solidarité qui nous révèle la loi des destinées humaines. Ainsi, la science sociale a tour à tour meublé notre intelligence et enrichi notre cœur. Nous souhaitons que cet essai qui a fait ses preuves, soit continué l'an prochain.

Il nous resterait à parler des conférences-concerts et des leçons sur l'histoire des sciences; mais un autre chroniqueur s'en acquittera mieux que nous.

F. Mentré.

LA MUSIQUE.

Un des maîtres de la musique moderne, M. Vincent d'Indy, a bien voulu me dire, lors d'une conférence qu'il fit sur ma demande à l'École, il y a trois ans, que l'enseignement musical, chez nous, était compris d'une manière vraiment rationnelle.

J'espère que le maître reviendra bientôt parmi nous, et que non seulement son opinion sera ratifiée par les résultats, mais encore qu'il aura quelque fierté à constater qu'ici comme à notre chère Schola Cantorum de Paris, nous cherchons à faire quelque chose de ce qu'il a si bien su réaliser rue St-Jacques : c'est-à-dire faire des musiciens intelligents qui comprennent, aiment et raisonnent, et non des acrobates de la virtuosité.

Naturellement, nous devons avoir assez de technique pour exécuter toutes les œuvres écrites par nos grands musiciens, mais il faut avant tout que le mécanisme soit l'humble serviteur de la pensée du compositeur et non le but.

La virtuosité, c'est du métier accessible à la plupart des caractères tenaces.

L'interprétation seule est de l'art.

Cette année, beaucoup plus que les précédentes, la partie musicale a pris à l'École un développement du meilleur augure.

Il reste évidemment encore bien des lacunes que l'on pourrait combler; par exemple, à l'instar des écoles anglaises, pourquoi ne consacrerait-on pas trois fois par semaine dans chaque maison vingt minutes au chant? Les mélodies ou chœurs appris ainsi, seraient chantés par toute l'École une fois par mois et sous ma direction.

Il existe des chants populaires de tous les pays, qui seraient pour les élèves et les professeurs une source de renseignements sur les caractères des diverses nations, et qui leur inculqueraient le sentiment de la mélodie et celui du rythme.

Lorsque nos élèves seront en âge de suivre toutes les mani-

festations musicales, ils pourront par l'éducation qu'ils auront reçue, s'intéresser plus vivement aux œuvres fortes. Dans ce but, je n'ai jamais permis aux élèves de jouer de la « mauvaise musique ». Quant aux œuvres qu'ils entendent, elles ne peuvent que les encourager dans l'amour du beau. Pour arriver à cet idéal, nous avons cette année plus particulièrement apporté tous nos soins aux classes de solfège.

Voici ce que je propose pour l'année prochaine :

1° Conférences-concerts (suite).

2° Conférences sur l'histoire de la musique.

3° Chant général dans chaque maison trois fois par semaine.

4° Répétitions générales une fois par mois sous ma direction.

5° Faire exécuter en public et le plus souvent possible par les élèves les œuvres classiques (piano et violon) (piano et violoncelle) (piano, violon et violoncelle).

6° Donner quelques notions d'harmonie.

Les trois cycles de Conférences-concerts ont obtenu un réel succès.

Il était, en effet, très instructif d'apprendre aux jeunes gens l'histoire des instruments à archet et de leur faire connaître la littérature de chaque instrument depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

M. A. Raugel s'est acquitté de cette tâche tout à son honneur : je l'en remercie.

L'orchestre qui est très en progrès, a donné des programmes d'une tenue d'art toujours irréprochable. On peut en juger par les œuvres exécutées au concert du 25 mars :

HAYDN : Symphonie en ré majeur.

MOZART : Symphonie en sol mineur.

BEETHOVEN : Symphonie en ut mineur.

Nous donnons plus bas le programme des morceaux de musique exécutés le jour de la Première Communion, et nous nous permettons de penser que peu de collèges en France pourraient avec leurs propres éléments donner des œuvres aussi artistiques.

Armand PARENT.

Première Communion 1908.

1. Entrée. Adagio du trio en ut mineur.
Orchestre..... MENDELSOHN.
2. O saint autel, cantique à 4 voix.
3. Adagio, violon..... CORELLI.
4. Verbum caro, à 3 voix..... ROLAND DE LASSUS
5. Adagio, violon..... CORELLI.
6. Sortie, allegro de la symphonie en ré majeur.
Orchestre..... BEETHOVEN.

Orchestre.

1. Entrée. Adagio, de..... PH. EM. BACH.
2. Sacris Solemniis.
3. Magnificat.
4. Aria, orchestre..... G. S. BACH.
5. Adoremus te, à 4 voix..... COSTI.
6. Ave Maria, à 4 voix..... PIEL.
7. Oremus pro Pontifice.
8. Tantum ergo, à 4 voix ..... PALESTRINA.
9. Te lucis ante terminum.
10. Sortie. Adagio de la symphonie.
Orchestre..... SCHUMANN.

III

LA VIE PHYSIQUE

GAMES

Committee

Comaléras (captain), Cintra, Delmas, Gillet, Bouthillier, M. Bell, M. Coulthard.

Football

In reviewing the season, we cannot say that we have won all our matches, but we can say that we have only lost four. Out of seventeen matches we have won twelve, drawn one, and lost four. Our first defeat was against the " Collège de Normandie ". We were beaten, badly beaten, by 7 goals to 1. The better team certainly won, but we were to a certain extent taken by surprise; we expected to win and after having 2 goals scored against us, we lost hope and played badly. We had also been playing against too weak teams and winning too easily and so we thought that we were stronger than we actually were. This defeat was certainly good for the team, it showed us what a lot we still had to learn and made us train more seriously. In the 24th May, we played at Paris, at the Parc des Princes, against an English team from Hampshire, arranged by a master from Bedales near Petersfield. After a good game we lost by one goal (4-5).

Our team was, on the whole, good, and I think we are all satisfied with the results. Our forwards were rather light and often lost their heads in front of goal however they improved wery much at the end of the season. Comaléras, de Pourtalès played well as half

back, — Comaléras sometimes brilliantly — and Langer saved many good shots at goal.

In the house matches " La Guichardière " was again victorious, easily beating all the other houses.

		Winning house
Pins	v. Sablons	Pins
Guichardière	v. Pins	Guichardière
Sablons	v. Vallon	Sablons
Vallon	v. Pins	Pins
Coteau	v. Guichardière	Guichardière
Sablons	v. Guichardière	Guichardière

MATCHES 1st XI

20 Oct. — L'union vélocipédique de St-Maur	won	10-1
10 Nov. — Stade Français (3e B.)	won	16-2
17 Nov. — Union sportive de Dreux	won	8-0
1 Dec. — L'Union vélocipédique de Clichy	won	9-0
5 Dec. — Racing Club de France (1st-2nd)	won	3-2
8 Dec. — Collège de Normandie	lost	1-7
26 Jan. — Ass. d'éducation physique et morale	won	7-2
2 Feb. — Stade Français (1st)	lost	2-5
9 Feb. — Union sportive Argentillaise	won	5-3
23 Feb. — Collège de Normandie	drawn	5-5
1 March. — Union Sportive de Dreux	won	7-1
8 March. — Collège de Rotrou	won	8-1
26 March. — XIVe Arrondissement	lost	4-5
24 May. — Petersfield, England	lost	4-5

2nd XI

24 Nov. — Collège de Rotrou	won	8-1
1 Dec. — L'Union vélocipédique de St-Maur	won	4-3
2 Feb. — L'Étoile Vernolienne.	won	4-3

CHARACTERS

LANGER goal : Played brilliantly at times, at others weakly. He improved as the seasons went on. Kicks well.

FABRA left back : was a useful back. With more pace would be good.

DELMAS right back : Good kick and good tackler but too slow, fell off towards the end of the season.

Bouthillier (left half) : Sometimes useful but very slow. A disappointing half.

Comaléras (centre half) : The captain of the team, a hard working and energetic half, played really well several times, should keep his place more and not tire himself out too much during te first half.

de Pourtalès (right half) : A sound, useful half, has made more progress than any one else in the team.

Castan (outside right) : Fast and sometimes centres well, must learn to play more with his inside man.

Procopio (inside right) : Has the making of a good player. Dribbles well, sometimes too much; should try and improve his shooting.

Cintra (centre forward) : Keen and energetic with plenty of "dash". Must learn to keep cooler on the field.

Gillet (inside left) : An erratic player; easily discouraged, has shot some good goals and missed many easy ones.

Gomy (outside left) : Fast and keen, centres badly; always plays up hard till the end of the game, will improve.

ATHLETIC SPORTS

The sports this year were held on Sunday March 22nd in wretched weather, and owing to this, some of the events had to be postponed. The two best races were perhaps the kilomètre and the 400 mètres, won by Comaléras and Gomy while both de Séréville and Cintra, distinguished themselves, the former in the long jump and the latter in the bundle race. I should like to see more boys enter for the different events. This year, boys would not enter unless they thought there was a good chance of winning a prize.

EVENTS

I. — 100 mètres (open).

1. De Séréville 2. Gomy

II. — 1 kilomètre (handicap).

1. Comaléras 2. Castan

III. — 100 mètres (under 12).

1. Mestchérine 2. H. de Labruyère

IV. — High jump.

1. De Pourtalès 2. Delmas

V. — Long jump.

1. De Séréville 2. Bouthillier

VI. — 400 mètres (under 14).

1. Vacher 2. C. Glaenzer

VII. — 400 mètres (handicap).

1. Gomy 2. Castan

VIII. — 100 mètres (under 10).

1. O'Neill 2. Pauthonier

IX. — 60 mètres (under 6).

1. Antoine Bertier 2. Bernard Bell

X. — 100 mètres (under 14).

1. Sprauel 2. Vacher

XI. — Throwing the cricket ball (open).

1. Krijanowsky 2. Castan

XII. — Hurdle race (under 14).

1. Thiébaut 2. Steiner.

XIII. — Hurdle race (open).

1. Cintra 2. Bouthillier

XIV. — Pole jump (open).

1. Comaléras 2. Forestier

XV. — 3 kilomètres (handicap).

1. Tassu 2. Waddington

XVI. — Tug of war (between the five houses).

Guichardière.

XVII. — Consolation race.

Gillet.

CRICKET

At present we have only played one match against "The United", which we won fairly easily; we still have to play against the Standard and probably against the "Collège de Normandie" and then there are the house matches wich we have not yet begun.

The ground is better this year and there seems more keenness on

the field than usual. Our batting is weak, but the boys seem to do their best and that, after all, is the great thing.

Castan is a very fair medium bowler and the team, on the whole, fields well, particulary Gillet.

The following is the only match we have played as yet.

School v. The United.

The United.

Walker	bowled H. Ferrand	5
Hamburger	lbw. b Sommervell	3
Mainwaring	b H. Ferrand	4
Mallett	b H. Ferrand	21
Windsor	run out —	3
Thorpe	ct Comaléras b H. Ferrand	2
Smiles	b Castan	0
Heading	b H. Ferrand	0
Barker	c and b H. Ferrand	2
Wynn	st b. Bell H. Ferrand	7
Parsons	not out —	2
Extras		5
	Total.	54

School.

M. Sommervell	ct Walker b Mainwaring	4	b Mallett		0
Gillet	ct Wynne b Mainwaring	1	Did not bat		0
M. Wilson	b Mallett	7	b Mainwaring		0
Comaléras	b Mainwaring	0	b lbw b Mallett		6
Castan	ct Heading Mainwaring	0	b Mainwaring		4
M. Bell	not out —	32	not out —		4
Dupas	ct Wynne Walker	6	b Mallet		2
Kirkley	b Walker	1	ct Mainwaring b Mallett		0
H. Ferrand	b Walker	3	lbw b Mainwaring		0
Washington	b Walker	6	b Mallett		8
A. Ferrand	b Thorpe	6	bld Mainwaring		0
Extras		12	Extras		0
	Total.	79	Total.		24

Bernard Bell.

Organisation et fonctionnement du service dentaire de l'infirmerie de l'École des Roches.

La Direction de l'École des Roches nous a fait l'honneur, au mois de décembre dernier, de nous charger du service dentaire à son infirmerie. Nous nous proposons, à la fin de l'année scolaire, d'examiner le fonctionnement de ce service et les résultats obtenus par son mode d'organisation.

Installation. — Notre confrère, le Dr Carcopino, a bien voulu nous céder aimablement une salle de son infirmerie. Cette pièce, bien éclairée par une large baie, convenait parfaitement à l'aménagement d'une salle d'opération dentaire. Convaincu de l'impossibilité de faire de bonne dentisterie sans une instrumentation suffisante, nous y avons placé un fauteuil dentaire muni de ses accessoires, crachoir, tablette, etc. Un tour à fraiser et un meuble spécial destiné à contenir les divers instruments et les médicaments nécessaires à notre spécialité, complètent, avec un bureau et un lavabo, l'installation de notre salle d'opération.

Fonctionnement. — D'accord avec M. le Directeur, nous avons pensé que notre rôle ne devait pas se borner à soulager les enfants qui se présentaient à notre consultation parce qu'ils souffraient. Il importe, en effet, de soigner une carie dentaire dès son début, sans attendre que, par son extension, elle ait occasionné des douleurs et des lésions parfois assez avancées pour entraîner la perte de la dent.

Dans ce but, au commencement de chaque trimestre, nous examinons systématiquement un certain nombre d'élèves, et nous établissons pour chacun d'eux une fiche dentaire sur laquelle nous indiquons le siège, le nombre et la nature des lésions que notre examen nous a révélées. La copie de cette fiche est adressée aux parents de l'élève avec la mention des frais que peut occasionner le traitement nécessaire. Lorsque les parents, informés de l'état de la bouche de leur fils, l'autorisent à se faire soigner, nous exécutons au cours des consultations suivantes, les opérations que nous avions indiquées au moment de notre premier examen. Avec cette méthode, nous n'intervenons jamais sans le consentement des parents, et nous évitons de laisser évoluer des caries pendant tout un trimestre sans qu'ils en soient prévenus. De plus, cet examen systématique nous permet de constater si chaque élève prend les soins d'hygiène nécessaires pour l'entretien de sa bouche, et nous signalons au Directeur les enfants qui nous paraissent user insuffisamment de la brosse à dents.

Statistique. — Le service dentaire de l'École des Roches fonctionne régulièrement depuis six mois; il a donné les résultats suivants : 68 élèves ont été examinés, 6 seulement possédaient des dents indemnes de toute carie, 14 n'ont pas été autorisés par leurs parents à se faire soigner. Nous avons donc traité 48 élèves auxquels nous avons fait diverses opérations dentaires. Parmi ces dernières, les obturations de caries simples, non compliquées, ont été de beaucoup les plus nombreuses (222 obturations simples). Les caries compliquées se sont rencontrées plus rarement (12 pulpectomies et 6 traitements de caries pénétrantes infectées dont 3 fistulisées). Nous n'avons fait aucune extraction de dent permanente et 3 extractions seulement de dents temporaires.

Enfin, grâce à nos examens du début de chaque trimestre, nous avons pu reconnaître un gros kyste radiculo-dentaire dont l'énucléation a pu être heureusement pratiquée.

En dehors des Élèves de l'École, nous avons eu l'occasion de donner nos soins à quelques membres du corps enseignant ou à leur famille (pour 10 malades, nous avons fait 19 obturations simples, 7 pulpectomies, 5 traitements de caries pénétrantes infectées et 16 extractions). Ces chiffres fournis par 10 adultes, sont intéressants à comparer avec ceux fournis par 48 élèves. Les premiers ne sont venus nous trouver que parce qu'ils souffraient; porteurs de lésions dentaires trop avancées, ils ont dû subir de nombreuses extractions. Les seconds, au contraire, soumis à une surveillance dentaire méthodique, n'ont présenté qu'un petit nombre de caries compliquées, et il a été toujours possible d'exécuter chez eux un traitement conservateur, puisqu'aucune extraction de dent permanente n'a été nécessaire.

Conclusions. — De cette petite étude nous croyons pouvoir tirer les conclusions suivantes : Un service dentaire organisé dans une École doit avoir pour objet, non pas de soulager seulement quelques accidents aigus, indices de lésions avancées, mais au contraire, d'éviter la formation de ces dernières. Il importe donc de dépister la carie dentaire avant qu'elle n'ait attiré l'attention par des phénomènes subjectifs.

Pour atteindre ce but, il est nécessaire d'examiner la bouche de tous les élèves de façon régulière afin de pouvoir signaler toute carie quel que soit le degré de son évolution.

Grâce à une surveillance dentaire assidue, il doit être possible dans une École, non seulement d'éviter des accidents nécessitant l'extraction, mais encore d'écarter la formation de caries compliquées dont, après traitement, le moindre inconvénient est de mutiler gravement la couronne des dents et d'en compromettre la durée.

Docteur Georges Lemerle,
Professeur suppléant à l'École dentaire de Paris.

IV

NOS ŒUVRES.

NOS COLONIES DE VACANCES

Les Colonies de Vacances restent l'*œuvre* de prédilection des élèves de l'École des Roches, l'occasion par excellence, pour ces privilégiés du grand air, de faire dès leur enfance acte de solidarité humaine. Voilà la sixième année[1] qu'ils répondent joyeusement à notre appel, pendant ce terme d'été où ils peuvent apprécier la vie aux champs, et qu'ils envoient un peu de leur argent de poche à l'*Association pour le développement des Colonies de Vacances*.

En 1907, ils ont établi leur record : 891 fr. 50. Cette somme a été affectée spécialement à l'œuvre de Versailles, que nous soutenons depuis trois ans, et a suffi à payer environ les deux tiers de ses frais.

« Les Colonies de Vacances de Versailles, dit le *Rapport* de l'Association, n'ont eu, cette année, que 31 pupilles, dont 6, il est juste de le rappeler, sont restés à la campagne pendant deux mois au lieu d'un. Les Versaillais se sont montrés moins généreux que l'année dernière, et plus de la moitié des ressources de l'œuvre Versaillaise lui ont été fournies par la générosité très large, de plus en plus large même, des élèves de l'École des Roches. Il est regrettable qu'en une ville riche comme Versailles, une œuvre de Colonies de Vacances n'arrive pas à trouver sur place des ressources suffisantes, car les neuf billets bleus de

1. V. *Journal de l'École des Roches*, juillet 1906, p. 297 ; juillet 1907, p. 430.

l'École des Roches, répartis en trois groupes de vingt demi-bourses à 15 francs, auraient pu servir à mettre en train trois œuvres nouvelles : il ne faut pas souvent autre chose qu'une semblable offre de demi-bourses pour faire éclore des Colonies de Vacances dans une ville qui n'en possédait pas...

« Sur les 31 colons Versaillais, 7 ont été envoyés chez des parents habitant la campagne ; les 24 autres ont été confiés à l'œuvre parisienne de la Chaussée du Maine, qui les a placés, comme l'année dernière, dans le Loiret. Une fillette un peu souffrante, un garçon qui s'était légèrement blessé, ont été vite remis sur pied, et les enfants ont, dans l'ensemble, profité de leur séjour de la façon la plus satisfaisante... »

Henri Trocmé.

VISITE DES PAUVRES. — JARDINS OUVRIERS

Chaque dimanche, à l'issue de l'office du matin, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques, des grands font la quête. L'argent ainsi recueilli sert à secourir quelques familles de braves gens de Verneuil qui n'ont pas les moyens de vivre, à cause de leur âge, ou de leur santé ou du nombre de leurs enfants. Ce sont aussi les grands qui vont les voir ; chaque famille est adoptée par un groupe de deux ou trois élèves qui s'inquiètent de ses besoins et se chargent de demander, s'ils le jugent nécessaire, un supplément de secours.

Deux ou trois fois par terme, ont lieu dans l'une des maisons de l'École des réunions, où chacun expose devant les autres l'état de la famille qu'il va visiter, et où est réglée la répartition des secours.

Il a été ainsi distribué dans le courant de l'année un peu plus de onze cents francs. Les visites ont été faites aussi fréquemment que l'ont permis les règles de l'École et l'état sanitaire de la ville.

Au mois de juillet 1907, comme les ressources avaient été plus abondantes et les besoins des familles pauvres moins

pressants, il restait au moment du départ en vacances trois cents francs disponibles. On décida de ne pas thésauriser. Alors on en fit trois parts. On donna cent francs à un ami, curé dans l'Oise, qui a adopté une vingtaine de petits orphelins. On remit cent francs au patronage d'écoliers et d'apprentis de Verneuil.

Enfin, on envoya cent francs à l'orphelinat de Villiez-Champ-Dominel, qui est à la charge de plusieurs personnes charitables d'Évreux et qui est situé à une trentaine de kilomètres des Roches. C'est là que dans le courant de l'hiver sont expédiés d'énormes ballots, contenant chaussures, linge et vêtements hors d'usage, que les bonnes sœurs, avec leurs doigts de fées, rajeunissent pour leurs pauvres petits.

Mais dans les réunions de cet hiver, il a été question aussi d'une œuvre très belle et qui donne, là où elle est établie, comme à Sedan et à Saint-Étienne, des résultats très remarquables pour le soutien moral des ouvriers et de leurs familles. C'est celle des jardins ouvriers.

Pierre Bouthillier, à la réunion du mois de décembre, fit sur ce sujet une conférence, à la suite de laquelle une douzaine des assistants décidèrent de créer à Verneuil un groupe de ces jardins, et s'engagèrent à verser pour cela une cotisation de vingt francs.

Dès la rentrée de janvier, on se mit donc à étudier la réalisation de ce projet, et l'on usa abondamment des conseils de ceux qui déjà, depuis plusieurs années, ont établi à Verneuil, dans d'excellentes conditions, un groupe d'une trentaine de jardins. Malheureusement, aux portes de Verneuil, le terrain est rare. Malgré plusieurs tentatives, le projet n'a pas encore abouti; mais personne n'a perdu l'espoir de le voir aboutir bientôt.

M. G.

POUR LA CAISSE DES RETRAITES DES VIEUX PROFESSEURS. — FÊTE INTERSCOLAIRE DU 24 MAI 1908.

Quand on veut être « bien armé pour la vie », une épreuve sportive internationale en plein Paris n'est pas faite pour intimider. Nos garçons l'ont bien prouvé le 24 mai dernier.

L'idée de cette fête interscolaire avait été suggérée à notre Directeur par le Président de la Caisse Mutuelle des Professeurs de l'Enseignement libre. Proposer aux élèves des Roches de mettre au service de cette œuvre si éminemment opportune leur agilité et leur endurance sportives, leur formation artistique et leur bonne volonté, c'était simplement les inviter à faire preuve de reconnaissance et d'attachement vis-à-vis de leurs professeurs. Ils l'ont parfaitement compris, et l'entrain qu'ils ont mis à préparer cette fête le témoigne assez.

L'École des Roches fut chargée d'organiser la partie sportive de la fête : elle acceptait ainsi une tâche assez méritoire, car notre éloignement de Paris rendait certains arrangements assez malaisés.

Un certain nombre d'écoles libres, parmi lesquelles nous citerons l'École Sainte-Geneviève, l'École d'Électricité de la rue Violet, l'École des Travaux Publics d'Arcueil, l'École Massillon, l'École Saint-Joseph des Tuileries, avaient accepté de prendre part à notre fête interscolaire, et M. Bertier avait obtenu que l'équipe anglaise de Petersfield (Hants) vînt à Paris faire un match de foot ball Association avec l'équipe première des Roches.

Le dimanche 24 mai, dès dix heures du matin, une douzaine de nos professeurs se trouvaient au Vélodrome du Parc des Princes, avec cinquante élèves environ, reconnaissables au milieu de tous à leur culotte courte, leur costume beige foncé, leur col blanc et leur cravate rouge.

A midi, une série de victoires étaient inscrites déjà à notre actif. Étaient classés premiers : de Marcuil, boxe (poids extra-

légers); Schlumberger, boxe (poids lourds); Comaléras, fleuret (juniors); Gillet et Tassu (tennis).

Lorsque l'épreuve reprit, vers deux heures de l'après-midi, le public était nombreux; nous ajouterions « select » si nous ne craignions de paraître flatteur à l'égard des amis que nous comptions là. L'abondance des épreuves inscrites au programme obligea les organisateurs à partager la vaste piste du Vélodrome et à faire disputer simultanément un certain nombre d'épreuves différentes, « comme chez Barnum », dit un plaisant. Et c'était assez cela. On put voir ainsi dans le même moment dans les airs de prestigieux diabolos, sauter en hauteur et en longueur, jeter le disque et le poids, se disputer les finales de boxe et d'escrime : chaque spectateur put consacrer son attention à son sport favori, jusqu'au moment où, sur le tableau noir de la piste, s'étalèrent en lettres immenses les deux mots HANTS et ROCHES. Le match international de foot ball allait commencer, et, comme par enchantement, le silence se faisait dans les vastes tribunes, tandis que sur la piste complètement libre restaient seulement le team de Petersfield et celui des Roches. La partie était arbitrée par M. Bell. Elle s'engagea à fond dès les premières minutes, et les deux premiers goals furent marqués pour l'équipe anglaise, malgré l'admirable jeu de nos élèves, applaudis à chaque passe heureuse par les spectateurs des tribunes. L'entente cordiale n'empêchait pas tout ce public français de souhaiter ardemment, j'allais dire passionnément, la victoire française.

Nous n'eûmes pas la victoire : les Anglais l'emportèrent par cinq points contre quatre. Mais l'équipe de l'École s'était merveilleusement comportée, opposant un jeu admirablement souple et précis à des adversaires mieux entraînés, ayant plus de fond et sensiblement plus âgés.

Il est des défaites aussi honorables que des victoires : tous les spectateurs furent de cet avis, et les Roches bénéficièrent d'une véritable ovation.

A ce moment apparurent, du côté des tribunes, une suite de groupes gentiment costumés, parmi lesquels celui des élèves de l'École, en robes de couleurs délicieusement tendres, figuraient

les jeunes Israélites de chœurs d'Athalie. Tous les costumes étaient dus aux mains agiles de quelques dames de l'École. Et les couturiers parisiens n'auraient pas fait mieux...

Le défilé terminé, les chœurs d'Athalie furent exécutés sous la direction de M. Corbusier et soutenus par le piano de Mademoiselle des Rousseaux et l'harmonium de M. Raugel. On voulut bien louer les voix des élèves, dont nos professeurs de musique avaient su faire un ensemble vraiment plein de charme. D'aucuns remarquèrent une belle voix grave et prétendirent avoir reconnu, sous les traits d'un des « seniors », le sympathique M. Bonjean.

Puis la fête, déjà longue, se termina par un concours hippique très remarqué, dont le lauréat fut John Waddington.

L'École des Roches toute la journée avait été à l'honneur autant qu'à la peine : nos garçons sont rentrés heureux, contents d'eux-mêmes, très désireux de recommencer l'année prochaine.

Ils s'étaient montrés hardis et joyeux dans l'accomplissement d'une bonne œuvre sociale : ils avaient fait, avec bonne humeur et entrain, tout leur devoir.

J. Desfeuille.

V

NOS ANCIENS ÉLÈVES

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES

Serge André, École Fénelon et Lycée Condorcet (rue d'Aguesseau, 20, Paris).

Marcel Aubé, fait son service militaire à St-Mihiel (avenue Victor-Hugo, 81, Paris).

Henri Barbier, dans l'industrie de son père (rue de Bretagne, 61, Paris).

André Bessand, École Alsacienne (rue du Pont-Neuf, 2 *bis*, Paris).

Jean Bessand, fait son service militaire au 2e hussards, Senlis (Oise) (rue du Pont-Neuf, 2 *bis*, Paris).

Philippe Binger, va partir au Canada pour y faire de l'agriculture et s'y établir (av. de l'Ouest, 3, St-Maur, Seine).

André Bochanoff, étudie le droit à l'Université d'Odessa (Grande-Fontaine, villa Bochanoff, Odessa).

Jean de Boisanger, élève de la section spéciale (agriculture) à l'École des Roches.

Maurice Bosquet, à l'Institut électrotechnique de Nancy (rue du Bastion, 8, Nancy).

Henri Boujard, École de Guyenne (place de la Sous-Préfecture, à Villefranche, Rhône).

Maurice Bouts (av. Ste-Foy, 24, Neuilly, Seine).

Pierre Bouts, même adresse, se destine à l'agriculture.

Amaléric Lombard de Buffières, prépare l'École navale à Massillon (rue Bassano, 23, Paris).

Enguerrand de Caix, Paris.

Paul Caron, agent de la Coopérative Vinicole générale (Libourne).

André Charpentier, stagiaire agricole, ferme de Beuzeville le Guérard par Ourville, Seine-Inférieure avenue Herbillon, 64, St-Mandé, Seine).

Marcel Charpentier, élève de l'École des Arts décoratifs même adressse), travaille en même temps chez un menuisier.

Jean Colle, à l'Institut agricole de Beauvais (boul. des Deux-Villes, Mézières-Charleville, Ardennes).

Abel Corbin de Mangoux, fait son service militaire à Bourges, à la 1re Cie d'artificiers.

Roger Corbin de Mangoux, stagiaire dans le commerce à Londres, Connaught Club, Connaught House, Marble Arch. W.

Armand Davel, Avenida Manuel, 356, Quintana, Buenos-Aires, Argentine.

Jules Demolins, licencié ès sciences, anc. profess. aux Roches, fait un stage d'études et d'enseignement aux États-Unis.

Robert Dervieu, diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales, à Bourges, Cher.

Jean Desplanches, stage de commerce à Londres.

Léon Despret, se prépare au diplôme d'ingénieur chimiste brasseur (Ath, Belgique).

Robert Didsbury, travaille sous la direction du peintre Karl Carlier (Chaussée-d'Antin, 2, Paris).

Henri Duval, fait son service militaire à Nantes (rue de Paris, 42, Asnières, Seine).

Maurice Duval, élève à l'École des Hautes Études Commerciales (même adresse).

Gaston Eysséric, élève à l'École des Beaux-Arts, section d'architecture (rue Censier, 29, Paris).

Georges Ferrand, agent à Moscou des Automobiles de Dietrich rue Lalo, 18, Paris). Moscou, chez M. Brocart, usines Jacquot.

Henri Ferrand, étudiant (même adresse, Paris).

Robert Firmin-Didot, étudiant en droit boul. St-Germain, 272, Paris).

Ernest Franzoni, étudiant à l'École industrielle de Lausanne Pension de Bournisien, avenue Juste Olivier, Lausanne, Suisse).

Gaétan Gallieni, élève à l'Institut électromécanique Bréguet Square Lagarde, 3, Paris).

Jean de Gasparin, étudiant en droit, licencié ès lettres, à Paris.

Jacques Gauthier-Villars, fait un stage en Angleterre rue de Courcelles, 177 *bis*, Paris).

Jean-Jacques Gerin, étudiant (rue de Bassano, 37, Paris).

René Gerson, Janson de Sailly (rue de Marbeuf, 38, Paris).

Louis GLAENZER, brigadier au 39e d'artillerie, Toul (rue Daru, 13, Paris).

René GUILLON, étudiant (quai Flesselles, 3 *bis*, Nantes).

Franck HAVILAND, étudiant à la Schola Cantorum (av. de Villiers, 29, Paris).

Philippe d'HAUTEVILLE, sous-officier au 3e dragons, à Nantes.

Jacques HERVEY, étudiant à l'École d'Agriculture de Gembloux, Belgique (boul. Haussmann, 108, Paris).

Paul IZARN, prépare la section architecture aux Beaux-Arts (rue de Seine, 72, Paris).

Henri JÉQUIER, industriel, Carthagène, Espagne.

Léon KENSINGER, industriel, Villebœuf, St-Étienne, Loire.

Guillaume KRAFFT, 22, boul. St-Michel, Paris.

Louis LANDRU, lycée Carnot (boul. Malesherbes, 92, Paris).

Mario de LA ROCHA, étudiant (rue Pierre-Charron, 15, Paris).

Étienne LANDRIN, École nouvelle de la Suisse Romande, Chailly-sur-Lausanne, Suisse.

Georges LECOINTRE, prépare, à l'Institut Chimique de Nancy, le diplôme d'Ingénieur chimiste (rue Lepois, 19, Nancy).

Marcel L'ÉPINE, étudiant (rue Le Tasse, 7, Paris).

Bernard MALAN, négociant, Chalet Mérindol (boul. Guillemin, Pau).

Bernard MAROTTE, étudiant en droit à Nantes (Le Mont Hymette, Redon).

Henri MEAD, étudiant (6016 Jackson Park Avenue, Chicago, Ill. U. S. A.).

Octave MENTRÉ, étudiant à l'Institut électrotechnique de Nancy [1].

René MILLET, fait, comme officier, sa seconde année de service militaire à Épernay (boul. Flandrin, 14, Paris).

François MILLET, élève à l'École Centrale (même adresse).

Jacques MUNIER, élève à la Municipal School of technology, Manchester (« Woodhurst » 172, Wilmslow Road, Followfield, Manchester).

Jacques MUSNIER, prépare l'École Centrale (Faub. St-Honoré, 240, Paris).

Émile NOETINGER, prépare l'École Centrale (boul. St-Michel, 81, Paris).

Léonce PELLERAY, commerçant (av. du Prado, 60, Marseille).

Olivier PILLET, étudiant en médecine (La Benestière-Jarzé, Maine-et-Loire).

[1] Vient d'être reçu 1er à la licence ès sciences (certificat de mathém. générales) avec la mention Très Bien. — N. D. L. D.

Marcel PLANQUETTE, employé au Crédit Lyonnais rue Jeanne-d'Arc, 18, Arras).

André PLOCQUE, fait son service militaire au 29e chasseurs à St-Mihiel, Meuse (rue d'Hauteville, 1, Paris).

André POCHET, élève à la Municipal School of technology, Manchester.

Jacques POCHET, élève de l'École Pigier à Paris rue de la Gare, Dreux).

Pierre POCHET, en stage à l'Université Cornell, puis dans une ferme au Canada, actuellement en France, Dreux.

Francis PRIEUR, élève à l'Institut de Chimie appliquée, rue d'Assas, 52, Paris).

André PUSINELLI, élève de la « Höhere Handelsschule » Dresde, (77 *bis*, rue de Montivilliers, Le Havre).

Pierre REGRAFFE, industriel fabrique de pressoirs , Bédarieux Hérault).

Hubert de RIGAUX, diplômé de *Pitman's School*, industriel (rue de Rivoli, 36 *bis*, Paris.)

Pierre de ROUSIERS, étudiant à l'Institut chimique de Nancy (rue Poirel, 4, Nancy).

Paul SAILLARD, élève de l'École Centrale (rue de Courcelles, 117, Paris).

St-CLAIR DELACROIX, termine ses études rue St-Jacques, 66, Châlons-sur-Marne).

René SAQUET, étudiant en médecine rue de la Poissonnerie, 25, Nantes.

Maurice SILHOL, licencié ès lettres, étudiant en droit (av. Velasquez, 3, Paris).

Albert SNYERS, dans un *shipping office* (Louisville road, 27, Balham, Londres, S. W).

Tony SNYERS, élève de l'École de commerce de Liège[1] même adresse).

Albert TERNYNCK, négociant (rue de Lille, 25, Roubaix).

Guy THURNEYSSEN, Institut électrotechnique, Nancy (rue de Monceau, 29. Paris).

Louis TRIPET, élève à l'École des arts décoratifs (rue de Compiègne, 2, Paris).

Guy de TOYTOT, prépare sa licence ès sciences cert. math. gén. à l'École des Roches.

Guy de VAUTIBAULT, fait un stage en Allemagne (château de Chaine-de-Cœur, près Le Mans).

1. Où il a été reçu 1er l'an dernier. — N. D. L. D.

Jean VERDET, rue Claude-Bernard, 62, Paris.
Jean VIGNARD, fait son service militaire au 25e d'artillerie, Châlons-sur-Marne (passage St-Yves, 16, Nantes).
Jacques VINCENT, lycée Janson de Sailly (rue Yvon-Villarceau, 3, Paris).
Paul WATEL, fait son service militaire à Toul (avenue Hoche, 3, Paris).
Alexandre ZANNÉ (rue des Valmeux, 6, Vernon, Eure).
Alfred ZINDEL, étudiant à l'Institut électrotechnique, rue Bailly, 8 *bis*, Nancy.

FÊTE DES ANCIENS ÉLÈVES

Les Anciens, en leur assemblée, ont décidé — parmi beaucoup d'autres choses — qu'ils n'auraient point d'organe où conter leurs exploits. C'est au Journal de l'École qu'ils veulent demander l'hospitalité, lorsqu'ils auront à dire quelque chose.

Il est permis de trouver bon ce rapprochement facile entre l'École et ses Anciens, et de croire que ceux qui lisent le Journal et s'intéressent aux élèves actuels des Roches, seront satisfaits d'entendre aussi parler des Anciens Élèves.

Je veux donc leur dire, comme à tous les vieux camarades qui n'ont pu venir, ce qu'a été notre première réunion.

Chacun sait qu'elle devait avoir lieu avant Pâques : le licenciement précipité de l'École, à l'apparition de la coqueluche, en fit reporter la date à la Pentecôte. Ce fut un grand désappointement pour notre excellent ami Jules Demolins, promoteur et organisateur, de partir au début de mai pour les États-Unis — où il va faire un stage d'enseignement — sans avoir vu le résultat de ses efforts.

Je ne pouvais mieux faire, me trouvant en séjour à l'École, sur une aimable invitation de M. Bertier, que de reprendre la tâche interrompue, et ceci vous explique pourquoi je vous en rends compte aujourd'hui.

Les vacances de Pentecôte ne permettaient pas plus de deux jours de réunion : presque tous sont restés du samedi soir au lundi soir (6, 7 et 8 juin [1].

(1) Le jour de la Pentecôte nous étions vingt-six : A. Bessand, de Boisanger,

Le samedi, il y eut petite soirée dans les maisons, chaque Ancien étant reçu dans la sienne, comme on le fera toutes les fois que ce sera possible.

Dimanche, après la messe, séance de travail. Nous y étions une vingtaine. L'Association n'avait encore jamais pris corps, ni confié à personne ses pouvoirs. D'où la première opération : élection d'un comité directeur composé de cinq membres, nommant eux-mêmes leur président.

Quelques votes m'avaient été envoyés par correspondance. Le dépouillement répartit les voix dans cet ordre : Jules Demolins, de Toytot, Eysséric, Jean Bessand, Pierre de Rousiers.

Jules Demolins est acclamé président.

Suit un bref aperçu des comptes de l'Association depuis trois ans : stupéfaction profonde sur divers bancs, puis murmure approbateur suivi d'une explosion joyeuse.

Vous ne voyez pas pourquoi? Oh! c'est assez simple. Mais ils peuvent se vanter d'être armés pour la vie, nos Anciens! Oyez plutôt.

Ils croyaient — d'une quasi-certitude — que les comptes n'existaient pas, et que les cotisations... ma foi... n'avaient pas dû arriver souvent jusqu'à la caisse. Voilà comme nous sommes... et nous nous en trouvons bien : on n'a ainsi que de bonnes surprises. Pour celle-ci, nous pouvons remercier M. Brédy.

On examine les dépenses. Le Journal de l'École, que tous doivent recevoir, est facturé bien cher. Nous demanderons une remise.

On décide la création d'un Annuaire, qui sera imprimé bientôt, et donnera brièvement toutes les indications recueillies sur chacun.

L'économie est posée en principe.

Si l'on peut, l'Annuaire ne sera pas refondu tous les ans, on se contentera d'envoyer une feuille de corrections et additions. De même est repoussée l'idée d'avoir un périodique à nous, qui

M. Bouts, P. Bouts, A. Charpentier, M. Charpentier, Davel, Eysséric, Firmin-Didot, H. Ferrand de Gasparin, F. Haviland, Kirckley, Landru, Lecointre, Lorillon, Musnier, Nœtinger, Planquette, O. Pillet, P. Pochet, Saquet, Silhol, de Toytot, Tripet, Watel.

coûterait cher et ne pourrait, à beaucoup près, valoir le Journal de l'École.

Ces importantes décisions, je les saisis au vol, lorsque Tripet, dont la voix puissante tour à tour soulève le tumulte et l'apaise, m'accorde une brève accalmie.

A mains levées est voté l'achat d'une sonnette pour le président de séance. Quel soulagement pour l'année prochaine!

UN GROUPE D'ANCIENS ÉLÈVES A LEUR PREMIÈRE FÊTE

Une photographie avant que l'on se sépare, et l'on va déjeuner.

L'après-midi se passe bien vite : voir le salon, si joliment organisé par M. Dupire et M. Storez, assister au match de cricket contre « The United » qui furent battus par 79 points à 54, jouer au tennis, fureter dans tous les vieux coins que l'on a connus, retrouver ses amis, causer de passé, de présent, d'avenir, c'est plus qu'on n'en peut faire en quelques heures. Mais quelle joie on y prend! Et le soir, la plus franche gaieté règne, au dîner, où M. Bertier a voulu réunir tous ses Anciens et leurs chefs de maison.

Au champagne, en quelques mots, M. Bertier précise le sens

de notre fête, qui peut contribuer beaucoup à resserrer les liens de bonne camaraderie et d'amitié, si désirables et si faciles entre jeunes gens qui ont reçu la même formation, qui ont les mêmes aspirations élevées. Tous, avec lui, nous ressentons profondément le sentiment qu'il exprime à Madame Demolins : un regret ému que le fondateur de notre École ne soit plus parmi nous, qu'il ne soit pas là ce soir, donnant de sa parole entraînante, les conseils et les encouragements.

A 8 h. 1/2, il y a séance au Bâtiment des classes. Les petits, qui attendent, signalent bruyamment que l'heure est passée. Ils ont raison, nous courons les rejoindre, car le programme est très fourni. N'empêche que les applaudissements ont duré d'un bout à l'autre! Il n'est pas de meilleur éloge, et je n'y puis ajouter que mes remerciements sincères à toutes et à tous qui voulurent bien m'aider, en payant de leur personne.

Lundi, picknick à Bourth, bain, cela va sans dire, et notre troupe bizarre de cyclistes d'occasion se retrouve à 3 heures au Bâtiment. Une intéressante conférence-audition est faite par M. Raugel, avec le concours de Mlle Derousseau, de M. Bonjean et de M. Corbusier.

En surprise, R. Loubet chante « l'Avenir de l'École », et l'on entonne le couplet final de la Revue de la Guiche :

Nous sommes à l'École des Roches,
Nous sommes des types épatants.....

Et déjà on pense au départ et on fait ses adieux. Au train du soir, c'est une débandade générale. Que c'est vite fini! Pourquoi faut-il sitôt reprendre le collier? C'est le sort commun.

Mes chers amis, à l'année prochaine, revenez plus nombreux encore si c'est possible.

G. DE TOYTOT.

NOS ANCIENS ÉLÈVES AUX INSTITUTS DE NANCY.

Depuis une vingtaine d'années, les Facultés de sciences subissent une bienfaisante évolution. Autrefois l'enseignement était presque exclusivement théorique : les étudiants étaient assez rares, et, tandis que leurs maîtres français édifiaient de superbes théories, les Allemands et les Anglais utilisaient leurs recherches abstraites par des inventions pratiques. De nos jours, les futurs ingénieurs et industriels viennent en grand nombre dans les Facultés de sciences pour y acquérir non seulement les connaissances théoriques, mais encore une sérieuse formation pratique.

La science et l'industrie, après s'être pendant longtemps défiées l'une de l'autre, se sont enfin prêté un mutuel appui : toutes deux ont déjà largement profité de cette union. La France se prépare à rivaliser au point de vue pratique avec ses voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche ; elle a déjà pu étonner le monde par ses automobiles et ses dirigeables.

C'est avec joie que l'École des Roches constate cette transformation de la science française, car elle applaudit à tout ce qui peut contribuer à préparer la supériorité du Français. C'est avec un intérêt tout particulier, nous le savons, qu'elle veut bien suivre les études de sa petite colonie de Nancy qui garde des Roches le meilleur souvenir.

La capitale de la Lorraine possède une Université des plus renommées. Placée au centre d'une région industrielle, la Faculté des Sciences devait de bonne heure y offrir son précieux concours à l'industrie. Dès 1888, on commença la construction de très vastes bâtiments et des nombreux laboratoires de l'Institut chimique. Les industriels répondirent alors généreusement au vibrant appel de M. Haller, premier directeur. Depuis ce moment la chimie et l'industrie lorraine ont continué de s'entr'aider. L'Institut chimique, grâce à l'activité et au dévouement

de son directeur actuel, M. Arth, jouit d'une renommée croissante non seulement en France, mais encore à l'étranger. Après trois années d'études, les anciens élèves, ingénieurs chimistes et souvent licenciés ès sciences, se placent dans les diverses industries du fer, de la soude, des explosifs et des matières colorantes...

Mais, dès 1896, le doyen d'alors, M. Bichat, sentit la nécessité de créer des cours de physique appliquée et organisa un enseignement complémentaire d'électrotechnique. Bientôt les mathématiques appliquées furent enseignées sous forme de mécanique. La Faculté fut dotée de plusieurs laboratoires d'électrotechnique et de mécanique où se font des essais de dynamos et de moteurs hydrauliques ou thermiques des industriels de la région. Grâce au zèle infatigable de M. Vogt, l'Institut d'Électrotechnique et de Mécanique appliquée peut rivaliser avec les écoles analogues de France, de Belgique ou de Suisse. Après avoir reçu, en première et seconde année, une excellente formation, surtout théorique, en mathématiques et physique pures, les élèves consacrent leur troisième année à compléter leur formation pratique et à devenir des ingénieurs tout à fait au courant des applications industrielles. Ils auront la science des élèves de nos grandes écoles jointe à l'habileté des meilleurs ouvriers.

Voilà, en quelques mots, l'excellent enseignement que reçoivent, d'une part, à l'Institut chimique, Lecointre et de Rousiers; d'autre part, à l'Institut électrotechnique, en deuxième année, Thurneyssen, de Toytot et Bosquet, et en première année, Mentré. Ces anciens élèves sont venus à Nancy en grande partie sur les conseils de M. Bertier : bien préparés à ce nouvel enseignement, ils espèrent faire honneur aux Roches par leurs succès.

Nous continuons à Nancy la bonne camaraderie née entre nous aux Roches; nous formons un petit groupe bien uni dont nous osons dire qu'il travaille et qu'il vit dès maintenant une vie énergique et pleine. Nous faisons appel à nos camarades plus jeunes : ils ne regretteront pas d'être venus travailler à Nancy.

O. Mentré.

Extraits de lettres adressées à M. Trocmé.

... Pardonnez-moi de ne pas vous avoir remercié plus tôt du bon accueil que vous et tous mes camarades m'avez fait dernièrement. Je ferai certainement l'impossible chaque année pour être de la réunion des Anciens Elèves et me trouver dans cette grande famille des Sablons dont j'ai fait partie pendant trois ans et dont je suis encore membre, au moins de pensée et de cœur.

Vous le savez, je pars définitivement pour la Bretagne. Après avoir passé les vacances avec ma famille, je deviendrai habitant de Saint-Pol-de-Léon pour faire mon apprentissage d'agriculteur. Chaque jour, j'irai travailler chez les meilleurs fermiers des environs. Vous savez qu'il y a deux sources de richesse dans ce pays. D'abord la culture intensive des légumes, notamment celle des pommes de terre, des oignons, des choux-fleurs et des artichauts. Voilà qui est bien prosaïque, direz-vous? Point du tout, cher Monsieur, et je vous assure que les braves gens qui élèvent leur famille, souvent nombreuse, avec le produit des pommes de terre, des artichauts et des choux-fleurs, finissent par trouver de la poésie à la culture de ces légumes savoureux qui leur procurent l'indépendance et quelquefois l'aisance. Aussi la terre est-elle devenue très chère aux environs de Saint-Pol. Il n'est plus rare de la voir louer 400 francs et même 500 francs l'hectare.

J'ai donc l'intention d'entreprendre la même industrie dans la région de Lannion, où les conditions du sol et du climat sont sensiblement les mêmes et où le loyer de la terre est meilleur marché.

La seconde source de richesse du pays est l'élevage du Norfolk Breton; cette race de chevaux, qui est encore jeune, possède de très grandes qualités de force et de rusticité: elle a, je crois, un bel avenir, si l'on en juge par les succès aux expositions hippiques de Paris. J'ajoute que si le type postier du Norfolk Breton est trouvé, celui du cheval de trait lannionnais a besoin encore de beaucoup d'améliorations.

Mon stage à Saint-Pol-de-Léon sera de trois ans; il suffira sans doute à m'apprendre mon métier. Puis je ferai mon service militaire, et enfin le jour sera arrivé pour moi de cultiver et d'élever pour mon propre compte. Alors ce sera la lutte pour la vie. Je pense que je vais prendre assez de forces pour la soutenir vaillamment. Ce jour-là me paraît encore bien loin, mais je suis sûr que, quand je l'aurai atteint, je trouverai que le temps aura passé trop vite.

J'espère bien n'avoir jamais à me repentir de m'être voué à l'agriculture. Cette vie-là n'est-elle pas plus saine et plus naturelle que celle de la ville, où il est d'usage de faire de la nuit le jour et du jour la nuit? Et puis, d'ailleurs, comme a dit J.-J. Rousseau, l'agriculture est le premier métier de l'homme, c'est le plus honnête, le plus utile et par conséquent le plus noble que l'on puisse exercer.

N'est-ce pas aussi celui où l'influence de l'instruction et l'exemple moral peuvent le plus utilement agir sur les moins heureux de ce monde? Mon ambition n'est pas seulement de faire pousser des choux-fleurs, mais aussi de cultiver les intelligences et les âmes que la Providence aura placées autour de moi. C'est là que le souvenir des Sablons et de mes maîtres me sera bien utile...

Pierre Bouts.

Après avoir passé mon examen de mathématiques, je pris quelques mois de repos, ignorant totalement à quel travail je me mettrais ensuite. Entrerais-je immédiatement dans le commerce? dans l'industrie? ferais-je une école? J'étais tout à fait indécis, vous le savez. Poursuivre des études ne me souriait guère; je préférais entrer tout de suite dans la vie active. Au mois d'octobre, un ami de mon père me propose une place au Crédit Lyonnais; j'accepte immédiatement, et au début de novembre je prenais le travail. La vie du bureau me fut assez pénible au début : toujours enfermé, toujours assis, toujours courbé sur les paperasses, et je me prenais à regretter ma bonne vie des Roches au grand air, ses exercices et ses sports... Je me trouvais d'ailleurs très tenu. Le directeur m'avait dit en arrivant : Désirez-vous entrer en amateur ou en employé? En amateur, on vous acceptera par complaisance, on vous laissera fureter un peu partout, mais on ne s'occupera pas de vous, et, je vous avertis, vous ne comprendrez pas grand'chose et vous n'apprendrez rien; si au contraire vous entrez régulièrement comme employé vous serez initié aux différents services, on vous en donnera même un à tenir; mais dans ce cas il faut naturellement que l'on puisse compter sur vous et que vous vous soumettiez au règlement des heures d'entrée et de sortie. C'est dans ces conditions que je suis entré, et c'était bien la bonne méthode. J'arrive le matin à 8 h. 1/2 et travaille jusqu'à midi ; le soir, de 1 h. 1/2 à... on m'avait dit : 6 heures mais je me suis aperçu que c'était plus souvent 7 et quelquefois 8 heures, les jours de fortes échéances. C'est un peu longtemps assis, et malgré le secourable *rond de cuir*, j'ai eu beaucoup de peine à en prendre l'habitude. On me mit au service des titres, où l'on me donna

un emploi à la comptabilité ; la place était très bonne pour un débutant, car tous les titres qui entrent et sortent de la banque passent par nos mains ; nous avions à les enregistrer sur des livres différents suivant leurs destinations (achat et vente, régularisation, etc...), à en prendre les numéros et la jouissance. Je me familiarisai rapidement avec les titres, et au bout de quelques mois, je reconnaissais à première vue à distance les titres les plus courants ; j'en connaissais aussi de mémoire les jouissances. Le travail étant assez irrégulier, je profitais des moments de loisir pour jeter un coup d'œil sur les autres services et m'efforçais d'en comprendre le mécanisme : j'avais pour voisin un employé assez « flémard » qui s'occupait du service Bourse, je l'aidais de temps en temps, et il m'apprit beaucoup de choses.

Au mois de février, à la suite du départ de deux employés, je fus chargé d'un emploi important dans le service Bourse : inscription des ordres, réception des exécutions, leur application, établissement des bordereaux, report au grand-livre, chiffrier, virement aux comptes... enfin je devins très occupé ; je montais en grade. Je me mis assez rapidement au courant, grâce aux connaissances que j'avais acquises ici et là en aidant mon voisin ; si bien que le mois suivant on me chargea en plus d'un guichet.

Mon travail m'intéresse beaucoup. Je suis très bien placé pour me rendre compte des affaires, voir les valeurs sur lesquelles on se porte le plus, et puis je n'ai plus l'impression d'être la cinquième roue du char, j'ai la responsabilité d'un service, je me sens un organe utile au bon fonctionnement de la machine. Le contact avec les clients, tout nouveau pour moi, m'instruit beaucoup ; il faut être souple, discuter souvent, répondre aux grincheux et, passez-moi l'expression, les remettre à leur place, donner parfois des conseils, ce qui oblige à travailler spécialement certaines valeurs qui vous semblent intéressantes.

Je pense cependant quitter le Lyonnais fin août, car je n'ai pas l'intention de rester dans la banque ; je préfère le commerce, où la vie est plus active, plus libre, et aussi l'initiative plus grande. Je me félicite pourtant de cette année, car je crois qu'avant de se spécialiser il est utile d'acquérir une vue générale des affaires, et il me semble que pour cela on ne peut être mieux placé que dans la banque. J'ai l'intention d'aller en Angleterre et je reprends mes vieux projets d'apprentissage commercial à Londres. Je ne sais dans quelle branche j'entrerai mais peu importe : le principal est de devenir un « business man » et de mettre en pratique les bonnes leçons reçues aux Roches.

Je vais me mettre dès maintenant en quête d'une place, car c'est parfois long et difficile. Puisque vous avez toujours eu la bonté de vous intéresser à moi, je vous serais reconnaissant, dans le cas où vous trouveriez une occasion, de me la signaler.

Marcel PLANQUETTE.

Lettre d'Albert Snyers à Mme Demolins.

27, Louisville Road Balham, London. S. W.
11 juillet 1908.

Chère Madame,

J'ai rencontré hier Corbin dans la Cité, et il me dit que l'on réclame de mes nouvelles aux Roches. C'est avec le plus grand plaisir que je les donne, d'autant plus que, bien que j'aie quitté l'École depuis longtemps, je tiens à montrer que je ne l'oublie pas et que j'ai toujours un bon souvenir des jours passés à Verneuil ainsi que de mes anciens professeurs et amis. Je regrette que ma situation m'empêche de prendre les vacances nécessaires pour aller vous revoir.

Mais les affaires sont les affaires et Londres est loin des Roches et de Liège. Quand j'ai des vacances, mes parents me réclament en Belgique, et ainsi je dois toujours remettre mon voyage à l'École à plus tard. Aussi toutes les nouvelles que je reçois me font toujours le plus grand plaisir et me donnent le plus grand désir d'aller vous revoir.

Je commence à devenir tout à fait londonien. Il est vrai que voilà bientôt trois ans que je suis à Londres, et je vous avouerai que je ne m'y ennuie pas le moins du monde. Je suis toujours dans un bureau d'affaires maritimes et je m'y plais excessivement. Parfois la besogne est dure et le patron de mauvaise humeur, mais ce ne sont que des détails, et j'aime mon travail. Je connais maintenant l'affaire à fond et je ne peux que me féliciter d'être entré dans cette voie. C'est une excellente préparation aux affaires. Je me suis aussi créé beaucoup de relations, surtout par le Club belge. Je connais une grande partie des membres de la colonie, et je vous assure que j'ai trouvé parmi eux de bons camarades. Un jour je suis invité chez l'un, le dimanche suivant chez l'autre, je reçois mes amis chez moi, et tout ce réseau de relations atténue beaucoup l'éloignement du pays.

L'an dernier, je vous annonçais la création du Club belge. Cette année j'ai le plaisir de pouvoir dire que notre société a continué à bien aller et que nous allons sous peu disposer d'un local permanent. Ne nous contentant pas d'un but d'agrément, nous nous sommes occupés de poursuivre aussi un but utilitaire, et notre entreprise a été couronnée de succès. Nous avons des délégués dans les principales villes de Belgique, nous allons en avoir dans les grands centres du Royaume-Uni et j'espère bien aussi un jour dans les colonies anglaises. Nous sommes en outre en rapports avec d'autres sociétés belges qui ont des correspondants dans le monde entier. Si bien que nous allons pouvoir former une vaste union, mettant en quelque sorte en pratique notre devise belge « l'Union fait la force ». Ainsi nos compatriotes n'auront plus de difficultés pour sortir du pays et pour se *décommunautariser*, si cela leur est nécessaire.

Nous centralisons toutes les informations possibles et, par l'entremise de nos correspondants, les Belges qui désirent venir en Angleterre ou ailleurs, peuvent obtenir sur place toutes les indications qui leur sont utiles et trouver à leur arrivée quelqu'un qui peut s'occuper de les aider.

Tout cela donne beaucoup de travail et j'en ai une bonne part, car je suis, depuis la fondation du Club, secrétaire de la section utilitaire. Mais c'est un travail très intéressant, et je préfère cela, car je n'ai pas le temps de m'ennuyer à ne rien faire.

Mais je m'aperçois que j'allonge ma lettre et que j'oublie de vous parler d'une chose qui pourrait intéresser les dirigeants de notre Société d'Anciens Élèves. Je pense que l'on pourrait donner à notre groupement une grande extension. Voici. Depuis que l'École existe nombre d'élèves ont quitté Verneuil, et il y en a sans doute dans les quatre coins du monde. S'ils n'y sont pas encore, ils y arriveront. Nous pourrions profiter de cela pour nous rendre mutuellement service. Créons des correspondants partout où il y a un Ancien et que celui-ci soit à la disposition des Jeunes qui désirent se rendre à l'étranger. Les correspondants pourraient faire des rapports sur leurs sections et donner ainsi un intérêt nouveau au Bulletin des Anciens Élèves si l'on en crée un. Le Comité central, qu'il se trouve à Paris ou à Verneuil, centraliserait les nouvelles et communiqués que lui transmettraient les correspondants, et les intéressés pourraient donc facilement obtenir les informations qu'il désirent ainsi que de très utiles conseils. Avant de partir ils sauraient à qui s'adresser à leur arrivée, et je supppose que les correspondants, en leur qualité d'Anciens Élèves prendraient à cœur d'aider dans la mesure du possible les Anciens ou Jeunes qui arriveraient dans leur section.

Aussi le but nouveau que suivrait notre société d'Anciens Élèves aurait l'avantage de montrer clairement la route à suivre, et les parents sauraient au moins comment et dans quelles conditions ils peuvent envoyer leurs fils à l'étranger et sauraient que ceux-ci pourraient toujours trouver auprès du correspondant un ami qui ne peut que leur être utile.

Mais ma lettre s'allonge, s'allonge, et je dois, à mon grand regret, la terminer. Je vous demanderai de bien vouloir me rappeler au bon souvenir de mes anciens professeurs et amis et de me croire votre bien respectueusement dévoué.

A. Snyers.

Extraits des lettres de M. Jules Demolins.

M. Jules Demolins fait en ce moment, comme professeur, un stage en Amérique. Nos amis seront heureux de lire les extraits de ses lettres, si simples, si évidemment vraies, si pleines d'observations justes. Et je pensais, en les lisant, à la joie que M. Demolins eût éprouvée à les recevoir...

13 mai. Description de New-York. — Ici, tout le monde connaît l'œuvre de mon père et on a beaucoup lu ses ouvrages. Cela m'aide naturellement : je suis « quelqu'un ». Mes diplôme font, je crois, bon effet également, ainsi que ma connaissance de l'anglais.

Que vous dirai-je de New-York qui n'ait pas déjà été dit cent fois? Imaginez-vous une ville énorme en longueur et en hauteur, que parcourent tout le temps plusieurs lignes de chemins de fer aériens; ces derniers sont quelquefois à une hauteur de sixième étage; de très nombreuses lignes de tramways dans les rues, et, sous terre, un chemin de fer électrique ayant quatre voies, deux pour les express et deux pour les trains omnibus. Des trains partant toutes les trois minutes et des tramways à 10, 20 ou 30 mètres l'un de l'autre suivant les avenues. L'énorme pont suspendu de Brooklyn a 1.500 mètres de long; il y a dessus un chemin pour les piétons, un pour les voitures, un pour les tramways et quatre lignes de chemin de fer : deux aller et deux retour. Aux heures de presse, tout cela est bondé et les trains se suivent tout près. Dans les rues, c'est un grouillement effarant. Au milieu de la ville, un parc avec des arbres superbes : il a 4 kilom. 800 de long sur 800 mètres de large. La population est très cosmopolite, les Français y sont en petit nombre, environ 18.000, et parmi eux il y a beaucoup de garçons de café. Ce sera ma dernière ressource...

23 mai. Description des Écoles. — En attendant, je passe mon temps à visiter les Écoles et à assister à des classes. M. Manny, très dévoué, me donne beaucoup de conseils et d'introductions, il va m'envoyer visiter des Écoles dans les environs de New-York et en Connecticut. Ce qui est merveilleux ici, c'est la splendeur des établissements scolaires, tant gratuits et appartenant à la ville, que payants. Il y a des Écoles fondées avec des dons et par des sociétés, mais il y en a aussi beaucoup qui sont fondées uniquement par la ville, entretenues par elle et absolument gratuites. Je n'ai pas encore la liste, mais il y en a pour garçons, pour filles et pour les deux ensemble. Les élèves sont instruits gratuitement et ont droit chacun à huit dollars de livres par an. Ici les filles suivent les mêmes cours que les garçons et sont peut-être plus nombreuses. Il y a plus de professeurs femmes que d'hommes ; les hommes sont dans les affaires. Il y a quelques Écoles dans le pays qui cherchent à faire des progrès dans le sens des Écoles nouvelles, mais le plus grand nombre ne s'occupe que d'enseignement, et surtout d'enseignement de classe. Au dire de tout le monde, il y a eu depuis longtemps une très forte influence allemande. On s'en aperçoit en visitant les classes, mais je vous rappellerai cela plus tard.

J'ai bon espoir pour l'année prochaine et j'aimerai beaucoup la vie à l'Université.

30 mai. Suite de la description des Écoles de New-York. — Les écoles sont absolument remarquables comme bâtiments et comme organisation. La ville de New-York possède une série de High-Schools ou Écoles secondaires, pour garçons et pour filles, qui sont de premier ordre comme installation, et gratuites. Chaque école possède une grande et belle salle de réunion et un grand gymnase, situé généralement en haut. La culture physique est très pratiquée ici.

Au-dessus des High-Schools, il y a le collège, qui est entre nos écoles secondaires et nos universités. Celui de la cité de New-York comprend une demi-douzaine d'énormes bâtiments distincts. Il est fréquenté par 6.000 étudiants, et on ne peut pas se faire idée de la richesse d'installation.

Les laboratoires sont tellement beaux qu'on ne doit pas pouvoir faire mieux. Un bâtiment spécial est affecté à la culture physique, avec gymnase, salles pour tous les exercices, bains, douches, et une grande piscine de natation. Dans un autre bâtiment, il y a une salle de réunion grande comme une église. Il y a là un orgue dont le clavier se transporte comme un piano et n'est relié à l'instrument que par un faisceau de fils électriques.

Bien entendu des ascenseurs, des restaurants au-dessus et au-des-

sous. Je ne parle pas du nombre des salles de classes qui est colossal. L'instruction est encore gratuite ici. Dans ce pays, tout homme peut donc faire des études complètes gratuitement, et possède tous les moyens de s'élever s'il le mérite.

Ajoutez à cela la grande facilité qu'il y a ensuite à gagner de l'argent et à changer de métier, à s'élever en un mot : cela fait le pays le plus vraiment démocratique du monde. C'est tellement vrai, que lorsque des fils de riches hommes d'affaires ne sont pas à la hauteur de leur tâche, les journaux en parlent, et demandent ce qu'on pourra bien faire des fils de millionnaires.

31 mai. Visite à une École nouvelle et à une vieille École. — Comme je vous l'ai écrit, je suis allé en Connecticut, lundi dernier, et j'y ai passé deux journées, visitant deux Écoles avec M. Manny. Le pays est merveilleux de collines, de forêts, de puissante végétation; il est d'ailleurs mauvais pour la culture, car le sol est trop rocheux. Autrefois les fermiers faisaient de l'engraissement, mais ils n'ont pas pu résister à la concurrence de Chicago. Ils se sont rejetés sur le lait. Il paraît que la culture ne rapporte pas en Nouvelle-Angleterre.

La première École que j'ai visitée, « the Sandford School, » existe depuis trois ans; elle est située à la campagne, à six milles d'une gare; on n'y arrive que par de mauvaises routes. Nous avons trouvé le Directeur à la gare, il nous attendait avec une sorte de « boghei ». Ce directeur a visité Bedales en 1898, après avoir lu les « Anglo-Saxons » et « l'Éducation nouvelle » *qu'il fait lire à ses professeurs.* C'est vous dire qu'il tient en grande estime ces deux livres et qu'il nous a bien reçus. Je me trouvais à Bedales lorsqu'il y est venu et je figure au milieu d'une photographie publiée par lui dans un article de Revue. Son École marche, lentement il est vrai, sur les traces des Écoles nouvelles qu'il admire beaucoup. On y fait des travaux pratiques et des sports l'après-midi; les élèves travaillent aux champs et ont aidé à construire des parties de l'École. C'est d'ailleurs relativement simple, car il n'y a pas une seule maison en pierres ou en briques dans la campagne américaine que j'ai vue; tout est en bois. Toutes les maisons ont une véranda qui en fait le tour et elles sont peintes très souvent de couleurs claires. Cette école me semble encore un peu inorganisée; j'ai assisté à des classes et le Directeur n'a pas hésité à bouleverser son horaire à cause de notre visite. — L'après-midi du second jour, il a tenu à nous faire voir une autre École dans le voisinage. Nous sommes allés prendre le train avec la même petite voiture, et nous sommes arrivés à la Curtis School, une

vieille École, celle-là, d'une trentaine d'années d'existence et ne gardant les élèves qu'en dessous de quinze ans. Le Directeur m'a semblé un homme à poigne et très original. Il a inventé tout un système pour apprendre à ses élèves à gagner de l'argent, à tenir leurs comptes, à se servir de la banque, et tout cela avec l'argent de poche qu'on leur donne ou qu'ils gagnent. L'idée semble juste, car en Amérique on gagne beaucoup, il est vrai ; mais M. Curtis déplore qu'on dépense à tort et à travers et qu'on gaspille son argent. Il va même beaucoup plus loin, en disant que le mode d'emploi de l'argent indique le caractère de l'homme. Il a été en correspondance avec M. Badley et le rencontrera cet été en Angleterre. Le mouvement des Écoles nouvelles est suivi avec intérêt ici ; il est certainement en avance sur les Écoles d'Amérique, qui sont généralement des Écoles d'externes et sous l'influence allemande au point de vue des études. Ce dernier point m'a été confirmé par plusieurs personnes, et moi-même, sauf sur des points de détail, je n'ai pas trouvé autant de nouveautés que je le pensais.

8 juin. Description de Coney-Island. — J'ai été hier à Coney-Island en bateau, promenade de deux heures, la moitié sur l'Hudson, et j'ai eu une très belle vue de la ville et des sky scrapers qui vont jusqu'à 35 et 40 étages. Coney Island est une foire permanente, une fête de Neuilly, où tous les New-Yorkais vont se détendre le dimanche. Ils s'amusent d'assez peu de chose et préfèrent ce qui donne du mouvement, comme des montagnes russes d'un genre spécial inventé par eux où on vous découvre les paysages les plus connus de la Suisse, ou les plus sombres gorges de l'Enfer. En somme, ils semblent heureux et peu raffinés dans leurs goûts. Ce qu'on voit de plus, ce sont des jeunes gens par couples, qui passent toute la journée du dimanche ensemble. En dehors de cela, je remarque beaucoup de choses que je note ; je vous en fais grâce, sans cela, je ne finirais pas.....

J'apprécie de plus en plus le livre de M. de Rousiers, il est aussi exact que je puis le remarquer, et c'est le seul ouvrage scientifique sur l'Amérique...

23 Juin. Camp d'été de West-Point. — La grosse et heureuse nouvelle de cette semaine, vous le saurez déjà quand vous recevrez cette lettre, c'est que je vais au camp d'été du Dr Henderson ; j'y serai lundi prochain 29 juin, et je vous donne mon adresse. La chance m'est arrivée de plusieurs côtés, car j'ai reçu en même temps une proposition pour aller « passer de très agréables vacances » dans une

famille de Chicago; j'ai, bien entendu, préféré le camp d'été, où je serai, pendant juillet et août, nourri et logé : je recevrai 100 dollars.

De plus, je serai tout près de M. Gérin, que j'irai voir au commencement de septembre. Je vais peut-être m'acheter un appareil de photographie; je pourrai ainsi vous envoyer des photos du camp. Je vous donnerai des détails dès que j'y serai.

Mme Clément et Mrs Brooks sont très aimables pour moi. Nous sommes allés visiter jeudi, avec Mme Clément, l'école militaire de West-Point, sous la direction d'un professeur. West-Point se trouve sur la rive droite de l'Hudson, c'est l'affaire de deux heures et demie en bateau. Les bords du fleuve présentent un des paysages les plus grandioses et les plus variés que j'aie vus, et West-Point se trouve au plus bel endroit; le fleuve coule entre deux murailles de montagnes recouvertes de forêts qui semblent n'avoir pas encore été touchées. Je trouve cela supérieur au Rhin dont les coteaux sont maintenant recouverts de vignobles. Malheureusement dans ce pays on ne sait pas combien de temps cela durera; déjà il y a des entreprises qui exploitent la pierre... J'ai fait pas mal de musique avec Mrs Brooks; je dîne chez elle jeudi prochain. M. Brooks m'a emmené voir un match de base-ball, mercredi dernier. C'est le jeu national, le cricket des Américains. Personnellement, je préfère le cricket, qui a plus de style et de tenue, me semble-t-il; néanmoins le base-ball est un bon jeu. Je vais me mettre à travailler les méthodes d'enseignement du français; je n'aurai pas de difficulté, je crois. J'ai lu beaucoup de science sociale, ces derniers temps, et j'en ai parlé à plusieurs personnes. Je vais tâcher de faire la monographie d'un ouvrier suisse établi ici depuis une vingtaine d'années, et qui travaille dans une maison suisse de boîtes à musique.

29 Juin. Description d'un hôtel[1]. — Vous serez peut-être étonnée de me voir logé à l'enseigne ci-dessus. Je me rends au camp d'été du Dr Henderson, mais je suis obligé de passer la nuit ici pour avoir manqué une correspondance de train. La ville de Worcester, où je suis échoué, est à une heure de chemin de fer à l'ouest de Boston, et c'est la seconde ville de l'État de Massachusets; elle a plus de cent mille habitants. Elle n'a d'ailleurs rien de bien remarquable pour le touriste; toutes les villes d'ici se ressemblent. Il y a cependant une fort belle gare de chemin de fer, d'une architecture toute nouvelle et que je trouve originale. — L'hôtel où je suis descendu, sans être cher, est du dernier confortable, les chambres sont parfaites, eau froide et

1. The Warren. European Plan. Worcester Mass.

eau chaude aux robinets, téléphone partout, même dans les W. C., cela semble le comble. C'est encore dépassé à New-York, puisque dans beaucoup de restaurants il y a un appareil téléphonique par place; il y a même un coiffeur qui en a fait mettre un par fauteuil!

J'ai vu beaucoup de monde cette semaine et fait connaissance avec plusieurs personnes.

En somme, j'ai à peine eu un moment à moi, je suis sorti à peu près tous les soirs, j'ai même dû refuser certaines invitations, étant déjà retenu. J'ai fait plusieurs fois de la musique avec Mme B..., et lui ai confié mon violon pendant mes vacances. J'ai reçu plusieurs personnes déjà connues et j'ai fait la connaissance de plusieurs amis des familles C. et B., mais je ne vous parlerai que de ce qui m'a le plus intéressé.

J'ai entrepris cette semaine la monographie d'un ouvrier suisse et je crois avoir plusieurs choses intéressantes. Je suis allé trois fois chez lui, il m'a même invité à dîner (Mme B... le connaissait et m'avait fait introduire); il a été tout ce qu'il y a de plus aimable et de plus complaisant, répondant à mes questions avec intelligence. Il serait très intéressé par les *Anglo-Saxons* et je voudrais lui en donner un exemplaire. Pourriez-vous m'en faire envoyer un?

Je suis allé voir hier un professeur à la *Ethical Culture School* avec l'intention de lui parler de la science sociale. J'avais déjà fait sa connaissance et il m'avait prié d'aller le voir. Il a longuement discuté avec moi et, sans encore bien comprendre, a été très intéressé. Je dois retourner le voir à mon retour et il s'arrangera pour que je discute la chose avec les professeurs de son École. Je me suis surtout attaché à lui montrer qu'il y a là une science constituée; il ne peut d'ailleurs pas comprendre cela de suite. Cela ne pourra que me faire du bien, me faire connaître et m'ouvrir des portes.

J'ai reçu une réponse de M. Gérin à qui j'avais écrit et qui est encore à Ottawa; il me dit d'aller voir à Clairefontaine dès que je le voudrai, et même d'aller à Ottawa maintenant; je compte lui rendre visite après le camp, au commencement de septembre, y rester une semaine et revenir à New-York par Buffalo et les chutes du Niagara. Le camp d'été de Marienfeld n'est pas loin de la frontière canadienne; Coaficooke en est tout près, ce ne sera pas une grosse dépense. Je me suis acheté un bon kodak d'occasion réalisant une économie de six ou sept dollars. Cela me permettra de rapporter de précieux souvenirs.

... Hier matin, à neuf heures, j'ai pensé qu'il était deux heures aux Roches et qu'on devait commencer les premières notes de la

symphonie en *sol* mineur; j'étais à la messe. J'espère que vous aviez beau temps pour la fête de l'École. Il fait une chaleur torride depuis quinze jours; il y a heureusement des intermittences. Racontez-moi la fête de l'École ou faites-la écrire par quelqu'un. Comment étaient les travaux pratiques?

C'est demain le 30, bonne fête à Hélène; il n'y a rien de tel que d'être éloigné pour faire penser aux absents et rappeler les dates.

Je vous souhaite de finir le terme comme vous l'avez commencé et d'avoir d'excellentes vacances en Bretagne.

Quant à moi, je pense m'amuser et profiter beaucoup là-bas; mon petit voyage final au Canada sera une excellente clôture, même au point de vue du travail, car je compte causer avec M. Gérin.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

IMPRIMERIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LE NOIR DE GUINÉE

PAR

L. TAUXIER

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Septembre-Octobre 1908

SOMMAIRE

I. **Le Travail dans la Haute Guinée**. P. 3.

La culture (riz de montagne, riz d'eau, mil, fonio, arachide, maïs, manioc, igname, patate, haricots, haricots du Kissi, coton, tabac, arboriculture). — L'art pastoral. — La chasse. — La pêche. — La cueillette. — Extraction des métaux. — Fabrication (l'outillage ; les métiers). — Le commerce. — Conclusions sur le travail du noir de Haute Guinée.

II. **La Propriété chez le noir de Haute Guinée**. P. 51.

Immeubles (sols de cueillette, de pêche et de chasse, de pâturage, d'arboriculture, de culture, habitation). — Biens mobiliers (animaux domestiques, instruments de travail, mobiliers meublant et personnel, les femmes et les esclaves). — Familles de Karfa Kamara; — de Sayon Kamara; — de Mamadi Mara. — L'Épargne.

III. **La Famille et l'Héritage dans la Haute Guinée en particulier et dans l'Afrique occidentale en général**. P. 88.

L'héritage chez les Malinkés, les Guerzés, les Bambaras, les Mandés-Dnoulas, les Kroumen, les Koniankés, les Diarankés, les Foulahs, les Yolofs, les Landoumans. — Exemples de familles malinkée, dialonkée, bambara. — La famille chez les Habès. — Résumé.

IV. **Les Pouvoirs publics dans la Guinée française**. P. 117.

Le village. — Le royaume. — L'Etat.

V. **Les Races de la Guinée française**. P. 156.

Les Primitifs. — Les Pré-Mandingues inférieurs et supérieurs. — Les Mandingues. — Les Foulahs.

LE NOIR DE GUINÉE

I

LE TRAVAIL DANS LA HAUTE GUINÉE

En général, la culture et l'arboriculture dominent à la côte, la culture et la pâture dans le Fouta-Djallon, la culture presque pure dans la Haute Guinée. C'est dans cette dernière région que nous avons étudié le travail du noir quand nous étions sur place. Aussi les notes qui suivent ne valent-elles strictement que pour la Haute Guinée.

La Culture. — C'est le riz qui est la culture dominante du noir de Haute Guinée, et non seulement du noir de Haute Guinée, mais encore du noir de Guinée française en général, du noir du Sierra-Leone, de noir de Libéria et du noir de la Côte d'Ivoire. Au contraire, dans le Sénégal, chez les Yolofs, et dans le Soudan, chez les Bambaras, c'est le mil qui domine. Le mil domine encore dans tout le Congo français depuis le lac Tchad, au nord, jusqu'à la zone montagneuse qui précède la forêt équatoriale, au sud, zone où commence le manioc. On peut donc dire que le mil et le riz se partagent la domination dans l'Afrique occidentale, le mil régnant au Sénégal chez les Yolofs, les Sérères, les Toucouleurs, etc., au Soudan (chez les Bambaras), dans la région du Tchad et tout le nord du Congo français. Le riz domine, en revanche, dans la Casamance, la Guinée portugaise, la Guinée française, la Sierra-

Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire occidentale, etc. Pourtant, il faut ajouter que l'igname semble régner sur la côte, depuis la Côte d'Ivoire orientale jusqu'au Dahomey, et que le maïs domine dans ce dernier pays. Ainsi, suivant les régions, telle ou telle culture domine. Dans la Guinée en général, et dans la Haute Guinée en particulier, c'est le riz. Voyons donc d'abord cette culture, puisqu'elle est la plus importante.

Le riz de montagne. — Il y a deux espèces de riz cultivées en Guinée française. Le riz d'eau et le riz de montagne. Le riz de montagne est le plus répandu (sauf sur la côte même), pour la bonne raison que, dans l'ensemble de la Guinée, les rizières naturelles qui se trouvent le long des fleuves et des marigots, sans être précisément rares, n'ont pas naturellement l'étendue qu'offrent les autres terrains de brousse, soit en plat, soit le long des collines. C'est donc le riz de montagne qui est le plus répandu.

C'est en février qu'on commence les travaux préparatoires à sa culture. Ou bien le terrain sur lequel on va le semer a été cultivé les années d'avant, ou bien c'est un terrain nouveau choisi dans la brousse. Dans ce cas il a été désigné par les chasseurs du village qui, tout en poursuivant les bêtes, remarquent les bons terrains et les désignent aux chefs de carrée. Ils indiquent ceux où les arbres sont gros et forts et où l'herbe pousse dru. Le chef de carrée qui a choisi le terrain y envoie pour débroussailler tout ce qu'il a de monde dans sa carrée, hommes libres et esclaves. (La *carrée* est l'ensemble des cases entourée d'une palissade où habite une famille entière. Cette famille est patriarcale, comme nous le verrons, et comprend généralement plusieurs ménages.) — Si c'est un petit chef de carrée, il surveille lui-même le travail; si c'est un gros chef de carrée qui possède de nombreux parents et de nombreux esclaves, il fait surveiller par son chef de village de culture, sorte d'intendant choisi parmi les esclaves. Tous, parents et captifs, travaillent sous le commandement de celui-ci au débroussaillement. Quelquefois le travail se fait en musique.

Donc, pour le riz de montagne, on a choisi, en général, un

emplacement en pente sur une colline. Les herbes du terrain sont couchées et foulées aux pieds, à l'aide d'un système de bâtons liés avec des cordes, sur lesquels le pied appuie comme sur une pédale. Quant aux arbres, on les coupe à environ 50 centimètres du sol avec des matchettes et des haches. Autrefois, c'étaient les forgerons qui avaient le tâche exclusive de couper les arbres, probablement pour des raisons religieuses, mais maintement on les fait couper par les travailleurs de la carrée.

Une fois les arbres jetés à terre on les brûle peu à peu et on débarrasse ainsi le terrain. Quant aux souches, s'élevant jusqu'à 50 et 60 centimètres de hauteur, on les laisse là telles quelles. Il vaudrait mieux évidemment les déterrer, mais ce serait un ouvrage trop dur pour le noir de Guinée.

Tout ce travail d'arrangement du terrain se poursuit pendant environ deux mois (février, mars). Le travail commence à 7 heures du matin et finit à 4 heures de l'après-midi. On travaille tous les jours de la semaine, sauf le lundi. Cela fait, on attend que deux pluies soient tombées (ce qui nous met à avril). Quand elles sont survenues, on sème. Le riz à semer est apporté dans des pagnes (grandes pièces d'étoffe servant de vêtement aux femmes et est jeté sur le sol. Alors on prend le *daba* (sorte de petite pioche à manche court, à fer oblique et rond, le seul et unique instrument agricole que connaissent les noirs et qui remplace à la fois la charrue, la pioche, la bêche et l'on retourne la terre. Ces graines de riz se trouvent ainsi mélangées au sol. Ce travail dure environ treize jours, me dit le chef de carrée Dialonké qui me donne ces renseignements.

Le riz une fois semé, on fait surveiller les champs par les *bilakoros* (garçons, enfants, jeunes gens) pour que les oiseaux ne mangent pas le riz nouveau, cela jusqu'à ce qu'il ait atteint 20 centimètres c'est trois jours après les semailles que le riz sort de terre s'il a plu . Au bout d'un mois environ, il a 25 centimètres de haut. Alors on envoie les femmes, de temps en temps, dans le champ pour arracher les mauvaises herbes. Aucun autre travail pour le moment. Il n'y a qu'à laisser faire les pluies qui tombent dru en août, septembre, octobre.

En novembre, la tige de riz a atteint sa taille la plus haute (environ 50 centimètres) et le grain est formé. Il est mûr vers le 20 novembre et c'est à partir de ce moment qu'on commence la récolte, qui se poursuit pendant tout le cours de décembre et de janvier. En général, toute la carrée y prend part, hommes, femmes et esclaves. On coupe le riz avec des couteaux recourbés, on l'attache par poignées, puis on le met sécher sur de grands échafaudages en bois qu'on dirait faits pour faire sécher des grappes de raisin et on l'y laisse deux mois (n'oublions pas que nous sommes en ce moment-ci dans la saison sèche). Cela fait, on détache le riz, on le bat à coups de bâtons et on brûle la paille. Quant au grain, il est mis soit dans de grandes jattes de terre cuite qui sont dans les cases d'habitation, soit dans des cases minuscules *ad hoc* portées sur pilotis et construites à côté des cases d'habitation. C'est de là que l'intendant le tirera tous les jours, pendant la saison qui vient, pour le distribuer aux femmes qui le prépareront. Mais nous reviendrons plus loin sur cette préparation culinaire.

Le riz d'eau. — On le sème auprès des marigots ou des fleuves, les premières pluies tombées, après avoir fait subir au terrain, s'il est vierge, la même opération que pour le riz de montagne. On prend exactement les mêmes soins pour le riz d'eau que pour l'autre, mais on ne le récolte qu'un mois après celui-ci (fin décembre au lieu de fin novembre).

Le mil. — On sème celui-ci généralement dans les champs de riz. On en met un peu avec le riz. Mais on fait aussi des champs de mil à part. Dans ce dernier cas, on sème environ dix jours avant le riz. Si le terrain est vierge, on le débroussaille, comme il a été dit plus haut, on sème et on remue la terre avec les dabas. Mais, en plus de ce qu'on fait pour le riz, on fait des monticules de terre pour le mil. On laisse lever le grain et on fait arracher les mauvaises herbes par les femmes. On récolte au bout de trois mois : on coupe les tiges du mil avec les couteaux du pays, on les rassemble et on les entasse telles quelles dans les petits magasins spéciaux construits sur pilotis à côté des cases d'habitation. Quand on veut manger le mil, on sort

les tiges séchées du magasin, et on les met telles quelles dans les auges à piler le riz où les femmes les battent de leurs lourds pilons de bois. Puis on vanne le produit et le grain reste. Alors on les prépare pour la consommation, nous verrons plus loin comment. En résumé, le mil pousse plus vite que le riz et on n'en opère le battage (c'est-à-dire la séparation du grain et de la tige) qu'au moment de le consommer.

Le fonio. — Le fonio est ainsi décrit par M. Auguste Chevalier (*Une mission au Sénégal*, 1900. Partie botanique) : « Le fonio (mot bambara, malinké et dialonké), *Paspalum longiflorum*, Retz, *Panicum longiflorum*, Hooker (Franchet), est une petite graminée à tiges s'élevant à peine à deux ou trois décimètres de hauteur et terminées chacune par deux ou trois épis longs et grêles couverts de petites graines grisâtres. On le rencontre à l'état spontané dans la bouche du Niger, mais on le cultive en grand dans presque tout le Soudan, dans la Haute Gambie, la Haute Casamance et le Fouta-Djallon. Son rendement est faible, mais le couscous qu'il donne est agréable, et les Européens eux-mêmes mangent le fonio en semoule. »

Ajoutons que le fonio se cultive dans toute la Guinée française.

Il est d'une grande utilité pour les indigènes. Tandis que le mil (*kendé*) forme pour ainsi dire double emploi avec le riz et se récolte généralement avec lui, puisque, la plupart du temps, on le sème dans les champs de riz, le fonio a une récolte tout à fait à part, bien antérieure à celle du riz (juillet, août). Il est du plus grand secours pour les noirs de Guinée qui, souvent, n'ayant pas semé assez de riz l'année précédente ou ayant fait une mauvaise récolte en décembre, janvier, se trouvent souffrir de la famine au milieu de l'année.

Le fonio se sème en avril dès les premières pluies. On le met généralement dans les terrains à riz la troisième année, c'est-à-dire quand ces terrains ont déjà donné deux récoltes de riz. Il est mûr vers le 15 juillet et on le récolte dès ce moment-là fin juillet, août et première quinzaine de septembre.

On coupe et on fait sécher les tiges de fonio comme les tiges

de riz. Quant au battage, on l'opère en écrasant les tiges de fonio sous les pieds. On ramasse les grains et l'on jette la paille.

L'arachide. — Passons maintenant à l'arachide, culture très importante, puisqu'elle fournit l'assaisonnement, si le riz, le mil, le fonio forment le fond de la nourriture. Tout le monde sait ce que c'est que l'arachide. Qui n'en a mangé les graines fraîches ou sèches sous le nom bien parisien de cacahouettes? On tire de l'arachide une huile qui peut servir à de nombreux usages (on en fait même à Bordeaux du fromage de gruyère ou de Hollande à l'usage des coloniaux).

On sème l'arachide au moment des premières pluies (avril ou mai). Il y a deux manières d'arranger les champs d'arachides : ou bien on fait des monticules de terre, plats au sommet, de forme ronde ou quadrangulaire, et on sème l'arachide sur ces rangées de monticules séparés par de très larges rigoles, ou bien on n'arrange aucunement le terrain et on retourne seulement le sol avec le daba, comme pour le riz. Cette manière-ci est plus rapide et moins fatigante, mais la première est meilleure pour obtenir une riche récolte d'arachides. Un mois après les semailles, on arrache les herbes; puis, au bout de trois mois, on opère la récolte, avec les dabas on déterre les pieds d'arachide.

Les graines sont séchées au soleil, puis mises dans des jarres de terre ou dans les petites cases surélevées habituelles. On les en sort pour les écraser et extraire l'huile qu'elles contiennent.

Avec l'arachide, nous en finissons avec les cultures principales, mais il en reste un certain nombre d'accessoires qu'il nous faut aussi examiner.

Le maïs. — Le noir aime beaucoup les têtes de maïs qu'il consomme, soit vertes et grillées, soit mûres et séchées et réduites en farine. Il le cultive tout autour de ses cases, si bien qu'aux mois de juillet, août, septembre, octobre, les énormes tiges de maïs forment de hautes masses vertes autour des carrées, et comme des ceintures et des remparts autour des villages. Mais inutile de dire que le maïs ne forme pas le fond de la nourriture du noir de Guinée. La tête de maïs n'est pour lui

qu'une friandise, du reste très prisée, un dessert ou un goûter. On sait qu'au Dahomey, au contraire, le maïs est le fond de la nourriture de la population, « le soutien du peuple ».

C'est aux premières pluies qu'on s'occupe du maïs. Une fois le sol débroussaillé, on creuse des trous à 50 centimètres environ les uns des autres. On met deux graines dans chaque trou, puis on rebouche. Au bout de trois jours, la tige naissante sort de terre; au bout de trois mois, on peut commencer à récolter le maïs, mais on attend généralement davantage et souvent on ne fait la récolte qu'en décembre. On coupe les grandes tiges du maïs avec des couteaux et on les fait sécher, puis on coupe les têtes ou épis et on les fait sécher encore au soleil. Cela fait, on pend ces épis par bottes à la toiture intérieure des cases, ou bien on les attache aux argamases, sortes de planchers suspendus dans les cases à 1m,70 du sol. Le feu qu'on fait journellement dans la case sèche ces bottes et les jaunit. Une fois la tête de maïs bien sèche, on enlève les grains, on les met tremper dans l'eau, on les pile dans les auges à riz et on les réduit en farine. Enfin, on délaie cette farine dans l'eau bouillie, de façon à en faire des gâteaux qu'on mange avec une sauce d'arachides.

Comme je l'ai dit plus haut, on mange aussi quelquefois les têtes de maïs aussitôt cueillies, vertes. En ce cas, on les fait griller sur des charbons et on en croque les grains. Mais c'est en gâteaux de farine qu'on consomme le plus usuellement le maïs.

Le manioc. — Le manioc non plus n'est pas inconnu des noirs de la Guinée française. On le sème aux premières pluies sur des monticules de terre arrondis, dressés artistement comme ceux que l'on fait pour les arachides. On met en terre des morceaux de tige de manioc coupée. On laisse pousser pendant deux mois, puis on arrache les mauvaises herbes. Au bout de quatre mois le manioc est mûr. On arrache de terre les tubercules à l'aide des dabas, puis on les gratte avec le couteau; ensuite on les met sécher. Une fois secs, on les range dans les petites cases habituelles, et on ne les en retire qu'au fur et à mesure des besoins.

On écrase ces tubercules pour les réduire en farine et avec cette farine délayée dans de l'eau bouillante, on fait des gâteaux mous qu'on consomme.

L'igname. — Le noir de Guinée sème l'igname (diabéré) aux premières pluies, sur des monticules de terre faits comme ceux des arachides ou du manioc. Quand l'igname a poussé, on arrache les mauvaises herbes. Au bout de quatre mois, on peut récolter. On arrache de terre les tubercules et on les nettoie. Cela fait, ils sont empilés dans les cases *ad hoc*. Quand on veut manger l'igname, on pile le tubercule et on le fait bouillir dans l'eau. On le mange ainsi.

Notons que les noirs cueillent souvent les feuilles des ignames avant la récolte des tubercules. Ils emploient ces feuilles à faire des sauces diverses.

La patate (en malinké : *ousson*; en dialonké : *larabina*). — On sème la patate de deux manières différentes : ou bien sur des monticules de terre arrondis, ou bien sur de longs quadrilatères surélevés. On y sème les feuilles prises dans un autre champ de patates. Au bout d'un mois et demi, on enlève les mauvaises herbes. Le troisième mois achevé, on retire les patates de terre, à la main ou à coups de daba. On gratte la patate avec un couteau pour la nettoyer de la terre qui y adhère et on la coupe en tranches qu'on fait sécher au soleil. Une fois séchées, on mange ces tranches telles quelles ou bien on les écrase. Dans ce dernier cas, on les pile soigneusement dans les auges à riz. On prend la farine on la fait bouillir dans l'eau et on en fait des gâteaux mous et chauds qui doivent être consommés immédiatement.

Les haricots. — Ils sont gros et ont une saveur sucrée qui leur est donnée par l'humidité du sol. On les sème dans les champs de riz. Tandis que la tige de celui-ci s'élève, la tige du haricot rampe à terre et ne gêne pas l'autre. Le riz récolté, on attend dix ou quinze jours encore avant de récolter les haricots. Une fois cueillis, on fait sécher les gousses au soleil, puis on les enferme dans les cases à grains. Quand on veut consommer les haricots, on les mange bouillis et salés, ou bien on les fait

cuire avec du beurre de karité, ou encore on les consomme avec de la viande.

Les haricots du Kissi. — Ces haricots sont, comme le montre leur nom, cultivés surtout par les Kissiens, peuplade de race mandingue habitant au sud-est de la Guinée (cercle de Kissidougou). Mais de là cette culture a passé chez les Malinkés et les Dialonkés qui ne l'exercent, du reste, qu'en petit. Ils se contentent de semer les haricots kissiens à côté des arbres, de façon que la tige puisse grimper le long et ils font le semis à l'époque des premières pluies. Au bout de trois mois, le haricot arrive à maturité. Dans le Kissi, on fait de vrais champs de haricots.

Les Kissiens plantent dans la terre des morceaux de bois de 3 ou 4 mètres de haut, et très gros. La tige du haricot s'enroule autour du morceau de bois et monte jusqu'au haut. Les haricots mûrissent en trois mois.

Ce sont les enfants, les jeunes gens qui font la cueillette des gousses mûres. Ils grimpent après les morceaux de bois, cueillent les gousses et les mettent dans la musette qu'ils portent en bandoulière.

Ensuite on écosse les haricots et on les fait bouillir deux fois, à cause de leur goût naturel amer, puis on les mange.

Nous venons de passer en revue les cultures alimentaires du noir de Guinée. Mais celui-ci n'a pas que des cultures alimentaires. Il lui faut se vêtir comme se nourrir, et il aime aussi à fumer. De là les cultures du coton (*koroni* ou *korondi*) et celle du tabac (*yamba*).

Le coton. — Autrefois, avant l'arrivée des commerçants européens, la culture du coton était une des grandes cultures de la Guinée et ne le cédait en importance qu'à celle du riz. Mais, depuis l'installation dans le pays des commerçants blancs vendant à vil prix des cotonnades anglaises, la culture du coton a beaucoup reculé et s'est anéantie en bien des points. On ne la trouve plus guère que dans le sud-est chez les Tomas, par exemple, dans les pays où les Européens n'ont pas encore pénétré en nombre et où, par conséquent, la cotonnade

anglaise n'a pas pu venir encore faire une concurrence désastreuse et écrasante à la cotonnade indigène. Celle-ci est très bonne et très solide, quoique simple, mais elle revient bien plus cher que la cotonnade européenne : de là son recul fatal devant celle-ci et, en conséquence, la destruction progressive de la culture du coton en Guinée. Cependant les gens riches et attachés aux vieux usages préfèrent encore la cotonnade qui est la leur, et, en conséquence, on fait encore, ici et là, de rares, de très rares champs de coton. Voici comment on cultive ou plutôt comment on cultivait le coton. C'était dans les champs de fonio qu'on le semait. Aussitôt le fonio coupé (juillet-août), on arrangeait le sol, on formait des carrés de terre élevés, et, avec les deux doigts écartés, on y faisait des trous deux par deux. On mettait deux grains de coton dans chaque trou, puis on rebouchait. Au bout de trois jours, la plante sortait de terre; au bout d'un mois, on procédait à l'arrachage des mauvaises herbes. Au bout de trois mois, le coton avait poussé et la gousse se fendillait. On cueillait les gousses, on en retirait les graines et le coton, qu'on mettait chacun de son côté. C'étaient les femmes qui accomplissaient cette besogne en s'aidant d'un petit instrument de fer appelé *néri*. Le coton amassé, les femmes le passaient sur des cardes de fer et obtenaient des fils qu'on donnait à la fileuse. Chaque carrée, chaque famille avait sa fileuse. Celle-ci étirait les fils, les allongeait sur des piquets, puis les tordait ensemble et remettait le tout au tisserand pour qu'il fabriquât l'étoffe.

J'ai dit plus haut qu'on semait le coton dans les champs de fonio, parce qu'on avait remarqué qu'il y poussait mieux. L'année suivante, dans le même champ, on faisait de l'arachide.

Le tabac. — Le noir l'aime extrêmement, mais pour le chiquer ou le priser surtout. Néanmoins il ne dédaigne pas de le fumer aussi et, sous l'influence européenne, cette dernière habitude s'étend de plus en plus.

Les noirs font cette culture autour de leurs cases, à l'endroit où l'on jette les cendres et les ordures. Ils sèment là leurs graines de tabac; puis, quand celui-ci est en herbe, ils

préparent plus loin un autre petit champ avec des monticules de terre : on repique les pieds de tabac sur ces monticules, on arrose chaque matin et chaque soir. Au bout d'un mois, la tige a un mètre de haut et, au bout d'un mois et demi, on peut récolter. J'ai oublié de dire qu'on fait les semailles pour le tabac, non pas au commencement, mais à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en novembre.

On le récolte en janvier, pendant la saison sèche et froide. On commence par enlever les feuilles les plus basses, puis on remonte peu à peu vers le haut de la tige.

Les feuilles récoltées, on les laisse sécher en tas dans les cases, puis on les lie par 25 ou 30 et on les met au soleil. Cela fait, on les fait griller sur le feu et on les pile dans de petites auges. On ajoute du beurre et on remue le mélange. On ajoute aussi les cendres d'un certain bois qu'on découvre dans la brousse et qui sont, au dire des indigènes, « fortes comme du piment ». On met de ces cendres dans l'auge et on remue encore. Quand le tout, bien séché, est devenu poudre, une poudre d'un blond jaunâtre, on le met dans la tabatière. Le chef de carrée en distribue à toute sa familia.

Souvent ce sont les vieilles femmes qui fabriquent le tabac pour se procurer un peu d'argent. Elles achètent des grappes de feuilles de tabac et fabriquent le tabac. Puis, elles vont le vendre sur le marché où une grande cuiller de tabac vaut deux sous.

A Faranah, c'est le chef de carrée Lansina Kamara qui fait le plus de tabac. Il conserve ce qu'il lui faut pour sa consommation personnelle, c'est-à-dire pour la sienne propre et celle de toute sa carrée et en vend, de plus, pour 50 francs par an, en feuilles, aux dioulas (colporteurs, commerçants du pays) et aux vieilles femmes.

Les boules ou grappes de feuilles de tabac valent 50 centimes pendant la saison sèche, un franc pendant la saison des pluies.

Nous en avons fini avec la culture du tabac et avec les cultures non alimentaires (coton, tabac) comme avec les cultures

alimentaires (riz, mil, arachides, etc.). Celles-ci constituent de beaucoup le plus important des travaux nourriciers du noir de Guinée française, mais pas le seul. Aussi maintenant nous faut-il voir les autres (arboriculture, pâture, chasse, pêche, cueillette).

L'arboriculture. — Il est probable qu'anciennement, c'est l'arboriculture qui a mené le noir à la culture proprement dite. D'autre part l'arboriculture se rattache étroitement à la cueillette : le noir et l'homme primitif, en général, ont dû commencer par la simple cueillette des fruits naturels, puis ils ont dû passer de là aux soins à donner aux arbres, à la replantation, somme toute à une arboriculture plus ou moins scientifique qui, elle-même, les a préparés et menés à la culture.

Nous savons déjà que le noir de Haute Guinée se livre à peine à l'arboriculture, ce pays n'étant pas propice au palmier à huile et au kolatier (sauf dans l'extrême sud). C'est à peine s'il possède quelques papayers dans sa carrée, quelques kolatiers au dehors, quelques bouquets de bananiers çà et là. Mais sur la côte de Guinée, l'arboriculture fleurit. Ces palmiers à huile ou éloeis y ont été plantés par les ancêtres des noirs qui recueillent maintenant leurs fruits, et c'est pour cela que leurs possesseurs, tout en laissant perdre des amandes de palme en quantité, font les plus grandes difficultés pour permettre aux étrangers établis dans le pays de profiter de celles-ci. De même les kolatiers du pays baga sont dus à l'arboriculture.

Voici comment on procède si on veut planter un kolatier : on fait un trou, on y met un kola et on rebouche avec de la terre. Cela fait, on arrose à intervalles réguliers jusqu'à ce que la tige sorte de terre. Il faut attendre sept ans pour qu'un kolatier produise; il peut alors donner jusqu'à un millier de cosses par an, et chaque cosse contient neuf ou dix noix de kola. En moyenne pourtant, il ne faut guère compter que deux cents cosses annuelles, ce qui, à un sou la noix, représente encore une valeur d'une centaine de francs par an.

L'ART PASTORAL. — L'art pastoral est certainement un tra-

vail plus ancien pour les noirs de la Guinée française que la culture. Les Foulahs particulièrement étaient presque de purs pasteurs encore, quand ils vinrent, dans le courant du XVIIIe siècle, s'installer dans le Fouta-Djallon. Je dis presque, car ils avaient déjà sans doute des esclaves noirs pour leur faire une culture primitive, mais néanmoins, c'est l'art pastoral qui l'emportait chez eux sur l'art cultural. Depuis qu'ils se sont établis dans le Fouta-Djallon, c'est le contraire qui s'est produit à cause de la multiplication sur place de la population et la culture chez eux l'emporte maintenant et tend de plus en plus à l'emporter sur la pâture. Néanmoins la pâture tient toujours une place considérable dans leur existence. Si la culture, par exemple, comme nous l'avons dit plus haut, représente ici 45 p. 100 de l'art nourricier total, la pâture représente bien 40 p. 100.

Quant aux Mandingues, pour être bien plus engagés actuellement dans la culture que les Foulahs, ils n'en sont pas moins venus également en Guinée et au Soudan, de l'est, à une époque plus ancienne que ces derniers, mais qu'on peut fixer : ainsi les Soussous et les Dialonkés ont envahi la Guinée au XIIIe et au XIVe siècle, les Malinkés au XVe siècle. Les premiers étaient des pasteurs cavaliers venus, croit-on, du sud de l'Égypte, terribles aux populations sédentaires et dévastateurs de la boucle nigérienne. Ils s'établirent dans le Fouta-Djallon, beau champ de pâturage pour leurs troupeaux. Quant aux seconds, ils étaient sans doute au XVe siècle, mi-pasteurs, mi-cultivateurs déjà. Les uns et les autres une fois cantonnés en Guinée, devenus sédentaires, maintenus de toutes parts par la résistance des populations environnantes, augmentant en nombre sur place, durent se mettre, les uns à la culture, les autres à une culture plus intense. Ainsi l'art pastoral a perdu de plus en plus de son importance chez eux, mais actuellement encore, ils ont des restes de leur état primitif dans la possession de beaux troupeaux et dans l'attachement très grand qu'ils leur portent.

Ce sont évidemment les Foulahs, derniers cantonnés, qui

possèdent les plus beaux troupeaux de la Guinée française et ceux-ci donnent lieu, comme nous le verrons, à un commerce avec le sud, et à une exportation d'animaux vivants et de peaux brutes qui est importante pour la colonie, mais les Malinkés, c'est-à-dire la Haute Guinée, possèdent aussi de nombreux animaux, quoique leurs troupeaux, en voie de reconstitution actuellement, aient été dévastés par Samory. — Les noirs du sud-est (Kissiens, Tomas, Guerzés, etc.) n'en sont pas privés non plus, et même ces Manons anthropophages, situés encore plus au sud, dans la forêt équatoriale même du Liberia et de la Côte d'ivoire, qui ne veulent pas, du reste, toucher à leurs bêtes et aiment mieux manger la chair de l'homme que la chair de leurs bœufs. Quant aux Soussous de la Basse Guinée (les Soussous furent chassés au XVIIIe siècle du Fouta-Djallon par les Foulahs et refoulés vers la côte), ils possèdent, eux aussi, des troupeaux, qui alimentent en viande Konakry, Boké et tous les petits centres européens de la côte. Ainsi partout il y a du bétail en Guinée.

Donnons maintenant quelques détails précis sur l'art pastoral tel qu'il se pratique en Haute Guinée, chez les Malinkés et les Dialonkés. Ce sont les bilakoros (c'est-à-dire les enfants et les jeunes gens, esclaves ou libres) qui gardent les bestiaux. A Faranah, chaque chef de carrée fait garder son troupeau par un gardien particulier. A Kankan, au contraire, les chefs de carrée se réunissent pour payer un vacher. Ils lui donnent 15 francs par mois et sa ration de riz pour la nourriture journalière. Ils se partagent les dépenses au prorata du nombre de bêtes gardées. Chaque vacher choisit son endroit dans la brousse autour du village pour faire pâturer son troupeau. Il n'y a jamais de disputes à ce sujet, puisqu'il y a surabondance de terrains de pâture.

Les vaches sont détachées le matin de leurs piquets dans la la cour de la carrée, assez tard pour éviter le brouillard matinal qui rend le pâturage humide et qui le fait mauvais aux bêtes. A 8 ou 9 heures, quand le soleil a pompé toute l'humidité, elles gagnent les environs du village sous la conduite de leurs

petits bergers et y restent jusqu'à 5 ou 6 heures du soir. A ce moment-là, les vaches et les bœufs regagnent le village, toujours sous la conduite des jeunes bilakoros. Parmi ceux-ci, les uns marchent gravement derrière le troupeau, nus, une musette en bandoulière et jouant de la flûte. Les autres courent derrière les bêtes en les faisant galoper et en leur jetant leurs bâtons à travers les jambes. C'est un assez joli spectacle au soleil déclinant que celui-là. La flûte résonne en airs mélancoliques dans la splendeur et la grande tristesse du soleil couchant.

Une fois dans le village, les vaches et les bœufs, poursuivis au galop, rentrent en courant dans leur carrée qu'ils connaissent bien. Les bilakoros les attrapent par surprise par le col, leur passent un lacet aux cornes et les attachent chacune à leur piquet. Quand l'ombre tombe, les bêtes se couchent à terre et passent ainsi la nuit en plein air, exposées à toutes les intempéries. Le noir ne connaît pas l'étable et n'en construit pas pour ses bêtes. Pourtant, dans les villages, il y a quelquefois des cases non habitées et non entretenues appartenant au chef ou à quelque riche propriétaire. Ces cases sont alors abandonnées aux bêtes qui viennent s'y coucher le soir. Ce sont des étables primitives et mal nettoyées.

Dans certains pays de Haute Guinée, il y a des parcs à bœufs et à vaches aux environs des villages. J'en ai vu dans le Djenné, province du cercle de Kankan située au sud-est de cette ville. Ces parcs sont carrés et assez grands. On y renferme le soir les bêtes, qui y passent la nuit.

Le noir de Guinée ne tue jamais une bête jeune, c'est-à-dire un veau ou une génisse. Quant à ses bœufs mêmes, il les tue rarement, pour quelque circonstance solennelle seulement : mariage, sacrifice, offrande à un grand chef, à un Européen. Mais depuis que les Français sont installés dans le pays, ceux-ci font tuer à jour fixe dans les centres où ils sont installés, pour avoir de la viande fraîche, soit tous les jours (à Kankan), ou trois fois par semaine (à Faranah). Ici ce sont les chefs de province qui sont chargés, chacun à leur tour, d'amener la bête

à tuer. A Kankan où il y a vingt-cinq Européens et une agglomération de dix mille noirs, il y a un boucher indigène qui achète lui-même et tue tous les jours. Mais avant que les Européens fussent là, on tuait beaucoup moins de bêtes et elles servaient surtout d'épargne familiale employée à acheter des femmes aux garçons, à marier et à faire des munificences dans les cas exceptionnels.

Actuellement une vache vaut 100 francs dans la Haute Guinée, une vache pleine 120 francs, un taureau ou un bœuf 75 francs. Un grand commerce s'en fait vers le Sierra-Leone qui est privé de bêtes à cornes (le noir y étant surtout cultivateur et arboriculteur) et où l'administration française a interdit l'exportation des vaches de Guinée pour que ce pays reste toujours tributaire de nos troupeaux. Les dioulas vont donc acheter des bœufs au Fouta-Djallon et les emmènent par le cercle de Faranah en pays anglais. En revanche, ils reviennent avec des objets manufacturés et des cotonnades anglaises ou même avec des cotonnades indigènes que le Sierra-Leone fabrique encore en grande quantité. Quant aux peaux de bœufs, elles sont exportées en grand nombre du Fouta vers l'Europe par le Sierra-Leone et surtout par Konakry.

J'ai déjà dit que la vache de Guinée française, petite et jolie dans sa robe café au lait, douce, les mamelles exiguës, ne donnait pas plus de deux litres de lait par jour. Les indigènes consomment ce lait frais ou caillé, mais ne savent pas faire de fromage. En revanche ils savent faire du beurre, mais ils le font mal et mauvais. Si l'Européen veut avoir du beurre frais mangeable, il faut qu'il le fasse fabriquer par son cuisinier. Notons pourtant que les Foulahs savent mieux le faire que les autres indigènes.

En dehors des bœufs et vaches, nous avons dit aussi que le noir de Guinée possède des moutons, d'une chair d'ailleurs exécrable pour l'Européen, mais très estimée par le noir lui-même. Un des grands plaisirs que peut faire un Européen en voyage à ses porteurs est de leur acheter un mouton. Celui-ci vaut de 5 francs à 12 francs d'après sa grosseur.

En résumé, c'est l'art pastoral qui est, en Guinée française, le grand adjuvant de la culture, et qui tient, après celle-ci, la première place dans l'art nourricier total. L'arboriculture lui fait concurrence, mais n'existant guère que dans la Basse Guinée et assez peu autre part, elle n'a pas tout à fait la même importance. — Pour la Haute Guinée dont nous nous occupons principalement ici, nous avons évalué l'importance de l'art pastoral à 15 p. 100 de l'art nourricier total et l'arboriculture à 5 p. 100 seulement.

Venons-en maintenant aux arts nourriciers primitifs (chasse, pêche, cueillette) et commençons par le plus important : la chasse.

La Chasse. — Le métier de chasseur n'est pas rare en Guinée française, mais il y a deux espèces de chasseurs à distinguer : le chasseur indépendant qui ne relève que de lui-même, et le chasseur dépendant d'un chef de province, d'un chef de village ou simplement d'un gros chef de carrée.

Voici un exemple du premier type de chasseur. C'est *Salou Kamara*, chef de carrée, demeurant à Souleymania (cercle de Faranah). Il est marié, possède trois femmes, cinq enfants, et un esclave chasseur comme lui, marié comme lui et ayant aussi des enfants. En tout une quinzaine de personnes dans la carrée.

Salou Kamara, accompagné de son esclave, chasse surtout l'éléphant. Il va le chercher du côté de Sansanbou (vallée du Niger). Lorsqu'il en a abattu un, il appelle tous les gens des environs pour prendre la viande. Il se réserve les deux pieds de la bête qui se trouvent ne pas toucher le sol. Quant à l'ivoire, une dent revient de droit au chef de la province où l'éléphant a été tué et l'autre est pour Salou. La trompe, la queue, les oreilles sont également pour ce dernier. En résumé, le chasseur peut avoir pour 50 à 75 francs de viande et pour 400 ou 500 francs d'ivoire.

Il chasse aussi l'hippopotame dans le Niger, le Balé, etc. Quand il en a tué un, il prend pour lui les testicules considérés comme un morceau de choix, le cœur, les deux jambes de

devant, les quatre pieds, les défenses. Le reste est pour les gens des environs. Il chasse aussi le buffle. Quand il en a abattu un, il coupe une cuisse pour l'offrir au chef de son village. Quant au reste il est à lui seul et il le vend. On peut évaluer à 65 francs ce que lui rapporte la bête.

Il chasse aussi la biche et l'antilope, l'antilope son, par exemple. Il en offre une cuisse au chef de son village et le reste est pour lui. De même pour l'antilope tsine-tsine, grosse comme un cheval. Celle-ci peut lui rapporter de 55 à 60 francs. Pour la biche mina, qui peut lui rapporter 10 francs, il en est encore de même.

Si le chasseur tue un porc-épic, il lui appartient entièrement. Le porc-épic vaut de 5 à 10 francs, d'après sa grosseur.

Pour les cochons sauvages et les phacochères, le chasseur donne le pied de derrière de la bête tuée à son chef de village. Un cochon sauvage vaut 20 francs, un sanglier 25 francs.

Quant au petit gibier qu'il peut tuer (outardes, canards, pintades, perdrix, etc.) le chasseur le garde entièrement pour lui.

Notons que Sanoy Kamara fait aussi des champs comme les autres noirs, ou plutôt en fait faire par ses femmes et ses enfants. Mais son métier de chasse lui rapporte beaucoup plus que son métier de culture.

Dans tous les villages, il y a des chasseurs indépendants : à Souleymania, par exemple, qui a 1.200 habitants, il y en a une vingtaine. A Faranah, sur les 900 habitants dialonkés (il y a aussi des Malinkés) il y a une dizaine de chasseurs indépendants (qui avec leur famille représentent environ 150 habitants sur 900). Tous font des lougans (champs), mais la chasse est leur métier principal.

Voyons maintenant les chasseurs dépendants. Karfa Kamara, chef de la province dialonkée du Firia (cercle de Faranah), en possède cinq à son compte :

1° Moussa Mansaré, qui est un de ses esclaves ;

2° Maka Kamara, qui est un homme libre ;

3° Ouali Kamara, neveu de Karfa ;

4° Bokari Kamara, autre neveu ;

5° Yanko Mara, esclave.

Ils sont tous jeunes et non mariés encore. Karfa les nourrit et leur fournit à chacun un fusil. Ils chassent l'hippopotame, le buffle, les diverses espèces d'antilopes et de biches, petites ou grosses, les diverses espèces d'oiseaux comestibles, enfin les singes, les pythons, les poissons (pour ces derniers, les indigènes les tirent en effet souvent avec l'arc).

Pour se procurer de la poudre, ces chasseurs vont dans la brousse récolter du caoutchouc qu'ils vendent aux commerçants européens : avec le produit de la vente, ils achètent leur poudre. Quand ils tuent une bête quelconque, ils donnent l'épaule et la cuisse à Karfa et conservent le reste pour le consommer ou le vendre. Quant à Karfa, il fait couper les morceaux qui lui reviennent et, après s'en être réservé une part, les fait distribuer aux personnes de sa carrée.

Notons que ces chasseurs de Karfa n'ont dans la chasse qu'un métier annexe : ils ne chassent que le lundi et le jeudi ; les autres jours, ils travaillent pour Karfa aux travaux ordinaires des champs. De plus, ils font du caoutchouc dans la brousse, non seulement pour s'acheter de la poudre, mais encore comme métier indépendant. En ce cas, ils doivent à Karfa la moitié du caoutchouc qu'ils récoltent.

Au cas où ces chasseurs voudraient se marier, c'est Karfa Kamara qui doit leur procurer une femme et payer la dot. Karfa, quand le moment en sera venu, leur achètera une femme, dans les 200 ou 250 francs. Quant aux vêtements, ce sont eux-mêmes, chasseurs, qui doivent se les procurer. Pour les grigris de chasse, c'est Karfa qui leur paye le premier, mais les autres, c'est à eux de les acheter. Quant aux bijoux, bagues, cela ne regarde qu'eux.

Quand ils chassent les poissons à la flèche, ils donnent les gros à Karfa et ne conservent pour eux que les petits.

La Pêche. — Les pêcheurs sont infiniment moins nombreux que les chasseurs en Guinée française. Nous venons de voir que pour le chasseur, il existait deux types : celui du chasseur indé-

pendant et celui du chasseur dépendant ; pour la pêche, il n'existe qu'un seul type, celui du pêcheur indépendant.

Prenons comme exemple *Tessa Bokary*, marié, ayant deux femmes, trois enfants, pas d'esclaves. Trois de ses parents, non mariés, vivent avec lui, ce qui fait neuf personnes dans la carrée.

Tessa construit des barrages avec des bambous dans les marigots. Il laisse une ouverture étroite à chaque extrémité et en face de chacune il place une longue nasse en rotin où viennent se prendre les poissons.

Tous les matins et tous les soirs, Tessa va visiter ses nasses. Il emplit deux grands paniers de poissons attrapés, donne le plus gros des poissons au chef du village, met de côté ce qu'il lui faut pour sa nourriture et celle de sa carrée et vend le reste. Tessa attrape certains jours pour jusqu'à 40 francs de poisson. En revanche, d'autres jours il n'attrape rien. En moyenne, il se fait de 15 à 20 francs par jour. C'est beaucoup plus que la chasse ne rapporte à aucun chasseur. Aussi Tessa est-il riche et ne fait-il pas faire de champs à sa famille. La pêche lui rapporte suffisamment pour qu'il puisse se passer de tout travail accessoire. Le revers de la médaille est que son métier est, paraît-il, dangereux, difficile et fatigant.

Quant aux grigris et aux recettes pour la pêche, c'est aux anciens pêcheurs que les nouveaux les demandent.

La Cueillette. — La cueillette existe pour ainsi dire à peine en Guinée française, actuellement. Pourtant il faut dire un mot des embryons de cueillette que nous pouvons y trouver.

Nous connaissons déjà le néré dont nous avons parlé au chapitre précédent. C'est une grande ressource pour les noirs au moment des famines. Il y a aussi dans la brousse des tubercules poussant à l'état sauvage et que les vieilles femmes vont chercher et déterrer, toujours à cette époque critique qui précède la récolte du fonio, c'est-à-dire juin et la première quinzaine de juillet.

Nous ne parlerons pas ici du palmier à huile, du kolatier et

du bananier. En effet, ces arbres étant plantés ou soignés par les noirs, leur récolte relève non de la cueillette, mais de l'arboriculture. Il n'y a cueillette que d'éléments produits par des plantes poussant spontanément dans la brousse et ni cultivées, ni soignées, ni plantées. C'est le cas du néré en Guinée française, du nénuphar dans le Moyen Niger, et de bien d'autres produits de pure cueillette dans toute l'Afrique ; mais ce n'est pas le cas ni du palmier à huile, ni du kolatier, ni du bananier, ni du papayer, ni de bien d'autres arbres utiles, au moins maintenant.

Je dis : au moins maintenant, car ce n'est pas l'homme qui a créé ces arbres utiles et il a dû jadis les trouver à l'état spontané. Il les a sans doute exploités d'abord par la pure cueillette et ce n'est qu'ensuite et peu à peu qu'il a passé de là à leur donner des soins, à les replanter, etc. Cette évolution a dû être lente, mais enfin le noir d'Afrique l'a accomplie pour les plus précieux de ces arbres utiles.

Résumé pour le travail nourricier. — En résumé, la culture est, pour conclure, le grand art nourricier de la Guinée française et surtout de la Haute Guinée. Puis viennent, par ordre d'importance, pour l'ensemble de la Guinée française : la pâture, l'arboriculture, la chasse, la pêche et enfin la cueillette. Pour la Haute Guinée dont nous nous occupons proprement ici, cet ordre doit être ainsi modifié : la pâture, la chasse, la pêche, l'arboriculture et enfin la cueillette.

Travaux non nourriciers. — Après avoir passé en revue les travaux nourriciers, il nous reste à voir les travaux non nourriciers que nous rangerons en trois catégories :

1° L'art des mines ;

2° L'industrie ou fabrication ;

3° Le commerce et les transports.

Extraction des métaux. — Commençons par *l'extraction des métaux*. Les noirs de Guinée ne connaissaient ni l'argent, ni le cuivre avant l'arrivée des Européens. Ce sont les pièces anglaises

du Sierra-Leone qui leur ont fait connaître l'argent ; mais ils ont connu et extrait de tout temps l'or et le fer. L'extraction et le travail du fer se font un peu partout en Guinée française. Quant à l'extraction de l'or, elle ne se fait que dans les parties privilégiées du pays où l'or existe, et en fait, il ne se trouve que dans le Bouré (nord-est de la Guinée française, cercle de Siguiri). L'extraction de l'or est donc l'occupation spéciale de certains noirs d'une province unique. Quant à l'extraction du fer qui se fait partout, nous allons commencer par elle.

Extraction du fer. — Ce sont les forgerons du pays qui se réunissent pour la faire. Ils cherchent la terre rouge spéciale qui contient le minerai, construisent un four en terre d'un mètre et demi de haut et d'autant de diamètre. Ils entassent le charbon au fond du four, puis posent des blocs de minerai, empilent une nouvelle couche de charbon, puis encore du minerai, etc. Quand c'est fini, ils ferment le haut du four, mettent le feu à l'intérieur et font brûler pendant trois jours. Le minerai en fusion coule par les portes ménagées le long du four, dans les fosses creusées au bas, et on jette de l'eau dessus.

Quand le fer est refroidi, on le casse, à l'aide de gros marteaux, en morceaux de la grosseur du poing ; puis on remet ces morceaux dans le four et on les fait fondre de nouveau. On casse pour la seconde fois le fer obtenu et les forgerons présents s'en partagent les morceaux.

Pour activer le feu, les forgerons pendant la cuisson du minerai soufflent à l'intérieur, à l'aide de soufflets en peau de chèvre ou de mouton. Ces soufflets ont été fabriqués mi-partie par les cordonniers, mi-partie par les forgerons eux-mêmes.

Les forgerons traitent ainsi le minerai de fer trois ou quatre fois par an. Pour cette opération ils se mettent au moins quatre, au plus trente, formant une *association ouvrière momentanée.*

Extraction de l'or (*sani* en malinké, *kémana* en dialonké). — C'est dans le Bouré, comme je l'ai dit, qu'on se livre à cette extraction.

Dans 40 ou 50 villages, c'est le travail dominant. Par exemple, dans chacun, sur 100 familles 70 se consacrent à l'or, 30 seule-

ment font des champs, et ce sont les familles qui extraient l'or qui deviennent les plus riches.

Les gens de ces villages creusent donc des puits dans la brousse avec leurs dabas. Ils les creusent n'importe où, jusqu'à une profondeur de 5 à 6 mètres, puis font des galeries dans la terre. Tout cela constitue un dur métier. Quand ils ont trouvé une veine d'or, c'est-à-dire une veine de terre mélangée d'or, ils lavent cette terre et la passent dans des étoffes, dans leurs pagnes. Souvent ils recueillent ainsi de petits morceaux d'or. Ce sont les femmes qui sont chargées spécialement de l'opération du lavage, ce qui ne les empêche pas de manier aussi le daba pour creuser les puits.

Une fois l'or recueilli, on le donne au forgeron pour qu'il en fasse de grosses bagues tournées. Pour chaque bague d'or faite, le forgeron reçoit 1 franc. Quant à la bague, elle vaut de 70 à 75 francs. Un chercheur d'or peut gagner en moyenne, dit-on, 175 francs par mois, plus sa nourriture et celle de sa famille. Il peut mettre une centaine de francs de côté par mois.

Notons que les femmes des villages à or du Bouré, après avoir balayé et nettoyé leurs cases, lavent les saletés et les passent à la passoire pour y trouver de l'or. L'or, une fois mis sous forme d'anneaux, est vendu, soit aux commerçants européens, soit aux dioulas indigènes qui le revendent avec gros bénéfice dans le reste de la Guinée française. L'indigène aime beaucoup l'or et n'hésite pas à le payer jusqu'à 4 francs le gramme, alors que le commerçant européen l'achète à 2 fr. 90 sur place. Aussi le commerçant français acheteur d'or peut-il réaliser de gros bénéfices en le revendant dans le reste de la Guinée. De même le dioula indigène.

La Fabrication. — Passons maintenant à l'industrie du noir de Guinée française. Cette industrie, est-il besoin de le dire, est rudimentaire et ne compte qu'un petit nombre de métiers, ceux de forgeron, de cordonnier, de tisserand principalement. Néanmoins elle doit être examinée avec d'autant plus de soin que le type est plus primitif (ce sont les types primitifs qui sont

en science les plus intéressants et les plus instructifs. Pour cet examen, nous procéderons de deux manières :

1° Nous déterminerons toute la série des objets à fabriquer et nous les passerons en revue dans leur ordre naturel, en disant qui les fabrique;

2° Nous ferons la monographie de tous les métiers industriels existant en Guinée, celui du forgeron, celui du cordonnier, etc.

Nomenclature des objets fabriqués. — Au premier point de vue nous distinguerons les objets fabriqués concernant :

1° *Le travail* (*arts nourriciers :* pêche, chasse, pâture, culture, *arts non nourriciers :* extraction des métaux, industrie, commerce);

2° *Le mode d'existence* nourriture, habillement, parure, habitation, mobilier, chauffage et éclairage);

3° *Les pouvoirs publics* (guerre).

Outillage de la pêche. — Voyons d'abord les objets fabriqués concernant le travail, et commençons par ceux concernant la pêche. Ce sont :

1° Les filets. Ils sont faits par le pêcheur lui-même;

2° L'arc et les flèches. L'arc est fait par le pêcheur ainsi que le corps de la flèche qui est en jonc. Quant aux pointes des flèches qui sont en fer, elles sont faites par le forgeron;

3° Les nasses, paniers, etc. Ils sont faits par le pêcheur avec des joncs;

4° Les barrages établis dans les marigots, les rivières). Ils sont faits par le pêcheur lui-même.

Outillage de la chasse. — 1° Les fusils. Ceux-ci sont de fabrication européenne. Les forgerons peuvent les réparer et même, au besoin, transformer un fusil à pierre non rayé en un fusil à piston, mais ils ne peuvent pas les fabriquer;

2° Les couteaux de chasse. Ce sont de longs couteaux fabriqués par les forgerons;

3° Les grigris pour la chasse. Ils peuvent être comptés au nombre des instruments pour prendre le gibier, puisque les chasseurs prétendent que, sans eux, ils n'en prendraient pas. Les grigris des chasseurs sont coupés dans les racines d'arbres qui

traversent souvent les sentiers. On prend une de ces racines, on la coupe en petits morceaux et on enroule autour de chacun de ces morceaux des fils de coton de fabrication indigène. Le chasseur offre chaque matin du kola à son grigri. Il le met par terre en face de lui, prend un kola, le partage en deux morceaux, en offre un au grigri et mange l'autre. Cela fait, il reprend celui qu'il a offert au grigri, le mange aussi, mais crache sur le grigri un peu de ce kola. Le chasseur accomplit cette cérémonie tous les jours où il va à la chasse.

Les grigris sont fabriqués par les vieux chasseurs qui les vendent aux jeunes et les leur font payer 3 francs, 4 francs, 7 fr. 50, 15 francs, etc. Le jeune chasseur, avant d'entrer en possession du grigri, doit en outre travailler un peu pour le vieux. Il va lui chercher dans la brousse du bois pour se chauffer, lui offre des kolas, etc.

4° Les hamacs que les chasseurs emportent dans la forêt et attachent aux arbres. Ils se couchent dedans pour attendre à l'affût les bêtes qu'ils guettent, les biches par exemple. C'est le chasseur lui-même qui fabrique ce hamac.

5° Le bonnet de chasseur. C'est un bonnet spécial généralement fait en peau de bête. Il y en a parfois de très curieux en peau de buffle et en forme de dôme, ou bien avec des ailes par-devant rappelant les casques en fer des cavaliers gaulois. La plupart sont ornés sur tout leur pourtour de petites glaces d'un sou, ou deux sous, européennes. D'autres portent des cornes, des oreilles de biches, etc. Ces glaces, ces oreilles sont destinées, comme la plupart des grigris que le chasseur a sur lui, à le rendre invisible au gibier. Naturellement les bonnets de chasseur sont fabriqués par le chasseur lui-même.

Outillage de l'art pastoral. — Il est très réduit : il y a les pieux auxquels on attache les bestiaux pendant la nuit dans la cour des carrées, il y a les calebasses dans lesquelles on trait les vaches. La calebasse, du reste, joue un rôle de premier ordre chez les noirs comme instrument domestique, et nous la retrouverons tout à l'heure.

Pour faire le beurre, on remue le lait recueilli dans une

grande calebasse avec une calebasse plus petite. Tout ceci, pieux, calebasse, est de fabrication domestique.

Outillage de la culture. — Le grand instrument, l'unique du reste, est le daba. Nous en avons déjà parlé. C'est une petite pioche dont le manche peut avoir 60 centimètres de long et dont le fer est relevé, arrondi et évasé. C'est avec le daba que le noir fait toute sa culture. Il est fabriqué par le forgeron.

Notons encore des couteaux spéciaux, recourbés, pour couper le riz, le fonio, le maïs, etc. Ces couteaux sont également fabriqués par le forgeron.

Enfin signalons des matchettes (*nounaka* en malinké, *kabouna* en dialonké) pour couper le bois, les arbres. Matchettes et haches sont fabriquées par le forgeron.

Outillage de l'extraction des métaux. — Nous en avons parlé plus haut au sujet de l'extraction elle-même.

Outillage de la fabrication ou industrie. Nous passerons en revue les instruments :

1° Du forgeron;

2° Du cordonnier;

3° Du tisserand, etc., etc.

Outillage du forgeron. — L'outillage du forgeron se compose en gros :

1° D'une masse de fer servant d'enclume;

2° D'un gros morceau de fer servant de marteau;

3° De soufflets en peau de chèvre;

4° De pelles en fer primitives;

5° De tenailles en fer;

6° De ciseaux pour couper le fer;

7° D'une machine primitive à percer le bois ou le fer;

8° De couteaux de fer de différentes tailles;

9° De couteaux en fer pour travailler le bois.

Tous ces instruments, c'est le forgeron qui les fabrique lui-même, sauf les soufflets qui sont faits par le cordonnier, étant en peau de chèvre. *Du reste, tout ce qui est peau est travail du cordonnier, tout ce qui est métal et bois est travail du forgeron.*

Outillage du cordonnier. — Les cordonniers ont d'abord des

couteaux spéciaux qui sont fabriqués par le forgeron, des poinçons, des alènes en fer également fabriqués par celui-ci. Ils ont des instruments de bois pour travailler le cuir, des tables en bois pour étendre les peaux, des vaisseaux en bois pour les mettre tremper. Tout cela est fabriqué par le forgeron.

Outillage du tisserand. — Les peignes en bois pour faire passer les fils de coton sont de fabrication du forgeron. Quant à l'appareil à tramer avec sa pédale, il est fait par le tisserand lui-même.

Outillage des fileurs et fileuses. — Nous avons vu que c'est là une industrie domestique. L'outillage est également de fabrication domestique.

Outillage des tailleurs. — Leurs ciseaux, leurs aiguilles grandes et petites en fer sont de la fabrication du forgeron. Ils ont, en outre, des dés en peau fabriqués par le cordonnier.

Outillage des faiseurs de chapeaux de paille. — Ils n'ont besoin que de poinçons en fer qui leur sont fabriqués par le forgeron. Leurs chapeaux, fabriqués en fibres de feuilles de ban, valent 1 franc ou 1 fr. 50. Avec les ornements en cuir ajoutés par le cordonnier, ces mêmes chapeaux valent de 7 à 10 francs.

Outillage des fabricants de nattes. — Ceux-ci n'ont besoin que de petits couteaux spéciaux pour enlever les saletés de la paille. Ces petits couteaux sont fabriqués par le forgeron.

Outillage des fabricants de hamacs. — Ils se servent de couteaux pour couper les lianes (*bama*) avec lesquelles ils font leurs hamacs : donc fabrication du forgeron.

Voilà pour l'outillage de la fabrication.

Outillage du commerce. — Il nous reste à dire un mot de l'outillage du commerce : il consiste en paniers allongés ou plutôt en vaisseaux allongés faits de rotin que les dioulas portent sur leur tête après y avoir empilé les objets qu'ils transportent. Ils les fabriquent eux-mêmes. Il en est également ainsi des hottes portées sur les épaules et sur le cou, qui sont en usage parmi les dioulas du Kissi et du pays toma.

Passons maintenant à l'outillage du mode d'existence et d'abord à l'outillage de l'alimentation.

Outillage de l'alimentation. — Il y a d'abord les auges et les pilons à riz qui sont aussi importants, aussi indispensables au noir pour son alimentation que les dabas pour sa culture. Les auges à riz sont de grands vases en bois, allongés, verticaux, massifs, d'une hauteur de 50 centimètres environ. Dans ces lourds vases, d'une solidité et d'une massivité à toute épreuve, qu'on laisse traîner devant les cases, dans les carrées, les femmes font jouer le pilon, grand morceau de bois de deux mètres de long, gros comme le poing. A coups de pilon soulevé à deux mains, elles écrasent dans l'auge le riz et les autres grains. C'est là un exercice fatigant et bruyant dont retentissent les villages de Guinée et du Soudan matin et soir. Auges et pilons sont fabriqués par le forgeron. L'auge s'appelle *kaulo* en malinké, et *oulla* en dialonké.

Mais il faut des marmites pour faire cuire la nourriture. Les marmites sont de grands pots noirs en terre fabriqués par les femmes des forgerons : celles-ci ont la spécialité de la fabrication de la poterie. Elles la font avec une terre spéciale, la mettent sécher au soleil pendant une journée, puis la cuisent dans de grands feux de paille pendant vingt-quatre heures consécutives.

Signalons aussi les « canaris », énormes vases en terre, noirs, destinés à contenir l'eau pour qu'elle rafraîchisse. Ces « canaris » (ainsi appelés parce qu'ils sont sans doute originaires des îles) sont fabriqués de la même manière et sont surtout employés par les Européens installés dans le pays.

N'oublions pas les calebasses, aussi importantes que les auges, les pilons et les marmites. Si on pile les grains dans les premières, si on les fait cuire dans les secondes, c'est dans les calebasses qu'on les sert pour la consommation. La calebasse, en tant que plante, se sème dans les champs de riz. Une fois la courge parvenue à maturité, on la cueille, on la fend en deux, on creuse ces moitiés et on obtient ainsi la calebasse, instrument domestique où l'on mange, où l'on sert le riz, les grains, les sauces, avec lequel on va chercher de l'eau, dans lequel on lave le linge, on trait les vaches, etc., etc. C'est donc une pièce de premier ordre dans l'outillage domestique.

Comme outils accessoires, signalons les vans faits par les vanniers, certaines calebasses en bois, plus solides que les calebasses ordinaires et fabriquées par les forgerons, des plats pour griller le riz avant de le piler, quand on n'a pas eu le temps de le faire sécher au soleil, et aussi pour griller les arachides, des cuillers en bois longues de 30 à 40 centimètres et fabriquées par les forgerons. Elles servent à remuer le riz dans la marmite où il cuit et à le transférer de là dans les calebasses où il est mangé.

Quant aux cuillers ordinaires pour chaque personne, elles n'existent pas ici, pas plus que les fourchettes. Le noir mange avec ses doigts ou plutôt avec ses mains, comme nous le verrons plus loin.

Enfin n'oublions pas le couteau ordinaire en fer, que le noir de condition inférieure porte attaché à sa ceinture, dans une large gaîne de cuir orné d'un pompon de petites lanières de cuir. Le couteau est fabriqué par le forgeron, l'étui et le pompon par le cordonnier.

Habillement. — Nous aurons à revenir plus loin au mode et phases de l'existence sur les objets d'habillement. Nous les décrirons alors en détail. Pour le moment, nous nous bornerons à les énumérer, en disant qui les fabrique. La culotte (*koursi*) est faite par le tailleur. Le boubou (vêtement de l'homme pour la partie supérieure du corps) également. Les bonnets d'homme, *idem*. Remarquons que la plupart du temps, les noirs se passent de tailleurs pour tous ces objets, et alors ceux-ci rentrent dans la fabrication domestique. Il en est de même des vêtements de femmes ou pagnes.

Quant aux sandales ou samaras, elles sont faites par le cordonnier. Les chapeaux de paille pointus et tombant bas sur le visage, chapeaux de voyage et de guerre, ne sont pas non plus de fabrication domestique ; ils sont faits par des fabricants spéciaux appelés *nimita-sorona* (fabricants de chapeaux).

Objets de parure. — Les bracelets pour les mains ou les chevilles, les bagues, les colliers, les épingles à cheveux, les bijoux de toute sorte en un mot, sont faits par le forgeron. Quant aux

ceintures, bandeaux de perles, ils sont faits par les femmes elles-mêmes avec les perles de verre que procure le commerçant européen.

Habitation. — Pour construire une case, les noirs se servent de leurs dabas pour faire le mortier, de leurs matchettes et haches pour couper le bois nécessaire, de grosses calebasses en bois pour apporter l'eau. Tout cela, nous le savons, est de la fabrication du forgeron. Il en est de même des baramines, longues barres de fer, lourdes, terminées en pointe, de la grosseur du poing à peu près, qui servent à faire des trous dans la terre. De même le forgeron fabrique les boumbolas, qui sont de grosses claquettes en bois faites pour frapper sur le mortier, sur la terre, sur le sol, pour égaliser.

Mobilier meublant. — Voici d'abord les taras ou lits primitifs en bambou. Ils sont fabriqués par n'importe qui, c'est-à-dire rentrent dans la fabrication domestique. Voici ensuite les chaises. Elles sont assez originales, les quatre pieds écartés, basses, le dos large et arrondi, en bois noir brillant, souvent incrustées de cuivre. C'est une des œuvres d'art du pays. Ce sont les forgerons qui les fabriquent et les vendent 10 francs pièce.

Les tabourets sont des cubes, formés de petites planches carrées, légères, clouées les unes par-dessus les autres. Les forgerons les fabriquent aussi et les vendent 1 ou 2 francs.

Les nattes sont fabriquées par des artisans spéciaux. Chaque noir en possède au moins une. C'est sur cette natte qu'il couche ou bien sur une peau de bœuf, car le tara ou lit primitif dont nous avons parlé plus haut, n'est possédé que par les gens très riches.

La natte de paille ou la peau de bœuf est donc le vrai lit du noir. Les hamacs sont assez répandus, du moins chez les riches, chez les chasseurs, chez les porteurs permanents. Ils sont faits par des fabricants spéciaux qui les vendent 5 francs pièce.

Les malles en bois (*kankéras*) sont fabriquées par le forgeron. Elles sont en bois noir poli, brillant, souvent incrustées de

cuivre et présentent une certaine beauté artistique. Les petites valent 5 francs, les moyennes 8 francs, les grandes 15 francs.

Il y a souvent encore dans les cases des paniers : grands paniers en bambou avec couvercle qu'on suspend au plafond, après y avoir mis de petits objets et qui sont de fabrication domestique — paniers pour la viande qu'on veut faire sécher, qu'on suspend au plafond, exposés à la fumée, toujours de fabrication domestique.

Les serrures des portes qui sont grandes et en bois et se composent d'un loquet jouant sur une pièce de bois — souvent de bois noir travaillé et représentant grossièrement un crocodile, un lézard — sont de la fabrication du forgeron. Ce sont des pièces, souvent curieuses, de l'art du pays.

Outillage de chauffage. — Il n'existe pas. Les femmes, les esclaves ou les enfants, vont chercher du bois dans la brousse et on le brûle au milieu de la case, au centre, là où un rond ou deux ronds concentriques, tracés dans la terre séchée, battue et durcie et ayant pris l'apparence de la pierre, indiquent l'endroit du foyer.

Outillage de l'éclairage. — Les noirs riches ont de petites lampes en fer fabriquées par le forgeron et dans lesquelles ils mettent du beurre de Karité avec une mèche de coton. Ces lampes valent 1 franc la pièce. Les gens peu fortunés qui n'ont pas de lampe, font simplement du feu la nuit pour s'éclairer.

Outillage de guerre. Les fusils. — Ils sont d'importation européenne. Comme nous l'avons vu plus haut, les forgerons noirs ne savent pas les faire, mais seulement les réparer.

Les arcs et les flèches. — Actuellement les noirs ne s'en servent plus que pour la pêche à l'arc et ce sont les enfants qui la font. Les pointes des flèches en fer sont faites par le forgeron. L'arc lui-même et le corps de la flèche, en roseau, sont de fabrication domestique.

Les lances. — Elles sont fabriquées par le forgeron et valent 5 francs pièce. Le cordonnier peut les enjoliver de peau de panthère et de pompons de cuir, ce qui les rend plus belles et plus chères.

Du reste, elles ne sont plus depuis longtemps qu'un objet ornemental destiné, soit aux chefs qui les tiennent en main dans les grandes cérémonies, soit aux Européens amateurs.

Les sabres (sélékas). — Les lames recourbées et la tige de la poignée en sont fabriquées par le forgeron, mais le fourreau en cuir, orné de multiples pompons de cuir et la peau de crocodile ou de python qui souvent recouvre la poignée sont de l'industrie du cordonnier — Un sabre ainsi orné peut valoir de 15 à 20 francs.

Les *poignards* souvent jolis avec leur poignée en bois noir ornée de cuivre, valent 1 franc la pièce. Ils sont fabriqués par le forgeron.

Les haches de guerre. — Il n'y en a plus actuellement dans le pays, sauf les haches de fantaisie faites avec des manches de bois cerclés de cuivre et la lame en fer et en cuivre, par les forgerons pour les Européens qui en demandent.

Les boucliers. — Ils existaient jadis, mais ils ont disparu maintenant, au point qu'on n'en voit plus. Ils étaient faits, paraît-il, en peau de bœuf par le cordonnier. Ils ont disparu quand le fusil a pénétré en abondance.

Il faut en dire autant des cuirasses en peau. Il n'en reste même plus d'anciennes maintenant : c'étaient les cordonniers qui les fabriquaient. Ainsi des casques en peau de bœuf, que l'on ne trouve plus non plus.

Les selles des chevaux. — Elles sont fabriquées moitié par le forgeron qui fait la partie en bois, moitié par le cordonnier qui fait la partie en cuir, et valent 15 francs. Les mors sont fabriqués par le forgeron, les brides par le cordonnier.

Les métiers. — Nous venons de passer en revue toute la série des objets à fabriquer, en disant qui les fabrique. Ce faisant, nous avons vu que les métiers les plus importants en Guinée française sont ceux de forgeron, de cordonnier, de tisserand. Même il faut ajouter que, dans la plus grande partie de la Guinée, ce sont là les métiers uniques. Les tailleurs, les fabricants de chapeaux n'existent que dans la partie nord-est (vers Kankan, Siguiri), chez les Malinkés voisins des Bambaras du Soudan.

Pour les fabricants de nattes ou de hamacs on peut en rencontrer un peu partout, mais très rares, et leur industrie ne constitue pour eux qu'un métier accessoire. Il ne reste donc, comme métiers irremplaçables et émergeant tout à fait au-dessus de la fabrication familiale, que celui du forgeron (métal et bois), celui du cordonnier (peau) et celui du tisserand (coton). Et encore ce dernier est-il en train de disparaître devant l'invasion des commerçants français et de la cotonnade européenne. Finalement le métier primordial me semble être celui du forgeron, car il est encore plus facile de travailler les peaux de bête dans le cercle familial que d'y extraire le minerai de fer, de fondre le fer et de travailler le métal. Le second métier qui a dû apparaître comme métier distinct, a été sans doute celui du peaussier ou cordonnier et enfin, en dernier lieu, celui du tisserand.

Le forgeron. — Nous allons donner d'abord une monographie rapide du forgeron noir. Voici, par exemple, *Fodé Kamara*, forgeron indépendant habitant à Faranah. Il a deux femmes, deux fils, cinq filles, un esclave qui est marié et père de famille : en tout une quinzaine de personnes dans sa carrée. Il n'exerce pas du reste que le métier de forgeron. Il a des bœufs, des vaches, des taureaux, des moutons. Il a également des champs pour la culture desquels il se fait aider par ses voisins. Il les paye en outils de sa fabrication. Ajoutons que ses femmes font de la poterie, comme nous l'avons déjà indiqué pour les femmes de forgerons en général. Mais c'est son métier de forgeron qui lui rapporte le plus : 150 ou 200 francs par mois, paraît-il.

Fodé Kamara travaille d'abord l'or, et l'or principalement. Les clients lui apportent le métal : il prend 5 francs pour une valeur d'or de 100 francs quand il fait un bijou. Quand il s'agit simplement de fabriquer une de ces bagues grossières sous la forme desquelles on met dans le pays l'or marchand, il ne prend qu'un franc pour une valeur de 100 francs. Il travaille aussi l'argent : il prend 3 francs pour faire une bague ordinaire valant 20 francs, 5 francs pour faire une bague mosquée valant la même somme, 1 franc pour faire des épingles à cheveux valant 6 francs.

Comme on le voit, c'est le travail à façon qui est pratiqué ici. Le client fournit la matière première, le forgeron la travaille.

Pour le cuivre (*coporo*) il en est de même : Fodé prendra 10 francs de façon pour 100 francs de cuivre, 0 fr. 50 pour faire une bague de 1 franc. Quant au fer, le travail est tantôt à façon, tantôt non. Ainsi, Fodé a des dabas tout faits qu'il vendra 1 franc pièce. Cela ne l'empêchera pas, si on lui apporte un morceau de fer pour faire un daba, de le prendre et de le travailler, et il fera payer 0 fr. 50 pour cette fabrication. C'est là, du reste, le cas le plus rare et si l'or, l'argent, le cuivre sont surtout travaillés à façon par lui, pour le fer, en revanche, il fournit presque toujours la matière première et cela se comprend du reste puisque nous avons vu que c'étaient les forgerons qui extrayaient le minerai, le fondaient et fabriquaient le fer.

Autrefois il existait des forgerons qui ne travaillaient que celui-ci : ils le coulaient en morceaux ronds pesant environ 2 kilos et le vendaient aux autres forgerons et à toute personne qui en voulaient, moyennant 1 franc le morceau. Ces morceaux de fer servaient même de monnaie, avant l'arrivée des Européens dans le pays. On les appelait poumpourous. Les forgerons faisaient aussi de longues flèches de fer appelées guenzés et valant 0 fr. 10 chacune. Le guenzé est d'ailleurs encore en usage ou l'était, il y a encore très peu de temps, dans l'extrême sud de la Guinée française (chez les Kissiens, les Tomas, les Guerzés). J'ai eu un guenzé entre les mains et il n'est pas difficile de s'en procurer. Quant au poumpourou, c'est autre chose : les forgerons qui travaillaient exclusivement le fer ont disparu avec l'établissement des Européens dans le pays. Nos pièces d'argent ont tué le poumpourou et on ne peut plus en trouver.

Fodé Kamara, pour en revenir à lui, donne de temps en temps des dabas, des haches au chef du village. En revanche, celui-ci lui donne des culottes, des boubous. Ces échanges de cadeaux n'ont rien de fixe et se font tout à fait de bonne volonté. Fodé Kamara travaille dans une case spéciale qu'il a

dans sa carrée. Le toit s'y appuie non sur un mur plein comme dans les autres cases, mais sur de gros pieux qui sont fixés eux-mêmes dans un petit mur de 20 centimètres de haut qui fait le tour de la case. Ainsi la case est ouverte sur tout son pourtour et le jour y entre de partout entre le petit mur de soutènement et le toit assez abaissé. Il y a deux portes naturellement aux deux extrémités. Là, le forgeron travaille avec toute sa maisonnée mâle, fils, frères, neveux, esclaves, etc. En nomenclature tourvillienne, c'est de *la fabrication à la main en industrie domestique principale.*

Si un forgeron a beaucoup de travail, plus qu'il n'en peut faire lui-même, il demande aux forgerons les plus voisins de vouloir bien venir travailler avec lui pour un jour, jamais pour plus. Il leur fait fête, leur donne largement nourriture et boisson, mais ne les paie pas : c'est, du reste, à charge de revanche.

A côté du type du forgeron indépendant, nous avons maintenant le type du forgeron dépendant qu'il faut examiner à son tour. Prenons, par exemple, *Kekouta Kamara,* habitant le village de Faranah.

C'est un ancien captif de case du chef de province Karfa Kamara. Il est libre maintenant, étant forgeron, mais n'en reste pas moins l'homme, l'affranchi de son ancien maître, auquel le tiennent encore les rapports que nous allons voir.

Kekouta Kamara a quarante ans environ : il a une femme, deux garçons, une fille. Un frère qui a femme et enfant habite avec lui : en tout huit personnes.

Kekouta est surtout forgeron, mais il possède aussi des ressources accessoires : ainsi il possède un petit troupeau (un taureau, deux vaches, treize chèvres). Il envoie un de ses garçons le garder.

Il fait aussi des champs, avec l'aide de ses voisins qu'il paie en produits de son métier : ainsi le jour du débroussaillement d'un nouveau champ, il fait à ses voisins une distribution générale de dabas, de haches, de calebasses de bois. Chacun des voisins reçoit un de ces objets, d'une valeur de un franc, et en

revanche lui doit une journée de travail payée sur-le-champ : aussi le même jour, le forgeron, sa famille, ses voisins vont-ils tous ensemble débroussailler l'endroit choisi pour y faire un champ. Pour l'ensemencement et les travaux subséquents jusqu'à la récolte, la famille du forgeron suffit. Mais pour cette dernière, Kekouta distribue deux faucilles à chacun de ses voisins et ils vont tous faire la récolte ensemble en un seul jour. — Pour rentrer le riz, Kekouta donne trois paniers à chacun de ceux qui l'aident et tous ensemble rentrent le riz et font le battage.

Mais c'est surtout son métier principal qui rapporte à Kekouta Kamara. Karfa estime qu'il peut se faire 150 francs par mois. Chaque fois que Kekouta va dans la brousse avec d'autres forgerons pour extraire le minerai de fer et le faire fondre au fourneau, Karfa, en qualité de patron, lui donne un mouton ou une chèvre, trois calebasses de riz préparé et cuit, trois paniers de riz non décortiqué, cent kolas, du tabac en poudre plein une tabatière. C'est là une première allocation.

Ensuite Karfa loge Kekouta Kamara et sa famille et lui fait prendre sa part de toutes les distributions extraordinaires qu'il fait aux personnes de sa carrée. En revanche, Kekouta a des devoirs envers Karfa ; d'abord il fournit des dabas à toutes les personnes de Karfa Kamara qui travaillent aux champs. Ensuite il doit lui faire dix haches par an pour remplacer les usées. Enfin, si Karfa fait construire une nouvelle case, c'est Kekouta qui doit lui faire les portes. En dehors de ces prestations diverses, celui-ci travaille à son profit exclusif.

Il travaille le fer, l'or, l'argent, le cuivre comme le forgeron indépendant que nous avons vu plus haut, de la même manière et aux mêmes conditions.

Le cordonnier. — Le mot cordonnier est évidemment un mot impropre pour désigner ce métier et nous ne le désignons ainsi que faute d'un terme plus approprié. En Europe, le cordonnier fait des chaussures et pas autre chose. En Guinée, le cordonnier fait aussi des chaussures, au moins des sandales,

mais ce n'est là qu'une infime partie de sa tâche. En fait il travaille tout ce qui est peau, comme le forgeron travaille tout ce qui est bois ou métal. C'est donc en réalité un peaussier dont le métier va de la tannerie à la cordonnerie; somme toute, le métier le plus important et le plus étendu chez le noir de Guinée, après celui de forgeron.

Prenons, par exemple, *Dieli Mori Kourouma* demeurant à Faranah. Il a dans sa carrée quatre femmes, dix enfants, deux neveux pas mariés et deux esclaves mâles.

Il n'est pas exclusivement cordonnier. D'abord il possède un troupeau (sept bœufs et vaches, quinze chèvres). Il fait ensuite des champs avec sa famille (riz, fonio, arachides, patates). Mais c'est son métier principal qui lui rapporte le plus : généralement il ne travaille pas à façon, mais se procure directement la matière première qu'il met en œuvre. Il achète aux gens du village les peaux disponibles au prix de 2 francs pour la peau de bœuf, 1 franc pour la peau de mouton, 1 franc pour la peau de chèvre. Quant aux objets qu'il fabrique, ce sont, par ordre d'importance : les sandales ou samaras; les unes primitives, faites pour les porteurs ou les gens de peu, se composent d'une mince lame de peau de bœuf et d'un système de cordons de cuir qui s'emboîtent entre le pouce et le doigt suivant du pied. Elles valent 50 centimes la paire. Les autres, plus belles, épaisses, riches, ornées d'un gros bouton de cuir peint où se relient les cordonnets, valent de 1 à 5 francs la paire et même quelquefois 10 et 15 francs.

Le cordonnier fait aussi des fourreaux pour sabres, fourreaux ornés de houppettes de cuir et les vend 12 fr. 50 la pièce. Il fait des musettes de cuir, soit simples, soit coloriées et ornées, et les vend de 2 à 5 francs. Il fait des sacs en peau de bouc pour le transport du riz, dont quelques-uns valent jusqu'à 5 francs. Il fait aussi les sachets carrés en cuir qui servent de grigris, les colliers qui groupent ces sachets autour du cou, les bracelets en cuir semblables à des ronds de serviettes que les noirs portent aux bras et qui leur servent aussi de grigris. Mais, pour ces dernières choses, ce qui est le plus cher, ce n'est

pas le travail du cordonnier, c'est ce que le marabout met dans le sachet ou dans le bracelet pour le rendre fétiche. Du reste, nous reviendrons plus loin là-dessus. Le cordonnier fait encore des malibolo (mot à mot : peau d'hippopotame, cravaches en peau d'hippopotame). La peau de cet animal, du reste, et la peau de l'éléphant aussi, ne coûtent rien au cordonnier, le chasseur qui a tué une de ces bêtes distribuant la peau gratuitement à tous ceux qui lui en demandent. Au contraire, pour la peau d'antilope ou de biche, comme pour la peau de bœuf et de mouton, le cordonnier l'achète et la paye 5 francs s'il s'agit de celle d'une antilope tsin-tsin, 2 francs s'il s'agit de celle d'un antilope son, 2 francs s'il s'agit d'une biche filanisi, etc.

Le cordonnier ne doit rien au chef de village, mais par déférence il lui fait payer moins cher qu'à un client ordinaire. Le chef, de son côté, pour reconnaître ce bon procédé, quand il fait tuer un bœuf ou un mouton, en donne la peau pour rien au cordonnier.

Diéli Mori Kourouma peut gagner 50 francs par mois avec son métier de cordonnier. Il n'est pas, du reste, le seul cordonnier du village de Faranah; il y en a deux autres, donc trois en tout pour un population de 1.200 habitants. Ces deux autres cordonniers sont : Manké Kamara et Fanfodé Doumbouya. Ce dernier, le plus achalandé, peut se faire des mensualités d'une centaine de francs.

Le tisserand. — Le métier de tisserand, très important jadis, est actuellement un métier qui s'en va, tué par les Européens. Aussi le tisserand indépendant n'existe-t-il presque plus maintenant et, pour le trouver, il faut aller dans le nord-est de la Guinée française, à Kankan par exemple, où il y a une agglomération exceptionnelle de 10 à 12.000 noirs, la plus forte de toute la Guinée française.

Jadis un tisserand indépendant pouvait gagner 75 francs par mois. Quelques-uns avaient des troupeaux et tous faisaient des champs. Mais la culture était pour eux accessoire, et c'était leur métier de tisserand qui leur rapportait le plus.

Ils travaillaient à façon : le client apportait le fil de coton que ses femmes lui avaient filé dans sa carrée et qu'elles avaient roulé autour de morceaux de bambou. Une fois en possession du fil, le tisserand le tramait en bandes larges d'une dizaine de centimètres.

A Kankan, il y a toujours des tisserands indépendants, mais ils achètent leur fil aux commerçants européens et font de l'étoffe avec. Du reste, le fil européen est meilleur que le fil indigène. Cette étoffe faite, ils la vendent à leurs compatriotes. Ainsi les tisserands indépendants, qui existent encore, sont passés du travail à façon au travail qui ne dépend plus du client pour la matière première.

Le type du tisserand dépendant a mieux résisté, mais le métier est devenu ici accessoire. Prenons par exemple *Keman Kamara*, âgé de trente-sept ans, habitant dans la carrée de Karfa Kamara, chef du Firia, à Faranah. Il a deux femmes, trois enfants, trois frères célibataires, en tout une dizaine de personnes.

Il fait d'abord des champs, lui et sa famille, et ces champs lui rapportent plus que son métier de tisserand qu'il n'exerce que deux ou trois fois par an et qui ne lui rapporte guère plus de 3 francs par mois. Il est vrai qu'il est payé bien plus en nourriture qu'en argent, comme nous allons le voir.

Il travaille à façon : on lui apporte les fils de coton qu'il doit tramer. De plus, l'étoffe faite, il confectionne le vêtement qu'on lui demande et joint ainsi la profession de tailleur à celle de tisserand. Pour la confection d'un boubou, on lui donnera 2 francs; pour celle d'une culotte ou pour celle d'un pagne, on lui donnera seulement la nourriture pendant tout le temps qu'il travaillera. Avant l'invasion des cotonnades européennes, le tisserand dépendant pouvait se faire une dizaine de francs par mois, sans compter la nourriture. Le tisserand dépendant a certaines obligations envers son patron : il lui transforme en étoffe son fil de coton sans recevoir d'espèces. Mais le patron lui doit une nourriture abondante, pendant tout le temps qu'il travaille pour lui : il lui donnera, par exemple, dix kolas quand

le travail commencera, puis du riz, des poulets, des œufs, du lait, etc.

Nous en avons fini avec les métiers les plus importants chez le noir de Guinée, ceux de forgeron, cordonnier, tisserand; mais il nous reste maintenant à passer en revue quelques métiers accessoires qui n'existent pas du reste dans la plus grande partie de la Guinée française, mais qui émergent cependant ici et là de l'industrie domestique. Ils continuent donc à faire partie de celle-ci dans la plus grande partie du pays, mais pas partout ainsi le métier de tailleur, ainsi le faiseur de chapeaux. Quant aux fabricants de nattes et de hamacs, leur industrie plus difficile, semble-t-il, est plus répandue et existe dans presque toute la Guinée, mais elle ne constitue qu'un métier accessoire, et même très accessoire, pour celui qui l'exerce.

Le fabricant de nattes. — Prenons, par exemple, le fabricant de nattes ou plutôt le faiseur de nattes, le mot fabricant étant trop ambitieux ici. Il y en a un à Faranah, *Ansou Kourouma*, homme de quarante ans, pauvre, n'ayant qu'une femme, sans enfants et sans esclaves. — C'est un homme libre, mais il est sous le patronage de Karfa Kamara et habite dans le village de culture de celui-ci aux environs de Faranah. Il fait des champs, et ses champs lui rapportent plus que son métier de nattier. Il donne du riz et du miel à Karfa et celui-ci lui donne, en revanche, des boubous de temps en temps. Ansou Kourouma, en dehors de son travail des champs, fait des nattes qu'il vend 50 centimes la pièce. Il travaille dix jours par mois à celles-ci et fabrique dix nattes en ses dix jours. Sa fabrication lui rapporte donc 5 francs par mois.

Voici un autre type de fabricant de nattes, de Kankan celui-ci, *Moriké Kondé*. Au commencement de la saison sèche, il vient du Kouradougou (province du cercle de Kankan) s'installer à la ville pour y exercer son métier et, en mai, au moment de la saison des pluies, il retourne chez lui faire de la culture. Il loge chez un chef de quartier, qui ne lui fait payer aucun loyer en espèces, le loyer étant du reste totalement inconnu chez le noir. Moriké offre seulement une natte, comme cadeau,

à son logeur. Il fabrique des nattes de qualité supérieure, qu'il vend de 2 à 10 francs. Il peut gagner ainsi 40 francs par mois. Pendant tout son séjour à Kankan, il ne fait que cela, mais aux premières pluies, comme je l'ai dit, retourne chez lui et y reste de mai à novembre. Ainsi il consacre cinq mois par an aux nattes, et sept mois aux champs. Le métier est donc ici encore accessoire.

Le faiseur de hamacs. — Passons au faiseur de hamacs. Il y en a un à Souleymania (province du Firia, cercle de Faranah). C'est *Makan Konaté*, âgé de quarante-sept ans, qui a deux femmes, trois enfants, ni frères, ni neveux, ni esclaves. Il n'a pas de troupeau, mais fait des champs, et ceux-ci lui rapportent bien plus que sa fabrication de hamacs. Il n'en fait du reste que sur commande ou bien en vue d'offrir un hamac digne de lui, à tel chef généreux qui l'en récompensera largement. Makan vend 5 francs un hamac ordinaire et 10 francs un beau hamac. Il peut gagner ainsi 10 francs par mois au plus.

Les autres fabricants de hamacs offrent le même type que lui. Leurs champs leur rapportent plus que leur fabrication.

C'est avec des lianes qu'il va chercher dans la brousse que le fabricant de hamacs fait sa ficelle ; il fend ces lianes en menus brins, puis tresse ceux-ci et obtient ainsi la ficelle. Quand il en a assez, il commence le hamac et en deux jours, paraît-il, peut le parfaire. Il tresse celui-ci à la main, sans le secours d'aucun instrument.

Disons maintenant un mot des tailleurs et des fabricants de chapeaux.

Le tailleur. — Le tailleur (cela se dit *karella* en malinké, *dougoudéléna* en dialonké) existe à Kankan et, en général, dans le nord-est de la Guinée française, dans la Guinée soudanaise.

Ceux de Kankan ne font pas de champs et n'ont pas de métier accessoire. Ils achètent l'étoffe européenne ou indigène et la transforment en vêtements. Souvent aussi ils reçoivent l'étoffe du client et travaillent à façon. Ils ornent les boubous (vêtement de dessus des hommes) avec des fils de couleurs européens, achetés aux commerçants français. Autrefois ils ache-

taient des fils indigènes blancs et les teignaient eux-mêmes en bleu, en noir ou en jaune (ils ne connaissaient ni la teinture verte, ni la rouge). Pour faire leur teinture, ils allaient dans la brousse prendre les feuilles d'un certain arbre connu d'eux : ces feuilles étaient mises dans l'eau, pilées et remuées, puis on mettait les fils tremper plus ou moins longtemps dans cette mixture, suivant la couleur bleue ou noire qu'on voulait obtenir : il fallait laisser tremper deux semaines pour obtenir la couleur noire. Pour avoir du jaune, on pilait des kolas et on ajoutait de l'eau. Mais maintenant les tailleurs préfèrent acheter des fils tout teints aux commerçants européens.

Les tailleurs font tous les objets d'habillement : pagnes et mouchoirs des femmes, culottes, bonnets, boubous des hommes. Ils font pour les gens riches et pour les chefs ces grands boubous blancs musulmans, si aimés des Foulahs, qui tombent jusqu'à terre et ont une poche en travers sur la poitrine. Ces grands boubous sont d'un blanc de neige et ont de l'allure. Les tailleurs fabriquent aussi des caftans généralement jaune d'or, avec de larges bords très ornés, qui peuvent valoir de 75 à 150 francs. Le métier de tailleur est donc un bon métier, là du moins où il peut exister, et les tailleurs de Kankan se font jusqu'à des mensualités de 200 francs, ce qui est énorme ici.

En résumé, *l'industrie du tailleur est restée familiale dans la plus grande partie de la Guinée française, mais elle est devenue un métier distinct dans les pays riches et populeux du Soudan guinéen*, chez les Bas Malinkés comme chez les Bambaras, à Kankan et à Siguiri comme à Bammako. Autre part, ce sont les femmes qui font les vêtements, dans la famille.

Le fabricant de chapeaux de paille. — Il n'y en a pas dans le sud et l'ouest de la Guinée française, mais, comme les tailleurs, on en trouve dans le Soudan guinéen.

En voici un de Kankan qui a trois femmes et trois enfants, pas d'esclaves. — Son installation familiale est, du reste, aux environs de Bammako, mais au commencement de la saison sèche, il vient s'installer, seul, à Kankan. Il demande à un riche chef de carrée la permission d'habiter une de ses cases libres, ce qui

lui est accordé sans difficulté et sans loyer. Cependant, si le chef de carrée a besoin de chapeaux de paille, le fabricant lui en fera pour rien, pour reconnaître l'hospitalité qu'on lui donne.

Le faiseur de chapeaux les fait avec du roseau, des fibres de feuille de ban. Il les vend de 1 à 3 francs. Dans une journée il peut en fabriquer trois, mais à la condition d'avoir sous la main la matière première qu'il va chercher d'abord lui-même dans la brousse. Il peut gagner 100 francs par mois en moyenne, ce qui est beaucoup. Aux premières pluies (avril ou mai), il retournera chez lui pour travailler à ses champs.

Conclusion sur l'industrie. — Nous en avons fini avec la fabrication guinéenne : en gros, elle est généralement familiale et il n'y a spécialisation sérieuse et absolue que pour l'art du forgeron, du peaussier et du tisserand. Pour le reste, la fabrication familiale subsiste généralement et il n'y a spécialisation qu'ici et là, dans les parties les plus riches et les plus peuplées du pays. Maintenant si nous voulons définir, en termes de la nomenclature, ce qu'est la fabrication du forgeron, du cordonnier et du tisserand guinéens, nous dirons que c'est une fabrication à la main, en industrie domestique principale. Quant à la fabrication du fabricant de nattes et du fabricant de hamacs, elle est également à la main, en industrie domestique accessoire. Le tailleur, quand il existe, est en industrie domestique principale (et même unique puisqu'il ne fait que cela) et le fabricant de chapeaux est en industrie domestique accessoire. Du reste, tout cela est à la main et la main est l'unique moteur connu en Guinée.

On le voit, *l'atelier patronal n'existe pas ici*, même le plus petit, même le petit atelier patronal, car cet atelier suppose, sous les ordres du patron, des ouvriers qui n'appartiennent pas à sa famille. Or, le noir de Guinée ne connaît comme ouvriers que les membres de sa famille et jamais une personne du dehors. C'est pour cela que la nomenclature appelle cette industrie : industrie domestique, et suivant qu'elle constitue la plus forte partie ou la moins forte partie du travail nourricier de la famille, industrie domestique principale ou industrie

domestique accessoire. L'industrie guinéenne, en résumé, est donc surtout restée non spécialisée et conservée dans le cercle de la famille, donc familiale, spécialisée seulement pour un petit nombre de métiers et, même en ce cas, à la main, domestique, et ne constituant jamais d'atelier patronal.

Le commerce. — Il nous reste maintenant à examiner la dernière branche du travail : à savoir le commerce et les transports.

Nous allons faire d'abord la monographie d'une famille commerçante et pour cela nous choisirons, à Faranah, celle de *Sérifouké Touré*. C'est un homme riche, âgé de trente-six ans, qui a cinq femmes, trois enfants, des esclaves, plus un frère cadet et toute la famille de celui-ci (quatre femmes, six fils et six esclaves). La carrée de Sérifouké comprend donc en tout trente six personnes.

Serifouké possède un petit troupeau (quatre taureaux et trois vaches). Sa famille fait un peu de culture, mais pas beaucoup. Le travail principal est ici le commerce, et de beaucoup.

Serifouké *fait d'abord chercher dans la brousse du caoutchouc* par sa famille et ses esclaves. Quand il en a réuni un nombre respectable de boules (500 par exemple), il s'en va à Konakry avec ses esclaves et ses parents, portant des charges de 30 ou 35 kilogrammes, souvent plus. Lui-même porte aussi. Souvent il prend des porteurs étrangers, des gens qui ne sont pas de sa famille et auxquels il alloue 25 francs une fois donnés, plus la nourriture journalière, pour faire le voyage de Faranah à Konakry et retour. A Konakry, Serifouké vend son caoutchouc aux maisons européennes et avec le produit de cette vente *achète des cotonnades, des fusils à pierre, de la poudre, de l'ambre faux, des perles de verre, du pétrole*, etc. Il revient vers Faranah avec ce chargement, tâchant de l'écouler en route et se faisant payer en caoutchouc. Revenu à Faranah, il envoie ses porteurs dans les environs, surtout dans le sud, vendre le reste, toujours contre du caoutchouc. Lui-même tient boutique ouverte à Faranah. Avec ce commerce Serifouké peut gagner jusqu'à

300 francs par mois. Il doit acquitter à l'administration française une patente de 30 francs par semestre ou 60 francs par an.

Le commerce de Serifouké est basé, nous venons de le voir, sur le caoutchouc et les produits d'importation européens. Mais il pourrait le baser aussi sur les kolas dont on va faire commerce dans le sud. En ce cas, le dioula prend avec lui des étoffes, des fusils, de la poudre, des perles, de l'absinthe, etc. Il va vers Boola ou vers Gouecké et échange à ces grands marchés, contre des kolas, tout son chargement. Cela fait, il remonte vers le nord et va vendre ceux-ci à Kankan par exemple. A Boola il a eu 150 kolas pour 1 franc. A Kankan, il les revend 20 pour 1 franc, c'est-à-dire sept ou huit fois plus cher qu'il ne les a achetés. Ces kolas du reste, ne restent pas à Kankan, au moins la plus grande quantité. D'autres dioulas les transportent de là jusqu'au Sénégal où le kola, dit-on, se vend excessivement cher. On voit l'énorme bénéfice qui peut se faire sur ce commerce. Du reste, ce bénéfice se trouve réparti en fait sur bien des intermédiaires, de la forêt de la Côte d'Ivoire au Maroc, aucun commerçant noir, même le plus riche, n'osant accomplir de longs voyages.

Avec le caoutchouc et les kolas, un autre commerce rémunérateur est celui qui se fait du Fouta-Djallon au Sierra-Leone et qui consiste à *conduire des bestiaux* du premier pays dans le second. Le Sierra-Leone, pays de culture et d'arboriculture, manque de bestiaux et, l'exportation des vaches y étant défendue, semble devoir en manquer toujours. C'est donc un métier lucratif que d'y conduire des bœufs, des taureaux ou des veaux, et bien des dioulas après avoir été de la Haute Guinée à la côte, ne manquent jamais en revenant d'acheter, en passant dans le Fouta-Djallon, des bêtes à cornes qu'ils iront revendre en Sierra-Leone. Ils en ramèneront, en revanche, des produits industriels anglais (cotonnades, marmites de fonte) ou des tissus indigènes (car le Sierra-Leone produit beaucoup de coton) et ils les écoulent dans leur pays.

En résumé, caoutchouc, kolas, bestiaux, produits européens, voilà sur quoi se base le commerce indigène de la Guinée fran-

çaise. Nous ne parlerons pas ici du commerce très important du sel et des moutons du Soudan, ce commerce étant entre les mains des Maures.

En résumé, *le commerce du noir de Guinée se fait généralement en famille, quelquefois pour les plus riches commerçants — ainsi Serifouké — avec des porteurs salariés.* Le salariat, qui n'existe pas dans l'industrie guinéenne, apparaît donc dans le commerce guinéen. Quant à la façon dont se fait le transport, il se fait à tête d'homme, à tête de femme, à tête d'enfant, les noirs n'ayant su ou n'ayant pu domestiquer le bœuf de façon à le rendre porteur pas plus qu'ils n'ont su ou pu le domestiquer de façon à le rendre propre à la culture. Aussi à chaque instant dans la brousse, sur les routes ou plutôt dans les sentiers de la Guinée française, rencontre-t-on des dioulas avec leur berceau d'osier sur la tête, tenu en équilibre par deux ficelles, l'une attachée à droite du vaisseau, l'autre à gauche et tombant de chaque côté. Le porteur tient ces deux ficelles l'une de la main droite, l'autre de la main gauche et les manœuvre de façon à tenir sa charge en bonne position. Souvent aussi il a un grand bâton à la main, sur lequel il s'appuie en marchant. Quand il est fatigué, il choisit un arbre dont les branches font fourche à hauteur de sa tête et il va y appuyer l'extrémité de sa charge ou bien l'y poser tout entière, s'il le peut. S'il ne le peut pas, il calera l'autre extrémité de la charge avec son bâton et sera ainsi libre de s'asseoir quelques instants. Le dioula, du reste, aime beaucoup les haltes fréquentes et prolongées. Il veut marcher à son heure, capricieusement, et s'arrêter quand cela lui fait plaisir. Du reste, tout porteur noir est dans ce cas et il est difficile de lui imposer une discipline régulière de la marche. Les vaisseaux d'osier allongés dans lesquels les dioulas portent leurs marchandises s'appellent *kalas* ou *naras* et sont fabriqués par les dioulas eux-mêmes. Dans le pays toma les dioulas aiment mieux porter sur le dos et sur le cou que sur la tête et ont à cet effet des hottes longues qu'ils nomment *kokalas*.

Les charges que portent les noirs sur leur tête sont quelque-

fois énormes. Un commandant de cercle qui s'est amusé à en peser, en a trouvé fréquemment de 40 kilogrammes, quelquefois de 60. Avec cela le noir fait 30 kilomètres par jour. Les femmes, les enfants portent. Rien de plus fréquent que de rencontrer dans la brousse un dioula avec sa charge sur la tête et sa longue robe serrée à la ceinture, devant lequel une femme, le torse nu et la tête rejetée en arrière par le poids de la charge, marche. Devant la femme est souvent une petite fille, portant, elle aussi, un petit garçon.

Si nous faisions ici un tableau général du commerce de la Guinée française, nous devrions parler : 1° du commerce européen ; 2° du commerce maure dans le pays, mais nous n'avons à voir pour le moment que le commerce du noir de Guinée, *son travail commercial*. Nous retrouverons plus loin le commerce européen et maure et nous n'avons pas à nous en préoccuper pour l'instant. Notons seulement que c'est la présence des Européens et de leurs stocks de marchandises qui a surexcité le commerce du noir, dans le pays. Jadis celui-ci ne faisait guère le colporteur et laissait ce soin aux Maures, aux Sarakholés du nord, aux dioulas de la Côte d'Ivoire. Mais, depuis que la présence des Européens à la côte a amené dans le pays des quantités de marchandises recherchées du noir, certains de ceux-ci naturellement, préférant au travail pénible et assujettissant de la culture le travail moins dur et plus libre des transports, se sont fait dioulas, d'autant que les bénéfices sont très grands (ainsi une bouteille d'absinthe Pernod, achetée 6 francs à Konakry par le dioula, est revendue par lui 15 ou 20 francs dans l'extrême sud, au pays toma par exemple). On peut donc dire que si le colportage du noir de Guinée a toujours existé, au moins en petit, la présence des Européens l'a au moins considérablement augmenté et surexcité. Du reste, il ne me semble pas que ce soit une bonne chose : il vaudrait mieux que le noir s'enfonçât profondément dans la culture que de faire un métier qui développe infiniment moins l'aptitude au travail intense.

Conclusion sur le travail du noir de Haute Guinée. — Nous

voici à la fin de notre analyse du travail du noir de Haute Guinée, travail nourricier ou travail annexe. Nous avons vu que ce noir est avant tout un cultivateur et un cultivateur de riz. Il est devenu tel après avoir été peut-être un pasteur, et à la suite d'un cantonnement forcé vers les sources du Niger, au bout de la route des invasions, dans le cul-de-sac que forme la concavité de l'Afrique occidentale.

Ancien pasteur ou arboriculteur, devenu cultivateur de riz, telle me semble donc être la formule essentielle qui caractérise le noir de Haute Guinée au point de vue du travail de la race.

Passons maintenant à la propriété.

II

LA PROPRIÉTÉ CHEZ LE NOIR DE HAUTE GUINÉE

Il y a beaucoup d'objets très différents qui sont susceptibles d'appropriation. Il s'agit de mettre un peu d'ordre dans ce chaos et de distinguer des classes d'objets appropriables, suivant l'ordre le plus naturel possible. La nomenclature tourvillienne nous donne un ordre qu'on peut suivre : elle distingue d'abord deux sortes de propriétés, la propriété immobilière qu'elle classe sous la rubrique C, et à laquelle elle donne le nom propre de Propriété sans épithète; et la propriété mobilière qu'elle classe sous la rubrique D et à laquelle elle donne le nom de Biens mobiliers. En lisant le contenu de la première rubrique, on voit que la propriété immobilière comprend la maison, le jardin, le champ cultivé, l'atelier, le pâturage, etc. Quant à la propriété mobilière, elle comprend les animaux domestiques, les instruments de travail, le mobilier meublant, le mobilier personnel.

On pourrait, à mon avis, établir une autre classification des propriétés. Ce serait une classification historique ou chronologique qui rangerait les objets susceptibles d'appropriation dans l'ordre probable où l'homme les a appropriés : ainsi, on sait en science sociale que la maison s'approprie toujours avant la terre cultivée et la terre cultivée avant le pâturage. De même la propriété des vêtements et des objets personnels que l'on porte sur soi a dû précéder celle de la maison et du mobilier meublant

Un pauvre sans feu ni lieu, un chemineau, possède au moins quelques nippes qu'il a sur le corps et les objets qu'il peut porter sur lui. Ainsi on pourrait, à côté du classement des propriétés que donne la nomenclature tourvillienne, concevoir un autre classement fondé sur l'histoire sociale. Mais, pour le moment, nous nous contenterons de la première en ajoutant simplement aux espèces de biens mobiliers que donne la nomenclature ces deux espèces qu'elle a oubliés : 1° la femme, 2° les esclaves. — La femme peut être considérée comme une propriété, et en est certainement une pour le noir qui l'achète en l'épousant, et quant à l'esclave, inutile de démontrer qu'il est bien une propriété pour son maître.

Nous allons donc passer en revue les différentes espèces de propriétés, au regard de la façon dont se les approprie le noir de Haute Guinée et nous allons commencer par les immeubles.

Immeubles. — Nous les examinerons dans l'ordre qui va de la non-appropriation à l'appropriation, ou plutôt du moins d'appropriation et de l'appropriation la plus générale au plus d'appropriation et à l'appropriation la plus particulière.

Sols de cueillette et objets producteurs de cueillette. — Les sols et ces objets ne sont pas appropriés par la famille ni par l'individu isolé, mais *ils sont appropriés par le village et par la tribu.* Le sol de la Haute Guinée française est actuellement divisé en cercles. Ces cercles contiennent un certain nombre de provinces qui contiennent elles-mêmes un grand nombre de villages. Autrefois, il y avait de petits royaumes qui contenaient un certain nombre de cantons, lesquels contenaient eux-mêmes un certain nombre de villages : d'où propriété de tribu ou de royaume indépendant, propriété de cantons et propriété de villages. Le territoire du petit état était divisé entre les cantons, et le territoire de chaque canton était divisé entre les villages. Chaque village avait donc son territoire naturel (et du reste l'a encore) aux limites indiquées par la configuration même du lieu, montagnes, vallées, fleuves, marigots, etc. Il y avait donc, et il y a encore, une appropriation de la brousse et des sols de cueillette et des

objets producteurs de cueillette qu'elle contient, par la tribu, le canton, le village. Mais dans le territoire du village la brousse n'est appropriée ni par la famille ni par l'individu isolé. Ainsi cueille qui veut le néré, cet arbre qui produit la pousse comestible dont nous avons parlé.

Sols et objets producteurs de pêche et de chasse. — Les sols de pêche ce sont les eaux (marigots, rivières, fleuves, mares, etc.). Les sols de chasse, c'est toute la brousse. Tout cela est approprié ou *était approprié par la tribu, le canton, le village,* mais ne l'est pas par la famille ni par l'individu isolé. Le chasseur, il est vrai, a le droit d'aller chasser partout où il veut, même sur les territoires des autres villages, des autres cantons, des autres tribus, mais s'il tue un gros animal, un éléphant par exemple, il doit une partie de la proie au chef du pays (une défense pour l'éléphant). L'usage veut aussi qu'il abandonne une grosse partie de la viande aux habitants des environs. Il y a une reconnaissance du droit de propriété collective du village, du canton et de la tribu. Cette appropriation ne va pas jusqu'à repousser le chasseur étranger, mais va jusqu'à lui faire payer une redevance pour la chasse dans le pays.

Sols de pâturage. — Ceux-ci sont *appropriés, comme les précédents, par tribus, cantons et villages.* Ils ne sont pas appropriés par familles, mais il y a une sorte de coutume qui fait que chaque chef de carrée envoie toujours ses bestiaux paître au même endroit et n'empiète pas sur l'endroit du voisin. Quand il y a des associations de chefs de carrée pour faire surveiller leur bétail par un même pâtre, il en est de même, et les différentes associations n'empiètent pas sur les sols de pâturage les unes des autres. En résumé, il y a des lieux d'usage de pâturage pour chaque famille ou pour chaque association, et il ne s'élève jamais aucune contestation à ce sujet. Du reste, la brousse inoccupée est vaste et offre bien plus de pâturages qu'il n'en est besoin. Donc pas d'appropriation définitive, mais une sorte de possession usagère, commençant et finissant avec l'usage.

Arboriculture. — Ici, nous entrons dans la *possession familiale.* Ainsi les petits bois de kolas qui existent dans le Kouranko,

le Sankaran, le Soliman français, sont la possession de certaines familles de chefs. Dougoutigui, chef de la province du Sankaran, dans le cercle de Faranah, possède aussi quelques bois de kolatiers qu'il a fait visiter à différents fonctionnaires. De même le chef du Soliman français. Les bouquets de bananiers qui existent souvent auprès des villages de la Haute Guinée sont, soit la possession d'une famille, soit celle du village. — Ici, il faut du reste *distinguer entre le sol même, propriété collective du village, et les arbres qui le couvrent, ces derniers seuls étant propriété familiale.*

Champs cultivés, sol arable. — Pour les champs cultivés, nous arrivons à la *possession même du sol par la famille, mais à une possession simplement temporaire.* En effet, quand un chef de carrée veut se faire un champ, de deux choses l'une : ou bien, et c'est ce qu'il fait communément, il débroussaille dans le territoire du village auquel il appartient un endroit vierge et cet endroit lui appartiendra désormais (ou plutôt à la famille qu'il représente) tant qu'il le cultivera, tant que celle-ci le cultivera. Ce champ, tant qu'il sera cultivé, restera donc dans la famille et passera par héritage du chef de famille, quand il mourra, à son successeur, nouveau représentant de la famille. Ou bien — et ceci du reste ne se produit presque jamais à cause de l'abondance de terrains vierges dans le territoire communal — il choisit un champ cultivé jadis, mais maintenant abandonné. En ce cas, il lui faut, pour le cultiver, l'autorisation de celui qui l'exploitait auparavant. Le chef dialonké du cercle de Faranah, qui me donne ces renseignements, ajoute du reste que cette autorisation ne se refuse jamais et que la demander est une simple formalité.

Ainsi, sur le terrain communal, la terre est à la famille qui la défriche et qui la cultive, tant qu'elle la cultive (généralement pendant huit ou neuf ans). La culture cessée, la famille conserve un vague droit théorique sur cette terre, sans doute parce que c'est elle qui l'a défrichée jadis (ce que les noirs considèrent comme très important à cause de la difficulté du défrichement, mais ce droit se cède aisément, sur demande, quand une autre

famille veut prendre la suite de la culture sur cette terre maintenant abandonnée.

En résumé, on pourrait dire que la nue propriété du sol cultivé reste au village, la propriété usufruitière à la famille qui cultive, tant qu'elle cultive et rien de plus. Insistons du reste sur la *surabondance du sol vierge cultivable*, en Haute Guinée, surabondance qui domine toute la question.

Il faut ajouter qu'*avec la culture commence non seulement la possession usagère du sol par la famille, mais la possession usagère du sol par l'individu même*. En effet, dans chaque famille, il y a d'abord les champs de la famille, puis il y a des lopins de terrain cultivés, qui par une femme de la famille, qui par une autre femme, qui par un frère, qui par un esclave. Les femmes choisissent généralement de petits terrains autour de la carrée, à proximité des cases, dans les sols vagues du village qui ont été débroussaillés jadis quand le village s'est établi et où on jette les ordures. Quant aux esclaves, aux frères, aux neveux qui veulent se créer des revenus indépendants, un petit pécule en foncier, ils débroussaillent et défrichent, pendant le jour libre qu'ils ont par semaine, quelques petits champs autour des grands champs familiaux. Chacun a la possession individuelle de ce champ tant qu'il le cultive. Ainsi s'établit la possession culturale du sol, non seulement par la famille, mais encore par l'individu, la possession proprement individuelle du sol cultivé, comme la possession du sol cultivé par la communauté de famille. *C'est le défrichement qui crée le titre de possession, et c'est l'exploitation qui le conserve, en l'un et l'autre cas.*

J'ajouterai que dans le Fouta-Djallon et dans la Basse Guinée, la propriété semble autrement assise. Quoique nous ne nous occupions ici que de la Haute Guinée, je vais citer à ce sujet quelques lignes d'André Arcin, tirées de son copieux et excellent livre sur la Guinée française : « Supposons, dit-il, page 359, une famille arrivant dans le pays et s'y installant soit de force, soit avec l'autorisation des aborigènes. La terre du village est divisée par le patriarche en un nombre de lots égal au nombre, plus un, d'années nécessaires pour l'assolement du terrain; s'il doit rester

quatre ans en jachères, cinq lots sont désignés et ils sont défrichés à tour de rôle. Ensuite, dans ces lots, chacun des chefs de famille secondaires reçoit sa part. Au début surtout, lorsque le clan avait toute sa cohésion, il est possible que le partage n'ait pas été stable. Le chef politique et religieux de la tribu donnait à ses enfants ce qu'il lui plaisait et il pouvait faire des divisions nouvelles après chaque récolte, comme le chef des communautés germaines et grecques. Mais, peu à peu, les chefs des familles partielles devenaient plus indépendantes. Chaque partage amenait des discussions et des luttes, si bien que cette opération devint de plus en plus rare et que les familles partielles considérèrent le terrain primitivement désigné comme leur étant acquis définitivement à titre particulier. Ce n'est plus que dans les cas de force majeure que l'on fait aujourd'hui un nouveau partage. Chaque famille a ses fétiches protecteurs dans sa parcelle et elle leur sacrifie tous les ans avant d'ensemencer et de récolter. » André Arcin devrait dire : *dans ses parcelles*, puisque chaque famille a une parcelle dans chacun des cinq lots du terrain communal établis primitivement; en résumé, là, le sol cultivé semble être devenu la propriété définitive de chaque famille, et la propriété familiale absolue du sol cultivé s'être créée aux dépens de la propriété communale. Pourtant il y a le cas de force majeure qui peut amener quelque nouvelle répartition. André Arcin dit autre part (page 325) au sujet du chef de village dans la Basse Guinée : « *Quelquefois il préside au partage des terres de la communauté, jouant le rôle de l'agrimensor romain.* — Il porte alors en soso le nom de Sétakhounyi (celui qui partage les terres). C'est encore lui qui désigne chaque année quelle partie de la terre communale sera défrichée (c'est une formalité, car toutes les familles savent dans quel ordre les lots se succèdent. Cet ordre ne peut être changé que pour de graves motifs). En effet, par suite du mode de culture en jachères, le périmètre cantonal (communal) est divisé en un certain nombre de lots où chaque famille a sa propriété désignée d'avance. Le nombre de ces lots est proportionnel au nombre d'années pendant lesquelles chacun d'eux restera inculte. »

En résumé, ici la terre semble ne pas surabonder, sans doute à cause de la densité de la population, plus grande qu'en Haute Guinée. C'est dans cette direction, je crois, qu'il faudrait chercher la différence du régime d'appropriation foncière familiale en Haute et en Basse Guinée.

Signalons qu'encore plus à l'ouest, sur la côte même de Guinée, chez les Bagaforé, il n'y a de propriété familiale que la case, le jardin qui l'entoure, et le produit des palmiers récoltés par chaque famille. Toutes les cultures se font en communauté de village et, par conséquent, le sol cultivé est la propriété commune, indivise de tout le village. Le riz est la principale culture et la récolte en est partagée entre les familles, au prorata du nombre des membres de chaque famille.

Pour en revenir à la Haute Guinée, quand un champ est approprié soit par le défrichement du sol vierge, soit par l'autorisation de l'ancien possesseur, on le cultive généralement pendant neuf ans. Ainsi, la première année, on y sémera du riz, la seconde aussi, la troisième du fonio, la quatrième du riz, la cinquième du riz, la sixième des arachides, la septième et la huitième du fonio, la neuvième du riz, puis le champ sera abandonné et son possesseur ira choisir un autre endroit pour remplacer par un sol vierge un sol épuisé.

L'habitation. — Chaque chef de carrée possède sa carrée composée de cases généralement rangées en cercle autour de la cour et entourées d'un enclos, en bambou et en nattes, appelé tapade. Chaque carrée est ainsi isolée des autres et d'autant plus que deux tapades ne doivent jamais se toucher. Dans ces cases, le chef de carrée loge toute sa famille et tout son personnel et généralement il dispose de ses cases comme il veut et à son gré. Cependant, quelquefois, telle case peut appartenir en particulier à tel membre de la famille : ainsi nous verrons plus loin que Karfa Kamara, grand chef de carrée, possède un très grand nombre de cases dans sa carrée et dans son village de culture. Mais à côté des cases qui sont à lui et à lui seul, il y en a quelques-unes qui appartiennent proprement à des membres de sa famille ou même à des esclaves parce que ce sont ces derniers qui les ont construites.

tandis que les cases familiales ont été construites à l'origine de la carrée par toute la famille sous la direction de son chef. Ainsi les cases sont généralement propriété du chef de carrée (c'est-à-dire propriété familiale puisqu'il possède pour toute la famille), mais elles peuvent être aussi quelquefois pécule d'un individu membre de la carrée, propriété particulière de cet individu. — Quant à la cour qui est au centre des cases, elle est propriété de toute la carrée, propriété familiale, cela va sans dire.

Biens mobiliers. — Nous avons fini avec les biens immeubles. Passons maintenant aux biens mobiliers.

Animaux domestiques. — Ils sont, pour la plus grande part, propriété du chef de famille, co-propriété familiale, mais ils sont susceptibles, et encore mieux que les cases et plus généralement, d'appropriation péculiaire ou individuelle. Ainsi Karfa Kamara, comme nous le verrons plus loin, a un troupeau, mais quelques-unes de ses nombreuses femmes possèdent aussi, qui une vache, qui un mouton, qui quelques têtes de bétail données par le mari lui-même par exemple. Notons que le chef de carrée peut posséder lui-même péculiairement du bétail en tant qu'individu privé et c'est sur ce bétail qui est particulièrement à lui qu'il peut faire des dons à ses femmes ou à d'autres. Quant au bétail familial, il ne le possède qu'en tant que représentant de la famille et ne peut en disposer de la même manière, ne devant l'employer que dans l'intérêt de la famille tout entière et non dans son intérêt propre, ainsi pour acheter des femmes aux garçons en âge d'être mariés. — Ainsi le bétail est absolument approprié et de deux manières : par propriété familiale, c'est-à-dire de toute la famille, et par propriété péculiaire de tel ou tel membre de la famille. Notons que *c'est avec le bétail que commence la propriété absolue et définitive pour la famille et pour l'individu.* Elle n'existait pas pour les terres, comme nous l'avons vu, puisque le sol revient à la communauté de village quand ces terres sont abandonnées. Elle n'existait pas non plus pour les cases, puisque le sol sur lequel elles sont bâties revient, si la carrée est abandonnée et les cases détruites, au territoire

commun du village, mais elle existe pour le bétail qui ne soutient aucun rapport avec le sol.

Instruments de travail. — Ils sont propriété du chef de carrée, c'est-à-dire propriété familiale, ou propriété particulière des membres de la famille et des esclaves. C'est ici que les deux propriétés s'équilibrent en importance, car *il y a autant d'instruments de travail possédés péculiairement que d'instruments de travail possédés familialement,* ce qui n'était pas encore le cas ni pour le troupeau dont la plus grande quantité appartient le plus souvent à la famille. Quant au détail de la possession des instruments de travail, nous le verrons plus loin.

Mobilier meublant. — Il y a encore ici *partage entre la propriété de la famille et la propriété péculiaire,* soit du chef de la famille lui-même en tant que membre individuel de la famille, soit de ses autres membres. Les femmes d'un chef de carrée riche ont souvent chacune leur malle. Elles peuvent avoir un hamac, une chaise, un tara, etc. Nous verrons le détail plus loin.

Mobilier personnel. — Le mobilier personnel, ce sont les vêtements, bijoux, grigris, amulettes, etc., toutes choses que l'on porte sur soi. Évidemment ici la *propriété péculiaire* l'emporte sur la propriété familiale ou même reste seule debout, car les vêtements, les bijoux que possède le chef de famille lui-même, il les possède péculiairement, c'est-à-dire pour son utilité ou son agrément personnels et non plus pour l'utilité ou pour l'agrément de toute la famille. Ainsi la propriété péculiaire subsiste seule.

C'est donc le mobilier personnel qui est le plus approprié, le plus absolument approprié pourrait-on dire, et c'est pour cela que, dans un classement historique des propriétés, il devrait figurer en première ligne ou plutôt tout de suite après les objets immédiatement consommables. En effet, la première chose que l'homme ait possédé en propre, c'est d'abord le fruit qu'il vient de cueillir et qu'il porte à sa bouche, le poisson qu'il vient de pêcher et qu'il va dévorer, le gibier qu'il vient d'attraper, mais ensuite et tout de suite après, la seconde propriété bien à lui

qu'il ait eue, c'est l'embryon de costume qu'il porte, le grigri qui le préserve des esprits, la pierre pour lui précieuse qui constitue sa richesse, en un mot le mobilier personnel, tout cela est antérieur comme appropriation à la case, au mobilier meublant, aux animaux domestiques, aux esclaves, aux sols de culture et de pâturage, etc.

N'oublions pas, pour finir cette revue des propriétés, deux catégories de biens qui ne figurent pas dans la nomenclature tourvillienne et qui semblent devoir être rangées parmi les biens meubles : les femmes et les esclaves.

1° *Les femmes.* — Les femmes sont *propriété péculiaire.* Le chef de famille a les siennes, mais pour son usage à lui et non pas pour l'usage de toute sa famille, et ses parents et ses esclaves ont les leurs, toujours comme propriété péculiaire. Du reste, historiquement, il n'en a probablement pas été toujours ainsi. Dans la bande primitive, les femmes devaient être communes, puis les chefs ont dû s'en approprier certaines, puis le droit à la propriété individuelle de la femme a dû passer des chefs à tous. Ce qui semble le prouver, outre de nombreux textes historiques notant des survivances d'un état de choses antérieur analogue, c'est, par exemple, ce que racontent MM. d'Hostaine et d'Ollone dans le livre relatant leur voyage de la Côte d'Ivoire à la Guinée. Si vous avez des relations avec une fille non mariée de certains villages de la forêt, ce n'est pas le père qui a le droit de venir vous demander une indemnité, mais tous les hommes du village. Si elle est mariée, c'est le mari seul. Ainsi il semble que la jeune fille soit, ou plutôt ait été jadis ici, propriété commune du village et qu'elle ne devienne propriété individuelle qu'une fois mariée. Quoi qu'il en soit, la femme, actuellement, est devenue universellement propriété individuelle et péculiaire.

2° *Les esclaves.* — Les esclaves appartiennent généralement au chef de famille, c'est-à-dire à la famille qu'il représente, mais il n'est pas rare aussi qu'ils soient propriété péculiaire, puisque chaque membre de la famille et même chaque esclave peut avoir ses esclaves à lui. Sous ce rapport, il en est des esclaves comme

des bestiaux qui sont généralement propriété familiale, mais qui sont quelquefois à telle femme, à tel neveu, à tel esclave.

En résumé, *l'esclave est le plus souvent propriété familiale, mais il est parfois aussi propriété péculiaire.*

Famille de Karfa Kamara au point de vue de la propriété. — Nous avons fini maintenant de passer en revue, théoriquement, les différentes espèces de propriété, mais pour mieux faire saisir ce qui est propriété absolue et propriété temporaire, propriété familiale et propriété péculiaire, nous allons prendre un exemple concret et passer en revue ce que possède un riche chef de carrée, ainsi que ce que possèdent toutes les personnes qui font partie de sa carrée. Prenons, par exemple, Karfa Kamara, dialonké, chef de la province du Fria, dans le cercle de Faranah. Nous allons le prendre en tant que chef de carrée et propriétaire et énumérer, dans l'ordre suivi plus haut, tout ce qu'il possède et tout ce que possèdent les membres de sa carrée. Ce sera un peu long sans doute, mais ce ne sera pas sans utilité.

Cueillette. — Karfa ne possède rien de ce chef puisque les sols de cueillette et les objets producteurs de cueillette sont seulement appropriés par tribus, cantons et villages.

Pêche et chasse. — *Idem.* Notons que Karfa, mais alors en tant que chef de province, a un certain droit sur tout ce qui se tue dans sa province, particulièrement sur l'ivoire des éléphants.

Sols de pâturage. — Karfa Kamara a un endroit déterminé où il fait conduire son troupeau, et cet endroit, quoiqu'il n'en soit pas proprement propriétaire, ne lui est jamais disputé par les autres chefs de carrée qui ont chacun le leur.

Sol et objets d'arboriculture. — Karfa Kamara possède seulement trois kolatiers, au bord du Niger. Il n'en replante pas et par conséquent ne fait pas d'arboriculture. Un kolatier vaut en moyenne 150 ou 200 francs, c'est-à-dire le prix d'un captif. Du reste, un kolatier ne se vend jamais, mais quand on a une dette et qu'on ne peut la payer autrement, on peut donner un kolatier en paiement. Quant aux dots de mariage, on peut les

payer en kolas si l'on veut, mais jamais en kolatiers. Karfa ne possède ni bananiers, ni palmiers à huile.

Champs cultivés. — Karfa en possède un premier tout près de Faranah : c'est un champ de fonio et d'arachides. Karfa le fait cultiver depuis sept ans et le fera cultiver encore pendant trois ans, puis il prendra une autre place. Quand le champ sera abandonné, n'importe qui pourra s'y installer après permission demandée à Karfa.

Il en possède un deuxième auprès du village de Koudébou. C'est un champ de riz. Il est cultivé depuis six ans et le sera encore pendant trois ans. La première année, Karfa y a semé du riz, la deuxième encore du riz, la troisième du fonio, la quatrième du riz, la cinquième du riz, la sixième des arachides. La septième, il y sèmera des patates ou du fonio, la huitième du mil ou du fonio, la neuvième du riz.

Le troisième champ de Karfa est situé sur le bord du Niger, derrière Koudébou. C'est un champ de riz d'eau que Karfa fait cultiver depuis quatre ans. Cette année-ci, il ne le sèmera pas et, l'année prochaine, choisira un autre endroit à la place de celui-là. Pendant les quatre années où il l'a cultivé, Karfa n'y a fait que du riz d'eau (1903, 1904, 1905 et 1906).

Karfa possède un quatrième champ, de riz de montagne, auprès de Koudébou. Il le cultive depuis sept ans, l'ensemencera encore une année, puis l'abandonnera. Cela fera donc en tout huit ans de culture. Voici ce qu'il y a semé depuis le commencement : la première année, du riz de montagne, la deuxième du riz de montagne, la troisième du fonio, la quatrième du riz de montagne, la cinquième du fonio, la sixième des arachides et du manioc, la septième du riz de montagne.

Cette année (1907), il y sèmera du fonio. L'année prochaine, il abandonnera ce champ et ira choisir un autre endroit.

Habitation. — Karfa Kamara a sa carrée d'habitation à Faranah. Elle comprend 25 cases.

La première case, grande et large, est à lui seul. La seconde lui sert d'habitation pour lui et sa femme préférée. Les deux cases suivantes sont à la première femme épousée par Karfa qui, en

cette qualité, a le pas sur les autres. Quatorze cases servent à loger les autres femmes de Karfa et leurs enfants. La dix-neuvième et la vingtième servent de logement à deux neveux de Karfa que nous retrouverons plus loin, et à leur famille. La vingt et unième sert de cuisine, la vingt-deuxième aux palabres, la vingt-troisième de magasin, Karfa y met son riz, ses arachides, son sel, son néré, etc. La vingt-quatrième et la vingt-cinquième sont les cases d'entrée et de sortie de la carrée. On a agrandi leurs portes pour en faire des sortes de petites poternes donnant accès à l'intérieur de la cour. Karfa Kamara possède encore une carrée à Souleymania, village du Firia, situé à peu de distance de Faranah, et un village de culture.

La carrée de Souleymania, Karfa ne la possède guère que théoriquement. Elle est composée de deux cases seulement, dans l'une desquelles vit la mère de Karfa, encore existante avec un de ses petits-enfants qu'elle élève. Dans l'autre logent deux femmes de Karfa et leurs quatre enfants. Or, la première case appartient spécialement à la mère de Karfa et la seconde aux deux femmes.

Quant au village de culture de Karfa, il s'appelle Koudébou-Karfa et est situé au nord-ouest de Faranah, à 13 kilomètres. Il contient en tout neuf carrées. Parmi ces carrées il y en a qui appartiennent en pleine propriété à Karfa Kamara, tandis que d'autres, au contraire, ayant été construites par ses neveux et par ses esclaves, appartiennent en fait à ceux-ci. Alors Karfa Kamara n'a plus que la propriété du sol sur lequel sont construites ses cases.

La première carrée contient neuf cases. Là-dessus deux sont réservées à Karfa pour ses passages à son village de culture. Elles servent aussi à loger les Européens de passage.

La troisième case est le logement d'une femme de Karfa et de ses deux enfants. Les six autres servent à loger des esclaves de Karfa.

La deuxième carrée comprend trois cases, une qui appartient à un neveu de Karfa qui a sa principale habitation à Faranah, mais qui vient quelquefois au village de culture, les deux au-

tres servant à loger cinq esclaves de Karfa. La case du neveu appartient spécialement à celui-ci qui pourrait la détruire s'il le voulait sans que Karfa pût y trouver quelque chose à redire.

La troisième carrée a trois cases qui servent à loger un neveu de Karfa et sa famille, neveu habitant exclusivement ce village. Toute la carrée appartient péculiairement au neveu.

La quatrième carrée a quatre cases. Elle est, comme la troisième, habitée par un neveu de Karfa qui la possède en propre et y loge sa famille : ses deux femmes, ses trois enfants, son frère et ses six esclaves.

La cinquième carrée a cinq cases : dix-neuf esclaves de Karfa y habitent, dont cinq hommes, six femmes, deux garçons et six filles. Cette carrée appartient en propre aux esclaves qui l'habitent.

La sixième carrée a quatre cases. C'est le forgeron de Karfa, nommé Krekoura Kamara, qui y habite et qui la possède. Il y loge sa femme, ses trois enfants, son frère, la femme et l'enfant de celui-ci.

La septième carrée a deux cases où logent des personnes libres qui sont de la clientèle de Karfa : deux hommes, deux femmes, un garçon et trois filles. Cette carrée appartient en propre à ces personnes.

La huitième carrée a cinq cases où habitent d'autres personnes libres de la clientèle de Karfa : deux hommes, quatre femmes, quinze garçons et filles. La carrée leur appartient. La neuvième carrée comprend deux cases et est habitée par Kéman Kamara, un neveu de Karfa, qui y loge avec sa famille, c'est-à-dire ses deux femmes et trois frères non mariés. La carrée lui appartient.

En résumé, Karfa Kamara possède théoriquement onze carrées et un nombre énorme de cases. Mais on voit qu'en fait, pas mal de ces carrées et de ces cases sont la propriété péculiaire de ceux qui les habitent et ne relèvent de Karfa qu'indirectement. En revanche, il y en a aussi pas mal qui lui appartiennent directement, surtout les cases de sa principale carrée, celle de Faranah.

Animaux domestiques. — Karfa possède seize bêtes à corne (quatre taureaux, sept vaches, cinq génisses) et neuf moutons, pas de chèvres, une vingtaine de poules et une dizaine de canards.

Instruments de travail. — Karfa donne des dabas aux personnes qui travaillent pour lui, membres de sa famille, esclaves, clients, etc. Il donne un daba par an à chaque membre mâle de sa famille, la même chose à chacun de ses esclaves mâles, un daba par an pour deux ou trois hommes libres de sa clientèle travaillant pour lui. Mais ceux-ci, parents, esclaves clients, possèdent aussi des dabas à eux pour travailler spécialement pour eux. Ceux que Karfa leur donne pour travailler pour lui, sont à lui, donc propriété familiale.

Les instruments pour faire la cuisine (auges, pilons à riz, marmites, calebasses, etc.) sont donnés par Karfa à ses femmes pour qu'elles puissent faire la cuisine ; mais une fois donnés, ils sont possédés en propre par chaque femme et deviennent ainsi propriété péculiaire et non plus familiale : ceci sans doute pour qu'il y ait non pas responsabilité collective des femmes vis-à-vis de l'attirail de cuisine, mais responsabilité particulière de telle ou telle femme vis-à-vis de chaque pièce de cet attirail.

Mobilier meublant. — Karfa Kamara possède un tapis valant 15 francs; deux malles, une de 40 fr., l'autre de 25 fr., huit chaises européennes, un fauteuil européen, un hamac, deux nattes, quatre couvertures. Les chaises valent 10 francs, le fauteuil 15 francs, le hamac 10 francs, les deux nattes 12 fr. 50 chacune, et les quatre couvertures 12 francs l'une.

Remarquons que ce mobilier meublant est à l'usage exclusif de Karfa et ne constitue pas, en somme, une propriété familiale, mais bien une propriété péculiaire du chef de famille. Il pourrait en être autrement en théorie, mais en fait ce n'est pas le cas ici.

Mobilier personnel. — Karfa Kamara possède un paire de bottes valant 10 francs, cinq culottes d'une valeur de 2 fr. 50 chacune, cinq boubous valant de 20 à 50 fr. pièce, trois caftans dont deux de 15 francs et le troisième de 200 francs, trois bonnets de

5 francs chacun, deux paires de pantoufles de 5 francs chacune ; deux paires de sandales, l'une de 15 francs, l'autre de 20 francs. Il possède de nombreux grigris très chers et des bijoux.

Avec le mobilier personnel nous sommes naturellement en plein dans la propriété péculiaire.

Instruments d'attaque et de défense. — Nous entrons là dans une catégorie de biens mobiliers oubliés par la nomenclature (*instruments d'attaque et de défense, femme, esclaves, espèces*).

Karfa possède deux sabres, l'un valant 10 fr., l'autre 5 fr., un fusil à piston qu'il estime 120 francs, une lance qui vaut 15 francs.

Je mettrai dans la même catégorie, un cheval que Karfa estime 600 francs, deux selles, dont l'une vaut 15 francs, l'autre 100 francs, deux mors et bridons valant ensemble 25 francs, un collier de cheval valant 50 francs, etc.

Tout cela est propriété péculiaire du chef de famille.

Femmes. — Karfa en possède trente-quatre, qui lui ont donné à elles toutes quarante enfants. Je n'ai pas besoin de dire que c'est là de la propriété péculiaire, au premier chef.

Esclaves. — Karfa en possède une quarantaine, mais il ne les possède pas péculiairement. Ici, c'est en tant que représentant de la famille qu'il a ces esclaves : *ils sont donc propriété familiale.* Nous verrons plus loin, en plus de ceux-ci, ceux qui sont à côté d'eux, propriété péculiaire de tel membre de la famille.

Espèces. — Karfa Kamara possède environ 200 francs d'argent, en espèces monnayées françaises.

Divers. — Enfin il faut noter la clientèle de Karfa Kamara : d'abord deux familles d'hommes libres, cultivateurs habitant son village de Koudébou et faisant trente personnes, puis le griot (espèce de musicien bouffon) et le forgeron de Karfa Kamara. Griot et forgeron sont des hommes libres, mais Karfa est leur patron, et eux sont ses clients. La famille du griot compte quatre personnes, celle du forgeron huit, ce qui fait en tout une clientèle de quarantre-deux personnes.

La clientèle peut être considérée comme une espèce de pro-

priété pour le patron et sa famille. En ce cas, *c'est une propriété familiale* et non une propriété péculiaire du chef de famille.

Nous venons de passer en revue les biens immobiliers et les biens mobiliers de Karfa Kamara en notant ce qui est d'un côté propriété familiale et de l'autre propriété péculiaire du chef de famille : il nous reste à voir ce que possèdent les membres de la familia ou plutôt de la familia tout entière de Karfa, en commençant par sa mère et en finissant par ses esclaves.

Nous allons donc passer en revue les biens de toute espèce :

1° De sa mère;
2° De ses femmes;
3° De ses fils;
4° De ses filles;
5° De ses frères;
6° De ses neveux;
7° De ses cousins;
8° De ses esclaves;
9° De ses clients.

Biens de la mère. — Elle s'appelle Toromba Oularé et demeure à Souleymania dans la carrée qui, dans son ensemble, est nominalement à son fils; elle y possède les deux cases qui forment son habitation. Elle a de plus deux esclaves, un homme et un femme, valant 400 francs à eux deux, un petit troupeau qui se compose de deux vaches (255 fr. la paire), un veau (25 fr.), une brebis (15 francs). Elle a, en plus, dix poules et coqs.

Elle possède encore dix pagnes valant 65 francs à eux tous, une couverture valant 25 francs, trois petites chaises, un hamac, trois malles, trois marmites, deux chaudrons et quatre calebasses. Tout ce qu'elle possède peut s'évaluer 878 francs.

Biens des femmes. — La première femme de Karfa, Manau Farimau Kondé, possède trois vaches qui lui ont été données par son fils aîné (300 francs), trois chèvres qu'elle s'est achetées (45 francs), deux anneaux d'or donnés par son fils revenant d'être tirailleur (150 francs), quarante pagnes qui lui ont été donnés par Karfa (400 francs), deux bracelets en argent 100 francs), un collier de perles (15 francs), trois nattes 15 francs),

cinq malles (75 francs), six marmites (22 francs), et six calebasses (18 francs). Tout cela fait une valeur de 1.140 francs.

Boudian Kondé, deuxième femme de Karfa, ne possède pas de troupeau. Elle a huit pagnes (55 francs), qui lui ont été donnés par Karfa, deux anneaux d'or (60 francs) également donnés par celui-ci, deux bracelets d'argent (80 francs) *idem*, un collier de perles (10 francs) *idem*. Elle a en plus trois nattes (9 francs), une malle (10 francs), trois marmites (15 francs), cinq calebasses (5 francs). Tout cela lui a été donné par son mari, sauf les calebasses qu'elle a achetées elle-même.

Latau Kamara possède cinq pagnes (35 francs), une ceinture de perles (7 fr. 50), une malle (15 francs), deux marmites (12 fr. 50), et un chaudron (10 francs). Tout cela lui a été donné par Karfa, sauf deux pagnes et la ceinture de perles qu'elle a achetés elle-même.

Marama Oularé possède trois pagnes (15 francs), une ceinture de perles (3 francs), une marmite et un chaudron (10 francs). Karfa a donné le tout, sauf la ceinture de perles.

Mantané Mara a six pagnes (30 francs), une marmite et trois calebasses valant 8 francs. Tout a été donné par le mari, sauf un pagne acheté par la femme et trois calebasses.

Koumba Kissi possède quatre pagne (20 francs), une marmite et quatre calebasses (7 francs). Tout a été donné par Karfa sauf un pagne et les quatre calebasses achetées par la femme.

Tenin Kamara possède cinq pagnes (25 francs), deux marmites et trois calebasses (8 francs). Les calebasses ont été achetées par la femme, le reste donné par Karfa Kamara.

Kalou Kanko Kera possède six pagnes (30 francs), deux anneaux d'or (95 francs), un bracelet d'argent (30 francs), un chaudron (10 francs). Tout cela a été donné par Karfa.

Bomba Kamara possède trois pagnes (8 francs) donnés par Karfa et une ceinture de perles (1 franc) qu'elle s'est achetée.

Deloba Yora possède quatre pagnes (20 francs) et deux anneaux d'or (100 francs). Tout cela donné par Karfa.

Koria Koudé possède six pagnes (30 francs) et quatre anneaux d'or (100 francs), donnés par Karfa.

Boulou Yaï Mansaré possède une vache et un veau (185 francs), sept pagnes (35 francs), deux anneaux d'or (60 francs), une ceinture de perles (3 francs), deux bracelets d'argent (40 francs), deux marmites (8 francs). Tout cela a été donné par Karfa, sauf la ceinture de perles et les bestiaux. Boulou Yaï Mansaré s'est procurée ceux-ci en faisant un petit champ de riz pour elle-même, en dehors du temps de travail qu'elle doit à son mari, et en en vendant le produit. Avec ce produit, elle s'est achetée une vache qui lui a donné un veau.

Finada Oularé possède cinq pagnes (25 francs), un anneau d'or (45 francs), un chaudron et un marmite (15 francs). Les pagnes ont été achetés par la femme, le reste donné par Karfa.

Manti Samoura possède quatre pagnes (26 francs), une ceinture de perles (3 francs), un chaudron et une marmite (13 francs). Tout cela a été donné par Karfa, sauf deux pagnes et la ceinture de perles achetés par la femme.

Madina Samoura possède six pagnes valant 30 francs, une épingle d'argent (5 francs), une ceinture de perles (5 francs), un bandeau de perles (4 francs). Tout cela a été donné par Karfa, sauf les perles.

Foré Kondé possède d'abord un troupeau : deux vaches, un veau, un bouc, une brebis (en tout 320 francs) qui lui ont été donnés par sa mère. Ensuite elle a huit pagnes (40 francs), deux anneaux d'or (60 francs), quatre bracelets d'argent (100 francs), une ceinture et un bandeau de perles (7 francs), une épingle d'argent (5 francs), trois marmites et huit calebasses (qui font 31 francs), enfin elle possède aussi un petit esclave qui lui a été donné par sa mère, valant 200 francs.

L'esclave et les bestiaux proviennent donc de la mère de Foré Kondé; les bijoux d'or et d'argent de Karfa. La femme, elle, s'est acheté cinq pagnes (25 francs), les perles (7 francs) et les calebasses (8 francs), soit une propriété totale de 763 francs.

Tacouba Yora possède cinq pagnes (17 fr. 50), deux anneaux d'or (60 francs), une filière d'ambre (40 francs), une ceinture et un bandeau de perles (7 francs), une marmite, un chaudron et six calebasses (20 francs). Tout a été donné par Karfa, sauf trois

pagnes achetés par la femme (7 fr. 50), ainsi que les perles (7 francs) et les calebasses (6 francs). Valeur totale des biens de Tacouba Yora : 144 fr. 50.

Ariéné Daramé est la fille du chef de village de Médina (c'est un homme riche, et sa fille est une des plus riches femmes de Karfa). Elle possède deux petits esclaves, valant chacun 200 francs. Ils avaient été donnés dans la dot par Karfa au père de la jeune fille, et celui-ci les a donnés à sa fille. Elle possède ensuite vingt pagnes valant 120 francs, huit ont été donnés par Karfa et douze achetés par la femme. Elle a quatre anneaux d'or valant en tout 170 francs, deux ont été donnés par Karfa, deux achetés par Ariéné Daramé elle même, deux bracelets d'argent (100 francs) donnés par Karfa, trois bagues d'argent (15 francs) dont une donnée par Karfa et les deux autres achetées par la femme ; une paire de chaînettes en argent se mettant à la cheville et valant 60 francs ; une de ces chaînettes a été donnée par Karfa, l'autre achetée par la femme ; un bandeau de perles (5 francs) acheté par la femme, une ceinture de perles (5 francs) achetée par la femme, cinq mouchoirs de soie (25 francs), dont deux donnés par Karfa et achetés par la femme, une somme de 150 francs en espèces que la femme s'est procurée (déshonnêtement) pendant une absence de Karfa, quatre malles valant 70 francs données par Karfa, cinq marmites (20 francs) données par Karfa, trois calebasses (9 francs) dont une donnée par Karfa et deux achetées par la femme. Cela fait en tout une valeur de 1.150 francs.

Patouma Touré est pauvre. Elle possède trois pagnes (15 francs), un bandeau de perles (4 francs) et un chaudron (10 francs), tout cela donné par Karfa.

Kali Kamara possède cinq pagnes (17 fr. 50), deux anneaux d'or (80 francs), une ceinture de perles (1 franc). Là-dessus, elle a acheté un pagne (2 fr. 50), un des anneaux d'or (20 francs) et la ceinture de perles (1 franc). Le reste lui a été donné par Karfa.

Fatouma Kamara possède cinq pagnes (25 francs), deux anneaux d'or (60 francs), trois bagues en argent (15 francs),

un bandeau de perles (4 francs), une ceinture de perles (1 franc) et une malle (5 francs). Sur les cinq pagnes, trois ont été donnés par Karfa et deux par le père de Fatouma Kamara à sa fille. Sur les deux anneaux d'or, un a été donné par Karfa et un par le père. Les bagues en argent et le bandeau de perles ont été donnés par Karfa, la malle par le père. Enfin la ceinture de perles (1 franc) a été achetée par la femme.

Tenin Kamara possède trois pagnes (15 francs), deux bracelets d'argent (30 francs), une bandeau de perles (4 francs), une ceinture de perles (1 franc), un chaudron (10 francs), deux marmites (8 francs), cinq calebasses (5 francs). Cela fait une valeur totale de 73 francs sur laquelle 15 francs d'objets ont été achetés par la femme et le reste donné par Karfa.

Dalafi Kamara est actuellement la femme favorite de Karfa. Elle possède un petit troupeau : deux vaches (575 francs), une génisse (50 francs), un veau (25 francs) et neuf moutons (95 francs). Tout cela lui a été donné par son premier mari qui était un Européen. Après le départ de celui-ci, elle épousa Karfa Kamara. Elle possède neuf pagnes (45 francs) dont cinq donnés par le premier mari et quatre par Karfa, deux anneaux d'or, dont un de 60 francs, donné par le premier mari et un de 40 francs donné par le second, quatre bracelets en argent (80 francs) donnés par le premier mari, un collier en argent (30 francs) *idem*, deux bagues d'argent et deux épingles d'argent (22 francs) données par Karfa, un collier de perles (10 francs) et un bandeau de perles (4 francs) donnés par Karfa, une malle (15 francs) donnée par le premier mari, une chaudron (10 francs) donné par Karfa.

Tout cela fait une valeur totale de 761 francs.

Nous voici au bout de l'analyse de ce que possèdent, comme propriété particulière, les femmes de Karfa. Il en résulte que les *femmes peuvent posséder en pécule des esclaves, du bétail, des objets meublants, des bijoux, sans compter leurs ustensiles de cuisine et leurs vêtements*. Les plus riches femmes de Karfa possèdent tout cela, les plus pauvres ont au moins leurs vêtements, quelques malheureux bijoux en perles de verre par exemple

et leurs outils pour faire la cuisine. Quant à la façon dont elles se procurent ces divers objets, nous avons vu que c'est le mari qui leur en donne la plus grande partie, objets chers ou objets usuels. *La famille de la femme, quand elle est riche, la dote aussi parfois au moment du mariage, mais généralement en prenant cela sur ce qu'a payé le futur*, si bien que c'est encore le mari qui, en définitive, a donné ici. Enfin quelques femmes, plus courageuses que les autres, prennent de temps en temps sur leur repos pour faire un petit champ de riz ou de tabac et, avec le produit, elles s'achètent des bestiaux ou de l'or. Quelques autres doivent une richesse relative à une cause accidentelle, à un premier mariage par exemple, ou bien même à une conduite déshonnête pendant l'absence du mari, conduite qui leur permet d'amasser de l'argent. Mais finalement les deux sources principales du pécule pour la femme mariée sont, par ordre d'importance : 1° les cadeaux du mari; 2° le travail qu'opère la femme par elle-même à ses moments perdus. Quant à la conduite déshonnête de la femme pour se procurer de l'argent, elle est rare, car le mari trompé a le droit de battre sa femme et de la renvoyer à sa famille, en se faisant restituer la dot qu'il a payée pour l'épouser. Néanmoins le cas se produit quelquefois sans que le mari punisse la femme.

Il nous faudrait maintenant examiner le pécule des enfants, fils et filles de Karfa Kamara, du moins des plus âgés qui, seuls, sont en mesure d'en posséder : ainsi un des fils de Karfa a été tirailleur et s'est enrichi puisqu'il a pu faire cadeau à sa mère de têtes de bétail et de bijoux, mais cette énumération deviendrait fastidieuse, et il suffit de dire que fils et filles peuvent posséder tout ce qui constitue un pécule.

Passons aux frères et aux neveux : Karfa Kamara ne possède plus de frères, ils sont tous morts, mais il a des neveux qui habitent dans sa carrée de Faranah et dans son village de culture et font partie de sa communauté familiale, pas tous ses neveux du reste, — car quelques-uns se sont établis à part et vivent indépendants, — mais la plupart. Examinons la propriété péculiaire de ces derniers.

Faisons d'abord cette remarque, c'est que ces neveux, s'ils font partie de la communauté familiale de Karfa, ne font pas partie de la communauté de travail de la famille. En effet, nous allons voir qu'ils ont leurs ressources indépendantes de Karfa et ne doivent sur ses champs que dix-huit jours de travail par an. C'est là la différence, très importante, qui sépare les Dialonkés (Karfa est un Dialonké) des Malinkés et des Kissiens. Tandis que chez ces derniers tous ceux qui font partie du cercle familial (frères, fils, neveux, femmes esclaves), en un mot tous, *sauf les clients*, doivent cinq jours sur six de travail à la famille, aux champs familiaux et, en revanche, sont nourris et entretenus par celle-ci ; chez les Dialonkés, le lien qui lie les neveux et les esclaves à la famille semble beaucoup plus relâché. Les neveux, par exemple, devront dix-huit jours de travail seulement par an à Karfa et à la famille, mais, d'autre part, devront se procurer eux-mêmes leur nourriture et leur entretien. Les esclaves ne devront que trois jours de travail par semaine à Karfa, mais en revanche vaqueront eux-mêmes à l'obtention de leur nourriture et à leur entretien. En un mot, neveux et esclaves chez les Dialonkés sont traités comme les Malinkés et les Kissiens ne traitent que leurs clients qui se rattachent à la famille par le lien de la clientèle, mais doivent se nourrir et s'entretenir eux-mêmes. Les neveux de Karfa sont donc placés plutôt sous le régime de la clientèle que sous celui de la famille, tandis que ses femmes et ses fils, eux, lui doivent leur cinq jours de travail sur six, comme chez les Malinkés et les Kissiens.

Voici d'abord *Kanda Kamara* qui occupe au village de culture de Karfa une case qui lui a été prêtée, mais non donnée par celui-ci. Kanda Kamara fait le métier de dioula. Actuellement il est parti pour Konakry avec six cents boules de caoutchouc. Il a deux femmes, trois enfants et un esclave homme.

Samba Kamara habite à Faranah, dans la carrée principale de Karfa et il occupe une case qui appartient à celui-ci. C'est un cultivateur. Il va au village de culture de Karfa pour travailler la terre, il travaille ses propres champs et aussi ceux de Karfa sur lesquels il doit dix-huit jours de travail par an en six fois,

c'est-à-dire trois jours chaque fois. Les dix-huit jours de travail, c'est sa redevance au chef de famille qui le loge. Samba Kamara a quatre enfants, quatre femmes, trois esclaves hommes, un esclave femme et deux esclaves enfants. Malgré cela, Karfa dit qu'il est obligé de le nourrir souvent, lui et sa famille, car il n'arrive pas à se suffire et quand ils n'ont plus de riz ils viennent lui en demander et il est obligé de leur en donner (voilà les avantages de la clientèle). Ce Samba Kamara est le fils d'un frère aîné de Karfa et de la première femme de Karfa qui a d'abord été la femme de son frère aîné.

Moussa Kamara, troisième neveu, habite dans la carrée de Karfa à Faranah. Sa femme est morte. Il a quatre enfants dont un malade et pas d'esclaves. Il n'est pas riche. C'est un cultivateur. Il travaille pour se nourrir. Il travaille quelquefois pour Karfa, qui alors lui donne la nourriture pendant tout le temps que dure ce travail.

Keman Kamara, quatrième neveu, habite le village de culture de Karfa à Koudébou. Il y occupe trois cases qui sont à lui. Il a trois femmes et trois enfants, pas d'esclaves. C'est un cultivateur et il travaille la plupart du temps pour lui. Pourtant il doit à Karfa dix-huit jours de travail par an en six fois. Keman Kamara, en revanche, participe à la distribution générale de riz et de viande de bœuf que fait Karfa, quand il fait commencer annuellement le travail aux champs. De plus, il est nourri lui et sa famille pendant les dix-huit jours qu'il travaille avec celle-ci pour Karfa.

Karfa Kamara, cinquième neveu, portant le même nom que son oncle, habite le village de Koudébou, où il occupe quatre cases qui lui appartiennent. Il a deux femmes, quatre enfants, deux esclaves hommes, deux esclaves femmes, deux jeunes filles esclaves. Il possède un cheval. C'est un cultivateur qui fait ses champs, à part ceux de Karfa, sauf les dix-huit jours de travail qu'il doit à celui-ci par an avec sa famille et ses esclaves. Pendant ces jours-là, ils sont tous nourris par Karfa et reçoivent même des kolas et du tabac.

Baudiongou Kamara, sixième neveu, habite le village de Kou-

débou où il occupe une case qui lui appartient en propre. Il a une femme et une fille, pas d'esclaves. C'est un cultivateur qui doit à Karfa les dix-huit jours de travail par an, aux mêmes conditions que les autres neveux.

Binti Kali Mara, fils d'une sœur de Karfa, a quatre femmes, deux filles, deux frères dont l'un est célibataire et dont l'autre a une femme et une fille. — Il possède aussi deux esclaves femmes : en tout treize personnes dans sa carrée. C'est un cultivateur qui habite à Koudébou et y occupe trois cases qui sont à lui. Il doit à Karfa le travail six fois par an, avec toute sa famille, mais seulement un jour chaque fois, *soit six jours en tout et non plus dix-huit jours*. Cela vient de ce qu'étant seulement fils de sœur de Karfa et non pas fils de frère, il n'est pas considéré comme un parent, mais comme un simple client. Dès lors, il rentre dans le droit de ceux-ci. Du reste, pendant ses six jours de travail avec toute sa familia sur les terres de Karfa, celui-ci le nourrit, lui et ses travailleurs.

Passons maintenant aux esclaves de Karfa et à leur propriété péculiaire. — Nous serons amenés, en traitant cette propriété, à traiter aussi de la question du salaire. Du reste, cette question a commencé à être traitée avec la famille même de Karfa, avec ses neveux, dont nous venons de voir les obligations et les droits. Elle va se poser plus fortement encore avec les esclaves.

Karfa possède une quarantaine d'esclaves en trois familles : la première est celle de *Manti Karfa* qui est un captif de case. — Il faut dire tout de suite que, chez le noir de Guinée, il y a deux espèces d'esclaves, *le captif dit de case* et *le captif dit de guerre ou de traite*. Le captif de traite est le captif nouveau, le captif qu'on vient d'acheter. Il peut être revendu par son maître, tandis que le captif de case qui est fils du captif de traite ou d'un captif de case ne peut être vendu. — A la première génération le captif de traite devient donc captif de case. C'est là un point important. Ajoutons que le captif de case est considéré comme faisant partie de la famille et, comme tel, est généralement très bien traité. Il vit du reste, quand son maître n'est pas un gros chef, absolument de la même vie que celui-ci.

Donc Manti Karfa est un captif de case, ou esclave de premier rang. Il demeure dans le village de culture de Karfa à Koudébou et y occupe six cases qui sont à lui.

Sa famille comprend huit personnes, deux femmes, trois enfants, sa mère, un esclave homme. Ainsi, comme nous l'avions déjà dit, un esclave peut posséder lui-même des esclaves, comme il possède un troupeau, des champs, de l'argent, etc. — De plus, Karfa lui a confié pour les faire travailler sept esclaves nouveaux de traite ou captifs que nous retrouverons tout à l'heure.

Manti Karfa est un cultivateur. Il possède d'abord un petit troupeau (deux bœufs, une vache, cinq chèvres), puis ses champs.

Il travaille trois jours par semaine pour Karfa. C'est là sa redevance d'esclave (cent cinquante-six jours par an). Naturellement, ces jours-là, il travaille pour Karfa avec toute sa familia. Les quatre autres jours de la semaine, il travaille pour lui-même, pour se procurer sa nourriture et celle de ses gens. Karfa Kamara ne lui doit rien pour celle-ci, puisqu'il lui laisse le temps de travailler pour se nourrir. Mais il lui donne de temps en temps un vêtement.

La condition des esclaves cultivateurs, on le voit, n'est donc pas dure, pas plus que celle des captifs de case non cultivateurs. C'est du reste parmi ses captifs de case et non parmi les membres de sa famille que Karfa choisit son intendant général.

Nous avons dit plus haut que les captifs de case ne peuvent être vendus et ainsi rejetés hors de la famille qui les possède. En revanche, la loi indigène ne permet ni aux captifs de traite ni aux captifs de case, — c'est-à-dire en général à aucun esclave — de se racheter, quel que soit le degré de richesse auquel il puisse être parvenu. Mais les Français ont changé cela et désormais tout captif peut quitter son maître avec ou sans rachat. Cependant la jurisprudence actuelle des commandants de cercle admet généralement que l'esclave qui veut quitter son maître sans en être maltraité et sans avoir aucune raison spéciale à fournir, doit indemniser celui-ci et lui verser sa valeur (150 ou 200 francs). Ainsi les Français, en même temps qu'ils ont pro-

hibé par les peines les plus sévères le trafic des esclaves (vente ou achat), ont fait passer dans les mœurs indigènes le droit pour celui-ci de se racheter — et ont même en fait imposé souvent aux maîtres la libération de leurs esclaves sur simple demande de ceux-ci, sans aucune indemnité.

La deuxième famille d'esclaves que possède Karfa Kamara est celle de *Négué Limba*. — C'est un captif de case qui demeure au village de culture de Karfa et y occupe deux cases qui sont à lui. Il a une femme, un fils et un frère marié mais sans enfants — en tout une carrée de cinq personnes. Il ne possède pas de bétail, mais fait des champs. Il travaille trois jours par semaine pour son maître et quatre jours pour lui-même, comme le précédent, et doit subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

La troisième famille d'esclaves que possède Karfa est celle de *Biana Moussa* qui habite à Koudébou et y occupe cinq cases qui sont à elle. Biana Moussa a deux femmes, deux fils, six filles, deux frères mariés, mais sans enfants. Enfin quatre autres esclaves de Karfa, dont deux vieilles femmes, habitent avec lui, ce qui fait dix-neuf personnes.

Biana Moussa est un cultivateur. Il n'a pas de bétail. Il doit à Karfa ses trois jours de travail par semaine avec toute sa famille. C'est du reste, dit Karfa Kamara, un paresseux.

Nous avons dit plus haut que Karfa Kamara possédait sept captifs de traite ou esclaves nouveaux acquis par lui avant l'arrivée des Français dans le pays (c'est-à-dire avant 1893) et qu'il les avait confiés pour les faire travailler à un captif de case, Manti Karfa. Ils font partie de la carrée de celui-ci et comme tels travaillent trois jours par semaine pour Karfa Kamara avec Manti Karfa et sa famille. Les quatre autres jours, ils travaillent pour Manti Karfa, qui en revanche doit les nourrir et les habiller et peut les marier entre eux.

Ces captifs de traite ont à eux péculiairement :

1° Les habits qu'on leur a donnés ;

2° Leurs grigris, bracelets en cuir, bagues en cuivre, couteaux, ceintures, musettes, sacs, etc. ;

3° Leurs femmes, quand ils sont mariés.

Quant aux cases où ils habitent, elles appartiennent à Manti Karfa. Il y a parmi ces esclaves un couple marié sans enfants et cinq hommes célibataires.

De même, parmi les quatre esclaves de Karfa qui habitent avec Biana Moussa, il y en a deux qui sont des captifs de traite : ce sont deux hommes âgés, un veuf et un célibataire. Ils font partie de la carrée de Biana Moussa, travaillent avec celui-ci trois jours par semaine pour Karfa Kamara et trois jours pour Biana Moussa et sont entretenus par celui-ci.

J'ai dit plus haut que, d'après la coutume indigène, les captifs de traite pouvaient être revendus. Mais les Français, en prohibant la vente et l'achat des esclaves, ont mis en fait les captifs de traite sur le même pied que les captifs de case qui, eux, ne peuvent être revendus.

Nous en avons fini avec les esclaves et leur propriété, mais il nous reste à voir celle des hommes libres qui sont sous la clientèle de Karfa Kamara. Karfa possède, dans son village de culture de Koudebou, deux familles d'hommes libres, ses clients, qui y habitent.

Il y a d'abord celle de *Soulé Diakite*, cultivateur. Il occupe cinq cases et a vingt personnes avec lui. *Bokary*, chef de la deuxième, a trois femmes et cinq fils. C'est un cultivateur. Il occupe trois cases; il n'a ni esclaves, ni bétail.

Les cases occupées par ces familles sont à elles et non à Karfa, car elles les ont construites. Soulé Diakité et Bokary doivent à Karfa le travail sur ses champs avec toute leur carrée six fois par an, mais un jour seulement chaque fois, ce qui ne fait que six jours en tout. Karfa les nourrit pendant ces jours de travail, leur donnant du riz, de la viande, du sel, des kolas, du tabac, etc. En dehors de cela, ils travaillent pour eux-mêmes et ne doivent rien d'autre à Karfa.

Notons que Binti Kali Mara, fils de sœur de Karfa, que nous avons vu plus haut, considéré non comme un parent de celui-ci, mais comme un simple client, prend place à côté de Soulé Diakoté et de Bokary.

En résumé, la carrée de Karfa offre, au point de vue du travail

sur les champs familiaux, trois catégories de personnes : 1° les femmes et les enfants de Karfa qui doivent cinq jours de travail sur six au chef de famille et sont, en revanche, complètement entretenus par celui-ci ; 2° les esclaves, qui doivent trois jours de travail sur six aux champs familiaux, mais se nourrissent et s'entretiennent eux-mêmes, grâce à leur travail des trois autres jours ; 3° les proches parents ou neveux, fils de frères qui travaillent seulement dix-huit jours par an pour lui et ne sont nourris que pendant ces dix-huit jours ; 4° les clients, parents éloignés ou étrangers, qui ne travaillent que six jours par an pour Karfa et ne sont nourris que pendant ces six jours.

En réalité, il n'y a que la première catégorie qui fasse partie de la carrée aussi bien au point de vue travail qu'au point de vue familial. Les trois autres catégories (esclaves, neveux, clients) ont leur travail principal et leurs ressources alimentaires en dehors de la carrée et en font partie au point de vue familial seulement.

Nous avons déjà dit qu'il n'en était pas de même chez les Malinkés et les Kissiens et nous les verrons en détail plus loin. Là, les femmes, les fils, les frères, les neveux, les esclaves travaillent cinq jours sur six sur les champs familiaux et, en revanche, sont complètement entretenus par la famille. Les clients seuls, tout en en faisant partie au point de vue familial, ont leurs ressources alimentaires en dehors d'elle.

Avant de quitter la carrée de Karfa Kamara, ajoutons encore qu'il a dans sa clientèle un forgeron et un griot. Pour le forgeron nous avons analysé sa situation, au chapitre Travail, comme forgeron dépendant, et nous n'avons pas à y revenir. Quant au griot, il s'appelle *Mamadi Kéli*. Il habite à Faranah dans une carrée indépendante. Célibataire, il vit avec sa mère et deux frères également non mariés. Il possède un petit troupeau (deux bœufs, une vache) et ne fait pas de champs. Il n'exerce donc que son métier de griot qu'il fait avec ses frères.

Karfa leur donne la nourriture et l'habillement. Tous les jours ils viennent manger chez lui à ses côtés. En revanche, ils lui font de la musique toutes les fois qu'il le désire et quand il

est en voyage, l'accompagnent en jouant du balafeu ou de la guitare.

En dehors de ces rapports avec Karfa, ils vont faire ce qu'ils appellent des salutations aux gens riches du pays, aux gros chefs de carrées. Celui qui est ainsi salué accepte la musique, donne un mouton et des kolas. Quelquefois il se récuse. Le métier, paraît-il, rapporte beaucoup.

Les griots servent aussi aux commissions de leur patron, comme le forgeron.

Nous avons fini de passer en revue les personnes dépendant de Karfa Kamara, faisant partie de sa carrée, avec leur propriété particulière. Mais nous savons déjà que tous les parents de Karfa ne dépendent pas de lui : ainsi un de ses neveux, fils de frère, *Zoumani Kamara,* a quitté Karfa, l'année dernière, pour fonder une carrée à part à Faranah et y vivre indépendant. Il a avec lui cinq femmes, trois fils, deux filles, un frère célibataire qui l'a suivi, une esclave femme, soit en tout treize personnes. Le seul désir de l'indépendance, le seul vouloir d'être chef de carrée à son tour, a poussé Zoumani Kamara à cet établissement. D'autres parents de Karfa Kamara, proches ou éloignés, sont dans le même cas. Néanmoins la carrée de Karfa Kamara groupe encore deux cent dix-sept personnes. Il est vrai que c'est celle d'un chef de province.

Famille de Sayon Kamara, au point de vue de la propriété. — Nous allons maintenant examiner, au même point de vue de la propriété, quelques familles autres que celles de Karfa Kamara. Cet examen, en effet, nous donnera quelques détails nouveaux sur la situation des choses et des gens en Guinée française. Prenons, par exemple, la carrée de Sayon Kamara. Sayon Kamara est un Dialonké comme Karfa Kamara, chef de carrée à Faranah. Nous allons examiner ses propriétés et celles des personnes de sa carrée.

Sayon Kamara a sept femmes, cinq enfants, deux esclaves (un homme âgé et une jeune fille), enfin un frère marié sans enfants.

Sayon ne possède ni kolatiers, ni orangers. Il avait un troupeau, mais il l'a donné à sa mère qui ne demeure pas avec lui, appartenant à une autre carrée. Il fait des champs. Il en possède deux au bord du Niger, un où il sème cette année du fonio, un autre où il sème du riz. Sayon Kamara fait travailler à ces champs toutes ses femmes (moins sa favorite) et ses deux esclaves. Quand tout le monde est aux champs, c'est Sayon Kamara qui dirige lui-même et surveille le travail, mais quand il n'est pas là, c'est le vieil esclave Samba Kourouma qui le remplace; notons ce trait de mœurs : Sayon ne se fait pas remplacer comme directeur du travail par la plus âgée de ses femmes, mais par le plus ancien de ses esclaves. De même, chez Karfa Kamara nous avons vu que l'intendant, surveillant de la culture et distributeur des grains, était un esclave.

Sayon Kamara a des ressources accessoires : d'abord il sert de représentant au chef de province, Karfa Kamara, dont il n'est du reste pas parent et cette fonction lui rapporte de beaux cadeaux. Ensuite, au moment du paiement, de l'impôt à l'administration française (février, mars), il envoie son frère et ses esclaves recueillir du caoutchouc dans la brousse. Il les y envoie même encore une autre fois dans l'année, cela pendant vingt jours de suite chaque fois. Cette cueillette lui rapporte 65 francs chaque fois, soit 130 francs annuellement. Du reste, presque tous les indigènes s'y livrent au moment de l'impôt. Ils ne le faisaient pas jadis, mais depuis que le caoutchouc est recherché avec une telle avidité et payé à si haut prix par les commerçants européens, on va le récolter usuellement dans la brousse pour payer l'impôt.

Voilà les ressources de Sayon Kamara et ses propriétés. Examinons maintenant celles de chaque personne de sa carrée.

Teni Tatara la première femme de Sayon Kamara, possède cinq pagnes (50 francs), des bijoux d'or (25 francs) et d'argent (20 francs), une filière d'ambre (45 francs), un bandeau de perles (3 francs), une malle (15 francs), une marmite et un chaudron (25 francs), trois poules (3 francs).

Les pagnes, le bracelet d'argent, la filière d'ambre, le ban-

deau de perles, la marmite et le chaudron lui ont été donnés par son mari, mais c'est elle-même qui a acheté son anneau d'or, sa malle et ses poules (en tout 43 francs). Elle l'a fait en cultivant pour elle un petit champ d'arachides, non loin de la carrée et en allant vendre au marché sa récolte. Elle a fait aussi un petit champ de coton dont elle a fait filer le produit par le tisserand et elle a donné l'étoffe à son mari, pour qu'il s'en fasse un boubou. D'après Sayon, les femmes dialonkées doivent à leur mari cinq jours de travail sur six. Le sixième jour, elles peuvent, à leur choix, se reposer ou travailler pour leur compte.

Au sujet des pagnes (grandes pièces d'étoffe qui servent de vêtement aux femmes) Sayon Kamara en fait une distribution à ses femmes aux trois grandes fêtes de l'année, au Ramadan, à la fête Douki et à la fête Dioubendé. A chacune de ces fêtes, il donne quatre pagnes à chaque femme. Chacune de celles-ci en reçoit donc 12 par an. Les pagnes de Teni Iatara proviennent de ces distributions.

Poré Samoura, seconde femme de Sayon, possède cinq pagnes (55 francs), dont trois donnés par le mari et deux acquis par elle, un bracelet d'argent (15 francs), une filière d'ambre de 35 francs, un grosse perle ronde de 5 francs, un collier et un bandeau de perles faisant 7 francs, un mouchoir de tête de 2 francs, une malle de 10 francs, une marmite et un chaudron (15 francs), cinq calebasses (10 francs), quatre poules (4 francs). Tout cela fait une valeur de 158 francs. Là-dessus elle a acheté pour 32 francs et son mari lui a fait cadeau du reste. Poré Samoura travaille un peu pour elle : elle fait quelques arachides et un peu de riz à part.

Koria Oulari possède à peu près la même chose que les femmes précédentes : des pagnes pour 35 francs, des bijoux pour 69 francs, une malle de 15 francs, des ustensiles de cuisine pour 15 francs, deux poules (2 francs), en tout 139 francs. Là-dessus elle a acheté elle-même pour 49 francs de ces objets. Elle fait de petits champs de patates, de riz d'eau, d'arachides et presque toutes les femmes dialonkées, dit Sayon, font comme

elles. Quant aux femmes malinkées, elles ont la spécialité de faire de petits jardins où elles font pousser des oignons et des épinards qu'elles vendent au marché.

Minata Samoura possède pour 86 francs d'objets.

Moussokoura Samoura en possède pour 236 francs. Elle a été la femme d'un Européen avant d'être celle de Sayon Kamara et son premier mari lui a laissé pour 160 francs de bijoux d'or et d'argent. Elle fait aussi de petits champs pour elle-même.

Minata Oulari possède pour 201 francs d'objets. Elle en a acheté pour 45 francs, avec son argent.

Diendi Samoura n'en possède que pour 76 francs. Elle aussi fait de petits champs.

Passons aux esclaves. *Samba Kourouma*, le vieil esclave, possède à lui les deux cases où il loge et qu'il a construites auprès des champs de son maître. Il a des vêtements dont Sayon évalue la valeur à 25 francs. Parmi ces vêtements, les uns lui ont été donnés par son maître, les autres ont été achetés par lui-même. Il possède en outre quelques poules qu'il s'est achetées, un petit champ de manioc, un petit champ de riz et un petit champ de foins qu'il s'est fait. La récolte de ces trois champs peut valoir anuellement 35 francs

Samba Kourouma travaille cinq jours sur six pour Sayon. Le sixième jour il se repose ou travaille pour lui-même. En revanche, c'est Sayon qui nourrit Samba : celui-ci vient deux fois par jour à Faranah pour manger avec son maître. Quant à l'habillement, Sayon en fournit la moitié. En plus, si Sayon tue un bœuf, il doit en donner la tête à Samba ; — il lui doit encore un fusil à pierre pour surveiller et protéger ses champs, chasser les voleurs et les singes, un sabre, une hache, une matchette, un daba par an. Mais tous ces objets fournis par le maître doivent servir seulement pour les cultures du maître. Pour ses cultures à lui, Samba Kourouma doit se procurer ses outils.

Enfin Sayon doit fournir une femme à son esclave et payer sa dot. Généralement on achète une captive de 150 ou 200 francs qu'on donne à l'esclave. Les enfants qui peuvent survenir seront captifs de case et appartiendront à Sayon.

En revanche, Samba Kourouma doit apporter le bois sec qui est nécessaire à la carrée de son maître pour faire la cuisine et chauffer. Si Sayon fait une construction, Samba est tenu de venir y travailler. Il fait les commissions de Sayon. S'il tue une bête, il en donne une cuisse à son maître. S'il tue un éléphant, il lui doit les deux défenses.

En résumé, la différence qu'il y a entre l'esclave de Sayon et ceux de Karfa Kamara, c'est que ceux-ci ne doivent à leur maître que trois jours de travail sur six, ont trois jours de travail à eux, mais doivent se procurer leur nourriture. L'esclave de Sayon doit cinq jours de travail sur six, n'a qu'un jour libre à lui, mais est nourri par son maître. C'est donc la coutume malinkée qui domine chez Sayon Kamara quoiqu'il soit lui-même Dialonké.

Quant à la jeune fille esclave, Fatouma Kamara, Sayon l'a donnée à sa mère, mais elle lui reviendra à la mort de celle-ci. En attendant, Fatouma sert la mère qui l'habille et la nourrit.

Voyons maintenant la situation du frère que Sayon Kamara a chez lui. Ce *Solémani Kamara* est cultivateur, il travaille pour lui-même : il fait du riz, des arachides, du fonio, du manioc, des patates, ce qui lui permet de se nourrir avec sa femme. Sayon ne lui donne que le logement et quelques habits. Tout ce que Solémani Kamara et sa femme doivent à Sayon, c'est d'aller lui chercher du caoutchouc dans la brousse une fois par an. Ils lui en rapportent pour 30 ou 35 francs. Sayon leur donne de la viande quand il tue un bœuf. Il prête un fusil à son frère pour que celui-ci apprenne à chasser.

En résumé, Sayon ne donne guère à son frère que l'habitation et celui-ci le paye en caoutchouc recueilli dans la brousse. Ce sont là des relations de travail encore moins étroites que celles de Karfa Kamara et de ses neveux qui au moins travaillent dix-huit jours par an sur ses champs.

Famille de Mamadi Mara. — Examinons encore, toujours au point de vue de la propriété, une dernière famille, celle de Mamadi Mara chef du petit village de liberté de Confluent, et Kis-

sien d'origine. Mamadi Mara a trois femmes, trois fils, trois frères mariés, trois clients hommes libres, pas d'esclaves.

Les frères de Mamadi Mara sont Mamadi Kourenna qui a une femme et un fils, Kaléfa Bérésé qui a une femme et trois enfants, Moussa Amara qui a une femme et pas d'enfants. Mamadi Mara me dit que chez les Kissiens la règle est que les frères et les neveux travaillent cinq jours sur six pour le frère aîné, le chef de la carrée et de la famille, et en revanche sont nourris par celui-ci. Mais quant à lui, Mamadi Mara, il laisse, dit-il, ses frères travailler comme et quand ils veulent sur ses champs. Il reconnaît cependant que le travail qu'ils lui donnent constitue bien en fait leur principal travail. Les jours où ils ne travaillent pas pour lui, les frères de Mamadi Mara font de petits champs à côté des siens. Le produit de ces champs leur sert à s'habiller, à acheter des fusils, à acheter des bijoux pour leurs femmes, etc. Quant à leur nourriture et à celle de leur famille, elle est assurée, nous l'avons vu, par le chef de la carrée.

Mamadi Mara a également trois hommes libres chez lui comme clients. Ce sont Varfa Kandé qui a une femme et un fils, Mamadou Si, marié, sans enfants, Violadia Kourouna idem. Ces trois hommes, qui ne sont pas riches, travaillent pour eux-mêmes et doivent se nourrir. Mamadi Mara ne leur donne que le logement et eux ne lui doivent que de petits services, comme de l'aider s'il vient un passager, d'aller couper de la paille quand il veut recouvrir ses cases, de lui apporter du bois etc. Si le commandant du cercle demande des porteurs à Mamadi Mara, en tant que chef de village, il choisira pour sa part personnelle, familiale, parmi ces clients.

Il est à noter pourtant qu'ils lui doivent un jour de travail par an, mais comme le reste du village. En effet, en qualité de chef de village, Mamadi Mara a droit à ce qu'un jour par an tous les habitants du village viennent travailler sur ses champs. Ce jour-là, du reste, Mamadi Mara nourrit bien ces travailleurs : il tue un bœuf, une chèvre ou un mouton et distribue du riz

Quant aux femmes, celle des frères de Mamadi Mara, comme

les siennes propres, ce sont elles qui font les arachides, car Mamadi Mara, de son côté, et ses frères, de l'autre, ne cultivent que le riz et le fonio. Les femmes de Mamadi Mara cultivent ses arachides et font la sauce et les femmes de ses frères cultivent les arachides de ceux-ci et font leur sauce. De même, quand Mamadi Mara veut des graines d'arachides à manger, il en demande à ses femmes qui doivent lui en fournir et quand ses frères en veulent, ils en demandent aussi à leurs femmes. Ces femmes, ici, doivent donc fournir tout ce qui est assaisonnement.

Résumé. — En résumé, nous venons de voir d'autres conditions des parents, des esclaves en Haute Guinée. Le principe le plus général, celui des Malinkés, des Kissiens, c'est que les frères, les neveux, les esclaves fassent partie de la famille au point de vue travail; ils doivent à celle-ci tout leur temps, sauf le jour de repos général et, en revanche, sont complètement entretenus par elle. Le principe dialonké, au contraire, semble être de traiter les frères, les neveux comme de simples clients, rattachés au travail de la famille par un lien très lâche (dix-huit jours de travail par an). De même ici les esclaves sont de simples clients, mais doivent un assez lourd prélèvement de travail à la famille à laquelle ils appartiennent (trois jours de travail sur six, c'est-à-dire la moitié de leur temps). En un mot, on observe chez les Dialonkés une sorte de relâchement des liens de la famille, qui n'existe pas plus à l'est chez les Malinkés.

Nous avons passé en revue toute la propriété du noir de Haute Guinée, la propriété immobilière et la propriété mobilière, la propriété familiale et la propriété péculiaire, le salaire, etc., et nous avons vu en même temps, et par conséquence, la situation des différentes classes de gens au point de vue du travail et au point de vue de la propriété, femmes, frères, neveux, esclaves, clients, etc. Nous en avons donc fini avec la propriété entière et toutes ses conséquences. Nous terminerons le chapitre en disant quelques mots de l'épargne.

L'ÉPARGNE. — C'est en bestiaux que le noir aime surtout à mettre ses économies. Quand il a un excès de produit ou qu'il

s'est procuré de l'argent par la vente de l'ivoire provenant de la chasse, il achète immédiatement des têtes de bétail et on comprend qu'il aime ce genre d'épargne, puisque c'est de l'épargne qui fructifie et se reproduit d'elle-même. C'est grâce à ce bétail que le chef de famille pourra acheter des femmes à ses fils et qu'il pourra distribuer de la viande à toute sa carrée les jours de grande fête. Quelquefois l'argent disponible est mis en or. Le noir aime beaucoup en effet ces anneaux d'or grossièrement tordus, sous la forme desquels ce métal est, ici, mis dans le commerce, et en achète volontiers même à des prix très élevés. Néanmoins le grand placement de l'épargne du noir de Haute Guinée en particulier et de Guinée française en général, est encore, par-dessus toutes choses, le bétail.

Maintenant que nous avons vu la propriété, passons à sa transmission et à la famille.

III

LA FAMILLE ET L'HÉRITAGE DANS LA HAUTE GUINÉE EN PARTICULIER ET DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE EN GÉNÉRAL.

Nous mettons ensemble la transmission de la propriété et la famille, parce que la transmission de la propriété la plus importante, en Guinée française comme partout ailleurs, est l'héritage, et parce que l'héritage est une des caractéristiques les plus essentielles du genre de famille. Elle est si essentielle que c'est d'après elle que Le Play a distingué ses trois espèces de familles. Actuellement la science sociale cherche dans le mode d'éducation une autre caractéristique fondamentale pour le classement des familles et des sociétés, mais l'héritage n'en reste pas moins une caractéristique de tout premier ordre pour ce classement, et c'est pour cela que nous allons traiter dans le même chapitre de l'Héritage et de la Famille.

On a déjà pu s'apercevoir, d'après ce qui a été dit en passant aux chapitres précédents (frères vivant ensemble avec leurs familles respectives sous la direction de l'aîné, neveux vivant avec l'oncle paternel), que *la famille du noir de Guinée française est patriarcale*. Il nous faut insister sur ce point justement parce qu'un collaborateur du plus grand mérite de la science sociale, M. Armand de Préville, a, dans ses belles études sur les populations africaines, rangé la famille noire

dans le genre instable. Certes les études de M. Armand de Préville sur l'Afrique sont magistrales et restent un solide point de départ à quiconque voudra étudier l'ensemble géographico-social du continent africain, mais le défaut en est que M. Armand de Préville a travaillé sur les récits des voyageurs, sans aller lui-même en Afrique. Une base d'études aussi fragile ne donne que plus de mérite aux résultats obtenus, mais explique aussi l'erreur dans laquelle est tombé l'éminent sociologue au sujet du classement de la famille noire. Comme l'opinion de M. Armand de Préville sur ce point a été adoptée par la science sociale, à défaut d'affirmations contradictoires et d'études sur place, il importe d'autant plus d'insister sur la patriarcalité de la famille du noir de Haute Guinée en particulier, de Guinée française et d'Afrique occidentale en général.

Parlons d'abord de l'héritage, et voyons comment il est réglé chez le noir de Haute Guinée. Nous allons passer en revue à ce sujet les différentes races de la Haute Guinée, plus quelques-unes du reste de la Guinée française et même de l'Afrique occidentale sur lesquelles nous avons des renseignements.

L'héritage chez le Malinké. — Chez le Malinké, qui occupe toute la Haute Guinée, l'héritage familial va au premier frère puîné du défunt; donc à l'homme le plus âgé de la carrée après lui. S'il n'y a pas de frères, l'héritage familial va au fils aîné du défunt. S'il n'y a pas de fils, il passe aux neveux fils de frères. S'il n'y a pas de neveux, l'héritage va au plus proche des parents éloignés du défunt. S'il n'y en a pas, il passe au chef de village.

Quant aux biens péculiaires et particuliers du défunt, ils vont par parts égales à chacun de ses fils.

En résumé, l'héritage familial, les biens patrimoniaux passent au plus âgé de la carrée. Quant aux biens péculiaires, infiniment moins importants, ils passent par parts égales aux fils.

Telle est la règle. Il faut ajouter toutefois qu'il y a quelquefois dispute entre le frère héritier légitime et le fils aîné du défunt, surtout si celui-ci est en âge de s'établir et trop autori-

taire pour vivre sous le commandement de son oncle. En ce cas, le fils aîné se sépare de la carrée. Il emmène ses frères et avec eux les bestiaux, les esclaves, les espèces. Pour l'oncle, il reste dans la carrée en possession de celle-ci, des cases, du mobilier meublant, des femmes du défunt et de ses armes. S'il y a des chevaux, on les partage également entre l'oncle et le neveu. S'il n'y en a qu'un, c'est le fils aîné qui l'emmène. Ajoutons, du reste, que cette séparation de la famille en deux est rare chez le Malinké et que, la plupart du temps, elle reste unie sous l'autorité du frère puîné du défunt.

L'héritage chez les Kissiens. — Les Kissiens occupent, au sud de la Guinée française, le cercle de Kissidagou (mot à mot : ville, forteresse des Kissiens), le secteur militaire de Bamba et aussi la province du Séradou, au sud-est du cercle de Faranah. Ils sont environ 100.000 dans le cercle de Kissidougou, 125.000 dans le secteur de Bamba, 3.000 dans le cercle de Faranah. Ce sont d'excellents cultivateurs comme les Malinkés et les Bambaras. Ils font principalement du riz et cultivent aussi le coton pour leur habillement. Chez eux, c'est le frère puîné du défunt, l'aîné de tous les frères qu'il laisse, qui hérite de tout le bien patrimonial. A défaut de frères, le fils aîné du défunt hérite de ce bien, comme chez les Malinkés. A défaut de fils, les neveux.

L'héritage chez les Guerzés. — Les Guerzés occupent le sud-est du cercle de Beyla, donc l'extrême sud-est de toute la Guinée française. Ce sont des cultivateurs qui font surtout du riz et du coton. Mais ils ne font pas d'arachides, parce qu'ils ont chez eux et surtout dans la grande forêt du Liberia et de la Côte d'Ivoire, au sud de leur territoire, de l'huile de palme en quantité. Pour l'héritage, c'est le premier frère puîné du défunt qui hérite du bien patrimonial. Quand il n'y a pas de frères, c'est le fils aîné; quand il n'y a pas de fils, c'est l'aîné des neveux. Quand il n'y a ni frères, ni fils, ni neveux, le gargara (roi du pays) fait appeler le plus proche des parents éloignés et lui remet l'héritage. S'il n'y en a pas, c'est lui qui hérite.

Quant aux biens péculiaires du défunt qu'il faut toujours

distinguer avec soin des biens patrimoniaux, du bien familial), ils vont à ses fils, mais non par parts égales : l'aîné a le plus, puis le suivant, puis cela descend ainsi jusqu'au dernier.

Ainsi les biens patrimoniaux au frère puîné, les bien péculiaires aux fils.

Quelquefois, à la mort du chef de famille, si son fils aîné est grand, il ne peut s'entendre avec son oncle qui hérite. Alors il va fonder une carrée à part et s'y établir avec ses frères, emmenant une partie de l'héritage (bestiaux, esclaves, etc.). Mais c'est rare, car les Guerzés ont le sentiment familial et l'esprit de discipline familial très développé.

L'héritage chez les Bambaras. — Les Bambaras sont une population de race mandé plus connue que les Malinkés et depuis plus longtemps. Il y en a très peu en Haute Guinée française. Leur masse habite le Soudan français, qui forme actuellement la colonie du Haut Sénégal-Niger. Les Bambaras ou Bamanas sont importants comme représentants significatifs de la famille mandé, et quoiqu'ils n'intéressent pas territorialement la Guinée française, nous allons dire un mot de la façon dont se fait chez eux l'héritage.

Notons d'abord que les Bambaras sont des cultivateurs presque purs, comme les Malinkés. Ils font surtout du mil, du gros mil (*bimbiri*) et du petit mil (*sanion*). Ce mil est supérieur à celui qu'on cultive en Guinée française et qu'on appelle kendé. Les Bambaras font aussi un peu de riz et en outre du maïs, du manioc et des patates. Ils font aussi beaucoup d'arachides dont ils extraient l'huile avec laquelle ils confectionnent leurs sauces.

Quant à l'héritage, voici ce qui en est : quand un chef de carrée meurt, c'est le frère puîné qui hérite du bien patrimonial, qu'il doit gérer du reste comme représentant de la famille et dans l'intérêt de tous.

Quand il n'y a pas de frères, le fils aîné hérite : il hérite de tout le bien patrimonial, sauf des bestiaux et des espèces qui sont divisés également entre tous les fils et viennent grossir la propriété péculiaire de chacun. Du reste, cela revient au même que si bestiaux et espèces restaient au fils aîné en sa qualité de chef

de famille. En effet, s'ils lui restaient, il les emploierait à acheter des femmes à ses frères. Comme ils ne lui restent pas et vont directement à ceux-ci, ce sont eux aussi qui paient directement leurs femmes.

Quant aux femmes du défunt, elles sont également partagées, théoriquement, entre tous les fils. Mais comme il serait déshonnête qu'elles allassent réellement aux fils, c'est-à-dire à leurs fils, on les partage entre les petits-fils de la carrée (fils du fils aîné et fils des fils cadets).

Ajoutons que si, avant sa mort, le chef de carrée veut qu'une de ces jeunes femmes passe à son fils aîné, il emploie le moyen de la vente pour la lui donner.

Enfin quand c'est, faute d'un frère du défunt, le fils aîné qui hérite, les fils cadets, s'ils sont en âge de s'établir, se séparent souvent de lui et vont fonder chacun une carrée indépendante. Ils les établissent non loin de la carrée quittée et même généralement se groupent autour, si c'est possible, mais ils sont indépendants. En revanche, cela ne se produit pas quand il y a un frère puîné du défunt et qu'il prend le commandement : alors on reste dans la carrée sous son autorité. En résumé, il résulte de ceci que l'essaimage de la famille se fait seulement quand il n'y a plus de frères du défunt et quand, en conséquence, c'est le fils aîné qui hérite.

Ainsi chez les Malinkés, Kissiens, Guerzés et Bambaras, nous trouvons le même système successoral : la transmission totale des biens familiaux de frère aîné à frère puîné et, à défaut de frères, à fils aîné. Du reste, ce système successoral n'est pas particulier à la Haute Guinée française. Nous le retrouvons dans tout le nord et l'ouest de la Côte d'Ivoire.

L'héritage chez les Mandés-Dyoulas de Séguéla. — Chez les Mandés-Dyoulas de Séguéla c'est le frère le plus âgé parmi les frères puînés du défunt qui hérite; à défaut de frères, ce sont les fils en commençant par le plus âgé. Mais ce qu'il y a de plus curieux ici, c'est que, s'il n'y a ni frère, ni fils, ce n'est pas le neveu fils de frère le plus âgé qui hérite. Il y a division de l'héritage : les biens péculiaires du défunt vont à ses filles par

parts égales et les biens patrimoniaux sont partagés entre les neveux.

L'héritage au pays de Kong et de Djimini. — Chez les Mandé-Dyoula du pays de Kong et de Djimini, « à la mort du chef de famille, dit le capitaine Delacou, c'est l'aîné de ses frères (c'est-à-dire le plus âgé) qui lui succède comme chef de famille, et tous lui doivent obéissance. Cette autorité passe ensuite au second frère, puis, à la mort du dernier des frères au plus âgé des fils du premier frère, et ainsi de suite. Tous ceux qui restent compris dans ce groupe sont parents; ceux qui en sortent perdent cette qualité et forment une nouvelle famille ». — Quand il n'y a pas d'héritiers, les biens reviennent au chef du pays. — Notons que l'héritier du défunt, son frère puîné, laisse aux enfants de celui-ci la plus grande partie des biens mobiliers, c'est-à-dire des biens *péculiaires du défunt.*

L'héritage chez les Mandé-Dyoula de Bouna. — Chez les Mandés-Dyoulas de Bouna, c'est l'aîné des frères du défunt qui hérite des biens de la famille et du commandement de celle-ci, c'est-à-dire le premier de ses frères puînés. Il hérite, entre autres choses, de toutes les femmes du défunt dont il devient le mari.

Au cas où il n'y a pas de frères, c'est le fils aîné de la première femme du défunt qui hérite. Les enfants de cette première femme ont la priorité, quel que soit l'âge des enfants des autres femmes.

Les femmes n'héritent jamais des biens patrimoniaux (comme du reste dans toutes les populations vues précédemment). Elles disposent simplement de leur bien péculiaire.

« A défaut d'enfants légitimes, dit le lieutenant Greigert, l'héritage revient aux non légitimes; dans ce cas, il peut y avoir partage des biens. Enfin, à défaut d'enfants illégitimes, l'héritage peut être partagé entre les maris des filles du défunt. »

Les Mandés-Dyoulas de Boudoukou. — Chez les Mandés-Dyoulas de Boudoukou, dit le capitaine Benquey, la famille est patriarcale. Le commandement de celle-ci se transmet de frère aîné à frère puîné. Le plus vieux commande.

C'est l'aîné des frères du défunt qui hérite, c'est-à-dire le plus

âgé de ses frères puînés. S'il n'y a plus de frères, c'est l'aîné des fils de tous les frères qui hérite, c'est-à-dire le plus âgé encore. Les femmes n'héritent pas.

Les biens péculiaires du défunt vont à ses fils, suivant la distinction que nous retrouvons presque partout entre les biens de la famille et les biens péculiaires de chaque membre de la famille.

Si nous passons du nord de la Côte d'Ivoire, habité par les Dyoulas de race mandé, à l'ouest de cette colonie nous retrouvons encore la même famille et la même transmission héréditaire.

Les Kroumen de la Passandra. — Chez les Kroumen de la Passandra, dit M. Thomann, administrateur des colonies, les individus issus d'un même père habitent un même village. L'aïeul a autour de lui ses frères, ses fils et ses neveux.

L'héritier est le plus âgé des frères du défunt. A défaut de frères, le fils aîné hérite s'il est majeur, sinon c'est l'aîné des neveux (fils des frères du défunt). Enfin, s'il n'y a aucun héritier majeur, l'usufruit appartient de droit au chef de la tribu. Les femmes ne peuvent pas hériter des biens familiaux.

Les Kroumen du Cavally. — « Chez les Kroumen du Cavally, dit le lieutenant Richard, le chef de la famille est le plus âgé. A sa mort, son autorité passe à ses frères par ordre de primogéniture ; puis aux fils dans le même ordre.

« S'il n'y a ni frères, ni fils, ni neveux, l'héritage passe à la famille de la mère, ou l'on remarie la veuve du défunt dans le village même, et la succession passe au nouveau mari. »

« Chez les Cavalliens, dit à son tour M. Villamur, administrateur des colonies, d'après des renseignements fournis par un travail de M. Penal, administrateur en chef, les successions ont lieu dans la ligne collatérale de frère en frère. L'aîné chef de la communauté des frères et de leurs familles a pour héritier le frère le plus ancien après lui. La ligne des frères épuisée, la succession est recueillie par l'aîné des fils qu'ils ont laissés. Celui qui devient ainsi chef de la communauté n'a droit cependant *qu'aux biens restés indivis dans la famille et, sur la succession personnelle du défunt, qu'à la plus forte part* (c'est-à

dire il a la direction et la gestion de tous les biens familiaux sans exception et, de plus, il hérite, péculiairement, de la plus grande partie des biens péculiaires et particuliers du défunt). Le surplus de ces biens péculiaires est partagé entre les fils du *de cujus*. Les captifs sont exclus du partage, c'est-à-dire qu'ils sont biens familiaux et que même ceux possédés à titre individuel par le défunt sont considérés, à sa mort, comme passant dans les biens familiaux et devenant tels. S'ils sont nombreux le nouveau chef de famille en donne un au frère venant après lui. Les femmes du décédé sont réparties entre les héritiers, suivant le choix qu'elles ont fait, à l'exception de la première qui reste avec l'héritier principal, mais sans devenir son épouse. Elle seule reçoit quelques objets provenant de la succession du défunt de ses biens péculiaires. Les autres sont écartées du partage des biens héréditaires, non seulement du partage des biens héréditaires qui, n'existe pas, mais même du partage des biens péculiaires, qui lui, existe. Seule la première femme, comme nous venons de le voir, est admise au partage des biens péculiaires. »

La façon dont on dispose ici des femmes appelle quelques réflexions. En principe, chez les noirs, les femmes du défunt sont propriété péculiaire et non propriété familiale et, comme telles, doivent passer par parts égales au fils du défunt et non en totalité au frère successeur et nouveau chef de famille. Seulement une difficulté existe, une difficulté morale : il n'est pas décent que les femmes d'un père passent à ses fils, c'est-à-dire à leurs fils. On aura beau tourner la difficulté en donnant à chaque fils la femme qui n'est pas sa mère, et chaque femme au fils dont elle n'est pas la mère, il y a là quelque chose qui, en général, choque l'esprit du noir. — Aussi, bien des noirs, comme nous l'avons vu précédemment, font passer toutes les femmes au frère du défunt, en bloc, comme si elles étaient propriété familiale. — Elles ne le sont pas réellement, mais ils les font telles par décence. Mais ce n'est pas la seule solution adoptée. Nous avons vu que, chez les Bambaras, on donne les femmes aux petits-fils pour ne pas les donner aux fils. Ici le principe que la femme est bien péculiaire prévaut, mais, par décence, ce ne sont pas les fils qu'on

fait bénéficiaires, mais les petits-fils. Enfin chez les Cavalliens dont nous parlent MM. Villamur et Penel, on adopte une autre solution. Les femmes sont partagées entre les fils héritiers légitimes (sauf la première femme du défunt qui suit le frère, barotier et chef). Mais ces femmes choisissent le fils avec lequel elles iront et il est bien certain évidemment qu'elles choisissent pour époux les fils de leurs compagnes et non leurs propres fils. Ici c'est le chassé-croisé dont je parlais plus haut qui résout la difficulté.

Les Kroumen du Bas Cavally. — Enfin, et pour en finir avec la succession à la Côte d'Ivoire, M. Jules Repiquet, dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de novembre 1903, dit des Kroumen du Bas Cavally : « La famille est l'élément constitutif de la Société indigène dans le Bas Cavally français. Le paterfamilias est ici, comme dans la Rome antique, maître absolu de ses femmes et de ses descendants. Son autorité s'étend sur ses frères plus jeunes et sur les enfants de ceux-ci. Il doit à tous assistance et protection et c'est à lui qu'incombe l'administration des biens familiaux.

« *Meurt-il? La puissance paternelle échoit à ses frères puînés par ordre de primogéniture et, à la mort de ceux-ci, à ses fils dans le même ordre.*

« A défaut de tuteur naturel, la tutelle légale est attribuée par le chef de village à un chef de famille qui doit prendre soin des orphelins en bas âge, jusqu'à ce que l'aîné des enfants mâles ait atteint sa majorité. S'il n'y a que des filles, elles sont remises à la famille de la mère.

« Les règles qui président à la dévolution héréditaire sont scrupuleusement observées, et ne donnent jamais lieu à difficulté. »

M. Repiquet fait plus loin la distinction des biens patrimoniaux appartenant à toute la famille, mais gérés et administrés en pleine autorité par son chef, et des biens péculiaires de celui-ci ou de tel autre membre de la famille. Mais ce qu'il y a de curieux dans le Bas Cavally, c'est que les biens péculiaires du défunt passent à son frère, nouveau chef de famille, et non à ses fils. C'est là évidemment la coutume la plus patriarcale que

nous ayons rencontrée jusqu'ici puisque les biens péculiaires eux-mêmes du défunt sont traités comme les biens familiaux. Il y a là, dit M. Repiquet « *les biens patrimoniaux* dont le chef de famille a l'administration et qui passent à sa mort de ses mains dans celles du nouveau chef de famille. Ces biens consistent surtout (sans compter la carrée et les champs) en bœufs, vaches, cabris et captifs destinés à former l'apport total des jeunes hommes à marier.

« 2° *Les biens personnels*, qui comprennent la ou les femmes, les objets mobiliers, et le pécule appartenant en propre à l'indigène adulte du sexe masculin. *En cas de mort, ces biens vont, par dévolution, au frère du défunt.* »

M. Repiquet ajoute que la femme n'hérite jamais.

En résumé, dans toute la Côte d'Ivoire septentrionale (Mandés-Dyoulas) comme dans la Côte d'Ivoire occidentale (Kroumen, Répos, peuplades du Cavally, de la Sassandra, noirs de la côte et de la forêt), la famille et le mode d'héritage sont absolument semblables à ce qu'ils sont dans la Haute Guinée : la famille est patriarcale, basée sur la tige paternelle, et l'héritage se fait de frère à frère tant qu'il y en a. Quand il n'y en a plus, les fils héritent.

L'héritage sur le Plateau central nigérien. — Du reste, la même famille et le même *mode d'héritage* se rencontrent aussi sur une partie du Plateau central nigérien. Le lieutenant Desplagnes, dans son beau livre récent (1907) sur le Plateau central nigérien, distingue à ce sujet deux régions : « Dans les régions montagneuses de l'est, le Tombo, le Tingue, Oualo, *le fils aîné du chef de famille reste l'héritier incontesté des terres de la communauté* avec le devoir de nourrir et d'habiller les vieillards, les femmes et les enfants, de diriger le travail et d'assurer l'existence de tous. *Dans l'ouest, pays nonouké, l'héritier de la communauté est l'homme le plus âgé, frère, fils ou neveu du défunt* ». Ainsi dans l'ouest du Plateau central nigérien, il en est comme en Haute Guinée, comme dans le Soudan bambara, comme dans la Côte d'Ivoire septentrionale, comme dans la Côte d'Ivoire occidentale.

« Chaque hameau (ajoute le lieutenant Desplagnes, ouvrage cité, page 209) n'est formé le plus souvent que par les membres d'une même famille, exploitant une propriété commune. Le chef, *en général le plus âgé*, répartit les tâches, distribue le pain, la viande, le lait et préside avec les vieillards aux travaux des champs.

« Chaque membre (de la famille) doit dans sa jeunesse, s'il veut profiter des bienfaits et des produits de la communauté (familiale), cinq jours de travail sur six pendant la saison des cultures (c'est-à-dire de mai à décembre). Toutes les autres périodes de l'année (c'est-à-dire de janvier à avril), ainsi que la journée laissée libre pendant la semaine, restent à la disposition de chacun, hommes, enfants, femmes ou captifs pour l'employer à leur profit personnel, soit pour cultiver un champ particulier, soit pour aller à la chasse, à la pêche, faire de l'élevage, du tissage, de l'exploitation du fer, de l'industrie ou du commerce avec le secours des associations. Tous les bénéfices de ces travaux exécutés en dehors de la communauté sont personnels et avec eux l'indigène se procure les vêtements, objets de luxe, parures, chevaux, etc. »

Ainsi nous retrouvons encore ici la distinction, du reste commune chez le noir, du travail familial et du travail péculiaire et, en conséquence, de la propriété familiale et de la propriété péculiaire.

Le lieutenant Desplagnes donne d'autres renseignements intéressants sur la famille du plateau central nigérien, ainsi que sur son essaimage : « Quand une des jeunes filles se marie (page 209) et quitte définitivement la maison paternelle, son père lui fait cadeau de têtes de bétail ou d'arbres fruitiers, comme l'usage en existe aux environs de Bandiagara, chez les Ndogom, Kambé, Nonouké. De même, lorsqu'un des jeunes garçons *quitte la communauté pour aller s'établir* dans la plaine, ce qui arrive fréquemment de nos jours, il reçoit un cadeau proportionné au travail qu'il a fourni dans la maison paternelle. » Ainsi subventions sérieuses au jeune homme et même à la jeune fille qui s'établissent en dehors de la famille.

« Si la justice est rendue — ajoute le lieutenant Desplagnes, page 210 — dans le village et dans le canton par le blogon (chef religieux des villages et des cantons sur le Plateau central nigérien), responsable de l'ordre et chargé de trancher les différends, le chef de la communauté (familiale) a pour devoir de régler les dissentiments et discussions de la famille. *Toutefois il perd tout droit sur ses membres, même sur ses fils habitant le même village qui ne travaillent pas aux champs communs et ne profitent pas des récoltes.* » Ainsi font partie de la famille ceux qui travaillent pour elle et en conséquence sont nourris par elle, et n'en font plus partie ceux qui travaillent pour eux et en conséquence se nourrissent eux-mêmes. Il en va de même du reste dans tout le pays noir.

Nous venons de passer en revue la famille et le mode d'héritage tels qu'ils se présentent dans la plus grande partie de la Haute Guinée française et aussi dans les pays adjacents (Soudan, Côte d'Ivoire, ouest du Plateau central nigérien, etc.), mais il existe aussi dans une petite partie de la Haute Guinée (Dialonkés du cercle de Faranah, Koniankés du cercle de Beyla, etc.) et dans les régions voisines (Fouta-Djallon guinéen, Sénégal, etc.) un autre mode d'héritage. Ce n'est pas l'héritage tel que nous venons de le voir dans l'est du Plateau central nigérien où tous les biens patrimoniaux passent au fils aîné du défunt, en écartant les frères de celui-ci (c'est-à-dire les plus âgés de la famille), pour mettre celle-ci du reste, dans toute son extension patriarcale, sous le commandement d'un homme plus jeune et plus vigoureux. Ce genre de famille n'est pas rare du reste en pays noir et se rencontre au Dahomey, concurremment avec la famille où l'héritage passe en premier lieu aux frères puînés (Voir à ce sujet, Brunet et Gickilen, *Dahomey et dépendances*, 1900, p. 327, 328 et 330), mais ce n'est pas de celui-là que nous avons à parler ici. C'est d'une autre combinaison, très répandue aussi en Afrique occidentale et où l'héritage se partage entre le frère puîné du défunt et le fils aîné de celui-ci. Nous le trouvons chez les Dialonkés et les Koniankés en Haute Guinée, chez les Diarankés et les Foulahs dans le Fouta-Djallon,

chez les Yolofs au Sénégal. Commençons par les Dialonkés.

Les Dialonkés. — Chez les Dialonkés, si le fils aîné du défunt est encore petit, c'est le frère puîné qui a tout l'héritage, au moins pour le moment, car trois ans après la circoncision du fils aîné, on partagera l'héritage entre les deux. Si le fils aîné est grand, on partage tout de suite. Le frère puîné hérite de la carrée, des cases, du mobilier meublant, des champs, des kolatiers et des orangers, des femmes du défunt. Il a également dans sa part l'habillement de celui-ci, ses armes, ses chevaux, la moitié de l'or et des bijoux, les 2/5 des espèces. Quant au fils aîné, il a le bétail, les esclaves, la moitié de l'or et des bijoux, les 3/5 des espèces. S'il y a du riz et des grains en magasin, on les partage par parties égales. Une fois le partage fait, on se sépare. Le fils aîné s'en va avec sa part de l'héritage, emmenant ses frères, et construit une autre carrée. Si ces frères sont petits, ils restent avec lui. S'ils sont grands, ou bien ils restent avec lui, ou bien, souvent, se construisent, eux aussi, des carrées indépendantes.

Dans le cas qui se présente parfois où le frère puîné du défunt qui est resté comme chef dans la grande carrée familiale, meurt à son tour sans frère héritier, le fils aîné abandonne la carrée qu'il a fondée pour revenir prendre le commandement de la carrée familiale dont il est alors le légitime héritier. S'il ne le fait pas, c'est le fils aîné du frère puîné qui vient de mourir qui hérite.

On voit que, chez les Dialonkés, l'héritage ne va plus à une seule personne, comme chez les Malinkés, les Kissiens, les Guerzés, les Bambaras etc., mais à deux à la fois, au frère puîné et au fils aîné du défunt, ce qui ne se passe qu'exceptionnellement chez les premiers, grand-oncle et neveu ne peuvent pas s'entendre, devient ici la règle. Néanmoins il faut remarquer que même ici, c'est encore le frère puîné qui reste le maître de la carrée familiale.

Les Koniankés. — Les Konians ou Koniankés ou Koniankas habitent tout le cercle de Beyla, sauf trois provinces. Ce sont des cultivateurs. Ils font surtout du riz, ensuite du fonio, du manioc,

des ignames, des patates, un peu de maïs. Ils font très peu de milet, quand ils en font, le sèment avec le riz. Ils ont des bestiaux, mais assez peu.

Si le fils aîné du défunt est en bas âge, c'est le frère puîné qui hérite de tout, mais une fois le premier arrivé à majorité, on fera le partage. Si le fils aîné est grand au moment de la mort de son père, on partage immédiatement. Le frère puîné a la carrée, les champs, les femmes. Le fils aîné a les bestiaux, les bijoux, les espèces. Quant aux esclaves, ils sont partagés également entre le frère puîné et le fils aîné. Une fois le partage fait, ce dernier, emmenant avec lui ses frères, va fonder une carrée à part. Celui qui me donne ces renseignements ajoute qu'il y a souvent des difficultés pour l'héritage.

Passons au Fouta-Djallon.

Diarankés. — Chez les Diarankés ou Diakankés, Diarankas ou Diakankas, qui habitent le nord-ouest du cercle de Timbo, on partage l'héritage comme chez les Dialonkés, entre le frère puîné et le fils aîné. Ce frère puîné a la carrée, les cases, les champs, les femmes. Le fils aîné a le bétail, les esclaves, les bijoux, les espèces. Si par hasard le fils aîné veut rester dans la carrée familiale, il est sous le commandement de son oncle, mais cela arrive rarement et presque toujours on partage. Après le partage, le fils aîné va s'établir à part avec ce qui lui revient.

Les Diarankés font très peu de riz. Ils font surtout du mil et encore plus du fonio (*findo*). Ils font beaucoup d'arachides et en vendent. Ils ont du reste des bestiaux comme tous les autres noirs de Guinée française. Ils parlent la même langue que les Malinkés et la prononciation seule varie.

Les Diarankés sont un îlot mandé resté dans le Fouta-Djallon au milieu des Foulahs conquérants.

Les Foulahs. — Nous savons déjà que ceux-ci présentent une différence ethnique et une différence sociale sérieuse avec les Mandés. D'une part, ils sont d'origine nubio-éthiopienne ; d'autre part, l'art pastoral est bien plus important chez les Mandés.

Ceci dit, examinons leur mode d'héritage.

Chez les Foulahs on partage entre le frère puîné et le fils aîné

du défunt. Le frère puîné a l'habitation, le mobilier meublant, les champs, les femmes du défunt, son habillement, ses armes, ses chevaux, ses bijoux. Il a également les arbres fruitiers (orangers, etc.) qui, du reste, ne se distinguent pas de l'habitation dans la cour de laquelle ils sont plantés. Le fils aîné a le bétail, les esclaves, les espèces, mais tout parmi ceci n'est pas pour lui, car on partage entre lui et ses frères cadets, en tenant compte de l'âge. Ainsi sur les captifs, lui, fils aîné, en aura trois, le second fils deux, le troisième et les autres un seul. De même pour le troupeau : le fils aîné aura trois vaches, le second deux, les autres chacun une. De même pour l'argent : le fils aîné aura trois parts, le second fils deux, les autres fils une part.

Le partage fait, le fils aîné, s'il est jeune, restera ainsi que ses autres frères dans la carrée familiale, sous le commandement de son oncle. Mais arrive l'âge du mariage. L'oncle arrange le mariage, en qualité de chef de carrée, après avoir consulté le goût de son neveu et lui avoir fait verser la dot. Une fois le mariage fait, le fils aîné va généralement fonder une carrée à part, emmenant avec lui ses frères et ce qu'il possède. — Mais il a le droit de rester, s'il lui plaît, dans la carrée familiale, sous l'autorité de son oncle, et quelquefois il le fait. S'il a quitté la carrée et fondé une carrée à part, ses frères, à mesure qu'ils arrivent à majorité et se marient, quittent à leur tour ou peuvent quitter la nouvelle carrée et vont fonder, avec leur part d'héritage, des carrées indépendantes.

En résumé, nous trouvons chez les Foulahs le partage ordinaire entre le frère puîné et le fils aîné, avec pourtant une nouvelle complication provenant d'une part faite aux fils cadets sur la portion d'héritage de l'aîné.

A noter un fait intéressant : j'ai dit plus haut que, dans le partage entre le frère du défunt et le fils aîné, les bestiaux allaient à ce dernier. Pourtant ce n'est pas absolument vrai, car si le bétail est depuis longtemps dans la famille, il reste au frère puîné ; ce n'est que si c'est le défunt lui-même qui l'a gagné qu'il revient à son fils aîné. En un mot, le bétail familial reste au frère puîné ; le bétail, propriété péculiaire du défunt,

va seul à son fils ou plutôt à ses fils. Cela diffère de ce que nous avons vu chez les Dialonkés, les Diananké s et les Diarankés où tout le bétail (qu'il soit bien familial ou bien propriété particulière du défunt) passe à son fils. D'où vient donc la différence? Nous verrons plus loin que la raison qui fait donner le bétail au fils est qu'il emmène avec lui ses frères et qu'il a besoin du bétail pour leur acheter des femmes, pour les marier, tandis que le frère puîné qui reste dans la carrée avec les femmes, les filles, n'a pas besoin de bétail pour doter ces dernières, mais au contraire en recevra quand il les donnera en mariage et se reconstituera ainsi un troupeau. Cette raison, qui semble l'explication la plus plausible du fait que le bétail va au fils, étant donnée, pourquoi chez les Foulahs le bétail péculiaire seul du défunt va-t-il à son fils ou plutôt à ses fils? La seule raison que je voie, c'est que le bétail est très abondant chez les Foulahs et en conséquence le bétail péculiaire du défunt doit pouvoir généralement à lui seul suffire à acheter des femmes à tous ses fils. Dans ces conditions, on a laissé le bétail familial au frère puîné. Du reste, pour l'argent, il en est de même, et cela prouverait l'abondance de l'argent (fruit du commerce du bétail) dans le Fouta-Djallon : l'argent familial reste à la famille en la personne du frère du défunt et l'argent péculiaire du défunt va à son fils aîné et à ses autres fils, suivant la règle de partage que nous avons dite. Les armes sont aussi partagées entre le frère puîné et le fils aîné, probablement toujours selon la même distinction de ce qui est bien familial et propriété péculiaire du défunt. Nous sortons maintenant du Fouta-Djallon et passons en Basse Guinée.

Soussous. — Les Soussous sont des Mandés installés au sud du Fouta-Djallon, de la mer jusqu'au territoire dialonké. L'héritage se fait, paraît-il, chez eux comme chez les Foulahs, par lesquels ils ont été influencés. Passons maintenant aux Yolofs.

Yolofs. — Avec les Yolofs ou Oualofs nous sortons de nouveau de la Guinée française puisqu'ils habitent le Sénégal. Ils ne sont pas très différents des Mandingues, au point de vue social. Ce sont comme eux de grands cultivateurs, faisant surtout du

mil et des arachides. Chez les Yolofs, on partage l'héritage entre le frère puîné du défunt et son fils aîné. Le premier a l'habitation, les champs, les femmes. Le second a le bétail, les esclaves, les bijoux, les espèces, exactement comme chez les Dialonkés, Diarankés, etc.

Nous avons gardé pour la fin les Tomas qui habitent la Haute Guinée, comme les Dialonkés, Koniankés, etc., mais nous les avons mis en queue parce que leur mode d'héritage diffère, quoiqu'ils partagent entre le frère puîné et le fils aîné, de tout ce que nous avons vu jusqu'ici. En effet, c'est ici le fils aîné et non le frère puîné qui prend la carrée, les champs, les femmes de son père (ce qui est une monstruosité pour les Malinkés, les Bambaras, les Kissiens, etc.). C'est le frère puîné, en revanche, qui hérite des bestiaux, de l'argent, des armes. Une fois le partage fait, le fils aîné distribue quelques-unes des femmes de son père aux autres fils, c'est-à-dire à ses frères cadets.

L'héritage en Basse Guinée. — Il serait intéressant de savoir comment se fait l'héritage dans la Basse Guinée ; ainsi chez les Teudas, Tolas, Bagas, Bagaforès, etc. Malheureusement je n'ai pas de renseignements à ce sujet.

Les Landoumans. — Tout ce que je sais, c'est que, chez les Landoumans, la parenté s'établit par la tige maternelle au contraire de tout ce que nous venons de voir jusqu'ici. — L'héritier n'est ni le frère de père du défunt, le plus âgé après lui, ni le fils aîné du défunt, ni l'un et l'autre, c'est le fils aîné de la sœur aînée. Ce n'est pas là, évidemment, la pure famille matriarcale et polyandrique où la femme est tout et commande, comme nous la trouvons chez certaines tribus très curieuses de l'Inde, mais c'est la famille matriarcale comme elle existe chez les Touareg (comme le savent les lecteurs de la *Science sociale*) et comme elle existe dans une grande partie de l'Afrique nègre, ce qui est généralement moins connu. On retrouve, en effet, ce type de famille chez les Sérères du Sénégal, les Balantes de la Casamance, les Landoumans de Guinée française, les Agnis et les peuplades des lagunes de la Côte d'Ivoire, les Achantis de la Côte-de-l'Or, les populations du Bas Congo français ou Gabon.

C'est donc un type excessivement répandu. André Arcin dit (ouvrage cité, page 367) qu'il existe aussi chez certains Foulahs pasteurs. Il appelle népotisme ce genre d'héritage.

André Arcin signale aussi dans la Basse Guinée française, malheureusement sans préciser et sans attribuer ces coutumes successorales à telle tribu donnée, que chez certains noirs le frère *de mère* le plus âgé hérite du défunt, à son défaut les fils ou les neveux. Nous retrouvons là encore la préférence donnée à la tige maternelle, puisque c'est le frère puîné *de mère* qui hérite en premier lieu et non le *frère puîné* de père comme chez les patriarcaux. Dans une autre partie du pays, l'héritage revient au fils aîné du défunt s'il est pubère, sinon au frère puîné de *même mère* du défunt, et ainsi de suite en prenant les parents les plus proches et les plus âgés jusqu'au troisième ou quatrième degré au plus. C'est tout ce que nous pouvons dire pour la Basse Guinée, qui mériterait une étude spéciale à ce sujet.

Pour en revenir au noir de la Haute Guinée française qui fait spécialement le sujet de cette monographie, ces deux types d'héritage que nous avons rencontrés chez lui sont ceux-ci : ou bien le frère puîné du défunt (frère puîné du père bien entendu) hérite de tous les biens patrimoniaux (c'est ce que nous avons vu chez les Malinkés, Kissiens, Guerzés, Bambaras, etc.) ou bien l'héritage est partagé entre le frère puîné et le fils aîné (c'est ce que nous avons vu chez les Dialonkés, Diarankés, Koniankés, Yolofs, etc.)

Ces deux modes d'héritage sont patriarcaux. Le premier l'est essentiellement et profondément. Le second l'est aussi, quoique moins. Il n'y a pas en tout cas d'instabilité familiale, même en ce second cas. La famille primitive se divise en deux nouvelles familles, mais le partage égal qui s'applique à tout et qui dissout les patrimoines et les exploitations, n'existe pas ici.

On ne peut nier pourtant qu'il n'y ait un progrès de l'individualisme et de l'instabilisme, si l'on me permet ce mot, du premier mode d'héritage au second. L'esprit individualiste commence à faire son apparition au sein de la famille patriarcale, avec la séparation en deux de cette famille.

On peut se demander pourquoi, dans le cas où le frère puîné et le fils aîné du défunt héritent également tous deux, le fils aîné, en s'en allant, emmène avec lui le bétail et les esclaves. La raison paraît être celle-ci : Le fils aîné en s'en allant emmène avec lui ses frères et non ses sœurs qui restent avec leurs mères et avec le frère puîné du défunt. Il aura donc des dots à payer pour acheter des femmes à ses frères et aucune dot à recevoir n'ayant pas avec lui de filles. Au contraire, le frère puîné resté avec les femmes et les filles du défunt n'aura que des dots à percevoir et aucune à fournir. Or, le bétail familial est destiné principalement à l'achat des femmes pour les jeunes gens de la famille à pourvoir d'épouses. Comme c'est le fils aîné du défunt qui, s'en allant avec ses frères, a à acheter des femmes et non à en vendre, c'est à lui, en bonne justice, que doit aller le bétail familial. Telle paraît être la raison du fait qu'il emmène ce bétail avec lui. Quant au frère puîné du défunt et à la carrée familiale, elle ne sera pas longtemps privée de bétail, le mariage des filles devant en faire rentrer en quantité à brève échéance.

Quant aux esclaves, le fils aîné les emmène pour une raison analogue : la vieille carrée qu'il quitte a des champs tout défrichés et en pleine activité d'exploitation. Au contraire, la nouvelle carrée n'a pas encore de champs et va être obligée de se les créer en défrichant une portion de la brousse. Or, pour ce défrichement, il faut être aussi nombreux que possible et les esclaves sont d'un grand secours. Les esclaves sont donc la part du fils aîné à cause de la nécessité de création de nouveaux champs. Ajoutons, du reste, que les esclaves comme le bétail s'acquièrent en vendant les filles et se perdent en les achetant. La vieille carrée recouvrera donc des esclaves, comme du bétail, en mariant les filles qu'elle a toutes conservées, tandis que la nouvelle carrée, au contraire, est plutôt exposée à les aliéner pour se procurer des femmes : nouvelle raison pour que le fils aîné emmène les esclaves.

Exemples de familles. — Nous en avons fini avec le mode

d'héritage en Haute Guinée française et dans les pays adjacents. Maintenant nous allons prendre au hasard et examiner diverses familles noires appartenant à des populations de la Haute Guinée et nous verrons le caractère patriarcal de cette famille noire ressortir plus encore de cet examen.

Type de famille malinkée. — Prenons d'abord une famille malinkée de Kouroussa, celle des Konyaté. Elle comprend :

1° Mfali Konyaté, le chef de la carrée, qui a sa mère, trois femmes et dix enfants; 2° Salia Konyaté, son frère, qui a sa mère, un femme et un enfant.

Cela fait en tout dix-neuf personnes réunies dans la même carrée, sous l'autorité du fils aîné. De plus, cette famille compte deux autres frères, l'un Mamadou Konyaté, actuellement milicien à Faranah, qui a trois femmes et deux enfants. Mamadou Konyaté, quand il ne sera plus milicien, a l'intention de revenir s'établir dans la carrée de son frère aîné Mfali Konyaté, ce qui portera cette carrée à vingt-quatre personnes. Le dernier frère, Kamba Konyaté, est boutiquier à Kankan : il a deux femmes et deux enfants. Quand il ne sera plus boutiquier, il reviendra dans la carrée familiale, ce qui portera le nombre des habitants de celle-ci à trente.

Nous avons donc là une famille patriarcale au premier chef, avec ces ménages de frères groupés sous l'autorité du frère aîné. De plus, notons cet esprit patriarcal qui fait que les frères qui ont dû se séparer de la famille pour gagner leur vie, ne songent qu'à y revenir, une fois fortune faite et quand ils pourront y faire figure. Du reste, en général, le noir quittera bien la carrée familiale pour aller gagner sa vie au dehors, mais très souvent il ne s'en va qu'avec l'idée d'y revenir une fois que, suivant son expression pittoresque, il « aura gagné femmes », « il aura gagné bœufs », il « aura gagné argent ».

Type de famille dialonkée. — Prenons maintenant une famille dialonkée, par exemple une dont nous nous sommes déjà occupés, à propos de la propriété, celle de *Sayon Kamara*, demeurant à Faranah.

Sayon Kamara a sept femmes, cinq enfants, deux esclaves. De plus, il a avec lui un frère, Sulémani Kamara, marié, sans enfants. La famille dont faisait partie Sayon Kamara demeure à Kébéléya (cercle de Faranah). Sayon Kamara y a demeuré pendant son enfance et son adolescence, jusqu'au jour où Kéman Kamara, le chef de la famille, a ordonné à Sayon, son jeune frère, de quitter la carrée familiale et d'aller s'établir à Faranah, en carrée indépendante, à côté du chef de province Karfa Kamara, pour servir à celui-ci d'homme de confiance. Sayon a obéi à son grand frère et est devenu ainsi chef de carrée à Faranah. Kéman, du reste, avant de lui prescrire cette installation, lui avait acheté trois femmes : la première Téné Tatara, payée 550 francs (un captif : 150 francs, et quatre vaches : 400 francs) ; la seconde, Poré Samoura, payée 600 francs (six vaches) ; la troisième, Koria Oularé, payée 300 francs (deux vaches, un taureau et des petits cadeaux). Ainsi Sayon Kamara tient ses trois premières femmes de son frère aîné, son ancien chef de famille, qui a payé leur dot.

D'autre part, Karfa Kamara, dont Sayon Kamara venait pour être l'homme de confiance, lui a fait construire une carrée comprenant cinq cases. Sayon a augmenté depuis celles ci de deux cases.

Mais Kéman Kamara ne s'est pas contenté des allocations précédentes à son frère : il lui a encore acheté une quatrième femme, Minata Samoura, qu'il a payée 550 fr. (trois vaches = 300 francs, espèces = 150 francs, trois moutons = 45 francs, deux sacs de sel = 30 francs, et quelques pagnes en étoffe du pays).

Il lui a également payé la cinquième, Diendi Samoura, fille d'un chef de village d'Amanian (province du Solmian, cercle de Faranah). Kéman Kamara a payé pour celle-ci cinq vaches (500 francs), quatre taureaux à 75 francs l'un, soit 300 francs, 100 francs en espèces, cinq marmites européennes en fonte, à 10 francs l'une, soit 50 francs pour les cinq, des étoffes, etc., soit environ un millier de francs.

Enfin, quand Kéman Kamara est mort, la carrée de Kabéléya est passée à Kabélé Kamara, frère puîné de Kéman et frère aîné

de Sayon, mais on a donné quelque chose en pécule, sur l'héritage, à Sayon, à savoir deux jeunes femmes de Kéman Kamara, Moussokoura Samara et Minata Oularé.

Quant aux deux esclaves que possède Sayon, il a eu l'un par achat (quatre taureaux = 300 francs); quant à l'autre, il lui a été donné par Karfa Kamara, le chef de province dont il est le représentant.

On voit quel rôle a joué ici, dans l'installation de Sayon Kamara en carrée séparée, la carrée familiale et son représentant, le frère aîné de Sayon, Kéman Kamara. Celui-ci a acheté à son jeune frère toutes ses femmes et lui a proprement constitué ainsi son installation. Nous sommes donc bien en présence de familles patriarcales au premier chef où l'entr'aide est énorme.

Type de famille bambara. — Prenons maintenant une famille bambara, celle à laquelle appartient Baïo Kouloubaly, boy à mon service en Guinée. Le père de Baïo habitait à Nioro, dans la carrée dirigée par son frère aîné *Demba Kouloubaly*. Il se maria avec une Toucouleur et en eut deux fils, Boïan et Baïo Kouloubaly. Il aurait dû succéder à Demba Kouloubaly dans le commandement de la famille, mais il mourut avant celui-ci. A sa mort, ses deux fils réclamèrent le partage de l'héritage, contrairement du reste à tout droit. Naturellement Demba Kouloubaly refusa tout partage, et eux, de dépit, abandonnèrent la carrée. Notons qu'ils le firent volontairement et qu'ils auraient pu, malgré leur dissentiment avec leur oncle, continuer à vivre dans la carrée, s'il leur eût plu : le chef de famille, malgré leur prétention injustifiée, ne pouvait les en chasser, n'en avait pas le droit. Actuellement encore, ils pourraient y retourner sans autre explication. Mais Baïo ne veut pas le faire avant d'avoir ramassé quelques économies (femmes, bétail), car ce serait une honte pour lui, pense-t-il, ayant quitté la carrée familiale par dépit, d'y rentrer pauvre. Du reste, il a bien l'intention formelle d'y rentrer, mais quand il aura gagné deux ou trois femmes et cinq ou six têtes de bétail. Alors il pourra y revenir la tête haute. En attendant, il exerce le métier de boy. Quant à son frère, Boïan Kouloubaly, il est dans les mêmes inten-

tions que lui : à son départ de la carrée familiale, il a été s'établir dans le cercle de Kayes avec sa mère, sa femme et ses deux enfants. Il est cultivateur. Quand il se sera enrichi, il retournera dans la carrée qu'il a quittée. Ajoutons que cette dernière, la carrée familiale dirigée par Demba Kouloubaly, comprend les huit femmes de celui-ci, ses treize enfants, puis vingt esclaves hommes, treize esclaves femmes, seize esclaves garçons et filles, en tout soixante et onze personnes. C'est donc une riche carrée, et l'on comprend le désir des deux neveux de partager avec leur oncle.

On voit que la patriarcalité de la famille noire se marque encore ici, en ce que des neveux qui ont fui la famille, n'ont qu'une intention, celle d'y rentrer, quand ils pourront le faire décemment.

Type de famille du Kissi. — Voici maintenant une famille kissienne, celle de *Mamadi Mara,* chef du petit village de liberté de Confluent. On appelle village de liberté, en Guinée française, un village peuplé d'anciens captifs auxquels les Français ont donné la liberté et qu'ils ont réuni en groupe en un endroit. Mamadi Mara, lui-même, est un ancien captif kissien, délivré par nous en 1893, et amené à Confluent avec sa famille qui se composait alors de trois femmes sans enfants et de trois frères dont deux mariés, mais sans enfants. Cela faisait donc neuf personnes.

Actuellement, Mamadi Mara a chez lui ses trois femmes et trois fils qu'elles lui ont donné. Il a toujours ses frères : le premier, Mamadi Kourouma, a une femme et un fils; le deuxième, Kalifa Bérésé, a une femme et trois enfants; le troisième, Moussa Amara, a une femme, mais pas d'enfants. Cela fait en tout dix-sept personnes et quatre ménages groupés sous le commandement du frère aîné. En plus, Mamadi Mara a trois clients qui habitent dans sa carrée : Karfa Kondé qui a une femme et un fils, Mamadou Si marié, sans enfants, et Kobadia Kourouma, *idem.* Avec ces clients, la carrée est de vingt-quatre personnes.

Voici maintenant une famille soussou, celle de *Bokary Mausaré* ou Bokary Souma. Elle habite le village de Tonkéré, dans

la Basse Guinée, sur la côte, non loin de Konakry. Bokary Mansaré est un cultivateur qui a quatre femmes, quatre fils et trois filles. Sa mère vit avec lui. Il y a trente-neuf esclaves dont dix-huit hommes, six femmes, huit garçons et sept filles. Cela fait donc une carrée de cinquante-deux personnes. Il a en outre six frères, dont cinq habitent avec lui actuellement. Le premier, Bokary Souma, est un cultivateur qui a deux femmes et un fils. C'est son grand frère qui lui a acheté sa première femme. Le second Momo Souma, est laptot (piroguier, passeur de bac) dans le village. Il a une femme qui lui a été achetée par le chef de famille et un fils. Le troisième, Kedi Souma, est un cultivateur non marié. Le quatrième, Ali Souma, est cultivateur; il a deux femmes et deux enfants; sa première femme lui a été donnée par le chef de famille. Le cinquième, Tomassi Souma, est menuisier et possède une femme et une fille. Son grand frère doit lui acheter une autre femme, car celle que possède actuellement Tomassi Souma, il se l'est procurée lui-même et a toujours droit à celle que doit donner chez les Soussous, à ses frères puînés, le chef de famille. Enfin le sixième est Amara Souma, cuisinier à Faranah. Celui-ci a quitté sa famille pour aller tenter fortune au dehors. Mais il y retournera pour que son grand-père lui donne la femme à laquelle il a droit. Là, la tendance patriarcale se manifeste donc particulièrement dans l'octroi d'une femme par le chef de famille à tous ses frères cadets. Au fond, c'est la carrée familiale qui forme tous les jeunes mariages, les conserve chez elle ou les installe au dehors.

Il est inutile de pousser plus loin ces analyses de familles, que je pourrais multiplier. Ce qui en ressort, c'est l'intense patriarcalité des familles noires de la Haute Guinée française en particulier et de l'Afrique occidentale en général (Sénégal, Soudan, Guinée, Sierra-Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Dahomey, etc.). Tous les traits caractéristiques de la famille patriarcale se trouvent ici : succession au plus âgé, au frère puîné, de tout l'héritage, ou bien partage de cet héritage entre le frère puîné et le fils aîné seulement. Vie en commun des frères, le plus

généralement, sous l'autorité du frère aîné, donc nombreux ménages groupés dans la même carrée; désir de retourner dans la carrée familiale de ceux qui l'ont quittée de leur propre volonté; soutien donné par la famille-mère à ceux qui doivent légitimement fonder des carrées indépendantes et même à ceux qui restent chez elle : tous les traits que l'on peut désirer y sont.

Quant à savoir si cette famille patriarcale forme le fond de la population noire africaine en général, ou bien n'est qu'une exception limitée à l'Afrique occidentale, la question ne pourra être complètement résolue que par des observations sur place, portant notamment sur le Congo. Je me permets donc ici de faire appel à toutes les personnes au courant de la science sociale qui se trouvent en Afrique. Rien ne leur est plus facile que d'observer la famille noire autour d'eux et de dire ce qu'elle est.

J'ajouterai cependant que, d'après tous les renseignements que j'ai pu avoir jusqu'ici, la famille noire semble, dans l'Afrique entière, être patriarcale ou matriarcale, c'est-à-dire toujours communautaire et nullement instable.

La famille chez les Habès du Macina. — Cependant le capitaine Meuvielle (*Notice générale sur le Soudan français*, publiée par ordre du colonel de Trensinian, 1899. Partie ethnologique) croit avoir découvert la famille instable chez les Habès du Macina. « Quant aux Habès, dit-il, la question de leur origine mandée est plus douteuse. Si on les interroge, ils se disent Mandés, mais n'ont aucune tradition se rapportant à leur origine et à leur arrivée dans le Macina dont ils ignorent l'époque même approximative. Ni leur langage, ni leurs noms de famille ne se rapprochent de ceux des Bambaras.

« Ils sont, comme ces derniers, fétichistes et grands buveurs de dolo, mais leurs coutumes sont différentes, surtout dans l'organisation de la famille. Tandis que, chez les Bambaras, il n'y a qu'un seul héritier, le frère puîné du défunt, ou, à défaut de frère, son fils aîné, chez les Habès les fils, à la mort du père, se partagent sa fortune par parts égales. »

Ainsi chez les Habès, il y aurait partage et par conséquent

famille instable. Si cela est vrai, la famille patriarcale chez certains noirs se serait décomposée, et de patriarcale serait devenue instable. Mais cette observation demanderait à être bien confirmée, car le lieutenant Desplagnes, qui vient de consacrer un gros volume aux Habès du Plateau central nigérien, ignore chez eux la famille instable et ne parle que de la famille patriarcale, comme nous l'avons vu plus haut, soit que l'héritage passe au frère puîné du défunt (Manonkés ouest du Plateau central nigérien) soit qu'il passe à son fils aîné (Habès de l'est). Ainsi, sans nier *a priori* que les Habès du Macina (ouest du Plateau central nigérien) soient en famille instable et sans vouloir affirmer à toute force que le capitaine Meuvielle s'est trompé et qu'il a pris la dévolution des biens péculiaires du défunt pour la dévolution des biens de la famille, il serait prudent d'attendre confirmation de son observation pour faire fond sur elle et pour affirmer absolument que la famille instable existe dans la partie occidentale du Plateau central nigérien.

En résumé, la famille noire de la Haute Guinée française et des contrées adjacentes est patriarcale, cela ne peut plus faire de doute pour le lecteur maintenant. Toutefois, cette famille patriarcale diffère par un certain côté des familles patriarcales décrites jusqu'ici par la *Science sociale*.

Nous avons vu, en effet, que chez le noir de Guinée, la propriété péculiaire *foncière* existe ou peut exister pour chacun des membres de la famille. Au contraire, chez les paysans patriarcaux de Europe, la propriété péculiaire foncière n'existe généralement pas, mais seulement la propriété péculiaire *mobilière*. La différence tient à ceci qu'il est relativement facile pour le noir de Haute Guinée de créer un petit champ à côté du champ familial. Il n'a besoin pour cela que de son daba. Au contraire, en Europe, où l'on cultive à l'aide d'un outillage compliqué et difficile à manier (charrue, bœufs, etc.), il est pour ainsi dire impossible à un individu de se créer un champ, à lui, à côté du champ familial.

Nous pouvons nous demander, en terminant, qu'est-ce qui

maintient le noir en famille patriarcale en Haute Guinée et dans les contrées adjacentes, et nous pouvons répondre que, très probablement, c'est la difficulté du défrichement, *qui se fait partout en Afrique par les hommes et non par les femmes, et en groupe familial et non par individus isolés* même chez les populations les moins avancées, comme par exemple chez les Balantes de la Casamance). A ce sujet, nous livrons aux lecteurs les considérations suivantes :

Le noir demande pour travailler vigoureusement (autant qu'il le peut) à être entouré, encadré, soutenu moralement, dirigé. Sa vanité, d'autre part, fait qu'il travaille bien plus sous les yeux des autres, que tout seul. Un noir en simple ménage ou complètement isolé pourra à la rigueur défricher, mais il le fera mal et peu, et tout juste pour ne pas mourir de faim. Les noirs, en grand nombre, défricheront facilement et joyeusement et feront largement ce qu'il faut. En réalité, malgré l'arithmétique, si le travail d'un noir isolé vaut dix, le travail de dix noirs groupés ne vaudra pas 100, mais 125 ou 150. Cela explique que les carrées nombreuses soient les seules riches chez les noirs. Remarquez qu'il n'y a aucune raison mathématique pour qu'il en soit ainsi, car une carrée de vingt travailleurs et de soixante bouches à nourrir ne devrait pas, mathématiquement parlant, être plus riche qu'une carrée de deux travailleurs et de six bouches à nourrir. La proportion, dans le premier cas, est dix fois plus grande pour les travailleurs, elle est aussi dix fois plus grande pour les bouches à nourrir, et ceci évidemment compense cela. Mais en fait pourtant, les carrées les plus nombreuses sont les plus riches, parce que la difficulté du travail cultural du noir en général et *surtout celle du défrichement qui est le plus dur de ce travail cultural* diminue en raison plus que mathématique de l'accroissement numérique du groupe qui défriche. Le défrichement, en un mot, demande une collectivité d'individus travaillant ensemble (et aussi d'individus forts, puisque la femme ne le fait pas).

De là l'utilité, pour le noir, de la famille patriarcale : elle donne la culture en commun, le défrichement en commun,

qui n'est pas, si l'on veut, strictement et absolument indispensable, mais qui facilite énormément ce défrichement, fait donner son rendement maximum au travail du noir, créée seule les belles cultures, les cultures plus que suffisantes, et en conséquence les familles riches. La communauté, en un mot, fait le noir prospère et c'est cet intérêt de prospérité, de vie large et de richesse qui maintient la communauté. Il y a, chez les noirs, de simples ménages, des individus isolés, des instables sortis par mauvais caractère de la communauté, mais ils tirent toujours le diable par la queue, si l'on me passe cette expression vulgaire, et n'ont rien de plus pressé, pour sortir de leur misère chronique, que d'aller s'agréger à une famille riche, de devenir ses clients, pour participer tant soit peu à sa vie large. L'esclavage volontaire existe même en certaines parties de l'Afrique occidentale, ainsi chez les N'goulangos ou Rakhâllas de la Côte d'Ivoire. Ainsi ces isolés (individus ou ménages) tâchent de rentrer dans la communauté. Qu'est-ce qui les y pousse? La misère chronique, la faim toujours menaçante. A la rigueur, ils pourraient continuer de vivre isolés comme ils le font depuis plus ou moins longtemps, mais ils continueraient à pâtir. Pour éviter cela, ils recourent à une communauté extra-familiale, celle de la clientèle, ou même à celle créée par l'esclavage.

En résumé, c'est la difficulté du défrichement qui maintient la famille communautaire. Elle n'est pas suffisante pour empêcher toute sécession, mais elle est suffisante pour empêcher toute sécession heureuse.

La propriété *péculiaire foncière*, qui existe chez le noir, n'est pas une objection. Les femmes qui font un petit champ de tabac ou d'oignons en travail particulier, le font autour des carrées, sur les terrains vagues du village qui ont été défrichés par tous au moment de l'établissement de celui-ci. Les cultures péculiaires des frères, des neveux ou des esclaves, nourris par la famille, ne sont que de petites annexes des champs familiaux. Quant aux clients, quant aux parents proches traités comme des clients, quant à ces esclaves qui se nourrissent eux-mêmes et ont leurs champs et la liberté d'y travailler la moitié

de la semaine, tous ces gens-là ont, il est vrai, une importante propriété et des cultures assez étendues à eux, mais ce n'est plus là de la propriété péculiaire, mais de la propriété principale.

Il ne faut pas oublier non plus, au sujet de ce qui maintient le noir de Haute Guinée en famille patriarcale, que le patronage du groupe permet à l'individu qui en fait partie de surmonter plus facilement les phases de l'existence. Enfin, avec le mode de succession, chacun peut espérer arriver chef de famille à son tour et avoir les bénéfices et le prestige moral qui résultent de cette situation.

En résumé, *en même temps qu'elle facilite l'opération laborieuse du défrichement, la communauté familiale patronne les individus qui en font partie.* Là sans doute est la cause de son maintien sur tous les points où nous venons de la rencontrer.

IV

LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA GUINÉE FRANÇAISE

Avant d'aborder les pouvoirs publics eux-mêmes, il nous faut dire un mot des relations de voisinage et des associations chez le noir de Guinée française.

Nous savons déjà que l'unité de foyer chez celui-ci est non pas la case, mais la carrée : la carrée, c'est-à-dire une certaine étendue de terrains sur laquelle sont construites plusieurs cases et qui est délimitée par une tapade, c'est-à-dire par un mur en nattes de 2 mètres de haut environ. Chaque carrée est donc cachée aux regards voisins d'une façon absolument stricte dans les gros et les riches villages. Dans les petits villages pauvres, la tapade est toujours indiquée et à tout le moins à moitié existante, mais elle n'est pas entretenue soigneusement.

Les carrées dans les villages malinkés, dialonkés, kissiens, soussiens, etc., bref dans les villages mandés sont donc placées les unes à côté des autres. Seul un étroit espace de 1 mètre ou 2 les sépare (car le noir n'admet pas le mur mitoyen ou plutôt la tapade mitoyenne. Il faut que les carrées ne se touchent pas et qu'un espace, si petit soit-il, les sépare les unes des autres . Ce sont ces distances entre les carrées qui forment les étroites rues du village, rues qui, en général, suffisent juste au passage d'un individu, quelquefois à celui d'un hamac. Ces ruelles courent entre les carrées, dominées de chaque côté par les

papayers qui s'élèvent le long des tapades, à l'intérieur de chacune de celles-ci. Au centre du village est une place plantée ordinairement de deux énormes fromagers qui opposent leurs branches étendues et leur masse prodigieuse de verdure aux rayons du soleil. A l'ombre de ces fromagers est construit très souvent une sorte de grand tréteau porté sur pieux : les gens du village qui n'ont rien à faire viennent s'y asseoir les jambes pendantes pour y farnienter à l'ombre et y causer à leur aise. C'est une sorte de lieu de réunion. Généralement la carrée du chef du village est non loin de cette grande place et donne sur une place plus petite au milieu de laquelle est fixé, entre deux pieux, le gros tambour qui sert à convoquer les habitants. Telle est l'organisation générale des villages de Guinée, du moins chez les Mandingues.

Les Foulahs, eux, n'ont pas de villages agglomérés de cette sorte, sauf la missidi ou village paroisse qui groupe autour de sa mosquée des cases ou de petites carrées appartenant à toutes les familles libres de la campagne environnante, mais ces cases ou ces carrées sont seulement des habitations de passage, des maisons de ville où l'on vient le vendredi pour assister au service à la mosquée et régler les affaires politiques et où l'on ne reste que la journée.

Le Foulah, en effet, n'habite pas la missidi : il habite sa marga ou sa maison de campagne ou bien il est à son roundé, c'est-à-dire au village de culture habité par ses esclaves. Or, la marga des Foulahs ou carrés d'habitation habituelle ne forment pas des villages comme les carrées mandingues. Elles sont dispersées çà et là dans la campagne, l'une au fond d'une vallée, l'autre à flanc de colline, l'autre plus loin. Chacune est entourée soigneusement non d'une tapade en nattes, mais d'une haie épaisse et touffue, et les cases elles-mêmes, dans ces carrées, ne sont pas les unes à côté des autres, mais dispersées aux quatre coins de la carrée, aucun obstacle du reste ne les séparant. Quand on est en pays foulah, le spectacle de ces habitations est très joli et très pittoresque. On en aperçoit une à mi-hauteur de la petite colline verdoyante en bas de laquelle on passe, puis on

en aperçoit une autre en portant ses regards plus loin et il y en a ainsi de dispersées à travers toute la campagne, donnant l'impression que nul coin n'est absolument inhabité et inculte, mais que partout se cachent, dans une solitude et une indépendance presque parfaites, des hommes et leur famille.

Quant aux villages de culture foulah, ce ne sont pas non plus des villages au sens exact du mot, ce sont des carrées habitées par les esclaves et dispersées aussi, loin les unes des autres, à travers la campagne. Somme toute, le village n'existe pas en pays foulah, sauf la missidi dont nous avons parlé plus haut.

Tout ceci semble en contradiction avec une observation de la *Science sociale* d'après laquelle les pasteurs qui se mettent à la culture se grouperaient tout de suite en villages, observation faite à propos des populations orientales d'Europe. Le phénomène s'est passé autrement dans le Fouta-Djallon. Notre Foulah cherche d'abord à conserver son indépendance complète et à habiter seul avec sa famille, loin des autres familles, comme il le faisait quand il était nomade.

Puis, plus tard, la culture devient plus intense; la nécessité de se rapprocher a raison peu à peu de la répugnance qu'on a à le faire et c'est alors que les carrées se rapprochent, se groupent et finissent par former des villages. C'est là le stade où en sont les Mandingues en Guinée et en Afrique occidentale.

En résumé, le groupement en villages agglomérés, caractéristique de la culture en famille patriarcale, n'est pas forcément le premier stade. Il n'est quelquefois que le second, et définitif du reste, qui a été précédé par l'établissement en carrées dispersées et indépendantes. C'est ce que les Foulahs nous font toucher, pour ainsi dire, du doigt.

Quels sont les rapports de voisinage entre les noirs de Guinée française? Ils sont très intenses, comme nous avons déjà pu le voir plus haut en analysant le travail. Nous avons dit, par exemple, que les forgerons pour cultiver leurs champs recouraient à leurs voisins, moyennant une distribution d'outils fabriqués par eux. Ces échanges de services mutuels entre carrées sont nombreux. Les noirs se donnent de perpétuels coups de main les uns

aux autres, pour la culture, moyennant la nourriture. Un chef dialonké intelligent me disait un jour que le noir travaillait beaucoup mieux sur les terres du voisin que sur les siennes propres, et comme je lui demandais pourquoi, il me répondit que le noir, quand il est chez un autre, pour montrer de quoi il est capable, par vanité, se donne beaucoup de mal et abat force ouvrage (ou fait les contorsions de celui qui l'abat). Du reste, ce n'est qu'un jour à travailler dur, et le noir est capable d'un coup de chien, tandis qu'il est incapable d'un effort intensif soutenu. Le lendemain donc, il se reposera, sur ses champs à lui, de la fatigue qu'il s'est donnée la veille, et paressera à l'aise sur son langan. Tout cela, aide fréquente donnée au voisin, amour du travail en commun, tendance à exagérer par la mimique l'effort réellement donné, inaptitude au travail long et soutenu, effort par saccades, dénote l'intensité de la formation communautaire. Un fait que je n'ai pas signalé au chapitre Travail, mais qui peut prendre sa place ici, le dénote encore : *le noir aime beaucoup à travailler en musique*, et, en fait, travaille souvent au son des instruments. Aussi, quand je montai en Guinée, en avril 1905, par le chemin de fer Konakry-Niger, je vis à une des stations des noirs qui rempierraient la voie. A côté d'eux, une flûte et un tambour jouaient incessamment et mélancoliquement et soutenaient ainsi le travail. Une autre fois, me promenant aux environs de Faranah, j'entends une musique un peu lointaine, venant de la brousse, où se mêlaient les sons du tamtam et du balafo. C'était un riche chef de famille qui avait réuni sa carrée et ses voisins pour le débroussaillement d'un champ et qui faisait travailler tout ce monde en musique, au son d'une musique monotone, frénétique et sans fin, mais non dépourvue de charme. Au fond, le travail en musique est le seul moyen d'obtenir du noir (à défaut de la trique) un travail relativement intense et soutenu. On voit donc que l'idée préconisée par Fourier pour le travail en harmonie n'est pas nouvelle. Seulement ce que Fourier ne dit pas et ne sait pas, c'est que ce travail en musique est le fait de populations qui sont parmi les plus indolentes et les moins

travailleuses du globe et ne convient qu'à elles. Le paysan anglo-saxon n'a pas besoin de musique, et c'est lui qui représente le vrai progrès. Le travail en musique, c'est le travail primitif, le travail du primitif, depuis longtemps laissé en arrière par l'Europe occidentale. C'est donc, en fin de compte, de la régression. Il en est de même, disons-le, en passant, du frugivorisme de Fourier qui semble à quelques esprits une si belle découverte. Le frugivorisme, c'est l'état de populations qui vivraient exclusivement de la cueillette ou de l'arboriculture. Or, ces stades sociaux sont parmi les plus bas de tous ; nous y ramener serait un recul énorme en arrière, du reste impossible. Tout cela donne la note générale du système de Fourier qui, comme toute autre socialisme du reste, constitue un simple mécanisme de régression morale.

Pour en revenir au noir de Guinée, nous voyons que chez lui les rapports de voisinage sont très importants ; mais, en revanche, l'association proprement dite (c'est-à-dire le groupement qui réunit individuellement sur une grande surface de territoire des individus appartenant à des familles différentes et à des groupes sociaux différents), n'existe pas du tout, ce qui, du reste, se comprend facilement. Chez le noir de Guinée, la famille patriarcale est très nombreuse et très forte. D'autre part, les rapports de voisinage sont importants, comme nous venons de le voir. Famille et voisinage suffisent donc à des services auxquels ne suffira pas la famille, dans les sociétés particularistes ou instables. En outre, le noir, avec sa famille et ses voisins, n'a pas besoin d'associations, c'est-à-dire de groupements extrinsèques à la famille et au voisinage, tandis que le particulariste ou l'instable, avec leurs familles réduites et leurs rapports de voisinage plutôt maigres, ont besoin de l'aide de l'association. En définitive, on peut établir cette loi sociale : plus dans une société la famille est étendue et les rapports de voisinage sont forts, moins elle a besoin de l'association ; plus la famille est réduite et plus les rapports du voisinage sont faibles, plus elle a besoin de l'association.

Et, en fait, celle-ci est pratiquée surtout dans l'Europe septen-

trionale et occidentale chez des particularistes et des instables (Angleterre, Scandinavie, Allemagne, France) et infiniment moins chez les communautaires de l'Europe orientale ou méridionale. Il faut ajouter que, si les instables ont autant besoin de l'association que les particularistes, ceux-ci savent s'associer, tandis que les instables ne le savent pas ou le savent beaucoup moins.

Pour en finir avec les rapports de voisinage, il faut dire un mot de l'hospitalité noire. Elle est, comme on peut s'y attendre de la part d'une race communautaire, très généreuse et très large. Quand un étranger se présente dans la carrée, il est non seulement logé de droit, mais prend part aux repas comme un membre de la famille, cela sans aucune espèce de rétribution. Cette hospitalité est donc tout à fait « écossaise » et a du reste les mêmes causes que cette dernière, l'intense formation communautaire. De même l'hospitalité orientale ou antique.

Pourtant il faut noter que cette tendance hospitalière a ses bornes, et quelquefois la haine de race l'emportera sur elle. Ainsi tout noir de Guinée recevra admirablement tout Mandingue ou tout Foulah, mais il laissera mourir de faim sur la route, plutôt que de lui donner une poignée de riz, un Toma ou un Guerzé du sud. Le cas s'est produit quelquefois, et tout récemment encore.

En résumé, large et généreuse hospitalité en règle générale, mais dans la limite des races parentes ou connues. Au delà l'hostilité naturelle pour les étrangers prend le dessus.

Disons, en finissant, que c'est par l'hospitalité que les noirs résolvent, au moins en partie, la question de l'assistance publique. Du reste cette question ne se pose pas d'une façon pressante chez eux avec leur vie pauvre, simple, patriarcale, où le riche vit à peu près comme celui qui ne l'est pas, et où le captif de case s'habille et se nourrit à peu près comme son maître.

Notons, d'autre part, que la vie hygiénique des noirs, leur nourriture qui consiste en riz, leur boisson qui consiste en eau, leur vie au grand air, tout cela les préserve d'infirmités qu'on

rencontre fréquemment en Europe. Ils n'ont pas, pour ainsi dire, de bossus, d'estropiés, de boiteux, de culs-de-jatte. De même chez le noir, les individus gras, obèses, n'existent pas. Cette déformation humaine, causée par les nécessités de vie artificielle de nos civilisations compliquées, l'abus des nerfs, une trop grande sédentarité, n'existe pas ici. En résumé, la question de l'assistance publique ne se pose pas d'une façon intense et les noirs la solutionnent sans difficulté, d'abord par le développement de la famille patriarcale qui retient dans son sein un très grand nombre de personnes parmi lesquelles les faibles, les incapables, les impotents; ensuite par l'institution de la clientèle ou du patronage que nous connaissons déjà et qui groupe, autour des riches chefs de carrée, les ménages pauvres qui ont besoin d'un soutien et de petites subventions, enfin par cette hospitalité intensive qui fait que l'hôte est considéré comme de la famille et logé et nourri comme tel. En un mot, c'est la formation patriarcale qui solutionne chez le noir la question de l'assistance publique.

Passons maintenant aux pouvoirs publics et disons tout de suite que le noir ne connaît guère, au-dessus de la famille, que deux étages de pouvoirs publics :

1° Le village;

2° La province ou le petit royaume.

Quant à l'état, au grand état, nous verrons que les noirs sont incapables de le former.

Le village. — Le grand groupement ici, c'est le village. Il constitue la cellule sociale dans l'ordre public, comme la famille patriarcale constitue la cellule sociale dans l'ordre privé. Le village est plus ou moins important : il y a des villages de 50, 100 personnes. Il y en a de 500, de 1.000 de 1.200 âmes. Mais ces derniers sont déjà de gros villages, et par exemple, dans le cercle de Faranah qui comptait 51.000 habitants en 1906, le plus fort village en avait 1.700 seulement. Ainsi on peut dire que le village noir de Guinée française groupe de 50 à 2.000 habitants. Je n'en connais que deux dans toute la Guinée qui

dépassent ce chiffre : Konakry qui a de 6.000 à 8.000 noirs, et Kankan qui en a de 10.000 à 12.000.

Le village est gouverné par le chef de village, mais non avec un pouvoir absolu. D'abord le chef est soumis à l'élection et est nommé par les habitants du village. Sont exclus du droit de vote les esclaves naturellement. Tous les hommes libres, en revanche, prennent part à l'élection, mais parmi ceux-ci il n'y a de véritables électeurs que les chefs de carrées, car les fils, frères, neveux, votent toujours comme le chef de famille et ne forment en fait qu'une voix avec lui. Ainsi, ce qui nomme le chef, ce sont en fait les chefs de carrée. Du reste, les plus riches d'entre eux, ceux qui ont derrière eux la parenté la plus nombreuse, la familia la plus étendue, ont plus d'influence que ceux qui sont pauvres et à la tête seulement d'une chétive carrée. En résumé, ce sont les gros chefs de famille qui ont en main l'élection du chef de village.

D'ailleurs il y a deux limites à ce droit de vote : d'abord, il faut que le chef de village soit reconnu par le chef de province ou bien par le roi (cela autrefois, maintenant par le commandant de cercle), et, d'autre part, en principe, c'est l'héritier du chef défunt, c'est-à-dire son frère puîné ou, à défaut, son fils aîné qui a droit au poste de chef de village.

En résumé il y a trois conditions qui sont à remplir et pour que quelqu'un devienne chef de village d'une façon parfaite, inattaquable, il faudrait qu'il les remplisse toutes les trois : qu'il soit d'abord l'héritier légitime du chef défunt, ensuite qu'il soit nommé par le village, enfin que le chef de province ou le roi (jadis), l'administrateur (maintenant), ratifient son élection. En fait, ces trois conditions ne peuvent pas toujours être remplies ensemble et le plus souvent une transaction s'établit entre les forces qui les représentent.

Une fois nommé, le chef de village commande, mais pas d'une façon absolue, car il consulte toujours quand il y a quelque décision importante à prendre, les anciens du village, les chefs de carrée. Au fond, c'est presque autant un pouvoir aristocratique (les anciens) qui gouverne les villages noirs qu'un

pouvoir monarchique, ou, si l'on veut, c'est une monarchie aristocratique. Le gouvernement est tout patriarcal du reste et s'exerce par persuasion plutôt que par force. Le noir en effet n'est ni énergique, ni dur. Il aime beaucoup le partage, le palabre, respecte les vieillards, aime la tradition. Le gouvernement des chefs de village est donc, en général, excessivement patriarcal.

La paix publique est assurée par le chef de village, aidé des chefs de carrée. Dans chaque carrée ces derniers assurent la paix. Dans l'ensemble du village, c'est le chef de village. L'organe de la paix publique, ce sont les hommes mêmes du village convoqués par le tambour du chef. Il y a quelquefois aussi des sortes d'agents de police coiffés de chapeaux de paille pointu et bas et ayant au côté le sabre large et recourbé du pays. Ils appartiennent sans doute à la parenté ou à la familia du chef.

Enfin le chef de village est juge ou plutôt était juge, assisté par son tribunal d'anciens, de toutes les contestations importantes. On pouvait en appeler, du reste, de ses décisions au chef de province ou au roi. Aujourd'hui, c'est à l'administrateur qu'on en appelle, et, seules, les contestations de très minime importance sont restées au jugement du chef de village.

L'homicide est rare chez le noir de Guinée. Aussi en quinze mois, dans le cercle de Faranah, qui comprend 51.000 habitants, il n'y a eu qu'un homicide et, encore par imprudence. Les viols de petites filles sont un peu moins rares, sans être pour cela très fréquents. Les crimes et délits de beaucoup les plus nombreux sont les vols : vols de bestiaux, vols de femmes mariées. Ces derniers sont plutôt d'ailleurs des détournements, car ils se font généralement avec la complicité de la femme et ne s'opèrent que par son consentement. Restent les vols ordinaires, qui sont le grand délit du noir.

Avant l'arrivée des Français dans le pays, l'homicide était puni, soit de la peine de mort, soit du paiement d'une forte amende à la famille de l'assassiné. Les noirs ont toujours admis, comme les barbares du ve siècle, le principe de la composition en cas d'homicide. La famille du défunt, pensaient-ils, quand

elle a été désintéressée par des dommages et intérêts convenables, n'a plus rien à réclamer.

Quant au vol, bien plus fréquent, les noirs le punissaient très sévèrement. Je ne sais pas au juste les peines exactes qui étaient portées contre lui en Guinée française, mais chez les Yolofs du Sénégal, par exemple, on coupait le poing gauche du voleur à son premier vol, le poing droit au second. On s'explique la dureté de ces peines en réfléchissant à la propension au vol de ces populations indolentes et peu travailleuses. La dureté de la peine était proportionnée à la force de la tendance et s'était assez sagement arrangée.

Les noirs appliquaient, avant l'arrivée des Français, des châtiments corporels, les coups de corde ou de rotins donnés, soit le coude au corps, soit à toute volée, la mise aux fers ou la barre du coupable, et aussi la torture pour obtenir l'aveu.

Aujourd'hui, comme je l'ai dit, les chefs de village n'ont plus le jugement des crimes, ni des vols, ni même des instances en divorce ou des procès en contestation d'héritage, tout cela est porté devant le commandant de cercle qui le juge, comme nous le verrons plus loin. Mais les chefs de village ont encore la police du village et le jugement des cas que les parties veulent bien porter devant eux et pour lequel elles ne font pas appel. Il faut ajouter que c'était l'habitude, chez les noirs en instance de procès, de donner des cadeaux aux juges pour les disposer favorablement. De là souvent des injustices.

En résumé, avant notre arrivée, le chef de village, assisté des anciens, rendait la justice dans le village, comme il en avait la police. Cette justice avait des qualités (efficacité), mais de graves défauts (la vénalité et l'habitude des jugements de Dieu).

Au sujet de ces jugements de Dieu, je renvoie au livre très documenté de M. Arcin et, en général, à tous les livres publiés sur l'Afrique occidentale. On faisait boire au prévenu un poison, le tali, extrait de l'arbre du même nom. Si le poison était rejeté, c'est que l'accusé était innocent. S'il ne l'était pas, c'est qu'il était coupable. L'esprit du tali, en effet, dans la croyance du noir, savait distinguer le coupable de l'innocent; il accablait

le premier et se laissait au contraire mettre dehors sans résistance par l'esprit de l'homme innocent. Ajoutez que les noirs, surtout les primitifs de la côte, ne s'expliquaient pas la mort naturelle au mal et souvent ne se l'expliquent même pas encore. De là la tendance à attribuer toute mort, même de vieillard, même de malade, à un crime, et l'habitude de faire boire le tali aux gens soupçonnés pour une cause ou pour une autre de l'avoir provoquée. Cette difficulté à comprendre la mort comme une loi naturelle a été la cause de bien des hécatombes de gens parfaitement innocents. Mais notons, je le répète, qu'on ne trouve cette tendance, comme vraiment forte et ayant des effets désastreux, que chez certaines peuplades du Sénégal, de la Guinée portugaise et de la Guinée française habitant la côte, inférieures et primitives.

Ceci dit sur la justice noire, revenons aux attributions du chef de village, à celles qu'il avait avant notre mainmise sur la Guinée française : il percevait les impôts pour lui, pour le chef de province et pour le roi. Nous énumérerons plus loin ces impôts. Contentons-nous, pour le moment, de dire un mot des corvées auxquelles étaient astreints les hommes du village. Il y avait d'abord celle pour la construction du mur d'enceinte et de défense qui autrefois entourait la plupart des villages de Guinée française. Il existe encore des débris de ces murs d'enceinte autour des villages du sud de la Haute Guinée française.

Ils entouraient tout le village, hauts de $2^{m},50$ environ et épais de $0^{m},50$. Ils étaient faits, comme les cases, en banque, c'est-à-dire en terre spéciale battue et séchée, et percés de meurtrières. On trouve encore de ces enceintes debout, généralement par morceaux, rarement en entier dans la région que je viens d'indiquer et qui a été dévastée par Samory. Il est évident que ces fortifications primitives qui n'arrêtèrent pas le conquérant noir étaient construites par tout le village, sous la direction du chef, et par conséquent par corvées. Chaque corvée était sans doute taxée à tant de travailleurs d'après le nombre de ses hommes et ces travailleurs réunis construisaient l'enceinte. Ces corvées pour fortifier le village ont dû exister un peu

partout, par exemple dans le Séradou (province prussienne du cercle de Faranah) où les villages sont perchés sur le haut des petites montagnes du pays. Avant d'arriver au village, il y a une énorme porte de bois et de pierre qu'on a placée sur la pente, dans les bois, auprès d'un torrent, dans un endroit particulièrement étroit, resserré entre les rocs, facile à défendre. Ces portes-fortifications ont évidemment été construites par tout le village sous la direction du chef.

En résumé, le chef noir gouvernait le village avec l'aide des anciens et des chefs de carrée. Il avait la police, rendait la justice, faisait rentrer l'impôt, ordonnait et dirigeait les corvées, etc.

Avant de quitter le village noir, insistons encore sur ce qu'il est la plus importante unité sociale publique chez le noir de Guinée. Le village noir forme un tout complet qui se suffit à lui-même, qui est quelquefois cité indépendante, qui n'a pas beaucoup de relations avec les villages voisins, qui a ses marigots, ses vallées, ses collines, ses montagnes, son organisation sociale primitive, il est vrai, mais complète. Au delà du village le noir n'a pu créer qu'une seule chose, et encore pas toujours : la province ou le petit royaume.

Ajoutons que, même dans ce cadre restreint du village, l'organisation publique noire n'est pas sans rencontrer des obstacles et des difficultés. Le noir est individualiste, sécessioniste dans l'âme. Une des principales difficultés qu'éprouvent en Guinée et sans doute dans toute l'Afrique les administrateurs européens est celle-ci : ils reçoivent souvent des demandes instantes de la part de familles ou de groupes de famille de tel ou tel village, pour qu'on les autorise à le quitter et à aller s'établir dans la brousse, autre part. Souvent aussi, ils ne demandent pas l'autorisation, mais s'en vont. Quand on leur demande pourquoi ils veulent s'en aller, ils allèguent généralement des raisons peu convaincantes, se plaignent de l'injustice du chef, disent que celui-ci leur en veut, qu'il a été nommé irrégulièrement, qu'il commet des exactions, qu'il les bat, etc. — La vérité est la plupart du temps que ces gens forment un parti hostile au chef de

village actuel et en raison de leur hostilité, en butte aussi à l'hostilité de ce dernier. De là des griefs qui souvent sont exacts, souvent aussi exagérés par le parti pris ou inventés. De là, les demandes d'aller habiter ailleurs, d'aller former un village dans la brousse. On comprend, quand on a vu cela de près, les difficultés qu'avaient jadis les Espagnols aux Philippines, à retenir les noirs dans les gros bourgs fermés où ils voulaient les maintenir : l'instinct sécessionniste et fuyard de ceux-ci s'exerçait là comme en Afrique.

Ajoutons les dissensions causées souvent dans les villages par l'ambition, quelquefois dans la famille même du chef, quand celui-ci est vieux et faible et quand un de ses neveux, par exemple, veut s'emparer du pouvoir et est à la tête d'un parti puissant qu'il allèche par ses promesses et qu'il soudoie.

En général, les administrateurs répugnent à accorder ces autorisations de quitter le village et de s'en aller ailleurs. La raison en est aisée à comprendre : la transmission rapide des ordres, leur exécution prompte, la facilité du recensement, du recouvrement de l'impôt, tout cela s'accommode beaucoup mieux de gros villages importants que d'une quantité de petits villages dispersés à travers la brousse. Cependant, quoique décidés en principe à tenir la main à ce qu'il n'y ait pas de sécession, les administrateurs sont bien obligés parfois de céder à la force des choses et à laisser un village se dédoubler en deux. C'est dire que, capables de former le village, de s'élever jusqu'à lui, les noirs ne sont pas capables d'éviter les dissensions intestines à l'intérieur de celui-ci et les sécessions qui en découlent. — Le noir arrive à créer le village, mais il n'arrive pas à créer le village partout paisible, ordonné et uni.

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que le noir si profondément patriarcal, communautaire, soit en même temps ainsi individualiste, sécessionniste? Les deux tendances ne sont-elles pas contradictoires? Non et, à mon avis, ces deux tendances, pour peu qu'on y réfléchisse, se concilient parfaitement. Notons d'abord ceci : en Europe, ce sont les pays à formation le plus profondément communautaire qui sont en même temps les plus individualistes.

au même sens du mot) les plus indisciplinés, les plus anarchiques, ceux qui demandent la police la plus nombreuse et la plus dure. Voyez l'Espagne et l'Italie. Leur formation communautaire est plus profonde assurément que celle de la France ou de l'Allemagne (l'une qui a été particulariste jadis, l'autre qui l'est encore maintenant dans le nord). Or, l'Espagne et l'Italie sont en même temps plus indisciplinées, plus anarchiques, moins capables de discipline sociale naturelle que ces deux derniers pays. Ainsi, en Europe, une profonde formation communautaire va de pair avec une tendance plus accentuée à l'indiscipline et à l'anarchie. Cela explique que, chez le noir de Guinée française, la formation communautaire s'allie à une tendance individualiste, sécessionniste.

L'explication, du reste, n'est pas difficile à trouver : ce qui caractérise la formation patriarcale, c'est la faiblesse du travail, l'inaptitude au travail intense, l'absence de cette discipline rude et forte que donne le contact brutal avec la vie et la nécessité de trouver sa nourriture sans aucun soutien, parmi une âpre concurrence. En un mot, la formation communautaire, malgré toutes ses apparences autoritaires, discipline faiblement les individus et laisse subsister fortement en eux l'individualisme inné cœur de l'homme, comme de tout être. Au contraire, la formation sociale particulariste discipline bien plus fortement et bien plus à fond les gens, avec son âpre lutte pour la vie. A la discipline extérieure de la famille et des vieillards, elle substitue la discipline bien plus efficace de la vie dure et âpre. Elle semble moins autoritaire, et elle l'est moins à l'extérieur, mais au fond elle donne à l'homme un maître plus rude et plus dur que la discipline patriarcale. De là son efficacité civilisatrice ; de là son aptitude à faire vivre dans la paix sociale d'immenses populations travailleuses et énergiques, comme en Angleterre, aux États-Unis, en Scandinavie, en Hollande et dans l'Allemagne du Nord.

En résumé, le communautarisme du noir n'empêche pas l'individualisme, individualisme qui, d'une part, trouble les villages, de l'autre empêche de former de grands états et des pouvoirs

publics puissants, et ainsi livre le noir pieds et poings liés à l'exploitation des négriers koushites et sémites.

Le Royaume. — Passons maintenant à la province et au petit royaume. Le noir de Guinée, étant comme tout autre noir, incapable de former un grand État (sauf le Foulah que nous verrons plus loin et qu'il faut mettre tout à fait en dehors de cette analyse), a toujours formé une multitude de provinces ou de petits royaumes indépendants.

Les Malinkés appellent ou plutôt appelaient leurs rois Annasa ou Anassa et Fama. Les Soussous et les Dialonkés les appelaient Maugné. Les Koniaguis les appellent Tchikaré, Sokaf, enfin les Bassari les appellent Mounelli (André Arcin, *la Guinée française*, 1907, page 326). Comment les rois étaient-ils nommés?

En droit, c'est l'héritier du roi défunt qui devait lui succéder, et comme cet héritier est généralement le frère puîné, ou, à son défaut, le fils aîné, c'est le frère puîné ou le fils aîné du roi défunt qui lui succédaient. Mais il y avait en même temps élection par l'assemblée générale des chefs de village du petit royaume, ou des chefs de village et de province quand le royaume comportait des provinces. Cette élection représentait les droits du peuple ou plutôt de l'aristocratie qui venaient se heurter à la coutume d'héréditarité. « La règle s'établit de plus en plus, dit M. André Arcin, » *opere citato*, p. 328, que le fils aîné ait la saisine de la succession, mais le frère aîné utérin (c'est-à-dire le frère puîné du défunt qui devient, par la mort de son aîné, frères aîné des autres frères du défunt) en a l'administration, est le tuteur. C'est donc ce dernier qui est presque toujours nommé par l'assemblée, la coutume étant rarement enfreinte. A l'origine surtout, cette élection avait pour but de faire sentir au nouveau chef qu'il n'avait pas une autorité sans limite et qu'il n'était que le représentant des patriciens. Il était rare

1. *Utérin* dans les pays où la parenté s'établit par la tige maternelle en Basse Guinée, mais frère puîné *de père* dans les pays où la parenté s'établit par la tige paternelle, c'est-à-dire en Haute Guinée

cependant que l'assemblée dérogeât aux usages s'il ne se produisait un coup de force; il n'était pas possible qu'elle portât sur le pavois un homme qui ne fût pas de la famille royale. Remarquons en passant que, dans les pays où l'usage des boissons alcooliques est autorisé ou toléré (comme chez presque tous les fétichistes et surtout les Malinkés, les Bagas et certains Soussous) cet ordre de succession, loin d'être favorable aux intérêts du peuple en mettant sur le trône un homme d'expérience, donne le pouvoir à « des vieillards abrutis, ivrognes et sans énergie » (Dr Ranzon). Aussi l'élection est-elle devenue dans certains pays plus sérieuse que jadis. S'il y a des charges contre la moralité de l'héritier présomptif qui le fassent qualifier d'indigne, le pouvoir peut être donné à un autre des frères ou à l'un des neveux ou fils du décédé. On peut même lui préférer un des membres de sa famille pour la seule raison que son intelligence n'est pas suffisante pour exercer convenablement le pouvoir. C'est ainsi que, peu à peu dans beaucoup d'états, *l'autorité se transmet de père en fils.* Mais nous retrouvons encore ici les principes de la tradition familiale : le roi nommé dans ces conditions, bien que paraissant seul en public et portant la parole dans les assemblées, ne peut rien faire, aussi bien pour l'administration du bien public que pour celle du patrimoine familial, sans avoir consulté celui qui est resté malgré tout le chef de sa famille. Rarement refuse-t-il de s'incliner devant un veto absolu. Il est même obligé d'obéir lorsqu'il s'agit des biens familiaux. Enfin lorsqu'un roi ou chef est reconnu incapable ou perd la raison, on lui laisse le titre, mais on lui adjoint un coadjuteur, un régent généralement héritier présomptif qui gouverne réellement. Ainsi, en principe pur, c'est bien l'hérédité familiale qui prévaut ici, le frère puîné du défunt lui succède ou doit lui succéder. Mais souvent, pour éviter un chef trop âgé et incapable, on le remplace par le fils aîné du défunt, l'oncle conservant cependant la direction des biens familiaux et une sorte de suprématie honorifique. Enfin quelquefois, pour cause grave, l'assemblée générale du petit royaume écarte le fils aîné comme le frère puîné, mais est obligée de leur choisir

un remplaçant exclusivement dans la famille royale parmi les frères, fils et neveux du défunt.

M. André Arcin donne également des détails curieux sur la façon dont se fait l'élection. « Il y a toujours, dit-il, page 327, interrègne plus ou moins long avant cette élection. C'est alors le premier ministre, le confident, généralement un parent du roi défunt, qui administre d'abord au nom du potentat décédé, puis au nom du roi futur. Il est en effet d'usage de n'annoncer la mort du souverain que plusieurs jours, quelquefois plusieurs semaines après le décès. Souvent cette déclaration est faite dans une assemblée plénière des chefs, qui se réunissent pour constater le décès et échanger des vues préliminaires pour l'élection. La déclaration faite au peuple est le signal de lamentations et de rites publics. Les hommes, armés en guerre, tirent des coups de fusils ; les femmes se lamentent. Un repas funèbre, le sadaka, termine la cérémonie.

« Les frais sont supportés par l'héritier présomptif. Noblesse oblige. D'ailleurs, celui-ci espère bien rentrer ultérieurement dans ses fonds. La deuxième assemblée pour procéder à l'élection n'a lieu que longtemps après. La décision relative à la date est remise au bon vouloir des chefs, et au bon plaisir du ministre qui travaille à faire triompher ses vues, s'il s'est aperçu dans le premier meeting qu'il y avait dissentiment.

« Interrègne de troubles, de luttes intestines...

« L'élection se fait à la majorité des voix et chaque chef a le droit d'expliquer son vote, droit dont il ne manque jamais d'user, ce qui prolonge indéfiniment ces réunions. Chacun demande une faveur au prétendant qui doit en outre nourrir, pendant tout le temps que dure la conférence, la suite toujours très nombreuse de ses futurs vassaux. C'est un tissu d'intrigues, de ruses, dans lesquelles les noirs sont passés maîtres. L'élection terminée, a lieu le couronnement, suivant des rites particuliers à chaque région. Ils sont très variés : au Saloum, le roi est placé tout nu sur un tas de sable, au milieu de ses notables qui l'habillent ensuite.

« Chez les Landoumans, le couronnement est fait à Ouakaria,

par une femme prêtresse des Smio ; chez les Bambaras, le roi est porté en triomphe sur une peau de bœuf par des forgerons (usage similaire à celui du pavois chez les Germains). »

Il est inutile d'insister, après ce que nous venons de dire, sur ce fait que le roi ou plutôt le roitelet noir n'a pas un pouvoir absolu. Il n'a pas plus un pouvoir absolu dans son petit état que le chef de village n'a un pouvoir absolu dans son village. La royauté nègre est monarchico-aristocratique (du moins en Guinée), et l'aristocratie des chefs de village et des chefs de province, en un mot l'aristocratie du pays, contre-balance son pouvoir. Du reste, le souverain, s'il est énergique, intelligent et despote, peut, quelquefois par un coup de force, établir un pouvoir dictatorial. Mais c'est très peu fréquent et en contradiction avec la coutume.

Le roi ne nomme pas les chefs de village, il les agrée seulement, comme nous l'avons vu. Cependant quelquefois, c'est lui qui les nomme, mais alors ce sont les villages qui les agréent. « Il est impossible au souverain, dit André Arcin, *op. cit.*, p. 323, d'imposer de vive force un protégé que n'agréerait pas le village. De nombreux exodes n'ont pas eu d'autre motif... Ils (les chefs de village) reçoivent, le jour où ils sont agréés du monarque, le tabélé (ou tabala), tambour dont ils restent dépositaires, tant que durent leurs fonctions, et à l'aide duquel ils réunissent les hommes du village dispersés dans les champs. C'est l'insigne de leur autorité et ils doivent toujours en être accompagés, quand ils sortent de leur village pour aller au devant d'un de leurs suzerains. » En résumé, le roi agrée, mais ne nomme pas, ou, s'il nomme, les villages agréent.

C'est le roi qui convoque les assemblées plénières et qui les préside. « Le roi... dit André Arcin, page 334, prend rarement la parole dans une assemblée plénière. Après l'avoir consulté, ses ministres parlent pour lui, ce qui lui permet de se tenir en dehors des luttes oratoires ; de leur côté, les notables répondent par l'intermédiaire du plus ancien d'entre eux, porte-parole (*feïüs*), qui accepte et rejette, au nom de tous, les propositions du souverain. Dans les états noirs, l'honneur de présider l'as-

semblée est toujours dévolue au roi qui réunit l'assemblée et trône en grand apparat : turban en tête, vêtu de ses plus beaux costumes brodés d'or et soutachés, assis sur une chaise spéciale, une canne singulièrement ornementée ou une queue d'éléphant à la main. Près de lui, le tabélé pour appeler les retardataires ; les feiüs ou orateurs, les hérauts pour imposer silence ; les sofa ou koroba (soldats) ; les ministres... Devant lui, en hémicycle, se groupent les *patriciens* et les hommes libres. Ils se tiennent tous accroupis sur la peau de mouton servant au Salam, pressés étroitement les uns contre les autres, leurs longues cannes dressées. Les feiüs ne doivent jamais s'emporter. Ils se répondent point par point avec une précision étonnante. Le public approuve ou désapprouve par des mots sacramentels comme « a noudi », « fomié », en soussou ; et le roi met fin au palabre par la formule « A to » (fini), en peulh « modji » (c'est bien) ».

Voici maintenant comment M. Arcin décrit les fonctions du roi : « Il donne des ordres conformes à la coutume. Ils doivent être exécutés sans retard, sous peine d'amende ou de châtiment corporel. Il répartit l'impôt, chaque village ayant à fournir un contingent, et leurs chefs étant chargés de la perception ; c'est lui qui fixe les prestations, donne les droits d'usufruit, d'usage ou de location sur les terres du royaume aux étrangers ; mais seulement lorsqu'il s'agit de superficies empiétant sur les terrains de plusieurs villages et encore à condition qu'il y ait consentement unanime des notables. Agissant au contentieux, il veille à ce que les coutumes soient respectées par les chefs, sert d'arbitre dans les différends de village à village ou de province à province ; enfin il règle les principales questions commerciales, fixe la place des marchés, assure la sécurité des routes et rend la justice en dernier ressort » (*op. cit.*, pages 335 et 336).

C'est cette dernière fonction qui était la principale. « Le roi, dit André Arcin page 340, jugeait aux jours et lieux déterminés par l'usage avec le concours de quelques vieux conseillers. Dans certains pays, et si le roi n'exige pas qu'il en soit autrement, on peut plaider par procureur membre de la même gent

que la partie représentée. Le souverain, juge suprême, peut frapper d'amende le non comparant ou le faire saisir de force. Les juges noirs connaissent les renvois à longue échéance et en usent, surtout lorsque les plaideurs ont quelque fortune. Quand le jugement sera rendu, ce sera la ruine : outre les cadeaux au roi ou au chef, son entourage se charge de dépouiller les parties sous le prétexte de recommandation. » En tout cas, l'usage des épices faisait que la justice était la principale source de revenu du roi.

La maison était assez importante. « La suite d'un roi puissant, dit André Arcin, page 336, est considérable. A côté des membres de sa famille, de ses ministres, de ces marabouts et secrétaires, de ses émissaires et courriers, de ses artisans, de ses nombreuses femmes, il a encore ses guerriers, sofas ou bien mercenaires, dont le chef a une grande influence, ses griots et ses esclaves, sans compter les corporations ouvrières qui ne travaillent que pour sa famille. Tout ce monde est entretenu par lui ou plutôt par ses sujets, car le travail que ses seuls serviteurs peuvent lui donner, est loin d'être suffisant pour subvenir à ses dépenses. D'autant qu'en arrivant au pouvoir, il se trouve presque ruiné par les frais énormes qu'il a dû faire pour son élection. »

Les impôts pouvaient se ramener à six chefs différents : il y avait d'abord la *dîme* de tous les produits du sol, payée au chef du village qui en remettait une partie au chef de province (quand il y en avait) et au roi.

Il y avait ensuite la *corvée de culture*. Tous les habitants devaient travailler une fois par semaine sur les terres du chef de village. Le chef de canton ou de province désignait les villages les uns après les autres pour remplir cette corvée sur ses propres terres. Chaque village devait trois jours par an au chef, un pour semer, un pour sarcler, un pour moissonner. Le roi faisait de même.

Ensuite venait le *droit sur les successions*. Nous avons déjà vu que, quand il n'y a pas d'héritiers du tout, la succession revient au chef du village ou au roi du pays (ainsi, pour ce der-

nier cas, chez les Guerzés). En dehors de cela, il y avait le droit du chef sur toute succession. D'après André Arcin, chez les Soussous, la part du chef était du dixième de la succession, mais quand il n'y avait que des parents éloignés, elle s'élevait au quart (*op. cit.*, page 338).

Il y avait aussi les *droits des chefs sur les produits de la chasse*. Du reste, ces droits existent encore et la coutume s'en est conservée. Quand un éléphant était abattu sur son territoire, le chef avait droit, et a encore droit, à une des défenses de la bête. Ce sont actuellement les chefs de province qui perçoivent ce droit de chasse. Jadis il revenait aux roitelets du pays.

Un autre impôt, c'était les *épices de justice* dont nous avons déjà parlé. C'était la principale source de revenu des rois, dit André Arcin. Du reste, les épices qui étaient un usage admis, ne signifiaient pas absolument par elles-mêmes prévarication et fausse justice; cependant elles poussaient à cela, et l'homme étant ce qu'il est, les abus devaient être nombreux.

Enfin, il y avait les *réquisitions forcées* dont nous parlerons plus amplement quand nous en serons à l'État foulah. Les parents du prince allaient parfois vivre sur l'habitant et le pillaient. Quant aux exactions des soldats du roi, elles devaient être continuelles, puisque c'est à peine si, à l'heure actuelle, nous pouvons, nous-mêmes, empêcher les exactions de nos tirailleurs.

L'État. — Nous venons de voir les provinces et les petits royaume noirs. Venons-en maintenant à l'État.

L'État, le véritable État, a toujours été importé du dehors chez les noirs. Actuellement, qu'est-ce qui forme l'État en Guinée? En Guinée française, c'est la France; en Guinée portugaise, c'est le Portugal, et il en est ainsi dans toute l'Afrique occidentale et même dans toute l'Afrique actuellement : là, ce sont les Anglais; là, ce sont les Français; là, ce sont les Allemands; là, ce sont les Belges; là, ce sont les Portugais; là, ce sont les Espagnols qui dominent, mais nulle part nous ne trouvons de grand royaume noir indépendant.

Mais, dira-t-on peut-être, si nous n'étions pas venus en Guinée, un noir, Samory, allait conquérir le pays et y fonder un grand royaume : c'est vrai, mais Samory était un noir sémitisé moralement. Il avait, pour accomplir sa conquête, un point d'appui extérieur au monde noir qui lui était fourni par la civilisation sémitique. Ce point d'appui, sans lequel il eût été impuissant, était le fanatisme musulman, l'idée d'un seul Dieu, le prétexte de le faire reconnaître par le fer et par le feu à tous les fétichistes noirs. Quant aux royaumes importants, foulahs, toucouleurs, que nous avons rencontrés devant nous lors de notre action au Soudan et en Guinée, ils ont été constitués par des métis de Foulbés et de Mandingues chez lesquels le sang foulbé dominait. Or, les Foulbés sont, non pas une race noire, mais une race rouge, non pas une race nigritienne, mais une race éthiopio-nubienne ou koushite. Ainsi le grand État chez les noirs a toujours été une importation du dehors.

Du reste, les grands royaumes noirs (ainsi ceux fondés au commencement du moyen âge sur le Moyen Niger) ne durèrent généralement pas. Fondés par une race supérieure (par exemple les Songhaï), sous la conduite d'un homme de génie, maintenus par une aristocratie inférieure en nombre, ils se morcellent vite quand cette aristocratie a été absorbée par la race inférieure et quand l'instinct sécessioniste du noir peut reprendre le dessus. Ç'eût été probablement le sort des empires fondés par les Toucouleurs, les Foulahs et Samory si nous ne les avions pas écrasés de notre choc dans leur pleine vigueur entre 1875 et 1900. Sans cette destruction inattendue et rapide, ils seraient retournés lentement, après une époque plus ou moins glorieuse, au morcellement noir.

Actuellement, dans la Guinée française, c'est la France ou plutôt une administration française qui forme l'État. Nous allons examiner cet État, mais auparavant il nous faut dire un mot des Foulahs, qui seuls avaient pu former un État en Guinée française avant notre arrivée.

C'est dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que cet État fut formé, nous verrons plus tard (au chap. : « Races de la Guinée »)

comment les Foulahs vainquirent les Dialonkés et les Soussous établis avant eux dans le Fouta-Djallon et les chassèrent ou les réduisirent en servitude. Nous savons déjà comment ils sont installés dans le pays par margas (maisons de campagne), roundis (villages de culture) et missidis (paroisses). C'est la missidi qui est la première circonscription politique de l'État foulah. Il y a un chef de missidi qui correspond à l'ordinaire chef de village noir et il y a aussi un corps de notables qui correspond à l'assemblée des chefs de carrée des villages mandingues ou pré-mandingues. Au-dessus de la missidi est la province ou dinal. La province possède un chef et aussi une assemblée des principaux habitants, patriciens, notables, etc. Au-dessus des diwals qui étaient, au moment de la conquête (1785), au nombre de neuf, et lors de l'occupation française (1890) étaient montés à dix-sept, il y a la royauté foulah, organisée d'une façon assez compliquée, comme nous l'allons voir, dans le but de la contenir et de laisser le pouvoir réel à l'aristocratie foulah.

Il y a deux rois et deux familles royales, celles des Alfaya et celle des Soya. Chaque famille fournit son roi, qui, tous les deux ans, remplace le roi de l'autre à la tête du peuple foulah. Ainsi, tous les deux ans, le roi Alfaya prend la place du roi Sorya (et réciproquement) et quitte Timbo, capitale politique du Fouta, pour se retirer dans ses terres, à sa maison de campagne. Le roi Sorya le remplace et, deux ans après, lui cédera à son tour la royauté. En plus, en dehors des familles Alfaya et Sorya, il y a une troisième famille prépondérante qui réside à Foukoumba. Cette famille ne peut pas fournir de rois, mais elle fournit la première puissance spirituelle du pays, le grand-prêtre et grand juge sans la confirmation religieuse duquel nul roi du Fouta, nul almamy n'est légitime (Almamy est le terme qui désigne les rois des Foulahs. Il vient de l'arabe *Al Meumenim* et signifie par conséquent commandeur des croyants).

Ainsi le pouvoir suprême est pour ainsi dire partagé entre trois personnes : les deux almamys Alfaïa et Sorya et le grand-prêtre de Foukoumba. De plus, il y a l'assemblée générale des Foulahs qui représente l'aristocratie et la bourgeoisie du pays

tout entier et qui détient en principe le pouvoir suprême. Cette assemblée se tient à Foukoumba et non à Timbo, c'est-à-dire à la capitale religieuse des Foulahs et non à leur capitale politique, et elle est présidée généralement par le grand-prêtre. Ce n'est que dans les moments critiques que l'almamy qui règne à ce moment-là, préside l'assemblée.

Comment se fait la succession au trône dans les familles Alfaïa et Sorya? Elle se fait de père en fils aîné et non pas de frère aîné à frère puîné : cela vient sans doute de ce que, pour commander et pour faire la guerre, les Foulahs préfèrent ou plutôt préféraient un homme jeune à un vieillard. Quant aux biens patrimoniaux de la famille royale, ils se partagent suivant la règle ordinaire des Foulahs, entre l'oncle et le neveu. Du reste, le principe d'hérédité royale n'empêche pas l'élection, comme chez les autres noirs de Guinée française, ou du moins une cérémonie élective. Cette cérémonie est destinée à montrer qu'en principe le peuple foulah (entendez l'aristocratie) est au-dessus de ses rois et peut les faire et les défaire, et quoique, en général, la coutume familiale soit respectée par l'assemblée, il n'y en a pas moins tenue solennelle et élection en règle. Après l'élection, on procède au sacre solennel du roi, dans la mosquée de Foukoumba.

Dès qu'un almamy a pris ou repris le pouvoir, après les deux ans d'exercice de son confrère, la première chose qu'il fait généralement est de révoquer dans les diwals tous les chefs existants et de créer de nouveaux chefs de province pris dans des familles attachées à son parti. A leur tour, ces nouveaux chefs de province révoquent les chefs de missidi et en nomment d'autres pris dans les familles qui leur sont dévouées. Ainsi il y a épuration de fonctionnaires de bas en haut, depuis le diwal jusqu'au tékou et à la missidi. Notons ici que chez les Foulahs, le chef de village n'est pas, comme chez les autres noirs de la Guinée, nommé par les habitants, mais par le chef de province et que celui-ci n'est pas nommé par les habitants de la province, mais par l'almamy. C'est donc une organisation centralisée et despotique.

Du reste, il y a souvent lutte entre les deux almamys au moment où l'un d'eux, à l'expiration de ses deux années d'exercice, doit quitter le pouvoir et se retirer dans ses terres. Quelquefois il ne veut pas résigner ses fonctions et il fait appel à la force des armes. De là des luttes sanglantes entre l'usurpateur et l'autre almamy soutenu par le grand-prêtre de Foukoumba. Ajoutez à cela que dans les provinces il y a souvent lutte (ou plutôt il y avait souvent lutte) entre l'assemblée de la province et son chef, nommé ou imposé par l'almamy. L'assemblée de la province portait ses doléances à l'assemblée générale des Foulahs à Foukoumba et aussi à l'almamy, auprès duquel elle était toujours représentée. L'almamy soutenait son chef de province, l'assemblée générale de Foukoumba soutenait l'assemblée de la province, de telle façon qu'il y avait conflit. Ajoutez encore les conflits dans le missidi, entre le chef nommé par le chef de province et l'assemblée de la missidi et l'on se rendra compte que cette organisation politique foulah, si bien arrangée et si bien balancée en principe pour établir un pouvoir exécutif fort, tout en limitant le pouvoir royal et tout en laissant le pouvoir suprême au peuple foulah représenté par son aristocratie, n'aboutissait souvent en fait qu'à la lutte et à l'anarchie. Deux cas se produisaient généralement : ou un des almamys était un homme énergique, intelligent, despote, et alors il exerçait son despotisme sur tous, sur l'autre almamy, sur le grand-prêtre, sur l'assemblée générale, sur les chefs de province, etc., et profitait de son droit de nommer ceux-ci, qui à leur tour nommaient ses créatures dans les missidis pour tenir tout le pays dans sa main, puis il prorogeait outrageusement son temps de commandement en empêchant par la force l'autre almamy de prendre le gouvernement à l'époque légale. Ou bien les deux almamys étaient également faibles et alors les chefs de province devenaient tout-puissants, terrorisaient les missidi, résistaient à l'almamy, dominaient dans l'assemblée générale de Foukoumba et formaient une sorte d'oligarchie absolutiste. C'est ce dernier cas qui se trouvait réalisé au moment où nous-mêmes mettions la main sur le pays. M. André Arcin, dans son bel ouvrage com-

pact et copieux sur la Guinée française que nous avons déjà cité (Paris, Challemel, 1907), dit à ce sujet : « Au Fouta, devenus indépendants de l'almamy, les chefs de diwal n'avaient comme conseillers que des marabouts étrangers, et les chefs de village étaient brisés sur un simple caprice. Ils faisaient de certains chefs de missidi de véritables chefs de sous-diwal. Ils nommaient lamdo-tékou leurs favoris qui surveillaient ainsi plusieurs missidi et étaient les instruments de leurs exactions. D'autre part, leur responsabilité vis-à-vis de l'almamy était nominale lorsque les Français survinrent, et ils ne craignirent pas de prendre les armes contre lui » (p. 326).

Donnons une explication en passant sur ces lamdo-tékou dont parle ici M. André Arcin. Lamdo veut dire chef et lamdo-tékou chef de tékou. Le tékou est une circonscription foulah qui était exclusivement financière à l'origine et faite pour le recouvrement des impôts. Elle groupait plusieurs missidi. Nous voyons que les chefs de province avaient fini par en faire une sorte de division politique, *de sous-préfecture*, dont ils nommaient le chef et qui leur servait à mieux tenir en main les missidi de leur diwal.

Il est vrai que le cas contraire se produisait aussi, comme je l'ai dit plus haut, et la constitution foulah aboutissait encore plus souvent à l'absolutisme de l'almamy qu'à l'oligarchie des chefs de province. C'est ce qu'indique André Arcin, dans une note, page 333. « Les almamys du Fouta, dit-il, avaient fini par exaspérer leurs sujets. Boker Biro mit le comble à leur colère. C'est ainsi qu'il reçut à Bouria une maîtresse volée et n'eut que le temps de s'enfuir, les Dialdials accusant ses sofas (soldats) d'avoir détruit des cultures. » André Arcin dit encore, page 335 : « Nous avons dit que le souverain avait comme premier privilège la nomination des chefs de village de son diwal ou de sa province. Le roi ne peut en principe imposer sa créature, mais il peut se refuser à accepter le candidat des notables. Cette pratique amena de nombreux abus, les notables s'inclinant devant la volonté d'un despote et celui-ci désignant qui payait le plus ou satisfaisait ses désirs. Ce n'est un mystère pour personne que

la haine des chefs de diwal contre l'almamy Boker Biro venait de ses exigences inouïes. Il avait mis en vigueur le droit de jambage. Ses luttes avec les vassaux et principalement la haine que lui voue le chef de Foukoumba n'eurent pas une autre origine. »

Ainsi la constitution monarchico-aristocratique des Foulahs aboutissait en fait soit au despotisme de l'almany, soit à l'oligarchie absolutiste des chefs de province, soit à l'anarchie des luttes intestines. Il y avait bien un État foulah et, tel qu'il était, il progressait tous les jours sur les petits royaumes noirs qui l'entouraient et qu'il écrasait — parce que tout de même il était un État et non un royaume-province — mais il n'était pas cependant bien organisé et n'assurait pas la sécurité des personnes comme il aurait dû le faire.

De plus, l'État foulah, qui oscillait du despotisme à l'anarchie et de l'anarchie au despotisme, était très fiscal, comme on peut s'y attendre, et les impôts y étaient nombreux et lourds. Il y avait d'abord l'impôt de succession. André Arcin dit, page 338, et sans doute avec exagération : « Au Fouta l'impôt, [de succession], qui était en principe de un quart ou un demi, n'avait en fait aucune fixité. Le chef, si les héritiers lui déplaisaient ou n'osaient se défendre, prenait, sinon la terre, du moins la totalité des meubles et des captifs. » Il dit plus loin (page 339) : « Le houdia était encore un impôt de succession. Il consistait en un droit de 25 p. 100 environ sur les biens du défunt et était dévolu au marabout qui sanctionnait la division entre les chefs de famille co-héritiers. Il recevait en outre un captif ou un bœuf, sacrifice pour le repos du décédé. On lui donnait aussi tout ce qui ne pouvait être divisé en parties égales. » — Tout cela est très probablement exagéré, car on ne voit pas, en ajoutant l'un à l'autre ces deux impôts de succession, ce qui aurait pu rester aux héritiers, mais il faut en retenir que l'impôt sur les successions était lourd au Fouta. Cet impôt ou *coumbabité* a été supprimé par les Français, les abus des chefs ayant jeté sur lui une grande défaveur. « La coumbabité était exigible cinq mois après le décès et perçu par les chefs [de province ou diwal] ou les lamdo-tékou [chefs de tékou] » (p. 338).

Il y avait ensuite les dîmes ou cadeaux religieux tels que l'assaka ou plutôt saka ou farila. Le farila était un don au chef de village comme aumône (Arcin, page 337).

Il y avait aussi des taxes sur les transactions commerciales (*oussourou*), « 1/10 sur toutes les marchandises en transit. Souvent c'était, au Fouta, une pièce de Guinée (c'est-à-dire de cotonnade) par charge d'âne et une demi-pièce par charge d'homme, soit 20 francs et 10 francs. Pour être plus sûrs de ne rien laisser échapper, les chefs faisaient déposer les marchandises chez eux et les délivraient à l'acheteur, si elles étaient vendues sur place, après entente sur le prix » (Arcin, page 337, en note).

Il y avait aussi une taxe sur les funérailles, puis les contributions des provinces. Les habitants de chaque missidi donnaient au chef de missidi la dîme de tous les produits du sol. Ce dernier en remettait une partie au chef de diwal. « De plus, tous les habitants devaient une fois par semaine travailler sur les terres du chef de village. Le chef de canton ou de province désigne les villages les uns après les autres pour remplir cette corvée sur ses propres terres. Chaque village doit trois jours par an au chef [de province], un pour semer, un pour sarcler, un pour moissonner » (Arcin, page 338).

Enfin il y avait les réquisitions forcées ou « paule ». Voici comment André Arcin décrit celles-ci : «... Tout était prétexte à fiscalité avant notre intervention ; le pillage était quelquefois organisé par des bandes démuselées, sortes de grandes compagnies vivant sur le pays. C'était souvent les fils et les neveux du prince qui les conduisaient, des « Kelé Massa » pressurant les habitants, pillant les caravanes. Cela faisait partie du noble métier des armes. Le roi accueillait les réclamations, admonestait *pro forma* ses parents, payait pour eux quand il ne pouvait faire autrement. Mais il ne gardait pas rancune aux coupables. Il se souvenait que lui-même en avait fait autant dans sa jeunesse : ce sont jeux de princes ! D'ailleurs, le roi lui-même, lorsque le trésor était en baisse, organisait une « promenade », charmant euphémisme ! C'était la mise en coupe réglée du pays traversé. Pour n'en donner qu'un exemple, le droit réservé aux chefs de

missidi, au Fouta, d'enlever les sandales de l'almamy qui, en voyage, entrait, à la mosquée, coûtait le prix fixe de 300 francs. A son départ, on lui donnait un fonda ou cadeau d'adieu. » (Arcin, page 337.

Ajoutez les revenus tirés de la justice qui étaient sans contredit les plus gros, puis le butin de guerre et les tributs payés aux Foulahs par les peuples de la côte de Guinée (Soussous et autres). «... Un des gros revenus des chefs du Fouta, dit André Arcin, page 339, était le 1/5 de tout butin de guerre et les tributs, ou sakhalé, des peuples côtiers leurs vasseaux. Une importante députation peuhl se rendait, chaque année, dans les rizières pour les percevoir. Elle se faisait entretenir le plus longtemps possible, recevait les cadeaux des commerçants européens pour obtenir l'ouverture de routes commerciales, etc., des « Mangué », elle touchait les redevances fixées à l'avance ou des cadeaux. Les chefs des Timbi, du Labé et de Foukoumba étaient chargés de razzier les fétichistes de la côte ».

On voit combien l'État foulah était fiscal. Si nous nous rappelons en outre combien il parvenait peu à faire vivre en paix ses divers pouvoirs et assurer la sécurité à ses sujets, nous en conclurons que c'était bien un État, mais peu sain et peu solide. En fait, il n'a pas offert la moindre résistance aux Français et nous avons fait la conquête du pays sans coup férir.

Il faut donc en venir à l'État français qui a brisé en Guinée l'État de Samory, l'État foulah et les petits royaumes ou provinces mandingues ou pré-mandingues, et qui maintenant règne sur toute la Guinée française. Nous dirons comment il est organisé après avoir dit un mot de la façon dont il s'est établi.

Longtemps la France ne posséda en Guinée que la côte qui s'étend au sud de la Guinée portugaise jusqu'au Sierra-Leone et qu'on désignait sous le nom de Rivière du Sud. Ce fut en 1850 qu'elle fonda ses droits sur cette côte, qui dépendit dès lors du Sénégal et fut administrée par le gouverneur de cette colonie. En 1881, la France songea à mettre le Fouta-Djallon sous notre protectorat et y envoya la mission Bayol-Noiraud. Les Foulahs acceptèrent notre protectorat qui fut renouvelé en 1888 et de-

vait être transformé quelques années plus tard en administration directe. En 1889, la colonie de la Guinée française fut constituée, comprenant la côte et le Fouta-Djallon.

Cependant, d'autre part, dès 1878, le Sénégal commençait sa poussée militaire vers le Haut Sénégal, le Niger et Tombouctou. En 1878, nous prenions Sabouciré, en 1880 nous nous établissions à Kita, en 1883 nous arrivions à Bammako sur le Niger. En 1885, nous occupions Niagassola, en remontant vers la Haute Guinée et en 1886, nous nous heurtions à Samory, en train de se tailler un empire dans ce qui constitue actuellement la Guinée orientale, le nord du Sierra-Leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire. Ce premier choc se termina par le traité de Bissoudougou (1887), qui faisait reculer le conquérant noir. — En 1888, nous nous établissions à Siguiri et par conséquent entamions décidément ce qui est maintenant la Haute Guinée française. En 1890, le lieutenant-colonel Archinard se heurtait à l'empire toucouleur d'Ahmadou et le brisait. Le 1er janvier 1891, il entrait à Nioro, en février il était à Nyamina, puis à Diena. — En même temps, il faisait reprendre à nos colonnes la lutte contre Samory. Kankan tombait entre nos mains le 7 avril 1891 et le Dinguiraye était annexé le 23 mai de la même année. — En 1892, nous occupions Bissoudougou, Kérouané, Kouroussa, etc. En 1893, nous occupions Faranah, Hérimakono, les sources du Niger, Guéléba, sur la limite actuelle du cercle Kankan et de la Côte d'Ivoire — c'est-à-dire le Sankaran, le Kouranko, le Kissi. Samory était rejeté dans le sud, hors de la Guinée française actuelle.

En résumé, à la fin de 1893, la Haute Guinée était conquise. Elle fit d'abord partie du Soudan français, mais celui-ci ayant été disloqué en 1899, elle fut rattachée à la Guinée française constituée ainsi définitivement par elle, par les rivières du Sud et par le Fouta-Djallon. — Samory avait été pris en 1898 dans la Haute Côte d'Ivoire et la tranquillité de la colonie assurée dans le sud-est. D'autre part, nous avions, entre 1891 et 1899, substitué dans le Fouta notre administration directe au protectorat. On peut donc dire que la colonie de la Guinée française a été,

en résumé, formée de 1850 à 1899 de trois morceaux différents au point de vue géographique, comme aussi au point de vue ethnologique, et au point de vue de l'acquisition : la Côte ou les rivières du Sud, le Fouta-Djallon, et la Haute Guinée ou Guinée orientale.

La Guinée a, à sa tête, un lieutenant-gouverneur qui relève du gouverneur général de l'Afrique occidentale française. Il réside à Konakry, ville fondée en 1890, port situé sur la côte, dans une ancienne île transformée en presqu'île. Konakry groupe 6.000 noirs et 300 Européens environ, dont la plupart sont des Français; il y a aussi des Anglais et des Allemands. — Le lieutenant-gouverneur est assisté d'un secrétaire général et de différents chefs de service, chacun à la tête d'une direction particulière, et de bureaux qui les aident. — Quant à l'intérieur du pays, il est divisé en circonscriptions administratives appelées cercles, dont voici la liste :

Il y a d'abord les cercles de la Côte qui sont ceux du Rio-Nunez, du Rio-Pongo, de Dubréka, de Konakry et de Mellacorée.

Il y a ensuite ceux du Fouta-Djallon qui sont ceux de Kindia, de Timbo, de Labé, de Ditinn, de Koïn, de Kadé ou de Touba, des Timbi ou de Pita, des Koniagui et de Yambéring.

Ensuite il y a les cercles de la Haute Guinée qui sont ceux de Dinguiraye, de Kouroussa, de Siguiri, de Kankan, de Beyla, de Faranah, de Kissidougou et de Sampouyara (ce dernier est un secteur militaire commandé par un capitaine), en tout vingt-deux circonscriptions territoriales, groupant 1.400.000 habitants, soit 64.000 âmes par cercle.

A la tête de chacun de ces cercles est placé un commandant de cercle qui est, suivant l'importance de celui-ci, soit un administrateur en chef, soit un administrateur adjoint, soit même simplement un fonctionnaire des affaires indigènes. Le commandant de cercle gouverne son cercle sous la surveillance du lieutenant-gouverneur avec lequel il est en rapport par les courriers mensuels et par le télégraphe. Il a généralement auprès de lui, pour l'aider, un adjoint au cercle, un agent spécial chargé de la caisse, du maniement de l'argent, de la comptabilité en

deniers, et un magasinier chargé des vivres et du magasin. Enfin chaque chef-lieu de cercle comporte en outre la présence d'un agent des postes et télégraphes et d'un instituteur. Quelquefois, quand le cercle est important, il y a, en plus, un médecin de l'assistance publique indigène et un agent de culture. Tous ces fonctionnaires sont des Européens. Ajoutez un interprète noir, quelquefois deux, attachés au cercle et vous aurez l'ensemble du personnel administratif.

Dans les secteurs militaires, c'est un capitaine qui commande ; il a sous ses ordres des lieutenants pour commander les secteurs annexes, un lieutenant comme adjoint et des sous-officiers qui sont magasiniers, comptables, employés aux écritures, etc.

Le commandant de cercle réunit en sa personne à peu près tous les pouvoirs. D'abord, il est administrateur du cercle divisé en un certain nombre de provinces à la tête de chacune desquelles il y a un chef de province ; ce chef de province qui est un indigène, est désigné ou accepté par le commandant de cercle qui tient compte et de la coutume familiale, et de l'avis des principaux de la province et de la capacité de la personne, pour l'agréer et le présenter au lieutenant-gouverneur qui le nomme définitivement.

Au-dessous des chefs de province, sont les chefs de village. Ceux-ci sont choisis, en tenant compte de la coutume familiale, par les habitants du village, mais doivent être agréés par le commandant de cercle qui les nomme définitivement. Celui-ci doit tenir compte, comme pour les chefs de province, de leur capacité aussi bien que de la coutume et de l'agrément du village. Ainsi le cercle est divisé en provinces et la province en villages. Le commandant de cercle a sous ses ordres les chefs de province ; et ceux-ci ont sous leurs ordres les chefs de village.

Le commandant de cercle a comme première attribution la police et le commandement de la force armée du cercle. Celle-ci se compose généralement d'une vingtaine de miliciens indigènes commandés par un caporal ou un sergent indigènes. Les attributions de police du commandant de cercle lui donnent droit à quinze jours de prison et à 100 francs d'amende au maxi-

mum sur tout indigène, pour contravention à un certain nombre de prescriptions soigneusement fixées regardant la voirie, l'hygiène, la rentrée des impôts, l'exécution des ordres donnés, etc.

Le commandant de cercle a comme seconde attribution la justice. Il est de droit, président du tribunal de cercle, formé par lui et par deux assesseurs indigènes. Le secrétaire de ce tribunal est l'adjoint au cercle. Le tribunal de cercle connaît des crimes (homicides, viols, rapts de femmes ou d'enfants, vente ou achat de captifs, etc.) qui sont commis dans le cercle. Il connaît aussi des appels qui peuvent être faits des jugements des tribunaux de province. Le tribunal de cercle peut mettre jusqu'à cinq ans de prison sans appel. Au delà les jugements vont au tribunal d'homologation de Dakar, cour de cassation pour l'Afrique occidentale française. Là, le jugement est examiné au point de vue forme et est homologué (c'est-à-dire approuvé, rendu définitif ou cassé. A la troisième cassation le tribunal d'homologation peut évoquer l'affaire devant lui et juger au fond.

Au-dessous du tribunal de cercle sont, dans chaque cercle, des tribunaux de province composés du chef de province et d'assesseurs. Ces tribunaux connaissent des délits : vols de toutes sortes, coups et blessures, instances en divorce, procès pour héritage, etc. Il peut être fait appel de leur jugement devant le tribunal de cercle.

Bien entendu, cette organisation judiciaire ne regarde que les conflits des indigènes entre eux. Quand l'affaire est entre Européens ou même entre un Européen et un indigène, elle échappe à la juridiction des commandants de cercle et est portée devant la justice de paix à compétence étendue. En Guinée, il y avait récemment deux justices de paix de cette sorte, l'une à Kankan, l'autre à Kindia. C'étaient les commandants de cercle de ces deux villes qui étaient chargés de remplir les fonctions de juges de paix à compétence étendue. Comme tels, ils touchaient une indemnité particulière, avaient un ministère public, un greffier, un huissier, toutes charges exercées par les fonctionnaires ordinaires du cercle touchant une indemnité spéciale. Ainsi l'adjoint au cercle était ministère public, l'agent spécial

greffier, le magasinier huissier, etc. On peut faire appel des décisions de ces justices de paix à compétence étendue à un tribunal d'appel qui siège à Konakry.

Voilà en gros l'organisation de la justice en Guinée française. Ce sont les commandants de cercle qui ont en main la justice criminelle, sauf homologation de la cour de Dakar qui se montre en général très sévère pour les décisions de ceux-ci. Au-dessous des commandants de cercle, les tribunaux de province jugent les délits et les affaires civiles. Enfin il y a une juridiction spéciale pour les Européens et pour les affaires entre Européens et indigènes.

Le commandant de cercle a pour troisième fonction le recouvrement de l'impôt. Les Français en arrivant en Guinée, ont supprimé tous les anciens impôts du pays, toutes les anciennes redevances aux chefs, en laissant à ceux-ci en revanche une certaine part sur l'impôt nouveau, comme nous le verrons plus loin. Il ne subsiste donc des anciennes prestations que les corvées de culture sur les terres des chefs, qui sont restées dans la coutume et les droits de chasse. En remplacement des impôts détruits, nous avons établi un *impôt de capitation* qui était d'abord de 10 francs par case (quel que fût le nombre d'habitants qu'abritât cette case), puis que nous avons porté à 3 francs par tête. Cet impôt est perçu actuellement en argent, sauf dans le sud (cercle de Kissidougou, secteur militaire de Sampouyara) où il est moindre et où on le perçoit encore en nature. Là il varie de 0 fr. 50 à 3 francs par tête et est acquitté en bandes de coton du pays, en kolas, en riz, en fonio, en mil, en bestiaux, etc.

Pour recueillir l'impôt, les commandants de cercle font un recensement des habitants du cercle, recensement qu'ils renouvellent tous les ans, soit totalement, soit partiellement. Le recensement d'une année sert de base à l'impôt de l'année suivante, et ainsi de suite.

L'impôt est généralement perçu au commencement de chaque année, de février à juillet. Quand il est recouvré, on donne aux chefs de village et aux chefs de province la part qui leur revient. Cela se fait par exemple au 14 juillet. Les chefs de village tou-

chent 5 p. 100 de l'impôt de leur village. Quant aux chefs de province, ils ne touchent que comme chefs de village, comme chefs du village où ils sont établis. Dans d'autres cercles, le chef de village touche 5 p. 100 de l'impôt de son village et le chef de province 5 p. 100 de l'impôt de sa province.

En dehors de cet impôt direct, nous avons établi des *impôts indirects*. Les commerçants européens payent une patente qui varie suivant l'importance de leur maison de 200 à 600 francs par an. Les dioulas indigènes payent, soit une patente de 60 francs par an, soit un droit de caravane de 2 francs par charge de 30 kilos, c'est-à-dire de 2 francs par porteur.

Enfin il y a les *droits de douane*. Nous avons, en effet, établi une ligne de douanes le long de la frontière sud de la Guinée, le long du Sierra-Leone et du Liberia. Ces postes de douane sont commandés par des douaniers français qui ont sous leurs ordres des préposés indigènes.

Le commandant de cercle a encore dans ses attributions les routes et immeubles de son cercle.

Avant l'arrivée des Français en Guinée, il n'y avait pas de routes proprement dites, il n'y avait que des sentiers tracés à travers la brousse, établis par le passage des piétons. — Il est à remarquer que les indigènes marchent toujours en file indienne, les uns derrière les autres, et jamais les uns à côté des autres, de telle façon que les sentiers établis par ce mode de marche sont très étroits et juste suffisants pour une seule personne. C'est pour remédier à cet inconvénient que les Allemands, dans l'Afrique orientale, forcent actuellement les indigènes à marcher plusieurs de front dans la brousse.

Ce qui s'impose donc aux commandants de cercle en Guinée française, c'est d'élargir ces sentiers au moins au point que le hamac européen qui est presque le seul mode de transport usité dans la colonie, puisse y passer librement avec ses quatre porteurs noirs. Pour faire ces travaux de transformation de sentiers en routes plus ou moins régulières, chaque commandant de cercle dispose de crédits (environ 200 francs par an et par cercle) qui sont destinés à rétribuer le travail des indigènes réquisi-

tionnés pour ces travaux. Cette rétribution consiste en la nourriture, plus un salaire de 0 fr. 50 par jour, ce qui est le taux habituel du travail noir en Guinée. On rétribue donc quand il s'agit d'une transformation de sentier en route, mais en dehors de cela, les chefs des villages du cercle sont chargés d'entretenir, par corvée, les routes une fois faites et les sentiers, et de les nettoyer de la végétation qu'y font pousser les pluies d'hivernage.

De même les commandants de cercle font construire (ou entretenir) des ponts, soit en bois, soit en lianes, sur les fleuves, les rivières et les marigots. Ils rétribuent des passeurs de bacs (là où on ne peut pas établir de pont, le fleuve étant large) sur les fonds administratifs, font nettoyer les pistes télégraphiques, etc., en un mot veillent aux moyens de communication.

Ils ont ensuite à prendre soin des immeubles du poste du cercle, à faire construire ou réparer les grandes cases quadrangulaires où logent les Européens, où sont les bureaux, les magasins, la prison, etc.

Tous les ans, pendant la saison sèche, il faut faire remplacer l'épaisse toiture de paille de ces cases et faire mettre de la paille neuve. Pour ces travaux, un crédit de 2.000 francs environ par an est alloué à chaque cercle et sert à rétribuer les travailleurs indigènes réquisitionnés pour les effectuer. Ces immeubles de la côte ou des postes de l'intérieur de la Guinée augmentent de plus en plus chaque année avec l'accroissement même du personnel administratif, et leur entretien ou leur construction est un des soucis du commandant de cercle.

Enfin celui-ci a encore une autre fonction importante : assurer les transports à travers son cercle, et ce n'est pas peu de chose.

Il y a d'abord le transport du courrier qui, à l'heure actuelle, fait en chemin de fer la route de Konakry à Souguéta (220 kilomètres). De là il s'en va à tête d'homme, et rapidement, de Souguéta à Faranah, puis de Faranah à Kouroussa, à Kankan, à Siguiri. Des embranchements relient Timbo à Souguéta, Kissidougou et Sampouyara à Faranah, etc. Il y a trois courriers montants par mois et trois descendants.

Mais le transport du courrier n'est rien : il y a le transport du personnel administratif et militaire, le transport du matériel administratif et militaire, le transport des commerçants et de leurs marchandises. En théorie, ce dernier transport devrait être assuré par les commerçants eux-mêmes, mais la mauvaise volonté des indigènes fait que l'administration est obligée, en fait, de s'en charger, moyennant remboursement des frais par les commerçants.

Tous ces transports constituent une lourde charge pour l'indigène et une source de soucis pour le commandant de cercle. Ce sont des indigènes réquisitionnés dans chaque cercle qui assurent ces transports : ils transportent 25 ou 30 kilogrammes chacun et font en moyenne une trentaine de kilomètres par jour. En revanche, ils touchent la nourriture et 50 centimes par jour, quand ils sont chargés, la nourriture et 30 centimes par jour quand ils reviennent à vide.

Ces derniers temps, on tend à remplacer en Guinée française les porteurs fournis par réquisition par des porteurs de métier, enrégimentés, ne faisant que cela d'un bout de l'année à l'autre, et qu'on tâche le plus possible de se procurer de bonne volonté. Ces porteurs sont nourris et touchent de hautes payes : 1 franc par jour quand ils sont chargés, 50 centimes quand ils reviennent à vide. En fait, quelques-uns en effet sont des volontaires, mais c'est l'infime minorité. En gros, ils sont réquisitionnés dans les cercles et font leur métier comme ils iraient au service militaire. Ces équipes permanentes sont formées en novembre, fonctionnent pendant toute la saison sèche (qui est la saison de traite ou saison commerciale) jusqu'au 15 juin environ. A cette date la saison commerciale finit, les pluies commencent à se faire fréquentes, le stock des charges du commerce commence à désencombrer les postes. On réduit donc les équipes et on renvoie chez eux une bonne moitié des porteurs.

Voilà pour les transports.

La dernière fonction du commandant de cercle est de veiller à l'approvisionnement en grains de son magasin. On conçoit qu'avec les transports que nous venons de voir, le passage

incessant de porteurs dans les postes, chacun de ceux-ci ait besoin d'être amplement muni du riz, du mil, du fonio, du sel qui est nécessaire à la nourriture de ces caravanes. Généralement le ravitaillement de chaque poste est assuré (sauf pour le sel) par les cultures mêmes du cercle. Chaque province, par exemple, fournit en janvier tant de riz, en août tant de fonio au magasin du poste.

Le riz est payé 5 ou 6 sous le kilogramme aux indigènes et le fonio 3 sous. Il faut remarquer que c'est un véritable prix de vainqueurs que nous avons fixé là et qu'il ne paie pas la valeur véritable des grains fournis. Pour que cette valeur fût payée à son vrai taux, il faudrait que nous donnions au moins 12 sous du kilogramme de riz et 6 sous du kilogramme de fonio. Quand la famine viendra au printemps (comme elle vient presque chaque année), les indigènes s'achèteront les uns aux autres le kilogramme de riz 1 franc ou 75 centimes ou devront l'acheter ce prix-là chez les commerçants européens. Alors le riz qu'ils nous ont cédé quelques mois auparavant à 30 centimes leur fera quelque peu défaut. En réalité, cette réquisition de grains, pour garnir les magasins des postes, est un véritable impôt indirect.

Du reste, la Guinée ne suffit pas à approvisionner tous ses postes, et d'année en année l'administration fait venir d'Indo-Chine des quantités de riz de plus en plus considérable, des cinq cents tonnes qui lui reviennent à 0 fr. 30 le kilogramme rendu en port de Konakry. Ce riz sert à approvisionner les postes démunis et principalement ceux situés sur la grande artère commerciale Konakry-Kankan par Kindia, Souguéta, Timbo, Toumania et Kouroussa. Ce sont surtout Kindia, Souguéta, Timbo, Toumania qui, à l'heure actuelle, « mangent » une énorme quantité de riz.

Voilà les principales fonctions des commandants de cercle guinéens (administration, police, justice, impôts, recensement, routes, immeubles, transports, approvisionnements). Ils en ont bien d'autres encore, mais moins importantes et qu'on peut passer sous silence (réservistes indigènes, état civil des Européens, réglementation du port des armes à feu, etc.). Disons en

terminant que le commandant de cercle adresse tous les mois au lieutenant-gouverneur, outre sa comptabilité en deniers et sa comptabilité-vivres, un rapport politique sur l'état du cercle et un rapport sur les travaux (routes, immeubles) et tous les trois mois, un rapport agricole et un rapport commercial. Enfin il envoie au chef-lieu, soit mensuellement, soit trimestriellement, soit semestriellement, toutes pièces concernant la police, la justice, l'impôt, le recensement, etc. Du reste, il a, pour l'aider en tout cela, les fonctionnaires qui sont sous ses ordres et dont j'ai donné la liste plus haut. Ces fonctionnaires lui sont assez largement départis et, somme toute, il y en aurait plutôt trop que pas assez, suivant la coutume française.

En résumé, l'État en Guinée française est représenté par un lieutenant-gouverneur, aidé d'une vingtaine de commandants de cercle. Le territoire guinéen est ainsi administré, en détail, par administration directe. Les rouages indigènes ont été en partie conservés et se composent des chefs de province et des chefs de village soumis du reste, en tout et pour tout, au commandant de cercle. Finalement, administration directe et non pas protectorat, nombreux personnel administratif, superstructure gouvernementale assez lourde, voilà l'État que les hasards de la conquête ont instauré en Guinée.

V

LES RACES DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Nous abordons maintenant l'étude de la race ou plutôt des races de la Guinée française. Nous donnerons d'abord une classification de ces populations avec leurs principales caractéristiques, puis nous examinerons le problème de leur origine. Mais, tout d'abord, il nous est nécessaire de dire quelques mots de l'antiquité de l'homme en Guinée. Celle-ci a sa préhistoire.

« On a trouvé dans la grotte de Kakimbo (exploration de MM. Mouth et Roux), dit André Arcin page 413, une grande quantité de pierres taillées et polies et des polissoirs, etc., d'un travail surprenant. Depuis, l'on a procédé à l'exploration de quelques-unes des innombrables grottes qui bordent le mur du plateau Foutadialonké et on y a fait des découvertes intéressantes... A Inkiliso ou Inglisi, près de Maoba Sana (Kébou), M. Noirot a remarqué des entassements de rocs que le hasard n'a certainement pas rassemblés de la sorte... Le lieutenant Desplagnes signale au-dessus de la grotte de Pétié Bounoudié, sur un plateau rocheux, les vestiges d'un ancien mur de défense... Au Fouta, M. Guébhardt a étudié l'atelier du bowal de Oualia, sur la route de Maoba Sana à Télimélé. Les éclats ou instruments observés sont tirés d'une roche bleu-verdâtre qui se trouve dans les vallées inférieures, et tranche vivement avec le rouge-brun de la latérité du bowal. L'outil caractéristique est un instrument discoïde, rappelant assez bien une huître. On a trouvé aussi « d'admirables couteaux incurvés en croissant, taillés sur les deux faces et rappelant les instruments de sacrifice égyptiens ». Dans les grandes grottes et abris de Pétié Bou-

noudié, « pierres de la hyène » (Kébou)... on trouve de nombreux instruments et des poteries... Sur le haut plateau, dans les abris de Pétié Tomité, il y a des outils remarquables et des poteries très décorées, ce qui prouve que le plateau a toujours été habité par des races plus civilisées qui rejetaient les barbares au delà des contreforts. » (Rapport du lieutenant Desplagnes.)

J'ai vu moi-même en passant à Konakry, en fin septembre 1907, les collections de haches préhistoriques, recueillies dans les grottes du Fouta, de M. Guébhardt, administrateur adjoint. Il y aurait la matière d'étude pour un spécialiste.

Ainsi la Guinée a été habitée, à des époques très reculées, par des races possédant une civilisation relativement avancée. Ces statuettes du Kissi dont j'ai déjà parlé, en sont encore une preuve. Du reste, pour le moment, c'est tout ce que nous savons à ce sujet. Espérons qu'un jour ou l'autre une étude sérieuse de la préhistoire de la Guinée verra le jour.

Venons-en donc aux races actuelles du pays et disons tout de suite que la question de leur classification est encore un peu la bouteille à l'encre : on est d'accord, il est vrai, au sujet des races supérieures des pays (Foulahs et Mandingues), mais la difficulté est grande pour tous les Pré-Mandingues et Primitifs.

Pour donner une idée de ces difficultés, nous allons donner quelques-unes de classifications les plus récentes et montrer leurs oppositions.

Voici, par exemple, la classification proposée par M. Madrolle dans son livre : *En Guinée*. Il distingue cinq bans de populations :

Le premier ban comprendrait : les Jolas et les Bagas, auxquels il ajoute des populations qui n'habitent pas la Guinée française ; ainsi les Sérères du Sénégal et les Bijougots des îles Bissagos.

Le deuxième ban comprendrait : les Yolofs du Sénégal, les Balantes de la Guinée portugaise, les Biafades du même pays, les Limbas ou Limbans de la Guinée française et du Sierra-Leone.

Le troisième ban comprendrait : les Landoumans et les Khassoubés de Guinée française, les Timénés du Sierra-Leone.

Le quatrième ban serait composé des Mandingues et le cinquième des Foulahs.

J'ajouterai tout de suite que cette classification est à la fois très incomplète et très rudimentaire.

Voici maintenant celle de M. Machat (*Les rivières du Sud et le Fouta-Djallon*, 1906).

Celui-ci distingue cinq groupes :

1° *Les nigritiens primitifs* comprenant : les Balantes, les Biafades (Guinée portugaise); les Teudas, les Iolas, les Tiapys, les Koniaguis et Bassaris (Guinée française); les Bulloms (Sierra-Leone).

2° *Les nigritiens probablement apparentés aux Mandés :* Bagas (Guinée française); Nalous (Guinée portugaise et Guinée française); Landoumans (Guinée française); Timénés (nord du Sierra-Leone).

3° *Les Mandés ou Mandingues:* Bambaras (Soudan français); Malinkés (Guinée française); Soninkés (Soudan et Guinée); Dialonkés, Soussous (Guinée française).

4° *Rameau sémito-nubien*, Foulbés.

5° *Métis de Foulbés et de noirs*, Foulahs (Foulbés et Mandingues); Toucouleurs (Foulbés et Ouoloffs); Khassonkés (Foulbés et Mandingues).

Cette classification est déjà plus sérieuse, mais elle ne fait pas entrer en ligne de compte les populations du sud-est, c'est-à-dire celle de la forêt du Liberia et de la Côte d'Ivoire. La classification de M. André Arcin nous fait faire ce nouveau progrès. Voici ce classement :

1° *Races aborigènes :* Nalous, Yolas (côte de Guinée française); Guérés, Guios, Bérés, Manons, Guandis, Guénés, Falonkos et Lélés (peuples de la forêt du sud-est).

2° *Races autochtones :* les Landoumans, les Baga-Foré, les Bagas proprement dits, les Mandingues (côte de Guinée française); les Timénés (Sierra-Leone); les Waélé, les Teudas, les Badiavrankés, les Koniaguis, les Bassaris (Guinée française).

3° *La race mandée*, qui se divise en deux branches, *la branche de So* comprenant : les Soninkés ou Sarakholés (Soudan et Guinée); les Losos ou Soussous, les Dialonkés (Guinée française); les Dioulas (Guinée et Côte d'Ivoire); les Vei et les Lokos (Sierra-Leone), et *la branche de Ma* comprenant : les Malinkés, les Maniankas, les Koniankas (Guinée française); les Bamanas ou Bambaras (Soudan); les Ouassouloukés, les Kissiens et les Tomas (Guinée française).

4° *Les Foulahs* qui se divisent : en Foutadialonkés ou Foulahs proprement dits, Houbbous ou Foulahs dissidents, Toucouleurs (Soudan français).

Enfin M. Arcin ajoute une cinquième division comprenant les mulâtres, ainsi que ceux de Portugais et de noirs.

Parmi toutes ces classifications, quelle est la définitive? Aucune, encore qu'il faille faire surtout état des deux dernières, celles

de MM. Machat et Arcin. Je suis d'ailleurs d'avis qu'on ne pourra arriver à cette classification que le jour où les savants en science sociale d'une part, les anthropologistes de l'autre, auront été étudier sur place les peuples de la côte guinéenne et ceux de la forêt équatoriale pour en donner, les uns, l'échelle anthropologico-zoologique, les autres l'échelle sociale. Je vais pourtant proposer à mon tour une classification qui sera sans doute meilleure que celle de mes devanciers, puisque je profite de leurs travaux, mais qui n'est évidemment nullement définitive. Je me baserai du reste pour l'établir, non sur les données anthropologiques, mais sur les données sociales que je puis recueillir. Ces données ne sont pas aussi nombreuses que je le désirerais, car je n'ai pas résidé moi-même sur la côte guinéenne ou dans la forêt de la Côte d'Ivoire, et je les emprunte aux livres de mes devanciers qui, n'étant pas instruits de la méthode de la science sociale, n'ont pu observer à ce point de vue avec la précision et la profondeur désirables. Pourtant elles existent çà et là, ces données, ou du moins quelques-unes d'entre elles et leurs indications peuvent servir au classement social. Ainsi, par exemple, les populations où on indique que le stade de la famille n'a pas été dépassé et qui n'atteignent même pas au village sont inférieures à celles qui sont parvenues à ce groupement. De même celles qui n'ont pas constitué de pouvoirs publics supérieurs au village sont inférieures à celles-ci qui ont constitué ces pouvoirs publics supérieurs. La résistance aux ennemis du dehors est ici un critérium de force et de supériorité sociale.

Du reste, il se ramène au précédent puisqu'il n'y a que les sociétés qui ont pu constituer des pouvoirs publics solides et vigoureux qui sont en mesure de tenir tête à leurs voisins.

En résumé, nous avons dans l'examen des groupements publics et dans l'examen de l'histoire des populations noires de Guinée un critérium qui peut nous guider dans un essai de classification sociale. Les éléments de classement ne sont pas suffisants, à vrai dire, pour arriver à quelque chose de définitif; mais, tels qu'ils sont, ils peuvent permettre un classement provisoire.

Je distinguerai donc cinq groupes de population en Guinée

française : d'abord les *primitifs*, ou les relativement primitifs, car les primitifs absolus, où sont-ils? Je mettrai dans cette catégorie : les Teudas, les Iolas, les Tiapys (Guinée française) ; les Balantes, les Biafades (Guinée portugaise) ; les Bérés, etc. (forêt équatoriale).

Dans ma seconde division je comprendrai les *Pré-Mandingues inférieurs,* c'est-à-dire ces races dont certains auteurs font un ban de Mandingues, en choisissant parmi elles les inférieures, les vaincues, celles qui, à cause de leur manque d'organisation politique et d'entente sociale, ont été sans cesse écrasées et refoulées par les autres.

Parmi ces Pré-Mandingues inférieurs je mettrai : les Baga-Foré, les Bagas (côte de Guinée française) ; les Timénés (Sierra-Leone) ; les Mendés ou Mendényi, les Waëte, etc. (côte de Guinée française).

Ma troisième division comprendra les *Pré-Mandingues supérieurs,* parmi lesquels je mettrai : les Nalous, les Landoumans (côte de Guinée française) ; les Koniaguis, les Bassaris, les Badiaroukés (intérieur de la Guinée française) ; les Manons, les Guérés ou Gons, les Guandi, les Lélés (forêt équatoriale) ; les Guerzés, les Tomas (au nord de la forêt).

Je range les Nalous et les Landoumans dans les Pré-Mandingues supérieurs parce qu'ils ont été influencés fortement par les Mandingues et les Foulahs, ce dont leur constitution politique s'est ressentie. Les Koniaguis et les Bassaris figurent de droit dans cette classe, puisque malgré leur nombre ridiculement dérisoire et, enclavés dans le territoire foulah, ils ont résisté victorieusement à toutes les attaques des almamys et ont conservé leur indépendance jusqu'à notre arrivée en Guinée française.

Enfin les Tomas et les Guerzés et les peuplades de la forêt sont des populations vigoureuses et relativement bien constitués : aussi figurent-ils dans les Pré-Mandingues supérieurs à plus juste titre que parmi les Pré-Mandingues inférieurs.

Ma quatrième division comprendra les *Mandés* ou *Mandingues* parmi lesquels je distinguerai : les Bambaras (Soudan français) ; les Malinkés, les Dialonkés, les Soussous, les Kissiens (Guinée française), les Khassonkés (Soudan français).

Enfin ma cinquième division comprendra les *Foulahs* qui se divisent :

1° En Foulbés ou Foulahs purs ;

2° En Foulahs proprement dits qui sont des métis de Foulbés et de Mandingues ;

3° En Toucouleurs, métis de Foulbés et de Yolofs ;

4° En Sarakholés, métis de Foulbés et de Mandingues.

Après ces cinq divisions nous pourrions en faire une sixième, qui comprendrait les *Maures*, qui sont, eux, des blancs et des Sémito-Berbères : ils n'habitent pas, il est vrai, la Guinée, française, mais ils viennent y commercer si souvent que nous serons forcés d'en dire un mot à propos de la Guinée.

Ceci dit, passons maintenant en revue, en détail, les populations que nous avons déjà distinguées. Nous caractériserons socialement, du mieux que nous pourrons, chacun de ces groupes et chacune des populations qu'ils contiennent.

Les Primitifs. — Nous ne dirons qu'un mot des *Balantes* qui appartiennent à la Casamance française et non à la Guinée française et sur lesquels, du reste, les renseignements donnés par les auteurs sont contradictoires. D'après le docteur Lasnet (*Une mission au Sénégal*, 1900), les Balantes se livreraient :

1° *A la culture ;*

2° *Au pâturage ;*

3° *A l'arboriculture ou plutôt à la cueillette ;*

4° *A la chasse ;*

5° *Au vol* chez leurs voisins Mandés ou Koniankas ;

6° *A la pêche.*

C'est la pêche qui aurait le moins d'importance parmi ces arts nourriciers. — Pour la culture, voici ce que dit le docteur Lasnet (page 182) : « Ils cultivent peu. Quand la saison est arrivée, ils préparent les longans pour le mil et les sillons pour les rizières. Ce sont les femmes qui font le reste. » Aussi le défrichement et la préparation des champs sont le fait des hommes, les semailles, l'entretien des champs et la récolte incombent aux femmes.

Les plus grandes occupations des Balantes, ajoute le docteur Lasnet (même page) sont la chasse, la rapine, et la récolte de vin de palme. « *A la chasse* ils sont assez habiles et ne craignent pas d'attaquer le fauve et l'éléphant. Tous possèdent des fusils qu'ils décorent avec des cauris ou des boutons de porcelaine. *Le matin, ils quittent leur case et vont dans la brousse récolter le vin de palme* ou chasser; ils se réunissent pour boire et manger le gibier qu'ils ont tué; jamais ils ne se préoccupent des leurs; ils rentrent seulement le soir, souvent ivres, pour manger et dormir. » Le docteur Lasnet dit encore (page 181) : « Les Balantes sont pillards et voleurs, toujours disposés à la rapine, profitant des nuits obscures ou des cornades d'hivernage pour dévaster et piller les villages mandingues et koniankas du voisinage. Ils ne font pas de captifs. Ce sont les bœufs qu'ils enlèvent le plus volontiers. D'ordinaire ils opèrent par groupes de quatre : deux armés de fusil montent la garde et deux autres, le corps enduit d'huile de palme, complètement nus, un couteau entre les dents, pénètrent dans la case et enlèvent le butin. Le comble de l'habileté pour un Balante est de s'introduire dans une case et d'enlever à une chienne ses petits sans faire le moindre bruit ni réveiller personne. » Ajoutons que, pour qu'un jeune homme puisse se marier (page 186), il faut qu'il ait montré son habileté dans le vol et, s'il n'a déjà eu l'occasion de se distinguer dans quelque expédition nocturne, il doit subir une véritable épreuve : par une nuit obscure et accompagné de deux témoins, il va dans un village étranger, pénètre dans une case et commet un vol; les deux témoins assistent, mais n'interviennent jamais, pas même s'il y a danger de mort.

Quant au pâturage, les Balantes possédaient autrefois de nombreux troupeaux, mais depuis qu'une épizootie a sévi sur ceux-ci, il ne leur reste plus que quelques bœufs.

Au point de vue politique, ajoutons que les Balantes n'ont pas de captifs. Quant aux villages, ils ont deux chefs, celui des jeunes et celui des vieux. C'est ce dernier qui a en réalité la direction des affaires, mais dans tous les cas les jeunes doivent être consultés. Le chef des vieux est le plus âgé, celui des jeunes

le plus habile au vol et le plus audacieux. Les villages sont indépendants les uns des autres et, souvent hostiles, ne se réunissent guère que dans un but de pillage.

Au fond, ce qui caractérise les Balantes, c'est l'importance chez eux — au moins relative — de la chasse et du vol. Cela influe sur la famille et sur l'organisation politique. Pourtant ce sont au fond des communautaires comme les populations de la Guinée française, connaissant la culture, la pâture, l'arboriculture ou la cueillette, etc.

Passons au *Teuda* (Guinée française). Voici ce qu'en dit M. André Arcin (page 190) : « Les Teudas sont des cultivateurs et d'habiles chasseurs aussi bien sur les bords du Compony qu'au nord de Consagui où ils parcourent les terres désertes de Ouli. Leurs villages sont sales et puants. Ils s'enivrent trop fréquemment et vivent dans l'abrutissement. La femme y est assez libre, mais elle est chargée de tout le travail. Leur costume est des plus sommaires et les jeunes filles sont nues jusqu'au moment du mariage. Il y a des chefs, mais sans autorité : tout le monde commande. Ils ne reconnaissent d'autorité politique que dans les pays où ils se trouvent soumis aux Foulahs ».

Quant aux *Yolas*, voici ce qu'en dit le même auteur (page 174) : « Les Yolas se sont réfugiés, au nombre de 2 à 3.000, sur les rives du Compony, aux environs de Bassia, venant de Foréa... Ils forment trois villages : N'Tinquandé, résidence du chef, M'Tioula, et Compony qui donne son nom à l'estuaire sur lequel il est situé ».

Quant aux *Tiapys*, « ils vivent, dit M. Machat, ouvrage cité, page 236, comme les noirs du Teuda, dans des huttes de paille, sans presque faire de cultures et réduits à une organisation politique rudimentaire ».

Passons aux primitifs de la forêt équatoriale. « Les *Bérés* seraient des hommes très petits, atteignant à peine 1m,50, ayant une forte carrure et devenant très gros parfois. » Arcin, page 175. On peut se demander s'il ne faudrait pas voir dans ces Bérés des restes de ces Pygmées qui occupaient jadis en Afrique une aire beaucoup plus étendue que maintenant.

Nous en avons fini avec le groupe des primitifs qui est *caractérisé par l'importance que la chasse occupe chez eux* parmi les différents arts nourriciers. *Ils vivent généralement en villages anarchiques, n'ont pas d'esclaves et peu de bétail. Ils font faire la culture par leurs femmes, et ne font que le défrichement* (qui est, il est vrai, le travail le plus dur) et préfèrent évidemment la cueillette et la chasse.

Les Pré-Mandingues. — Quelle est l'origine des Pré-Mandingues? Les uns en font un premier ban de Mandingues venus de l'est comme le dernier ban. Les autres en font une race à part : les « Guinéens ». Ce dernier avis est celui de l'Anglais Matthews, (dont les observations remontent à 1788). C'est aussi celui du Dr Lièvre (1888), de M. Vigné d'Octon (1890), du Dr Maclaud (1903). L'opinion qui en fait des Mandingues primitifs est celle du Dr Carra, de M. Binger (*Du Niger au golfe de Guinée*), du Dr Drevon (1894).

Pré-Mandingues inférieurs. — Quoiqu'il en soit, parlons d'abord des Pré-Mandingues inférieurs et commençons par les Baga-Foré ou Baga noirs, dits encore Stein Baga ou Vieux Baga. Ces Baga-Foré sont environ dix mille qui habitent la côte, entre le Rio-Compony et le Rio-Pongo.

Les *Baga-Foré* ont de très nombreux palmiers et kolatiers. Ils font aussi du riz. Ils font donc de la culture, mais autant d'arboriculture-cueillette, ce qui est plus facile et moins fatigant.

« Les hommes, dit André Arcin, sont grands buveurs et parleurs. Ce sont en outre de grands guerriers (quoique toujours battus). Aussi, ayant conscience de leur valeur, ils s'arrogent le droit d'être paresseux. Ils ne se chargent que de bâtir les cases, de *préparer le sol des rizières*, de couper les palmistes (amandes de palme), de tirer le vin de palme et de récolter les kolas. C'est la femme qui fait tout le reste et elle s'acquitte avec une activité surprenante de son écrasante tâche : semer, repiquer, récolter le riz, pagayer, pêcher, fabriquer la poterie, faire le portage, s'occuper des enfants et de tous les soins du ménage.

Le soir, tandis que son mari s'étend dans un lit orné d'un moustiquaire, la femme s'oint d'huile de palme pour éloigner les insectes et couche sur le sol de la case enveloppée d'une natte (page 183). »

Ainsi l'homme fait le défrichement du sol en fait de culture, et s'occupe de l'arboriculture-cueillette. La femme sème, soigne les champs, récolte et pêche, sans compter les soins proprement féminins.

Naturellement ce travail de la femme, supérieur à celui de l'homme, amène là ses résultats ordinaires : « la femme est très libre, dit André Arcin, page 182, et commande souvent dans la maison. Bien qu'elle soit presque toujours nue, on peut dire qu'elle porte culotte. Elle passe pour avoir un très mauvais caractère ».

Du reste ces Baga-Foré sont exploités par des étrangers, des Baga insulaires qui sont venus s'établir chez eux, au nombre de 1.600. « Ces traitants, dit André Arcin (page 182), ne sont accueillis cependant que sous certaines restrictions : ainsi on ne leur laisse récolter les palmistes que pendant l'hivernage, c'est-à-dire après que les Bagas ont pris leur part. Les élœis étant très nombreux, une grande quantité de régimes se perd quand l'hivernage est arrivé. Les étrangers ont fortement protesté en 1903, maintenant qu'ils nous sentent derrière eux. Ils se vengent, d'ailleurs, en exploitant les malheureux Bagas, leur revendant très cher à la fin de la saison sèche, le riz qu'ils leur ont acheté pour rien quelques mois avant. »

Quant aux pouvoirs publics, ils sont vraiment médiocres. « Ils sont très indépendants et n'ont aucune solidarité, » dit André Arcin, page 181, des Baga-Foré. « Quelques villages qui ont des traditions communes marchent d'accord : tels Katako et Katongoro. D'autres villages, comme Maré, sont partagés entre trois familles qui se considèrent comme indépendantes les unes des autres. Il en est de même pour Taïbé. » Ainsi, à peine les Baga-Foré réalisent-ils ici et là une union de villages. Quelquefois même, ils n'arrivent pas seulement à l'unité de commandement dans un seul et même village.

Au physique « les Baga-Foré sont grands, bien bâtis, musclés. Ils se taillent les dents en pointe » (André Arcin, page 183).

Après les Baga Foré, les *Baga* proprement dits. Ils sont actuellement fortement mélangés de Soussous, c'est-à-dire de Mandingues.

« Le Baga, dit André Arcin, page 185, est devenu par nécessité marin et *pêcheur*. A l'époque des grandes marées, tous les villages d'un même district se réunissent pour faire une grande pêche. Le poisson recueilli est desséché ensuite au soleil. Mais ce peuple est avant tout cultivateur ou plutôt *arboriculteur*... Les kolas bagas sont très estimés et il se produit beaucoup d'huile de palme dans le pays. Les Bagas étaient autrefois de grands *chasseurs* qui pourvoyaient d'ivoire les traitants européens, mais ils n'ont plus l'occasion d'exercer leur adresse, les éléphants étant devenus très rares dans la région côtière ».

M. Machat dit, de son côté (ouvrage cité, page 240). « Les Bagas, quoique allant naguère encore presque nus, paraissent avoir beaucoup dépassé le niveau où ils se seraient trouvés quand René Caillié constata qu'ils se nourrissaient surtout de poissons secs, de serpents, de lézards, de singes et de vin de palme. *Déjà à cette époque* ils étaient bons pêcheurs et navigateurs, *possédaient des animaux domestiques, travaillaient ou plutôt faisaient travailler la terre* par leurs femmes, avec une certaine méthode. Ils savent maintenant obtenir le sel en évaporant l'eau de mer et s'en servent pour conserver le poisson; ils fabriquent « l'huile de palme, des poteries, des objets de vannerie, des pirogues assez remarquables. La culture a atteint chez eux une importance attestée par le soin qu'ils mettent à édifier, au centre de leurs cases, des gares-magasins pour le riz. Ils pourvoient même les Landoumans et une partie des Nalous moins avancés qu'eux, de sel, de riz et d'huile. »

Ce qui résulte de tous ces renseignements, c'est que les Bagas étaient déjà, à l'époque de René Caillié (1828), à la fois chasseurs, pêcheurs, pratiqueurs de cueillette et arboriculteurs, pasteurs et cultivateurs. Pour la culture, il est probable que, comme chez les Baga-Foré, les hommes font le défrichement et

la préparation du terrain et les femmes le reste. Actuellement, c'est la chasse qui est de tous les arts nourriciers des Baga-Foré celui qui a le moins d'importance, celui qui a le plus diminué, à cause de la disparition même de l'objet de cette chasse, les éléphants. En revanche, la culture semble avoir pris de plus en plus d'importance et actuellement les Bagas sont surtout cultivateurs et arboriculteurs (riz et palmier à huile).

Quant aux pouvoirs publics, ils sont très médiocrement constitués chez eux. De là l'écrasement incessant des Bagas par les Soussous dans les luttes pour la possession du Fouta-Djallon où les Bagas furent établis jadis (avant le XIIIe siècle de notre ère), bien avant les Soussous qui les chassèrent et à fortiori bien avant les Foulahs qui chassèrent à leur tour ceux-ci.

Les Soussous, pasteurs cavaliers, mieux organisés politiquement et plus disciplinés, les battirent sans cesse et les expulsèrent du Fouta au XIIIe ou XIVe siècle.

On peut se demander ce qu'étaient à cette époque les Bagas : ils n'étaient sans doute pas encore cultivateurs, ni arboriculteurs, ni pêcheurs non plus, puisque le Fouta-Djallon ne se prête pas à ces deux derniers arts nourriciers. En revanche, ces étendues se prêtent merveilleusement à la pâture et aussi à la chasse. D'autre part, nous avons vu que les Bagas se livrent encore actuellement sur la côte à l'art pastoral, au moins à un art pastoral diminué (puisqu'ils possèdent du gros bétail). C'étaient donc probablement des chasseurs et des pasteurs quand ils reçurent le choc des Soussous. Ils furent rejetés du Fouta-Djallon, refoulés sur la côte où ils habitent actuellement. Mais là même ils ne trouvèrent pas la tranquillité désirée, car quand les Soussous eurent été expulsés à leur tour du Fouta, ils vinrent de nouveau presser à la côte les Bagas. Notre arrivée a mis fin à ces luttes.

Les Timénés habitent le nord-est du Sierra-Leone ; il n'y en a plus actuellement en Guinée française.

Ce sont des arboriculteurs (les kolas timénés sont très renommés, comme ceux des Bagas) et des cultivateurs.

Voici le portrait qu'en fait André Arcin, page 187 : « Comme

le Baga, le Timéné est de moyenne taille, fortement charpenté. Il a face large et, somme toute, est plutôt laid. C'est un travailleur renommé dans toutes les rivières où il vient louer ses bras. Mais chez lui il suit les habitudes de ses pères et laisse presque toute la besogne à la femme, véritable bête de somme. Comme le Baga, il aime immodérément la boisson, est hâbleur et expansif. Les villages, semblables à ceux des Bagas, sont indépendants les uns des autres; cependant ils reconnaissent des rois, auxquels ils donnent le nom de « Beï ». L'autorité de ces monarques est d'ailleurs à peu près nulle, chaque chef de village agissant à sa guise. Guerriers intrépides, ils ont formé de nombreuses cohortes de mercenaires à la solde des Sosos qui venaient les recruter chez eux et l'histoire de la Basse Guinée retentit de leur nom. »

Les Mendényi. — Les Mendés ou Mendényi, dit André Arcin, page 186, occupaient tout le versant sud-ouest du Fouta-Djalon d'où ils furent en partie expulsés à la suite du refoulement général des Bagas du nord vers la mer. Luttant éperdûment contre les Sosos pour leur indépendance, ils se firent finalement repousser par les Limibanyi qui s'emparèrent du Tanusso, puis par les Sosos de l'est qui leur enlevèrent successivement le Benna et la Mellacorée actuelle. — Une partie des Mendés se mélangea aux vainqueurs, mais une fraction resta irréductible. Rejetée dans les terres basses du Lamo où elle se maintenait victorieusement, elle fut enfin soumise, grâce à l'appui moral prêté aux Sosos par les Français. Il y eut là des massacres effroyables. A la suite de ces exécutions sommaires, les habitants affolés s'enfuirent dans les îles vaseuses où ils se laissaient encore récemment enlever comme captifs par les Sosos, sans essayer désormais de résister. Ils vivent terrorisés dans de petites cases misérables, perdues dans la tourbe et les palmeraies des marécages. On les trouve surtout dans l'île Kabak où ils ont établi de magnifiques cultures. Au Samo, ils ont pu se maintenir encore en groupe assez compact, surtout vers la frontière anglaise où ils étaient soutenus par les Timénés. » Là s'élève le village de Compa, qui est le chef-lieu de ce district, tandis que Benty est le chef-lieu du

Samo septentrional. » André Arcin ajoute (page 187) : « Nous n'avons que des renseignements très vagues sur les Mendényi au point de vue ethnographique. Nous savons seulement que ce sont des parents des Bagas et que leur langage est dérivé du dialecte de cette famille. Nous savons aussi qu'ils sont arrivés des mêmes points que les Bagas, c'est-à-dire du Soulima actuel ».

Les Waëlés (au singulier Baïlo) seraient de petits groupes bagas restés dans le Foutah après l'expulsion de la masse par les Dialonkés et les Soussous. Les Waëlés sont planteurs de palmiers et bons forgerons et potiers. On les trouve également dans la Dinguiraye, c'est-à-dire au nord-est du Fouta-Djallon. — Voir à leur sujet André Arcin, ouvrage cité, pages 188 et 189.

Pré-Mandingues supérieurs. — Nous en avons fini avec les Pré-Mandingues inférieurs. Passons maintenant aux Pré-Mandingues supérieurs et parlons d'abord des Landoumans et des Nalous qui semblent proches parents des Bagas au point de vue ethnologique, mais qui, influencés par les Mandingues et les Foulahs, sont arrivés à une organisation politique supérieure.

Les *Landoumans* ou Landoumanis habitent entre les Foulahs du Fouta-Djallon et les Bagas de la côte. La ville principale du pays est actuellement Boké, grande place de commerce, fondée par les Européens. Les Landoumans sont fortement mélangés de Soussous et ont aussi subi l'influence foulah. Ils se sont même approprié des traditions et des prétentions foulah en même temps que les coutumes politiques de ceux-ci.

M. André Arcin dit à ce sujet, ouvrage cité, page 180 : « C'est à Ouakaria que réside le roi Landouma. C'est là que sont enterrés les souverains et où se faisaient les exécutions capitales. »

La forme monarchique de gouvernement avec des vassaux chefs de province ou de districts, les noms Maudi que prennent les familles de cette peuplade, l'appellation de Missira donnée à l'un de leurs villages et la légende qui les fait venir de Missira Médina, près de Maka (textuellement Médine d'Egypte, près de la Mecque) permettent de constater qu'ils sont mélangés dans de fortes proportions aux Sosos dont la langue se répand de plus en

plus dans tout le pays. Cependant, bien que reconnaissant la suzeraineté des Foutauké (gens du Foutah, Foulahs), et quoique payant tribu au chef du Labé, ils ont conservé une partie de leurs antiques coutumes... » — Ils ont conservé surtout leur organisation religieuse des Simo, que trouva intacte M. Noviot, quand il passa en 1881 dans le pays et que nous avons décrite plus haut.

Les Landoumans font à la fois de la culture et de l'arboriculture (palmiers et kolatiers). Ce sont de grands buveurs de taré ou vin de palme.

Les Nalous. — Ils habitent surtout la Guinée portugaise et ne sont pas plus de 4 à 5.000 en Guinée française. Ils ont été fortement influencés par les Mandingues et les Foulahs et cette influence avait amené chez eux l'organisation d'un gouvernement despotique et centralisé, celui de Dinah Salifou, qui se faisait appeler avec aplomb Roi des Rois, Commandeur des croyants! Dinah Salifou était de sang mandé et fit en France, il y a une vingtaine d'années, un voyage retentissant. Depuis, il a été déposé et exilé par nous.

Les Badiarankés, dit André Arcin, page 190, ont été brièvement étudiés par le capitaine Bouchez (*Revue coloniale*, janvier 1903). Ils sont « de taille moyenne, d'un noir foncé, sans tatouages... ». « Leur idiome guttural ne ressemble pas au malinké qu'ils apprennent cependant facilement. Leurs villages sont importants. Les cases ressemblent aux huttes malinkées et sont « pressées les unes contre les autres. » Chaque soir, un chef de case offre le dolo à la population et l'on s'enivre toute la nuit au bruit du tama (tambour à deux peaux). Ils ne connaissent que deux choses : boire du dolo et cultiver. « Les champs sont bien soignés. On y remarque presque exclusivement du gros mil. »

Après les Landoumans, les Nalous, les Badiarankés, je mettrai parmi les Mandingues supérieurs les peuplades de la grande forêt de la Côte d'Ivoire et du Libéria qu'on appelle Guérés ou Gous en Côte d'Ivoire et Manous en Liberia.

Les Manons (je tiens ces renseignements de M. le comman-

dant Mourrin qui a enlevé la position fortifiée de Boussédou aux Tomas en 1907). — Les Manous, qu'on appelle encore Mano, Mana, Manous ou Man, vivent surtout de la culture du riz et font aussi du coton en abondance. Ce sont donc des agriculteurs. Pourtant ils ne font pas d'arachides, ayant chez eux des palmiers dont ils extraient l'huile (arboriculture-cueillette) et remplaçant par celle-ci l'huile d'arachide pour l'assaisonnement de la nourriture.

Ils ont aussi des bestiaux, mais ne les mangent pas pour ainsi dire, préférant la chair humaine et du reste s'en servant pour acheter des femmes à leurs garçons. Une curieuse coutume donne chez eux trois jours pour guérir à tout malade atteint grièvement. S'il n'est pas guéri au bout de ces trois jours, on le tue et on le passe à la moitié adverse du village. De son côté, cette moitié adverse fait la même chose. Cette division de tout village manou en deux parties est faite pour éviter l'impiété de manger des morts, parents ou amis : grâce à elle, on peut consommer de la chair humaine sans irréligion. Du reste, les Guerzés et les Tomas qui sont au nord des Manous, quand ils ont des femmes rétives ou des esclaves dont ils ne peuvent rien faire, les vendent à leurs voisins du sud. Ceux-ci mettent l'homme ou la femme achetées à la culture, mais s'ils voient qu'ils sont trop difficiles à mener, ils les tuent et les mangent.

Il ne faudrait pas croire que cette anthropophagie des Manous, qui se concilie du reste avec une grande douceur de mœurs habituelle, soit une exception dans la forêt et même dans les régions adjacentes. Il n'y a pas si longtemps que les Guerzés et les Tomas étaient anthropophages. C'est notre établissement dans le pays, seul, qui a détruit cette habitude. Il n'y a pas de doute qu'elle ne cesse aussi quand nous serons établis chez les Manous.

Quant aux *Guérés* ou Gons, je n'ai pas de renseignements personnels sur eux. Voici ce qu'en dit M. André Arcin, page 1750 : Les Guérés ou N'Guérés ou Gons sont divisés en nombreux groupes dont les plus rapprochés de la région soudanaise sont les Bonni et les Bhoné qui occupent le district du N'zo. Ils sont situés au nord des Vaya. Leurs coutumes, la construction de leurs villages souvent importants, entourés de haies de bananiers et de ver-

gers de kolatiers, leurs vêtements, les différencient des peuples soudanais. Le commandant de Lartigue note que « ces gens-là marchent toujours courbés, avec une vitesse rare malgré cette position et leurs sentiers n'ont guère plus de 1m,30 de haut ». La brousse compacte, de nombreux marigots, rendent les routes de ce pays presque impraticables. Cependant ils sont anthropophages, à ce qu'assure le capitaine d'Allanc : villages principaux : Danané, Blon, Honné, Doulomnou.

Les Guandi et les Lélés : M. André Arcin dit aussi quelques mots des Guandi (page 176) : « Les Guandi, village principal Kabaorala, important marché de captifs où certaines tribus s'approvisionnent de chair humaine. Une colonne anglaise y fut envoyée sans succès. » Quant aux Lélés, ils « forment une enclave dans le Kissi et ont adopté les mœurs des Kissiens. Ils ont conservé leur langue très mêlée cependant de mandé » (Arcin, page 176). M. Arcin ajoute (même page) au sujet de l'origine des Manons, Guérés, Guandi, Lélés, etc. : « Nous n'avons que quelques vocabulaires, assez restreints d'ailleurs, qui permettent de faire dériver ces dialectes de la langue mandé. On y trouve les mêmes racines, mais les mots deviennent monosyllabiques. Faut-il voir en ces peuplades des Mandés primitifs ou des dégénérés? L'avenir nous l'apprendra peut-être ».

En résumé, les Manons, les Guérés, les Guandi, les Lélés, semblent, tant au point de vue linguistique qu'au point de vue social, des Mandingues primitifs, des Proto-Mandingues. — Il ne faut pas que leurs coutumes anthropophagiques nous fassent illusion et nous poussent à les reléguer aux derniers degrés de l'échelle sociale. Ces affreuses pratiques proviennent, dit très bien le capitaine d'Allanc, « de coutumes immémoriales et sans qu'on y voie rien de mal; elles n'empêchent pas les gens d'être entre eux très humains, ni d'avoir une bonne foi qui permet aux dioulas de venir sans danger dans quelques lieux déterminés pour acheter les kolas « apporter les étoffes, le sel, les bœufs, les captifs. On peut tout espérer d'hommes intelligents et capables de tenir leur parole ».

Avant d'en finir avec ces populations de la forêt de la Côte

d'Ivoire et du Liberia (partie nord de la forêt), notons les relations de race qui semblent les unir aux populations de la Côte guinéenne (Bagas, etc.). Les traditions des Bagas, rapporte André Arcin, page 178, les font venir primitivement de la forêt équatoriale. De là ils seraient passés dans le Souliman (au sud-est du Fouta-Djallon), puis de là dans le Fouta même. C'est là qu'ils furent attaqués au XIIIe siècle par les Soussous et les Dialonkés et rejetés à la côte. « L'on trouve parmi les peuplades de la forêt, dit André Arcin, page 179, de nombreuses dénominations rappelant le nom des Bagas, des Baïlo, puis les Vagas, les Baéjo, les Babés, les « Bao, les Boo. De plus, il est au moins curieux de noter que les mots : toi, vous, il, se disent Manou en baga, mot qui désigne également une peuplade de la forêt dense... Les anciens navigateurs qui les ont trouvés sur la côte [les Bagas] les appelaient Vagres ou Bagos. Ils les divisaient en tribu... Sapé, Zapa ou Soumba. Comparer Zapa au district de N'Zapa dans le pays toma. N'oublions pas de dire qu'il existe, au dire des Bagas, beaucoup de descendants de Toma parmi eux. »

Il résulte de ceci que les rapports les plus étroits relient les peuplades de la forêt et même du nord de la forêt (Tomas) aux Bagas de la Côte. — Comme ces peuplades de la forêt sont non seulement des Pré-Mandingues, mais encore des Proto-Mandingues, comme nous venons de le voir plus haut au sujet des Guandi et des Lélés, il est probable que les Bagas de la côte, leurs parents, sont aussi des Proto-Mandingues, des Proto-Mandés, et c'est un argument très sérieux en faveur de ceux qui font des gens que j'ai classés sous le nom de Pré-Mandingues (inférieurs ou supérieurs) non pas des « Guinéens », non pas une race détruite anthropologiquement et ethnologiquement des Mandés, mais simplement des Mandés primitifs, un premier ban antique de Mandés.

Quoi qu'il en soit exactement des Bagas, il n'est pas niable en tout cas qu'une grande partie des Pré-Mandés soit bien des Proto-Mandés : ainsi les Manons, les Guérés, les Guandi, les Lélés de la forêt que nous venons de voir, ainsi les Guerzés et les Tomas dont nous allons parler, ainsi les Koniaguis et les Bassaris, dont

il va être question après eux — et il y a de grandes chances qu'il soit ainsi des Bagas, des Baga-Foré de la côte.

Venons-en maintenant aux Guerzés et aux Tomas.

Les Guerzés habitent à l'est des Tomas, à l'extrême sud-est de la Haute Guinée et de toute la Guinée française. Ils occupent Guéasso, Gouécké et Boola qui est le plus gros marché de kolas de l'Afrique orientale, au débouché de la Côte d'Ivoire et du Libéria. — Ce sont des cultivateurs qui font du riz et du coton. A leur tête est un roi non encore dépouillé actuellement de son autorité par nous et qui traite presque de puissance à puissance avec l'administrateur du cercle de Beyla.

Les Tomas ou Lomas, dit André Arcin, page 222, semblent être des Mandés primitifs.

Ils ont été soumis, à un moment donné, par les Dialonkés dont il reste de nombreux « représentants dans le pays ».

Ces Tomas sont de grands cultivateurs de riz et de coton. Leurs villages sont très rapprochés et installés en pleine forêt, à 3 ou 4 kilomètres les uns des autres seulement. Tout autour ils font de magnifiques cultures après avoir défriché par le feu, et, de l'avis de tous ceux qui viennent de parcourir ce pays, il est bien plus riche en hommes et en riz, en population dense et en belles cultures que les pays dialonkés ou haut malinkés même, que les cercles de Faranah et de Kouroussa (qui ont été, il est vrai, dévastés il y a vingt ans par Samory). A ces aptitudes agricoles remarquables, les Tomas joignent le courage guerrier et le souci de leur indépendance. De là les luttes que nous venons de soutenir contre eux et qui se termineront prochainement par le rattachement de tout le pays toma à la Guinée française. Ce sera là une excellente acquisition pour celle-ci, le Toma étant discipliné, travailleur, courageux, devant nous fournir, une fois soumis, une excellente main-d'œuvre.

Le costume toma de travail consiste en un caleçon pour les hommes. Au-dessus on met le boubou, pour être bien habillé. Les Tomas ignorent donc la large culotte à coulisse, le koursi des Mandingues. Quant aux femmes, elles ont le pagne ordinaire des négresses.

Les *Koniaguis* et les *Bassaris* sont deux petits peuples restés indépendants au milieu des Foulahs du Fouta septentrional. Ils ont résisté successivement à toutes les attaques de ceux-ci et des Mandingues pour les soumettre, quoique très inférieurs en nombre à leurs agresseurs. En 1903, ils mettaient à mort le lieutenant français Moncorgé. Il fallut une colonne pour les écraser. « Ils se défendirent sauvagement en nous infligeant des pertes sérieuses, et encore une partie de ce petit peuple s'était-elle ralliée à nous avant l'action. »

« Les Koniaguis, dit André Arcin, page 191, sont divisés en deux familles : les Sokoli Counda et les Biaye Counda. Les premiers sont commandés par un sokaf, les autres par un tchikaré, deux termes qui veulent dire roi. Le sokaf semblait être plus influent que le Tchikaré, au temps de Ranzon. Ce dernier aurait reconnu son autorité.

« Les Bassari sont divisés en quatre groupes : les Kurottis alliés des Koniaguis, les Koté, les Akoul et les Terrien, amis du Labé. A leur tête est un monnelli (roi) qui réside à Kéniéri Sara. « Chez ces deux peuplades nous trouvons des coutumes absolument identiques, et l'on pourrait les confondre si leur langage n'était pas absolument différent. Le problème linguistique dont le docteur Ranzon demandait la solution en 1894 n'a pas encore été étudié...

« Dans l'une comme dans l'autre confédération, nous voyons des rois dont l'autorité est très limitée et qui sont plutôt des chefs de guerre. Ils ne reçoivent aucun impôt, mais sont cependant nourris par les jeunes gens non mariés qui composent leur garde. Il n'y a pas de captifs. La femme y est libre et a même le choix de son époux. Enfin leur costume, si j'ose dire, est le même ou à peu de chose près; pour l'homme un simple étui en roseau, pour la femme un petit tablier carré qui pend à la ceinture et que l'on fait tourner pour s'asseoir dessus ».

D'après M. Arcin, les Koniaguis et les Bassaris représenteraient l'ancienne race malinkée ou bambara, c'est-à-dire l'ancienne race mandingue. « Cette hypothèse est confirmée, dit-il, par l'examen de leurs caractères anthropologiques, bien que cet examen soit

très superficiel. D'autre part, elle concorde avec l'origine orientale que se donnent les indigènes et avec les traditions que nous rapporte Ranzon. »

Nous en avons fini avec les Pré-Mandingues supérieurs. *Ces Pré-Mandingues supérieurs sont caractérisés, en face des Pré-Mandingues inférieurs, par la formation de petits États bien constitués ou de confédérations solides*, comme nous en trouvons chez les Tomas, les Koniaguis, les Bassaris, les Manons, etc. Chez les Landoumans et les Nalous, l'état est également fort, quoique petit, mais chez ces deux derniers peuples, c'est sans nul doute l'influence foulah qui a produit ce résultat.

Les Mandingues. — Nous en arrivons maintenant aux Mandingues ou Mandés. C'est là une immense race allant de Tombouctou et de la boucle du Niger, jusqu'au Sénégal, à l'Océan Atlantique, à la forêt de la Côte d'Ivoire et du Liberia. Je diviserai ce groupe puissant en deux sous-groupes : celui de l'ouest et celui de l'est.

Dans le groupe de l'ouest, il faut mettre les Soussous et les Dialonkés; dans le groupe de l'est les Malonkés, les Kissiens, les Krousankés, les Bambaras, les Mandés-Dyoulas de la Côte d'Ivoire, les Mandingues du Manding, etc. Commençons par les Mandés de l'ouest.

Soussous et Dialonkés. — Quelle est l'origine des Soussous et des Dialonkés? La question est obscure et nous n'y insisterons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au XIIIe et au XIVe siècle de notre ère, les Soussous semblent des envahisseurs dans l'Afrique occidentale. Au XIIIe siècle, on les voit déjà sur le Haut Sénégal et de là ils descendirent sur le Fouta-Djallon et le Haut Niger. Ils firent la conquête du Fouta-Djallon sur les Bagas qu'ils rejetèrent à la côte et s'établirent aussi dans le Dinguiraye, le Sankaran, même dans le pays toma. En fin de compte, ils couvrirent un moment presque toute la Guinée française. Mais, après avoir été des envahisseurs, ils furent à leur tour victimes de nouvelles invasions. Ainsi ils durent abandonner le Haut Sénégal d'où les chassèrent les nomades déniankés sans doute

des Foulbés ou des métis de Foulbés), cela au XVe siècle. Puis ils furent chassés du Dinguiraye et du Sankaran au XVIe siècle, par les premières bandes envahissantes des Malinkés. Ces Tomas à leur tour les expulsèrent de leurs pays ou du moins rendirent leur domination nominale. Finalement ils conservèrent seulement le Fouta-Djallon dont ils prirent le nom ou auquel ils donnèrent le leur (Djallon, Djallonkés : hommes du Djallon).

Cependant dans la première moitié du XVIIIe siècle, les Foulahs s'établissaient d'abord pacifiquement dans le Fouta, en y payant tribut aux maîtres des pays soussous et dialonkés. Mais quand l'empire foulah fut constitué (vers 1750), les Foulahs entreprirent leur grande croisade guerrière et religieuse contre les fétichistes. Les Soussous et les Dialonkés furent chassés du Fouta et rejetés au sud et au sud-ouest du massif montagneux, les Dialonkés dans le Firia et le Soliman (cercle de Faranah), les Soussous vers la côte où ils se retrouvèrent en contact avec leurs anciens ennemis, les Bagas. Les Dialonkés s'établirent solidement dans leur nouvelle position et formèrent entre eux une légère défensive sérieuse dont le centre était Falaba (nord-est du Sierra-Leone actuel), pour éviter un nouvel écrasement. Les Foulahs, au commencement du XIXe siècle, les poursuivirent jusque-là, mais ayant subi une grosse défaite, ne renouvelèrent pas leur tentative.

Notons que les Soussous et les Dialonkés eurent aussi à souffrir des Malinkés. Nous avons vu ceux-ci les chasser de la Haute-Guinée au XVIe siècle, mais ils ne s'en tinrent pas là et, descendant vers la côte, renouvelèrent leurs attaques au cours du XIXe siècle. M. Machat, ouvrage déjà cité, page 244, dit à ce sujet : « Sans l'intervention des Français en 1878-1882 et en 1887, lors des guerres du Moréah et du Kaloum, les Soussous auraient dû céder la place aux sofas (soldats) timénés conduits par des chefs mandingues (Malinkés), comme ils l'avaient déjà fait en 1850 dans le Kissi et dans une partie du Moréah, quand étaient arrivés les « Tourélakaï ».

Au point de vue physique, « le Soussou-Dialonké, dit M. André Arcin, page 208, est assez maigre, de taille moyenne, souvent

grand (1m.72 à 1m.74 environ), adroit et alerte; il est bien proportionné avec cependant des membres un peu longs; il a les attaches fines, les pieds et les mains petits, les os menus. Il est sous-dolichocéphale; les bosses frontales sont moins développées que chez le Malinké ou le Bamana; la nuque est proéminente. La forme de la figure est d'un bel ovale qui la rend très agréable. Cependant le Soso du nord, très métissé de Baga, est moins grand et plus trapu, quelquefois gras. Il est dolichocéphale, sa face est moins large, ses bosses frontales moins saillantes. Le menton est peu accusé et le prognathisme est très modéré, tandis que le nez est souvent bien dessiné. Les pommettes sont assez saillantes ainsi que les arcades sourcilières. Le docteur Drevon qui nous en a donné une excellente description, ajoute :

« L'œil est vif, de couleur marron foncé, aux sclérotiques toujours jaunâtres, paraissant plus petit que chez nous parce qu'il est légèrement bridé à l'angle externe, ce qui donne au faciès de quelques-uns un cachet asiatique marqué. »

« Les cheveux sont laineux, le front découvert et surtout dans l'angle fronto-temporal. La barbe est assez fournie chez les hommes d'âge mûr. La peau a une couleur marron peu foncée, à reflets cuivrés. »

Quant à ce qui est de la civilisation soussou ou dialonkée, je n'en dirai rien ici : je renvoie à tous mes chapitres antérieurs sur le noir de Guinée française, chapitres où j'ai étudié spécialement le Malinké et le Dialonké, tout au long.

Passons maintenant aux Mandés de l'est et voyons d'abord les Bambaras.

Les Bambaras sont bien connus; M. Armand de Préville en a parlé dans ses études sur le noir d'Afrique. A l'encontre des Malinkés qui font surtout du riz, eux font surtout du mil. Ils utilisent le petit mil pour leur nourriture et le gros mil pour celle de leurs chevaux. Ils font aussi du coton, tandis que les Malinkés n'en font plus. Ce sont d'excellents cultivateurs. Ils possèdent aussi des bestiaux.

Au point de vue historique, les Bambaras semblent avoir été

soumis à l'empire de Mali pendant le moyen âge. Puis entre 1600 et 1650, ils quittèrent leur habitat dans la Haute Guinée (le Toron, le Torodougou, dans le sud du cercle de Kankan), et s'ébranlèrent vers le nord. Ils firent la conquête de l'endroit où ils habitent actuellement (Soudan méridional). Au XIXe siècle, les Toucouleurs leur firent une guerre à mort, mais ne parvinrent pas à les chasser du pays.

« Les Bambaras, dit André Arcin, ouvrage cité, p. 220, peuvent être classés entre les So (Soussous, Dialonkés, etc.) et les Malinkés comme race et comme langage. Mais le dialecte bamana indique un degré de civilisation moins avancé que celui des deux autres divisions. Il est plus sourd, plus dur et tend au monosyllabisme. » Il est difficile de décrire les Bamanas. « Il n'y a en effet aucun type national » (capitaine Pérignon). La vérité est qu'il y a eu de tels métissages entre eux et les autres races mandé ou autochtones qu'il est impossible de les distinguer. La confusion » est d'autant plus grande que le terme de Bamana ou Bambara a été appliqué à quantité de peuplades non bamanas. Mais on peut dire que le vrai Bamana est en général plus grand, plus fortement charpenté que les autres Mandés. On trouve chez lui des mollets bien faits, ce qui est rare chez le nègre. Comme chez le Malinké, on peut distinguer deux races, l'une supérieure, aux traits asiatiques presque fins, à la taille élancée, l'autre plus petite, à la physionomie stupide et bestiale.

Les Malinkés se nomment eux-mêmes Malinnkas et non Malinkés, ce qui est leur nom déformé par les Européens. De même, les Dialonkés se nomment eux-mêmes Dialonnkas et non Dialonkés.

Les Malinkés occupent presque toute la Haute Guinée. Ils forment la majeure partie de la population dans les cercles de Siguiri, Kankan, Kouroussa et Faranah. Dans ce dernier cercle, ils peuplent les provinces du Sankaran, du Kouranko et du Houré. Notons d'ailleurs que le Sankaran et le Kouranko ne se trouvent pas seulement dans le cercle de Faranah. Ces provinces s'étendent aussi au sud du cercle de Kouroussa et le sud-ouest du cercle de Kankan. On pourrait du reste appeler les Malinkés du

Sankaran et du Kouranko. Haut Malinkés par opposition aux Malinkés du milieu et du nord des cercles de Kouroussa et de Kankan et de tout le cercle de Siguiri qui seraient les Bas Malinkés.

Quant au Ouassoulou qui forme l'est du cercle de Kankan, il est aussi peuplé, sinon de Malinkés, tout au moins de Mandés, parmi lesquels il y a peut-être quelques Foulahs. Mais c'est une grande erreur que de faire des habitants du Ouassoulou des Foulahs, comme l'ont fait certains auteurs. Le Ouassoulouké, comme l'habitant du Bambouk, est un vrai Mandé et pas autre chose. Si l'on veut s'en convaincre, il n'y a qu'à aller dans le pays et à ouvrir les yeux.

Nous ne dirons rien sur les Malinkés sinon que ce sont surtout des cultivateurs et des cultivateurs de riz, pacifiques, travailleurs et soumis, du moins actuellement. Autrefois ils devaient être batailleurs et guerriers sans pouvoir s'élever au-dessus du groupement en provinces ou en petits royaumes. Comme nous les avons étudiés longuement dans toute notre étude, basée sur eux et les Dialonkés particulièrement, nous n'ajouterons rien ici à tout ce que nous en avons dit déjà.

Nous donnerons seulement le portrait ethnologique qu'en fait André Arcin, p. 216 : « Le Malinké de race supérieure est grand, bien fait, maigre. Les jambes, généralement grêles, laissent à désirer. La figure, d'un bel ovale, est intelligente. Mais les traits sont plus heurtés que chez les hommes de So. Le teint peut être comparé à celui du tabac en feuilles. Le front est relativement large, le crâne dolichocéphale ou sous-dolichocéphale. Les yeux grands et à fleur de tête, plissés dans les angles, leur donnent parfois le cachet asiatique de toutes les races supérieures de l'Afrique occidentale. Au contraire, le Malinké inférieur que l'on trouve répandu un peu partout, mais surtout au sud, est de taille peu élevée, mal proportionnée ; le front est étroit, la tête petite et dolichocéphale très allongée, les cheveux crépus. Les os de la face sont projetés en avant et le prognathisme de la bouche est très accusé (incisives obliques), tandis que le nez est aplati entre les pommettes et que le menton fuit.

Le front est souvent sillonné de rides profondes. Les lèvres sont épaisses, les yeux sans expression, bien que fréquemment assez grands. »

Avant de quitter les Malinkés, il faut dire un mot de leur histoire. Au XVIe siècle, ils vinrent s'établir, en remontant le cours du fleuve, sur le Haut Niger. Ils trouvèrent là des Dialonkés et des Soussous établis depuis le XIVe siècle et les refoulèrent vers l'ouest, au sud du Fouta-Djallon. Quand les Foulahs eurent chassé les Soussous et les Dialonkés du Fouta (1750-1780), les Malinkés ne furent pas atteints par l'expansion foulah qui ne se dirigeait pas vers l'est, vers eux, mais vers l'ouest, vers la côte. Leur mouvement, à eux Malinkés, vers celle-ci ne fut donc pas ralenti. « Ils parurent certainement sur les Scarcies, en 1800, ayant contourné le Solima par le Kouranko. C'est à cette date de 1800, dit Th. Winterbottons (1803), qu'une pauvre nation, appelée mandingue » s'établit sur la rivière Vrissi entre les Soussous et les Bulloms.

En 1800 encore, un chef malinké venu de Kouroussa avec les Tourélakaï attaqua les Soussous de Benna, inaugurant ainsi, dans le sud des Rivières, ces guerres incessantes dans lesquelles les Timénés figurèrent comme sofas (comme soldats, à la solde des Malinkés) et qui n'ont pris fin qu'avec notre domination. D'un autre côté, les Sonniankés, arrivés à la Casamance avant 1825, y sont suivis aussitôt et soumis par les Malinkés, avec l'appui des Foulbés déjà établis dans la Guinée portugaise à l'état de tribus plus ou moins pures (Foulah-Pretes, etc.). Enfin Brosselard-Faidherbe a écrit que l'expansion des Mandés dans cette région n'a pris fin qu'en 1860, arrêtée par les Balantes et les Peuls du Firdou » (Machat, ouvrage cité, p. 253 et 254). On voit donc que les Malinkés, après leur établissement dans la Haute Guinée, ont essayé, du moins de petits groupes d'entre eux, de gagner la côte guinéenne par le sud du Fouta-Djallon. Ce n'est que l'occupation française qui a mis fin complètement à ces tentatives guerrières.

Après les Malinkés, il faut parler des *Konians* ou Koniankés qui forment la majeure partie de la population dans le cercle

de Beyla et qui sont probablement des Dialonkés. Ils font du coton et parlent un dialecte mandé.

« Ils sont disséminés, dit André Arcin, ouvrage cité, page 218, le long de la frontière sud-est de la Guinée et pénètrent dans le Libéria où ils touchent les Véï. Ils se disent Dialonkés, originaires du Fouta et leur domination sur les Tomas n'est plus que nominale. » Les Maniankés sont proches parents des Koniankés.

Les Kissiens doivent être rangés aussi parmi les Mandés de l'est, les Kissiens qui possèdent des coutumes familiales tout à fait semblables, nous l'avons vu, à celles des Malinkés. Ces Kissiens occupent le cercle de Kissidougou où ils ont leur centre. Au nord ils habitent encore le Seradou, petite province du cercle de Faranah, où ils sont 3.000 environ et au sud le secteur militaire de Bamba où ils seraient 120.000. Cela ferait 200.000 Kissiens en tout. Les Kissiens sont des cultivateurs de riz comme les Malinkés. Ils sont travailleurs et soumis. Jadis ils devaient être cultivateurs et guerriers, comme le sont en général les Mandés. André Arcin dit à leur sujet : « Les Kissiens semblent être d'une origine voisine de celle des Tomas. Néanmoins ils ont un dialecte particulier et on les assimile assez souvent aux Malinkés. Ils seraient installés dans leur pays depuis environ deux cents ans, venant, disent-il, du Fouta. Ils sont de taille moyenne, robustes. Leur caractère est plutôt doux et ils ressemblent en tous points aux Malinkés » (page 224).

Les Diarankés ou Diarankas, Diakankés ou Diakankas, sont des Mandés qui habitent une partie du Fouta-Djallon avec les Foulahs. Ils semblent être venus du nord avec ceux-ci. M. André Arcin en fait des Mandés-Dioulas, grands commerçants comme ceux-ci. « Vers le nord, dit-il (page 214), répandus dans le Niocolo, le Dentilia, le Koïn, le Kita, le Zabé sont des hommes venus du Diaka sénégambien qu'ils avaient quitté à la suite de la conquête de leur pays par l'almamy du Boundou. Ils ont reçu de ce fait le nom de Diakankés (Hommes (Uké) du Diaka). En réalité, ce sont des Dioulas qui sont, comme eux, musulmans pratiquants et marchands rusés. Réputés grands

marabouts, ils ont été partout exemptés du service de la guerre. Ils ont créé en Guinée des centres importants et prospères. Riches, possédant de nombreux esclaves qu'ils mènent durement, ils ont une réputation de cultivateurs émérites [grâce justement à ces nombreux esclaves qu'ils mènent durement]. Aussi les Diakankés Toubakaï hommes de Toula) ont-ils obtenu des Landoumans l'autorisation de cultiver les terres qu'ils laissaient en friche. Touba, fondé par un Diabi Gassama nommé Diako-Lay, est actuellement un gros village enclavé dans la province de Binani avec sa dépendance Toubaudi. Le chef est un marabout réputé qui attire autour de lui de nombreux adeptes, ce qui sert à la fois sa réputation de sainteté et le mercantilisme de sa famille. Medina Kouta le nouveau Médine est un autre grand centre musulman et commerçant dans le nord du Labé. Enfin, dans le Koïn, ils occupent de nombreux villages, Kakoun, Kélila, etc. On en trouve même dans le cercle de Timbo N'Diré Fadama) et dans le N'Gabou (le Doumbouïa). »

Les Dioulas ou *Youlès* paraissent se rattacher étroitement aux Dialonkés et aux Soussous. C'est aussi l'avis de M. André Arcin qui dit, page 212 : « Remarquons... que les Dioulas, d'après leurs noms de famille et leurs traditions, semblent être (Soussou, Dialonkés, etc.) plus fortement métissés de Malinkés que leurs frères ». Ils formeraient donc la transition ethnologique entre les Dialonkés et les Malinkés.

Actuellement le mot dioula signifie dans toute la Guinée française : *commerçant, colporteur*. Cela vient de ce que nos Dioulas de race ont montré des aptitudes spéciales et extraordinaires pour le commerce, au moins relativement aux autres Mandingues. Peut-être au moment où les Soussous-Dialonkés, encore pasteurs ou peu cultivateurs, débordaient sur la Guinée (XIII-XIV siècle), puis ayant conquis la terre, se mettaient à la culture, les Dioulas se sont-ils mis au commerce, exploitant commercialement les populations du sud-ouest et du sud-est. Ils auraient gagné ainsi cette renommée de commerçants par excellence qui fait que désormais le terme de dioula est synonyme en Guinée de celui de traitant, colporteur. Je propose, du moins, cette explication.

Voyons où habitent actuellement les Dioulas de race. « On les rencontre en groupes compacts, dit André Arcin, page 212, dans le Diéni, à San, le Macina, le Mossi, le Kouroudougou, le Ouorodougou, le pays de Kong, etc. En Guinée, ils sont représentés par une fraction assez nombreuse dans la Mellacorée où ils sont appelés Youla (pluriel : Youlé). Vers les frontières du nord, chez les Koniaguis, Bassaris, etc., ils forment, d'après Ranzon, un cinquième de la population, dite malinkée, de ces régions. » « Les Youlè de Mellacorée, ajoute André Arcin, page 213, se disent à l'heure actuelle Soso. Ils en ont pris toutes les habitudes, d'ailleurs très voisines de celles qu'ils avaient eux-mêmes. Mais ils semblent avoir perdu, à la suite des luttes terribles qu'ils ont eu à soutenir, une partie des qualités de leur race. L'insécurité du pays, les alertes constantes ont atténué les aptitudes commerciales que nous leur voyons par ailleurs. En certains endroits, ils sont devenus apathiques comme d'ailleurs leurs voisins dialonkés. Leurs villages sont à demi ruinés, les cultures à peine suffisantes pour les besoins, et quelquefois il règne famine dans le pays. Néanmoins, dans les parties les plus rapprochées de la côte, on les retrouve avec leurs qualités natives, et c'est à eux que l'on doit la fondation des gros villages commerçants de Farécaria, de Malikouré (qui devient par suite Farmoréa), de Béreiré... »

On trouve aussi des Dioulas dans la forêt équatoriale. Ce sont sans doute un premier ban, antique, de la race. Ils s'appellent ici Dioulas, Guio ou Mahou. « Ces Dioulas ou Guio ou Mahou, dit André Arcin, page 175, qui peuplaient le Mahou, ont conservé au cœur de ce pays un groupe peu important dans le massif de Gouan. Refoulés par les Métés dont l'origine nous est inconnue (probablement des Mandés), puis par les Diomandés, ils se sont réfugiés dans la forêt. Une de leurs familles, les Ouabés, est dans la zone d'influence du cercle de Touba (Côte d'Ivoire). Les Gouro forme une autre de leurs familles. D'où le nom de Gouro-Dioula qu'on leur donne parfois. La route de Doué à Man où se trouvent les Diomandés est la seule fréquentée. Le reste du pays est inexploré. » « Les Dioulas, ajoute André Arcin, page 213, sont dits

anthropophages. Ce qui est certain, c'est qu'ils parlent un dialecte mandé appelé Guio (comparer au mot Guioula par lequel les Dioulas se désignent entre eux). Les Dioulas les appellent Koro ou Gouro Dioula, les vieux Dioulas ».

Enfin les Véï du Sierra-Leone sont aussi des Dioulas. « Les Véï, dit André Arcin, page 212, sont en effet des Dioulas qui se sont séparés depuis longtemps de la souche principale. On les appelle parfois Térébé Ugyicla, Dioulas de l'Occident, du couchant... Il est très facile de se rendre compte qu'il y a une étroite parenté entre les langues soso, soninké, dioula et véï, sans parler des ressemblances ethnographiques. Mais les Veï accuseraient dans ce groupe les dissemblances les plus marquées... Les Veï qui sont répandus dans le sud de la colonie de Sierra-Leone, se distinguent par une intelligence vive et de grandes aptitudes commerciales. On sait que c'est le seul peuple nègre qui ait à l'heure actuelle une écriture spéciale imaginée par lui. »

Enfin « les Nigouy de la région de Touba (Côte d'Ivoire) et les Ligbi (Kari dioula ou dioula de la lune) de la Volta noire, seraient apparentés aux Veï » (André Arcin, page 213). Ils complètent le cycle des populations dioulas dont la grande extension géographique est sans doute due au commerce.

N'oublions pas que ce sont les Dioulas qui ont fondé Kong dans le nord de la Côte d'Ivoire, dans la partie soudanaise du pays, au dessus de la forêt. Ils en firent une grande ville commerciale qui tirait l'or du pays des Achantis (côte de l'Or), les kolas de la forêt et les esclaves d'un peu partout. Aujourd'hui Kong a encore une grande importance commerciale.

Avec les Dioulas nous en avons fini avec les Mandingues orientaux. Ce n'est pas qu'il n'existe des Mandés encore plus loin vers l'est, ainsi ceux du Macina et de la partie occidentale du Plateau central nigérien. « Les Mandingues, dit le lieutenant Gatelet (*Histoire de la conquête du Soudan français*, 1901) se tiennent dans la contrée montagneuse du Manding, au sud du Birgo, entre le Gadougou et le Niger ; cultivateurs d'un caractère ombrageux et rapace, ils détestent les Européens...

« Sur la rive droite du Niger ils couvrent de vastes espaces

et prennent, suivant les lieux, des dénominations différentes : Sénoufos dans les États de Tiéba, Mandés au Macina et au Mossi. »

Nous en avons fini avec les Mandés de l'est, et ayant vu auparavant les Mandés de l'ouest, avec toutes les populations mandingues par conséquent.

Au point de vue social, les Mandés ne sont guère à mettre au-dessus des Pré-Mandingues supérieurs que nous avons vus plus haut. M. Machat, après avoir parlé de quelques États mandés assez étendus et assez bien organisés et où du reste l'élément foulbé et métis est très important à côté de l'élément mandé, aussi le royaume de Bondon, ajoute : « Mais un type d'état inférieur aux précédents et fréquent en pays mandé est celui offert par les petits royaumes formés seulement de quelques villages que la mission Oberdorf-Plat a traversés dans son itinéraire de Bafoulabé à Dinguiraye; confédérations minuscules à liens très lâches et dont chacune correspond peut-être à un essaim de la migration. Tels, à peu près, se présentent encore les groupements mandingues de la Casamance et ceux du Bambouk. Les premiers sont « divisés en plusieurs royaumes, quelques-uns sans chef principal » ou en petites républiques avec un almamy et un alcati. Et quant au Bambouk, Lamarting y comptait plusieurs états malinkés; ces états, au nombre de neuf au temps des missions Galliéni, conservent, même les plus petits, une autonomie jalouse.

« Ces petites confédérations peuvent n'être que temporaires et se désagrègent facilement. Au Bambouk, Pascal avait constaté avant Lamarting que chaque village mandé, entouré de palissades ou de murs en pisé, constitue un véritable « tata » et forme une république indépendante; et quand les colonnes du colonel Galliéni parcoururent la contrée, la guerre était à l'état permanent de village à village dans le même royaume. Il semble même *et ce serait là leur infériorité par rapport aux Toucouleurs et aux Foulahs* que les Mandés retombent facilement ou se maintiennent dans cette situation d'anarchie quand n'agit pas une cause quelconque de groupement, présence des métis

guidés par les marabouts, péril commun ou nécessité d'exploiter les voisins. Aussi beaucoup de villages mandingues, entre le Baoulé et le Falémé, n'entrent dans aucune organisation. Ainsi encore les Malinkés du Niocolo offrent au point de vue politique « le gâchis par excellence » (Ranzon).

Ainsi *nous retrouvons chez le Mandé l'inaptitude générale et endémique du noir à former de grands États bien constitués.*

Les Foulahs. — Nous voici maintenant arrivés à la race foulah si importante en Afrique occidentale.

Les Foulahs proprement dits ne sont pas une race pure. Ils sont le produit d'un métissage des Foulbés pasteurs avec les noirs sédentaires et cultivateurs. De ce métissage sont sortis :

1° Les Foulahs;

2° Les Toucouleurs :

3° Les Sarracolets.

Notons que les Toucouleurs sont un mélange de Yolofs et de Foulbés et non de Mandés et de Foulbés comme les Foulahs. Mais comme les Yolofs sont une forte race noire cultivatrice égale aux Bambaras et aux Malinkés, les Toucouleurs ne sont pas inférieurs aux Foulahs, au contraire.

Nous parlerons successivement :

1° Des Foulbés qui sont la race pure, mère de tous ces métissages, la souche d'où elles proviennent;

2° Des Foulahs, des Sarracolets et des Toucouleurs qui sont sortis du métissage des Foulbés et des purs noirs.

Les Foulbés. — C'est, de tous les auteurs que j'ai consultés, M. Machat qui a le mieux étudié les Foulbés dans son ouvrage déjà cité *Les rivières du sud et le Fouta-Djallon*, pages 267 à 275.

« Aujourd'hui, dit-il, page 268, il n'est pas un canton de la Guinée au nord du 10°, où les explorateurs n'aient l'occasion de rencontrer ces nomades épars au milieu des noirs. Ils y sont même beaucoup plus accessibles que leurs frères du Soudan central dépeints naguère encore par Passarge, comme des bergers mystérieux qui gardent leurs troupeaux à l'écart, armés d'arcs et de flèches...

« Les cartes et les récits de voyage du XVIIe siècle portent déjà de nombreuses mentions de groupes foulbés sur la Casamance et sur la Gambie, de ces foulacoundas (établissements de Foulahs de Nubi-Berbères que l'on peut voir aujourd'hui « en longue traînée » du Darfour au Bas Sénégal et de ce pays au Bas Niger et au Cameroun » (page 270).

M. Machat note toutes les transformations des Foulbés depuis ceux restés pasteurs purs jusqu'à ceux qui ajoutent au travail pastoral soit le commerce, soit l'industrie, soit une culture rapide. C'est un intéressant chapitre de science sociale que celui de ces transformations successives.

Voici d'abord les pasteurs purs, décrits ainsi par M. Mizon (*Annales de géographie*, 1894-1895 : « Au milieu des noirs errent les Foulbés pasteurs, poussant devant eux leurs troupeaux de zébus, plantant leurs tentes partout où croît l'herbe, sur les plateaux pendant les pluies, sur le bord des rivières quand le vent d'harmattan a desséché les prairies. Ils payent aux maîtres de la terre la dîme de leurs troupeaux et échangent le surplus de leur lait et de leur beurre contre les produits de l'industrie des Haoussas. » M. Machat dit, à son tour, page 271 : « Dochard parle des Foulbés « errants » de la Basse Gambie, Mollien de ceux rencontrés près de Kadé, village mandé ; René Caillié des diverses bandes avec lesquelles il entra en rapport entre le Rio-Nunez et le Haut Loyon (vers Oréoussa par exemple), comme d'indigènes presque exclusivement pasteurs. » « Ils vivent, dit René Caillié, loin de toute société, se nourrissant de riz et de lait et s'abritant dans des huttes. » Thomson a rencontré aussi des campements de Foulbés pasteurs dans le Tamisso, Bertrand-Bocandé dans la Guinée portugaise, la « Basse Gambie, Hecquard dans l'ouest du Foulah, près du Tominé. M. Boucher (1903) dans le Badias. Enfin M. le Dr Maclaud a caractérisé les campements des « Pouls-Bourouré » de la brousse, chasseurs et bergers, visités par lui près de Touba et dans le Bauvé ».

Voici maintenant des Foulbés joignant le commerce à l'art pastoral. « Dès 1800, dit M. Machat, p. 271, M. Winterbottom décrivit des marchands foulbés descendus des environs de

Timbo aux rivières du sud : ils trafiquent, dit-il, des esclaves, des dents d'éléphants, du riz, du bétail, contre du poivre, des kolas, des armes, des vêtements et du tabac. Ils forment des groupes qui ne se mêlent pas avec les noirs, qui séjournent dans des huttes élevées à l'arrivée : un chef traite au nom de tous. »

D'autres fabriquent une partie des objets qu'ils échangent, ou plus exactement font fabriquer ces objets par leurs laobés ou forgerons. Là la fabrication s'ajoute au commerce.

Enfin les Foulbés en viennent même à l'agriculture et à une demi-sédentarité. « Mungo-Park, dit Machat, page 274, le premier Européen qui vit de près les Foulbés du Soudan occidental (dans le Boudou), note que ce sont des demi-nomades attachés à la fois à la vie pastorale et agricole. « Ils se sont répandus, dit-il, dans plusieurs royaumes de la côte, où ils payent tribut pour être bergers et laboureurs. » Dans certains pays du Fouta-Djallon ils ne vivent pas seulement comme ceux vus par F. Dubois, au sud du Tamisso, des produits de leurs troupeaux et de la vente des objets fabriqués par les laobés; mais ce sont eux encore, comme au commencement du siècle dernier, « qui cultivent la plus grande partie du grain qui se recueille ». Sans doute, les détails que l'on trouve, à leur sujet, dans la plupart des récits de voyages, se rapportent surtout à la vie pastorale. On nous les montre experts à soigner les troupeaux, à conserver et à traiter le lait. On indique qu'ils ont propagé les zébus au Soudan, qu'ils n'ont d'autres relations avec les noirs que pour leur vendre du lait, du beurre, des peaux, qu'ils possèdent assez souvent de bons chevaux. Mais voici les Foulbés de la Casamance, par exemple, qui non seulement élèvent des bœufs et cultivent la terre, mais encore chassent l'éléphant et travaillent le coton : « C'est à proportion du nombre des Foulbés établis que le chef du village mandé a puissance, richesses et considération ». Si ces indigènes se déplacent souvent, cela tient à la nécessité de changer de pâturage, à l'habitude de vivre isolé, à l'oppression qui pèse sur eux. »

En résumé, nous voyons les Foulbés, répandus de la Nubie au Sénégal, passer de la pâture pure à la pâture soutenue par le

commerce et l'industrie, et de la pâture soutenue par le commerce et l'industrie à tout ceci soutenu par la culture. Au point d'arrivée, les Foulbés de nomades purs sont devenus à demi sédentaires. Un pas de plus encore, et du mélange de ces demi-sédentaires avec les Mandingues, cultivateurs et sédentaires, naîtront les Foulahs et les Toucouleurs dont nous allons nous occuper maintenant. Donnons, en terminant, la description anthropologique que M. Machat fait des Foulbés, ouvrage cité, p. 272. « Seuls les Foulbés, nomades ou demi-nomades, présentent en Guinée, dit-il, des colorations claires de la peau distinctes des noirs mats ou cuivrés que l'on rencontre chez les Mandés et chez les métis, « teint café légèrement brûlé », « couleur jaune tirant sur le rouge », parfois des tons presque blancs. La sveltesse, la finesse des membres, la régularité des traits et même leur beauté, les cheveux lisses et tressés en nattes (chez les hommes comme chez les femmes), la barbe au menton, sont des caractères moins spéciaux qu'offrent par exemple aussi les Toucouleurs, les Kassonkhés et même les Sonninkés. »

Passons maintenant aux Foulahs.

Les Foulahs. — Nous avons distingué soigneusement les Foulahs des Foulbés purs, mais il ne faudrait pas confondre, comme on tend trop à le faire maintenant, les Foulahs avec les Mandingues. La vérité est que Foulahs et Mandingues sont très différents et physiquement et moralement. Chez les uns on retrouve très fortement imprimée une influence pastorale et nomadique encore récente; chez les autres, cette influence ancestrale nomadique et pastorale, si elle a jamais existé, est tout à fait effacée maintenant. Les uns ont les caractères physiques et moraux de gens qui étaient — il y a encore peu de générations — des pasteurs et des nomades, tandis que les Mandés ont les caractères physiques et moraux de gens qui sont devenus depuis longtemps tout à fait cultivateurs et sédentaires. Joignez à cela les différences anthropologiques sur lesquelles nous aurons à revenir plus loin et nous conclurons qu'il y a encore plus de différences entre les Foulahs et les Mandés qu'entre les Foulbés et les Foulahs.

J'ai été à même, dans le cercle de Faranah, en 1906-07, de comparer longuement les Mandés du cercle avec les Foulahs-Houbbous qui occupent, dans le nord de celui-ci, la province du Fitaba. Or, le Foulah-Houbbou est physiquement petit, malingre, chétif, avec des membres grêles. Un Mandé en vaut bien deux comme force musculaire. Tandis que les porteurs malinkés ou dialonkés, soussous ou kissiens portent facilement sur leur tête 25 ou 30 kilos pendant des étapes journalières de 30 kilomètres, les Foulahs peuvent à peine en porter 12 ou 15 dans les mêmes conditions. Aussi, si on les fait porter, ils s'enfuient ; si on pouvait parvenir par la force à les empêcher de s'enfuir (ce qui d'ailleurs est impossible), ils mourraient. Du reste, ils ont la même horreur et la même inaptitude pour le travail de terrassement que pour le portage : tandis que le Mandé fait un bon terrassier pour les travaux du chemin de fer Konakry-Niger et tandis qu'on n'a pas plus de 10 p. 100 de déserteurs à compter chez lui, on a 100 p. 100 de déserteurs à compter chez les Foulahs, quand on les envoie à ces travaux. J'en ai fait moi-même l'expérience. Et cette inaptitude à tout travail dur est la même chez tous les Foulahs, chez le Houbbou du cercle de Faranah, comme chez le Foulah ordinaire du cercle de Timbo. Seulement il faut noter ici une différence physique : le Foulah de Timbo est plus grand que le Foulah du Fitaba. Il est long et maigre, tandis que le Houbbou est petit et maigre ; mais, en définitive, il n'est pas, je crois, beaucoup plus fort.

Même différence morale entre le Foulah et le Mandé. Le Foulah est rusé et double : à l'extérieur il montrera une soumission déférente, obséquieuse même, à l'autorité française, mais au dedans il aura la résolution bien arrêtée de ne rien faire de ce qu'on lui commande. Il promettra toujours et ne tiendra jamais. Au contraire, le noir ordinaire obéit et, une fois qu'il a promis, tiendra plus facilement parole. S'il ne le fait pas, ce sera par indolence et paresse, plutôt que par mauvaise volonté et désir bien arrêté de ne pas obéir. En un mot, le Mandé supporte mieux notre autorité que le Foulah et nous rend plus de services.

Il faut ajouter aussi que, si le Mandé est plus travailleur, plus fort physiquement, plus courageux moralement et enfin plus soumis à nous que le Foulah, à certains autres égards ce dernier l'emporte de beaucoup sur le Mandingue : il est plus intelligent et plus lettré d'abord, ce qui vient, à mon avis, de la supériorité du sang et de l'influence nordique. Ensuite il est plus autoritaire et sait commander dans sa famille et dans l'état : ce Foulah, en effet, qui supporte si mal notre autorité à nous Français, est très autoritaire chez lui, aime l'apparat et la règle rigide, et sait mener durement ses femmes et ses esclaves, voire ses administrés. C'est cette qualité qui a rendu les Foulahs capables de fonder un petit empire dans le Fouta-Djallon et qui les a fait dominer guerrièrement et politiquement sur les Mandés voisins. Les Mandés, eux, sont bons cultivateurs et même bons guerriers, mais ils ont trop de laisser-aller, trop de tendance à l'individualisme pour bien commander et bien obéir. Ne sachant pas commander et ne sachant pas non plus obéir ou plutôt n'obéissant pas à des chefs qui ne savent pas le commander, il devient la proie des Foulahs ou des Toucouleurs.

Remarquons que ce qui manque au Mandé, comme du reste au Pré-Mandé, au primitif, ce « n'est pas tant de savoir obéir que de savoir commander. Ce qui le prouve, c'est que le noir obéit admirablement aux gens de race blanche : témoin les tirailleurs sénégalais, bambaras, malinkés qui, bien encadrés, sont soumis, disciplinés, courageux, excellents ». Le noir sait donc obéir quand on sait le commander, mais il n'obéit pas quand on ne sait pas le commander. Or, c'est généralement ce que le chef noir ne sait pas faire. Le noir offre matière au commandement, mais il n'a pas en lui-même de quoi constituer un sérieux commandement politique.

En résumé, le Mandé et le Foulah diffèrent d'une façon très sérieuse et au point de vue physique et au point de vue moral, et on aurait tort de trop assimiler le Foulah au Mandé par réaction contre la vieille tendance qu'on pouvait avoir en 1840 de faire des Foulahs un peuple très supérieur à tous les noirs, d'o-

rigine tout à fait autre et les dominant de loin. La vérité n'est, à mon avis, dans aucun de ces deux extrêmes.

Ceci dit, nous pouvons nous demander où a eu lieu cette fusion des Foulbés et des Mandés qui a donné le Foulah.

D'abord, il y a eu, semble-t-il, une descente de métis de Foulbés et de Mandés ou de Foulbés et de Yolofs du nord sénégalien vers le Fouta-Djallon guinéen. Puis il y a eu beaucoup plus récemment une invasion de Foulbés, non absolument purs, du moins beaucoup plus purs, qui est venue de l'est, de la boucle du Niger, du Macina. Cette invasion dernière, qui a déterminé la création de l'empire foulah, s'est faite en plusieurs fois pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et le XVIIIe siècle.

Sur le premier point, voici les principaux témoignages : « Mollien, dit M. Machat, page 277, se prononce pour une pénétration de Toucouleurs partis du nord. » « Il n'est pas douteux, dit encore M. le Dr Toutain, d'après ses propres observations et sur l'autorité de Faidherbe et de Barth, que c'est de la Sénégambie que sont partis les Foulbés, ou mieux leur métis Khassonkés, Foulahs-Sénégalais, Toucouleurs, qui dominent les deux tiers du Soudan ». Il faut d'ailleurs supposer par cela, comme le fait M. Madrolle, [poursuit M. Machat], que le Fouta sénégalais a été le point extrême d'aboutissement des émigrations peules, le centre où le métissage s'est opéré entre Foulbés (venus de l'est ou du nord) et les Ouolofs et les Mandés, et duquel les Foulahs sont ensuite repartis en sens inverse pour soumettre le Boundou, le Fouta-Djallon, puis le pays de la boucle (Macina et autres). Récemment M. Lasnet s'est rangé à cette opinion. Pour lui, la migration des Foulbés, très ancienne, antérieure à l'Islam, s'est d'abord faite de l'est à l'ouest et continue dans ce sens; mais elle a abouti d'abord à la fondation des États du Fouta sénégalais, d'où sont partis les émigrants venus au Boundou et au Fouta-Djallon. »

Le second point est certainement encore mieux établi. Des Foulbés pasteurs sont venus au Fouta-Djallon des pays de la boucle du Niger et principalement du Macina. « C'est notamment, dit M. Machat, page 277, la manière de voir de M. Bayol et Noi-

rot, et le premier fixe même à la fin du XVIIe siècle l'exode des bergers et des troupeaux du Macina, conduits par deux ou trois puissantes familles (Seri, Saïdi, etc.) ».

Du reste les deux théories ne sont pas contradictoires, quoique les tenants de chacune d'elles semblent les considérer généralement comme telles. Elles peuvent se concilier au contraire sans difficulté. « M. Famechon (dit Manchat, page 278), dont la notice sur la Guinée Française s'inspire peut-être de documents inédits, admet que l'invasion post-mandée s'est faite en deux fois dans la colonie : des Foulacoundas (Foulbés, Khassonkés, Tarodos) fétichistes se sont établis, sous un certain Colipouli, dans le Labé, *venus du nord, et, d'autre part, des Foulbés du Macina* (métis), déjà « en relation avec les musulmans », ont pénétré dans la région de Timbo, précédés par des marabouts et conduits par quelques familles (Séri, Saïdi). Ils sont arrivés par le Tinkisso et, « tolérés par les Dialonkés », se sont vus assigner un district... ».

C'est à cette opinion mixte que semble se ranger M. Machat lui-même. Au contraire, M. Arcin ne veut pas entendre parler de l'envahissement du Fouta-Djallon par les Foulahs autrement que par le nord et le nord-ouest. Pour moi, je me rallie à l'opinion mixte, mais si on peut admettre que des métis de Foulbés et de noirs se sont établis antérieurement dans le Fouta-Djallon, venus du nord et du *nord-ouest*, il n'en est pas moins vrai que la fondation même de l'empire foulah que nous connaissons, vers 1750, fut due à l'arrivée de colonnes foulbées venant de l'est en droite ligne. Elles trouvèrent probablement un terrain déjà préparé par des infiltrations de métis venus du nord-ouest sénégalien, mais, *sans elles*, ces métis n'auraient formé aucun empire et n'eussent pas expulsé du Fouta-Djallon les Soussous dominateurs.

Les premiers Foulahs que nous connaissons qui s'établirent au Fouta le firent entre 1650 et 1694 (MM. Madrolle et Noirot). Venaient-ils du nord-ouest ou au contraire de l'est? On ne sait. En 1700, plusieurs milliers de Foulahs (d'après Gordon Laing, cité par M. Machat, page 282), conduits par un nommé Malima-

dou Saïdi, arrivèrent au Fouta et demandèrent aux Dialonkés la permission de s'y établir ; ceux-ci y consentirent, sous condition de la reconnaissance de leur suzeraineté. « Gordon Laing, dit Machat, p. 282 (en note), expose les rapports entre les almamys et les rois de Falaca (Dialonkés) de 1730 à 1754, notamment les expéditions en commun pour les razzias dans le Limba et dans le Sankaran, puis les première guerres entre les vassaux foulahs et leurs suzerains. » En effet, la situation de vassalité ne pouvait pas durer longtemps. M. Binger signale un important mouvement de Foulbés qui eut lieu de 1754 à 1787 de la boucle du Niger jusque dans les pays bambaras, puis au sud. Le mouvement renforça sans doute l'élément pasteur et musulman dans le Fouta-Djallon, comme aussi au Sénégal dans le Fouta-Toron.

En effet, au Fouta-Toron, l'empire des Toucouleurs semble s'être constitué de même et au même moment qu'au Fouta-Djallon l'empire foulah. Dans le Fouta-Toron qui avait aussi reçu sans doute auparavant des métis du Sénégal, une colonne, *venue de l'est,* s'était fait donner des terres en 1709 par le roi des Sonninkés (infidèles). Renforcée sans doute par le grand mouvement des Foulbés (1751 à 1787), elle établit en 1770 sa suprématie et organisa l'empire toucouleur. La chose venait de se passer de même au Fouta-Djallon. En effet *Ibrahimo-Karamokho* fonde Timbo en 1754 ou 1755. Il fait l'unité religieuse du pays foulah et prêche la guerre sainte contre les infidèles : entre 1755 et 1763, les Dialonkés, souverains depuis le XIVe siècle du Fouta-Djallon, sont battus et mis sous le joug. Mais une importante coalition (comprenant les Dialonkés du sud Soliman, etc.), se forme contre les vainqueurs et Timbo est pris et détruit par les coalisés (1763). Ce désastre n'abattit pas cependant les Foulahs et Ibrahimo-Karamokho reprit l'avantage et rejeta les Dialonkés au sud et les Malinkés à l'est. Il devint fou au mont Dantégué après sa victoire de Talansan et ce fut, semble-t-il, le conseil des marabouts de Foukoumba qui hérita de son pouvoir. Mais ce conseil se rendit intolérable et Ibrahimo-Sory qui représentait l'élément laïque et guerrier, les chefs, « profita d'une citation devant ce conseil à propos d'une guerre contre les

Tiapys) pour en mettre à mort les membres. Une assemblée de guerriers lui donna le titre d'almamy; il augmenta le conseil (recruté désormais sans doute parmi les chefs) et s'établit avec lui à Timbo » (Machat, page 284). C'est de cette époque que date l'alternance royale des Soryas et des Alphayas, les Soryas étant les descendants d'Ibrahimo-Sory, et les Alphayas les descendants de Karamokho-Alphas qui était le principal marabout au moment où le conseil des Treize de Foukoumba fut dépossédé de son pouvoir. Cette révolution d'Ibrahimo-Sory ou d'Ibrahim-Seuris eut lieu entre 1780 et 1789. M. Famechon place cet événement en 1780, Lambert en 1787, Madrolle en 1788, Bayol en 1789. Nous pouvons prendre la date intermédiaire de 1785 pour fixer le moment qui fondait la grandeur définitive de l'empire foulah.

Nous avons déjà dit qu'en 1770, le Fouta-Toron ou empire des Toucouleurs s'était organisé au nord contre les purs nomades d'une part (Déniankés), contre les Mandés infidèles de l'autre, grâce au grand marabout Abdou-el-Kader. Et en même temps encore, l'ancien royaume mandé de Boundou se réorganisait de la même manière par la conversion forcée de son roi sous la pression d'un certain Ibrahima, Toucouleur ou Foulah de race, venu du Fouta-Djallon.

Pour en revenir aux Foulahs, la révolution de 1785 donna un nouvel élan à leur œuvre victorieuse. Mais, au sud, ils se heurtaient à la confédération Dialonké-Soussou du Solivian, qui avait fait de Falaba une redoutable place de guerre fortifiée contre eux. A l'est ils se heurtaient à l'expansion malinkée, moins forte que la leur, parce que pas organisée, mais encore redoutable. C'est donc à l'ouest surtout, vers la côte qu'ils tournèrent leur soif de conquête.

« On sait (dit Machat, page 285), d'après les témoignages directs de Mollien et de R. Caillié, que vers 1830 le Labé (beaucoup moins étendu qu'aujourd'hui), les Timbi, les Niocolo, le Baudeïa, le Koïu, le Kolladé obéissaient à l'Almamy. Son pouvoir s'étendait vers le sud jusqu'au Rio-Nunez supérieur, au Timbo, au Solmia. Sans doute plusieurs des pays gouvernés par lui étaient plutôt vassaux ou protégés que sujets; ils étaient proba-

blement dans la situation décrite un peu plus tard par Hecquard pour le Kautora, l'almamy nommant le chef et protégeant les caravanes moyennant redevance. Mais les Foulahs avaient déjà émigré dans toutes ces régions. L'almamy avait en outre comme tributaires, selon R. Caillié, les Landoumans et les Nalous.

Chacune des relations de voyage postérieures jusqu'à l'établissement du protectorat français au Fouta-Djallon (1888 et définitivement 1896-1897) permet d'enregistrer de nouvelles étapes de la conquête foulahne... D'après Hecquard, c'est en 1840 que les Foulahs, aidés par les Mandés musulmans, commencent à soumettre les « Sonniquais » fétichistes de la Casamance. Et lors de sa mission (1851), il constata que les Bauvés étaient « devenus des provinces » du Fouta-Djallon, que l'almamy « avait des représentants » auprès des chefs tiapys (dont le pays était pour lui un terrain de razzia et un lieu de passage) que les Foulahs « protégeaient » les villages mandingues entre les rivières Mana et Koli, que Kade était devenue tributaire, que l'Almamy avait même des résidences dans les foulacoundas fondées sur la Gambie et sur la Casamance, à côté des écoles tenues par les marabouts foulahs. Vers la même époque (1842), Cooper-Thomson, venu à Timbo par le sud, englobe dans le Fouta-Djallon certains pays soussous, le Tamisso, le Kinsam, et fait aller le royaume de Timbo jusqu'au Benna.

Aimé Olivier trouve en 1879-1880 le Foréah compris et les Foulahs déjà installés au Rio-Nunez et M. le docteur Bayol (1881) présente tous les pays soussous comme tributaires. D'un autre côté, le Dinguiraye où beaucoup de Foulahs avaient émigré de la Haute Falcéné (Firia) fut cédé en partie à l'almamy par El-Hady-Omo (le grand souverain toucouleur).

Ainsi l'expansion de l'empire foulah, représentant de l'Islam, se continuait encore en 1880, plus d'un siècle après le début de cette expansion. Malheureusement pour ce royaume, les Français survinrent. C'est en 1881 qu'eut lieu le voyage de MM. Bayol et Mirot, qui obtinrent un premier traité de protectorat. En 1888, il fut renouvelé et rendu effectif. Enfin, en 1896-97, l'administration directe était substituée au protectorat, sans secousse et sans

aucune résistance de la part des Foulahs, et depuis cette époque, le Fouta n'est qu'une partie, la plus grande et la plus peuplée, mais une partie seulement de la colonie de la Guinée française. L'empire toucouleur du Fouta-Toron, lui, nous avait au moins offert une résistance armée.

Avant de quitter les Foulahs, il nous faut dire un mot de leur caractère anthropologique. Nous les avons décrits, du moins les Foulahs ordinaires, les Foulahs « noirs », aussi noirs de peau que les Mandés ou les Pré-Mandés, mais plus longs, plus faibles, plus frêles, d'apparence plus féminine avec leurs longues cadenettes de cheveux tressés leur tombant autour de la tête. Mais à côté des Foulahs noirs qui sont l'immense majorité, il y a quelques Foulahs rouges qui eux sont des métis au premier degré seulement de Foulbés et de Mandés, tandis que le Foulah ordinaire est métis au deuxième degré. M. Machat dit à ce sujet (ouvrage cité, page 292 : « Doelter... sépare du Foulbé : 1° les Foulahs rouges (Fouta-Fouls, etc. des Portugais) à la peau rouge brun, qui sont, dit-il, des métis au premier degré ; 2° les Foulahs noirs... métis de Foulahs rouges et de Mandés, de Biafades, « dont je ne doute pas, écrit-il, qu'ils sont de purs nègres très semblables aux Mandés... » Lambert... fut reçu à Timbo par les deux chefs Sorga et Alphaïa et il les présente comme tout à fait différents l'un de l'autre : l'almamy au pouvoir Sory-Ibrahimo, « de sang peul presque pur a le teint rouge comme celui de certaines statues égyptiennes », les cheveux lisses et nattés ; il est obèse. Omar, fils et petit-fils de Dialonkés, est au contraire noir et svelte comme les Mandés ».

Il faut retenir de ceci qu'en mettant même à part les Foulbés, il y a quelques Foulahs rouges au milieu de l'ordinaire masse foulah.

La langue parlée par les Foulahs est celle des Foulbés, avec quelques particularités.

Nous ne dirons rien de la civilisation générale des Foulahs, ni de leur organisation politique : nous avons déjà vu tout cela en son lieu. Nous en avons fini avec eux. Passons maintenant aux Houbbous, qui sont des Foulahs dissidents.

Les Houbbous. — Les Houbbous habitent le Fitaba qui est une province au nord du cercle de Faranah, ayant pour capitale Boketto. Ce sont des dissidents religieux qui furent détachés de la croyance foulah, commence vers 1847-1848 par la prédication du conquérant toucouleur El-Hadj-Omar qui était venu prêcher dans le Dinguiraye (appartenant alors aux Toucouleurs). Un certain nombre de Foulahs adoptèrent donc les idées religieuses de ceux-ci, firent sécession, se révoltèrent et pillèrent Timbo en 1850. L'almamy Omar les établit dans le Fitaba en 1852. Là, ils eurent, vers 1875, à combattre une expédition dirigée contre eux par l'almamy Ibrahimo. Ils écrasèrent son armée à la bataille de Boketto et tuèrent l'almamy à coups de bâton, par crainte de ne pouvoir le tuer à coups de sabre, ou à coups de fusil. Mais une vingtaine d'années après (vers 1893), quand Samory, refoulé par nous essaya de se frayer une route vers le Sierra-Leone, il rencontra les Houbbous sur son passage et sur l'invite de l'almamy de Timbo, brûla leur capitale Boketto et fit couper en morceaux leur chef Abal.

Depuis, Boketto a été reconstruit et le nombre des Houbbous augmente rapidement. Ils étaient 3.500 en 1906. En 1907, ils sont 4.500. Comme les autres Foulahs, ils font à la fois de la culture et de l'élevage. Ce sont eux qui fabriquent le meilleur beurre de tout le cercle de Faranah et qui savent le mieux soigner le bétail. Ils sont petits et maigres, comme je l'ai déjà dit, faibles de membres au point qu'on dirait des garçonnets. Leur chef actuel Moktar Kaba, petit et bien pris, avec de beaux yeux noirs d'enfant sérieux, musulman convaincu et rigide, est très intelligent et instruit d'une façon peu commune pour un noir. Il écrit l'arabe et compte remarquablement. Il tient ses Houbbous d'une main ferme et sérieuse. Je me demande où M. Machat a pris les renseignements d'après lesquels il représente (page 290, ouvrage cité) les Houbbous comme retombés au fétichisme, au nomadisme et au banditisme. Il est vrai qu'il y a quelques bandits un peu plus bas que le Fitaka, mais ce sont des indigènes sierra-leonais qui viennent voler des bestiaux et des femmes en territoire français, où les Malinkés dégénérés

du Houré (d'ailleurs nullement nomades, mais islamisés, paresseux et pillards) et les Houbbous n'ont aucun rapport avec eux.

Passons maintenant aux Sarracolets qui habitent pour la plupart le Sénégal et le Soudan, mais dont il y a quelques représentants en Guinée française, par exemple dans le cercle de Faranah.

Les Sarracolets. — Je fais des Sarracolets des métis de Foulbés et de noirs comme les Foulahs et les Toucouleurs, et non des Mandés purs, comme le fait M. André Arcin. J'estime, en effet, que les Sarracolets ont les caractères 1° physiques, 2° sociaux, des métis de Foulbés. Du reste, la plupart des auteurs se rendent compte que ce ne sont pas des Mandés et se gardent de les identifier à ceux-ci.

Les Sarracolets, me dit quelqu'un qui les a vus, sont plus petits et encore plus maigres que les Foulahs. Ils cultivent, ou plutôt *font cultiver par leurs esclaves*, le riz et surtout le mil.

Ils ont plus de troupeaux (bœufs, vaches, moutons, chèvres, etc.) que les Mandés, un peu moins que les Foulahs. En revanche, ils ont beaucoup de chevaux, beaucoup plus que ces derniers, et les nourrissent de gros mil. Ils se livrent donc à l'élevage et surtout à l'élevage du cheval que les lecteurs de la *Science sociale* savent être l'élevage commercial par excellence.

Mais surtout ils font du commerce. C'est là leur grand art nourricier, leur grande renommée extérieure. On les appelle aussi les Juifs de l'Afrique, et on prétend que ce sont eux qui ont appris aux noirs à faire les dioulas. Ce serait vrai, si le peuple dioula, de race mandé, dont nous avons parlé plus haut, ne les avait pas précédés dans cette voie, mais les Sarracolets venus plus tard ont éclipsé leurs prédécesseurs par le développement qu'ils ont donné à leurs opérations commerciales. Du reste, les Maures les dépassent à leur tour dans cette voie.

En résumé, tandis que les Foulbés restaient pasteurs, tandis que les Toucouleurs et les Foulahs choisissaient la conquête et la culture, leurs frères, les Sarracolets, choisissaient surtout le

commerce comme moyen d'existence et l'élevage le plus commercial qu'il y ait, celui du cheval. Cela complète le cycle des aptitudes des Foulbés et de leurs métis.

Les Sarracolets faisaient surtout jadis la traite des esclaves. Les Français, en empêchant celle-ci, ont porté un coup sensible à leur commerce. Les Maures ont pu résister, employant l'âne pour leurs transports, mais non les Sarracolets, qui n'emploient que le porteur humain. De plus, la présence des Européens dans les pays du sud (Guinée, etc.) a excité au commerce les noirs de ces pays (Soussous, Dialonkés, etc.), si bien qu'une concurrence très forte est née là pour les Sarracolets. De là la décadence actuelle de leur commerce, décadence qui ne peut que s'accentuer à cause de la concurrence européenne, maure et de celle des dioulas locaux. Les Sarracolets seront donc forcés de se réfugier dans l'élevage et la culture, comme les Foulahs et les Toucouleurs.

Nous allons dire un mot des Khassonkés et des Toucouleurs quoiqu'ils n'habitent pas la Guinée française, mais cela complétera les notions du lecteur de cette étude sur les populations métisses de Foulbés.

Les Khassonkés sont des métis de Foulbés et de Mandés : du moins c'est ainsi que les considèrent la plupart des auteurs. D'autres en font des Mandés purs.

Les Khassonkés font du riz et du coton, me dit quelqu'un qui les a vus, parlent un dialecte malinké et vivent comme les Malinkés. En ce cas, ce seraient plutôt des Mandés purs qu'un mélange de Foulbés et de Mandés.

Les Toucouleurs. — Les Toucouleurs sont les Foulahs du Fouta-Toron, comme les Foulahs sont les Toucouleurs du Fouta-Djallon, en un mot les uns (Toucouleurs) sont les Foulahs orientaux, les autres (Foulahs) sont les Foulahs occidentaux. N'oublions pas pourtant que les Toucouleurs proviennent d'un croisement de Foulbés et de Yolofs, tandis que les Foulahs proviennent d'un croisement de Foulbés et de Mandés. Nous avons vu plus haut, en parlant de l'établissement de l'empire foulah comment s'était établi à la même époque l'empire toucouleur (1709-

1770). Cet empire fut augmenté par le grand conquérant toucouleur El-Hadj-Omar, du Macina (1861), mais à la mort de El-Hadj-Omar, l'empire toucouleur et le Macina formèrent deux royaumes séparés. C'est en 1889 que nous nous heurtâmes au premier dans notre marche conquérante vers l'est. Ségou est pris en 1890, Konakry la même année, Nioro en 1891 par le colonel Archinard. L'empire toucouleur tombait donc entre nos mains et Ahmadou, son chef, se réfugiait au Macina. En 1893, nous l'y suivons. Djenné est pris le 12 avril, Mopti le 17 avril, Bandiagara le 28 avril. En mai 1893, tout le Macina était conquis et Ahmadou reprenait sa fuite vers l'est. En un mot, de 1889 à 1893, tout l'empire toucouleur, y compris le Macina, conquis par El-Hadj-Omar, tombait entre nos mains sous l'effort du colonel Archinard.

Les Toucouleurs se sont en tout cas défendus plus sérieusement contre nous que ne l'ont fait les Foulahs. Du reste, ils étaient musulmans plus fanatiques et surtout guerriers plus enragés. Avant que nous ne brisions leur puissance, c'étaient les exploiteurs par excellence des Nègres et des Mandés. On peut croire que si les Européens n'étaient pas intervenus en Afrique occidentale, c'aurait été l'empire toucouleur qui aurait pris le dessus sur tous les autres et nul plus que lui n'avait de force d'expansion.

Nous en avons fini maintenant avec les Foulbés et leurs métis Foulahs, Toucouleurs, Sarracolets, etc., avec tous ces peuples que M. de Préville a désignés sous le nom de pasteurs vachers et qui sont les Koushites de l'ancienne histoire, ces Koushites qui formèrent les premières civilisations des bords occidentaux de l'Inde aux bords orientaux de l'Ethiopie, à une époque où les civilisations égyptiennes et chaldéennes n'étaient pas encore nées, c'est-à-dire plus de 5.000 ans avant Jésus-Christ.

Il nous reste à dire un mot maintenant, pour relier cette étude aux résultats déjà acquis en science sociale, des populations qui sont au nord de ces pasteurs vachers, c'est-à-dire des Maures et des Touareg. Pour les Maures, nous devons encore en parler pour une autre raison : c'est qu'ils commercent en Guinée fran-

çaise et que les passer sous silence serait rendre incomplètement la physionomie de ce dernier pays.

Les Maures. — Au point de vue anthropologique, ce sont des blancs de race sémito-berbère. Le fond du peuple maure est berbère, mais son aristocratie est arabe, c'est-à-dire tout à fait sémite. Nous sortons donc avec lui des races noires ou rouges, nègres, négroïdes ou koushites. Ce n'est pas à dire du reste que les Maures n'aient pas du tout de sang noir dans les veines. Quelques-uns, fils de femmes noires, sont vraiment des noirs ou du moins sont très métissés de sang noir, mais c'est une petite minorité et des gens de la basse classe seulement. Il en est de même du reste chez les Touareg.

Au point de vue social, les Maures appartiennent à cette classe que M. Armand de Préville a appelée, à tort, à mon avis, *pasteurs chevriers*, et qu'il place géographiquement au nord des pasteurs vachers et au sud des pasteurs chameliers (Touareg), ce qui n'est pas non plus très exact. En effet, les Maures ne sont pas au sud des Touareg, mais aussi à l'ouest de ceux-ci. Au nord, ils atteignent le Maroc, à l'est les Touareg, à l'ouest l'Atlantique, et au sud les Yolofs, les Toucouleurs et les Foulahs. Quant à la désignation de pasteurs chevriers, je la trouve mal choisie parce que, si on veut désigner ces populations par l'animal qui est le plus nombreux dans leurs troupeaux, il faut les appeler pasteurs de moutons, étant donné qu'ils ont, en moyenne, 150 moutons pour 70 ou 80 chèvres. Si, au contraire, on veut les caractériser, non par l'animal qui tient le plus de place dans leurs troupeaux, mais par celui qui leur sert le mieux d'aide et d'instrument dans leur travail (comme Armand de Préville appelle pasteurs cavaliers les Arabes nomades qui gardent d'immenses troupeaux de moutons avec leurs chevaux, ou pasteurs chameliers les Touareg qui font des chameaux leur instrument de transports, de commerce, de guerre et qui ont du reste dans leurs troupeaux beaucoup d'autres espèces d'animaux souvent plus nombreux que leurs chameaux), il faudra appeler les Maures *pasteurs, ânier*s parce que c'est l'âne qui est leur grand instrument de transport et de commerce. Je propose donc cette rec-

tification, et demande qu'on appelle les Maures de l'Afrique occidentale et les groupes sociaux analogues qui se trouvent dans l'Afrique orientale, pasteurs âniers et non pas pasteurs chevriers. Ce mot de pasteurs âniers les caractérisera à fond comme celui de pasteurs chameliers caractérise à fond les Touareg.

Les Maures font deux choses, au point de vue du travail nourricier : ce sont d'abord des pasteurs nomades allant des rives du Sénégal, au nord et à l'est du pays, à la recherche de pâturages frais. Au pâturage les Maures ajoutent la cueillette : ils ont, en effet, des dattiers et la datte constitue une partie importante de leur alimentation. Ils cueillent aussi la gomme qui est un produit commercial qu'ils iront revendre sur la côte aux Européens.

L'autre grande ressource des Maures est le commerce : ils le font soit à la côte sénégalaise ou sur le fleuve avec les Européens, soit dans le sud avec les Mandingues. Pour faire ce dernier commerce, ils s'aident de leurs ânes qu'ils chargent jusqu'à 80 kilogrammes de marchandises et sur la croupe duquel ils se hissent souvent en surplus, assis tout à fait sur l'arrière de la bête et brandissant une branche d'arbre. Ces caravanes de Maures, ne comprenant que des hommes, on les rencontre à chaque instant en Guinée. Elles se composent de sept ou huit individus et d'une douzaine d'ânes généralement chargés de barres de sel gemme : chaque âne en porte deux, l'une à droite, l'autre à gauche, les Maures sont venus ainsi, de la rive droite du Sénégal à travers le Soudan. De Bammako ils gagnent Siguiri, Kankan, Kouroussa et de là remontent à Konakry. Quelques-uns même se risquent dans le sud, à Beyla, Faranah, Hérimakono, sur la frontière sierra-leonaise.

En dehors du sel, les Maures amènent en Guinée de grands troupeaux de moutons et quelquefois aussi des troupeaux de bœufs à bosse du Soudan. Les moutons maures sont grands, maigres, hauts sur pattes, avec une grosse tête forte, maigre et bête. Les Maures les vendent de 5 à 15 francs pièce. La viande en est détestable, au moins pour un Européen, mais les indigènes, moins difficiles que nous, les achètent et en font même quelquefois la revente.

Quant aux bœufs à bosse, j'en ai vu des troupeaux à Kankan. Les bêtes arrivent de leur traversée du Soudan, exténuées, saignantes, couvertes de blessures et de plaies, dans le plus piteux état. On commence par les faire reposer, puis on les vend aux Malinkés.

En résumé, commerce du sel, commerce des moutons, commerce des bœufs à bosse, voilà en quoi consiste le commerce maure en Guinée.

Quant au commerce maure au Sénégal avec les Européens, le colonel Frey nous donne sur lui des renseignements intéressants dans son livre : *la Côte occidentale d'Afrique*, 1890. « Sur la rive droite du Sénégal habitent, dit-il (pages 99 et suivantes), les Maures qui occupent la partie du Sahara comprise *entre le fleuve au sud, les Touareg à l'est, le Maroc au nord.*

« De race berbère, présentant parfois des types remarquables par leur beauté, les Maures ne nous semblent posséder que de bien rares qualités. Par contre, leurs défauts sont nombreux. Rebelle à toute conciliation, possédant à un degré inouï la haine du chrétien et de l'infidèle, le Maure est d'ordinaire profondément immoral, fourbe, astucieux, pillard, voleur, cruel à l'occasion et peu hospitalier. Il sait supporter la faim, sauf à se montrer d'une gloutonnerie inimaginable lorsqu'il rencontre de quoi satisfaire son appétit. En général, les Maures sont braves, infatigables et cavaliers émérites.

Essentiellement nomades, les Maures vivent sous leurs tentes en tissu de poils de chèvre et de chameau. Vagabondant à travers les espaces immenses où ils règnent en maîtres, on les voit, pendant la saison sèche, amener aux pacages des bords du fleuve leurs innombrables troupeaux. Ils campent, décampent, allant d'un pâturage à l'autre, selon les ressources que présentent les contrées dans lesquelles ils se trouvent.

« Ce sont les Maures qui fournissent les caravanes, qui, chaque année, apportent à nos escales la gomme qu'elles recueillent dans de vastes bois d'acacias situés à huit ou dix jours de marche du fleuve. Les Maures emploient à ce travail, réputé très pénible, des captifs qui sont, pour la plupart, le produit des

rapines incessantes exercées par eux contre les malheureuses populations indigènes qu'ils pillent et rançonnent à toute occasion... »

Le docteur Bérenger-Féraud, dans son ouvrage sur les peuples de la Sénégambie, dit à son tour : « Rien n'est intéressant comme d'observer la manière dont le Maure est traité à l'escale par le marchand avant ou après la vente de sa gomme; et, en effet, au début, le traitant envoie au loin un ou plusieurs émissaires appelés maîtres de langue, qui tâchent de décider le Maure à venir chez son patron. Le Maure, interpellé par le maître de langue, est hautain, fier, grossier même, mais ses boutades ne parviennent pas à éloigner l'intéressé, qui est généralement vêtu d'un beau coussabe (manteau) et porte divers objets voyants sur lui. Le Maure regarde-t-il le coussabe, le maître de langue le lui offre; manifeste-t-il un désir, le maître de langue s'empresse de le satisfaire, et ils arrivent ainsi jusque chez le traitant qui a mille amabilités pour l'étranger. C'est de la mélasse mise à profusion dans l'eau de sa boisson; c'est un énorme plat de couscous qui lui est offert; bref, on va au-devant de ses désirs de la manière la plus empressée. Pendant ce temps, le marché se conclut, les boulons de gomme sont pesés et enfin enfermés dans l'arrière-magasin. Alors la scène change tout à coup : le Maure veut-il une pierre à fusil, on la lui refuse brutalement.

« Demande-t-il à boire, on lui répond d'aller à la rivière; et s'il ne se hâte pas de vider les lieux, il est violemment expulsé de la demeure où il avait été reçu primitivement avec tant de démonstrations d'amitié. »

En résumé, le Maure est donc :

1° Un pasteur;

2° Un commerçant.

Autrefois il ajoutait, au commerce de la gomme, du sel, des moutons et des bœufs à bosse, celui des esclaves, mais l'occupation française lui a supprimé cette ressource.

Actuellement le gouvernement français de l'Afrique occidentale a mis la main sur la Mauritanie, et cela nous a mis en

guerre avec les tribus maures les plus guerrières et les plus éloignées; aussi, après avoir usé sans succès du gouvernement civil en ces régions, avons-nous dû installer le gouvernement militaire, ceci tout récemment (1907).

Les Touareg. — Nous ne parlerons pas ici des Touareg que les noirs appellent Bourdames ou Gourames, d'une part parce qu'ils sont bien en dehors de la Guinée française et ne soutiennent avec celle-ci aucun rapport, et d'autre part parce que la *Science sociale* les a copieusement étudiés.

Tandis que les Maures représentent les pasteurs chevriers de M. Armand de Préville, les Touareg représentent les pasteurs chameliers. Au-dessus il y a les Arabes nomades ou pasteurs de moutons (qu'Armand de Préville appelle pasteurs cavaliers) et enfin, au nord encore, les Arabes « de l'argile » ou Arabes sédentaires et cultivateurs, ceux qui ont sinon fondé, du moins été le vrai soutien et le fondement réel de l'empire arabe du moyen âge, aussi bien que des anciens empires sémites de Chaldée et d'Assyrie.

Telle est la gamme des populations qui s'étagent du nord de la Guinée française jusqu'à la Méditerranée.

Origine de ces races. — Nous venons de passer en revue toutes les races qui habitent la Guinée et toutes celles même qui l'intéressent plus ou moins. Maintenant, il nous reste une grosse question à traiter : celle de l'origine de ces races.

Nous allons l'examiner en commençant par le nord, c'est-à-dire par les Foulbés, Toucouleurs, Foulahs, etc., à cause de la moindre difficulté du problème de l'origine ici : puis nous passerons à celle des Mandingues et des Pré-Mandingues qui est évidemment plus difficile et plus obscure.

Commençons donc par les *Foulbés*.

M. Machat (ouvrage déjà cité, page 273), dit à ce sujet : « M. le Dr Toutain avait déjà fait quelques mensurations sur des Foulbés vivants, sur des crânes de provenance authentique, et indiqué scientifiquement, le premier, un rapport avec les populations de la Haute Égypte et de la Nubie, constatation d'ailleurs

d'accord avec les légendes foulahnes reproduites par Hecquard et Olivier de Sauderval.

Ce résultat a récemment été confirmé. M. le Dr Verneau, étudiant des crânes rapportés du Fouta-Djallon par MM. Miquel et Machaud, a pu reconnaître en eux les deux mêmes types que ceux que présentent *ceux des Éthiopiens et des anciens Égyptiens, ancêtres des Fellahs actuels;* c'est bien par l'est, selon lui, que les Foulbés sont venus peu à peu jusqu'au Sénégal. Le linguiste Müller a, de son côté, rattaché la langue des Foulbés (le foulfouldé) au nouba que parlent les habitants du Kordofan. Et ainsi se trouve fermée la porte aux hypothèses souvent gratuites émises sur l'origine de ces tribus. Du Moyen Nil à la Sénégambie, puis à la Guinée et dans les pays de la boucle du Niger, on peut, au reste, suivre la migration des Foulbés à la trace... »

Ainsi les Foulbés seraient des Éthiopiens, des Nubiens, des Koushites. Mais qu'est-ce au juste que ces Éthiopiens-Koushites?

Maspéro (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* 1878, page 145) en fait le portrait suivant : « Les Koushites avaient la taille petite, le corps élancé et bien fait, la chevelure abondante, souvent frisée, mais jamais crépue comme celle du nègre, le teint foncé variant du brun clair au noir, les traits, réguliers, parfois délicats; le front droit, étroit, suffisamment élevé; le nez long, mince et fin, d'une saillie moins accusée que le nez d'un Arien; seule la bouche était défectueuse, munie de lèvres épaisses et charnues. »

Maspéro nous présente ici la race koushite comme une race à part, différente à la fois des nègres et des Sémites, mais, par la suite, il semble moins affirmatif et semble tantôt présenter les Koushites comme une race proto-sémite, tantôt au contraire comme une race négroïde.

Actuellement on fait généralement des Koushites une race rouge, la race nubio-éthiopienne, tout à fait distincte à la fois des blancs sémites et des noirs (pygmées, nègres, etc.). M. Arcin (ouvrage cité, page 159), dit de cette race rouge : « C'est l'antique race égyptienne, celle des enfants de Misr. C'est la

race koushite, les Éthiopiens orientaux et occidentaux qui vinrent se superposer en Europe, en Asie et en Afrique à la race nègre ». Anthropologiquement cette race serait donc bien distincte des Sémites et des noirs, au moins originairement.

Je dis « au moins originairement », car il est plus que probable que les Koushites, au contact d'un côté au sud avec les noirs qu'ils exploitaient, de l'autre avec les Sémites qui les pressaient au nord, ne vont pas aller de l'Afrique orientale à l'Afrique occidentale, sans se mêler plus ou moins avec ces dernières races.

Au sujet du mélange avec les Sémito-Berbères d'abord, M. Machat dit, ouvrage cité (page 273, en note) : « D'après F. Dubois (*Tombouctou la mystérieuse*, page 152), les Foulbés n'auraient, contrairement aux Sourhaï, aucun rapport avec les Fellahs : il faudrait les regarder, conformément au Tarik-es-Soudan, comme des Arabo-Berbères, très analogues aux Touareg et venus du Sahara occidental. C'est aussi la théorie de Passarge, adoptée par Constantin Meyer; ils ont, dit-il, un caractère berbère « atténué... ». Il y a certainement dans cette doctrine une part de vrai, car la migration s'est faite d'abord d'est en ouest, dans les pays de la lisière du Sahara, puis du nord-ouest au sud-est à travers le Soudan...

« M. Deniker concilie les deux opinions en disant : que les Peuls *sont des métis d'Ethiopiens pénétrés de sang arabo-berbère.* » En résumé, les Foulbés contiennent une certaine quantité de sang sémito-berbère à côté de leur sang fondamental rouge.

Mais il est plus que probable aussi que ces Foulbés ont du sang noir (nègre ou pygmée) en assez grande quantité dans les veines. En effet, quand on réfléchit que les Maures et les Touareg, qui sont eux des Sémito-Berbères purs, ont pourtant quelque sang noir dans les veines, à cause de leurs femmes noires et de leurs négresses esclaves, il faut bien conclure qu'à plus forte raison les Koushites qui ont vécu à travers les siècles de l'exploitation des noirs et perpétuellement mêlé leur sang à celui des femmes noires, en ont aussi et encore plus. Ils en ont

probablement autant que de sang arabo-berbère. Ainsi, pour fixer les idées et sans donner aucune valeur absolue à ces chiffres, nous pouvons admettre que les Koushites ont 50 p. 100 de sang rouge, d'origine, dans les veines, 30 p. 100 de sang arabo-berbère, et 20 p. 100 de sang noir.

Quant aux Foulahs et aux Toucouleurs qui sont des métis de Foulbés et de Mandés, il faut, pour fixer ce qu'ils sont au point de vue ethnologique, voir d'abord ce que sont les Mandés eux-mêmes.

Mais ici nous sommes en présence des plus graves difficultés. D'une part, les Mandés ne sont pas des nègres purs et pourtant se rattachent plutôt au type nigritien. D'autre part, quelle est l'origine des Mandés? Viennent-ils de l'est et seraient-ils d'anciens pasteurs transformés en cultivateurs, des Foulahs plus avancés dans leur évolution sociale par exemple, mais où le sang noir aurait pris définitivement le dessus? Cette opinion suppose du reste des nègres autochtones avec lesquels se seraient mélangés les pasteurs venus de l'est. Ou bien sont-ils un mélange de nègres, d'une part, de tribus nègres originaires du sud, et de Garamantes, d'autre part, venus du nord-est, ces Garamantes qui eux-mêmes sont un mélange de nègres, de rouges et d'Argano-Lybiens? C'est l'opinion de M. André Arcin.

Enfin les Mandés viennent-ils de la forêt de la Côte d'Ivoire et du Libéria, comme le lieutenant Desplagnes le soutient dans son livre tout récent sur le Plateau central nigérien? — Le lieutenant Desplagnes montre que les populations garamantiques ou influencées par les Garamantes (celles mêmes du Plateau central nigérien, les Habès), ont une architecture en pierre très curieuse et bien au-dessus de la construction nègre. Il montre également que ces populations se servent de meules dormantes *en pierre* pour l'écrasement des graviers, tandis que le nègre ordinaire venu de la forêt se sert de l'auge en bois cylindrique (dans laquelle joue le pilon), commune à toutes les populations de la forêt, de la Guinée et du Soudan, primitives, Pré-Mandingues ou Mandingues. — Ainsi les Bambaras viendraient de la forêt de la Côte d'Ivoire et du Liberia et n'auraient guère été

influencés par des invasions venues du nord. Mais, ceci s'applique aux Malinkés et à tous les autres Mandés; leur origine serait donc à chercher dans le sud. Au reste, ce qui confirmerait cette vue, c'est que les Pré-Mandés (ainsi les Bagas), se disent venus de la forêt de la Côte d'Ivoire.

En résumé, les trois opinions ont quelque chose de commun : le fond de la population mandé viendrait du sud et appartiendrait au type nigritien. Mais ces Mandés ont fait partie d'empires plus au nord (ainsi l'empire de Mali) qui les ont plus ou moins soumis et qui leur ont donné leur nom ; les empires du nord non seulement ont soumis les tribus nigritiennes du sud et leur ont imposé leur nom, mais encore ont probablement modifié un peu le type noir pur. De là vient que le Mandé n'est pas un pur nègre, tout en appartenant surtout au type nigritien.

Naturellement les Pré-Mandés se rapprochent encore plus du type nègre pur que les Mandés et les primitifs que les Pré-Mandés.

Nous pouvons nous demander maintenant ce que sont, au point de vue ethnologique, les Foulahs et les Toucouleurs et autres métis de Foulbés et de Mandés, puisque nous venons d'examiner les deux races composantes.

Dans ce mélange, le Mandingue a donné sa couleur foncée noire ou chocolat, mais non sa force de corps. Le Foulah est long et mince, le Foulbé petit et mince et il en est de même, dit-on, des Toucouleurs.

Moralement aussi le Foulah, le Toucouleur, ressemblent plus au Foulbé qu'au Mandé ou qu'au Pré-Mandé. Ainsi il semble que le sang rouge renforcé de quelque sang arabo-berbère l'ait emporté ici sur le sang noir. On pourrait donc dire, pour fixer les idées, que le Foulah a 45 p. 100 de sang rouge dans les veines, 40 p. 100 de sang nègre et 15 p. 100 de sang arabo-berbère.

Il nous reste à nous demander s'il n'y a pas en Guinée française de noirs purs, sans métissage, c'est-à-dire soit des nègres, soit des Pygmées. Pour les nègres purs, s'il y en a, ils sont bien peu. Le nègre pur n'est fourni ni par le Mandé, ni par le Pré-Mandé et pour les primitifs de la Guinée française, je n'affir-

merai rien à leur sujet. « Le domaine des vrais nègres, écrit M. André Arcin, p. 157, est de plus en plus restreint. On les découvre disséminés dans quelques parties de la forêt vierge ou dans les vases de la côte. » Quant aux Pygmées, il n'y en a plus en Guinée française, mais il en existait probablement jadis. Hérodote rapporte en effet qu'au dire des Nasamons, des peuples de Pygmées habitaient près des rives du Niger. Ils ont dû être refoulés peu à peu au sud par les invasions venues de l'est et du nord. Peut-être en reste-t-il quelques débris dans la forêt de la Côte d'Ivoire et du Liberia. Ainsi ces Bérés dont j'ai parlé plus haut, « qui seraient des hommes très petits, atteignant à peine 1m,50, ayant une forte carrure et devenant très gros parfois » (André Arcin, ouvrage cité, p. 175), mais c'est là tout ce que je vois à ce sujet.

Je rejoins avec les Pygmées les belles études publiées en 1899, dans la *Science sociale*, par M. Picard, de même que j'avais rejoint, en étudiant les Foulahs, les Foulbés et les Maures, les belles études publiées par M. Armand de Préville sur le nord de l'Afrique. Mon travail se raccorde donc de toutes parts avec des études antérieures publiées par la *Science sociale* et se range naturellement parmi celles-ci.

L. Tauxier.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA FORMATION PARTICULARISTE PAR LE COMMERCE

LE TYPE FRISON

PAR

Paul ROUX

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Novembre 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos.

I. — **Le Lieu.** P. 8.

1° ***Le lieu primitif.***

2° ***Le lieu actuel.*** — Le sol et les eaux. — Les travaux hydrauliques. — Les productions naturelles.

II. — **Le Bétail et le Lait.** P. 20.

La Frise.

1° ***Le pâturage pur.*** — Le « greidstreek ». — Une ferme à pâturage. — Les laiteries. — Le fermage et le propriétaire absentéiste. — Les associations. — La famille et le mode d'existence. — Les cultures intellectuelles et la religion. — Les organismes de la vie publique.

2° ***La culture associée au pâturage.*** — Le « Kleiboden ». L'industrie laitière et la culture. — La main-d'œuvre. — Le propriétaire cultivateur. — Le développement de l'instruction agricole. — La commercialisation de la culture.

3° ***Le petit paysan de la région sablonneuse.*** — Le colportage. — Les influences extérieures. — La petite propriété. — Saxons et Frisons.

III. — **La culture spécialisée.** P. 74.

Les fermes à céréales. — La spécialisation commerciale. Le « beklemrecht ». — L'évolution de l'agriculture en Groningue. — La ville de Groningue.

IV. — **La culture maraîchère.** P. 92.

La Frise occidentale. — Les choux de Brœk-op-Langendijk. — Les groseilles de Zwaag. — L'organisation commerciale.

V. — **Conclusions.** P. 103.

Les variétés et l'évolution du type frison. — Les origines. — La formation particulariste par le commerce.

LE TYPE FRISON

Il n'est peut-être pas inutile, au début de cette étude, d'expliquer comment j'ai été amené à faire une enquête sur le type frison et pourquoi la Société internationale de Science sociale a bien voulu me confier une mission dans les Pays-Bas.

Dès sa constitution, en 1904, la Société de Science sociale eut la pensée de faire entreprendre l'étude méthodique des populations particularistes de l'Allemagne et de la Scandinavie sur lesquelles nous n'avions que des observations anciennes antérieures à la nomenclature sociale. M. Paul Bureau fut chargé d'une enquête sur la Norvège, d'où il rapporta sa remarquable étude : *Le paysan des Fjords de Norvège*, Vers la même époque, je profitai d'un séjour en Allemagne pour recueillir des observations sur le type saxon du Lunebourg. Entre autres faits, je remarquai que, grâce au développement des transports et à l'intensification de la culture qui en résulte, la population s'accroît actuellement sur place. Aussitôt une question se posait : où s'était faite jadis l'expansion de la race qui peuple encore aujourd'hui les parties sablonneuses du Hanovre et la Westphalie ? N'avait-elle pas peuplé la région littorale, les fertiles terres d'alluvions qui bordent la mer du Nord ? Je le croyais, et c'est pour vérifier cette hypothèse, et voir ce qu'était devenu le type saxon dans ce milieu nouveau et différent de l'ancien à bien des points de vue, que je fis un séjour dans les Marschen du littoral en juillet-août 1905. Tout d'abord, je crus mon hypothèse

confirmée : dans le pays de Hadeln, près de Cuxhaven, je trouvai bien des Saxons modifiés, il est vrai, mais parfaitement reconnaissables. Je voulus avoir d'autres preuves : de nouveaux sondages sur les bords de la Weser et dans la province de la Frise orientale me démontrèrent qu'il existait là un type différent du Saxon, peut-être le type frison, plus probablement un type mixte dû à des mélanges ou à des influences réciproques. Il était difficile de noter la part des deux types fondamentaux dans le type observé, car nous ne connaissions pas le type frison pur. L'idée me vint donc, tout naturellement, d'aller étudier ce dernier dans le pays où il est resté le plus à l'abri des mélanges et des influences étrangères, c'est-à-dire dans la Frise néerlandaise.

Je fus confirmé dans mon dessein par un autre fait. Ne trouvant pas sur le littoral une expansion caractérisée du type saxon, je pensai la trouver peut-être dans les tourbières ; mais là, nouvelle déconvenue : je constatai partout que les nouveaux colons viennent presque tous des anciennes colonies, et que celles-ci ont été peuplées à l'origine par des Hollandais. Un petit pays, jadis marécageux, le Sagterland, qui s'enfonce comme un coin en pays de langue saxonne, est habité par une population de langue frisonne qui a mis le terrain en culture. Il semble bien que l'influence frisonne soit prépondérante dans le peuplement des tourbières. Il était donc indiqué d'aller voir comment les Frisons s'y sont pris dans leur pays d'origine [1].

Voilà comment une étude méthodique de la Plaine saxonne m'a conduit des landes du Lunebourg aux vastes prairies de la Frise. Je n'ai pas toujours trouvé ce que je cherchais ; bien au contraire, j'ai dû généralement réformer mes hypothèses primitives. Cela prouve que l'enquête entreprise n'était pas inutile.

En m'acheminant vers la Hollande à la fin de mai 1907, j'avais l'intention d'étudier le type frison par opposition avec le type saxon. J'ai reconnu très vite que le Frison des Pays-Bas et le

1. Cf. *Sc. Ssoc.*, 45e fasc.

Saxon du Lunebourg étaient à deux stades trop différents de leur évolution pour qu'une comparaison entre eux fût instructive. Il existe aussi des Saxons dans les Pays-Bas, dans la Twenthe, mais ils sont au même point que les Bauern du Lunebourg, avec qui ils ont des ressemblances nombreuses et profondes.

La différence de développement du type frison et du type saxon tient à la situation géographique du lieu occupé par chacune de ces deux races. La seconde peuple des landes sablonneuses isolées où les transports ne se sont développés que dans le dernier tiers du XIXe siècle. La première, au contraire, établie sur les rivages de la mer et du Zuiderzée, dans un pays coupé et recoupé par les voies d'eau navigables, a été très fortement touchée par les transports et *soumise de bonne heure à l'influence du commerce*. Les caractères primitifs de la race se sont donc profondément modifiés; à certains égards même ils ont perdu de leur originalité. On ne peut donc pas plus comparer le Saxon du Lunebourg ou de la Twenthe au Frison de Frise que le dialecte du paysan à la langue de l'homme cultivé; nous laisserons donc de côté les Saxons pour ne nous occuper que des populations frisonnes.

D'après ce que nous venons de dire, il faut s'attendre à rencontrer en Frise l'*influence des transports et du commerce à un haut degré*. E. de Laveleye écrivait en 1865 que la Hollande, jadis pays commercial, était devenu un pays agricole : « La Néerlande, ajoutait-il, qui ne vivait jadis que par le trafic, est devenue une des nations agricoles les plus avancées de l'Europe, et celle qui relativement exporte le plus de produits de son sol ». Cette phrase précise la vérité : l'agriculture hollandaise a une allure tout à fait commerciale, elle est une des formes sous lesquelles le Hollandais manifeste ses aptitudes commerciales. Si elle a pris, au XIXe siècle, un grand essor, c'est que l'instrument du commerce, les transports se sont perfectionnés, sont devenus nombreux, économiques et rapides.

Tant que les transports sont compliqués, longs et coûteux, le commerce ne porte que sur des denrées de grande valeur : étoffes de luxe, épices, objets précieux. C'est l'époque des disettes

et des famines parce qu'il n'est pas économiquement possible de transporter du blé d'une province à l'autre, d'un pays dans le pays voisin. C'est le règne de la culture intégrale et ménagère : l'agriculteur vit sur sa terre, tout au plus alimente-t-il le marché voisin.

Dès que les transports deviennent peu dispendieux, on échange d'un bout du monde à l'autre des matières lourdes, encombrantes, de faible valeur : charbon, bois, blé, etc... Lorsque les transports se perfectionnent et s'accélèrent, on peut exporter des produits périssables, mais de valeur élevée : viande, légumes, fruits, beurre, etc... Aujourd'hui les œufs et les beurres de Sibérie envahissent le marché anglais, et les primeurs de Provence et d'Algérie arrivent facilement aux halles de Londres et de Berlin. C'est l'époque de la spécialisation agricole : l'agriculteur se soucie peu de satisfaire à sa propre consommation; il songe surtout à obtenir des produits excellents, qui se vendent cher sur des marchés souvent très éloignés. La connaissance de ces marchés, la bonne utilisation des transports ont pour lui autant d'importance que la science des procédés techniques.

Un commerçant, un peuple à aptitudes commerciales sont donc très aptes à profiter des nouvelles conditions économiques que le développement des transports fait à l'agriculture. C'est pourquoi la Hollande occupe maintenant un des premiers rangs dans l'agriculture européenne; c'est pourquoi aussi, dans les Pays-Bas, *l'essor agricole a commencé dans la zone littorale plus fortement influencée par la formation commerciale.* Et dans la zone littorale, c'est en Frise qu'est née, *sous l'influence du lieu*, la spécialisation agricole qui caractérise aujourd'hui la Néerlande, à savoir *la production du lait.* C'est de la Frise que l'industrie beurrière s'est répandue peu à peu dans toutes les autres provinces. On peut donc dire que, dans les conditions actuelles du travail, c'est le Frison qui est le type social dominant dans les Pays-Bas. C'est aussi en Frise que nous trouvons deux autres spécialisations qui ne sont pas sans importance : la culture intensive des céréales et de certaines plantes industrielles, et la culture maraîchère.

Nous étudierons donc successivement :

1° Le lieu ;

2° Les conditions générales du travail : industrie laitière, cultures spécialisées, cultures maraîchères, et leurs répercussions sur le type social[1].

1. Je dois faire remarquer ici que je n'ai pas pu pousser mon enquête aussi à fond que je l'eusse désiré à cause de mon ignorance de la langue hollandaise. Les gens cultivés parlent partout le français ou l'allemand, beaucoup de fermiers même peuvent lire l'une de ces deux langues, mais ils ne les parlent pas faute de pratique ; quant aux ouvriers et petits paysans, ils ne connaissent que leur langue maternelle. C'est dire que je n'ai pas pu prendre, avec les habitants des Pays-Bas, le contact intime qui est nécessaire pour bien pénétrer la manière de vivre des gens, leurs idées, leurs aspirations. Le côté psychologique du caractère frison m'a donc forcément, presque entièrement échappé, ou du moins n'en ai-je pas eu connaissance par l'observation personnelle directe. Il m'aurait même été difficile de mener à bien mon enquête sans l'aide obligeante de M. E. Molenaar qui a bien voulu m'accompagner dans mon voyage et me servir de guide et d'interprète avec une complaisance inlassable dont je le remercie bien sincèrement. Partout d'ailleurs, j'ai trouvé l'accueil le plus courtois et l'empressement le plus sincère à répondre à mes questions auprès des personnes auxquelles je me suis adressé.

I

LE LIEU

I. — LE LIEU PRIMITIF.

On a dit que la Hollande était une sorte de compromis entre la terre et la mer, une région amphibie que se disputent le continent et l'océan. Ce qu'était le pays tel que l'avait fait la nature, on peut se le figurer par la description suivante qu'en donne E. de Amicis : « La Hollande était un pays presque inhabitable. Ce n'étaient que vastes lacs, agités comme la mer, qui se touchaient l'un l'autre. Les marais succédaient aux marais, les landes aux landes. D'immenses forêts de pins, de chênes et d'aulnes étaient parcourues par des bandes de chevaux sauvages. Des golfes profonds portaient jusque dans le cœur du pays la furie des tempêtes boréales. Des provinces entières disparaissaient une fois l'an sous les eaux de la mer; c'étaient des plaines fangeuses, ni terre ni eau, sur lesquelles on ne pouvait ni marcher ni naviguer. Les grands fleuves, qui n'avaient pas une inclinaison suffisante pour descendre à la mer, erraient çà et là comme incertains de la voie à suivre et s'endormaient en formant de grandes lagunes dans les sables de la côte. C'était un pays sinistre, battu par des vents furieux, fouetté par des pluies obstinées, voilé d'une brume perpétuelle, où l'on n'entendait que le mugissement des flots et les cris des bêtes

sauvages et des oiseaux marins. Les premiers peuples qui eurent le courage d'y planter leurs tentes durent élever de leurs mains des monticules de terre pour se soustraire aux débordements des fleuves et aux inondations de la mer. Ils vivaient sur ces hauteurs comme des naufragés sur des îles solitaires, en descendant lorsque les eaux se retiraient pour chercher leur subsistance dans la pêche et dans la chasse et recueillir les œufs déposés sur le sable par les oiseaux marins. César, le premier, nomme ces peuples incidemment. Les autres historiens latins parlent avec une pitié respectueuse de ces barbares intrépides qui vivent sur des terres flottantes, exposés aux intempéries d'un ciel inclément et aux colères de la mystérieuse mer du Nord. L'imagination se plaît à évoquer les soldats romains qui, du haut des dernières citadelles de l'empire battues par les flots, contemplaient, avec tristesse et étonnement, les peuplades qui erraient dans ces terres désolées, comme une race maudite du ciel. »

Si poétique que soit le tableau, il n'en donne pas moins une image exacte de ce que devaient être les Pays-Bas avant que l'homme n'en eût entrepris la conquête. La géologie nous apprend, en effet, que l'ossature du pays est formée par un diluvium glaciaire provenant de l'Europe centrale, apporté par les fleuves et recouvert en partie par le diluvium des glaciers scandinaves qui ont couvert le sol de blocs erratiques. Ce diluvium est constitué surtout par des *sables* qui, poussés par les vents du large, ont donné naissance à la ligne de dunes qui, bordait tout le rivage depuis Dunkerque jusqu'à l'Elbe et qui percée plusieurs fois par les flots, subsiste encore en Hollande et dans le cordon d'îles littorales qui occupe l'emplacement de l'ancien rivage. Dans cette plaine basse et horizontale les fleuves coulaient paresseusement. Arrêtés par les dunes, ils ont formé des marécages qui sont devenus des *tourbières*. En même temps, sur les rives des cours d'eau et sur le littoral de la mer se déposaient des *alluvions de vase argileuse* qui augmentaient d'épaisseur d'année en année, formant ainsi une ceinture de terrains riches autour des landes et des marais

de l'intérieur. C'est cette zone littorale qui est peuplée par les Frisons; c'est elle que nous étudierons.

Mais, depuis l'époque à laquelle sont arrivés les premiers hommes dans cette contrée si déshéritée, de grands changements sont survenus dus, les uns à la puissance dévastatrice des flots, les autres à la patience et au travail de l'homme qui a transformé le sol primitif, l'a protégé contre la mer, l'a débarrassé des eaux intérieures, et ainsi, peu à peu, s'est constitué le lieu actuel que nous allons examiner maintenant.

II. — LE LIEU ACTUEL.

Le sol et les eaux. — Nous venons de voir comment s'est formé le sol des Pays-Bas. Il en résulte trois natures de terrain bien différentes : la zone sablonneuse, la zone argileuse et la zone tourbeuse. Ces trois zones s'enchevêtrent souvent assez intimement.

La *zone sablonneuse* s'étend surtout à l'est et dans le sud du royaume, dans la Drenthe, l'Over-Yssel, la Veluwe, le Brabant et le Limbourg. Elle est coupée çà et là par des alluvions de rivières et par les tourbières; on la retrouve dans les dunes du littoral.

La *zone argileuse* est formée par les terrains d'alluvions marines ou fluviales. Elle borde tout le pays, de l'Escaut au Dollard et s'étend largement dans la Vetuwe, sur les bords du Rhin et de la Meuse.

Enfin la *zone tourbeuse* couvre de grands espaces dans les deux Hollandes, occupe la partie centrale et méridionale de la Frise, et enfin couvre de tourbières hautes plusieurs districts de la Drenthe et la partie du sud-est de la Groningue.

Remarquons que la province de Frise qui nous occupe plus spécialement, est formée de terrains d'alluvion dans sa partie nord et ouest, de terrains tourbeux couverts de pâturages au centre et au sud, et enfin de terrains sablonneux, entrecoupés de tourbières basses le long des rivières, à l'est. Nous avons

donc, en Frise, une réduction de l'aspect général des Pays-Bas, de même que ceux-ci ne font que reproduire la constitution de la grande Plaine saxonne entre le Rhin et l'Elbe.

La zone sablonneuse occupe naturellement les parties les plus élevées du pays. En Frise, on note un sommet de 12 mètres dans le Gaasterland, près de Stavoren, et des altitudes de 6 à 7 mètres dans la partie est de la province. La Veluwe possède deux ou trois points qui atteignent 100 mètres. Le Limbourg s'honore d'un pic de 320 mètres; c'est le point culminant des Pays-Bas.

La zone argileuse et la zone tourbeuse présentent au contraire une horizontalité parfaite et ont une altitude souvent négative. Sauf la ligne des dunes, les deux Hollandes sont situées au-dessous du niveau de la mer. Une bonne partie de la Frise est dans le même cas, et le reste ne dépasse pas 2 mètres d'altitude (dans le Bildt). On estime que 38 % du sol des Pays-Bas sont situés au-dessous du niveau de la mer.

La nature de ces terrains diffère beaucoup : les sols sablonneux sont légers, faciles à travailler; ils s'accommodent à peu près de toutes les cultures, mais ils sont peu fertiles, exigent des amendements et des engrais, notamment de la chaux et de l'acide phosphorique; le fumier de ferme leur est aussi nécessaire pour les enrichir en humus. Les sols argileux sont, au contraire, riches et fertiles; ils renferment souvent une forte proportion de carbonate de chaux et d'acide phosphorique, mais ils sont compacts et difficiles à travailler à cause de l'humidité. Quant aux terrains tourbeux, ils sont riches en humus, mais cette richesse même les rend acides et naturellement peu propres à la culture. Cependant les tourbières basses se couvrent souvent d'une végétation herbacée qui donne un foin abondant sinon de très bonne qualité.

Ce qui caractérise la plus grande partie du sol néerlandais, c'est *l'excès d'eau*. Plus d'un tiers du pays serait submergé chaque jour par les flots si les digues ne s'opposaient pas à l'invasion de la mer. Les fleuves tendent sans cesse à déborder dans la campagne, car leurs alluvions exhaussent constamment

leur lit. Les lacs intérieurs sont nombreux, surtout en Frise; jadis il y en avait aussi beaucoup en Hollande. Les eaux pluviales enfin ne peuvent pas s'écouler à cause du manque de pente et de la chaîne de dunes qui barre l'accès de la mer. Celle-ci vient du reste périodiquement envahir les terres. Il est impossible d'énumérer toutes les inondations qui ont dévasté les Pays-Bas; il en faut cependant mentionner quelques-unes. La tradition garde le souvenir d'une grande inondation en Frise au VIe siècle. Au XIIIe siècle, une tempête creuse le Dollard et engloutit trente villages; une série d'inondations sépare la Frise actuelle de la Nord-Hollande, agrandit le lac Flévo et en forme le Zuiderzée; cette modification de la carte coûte la vie à 80.000 personnes. En 1421, la Meuse submerge 75 villages du Biesboch avec 100.000 habitants. En 1532, une centaine de villages sont détruits en Zélande. En 1570, la Zélande, l'Utrecht et la Hollande sont envahis par les eaux et 20.000 personnes périssent en Frise. Tout porte à croire que des affaissements du sol ont facilité les envahissements de la mer : en Zélande, on a retrouvé les ruines d'un temple à quelques pieds sous l'eau; en Frise, entre Harlingen et Terschelling, un banc de sable, visible à marée basse, marque l'emplacement de l'ancienne ville de Griend.

Tant que les eaux ont été livrées à elles-mêmes, les Pays-Bas ont été une région désolée, incultivable, habitable seulement par de misérables peuplades de pêcheurs. Les hommes ont donc dû songer de bonne heure à se protéger contre ces eaux ennemies. Comment s'y sont-ils pris? Quels travaux ont-ils exécutés? A quels résultats sont-ils arrivés?

Les travaux hydrauliques. — Les eaux se présentaient sous trois formes différentes : la mer, les lacs, les fleuves. Les Hollandais ont emprisonné les fleuves, desséché les lacs et repoussé la mer. Celle-ci était de beaucoup l'ennemi le plus redoutable, puisque chaque jour la marée venait envahir le sol et exposait les habitants à être noyés.

Les terpes. — L'idée la plus simple et qui devait naturellement se présenter à l'esprit était d'élever des monticules assez hauts

pour que la marée ne les recouvrît pas. C'est, en effet, ce que firent les premières populations de la Frise. Toute la partie occidentale et septentrionale de cette province est couverte de mamelons plus ou moins élevés et plus ou moins étendus appelés *terp* (pl. *terpen*); actuellement on en connaît quatre cents dans la province de Frise; il y en a aussi en Zélande et sur les bords du Rhin. On en retrouve en Groningue sous le nom de *wierden* et sur tout le littoral de la mer du Nord jusqu'en Danemark, sous différents noms.

Tous les anciens villages ainsi que beaucoup de fermes sont installés sur des terpes [1]. Aujourd'hui on exploite la terre des terpes comme engrais surtout pour les terrains sablonneux. Cette terre renferme beaucoup de débris organiques : à Hoogebeintum, j'ai senti une forte odeur d'hydrogène sulfuré. On trouve à toutes les profondeurs des couches noirâtres et des restes de cuisine, ce qui prouve que ces monticules n'ont pas été édifiés d'un seul coup, mais ont été surélevés peu à peu. Ceci confirmerait l'hypothèse d'un affaissement progressif du sol. Les objets archéologiques qu'on rencontre dans les terpes sont très précieux pour l'histoire des populations primitives de la Frise. On croit pouvoir affirmer qu'il existait déjà des terpes 400 ans avant Jésus-Christ.

Il est bien évident que, si les terpes offraient aux hommes et aux animaux un asile et un refuge contre les invasions de la mer, elles laissaient à celle-ci le champ libre dans la campagne environnante. Il n'y avait donc pas de culture possible; les pâturages eux-mêmes devaient être souvent dévastés et les troupeaux parfois engloutis. Le besoin d'une protection plus efficace se faisait donc sentir.

Les digues. — A quelle époque furent construites les premières digues? On l'ignore. On croit cependant pouvoir affirmer qu'il en existait déjà au xe siècle. Il est possible qu'à un certain mo-

1. On ne trouve de terpes, sur le territoire occupé jadis par le Middelzee, golfe situé au centre de la Frise, que dans la partie sud qui se combla la première, au XIVe siècle; la partie centrale et septentrionale, endiguée en 1505, n'en renferme pas. On peut donc dire qu'à partir du XVe siècle, on n'a plus élevé de terpes.

ment le besoin s'en soit fait sentir d'une façon plus urgente par suite d'un affaissement du sol. Il y eut d'abord des digues partielles édifiées par des associations libres ou par des monastères, car les moines possédaient, au moyen âge, plus du tiers du pays, et y ont joué un rôle considérable. On retrouve encore dans la campagne les restes de ces anciennes digues qui, perdues au milieu des terres, sont aujourd'hui inutiles. Plus tard, lorsque les Frisons perdirent leur indépendance, les princes ordonnèrent de réunir toutes ces digues ensemble de façon à former contre la mer une ligne de défense continue. A Harlingen, un monument élevé à Gaspard de Robles, gouverneur espagnol, rappelle qu'il aplanit des difficultés survenues entre deux associations voisines et qu'il fit beaucoup pour la construction de digues en Frie.

On se contenta d'abord de protéger le sol existant; puis, les alluvions se déposant de plus en plus, on s'avisa de les conquérir sur la mer et on exécuta des endiguements de polders. Cette œuvre ne commença guère qu'au XVIe siècle. En Frise, on conquit de la sorte tout une mer intérieure, le Middelzée, qui coupait la province en deux, baignait Bolsward, Sneek, Leeuwarden et s'ouvrait vers le nord. Cette mer commença à se vider petit à petit à partir du XIVe siècle; on s'empara des terrains qu'elle abandonnait et au XVIe siècle on endigua son embouchure qui forme le Bildt. Beaucoup de golfes et de bras de mer furent ainsi gagnés sur la mer en Zélande et en Hollande. On estime que, depuis les temps historiques, les Hollandais ont perdu 581.333 hectares et qu'ils en ont reconquis 363.507 [1]. Actuellement toute la côte des Pays-Bas, sauf la partie où existent des dunes, est protégée par une digue. Autrefois, les digues étaient construites en pilotis venant de Norvège dans lesquels on enfonçait des clous pour les protéger contre les tarets; aujourd'hui elles sont en terre revêtue d'un enrochement de basalte venu d'Allemagne.

On ne s'est pas contenté d'endiguer le littoral maritime; il a fallu aussi élever un double rempart de digues le long des

1. Vivien de Saint-Martin.

fleuves dont le lit s'exhausse constamment par suite du ralentissement de leur cours et qui, à la moindre crue, envahiraient la campagne.

Les desséchements. — Après s'être mis à l'abri des incursions de la mer et des débordements des fleuves, les Hollandais entreprirent de se débarrasser des eaux intérieures qui couvraient de grands espaces et constituaient un danger pour le voisinage lorsque, à la suite de pluies, le niveau des eaux montait. Dans le cours des siècles, un grand nombre de lacs furent desséchés en Frise et en Hollande; leur emplacement est occupé aujourd'hui par de gras pâturages. Rien n'est instructif à cet égard comme la comparaison d'une carte du XVIe siècle avec une carte de l'époque actuelle. Cependant les plus grands de ces lacs n'ont été mis en culture que de nos jours à cause des difficultés d'épuisement qui n'ont pu être surmontées que grâce à des pompes puissantes mues par la vapeur. C'est ainsi qu'on a desséché le Ijpolder et la mer de Harlem. Celle-ci couvrait 18.500 hectares; les travaux d'endiguement commencèrent en 1839; les pompes fonctionnèrent pendant trois ans, de 1849 à 1852; la dépense totale s'éleva à près de vingt millions. De 1608 à 1612, on avait desséché le Beemster, de plus de 7.000 hectares, avec des pompes actionnées par quarante moulins à vent. On estime que, pendant les trois derniers siècles, plus de 80.000 hectares ont été ainsi rendus à la culture, et on songe aujourd'hui à dessécher le Zuiderzée.

L'assainissement et les canaux. — Dessécher un lac est une entreprise exceptionnelle, mais ce qui est une œuvre de tous les jours et qui nécessite une organisation permanente, c'est l'évacuation des eaux de pluie qui, en séjournant dans les terres, les auraient bien vite ramenées à leur ancien état de marécages. Pour cela on a creusé de nombreux fossés aboutissant à des canaux qui portent les eaux à la mer. La digue littorale est percée d'une écluse qui se ferme à marée haute pour empêcher que l'eau salée ne soit refoulée dans les canaux. Si les terrains à assainir sont situés trop bas pour que l'écoulement des eaux se fasse naturellement, on a recours aux moulins à vent; ceux-ci font partie

intégrante du paysage hollandais : ils sont aussi nombreux et aussi variés que les arbres. L'eau des fossés est alors refoulée par les pompes dans un canal situé à un niveau plus élevé ; parfois même il faut franchir un second degré. Si, pour une raison quelconque, on ne peut pas faire aboutir le canal principal à une écluse, de puissantes pompes rejettent l'eau par-dessus la digue. L'ensemble des fossés et des canaux communiquant ensemble constitue un *boezem ;* le niveau de l'eau doit être maintenu constant dans chaque boezem. Nous verrons plus loin à qui incombe ce soin.

Les canaux ne servent pas seulement à évacuer les eaux qui, sans cela, submergeraient les terres ; ils ont une autre utilité : ce sont des voies de communication. En Frise, il n'est pas de village, pas de ferme même qui ne soit desservie par un canal. En certains endroits il n'y a pas d'autre moyen de transport que le bateau et la barque ; les chemins passent au second plan, ils sont parfois terminés en cul-de-sac ou coupés par un canal ; celui-ci est la voie normale.

Le climat. — L'assainissement est d'autant plus nécessaire que le climat est *très pluvieux*. La moyenne des jours de pluie est de 187 pour les Pays-Bas, mais en Frise ce chiffre est dépassé sensiblement, il atteint 218. C'est juin qui compte le moins de jours de pluie, 12 d'après les statistiques. J'ai eu le regret d'y noter presque chaque jour plusieurs averses, car, en été du moins, le temps est très variable : les nuages filent dans le ciel à des vitesses d'automobile, et on ne sait jamais quel temps il fera une heure plus tard. A Leeuwarden il tombe annuellement 782 $^{m}/_{m}$ d'eau, surtout en juillet, août, septembre et octobre ; les mois d'hiver sont relativement secs.

Si la pluie apporte de l'eau en excès, les *vents* fort heureusement en facilitent l'épuisement par les moulins à vent. Ce sont surtout les vents d'ouest qui dominent ; ils sont parfois très violents, au point d'empêcher un bicycliste d'avancer ; c'est ce qui explique que, dans ce pays plat, on trouve beaucoup de machines à changement de vitesse. Les jours sans vent sont une rare exception.

Les Pays-Bas jouissent naturellement d'un climat maritime, c'est-à-dire très humide mais *assez doux*. Si le ciel est presque toujours couvert et l'atmosphère souvent brumeuse, du moins les grands froids sont-ils assez rares. Les grandes fêtes sur la glace, comme en représentent les vieux peintres hollandais, deviennent maintenant une exception. A Leeuwarden la température moyenne varie de 1° 8 en janvier à 17°9 en juillet.

Les productions naturelles. — A vrai dire, elles n'ont peut-être pas beaucoup d'importance dans un pays soumis à la culture intensive ; cependant, comme elles sont sous la dépendance étroite du climat et de la nature du sol, elles indiquent assez nettement dans quelle direction devra s'orienter l'agriculture, si elle veut utiliser au maximum les forces naturelles au lieu de les contre-carrer.

La zone sablonneuse livrée à elle-même produit surtout de la bruyère qui est pâturée par des moutons de petite taille à croissance lente mais à chair extrêmement savoureuse. Les arbres de diverses essences viennent bien aussi, lorsque, toutefois, le le sol est assez profond, car il existe souvent à une faible profondeur un banc dur absolument imperméable aux racines. Il est nécessaire de le rompre avant de faire une culture.

La zone tourbeuse fournit de la tourbe sur laquelle croissent des plantes paludéennes, de la bruyère et des végétaux donnant un foin grossier. Cette flore est susceptible de s'améliorer par un traitement rationnel.

La zone argileuse enfin produit naturellement de l'herbe qui, en raison de la richesse du sol donne un fourrage de bonne qualité. Elle peut donc nourrir du gros bétail. Nous ne nous attarderons pas à dénombrer les poissons des lacs et des canaux non plus que les oiseaux marins ou aquatiques qui abondent, et dont la capture facilite l'existence de certaines gens. Signalons cependant les canards et les *kibits* dont les œufs très estimés sont recueillis au printemps par les femmes et les enfants, pendant une période déterminée.

En résumé, on peut caractériser les Pays-Bas : *une plaine*

basse et humide entrecoupée de nombreux canaux et couverte de pâturages.

Nous n'avons pas grand'peine à comprendre qu'un tel lieu doit favoriser hautement l'*art pastoral intensif :* l'art pastoral, par suite de la prédominance des productions herbacées, intensif et par là même spécialisé et commercial par suite de la facilité des transports. C'est, en effet, ce que nous allons constater, dans la province de Frise surtout.

Mais il faut nous rappeler aussi que, depuis trois siècles, les Frisons ont ajouté à leur pays primitif de nouvelles terres conquises sur la mer. Ces terres vierges sont extrêmement riches en principes minéraux; elles sont donc très fertiles et susceptibles de porter des récoltes exceptionnelles, parfois même sans fumure. Au lieu de les mettre en pâturage, il est plus avantageux de les consacrer à des *cultures spécialisées :* lin, pommes de terre, céréales, etc... Mais là encore, la spécialisation est une conséquence de la facilité des transports, comme nous le verrons dans la province de Groningue.

Enfin une autre forme de culture intensive et spécialisée s'est développée dans certains districts des Pays-Bas, en particulier dans la Hollande septentrionale, qu'on appelle encore quelquefois la Frise occidentale (West-Friesland [1] : je veux parler de la *culture maraîchère*. Le sol riche et humide lui est très favorable et le voisinage des anciennes villes de commerce lui a donné naissance. Le développement moderne des transports lui a permis de prendre un grand essor.

A ce propos, nous devons encore insister ici sur la *situation géographique* des Pays-Bas, qui sont placés entre trois pays industriels et par conséquent grands consommateurs de produits agricoles : l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Londres, le grand marché anglais, fait face aux rivages néerlandais, et la région industrielle de la Prusse rhénane est toute voisine de la

1. La Frise, *lato sensu*, s'étend, le long de la mer du Nord, du Rhin au Jutland. Dans cette étude nous ne nous occuperons que du littoral compris entre l'Ij et l'Ems. Lorsque nous viserons la *province de Frise* (chef-lieu Leeuwarden), nous aurons toujours soin de le spécifier, à moins que le contexte ne l'explique suffisamment.

Hollande à laquelle elle est reliée par le Rhin, plusieurs canaux et des chemins de fer. En réalité, toute l'agriculture néerlandaise est orientée vers l'exportation, et a en vue l'approvisionnement de ces marchés. C'est une conséquence des *transports*. Ceux-ci exercent donc sur le travail une *influence dominante* qui se répercute sur tous les faits de la vie sociale. C'est ce que nous allons essayer de montrer en étudiant successivement l'industrie laitière dans la province de Frise, la culture des céréales en Groningue et la culture maraîchère dans la Hollande septentrionale.

II

LE BÉTAIL ET LE LAIT

La Frise. — La province de Frise, que nous avons uniquement en vue actuellement, présente les trois natures de terrain qui se partagent les Pays-Bas. On y trouve des districts sablonneux, des terres riches et compactes, des sols humides et bas. Ces derniers qui forment le « greidstreek » (district du pâturage) occupent tout le centre et le sud de la province. Les terres d'alluvions récentes propres à la culture bordent le littoral depuis Bolsward jusqu'au Lauwerszée sur une largeur qui varie un peu mais ne dépasse jamais 12 à 15 kilomètres. Ce qui domine actuellement, ce qui existait seul autrefois, avant les endiguements, ce sont les terrains compacts, très humides, facilement submergés par la mer ou les eaux de pluie. Dans le sud de la province se trouvent de grands lacs : Sneeker meer, Tjeuke meer, Sloter meer, Fluesser meer, etc... qui débordent à la moindre pluie.

Dans ces conditions la culture est impossible ou du moins très difficile. Il est naturel de songer à utiliser le sol par le pâturage ; c'est donc l'exploitation du bétail qui sera le travail unique dans certains districts, dominant dans d'autres où la culture est devenue possible aujourd'hui. On peut exploiter le bétail de plusieurs façons : faire naître les jeunes, les élever jusqu'à l'âge adulte, engraisser ou enfin entretenir des vaches en vue

de la production du lait. C'est cette dernière industrie qui a été favorisée, imposée presque par le climat. Une température égale et assez douce, une atmosphère très humide, un ciel couvert, une herbe gorgée d'eau sont des conditions très favorables à la sécrétion mammaire; le lait n'est peut-être pas très riche en matières grasses, mais il est très abondant.

Produit spécialisé, le lait ne satisfait pas directement aux besoins de l'agriculteur; il faut le vendre, ce qui donne naissance au *commerce*. Denrée périssable, il ne peut être conservé à l'état naturel; il faut le transformer en beurre ou en fromage, ce qui développe la *fabrication*.

Si donc le type frison nous apparaît un peu instable et assez compliqué, nous n'en serons pas autrement surpris, puisque nous savons que le commerce engendre souvent l'instabilité, et l'industrie la complication.

Nous allons passer en revue d'abord la région du pâturage pur, parce que c'est celle où la spécialisation est le plus accentuée, et, par conséquent, celle où les caractères fondamentaux du type frison sont le plus marqués, puis la région de la culture associée au pâturage, et enfin la région sablonneuse qui est sous la dépendance étroite des deux premières.

I. — LE PATURAGE PUR.

Le « GREIDSTREEK ». — Pour avoir de cette région une idée exacte, suivons la ligne de Meppel à Leeuwarden, ou mieux encore prenons le tramway de Heerenveen à Sneek. Si ce jour-là est pluvieux, fût-ce à la fin de juin, nous aurons du *greidstreek* (région du pâturage) l'impression la plus exacte. Aussi loin que porte la vue s'étend la plaine immense, monotone, de laquelle émerge de lieue en lieue un clocher d'église ou un toit de ferme au milieu d'un bouquet d'arbres; partout des prairies, rien que de l'herbe verte; partout aussi des fossés et des canaux avec çà et là des moulins à vent. S'il a plu les jours précédents, et c'est le cas le plus général, l'eau gonfle dans ces fossés, elle les

remplit jusqu'au bord, envahit même les prairies, et les moulins ont beau tourner, ils n'arrivent pas à lutter de vitesse avec la pluie du ciel ; lorsque celle-ci s'arrêtera, si le vent continue, et il n'y manquera sans doute pas, alors le niveau baissera petit à petit sous l'action des pompes. Le vent permet ici d'atténuer les inconvénients de la pluie. En hiver, l'eau monte partout et les prairies sont transformées en lacs. Ceux-ci sont nombreux d'ailleurs dans la région ; en approchant de Sneek, on en voit à droite et à gauche de la route. Quelques-uns d'entre eux sont immenses et on leur donne le nom de mers. Ils débordent pendant la saison des pluies et envahissent la campagne ; aussi *les villages sont-ils situés sur des petits monticules*, sur des terpes. En hiver, on n'y accède qu'en bateau et, même en été, c'est souvent le seul mode de communication possible. *Ces villages ne sont pas nombreux et les fermes sont très espacées ;* on parcourt parfois plusieurs kilomètres sans en apercevoir. Pour établir une habitation dans cette contrée aquatique, il faut, en effet, choisir un endroit où on ait chance d'échapper aux inondations ; or ces endroits-là sont rares. En 1825, à la suite d'une tempête et d'une grande marée, les eaux de la mer ont envahi les fermes au sud de Leeuwarden, au centre de la province.

Le sol est constitué, soit par du limon argileux, soit par du terrain tourbeux, mais *il est recouvert d'herbe partout.* Les prairies n'ont pas toutes la même valeur ; du tramway on en voit qui sont baignées par l'eau et dont le foin jaune et grossier est mêlé de joncs et de plantes aquatiques. Ajoutez à cela que le fanage est une opération longue et délicate sur ce sol toujours imbibé d'eau, sous ce ciel brumeux et sous ces averses continuelles. Les difficultés sont accrues par l'éloignement des fermes, conséquence de la nature du sol ; il y a des prairies qui sont situées à deux heures de la maison ; aussi voit-on les ouvriers camper sous la tente pendant la saison des foins ; plusieurs de ceux avec qui nous voyageons se plaignent de fièvres et de rhumatismes. En beaucoup d'endroits la fauchaison doit se faire à la main, car le sol tourbeux est trop imprégné d'eau, trop peu consistant pour permettre l'emploi de machines tirées par des

chevaux. Pour la même raison, il faut renoncer à faire pâturer certaines prairies; on en retire seulement du foin et d'assez médiocre qualité. Ce foin est rentré en bateau, il n'y a pas de chemins, mais les fossés et les canaux abondent et permettent d'aller directement partout où l'on veut. Aussi les communications sont-elles difficiles pour le piéton ou le voiturier et faciles pour le batelier. A Sneek, le jour du marché, je vois de nombreux bateaux à vapeur qui font le service des villages; quelques-uns vont même jusqu'à Rotterdam.

Dans les eaux des lacs et des canaux vivent des poissons qui sont particulièrement abondants dans le voisinage de la tourbe. Aussi une petite partie de la population vit-elle exclusivement de la pêche et beaucoup d'ouvriers y trouvent-ils des ressources accessoires pendant la morte saison.

Une ferme a paturage. — Il suffit d'avoir traversé une seule fois le greidstreek pour se rendre compte que toute culture est impossible dans cette contrée et qu'on n'y peut songer qu'à une chose : utiliser l'herbe et l'eau. Les habitants de la région des lacs se trouvent à peu près dans la même situation que les habitants de tout le littoral avant la construction des digues : *ils doivent vivre de la pêche et du pâturage* Nous négligerons la pêche, dont le domaine et l'importance relative diminuent de jour en jour, et nous porterons toute notre attention sur le pâturage qui prend une place de plus en plus grande dans l'économie rurale de la Néerlande.

Idaard : petite station perdue au milieu des prairies à une dizaine de kilomètres au sud de Leeuwarden. On aperçoit dans un rayon de quelques lieues plusieurs clochers; nous nous informons : le plus rapproché est celui d'Idaard. Nous nous dirigeons alors vers les maisons qu'on nous indique. A vrai dire, c'est à peine un village : l'église et deux fermes s'élèvent sur trois terpes voisines; la maison du pasteur, l'école et une épicerie complètent l'agglomération avec deux ou trois maisonnettes d'ouvriers. La plupart des villages du greidstreek sont sur ce type. Nous sommes ici sur la limite de l'argile et du terrain tourbeux;

vers l'est, en effet, s'étendent à perte de vue les prairies basses, humides, au milieu desquelles on ne voit ni maison ni chemin.

La ferme de M. Wirdum compte 13 hectares dont 12 situés autour de la maison ; le reste est plus éloigné. *Il n'y a pas un champ de culture*, je ne me rappelle même pas avoir vu de jardin. Je ne serais pas étonné que le fermier achetât ses légumes aux colporteurs qu'on rencontre si nombreux sur les routes de la Frise. Les deux tiers du domaine sont fauchés pour constituer la provision de foin de l'hiver ; le surplus est exclusivement réservé au pâturage. La nature du sol et la situation relative des tènements influent sur le mode d'exploitation ; ce sont les prairies éloignées situées sur le sol mouvant de la tourbière basse qui sont fauchées tous les ans, car on ne peut pas les utiliser pour le pâturage. Dans les Marschen de la Weser, pays de pâturage exclusif également, le groupement du domaine et l'homogénéité du terrain permettent, au contraire, de faucher alternativement tous les herbages, ce qui les maintient en meilleur état[1].

A Idaard, il y a trente vaches. En général, les veaux mâles sont vendus à la boucherie ; cependant M. Wirdum élève tous ses animaux et les vend comme reproducteurs : il a vendu de jeunes taureaux jusqu'à 1.000 et 1.800 florins[2]. C'est en effet la Frise qui approvisionne les autres provinces des Pays-Bas, et en particulier la Hollande, de vaches laitières et de taureaux ; ceci est une conséquence de la spécialisation intense vers laquelle elle a été orientée de très bonne heure, on pourrait même dire de tout temps, par les conditions naturelles du lieu. Adonné exclusivement à la production du lait, il était naturel que le Frison sélectionnât dans ce sens son bétail et possédât ainsi des vaches laitières supérieures à celles des autres provinces ; on reproche même parfois au bétail frison d'être trop affiné. Il existe aussi un grand nombre de sous-variétés ; car presque chaque ferme a son type de vaches ; cela tient à une longue sélection et à une consanguinité persistante.

1. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 11.
2. Le florin = 2 fr. 10 c.

L'entretien de ces trente vaches et des jeunes bêtes n'exige pas un personnel très nombreux : deux valets, un jeune garçon et une servante suffisent à la traite et au pansage. Un valet se paie environ 250 florins par an ; les gages tendent à augmenter, quoiqu'il y ait peu de demande de main-d'œuvre dans la région, car les jeunes gens, ne trouvant pas facilement à s'employer sur place, vont en Allemagne comme vachers : en Westphalie, il y en a beaucoup, si bien que le mot « hollandais » est employé comme synonyme de vacher. Ils reviennent presque tous avec leurs économies et achètent un lopin de terre dans la région sablonneuse voisine. Les filles vont souvent se placer comme servantes dans les villes de Hollande où elles se marient.

En somme, la région des lacs et du pâturage est relativement peu peuplée et lorsque vient l'époque des fenaisons, il s'agit de trouver ailleurs la main-d'œuvre nécessaire. Pendant toute la période des foins, M. Wirdum emploie quatre ouvriers originaires de la Groningue ; ce sont les mêmes qui reviennent tous les ans ; ils reçoivent 11 à 12 florins par semaine, plus le logement et la nourriture. Ils conduisent les machines dont l'emploi ne s'est généralisé que depuis trois ans, sous l'influence de la hausse persistante des salaires qui ont augmenté de 50 p. 100 depuis dix ans.

Ainsi donc, la spécialisation dans le pâturage pur, en restreignant les besoins de main-d'œuvre, provoque une émigration temporaire des ouvriers locaux et une immigration périodique d'ouvriers venant de provinces voisines : Groningue, Drenthe, Over-Yssel et de la région sablonneuse. Cette situation tend à accentuer la hausse des salaires.

Les laiteries. — La vache hollandaise est une vraie fontaine à lait ; elle doit ses qualités au climat et à une longue sélection, en vue de la production laitière. Mais le lait ne se conserve pas ; il faut donc, de toute nécessité, le transformer en beurre ou en fromage. Or, si la Hollande est le pays du fromage, la Frise semble être plutôt celui du beurre. Il y a évidemment à cela des raisons. Si la fabrication du fromage s'est développée en

Hollande depuis longtemps, cela tient probablement au voisinage des grands ports où fréquentaient de nombreux navires. Le fromage hollandais qui se conserve très longtemps, devait être pour les marins un aliment précieux, lorsque les traversées étaient longues et que les conserves, en usage actuellement, n'étaient pas encore inventées. En Frise, au moment de la grande prospérité de la marine hollandaise, les villes de commerce étaient déjà déchues; en outre, cette province, avons-nous dit, remonte toutes les étables des Pays-Bas; or, pour élever des veaux, il faut du lait, et si le lait écrémé est encore très nourrissant, par contre, le petit lait de fromage n'a presque plus aucune valeur nutritive.

Quoi qu'il en soit, on fait beaucoup de beurre en Frise. Jadis il était fabriqué sur la ferme même. « C'est surtout dans la confection du beurre, écrivait E. de Laveleye en 1864, que la fermière frisonne peut déployer cette propreté exquise, ce soin des details qui la caractérisent. Ne pénètre pas qui veut dans la cave à lait : c'est un sanctuaire d'où est exclu le profane qui, par quelque émanation fâcheuse, pourrait faire aigrir la crème. Quand on est admis dans cette cave, toujours située au nord, et qui est l'été d'une délicieuse fraîcheur, on voit, rangée régulièrement, toute une légion de vases plats, en cuivre rouge, pleins jusqu'au bord du lait fraîchement trait que recouvre déjà une couche épaisse de crème. Généralement, la baratte est mise en mouvement par un cheval qui tourne dans un manège[1]. » Aujourd'hui, on entre très facilement dans la cave à lait et on y voit bien encore les anciens vases, mais ce qu'on ne voit plus, c'est le lait et la crème, car, aussitôt après la traite, le matin et le soir, le lait est livré à la laiterie.

C'est en 1879 que s'installa la première laiterie, bientôt suivie de plusieurs autres. C'étaient d'abord des entreprises privées, mais lorsque les fermiers virent que l'affaire était bonne, ils se groupèrent en coopératives qui, depuis 1890, se sont extraordinairement développées. Dans tous les Pays-Bas, on en compte

1. *La Néerlande.*

actuellement plus de 700, et 229 fabriques privées; la Frise seule possède 129 laiteries dont 115 à vapeur, 83 coopératives. Les petites laiteries sont surtout nombreuses dans les provinces du sud, habitées par de petits paysans; en Frise, pays de gros fermiers, elles sont montées sur un plus grand pied. Il en est dont l'installation, munie des derniers perfectionnements, a coûté 150.000 francs; elles peuvent fabriquer annuellement plusieurs milliers de tonnes de beurre. Les laiteries de Frise fournissent, chaque année, plus de 11 millions de kilogrammes de beurre, c'est-à-dire, le tiers de la production totale des Pays-Bas, tandis que, dans la même province, le beurre de ferme n'atteint pas deux millions de kilogrammes, sur 26 millions pour l'ensemble du royaume [1].

La coopérative de Roordahuizen compte 52 membres; on voit, en effet, 52 pipes accrochées au râtelier, dans la salle où se réunissent les sociétaires. Elle a été fondée en 1890 et traite chaque jour 13.000 litres de lait provenant de 1.350 vaches. Le lait est payé 11 centimes aux fermiers à qui on rend le petit lait de fromage, car on fait aussi du fromage pour utiliser le lait écrémé : les éleveurs ne trouveraient pas l'emploi de tout ce dernier, car ils n'entretiennent pas de porcs, n'ayant ni grains ni pommes de terre à leur donner. C'est surtout dans ces dernières années que la fabrication du fromage a pris, en Frise, un grand essor. Le fromage frison est un fromage maigre qui se consomme surtout dans le pays, mais qui est aussi maintenant très demandé dans les Indes néerlandaises, à cause de sa facilité de conservation. La production des laiteries de Frise atteint plus de 20 millions de kilogrammes de fromage.

Le lait traité à la laiterie de Roordahuizen dose 3,15 p. 100 de matières grasses; étant donné la race et le climat, c'est une moyenne honorable. Depuis la fondation de la coopérative, on constate d'ailleurs une augmentation dans le rendement du lait, en quantité et en qualité. On cite une vache qui a donné, dans

1. Cf. *Verslag over den Landbouw in Nederland over 1905* (statistique de la Direction de l'Agriculture).

l'année, 9.760 litres de lait, dosant 3,09 p. 100, ce qui fait une production de 301 kilogrammes de beurre. C'est, en effet, un des résultats de la constitution des laiteries *d'avoir poussé très vivement les éleveurs dans la voie du progrès*. Par suite des nécessités de la comptabilité, on sait très exactement la quantité de lait fourni par chaque adhérent, et sa richesse en beurre. Il en résulte une émulation entre les fermiers ; chacun s'ingénie à obtenir de plus hauts rendements et une teneur en matières grasses plus élevée. La laiterie cherche aussi à faire connaître les meilleures méthodes pour la nourriture des animaux et la production du lait.

C'est depuis la fondation des coopératives que se sont développées les sociétés de contrôle que nous avons déjà rencontrées en Allemagne [1]. Ainsi, le *Contrôle vereeniging* de Zürich compte 24 membres avec 500 vaches : un contrôleur, assisté d'un aide, passe deux fois par mois dans chaque étable où il pèse et analyse le lait fourni par chaque vache en 24 heures. Les résultats sont inscrits sur deux registres dont l'un reste entre les mains du fermier qui a ainsi des éléments certains pour juger la valeur de ses animaux et éliminer les moins bons. Il se rend compte aussi de l'influence de la nourriture; à l'étable, par exemple, on obtient 2,90 p. 100 de matières grasses et au pâturage 3,33 p. 100. Le contrôleur et son assistant sont patentés par l'autorité administrative agricole de la province, et rétribués par la société. Les frais s'élèvent en moyenne à 1 florin 50 (3 fr. 15 c.) par vache et par an ; c'est peu de chose, en raison des services que rend ce contrôle.

La laiterie coopérative de Zurich, quoique située sur le littoral dans la zone argileuse, ne diffère en rien de celles du greidstreek. Elle a coûté 100.000 francs qui ont été fournis par un emprunt hypothécaire. Lors de la répartition des bénéfices, on retient une certaine somme pour l'amortissement ; cette retenue est naturellement plus forte pour les nouveaux membres. Le lait est payé d'après la teneur en matières grasses, ce qui est un en-

1. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 14.

couragement au progrès. Le transport du lait, dont le prix est déterminé d'après la distance, est à la charge des fermiers; la laiterie employait autrefois huit chevaux ; elle n'en a plus que deux actuellement, car la multiplicité des canaux lui permet de faire presque tout son service avec des bateaux et des remorqueurs.

Elle expédie presque toute sa production en Angleterre, par le port de Harlingen. Le développement urbain de l'Angleterre, au cours du XIXe siècle, a certainement été pour la Frise une cause de prospérité, et a grandement favorisé son essor, mais les Frisons ont très bien su profiter de cette situation. Ainsi à Zurich, pour faciliter la vente à l'exportation, on a adopté les poids anglais pour les pains de beurre et les boîtes ; les étiquettes sont aussi rédigées en anglais.

C'est, en effet, un des résultats les plus heureux du développement des laiteries, d'avoir beaucoup *augmenté les exportations de beurre*, en offrant à l'étranger un produit non fraudé, de qualité constante et garantie. L'Angleterre absorbe 17 millions de kilogrammes, l'Allemagne 7 millions et la Belgique 3 millions et demi. La vente directe par les laiteries isolées ou associées a ainsi remplacé les marchés locaux, et les intermédiaires ont été en partie supprimés.

Une autre conséquence de l'organisation des laiteries, c'est d'avoir *diminué le travail des femmes*. C'est à la fermière qu'incombait jadis le soin de faire le beurre ; aujourd'hui, elle n'a plus à s'occuper que de son ménage et de l'éducation de ses enfants. En soi, ce nouvel état de choses est un bien et ne devrait avoir que d'heureux effets ; quelques esprits chagrins craignent cependant que les fermières n'emploient aujourd'hui leurs loisirs à se créer des besoins factices, et qu'elles ne témoignent d'un goût trop vif pour la toilette et les déplacements.

Enfin, la conséquence la plus importante des laiteries, sur laquelle nous reviendrons, dans l'étude de la région de la culture, mais qui se fait aussi sentir un peu dans la région du pâturage, c'est la *multiplication des petits domaines et des domaines fragmentaires*.

Le fermage et le propriétaire absentéiste. — Les fermes à pâturage ont, en général, de 30 à 35 hectares. C'est l'étendue qui convient le mieux au mode d'exploitation imposé par le lieu : sur les bords de la Wéser, dans des conditions analogues, c'est aussi l'étendue qu'ont les domaines. Les bâtiments se réduisent, ordinairement, à une seule grange, basse, large et longue, couverte en chaume et en roseaux, qui sert à emmagasiner le foin, et sur un côté de laquelle se trouve l'étable. Celle-ci est vide pendant l'été, puisque les bêtes sont au pâturage nuit et jour; elle a été lavée, frottée, brossée d'un bout à l'autre, à la Pentecôte; de petits rideaux blancs en ornent les fenêtres, et des tapis couvrent le carrelage; elle sert alors de chambre aux ouvriers venus pour les foins. Les vaches, en hiver, y sont attachées deux par deux, dans des stales surélevées et très courtes de façon que la fiente tombe directement dans une rigole large et profonde, et qu'ainsi, l'animal ne souille jamais sa robe en se couchant; pour comble de précaution, l'extrémité de la queue est relevée et fixée au plafond par une ficelle.

La ferme, bâtie ordinairement sur une terpe plus ou moins élevée, est environnée d'un large fossé plein d'eau, qui fait office de clôture, et entourée de quelques arbres, dont le vert plus foncé tranche sur le vert tendre des prairies. Tout l'ensemble respire l'ordre, la propreté et l'aisance; parfois même une certaine coquetterie se manifeste par des allées sablées et quelques corbeilles de fleurs : c'est le « friesche hiem », le home frison.

Il est rare que l'habitant de ce home en soit le propriétaire. Dans la région des lacs *presque tous les éleveurs sont fermiers*. La terre appartient en général à des propriétaires absentéistes, dont un grand nombre même résident en dehors de la province.

Cet état de choses n'est pas nouveau : en 1511, dans le district de Leeuwarden, 85,4 % de la terre était affermé. A cette époque, l'Église possédait 18,4 % du sol, et les monastères 25, 5 %, dans la même district. Il ne restait donc que 56,1 % du territoire aux propriétaires privés : parmi ceux-ci, 36 seule-

ment possédaient plus de 30 hectares et 9 plus de cent. La propriété la plus grande, indivise entre plusieurs héritiers, comptait 299 hectares. Ces 45 grands (?) propriétaires possédaient 32, 2 % du sol, il restait donc seulement 23, 9 % de la superficie totale pour les propriétaires possédant moins de 30 hectares[1].

On voit que l'Eglise et les monastères détenaient près de la moitié du pays. Cela est dû sans doute à l'absence d'une féodalité, car les Frisons ont maintenu leur indépendance effective jusqu'au commencement du XVIe siècle. L'Église s'est donc trouvée la seule force puissante et riche s'élevant au-dessus des paysans : ainsi s'explique qu'elle soit arrivée à posséder une grande partie du sol de la province. En raison de sa permanence et de sa richesse, elle a pu entreprendre des travaux de défrichement qui ont encore augmenté son domaine; enfin, du XIIIe siècle au XVe siècle, les monastères ont puissamment contribué au progrès agricole. C'est cette situation qui a dû probablement développer le fermage, car le servage est resté à peu près inconnu chez les libres Frisons. En 1511, sur 100 cultivateurs, on comptait 13 propriétaires et 87 fermiers dans le district de Leeuwarden[2]. En 1904, sur 1.000 exploitations, 342 étaient exploitées par leurs propriétaires, dans toute la province de Frise[3].

La Réforme, qui amena la disparition des ordres monastiques, ne modifia pas sensiblement l'état de la propriété foncière; une partie des biens sécularisés fut affectée à des établissements de bienfaisance, ou fit retour à l'État, c'est-à-dire à la Province; une autre partie fut vendue. Mais, tandis qu'en Hollande, le sol fut acheté par les commerçants enrichis, en Frise, où les villes de commerce étaient alors moins riches et moins nombreuses, les domaines vendus furent acquis par de riches paysans, qui constituèrent alors une aristocratie locale. Toutefois, ils abandonnèrent peu à peu la culture, pour aller vivre de leurs rentes

1. Cf. T.-J. de Boer, *De friesche grond in 1511, overdruk uit historische avonden*, Groningen, bij J.-B. Wolters, 1907.
2. T.-J. de Boer, *op. cit.*
3. *Verslag over den Landbouw in Nederland*, 1905.

dans les villes du voisinage, et ils affermèrent leurs propriétés. Cette aristocratie du XVIe siècle n'est plus représentée aujourd'hui que par quelques familles, et encore, celles-ci ont-elles abandonné la Frise, pour se fixer en Hollande ou dans d'autres provinces, depuis qu'en 1848, la bourgeoisie libérale est arrivée au pouvoir.

L'absentéisme des propriétaires s'est encore accentué pendant la crise agricole, entre 1880 et 1895, car, à cette époque, les impôts communaux étaient en augmentation croissante, ce qui détermina beaucoup de gens à quitter la province. Ce mouvement est un peu enrayé depuis une dizaine d'années.

Pour que le fermage et l'absentéisme se soient développés, au point d'être un fait absolument général, il faut qu'ils soient favorisés par les conditions économiques locales. En effet, d'une part, l'œil du maître est beaucoup moins nécessaire sur une ferme à pâturage, où les bâtiments sont relativement peu considérables, où toute la terre est consacrée à un produit unique et spontané comme l'herbe : les travaux d'entretien sont réduits au minimum, et l'épuisement du sol par le fermier est presque impossible[1]. Aussi, ce genre de propriété est-il très recherché des capitalistes[2]. D'autre part, en raison des aléas moins considérables que présente l'exploitation des herbages, les fermiers consentent des prix de ferme plus élevés, et le capital se trouve ainsi plus largement rémunéré. Il s'en suit que, lorsqu'un domaine est en vente, il est immédiatement acheté par un urbain.

D'abondants capitaux existent, en effet, dans les villes de commerce des Pays-Bas. Pour les négociants riches, la terre est un placement ; le domaine n'est pas pour eux un bien de famille auquel on est attaché, et que l'on tient à conserver. En cas de

1. Ceci n'est vrai que par comparaison avec une ferme de culture. Je ne prétends pas que, pour une ferme d'herbe, l'absentéisme et le fermage vaillent mieux que la résidence et le faire valoir.

2. Notons ici qu'en Auvergne, les *domaines de montagne*, consacrés à l'élevage, sont exploités sous le régime du fermage et donnent toute satisfaction à leurs propriétaires, qui voient leurs revenus rentrer avec régularité, et dont les soins d'administration sont réduits au minimum.

succession, les fermes sont facilement vendues. *La propriété est donc instable*; c'est un effet indirect du commerce.

Si le cultivateur est propriétaire, le domaine passe à sa mort à l'un de ses enfants, qui désintéresse ses cohéritiers; sinon, le bien est vendu, mais il n'est pas partagé, car sa valeur comme atelier de travail, en serait diminuée. La petite propriété ne peut donc pas se constituer par le morcellement des grandes fermes.

De ce que la terre est concentrée entre les mains des capitalistes, il résulte que l'agriculteur professionnel, le fermier, se trouve dans la dépendance étroite des propriétaires qui détiennent l'instrument indispensable du travail agricole, le sol. Il est disposé à payer cher pour en avoir la disposition et, comme les Frisons affectionnent leur coin de terre, la concurrence est vive entre les fermiers, et les prix de location montent d'année en année. Les laiteries, en facilitant la vente des produits du lait, contribuent aussi à la hausse des prix de ferme. Actuellement, on paie 200 à 250 francs par hectare sur l'argile, et la moitié environ sur les terrains tourbeux. Les propriétaires profitent de cet état de choses, et font des baux à court terme, cinq ans dans la région du pâturage. Certains d'entre eux pratiquent même l'affermage aux enchères, et comme ils n'ont aucun lien personnel avec le fermier, ils donnent leurs domaines au plus offrant[1]. D'autres cherchent à conserver le même fermier, mais tout en profitant de la hausse générale. On voit par là que l'instabilité de la propriété a pour conséquence l'instabilité des fermiers et leur situation précaire. Grâce à l'absentéisme, l'argent provenant de l'agriculture sert en grande partie à alimenter le luxe des villes. La cause première de cet état de choses est l'abondance des capitaux créés par le commerce c'est-à-dire par les transports. Ils semblerait donc, au premier abord, que leurs effets soient funestes, tandis qu'au contraire leur rôle est en définitive bienfaisant, puisqu'ils permettent de tirer parti d'un sol qui, sans eux et sans les capitaux qu'ils créent, serait

1. Nous avons déjà signalé les mêmes phénomènes dans la Frise allemande (*Sc. soc.* 35e fasc., p. 52).

resté inutilisable. Nous verrons d'ailleurs que, si certains de leurs effets sont fâcheux, ils le sont précisément dans la mesure où le lieu est resté intransformable.

Les associations. — Pour être transformé et utilisé, le lieu primitif exigeait deux choses : *des capitaux et des associations*. Construire des digues et creuser des canaux, sont des opérations coûteuses, que ne sauraient mener à bien ceux qui ne disposent que de leurs bras ; ce sont aussi des entreprises longues et vastes, dont l'exécution dépasse souvent les facultés d'un particulier, et demande des efforts poursuivis pendant plusieurs générations.

Les capitaux ont été fournis, sans doute, par *la navigation et le commerce*, et probablement aussi par *l'Église et les monastères*, qui étaient les plus grands et les plus riches propriétaires du pays; leur puissance leur venait précisément de ce qu'ils constituaient des collectivités, des associations étendues et durables. De nos jours, leur rôle est rempli par des associations libres de propriétaires et, dans une certaine mesure, par les pouvoirs publics. Nous sommes ici sur la terre classique de l'association, parce qu'elle est imposée par la nature même du lieu : les habitants d'un pays exposé aux dévastations continuelles de la mer doivent coordonner leurs efforts, comme des matelots sur une barque.

L'association s'est manifestée d'abord dans la construction des terpes, sur lesquelles se sont installées les habitations; cette première association a dû être temporaire, et sans forme fixe : c'était plutôt une aide de voisinage. Plus tard, la construction des digues a exigé des efforts communs de plus longue durée, et une association permanente pour la surveillance et l'entretien ; enfin, le creusement des canaux et l'aménagement des eaux exigent une association permanente et continuellement agissante. Chaque progrès, dans l'utilisation rationnelle du sol, a donc amené un renforcement des associations; cependant, nous devons constater, et ceci est un caractère essentiel du type frison, qu'il n'est point fait appel à l'État, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels.

Les particuliers comptent ici sur leurs propres efforts, et, tout au plus, sur l'aide de leur groupement local, sur la Province.

Les associations hydrauliques s'appellent *polders* ou *waterschapen*. Etymologiquement le mot *polder* signifie *terre endiguée ;* en fait, on l'emploie aujourd'hui pour désigner une certaine étendue de terres entourées de digues, ou soumises à un aménagement hydraulique, et pour désigner l'association, la personne morale, qui a charge d'entretenir cette portion du territoire.

Lorsque des terres sont susceptibles d'être assainies, ou doivent être protégées contre la mer, les propriétaires s'entendent entre eux pour constituer un polder, dont ils rédigent les statuts en toute liberté. Ils nomment un président et un conseil d'administration chargés des affaires ordinaires. Les travaux à exécuter et les emprunts à contracter doivent être approuvés par l'assemblée générale. Le plan des travaux projetés doit être soumis à l'approbation technique des ingénieurs du Waterstaat, ministère qui a dans ses attributions tout ce qui concerne le service des eaux dans les Pays-Bas. D'après ce que nous savons du lieu, nous pouvons nous faire une idée de son importance : c'est une armée toujours en campagne, et dont la moindre défaillance pourrait avoir pour la Hollande des conséquences désastreuses. L'entretien des polders, l'amortissement des emprunts sont couverts par des contributions levées sur les membres de l'association proportionnellement aux services qu'ils reçoivent, c'est-à-dire, qu'ils paient non seulement d'après l'étendue de leurs terres, mais aussi, d'après le niveau de celles-ci. Un champ plus bas est imposé plus fortement que son voisin plus élevé, car il aurait plus à souffrir de l'excès d'eau.

Les digues principales qui bordent le littoral, ou bien font partie d'un polder, ou bien sont divisées en sections dont chacune a son administration autonome, à la tête de laquelle est placé le *dijkgraaf* nommé par la reine parmi les fermiers du voisinage. Il est chargé, sous le contrôle du Waterstaat, de la surveillance de la digue, dont l'entretien ordinaire incombe aux intéressés, qui paient des taxes spéciales à cet effet. En cas de désastre, ou

si des travaux trop dispendieux sont nécessaires, l'Etat intervient, en accordant une subvention, et c'est justice puisque l'intérêt général est en jeu. Les digues comme les polders jouissent donc de l'autonomie la plus complète; chaque association a sa personnalité propre, ses statuts; les usages varient d'une province à l'autre. On sent dans ces organismes, des réalités vivantes qui se sont constituées naturellement et peu à peu, pour répondre à des besoins particuliers et nettement définis. L'État, n'ayant pas eu à intervenir, n'a pas pu faire passer sur ces associations son joug niveleur et paralysant.

Lorsque les propriétaires d'un pays sont trop pauvres ou trop timides pour former un polder, il arrive que cette initiative soit prise par des étrangers. Par exemple, à Midsland, dans l'île de Terschelling, il existe un polder appartenant à l'Église, qui a été endigué en 1827 par une association de *capitalistes* de Texel, qui ont pris à leur charge tous les frais d'aménagement, moyennant un droit de jouissance de 60 ans. Le sol, préparé pour la culture, a été affermé à des cultivateurs qui n'ont pas fait de très bonnes affaires; aussi le polder était-il très négligé, ce qui a incité l'Église à racheter sa concession au bout de vingt ans. Malgré la somme déboursée, elle n'y a pas perdu; car, depuis que le polder est mieux entretenu, la culture est devenue plus intensive, et ses revenus ont décuplé. On voit par cet exemple combien est important le double rôle des capitaux et des associations, dans la mise en valeur du sol.

Lorsqu'il s'agit de constituer un polder, il peut arriver que quelques-uns des intéressés refusent d'entrer dans l'association. Leur refus pourrait faire échouer toute tentative d'amélioration, si, par exemple, leurs terres se trouvent au milieu de celles des voisins. Ceux-ci ont alors une ressource : ils demandent aux États provinciaux l'autorisation de constituer une *Waterschap* dont les statuts sont, après enquête, approuvés par l'autorité compétente. Les récalcitrants sont alors obligés de s'incliner devant une majorité des deux tiers, et de faire partie de l'association. Cela ressemble aux syndicats forcés que nous avons en France dans certains cas. Mais le respect des droits particuliers

est poussé très loin. Je me rappelle avoir été très étonné de voir, en Groningue, entre deux polders, une étroite bande de terre qui n'était pas endiguée et que la mer recouvrait librement jusqu'à l'ancienne digue. On m'expliqua que ce terrain appartenait à un propriétaire qui n'avait pas voulu entrer dans l'association; comme ses terres se trouvaient à une extrémité, on n'avait pas eu le droit de l'y contraindre, son abstention rompant seulement la symétrie de la ligne, mais ne faisant pas obstacle à l'exercice du droit des voisins.

On conçoit bien que des gens, habitués depuis des siècles à s'associer pour la protection et l'aménagement de leurs terres, soient tout prêts à s'associer dans d'autres buts, s'il est nécessaire. Cela n'a pas manqué d'arriver. Nous en avons déjà eu un exemple avec les coopératives de laiterie et les sociétés de contrôle pour les vaches laitières. Les laiteries se sont syndiquées entre elles dans le double but d'organiser le contrôle du beurre qu'elles fabriquent et la vente de leurs produits sous la garantie de ce contrôle. A cet effet, le syndicat accorde à ses adhérents une marque spéciale sur papier de soie très fragile qu'on colle sur les pains de beurre et qui ne peut pas être enlevée sans déchirure. L'État a même ajouté sa garantie à celle du syndicat par le contrôle officiel auquel celui-ci s'est soumis spontanément afin de jouir de l'étiquette nationale « Beurre néerlandais ».

Enfin il existe des syndicats agricoles pour la province et pour la commune. Ils se sont surtout développés depuis la crise agricole, car le besoin de l'association s'est alors fait sentir plus vivement. Cependant, en Frise et spécialement dans la région du pâturage, ils sont moins nombreux et moins actifs que dans le sud des Pays-Bas ou dans la région sablonneuse. Il y a à cela deux raisons: la première, c'est que le pâturage pur exige moins d'achats d'engrais, de semences, de machines, etc... que la culture; la seconde, c'est que les fermiers frisons sont ordinairement des cultivateurs assez riches pour faire des achats importants, et assez instruits pour les faire dans les meilleures conditions, ce qui n'est pas le cas des petits paysans qui vivent

sur le sable. Il convient de remarquer ici que les syndicats agricoles sont purement patronaux; nulle part je n'ai noté l'existence du syndicat mixte que nous connaissons en France, et où propriétaires, fermiers, métayers et ouvriers confondent et harmonisent leurs intérêts. Mais il n'en est pas moins vrai que les associations sont très largement développées et très solidement constituées en Frise.

La famille et le mode d'existence. — Les associations, nous l'avons vu, sont une conséquence de la nature du lieu qui impose aux hommes l'obligation de resserrer leurs groupements naturels pour lutter contre les éléments. Par là le type frison semble être retenu dans la formation communautaire; l'art pastoral dont la pratique exige peu d'initiative et peu d'efforts agit aussi dans le même sens, mais la nécessité de se protéger par une lutte opiniâtre et continuelle contre les eaux de la mer ou de l'intérieur développe, au contraire, à un haut degré, l'énergie et l'esprit d'entreprise. De là, dans le type frison, deux tendances dont l'une ou l'autre tend à dominer, suivant les circonstances.

La tendance patriarcale et communautaire est très nette dans la région du pâturage. Les relations de voisinage y sont renforcées par le groupement des habitations sur des terpes étroites. Certains villages du district des lacs sont très éloignés les uns des autres, très isolés, séparés même du reste du monde par les eaux pendant l'hiver. Tous les habitants sont parents, ils se marient entre eux, et n'ont guère de rapports avec les villages voisins. Il éclate parfois des querelles suivies de rixes entre jeunes gens de villages différents. L'isolement vient ici renforcer les idées traditionnelles dont s'accommode bien d'ailleurs l'art pastoral. La conséquence est facile à prévoir : les enfants, peu nombreux d'ailleurs chez les fermiers, cherchent à rester dans le voisinage de leur famille; ils prennent une ferme à proximité et n'hésitent pas à la payer fort cher, s'enlevant ainsi la possibilité de faire des bénéfices et de s'élever par l'acquisition d'un domaine. Ceux qui ne restent pas dans la

culture vont volontiers dans les carrières libérales, ou recherchent les fonctions publiques, ou quelque place d'employé. *L'attachement au groupe, la formation communautaire, pour tout dire, fait donc obstacle à l'élévation du type.* Ces gens-là sont tout prêts à redevenir des pasteurs purs et des patriarcaux si la steppe indéfinie s'ouvre devant eux : c'est ce qui est advenu dans l'Afrique australe aux émigrants boers.

L'exemple des Boers montre bien quelle action décisive exerce le lieu sur la formation d'un type social, lorsque ce type n'a pas reçu antérieurement une empreinte très forte, quasi définitive : les mêmes éléments ethniques, assez bigarrés d'ailleurs, ont donné l'Afrikander particulariste (probablement) et le Boer communautaire. En Europe, nous noterons les mêmes effets divergents de la culture et de l'art pastoral; cependant, dans les Pays-Bas, les éleveurs frisons ont été retenus dans la voie de la régression communautaire par la nécessité de lutter contre les eaux, par l'étendue limitée de leur territoire qui les a poussés à rendre leur art pastoral plus intensif et enfin par les transports qui les ont mis en concurrence avec le reste du monde, leur ont offert de vastes débouchés et les ont amenés à développer les qualités d'initiative et d'énergie qui étaient en eux. Mais ils sont restés paysans égalitaires; à aucun moment ils n'ont constitué une aristocratie. Ceux des leurs qui sont arrivés à la richesse se sont presque aussitôt détachés du sol pour émigrer dans les villes. Il n'y a pas ici de classe rurale supérieure, il n'y a guère entre eux d'autres différences que celles que fait naître la possession de l'argent.

On s'explique par là, à la fois, leur *simplicité de vie* et leur *amour du faste*. Au musée de Leeuwarden on voit de très nombreuses pièces d'orfèvrerie et de riches habillements. Il y a encore peu d'années, les bijoutiers et les horlogers faisaient fortune en Frise, et on voit encore chez les riches fermiers, des armoires remplies de vaisselle fine et d'argenterie. C'est de la parade, c'est l'affirmation de leur richesse, car leur train de vie est resté simple.

Dans les fermes, la maison d'habitation, adossée au bâtiment

principal, dont elle occupe un des petits côtés, est ordirairement recouverte de tuiles noires et communique directement par une porte avec la grange et l'étable. On y accède du dehors par une série de petits paillassons qui invitent le visiteur à s'essuyer soigneusement les pieds; le fermier laisse ordinairement ses chaussures à la porte et vous reçoit en chaussettes. Sa femme, si elle a dépassé la quarantaine, est coiffée d'un casque d'or enserrant la tête, qu'elle recouvre le dimanche d'un bonnet de dentelle; lorsqu'elle sort, elle surmonte le tout d'une horrible petite capote noire. Ce chapeau, tout laid qu'il soit, est la marque d'une situation sociale déjà un peu relevée, car les femmes d'ouvriers ne le portent pas, en quoi elles font preuve de goût. *Le climat, froid et humide, oblige à vivre beaucoup à l'intérieur des maisons;* aussi remarque-t-on, même chez les plus petites gens, une grande propreté et une certaine recherche du confort et de l'élégance dans les appartements. Les fenêtres sont grandes; c'est nécessaire, semble-t-il, dans un pays brumeux pour avoir plus de lumière dans la maison. Malheureusement ces grandes fenêtres sont obstruées par des rideaux, par des stores, par d'immenses pots garnis de plantes vertes qui entretiennent dans la pièce une obscurité discrète. Il m'a semblé qu'on se gardait du soleil comme d'un ennemi; cependant, là où va le soleil, ne va pas le médecin, dit le proverbe italien. En fait, c'est un désinfectant énergique et un grand microbicide; aussi partout où il est rare doit-on redoubler de soins et de propreté, et ainsi s'explique la manie de récurage et de lavage des femmes hollandaises. Car c'est une véritable manie, et tous les auteurs qui ont écrit sur la Hollande ont consacré de longues pages aux nettoyages du samedi et aux raffinements de l'astiquage. Il en résulte que les Hollandais sont soigneux, car les femmes, à qui incombent les soins de propreté, font bonne garde et regardent d'un mauvais œil les profanes négligents.

Il ne faudrait cependant pas confondre nettoyage avec hygiène; je crains que la propreté soit ici plus extérieure que réelle, qu'on ait moins d'égards pour le corps que pour la façade de la maison ou les appartements. Certains détails sont traités

d'une façon très rudimentaire, même dans les hôtels les plus récents. L'aération m'a toujours parue insuffisante. Les fenêtres à guillotine ne peuvent guère se relever de plus de 30 centimètres; l'air frais arrive donc en petite quantité et par en bas, ce qui est un mode d'aération défectueux. J'ai constaté que, le plus souvent, tout était hermétiquement clos; aussi les chambres quoique très propres, ont-elles, une odeur désagréable; l'atmosphère y est lourde et humide. On dort dans des lits clos, et clos de portes en bois formant placard. C'est très commode : pendant la journée, la chambre a des allures de salon, mais l'aération des lits laisse à désirer. Certaines gens d'ailleurs, ferment les portes pour dormir; comment ne sont-ils pas asphyxiés? Mystère. Le lit de plume est encore d'un usage courant. Dans les auberges de village où j'ai logé, et où pourtant les salles du rez-de-chaussée étaient presque élégantes, les chambres étaient souvent misérables et la table à toilette d'une insuffisance notoire : dans ce pays où l'eau coule à flots sur les façades, elle est mesurée parcimonieusement au voyageur.

De la nourriture nous retiendrons seulement qu'elle est assez monotone, étant donné que les produits du sol sont peu variés. Les tartines de pain beurré tiennent dans l'alimentation une très grande place, trop grande même pour les estomacs français! Il n'y a pas en Frise de boisson nationale : le vin ne paraît que sur la table des riches, la bière est aussi assez chère, l'eau est détestable. Le Frison n'a d'autre ressource que d'améliorer cette eau avec du thé ou du café; aussi entend-on toute la journée la cafetière ou la théière chanter sur la table. Depuis quelque temps, le chocolat s'est aussi fort répandu. Malheureusement, ces boissons assez fades ne satisfont pas les rudes gosiers des travailleurs qui demandent alors à l'alcool des sensations plus fortes. On ne voit nulle part absorber autant de petits verres et avec autant de dextérité que dans un cabaret frison. Par réaction, les ligues antialcooliques font fureur et on note en ce moment-ci un mouvement de tempérance assez marqué.

Le Frison doit sans doute à sa tendance communautaire d'aimer les réunions joyeuses et de fréquenter assidûment les

marchés. Le vendredi, les routes qui mènent à Leeuwarden sont couvertes de cabriolets et de bicyclettes; les rues de la ville sont animées par le va-et-vient des fermiers qui emplissent aussi les restaurants; on vient au marché un peu pour ses affaires, mais surtout pour retrouver ses amis et connaissances. Le soir, la journée finie, les ouvriers ruraux se promènent en devisant joyeusement dans la grande rue du village, et le dimanche, en été, c'est toute la population qui est dehors et qui fait « corso » jusqu'à la nuit tombée. Lorsque la saison s'y prête, les fêtes sur la glace sont l'occasion de divertissements nombreux et jadis les courses de chevaux de Leeuwarden étaient le grand événement de l'année.

Les cultures intellectuelles et la religion. — C'est aussi sans doute à l'influence communautaire, à l'isolement sur les terpes, et à la vie pastorale, que le Frison doit bien des traits de son caractère. L'isolement en groupe maintient les idées traditionnelles et les superstitions. Le Frison lui doit sans doute une certaine tendance à la routine et à la défiance. Il y a quelques années, un marchand d'instruments agricoles avait amené une faucheuse aux environs de Sneek pour l'essayer et en montrer le fonctionnement aux paysans; ceux-ci s'enfuirent épouvantés, déclarant que c'était là une invention diabolique. Plusieurs fois, au cours de nos enquêtes auprès des fermiers, nous avons rencontré une défiance, explicable au premier abord, mais qui parfois persistait et rendait toute conversation impossible ou du moins inutile.

La vie pastorale porte à la méditation et à l'abstraction : l'exemple de la Frise confirme cette loi. L'instruction scolaire est relativement moins développée dans la région du pâturage que dans celle de la culture, car l'éleveur n'éprouve pas le besoin d'une science très grande pour l'exercice de son métier qui, à beaucoup d'égards, est une affaire d'expérience et de pratique. Les fils de fermiers vont à l'école primaire jusqu'à treize ou quatorze ans; ils y travaillent sérieusement et parfois même y étudient une langue vivante, français, anglais ou alle-

mand[1]; néanmoins, ils n'en sortent pas avec un bagage littéraire ou scientifique bien considérable, mais les loisirs isolés de la vie pastorale leur permettent de compléter leur instruction. Les Frisons sont en effet des *autodidactes,* dont les connaissances sont souvent encyclopédiques et dépassent de beaucoup le cadre de leur vie journalière. Ils s'intéressent à ce qui se passe à l'étranger; tel d'entre eux m'interroge de façon très judicieuse sur les troubles du Midi de la France et sur la crise viticole ; tel autre, est au courant de l'Anerbenrecht et des coutumes successorales allemandes. Ces aptitudes intellectuelles expliquent le penchant de beaucoup de fils de fermiers pour les carrières libérales.

L'aptitude à l'abstraction explique l'esprit mathématique très répandu chez les Frisons. On montre à Franeker un planetarium construit par un berger ; au musée de Leeuwarden, on voit deux horloges très compliquées construites par un fabricant de meubles et son fils. De nos jours, un boulanger a employé ses loisirs à reviser les calculs de l'observatoire d'Utrecht, et y a relevé des erreurs. On m'a cité une jeune fille qui s'est mise, avec succès, à l'étude des mathémathiques pour aider son fiancé dans la préparation d'un examen. Il est possible que les nécessités de la navigation au long cours aient contribué à développer le goût des études astronomiques.

La tendance à la méditation et à la rêverie a favorisé le développement des théories socialistes et antimilitaristes. Pourtant, chose curieuse, les Frisons sont les meilleurs soldats de l'armée néerlandaise. Elle a aussi amené l'éclosion d'un grand nombre de sectes religieuses. Dans la région des lacs où la vie pastorale domine exclusivement, on est très conservateur, très attaché à la religion orthodoxe ; sur le littoral, on est plus libéral, les modernes ont là plus de partisans. C'est de Vittmarsum, près de Harlingen, qu'est originaire Simon Menno, le fondateur de la secte des Mennonites, qui compte plus de 50.000 membres. Ce

1. Tous les employés des postes *doivent* parler ces trois langues, beaucoup d'employés des chemins de fer les comprennent.

même village est aussi un centre catholique, ce qui est une rareté en Frise.

Il n'est pas rare de trouver dans les plus petits villages, à côté de l'ancienne église qui appartient à la secte principale, à celle qui a la majorité dans la paroisse, deux ou trois petites églises pour les dissidents. A Midsland, dans l'île de Terschelling, on trouve des orthodoxes, des modernes, des anabaptistes et des mennonites. Dans l'ensemble du royaume, les statistiques accusent douze cultes différents.

Cette multiplicité des sectes, qui est surtout remarquable en Frise dans les campagnes, prouve combien le Frison a l'esprit porté vers les spéculations philosophiques et religieuses, et combien aussi son individualisme est accentué. Il se fait volontiers sa religion à lui, et est profondément dédaigneux de toutes formes. Certains, qui s'affirment chrétiens et vivent comme tels, ne font partie d'aucune église et souvent ne sont même pas baptisés, cela par conviction religieuse même. On comprend qu'avec de tels esprits, on ne puisse pas exiger un crédo très explicite pour admettre un fidèle dans la communauté religieuse ; on se contente souvent de lui demander d'avoir suivi l'enseignement du pasteur pendant deux ans et de croire en Dieu et en Jésus-Christ ; on n'exige même pas qu'il soit baptisé.

Cette façon si personnelle d'envisager la religion amène souvent des discussions très vives lorsque, ce qui arrive rarement, la conversation tombe sur la question religieuse. La lutte se poursuit d'ailleurs sur le terrain pratique, dans la même communauté, pour le choix des pasteurs qui sont soumis à l'élection des fidèles. Par bonheur pour la paix publique, l'excès de divisions porte en soi un remède, car il impose à l'État une neutralité absolue, et à chaque citoyen une grande tolérance vis-à-vis de ses semblables. Sans cela, la vie serait impossible. Vers 1830, il y eut une scission dans l'église réformée officielle, et peut-être quelque petite persécution à ce sujet ; il en résulta une émigration assez considérable de paysans frisons pour l'Amérique.

Conservatisme traditionnel et individualisme accentué sont deux traits bien marqués du caractère frison. Si le premier est

dû, très probablement, à l'influence patriarcale, le second doit-il être attribué à un ébranlement de la formation communautaire et à une évolution vers l'instabilité, ou plutôt à un particularisme latent qui, par suite de circonstances favorables, s'est affirmé d'abord dans l'ordre intellectuel? Malgré la réserve que nous nous sommes imposée sur le terrain psychologique, nous inclinerions vers la seconde hypothèse.

Les organismes de la vie publique. — L'esprit d'autonomie qui anime le Frison dans le domaine religieux, se fait jour également dans l'organisation de la vie publique; ou, plus exactement, il semble que le Frison ait négligé d'organiser les pouvoirs publics. L'éleveur de la région des lacs vit dans l'isolement; les associations libres qu'il constitue suffisent à ses besoins. Le plus urgent de tous est de se défendre contre les eaux : il y a pourvu lui-même directement par le polder. La nature même du lieu le protège contre les ennemis extérieurs; il n'éprouve donc pas le besoin de créer de grands pouvoirs publics. Ses paysanneries ont tenu en échec les comtes de Hollande pendant des siècles, et leur vieux code affirme que « les Frisons seront libres aussi longtemps que les vents souffleront dans les nuages ». En fait, ils sont restés indépendants jusqu'en 1522 : leurs magistrats élus se réunissaient près d'Aurich (Frise allemande) pour traiter les affaires de la confédération.

« Les Frisons qui, dès l'époque de Tacite, passaient pour le peuple le plus puissant de la Germanie septentrionale, ont formé au moyen âge, sur toute l'étendue de leur côte, une longue bande de petits états à peu près autonomes dont les paysanneries fidèles à leur divise : « Plutôt morts qu'esclaves! » défendirent pendant des siècles leur liberté républicaine contre les prétentions féodales des princes ecclésiastiques et laïques de l'intérieur des terres, en s'abritant derrière leurs digues et leurs canaux et en appelant même, au besoin, l'inondation à leur secours » [1].

Lorsqu'au XVIe siècle ils acceptèrent des gouverneurs allemands

1. A. Himly, *Histoire de la formation territoriale de l'Europe.*

puis espagnols, ils continuèrent néanmoins à régler eux-mêmes leurs affaires propres, et leur adhésion à l'Union d'Utrecht ne diminua pas leur autonomie. On sait que la République des Provinces-Unies était une fédération et qu'aux États généraux les décisions étaient prises à l'unanimité. A plus forte raison, chaque province était-elle souveraine pour ses affaires intérieures et la Frise fut, plus que tout autre, jalouse de son indépendance, car, tandis que la plupart des autres provinces choisissaient comme stathouder le prince d'Orange, elle eut presque toujours son stathouder particulier.

Ces traditions d'autonomie se sont conservées au XIXe siècle, depuis la formation du royaume des Pays-Bas, autant du moins qu'elles sont compatibles avec les nécessités actuelles. Les États provinciaux ont encore un rôle prépondérant et qui dépasse de beaucoup celui de nos conseils généraux. Ce sont eux, en outre, qui élisent les membres de la chambre haute et ainsi les influences locales se font sentir dans le gouvernement du pays. Jadis, les villages avaient une autonomie administrative presque complète; elle n'existe plus que pour l'Eglise, à cause des biens qui lui sont affectés. Dans d'autres provinces, comme l'Over-Yssel et la Drenthe où les villages possèdent encore parfois des biens communaux, cette autonomie s'est conservée, relativement à l'administration de ces biens. Mais en Frise, c'est un fait assez remarquable que la propriété communale n'existe pas et qu'elle n'a pas existé, ou du moins, si elle a jadis existé, qu'elle a disparu depuis un temps immémorial. Il est probable que c'est une conséquence de la défense contre les eaux; pour que des particuliers consentissent à faire les frais considérables des travaux d'endiguement et d'assainissement, il fallait qu'ils y eussent un intérêt puissant, que donne seule la propriété privée. Dans la région de Meppel, en Over-Yssel, où dominait la propriété collective, ces travaux ont été très négligés et le pays est encore exposé à de fréquentes inondations[1].

Les communes actuelles sont, en général, très vastes; il n'y en

1. Cf. E. de Laveleye, *La Néerlande*, p. 55.

a que 43 pour toute la province de Frise. Telle d'entre elles renferme 27 paroisses ; ces dernières ne comptent d'ailleurs, parfois, que trois ou quatre cents habitants. L'organisation administrative remonte à l'époque de la domination française ; les cadres en sont donc analogues à ceux que nous possédons en France, mais l'autonomie locale est beaucoup plus respectée. Les chemins appartiennent presque tous à la commune et celle-ci ne se fait pas faute d'y interdire la circulation des automobiles : le fermier frison qui va à bicyclette ou en voiture, n'entend pas être dérangé dans ses habitudes. L'école est aussi sous l'autorité presque absolue du conseil municipal qui nomme et révoque les instituteurs ; ceux-ci sont bien rétribués, en partie du moins, par l'Etat qui leur assure une retraite, mais ils ne sont pas fonctionnaires du gouvernement, qui ne s'engage pas à leur donner un emploi. Il s'agit donc, pour eux, de remplir leurs fonctions de façon à satisfaire les pères de famille. L'Etat n'intervient que par des subventions accordées aux écoles libres aussi bien qu'aux écoles publiques, et par une surveillance générale.

En résumé, le Frison de la région du pâturage nous apparaît un peu comme un prisonnier de son milieu, précisément parce que ce lieu physique n'est que partiellement transformable. Le mode de travail est sous la dépendance étroite du sol et du climat, dont l'un est immuable et l'autre à peine améliorable. Dans ces conditions, on comprend sans peine le côté un peu routinier et arriéré du caractère frison, tandis que ses tendances communautaires s'expliquent par l'isolement en groupes qui lui est imposé par le lieu.

Pourtant tout n'est pas routine et immobilité en Frise. Nous avons vu qu'on avait su y accentuer la spécialisation laitière commandée par le lieu, grâce à une utilisation intelligente et intense de l'association et des transports. Si l'art pastoral favorise la routine traditionnelle, le commerce au contraire développe l'initiative. Le Frison a donc tout un côté de son esprit tourné vers le progrès, l'effort, l'adaptation aux conditions actuelles. Cette aptitude se manifeste précisément dans le domaine commercial où le sol intransformable n'intervient pas. Elle a certainement

été conservée et accrue par la nécessité permanente de lutter avec constance, peine et intelligence contre les eaux et contre la mer.

D'ailleurs, nous allons étudier maintenant le Frison sur un sol transformable et nous constaterons que le côté particulariste de son caractère prend alors le dessus sur le côté communautaire.

II. — LA CULTURE ASSOCIÉE AU PATURAGE.

Le « kleiboden ». — Le littoral nord et nord-ouest de la Frise est bordé d'une zone d'alluvions argileuses conquises peu à peu sur la mer et dont la fertilité rend la culture très avantageuse ; c'est ce qu'on appelle le *kleiboden*.

Ces alluvions marines sont *fertiles* : elles renferment du calcaire qui rompt la compacité du sol, et sont assez riches en acide phosphorique ; l'azote y est abondant à cause des débris organiques contenus dans la vase.

Ces alluvions sont *moins humides* que les terres de l'intérieur car, leur altitude est un peu plus élevée. C'est là un fait qui surprend au premier abord, mais qui est général : les polders les plus récents sont à un niveau plus élevé que les anciens. On donne de ce phénomène plusieurs explications : actuellement, les alluvions sont plus abondantes qu'autrefois à cause de la diminution progressive des fonds et des courants, ou bien, parce que les endiguements se font plus tardivement pour avoir une couche de limon plus épaisse ; le sol nouvellement conquis renferme beaucoup de débris organiques qui se décomposent, se résorbent, et ainsi, avec le temps, il se produit un tassement ; enfin, les alluvions reposent souvent sur une couche de tourbe qui s'affaisse et se tasse sous le poids du sol situé au-dessus.

Quoi qu'il en soit, cette situation rend ces terres beaucoup plus saines ; dans les polders récents, on a pu prendre toutes les précautions voulues pour que l'assainissement soit parfait. *Le sol est donc transformable par la culture ;* l'herbe n'est plus le seul produit possible. La fertilité des terres pousse en outre

à la culture intensive et rémunère largement le cultivateur de ses peines et de ses avances.

Dans cette zone, il importe d'indiquer encore des subdivisions, ou du moins, de distinguer entre l'ancien sol protégé par les digues et le sol des polders conquis à une époque plus récente. D'après ce que nous venons de dire, on prévoit que l'ancienne terre est plus humide, plus compacte et moins fertile ; aussi les pâturages naturels y occupent-ils encore une place importante. On comprend sans peine qu'il est impossible d'en indiquer la proportion, car elle change d'un point à un autre ; cependant, nous avons visité plusieurs fermes de cette région, où les prairies et les cultures se partagent le sol par moitié. Dans les polders récents, au contraire, les prairies naturelles font complètement défaut : tout le sol est consacré aux cultures. Cela est surtout remarquable dans le Bildt, région au nord de Leeuwarden qui occupe l'emplacement de l'ancien golfe du Middelzée et qui a été endiguée par portions successives, au cours des trois derniers siècles. Ici le pâturage n'est représenté que par les digues et les terrains en voie d'alluvionnement situés au delà des digues et qu'on nomme *Kwelders*. Les kwelders sont parfois protégés par une petite digue extérieure, qui empêche la mer d'envahir le pâturage pendant l'été, mais en hiver elle est souvent submergée. L'eau des fossés étant salée, même en été, on doit aménager des abreuvoirs d'eau douce pour les animaux ; ces abreuvoirs ont la forme de cratères surélevés pour recueillir l'eau de pluie ; ici, chevaux et vaches *montent à l'abreuvoir*.

L'industrie laitière et la culture. — Le caractère commun de toutes les fermes de cette région est l'association de la culture au pâturage ; mais l'exploitation du bétail reste bien la source principale des revenus agricoles : la culture la rend plus intensive. On estime qu'une ferme divisée par moitié en pâturage et en culture, peut nourrir autant d'animaux que si elle était tout entière en pâturage. Ceci s'explique aisément, les produits de la culture venant compléter le foin en quantité et en qualité ; les engrais qu'exigent les cultures apportent des

éléments nutritifs qui font défaut dans le sol et qui se retrouvent dans les produits consommés par le bétail. En outre, les exigences de la culture intensive dressent l'agriculteur à l'emploi des procédés industriels ou scientifiques, et la façon dont il traite son bétail se ressent très heureusement de ces habitudes. Il va sans dire que le bétail est ici exploité, surtout en vue de la production du lait, comme dans la région du pâturage. Les vaches y sont cependant gardées moins longtemps et vendues adultes aux fermiers de Hollande qui ne font pas d'élevage. C'est une conséquence du progrès des méthodes qui a pour effet un mouvement commercial plus intense. Cependant, la spécialisation est alors moins marquée, puisqu'une plus forte proportion du troupeau est constituée par de jeunes bêtes qui ne donnent pas encore de lait. *Cette pratique est favorisée par la culture, qui permet d'obtenir un développement des jeunes animaux plus rapide;* dans le greidstreek elle ne serait pas absolument sans inconvénient, car on a remarqué que les prairies où pâturent les jeunes animaux s'appauvrissent peu à peu en principes minéraux, et qu'au bout de quelques années l'élevage s'en ressent. Tant que les éleveurs de la région de l'herbe ne se seront pas mis à l'emploi courant des engrais chimiques, ils feront mieux de s'en tenir à leur pratique actuelle. *La culture marque donc un progrès de l'élevage, et cela est dû à une possibilité de transformation du sol.*

La main-d'œuvre. — L'homme n'est cependant pas absolument maître du sol; car, en raison de l'humidité, il est astreint à observer certains procédés de culture. Ainsi, les billons étroits ($2^{m},50$ à 3 mètres) sont une nécessité qui exclut à peu près complètement l'emploi des machines. *Les travaux devant se faire à la main, le cultivateur a intérêt à obtenir des produits riches;* la fertilité du sol s'y prête bien d'ailleurs; aussi voyons-nous peu de céréales (çà et là un champ d'avoine), mais partout des pommes de terre, du lin, du colza, des fèves, des betteraves. Or, ces cultures sarclées exigent beaucoup de main-d'œuvre, surtout lorsque l'emploi de la houe à cheval est impossible. Les

fermes occupent donc beaucoup d'ouvriers : à Zurich, M. X..., au mois de juin, paie 300 francs de salaires par semaine, au taux de 3 francs par jour. Le fermier Peter qui possède 36 hectares, dont 16 en pâturages, occupe 4 ouvriers en hiver et 12 en été. Cette énorme disproportion entre le travail d'hiver et le travail d'été est une conséquence des cultures sarclées et des prairies qui réclament beaucoup de main-d'œuvre pendant quelques mois seulement.

Il en résulte que le nombre des domestiques de ferme est relativement faible; ce nombre tend à décroître de plus en plus, parce que les jeunes gens, trouvant plus facilement du travail, aiment mieux rester journaliers que d'accepter la sujétion d'une place de valet. Les jeunes filles, de leur côté, se refusent de plus en plus à prendre part aux travaux agricoles; elles veulent se confiner dans les soins du ménage. Il est vrai qu'une fois mariées, elles sont moins rebelles au travail des champs : on voit beaucoup de femmes sarcler et désherber le lin.

Les domestiques sont remplacés par des ouvriers permanents qui reçoivent 12 à 16 francs par semaine et ont la jouissance gratuite d'une maison, d'un lopin de terre, et le droit d'entretenir un mouton avec ceux du fermier. Le matin, à 4 heures, ils viennent traire et reçoivent alors une tasse de thé et un morceau de pain; ils prennent les autres repas chez eux. *La question de la traite est, en certains cas, un obstacle à la création des pâturages.* Beaucoup de fermiers seraient enclins à étendre leurs prairies pour avoir moins de soucis, mais alors, il faut augmenter le troupeau: les animaux doivent être pansés et les vaches traites, le dimanche comme en semaine; or, les ouvriers se montrent de plus en plus partisans résolus du repos dominical.

A côté des ouvriers fixes, nous trouvons les journaliers employés et payés à la journée. Les meilleurs sont assurés de trouver du travail toute l'année, les moins bons pendant les grands travaux seulement. Ils logent dans les villages voisins, locataires des maisons qu'ils habitent. Jadis, leur sort était assez misérable, beaucoup devaient émigrer en Amérique, et presque

tous étaient sans travail une partie de l'année. Aujourd'hui, la situation a changé du tout au tout, quoique la population soit plus dense qu'autrefois. Il y a soixante ans, me dit un vieillard, il n'y avait à Stiens qu'une école avec 80 enfants en été, et 120 en hiver; aujourd'hui, les trois écoles en comptent près de 700. *Les progrès de la culture intensive et surtout les cultures sarclées ont augmenté les besoins de main-d'œuvre en été.* Pour s'assurer des ouvriers pendant la belle saison, les fermiers ont été amenés à élever un peu les salaires et surtout à rechercher les moyens d'éviter le chômage pendant l'hiver; un de ces moyens est la culture du lin, dont la préparation occupe les ouvriers pendant les mois d'hiver. Plusieurs cultivateurs m'ont avoué qu'ils n'avaient aucun profit à cultiver le lin, qu'ils le faisaient uniquement en vue d'assurer la stabilité de leur main-d'œuvre.

Parmi les progrès agricoles de ces trente dernières années, nous avons signalé les laiteries coopératives ou privées. La « zuivel fabriek » a été une bénédiction pour la classe ouvrière : en quelque province que ce soit, on constate les mêmes effets bienfaisants. La laiterie permet en effet au producteur d'une faible quantité de lait d'en tirer un parti aussi avantageux que le gros fermier son voisin; le litre de lait est payé le même prix à l'un et à l'autre, tandis que, lorsque le beurre est fait à la maison, le petit producteur, obligé d'attendre plusieurs jours pour avoir une quantité suffisante de crème, ne fabrique qu'un beurre de qualité inférieure; il n'est pas outillé d'ailleurs pour faire un beurre marchand. Cela est si vrai que le beurre de ferme qui, dans l'ensemble des Pays-Bas, égale presque en quantité le beurre de fabrique, est consommé entièrement sur place : il n'est pas exporté[1]. *Les laiteries ont mis sur le même pied la vache du pauvre et celle du riche :* l'avantage du grand atelier a donc disparu au point de vue particulier de la production du lait. On a vu alors beaucoup d'ouvriers

1. Production du beurre en 1903.

	Fermes.	Fabriques.
Pays-Bas. . .	26.180.000 kil.	30.850.000 kil.
Frise seule .	1.900.000 kil.	11.680.000 kil.

acheter une vache, quelquefois deux, dont leur femme prend soin, pendant qu'ils travaillent à la ferme. Pour nourrir cette vache, le fermier leur cède l'herbe des fossés et des talus; ils achètent celle qui pousse sur les bas-côtés des chemins et des routes, ils louent quelques parcelles de terre sur lesquelles ils cultivent des betteraves, des pommes de terre, des fèves, etc. Leur famille trouve ainsi à s'occuper, et leurs ressources augmentent. Aussi a-t-on vu le *fermage parcellaire* se développer beaucoup dans ces dernières années. Les prix sont naturellement très élevés; le fermier qui sous-loue, réalise parfois 60 francs de bénéfice par hectare; en outre, il a l'avantage de fixer solidement dans le pays des ouvriers dont il a besoin pendant l'été. Ceux-ci voient leur situation se relever; ils ne sont plus uniquement des salariés, il leur faut faire preuve de prévoyance et de capacité. Un élément éducatif s'est introduit dans l'organisation sociale du pays avec le fermage parcellaire.

Quoique l'émigration ait cessé, et que la population soit assez dense dans la région de la culture, les journaliers locaux ne suffisent pas à exécuter tous les travaux agricoles, surtout les sarclages et les fauchaisons qui doivent être exécutés à époques fixes et sans délai. Fort heureusement, les provinces voisines fournissent une *immigration temporaire* abondante : de la Drenthe et de la Groningue, viennent, en mai et juin, de nombreux ouvriers. Grâce à une légère différence de climat, les travaux de sarclage et de fenaison se font un peu plus tôt en Frise qu'en Groningue, ce qui permet aux ouvriers de cette province de venir en Frise. Lorsque les sarclages sont terminés, ils repartent accompagnés par des ouvriers frisons, qui vont travailler en Groningue; ils reviennent quelques semaines plus tard faire les foins et retournent chez eux, suivis de nouveau des Frisons, pour faire les moissons. On observe le même phénomène d'émigration temporaire, par périodes successives, pendant l'été, dans les pays de montagne; la même cause, différence de climat, produit le même effet.

Le propriétaire-cultivateur. — La culture favorise donc l'accroissement de la population ouvrière rurale, et contribue à l'amélioration de son sort. Elle favorise aussi la conservation de la propriété entre les mains du cultivateur; plus exactement, elle est moins favorable au développement de la propriété absentéiste, car celle-ci reste néanmoins la règle générale. Toutefois, les domaines à cultures sont moins recherchés des capitalistes que les domaines à pâturages : ils exigent un peu plus de surveillance, car le fermier peut mésuser des terres. Les prix de ferme sont élevés, environ 200 francs par hectare; cependant, la culture donne une marge de bénéfices plus considérables, car elle est, plus que le pâturage, susceptible d'intensification. Certains cultivateurs, d'aptitudes supérieures, peuvent donc s'enrichir et acheter des domaines ou conserver ceux qu'ils possèdent. En fait, on constate que, dans les districts de culture, la proportion des propriétaires cultivateurs est un peu plus forte que dans la région du pâturage. Cette situation n'est pas nouvelle : en 1511, la proportion des propriétaires cultivateurs était de 17,5 % dans le district de Ferwerd (culture), et seulement de 12,9 % dans celui de Leeuwarden (pâturage). Les terres soumises à l'exploitation directe représentaient 27 % de la superficie totale à Ferwerd et 14, 6 % à Leeuwarden[1]. Au commencement du XIXe siècle, il y eut une crise de la propriété foncière : les prix de ferme tombent à 25 francs l'hectare; on ne trouve plus de fermiers, car ceux-ci sont ruinés et manquent des capitaux les plus indispensables pour exploiter. Les propriétaires absentéistes cherchent alors à vendre leurs domaines qui sont achetés à bas prix par des commerçants, des industriels, des artisans, des fermiers aisés; ainsi s'est formée la la classe actuelle des propriétaires-cultivateurs.

Les domaines ont actuellement de 20 à 60 hectares, mais se tiennent, en général, plus près du premier chiffre que du second. Depuis 1511, on peut noter une diminution très sensible des domaines moyens (5 à 30 hect.), une augmentation con-

1. Cf. T.-J. de Boer, *Defriesche Grond in* 1511.

sidérable des petits domaines (1 à 5 hect.) et un accroissement très marqué du nombre des domaines de plus de 30 hect. C'est là une conséquence de la culture intensive qui permet à une famille de paysans de vivre sur une surface plus restreinte, surtout depuis l'installation des laiteries, mais qui exige que les fermes où on emploie des salariés, soient plus étendues afin de diminuer les frais généraux. C'est pour cette raison que certains domaines sont vendus en détail; les propriétaires des fermes voisines achètent des parcelles pour s'arrondir, et le vendeur retire ainsi de sa terre un prix plus élevé.

Cependant, la transmission intégrale est facilitée par le petit nombre des enfants. Le fermier frison n'a pas une famille nombreuse; peut-être en faut-il faire remonter la cause à l'habitude de bien vivre et au goût du faste qui sont une conséquence de l'agriculture rémunératrice. Les ouvriers, en revanche, n'hésitent pas à assumer la charge de sept ou huit enfants; aussi ont-ils généralement une période de quelques années très difficile à traverser. A leur mort, leur succession est partagée entre tous leurs enfants, et s'ils possèdent quelque bien, maison ou champ, ce bien est licité et acquis soit par un étranger, soit par un des cohéritiers. C'est aussi ce qui se passe pour les domaines : un des enfants garde le domaine paternel et désintéresse ses frères et sœurs. Les bénéfices de la culture spécialisée permettent, en effet, la constitution d'une fortune mobilière dont l'existence facilite le règlement de la succession.

Le développement de l'instruction agricole. — Les enfants qui n'héritent pas de la ferme se pourvoient ailleurs: les plus favorisés épousent une héritière, les autres afferment un domaine ce qui est relativement facile, étant donné le grand nombre des propriétaires absentéistes. *Très peu désertent la culture qui reste pour eux la carrière normale et préférée;* elle paie bien, en effet, et offre des perspectives d'avenir à ceux qui y sont bien préparés. Or, les fils de fermiers reçoivent presque tous l'instruction professionnelle dans l'école d'agriculture de Leeuwar-

den, dont les cours ont lieu en hiver; pendant la belle saison, ils reviennent sur la ferme paternelle prendre part aux travaux d'été et contrôler ainsi par la pratique l'enseignement théorique qu'ils ont reçu. C'est encore là un effet de la culture commercialisée de développer l'instruction professionnelle. Nous avons dit que le Frison était autodidacte, mais lorsqu'il devient cultivateur, il se rend compte de la nécessité d'un enseignement plus méthodique reçu sous la direction de spécialistes. C'est un fait à noter que presque tous les élèves de l'école de Leeuwarden proviennent des districts de la culture. Lorsque, dans le travail, l'action de l'homme sur le lieu devient prépondérante, la nécessité se fait sentir d'une science technique plus approfondie, qui permette à l'homme de donner à son action le maximum d'effet utile. *La commercialisation de la production développe l'instruction;* ainsi, on a fondé à Bolsward une école de laiterie qui a pour but de former un personnel de spécialistes pour la direction des fabriques de beurre. On se rend compte que, pour transformer le lait en beurre et en fromage et pour obtenir de cette transformation les meilleurs résultats possibles, la vieille routine traditionnelle n'est plus de mise et qu'il faut appeler à son aide la chimie et la mécanique.

Si, aux yeux du *greidboer*, l'entretien d'un troupeau de vaches laitières semble jusqu'ici exiger plus d'expérience pratique que de science technique, science que notre autodidacte peut d'ailleurs s'assimiler facilement pendant ses longs loisirs d'éleveur étroitement spécialisé, le cultivateur du kleiboden, aux prises avec les difficultés d'une culture variée, se rend compte que la science agricole, envisagée sous ses différents aspects, est pour lui une condition *sine qua non* du succès. Il est tenu de laisser dans son esprit moins de place au rêve et aux spéculations abstraites et d'accorder plus d'attention aux faits et aux réalités positives. Il en résulte une modification du caractère intellectuel du Frison : il acquiert plus d'ouverture d'esprit, il est moins idéaliste, il devient plus réaliste.

Le besoin de l'instruction professionnelle se fait aussi sentir dans la classe ouvrière et pour les mêmes raisons. Depuis sur

tout que le journalier s'est élevé au rang de fermier parcellaire, depuis qu'il assume l'exploitation d'un champ pour nourrir sa vache, il est avide de connaître les meilleures méthodes pour rendre son champ le plus productif possible. Dans ces dernières années, l'enseignement agricole s'est largement diffusé dans les villages des Pays-Bas et précisément dans la mesure où les paysans ont part à la jouissance directe du sol en qualité de propriétaires ou de fermiers. Ce sont les instituteurs qui, après avoir reçu la formation nécessaire par les soins du professeur provincial d'agriculture, sont chargés de faire les cours pour l'instruction des adultes.

La commercialisation de la culture. — Grâce à la diffusion de la science technique, la Frise est arrivée au premier rang parmi les provinces de culture intensive. Cela est d'autant plus frappant que le progrès agricole s'y est manifesté seulement à une époque toute récente. On me racontait qu'un fermier groninguois, venu dernièrement aux environs de Stiens, constatait avec étonnement que l'agriculture frisonne n'avait rien à envier à l'agriculture de Groningue dont la réputation n'est plus à faire. *Cette culture vise, en partie, à compléter le pâturage pour l'élevage intensif des jeunes animaux et la production du lait.* C'est dans cette région où, par suite de la nourriture plus copieuse et plus riche, le bétail est plus fort, que viennent se remonter les fermiers-fromagers de la Hollande, tandis que les éleveurs du greidstreek vendent plutôt leurs vieilles vaches aux engraisseurs du Brabant. Toute proportion gardée, il y a sur le bétail un mouvement commercial plus considérable dans la région de la culture que dans la région du pâturage, parce que l'élevage peut y être conduit d'une façon plus intensive. Ainsi le cultivateur se trouve *plus orienté vers le commerce* que le pasteur pur parce que sa culture lui permet d'exercer à un degré plus intense le mode de travail de celui-ci.

Mais il y a une autre cause du développement des aptitudes commerciales chez le cultivateur frison, c'est qu'il consacre les soles que laissent libres les plantes fourragères à la culture de

produits spécialisés : le lin dont la production se réduit actuellement, le colza soumis à des fluctuations fréquentes, le carvi et surtout la pomme de terre de table en vue de l'exportation en Angleterre. La proximité de Londres et le voisinage du port de Harlingen explique suffisamment pourquoi le Frison vise le marché anglais. Le climat, assez doux au printemps, favorise la précocité des pommes de terre de Frise et leur permet d'atteindre des prix élevés : ce sont en quelque sorte des primeurs. Il importe donc que cette culture soit menée avec grand soin puisqu'un écart de quelques jours dans la récolte influe beaucoup sur les prix; mais il importe encore plus que la vente s'exécute rapidement au fur et à mesure de la récolte. C'est pourquoi, pendant la saison, il y a plusieurs fois la semaine des ventes aux enchères. Dans le Bildt, à Saint-Jacobi, à Sainte-Anna, on voit, contigu à la gare, un bâtiment sur lequel on lit : *Veilings gebouw;* c'est là qu'ont lieu les ventes et que les pommes de terre sont déposées provisoirement.

Le nombre des courtiers et des commissionnaires est considérable dans tout le pays. B***, quand il s'est marié, à vingt-deux ans, pensait déjà au commerce; cependant il est resté fermier dix-huit ans, ce qui prouve qu'il a dû trouver dans la culture de fréquentes occasions de satisfaire ses goûts. Il a gagné assez d'argent pour se faire bâtir un petit cottage près de la gare de Stiens où il s'est installé comme commissionnaire en machines agricoles, en pommes de terre et en bétail. Cette année (1907), il a vendu 56 faucheuses Mac Cormick sur 500 qui sont entrées aux Pays-Bas. Me prenant sans doute pour un acheteur éventuel, il m'explique longuement qu'un étranger ne peut pas se hasarder à traiter seul des affaires soit aux marchés, soit dans les fermes, qu'il faut s'adresser à quelqu'un du pays qui ait vu pousser les pommes de terre, qui connaisse le bétail de chaque ferme, etc... Quoique le fermier frison ne manque pas un marché, les principales transactions se font sur les domaines où viennent les marchands dont quelques-uns font de l'exportation. Ces relations commerciales avec les pays voisins expliquent pourquoi le Frison, comme tous ses compatriotes d'ailleurs, manifeste tant d'intérêt

pour les choses de l'étranger et se montre si au courant de ce qui s'y passe. Pour ses affaires il a besoin de le savoir et les journaux veillent à satisfaire ses besoins et ses désirs. De Amicis cite avec étonnement un fermier rencontré en chemin de fer qui n'a jamais vu une montagne ni même une colline, mais qui parle français et qui est documenté sur la question scolaire en Italie. Pareille chose nous est arrivée maintes fois, mais notre étonnement a été moins grand, car la science sociale nous donnait l'explication de ce fait.

Ainsi la culture intensive, par ses besoins de main-d'œuvre, favorise l'accroissement de la population, relève la situation des ouvriers agricoles par le fermage parcellaire, développe l'initiative et la capacité de la classe patronale par l'instruction professionnelle et multiplie les aptitudes du fermier frison par l'organisation commerciale qu'elle impose. Grâce à elle, le Frison est poussé dans la voie du progrès matériel et du développement intellectuel; il fait preuve d'une souplesse que nous n'aurions pas soupçonnée par la seule étude de l'éleveur de la région du pâturage pur.

La transformabilité du lieu, en permettant le progrès des méthodes, peut donc être éducative de types sociaux en les arrachant à l'immobilité et à la routine; elle sert également de pierre de touche pour reconnaître la plus ou moins grande faculté d'adaptation de ces mêmes types. Il n'est donc pas surprenant de voir les populations souples et progressives le devenir sans cesse davantage.

Il ne faut pas oublier non plus que les transformations du lieu sont rendues possibles, à notre époque surtout, par le développement des transports. L'étude du type de la zone sablonneuse va précisément nous montrer comment le Frison a su utiliser les avantages que lui offraient les transports pour sortir d'une condition misérable et arriver au bien-être en s'aidant du commerce et en s'appuyant sur les contrées voisines plus avancées dans leur développement économique.

III. — LE PETIT PAYSAN DE LA RÉGION SABLONNEUSE.

Le colportage. — Prenons le chemin de fer de Leeuwarden à Groningue et arrêtons-nous à la station Zwaagwesteinde. Nous allons avoir le spectacle curieux d'un pays neuf dans la vieille Europe et l'exemple instructif d'une colonisation à ses débuts dans les Pays-Bas surpeuplés. On comprend que les hommes n'aient guère été attirés par ce sol sablonneux couvert de bruyères et entrecoupé de marécages. Qu'on veuille le livrer à la culture ou le convertir en pâturage, il faut exécuter de pénibles travaux de défrichement, et de coûteux aménagements pour l'évacuation des eaux. C'est hasarder beaucoup pour un maigre résultat, car ce terrain est naturellement peu fertile. Aussi est-il resté jusqu'à nos jours à l'état de landes stériles parsemées çà et là de bouquets de bois. On s'explique sans peine que ces terrains vagues peu recherchés par les cultivateurs soient restés biens communaux, et c'est en effet le seul endroit, en Frise, où nous ayons rencontré la propriété communautaire : trois villages se partagent ces landes.

De tous temps et en tous pays, les terrains non appropriés ou non utilisés par leurs propriétaires servent de lieu de refuge aux misérables, aux vagabonds, aux « outlaws ». A Zwaagwesteinde, quelques individus sans feu ni lieu s'étaient construits des huttes de branchages et de mottes de bruyères, et vivaient là, un peu de la fabrication de menus objets en bois et beaucoup de rapines et de maraude. Les villages propriétaires des terrains eurent alors l'idée d'en tirer parti en les concédant aux occupants par bail héréditaire avec faculté d'achat. Le chemin de fer était proche, on créa des routes; attirés par ces conditions avantageuses et ces facilités d'établissement, beaucoup de nouveaux venus s'installèrent à Zwaagwesteinde. Il en vient encore tous les jours; ce sont de pauvres gens du voisinage sans autre ressource que leurs bras et quelques outils rudimentaires.

Entrons chez l'un d'eux. Son installation est misérable; c'est une mauvaise cabane de bois et de terre dont l'unique pièce n'a

que quelques pieds carrés; cependant le sol de terre battue est recouvert d'un mauvais tapis et des rideaux blancs ornent les minuscules fenêtres; une table, un petit poêle délabré, six chaises et un fauteuil d'osier tout neuf, dont nous verrons tout à l'heure la provenance, forment tout l'ameublement, car des portes formées de planches mal jointes dissimulent les placards dans lesquels se trouvent les lits. Sur la table, dans un plat de fer émaillé, nagent des haricots dans une sauce brunâtre; une soupe d'orge et des pommes de terre complètent le menu du repas de midi.

Nous sommes reçus par la maîtresse de maison, une grande femme blonde et robuste, resplendissante de santé et de jeunesse et dont l'aspect fait un curieux contraste avec le milieu misérable dans lequel elle vit. Elle est mariée depuis quinze ans et a eu neuf enfants dont six sont encore vivants. Cette masure constitue avec une chèvre et quelques moutons tout le bien du ménage. Alentour des pommes de terre et des légumes, mais la terre est peu fertile et le rendement faible; aussi le mari doit-il chercher ailleurs des moyens d'existence pour sa famille. En ce moment, il est dans la région de la culture pour les travaux de la fenaison. Il est absent presque tout l'été, allant chercher du travail partout où il y en a, en Frise et en Groningue. L'émigration périodique est une nécessité pour les habitants pauvres de cette région peu fertile où la culture intégrale ne peut pas suffire à l'entretien d'une famille nombreuse, même au prix d'un labeur assidu, car le travail manuel seul est impuissant à transformer le lieu : il y faut des capitaux.

La zone sablonneuse est donc sous la dépendance économique des régions voisines d'où elle tire ses moyens d'existence soit par les salaires agricoles soit par le commerce de colportage. En hiver, le propriétaire de la cabane où nous sommes entrés fait du commerce comme tous ses voisins; beaucoup même y consacrent toute l'année, peu soucieux d'aller peiner sur les fermes pendant les longs jours d'été. Ce colportage tire son origine des productions spontanées du pays : bois et bruyère. Dans une sorte de bazar nous trouvons des balais de bruyère, des liens de paille

pour les toits de chaume, des nattes de joncs, des objets de vannerie et des ustensiles de bois. Beaucoup de ces articles viennent maintenant d'autres provinces ou de l'étranger, car, par suite des progrès de la culture dans la région sablonneuse, la fabrication domestique a beaucoup diminué. Après avoir fait le commerce des produits locaux, les colporteurs se sont mis à trafiquer des objets d'étain et de fer-blanc et, depuis une vingtaine d'années, c'est la mercerie et le fromage qui forment la base de leur négoce. Les laiteries leur vendent du fromage par petites quantités (200 kilos) et ils vont de ferme en ferme, de village en village, un panier à chaque bras, offrir leur marchandise; les plus huppés ont une petite voiture traînée par un chien, quelquefois même par un petit cheval. On les rencontre sur toutes les routes des Pays-Bas; ils vont ainsi à l'autre bout du royaume, restant absents plusieurs semaines. Ces colporteurs forment un des éléments caractéristiques de la vie néerlandaise; on les rencontre non seulement dans les campagnes, mais aussi dans les villes et jusqu'à Amsterdam où ils vont de porte en porte offrir du lait, des légumes, de l'épicerie ou du poisson. Aussi, dans les villes de Hollande, les ménagères ne vont-elles pas au marché; elles attendent chez elles le passage des fournisseurs ou des colporteurs.

A propos des jardiniers de Hollande nous verrons les inconvénients de ces habitudes des ménagères, mais signalons dès maintenant un des effets fâcheux du colportage des denrées alimentaires : il favorise le vol. Ces petits marchands ambulants qui donnent aux villes des Pays-Bas une physionomie si pittoresque, sont bien souvent tentés de s'approprier le bien d'autrui : les maraîchers de banlieue les accusent de dévaliser leurs jardins et, si un magasin est cambriolé, c'est sur eux que se portent tout d'abord les soupçons. Les colporteurs de Zwaagwesteinde ne jouissent guère d'une meilleure réputation : au dire de leurs voisins, ce sont des pillards et des maraudeurs. Leur métier leur rend facile l'écoulement des objets volés et leur vie nomade les soustrait au contrôle de l'opinion publique, en fait des déracinés et des indisciplinés et surtout rend impossible l'éducation des enfants. Pendant que le père court les chemins et que la mère est absorbée par les soins des

derniers nés, les plus grands des enfants sont livrés à eux-mêmes et mènent une existence oisive puisque aucun travail régulier n'existe dans ces petites borderies : le jardin occupe tout au plus quelques journées par an. D'ailleurs, dès que les enfants atteignent une dizaine d'années, ils accompagnent leur père et font, sous sa direction, l'apprentissage du coolportage, de l'alcolisme et de la maraude. Cet apprentissage est vite terminé, et, très jeunes encore, les enfants se soustraient à la tutelle des parents, car il leur est facile de s'établir colporteurs; cela n'exige pas de grands capitaux, surtout si le vol remplace l'achat des marchandises. Ce que sont ces hommes qui n'ont reçu aucune éducation, on peut se l'imaginer. A Zwaagwesteinde on se marie jeune à cause des facilités d'établissement, ou du moins, le plus souvent, on ne se marie pas : les colporteurs ne voient pas l'utilité de cette formalité. Les familles sont nombreuses; car, passées les premières années, les enfants ne sont plus à charge; le colportage leur permet de gagner leur vie. La misère d'ailleurs est la règle, car l'alcoolisme est une habitude invétérée chez ces nomades.

En définitive, le colportage, conséquence complexe de la pauvreté du sol et du voisinage de régions plus riches, de la tendance au moindre effort et aux spéculations commerciales qui est un des traits du caractère frison dû à l'art pastoral, *le colportage aboutit à la désorganisation de la famille et à l'abaissement de la moralité.*

Les influences extérieures. — Livrés à eux-mêmes, les habitants de Zwaagwesteinde seraient de véritables sauvages désorganisés, trafiquant avec des voisins agriculteurs, les pillant même à l'occasion. Cependant, de l'aveu de tous, cette population est en marche vers la prospérité matérielle et le progrès moral; cette évolution est due aux influences extérieures auxquelles elle est soumise, influences qui souvent doivent revêtir la forme de la contrainte, comme on le comprend sans peine.

Ce milieu social, en effet, ne produit pas de patrons naturels. Ce coin de terre a été peuplé uniquement par de petites gens

sans envergure adonnés au petit colportage [1]. Pour les raisons que nous avons vues, la plupart d'entre eux mènent une existence misérable. Quelques-uns, par exception, plus laborieux et moins buveurs, font des économies; l'un d'eux, qui vivait depuis dix ans dans une hutte, fait actuellement construire une belle maison de briques où il installera un magasin. Il sera le pourvoyeur des marchands ambulants. Ça n'est peut-être pas pour lui le commencement de la fortune. Notre guide, en effet, est lui-même un de ces commerçants chez qui se fournissent les colporteurs; il habite dans le voisinage et a succédé à son père qui, parti de rien, vient de se retirer en lui laissant son bazar. Or, notre homme est dans une situation embarrassée, car les colporteurs lui achètent à crédit et oublient souvent de le payer; il est amené à accorder des délais, à prendre des hypothèques sur des immeubles sans grande valeur, si bien qu'on lui doit plus de 7.000 florins et que cela n'est pas sans le gêner singulièrement. Il espère toutefois s'en tirer s'il peut tenir encore quelques années, car la situation des petits marchands s'améliore un peu. Ce commerçant joue donc ici inconsciemment un rôle patronnant en fournissant des denrées qui sont des objets de travail, et, par le crédit qu'il accorde, souvent malgré lui, il fait jouir de la propriété des individus qui sans cela s'adonneraient au vol. Mais il n'est pas un patron au sens complet du mot.

L'absence de patrons naturels amène presque toujours l'éclosion du patronage artificiel exercé par des philanthropes ou par les pouvoirs publics. Les uns et les autres ont marqué leur action à Zwaagwesteinde.

Nous avons dit que la fabrication locale avait presque entièrement disparu. Il ne subsiste guère que l'industrie de la vannerie qui prend actuellement un nouvel essor sous l'impulsion d'un atelier-école fondé par une société socialiste dirigée par l'instituteur. Cette société date de cinq ans; les capitaux ont été fournis par des offrandes volontaires; on a construit un petit bâtiment de briques où travaillent six ouvriers et quelques en-

1. Presque tous les lots de terrain sont aujourd'hui occupés et, depuis quelques années, la valeur du sol a triplé.

fants. J'ai été frappé, en visitant cette fabrique, de voir que tous les travaux s'y font à la main avec des outils rudimentaires et que le même ouvrier exécute toutes les opérations de la fabrication : il n'y a aucune division du travail. Un fauteuil se vend 4 fr. 50 ; un bon ouvrier peut en faire deux dans sa journée ; du prix de vente il faut défalquer les achats de matières premières, nattes de Chine et du Japon, osiers de France et de Belgique. Nous entrevoyons déjà là l'influence des transports dans le relèvement du pays. Pour diminuer les prix de revient, la société a acheté un terrain qu'on vient de transformer en oseraie et qui fournira une partie de la matière première. L'industrie de la vannerie est assez répandue dans les régions pauvres de la Frise ; on la retrouve à Fernwoude et surtout à Noordwolde, qui exporte en France les quatre cinquièmes de sa production.

En fondant cette petite fabrique de Zwaagwesteinde l'instituteur et la société socialiste dont il est le directeur ont eu en vue non seulement la formation technique d'ouvriers vanniers et le développement d'un moyen d'existence pour la population, mais ils ont surtout désiré travailler à son amélioration morale. Aux murs de l'atelier nous voyons des gravures moralisatrices et nous lisons des maximes tirées de l'Evangile. Nous apprenons qu'après expérience, on n'accepte plus d'ouvriers adonnés à la boisson et que, pour favoriser l'abstinence, la société a ouvert à côté de la fabrique un café de tempérance d'où sont exclues toutes les boissons alcooliques. Sous ce rapport la situation est meilleure aujourd'hui à Zwaagwesteinde : on y est plus sobre que jadis ou plutôt moins ivrogne.

L'action moralisatrice exercée par l'association socialiste a été favorisée par l'action de l'État qui a imposé l'instruction obligatoire. L'école, installée depuis dix ans, est maintenant fréquentée par tous les enfants qui autrefois couraient les grands chemins et on peut compter sur l'instituteur actuel pour leur inculquer l'horreur de l'alcool et l'amour du travail. Malheureusement la désorganisation des familles ne donne pas à son influence toute la portée désirable. Cependant, toute imparfaite qu'elle soit, l'éducation des nouvelles générations vaut mieux que l'inéducation

complète d'autrefois, conséquence du vagabondage et de la vie nomade des enfants.

Enfin, l'État intervient dans l'intérêt de l'hygiène par une loi sur les habitations. Je me hâte de dire que son intervention est ici parfois maladroite et aboutit alors à un résultat opposé à celui qu'on voulait atteindre. Les maisons récentes ou anciennes doivent répondre à certaines conditions d'hygiène et de salubrité. En conséquence, les misérables huttes que nous connaissons ne sont plus de mise et doivent disparaître. Fort bien, mais alors voilà nos gens sans abri. C'est le spectacle assez révoltant auquel nous avons assisté dans un village des environs de Harlingen. Sur le bord de la route, des meubles, des lits, des vêtements et du linge : c'était le mobilier des pauvres gens qu'on venait d'expulser de leur logis et dont on démolissait séance tenante la maison pauvre assurément, mais qui n'avait rien d'un taudis. Le mieux est quelquefois ennemi du bien. A Zwaagwesteinde le nombre des masures est trop considérable pour qu'on songe à mettre toute la population à la belle étoile et puis... ces colporteurs ne se laisseraient peut-être pas faire. La crainte étant le commencement de la sagesse, on les laisse tranquilles. Mais on fait en sorte que les nouvelles maisons répondent aux exigences de la loi, ce qui oblige le propriétaire à quelque dépense. C'est le commerçant en gros, notre guide, qui en subit les conséquences, car le colporteur endetté par sa maison ne le paie pas. Le voilà encore malgré lui patron de la propriété. Il tâche de se couvrir par une hypothèque, si bien qu'il pourrait, s'il voulait, être demain le propriétaire légal de presque tout le pays [1].

Tout compte fait, le patronage artificiel de l'État, s'ajoutant à celui des associations philanthropiques et coïncidant avec l'accroissement des moyens d'existence, contribue certainement au relèvement social de la population.

La petite propriété. — Ce relèvement s'achèvera par le tra-

1. Nous avons constaté le même phénomène de la mainmise du commerçant sur la propriété foncière, dans les tourbières allemandes à Augustfehn. Cf. *Sc. soc.*, 15e fasc., p. 60.

vail régulier et stable et surtout par la culture et le développement de la petite propriété. Mais dans cette évolution les influences extérieures, agissant par l'intermédiaire des transports, sont encore prépondérantes.

Le commerce, si les profits n'en sont pas gaspillés, favorise l'accession à la propriété, puisque ceux des colporteurs qui réussissent achètent le terrain qu'ils avaient à bail et se construisent une maison. L'émigration temporaire aboutit au même résultat ; partout dans la zone sablonneuse, on rencontre de nouveaux défrichements et on voit des maisons neuves dont les possesseurs ont passé bien des étés dans les fermes de la Frise ou de la Groningue, ou encore ont été vachers en Allemagne. C'est ce qui explique que les petits paysans soient si nombreux sur le sable : la terre moins fertile y a moins de valeur, mais est plus facile à travailler que sur le limon ; le cultivateur n'a pas besoin de grands capitaux et peut y faire de la culture intégrale. Si les produits de celle-ci sont insuffisants il laisse à la maison sa femme et ses enfants et va lui-même amasser quelques florins dans les grandes fermes de la région riche.

Dans les environs de Veeuwouden (entre Zwaagwesteinde et Leeuwarden), il n'y a plus de landes ; tout le pays est mis en culture depuis logtemps ; les champs et les pâturages sont entourés d'un fossé bordé d'une haie d'arbres. Le pays paraît ainsi très boisé et ne ressemble en rien à la plaine chauve du greidstreek ou du kleiboden. Le sol sablonneux repose sur le lœhm qui entretient l'humidité et permet d'avoir à volonté des terres arables ou des pâturages. La nature du sol n'impose pas ainsi le maintien d'une unité culturale de dimensions fixes, aussi trouve-t-on des propriétés d'étendue très variable, mais parmi lesquelles dominent le petit domaine et le domaine fragmentaire, résultats de partages successifs. Le partage en nature est facilité, d'une part, par l'émigration périodique ; d'autre part, par les progrès techniques de la culture. Grâce aux engrais chimiques, en effet, les rendements ont beaucoup augmenté, la culture intensive est devenue possible. Ainsi à Kruisweg près de Veenwouden, on cultive beaucoup de chicorée ; on a essayé récemment la culture

des asperges et des betteraves à sucre, aussi la valeur de la terre a-t-elle subi une forte hausse : elle varie de 1.600 à 3.200 francs; les prix de ferme sont en moyenne de 200 francs par hectare.

Mais, ici surtout, c'est la laiterie qui a été le levier puissant du progrès; nous avons déjà signalé ses bienfaits à l'égard des ouvriers de la région limoneuse; sur le sable, ces bienfaits s'étendent à tous puisque la population est presque exclusivement composée de petits paysans et de bordiers. Jadis, on faisait alterner tous les sept ans les pâturages avec les terres arables; aujourd'hui, grâce aux engrais, on suit un assolement régulier et on tend à augmenter les herbages pour profiter des laiteries. *Ce pays de culture intégrale évolue ainsi vers la spécialisation générale de la Frise, vers la production laitière*, et cela sous l'influence, au moins indirecte, du développement des transports. La spécialisation est donc non seulement à la portée du petit paysan dont elle augmente le bien-être, mais elle favorise même la petite propriété et la propriété fragmentaire en les rendant plus productives. Il y a une foule de bordiers (*gardeniers*) qui possèdent un ou deux hectares, plus ou moins hypothéqués, et qui, avec quelques champs affermés, se suffisent entièrement, sans même avoir recours à l'émigration. Bien plus, la laiterie, en poussant à l'extension des pâturages, diminue le travail et les hommes peuvent ainsi aller en été gagner de gros salaires dans les régions voisines [1]; on voit la suite de répercussions qui convergent finalement vers plus de bien-être pour la classe ouvrière [2].

Il ne faut pas croire cependant que le tableau soit sans ombre et que le fait d'être propriétaire soit une garantie de prospérité. Il est à remarquer au contraire que dans les régions où la petite propriété domine, l'endettement des paysans est presque toujours considérable. Cela tient, entre autres causes, à leur amour

1. L'émigration est parfois définitive : X... est allé en Amérique pendant cinq ans; il est revenu avec 2.000 francs d'économies pour épouser sa fiancée, mais ses quatre frères sont restés aux États-Unis.

2. Dans le Brabant et le Limbourg, régions sablonneuses et pays de petite propriété, les petites laiteries coopératives ont poussé comme des champignons sous l'impulsion du clergé catholique.

immodéré de la terre et à leur vanité, qui les pousse à dissimuler leur gêne et les empêche d'employer les moyens propres à y mettre fin.

Cette vanité n'existe peut-être pas à Veenwouden puisque nous voyons les paysans chercher dans l'émigration périodique un complément de ressources, mais elle existe dans d'autres régions des Pays-Bas où les paysans aiment mieux payer de gros intérêts à des prêteurs voraces plutôt que de s'adresser à la caisse rurale, de peur de faire connaître leurs besoins d'argent aux administrateurs leurs voisins. Cependant, ces organismes de patronage artificiel, caisses rurales, sociétés de secours mutuels, associations de tous genres, sont très largement développés dans les régions sablonneuses. Quelques personnes veulent y voir une preuve de l'esprit plus ouvert des habitants et de leur aptitude plus grande à s'associer. En réalité, si ces institutions sont plus nombreuses dans la zone sablonneuse, c'est qu'elles y répondent à un besoin qui dérive de l'état social. Petits propriétaires et bordiers manquent de capitaux et d'instruction. Isolés et livrés à eux-mêmes, ils sont condamnés à la médiocrité. Qu'une individualité supérieure paraisse au milieu d'eux et leur montre dans l'association le moyen d'augmenter leur force et d'accroître leur bien-être, ces paysans, qui ne sont pas des sots et qui ont l'esprit pratique, utilisent volontiers ce moyen de suppléer à à leur faiblesse individuelle. C'est ainsi qu'à Kruisweg, un propriétaire important, possesseur d'une sécherie de chicorée, a fondé une société dont le but est de donner à cheptel des moutons aux ouvriers, leur fournissant ainsi les capitaux qui leur manquent et retirant de ces capitaux un large profit. Il a organisé de même une société d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail et contre l'incendie. Il existe aussi des syndicats agricoles nombreux pour l'achat des engrais[1].

Ainsi, la zone sablonneuse, à cause de la pauvreté de son sol, n'a pas donné naissance à une classe patronale ; la petite pro-

1. C'est dans les provinces du sud et de l'est où dominent la petite propriété que les associations de toute nature sont le plus développées. Le clergé a pris une grande part à ce mouvement.

priété à tous les degrés s'y est librement développée, avec l'appui subsidiaire du petit commerce et de l'émigration temporaire. Les paysans ont suppléé à leur incapacité[1] individuelle par des associations qui leur permettent de rendre leur culture intensive et de l'orienter vers la spécialisation, caractéristique de la Frise : la production du lait. Cette spécialisation, loin de mettre obstacle à la diffusion de la propriété, lui est au contraire favorable. Elle est rendue possible par les progrès techniques réalisés dans les fabriques et par le développement des transports qui ont permis aux laiteries d'accroître considérablement leur production. C'est également parce que les transports ont augmenté la productivité des régions voisines que le paysan des sables y trouve soit des salaires rémunérateurs, soit les profits du colportage qui lui permettent de s'élever à la dignité de propriétaire. *En définitive, il semble bien que ce soit l'habitant de la zone sablonneuse qui ait le plus profité des progrès de l'évolution actuelle.*

Saxons et Frisons. — Nous avons dit, au début de cette étude, qu'une comparaison suivie entre Saxons et Frisons n'était guère possible et serait peu instructive. Néanmoins il peut être intéressant d'opposer rapidement les principaux caractères du *type saxon du Lunebourg* à ceux du *type frison des sables*. Nous ne ferons pas au Bauer saxon l'affront de le comparer au colporteur désorganisé de Zwaagwesteinde, mais la comparaison est permise et honorable avec le petit paysan de Veenwouden et de l'ensemble de la zone sablonneuse.

En Frise, le sol sablonneux est actuellement, après les travaux hydrauliques, plus fertile que dans la lande du Lunebourg et, en raison du climat, il n'a pas à redouter la sécheresse.

Ces conditions du lieu permettent un travail plus spécialisé — la production du lait — tandis que le Saxon est encore, malgré ses efforts, presque complètement retenu dans la culture intégrale. Cependant Lunebourgeois et Frisons ont su également

1. Nous savons ce que signifie le mot *incapacité* en science sociale : comme dans le langage juridique, il doit être pris dans son sens primitif et n'entraîne avec lui aucune appréciation morale.

bien utiliser le développement des transports pour rendre leur culture plus intensive et plus productive.

En Lunebourg, la propriété est peu divisée, assez étendue, très stable; c'est le domaine plein, conséquence de la coutume de la transmission intégrale. En Frise, la propriété est morcelée, petite et instable; c'est le domaine fragmentaire, conséquence de la coutume du partage égal.

Il en résulte que la famille frisonne est elle-même assez instable et que, ne trouvant pas sur son domaine restreint par le partage des moyens d'existence suffisants, elle doit demander un supplément de ressources au petit commerce de colportage ou à l'émigration temporaire. La famille saxonne, au contraire, solidement établie sur son domaine plein, peut suffire aux besoins de tous ses membres, et ceux-ci n'ont recours à l'émigration — définitive — que pour se créer un établissement indépendant. L'expansion de la race se fait alors d'une façon régulière et par le moyen d'éléments sains et vigoureux, produits de l'éducation forte et soignée que la famille stable et aisée peut donner aux enfants.

Il résulte de la forte constitution de la famille saxonne que les divers organismes de patronage lui sont inutiles, ou du moins elle se patronne elle-même, et les associations libres que nous avons observées en Lunebourg fonctionnent surtout au profit des éléments inférieurs de la population. Il n'en est pas de même en Frise où tous profitent largement des institutions de patronage, souvent importées de l'extérieur, mais qui aujourd'hui sont presque indispensables à la vie des paysans.

Par contre, la famille saxonne, solidement assise sur son domaine, a su constituer des groupements autonomes qui pourvoient presque complètement aux services publics et assurent ainsi l'indépendance de la race, tandis que la famille frisonne instable et sans point d'appui vis-à-vis du pouvoir subit largement l'ingérence et la contrainte de l'État.

En résumé, le type saxon de Lunebourg constitue une société simple, autonome et complète; le type frison des sables, au contraire, ne peut pas se concevoir isolé, il n'est qu'un des

éléments d'une société plus complexe qui lui offre son appui mais lui impose sa contrainte. Et cela parce que, chez le premier, la famille fortement constituée et stable sur son domaine plein suffit à remplir certaines fonctions essentielles de la vie sociale, tandis que, chez le second, la famille ébranlée par l'instabilité du domaine a dû réduire le nombre de ses attributions qui sont alors remplies par des institutions extérieures.

Cherchons, sans plus tarder, à dégager quelques conclusions partielles de nos observations dans la province de Frise.

Nous constatons que l'industrie laitière, imposée par les conditions générales du lieu, y est le travail dominant et que chacune des régions s'y adapte avec des modalités diverses variant d'après la nature du sol. Pour le *greidboer*[1], la spécialisation laitière est le moyen d'utiliser directement les produits du sol; pour le *kleiboer*, c'est la façon la plus avantageuse de transformer les produits de sa culture; pour le *zandboer*, c'est la possibilité de tirer parti d'un sol pauvre et de s'acheminer vers la culture intensive. Tandis que cette spécialisation, sous la dépendance étroite d'un sol intransformable, maintient l'éleveur du greidstreek dans une sorte de routine traditionnelle et quasi communautaire, elle pousse, au contraire, le cultivateur de la zone argileuse dans la voie du progrès intense et provoque l'épanouissement de toutes ses facultés; enfin elle sonne le réveil des populations pauvres et attardées des régions sablonneuses, en supprimant les causes d'infériorité provenant de la pauvreté de leur sol, et en leur ouvrant le chemin de la prospérité.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la région qui a été le moins transformée par la spécialisation laitière est précisément celle où elle a pris naissance. Celle, au contraire, qui en a retiré les plus grands avantages est celle où elle a été importée du dehors de toutes pièces. Et ici, il faut reconnaître l'influence prépondérante des transports qui, supprimant dans

1. *Greidboer* = cultivateur de la région du pâturage; *Kleiboer* = cultivateur de la région argileuse; *Zandboer* = cultivateur de la région sablonneuse.

une large mesure les monopoles naturels, rétablissent l'égalité des chances entre les hommes, leur laissant le soin et la responsabilité d'en tirer le meilleur parti possible. C'est aux transports qu'est due la transformation économique de la Frise dans le dernier tiers du XIXe siècle, et la façon dont ils ont été utilisés par les producteurs de lait prouve que les Frisons ne manquent ni d'énergie persévérante ni de souplesse. Nous allons retrouver ces mêmes qualités chez les cultivateurs de la Groningue et chez les jardiniers de la Hollande.

III

LA CULTURE SPÉCIALISÉE

Si la production du lait est la spécialisation qui domine actuellement toute l'économie rurale des Pays-Bas, elle n'est pas la seule; même sur le littoral frison, qui nous occupe uniquement, ici nous trouvons diverses cultures spécialisées. Sans parler du lin et du colza qui sont un peu en décroissance, nous nous avons déjà signalé la culture des pommes de terre et celle de la chicorée. Dans la province de Groningue[1] nous nous trouvons en présence d'une spécialisation qui paraîtra, à beaucoup de gens, surprenante dans un pays d'Europe libre-échangiste : la culture des céréales. A dire vrai, la surface qui lui est consacrée n'occupe peut-être qu'une faible partie de la province, mais ce mode d'exploitation suffit à donner à toute l'agriculture groninguoise une physionomie particulière, et l'étude d'une ferme à céréales sera pour nous l'occasion de noter quelques-uns des traits principaux du caractère groninguois.

Les fermes a céréales. — Prenons le petit chemin de fer qui dessert le nord de la province et descendons à la station d'Uithuizenmeeden. Aux pâturages des environs de Groningue ont succédé bientôt les champs de cultures : pois, fèves, lin et sur-

1. Rappelons que la Frise, au point de vue social, s'étend sur tout le littoral de la mer du Nord.

tout céréales. On ne voit pas ici les petits billons étroits que nous avons rencontrés en Frise ; les fossés sont moins nombreux, moins larges et l'eau y est moins abondante. Évidemment, le sol est ici moins humide, plus sain, plus propre par conséquent à la culture et plus facile à travailler quoique assez compact. Le système hydraulique de la province et l'aménagement des canaux sont ici meilleurs qu'en Frise ; cela permet de cultiver beaucoup de terres qui sans cela devraient rester en pâturages. Toute la partie nord de la Groningue est formée de riches terres d'alluvions progressivement endiguées et assainies. Au XVIe siècle, il y avait encore beaucoup de marécages et l'art pastoral était le seul mode du travail agricole; aujourd'hui, près d'Uithuizenmeeden, on ne voit pas une seule prairie, mais d'immenses champs de céréales : beaucoup d'orge, d'avoine et de blé.

M. W... possède deux fermes d'une soixantaine d'hectares chacune; l'une d'elles, toute récente, ne remonte pas à plus d'une vingtaine d'années ; elle a été construite après un endiguement qui a constitué un nouveau polder. Il arrive ainsi parfois qu'à la suite d'accroissement progressif, le même propriétaire possède deux ou trois fermes à la suite les unes des autres. M. W... qui est membre des États provinciaux et qui s'occupe très activement des affaires d'intérêt général, a renoncé à l'exploitation directe de ses domaines et les a affermés.

L'architecture des bâtiments est la même qu'en Frise ; peut-être la partie consacrée à l'habitation est-elle un peu plus soignée ; mais ce qui frappe dès l'abord, c'est l'existence de deux granges juxtaposées. C'est une conséquence de la culture intensive des céréales et de l'emploi des engrais chimiques ; depuis que l'usage du nitrate de soude s'est généralisé, la quantité de paille a beaucoup augmenté, et il faut loger les gerbes qui seront battues en hiver. Vers le milieu du XIXe siècle, on brûlait la paille, car elle était sans valeur : le fumier étant inutile dans ces terres presque vierges, on n'entretient pas de bétail. Aujourd'hui elle est vendue à des fabriques de carton dont l'existence se révèle au loin par la présence de grandes meules de bottes

de paille pressées disposées aux alentours : par les canaux, les transports sont faciles et peu coûteux. L'appoint fourni par la vente de la paille rend ainsi plus rémunératrice la culture des céréales. M. W*** n'a pas, cependant, exclu tout bétail de ses fermes; on y trouve une trentaine de vaches dont le lait va naturellement à une laiterie, une quinzaine de chevaux et cinq poulains. La Groningue est, en effet, une des provinces où l'élevage du cheval a quelque importance; l'ancien cheval frison, si prisé jadis, a fait place à la race d'Oldenbourg. Cependant cette branche de la production agricole est presque négligeable dans les Pays-Bas, sauf peut-être en Zélande et en Flandre où on produit le cheval de gros trait qui s'exporte en Allemagne. Enfin, sur les digues et les kwelders, où on ne peut envoyer les animaux lourds qui défonceraient le sol, pâturent deux cents moutons, presque tous de race anglaise.

Le long de la digue s'échelonnent quelques maisons dont les habitants doivent veiller sur les moutons à la marée montante; c'est là qu'habitent les ouvriers permanents (*vastearbeiders*) qui travaillent toute l'année sur le domaine, moyennant un salaire de 400 à 450 florins (800 à 900 francs) auquel s'ajoutent le logement gratuit et la jouissance d'un jardin. Les autres ouvriers se trouvent au village; en juin, ils gagnent 4 francs environ; en hiver, ils sont occupés par la préparation du lin, qui est ici cultivé sur une assez grande échelle. Au moment de la récolte, la main-d'œuvre supplémentaire est fournie par des émigrants temporaires venus de la Frise. Les ouvriers propriétaires de leur maison et d'une pièce de terre sont assez rares; la plupart sont locataires de leur habitation et d'un petit champ qui fournit à la consommation familiale et à l'entretien de quelques brebis. En été, on voit beaucoup de femmes employées aux sarclages et au désherbage du lin.

On note, en ce moment-ci, dans la Groningue, un certain mécontentement parmi les ouvriers ruraux, qui estiment que leurs salaires ne sont pas en rapport avec les bénéfices que réalisent les fermiers. Dans l'Oldambt, pays qui borde le Dollard, une grève a même éclaté en juin 1907; cependant, les ouvriers

de cette région ne sont pas de purs prolétaires puisqu'ils sont généralement fermiers de quelques parcelles de terre, ce qui fait que l'usage général s'est introduit de terminer la journée à deux heures. C'est peut-être là le nœud de la question ; à journée réduite, salaire réduit ; or, il est probable que beaucoup d'ouvriers ne trouvent pas dans leur culture parcellaire l'équivalent du supplément de salaire qu'ils recevraient pour la journée entière ; il est probable aussi que les ouvriers qui ne sont pas fermiers souffrent de ce salaire insuffisant et que c'est parmi eux que se recrutent les agitateurs. Il faut remarquer aussi que, dans l'Oldambt, les ouvriers ont une organisation propre qui fait défaut ailleurs et cela peut être dû à la richesse du pays qui a amené la formation de deux classes sociales très tranchées ; les fermiers de l'Oldambt passent pour plus *fiers* que leurs voisins[1].

La population ouvrière rurale de la province de Groningue a évidemment des aspirations qu'elle ne peut satisfaire sur place et qui la poussent à émigrer. On constate, en effet, environ 30 naissances pour 15 décès et cependant, le chiffre de la population reste stationnaire ; preuve évidente d'un courant d'émigration qui se constate d'ailleurs très nettement. Les émigrants se recrutent parmi l'élite des ouvriers ruraux ; ce sont ceux qui aspirent à devenir propriétaires qui passent l'Océan. Ils partent à tout âge, même une fois mariés, dès qu'ils ont fait quelques économies leur permettant de s'installer comme farmers en Amérique[2]. S'ils possèdent ici une maison, ils la vendent, ce qui prouve bien que ce n'est pas la gêne qui les pousse à émigrer, mais le désir de devenir indépendants. Nous avions déjà noté le même fait sur la rive allemande du Dollard[3] ; les causes en sont les mêmes dans les deux pays : impossibilité à la petite propriété de se constituer à cause des nécessités de la culture

1. Nous avons déjà signalé dans la Frise allemande la journée de travail réduite. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 59. — Les circonstances ne nous ont malheureusement pas permis de faire une enquête personnelle sur les causes et les péripéties de la grève de l'Oldambt.

2. M. W., au cours d'un voyage aux États-Unis, a retrouvé là-bas beaucoup de ses compatriotes originaires de la Frise et de la Groningue.

3. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 70.

intensive. C'est au contraire une tendance de l'époque actuelle d'augmenter l'étendue des fermes jusqu'à 60 et 70 hectares pour diminuer les frais généraux. D'autre part, la coutume du partage égal rend vaine toute tentative de constituer un petit domaine, puisqu'à chaque génération il est démembré. En outre, les gros profits réalisés par la culture intensive ont fait monter le prix des terres à un chiffre à peu près inabordable pour des ouvriers qui gagnent un salaire assez médiocre et qui ont la charge d'une famille nombreuse.

On peut se demander pourquoi il n'en est pas de même dans la province de Frise où l'agriculture est également très florissante. C'est sans doute parce que la densité de la population rurale y est beaucoup moindre qu'en Groningue [1]. En outre, l'essor agricole de la Frise étant récent, la situation des ouvriers ruraux va sans cesse s'améliorant et elle est très bonne au regard de ce qu'elle était il y a vingt ans. En Groningue, cette situation est stationnaire depuis longtemps, quoique les salaires aient haussé dans ces dernières années; la prospérité agricole date ici du milieu du XIXe siècle. Il ne faut pas non plus oublier qu'en Frise l'émigration existe encore, quoique faible, et qu'elle a été très importante avant la période actuelle de progrès et de prospérité. Enfin, la raison qui pousse les aspirants propriétaires de la Groningue à partir pour l'Amérique, c'est qu'ils n'ont pas à leur porte les facilités d'établissement qu'offre la région sablonneuse à leurs voisins de la Frise.

Ceci expliquerait pourquoi nous ne voyons pas de fils de fermiers émigrer, quoique la plupart d'entre eux restent dans la culture. Il existe, en effet, dans le sud-est de la province et dans les provinces de Drenthe et d'Over-Yssel, le long de la frontière allemande, des territoires tourbeux qui sont actuellement exploités et mis en valeur; or, les colons qui viennent s'installer dans les tourbières comme cultivateurs sont presque

1. D'après les statistiques citées par Frost (*Agrarverfassung und Landwirtschaft in den Niederlanden*, p. 4 et 6), la Groningue compte 128 hab. par kilomètre carré dont 22 adonnés à l'agriculture, et la Frise 103, dont 7 seulement agriculteurs. Il est évident qu'il y a en Frise des différences considérables suivant les régions : à cet égard, la Groningue est beaucoup plus homogène.

tous originaires de la Groningue, mais ce ne sont pas des ouvriers, car pour mettre la tourbière en culture, il faut des capitaux assez importants. Ces colons sont précisément des fils de fermiers groninguois auxquels leurs familles peuvent avancer des fonds [1]. Ceux qui ne restent pas dans la culture vont aux carrières libérales, un petit nombre au commerce. Ainsi donc, la classe patronale fait son expansion dans les Pays-Bas mêmes; la classe ouvrière fait la sienne en Amérique à cause des facilités d'établissement plus grandes.

La spécialisation commerciale. — Le Westpolder occupe l'extrémité occidentale du littoral groninguois; il borde à l'est le Lauwerszée qui sépare la Groningue de la Frise. A Ulrum, point terminus du tramway, de grandes meules de paille signalent l'existence d'une fabrique de carton au bord du canal; cinq maisons doubles en construction indiquent que le pays est en voie de développement. Nous avons d'ailleurs vu dans les villages que nous avons traversés d'élégantes petites villas; elles sont habitées par des fermiers retirés des affaires. Dans un de ces villages nous remarquons même deux banques. Les maisons sont coquettes et les jardins soignés : tout respire le bien-être.

Nous rendons visite dans le Westpolder à M. Mansholt, un agriculteur qui s'est spécialisé dans la production et le commerce des graines pour semences; il en exporte beaucoup en Belgique, en Suisse et en Allemagne. Sa ferme offre donc l'exemple d'une culture aussi industrialisée que possible. Cette ferme est récente puisque le Westpolder date seulement de 1875 : le grand-père du propriétaire actuel habitait derrière la troisième digue; c'est son père qui a construit la ferme actuelle. Les dépenses d'entretien du polder s'élèvent à 55 florins par hectare (115 fr. 50); comme il a 536 hectares d'étendue, il jouit du bénéfice de la nouvelle loi qui a prorogé de dix ans la durée d'exemption d'impôt des terres nouvellement endiguées, durée qui se trouve ainsi portée à 46 ans pour les polders de plus de 500 hectares.

1. Cf. *Sc. soc.*, 45e fasc., p. 42.

Les terrains sont ici plus élevés que le niveau de la marée basse, ce qui permet d'écouler les eaux par un déversoir naturel. Ce mode d'assainissement est cependant insuffisant et on va prochainement installer un grand moteur à vent de douze mètres de diamètre; ces dépenses seront couvertes par l'émission d'obligations amorties progressivement.

Les alluvions de ce polder ont mis 70 ans à se déposer, puisque la seconde digue date de 1805. Aujourd'hui, le travail d'endiguement subit un peu partout un certain ralentissement, car le prix de la main d'œuvre est plus élevé que jadis et le bénéfice réalisé par la création d'un polder devient souvent aléatoire, à cause des grands frais de construction et d'entretien. Un polder voisin paie 65 florins de contributions par hectare pour l'entretien, soit 136 fr. 50 [1]. C'est pourquoi les kwelders sont assez étendus et les moutons très nombreux; le lait des brebis sert à la consommation domestique à l'état frais, et sous forme de beurre et de fromage. M. Mansholt n'a que cinq vaches pour utiliser la paille de colza et de pois.

La spécialisation de la ferme est très étroite puisqu'elle ne porte que sur la semence de pois et de froment. J'y ai vu un champ de pois issu originairement d'une seule fleur. Sur une pareille exploitation la partie vraiment importante et intéressante, c'est le champ d'expérience. Il y en a ici plusieurs : les premières sélections et les croisements se font sous l'œil du maître, à proximité de l'habitation; puis les variétés obtenues sont essayées en grande culture; beaucoup d'entre elles sont rejetées; enfin celles qui sont retenues sont cultivées en vue de la vente.

Un pareil genre de culture exige une main-d'œuvre abondante; les ouvriers nécessaires se trouvent dans les villages voisins. Ils gagnent en juin 2 fr. 60, pour dix heures de travail effectif; à l'époque des moissons ils travaillent à prix fait mais ne font pas la journée plus longue; seuls les ouvriers venus de la Frise à ce moment-là travaillent jusqu'à treize heures.

1. D'ailleurs, sur ce littoral, les courants qui se forment dans l'estuaire rétréci de l'Ems ne permettent plus le dépôt des alluvions.

De la région d'Ulrum comme de celle d'Uithuizenmeeden part une émigration continuelle des meilleurs ouvriers pour l'Amériques elle est cependant moins forte qu'autrefois.

La spécialisation intense dans la culture exige non seulement un personnel ouvrier nombreux et des capitaux abondants, mais aussi une *instruction technique très forte*, aussi nulle part l'enseignement agricole n'est-il aussi développé qu'en Groningue. L'école d'hiver qui fonctionne sous la direction du professeur provincial d'agriculture[1] est fréquentée par de nombreux élèves. Nous retrouvons ici, à un degré plus intense, le même fait que nous avons signalé dans la région de la culture en Frise. M. Mansholt a fait ses études à l'école supérieure de Wageningen, l'Institut agronomique des Pays-Bas, et a complété son instruction par des voyages en Allemagne.

Le Groninguois n'a presque plus rien conservé de la tournure d'esprit philosophique du Frison de Frise. Il a, au contraire, l'esprit pratique et minutieux, le goût des faits positifs; cette tendance se retrouve aussi chez les intellectuels urbains qui, parmi nos romanciers, ont une prédilection particulière pour Zola à cause de l'accumulation de faits qui caractérise les œuvres de cet écrivain[2]. L'esprit critique est éveillé et ne laisse aucune prise au bluff, mais lorsqu'on prend parti, c'est souvent avec passion. Cependant les observateurs notent parfois un certain snobisme qui serait dû à l'existence de castes très tranchées, déterminées surtout par la fortune. Ceci est le propre d'un pays commerçant où la richesse est souvent la marque d'aptitudes supérieures. Dès le milieu du XIXe siècle, E. de Laveleye et plus tard E. de Amicis notent l'opulence des fermiers groninguois et leur dédain pour les autres classes de la société. Ce dédain est peut-être moins accentué aujourd'hui où les contacts sont plus fréquents et plus étendus, mais on m'affirme que beaucoup de filles de fermiers préfèrent le célibat à un ma-

1. M. Heidema, à qui nous devons exprimer notre reconnaissance pour l'aide obligeante qu'il nous a donnée.

2. A ce point de vue, il serait intéressant de faire une étude sur l'exportation de notre littérature chez les différents peuples.

riage modeste, qu'elles considéreraient comme une déchéance.

Le « beklemrecht ». — On a attribué la prospérité agricole de la Groningue et l'existence d'une classe de fermiers riches et puissants à un mode de tenure du sol, le *beklemrecht*, qui est particulier à la Groningue. « Le *beklemrecht* est le droit d'occuper un bien, moyennant le paiement d'une rente annuelle que le propriétaire ne peut jamais augmenter. Ce droit passe aux héritiers, aussi bien en ligne collatérale, qu'en ligne directe. Le tenancier, le *beklemdemeier*, peut le léguer par testament, le vendre, le louer, le donner même en hypothèque sans le consentement du propriétaire; mais chaque fois que le droit change de main par héritage, ou par vente, il faut payer au propriétaire la valeur d'une ou deux années de fermage. Les bâtiments qui garnissent le fonds appartiennent d'ordinaire au tenancier, qui peut réclamer le prix des matériaux, si son droit vient à s'éteindre. C'est celui-ci qui paie toutes les contributions; il ne peut changer la forme de la propriété, ni en déprécier la valeur. Le *beklemrecht* est indivisible; il ne peut jamais reposer que sur la tête d'une seule personne, de sorte qu'un seul des héritiers doit le prendre dans son lot; mais en payant le canon stipulé en cas de changement de main, les *propinen*, le mari peut faire inscrire sa femme, et la femme son mari, et alors l'époux survivant hérite du droit. Quand le fermier est ruiné, où qu'il est en retard dans le paiement du fermage annuel, le *beklemrecht* ne s'éteint pas de plein droit; les créanciers ont la faculté de le faire vendre; mais celui qui l'achète doit d'abord payer au propriétaire tous les arriérés[1]. »

On reconnait là une variété de la tenure à cens de notre ancien droit. Il semble bien, en effet, que le beklemrecht remonte au moyen âge; il aurait été appliqué pour la première fois par des monastères à des terrains incultes, peut-être même à des terres qu'il s'agissait d'endiguer. Cela n'a rien de surprenant, car les couvents étaient fondés par des moines francs qui ont

1. E. de Laveleye, *La Néerlande*. Paris, 1865, p. 147.

dû être enclins à introduire les coutumes féodales dans ce pays-ci où elles étaient inconnues. Un contrat agraire presque identique existait dans la Plaine saxonne allemande, c'était le *Meierrecht*, si voisin par ses effets pratiques de l'*Anerbenrecht*, qu'on a cru parfois que le second dérivait du premier. Cependant c'est vers le XVIIe et le XVIIIe siècle que le beklemrecht semble s'être généralisé par l'évolution du fermage ordinaire en fermage héréditaire. Deux choses sont remarquables : c'est d'abord que le beklemrecht n'a existé qu'en Groningue, car si on en relève des traces en Frise et en Drenthe, c'est à l'état d'exceptions aujourd'hui disparues; c'est ensuite qu'il s'est maintenu en Groningue, qu'il s'y est développé et qu'il s'y étend encore tous les jours.

Il serait certainement très intéressant de savoir pourquoi le beklemrecht a existé en Groningue et pas en Frise, mais cela exigerait une étude historique que nous ne sommes pas en état d'entreprendre. Il nous semble cependant que la connaissance des faits actuels va nous permettre d'expliquer pourquoi le beklemrecht s'est maintenu et développé en Groningue, si bien qu'aujourd'hui beaucoup de maisons neuves y sont soumises. Le contrat de beklem est une sorte d'hypothèque perpétuelle, il aboutit à un dédoublement du droit de propriété en domaine éminent et domaine utile. Chacun de ces domaines est distinct et aliénable. Il s'en suit qu'avec un capital relativement faible un agriculteur peut acquérir le domaine utile d'une ferme et jouir ainsi pratiquement de tous les avantages et profits du propriétaire, puisqu'il bénéficie exclusivement des améliorations qu'il fait. Au point de vue social le beklemrecht a donc en définitive pour résultat de mettre la propriété entre les mains du cultivateur et cela à peu de frais; on comprend donc que les fermiers aient été favorables au maintien de ce régime. Celui-ci est même tellement avantageux pour les agriculteurs, qu'ils l'établissent souvent sur des terres qui en étaient jusque-là exemptes : c'est pour eux un moyen de se procurer de l'argent, soit pour des améliorations foncières, soit pour désintéresser un cohéritier, soit même pour entreprendre quelque affaire in-

dustrielle, car le beklem se capitalise à 3 %, tandis qu'une hypothèque seulement à 4 %. Ceci prouve que les préférences des capitalistes vont au premier. Il est possible qu'au point de vue légal, il offre plus de sécurité; en outre, il est négociable et le détenteur touche des *propinen* à chaque changement de titulaire, profite des terpes qui viennent à être exploitées, des alluvions qui accroissent la propriété primitive, et a une chance de voir le beklemdemeier déchu de son droit; cette dernière hypothèse est d'ailleurs toute théorique. Le beklem est donc un placement qui a tous les avantages d'un placement immobilier et qui participe de la facilité de négociation des valeurs mobilières; on conçoit donc qu'il ait été très en faveur auprès des capitalistes commerçants. Or, Groningue a été pendant tout le moyen âge une ville de commerce très importante; elle était fort riche au XVIIe siècle puisque, à cette époque, elle acheta d'immenses terrains dans les tourbières du voisinage. Si nous voyons le beklemrecht se généraliser au XVIIe et au XVIIIe siècle, peut-être la cause en doit-elle être recherchée dans le ralentissement des affaires du port de Groningue. Des capitaux se sont alors trouvés disponibles et ont pu s'engager de façon avantageuse et sûre dans les contrats de beklem.

Le chiffre de la redevance par hectare varie beaucoup, d'après la date de la *lettre de beklem*, et, par là même, le prix que doit payer un cultivateur pour acquérir le beklemrecht sur une ferme est aussi très variable. Lorsqu'un propriétaire constitue aujourd'hui un beklemrecht sur sa terre, il n'a pas avantage à la grever d'une trop forte redevance dans le vain espoir de vendre son droit de propriété plus cher, car il déprécierait alors son droit de jouissance : on conçoit, en effet, qu'un cultivateur soit peu disposé à acheter un beklemrecht dont la redevance absorberait la majeure partie des revenus de la terre et les surpasserait parfois dans les mauvaises années. Lorsque des proportions convenables sont observées dans le dédoublement du droit de propriété, on arrive à retirer plus d'argent de la vente séparée des deux droits que de la vente de la pleine propriété.

Voilà quelques-unes des raisons qui ont pu contribuer au

maintien du beklemrecht; il y faut ajouter un fait psychologique qui n'est pas sans importance. La féodalité n'a jamais existé sur le littoral frison : les couvents, grands possesseurs de beklemrechten, ont été supprimés à l'époque de la Réforme et leurs biens ont fait retour à l'État, ou du moins à la Province. Dans l'esprit des fermiers, le beklemrecht n'implique donc aucune idée de dépendance personnelle, de subordination sociale, et aucune idée fausse n'a pu s'introduire sur l'origine et la nature vraie de cette institution puisque, chaque jour, on voit se former de nouveaux contrats de beklem. A l'époque de la Révolution on n'a donc pas eu l'idée de ranger le beklemrecht au nombre des droits féodaux et d'en réclamer la suppression. C'est ainsi que ce vestige du moyen âge subsiste à la satisfaction générale, précisément dans un pays qui n'a pas connu le régime féodal[1].

L'évolution de l'agriculture en Groningue. — Est-ce vraiment au beklemrecht que l'agriculture groninguoise doit sa prospérité? E. de Laveleye et presque tous les économistes néerlandais sont très affirmatifs à cet égard. Nous le serons moins. Si vraiment le beklemrecht est le facteur essentiel de la prospérité de la Groningue, nous devons retrouver son action bienfaisante et prépondérante à toutes les époques; or, ce que nous savons de l'histoire de l'agriculture en Groningue nous prouve que cette province, comme tant d'autres, a passé par des alternatives de misère et de bien-être, de pauvreté et de richesse.

Au XVIe siècle, une grande partie de la Groningue était encore inculte et déserte. On construisit alors beaucoup de digues, mais, au siècle suivant, la Groningue était encore une province pauvre dont la contribution aux dépenses de la République était moitié de celle de la Frise et douze fois moindre que celle de la Hollande[2]. C'était encore un pays de pâturage où les cultures n'occupaient qu'une faible partie du sol; elles s'étendirent un peu à

1. On sait qu'en Allemagne les redevances et rentes de l'ancien droit ont été rachetées aux seigneurs et aux propriétaires par la *Rentenbank*, qui les perçoit et les amortit et auprès de laquelle on peut se libérer par un paiement anticipé.

2. Actuellement c'est une des provinces les plus riches du royaume.

la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, à la suite d'épidémies qui décimèrent le bétail[1]. En 1808, pâturages et terres arables se partageaient également la partie orientale de la province, mais dans le centre, le nord et l'ouest, on comptait encore 5/8 d'herbages[2]. Actuellement, pour toute la province, les terres arables représentent 55 % de la superficie et les prairies permanentes seulement 25 %. Ce renversement dans les proportions est dû en faible partie à de nouveaux endiguements, en plus grande partie à des défrichements, mais surtout à des transformations d'herbages en terres arables, ainsi qu'il ressort nettement des statistiques. Au milieu et à la fin du XIXe siècle, en maints districts, les fermiers tenaient pour ruineux d'entretenir du bétail.

A quoi tient donc cette évolution de l'art pastoral vers la culture intensive en Groningue pendant le XIXe siècle? A l'utilisation précoce des transports, à une époque où l'exploitation du bétail n'avait pas encore fait assez de progrès pour en profiter avantageusement; chacun sait, en effet, qu'en zootechnie les progrès sont forcément plus lents qu'en culture. Or, dans le dernier siècle, le développement de l'industrie a créé d'immenses marchés dont les fermiers groninguois ont voulu profiter immédiatement. Nous constatons que, déjà sous la domination française, le colza s'exporte dans les autres provinces, l'orge en Belgique, les pommes de terre à Brême et à Hambourg, l'avoine en Angleterre. La facilité des transports, due aux canaux et à l'existence d'un port comme Groningue, situé au cœur du pays, assure aux denrées agricoles des débouchés et leur donne une plus grande valeur. Mais les transports ne sont encore ni assez rapides ni assez perfectionnés pour que les produits du bétail en profitent dans la même mesure que les autres produits. Il n'est donc pas d'une économie bien entendue d'employer ces derniers à la nourriture d'animaux qui n'ont pas d'ailleurs atteint alors le perfectionnement auquel ils sont arrivés de-

1. Nous avons signalé ces mêmes épidémies dans la province voisine de la Frise allemande. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 55.

2. Cf. T.-J. de Boer, *Overzicht van den groningschen Landbouw*. Groningue, 1901.

puis : ce sont encore des machines dont le coefficient de rendement est faible. Vers 1820, l'agriculture groninguoise subit une crise et un certain nombre de domaines passent entre les mains des usuriers. Puis, de 1840 à 1875, c'est l'âge d'or pour les fermiers : on voit apparaître des féculeries, des distilleries, des fabriques de carton qui donnent un essor plus grand à la culture. Les produits agricoles s'exportent en Angleterre, et on peut dire qu'alors la prospérité de l'agriculture en Groningue est liée au sort de l'industrie anglaise. La Groningue prend alors la tête de l'agriculture néerlandaise : c'est à cette époque qu'Émile de Laveleye la visite et en revient émerveillé. Cependant, le sort de la classe ouvrière ne semble pas avoir été en rapport avec la prospérité des fermiers. Entre 1865 et 1870, on note une forte émigration vers l'Amérique ; cette émigration reprend très intense de 1880 à 1893, au moment de la crise agricole : certaines années, plus de mille personnes quittent la province[1]. Depuis, grâce aux progrès de la technique agricole et aux changements survenus dans la situation économique mondiale, la prospérité est revenue et la spécialisation dans la culture s'est accentuée : la pomme de terre domine dans les tourbières du sud-est, et les céréales couvrent presque exclusivement la plaine du nord. Leur production totale a augmenté dans de fortes proportions : de 1860 à 1905, la surface consacrée aux céréales a passé de 58.240 hectares à 66.714 ; les emblavures de froment se sont élevées de 4.940 hectares à 9.652 ; celles d'avoine de 22.480 hectares à 30.260[2]. Les rendements ont suivi la même marche ascendante : dans le même laps de temps ils ont passé, pour le froment, de 21 hectolitres à 39 ; pour l'orge d'hiver, de 38 hectolitres à 50 ; pour l'avoine, de 42 hectolitres à 60.

Il n'est pas niable que le beklemrecht, en assurant à bon compte au cultivateur les avantages de la propriété, lui ait permis de réaliser les améliorations nécessaires à l'évolution vers la culture

1. Cf. T.-J. de Boer, *op. cit*, p. 345.

2. Ces chiffres varient d'ailleurs d'une année à l'autre, suivant l'état du marché et les conditions climatériques. C'est un des caractères de la culture spécialisée de s'adapter aux nécessités du moment et de savoir se retourner.

intensive. Cette évolution ne se serait-elle pas produite sans le beklemrecht? A cette question E. de Laveleye répondait par l'exemple de la Frise qui, à cette époque, se trouvait dans une situation très inférieure à celle de la Groningue. Cet argument n'a plus de valeur aujourd'hui. La région de la culture, en Frise, fait l'admiration de tous les agronomes et ne le cède en rien à la Groningue. Si, pour l'ensemble de la province, les statistiques enregistrent une diminution des céréales et des plantes industrielles (colza, lin), elles accusent pour les plantes-racines 9.070 hectares en 1860 et 20.579 en 1905, dont les quatre cinquièmes sont occupés par les pommes de terre. Le rendement du blé a passé de 22 hectolitres à 42, celui de l'orge d'hiver de 39 hectolitres à 53, celui de l'avoine de 38 hectolitres à 44. La spécialisation est une conséquence des conditions du lieu et du développement des transports; le fermier frison s'y est adapté aussi bien que le fermier groninguois; tout au plus peut-on admettre que le beklemrecht ait permis à ce dernier de prendre une certaine avance dans cette évolution.

On fait aussi remarquer que le beklemrecht maintient l'unité du domaine et s'oppose au morcellement. C'est une apparence. La conservation d'une unité culturale étendue est ici une conséquence des nécessités techniques et économiques. En Frise, les fermes ne sont pas davantage morcelées ou, si elles le sont, c'est au profit des domaines voisins qui, sous l'influence de la culture intensive, tendent à s'agrandir; nous avons signalé la même tendance en Groningue. Le beklemrecht a été impuissant à sauvegarder la petite propriété : on constate, en Groningue comme en Frise, une diminution marquée du nombre des domaines de 5 à 20 hectares. Les raisons en sont les mêmes dans les deux provinces; elles sont purement économiques. S'il était avantageux de morceler les fermes, le beklemrecht ne serait pas un obstacle, la preuve en est que, chaque jour, on voit propriétaire et fermier s'entendre pour modifier leur contrat et subdiviser un domaine devenu trop grand par suite d'alluvions nouvelles.

Que le beklemrecht présente des avantages, c'est évident et

nous ne les avons pas dissimulés ; en particulier, il obvie très heureusement à l'absentéisme des propriétaires. Mais il serait exagéré de lui rapporter l'honneur de tout ce qui s'est fait de bien dans l'agriculture en Groningue ; les institutions sont ce que les font les hommes ; il ne faut pas voir en elles une panacée universelle ni un ressort automatique.

La ville de Groningue. — Le beklemrecht seul ne saurait donc suffire, à nos yeux, pour expliquer l'avance considérable qu'ont prise les fermiers groninguois sur leurs voisins. Je pense *qu'il faut chercher la cause de leur supériorité dans l'influence de la ville de Groningue*. Cette ville a été une place de commerce importante dès le haut moyen âge ; elle fut plus tard une des cités principales de la ligue hanséatique. Elle était en relation avec les pays du nord, la Scandinavie, la Russie et l'Allemagne ; elle échangeait les bois de Norvège, le goudron de Suède, les cuirs et les fourrures de Russie, contre les tissus des Flandres et les épices de la Méditerranée.

Sa situation même en faisait alors un centre de commerce. Elle occupe la dernière hauteur de la chaîne du Hondsrug et se trouve ainsi à l'extrémité septentrionale du plateau de Drenthe, auquel elle appartient géographiquement, et au commencement de la plaine du nord à travers laquelle le Reitdiep la relie à la mer. C'est sur son marché que les cultivateurs du plateau apportent l'excédent de leurs grains, et ainsi, les céréales constituent une partie importante de son commerce. On s'explique par là que les fermiers de la plaine se soient adonnés à la production d'une denrée dont ils avaient à proximité la vente assurée. Groningue est encore actuellement le grand marché de céréales des Pays-Bas ; on voit dans son port de nombreux elevators ; elle exporte beaucoup de blé à Hambourg. Entre un pays de sables pauvres, la Drenthe, et un pays riche mais inculte et marécageux, le littoral du nord, Groningue apparaît comme un trait d'union, comme un foyer d'activité commerciale et un centre de richesses : la ville devait naturellement prendre l'ascendant sur le voisinage et étendre sa domination

sur le plateau et sur la plaine, c'est ce qui est arrivé. Mais son action s'est fait sentir très inégalement. La Drenthe, pays pauvre et intransformable, ne pouvait pas être longtemps d'un grand secours à la cité enrichie, tandis que la riche plaine du nord pouvait alimenter son commerce presque indéfiniment et lui fournir une clientèle nombreuse et opulente. Les monastères avaient commencé la mise en valeur de cette région; il est à croire que les commerçants de Groningue ont continué leur œuvre. D'après ce qu'a fait la ville dans les tourbières, nous pouvons soupçonner ce que firent les particuliers [1]. Ces marchands ne se montrent pas d'ailleurs uniquement préoccupés d'intérêts matériels, puisqu'ils fondent une Université bientôt florissante, qui vaut à leur cité le surnom d'Athènes du Nord. Une fois de plus s'accuse ici le patronage des commerçants.

La ville a donc été de bonne heure le centre économique, politique et intellectuel de tout le pays voisin sur lequel elle a mis son empreinte. A elle le campagnard doit sans doute son aptitude pour les affaires qui lui fait traiter l'agriculture comme une industrie. A elle, il doit aussi le culte de la richesse qui fait qu'au XIXe siècle, il s'est senti le roi du pays, puisque après la décadence commerciale de Groningue, il s'est trouvé le détenteur de cette richesse, grâce à sa culture progressive. A elle enfin, il doit sa langue et ses lois. Au XVe siècle, les chroniques de la région du nord sont encore écrites en frison; au XVIIe siècle, c'est le dialecte de Groningue qui domine partout. Ce dialecte se rattache au saxon; il est parlé en Allemagne, dans la Frise orientale où on l'appelle frison, parce qu'il est distinct des vrais dialectes saxons. Sans entrer dans ces subtilités linguistiques, retenons seulement que la ville de Groningue a imposé sa langue et ses lois à la plaine du nord où régnaient au moyen âge les lois et la langue frisonnes. Il s'est ici passé le même fait que dans la Frise allemande où les coutumes, les mœurs et la langue saxonnes ont reculé devant les coutumes et la langue dites frisonnes [2]. Dans les deux cas, *c'est la langue et la législa-*

1. Cf. *Sc. soc.*, 45e fasc., p. 35 et seq.
2. Cf. *Sc. soc.*, 35e fasc., p. 60.

tion des villes de commerce qui ont dominé et se sont imposées : cela se conçoit très bien.

La population rurale du nord de la province de Groningue est donc frisonne — c'est pourquoi nous l'étudions ici; — l'histoire en fait foi, comme la forme des noms propres. Quelle est l'origine ethnique de la ville? La question n'est pas, croyons-nous, complètement élucidée. Il est fort possible, probable même, que divers éléments aient contribué à former le type urbain groninguois : la population d'un port est toujours plus ou moins mélangée. Nous avons dit que Groningue était le peuplement le plus septentrional de la Drenthe et que, pendant longtemps, elle avait conservé toutes les caractéristiques d'un village drenthois. Les Drenthois : ces gens-là n'ont de saxon que la maison. En Groningue, je dus convenir aussi que le fonds de la population rurale est frison. Reste qu'il existe, m'a-t-on dit, des indices de peuplement saxon dans l'est de la province. Mais cela ne suffit pas pour nous autoriser à voir dans la ville de Groningue, l'influence saxonne régénérant la province et galvanisant le type frison.

Une fois de plus, nous constaterons que la réalité n'est pas aussi simple qu'on le voudrait. Nous laisserons de côté la belle antithèse : Saxons-Frisons, et nous nous contenterons d'enregistrer que la ville de Groningue, par son activité commerciale et sa richesse, a joué vis-à-vis de la campagne, dont la nature du lieu avait retardé le développement, le rôle d'un patron actif et bienfaisant.

Grâce à elle, grâce à son patronage commercial, le type frison a donné naissance en Groningue à une variété de cultivateur d'ordre supérieur, très attaché à sa profession parce qu'elle lui assure l'indépendance et lui promet la richesse, très fier de lui-même parce qu'il se sent l'ouvrier indispensable de la prospérité de son pays.

IV

LA CULTURE MARAICHÈRE

La Frise occidentale. — La région septentrionale de la Hollande porte le nom de Frise occidentale (West-Friesland), car elle a été peuplée jadis par les Frisons qui ont occupé tout le pays jusqu'à l'Ij. Plus tard, des éléments d'origines diverses, Francs, Celtes, Espagnols se sont mêlés à la population primitive, de sorte qu'on rencontre dans cette région des types ethniques variés. A côté du Frison grand, élancé, au visage effilé, au teint rose et clair et à la chevelure blonde et frisée, on trouve le Hollandais trapu, au teint mat, à la face plate et aux cheveux foncés. Avant le XIIIe siècle, époque de la formation du Zuiderzée, ce pays faisait corps avec la province actuelle de Frise dont il présente les mêmes caractéristiques de lieu : sol bas, humide, protégé par des digues, climat pluvieux.

Les anciennes cartes indiquent dans cette contrée un grand nombre de lacs et de bras de mers, ou plutôt, un archipel qui, par des endiguements et des desséchements successifs, a été réuni en une seule terre. Le dernier grand lac de la Hollande, la mer de Harlem, a été desséché au milieu du XIXe siècle. La Frise occidentale est donc, de tous points, comparable à la région des lacs de la province de Frise, avec cette différence que, la richesse plus grande et plus ancienne, et la densité plus considérable de la population ont été la cause d'un aménagement des eaux plus parfait et d'un assainissement plus

complet. Cependant, quoique les travaux hydrauliques y soient portés à un rare degré de perfection, en bien des endroits, l'œil aperçoit plus d'eau que de terre tant les fossés sont nombreux et remplis. De place en place, une échelle hydrométrique indique le niveau de l'eau dans le *boezem* et un signe apparent y marque celui qu'elle ne doit pas dépasser. Les maisons s'alignent le long de la route briquetée, souvent doublée d'un canal, au-dessus duquel se courbe l'arc des passerelles. Celles-ci, comme les maisons, sont peintes des plus vives couleurs : l'amour du bleu va même jusqu'à y vouer les troncs d'arbres dont la tête savamment taillée forme rideau devant les fenêtres des habitations. Les abords de celles-ci sont nets et peignés comme s'il s'agissait d'un hameau de Trianon. La nature disparaît ici sous les artifices des hommes. En les obligeant à la vaincre pour vivre en ce lieu, elle a préparé son asservissement et c'est à peine si l'herbe qui pousse dans les prairies rectangulaires rappelle la vie libre des plantes. Il ne saurait être question ici de se promener à travers champs ; clôtures, fossés et canaux s'y opposent. Ils sont également un obstacle à l'établissement facile des chemins : aussi, presque tous les transports se font-ils par eau ; le foin est rentré en barque, et c'est une barque aussi qui ramène le lait à la ferme.

Les choux de Broek-op-Langendijk. — Malgré leur richesse, les fermiers de la Nord-Hollande sont souvent évincés par d'humbles concurrents, les maraîchers. La spécialisation laitière est parfois détrônée par une spécialisation plus intense, la production des légumes et des fruits [1].

A quelques kilomètres au nord d'Alkmaar se trouvent les deux villages de Saint-Pankras et de Broek-op-Langendijk, qui sont le centre de la production des choux dans les Pays-Bas. Il y a plus de deux siècles qu'on fait de la culture maraîchère à Saint-Pankras, mais c'est seulement depuis une trentaine d'an-

1. En Hollande, le lait est transformé en fromage. La fabrication se fait à la ferme et la production est énorme. On évalue l'exportation totale à 45 millions de kilogrammes.

nées qu'elle s'est beaucoup développée. Il y a vingt-cinq ans, tous les environs de Broek étaient en pâturage ; on voit encore aujourd'hui au milieu des maisons du village, les anciennes fermes qui se distinguent par leurs dimensions plus grandes. Actuellement, le pays se présente sous l'aspect d'un immense étang au milieu duquel de nombreux rectangles de terre émergent de 50 centimètres à 1 mètre. On peut se faire une idée assez exacte du pays par les hortillonnages d'Amiens qui en offrent une image réduite. Dans un bateau, un jardinier recueille la vase des canaux et la répand ensuite sur les terres. Le sol est donc *riche*, constitué en grande partie par des débris organiques, il est continuellement *imbibé d'eau, la pluie est fréquente :* la conséquence en est que le maraîcher hollandais n'a pas le souci et la peine de l'arrosage. On voit par là l'avantage énorme qu'il retire des conditions du lieu. Il est également favorisé sous le rapport des engrais et des transports. Tous les détritus, il les jette dans le canal. A-t-il besoin de fertiliser ses terres, il prend dans ce même canal de la vase qu'il met sur son champ. Il n'y a donc pour lui, ni perte de temps, ni dépense d'argent ; s'il veut du fumier, les fermes du voisinage lui en fourniront à bon compte, qui arrivera par bateau sans rompre charge de l'étable à son jardin. Pour porter ses légumes au marché, il charge sa barque qui arrive sans heurt et sans fatigue à l'embarcadère du chemin de fer où se fait la vente. Toutes ces conditions favorables expliquent la *possibilité* du développement de la culture maraîchère en Nord-Hollande et spécialement à Broek, mais elles ne suffisent pas à expliquer pourquoi précisément elle s'y est développée.

Il est bien certain que le maraîchage doit ici son origine au voisinage des centres urbains où vit agglomérée une population nombreuse : Amsterdam, Alkmaar, Hoorn, Enkhuizen. N'oublions pas que, beaucoup de ces villes aujourd'hui déchues avaient, autrefois, une population considérable. Si cependant, la culture maraîchère n'a pris tout son développement qu'à la fin du XIXe siècle, c'est qu'à ce moment-là seulement, les transports ont été suffisamment multipliés et perfectionnés

pour permettre l'exportation des fruits et légumes frais.

Le jardinier à qui on nous a adressé, nous déclare qu'il est trop occupé pour s'amuser avec nous, mais que son voisin ne demandera pas mieux que de nous répondre. Nous franchissons le canal qui sépare les deux maisons, en sautant de barque en barque, et nous abordons le voisin qui est commerçant et fait l'exportation des choux. On cultive ici des choux de toutes sortes, tout le long de l'année, choux-fleurs, choux rouges, choux blancs pour la choucroute. L'Allemagne achetait beaucoup de ces derniers, mais la vente en a baissé depuis l'élévation des droits de douane. C'est la France actuellement qui règle les prix; aussi, les jardiniers de Broek sont-ils très au courant de l'état de la récolte des choux en France et spécialement dans les environs de Nancy. On exporte aussi en Angleterre et en Belgique, et aux choux s'ajoutent quelques autres légumes, pommes de terre, carottes, oignons. La culture maraîchère n'est donc pas une culture de tout repos; elle est soumise à de nombreux aléas auxquels il n'est pas toujours en son pouvoir de se soustraire.

C'est en février-mars que les choux atteignent les plus hauts prix, aussi, cherche-t-on à les conserver pendant l'hiver; cette pratique a l'heureux effet de supprimer le chômage pendant la mauvaise saison. La conservation des choux se fait dans une grande pièce revêtue de planches dans laquelle un petit poêle maintient une température constante... Les choux sont empilés; tous les dix jours environ, il faut les manipuler pour enlever les parties de feuilles qui commencent à se gâter. On estime qu'un homme peut ainsi soigner dix mille choux. Il est à remarquer à ce sujet que, ni en été, ni en hiver, les femmes ne prennent part aux travaux. Lorsque nous nous sommes présentés chez le jardinier de Broek, sa femme et sa fille étaient occupées à de menus travaux d'aiguille, quoiqu'on fût à une époque de travaux pressants. La raison en est sans doute que ces travaux sont assez pénibles. Pendant l'été, le maraîcher ne connaît presque pas le sommeil; il faut être debout avant l'aube pour que les légumes soient arrachés et portés à la vente

de bonne heure le matin; il y a souvent une seconde vente l'après-midi. Lorsque le jardinier ne peut suffire à sa tâche, il prend un ouvrier. Les salaires ont doublé depuis vingt-cinq ans; on paie 9 à 10 florins par semaine; c'est une conséquence de la culture maraîchère qui exige beaucoup de main-d'œuvre et qui tend à la rendre rare à cause des facilités d'établissement qu'elle offre aux jeunes gens. Aussi favorise-t-elle, de ce chef, l'accroissement de la population sur place, mais *vice versa* la forte densité de la population contribue à la développer et à l'étendre.

Elle demande surtout du travail, du soin et une certaine compétence qui s'acquiert par l'apprentissage. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grands capitaux, car on trouve facilement à affermer des terres à 400 francs l'hectare. Beaucoup d'ouvriers ont, à bail, un petit champ qui les occupe la moitié du temps. La plupart des jardiniers sont locataires, les autres possèdent des jardins variant de 1 à 7 hectares. A Saint-Pankras, nous visitons un propriétaire qui possède 11 hectares; c'est le gros bonnet du pays, il est à la tête de l'association des jardiniers et, malgré sa cotte bleue, il ne semble pas faire dans sa vie une très large part au travail manuel; il est vrai qu'il a un fils qui le remplace à la tête de ses ouvriers, pendant qu'il s'occupe plus spécialement du côté commercial de son exploitation.

Beaucoup de ces petites propriétés sont hypothéquées et ne sont libérées qu'au bout de bien des années, à cause du prix élevé qu'elles ont été payées. Le jardinage, en permettant à la population de s'accroître sur place, fait hausser le prix de la terre et, par suite, provoque le morcellement des fermes au profit de la petite propriété et du petit fermage. Si, par suite des facilités d'établissement, l'indépendance est plus grande, l'aisance n'est pas toujours le lot du maraîcher hollandais, car il a à payer de gros prix de ferme ou d'assez forts intérêts s'il a acheté son jardin à crédit. Comme le revenu de sa culture est soumis à de grandes fluctuations, il ne se tire d'affaire souvent que par une grande simplicité de vie, favorisée d'ailleurs par sa profession qui exige un labeur assidu et opiniâtre. Le résul-

tat le plus net de la culture maraîchère à Broek est *d'accroître beaucoup le nombre des petits patrons.*

Les groseilles de Zwaag. — En Nord-Hollande, dans la spécialisation maraîchère, il existe encore des spécialisations particulières à chaque région. A Broek, ce sont les choux, à Bevervijk les fraises, à Zwaag les groseilles. Les groseilles sont, paraît-il, le fruit préféré des Hollandais qui, dès qu'il paraît sur le marché, n'en mangent pas d'autre.

Nous sortons de Hoorn par la route d'Enkhuizen, une route comme il y en a en Hollande, bordée de gazon vert et ombragée d'arbres magnifiques. Bientôt, nous nous trouvons au milieu des vergers; à droite, un *Kersenboomgaard* où les promeneurs viennent manger les cerises. C'est le seul verger de cerisiers du pays; le propriétaire se promène en agitant une crécelle et en tirant des coups de fusil pour éloigner les étourneaux qui abondent. Après quelques détours au milieu des vergers touffus coupés de fossés pleins d'eau, nous arrivons chez M. Hoog. Devant sa porte s'étend au loin le pâturage; son exploitation est, en effet, récente, elle date de sept ans à peine et *a été constituée sur une ferme morcelée.* Ici aussi, nous constatons que la spécialisation laitière recule devant une culture plus intensive. Le jardin de M. Hoog a 6 hectares; au-dessus des groseillers et des cassis qui couvrent le sol, s'étalent des poiriers dont beaucoup sont des espèces françaises, car on tend de plus en plus à produire les qualités les plus fines qui se vendent plus cher. Nous reconnaissons là un des effets de la spécialisation.

Pendant que nous visitons le jardin, dix-huit personnes, qu'on aperçoit à peine, tant la végétation est touffue, sont occupées à la cueillette des groseilles. Beaucoup d'enfants parmi elles, car à Zwaag on place les vacances à l'époque des groseilles. Malgré cela, la main-d'œuvre commence à être rare et M. Hoog, qui vend 25.000 kilogr. de groseilles par an, songe à remplacer une bonne partie de ses groseilliers par des fraisiers. Il a déjà commencé : les fraises qu'il me fait goûter

sont fort belles et très grosses, mais n'ont pas beaucoup de parfum, elles paraissent plutôt destinées à faire des confitures. En effet, on en exporte beaucoup en Angleterre et depuis quelque temps, il s'est monté à Bevervijk (près de Harlem) des fabriques de conserves de fruits. M. Hoog emploie habituellement sept ouvriers qu'il dirige lui-même. Au moment de notre arrivée, il était occupé à éclaircir grain par grain les grappes des ceps de vigne qu'il a plantés récemment sous verre ; cette culture de raisins de serre, encore à ses débuts à Zwaag, est appelée à s'étendre[1].

Nous sommes bien ici en présence d'un type supérieur d'horticulteur très attentif aux conditions dans lesquelles s'exerce son métier et très apte à s'y adapter. Il n'y a pas lieu d'en être autrement surpris. Nous avons vu que la culture maraîchère tend à élever le niveau social de la population, en favorisant l'établissement d'un grande nombre de petits patrons. La culture des fruits a sensiblement les mêmes conséquences, mais comme elle exige des capitaux un peu plus considérables (à cause des arbres et des arbustes) et des connaissances techniques plus approfondies (les arbres fruitiers sont des plantes vivaces, la moindre erreur peut donc avoir des conséquences durables et lointaines), elle aboutit à un type de patron plus capable. *Presque tous les jardiniers de Zwaag sont propriétaires.* M. Hoog semble être parmi ces patrons une individualité supérieure qui entraîne les autres. Comme tous les enfants du pays, il a fréquenté l'école primaire ; plus tard il a suivi les cours d'hiver qui se faisaient au village sur l'arboriculture ; encore aujourd'hui, bien qu'il approche de la quarantaine, il suit des cours d'anglais et d'allemand, car il sent la nécessité de connaître ces langues pour la bonne marche de ses affaires et pour la vente de ses produits. Nous retrouvons là le Frison autodidacte et commerçant.

1. C'est le Frankenthal qui est cultivé comme raisin de table ; en septembre, il se vend 0 fr. 60 la livre. On sait que nos exportations de raisins de table en Allemagne et en Angleterre ont beaucoup augmenté ces dernières années. Il pourrait sans doute en être de même dans les Pays-Bas, à condition de satisfaire les goûts du consommateur.

L'ORGANISATION COMMERCIALE. — M. Hoog, en effet, ne se contente pas de perfectionner sans cesse ses méthodes de culture pour obtenir les fruits les meilleurs et les plus beaux, il s'occupe aussi très activement de la vente des produits du pays, et c'est en cette matière que se manifeste son activité et son dévouement pour la chose publique. Il me répète plusieurs fois que l'organisation commerciale de la vente du fruit est bien inférieure aux procédés culturaux employés pour les produire. C'est pour y remédier qu'il a créé un syndicat de vente, qui a englobé cinq associations anciennes. Ce syndicat ne prétend pas monopoliser la vente des fruits; chaque particulier, comme aussi chacune des associations, reste libre de vendre ses produits comme bon lui semble, mais le syndicat s'est réservé l'organisation et le contrôle exclusif du marché local, ou plus exactement des ventes aux enchères qui, depuis trois ans, ont lieu à Zwaag plusieurs fois la semaine. Actuellement les fruits sont vendus sous le nom du producteur; l'an prochain, on les vendra sous l'étiquette sociale avec la garantie du syndicat, comme cela se fait pour le beurre.

Ces ventes aux enchères sont aujourd'hui extrêmement développées dans les Pays-Bas, surtout dans les régions de culture maraîchère ou de petite culture. Ainsi à Maestricht, il y a le fameux « Mijn » du beurre, car en Limbourg, il n'existe guère que de petites laiteries qui ne peuvent pas organiser elles-mêmes un service d'exportation; en Frise, nous avons trouvé des ventes de pommes de terre; à Broek, à Hoogkarspel, à Beervrijk ce sont des ventes de légumes, etc... Souvent ces ventes ont lieu sur un canal, les barques chargées de légumes ou de fruits défilent successivement, et leur chargement est adjugé par les soins d'un employé du syndicat. Parfois, et c'est le dernier cri, il existe, comme à Maestricht, un dispositif électrique qui permet aux opérations de se dérouler en silence et sans contestation possible. Sur un cadran placé face aux acheteurs sont marqués des prix par ordre décroissant; une aiguille se meut lentement dans le même sens, un bouton placé devant chaque acheteur permet à celui qui se porte adjudicataire d'arrêter l'aiguille lorsqu'elle arrive sur

le chiffre indiquant le prix qu'il est disposé à payer ; en même temps apparaît un numéro correspondant à la place occupée par l'acheteur dans la salle. Ce mécanisme simplifie beaucoup la vente et la rend très rapide : en une après-midi, il peut passer aux enchères jusqu'à quatre cents petits bateaux. Les achats sont ensuite réglés entre les mains de l'employé qui répartit l'argent entre les ayants droit.

Ce système de ventes publiques où viennent s'approvisionner les marchands et les commissionnaires a jusqu'ici donné de meilleurs résultats que les essais d'exportation et de ventes directes sur les marchés urbains. M. Hoog a essayé d'organiser la vente au détail des fruits frais à Amsterdam : cette tentative a échoué, car en Hollande les ménagères ne vont pas elles-mêmes au marché, elles attendent chez elles le passage des revendeurs. Les jardiniers déplorent ces habitudes qui les empêchent de supprimer des intermédiaires qu'ils jugent inutiles, mais ils ne se sont pas obstinés, et s'appliquent surtout à améliorer les conditions de leurs ventes publiques. A cet effet, le représentant du syndicat est autorisé à se porter adjudicataire, s'il constate un accord des marchands pour avilir les prix : on écoule alors les denrées d'une autre façon. Le syndicat s'applique, en outre, à créer des débouchés et à développer ceux qui existent, en se renseignant sur les desiderata de la clientèle étrangère et sur les conditions des marchés : c'est pour cela que M. Hoog apprend l'anglais et l'allemand, et que le syndicat de Broek et Saint-Pankras a envoyé des produits à l'exposition horticole de Mannheim en 1907[1].

Aussi est-on surpris, en causant avec ces horticulteurs, de voir combien ils sont au courant de la situation des pays étrangers. Quoiqu'ils ne fassent à peu près pas d'affaires avec la France, ils n'ignorent pas ce qui s'y passe, car nous sommes pour eux des concurrents sur le marché anglais, et il n'est pas indifférent de surveiller ses concurrents.

1. Rappelons à ce sujet la part active qu'a prise la Cie P.-L.-M. à cette exposition, en y envoyant des fruits français, des raisins notamment, dans des emballages spéciaux qui leur assurent une longue conservation. Le P.-L.-M. a organisé plusieurs concours d'emballage, notamment à Marseille.

Il est donc bien manifeste que les cultures maraîchères nécessitent une organisation commerciale qui se traduit par des associations dont le rôle est très actif. L'existence et la vie de ces syndicats prouvent évidemment un développement intellectuel très notable chez les jardiniers. Cela est dû, sans aucun doute, au mode de travail qui fait d'eux des spécialistes, qui, à l'énergie et à la persévérance, doivent joindre des connaissances techniques approfondies. C'est d'ailleurs là une conséquence générale de la spécialisation commerciale, mais encore faut-il que la masse de la population soit apte à subir efficacement l'influence du travail dans ce sens.

De l'art pastoral intensif mais exclusif, nous avons passé à l'art pastoral combiné avec la culture, puis à la grande culture exclusive et intensive et enfin à la petite culture jardinière, où l'action de l'homme sur le lieu se fait prépondérante par le travail, le capital et l'intelligence. Si le développement moderne des transports explique l'essor de ces spécialisations différentes, il ne suffit pas cependant à rendre compte des progrès que fait la culture maraîchère aux dépens de l'art pastoral en Hollande; le voisinage de grandes villes ne suffit pas non plus. Il en faut chercher la cause immédiate dans l'accroissement continu de la population des Pays-Bas [1]. Cette population n'a pas, comme en Allemagne, une industrie en plein développement pour employer ses bras; il n'y a pas non plus d'émigration agricole considérable; il en résulte que la densité de la population rurale augmente. Les agriculteurs ont donc à leur disposition une main-d'œuvre abondante et bon marché, ce qui leur a permis de réaliser les améliorations que nous avons vues et d'intensifier leur culture. Plus la culture est intensive, plus elle exige de bras et plus elle en emploie, car ses bénéfices lui permettent de les payer. Or, de toutes les cultures la plus intensive est bien la culture maraîchère; elle présente en outre cet avantage d'être

1. En 1899 : 5.104.137 habitants, soit 157 hab. par kmq.; en 1902 : 5.347.181 hab. L'accroissement est donc proportionnellement presque trois fois plus fort que celui de la population de l'empire d'Allemagne.

à la portée des petites gens. Ceux-ci, désireux de devenir propriétaires ou tout au moins patrons, et obligés de payer fort cher pour cela à cause de la concurrence qu'ils se font entre eux, se tournent alors vers la culture qui est susceptible de leur donner les plus gros bénéfices et ils trouvent dans le jardinage la solution du problème.

La culture maraîchère a donc pour résultats : *d'augmenter l'indépendance de la famille ouvrière par les facilités d'établissement qu'elle offre, et de développer le petit fermage et la petite propriété;* par son caractère intensif *elle favorise le progrès des méthodes et développe les cultures intellectuelles résultant des conditions de vie;* enfin, par le caractère périssable des denrées qu'elle produit, *elle porte au plus haut point le développement de l'esprit commercial et des organisations qui en sont issues.*

Le jardinier de la Frise occidentale avec son esprit minutieux, positif, constamment actif et en éveil, est loin de l'éleveur du greidstreek de la province de Frise, qui, en écoutant chanter sa théière et en fumant sa pipe laisse sa pensée errer à sa fantaisie dans les régions du rêve et de l'abstraction. C'est à peine si le développement moderne des moyens de transport a modifié sa tournure d'esprit, tandis que nous pouvons constater à quelle profondeur il a agi sur le maraîcher de la Nord-Hollande pour transformer jusqu'à son caractère psychologique.

V

CONCLUSIONS

Nous sommes allés dans les Pays-Bas pour étudier le type frison. L'y avons-nous trouvé? Peut-on parler du type frison? Comment peut-on le définir? Quelles sont ses origines?

Sur le littoral qui s'étend des bords de l'Ij à ceux de l'Ems nous avons rencontré des populations qui présentent des caractères bien tranchés, des différences bien profondes. Le maraîcher de Brock ne ressemble guère au fermier de la Groningue et celui-ci est bien distinct de l'éleveur de la Frise.

Le premier, petit propriétaire et petit cultivateur intensif, représente une race laborieuse, active, progressiste qui trouve en elle-même, par l'association, les moyens d'affronter la concurrence étrangère et d'en triompher. C'est une démocratie agissante et vivace.

Le second, grand patron agricole, entreprenant et progressiste, commande à des ouvriers qui aspirent à la propriété sans pouvoir y atteindre; lui-même n'a le plus souvent sur sa terre qu'un droit incomplet et se trouve par là dans une certaine dépendance du capital urbain.

L'éleveur enfin, détenteur précaire de la ferme où il entretient son troupeau, est à la merci du capitaliste absentéiste. Il utilise au jour le jour les productions spontanées du sol avec lequel il n'a que des attaches fragiles, malgré son amour pour son pays. Le lieu en partie intransformable le maintient dans ses habitudes traditionnelles et un peu routinières.

A première vue on répugne à ranger ces trois sortes d'hommes dans le même type. Cependant les uns et les autres habitent un pays qui a des caractères géographiques bien définis. Ils font partie d'un même groupe ethnique distinct par sa langue, son histoire et ses liens politiques. Mais surtout, on peut constater qu'ils dérivent l'un de l'autre, et ceci est pour la science sociale d'une importance capitale. On peut dire qu'il existe actuellement à peu près tous les types intermédiaires entre l'éleveur du greidstreek et le maraîcher de la Nord-Hollande. En Frise, nous notons le passage de l'art pastoral pur à la culture; puis, en Groningue et même en certains districts de la province de Frise, nous voyons cette culture s'intensifier et se spécialiser au point d'être en somme de la grande culture maraîchère. Cette évolution que nous constatons aujourd'hui d'une région à l'autre, se constate aussi dans le temps d'après les données historiques. Nous savons que la culture n'a guère fait son apparition en Frise que vers le XVe ou le XVIe siècle; que c'est seulement au XIXe qu'elle y a pris de l'importance; qu'en Groningue, jusqu'au XVIe siècle, le pays était occupé par des pâturages marécageux; qu'au commencement du XIXe siècle, la culture n'y occupait encore à peine que la moitié du sol et que c'est seulement à notre époque qu'elle s'est généralisée. En Hollande, nous voyons chaque jour les jardins maraîchers prendre la place des fermes à pâturage et nous savons que cette transformation rapide date seulement des trente dernières années. Nous savons que ces modifications dans le travail dérivent des conditions du lieu dont l'influence a été portée à sa plus haute puissance par le développement des transports.

Que conclure de cela, sinon que le type frison existe et qu'il possède assez de souplesse, une faculté d'adaptation assez grande pour se plier aux conditions économiques changeantes et en tirer profit?

Si la souplesse, si la faculté d'adaptation est la pierre de touche de la formation particulariste, nous ne devons pas hésiter à classer le type frison parmi les types particularistes. Mais ici se dressent deux objections.

D'abord certains traits nettement communautaires que nous avons relevés chez l'éleveur du greidstreek. Il faut donc admettre que les Frisons, originairement communautaires plus ou moins atténués, ont pu évoluer ensuite vers la formation particulariste, assurément sous l'influence de causes extérieures, de causes agissantes, comme le développement des transports et du commerce, mais cependant par eux-mêmes et sans avoir subi l'influence éducative d'une autre race.

En second lieu, ces particularistes ne sont pas organisés en famille-souche, avec la stabilité du domaine à transmission intégrale et il ne semble pas qu'ils aient jamais passé par ce stade d'évolution, ce qui les distingue profondément des Saxons. Ceux-ci sont fortement enracinés au sol par la culture, les Frisons restent flottants, et s'ils font précisément leur évolution vers le particularisme par la culture ; c'est dans des conditions qui ne rappellent en rien le domaine plein, mais qui dénotent l'influence du commerce. Il nous faut donc admettre que les Frisons n'ont pas eu la même formation originaire que les Saxons, qu'ils n'ont pas suivi la même route, ou du moins qu'ils n'ont pas passé par les fjords de Norvège ; la transmission intégrale est en effet un produit des petits plateaux montagneux[1].

Nous sommes donc acculés à ce dilemme : ou bien une population pastorale d'origine et de tendances communautaires peut, sous l'influence des transports, évoluer rapidement vers la formation particulariste ; ou bien, les Frisons, malgré leurs tendances communautaires, portaient déjà en eux le germe de la formation particulariste. Ils auraient reçu cette ébauche à l'état latent dans un de leurs précédents habitats. Peut-être encore seraient-ils d'anciens particularistes ayant subi une régression due à l'art pastoral et à la grande importance des associations.

Ici, se pose la question des origines frisonnes. Le problème est malaisé à résoudre et nous ne saurions prétendre en donner

1. Cf. A. de Préville, *Les Sociétés africaines*.

une solution définitive. Cependant, il convient d'enregistrer quelques observations à ce sujet.

On est généralement d'accord pour admettre que les Frisons sont venus de la Scandinavie; il reste donc à déterminer la région d'où ils sont partis.

Pour les raisons indiquées plus haut, nous devons écarter la Norvège, ou du moins si des Norvégiens ont abordé sur la côte frisonne, c'est en petit nombre et ils ont été noyés dans le reste de la population[1].

Par contre, il semble possible d'admettre que la Suède méridionale, l'ancienne Gothie, soit le berceau de la race frisonne. Les anthropologistes reconnaissent une grande analogie entre les Frisons et les Suédois. D'autre part, de toutes les langues actuelles, le frison est celle qui se rapproche le plus du *norse* d'où sont sortis tous les dialectes scandinaves. On remarque aussi que le vieux frison et le vieil anglais sont presque identiques : ils dériveraient l'un et l'autre de l'anglo-frison[2]; ce qui conduit à admettre comme habitat primitif des Frisons le Schleswig[3]. Cette hypothèse n'est pas incompatible avec la ressemblance ethnographique avec les Suédois, car les Danois étaient très proches parents de ceux-ci, beaucoup plus qu'ils ne l'étaient des Norvégiens et que les Norvégiens ne l'étaient des Suédois. Au moyen âge, les différences linguistiques étaient insignifiantes entre le danois et le suédois, tandis qu'elles étaient déjà assez grandes entre le suédois et le norvégien : la frontière entre ces deux dernières langues passait vers Göteborg et Linköping[4]. Il est donc vraisemblable d'admettre que les Frisons sont venus de la Gothie à travers le Danemark, ou se sont détachés auparavant, dans le Schleswig, du courant migratoire qui, par les îles danoises, allait peupler la Suède.

Mais ce sont là des hypothèses. Ce qui est certain, c'est que

1. Il existe des preuves irréfutables d'incursions de pirates norvégiens; il est probable que certains d'entre eux se sont fixés dans le pays.

2. Cf. Otto Bremer, *Ethnographie der germanischen Stämme*. Strasbourg, 1904, p. 109.

3. *Ibid.*, p. 112.

4. *Ibid.*, p. 95.

les Frisons n'ont jamais occupé que le littoral de la mer, tandis que les Saxons ont pénétré dans l'intérieur des terres, sur la Geest. Séparés du continent par des marais, ils ont pu maintenir intactes pendant longtemps leur langue et leur indépendance, et ne se sont pas mélangés aux autres peuples. Ils se sont avancés jusqu'en Flandre d'où ils ont été repoussés par les Francs, et au IXe siècle, sous la conduite de Rurik, ils ont repris le chemin par où ils étaient venus et ont conquis le Schleswig. Ils ont en somme, peuplé tout le littoral de la mer du Nord depuis le Jutland jusqu'au Rhin, à part quelques petites enclaves occupées par les Saxons : Dithmarschen du Holstein, pays de Hadeln. Plus tard, sous le nom de Hollandais, ils ont été appelés par plusieurs princes allemands pour coloniser des marécages, et nous savons qu'ils sont les premiers artisans de la mise en valeur des tourbières. Ils ont aussi peuplé le comté de Kent, dont les paysans comprennent, paraît-il, la langue frisonne. Il serait intéressant de savoir ce qu'ils sont devenus sur le sol anglais.

Mais nous savons que l'exploitation des tourbières a été d'abord une exploitation commerciale ; que c'est seulement au cours du XIXe siècle que la culture s'est développée en Frise et qu'elle y a un caractère éminemment commercial ; que les endiguements, la construction des canaux, l'assainissement du pays sont en grande partie dus à l'initiative des commerçants. Cantonnés sur un rivage inhospitalier, les Frisons ne pouvaient pas demander à l'agriculture leurs moyens d'existence, il leur fallait se retourner vers la mer par laquelle ils étaient venus et vivre d'elle par la navigation et le commerce. C'est au commerce qu'ils ont dû les capitaux qui leur ont permis de transformer leur pays ; c'est à lui qu'ils doivent la classe supérieure, la classe patronale nécessaire à toute race pour évoluer et pour progresser.

En résumé, grâce au commerce, le particularisme tend à reparaître, après avoir été étouffé par une longue période pastorale.

Ainsi s'expliquent les différences qui les séparent des Saxons. Ceux-ci sont des particularistes formés par la culture dans

l'isolement du domaine rural; *les Frisons sont des particularistes formés par le commerce*, et chez lesquels l'influence de la ville a été prépondérante. On comprend maintenant, pourquoi l'essor du type frison a été si rapide et si brillant, le jour où le développement des moyens de transport lui a permis de manifester pleinement ses aptitudes commerciales.

Paul Roux.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

IMPRIMERIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

III

LES CULTIVATEURS DE HOUBLON EN FRANCONIE

PAR

Louis ARQUÉ

SOMMAIRE

I. **La production du houblon en Franconie. Ses causes et ses répercussions sociales.** P. 219.

1. *Spalt. Le paysage houblonnier.*

2. *Un type de cultivateur de houblon à Spalt :* Wilhelm Scheuerlein et sa famille. Les « jardins » du houblonnier.

3. *Le travail du houblonnier franconien est, comme celui du faiseur de jouets, un minutieux travail manuel exécuté par de petits producteurs.*

4. *La main-d'œuvre : Les « Zupfer » de Bohême.*

5. *L'outillage : Les perches ; les toits des maisons aménagés en séchoirs.*

6. *Le budget du houblonnier. Dépenses incompressibles, profit essentiellement variable et aléatoire. La servitude par l'hypothèque.*

7. *Le mode d'existence du houblonnier.*

8. *Un autre houblonnier de Spalt : August Wersinger.*

9. *Les origines et les conditions de la culture houblonnière en Franconie. Causes sociales et naturelles de son développement : c'est une vrai petite industrie surajoutée aux autres.*

II. **Le grand commerce du houblon à Nuremberg. Sa position à l'égard de la culture. Son rôle à l'égard de la Brasserie allemande et étrangère. Ses conditions et répercussions sociales.** P. 261.

1. *Un « nid » de courtiers juifs : Georgensgmünd.*

2. *Les grands négociants et exportateurs israélites à Nuremberg.*

3. *La domination des grands négociants envisagée sous son aspect industriel : Le triage et l'assortiment, le séchage au feu et le soufrage, la compression du houblon et l'emballage en cylindres métalliques.*

4. *La domination des grands négociants envisagée sous son aspect commercial : Le houblon, « article de spéculation » par excellence. Caractère international du marché des houblons à Nuremberg. Causes et conditions du monopole des grands marchands juifs.*

5. *L'évolution de la Brasserie. — A : La production de la Bière.* — Influence des transports sur l'essor de la Brasserie bavaroise. Centralisation de la fabrication.

6. *L'évolution de la Brasserie. — B : Le débit de la Bière.* — Les taverniers, « verseurs » des grandes brasseries.

7. *La domination des grands négociants en houblon envisagée sous son aspect financier :* l'Ouverture de crédits aux Brasseries.

8. *Le mode d'existence des grands négociants en houblon.*

Conclusion des 2e et 3e fascicules de la « Civilisation de l'Étain ». P. 323.

Survivance dans la population franconienne des caractères imprimés par l'ancienne civilisation de l'étain. — Substitution du grand patronat des négociants et exportateurs israélites à l'ancien patronat caravanier et métallurge des Patriciens nurembergeois.

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

III

LES

CULTIVATEURS DE HOUBLON

EN FRANCONIE

I

LA PRODUCTION DU HOUBLON EN FRANCONIE. SES CAUSES ET SES RÉPERCUSSIONS SOCIALES

I. — SPALT. LE PAYSAGE HOUBLONNIER.

Quel aspect à peu près constant s'offre au voyageur qui s'écarte un moment des villes pour parcourir les étendues franconiennes[1]? Celui d'une succession de forêts de pins aux fûts rectilignes, dont le défilé s'interrompt seulement pour laisser apparaître, hérissant au loin la campagne, les longues perches verticales des houblonnières.

La culture du houblon est en effet aujourd'hui l'un des phé-

1. Il est question ici de la Franconie Centrale et d'une partie de la Haute Franconie. La Basse Franconie (avec sa ville principale : Wurzbourg), qu'arrose le Main déja grandi, forme une région de sol et de configuration différents ; on y exploite des vignobles assez estimés.

nomènes caractéristiques de la région. Dans la Franconie Centrale, il n'y a pas moins de 10.743 hectares consacrés à cette culture.

Sur une certaine portion du territoire le paysan n'est cependant point un pur houblonnier; en travaillant le sol sablonneux, il fait venir aussi tant bien que mal quelques céréales, des pommes de terre, des plantes fourragères. Ces produits sont utilisés par lui pour la satisfaction directe d'une partie de ses modestes besoins et pour l'alimentation du bétail.

Il faut se rendre par exemple à Spalt, où croissent les houblons les plus renommés d'Allemagne, pour trouver la spécialisation à peu près totale et pour rencontrer des paysans voués pour ainsi dire à la culture du houblon. La qualité rare du produit a entraîné ici l'élimination presque complète des autres cultures. Désireux d'observer le phénomène là où il est le plus intense, nous choisîmes Spalt pour y monographier un houblonnier franconien.

Le chemin de fer ne mène pas directement de Nuremberg à Spalt. Avant de s'engager sur la ligne secondaire qui dessert cette dernière localité, on doit effectuer un arrêt de trois quarts d'heure à Georgensgmünd. Ce bourg, malgré sa mine de simplicité, respire une certaine joie de vivre; l'on ne peut s'empêcher d'être immédiatement sensible à l'expression en quelque sorte satisfaite de ses petites villas. Différents signes révélateurs : la grille lourde d'un petit jardin, un lustre entrevu par une fenêtre ouverte, la démarche nonchalante d'une promeneuse, évoquent des visions de confort et de prospérité. Déjà l'on est porté à en tirer les meilleures présomptions relativement à la situation des houblonniers d'alentour. L'on verra plus tard que ce présage est trompeur, et d'où provient l'illusion.

A mesure que le train approche de Spalt, l'attention du voyageur est vivement sollicitée par les dimensions extraordinaires des tuteurs à houblon, hauts souvent de plus de 9 mètres. Beaucoup sont réunis au sommet par des poutres transversales; et l'ensemble est relié par des réseaux de fil de fer. Sur quelques accidents de terrain, ces armatures prennent l'aspect tourmenté

du gibet de Montfaucon dans les vieilles gravures. L'insolite vigueur des plantes n'est pas moins saisissante. En plusieurs endroits les houblons sont extrêmement rapprochés les uns des autres et la trame serrée de leurs feuillages confondus offre une apparence presque forestière. La terre est argilo-sableuse; son grain est menu et sa couleur vaguement rosée. L'altitude moyenne est de 369 mètres. Le sol est d'un relief assez mouvementé et offre des saillies et vallonnements nombreux. Quant au sous-sol, il est constitué, comme dans toute la Franconie, par les assises du terrain jurassique.

Spalt étonne au premier abord par ses toits immenses. Les maisons n'ont pour la plupart qu'un rez-de-chaussée. Le grand toit à angle aigu, recouvert de tuiles moussues, les encapuchonne; il a la hauteur de deux ou trois étages. Ces toits n'ont plus seulement ici pour but de favoriser l'écoulement des neiges. Après avoir été surpris de leur hauteur démesurée, on est frappé de les voir bâiller sur les deux côtés par plusieurs rangées de fentes longitudinales. Disons tout de suite que les toits de Spalt abritent les sécheries de houblon. Les boulangers, les merciers et les maréchaux ferrants du lieu sont eux-mêmes houblonniers par surcroît, et leurs boutiques arborent, elles aussi, à leur sommet l'énorme chapeau des toitures ajourées, qui est comme la haute coiffure d'ordonnance des maisons du pays de Spalt.

II. — UN TYPE DE CULTIVATEUR DE HOUBLON A SPALT : WILHELM SCHEUERLEIN ET SA FAMILLE. LES « JARDINS » DU HOUBLONNIER.

Après avoir infructueusement essayé de forcer le seuil de plusieurs cultivateurs de houblon, nous fûmes recommandé par la direction des Caisses Raiffeisen à M. Alois Weiss, leur représentant à Spalt. Il nous a assisté avec complaisance et dévouement dans notre enquête. Il chercha parmi les houblonniers de situation moyenne quelqu'un qui fût disposé à répondre à nos questions. Il nous mit finalement en rapport avec Wilhelm Scheuerlein. Celui-ci est né à Spalt même. Quand on vient de la gare, sa

maison est située à l'autre extrémité du bourg; elle se trouve après le pont jeté sur la Rézat, petit affluent de la Rednitz qui arrose Spalt. Comme toutes les autres, la demeure de Scheuerlein est bâtie en grès et ne comporte qu'un rez-de-chaussée. Le toit gigantesque bâille, à l'instar des toits environnants, par de longues ouïes latérales ayant pour fonction de provoquer un appel d'air et d'assurer ainsi le séchage des cônes de houblon étalés en nappes à l'intérieur; au-dessus de chaque fente, la couverture de tuiles se relève en saillie et forme un petit auvent destiné à empêcher la pénétration de la pluie. L'humble jardinet qui précède la maison est orné de fleurs et a un air plaisant; ainsi que sur plusieurs autres façades, on voit se tordre le long du mur bas les maigres sarments d'une petite treille de raisins.

Examinons avec Scheuerlein sur son extrait du plan cadastral l'étendue de sa propriété. Notre hôte possède trois « jardins de houblon » (*Hopfengärten*), comme on dit, situés dans le voisinage immédiat de sa maison. Ils prennent leur place sur le plateau élevé, de relief accidenté, qui constitue le « pays de Spalt ». Le houblon semble avoir rencontré une terre d'élection dans le sol argilo-sableux de ce plateau sec. Il y jouit des longues chaleurs d'été dont il a besoin pour arriver à maturité. La grande préoccupation des cultivateurs est même qu'il pleuve assez pendant l'été; et tandis qu'ailleurs le houblon risque de ne pas avoir suffisamment de chaleur, il court ici le danger de manquer d'eau[1]. Le premier « jardin » de Scheuerlein est grand d'un « journal »[2] et demi. Placé en contre-bas, il se distingue des autres en ce que son sol est un peu plus gras et plus riche en humus. Le second jardin, disposé sur le haut d'une pente, comprend 3 journaux; le sol en présente la composition moyenne argilo-sableuse qui règne dans le pays. Le troisième jardin est grand de 1 journal, 2; l'élément sableux l'emporte dans une de ses parties, et dans l'autre, c'est l'élément argileux qui prédomine.

1. Hauteur pluviométrique à Lauf-Hersbruck : 615 mm.; à Schwabach : 608 mm.; à Spalt : 585 mm.

2. Le « *Tagwerk* » ou jour de travail est équivalent à notre « journal » de certaines provinces françaises et vaut 33 ares.

Scheuerlein est aussi propriétaire de deux journaux de prairies. Il possède, d'autre part, un bois de pins d'un demi-journal. La mort d'un oncle de sa femme l'a enfin mis tout récemment en possession d'un autre morceau de bois de pins, dont la superficie est de 4 journaux environ. Ce petit héritage a été un événement opportun pour notre hôte : il l'a aidé à sortir d'une situation qui devenait difficile. La propriété avait une valeur de 12.000 marks avant l'héritage; elle en vaut maintenant à peu près 14.000.

Les houblonniers de Franconie sont presque tous, comme Scheuerlein, de petits propriétaires[1]. Leur besogne est essentiellement, et plus encore que le travail du vigneron, avec lequel elle a beaucoup d'analogie tout en étant infiniment plus absorbante, un *travail à la main*. Elle est extrêmement minutieuse et exige les soins les plus patients. Le régime de la petite propriété s'adapte très bien, comme l'on sait, à ce genre de travail. Méticuleux, très variable d'ailleurs suivant les circonstances diverses de terrain et de température, malaisé à contrôler et ne se sanctionnant que par des effets lointains, le travail du houblonnier est exécuté avec une efficacité toute spéciale par le maître lui-même, se donnant de la peine en vue de son profit personnel. On ne peut s'empêcher d'être frappé de certaines ressemblances qui apparaissent dès l'abord entre l'activité mise en jeu par cette culture et l'activité qu'exerce l'artisan faiseur de jouets.

Voici la composition de la famille Scheuerlein :

Wilhelm Scheuerlein, chef de famille, 41 ans;
Thérésia Scheuerlein, sa femme, 38 ans;
Barbara, fille aînée, 14 ans;
Thérésia, seconde fille, 11 ans;
Johann, fils aîné, 10 ans;
Clara, troisième fille, 7 ans;
Wilhelm, fils cadet, 3 ans;

1. Quelques brasseries franconiennes ont bien essayé de faire cultiver le houblon sur de grands domaines, mais ce sont là jusqu'à présent des tentatives isolées.

En Bohême, l'on rencontre des biens nobles d'une surface étendue qui sont exploités comme houblonnières. Mais les exploitations parcellaires prédominent également.

Anna, la dernière née, 6 mois;
Anna Scheuerlein, la sœur de Scheuerlein, âgée de 52 ans (qui porte le même prénom que sa nièce). Cette sœur de Scheuerlein est sourde et muette.

Comme son mari, Thérésia Scheuerlein est née à Spalt; son père y était houblonnier, lui aussi. Le nombre des enfants du ménage est normal pour une famille de cultivateurs franconiens.

Scheuerlein est un homme de taille moyenne, blond, aux yeux bleu clair, au front dégarni. La parole est douce et lente. L'expression du visage est pacifique et résignée. La figure de la femme, Thérésia, a la même expression d'acceptation tranquille; le regard est seulement un peu moins vif et le masque est comme uniformisé par la succession d'occupations toujours identiques. Les enfants sont blonds et ont des figures aimables, où s'expriment le sérieux et l'attention. Nous avons souvent observé ce genre de types et de physionomies parmi les ouvriers franconiens. Anna, la sourde et muette, s'emploie avec un soin laborieux, tandis que nous interrogeons le houblonnier, à des travaux de nettoyage. Elle pénètre la pensée de Scheuerlein en regardant le mouvement des lèvres de son frère et manifeste par un rire silencieux qu'elle a compris.

Wilhelm Scheuerlein avait un frère aîné appelé Heinrich. Son père, qui était lui-même cultivateur de houblon, devait donc, suivant le cours habituel des choses, céder à Heinrich la houblonnière. Il n'y était pas d'ailleurs obligé. Quand un houblonnier de Spalt se trouve avancé en âge, et qu'il a des garçons ou des filles déjà grandis, il cède son bien. Ordinairement c'est au fils aîné. Mais il peut arriver aussi que la propriété échoie à un plus jeune fils, quand par exemple le fils aîné passe pour un garçon trop léger; ou bien quand les parents étaient encore assez verts au moment où l'aîné a voulu s'établir, et qu'alors ils ont continué de cultiver la houblonnière jusqu'à ce qu'il se trouvât un plus jeune fils ou une fille en âge de se marier.

En tout cas, celui qui prend le bien est obligé : 1° de prendre en même temps à son compte toutes les hypothèques et toutes

les charges grevant la propriété, et cela aux conditions arrêtées précédemment; 2° d'assurer à ses père et mère, ou à ceux qui lui cèdent le bien, le logement et la nourriture pendant leur vie durant, et de leur donner en outre une petite part de la récolte de houblon ou de leur verser chaque année une somme correspondante[1]; 3° de constituer aux autres frères et sœurs ce qu'on appelle le « bien de mariage » (*Heiratsgut*), consistant ordinairement en argent. Les père et mère fixent le montant de ce « bien de mariage »; il est inscrit au livre des hypothèques après les autres dettes hypothécaires; et le nouveau possesseur du bien en répond personnellement ainsi que de la propriété. Mais, nous écrivait M. Weiss, « s'il y a tellement d'hypothèques ou de dettes courantes que le nouveau propriétaire du bien puisse arriver tout juste à pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, alors les autres frères et sœurs ne reçoivent rien du tout; et, dans ces derniers temps, les mauvaises années houblonnières ont fait que cela a été bien souvent le cas[2]. »

1. Nous tenions à savoir si, comme dans nos pays de vignes, où ce système de donation est également en vigueur, les vieux parents ne se voient pas bientôt en butte aux mauvais traitements de leurs enfants. Nous avons appris que des débats pénibles éclatent souvent en effet entre enfants et parents à propos de l'exécution des conventions. D'ailleurs, si les enfants reprochent quelquefois avec cynisme aux vieillards leur inaction forcée et cherchent impudemment à éluder les obligations assumées envers eux, les vieux parents ne manquent pas, assure-t-on, d'en réclamer, de leur côté, âprement l'exécution intégrale, protestant qu'ils n'ont pas reçu la part de houblon stipulée dans l'acte, que leur provision de pommes de terre n'est pas complète, ou qu' « il leur manque un œuf ».

2. Le Code civil allemand unifié, entré en vigueur au 1er janvier 1900, a fait rentrer Spalt dans le droit général de l'Empire, sans apporter pour cela d'obstacles sérieux au maintien des traditions locales qui déterminent le régime successoral. Nous faisons suivre ici les passages essentiels d'une lettre du conseiller de justice Vollhardt, de Nuremberg, en date du 29 mai 1905 :

« Avant l'entrée en vigueur, qui a eu lieu au 1er janvier 1900, du nouveau Code civil allemand, c'est le droit provincial d'Eischstædt, complété par le droit commun (romain), qui régnait à Spalt; mais il a été complètement abrogé depuis le 1er janvier 1900, en sorte qu'aujourd'hui, à Spalt comme partout dans l'Empire allemand, tout le monde, le propriétaire agriculteur aussi bien que les autres, doit se régler exclusivement d'après les prescriptions du Code civil. Aux termes de ces prescriptions, le propriétaire d'un bien se trouve entièrement libre, soit, en prévision de son décès, d'arranger les choses selon son sentiment au moyen d'un *contrat* dressé de son vivant, soit d'instituer par *testament* pour héritier de sa propriété un seul de ses descendants en sauvegardant les droits légaux des autres héritiers naturels. Si la transmission des biens n'a été effectuée déjà du vivant du propriétaire

Incapables désormais de poursuivre le travail manuel qui constitue la culture houblonnière, et n'ayant guère de conseils à donner pour une besogne que les fils ont eu le temps de s'assimiler pleinement, les vieux paysans se voient ainsi contraints par la force des choses de se dessaisir de la propriété et de passer au second plan. C'est ce qu'ils appellent : « se mettre sur la part des vieux » (*sich auf den alten Teil setzen*). Dans l'acte de donation, qui est dressé par devant notaire, l'on détermine en effet avec précision quelle pièce de la maison les vieux parents devront habiter; quelle quantité de légumes, d'œufs et, à certains jours, de viande de porc sera affectée à leur consommation; quelle part sera prélevée à leur profit sur la récolte houblonnière.

Quand le père Scheuerlein fut arrivé à un âge avancé, il céda lui aussi, conformément à la tradition la plus commune, la partie principale de son bien à son fils aîné Heinrich, qui allait

taire, et si, d'autre part, aucun testament n'a été rédigé, alors c'est la *loi successorale* qui décide; d'après elle, tous les enfants héritent de parts égales. En ce dernier cas, la répartition de l'héritage peut naturellement revêtir telle forme que, par exemple, l'un des enfants prenne pour lui la propriété foncière, tandis que les autres reçoivent leur part d'héritage en argent.

« En général, l'habitude est que, de leur vivant, les parents cèdent leur bien au fils aîné; mais cependant il ne saurait être question d'un « droit coutumier » en ce sens.

« Une seule institution de l'ancien droit importante pour le régime successoral des biens de paysans n'a été ni supprimée ni modifiée par les dispositions du Code civil, c'est l'institution des « Biens agricoles héréditaires », avec les dispositions de l'*Anerbenrecht* qui s'y rattachent : cette matière a été réglée pour toute la Bavière, et pour Spalt aussi par conséquent, par la loi du 22 février 1855 relative aux « Biens agricoles héréditaires »; les termes de ladite loi ont été mis en harmonie avec le nouveau Droit par l'article 152 de la loi bavaroise exécutive promulguant le Code civil. Dans le cas donc où un bien foncier a une certaine [étendue, le propriétaire peut provoquer la qualification de ce bien comme « bien héréditaire », après appréciation du tribunal et mention portée au livre des hypothèques : mais dans ce cas-là aussi l'article 12 de la loi du 22 février 1855 assure au propriétaire le libre choix de son héritier parmi ses enfants. En Bavière, on n'a encore profité de cette législation spéciale que de façon tout à fait exceptionnelle : à Spalt et dans les environs, l'on n'y recourt jamais, parce que la propriété est beaucoup trop morcelée.

En ce qui concerne les héritages à Spalt, j'ajoute que le voisinage d'une grande ville et la mauvaise situation financière des habitants du pays de Spalt font que les fils vont souvent chercher ailleurs des moyens d'existence et qu'ils rejettent de prime abord la perspective de prendre à leur compte le bien paternel... »

s'établir. Mais le vieillard garda pour lui une autre petite propriété qu'il possédait; et, se sentant encore valide, il continua d'y cultiver du houblon. Au lieu de stipuler dans l'acte de donation que son fils Heinrich aurait à le loger et à le nourrir, il avait imposé à celui-ci l'engagement de verser une somme de 3.000 marks. Heinrich devait être victime des aléas nombreux et des difficultés multiples qui sont inhérents à la culture houblonnière; non seulement il ne put tenir l'engagement pris envers son père, mais encore il laissa vendre le bien par autorité de justice. Quelques années après, le père Scheuerlein, devenu très vieux, « vendit » la petite propriété qui lui restait à son cadet Wilhelm pour 10.000 marks; déduction fut faite des 1.000 marks de « bien de mariage » qui avaient été reconnus à Wilhelm au moment de la donation à Heinrich et que l'aîné n'avait jamais versés; la petite propriété fut donc grevée d'une hypothèque de 9.000 marks, dont 3.000 en faveur du père de Scheuerlein et 6.000 en faveur du premier vendeur. Le vieux houblonnier n'avait en effet jamais pu achever d'acquitter le prix d'achat du petit bien. Soit qu'elles n'aient pas encore été payées aux vendeurs, soient qu'elles répondent pour des emprunts contractés lors des mauvaises années, on peut dire d'ailleurs que toutes les terres de Spalt sont surchargées d'hypothèques.

La petite maison étant trop exiguë pour le loger, lui et la famille de son fils, le vieux paysan avait fait construire, au moment de la vente, une petite chambre en prolongement du côté gauche; il s'était réservé le droit d'habiter cette nouvelle partie de la demeure, qui ouvrait au dehors par une porte spéciale. C'est là qu'il a passé ses derniers jours, jusqu'au moment où une attaque de paralysie est venue l'emporter. Il est probable que Wilhelm n'a jamais pu lui remettre les 3.000 marks qu'il s'était engagé à lui compter; en revanche, il a dû sans doute lui servir régulièrement des subventions en nature.

Wilhelm Scheuerlein a augmenté la petite propriété qu'il avait reçue de son père. Il a acheté un « jardin de houblon » supplémentaire; en outre, il a agrandi de nouveau la maison.

Non seulement il n'a pas été en mesure de purger l'hypo-

thèque dont le bien se trouvait initialement grevé, mais encore, ne pouvant payer ses acquisitions ultérieures, il a dû consentir à ce que les vendeurs prissent de nouvelles inscriptions. Obligé de servir les intérêts de toutes ces hypothèques avant de pourvoir à ses besoins matériels, Scheuerlein a traversé des années terribles. Enfin, à force d'économie et de privations, il est arrivé, dans ces derniers temps, à diminuer le chiffre de sa dette. Mais il n'a réussi à atteindre ce résultat qu'en faisant des journées de travail sur les propriétés de ses voisins; il a même offert ses bras en hiver à la Brasserie de Spalt pour aller chercher de la glace dans la rivière.

III. — LE TRAVAIL DU HOUBLONNIER FRANCONIEN EST, COMME CELUI DU FAISEUR DE JOUETS, UN MINUTIEUX TRAVAIL MANUEL EXÉCUTÉ PAR DE PETITS PRODUCTEURS.

Le houblon de Spalt est élevé, suivant l'expression de J.-L. Pfahler [1], « comme un enfant gâté ». Le travail du houblonnier est extrêmement minutieux. Ce travail occupe sans relâche la famille Scheuerlein de janvier à décembre. Il s'effectue entièrement *à la main*. Au début de la saison, il faut replanter en terre les nombreux tuteurs qui avaient été mis en faisceaux pendant les mois d'hiver. Sur une grande étendue de la propriété, d'autres tuteurs, beaucoup plus gros et beaucoup plus longs, restent fichés d'une façon permanente; le houblon ne doit pas grimper autour de ces grands poteaux, réunis au sommet par des poutres transversales et des fils de fer; mais il faut, chaque saison, attacher aux fils de fer horizontaux des fils de fer perpendiculaires au sol, le long desquels les houblons s'enrouleront; en certains endroits, au lieu de fils de fer, on tend et on accroche de grandes ficelles. Chaque pied de houblon, après avoir été d'abord butté, est mis à nu au printemps, et l'on procède alors à l'opération très délicate de

1. J.-L. Pfahler, *Der Spalter Hopfenbau*, « La Culture houblonnière à Spalt », Nuremberg, 1867, page 26.

l'ablation des premières pousses, qui ne doivent pas arriver à maturité; cette opération, analogue à la taille de la vigne, requiert la plus grande dextérité; elle varie, en outre, selon l'aspect des pieds et est susceptible, en quelque cas déterminés, de modifications importantes. Les labours et les fumures sont respectivement au nombre de quatre. Tous les labourages se font à la bêche. La première façon est donnée en automne après la récolte. Il y a ensuite deux labours de printemps et enfin un labour d'été avant la récolte nouvelle. La première des quatre fumures est remplacée sur certaines houblonnières par un apport de scories de déphosphoration; mais beaucoup de paysans nourrissent un préjugé contre les engrais chimiques et les accusent d'épuiser la terre; l'excellence du sol de Spalt fait d'ailleurs que, dans ce pays, on recourt moins aux engrais artificiels que dans les autres localités. Les deux fumures suivantes sont exécutées avec du fumier de ferme. La dernière, qui a pour but de provoquer l'occlusion de la fleur et d'éviter ainsi la dissémination de la fine farine jaune (*Hopfenmehl*), cause de l'arôme du houblon, est opérée souvent avec des engrais de vidange. A mesure que le houblon grimpe autour des tuteurs, des fils de fer et des ficelles, il faut monter sur des échelles pour lier çà et là solidement les tiges; comme il éclate parfois des orages au moment de la maturation, il est nécessaire qu'elles puissent offrir de la résistance[1]. Après la récolte, il faut déplanter les petits tuteurs; on doit aussi débarrasser les fils de fer des tiges de houblon qui se sont tordues autour et ont formé d'inextricables réseaux. Ces opérations se répètent ainsi pour chaque pied. Et il y a 10.000 pieds sur les jardins de Scheuerlein. Après la mort des pieds de houblon, qui vivent environ dix ans, les cultivateurs doivent procéder à la plantation des pieds nouveaux. Elle s'effectue par

1. A la suite d'un violent orage, les houblonnières présentent un aspect d'un désolant pittoresque : les longues perches, tout à l'heure encore « au port d'arme » dans leur verticalité rigide, forment maintenant par endroits avec le sol des angles plus ou moins aigus; les houblonniers, anxieux, courent se rendre compte du dégât; et on les voit enjamber tout à coup quelque grand tuteur fracassé qui, plus rudement atteint que les autres, est couché tout de son long en travers du chemin.

bouturage, et l'on utilise pour cet objet quelques-unes des pousses qui ont été élaguées au printemps[1]; les pieds nouveaux peuvent commencer à produire dès la seconde année.

N'oublions pas que le houblonnier est obligé de s'employer par ailleurs dans ses bois de pins, qui lui fournissent une partie de ses tuteurs; dans ses prairies, qui lui donnent du fourrage pour ses vaches, et auprès de ses vaches, qui lui procurent du fumier pour ses houblonnières.

Scheuerlein, sa femme, sa sœur Anna la sourde et muette, et sa fille aînée, en peinant toute l'année sans répit, arrivent à se passer de valet et même de journalier. Ils économisent ainsi la nourriture et les gages annuels du valet, qui seraient de 120 marks environ, et épargnent des salaires de journaliers qui se monteraient à 1 m. 50 environ par tête.

Labeur de toutes les minutes! Besogne toujours recommencée! L'on comprend la vérité du mélancolique dicton qui a cours au « pays de Spalt » : « A Spalt, les gens n'ont le temps ni d'être malades ni même de mourir ».

IV. — LA MAIN-D'OEUVRE : LES « ZUPFER » DE BOHÊME

Il est cependant une opération capitale en culture houblonnière pour l'accomplissement de laquelle Scheuerlein, pas plus que ses émules, ne peut se passer d'un concours étranger : c'est la cueillette. Ce travail méticuleux, accompagné d'un premier triage, doit être exécuté avec la plus grande rapidité; et cela, non pas seulement par crainte de la pluie, mais parce que le houblon, une fois mûr, perdrait sur pied une partie de ses qualités. En outre, le paysan risquerait, si la cueillette s'effectuait trop lentement, de se trouver en retard et de se voir supplanté par ses rivaux sur le marché. Il est donc de toute nécessité que la récolte soit opérée simultanément par un grand nombre de bras. La location du concours des cueilleurs ou

1. On sait que le houblon est une plante dioïque et que la culture élève seulement les pieds femelles.

Zupfer est la cause des plus grandes dépenses que doive s'imposer le houblonnier.

La main-d'œuvre manque absolument dans le pays, parce que les habitants sont eux-mêmes propriétaires de houblonnières et ont fort à faire chacun de son côté. C'est de l'extérieur qu'elle doit venir. Vers la fin d'août, Spalt est envahi par une population bigarrée. On y voit des paysans de Souabe, qui, n'ayant pas eux-mêmes de houblon à soigner chez eux, profitent d'un temps de répit dans la culture des céréales pour venir gagner quelques pièces d'argent. On y rencontre des travailleurs du Haut Palatinat, où la main-d'œuvre agricole ne manque pas, parce que ce pays, de sol très différent, pratique surtout la culture industrielle des pommes de terre et des betteraves. Mais c'est la Bohême qui envoie le plus fort contingent[1].

Quelques jours avant la récolte, sur une route déserte dans la campagne franconienne, quel est cet homme aux yeux flamboyants, à la peau bronzée, à la barbe noire broussailleuse, qui nous interpelle de loin? Lui-même va nous le dire. Il est Bohémien et « faiseur d'allumettes ». Chaque année il a coutume de venir cueillir le houblon à Spalt. Cette fois encore il s'est mis en route. Enveloppé dans un long manteau brun qui cache insuffisamment la chemise déchirée, il marche depuis quatre jours, la besace au dos et le bâton à la main. Il demande quelques pfennigs et questionne au sujet de la distance à laquelle se trouve le prochain village. Et nombreux sont les congénères de ce pèlerin qui, comme lui, se rendent en ce moment vers Spalt à grandes enjambées.

D'autres Bohémiens viennent en roulottes. Et l'on aperçoit parfois, au temps de la récolte, quelqu'un de ces véhicules amarré au milieu d'une rue de Spalt : le petit tuyau fume au-

1. Ce fait peut paraître étonnant, puisque la Bohême est elle-même grande productrice de houblon. Mais il faut observer que la récolte bohémienne a lieu un peu plus tôt que la récolte franconienne. D'autre part, les salaires payés aux *Zupfer* en Franconie, si chichement mesurés qu'ils soient, sont encore supérieurs aux salaires donnés en Bohême. Enfin peut-être y a-t-il plus de main-d'œuvre disponible en Bohême qu'en Franconie.

dessus de la voiture ; des enfants déguenillés sont assis dans la poussière ; une femme à la peau brunie descend chercher de l'eau à la Rézat...

Plusieurs *Zupfer* arrivent enfin de Bohême en wagon. L'administration des chemins de fer bavarois, pour faciliter l'adjonction de ce renfort indispensable, accorde des réductions de tarif.

Parmi les *Zupfer* bohémiens ou allemands, quelques-uns sont des paysans ou des journaliers agricoles ; d'autres, des gagne-petit ambulants. Beaucoup sont des *Handwerksburschen* (jeunes artisans) désireux de voir du pays et en train de faire leur « tour d'Allemagne ». Mais il se ramasse aussi à Spalt, tombés d'on ne sait où, une tourbe de rôdeurs et de chemineaux qu'a attirés l'appât d'un salaire et de quelques fortes rasades de bière.

Le houblonnier donne aux *Zupfer* une rémunération de un mark par jour ; il les loge dans son hangar ; il les nourrit de soupe à l'eau, de riz, de pommes de terre, et, deux fois par semaine, d'un peu de viande de porc. La police a disposé que les *Zupfer* ne quitteraient l'ouvrage, le soir, qu'après la fermeture des cabarets. Et les cabaretiers ne doivent ouvrir boutique le matin qu'après le commencement des travaux.

Quand on parcourt, au moment de la récolte, le plateau accidenté de Spalt, on aperçoit dans chaque « jardin de houblon », sur les différents plans du paysage, les *Zupfer* assis à terre au milieu du hérissement des perches ; accroupis en cercles, ils cueillent et trient le houblon sur leurs genoux[1], en entonnant des chansons, qui sont souvent des chansons bohémiennes. A mesure qu'un de ces chants s'atténue et meurt derrière le promeneur, un autre s'élève en grandissant du « jardin » dont on s'approche. Toute la campagne houblonnière chante ainsi au pied des tuteurs dépouillés, tandis que les cônes amers jonchent le sol.

Scheuerlein et les paysans en général, tout en regrettant les salaires qu'ils versent aux *Zupfer*, ne se plaignent pas trop de ses auxiliaires, qui sont d'ailleurs payés aux pièces et soumis à

1. La tige de houblon a été d'abord abattue : il n'y a plus qu'à en détacher soigneusement les fruits.

un contrôle rigoureux. Il ne paraît même pas que les pommiers, qui poussent sur quelques coteaux de Spalt, aient à souffrir de leurs déprédations.

L'invasion des *Zupfer* se produit chaque année dans toute la Moyenne Franconie. Mais c'est à Spalt qu'elle donne lieu aux scènes les plus caractéristiques. Un jour a été accordé aux *Zupfer* pour s'ébattre librement dans Spalt. C'est une véritable fête, célébrée suivant un rite ancien. On l'appelle le *Saumarkt* (Marché aux Truies), sans doute en raison de la date où elle avait lieu primitivement. Elle tombe vers le commencement de septembre. C'est un spectacle d'une gaieté sinistre. Des gendarmes, revolver à la ceinture, se tiennent en permanence devant la mairie. Les *Zupfer*, la branche de houblon au chapeau, se répandent dans les rues et emplissent les sordides cabarets du lieu. Quelques individus ont des violons et jouent des airs bohémiens. Le plus grand nombre crient et gesticulent. Une bousculade se produit lorsqu'on annonce le « cortège royal » ; car les cueilleurs élisent chaque année un roi et une reine. Et ceux-ci se promènent à cheval, entourés d'un orchestre improvisé et barbare. Nous voyons apparaître le Roi Carl, tout de noir habillé, monté sur son cheval Bouc. La Reine Zenzi, vêtue de blanc, chevauche à son côté ; elle porte un diadème fait de cônes de houblon. Elle recueille avec un sourire les « impôts » volontaires des spectateurs. A l'observance de vieux rites, se mêlent toujours, chez ces Bohémiens, les artifices d'une mendicité sournoise. Ils vont donner une aubade à la brasserie de Spalt, afin d'en obtenir l'octroi de quelques cruches de bière.

L'intérieur des misérables cabarets du bourg offre un aspect fantastique l'après-midi du *Saumarkt*. Des grappes d'hommes sont accrochées aux tables, sur lesquelles s'étale souvent en nappes la bière de chopes renversées. On aperçoit parmi les assistants des figures énigmatiques et terribles. Il est notoire que pas mal de *Zupfer* ont des forfaits sur la conscience ; certains n'ont pas encore purgé les peines auxquelles ils ont été condamnés, et la police trouve parfois l'occasion d'arrêter à Spalt des malfai-

teurs recherchés depuis longtemps : un curieux instinct les a conduits, au mépris de la prudence, à ce rendez-vous des vagabonds et des routiers. Assis à côté de nous, est un homme de solide carrure, à la moustache rousse relevée et aux yeux d'un singulier éclat. Dans l'expression complexe de sa physionomie, il y a à la fois quelque chose d'enfantin, de doux et de violemment passionné. Tout à coup un besoin de parler délie sa langue. Au milieu du vacarme, il raconte sa vie. Il est Berlinois. Il avait un emploi au chemin de fer. Un entraînement l'a conduit à voler. D'aventure en aventure, le voici à Spalt, où il était passé un jour dans sa jeunesse en spectateur, bien loin de se douter alors qu'il serait lui-même *Zupfer* plus tard. Et cet homme qui, dans sa déchéance, a visiblement conservé des habitudes de propreté, dit que, pour avoir la force de manger, il ferme souvent les yeux de manière à ne pas apercevoir le plat commun où lui et ses camarades, ceux-ci s'interrompant parfois pour priser, saisissent directement avec les doigts leur pitance misérable [1].

1. Le libraire de Spalt, Fuchs, publie chaque année, à l'occasion du *Saumarkt*, un journal spécial : *Le Pauvre Diable* (*Der Arme Teufel*). Conçue en vue de plaire surtout aux *Zupfer*, cette feuille contient l'écho de leurs plaisanteries amères, et, comme on dit en Allemagne, de leur *humour de la potence* (*Galgenhumor*). L'idée des gendarmes chargés de maintenir l'ordre pendant la fête et de la vieille tour où l'on emprisonne les délinquants reparaît comme une obsession dans tous les articles. On la retrouve jusqu'à la dernière page, où s'étale cette annonce : *Comme purgatif se recommandent à vous, en cas de nécessité, les gendarmes de Spalt.*

Le programme du cortège royal, contresigné : *Fainéant, Ministre du Travail*, règle les préséances. Les dignitaires qui n'ont pas de bottines sont invités à se noircir les pieds avec du cirage. Il est sévèrement interdit au public de jeter des pommes pourries sur les souverains. Les différents arrêts en Espagne et en Portugal (c'est ainsi que, nous ne savons pourquoi, se nomment ce jour-là la rive gauche et la rive droite de la Rézat) sont soigneusement prévus, sans oublier les haltes au cabaret.

Un collaborateur du *Pauvre Diable* consacre un poème épique à narrer l'odyssée d'un *Zupfer* qui est allé successivement vider des chopes dans chacune des tristes tavernes de Spalt. Une histoire merveilleuse : *De cueilleur de houblon devenu rentier*, verse l'illusion divine dans le sein des *Zupfer*. Une chanson fort poétique est celle de l'*Invalide de Spalt*, qui exprime le vœu d'être enseveli dans un linceul de fleurs de houblon.

La complainte des *Vagabonds* offre des formules tragiques à ceux des cueilleurs en qui gronde l'esprit de revendication :

Nous partagerions volontiers le poids
Qui pèse lourdement sur vos épaules, ô ouvriers!
Nous voudrions bien forger, marteler, limer.
Mais il paraît qu'il n'y a point de travail pour nous.

A mesure que le soir tombe, les visages se congestionnent, les paroles deviennent rauques, les poings se serrent et frappent

Nous marchons à grands pas sur nos semelles déchirées,
Contraints à un vagabondage éternel.
Nous mangeons en cachette du pain volé.
La misère ronge notre force.

L'humanité nous a rejetés.
Elle ne nous donne ni pain ni travail.
Oui, l'on condamne sans recours ceux qui n'ont plus d'asile.
Le devoir de compassion ne s'exerce jamais envers eux.

La gaîté reprend ses droits dans la chanson du *Saumarkt :*

Au petit matin du Seigneur Dieu,
La gaîté commence à régner déjà ;
Tout le monde est sur pied
Et s'en donne à cœur joie.
Tout le monde crie : « Hurrah !
Le *Saumarkt* est là ! »
Toute la confrérie
Est réunie.

REFRAIN

A peine douze heures ont-elles sonné
Qu'arrivent, sans poser de longues questions,
Les Bavarois, les Hessois, les Palatins,
Les Souabes, les Saxons, les Berlinois,
Les Russes, les Turcs et les Croates,
Et tout ce qui cueille du houblon,
Au *Saumarkt*, au *Saumarkt!*
Ils viennent au *Saumarkt!*

Au cabaret de l'*Étoile* est le rendez-vous.
Ensuite, on va à l'*Aigle*.
Puis on monte chez le tavernier du *Cerf*.
On entre au *Cheval*, où il y a un jeu de quilles.
L'on ne manque pas non plus
D'aller en Portugal ;
Car, de l'autre côté de la rivière, comme ici,
L'on peut boire un bon verre de bière.
Tous les corps de métiers sont assemblés :
Maçons, charpentiers,
Ramoneurs, meneurs de bœufs,
Gens ayant été aux écoles et écrivassiers,
Bons compagnons, à gauche, à droite,
Et aussi valets de ferme.
La bonne gaîté règne seule.
Nul ne songe à des querelles.

A peine douze heures ont-elles sonné, etc.

des coups terribles sur les tables. Il n'est pas rare que la fête soit couronnée par des rixes sanglantes[1].

V. — L'OUTILLAGE : LES PERCHES, LES TOITS DES MAISONS AMÉNAGÉS EN SÉCHOIRS.

Parmi les principaux outils du houblonnier sont les *perches*. Les bois de pins du pays en fournissent un certain nombre. Mais beaucoup de ces perches viennent aujourd'hui de Bohême et quelquefois du Würtemberg; on préfère le *Fichtenholz* de Bohême au *Fohrenholz* de Franconie.

Les tuteurs communs, autour desquels le houblon s'enroule directement, valent en moyenne 60 pfennigs pièce. Les grands poteaux, qui servent à tendre les fils de fer, atteignent le prix de 2 marks et plus.

A Hersbruck, à Lauf et à Altdorf, on emploie presque uniquement les perches. Dans le pays de Spalt, où les pieds de houblon sont plus rapprochés, on diminue le nombre des tuteurs

A quatre heures et demie,
Commence l'allégresse.
En voici là-bas un qui crie un peu trop.
On lui ferme la bouche (exactement : « *den Rüssel* »).
Il s'échauffe.
Il pique avec son petit couteau,
Car il n'est pas patient.
Une donzelle est la cause de l'affaire.
Mais voici la gendarmerie,
Qui les empoigne, lui et elle,
Et les jette dans la Tour ;
Là, le tumulte s'apaise.
L'autre regagne en clopinant la maison,
Pour aller cuver sa bière.
C'est ainsi que les choses, mon garçon,
Se passent au *Saumarkt*.
A peine douze heures ont-elles sonné, etc.

1. En Angleterre, dans le comté d'Essex par exemple, la cueillette du houblon et la cueillette des pois donnent lieu à des scènes qui présenteraient, nous dit-on, quelque analogie avec celles qui viennent d'être rapidement décrites.

nécessaires en combinant leur usage avec celui des fils de fer et de la ficelle maintenus par de grands poteaux [1].

La durée moyenne des tuteurs communs est de huit ans. Chaque année, leur extrémité inférieure pourrit. On retire les tuteurs du sol, on en retaille la pointe, puis on les met en faisceaux; au printemps, on les repique en terre. Il arrive un moment où, devenues trop courtes, les perches ne sont plus bonnes qu'à faire du feu.

Les grands poteaux, qui peuvent rester fichés d'une façon permanente, durent sensiblement plus longtemps.

A l'instant de la récolte, on tranche, à une petite distance du sol, la tige des houblons enroulés autour des tuteurs. Armé d'un crochet de forme spéciale, le cultivateur sectionne la plante par une incision brusque; puis le crochet, habilement manœuvré, soulève d'un seul coup la tige et les rameaux pesants qui la chargent : le tuteur se trouve soudainement dépouillé et décoiffé. Plus tard seulement il sera lui-même jeté bas.

Au contraire, les fils de fer et ficelles perpendiculaires suspendus aux fils de fer horizontaux sont seulement détachés au sommet, en sorte que les tiges enroulées autour d'eux sont simplement précipitées sur le sol, sans perdre leur communication avec les racines. Les paysans de Spalt assurent que cette façon de procéder est préférable : la cueillette des cônes s'effectue ainsi sur les rameaux vivants.

Il est à noter que tiges et feuilles sont enlevées à leur tour quelque temps après la récolte des cônes. Les premières sont destinées à fournir des liens. Les secondes trouvent leur emploi dans l'alimentation du bétail.

L'autre élément important de l'outillage, c'est le *séchoir*, qui fait, comme nous l'avons vu, partie intégrante de la maison. Il est constitué, chez Scheuerlein, par les trois étages superposés de la vaste toiture. Les fentes latérales, à travers lesquelles l'air pénètre pendant le jour, sont fermées la nuit au moyen de

1. Il existe toute une littérature au sujet des mérites et défauts réciproques des tuteurs et des fils de fer.

volets. A l'intérieur, de nombreuses claies, disposées les unes au-dessus des autres, multiplient la surface disponible. Au moyen de râteaux, on remue fréquemment la nappe des cônes de houblon gisant sur les planchers. Avec les mêmes râteaux, on frappe les claies par-dessous, afin d'imprimer un mouvement intérieur au houblon qu'elles contiennent. Des trappes ménagées dans le plancher permettent de faire couler le houblon sec dans des sacs maintenus béants à l'étage inférieur; souvent, c'est l'acheteur qui apporte les sacs, le paysan n'en possédant point. Des balances pour les pesées et des ardoises pour les calculs complètent l'équipement des greniers.

Le séchage par l'air est subordonné aux aléas de la température, dont on ne peut se rendre indépendant que par la pratique du séchage au feu. En outre, le séchage par l'air est presque toujours imparfait. Mais les appareils de séchage par le feu (*Darren*) sont assez coûteux et les cultivateurs ne paraissent guère empressés d'y recourir. On y songe encore moins à Spalt que dans les autres localités houblonnières; nous n'avons pu observer aucune tentative individuelle ou collective dans ce sens. Plusieurs houblonniers de Spalt accusent le séchage au feu de compromettre la finesse du houblon. Peut-être est-ce là une accusation dictée par les mêmes mobiles qui leur inspirent une attitude hostile à l'égard des engrais artificiels : ne voulant ou ne pouvant acquérir l'un et l'autre, ils en contestent la valeur [1]. En 1905, la récolte ayant été considérable, nous avons vu un cultivateur de Spalt enlever les meubles de sa pauvre salle à manger, la remplir de houblon, bourrer son poêle et allumer un grand feu. Essai grossier, qui risquait d'abîmer la marchandise.

1. La plus grande partie du houblon vendu par les cultivateurs de Franconie contient encore des traces d'humidité. Les commerçants le soumettent au séchage par le feu avant de le revendre.

VI. — LE BUDGET DU HOUBLONNIER. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES, PROFIT ESSENTIELLEMENT VARIABLE ET ALÉATOIRE. LA SERVITUDE PAR L'HYPOTHÈQUE.

Les recettes en argent de la famille Scheuerlein proviennent presque uniquement de la vente du houblon. Comme notre hôte est un homme très soigneux, il a noté sur un calepin, depuis une quinzaine d'années, le rendement de ses houblonnières et le produit de la vente.

Le rendement est très variable, parce que le houblon est une plante fort irrégulière; extrêmement susceptible, elle se développe de façon très diverse selon le hasard des successions de la température.

La qualité varie autant que le rendement.

Les cours sont essentiellement changeants[1], car les prix sont impressionnés par le résultat quantitatif et qualitatif non seulement des récoltes de Franconie, de la Bavière du Sud et

1. Les oscillations des prix du houblon ont toujours été violentes. Le « *centner* » (50 kilos) de houblon d'Hersbruck a valu :

En 1765,	entre	75	et	200	florins (le florin valant 1 mark 70).	
En 1767,	—	32	et	55	—	—
En 1768,		18	et	32	—	—
En 1771,	—	15	et	30	—	
En 1775,	—	14	et	18		—
En 1776,	—	50	et	100	—	—
En 1793,	—	70	et	90	—	—

D'une manière générale, le prix moyen du « *centner* » (50 kilos) de houblon a été :

En 1800,	de 200	florins (le florin valant 1 mark 70).	
En 1808,	— 30	—	—
En 1816,	— 100	—	
En 1828,	— 20	—	
En 1832,	— 220		—
En 1847,	10	—	
En 1851,	170		
En 1868,	20		
En 1876,	— 300		
En 1877,	— 50	—	—
En 1882,	— 250	—	—

du reste de l'Allemagne, mais aussi par celui des récoltes étrangères, avant tout par le résultat de la récolte bohémienne. Et les prix sont impressionnés encore par les besoins plus ou moins grands de la brasserie.

La grande mobilité est donc le trait caractéristique du budget des recettes de Scheuerlein. Nous transcrivons ce budget d'après son carnet :

Années.	Rendement en « *centners* » de 50 kilos.	Produit de la vente en marks [1].
1890.....	15,70	1.668 marks.
1891.....	12,00	1.692 —
1892.....	11,07	1.922 —
1893.....	2,05	655 —
1894.....	18,22	1.822 —
1895.....	13,26	1.672 —
1896.....	20,16	737 —
1897.....	16,61	1.948 —
1898.....	14,73	3.082 —
1899.....	11,79	1.431 —
1900.....	19,07	2.551 —
1901.....	12,78	1.710 —
1902.....	20,54	2.430
1903.....	13,64	2.700
1904.....	11,94	2.400

De 1890 à 1900, le rendement moyen a été de 12 *centners* 55. Pendant la même période, les recettes moyennes ont été de 1.663 marks. Et le prix moyen du *centner* a été de 132 mks 40.

On observera le faible rendement de l'année 1893; le houblon se vendit d'ailleurs à des prix élevés; mais l'exercice fut tout à fait désastreux parce que les fourrages manquèrent. L'année 1896 donna un rendement considérable, mais l'abondance de la récolte universelle, dont la qualité était plutôt mauvaise, entraîna une chute des prix, et Scheuerlein dut débourser une forte somme pour payer la nombreuse équipe de *Zupfer* qu'il occupa.

Constatons qu'une récolte abondante, lorsque les prix sont bas, peut être ruineuse pour le houblonnier, puisque le coût de la

1. Le mark vaut environ 1 fr. 25.

main-d'œuvre employée à la cueillette pèse alors encore bien plus lourdement que d'ordinaire sur ses épaules.

C'est l'année 1898 qui a laissé à notre hôte les meilleurs souvenirs.

Au produit de la vente du houblon, il convient d'ajouter celui de la vente d'une certaine quantité de bois, qu'on peut évaluer à 75 marks, celui de la vente de deux veaux, qu'on peut estimer 70 marks, celui de la vente du lait et de quelques œufs[1], qu'on peut fixer à 35 marks environ, et celui de la vente de salade de houblon, qui peut se monter à 20 marks; cette salade, très goûtée en Allemagne, est constituée par certaines des jeunes pousses élaguées au printemps. Il faut enfin porter en compte les produits consommés en nature. Une certaine quantité de lait et d'œufs sont utilisés directement pour les besoins du ménage. La chair des porcs et des chevreaux entre aussi dans l'alimentation de la famille. En quelques endroits de sa propriété, Scheuerlein fait venir, dans l'interstice des pieds de houblon, des haricots, des pommes de terre et des betteraves fourragères. Les bois de pins fournissent du combustible pour la maison et un certain nombre de tuteurs pour les houblonnières. Les prairies livrent des fourrages qui sont absorbés par les deux vaches. Les feuilles de houblon servent à compléter la pâture des deux vaches et de la chèvre. Les tiges de houblon sont employées comme liens.

En regard du budget des recettes de Scheuerlein, dressons maintenant, d'après son livre de comptes et ses explications verbales, le budget des dépenses. Malheureusement pour notre hôte, il ne dépend pas de lui de donner à ce budget l'élasticité qui pourrait former une correspondance à la mobilité du budget des recettes. La plupart des dépenses — impôts, intérêts des hypothèques, achat de denrées, salaires des *Zupfer*, acquisition de perches et d'outils — sont incompressibles. Nous commençons par là à entrevoir ce que la situation de Scheuerlein,

1. Indépendamment de ses vaches, Scheuerlein élève une chèvre, deux porcs et quelques poules.

comme celle de ses congénères, a de précaire et de toujours menacé.

Impositions d'État et assurance contre les accidents...	20	marks.
Impôts communaux	9	—
Farine[1] et pain	250	—
Viande[2]	240	—
Café, sucre, épices	40	—
Bière	160	—
Vêtements et souliers	350	—
Eclairage[3]	10	—
Salaires (un mark) de 13 *Zupfer* pendant 14 jours...	182	—
Renouvellement de perches et fils de fer	100	—
Ficelle	50	—
Achat de divers outils	20	—
Engrais pour les prairies	30	—
Litière pour les vaches	30	—
Livres et droits d'école	25	—
Intérêts des hypothèques	585	—
TOTAL des dépenses	2.101	marks.

La dernière rubrique, consacrée aux intérêts des hypothèques, mérite, par son importance capitale, de retenir tout spécialement notre attention. Scheuerlein, comme la plupart des houblonniers de Spalt, a son bien grevé pour plus de la moitié de la valeur. On a vu plus haut que la propriété paternelle n'était pas libérée au moment où il l'a acquise, et que lui-même n'a pu désintéresser le premier vendeur ou ses ayants droit; il n'a pu non plus achever de payer le nouveau « jardin de houblon » qu'il a acheté ultérieurement. A force de travail et de privations, notre hôte est arrivé à diminuer légèrement le poids de toutes ces hypothèques. Mais le résultat, si minime qu'il soit, dénote chez le houblonnier des vertus d'épargne et de persévérance exceptionnelles. *La règle semble être en effet, à Spalt, que les propriétés demeurent chargées d'inscriptions pour la plus haute somme dont elles puissent répondre.*

1. Scheuerlein cuit lui-même tous les mois, dans un petit four attenant à sa maison, une partie du pain de la famille.

2. Les dépenses en pain et en viande ne sont pas occasionnées seulement par les besoins de la famille, mais aussi par l'entretien des *Zupfer*.

3. Les bois de pins fournissent le combustible pour le chauffage.

Tantôt les houblonniers de Spalt ont hérité de biens déjà grevés, et ils n'ont pu réussir à les dégager. Tantôt ils ont eux-mêmes *acheté* et ils n'ont pu payer. *Tantôt enfin, lorsque la propriété était plus ou moins nette, ils n'ont pas tardé, lors d'une mauvaise année, à l'offrir en gage aux prêteurs. Ce sont les mauvaises années houblonnières qui, presque automatiquement, font remonter toujours le niveau des hypothèques à la plus grande hauteur qu'il puisse atteindre.* Ce sont elles qui ont obligé les pères à emprunter jadis. Ce sont elles qui, le plus souvent, ont empêché les enfants de s'acquitter ou qui les ont incités à consentir de nouvelles inscriptions[1].

Rendons-nous bien compte que *le houblonnier de Spalt, par cela même qu'il s'est spécialisé presque exclusivement dans la culture du houblon, est forcé d'acheter un grand nombre de produits indispensables : céréales, farine, pain, paille.* Beaucoup de cultivateurs doivent acheter aussi une partie de leurs légumes, une partie des pommes de terre nécessaires à l'élevage de leurs porcs ; ils doivent acheter également du bois supplémentaire pour le chauffage. Une mauvaise récolte ou une année de cours défavorables sont donc pour le houblonnier un véritable désastre, parce que *le houblon représente pour lui en valeur la plupart des produits de consommation nécessaire*, sans parler de la rémunération des *Zupfer*, du prix des nouvelles perches et du prix des engrais.

En résumé, nous pouvons dire que deux circonstances principales combinent leur action pour livrer le petit cultivateur houblonnier à la servitude par l'hypothèque : 1° la grande variabilité du rendement des houblonnières et de la qualité de leurs produits, ainsi que les grandes variations des cours sur

1. Lorsque, à Spalt, on achète un bien, un délai assez court est généralement fixé pour le payement. Mais, comme l'acheteur n'est presque jamais en mesure de se libérer, l'hypothèque est passée, au moment de l'échéance, au compte d'un prêteur ou d'une banque. Elle devient alors une hypothèque *auf Annuität*, c'est-à-dire que, indépendamment de l'intérêt, qui est actuellement de 4 %, le débiteur s'engage encore à payer par exemple 2 % à titre d'amortissement : dans ce cas, il devrait ainsi se libérer en 50 ans.

le marché mondial du houblon ; 2° la spécialisation du houblonnier dans une seule culture et l'obligation qui en résulte pour lui de dépenser toujours, même quand il ne réalise pas de bénéfice. Cet exemple montre que la spécialisation, dont les effets peuvent être si avantageux pour un grand propriétaire disposant de capitaux suffisants, est parfois périlleuse pour le petit cultivateur pauvre, lorsque la récolte est aléatoire et que les cours sont soumis à de grandes fluctuations [1].

Remarquons aussi en passant tout ce qu'il y a de singulier dans la situation gênée d'un cultivateur qui produit un article méritant la qualification « d'article de luxe », puisque le houblon de Spalt est, parmi les houblons allemands, le plus réputé et le plus cher.

On peut dire que Spalt jette chaque année son va-tout sur la culture du houblon. C'est pour cette contrée une sorte de loterie dramatique, où son existence est sans cesse remise en jeu [2]. Aussi est-ce avec anxiété que chacun, au moment de la récolte, s'enquiert des quantités, des qualités et des prix. Dans les wagons du chemin de fer local qui unit Spalt et Georgensgmünd, s'engagent des colloques à voix basse ; on s'interroge, on essaie de se deviner, on élude les questions par des réponses évasives. L'on voit même le gendarme commandé pour la surveillance des *Zupfer*, fils ou frère de houblonnier peut-être, se départir de sa raideur militaire et se mêler passionnément aux conversations.

1. Il serait à souhaiter que des monographies de houblonniers pussent être établies dans les autres pays où la culture houblonnière est aussi très développée et où elle se présente sans doute dans des conditions différentes : en Bohême, en Angleterre, en Amérique.

2. Une psychologie du houblonnier de Spalt ferait encore ressortir d'autres mobiles. J.-L. Pfahler (*op. cit.*, page 8) dit que la culture du célèbre houblon est pour l'habitant une « question d'honneur ». La fierté de mettre au jour un produit exceptionnel, qui ne peut arriver à sa perfection que grâce aux soins minutieux et à l'habileté du producteur, est un sentiment qui soutient le houblonnier. Par là le cultivateur de Spalt ressemble aussi au faiseur de jouets de Nuremberg. Tous deux sont un peu des artistes, fiers de ce qu'ils font, parce que, dans ce qu'ils font, ils mettent quelque chose d'eux-mêmes. Et nos deux producteurs se ressemblent encore en ce qu'ils escomptent la chance, — l'un d'une récolte avantageuse, l'autre du succès d'un ingénieux joujou.

« Comment est-*il?* Que vaudra-t-*il?* » Le houblon, jamais nommé, fait le fond de tous les propos. Il est le personnage capricieux et muet autour de qui toute l'action du drame social évolue.

VII. — LE MODE D'EXISTENCE DU HOUBLONNIER.

Visitons la maison de Scheuerlein. A droite en entrant, se trouve l'humble salle à manger, chauffée en hiver par un poêle de fonte. Le plafond est blanchi à la chaux; les murs sont badigeonnés, suivant une mode en faveur dans les villages franconiens, d'une couche de peinture vert clair. Une table en sapin, des chaises, des bancs et une huche composent le mobilier. Sur une étagère sont rangés les pelotes de laine et les tricots de Thérésia Scheuerlein. Un petit bénitier est fixé à la porte d'entrée. Aux murs sont accrochées une profusion d'images religieuses. Scheuerlein, comme tous les habitants de Spalt, est catholique. Spalt, qui a longtemps continué d'appartenir à l'évêque d'Eichstaedt [1], est pour cette raison demeuré fidèle à la religion romaine, tandis que les environs, qui étaient placés sous l'autorité du margrave d'Ansbach, embrassaient avec lui la cause de la Réforme. Il n'y a pas moins de six crucifix dans la petite salle à manger de Scheuerlein; le plus grand mesure près d'un mètre de hauteur. Douze gravures sur bois en couleurs, données autrefois en prime par une publication religieuse de Regensbourg, s'alignent; elles représentent les scènes de la Vie du Christ; un parent de la femme de Scheuerlein, qui est vitrier, les a encadrées. Une statuette en plâtre colorié, dressée dans une encoignure, figure la Vierge Noire d'Altœtting, très vénérée en Bavière.

A gauche de l'entrée de la maison, s'ouvre la chambre des époux. Deux petits lits de bois blancs accostés, sur chacun desquels se trouve le gros « coussin de lit » (*Betthissen*), tenant lieu de drap de dessus en Allemagne, en forment l'ameublement prin-

1. Rappelons que les trois évêchés franconiens étaient : Würzbourg, Bamberg et Eichstaedt.

cipal; les « coussins de lit » sont recouverts de taies d'indienne à raies rouges. Au pied des deux lits, un berceau ou plutôt une espèce de coffre en bois pour le dernier né. La pièce est ornée, elle aussi, d'une quantité de chromolithographies reproduisant des sujets religieux; l'œil est attiré surtout par une grande image de saint Antoine de Padoue. Une petite cage découpée, d'après un modèle, en bois de pommier et de cerisier, par Scheuerlein lui-même, est suspendue au plafond; cette cage, surmontée d'un curieux sommet en forme de clocheton d'église, mérite qu'on ne passe pas devant elle avec indifférence : elle atteste le goût persistant du Franconien pour le travail du bois, qui a été l'une des industries primitives du pays.

La façade de gauche se prolonge par un petit bureau. C'était autrefois la chambre habitée par le père Scheuerlein. On y voit un petit secrétaire; le canapé et les cinq chaises sont rembourrés en crin végétal et recouverts d'une étoffe mi-coton; un petit buffet à porte vitrée contient quelques chopes à bière en grès et quelques assiettes à fleurs. Il y a aux murailles du papier peint à bon marché. Une foule d'images saintes les illustrent.

Sur le flanc droit de la maison, sont placées les chambres des enfants, meublées simplement de petits lits à apparence de coffres. Le même luxe d'images pieuses s'y déploie. Dans un coin est dressé un petit autel enfantin consacré à saint Michel.

Sur le côté gauche encore, on rencontre une sorte de cellule blanchie à la chaux, nue et dépourvue de poêle; c'est là que couche dans un petit lit Anna, la sourde et muette. De très vieilles images de saints, jaunies et presque effacées, couvrent l'indigence du mur. Là se trouve aussi un établi sur lequel sont rangés des outils.

Sur le même côté de la maison est établi le four à pain.

Au fond du bâtiment, est installée la pauvre cuisine; elle est tout enfumée, basse de plafond et encombrée d'ustensiles; de toutes les pièces, c'est celle qui paraît tenue avec le moindre soin.

Derrière, s'ouvre l'étable, où nous voyons les deux vaches,

une chèvre et un chevreau, que Scheuerlein appelle avec un gros rire « son rôti de Noël ».

Derrière l'étable elle-même, s'étend en prolongement un hangar, où sont remisés une charrette, des échelles, du bois, des perches à houblon et des instruments agricoles.

Un escalier raide, continué à sa partie supérieure par des échelles, conduit aux trois greniers superposés sur le parquet desquels le houblon, après la récolte, est étendu en nappes, afin d'être séché par l'air pénétrant à travers les fentes de la toiture.

Après le hangar, vient une cour, où Scheuerlein a planté quelques pommiers. La fosse à fumier est creusée sur l'un des côtés. De l'autre côté, on entend les deux porcs grogner dans leur étable. Un petit jardin potager forme une annexe à la cour.

Plus loin, une grande barrière donne accès au premier « jardin de houblon », où les tuteurs géants se dressent à perte de vue. Ils paraissent plus démesurés encore lorsqu'on se trouve à leur pied et semblent le hérissement des lances d'une armée fantastique. Et, en se retournant, on revoit derrière soi, toute paisible, la petite maison de grès, avec le croisillement de ses poutres noires affleurant au dehors et avec son immense toit de tuiles brunies qui bâille largement par des ouïes latérales.

De la nourriture des Scheuerlein, où le café au lait, les « soupes à l'eau », le chou, les pommes de terre et de temps à autre le porc conservé tiennent la place essentielle, l'on peut se faire une idée déjà en séjournant dans les misérables auberges du pays, où il est impossible de trouver autre chose que la saucisse au sang (*Blutwurst* et la saucisse au foie (*Leberwurst*). La bière même est considérée par le houblonnier comme un aliment précieux, réservé surtout au chef de famille. Quand Scheuerlein énonçait la somme consacrée par lui à ce chapitre, M. Weiss croyait devoir ajouter doucement comme une sorte d'excuse : « Un homme a besoin de bière quand il travaille ».

Le crédit affecté à la rubrique du vêtement est également réduit au strict minimum. C'est l'achat des chaussures qui y

jette le plus d'ombre. Un habit de drap commun sert à l'homme pendant un certain nombre d'années pour ses dimanches. La paysanne de Franconie n'a garde de songer à sa toilette une fois qu'elle est mariée. Quant aux enfants, ils doivent ménager le plus possible leurs vêtements de grosse laine pour l'hiver et leurs habits de toile de coton à bon marché (*Kattun*) pour la saison chaude.

Scheuerlein ne lit presque jamais de journal. Au moment de la récolte, il se fait prêter le *Bulletin de l'Union des Houblonniers* pour se renseigner sur les cours. Nous n'avons pas découvert de livres dans sa maison.

De voyages, ni lui ni sa famille n'en font. Les enfants ont été une seule fois à Nuremberg. « Qu'est-ce qui t'a frappé le plus à Nuremberg? » demandé-je à Johann, âgé de dix ans. Et le garçon, après avoir rougi d'embarras, de répondre, en vrai Franconien accessible surtout aux petits côtés extérieurs des choses, que son plus vif souvenir est celui d'un ours mécanique, placé dans la vitrine d'un magasin, et qui hochait la tête tout en tirant la langue.

Scheuerlein ne voit pas d'événement saillant à signaler dans le cours de son existence passée. Son service militaire à Ingolstadt en a été la péripétie la plus notable. « J'ai été sous-officier », observe-t-il avec une certaine fierté. Au point de vue financier, l'héritage de l'oncle de sa femme a été la conjoncture la plus importante. Mentionnons pour mémoire la mort accidentelle d'une vache, calamité qui impressionne toujours douloureusement le budget d'un petit paysan.

Scheuerlein a conscience de la situation précaire où les houblonniers sont réduits. Il se plaint sur un ton tranquille de la tyrannie des commerçants et déplore que tous les bénéfices s'en aillent dans leurs mains. Mais une sorte de résignation douce et mélancolique, unie à une volonté de travail patient et de privations courageuses, semble être le fond de sa mentalité.

Il ne paraît pas songer que Johann et Wilhelm puissent faire autre chose que des cultivateurs de houblon. Il souhaiterait cependant de leur voir apprendre un métier d'artisan, comme celui de charpentier ou de cordonnier par exemple, afin qu'ils eussent plusieurs cordes à leur arc[1].

Notre hôte, n'étant âgé que de quarante-trois ans et ayant l'espoir, s'il se porte bien, d'exploiter lui-même ses « jardins » jusqu'à l'âge de soixante à soixante-cinq ans, n'a pas encore réfléchi à la manière dont il transmettra la propriété.

Le houblonnier supporte quelques frais d'école afin que ses filles fréquentent l'établissement tenu à Spalt par les sœurs. Nous avons visité cette école, à laquelle est annexée une salle de garde pour les enfants en bas âge. La Supérieure nous assurait que ses élèves apportaient beaucoup de bon vouloir à tâcher de résoudre les problèmes de calcul relatifs à la vente du houblon.

A la faveur et au respect qui entourent l'école des sœurs on peut mesurer la ferveur du catholicisme des habitants de Spalt. Mais cette ferveur s'affirme aussi sur le chemin, où nous rencontrons des paysans qui suivent le convoi d'un enfant en chantant les psaumes tout d'une seule voix. La même dévotion se

1. Il est intéressant de savoir ce que sont devenus les frères et sœurs de Scheuerlein. Le père de notre hôte avait six enfants : 1° l'aînée, Franziska, morte de bonne heure; 2° Anna, la sourde et muette, aujourd'hui servante chez son frère Wilhelm; 3° Walburga, qui avait épousé un tonnelier, aujourd'hui décédé; elle est restée avec quatre enfants, et parvient à subsister grâce au secours de la caisse d'assurance d'État contre les accidents; 4° Heinrich, qui avait reçu la plus grande des deux propriétés paternelles; l'exploitation ne lui a pas réussi, et le bien a été vendu par autorité de justice; ce même bien a été d'ailleurs revendu plusieurs fois depuis. Heinrich est aujourd'hui petit maître menuisier; sa situation matérielle est inférieure à celle de son frère Wilhelm le houblonnier; 5° Wilhelm; 6° Babetta, mariée à un petit relieur; le ménage se trouve dans une situation à peu près équivalente à celle de Wilhelm.

D'une manière générale, quand les « cadets » de Spalt quittent le pays, voici les professions auxquelles ils s'adonnent :

Les garçons deviennent habituellement artisans : ils se font cordonniers, tailleurs, tourneurs, menuisiers, charpentiers, maçons, quelquefois aussi ouvriers brasseurs; d'autres choisissent l'état de garçons de tavernes.

Les filles vont en condition comme bonnes d'enfants, servantes, ou se font « verseuses » de tavernes (*Kellnerinnen*).

manifeste jusque dans les sentiers qui traversent les houblonnières : on y voit se dresser de distance en distance de grands crucifix et même, sur certains points, de petites chapelles avec des prie-Dieu. Une croix, érigée au milieu d'un « jardin de houblon », attire notre attention. Elle porte cette inscription :

Dieu est grand dans la Nature.
Sa présence magnifique y éclate.
Veux-tu qu'il t'apparaisse encore plus grand?
Arrête-toi devant la Croix.
(*Élevé par Joseph Riess, maître boulanger,* 1892) [1].

VIII. — UN AUTRE HOUBLONNIER DE SPALT : AUGUST WERSINGER.

Il était intéressant de vérifier, en approchant un autre houblonnier de situation analogue, les indications recueillies auprès de Scheuerlein. M. Alois Weiss nous mena chez un second cultivateur, August Wersinger. Celui-ci a son habitation au centre de Spalt, tout près de l'église. Il est né dans le bourg et est âgé aujourd'hui de trente-deux ans. Sa propriété se compose, outre la maison, des terres suivantes : plusieurs « jardins de houblon » disséminés, représentant une surface totale de 3 journaux 85 ; deux prairies équivalant à 1 journal 70, et des pièces de bois atteignant une surface globale de 9 journaux 52. La valeur de la propriété est estimée 18.000 mk. Wersinger a un peu moins de houblonnières que Scheuerlein ; il a plus de bois que lui et à peu près autant de prairies.

1. Nous n'avions pas revu Scheuerlein depuis plusieurs mois lorsque, en septembre 1905, nous lui fîmes visite. Le houblonnier a perdu, il y a quelque temps, sa plus jeune fille, Anna, morte des suites d'une affection pulmonaire.

Scheuerlein a acquis dernièrement une nouvelle prairie.

La récolte de 1905 a été extrêmement abondante ; les greniers de Scheuerlein sont pleins. Mais il a fallu effectuer de gros débours pour payer les *Zupfer*. Et l'abondance de la récolte entraîne la baisse des cours. Le houblonnier ne saura pas avant la fin de la campagne s'il a lieu de se réjouir ou de s'affliger.

La lumière électrique a été installée récemment à Spalt. On la rencontre d'ailleurs autour de Nuremberg dans des localités moins importantes que Spalt. Néanmoins la présence des lampes à incandescence à quelques mètres du seuil de Scheuerlein ne laisse pas de former un contraste curieux avec les conditions économiques arriérées dans lesquelles travaille et vit le houblonnier.

Le ménage Wersinger a quatre fils : Xavier, neuf ans; August, six ans; Otto, quatre ans, et Hugo, trois ans.

Le père de Wersinger était à la fois cultivateur de houblon et petit-maître teinturier; il est mort depuis quinze ans; son fils n'a pas songé à continuer l'industrie, parce que les petits ateliers ne peuvent plus lutter contre les grandes teintureries. La mère de Wersinger vit auprès d'une fille; notre hôte, qui a reçu la propriété des mains de sa mère, lui sert une rente.

La femme de Wersinger, Marie-Véronique, est née comme lui à Spalt et est âgée de trente-trois ans. Sa mère est morte; le père est lui aussi cultivateur de houblon.

Wersinger, comme Scheuerlein, tient bien ses comptes. Ces habitudes d'ordre ne sont malheureusement pas la règle à Spalt. Notre hôte a noté, pour les sept dernières années, sa récolte en houblon, le prix moyen du *centner* de 50 kilos et le produit total de la vente. Voici ces résultats :

Années.	Récolte.	Prix moyen du « *centner* » de 50 kilos.	Produit de la vente.
1898.....	14 « *centners* » 23 livres	220 marks	3.130 marks 70
1899.....	10 — 53	120	1.263 —
1900.....	20 — 28 —	130 —	2.639 —
1901.....	13 — 69 —	135 —	1.888 —
1902.....	17 — 39 —	110 —	2.012 — 90
1903.....	14 59 —	220 —	3.209 —
1904.....	13 — 74 —	200 —	2.773 —

Wersinger nous renseigne également au sujet des recettes accessoires pendant l'année 1904 :

Janvier.....	7	marks	15	
Février.....	4	—	22	
Mars.....	12	—	38	
Avril.....	29	—	43	(y compris la vente de salade de houblon).
Mai.....	4	—	00	
Juin.....	74	—	25	(y compris la vente d'un veau et la vente de lait).
Juillet.....	14	—	84	
Août.....	4	—	56	
Septembre....	8	—	33	
Octobre.....	45	—	80	(y compris la vente d'un veau).
Novembre....	14	—	07	
Décembre....	40	—	43	(y compris la vente de bois).
Total.....	259	marks	46	

En face du budget des recettes, se dresse maintenant le budget des dépenses :

Impôts d'État	26	marks	
Impôts communaux [1]	28	—	95
Pain	275	—	
Viande	270	—	
Pommes de terre	75	—	
Choux à choucroute	25	—	
Légumes divers [2]	30	—	
Café et épices	55	—	
Bière	170	—	
Vêtements et chaussures	350	—	
Éclairage	10	—	
Perches à houblon, outils et coût de réparations	120	—	
Salaires des *Zupfer* (15 hommes pendant 20 jours)	300	—	
Engrais	280	—	
Assurance contre la grêle	60	—	
Assurance contre le feu	8	—	60
Assurance du bétail	14	—	
Intérêts des hypothèques	280	—	
Rente de la mère	170	—	
TOTAL	2.547	marks	55

La situation hypothécaire de Wersinger est pour l'instant plus favorable que celle de Scheuerlein. Wersinger dépense plus que Scheuerlein pour les assurances. Il consacre des sommes sensiblement plus élevées à l'achat des engrais; c'est peut-être pourquoi, tout en ne disposant que d'une superficie de houblonnières moins étendue, il obtient des récoltes à peu près égales en quantité à celles de son congénère. Les sommes inscrites au chapitre de l'alimentation sont plus considérables dans le budget de Wersinger que dans celui de Scheuerlein; mais il faut tenir compte de ce que notre hôte, pendant le dernier exercice, a entretenu plus de *Zupfer* que son voisin et pendant un temps plus long.

1. Dans les impôts communaux sont compris les droits que Wersinger, étant assez éloigné de la Rézat, paye pour l'usage d'une canalisation d'eau.

2. Dans les chiffres relatifs à l'alimentation sont comprises les sommes afférentes à l'entretien des *Zupfer*.

Wersinger est petit et trapu. Ses cheveux sont plus foncés que ceux de Scheuerlein ; ses traits sont plus énergiques ; son regard est plus vif et plus mobile. Notre hôte se rattache à un type physique que l'on rencontre souvent en Franconie, à côté du type blond et rêveur dont Scheuerlein est un représentant caractéristique. Si cette seconde variété se distingue de la première par une vie extérieure plus animée, elle ne semble pas en différer sensiblement par la vie intérieure. On sait que les Franconiens résultent de plusieurs mélanges : les éléments francs s'y sont fondus avec les éléments slaves et avec certains éléments bavarois. Mais les influences permanentes du lieu et du travail ont, par leur action prolongée, uniformisé peu à peu, sinon les caractères physiques, du moins les caractères mentaux.

Visitons la maison. Un petit bénitier est accroché à l'entrée ; et il y a des crucifix dans toutes les pièces. Sans faire montre d'une piété aussi ardente que Scheuerlein, Wersinger est, comme presque tous les houblonniers de Spalt, un catholique très fervent. Dans la « chambre d'habitation » (*Wohnzimmer*), nous voyons aux fenêtres de jolis rideaux fraîchement repassés. Une table de bois blanc, des chaises, un canapé rembourré en crin végétal, et une commode surmontée d'un pupitre pour écrire composent l'ameublement. Au mur est fixée une photographie représentant Wersinger parmi les membres d'une société chorale dont il fait partie ; ces images collectives sont, comme on sait, extrêmement fréquentes dans les intérieurs franconiens. Dans les autres pièces, il n'y a guère que les lits en bois blanc où couche la famille. De grandes couronnes de paille teinte en vert ornent un mur.

Une pièce située en contre-bas servait autrefois d'atelier de teinturerie au père. Elle contient à présent des outils et des instruments agricoles. A côté, se trouve l'étable où sont enfermées les deux vaches ; un petit guichet ouvrant sur la crèche permet aux enfants de distribuer la nourriture aux animaux. Un escalier raide conduit enfin à la partie supérieure de la

maison, c'est-à-dire aux trois étages de sécheries superposées.

De 1887 à 1890 — il avait alors seize ans — Wersinger est allé en Amérique, avec sa sœur Franziska. Il y rejoignait la sœur aînée Karolina, qui l'y avait précédé dans des circonstances que notre hôte ne paraît pas désireux de préciser. Johann, le frère aîné, et Marie, une autre sœur, lui avaient donné l'exemple quelque temps auparavant en allant retrouver Karolina. Johann était ouvrier dans la célèbre fabrique de montres de Waterbury (Connecticut). Auguste y rentra à son tour [1]. Il y est resté près d'un an et demi. Dans la fabrique, nous dit-il, étaient occupés beaucoup d'Allemands de la Forêt Noire, qu'on avait appelés à exercer là, avec le secours d'un outillage nouveau, leur vieux métier traditionnel. Après avoir quitté l'usine pour des raisons qu'il n'explique point, Wersinger fut garçon de salle à manger sur un navire. Finalement il est revenu en Franconie. Nous le prions de nous dire pourquoi il n'est pas demeuré au Nouveau Monde. « Le père et la mère écrivaient avec insistance, répond-il. Ils réclamaient ma présence pour continuer l'exploitation de la houblonnière. » Toutefois, bien que la mort de son père fût survenue, Wersinger, de retour en Allemagne, ne regagna pas Spalt immédiatement. Il fut deux ans conducteur de tramways à Nuremberg. Pendant ce temps, la vieille mère poursuivait la culture de la houblonnière avec l'aide d'un valet. En dernier lieu, le Franconien s'est décidé à se marier et à aller de nouveau cultiver la vieille terre de Spalt.

En vain nous multiplions les questions pour obtenir de lui qu'il porte un jugement sur ce qu'il a vu en Amérique. Ou bien il ne s'est pas formé d'opinion, ou bien il ne sait comment l'exprimer. « Surprenante, dit-il enfin, est la poussée fiévreuse dans les

1. Karolina épousa ensuite un serrurier. Elle mourut peu de temps après son mariage.

Johann, qui s'était marié avec la sœur de M. Alois Weiss, a quitté la fabrique de montres et est aujourd'hui employé à Waterbury dans une maison de commerce de papiers.

Marie a pris pour mari un Américain et tient une taverne.

Franziska, la troisième sœur de Wersinger, qui avait accompagné son frère, a épousé en Amérique un garçon coiffeur de nationalité allemande.

affaires par comparaison avec l'Allemagne. » Nous insistons. « Quand on veut beaucoup travailler, dit encore le Franconien, on peut gagner beaucoup. » Et il ajoute : « Si un homme était économe et qu'il résistât aux tentations de dépense, il pourrait mettre de côté une bonne partie des gros salaires qu'on gagne là-bas et revenir vivre paisiblement en Allemagne. »

Wersinger vante le bon marché de la viande en Amérique, mais se plaint de la cherté des vêtements. Il manifeste son déplaisir de la coutume des « tournées » dans les cabarets américains (on sait que cet usage n'existe pas en Allemagne, où chacun paye son écot). Il blâme les abus de boissons dont il a été témoin, dit-il, au Nouveau Monde; ses camarades irlandais donnaient, à l'entendre, le plus fâcheux spectacle. Comme nous pressons notre interlocuteur de nous rapporter encore quelque chose de ses impressions d'Amérique, il se met à sourire malicieusement. Il nous parle alors d'une taverne américaine où il était permis de consommer gratuitement des sandwichs et où l'on avait seulement à payer la boisson; il se fait gloire d'avoir profité des sandwichs et d'avoir été ensuite dans un autre établissement se désaltérer à moins de frais, suivant son goût. Il se réjouit encore de ce bon tour et en rit avec satisfaction. Nous ne pouvons tirer de lui autre chose.

Il a été dit au début que la spécialisation complète se rencontre surtout chez les houblonniers de Spalt, producteurs du houblon le plus réputé. Les houblonniers d'Altdorf, de Lauf, d'Hersbruck et autres lieux, font venir en même temps un peu de seigle et de pommes de terre. Les observations recueillies sur place montrent que ces houblonniers, sans être dans une situation florissante — il s'en faut — sont un peu moins malheureux que leurs confrères de Spalt. Certes, on se trouve toujours dans la même contrée de médiocres ressources. Dans les auberges indigentes, au plafond desquelles, en été, un papier huilé est accroché pour attraper les mouches, le même « Wirt » incivil vous sert, sans retirer de sa bouche la pipe en porcelaine, la *Blutwurst* ou la *Leberwurst* à l'aspect rien moins qu'enga-

geant. Mais on s'aperçoit que le pays est un peu moins à la merci du hasard des saisons. Les petites prairies de la vallée de la Pegnitz s'étalent au pied des coteaux escaladés par les houblonnières. Ici la moindre spécialisation laisse espérer aux habitants que, dans une certaine mesure, leurs humbles besoins seront toujours à peu près satisfaits.

IX. — LES ORIGINES DE LA CULTURE HOUBLONNIÈRE EN FRANCONIE. CAUSES SOCIALES ET NATURELLES DE SON DÉVELOPPEMENT : C'EST UNE VRAIE PETITE INDUSTRIE SURAJOUTÉE AUX AUTRES.

On a soutenu que Charlemagne, qui dirigea avec génie l'exploitation de ses grandes propriétés, avait eu une part dans les premiers essais de culture du houblon en Allemagne ; en tout cas les couvents, dont la multiplication fut son œuvre, contribuèrent à la diffusion de cette culture et accomplirent ainsi un acte notable de patronage. L'usage du houblon était du reste assez restreint en ces premiers temps, car l'on se servait de diverses autres substances pour préparer la bière (écorce de chêne, feuilles de frêne, baies de genévrier, herbes, racines). Sainte Hildegarde (XIIe siècle) mentionne pour la première fois expressément les propriétés conservatrices et aromatiques de la plante[1].

La culture houblonnière avait été connue plus tôt par les Slaves, qui la pratiquèrent de bonne heure en Bohême. Aujourd'hui encore la Bohême, avec ses plantations célèbres et son « emporium » de Saaz, est la grande rivale de la Franconie pour la production des houblons fins. Puis le houblon apparut en Finlande, dans le Brandebourg, dans le Mecklembourg.

C'est par leurs voisins de l'est, les Slaves de Bohême, que la plante amère semble avoir été introduite parmi les habitants de la Franconie et de la Bavière du Sud. Un premier centre se constitua dans le Hallertau (en Bavière du Sud), région de sol ana-

1. Quelques historiens admettent que le houblon était cultivé au milieu du IXe siècle dans l'abbaye de Freising (Bavière) et qu'il l'était déjà au début du IXe siècle à Paris, dans l'abbaye de St-Germain des Prés.

logue au sol franconien; à l'heure actuelle, le Hallertau est encore renommé pour ses houblons fins [1]. Un second centre se forma à Spalt, en Franconie [2]. De proche en proche, la culture se propagea ensuite à travers le Jura franconien [3]. Après Spalt, la ville universitaire franconienne d'Altdorf se voua à la culture du houblon; l'Université, par les expériences de son jardin d'essai, y fut l'initiatrice et la patronne de cette nouvelle exploitation. Puis Lauf et Hersbruck s'en mêlèrent [4]. Mais la guerre de Trente ans ruina de fond en comble les exploitations. La culture houblonnière franconienne se releva au XVIIIe siècle. Au XIXe enfin, elle prit une extension inattendue.

Les pouvoirs publics avaient contribué pour une part aux premiers succès des cultures en Franconie et dans la Bavière du Sud (célèbre loi bavaroise de 1516 défendant de faire la bière avec autre chose que le houblon, l'orge et l'eau; partages des « terres communes » entre les cultivateurs de bonne volonté; exemptions temporaires d'impôts, etc.) [5].

Au XVIIIe siècle, la propagande d'une grande association s'em-

1. Sepp croit que le houblon y fut apporté par les prisonniers que Thassilos II, vainqueur des Wendes, avait envoyés dans la Haute Bavière.

2. La légende prétend qu'un chanoine bohémien planta le houblon à Spalt après avoir été frappé des analogies existant entre ce lieu et Saaz, sa ville natale.

3. Mummenhoff, *Geschichtliches ueber die landwirtschaftlichen Verhaeltnisse der Umgegeud von Nuernberg*, signale la présence de houblonnières à Eschenau (1358), à Simonshofen (1375), à Uttenreut (1383).

4. Sur l'histoire des cultures houblonnières, on peut consulter : E. Braungart. *Études historiques sur le Houblon* (*Geschichtliches ueber den Hopfen*); Ulmes, *Chronique d'Hersbruck* (*Chronik von Hersbruck*), etc.

Diverses circonstances historiques, en favorisant l'influence de la Bohême sur la Franconie, ont pu aider à la propagation des cultures houblonnières dans ce dernier pays. Charles IV, empereur d'Allemagne (1345-1378) et roi de Bohême, avait étendu ses domaines propres jusqu'aux portes de Nuremberg, d'où l'on pouvait voir, à l'horizon, sur le château de Rothenberg, flotter les drapeaux de la maison de Luxembourg. Ce prince s'intéressa beaucoup à l'agriculture et en particulier à l'exploitation houblonnière.

5. Cette protection des pouvoirs publics ne s'exerça pas sans hésitations nombreuses et même s'interrompit quelquefois pour faire place à des mesures restrictives. Les municipalités notamment s'effrayèrent souvent de la spécialisation agricole qui se dessinait et, en appréhendant les dangers, cherchèrent à l'enrayer. A Spalt, où, en raison des conditions exceptionnellement favorables, le phénomène se manifesta de bonne heure, différentes mesures témoignèrent de l'inquiétude des autorités en présence de la disparition des champs de céréales et des prairies.

ploya à encourager les cultivateurs. C'était la « Société Nationale d'Agriculture » (*Vaterlaendische Landwirthschafts-Gesellschaft*), fondée en 1765 à Altœtting (Haute Bavière) par le conseiller von Hoppenbichl, et qui fut soutenue par l'Électeur de Bavière Maximilien-Joseph. En 1768, la Société mit au concours cette question : « Le houblon bavarois est-il égal en valeur au houblon bohémien? » *Ce fait dénote bien que les houblons bavarois et franconiens ne sont arrivés qu'à une date relativement récente à se placer sur le même pied que les houblons de Bohême.*

C'est surtout au XIXe siècle en effet que les houblonnières se sont multipliées en Bavière et tout particulièrement en Franconie. Les progrès de la culture avaient toujours été de pair avec ceux de la brasserie dans ces pays; il y avait eu action réciproque de l'une sur l'autre. Or, c'est au siècle dernier que la brasserie, grâce à la transformation de sa technique et au développement des transports, est devenue une grande industrie exportatrice. Les besoins croissants des brasseries franconiennes et bavaroises, et aussi ceux des brasseries allemandes et étrangères, excitèrent violemment la production.

Mais celle-ci n'a elle-même si bien réussi en Franconie et n'y a trouvé une de ses terres d'élection que parce que des causes naturelles et aussi, semble-t-il, des *causes sociales* ont combiné leur action pour favoriser son succès : 1° Le sol et le climat s'appropriaient d'une façon remarquable à la culture houblonnière;... 2° Les dispositions forcées et les aptitudes acquises des habitants se prêtaient apparemment d'une façon éminente au travail méticuleux requis par ladite culture. *Ces exploitants d'un sol pauvre, réduits depuis longtemps, pour vivre, à pratiquer par supplément de petits métiers patients, se sont très facilement pliés aux exigences de cette autre espèce de métier minutieux qu'est, elle aussi, la culture houblonnière. Elle a été vraiment une petite industrie supplémentaire qui est venue s'ajouter à toutes les autres petites industries du pays ou remplacer certaines d'entre elles qui avaient dépéri ou succombé*[1].

1. Bauder, maire d'Altdorf, dans son *Court Traité de la meilleure manière de cultiver le houblon* (*Kurze Abhandlung von der besten Art den Hopfen zu er-*

Même dans les localités où le houblon a été le plus anciennement cultivé, comme à Spalt, cette culture paraît avoir étendu son empire en détrônant de petites industries préexistantes [1].

A Spalt, les petites draperies et teintureries ont été très nombreuses autrefois [2]. Encore au XVIIIe siècle beaucoup de gens ne faisaient du houblon qu'accessoirement et le conseiller Barth nous parle de cette culture comme d'un bon « exercice hygiénique du soir [3] ».

Dans les lieux qui ont attendu plus longtemps que Spalt pour se couvrir de houblonnières, il semble que, au XIXe siècle, il y ait eu également en bien des cas éviction progressive d'anciens petits métiers et remplacement de ceux-ci par une culture qui mettait en œuvre des facultés analogues d'application et de minutie.

Cependant il n'eût pas suffi des qualités du lieu ni des dispositions des habitants, jointes à l'extension considérable des débouchés offerts par la brasserie, pour déterminer la généralisation de la culture du houblon dans une grande partie de la Franconie. *Il a été par surcroît nécessaire que la possibilité fût créée d'exporter le houblon lui-même en tous pays.* Cette possibi-

bauen), Altdorf, 1777, indique bien les conditions préalables de la culture du houblon : « *Le cultivateur manque-t-il d'application laborieuse et d'adresse? Alors le houblon ne portera pas de fruits abondants; et les fruits n'atteindront pas le degré de finesse nécessaire pour communiquer à la bière une saveur bonne et agréable.* Mais tout ne dépend pas absolument de ces qualités, et le climat doit aussi apporter sa contribution. Le houblon est ami d'une température modérée, d'un air pur et d'un bon sol sec. Par suite, ne pourront guère prétendre à se livrer à cette culture les pays qui sont très montagneux, ou qui sont exposés en été à des nuits glaciales ou froides, ou dont le sol est humide ou marécageux; pas plus que ceux où passent de grands fleuves, ou ceux qui contiennent de nombreux lacs, des marais et des étangs ».

1. Les coteaux sablonneux de la Franconie n'ayant jamais nourri qu'une agriculture médiocre, la spécialisation culturale dans le sens des cultures houblonnières ne s'est donc pas manifestée au sein d'un état où les divers produits habituels de la terre auraient été tout d'abord exploités harmonieusement. Mais cette spécialisation dans le sens d'une culture industrielle particulièrement bien appropriée aux conditions naturelles et sociales s'est réalisée au milieu d'un état de production mixte dans lequel l'agriculture indigente se trouvait, dès l'origine, complétée forcément par les petits métiers.

2. Voir l'ouvrage cité de J.-L. Pfahler.

3. *Vaterlaendische Monatschrift* du Geheimrat Barth, manuscrit des Archives de l'ordinariat d'Eichstaedt.

lité a découlé, comme la possibilité d'exporter la bière, de la surgie des modernes engins de transport. Mais elle a été aussi conditionnée par les recherches intelligentes et les expériences heureuses d'où est sortie la méthode de soufrage du houblon : cette opération permet au produit de subir de longs transports et de conserver tout son arome. (D'abord vivement attaqué et même prohibé, l'usage de soufrer le houblon fut définitivement admis après les démonstrations décisives de Liebig[1].)

Enfin la possibilité d'exporter n'aurait pas agi par sa propre vertu sur une population de petits producteurs peu entreprenants en général et dépourvus de moyens d'action. Il a fallu que s'exerçât la vigoureuse initiative de grands négociants exportateurs qui ont, à la fois, tiré parti du milieu géographique et social en surexcitant la production houblonnière, et mis à profit les facilités nouvelles d'écoulement en distribuant avec habileté le houblon à la brasserie allemande et en le dirigeant sur les places de consommation étrangères.

Il nous reste à voir comment et par quels organes le houblon est ainsi vendu et exporté. Nous allons passer à cet examen en inspectant d'abord les fibres élémentaires qui innervent les couches profondes de la production et en faisant ensuite remonter l'investigation jusqu'aux centres nerveux du grand commerce.

1. Le célèbre chimiste hessois Liebig a longtemps professé à Munich.

II

LE GRAND COMMERCE DU HOUBLON A NUREMBERG. — SA POSITION A L'ÉGARD DE LA CULTURE. — SON ROLE A L'ÉGARD DE LA BRASSERIE ALLEMANDE ET ÉTRANGÈRE. — SES CONDITIONS ET RÉPERCUSSIONS SOCIALES.

I. — UN « NID » DE COURTIERS JUIFS : GEORGENSGMUND.

Dans la salle d'attente de la gare de Spalt, nous sommes abordé par un grand vieillard à barbe blanche ; il a le nez busqué, est vêtu d'une houppelande marron et porte des boucles d'oreilles. Il se plaint de la marche des transactions et, se méprenant sur le but de notre présence, nous dit d'un air où la curiosité se déguise en rondeur bienveillante : « Avez-vous fait de bonnes affaires au moins? » Durant le trajet, il continue de blâmer les exigences des cultivateurs, qu'il qualifie de déraisonnables. A Georgensgmünd, il nous quitte, étant arrivé à destination. Les jours suivants, nous nous informons de divers côtés. Nous apprenons bientôt que la plupart des acheteurs intermédiaires et courtiers en rapports avec Spalt demeurent à Georgensgmünd, et que presque tous sont Israélites.

Nous nous rappelâmes alors l'aspect de prospérité de ce petit bourg, qui nous avait séduit lors de notre premier passage. Dès ce moment, nous retournâmes souvent à Georgensgmünd. Nous liâmes plus ample connaissance avec le vieillard à boucles d'oreilles. Il représentait une grande maison de houblons de Nuremberg et emmagasinait dans un dépôt qu'elle avait édifié

à Georgensgmünd même les marchandises achetées par lui à Spalt pour le compte de cette maison[1].

La porte de l'habitation du courtier déroutait au premier abord par cette inscription : « Commerce de Farine » (*Mehlhandlung*). Nous ne tardâmes pas à savoir que les acheteurs intermédiaires et courtiers en houblon s'occupent aussi très souvent d'approvisionner le pays de Spalt en grains et en farine. Et l'on conçoit que c'est là un commerce très important, puisque Spalt, spécialisé dans le houblon, ne récolte pas de céréales!

M. était veuf et déjà âgé. Il avait trois enfants, deux fils mariés et une fille de vingt ans. Il vaquait à son commerce avec ses fils. L'un des deux jeunes ménages habitait un appartement dans une maison neuve construite à quelque distance. M., sa fille et le second ménage demeuraient dans la maisonnette où nous nous trouvions, et qui était la propriété du père. Derrière l'immeuble s'étendait une petite cour. Au fond de la cour se trouvait une écurie, où logeait un grand vieux cheval encore robuste, monture d'artillerie achetée après réforme. Dans un autre petit corps de bâtiment latéral étaient emmagasinés les sacs de farine. Nous aperçûmes également une grande provision de tourteaux. M., en même temps que de la farine, vendait en effet aux houblonniers des aliments pour leur bétail.

Bien que la famille M. fût une famille de pauvres trafiquants subalternes et à moitié campagnards, la petite demeure n'avait pas mauvais air. Une aspiration au confort, impuissante encore mais véhémente, s'y manifestait. L'humble salon plaisait par ses sièges de cuir et ses images aux cadres « modern style ». Dans les chambres, les lits de noyer étaient recouverts de dentelles à la main achetées, nous dit-on, lors d'un voyage à Dessau. La cuisine était spacieuse et abondamment garnie d'ustensiles. L'électricité était installée dans toutes les pièces. Les deux jeunes femmes parlaient avec une nostalgie presque douloureuse des quelques représentations théâtrales auxquelles elles avaient pu assister à

1. C'est l'habitude des grands négociants en houblon de Nuremberg d'avoir ainsi sur les lieux de production des dépôts provisoires où leurs courtiers et agents mettent le houblon.

Nuremberg; les drames de Sudermann et la *Salomé* d'Oscar Wilde, qu'elles avaient vu jouer à l'*Intimes Theater*, avaient produit sur elles une violente impression.

La vie domestique et l'état d'esprit de ces trafiquants ruraux, arrivés à la phase où le dénuement fait place à un humble commencement de bien-être, eussent pu, à maints égards, prêter à d'intéressantes observations de psychologie sociale. Nous n'avions pas le loisir de nous y livrer. Et nous ne pouvons même ici évoquer, dans leur signification curieuse, des gestes, des paroles, des accents qui, lors de nos visites chez le courtier, captivèrent notre attention et se fixèrent dans notre mémoire. Nous revoyons encore le jour où la famille voulait atteler le vieux cheval pour nous emmener faire, du côté de Spalt, une promenade en voiture; nous eûmes grand'peine à éviter cette expédition, qui n'eût pas manqué de provoquer la méfiance du brave Scheuerlein, auprès de qui nous poursuivions à ce moment notre enquête. Dans nos souvenirs se dresse aussi l'image du grand vieillard placide critiquant la règle sévère qui ferme aux bruits du monde les nombreux couvents d'Autriche; et brusquement, l'idée de la valeur et de la richesse primant toute autre considération, sa voix se faisait plus vibrante pour dire : « Ah! si l'on pouvait estimer la somme que valent tous les objets précieux qui sont enfermés dans ces cloîtres! » Nous apercevons encore la fille du vieux courtier, un soir qu'elle se préparait à aller au pauvre bal de Georgensgmünd; elle était costumée en Bohémienne; elle avait dénoué ses cheveux noirs, et, couverte de paillons dorés, elle tenait dans ses doigts l'obligatoire tambourin; le vieillard, attendri, la contemplait en souriant; mais elle demeurait silencieuse et affligée avec, au fond du regard, le mépris de l'indigente fête à laquelle elle se rendait; du moins voyait-elle peut-être en imagination les réjouissances plus somptueuses auxquelles, grâce aux froids calculs et au labeur acharné des hommes, la suivante génération de la famille avait chance de participer. Mais nous devons suivre notre propos et revenir au rôle des courtiers de Georgensgmünd dans le commerce du houblon.

Plusieurs courtiers et petits acheteurs intermédiaires ne se contentent pas d'acheter le houblon aux cultivateurs de Spalt et de leur vendre la farine, le grain et les tourteaux. Ils leur débitent aussi des tuteurs, du fil de fer et de la ficelle. Voici qui est mieux. Certains courtiers négocient, paraît-il, des prêts en faveur des houblonniers. Et ceux-ci accusent leurs voisins, à tort ou à raison, d'abuser de la situation, lorsque les intérêts ne sont pas payés à échéance, pour exiger que le houblon soit cédé à vil prix! En même temps, les hypothèques s'accumulent sur les biens, et il n'est pas rare qu'ils finissent par être vendus judiciairement. Enfin, quand la récolte houblonnière a été bonne, les avisés Juifs de Georgensgmünd promènent souvent dans le pays de Spalt des articles d'habillement et de nouveauté. Tous ces genres de négoce ne se trouvent pas nécessairement réunis chez le même individu; mais chacun en exerce plusieurs et est capable de les pratiquer tous; et les différentes spéculations peuvent se partager entre les membres d'une même famille.

Georgensgmünd est le camp, le quartier général, ou, comme nous disait un houblonnier de Spalt, le « nid » des courtiers et petits commerçants juifs adonnés à ces opérations multiples[1]. Soit pour un motif soit pour un autre, il ne se passe pas de journée sans que plusieurs de ces trafiquants aillent voir leurs « clients » de Spalt. Prêts à accepter le moindre profit qui s'offre, on voit certains d'entre eux entrer chez le paysan et, après un débat plus ou moins long, en ressortir portant sur le dos une simple balle de houblon. Les cultivateurs de Spalt, tout en ne pouvant se passer d'eux et en faisant continuellement appel à leurs offices, parlent de leurs industrieux voisins avec quelque amertume. Ils ne se résolvent pas à trouver naturel que tels d'entre eux, ayant débuté par ramasser les os et les chiffons, possèdent aujourd'hui de petites villas.

De nombreuses raisons amènent les houblonniers de Spalt à

1. Non loin de la localité houblonnière de Lauf, l'on trouve, à Ottensoos, une colonie de marchands juifs qui jouent, à l'égard des houblonniers du pays, le même rôle que les courtiers de Georgensgmünd à l'endroit des houblonniers de Spalt.

céder sans trop de discussions une bonne partie de leurs produits aux courtiers. L'on a eu plus haut l'occasion de faire connaissance avec quelques-unes de ces raisons, qui ont trait au *genre de travail*, au *régime de propriété*, à *l'exploitation* et à *l'outillage*.

1° *Les houblonniers de Spalt sont de chétifs producteurs, spécialisés dans la culture d'un produit qui n'entre en rien dans leur consommation; ils ont absolument besoin d'argent pour acheter du pain ou de la farine, pour subvenir aux autres nécessités de la vie et pour rentrer dans les débours occasionnés par une exploitation et un mode de récolte onéreux.*

2° *Ils ont également un pressant besoin d'argent pour payer les intérêts des hypothèques que, en raison de l'irrégularité du rendement et des profits, ils ont dû contracter lors des mauvaises années.*

3° *Ajoutons que les houblonniers sont d'autant plus facilement réduits à merci par le courtier que celui-ci est parfois leur prêteur.*

4° *Les houblonniers, qui ne peuvent supporter les frais d'installation de sécheries à feu, ne pourraient non plus faire face aux dépenses qu'entraîne l'établissement des ateliers de soufrage où le houblon doit recevoir le traitement propre à lui permettre de subir de longs transports sans s'altérer.*

Une autre raison très grave, qui a trait à l'*instabilité du produit*, vient resserrer les liens de sujétion du producteur :

5° *En effet, le houblon ne se conserve pas longtemps*[1]. *Il perd rapidement de sa qualité et, par suite, de sa valeur. Si les cultivateurs peuvent caresser l'espoir, en attendant un peu, de voir monter les cours, ils éprouvent à un degré bien plus vif la crainte d'en arriver, s'ils attendaient trop, à vendre à bas prix ou même à ne point vendre.* Cette angoisse se traduit dans différents proverbes : « Le houblon est une marchandise dangereuse dans le grenier du producteur ». « Ne laisse partir personne

1. Son huile essentielle se résinifie. Au bout d'un an, l'altération est très avancée. En raison de cette instabilité de la marchandise, le commerce du houblon a des rapports avec le commerce des fruits.

sans lui vendre quelque chose ». Et la vieille admonition :

« *Der Hopf*
Ist ein Tropf!
Und wer ihm traut,
Den nimmt er beim Schopf! »

c'est-à-dire :

« Le houblon
Est un mauvais garçon!
Si vous vous fiez à lui,
Il vous empoignera par la perruque.[1] »

Une autre raison encore a trait à *l'extrême variabilité des cours* et à l'impuissance du petit producteur à apprécier tous les facteurs qui en influencent le jeu.

6°. *En effet, il n'est pas facile de se faire une juste idée du résultat qu'entraînera la pression combinée des différentes récoltes;* le succès ou l'insuccès de la récolte de Saaz en Bohême, celui de la récolte du Hallertau bavarois ont une répercussion directe sur les prix du houblon de Spalt; toutes les autres récoltes allemandes, celles du Würtemberg, de Bade, d'Alsace, de Posen, ainsi que les récoltes autrichiennes et hongroises pèsent d'un certain poids sur les cours des houblons franconiens; enfin les grandes récoltes étrangères, surtout celles d'Angleterre et d'Amérique, exercent une vigoureuse poussée; malgré la variété et l'individualité des crus, la masse des houblons de tous pays se distribue dans les vases communicants du grand commerce mondial, et il faut un regard singulièrement perçant pour juger, au spectacle de son agitation tumultueuse, du niveau approximatif auquel s'établira l'équilibre de cette masse. Les nouvelles, tantôt vraies, tantôt fausses ou tendancieuses, arrivent de tous côtés; leur contenu est sans cesse remis en question par les changements de la température durant les jours de la maturation et ceux de la cueillette. Le cultivateur houblonnier ne dispose ni

1. Le houblonnier, durant les jours qui suivent la récolte, a l'esprit pour ainsi dire écartelé par ces deux sentiments contradictoires : espoir de profiter d'une hausse en attendant quelque temps, désir ardent de vendre le plus tôt possible. Saher a très bien analysé cet état d'esprit.

des moyens d'information ni des moyens de critique nécessaires pour y voir clair au milieu de ce tourbillon[1]. Naïf et timoré, il se laisse aisément dominer par les paniques. La difficulté de l'appréciation est encore accrue par la rapidité avec laquelle, en raison de l'instabilité du produit, se déroulent les transactions. *Enfin les résultats des diverses récoltes ne sont pas les seuls facteurs à l'action desquels soient soumis les cours. Ces différents facteurs composent l'offre. La demande n'exerce pas une influence moindre et n'est pas le produit de forces composantes moins nombreuses. Elle est déterminée par les besoins, les dispositions et les prévisions de la brasserie. Et ces dispositions et prévisions dépendent elles-mêmes de conditions changeantes ou peu faciles à apprécier :* prix de l'orge, température, prospérité de la classe ouvrière, etc.

En dernier lieu, des raisons très graves, relatives au *mode de préparation et d'écoulement du produit*, achèvent de juguler le houblonnier :

7° *Les cultivateurs ne peuvent la plupart du temps songer à offrir leur houblon aux brasseries, parce que les grandes brasseries modernes, telles qu'elles sont organisées, ne peuvent pas payer comptant et même exigent des crédits prolongés.* Le temps est passé où le producteur allait à la porte de la petite brasserie pour présenter sa marchandise[2].

1. Le *Deutscher Hopfenbau Verein* (*Union Allemande pour la Culture du Houblon*) se donne une peine louable pour dissiper un peu les ombres qui enveloppent le houblonnier. Cette société existe depuis trente-cinq ans, mais elle a été réorganisée en 1883. M. Rautius, conseiller agricole, propriétaire à Carlshof, a eu la plus grande part dans cette œuvre. L'Union compte actuellement 2.000 membres, producteurs, brasseurs, etc. La cotisation est de 3 marks. Elle donne droit au service du journal. C'est par ce journal que s'exerce surtout l'action de la société, qui a pour but : 1° de renseigner les membres sur les méthodes d'engrais et de fumure ; 2° de les tenir au courant des fluctuations du marché. Des dépêches spéciales rendant compte des trois grands marchés de la semaine à Nuremberg sont en outre régulièrement expédiées pendant la période intense des transactions. Le *Deutscher Hopfenbau Verein* possède en Allemagne 143 jardins d'expériences. Ses principales ressources se composent des subventions servies par les gouvernements des différents Etats allemands. Le budget des recettes est de 18.000 marks. Le siège de l'Union est à Nuremberg.

2. Quelques brasseries locales achètent leur houblon aux producteurs de leur voisinage. Quelques grands brasseurs visitent aussi ou font visiter les contrées hou-

8° *Les houblonniers ne peuvent penser à profiter des facilités d'écoulement du produit sur les marchés lointains, parce qu'ils n'y ont pas de relations et ne possèdent pas à ce sujet la moindre orientation. Ils sont réduits à vendre dans le voisinage ou à qui se présente à eux en personne.* Tout au plus quelques-uns d'entre eux peuvent-ils dans certains cas porter leur houblon sur le marché voisin à Nuremberg, où d'ailleurs, pour la raison qui précède, ils n'ont pas souvent chance d'avoir affaire aux brasseurs, mais tombent ordinairement dans les mains des commerçants.

9° *Enfin les cultivateurs seraient fort empêchés d'exporter leur marchandise, parce que non seulement ils n'ont pas d'ateliers de séchage au feu et de soufrage, mais encore ne disposent pas de l'outillage coûteux nécessaire à l'emballage (presses à comprimer et cylindres de métal).*

II. — LES GRANDS NÉGOCIANTS ET EXPORTATEURS ISRAÉLITES A NUREMBERG.

A Georgensgmünd, l'on traverse la couche sociale immédiatement superposée aux houblonniers, celle des courtiers et petits acheteurs intermédiaires[1]. C'est à Nuremberg que s'étale l'assise supérieure, celle des grands négociants et exportateurs. Il y a à Nuremberg et à Fürth une centaine de grandes maisons de houblon; sauf trois exceptions, tous les propriétaires en sont israélites. (Encore, sur les trois exceptions signalées, ne trouve-t-on qu'un chef de maison qui soit de souche vraiment indigène; les deux autres sont issus, l'un d'une famille d'origine anglaise, l'autre d'une famille d'origine autrichienne.) Ces grands négociants et exportateurs israélites jouent, à l'égard de la production du houblon, le même rôle que leurs congénères les grands expor-

blonnières. Mais cela n'est pas l'ordre habituel des choses. Pour des raisons techniques et financières, la brasserie s'approvisionne en général auprès des grands négociants.

1. Insérés entre la culture houblonnière et le grand commerce, ces intermédiaires accomplissent une fonction analogue à celle des directeurs de petites fabriques de jouets à indépendance fictive qui servent de tampon entre la production artisane et les grands commissionnaires en bimbeloterie. (Voir : *Les Faiseurs de Jouets.*)

tateurs de bimbeloterie à l'égard de l'industrie du jouet et des autres petites industries franconiennes. Ils réalisent de plus grosses fortunes encore que leurs émules, car ils traitent des affaires de plus grande ampleur. Ils sont les Rois du Houblon. Il n'y a pas d'ailleurs de cloison de séparation étanche entre les exportateurs de bimbeloterie et les exportateurs du houblon; les uns et les autres forment à Nuremberg au point de vue économique une seule et même classe dirigeante; parfois l'on rencontre, parmi les membres d'une même famille, le type du grand négociant en houblon et celui du grand négociant en bimbeloterie.

Donc c'est entre les mains de ces grands marchands juifs que la récolte houblonnière finit par se concentrer peu à peu. Pompée par une force d'aspiration irrésistible, elle s'engouffre à peu près tout entière dans l'ombre de leurs vastes entrepôts de houblon (*Hopfenläger*).

Pour comprendre le mécanisme de cette action dominatrice des négociants juifs, il convient de l'*analyser* en l'envisageant successivement sous ses trois aspects : l'aspect industriel, l'aspect commercial et l'aspect financier.

III. — LA DOMINATION DES GRANDS NÉGOCIANTS ENVISAGÉE SOUS SON ASPECT INDUSTRIEL : LE TRIAGE ET L'ASSORTIMENT, LE SÉCHAGE ET LE SOUFRAGE, LA COMPRESSION DU HOUBLON ET L'EMBALLAGE EN CYLINDRES MÉTALLIQUES.

Voici le houblon emmagasiné dans les grands *Hopfenläger*. Il y va subir une très importante manutention. Les balles sont ouvertes et le houblon est précipité en tas pyramidaux sur les planchers. On le porte alors sur des espèces de tamis à mouvement mécanique, lesquels ne laissent passer que les cônes bien cueillis; ceux qui l'ont été imparfaitement sont l'objet d'une opération corrective [1]. Le houblon de chaque provenance est ensuite trié selon les degrés de qualité.

1. Les houblons des crus célèbres (Spalt, Saaz), qui ont été cueillis avec un soin extrême et enfermés en sacs scellés sous le contrôle des municipalités, n'ont pas besoin d'être criblés et ne subissent pas en général ce traitement.

Le houblon de chaque provenance, même trié en qualités, demeure tout d'abord séparé des houblons d'autres provenances. Dans bien des cas cette séparation n'est que momentanée. Lorsqu'il ne s'agit pas de « provenances » célèbres ou nettement individualisées, le négociant mélange des houblons d'origines diverses, mais de qualités et de caractères analogues. Ou même il fond ensemble des produits différents, mais qu'il juge opportun de « couper » les uns avec les autres. Le négociant se met ainsi en état de fournir aux brasseries, quand elles n'exigent pas un houblon de « provenance » déterminée, le « type » de produit qui convient le mieux à leurs besoins. Ou bien, si le houblon de la « provenance » qu'elles préfèrent a été récolté cette année-là en quantité insuffisante, le négociant s'arrange pour donner du moins aux brasseries un « type » qui s'en rapproche[1].

Plus ou moins vite et selon l'aspect qu'ils présentent, les houblons doivent être soumis au séchage par le feu dans les appareils appelés *Darren*, qui sont chauffés au charbon de bois et émettent une chaleur mesurée et régulière[2]. Un grand nombre de houblons, notamment ceux destinés à l'exportation, doivent par surcroît être soufrés[3]. A cet effet une certaine quantité de fleur de soufre est jetée dans le foyer quelque temps après le commencement de l'opération du séchage, et des dispositifs appropriés permettent aux vapeurs d'acide sulfureux d'agir sur le houblon. Grâce au séchage par le feu et au soufrage, le houblon se trouve parfaitement séché et est mis en état de résister aux parasites. Le soufrage a en outre pour résultat d'amé-

1. Dans le commerce des houblons la ligne de démarcation est d'ailleurs très imprécise entre le mélange légitime et la fraude. Il ne manque pas de voix pour affirmer que l'ombre des *Hopfenläger* couvre des opérations de transformation audacieuses et que le houblon y subit les plus surprenants changements d'état civil.

2. La nécessité du séchage par le feu et du soufrage, comme l'urgence d'y procéder plus ou moins rapidement sont appréciées par le chef du *Hopfenläger*. Cette nécessité et cette opportunité varient selon la qualité du houblon, selon sa destination, selon le temps qu'il devra attendre son emploi, selon le degré d'humidité de l'été, etc...

3. Sur la manutention du houblon, voir : Fruwirth, *Hopfenbau und Hopfenbehandlung* (*Culture et Préparation du Houblon*). *Thaer-Bibliothek*, Berlin, 1888.

liorer l'aspect de la marchandise et de lui donner une couleur uniforme[1].

Le houblon d'exportation doit enfin être comprimé énergiquement et introduit dans des cylindres de métal, sur lesquels on visse des couvercles qui les ferment hermétiquement[2].

Toutes ces opérations industrielles sont assumées par les commerçants, et la technique en a été d'ailleurs peu à peu créée par leur intelligente initiative. Les petits producteurs seraient fort en peine de se charger de cette manutention, car l'outillage qu'elle nécessite est des plus coûteux. Les *Hopfenläger,* vastes édifices à cinq ou six étages, représentent déjà une valeur considérable. Les appareils de séchage et de soufrage agencés à l'intérieur valent aussi des sommes très importantes. Tels qu'ils sont, les *Hopfenläger*, avec les longues cheminées rondes ou quadrilatérales qui les couronnent, et par où s'échappent la fumée du charbon et les vapeurs de l'acide sulfureux, *prennent le caractère d'usines.* Les presses mécaniques à comprimer le houblon y tiennent encore une place éminente. Les cylindres métalliques, dont le coût est fort élevé, sont en outre la propriété du négociant et sont seulement prêtés par lui aux brasseries. Tout ce matériel représente donc un capital imposant. La possibilité de l'acquérir marque de prime abord une différence énorme entre le grand commerçant capitaliste et le petit producteur indigent. Enfin *la possession de cet outillage par le négociant contribue à*

1. Aussi accuse-t-on les négociants de profiter du soufrage pour masquer les mélanges illégitimes (houblons lourds et légers, jeunes et vieux, etc.). Ce fut même longtemps un motif supplémentaire de défiance contre le soufrage. En tout cas, il est acquis aujourd'hui que, si le soufrage peut aider à dissimuler la fraude, il constitue en lui-même une opération utile; et les négociants, en la mettant en pratique, ont réalisé un important progrès technique.

2. Non seulement les cylindres de houblon comprimé permettent de transporter au loin la marchandise dans les meilleures conditions, mais encore ils facilitent sa conservation dans les brasseries. Les brasseurs emmagasinent les cylindres dans leurs caves frigorifiques. (Il est à noter que plusieurs maisons, dont l'une des trois maisons non juives, revendiquent l'honneur d'avoir eu l'initiative du procédé.)

A l'heure actuelle, on comprime le houblon dans des sacs, et l'on enfonce les sacs dans le cylindre. Il est facile ensuite aux ouvriers de la brasserie d'extraire les sacs au moyen d'un crochet.

affermir le monopole de celui-ci et aggrave la dépendance du houblonnier.

Au retour des « jardins de houblon » où travaillent Scheuerlein et ses émules, il est curieux de pénétrer dans un de ces *Hopfenläger* dont le caractère mixte participe à la fois de l'entrepôt et de l'usine[1]. Nous revoyons celui des *Gebrüder Y*... L'un des frères, qui s'occupe spécialement à Nuremberg de la partie commerciale de l'entreprise, quitte avec nous son bureau et va frapper à la lourde porte du *Läger*. Un autre frère, préposé à la direction de l'entrepôt[2], crie un ordre de l'intérieur. Après un moment d'attente, la porte s'ouvre. L'on a presque l'impression de voir s'abaisser le pont-levis d'une sorte de château fort commercial. Le chef du *Läger* nous guide à travers son empire. Une ombre relative y règne. Un silence presque absolu y plane. L'on discerne la cage de l'ascenseur électrique, qui porte sans bruit les balles de houblon à tous les étages. Nous passons devant la chambre de fumigation où s'opère le soufrage. Et, plus loin, travaille sourdement la presse électrique, puissante et silencieuse ouvrière acharnée à comprimer sans fin le houblon. A travers les espaces obscurs, parmi l'odeur amère, le chef du *Läger* marche d'un pas ferme. C'est un type de Sémite vigoureux, à la barbe courte et drue, au regard énergique, au front altier. Un désir le prend de montrer les profondeurs cachées de son petit royaume et de mettre au jour les forces dissimulées qu'il recèle. Il appuie sur des boutons, fait jaillir des clartés. « Que fais-tu? » dit l'autre frère, d'un ton mi-étonné mi-rieur. Mais le premier n'écoute point, continue de presser les boutons et d'illuminer

1. L'on pourrait faire un parallèle entre les fonctions industrielles assumées par les grands négociants en houblon et les fonctions industrielles exercées en Franconie par les grands négociants en bimbeloterie (montage, assemblage, groupement des jouets, etc.).

2. Un troisième frère est établi à New-York, où il dirige la succursale de la maison.

Dans les familles de grands marchands de houblon, il arrive ainsi très fréquemment que l'un des frères se consacre à la partie technique de l'entreprise (gouvernement du *Hopfenläger*), tandis qu'un second s'occupe à Nuremberg de la partie commerciale et que d'autres frères assurent la vente à l'étranger ou dirigent les succursales étrangères.

des coins sombres. Et partout des rangées de balles de houblon surgissent, comme les alignements de mystérieux régiments de réserve — embusqués en attendant leur heure — et qu'on lancera dans l'action à l'instant décisif, l'instant de la hausse des cours.

IV. — LA DOMINATION DES GRANDS NÉGOCIANTS ENVISAGÉE SOUS SON ASPECT COMMERCIAL : LE HOUBLON, « ARTICLE DE SPÉCULATION » PAR EXCELLENCE. CAUSES ET CONDITIONS DU MONOPOLE DES GRANDS MARCHANDS JUIFS.

Dans ces grands *Hopfenläger* de Nuremberg (dont beaucoup contiennent, au mois de septembre, pour plus d'un million et demi de marks de marchandises), ce ne sont pas seulement les balles de houblons franconiens proprement dits ou bavarois qui s'alignent. Il s'y accumule aussi des houblons bohémiens et des houblons des autres régions productrices de l'Autriche-Hongrie. Il s'y entasse des houblons russes. Il s'y amoncelle enfin et surout, à côté des houblons du pays, des houblons du Würtemberg, de Bade, d'Alsace et de la province prussienne de Posen. *Nuremberg n'est pas seulement le centre géographique du commerce des houblons de la Franconie et de la Bavière, principales et plus célèbres regions de culture du houblon allemand. Nuremberg est davantage. Il est le grand centre du commerce des houblons allemands en général*[1]. *Les conditions toutes particulières de la culture, la dispersion extraordinaire des places d'écoulement et les formes infiniment variées sous lesquelles la demande se produit de la part des brasseries appelaient nécessairement la constitution d'un vigoureux organe central de commerce. Cette sorte de cerveau du commerce des houblons allemands s'est peu à peu développé à Nuremberg*. Là les houblons sont rassemblés, emmagasinés, triés, assortis, séchés, soufrés, comprimés, emballés,

1. Sur le commerce des houblons, voir : von Saher, *La Culture et le Commerce pratiques des Houblons* (*Der Praktische Hopfenbau und Hopfenhandel*), Trowitzsch et fils, édit., Francfort-sur-l'Oder, 1861... et tout particulièrement : Emil Struve, *Le Commerce des Houblons* (*Der Hopfenhandel*), Paul Parey, édit., Berlin, 1891... etc.

transformés en marchandise appropriée aux convenances du client et immédiatement utilisable. Et de là les houblons sont dirigés en tout sens sur les brasseries. Cela n'empêche point, bien entendu, qu'il s'accomplisse des transactions importantes sur les places de production et que beaucoup de houblons quittent les houblonnières pour aller directement dans les brasseries du voisinage. Mais, si l'on considère l'ensemble des phénomènes, la centralisation du commerce des houblons à Nuremberg n'en est pas moins un fait considérable et des plus saisissants[1]. Effectivement, dans la majorité des cas, le houblon allemand passe par Nuremberg, et décrit ainsi bien souvent un grand circuit, pour aller des « jardins de houblon » jusqu'aux cuves du brasseur. Tels, par exemple, ces houblons de Posen qui viennent se vendre à Nuremberg pour aller ensuite aromatiser le moût des brasseurs berlinois. L'on conçoit que cette circulation territoriale du houblon, ces mouvements de convergence vers le centre du négoce, puis de rayonnement vers les places de consommation, ajoutent leur effet à celui des autres circonstances pour accentuer le caractère du produit comme *grand article de commerce*.

Le royauté de Nuremberg sur le commerce houblonnier s'est constituée sous l'action combinée des conditions naturelles et de l'initiative d'individualités capables et énergiques. Cette domination s'exerça d'abord sur les houblons franconiens et bavarois. Puis elle s'étendit graduellement aux houblons d'autres provenances. Dès que le courant se dessina, les pouvoirs publics, de commune et d'État, intervinrent avec empressement pour s'efforcer de le régler et de le canaliser selon leurs conceptions normatives. Mais cette intervention, bien que renouvelée avec obstination et par des moyens divers, se heurta à des obstacles inattendus et excessivement résistants. Finalement les pouvoirs publics durent céder et abandonner les transactions à leur

1. Voir le graphique frappant d'Emile Struve dans son *Hopfenhandel*. En représentant la production des différents centres houblonniers par des cercles de surface proportionnelle, et en figurant les mouvements de convergence des marchandises sur Nuremberg par des flèches de diverses largeurs, l'auteur a rendu sensible ce rôle absolument prépondérant de la grande ville franconienne dans le commerce des houblons allemands.

libre cours. Il n'y a rien de plus curieux que la suite de ces combats entre l'esprit de réglementation et les énergies créatrices de la réalité et de la vie : le premier, animé des meilleures intentions, mais échouant à vouloir prévoir les contre-coups des faits; les secondes, procédant avec une sombre logique à demi inconsciente et très différente en tout cas de la logique rationnelle, et développant leurs œuvres farouches et grandioses par une irrésistible succession de démarches inattendues. *L'objectif des pouvoirs publics fut, dès la première heure, la constitution d'un marché réglementé.* En 1833, l'État bavarois consulte toutes les municipalités du bassin de la Rézat sur l'opportunité d'instituer des marchés houblonniers. En 1844, dans la province du Haut Palatinat, voisine de la Franconie, la ville d'Amberg, devançant Nuremberg, veut organiser un marché des houblons. Les prescriptions essentielles, qui se répéteront deux ans plus tard dans l'Ordonnance du marché de Nuremberg, sont : défense, faite à plusieurs lieues à la ronde, de traiter des affaires ailleurs que sur le marché; limitation de la faculté de revendre plusieurs fois la même marchandise; *publication officielle des prix;* assujettissement de toutes les opérations au contrôle municipal; interdiction du soufrage, etc., etc.. Après Amberg, la ville de Bamberg (Haute Franconie) songe aussi à fonder un marché des houblons. C'est alors que Nuremberg se décide à entrer en scène. La Délégation des commerçants de la ville se prononce, sous certaines réserves, pour l'institution d'un marché. Il en est de même de la Chambre de commerce de Moyenne Franconie, qui siégeait en ce temps-là à Ansbach. Mais, très judicieusement, la Chambre met la municipalité en garde contre des réglementations trop étroites : « Plus vous lui laisserez de liberté, d'autant mieux le commerce du houblon fleurira, étant donnée surtout la brièveté de la période annuelle pendant laquelle ses phases se déroulent. » La contrainte imposée aux acheteurs nurembergeois d'*indiquer les prix payés* par eux pour des acquisitions de houblon effectuées en d'autres localités, provoque les critiques de la Chambre de commerce. Elle objecte la *mobilité incessante des cours.* Quoi qu'il en soit, le Marché est organisé en 1846. On a édicté les mè-

mes défenses qu'à Amberg ; il a été en outre rigoureusement interdit de soufrer et de mélanger les houblons. Le 1er septembre, a lieu le premier marché. Le 3 septembre, l'officier de police constate mélancoliquement l'insuccès pratique de l'ordonnance. Tous les marchands ont déclaré unanimement *ne pouvoir faire connaître les prix payés* par eux. Un expert de Bamberg a fait remarquer que les producteurs apportent très rarement eux-mêmes leur houblon sur le marché. *Hic jacet,* inscrit en marge du rapport le crayon d'un conseiller de ville. Fort embarrassée, la municipalité consulte encore la Délégation des commerçants. Celle-ci émet des appréciations presque ironiques. Struve observe que les termes de cette réponse montrent combien le grand négoce du houblon s'était déjà développé à Nuremberg et quelle importance il avait prise au sein de la Délégation. L'intérêt du producteur comme de l'acheteur, affirment les délégués, est de *tenir les prix secrets.* Ah ! vous aviez cru, disent-ils en substance, que les cultivateurs allaient convoyer leurs produits sur le marché et que les brasseurs allaient s'y rassembler pour couvrir leurs besoins ! Ne savez-vous donc pas que le brasseur aisé va choisir son houblon sur les lieux de production ? *Quant au petit brasseur, ignorez-vous qu'il ne peut acheter qu'à crédit et ne paraît point sur le marché ?* Les délégués font ressortir vivement cette circonstance que le marché attire à lui seulement les houblons des environs immédiats de Nuremberg, qui ne sont point les meilleurs houblons. Spalt, voire Hersbruck et Altdorf-Ville ne se montrent pas. Le marché n'est donc visité que par les négociants qui recherchent les sortes ordinaires ; et cela devrait suffire pour découvrir le danger de publier, afin qu'ils servent de point de départ à des conclusions erronées, les prix pratiqués sur la place.

Après quelques années de conflits, non seulement toutes ces tentatives de réglementation avaient avorté, mais encore elles avaient eu pour résultat imprévu de hâter l'évolution d'où est sortie la domination des grands négociants en houblon. Inquiétés dans la liberté de leurs mouvements, ceux-ci avaient en effet rassemblé leurs forces et déployé une activité étonnante. Ils s'étaient fait de plus en plus représenter sur les lieux de pro-

duction, y avaient ouvert des dépôts pour emmagasiner la marchandise, avaient enveloppé la culture dans des filets savamment tendus. A Nuremberg, ils avaient commencé d'édifier leurs *Läger*, et, dans l'intérieur de ceux-ci, travaillé avec une application infatigable à améliorer la technique du séchage et de l'emballage. Aussi n'exagérions-nous pas tout à l'heure en évoquant, à propos des *Hopfenläger,* l'idée de forteresses. Ils furent vraiment les places fortes où le grand négoce se bastionna. Fort de son expérience, de ses relations, de ses capitaux et de sa connaissance de la nature des choses, il put braver, tout en s'en amusant par instants, l'agitation réglementatrice que les agents des pouvoirs publics étalaient sur la Halle aux Houblons de plus en plus délaissée et solitaire. En même temps, les négociants mettaient à profit le développement des transports. Ils étendaient le champ de leurs entreprises à toute la production allemande et autrichienne. Et ils se servaient des chemins de fer et des bateaux à vapeur pour amorcer l'exportation en tous pays. Ils ouvraient le souple éventail de leurs agences commerciales. Enfin, par cela même, ils fondaient les marchés en un seul; démolissant l'idéal administratif d'un marché national, ils lâchaient sur les cours de la récolte bavaroise, toute vive, la pression des récoltes étrangères. Et, derrière ce négoce de premier plan, à l'allure déjà dominatrice, *tout un commerce accessoire de Juifs secondaires pullulait,* dont les manœuvres donnaient lieu à des commentaires sans fin et dont les abus soulevaient parfois des protestations véhémentes. L'on s'indignait d'apprendre que, dans les tavernes de la Carolinenstrasse, les affaires clandestines brassées par ces trafiquants fussent plus importantes que les transactions officielles du Marché. Mais ni les clameurs ni les mesures de répression n'y changeaient rien. Il semblait que le commerce juif du houblon se développât avec la marche régulière et irrésistible d'un grand phénomène de la nature. La tourbe des trafiquants minuscules ne contribuait pas pour une part négligeable à cette invincible propagation. Leur opération collective paraissait manifester quelque chose de puissant et de fatal, rappelant les

ouvrages de certaines colonies animales. Par une force destructive de termites, ils ruinaient l'échafaudage de la réglementation. Et, au contraire, par une sorte d'activité madréporaire, ils édifiaient lentement les assises du grand commerce. Même ils s'organisaient peu à peu dans son plan, coordonnaient leur action avec la sienne. Ils lui fournissaient des instruments de relation pénétrants et tenus. Ils prolongeaient sa vigilance jusque dans les profondeurs et se constituaient à son usage en innombrables tentacules exploratrices.

En 1855, l'État bavarois demanda brusquement à la municipalité de Nuremberg de le renseigner sur la manière dont la réglementation du marché était assurée. La municipalité répondit sans ambages : « *L'expérience a montré*, déclara-t-elle, *que l'on ne peut prescrire au commerce du houblon des chemins obligatoires.* Depuis plusieurs années, il n'y a, à proprement parler, plus eu de marché. Le commerçant va au-devant du producteur; par conséquent, l'on ne sent plus le besoin d'un marché... Le commerçant préfère se bâtir ses propres greniers plutôt que d'utiliser ceux de la Halle. Il vend directement, de son *Läger* même, à des acheteurs qui, selon les cas, se trouvent sur la place ou en dehors ». L'État consentit à quelques modifications, mais persista, sur le fond, dans sa manière de voir. En 1856, la municipalité demanda son avis au Conseil de Commerce de la ville. Celui-ci émit une opinion mitigée. De leur côté, les négociants en houblon avaient élevé très haut la voix dans une pétition à la municipalité où ils rappelaient leurs services et se réclamaient de la doctrine du *Laissez faire*. La municipalité conféra longuement avec les principaux de ces grands marchands houblonniers, avec les Scharrer, les Kohn, les Strumpf et les Mayer. Après mûre réflexion, elle formula la conclusion qu'un marché obligatoire n'était possible que s'il était — chose bien difficile à réaliser — pourvu d'immenses greniers et muni de l'outillage et du personnel technique nécessaires pour pratiquer le séchage, la compression, l'emballage et le camionnage. La municipalité avouait aussi que *les prix du houblon étaient par essence infiniment changeants et qu'ils*

variaient en outre selon les conditions de paiement. Conformant sa conduite à son jugement, la municipalité, par une *conclusio plenis*, décida donc l'abolition du marché obligatoire[1].

L'examen approfondi auquel ils s'étaient cette fois livrés avait fait beaucoup réfléchir les conseillers de ville. Dans l'exposé des motifs, ils exprimaient des vues perçantes sur la nature manifestée peu à peu par les affaires en houblons : « Les transactions en houblons portent sur une marchandise qui souvent, en l'espèce, a une valeur purement subjective et seulement peu ou point de valeur intrinsèque. Par conséquent, elles ne peuvent être *affaires de marché* que là où l'on vend directement au consommateur et où la valeur intrinsèque reparaît. Mais là où, comme à Nuremberg, la valeur subjective passe au premier plan, les transactions en houblons ne s'accommodent plus du régime du *marché*, mais sont au contraire appropriées au régime de la *Bourse*. *La très grande mobilité des cours est la condition du commerce des houblons, qui s'apparente par des rapports multiples au commerce des actions et papiers.* »

Les conseillers de ville avaient cette fois mis le doigt sur l'un des points centraux du problème. *La variabilité extrême des cours du houblon!* Nous avons déjà fait ressortir plus haut toute la portée de cette circonstance, et nous avons montré qu'elle est *engendrée elle-même par la multiplicité, la mobilité et la contingence des facteurs qui agissent sur la culture et la consommation du houblon* (influence décisive des conditions atmosphériques pendant les jours précédant immédiatement la cueillette, quantité et qualité très différentes chaque année des récoltes des divers pays, persistance de stocks inconnus dans les chambres de réserve des brasseries, auspices tirés de l'ardeur plus ou moins vive de la température et de la situation plus ou

1. En 1858, l'État manifesta à la municipalité son mécontentement de la décision prise. Néanmoins il masqua bientôt sa retraite en ouvrant une nouvelle enquête de durée indéterminée.

Le marché obligatoire se trouvait définitivement aboli. Quelque temps auparavant, *avait été abolie l'obligation de publier les prix.* Enfin l'interdiction de soufrer fut limitée désormais aux houblons destinés à la brasserie nationale.

moins prospère des classes laborieuses en vue de préjuger de l'importance probable de la consommation de la bière, etc., etc. *L'impossibilité de fixer à aucun moment un niveau au flot ondoyant et capricieux que forment les prix du houblon,* voilà ce qui rend si aiguë cette *question du houblon*, laquelle, dans les pays où ce genre de culture est particulièrement développé, constitue, comme le dit Struve, un *sérieux morceau de la question sociale.* C'est de l'écart considérable existant souvent entre le prix consenti au cultivateur par le négociant et le prix finalement payé au négociant par la brasserie que se plaignent les houblonniers avec une régularité douloureuse et monotone. Et c'est afin de diminuer cet écart en mettant en contact les cultivateurs et les brasseurs que les pouvoirs publics, animés des meilleures intentions du monde, s'étaient obstinés dans la lutte où nous les avons vus épuiser leur bon vouloir et leurs moyens de contrainte. Nous apercevons maintenant pourquoi la force des règlements devait s'évertuer en vain à régler un tourbillon aussi compliqué et aussi déconcertant.

Cette mobilité et cette fluidité des cours incitaient violemment à la speculation. Et c'est justement là une des raisons principales qui permettent de comprendre pourquoi les Juifs se sont si fortement intéressés au commerce des houblons et pourquoi ils y ont si brillamment réussi. Le houblon est vraiment un grand « article de spéculation », comme les pierres précieuses, les plumes d'autruche, etc. Seulement, ce qui donne au cas un caractère très grave et très dramatique, c'est que le houblon (comme élément de la bière) est en même temps dans les pays du Nord un article de grande consommation et même, peut-on dire, un article essentiel d'alimentation.

Comme, en raison de l'instabilité du produit, l'activité des transactions se trouve resserrée et en quelque façon ramassée dans le champ réduit d'une courte période de temps, les ascencions, les chutes et les rebondissements des cours s'en trouvent encore précipités et les sautes des prix s'en font sentir d'une manière encore plus violente. Stamm écrivait, à une date déjà lointaine, « que les transactions s'opèrent avec la même rapi-

dité et la même passion qu'à une table de jeu »[1]. Qu'eût-il dit aujourd'hui?

Merveilleux spectacle! Ces cônes de houblon, si laborieusement mais si paisiblement cultivés par Scheuerlein et ses émules, les voilà, dès qu'ils sont envolés des tiges et qu'ils ont quitté les mornes campagnes, les voilà qui revêtent le caractère fantastique de valeurs de Bourse, les voilà qui se transfigurent incessamment à la lumière changeante des cours, les voilà qui entrent pour y tournoyer dans la sarabande terrible de la spéculation!

Les négociants, tirant parti de cette rapidité extrême des transactions, contribuent encore, par leurs manœuvres tour à tour savantes ou hardies, à rendre les cours plus instables. Par là ils réduisent le petit cultivateur à une situation encore plus précaire, car, si celui-ci est impressionné dans son budget par les fluctuations des prix, le résultat final se traduit bien rarement pour lui par un bénéfice appréciable[2]. Toujours à court d'argent, il n'a guère la possibilité, malgré son véhément désir de profiter d'une hausse, d'attendre ni de saisir l'occasion favorable. Les choses s'ordonnent de telle manière qu'il doit habituellement se contenter de la portion congrue. Retenu par des attractions, des pesanteurs et des servitudes invisibles, il retombe lourdement au zéro de l'échelle le long de laquelle les négociants jouent. L'échine courbée du pauvre houblonnier n'est que le tremplin sur lequel le démon de la spéculation prend son élan (pour accomplir des sauts qui méritent du reste le nom de sauts périlleux, car les marchands risquent parfois de se ruiner au cours de ces opérations toujours hasardeuses). Portant aux pieds les fers de l'hypothèque, paralysé par un besoin d'argent chronique, le cultivateur ne peut remuer et doit se borner à fournir, aux évolutions vertigineuses des spéculateurs,

1. Fernand Stamm, *Le livre du Houblon* (*Das Buch vom Hopfen*), Saaz, 1854.

2. Aux environs de 1882, c'est-à-dire au moment où se dessina le grand essor de la brasserie bavaroise et où l'exportation de la bière et du houblon prit une grande extension, les producteurs purent bénéficier des mouvements de hausse; il y eut notamment quelques beaux jours pour les habitants de Spalt. Puis le grand commerce se développa avec tous ses organes intermédiaires, et les houblonniers se trouvèrent de moins en moins à même de profiter des fluctuations des cours.

la base résignée et immobile de son labeur minutieux et maigrement rétribué.

A peine la récolte terminée, les jeux épiques de la spéculation commencent. Se mettent à la *hausse* les négociants qui ont déjà fait leurs emplettes et une foule de petits acheteurs qui se sont pourvus de marchandises sur les lieux de production. Nos haussiers adjurent le houblonnier de se réserver; d'une manière ostentative, ils concluent à des prix élevés quelques transactions[1]. Prennent position à la *baisse* les commerçants qui n'ont pas encore terminé leurs acquisitions et aussi les intermédiaires qui ont vidé leur provision plus tôt qu'ils ne s'y attendaient. Le pauvre houblonnier franconien, effaré, se trouve pris entre deux feux et ne sait où donner de la tête. L'élan véhément de son âme le porterait à se ranger sous l'étendard du parti de la hausse. Mais il a besoin d'argent; il craint que sa marchandise ne se détériore; parfois il a déjà dû par avance enchaîner sa liberté; et, quelque envie qu'il en ait, il n'a plus le loisir de rallier le canon des haussiers. Les expressions propres à la peinture des combats viennent d'elles-mêmes sous la plume lorsque l'on veut retracer ces mêlées. C'est qu'en effet ce sont des sortes de batailles, dans lesquelles il faut, pour triompher, être capable de décision sûre et rapide. Non seulement l'on doit apprécier vite et en détail tous les houblons présentés, mais en même temps il ne faut pas perdre de vue un seul instant la situation générale du marché et il est nécessaire de faire front immédiatement par l'exécution de plans nouveaux aux combinaisons de la contre-spéculation. Et l'on a par surcroît à déterminer constamment l'importance probable des besoins de la brasserie (au moyen d'inductions diverses, comme par exemple celles qui sont basées sur le nombre de cylindres vides retournés par les brasseurs étrangers, etc., etc.).

L'un des moyens les plus efficaces employés par les négociants en houblons pour aider au succès de leurs plans, c'est la publication de nouvelles. Elle se manifeste sous la forme de bruits habilement répandus, et d'une profusion de rapports imprimés :

1. Voir Struve, *op. cit.*, page 83.

articles de journaux, bulletins, dépêches, circulaires. Struve a dessiné avec finesse les « schémas » de cette publicité tendancieuse. Avant la récolte, les rapports ont un caractère de précision botanique et météorologique; ils décrivent l'état des plantations dans les divers pays. Volontiers « ils font sonner aux oreilles du houblonnier *une note pessimiste* ». La qualité de son houblon laissera à désirer cette année, lui assure-t-on! La récolte des autres pays, notamment celle de la Bohême, s'annonce comme très abondante! Et d'ailleurs les brasseries n'ont pas de grands besoins, car leurs stocks sont encore considérables. Toute cette musique a pour but de convaincre le houblonnier qu'il devra s'estimer heureux de pouvoir sans tarder se débarrasser de la marchandise au plus juste prix. Dès que les houblons sortent des greniers du producteur, un autre *leit motiv* retentit à l'orchestre : le produit a été mal séché, il se présente dans de mauvaises conditions. Cependant les *Läger* des commerçants commencent à se remplir. Alors ceux-ci font signe à leurs instrumentistes d'attaquer d'autres airs. Le concert s'adresse cette fois aux brasseurs. Il s'agit de leur donner à penser que *c'est le moment d'acheter ou jamais*. « L'Angleterre et l'Amérique envoient des ordres multipliés et menacent de nettoyer la place. » « En particulier, les sortes fines vont manquer. » L'orchestre des haussiers a ordre de couvrir de ses fanfares les bruits de baisse, jusqu'à que ceux-ci deviennent malgré tout perceptibles. Les sonneurs de trompes se résolvent alors à admettre la baisse, mais affirment de la façon la plus tonitruante qu'elle se limite aux sortes de houblon inférieures. « Les bons houblons verts, clament-ils en chœur, sont plus que jamais recherchés; ils continuent d'être payés de hauts prix, et d'ailleurs commencent à se raréfier. » Les négociants juifs mettent en œuvre avec une incomparable maëstria toutes ces ressources de la publicité, qui apparaissent entre leurs mains, ainsi que l'observait assez justement un de leurs adversaires, comme quelque chose d'analogue aux artifices de l'ancienne sorcellerie. Craintes évoquées, espoirs allumés, obsession peu à peu invincible des affirmations obtenue par la répétition obstinée, il y a là en effet une espèce

de sorcellerie psychologique qui vise à subjuguer l'homme en impressionnant sa suggestibilité et en profitant de la faiblesse de sa mémoire et de son jugement pour magnétiser ses passions intéressées et pour aimanter son vouloir.

Il va de soi que les combinaisons des spéculateurs sont infiniment moins simples qu'il n'apparaîtrait d'après le résumé qui précède; nous nous bornons ici à caractériser les phénomènes à grands traits. Tels négociants trouvent leur avantage à ne compléter leurs achats qu'après avoir recueilli d'avance un certain nombre de commandes auprès de la brasserie[1]. Tels spéculateurs jouent à la fois à la hausse et à la baisse et pratiquent des sortes d'opérations *à cheval* en prenant des positions diverses à l'égard des diverses sortes de houblons. Dans le commerce des houblons aussi bien qu'à la Bourse des valeurs, le sombre et magnifique génie de la spéculation rencontre un espace suffisant pour déployer largement toute l'envergure de ses robustes ailes.

Cependant les négociants en houblon, en même temps qu'ils sont de *grands spéculateurs,* sont aussi, il ne faut pas l'oublier, de *grands commerçants* dans toute la force du terme. C'est seulement d'une manière provisoire que le produit se transforme à leurs yeux en quelque chose d'abstrait analogue aux valeurs de Bourse. Assurément il existe un certain nombre de négociants intermédiaires et de revendeurs qui pratiquent à peu près uniquement le « commerce de place » et se contentent de spéculer sans jamais entrer en rapport avec la brasserie. Mais toutes les grandes maisons sont représentées sur les lieux de production et d'autre part visitent directement les brasseurs. Le houblon, au moment de l'achat à la culture, comme au moment de la vente à la brasserie, est bien envisagé avant tout par les grands négociants comme l'ingrédient destiné à la fabrication de la bière.

Des « acheteurs » de métier, homme de confiance des grandes maisons, parcourent les villages houblonniers et traitent avec

1. Voir Struve, *op. cit.*, p. 119.

les cultivateurs. La plupart du temps ces « acheteurs » professionnels sont établis à demeure depuis plusieurs années au centre de la circonscription dans laquelle ils manœuvrent. Ils connaissent à merveille le climat, le sol, les plantations, les habitants. Il est du reste indispensable qu'un chef de maison sache aussi acheter lui-même. L' « école des acheteurs » est la première formation par où le futur négociant doit passer. C'est une école des plus difficiles. Elle met en jeu des connaissances à la fois techniques et psychologiques. L'on tire profit, dit Struve, « de toutes les particularités que présentent les producteurs de houblon dans leurs habitudes, dans leurs mœurs et dans leurs jouissances afin d'obtenir la marchandise au plus bas prix et le plus vite possible ». Nous avons pu entrevoir, en nous arrêtant à Georgensgmünd, les mailles serrées du filet qui enveloppe d'ailleurs les houblonniers et qu'ils ont été contraints de tisser pour ainsi dire peu à peu eux-mêmes en faisant appel aux crédits et aux avances. — Les maisons ont aussi des « voyageurs » ou acheteurs circulants qui parcourent les communes houblonnières. — Souvent encore l'un des chefs de la maison, tandis qu'un autre fait marcher les bureaux et qu'un troisième gouverne le *Läger*, voyage en personne pour acheter du houblon.

Le négociant demeuré à Nuremberg se tient du reste constamment en rapports télégraphiques et téléphoniques avec ses délégués permanents ou occasionnels sur les principales places de production. Il excite ou modère leur ardeur selon les nouvelles qui arrivent à chaque instant de toutes les autres directions.

Il va de soi que les négociants en houblon ne se fournissent pas seulement auprès des producteurs, mais qu'ils achètent aussi à des marchands intermédiaires. A cet égard le *marché* de Nuremberg, qui tout d'abord avait été négligé par le grand commerce, est devenu, à mesure que les transactions ont pris une allure de plus en plus précipitée, le siège d'une grande activité, et s'est développé comme un organe secondaire, mais très utile, du négoce des houblons[1].

1. Il est difficile de classer les espèces de maisons selon la manière dont elles s'ap-

L'on a vu aussi d'une manière éclatante que les marchands ne traitent pas uniquement le houblon comme une valeur abs-

provisionnent et dont elles écoulent la marchandise. « En général, dit Struve, le langage fait une différence suivant les points de vue auxquels on se place, entre les grands et les petits marchands; — les *commerçants de place* et les *commerçants de clientèle* (*Platzhaendler* et *Kundschaftshaendler*), en distinguant encore parmi ces derniers ceux qui s'occupent surtout de l'exportation, — entre les négociants indépendants et les négociants dépendants, — entre les négociants opérant en sous-main ou négociants intermédiaires et les vrais propriétaires de firmes. Les deux dernières divisions ne se laissent pas préciser plus exactement, mais ce sont les plus connues et celles qui reviennent le plus souvent. Comme il est facile de le voir au premier coup d'œil, presque toutes ces catégories se recouvrent les unes les autres dans un sens ou dans l'autre. Le grand marchand, le propriétaire de firme, le négociant indépendant et le « commerçant de clientèle » sont tout un dans bien des cas et s'opposent au petit marchand, au négociant dépendant, au « commerçant de place », au négociant intermédiaire et au négociant opérant en sous-main. Ce ne sont, la plupart du temps, que désignations diverses s'appliquant aux mêmes personnes suivant les marchés particuliers que l'on a en vue. Mais à côté de cela, répétons-le, ces catégories se pénètrent de plusieurs façons les unes les autres, en ce sens qu'un petit marchand peut être un propriétaire de firme indépendant, traitant des affaires « de clientèle », et qu'un « commerçant de place » peut être aussi un grand marchand ou un « commerçant de clientèle ». Par contre, les concepts de grand marchand et de négociant intermédiaire ou travaillant en sous-main s'excluraient l'un l'autre, de même que les concepts de petit marchand et de négociant exportateur.

« L'on fera ressortir le mieux possible l'harmonie de l'organisation du commerce du houblon avec le caractère de ses fonctions économiques si, par-dessus tout, l'on distingue les négociants indépendants, c'est-à-dire les propriétaires de firmes, et les négociants dépendants, c'est-à-dire la majorité des négociants intermédiaires et négociants travaillant en sous-main, et des agents et commissionnaires, et si, en second lieu, l'on groupe tous ces négociants, selon leur champ principal d'activité, en « commerçants de place » et « commerçants de clientèle ». Remarquons cependant tout de suite, que, par commissionnaires ou négociants intermédiaires, l'on ne doit entendre ici, à peu près exclusivement, que des gens travaillant pour le compte de « commerçants de clientèle ». De commissionnaires qui agiraient uniquement pour le compte des producteurs ou pour celui des consommateurs, il n'en existe pour ainsi dire pas dans le commerce des houblons. Ou bien ces personnes font par surcroît des affaires pour leur propre compte — comme c'est en général le cas — ou bien elles travaillent en même temps pour des « commerçants de clientèle..... ».

[Cette non-existence de purs commissionnaires s'explique par la nécessité de traiter industriellement le houblon avant de le livrer à la brasserie et aussi par la nécessité de consentir des crédits aux brasseurs. Le commissionnaire qui a les moyens de remplir cette double fonction, industrielle et financière, a plus de profit à devenir lui-même un négociant proprement dit et prend, par la force des choses, les caractères du négociant.]

« ... Communément, l'on entend par « commerce de place » (*Platzhaendel*) les transactions avec le producteur sur les places de production ou sur le marché, c'est-à-dire les opérations consistant en achats de houblons. Mais, dans un sens plus étendu, ce terme désigne toutes les affaires conclues sur le marché, même si elles ne sont traitées qu'entre négociants. Quant au « commerce de clientèle », ce sont les transactions

traite, puisque ce sont eux qui, par le triage, l'assortiment, le séchage au feu et le soufrage, le mettent en état d'être utilisé directement par les brasseurs. Et l'on a vu encore que, par la compression mécanique et l'introduction en cylindres de métal, ce sont eux qui l'emballent de façon à lui permettre d'arriver intact aux portes des brasseries les plus lointaines[1].

Enfin la plupart des grandes maisons pratiquent par-dessus tout le « commerce de clientèle », c'est-à-dire qu'elles approvisionnent directement les brasseries. Ce sont les grands négociants qui ont ouvert peu à peu les débouchés. Ce sont eux qui ont percé dans tous les sens de nouvelles voies et qui, écartant ou trouant les obstacles, ont dégagé les grandes avenues de l'exportation.

Les problèmes commerciaux à résoudre étaient tellement complexes que l'on conçoit facilement les raisons pour lesquelles le petit producteur, mal préparé par sa formation sociale, n'a pu les aborder. Au contraire, les négociants sémites ont trouvé dans le commerce du houblon une carrière magnifiquement propice au déploiement de leurs exceptionnelles capacités.

S'il était indispensable d'avoir de *grandes capacités commerciales* pour réussir dans le négoce du houblon, de *gros capitaux* n'étaient pas moins nécessaires.

Ils l'étaient pour pouvoir payer comptant le houblon aux cultivateurs, qui ne sont pas en état d'attendre leur argent, ou pour acheter la marchandise aux revendeurs, qui sont également fort pressés.

conclues avec le consommateur; elles rentrent presque toujours dans le cadre des relations commerciales privées et se déroulent rarement sur le marché. S'il s'agit de commerce d'exportation, l'on distingue à côté du « commerce de clientèle » proprement dit, qui repose, dans la majorité des cas, sur des relations directes, le « commerce de consignation » (*Konsignationsgeschaeft*), dans lequel les affaires se traitent avec des négociants importateurs étrangers ». (Struve, *op. cit.*, pages 72 et 73.)

1. Comme les cylindres métalliques, ainsi qu'il a été dit, permettent, en outre, aux brasseurs de conserver le houblon en cave pendant plus longtemps, les négociants, en s'avisant de cette innovation, ont rendu ainsi possible l'utilisation du produit jusqu'à la récolte suivante et ont, par là, contribué à rétablir la stabilité que leurs spéculations compromettent d'autre part.

Ils l'étaient pour pouvoir mobiliser des bataillons d'acheteurs professionnels et d'agents et pour les soutenir dans leurs opérations astucieuses de crédit et d'avances. Ils l'étaient pour ouvrir des magasins provisoires sur les places de production.

Ces gros capitaux étaient plus nécessaires encore pour se livrer avec succès aux spéculations qui, comme on l'a vu, rendent le commerce des houblons particulièrement rémunérateur.

Ils l'étaient pour organiser des services d'informations personnelles dont les conditions primordiales sont la rapidité et la sûreté. Ils l'étaient pour faire fonctionner en même temps à l'usage du public des officines de nouvelles tendancieuses.

Ils l'étaient à un haut degré pour installer les *Läger*, les ateliers de séchage au feu, de soufrage et de compression. Ils l'étaient pour se pourvoir du matériel assez coûteux des cylindres.

Ces puissants moyens financiers étaient indispensables pardessus tout pour pouvoir faire des crédits étendus aux brasseries.

Ils l'étaient enfin pour établir des représentants au dehors et pour y créer des succursales.

Cette nécessité de gros capitaux n'a pas peu contribué à écarter les Franconiens du commerce des houblons. Au contraire, elle a favorisé la réussite des négociants sémites, qui disposent d'une rare puissance de crédit. Il va de soi d'ailleurs que si la nature des choses facilitait aux grands capitalistes la domination du commerce des houblons, les négociants juifs ont déployé tous leurs artifices afin de fortifier de plus en plus cette tendance naturelle du commerce houblonnier et en vue de la consolider de manière à en tirer parti pour constituer à leur profit une sorte de monopole.

Outre des *capacités commerciales éminentes* et de *gros capitaux*, il a fallu que les négociants en houblon, pour réussir, possédassent des *relations internationales* ou l'aptitude à s'en créer. En effet, l'un des traits essentiels du grand commerce des houblons allemands, centralisé à Nuremberg, l'un des traits

qui se sont le plus accusés en lui au moment de son essor, est celui qui le caractérise comme grand commerce d'exportation[1]. Quels que soient les besoins de l'Allemagne, elle ne consomme en moyenne qu'un peu plus de la moitié de sa récolte[2].

Quoique ces pays soient eux-mêmes grands producteurs, les principaux pays acheteurs sont l'Angleterre et les États-Unis[3].

Beaucoup de grandes maisons d'exportation de Nuremberg se spécialisent dans l'exportation de tel ou tel pays. Les unes travaillent surtout avec l'Angleterre. D'autres traitent principalement avec les États-Unis. D'autres encore expédient le plus souvent dans les pays scandinaves. D'autres enfin approvisionnent la Russie.

Le commerce d'exportation du houblon est ordinairement, comme on l'a dit déjà, un « commerce de clientèle », c'est-à-dire que les négociants de Nuremberg vendent en général directement aux brasseries étrangères. C'est le système qui domine dans les transactions avec l'Angleterre et les États scandinaves. Dans les affaires avec la Russie, qui présentent certaines difficultés pratiques, et dans les affaires avec les Etats-Unis, les négociants importateurs de ces pays jouent aussi un rôle. Mais les plus notables négociants exportateurs de Nuremberg sont eux-mêmes représentés sur ces places ou y ont de grands dépôts.

Un pareil système de transactions directes ne peut fonctionner que parce que les exportateurs connaissent à fond les places

1. Tandis que, sur le marché intérieur, certains brasseurs entrent en rapports directs avec la production, l'approvisionnement des marchés étrangers est l'œuvre à peu près exclusive du négociant.

2. Pour plus de détails et pour des précisions statistiques sur le commerce et l'exportation du houblon, voir : Les rapports de M. Le Costé publiés en suppléments au *Moniteur officiel du Commerce* des 31 janvier 1901, 27 février 1902, 5 février 1903 et 14 juin 1906, et ses nombreux bulletins de quinzaine publiés dans le corps du journal de 1900 à 1908; nos rapports publiés en suppléments au *Moniteur officiel du Commerce* des 18 février 1904 et 30 mars 1905; le rapport de M. de Fontnouvelle publié dans le corps du *Moniteur officiel du Commerce* du 18 juin 1908.

3. Nous avons vu, dans la deuxième partie de cette étude, *Les Faiseurs de Jouets* que l'Angleterre et les États-Unis sont aussi les principaux pays acheteurs pour la bimbeloterie franconienne. Les Anglo-Saxons se manifestent ainsi comme les meilleurs clients de ces Franconiens dont les aptitudes productrices sont si différentes des leurs.

étrangères et ont su y nouer des relations étendues et sûres.

L'organisation de ce grand commerce d'exportation du houblon est des plus remarquables. Dans les villes allemandes voisines des frontières ou de la mer, à Strasbourg, à Mannheim, à Hambourg, à Francfort, les exportateurs de Nuremberg ont de vastes magasins où le houblon peut séjourner jusqu'à l'heure opportune de son départ pour l'étranger. Dans les ports belges et hollandais, les exportateurs de Nuremberg ont toujours dans les entrepôts de transit des expéditeurs des cargaisons de houblon prêtes à être embarquées au premier signal. Enfin à Londres, à Christiania, à New-York se trouvent les grandes succursales, tenues souvent par les frères ou les parents des négociants établis en Franconie.

Tout ce solide réseau d'exportation a été édifié et est maintenu en fonctionnement par l'intelligence, les ressources et l'effort des grands marchands sémitiques. Ils ont su tirer un rendement maximum des houblonniers allemands et surtout des houblonniers franconiens en leur ouvrant des débouchés en tous pays. Pour cela ils se sont servis des nouveaux moyens de communication et ont mis en œuvre la puissance du capital et de talents commerciaux éminents. Mais il a fallu par supplément, répétons-le, l'appoint de *relations internationales* ou l'aptitude à s'en créer [1].

Indépendamment de son effet propre et direct, cette œuvre a eu des contre-coups d'une portée considérable. Car, en soudant les places de production et de consommation universelles en un seul marché international, elle a multiplié encore les facteurs si variables qui agissaient déjà sur les cours du houblon et elle a achevé de donner à celui-ci son caractère d'article de grande spéculation[2]. Ces effets n'ont pas été sans provoquer, à maintes

1. Ces relations s'amorcent fréquemment, comme on l'a vu, par l'installation à l'étranger de frères de l'exportateur. L'un des industrieux *Gebrüder* s'établit à Nuremberg, tandis que les autres ouvrent des succursales à New-York et à Londres.

2. Les récoltes étrangères sont-elles bonnes? Le houblonnier franconien se voit objecter la concurrence qu'elles vont lui faire. Les récoltes étrangères sont-elles mauvaises? Le brasseur allemand se trouve alors en concurrence avec la demande des brasseries étrangères.

reprises, les protestations des défenseurs de la culture et de la brasserie allemandes, qui demandaient avec insistance que, par des mesures douanières, on assurât au producteur indigène une rémunération honorable et à la brasserie nationale une quantité de matière première suffisante à des prix avantageux[1]. Mais il est malaisé de porter la main sur ce faisceau nerveux si enchevêtré et si irritable du grand commerce houblonnier sans provoquer des perturbations dangereuses! Les pouvoirs publics ne perdent pas de vue que le commerce allemand du houblon, *par le fait même qu'il est essentiellement un commerce d'exportation, prend forcément un caractère international*[2].

Quoi qu'il en soit, l'on n'a pas de peine à concevoir que les négociants sémites, ces « cosmopolites » par essence, aient été aidés par toutes leurs aptitudes foncières à se mettre à la tête de ce grand commerce d'exportation international du houblon. Au contraire, les minuscules producteurs franconiens, enserrés dans un petit horizon recroquevillé, eussent été fort embarrassés de nouer des relations directes avec les brasseurs lointains.

Résumant ce chapitre, l'on peut dire que les houblonniers franconiens n'ont pu songer à assurer eux-mêmes l'écoulement de leurs produits et qu'ils ont été conduits au contraire à devenir plus ou moins les serfs économiques de grands commer-

1. Durant ces dernières années, l'effort des protectionnistes s'est surtout attaché à réclamer une élévation du droit protecteur contre les houblons autrichiens (houblons de Bohême, etc.).

Les négociations de Nuremberg ont énergiquement protesté en signalant l'utilité pour le maintien de la qualité des houblons allemands de la concurrence pressante des houblons bohémiens propres à la fabrication des bières claires (à quoi les protectionnistes répondaient en assurant que le houblon allemand convenait à cet usage et en accusant les négociants de fabriquer souvent de faux houblon bohémien avec du houblon württembergeois).

Finalement le droit protecteur a été légèrement augmenté dans le Nouveau Tarif.

2. L'Allemagne a d'autant plus d'intérêt à conserver ses débouchés étrangers que ceux-ci absorbent (les Allemands n'en font pas mystère, et Rœsike l'avouait dans un discours) les produits inférieurs de la récolte.

çants dominateurs : 1° parce que leur séculaire formation sociale rendait ces petits producteurs *peu aptes à un commerce aussi difficile;* 2° parce que leur condition actuelle de petits cultivateurs chétifs *renforçait encore cette inaptitude*; 3° Parce qu'ils étaient *démunis de capitaux* pour l'exercice d'un commerce qui en exige de gros; 4° parce que, loin d'avoir des capitaux, ils se trouvaient, *en tant que cultivateurs très pauvres et très spécialisés, toujours à court d'argent;* 5° parce que, même, *la servitude de l'hypothèque les conduisait souvent à vendre par avance leur récolte;* 6° parce que, enfermés dans un horizon rabougri, ils étaient *loin de posséder ou de pouvoir se créer les relations internationales* qu'exige le commerce des houblons [1]. Ces faiblesses et ces imperfections étant, par suite d'une formation commune à l'ensemble de la population franconienne, présentes à un degré plus ou moins haut chez la plupart des représentants de celle-ci, l'on s'explique aussi, dans une certaine mesure, qu'elle n'ait pas réussi à faire sortir de son sein un grand patronat indigène capable de prendre en mains le commerce des houblons.

Maintenant, que cette fonction directrice ait été assumée par un patronat sémitique, cela se conçoit assez aisément quand l'on considère que les Juifs avaient précisément, à un degré éminent, tout ce qui manquait aux Franconiens et était particulièrement nécessaire pour bien réussir dans le commerce des houblons : 1° de *hautes capacités commerciales;* 2° des *rela-*

1. Les houblonniers de Saaz, en Bohême, sans être capables d'entreprendre l'écoulement de leurs produits, paraissent s'être élevés à un niveau supérieur à celui des houblonniers franconiens en ce sens que, avec l'aide de leurs municipalités, ils sont arrivés à sécher et à préparer eux-mêmes une partie de leurs produits. (Voir, sur la production du houblon à Saaz, l'Appendice II du *Hopfenhandel* de Struve). Les conditions géographiques et la concentration des houblonnières sur un même point paraissent d'ailleurs avoir rendu aux cultivateurs bohémiens la coopération plus facile.

Les houblonniers anglais et américains livrent aussi une marchandise prête à être utilisée. (Voir Struve, *op. cit.*, page 118).

Répétons qu'il serait intéressant de monographier des houblonniers d'autres pays que la Franconie. Les différences apparaissant dans la situation de ces houblonniers étrangers feraient sans doute ressortir que ce n'est pas le fait même de cultiver du houblon qui maintient les cultivateurs franconiens dans une position dépendante, mais que cette dépendance a aussi des *causes sociales.*

tions internationales ou l'aptitude à s'en créer; 3° de *grands capitaux* ou la puissance de s'en procurer; 4° par suite, *les moyens*, — *en même temps que le goût naturel*, — *de se livrer à ces spéculations hardies auxquelles l'extrême mobilité des cours du houblon incitait* et qui devaient en rendre le commerce singulièrement fructueux[1].

Tel est à peu près le mécanisme psychologique, économique et social du grand commerce des houblons à Nuremberg. Si l'on veut maintenant apercevoir quelque chose des transactions et s'en fixer sur la rétine une image partielle mais vive, on peut aller sur la place du Marché. Négligé autrefois par les négociants, à l'heure où l'autorité, en l'instituant, avait prétendu le rendre obligatoire et en faire le truchement de la culture et de la brasserie, il est devenu, sous le régime de la liberté, un organe important du commerce[2].

1. Les ennemis des négociants juifs prétendent qu'une autre raison encore a attiré ces derniers vers le commerce des houblons : c'est que cette marchandise se prête à de fructueuses *supercheries*. (Comparer : le commerce des pierres précieuses, des plumes, des fourrures, etc.)

2. « Aucune maison ne saurait opérer convenablement ses achats si elle rompait les relations avec le commerce intermédiaire. En effet, les intérêts de chaque maison sont impressionnés par la marche des achats en général : et chaque négociant doit observer sans cesse les tendances qui règnent sur le Marché, car elles sont symptomatiques de la situation du commerce des houblons prise dans son ensemble. Les conditions qui déterminent les prix du houblon sont elles-mêmes en relation trop étroite avec l'activité et l'attitude des commerçants intermédiaires pour que le grand négociant puisse ou désire détourner son attention de la conduite de ceux-ci. Si distinct que le Marché, terrain d'opérations par excellence du petit commerce et du commerce intermédiaire, soit du champ d'activité, s'étendant ordinairement à l'intérieur des « comptoirs », des grandes maisons pourvues de succursales et d'ateliers de préparation du houblon, et si petit que puisse paraître son rayon par rapport à celui du grand négoce opérant directement et par ses moyens propres, des échanges pénétrants d'activité s'accomplissent pourtant d'une façon constante entre tous les deux. C'est seulement en appréciant la portée de ces échanges fonctionnels entre le commerce intermédiaire et les grandes firmes, entre le Marché et les « comptoirs », aussi bien pour l'achat que pour la vente du houblon, que l'on arrive à débrouiller la complication des facteurs qui agissent sur la formation des prix, à comprendre dans leur totalité les formes que prend le commerce houblonnier à chaque minute et à se rendre compte du jeu de la spéculation. » (Struve, *op. cit.*, p. 73.)

Depuis 1873, il ne se trouve plus à Carolinenstrasse, mais sur l'ancienne place du Marché aux Grains ou *Kornmarkt*. Les magasins provisoires des négociants intermédiaires et des commissionnaires l'avoisinent. Plusieurs grands *Hopfenläger* sont également situés dans les rues adjacentes.

Seuls, les cultivateurs des environs immédiats, qui produisent des houblons ordinaires désignés sous le nom de « houblons de campagne » (*Landhopfen*), apportent eux-mêmes des marchandises sur la place. Les houblons fins de Spalt, du Hallertau et des autres régions de production allemande arrivent par chemin de fer et appartiennent déjà à des négociants revendeurs ou « commerçants de place ». Beaucoup des houblons de ces provenances ne paraissent pas d'ailleurs sur le marché, car ils ont été acquis directement sur les lieux de culture par les « acheteurs » des grandes maisons.

« Pour apprécier, dit Struve, la signification du marché, il faut l'envisager en deux sens. D'abord, il sert de débouché aux nombreuses localités houblonnières de la banlieue produisant le *Landhopfen*. Ensuite, — et ici le champ des phénomènes se prolonge, par des transitions insensibles, de la place publique du Marché jusque dans l'intérieur des « comptoirs », — il est le point de rassemblement pour les houblons des districts de production lointains qui ont été expédiés par voie ferrée et qui vont s'engouffrer dans les dépôts des commerçants intermédiaires installés pour la plupart aux alentours du Marché.

« Tandis que, dans le premier cas, on achète ordinairement de première main, ce sont surtout dans le second cas les commerçants qui entrent en scène et qui se trouvent placés respectivement face à face comme vendeurs ou comme acheteurs. A cet égard l'on ne peut établir, bien entendu, de limites permanentes de démarcation. Par cette concentration de l'offre et de la demande, par cette publicité relative du trafic de marché, par cette manifestation pour la première fois perceptible des transactions, par cette juxtaposition et ce croisement des achats et des ventes à la clientèle et par ce conflit animé qui en résulte entre le parti de la hausse et le parti de la baisse mis en présence, le

Marché de Nuremberg est comme le point local du commerce. Il est révélateur de la marche que prennent les affaires en général. Toutes les mésures tactiques et toutes les manœuvres du négoce en vue de dominer la situation, et tout particulièrement la publication systématique de nouvelles relatives aux cours, ont là leur point d'origine. Par exemple, il y a presque continuellement deux, trois groupements d'intérêts, et même plus, formés entre les négociants pratiquant exclusivement les affaires de marché et le commerce de place. Le « syndicat » de l'Union des commissionnaires en houblon de Nuremberg, qui n'est pas constitué régulièrement et que l'on ne trouve pas dans les annuaires, est un de ces plus anciens groupements libres d'intérêts. Le qualificatif d' « officiel », accolé par le « syndicat » au bulletin des cours qu'il publie, a provoqué, en son temps, des protestations. Au moment où nous écrivons, il existe également un autre groupement de commissionnaires qui publie un bulletin des cours présenté aussi par lui comme « officiel [1] ».

Des haquets et des chariots à ridelles apportent les sacs de houblon sur le *Kornmarkt*. Les balles, se tenant en équilibre par leur masse, se dressent debout à la file sur le pavé de la Place. Des négociants, des brasseurs, des revendeurs, des commissionnaires, des experts circulent, s'approchent, examinent. L'on défait la couture du sac sur une certaine longueur; l'acheteur éventuel plonge les mains dans la balle, retire du houblon, en déchire attentivement les cônes, les écrase dans ses paumes; il palpe, il flaire; il étale les fruits sur des palettes de couleur bleu foncé, afin de discerner si le houblon est d'un beau vert ou s'il ne tire pas trop sur le jaune. Des enfants pieds nus recueillent sur le pavé ces débris de cônes sacrifiés, qui, après avoir été lavés à l'eau chaude, sont ensuite revendus par de pauvres gens.

Le décor de la place du Marché se prolonge par des arrière-plans singuliers. Les magasins des « commerçants de place » l'environnent. Et, plus loin encore, des *Hopfenläger* apparaissent. L'œil surprend l'essor des balles de houblon qui, saisies par les

1. Struve, *op. cit.*, pages 81 et 82.

cordes des poulies, grimpent le long des murs. Ou bien les sacs, jetés dans les wagonnets, glissent sur des rails, s'enfoncent dans l'intérieur des entrepôts, roulent jusqu'aux cages des ascenseurs. Par les porches béants, l'on entrevoit des silhouettes de balances, des chatoiements de cartes géographiques, le bleu des océans, le jaune et le rouge des continents, toute une polychromie évocatrice d'exportations lointaines. Un immense parfum amer s'épand et charge l'air. Sur les toits des *Läger*, surgissent, couronnées de fumée, les longues cheminées rondes ou quadrilatérales des sécheries à feu et des soufreries.

Et le pittoresque s'augmente de ce que le Marché des Houblons est à l'orée des anciens quartiers, et de ce que les âcres et amères vapeurs se sont, à la longue, amalgamées aux vieilles façades croisillées de poutres, les ont brunies et patinées davantage encore, leur ont communiqué un parfum puissant. On dirait que ces odeurs d'amertume, ces effluves, ces vapeurs, ces fumées font encourir leur chimie à la conservation prodigieuse du vieux Nuremberg. Elles l'enveloppent, elles le pénètrent. Elles semblent l'imprégner, l'injecter de leurs essences. Elles l'embaument en quelque sorte dans sa grâce préservée de puérilité vénérable et dans son charme intact de très ancienne enfance.

V. — L'ÉVOLUTION DE LA BRASSERIE. — A : LA PRODUCTION DE LA BIÈRE : L'ESSOR DE LA BRASSERIE BAVAROISE. LA CONCENTRATION DE LA FABRICATION.

En montrant l'action des grands négociants en houblon comme spéculateurs, nous n'avons envisagé qu'une partie de leur rôle financier. Nous devons achever d'exposer ce rôle. Mais auparavant il est indispensable d'intercaler quelques mots relatifs à l'évolution de la brasserie[1].

Cela nous fournira en même temps l'occasion de signaler l'in-

1. Nous ne pouvons considérer la brasserie que dans ses rapports avec la production et le commerce du houblon. Mais il y aurait une étude sociale intéressante à faire sur la brasserie elle-même, en particulier sur la brasserie bavaroise et la brasserie bohémienne.

fluence de la brasserie sur la culture houblonnière, dont nous avons fait jusqu'à présent abstraction.

La brasserie bavaroise n'a supplanté que tardivement la brasserie de l'Allemagne du Nord. — Si l'on brassait déjà beaucoup en Bavière au moyen âge, la bière de ce pays n'était nullement la plus renommée. Les bières de l'Allemagne du Nord étaient bien plus célèbres. La Hanse les exportait. Vivement recherchées étaient notamment les bières de Rostock, de Lübeck.

En remontant aux origines de la production, il apparaît que les couvents, — qui furent, comme il a été dit, les initiateurs de la culture houblonnière, — s'adonnèrent aussi de bonne heure à la brasserie, et beaucoup continuèrent d'ailleurs longtemps de s'y livrer[1]. Mais, en ce qui touche les petits cultivateurs de houblon, la fabrication de la bière de houblon dut assez vite se séparer de la culture. Et si la culture du houblon ressemble en partie à la culture de la vigne, elle s'en distingua sans doute fort tôt et toujours plus nettement en ce sens que, tandis que le vigneron fait généralement du vin, le houblonnier cessa de plus en plus de faire lui-même de la bière, à cause de la pluralité des matériaux avec lesquels se fait la bière ; le houblon n'en est qu'un élément ; un autre élément essentiel est l'orge. Or, le cultivateur de houblon est souvent empêché d'être cultivateur d'orge et ne peut toujours s'en procurer dans de bonnes conditions.

Une raison bien plus puissante de cette division du travail se trouve dans la complexité de la fabrication de la bière ; et la complexité alla sans cesse en augmentant avec les progrès de la technique ; de plus en plus, il fut nécessaire, pour brasser, d'être bon praticien. Ce *caractère précocement industriel de la fabrication de la bière* explique qu'elle n'ait pas tardé à se transporter en grande partie dans les villes. Et, de fait, la brasserie fut une des principales sources de la prospérité publique pour certaines villes du moyen âge dans l'Allemagne du Nord et

1. Quant aux bières primitives, antérieures à la bière de houblon, elles étaient un objet de fabrication domestique ; les femmes des anciens Germains préparaient le breuvage du guerrier.

dans les pays septentrionaux. Les corporations de brasseurs (*Brauergilden*) jouèrent un grand rôle social dans les premiers temps des cités. Il suffit de rappeler la place d'un Jacques d'Artevelde dans l'histoire de la Flandre et, plus tard, celle de quelques grands brasseurs dans l'histoire d'Angleterre au moment où se prépara la domination de Cromwell.

Tandis que les *brasseries bourgeoises* fleurissaient dans les cités, beaucoup de *brasseries monacales* continuaient de prospérer dans les couvents. Plusieurs nobles, propriétaires de grands biens fonciers, entreprenaient aussi avec succès sur leurs exploitations la pratique de la brasserie; c'est l'origine de diverses *brasseries seigneuriales*[1].

Les dangers des bières mal faites amenèrent de bonne heure les pouvoirs publics à réglementer le *droit de brasserie*[2], à en faire un objet de concession[3]. En même temps la prospérité de cette industrie et le caractère de généralité de la consommation du produit désignaient la brasserie comme une excellente matière à impôts.

Des municipalités trouvèrent encore plus avantageux d'entreprendre elles-mêmes la fabrication de la bière; c'est l'origine des « caves municipales » (*Ratskeller*), si répandues en Allemagne et qui ont été maintenues dans le sous-sol des modernes hôtels de ville[4].

1. Ainsi la brasserie prit en quelques endroits un caractère d'*industrie noble*, comme autrefois la verrerie dans certains pays.

2. Voir von Moshamm, *Le Droit de brasserie* (*Ueber das Bierbraurecht*).

3. Un chapitre aussi pittoresque qu'amusant de l'histoire de la brasserie est celui des mesures prises par les municipalités pour surprendre et punir les fraudeurs. Des experts en bière (*Bierkieser*) exerçaient dans plusieurs cités un contrôle vigilant; ils n'avaient pas à souffrir de la soif, dit la chronique. A Nuremberg, un valet du bourreau, désigné sous l'appellation de *Lawe* (le lion), saisissait la mauvaise bière et allait, au son du tambour, la jeter à la rivière.

Non moins originales étaient les épreuves auxquelles des magistrats municipaux ne dédaignaient pas de procéder pour s'assurer de la bonne qualité de la bière. Les historiens de la bière rapportent qu'à Bernau, près Berlin, les conseillers, « culottés de cuir de bouc », s'asseyaient sur des bancs qu'on avait préalablement arrosés de bière nouvelle. La bière était-elle réussie? elle devait adhérer aux culottes des conseillers, et par conséquent ceux-ci, en se levant, devaient soulever avec eux les bancs sur lesquels ils s'étaient assis.

4. Les *Ratskeller* sont aujourd'hui en général des restaurants de luxe, qui ne débitent plus que du vin.

L'État lui-même s'en mêla en Bavière lorsqu'il fonda, en 1589, la *Hofbrauerei* (*Brasserie de la Cour*)[1]. C'est la fameuse *Brasserie Royale*, qui subsiste toujours, et qui est demeurée l'un des attraits de Munich. La *Brasserie de la Cour* à Munich allait être une sorte de modèle qui piqua d'émulation les brasseries bavaroises, dont la réputation devait devenir plus tard si grande.

Toutefois, au moyen âge, à l'époque de la Renaissance et même pendant toute la durée des XVIIe et XVIIIe siècles[2], les brasseries de l'Allemagne du Nord continuèrent d'être beaucoup plus connues que les brasseries bavaroises et franconiennes. Ces bières de l'Allemagne du Nord étaient extrêmement diverses; étant donné le caractère encore empirique de la fabrication, et aussi les variations que chaque pays introduisait, les différences de saveur étaient considérables. Certain chroniqueur de Leipzig énumère 1.730 espèces de bières. Une faveur toute particulière entourait celle d'Einbeck (dans le Hanovre)[3]. Quelques bières originales ont prolongé leur existence jusqu'à nos jours et sont encore fabriquées selon la tradition. Telles sont, par exemple, la *Mumme* de Brunswick et la *Gose* de Goslar (cette dernière se prépare aujourd'hui à Leipzig)[4].

Essor de la brasserie bavaroise au XIXe siècle. Influence des transports sur ce phénomène[5]. — Les historiens allemands ont

1. Louis le Sévère avait déjà au XIIIe siècle, à Munich, une brasserie lui appartenant.

2. Il est à noter que l'introduction du thé, du café et du chocolat ralentit pendant assez longtemps le développement de la brasserie.

3. Le mot *bock* vient d'Einbeck (par chute de la première syllabe et altération de la voyelle de la seconde syllabe).

4. Les bières portaient, en général, des noms réalistes faisant violemment allusion à leurs effets divers sur l'humeur du buveur. On trouve une série de ces dénominations assez crues dans le n° 23 (année 1907) de *Wissen*, Berlin W. 66, Mauerstrasse 86 88.

5. Voir : Struve, *Le Développement de la Brasserie Bavaroise au XIXe siècle* (*Die Entwicklung des Bayerischen Brauwerbes im neunzehnten Jahrhundert*), ouvrage compris dans le tome XII des *Enquêtes de Science politique et sociale* (*Staats-und Sozialwissenschaftliche Forschungen*), publiées par Gustave Schmoller, Leipzig, 1893, Duncker et Humblot, éditeurs.

Voir aussi l'abondante documentation contenue dans la collection du grand quotidien spécial publié à Nuremberg : *Allgemeine Brauer-und Hopfenzeitung*.

l'habitude de beaucoup insister sur la *part de l'État bavarois* dans le développement de la brasserie bavaroise. Cette part a été en effet très grande. Quelque éclipsée que fût longtemps la brasserie bavaroise par la brasserie de l'Allemagne du Nord, elle acquit de bonne heure, en partie grâce à l'action de l'État, des qualités qui la préparaient à remplir son rôle futur. Très tôt le *droit de brasser* fut considéré comme un droit conféré par l'État. Il était accordé aux religieux, aux nobles et aux bourgeois « ayant droit de marché ».

En créant la *Brasserie de la Cour*, destinée à fabriquer les bières fines que l'on faisait venir jusque-là de Bohême ou de Einbeck (Hanovre), l'État aiguillonna l'amour-propre des producteurs.

Mais son action avait déjà commencé de s'exercer par une série de mesures législatives. Nous ne pouvons rappeler que les plus connues. En 1516, une loi célèbre interdit d'introduire dans la bière autre chose que de l'orge, du houblon et de l'eau. L'on explique souvent par cette loi l'excellence de la bière bavaroise. Cependant les municipalités des villes du Nord avaient déjà édicté des prescriptions identiques. Struve fait ressortir que si la défense eut, en Bavière, un effet particulièrement puissant, c'est justement qu'elle était formulée par le plus haut pouvoir. En raison de la difficulté qu'il y avait à brasser de bonne bière pendant les temps chauds, une loi de 1553 ordonna de ne fabriquer la bière qu'en hiver. Cette loi stimula la fabrication, parce qu'elle obligea à préparer d'avance la bière pour la consommation des mois d'été, et elle releva aussi la qualité du produit, car les brasseurs durent s'appliquer à obtenir une bière suffisamment stable. D'autres lois imposèrent un temps d'apprentissage avant l'exercice pratique de l'art. D'autres dispositions favorisèrent la transmission des caves et ateliers et assurèrent ainsi la conservation et le perfectionnement régulier de l'outillage.

Indépendamment de l'action législative, d'autres conditions sociales contribuèrent à faire progresser la brasserie bavaroise. Nous avons vu que dans l'Allemagne du Nord l'art de la brasse-

rie s'était surtout développé dans les villes. Il arriva que les corporations de brasseurs, qui avaient été animées tout d'abord d'un esprit vif et entreprenant, s'engourdirent peu à peu sous l'armature d'une réglementation rigide. En Bavière, au contraire, les *brasseries seigneuriales*, établiessur de grands domaines agricoles, étaient fort nombreuses. Les propriétaires de ces domaines montrèrent plus de ténacité que les brasseurs urbains à perfectionner la fabrication; ils firent plus d'expériences et avec plus de suite; ils s'efforcèrent toujours d'améliorer le produit.

Avant tout, des circonstances tenant au *lieu* favorisaient la brasserie bavaroise. On disposait dans ce pays d'excellentes *caves creusées dans les rochers;* la fermentation de la bière s'y accomplissait d'une manière particulièrement satisfaisante, et la bière elle-même s'y conservait admirablement. En outre, beaucoup de personnes admettent encore aujourd'hui que, si la bière bavaroise possède les qualités qui la distinguent, certaines *conditions atmosphériques* et même quelques propriétés de l'*eau* du pays n'y sont pas étrangères.

Mais il est une autre condition du milieu dont l'action eut une importance capitale. Les historiens de la brasserie, qui montrent avec tant de détails les mérites de l'action administrative, se contentent en général de signaler brièvement, sans doute parce que l'influence leur en paraît évidente par elle-même, la présence efficace de ce dernier facteur, qui n'est autre que la *culture des houblons fins de Bohême, de Bavière et de Franconie*. Si, de la voisine Bohême, la culture houblonnière se propagea de bonne heure en Bavière et en Franconie, nous avons vu que les plantations ne prirent pas tout de suite une grande extension [1]. Cependant les progrès de la brasserie bavaroise et franconienne ont été parallèles à ceux de la culture. Ou plutôt, pour s'exprimer justement, il faut dire qu'il y eut réaction de l'une sur l'autre. *La qualité rare des produits de la*

1. Les Bavarois importèrent fort tôt le houblon bohémien pour la brasserie. On en trouve le témoignage dans ce vers d'un vieux poème :

Clatoria lupulum colit, quem prasto Bavarus aufert.

culture a aidé à l'essor de la brasserie en Bavière et en Franconie, et, à son tour, la brasserie du pays, en grandissant, a assuré toujours plus largement aux houblonniers des débouchés immédiats et a ainsi provoqué le développement des « jardins de houblon ».

L'influence des lois, l'esprit progressif des brasseurs, l'excellence des caves rocheuses du pays et enfin surtout, semble-t-il, la valeur éminente des houblons bohémiens, franconiens et bavarois, toutes ces conditions agissaient de concert en Bavière pour déterminer l'élaboration d'une bière parfaite. Et pourtant, répétons-le, les bières bavaroises n'ont connu la gloire que durant la dernière partie du XIXe siècle, alors que les bières du Nord, déjà convoyées jadis par la Hanse, jouissaient d'un renom plusieurs fois séculaire. *C'est le développement des chemins de fer et des modernes moyens de transport et de communication qui, manifestement, a permis à la brasserie bavaroise de réaliser toutes ses belles virtualités. Là comme ailleurs, c'est grâce aux transports que la grande spécialisation a pu se produire.*

Il n'est pas inutile d'ajouter que les chemins de fer rendent aux modernes brasseries bavaroises, qui ne se chauffent plus au bois comme les anciennes petites brasseries, le service de leur apporter du charbon. L'on appréciera la valeur de ce service en songeant que le sol bavarois ne contient pas de charbon et en pensant au rôle considérable du chauffage dans la brasserie nouvelle.

Tout d'abord, ce que l'on est porté à oublier généralement, c'est en Franconie que la brasserie de l'Allemagne du Sud commença à prendre, au XIXe siècle, la mine imposante d'une industrie exportatrice [1]. La brasserie utilisa, dans le pays franconien, ce merveilleux courant d'exportation que l'activité des

1. La brasserie était pratiquée dès le moyen âge à Nuremberg. L'on possède à ce sujet de nombreuses ordonnances du *Rat*. En 1469, le *Rat* édifia lui-même une brasserie municipale sur la place *Bei Hisserlein*. Deux fois brûlée, elle fut reconstruite en 1671. Et comme l'on y fabriqua à ce moment de la bière de froment, elle prit en dernier lieu le nom de *Waizenbräuhaus*. Ce vieux bâtiment appartient aujourd'hui à la Brasserie Tucher.

grands commerçants nurembergeois avait amorcé au moyen âge et auquel les engins modernes donnaient une vigueur accrue [1]. *Encore aux environs de 1880, Nuremberg exportait plus de bière que Munich.* En 1879, en effet, Nuremberg exportait 274.010 hectolitres et Munich seulement 63.155. En 1880, Nuremberg exportait 172.828 hectolitres et Munich 103.513. Ce n'est qu'après 1882 que la proportion se renverse brusquement en faveur de Munich.

La brasserie bavaroise n'a vraiment commencé son ascension triomphale qu'au début des vingt dernières années du XIXe siècle. Elle l'a poursuivie avec une foudroyante rapidité. Les grands établissements surgirent, se constituèrent vigoureusement, prirent des proportions d'une ampleur inconnue. La brasserie nurembergeoise, au contraire, s'attarda quelque temps, resta un moment emmaillotée dans le système des petits établissements [2]. Cela n'a rien qui doive nous étonner, après ce que nous avons vu de la formation sociale des Franconiens.

En tout cas, un événement politique de grande portée avait permis d'avance au mouvement ascensionnel de la brasserie de Munich d'agir d'une façon immédiate sur la culture houblonnière en Franconie. En 1806, Napoléon avait réuni Nuremberg et la Franconie à la Bavière proprement dite. La Franconie formait dorénavant la Bavière du Nord [3].

1. Sur ce point, voir Struve, *Brasserie bavaroise*, pages 79 et 80.

La petite ville franconienne de Burgfarrnbach (que nous avons eu l'occasion de signaler, en étudiant l'industrie du jouet, comme le centre de la fabrication des sabres d'enfants), vit prospérer anciennement une brasserie dont les dimensions étonnaient les contemporains.

La ville universaire franconienne d'Erlangen a eu une grande part, durant les deux premiers tiers du XIXe siècle, dans l'exportation de la bière. L'on prétend que les étudiants de l'Allemagne du Nord, en fréquentant l'université d'Erlangen, apprirent à aimer les bières de l'Allemagne du Sud et contribuèrent, par la suite, à en propager le goût dans la région septentrionale.

2. Sur ce point, voir Struve, *Brasserie bavaroise*, page 71.

Les petites brasseries étaient très nombreuses en Franconie, par exemple dans les villes de Schwabach, Rothenbourg, Dinkelsbuehl, etc.

Dans les environs de Bamberg il a été possible de voir, jusqu'à la fin du siècle dernier, se perpétuer le type du brasseur minuscule débitant toute sa bière dans une annexe de l'atelier où il brassait.

3. Le développement des transports a, en résumé, favorisé de deux façons la cul-

La concentration de la production. Celle-ci a pris au plus haut degré le caractère capitaliste. — Comme celles des autres industries, les énergies de la brasserie ont été surexcitées par le développement des transports. L'extension indéfinie des débouchés l'a amenée à intensifier sa production, surtout là où les conditions naturelles et sociales se prêtaient à l'élaboration d'un produit particulièrement remarquable.

Le mouvement général de découvertes et d'explications scientifiques, d'où sont sortis en particulier les modernes engins de transport, a permis en même temps à la brasserie, comme aux autres industries, de perfectionner ses moyens techniques et d'accroître sa puissance de fabrication.

La possibilité d'exporter toujours davantage et plus loin, grâce aux transports, de conquérir de nouveaux marchés, de refouler et d'évincer les concurrents, engageait d'ailleurs les producteurs à ne jamais s'arrêter dans la voie des perfectionnements, à améliorer constamment et à chercher sans cesse.

Le règne de la concurrence s'était en effet peu à peu établi à mesure que se réalisait la liberté industrielle[1], elle-même inévitablement nécessitée par la fusion, sous l'action des transports, des marchés de consommation locaux en un seul marché de consommation mondial.

Nulle industrie n'a été, autant que la brasserie, révolutionnée par la science moderne. Réciproquement, par les chances d'applications lucratives qu'elle offrait, la brasserie a été un admirable *stimulus* pour les recherches scientifiques.

C'est à partir de 1840 que les procédés mécaniques se mettent à gouverner la brasserie bavaroise. Mais ils avaient été adoptés par la brasserie anglaise dès le début du XIXe siècle. Le célèbre brasseur Sedlmayr[2] (qui avait déjà en 1818 remplacé l'ancienne

ture houblonnière en Franconie : 1° en permettant d'exporter le houblon au loin ; 2° en permettant d'exporter la bière au loin, et, par suite, en augmentant indéfiniment les besoins en houblon de la brasserie.

1. Abolition en Bavière des corporations obligatoires (1804). Liberté des métiers 1868).

2. Sedlmayr (mort en 1890) a laissé des Mémoires. La Brasserie Sedlmayr est aujourd'hui la fameuse *Brasserie de la Bêche* (*Zum Spaten*), l'une des plus considérables de Munich.

étuve par la touraille anglaise), fit un grand voyage en Angleterre vers 1832 et en revint animé d'un infatigable esprit de progrès. Il fut pour ainsi dire le père de la nouvelle brasserie bavaroise. En 1840, il introduit la machinerie à vapeur pour le brassage et la cuisson du moût; cette application fut longtemps très critiquée. L'utilité des transmissions mécaniques se manifesta, au contraire, avec évidence et elles ne tardèrent point à faire circuler le mouvement dans les brasseries. A partir de 1850, les appareils-leviers, les conduites automatiques et les moyens de transport mécanique pour le service intérieur des établissements commencent à se généraliser. Puis les moulins à égruger le malt sont mis en service. D'une manière générale, les métaux (fer, étain et cuivre) se substituent au bois et à la pierre aussi bien dans la structure des bâtiments que dans celle des ustensiles et récipients.

L'une des conquêtes de la physique moderne qui a le plus profité à la brasserie est la *production artificielle du froid*. Les premières installations frigorifiques furent expérimentées par des brasseurs américains. Sedlmayr ne tarda pas à établir à Munich une cave réfrigérante. La technique des appareils frigorifiques fit des progrès extrêmement rapides. Le temps était loin où l'on avait dû interdire aux brasseurs d'opérer l'été! Désormais, grâce aux appareils de Linde, qui se répandirent dans toutes les grandes brasseries bavaroises, le moût put fermenter en toute saison dans des caves de température froide, et la bière put être conservée à l'abri de la chaleur.

La *production rationnelle de la chaleur* ne fut pas organisée dans les brasseries d'une manière moins remarquable que la production du froid. Les degrés de température furent mesurés avec la plus minutieuse précision et les *opérations de thermométrie* prirent en brasserie une importance de premier ordre[1]. Dans ce

1. Parmi les nouvelles *méthodes de mesure* usitées en brasserie, il faudrait, à d'autres égards, citer encore, après l'emploi des aréomètres, la *saccharimétrie* et les méthodes optiques. C'est également en Angleterre que la saccharimétrie fut introduite pour la première fois dans les brasseries. — Sedlmayr a eu le mérite de faire profiter l'industrie bavaroise de toutes ces innovations.

En Bohême, Dreher a joué à l'égard de la brasserie bohémienne un rôle analogue

domaine encore, la brasserie anglaise avait d'ailleurs donné l'exemple à la brasserie bavaroise. Si complexe est la question de la thermique dans les brasseries nouvelles qu'elle forme la matière d'une science déterminée et occupe des ingénieurs spécialistes.

Mais la science a transformé la brasserie dans sa substance même, dans son opération fondamentale. De façon plus saisissante que dans aucune autre industrie, elle a transfiguré ici le procédé empirique en utilisation intelligente de lois désormais connues et formulées. Le phénomène sur lequel repose la fabrication de la bière — la *fermentation* — est très complexe, étant d'ordre physiologique. Les vieux brasseurs n'en soupçonnaient pas la nature. Ils provoquaient des fermentations comme M. Jourdain faisait de la prose. Assurément il leur semblait bien y avoir quelque chose de ténébreux dans l'opération; ils prétendaient même parfois que le Diable s'en mêlait! Mais ils se résignaient à ignorer. Les travaux de Pasteur et sa brillante polémique contre Liebig[1] devaient mettre en lumière le rôle des levûres dans la conversion en alcool et acide carbonique du sucre et de la dextrine résultant eux-mêmes du dédoublement, opéré par la diastase, de l'amidon inclus dans l'orge. Les conséquences pratiques de la découverte du savant français (culture méthodique des différentes sortes de levûres, prophylaxie des maladies de la bière, stérilisation ou « pasteurisation » de la bière et exportation de la bière en flacons dans les pays chauds) ont été incalculables pour les destins de la brasserie, et en particulier de la brasserie bavaroise[2].

à celui que Sedlmayr remplissait envers la brasserie bavaroise. Dreher a apporté lui aussi en Bohême les méthodes anglaises. Le développement de la brasserie bohémienne, dont l'étude détaillée serait fort intéressante, a suivi une courbe analogue à celle du développement de la brasserie bavaroise.

1. L'on sait que Liebig attribuait la fermentation à des agents purement *chimiques*, tandis que Pasteur l'attribuait à des êtres *vivants*. En fait, elle est provoquée par des *agents chimiques* dont l'existence est le résultat de la *vie* fonctionnelle des levûres.

2. Ce caractère hautement scientifique de la brasserie a déterminé la multiplication des écoles et laboratoires. L'État s'y est d'autant plus intéressé que la brasserie offre une plus grande source de revenus pour le fisc.

De son côté, la malterie a bénéficié de perfectionnements continuels[1]. L'étude des orges de brasserie est devenue un ordre de recherches déterminé, auquel des travailleurs ont consacré toute leur assiduité. Des appareils ingénieux ont été inventés pour trier et pour éprouver automatiquement l'orge.

Tous ces beaux progrès entraînaient une complication considérable et souvent nécessitaient un renouvellement rapide de l'appareil et de l'outillage. Et de pareilles circonstances étaient bien faites pour hâter dans la brasserie le processus de la concentration industrielle. Certes plusieurs des perfectionnements réalisés étaient susceptibles, immédiatement ou sous certaines conditions, d'être mis à profit par les petites brasseries. Mais beaucoup d'autres conquêtes étaient moins facilement accessibles. L'outillage était fort coûteux. Si donc le désir était éveillé naturellement déjà, chez ceux qui le pouvaient, de fabriquer le plus possible afin de tirer parti des débouchés nouveaux, ce désir s'augmenta en considération de l'avantage qu'il y avait à diluer et à noyer le coût du matériel dans la masse d'une production toujours plus abondante. Enfin l'éperon aigu de la concurrence excitait à diminuer le prix de la bière[2] et, afin de pouvoir obtenir ce résultat d'une manière rationnelle, à fabri-

1. L'Angleterre avait également ouvert la voie dans ce domaine. Sedlmayr et Dreher allèrent chercher de l'autre côté du détroit, avec tout le reste, de meilleurs procédés de maltage. (Il n'est pas inutile, pour préciser cette part de l'étranger dans la constitution des méthodes de la brasserie moderne, de rappeler encore l'invention du maltage pneumatique par le Français Galland, de Marseille).

La malterie a pris figure d'industrie spéciale; et un très grand nombre d'établissements, dont beaucoup appartiennent à des sociétés par actions, s'y livrent exclusivement.

Les orges de Bavière sont loin de suffire par leur quantité à couvrir les besoins de la brasserie bavaroise. Leur qualité actuelle est bien souvent aussi l'objet de critiques (voir à ce sujet le discours du Dr Jodlbauer au Congrès des brasseurs à Augsbourg en 1903). L'Autriche (dont les orges mûrissent plus tôt, et qui se procure à bon compte le combustible pour ses fabriques), exporte en Bavière les orges et les malts de Hongrie, de Bohême et de Moravie.

2. L'État a longtemps considéré qu'il avait mission de régler les prix de la bière et de veiller notamment à ce que les concurrents ne fussent entraînés à abaisser ces prix dans une proportion de nature à compromettre le bénéfice du brasseur. Tel était l'esprit du fameux *Regulativ* de 1811 qui, en établissant un prix minimum et en garantissant le bénéfice, protégea pendant de longues années les petits brasseurs contre les établissements plus importants et contraria les progrès techniques.

quer davantage. La concentration était par conséquent chose inévitable. Les modifications de la législation fiscale en Bavière contribuèrent à accélérer le mouvement qui s'était dessiné dans ce sens. Au XIXe siècle, l'ancien impôt sur la bière avait été remplacé par un droit sur le malt[1]. Après avoir été remanié une première fois en 1868, cet impôt fut, en 1879, élevé de 50 %. Le produit de l'impôt sur le malt allait désormais jouer un rôle prépondérant dans le budget des recettes de la Bavière. Mais l'élévation de taux adoptée en 1879 porta un coup terrible aux petites brasseries. Les grands établissements, au contraire, ne chancelèrent qu'un instant, puis se ressaisirent, et poursuivirent alors avec une remarquable tenacité la diminution de leurs frais de revient par l'utilisation encore plus rationnelle du houblon et de l'orge. Ils parvinrent à obtenir, sans compromettre la qualité, beaucoup plus de bière en traitant la même quantité de ces deux éléments. Pendant ce temps, les petits établissements s'épuisaient en une lutte désespérée, fléchissaient et finissaient peu à peu par disparaître, déblayant le terrain.

Alors grandirent davantage encore et s'amplifièrent à vue d'œil ces grandes brasseries munichoises qui allaient devenir célèbres dans le monde entier et dont les plus notoires sont : la *Brasserie de Gabriel Sedlmayr* ou *Brasserie de la Bêche* (*Zum Spaten*), la *Brasserie Pschorr,* la *Brasserie du Lion* (*Lœwenbräu*), la *Brasserie de Josef Sedlmayr* ou *Brasserie des Franciscains,* le *Paulanerbräu,* etc.

En Franconie, l'évolution fut un peu plus lente et moins accentuée. Mais elle s'accomplit bientôt. Les grands établissements surgirent à l'horizon de Nuremberg et de Fürth : *Brasserie baronnale de Tucher*[2], *Brauhaus Nuernberg, Brasserie des Frères Lederer, Brasserie Henninger, Brasserie Humbser, Brasserie Evora et Meyer.* A Kulmbach, se développaient des bras-

1. Cet impôt, différent dans son principe de ceux, déjà très divers, auxquels donne lieu l'industrie de la brasserie dans les autres pays, est calculé dans chaque établissement à l'aide d'un appareil enregistreur fixé aux moulins à broyer le malt et dont le premier modèle fut fourni par Riedinger.

2. Les Tucher sont une famille survivante d'anciens patriciens du *Rat.* (Voir Première partie, *Les Industries de l'Étain*, page 108, note 1, et page 109.

series travaillant spécialement en vue de l'exportation[1].

Dans ces grands établissements, qui, sauf quelques rares exceptions, furent vite constitués en brasseries par actions, le capital s'était mis à l'œuvre, en manifestant au plus haut degré tous les caractères propres à son action spécifique[2]. Non seulement, grâce à son pouvoir de réalisation, il opérait, en mettant à profit les découvertes de la science, la transformation des moyens de production, mais encore, avide de se récupérer et de se multiplier en bénéfices, il transformait aussi les moyens pratiques d'écoulement du produit[3].

La façon d'écouler les produits a également pris le caractère d'entreprise capitaliste le plus accusé. — Le capital n'attend pas la demande. Il la cherche. Il la dispute violemment aux concurrents. Il sollicite les besoins et les passions dont cette demande procède. Il leur ménage l'occasion de se satisfaire de la manière la plus agréable et la plus entraînante.

Mais, pour bien comprendre cette démarche de la brasserie nouvelle et les importantes répercussions qui en sont résultées, il nous faut un instant observer de près les rouages du mécanisme social par le jeu desquels est assuré aujourd'hui le débit de la bière.

VI. — L'ÉVOLUTION DE LA BRASSERIE. — B : LE DÉBIT DE LA BIÈRE : LES TAVERNIERS, « VERSEURS » DES GRANDES BRASSERIES

L'ancienne réglementation des métiers et du commerce au moyen âge avait pour suprême objectif de garantir la subsis-

1. Le caractère de spécialistes très capables des ouvriers participant directement à la fabrication de la bière a rendu plus lent parmi eux le cheminement des revendications socialistes et égalitaires. Cette observation ne s'applique pas au nombreux personnel employé au remplissage des bouteilles, à la tonnellerie, au charroi, etc...

2. Voir Karl Marx. *Le Capital* (*Das Kapital*) ; Sombart, *Le Capitalisme* (*Der Kapitalismus*), et *La Vie économique allemande au XIXe siècle* (*Die Deutsche Volkswirtschaft im XIX Jahrhundert*).

3. Comme l'essor des autres industries allemandes à la fin du XIXe siècle, celui de la brasserie ne s'expliquerait pas complètement sans l'impulsion donnée à la vie générale du pays par le versement des *cinq milliards* de la France. Voir Struve, *Brasserie bavaroise*, chapitre IV.)

tance de chacun. La production devait en chaque lieu s'adresser aux seuls besoins locaux et en prendre exactement la mesure. Les grands moyens de transport n'étaient pas créés; et, par suite, la grande concurrence, avec ses cruels inconvénients et ses magnifiques avantages, ne s'était pas encore manifestée. Nul producteur ne songeait à agrandir sa production et sa clientèle pour accroître son bénéfice; en dehors de la pratique du commerce d'importation de quelques produits rares, il n'y avait pas moyen de s'enrichir en fabriquant ni en vendant. L'autorité avait beau jeu de réaliser tant bien que mal, dans chaque petite cellule territoriale, son idéal d'un système harmonieux et clos, son rêve d'une vie économique équilibrée et calme (bouleversée seulement de temps à autre par le phénomène des disettes et des pénuries).

En particulier l'on avait tâché d'assurer dans les meilleures conditions le débit de la bière en rattachant par des liens forcés à toute brasserie un certain nombre de taverniers établis dans son voisinage plus ou moins immédiat. Ils étaient les *Zwangwirte* (taverniers obligatoires) de cette brasserie. Il leur était expressément interdit de vendre la bière d'un autre brasseur. Ainsi le débit s'opérait sans trop d'à-coups dans les cabarets des villes et dans ceux qui s'élevaient sur les lieux de passage des caravanes marchandes[1].

Les modernes brasseries ont également besoin des taverniers (*Wirte*) pour débiter leur bière. Et, comme elles ne produisent plus pour la consommation locale[2] d'une petite ville, mais pour la consommation de plusieurs grandes cités populeuses[3] d'une

1. L'histoire des auberges et tavernes présenterait un vif intérêt au point de vue social. Elle se trouverait liée, dans ses débuts, à l'étude du phénomène social de *l'hospitalité*, si important chez les peuples primitifs.

2. Comme beaucoup de brasseries d'autrefois, les grandes brasseries modernes n'ont garde d'ailleurs de négliger l'occasion de vente qui s'offre sur le lieu même de fabrication. Elles y construisent de vastes halls où les buveurs viennent s'abreuver à la source même. On connaît les halls immenses de Munich où les consommateurs de toute condition, le haut dignitaire comme l'artisan, s'asseoient fréquemment côte à côte. Les rangs sociaux y sont un instant abolis devant la majesté de la bière.

3. Le développement de la grande industrie et des transports n'a pas agi sur la brasserie seulement en augmentant ses moyens de production et en lui donnant la possibilité d'exporter au loin. L'évolution industrielle, en provoquant la croissance

région et même pour l'extérieur, elles visent à approvisionner le plus de *Wirte* possible. Elles se les sont arrachés les unes aux autres. Elles ont entrepris de les assujettir, de se les rendre tributaires. Elles les ont en quelque sorte domestiqués par les liens du crédit. Elles leur ont fait régulièrement des avances de fonds au commencement de chaque « campagne ». Bien plus, elles ont mis les taverniers dans leurs meubles, fournissant tables, chaises et verres à bière. Les *Wirte* sont ainsi devenus, selon l'expression de Vollmar, les *verseurs* (*Schenkkellner*) des grandes brasseries. L'indépendance des taverniers, rétablie avec la liberté des métiers, aura donc été de courte durée. Par un curieux phénomène de transformisme social, les *Zwangwirte* d'autrefois ont reparu sous une forme plus moderne.

Cet effort énorme des grandes brasseries pour embrigader les taverniers eut vraiment un caractère tragi-comique. Brutalement, mais d'une façon topique, Prager écrivait dans la *Nuenchener Allgemeine Zeitung* (Voir année 1888, n° 257, et année 1889, n° 4) que les brasseurs ne pouvaient apercevoir derrière une maison un de ces endroits où les buveurs de bière vont périodiquement, pour parler la langue de Rabelais, éliminer le « trop-plein » de la boisson, sans induire aussitôt l'existence d'une taverne du côté de la façade et sans se mettre incontinent en quête du *Wirt* pour tâcher de lui donner l'investiture.

Désormais tout tavernier a une brasserie pour suzeraine. Il en est l'homme-lige, le féal, ou, si l'on préfère, le commandité. Pourquoi l'écriteau jaune portant ces mots : *Brauhaus Nuernberg,* fixé aux murs et aux fenêtres de cette taverne? Est-ce une réclame? Non, cela est davantage. C'est l'étendard sous lequel le *Wirt* fait campagne. En voyant cet écriteau, vous apprenez que le tavernier est soutenu par la brasserie en question et qu'il s'est engagé à ne point débiter d'autre bière que la sienne. Un

des cités et la surgie des classes proletariennes, a, pour des raisons connues (travail au dehors, hauts salaires, etc.), étendu la clientele des cabarets en général. En Allemagne et dans les pays du Nord notamment, les debits de bière ont vu de plus en plus affluer les consommateurs. Quelle que soit la faveur dont jouissent les eaux-de vie de grains auprès de certains ouvriers, la bière est vraiment la boisson-reine, celle qui verse le réconfort et aussi l'ivresse aux multitudes ouvrières.

peu plus loin, un autre tavernier arbore les armes, à l'effigie du Nègre, de la *Brasserie « baronnale » de Tucher*[1]. Un autre encore exhibe le crocodile vert des *Frères Lederer*. Mais tous ont leur emblème, tous portent le signe de leur sujétion. Les brasseries les ont tous marqués du sceau de la dépendance[2].

Il y a dans toutes les villes allemandes de grands établissements, comprenant un parc pour l'été et une vaste salle pour l'hiver, où la population, avide de plaisirs en commun, a coutume de s'entasser. Tantôt l'immeuble appartient à la ville, tantôt à une société ou à un particulier. Mais, quel qu'en soit le propriétaire, chacun de ces importants établissements est affermé à un *Wirt* de la grande espèce, qui, comme ses petits confrères, marche avec le concours d'une grosse brasserie. Le dimanche et plusieurs fois par semaine, des concerts ont lieu en plein air ou dans la salle. Souvent ce sont de grands concerts symphoniques, à programme classique. Ecoutez. L'orchestre joue la 3me *Ouverture de Léonore*. Ses magnifiques harmonies rêveuses semblent abolir un instant toute réalité vulgaire. Mais regardez là-bas dans un coin. Le sommelier aux bras nus, armé d'un vilebrequin, se tient à l'affût, attendant que la dernière mesure ait retenti pour mettre un nouveau tonneau en perce. C'est pour arriver à ce résultat final que le concessionnaire du Parc a organisé le concert. Et c'est grâce aux crédits ouverts par la Brasserie qu'il a pu payer les musiciens.

Dans leur furieuse « course à l'hectolitre », les brasseries explorent la campagne pour y embaucher les *Wirte* ruraux. Elles

1. L'on sait que cette figure de nègre symbolisait probablement les anciennes relations commerciales nouées par les Tucher avec les pays exotiques. (Voir première Partie : *Les Industries de l'Étain*, page 108, note 1).

2. C'est un type social curieux que le moderne tavernier ou *Wirt* en Bavière et, d'une manière générale, en Allemagne. Il est parfois le propriétaire nominal de la grande maison de logements ouvriers au rez-de-chaussée de laquelle sa taverne est installée; mais comme il n'a payé, en réalité, qu'une partie infime du prix et que le reste est inscrit en hypothèques au profit d'une banque ou de « spéculateurs du bâtiment », le tavernier joue à proprement parler le rôle de concierge et de percepteur des loyers dans ces pays où il n'y a pas de concierges proprement dits. Le *Wirt* est aussi quelquefois agent électoral. — En général, il ne vit pas vieux et est emporté de bonne heure par des maladies organiques résultant de la vie sédentaire et de l'abus de la bière.

plantent leur drapeau dans les lieux de villégiature où l'Allemand va respirer la *Sommerfrische*. Elles escaladent les altitudes où il va faire des « cures d'air » et clouent leur pavillon au fronton des *Kurrestaurants* et des *Kurhotels*.

Les brasseries mettent encore en scène dans les grandes villes bavaroises et franconiennes ces fêtes populaires (*Volksfeste*), véritables kermesses où la bière coule littéralement à torrents. Chaque brasserie dresse une immense tente pavoisée. Un *Wirt* spécial de fête (*Festwirt*) préside aux libations. Des musiciens costumés en Tyroliens[1] ou en *Oberlaender* des montagnes bavaroises jouent avec acharnement. Les chants bachiques ou plutôt gambriniens alternent avec les chants patriotiques; l'on vend les textes à l'entrée, afin que le public puisse reprendre en chœur. Les verseuses, bras nus, vêtues du court jupon tyrolien, circulent à travers les bancs. La fumée barbare des rôtisseries de harengs emplit l'air. Les détonations des tirs voisins mêlent leur explosion à la musique. Et la bière coule sans fin, débitée cette fois en chopes de grès d'un litre de capacité. Elles sont lavées sommairement dans de grands baquets d'un aspect affreux. Une licence surprenante caractérise les propos, les gestes et les attitudes des buveurs. Ce sont des visions de Téniers amplifiées et élargies aux proportions que peuvent leur donner les grands faubourgs ouvriers de l'Allemagne moderne. Ce sont des tableaux de Breughel creusés encore en profondeur, avec des batteries d'instruments de cuivre remplaçant les maigres violons et avec des lampes à arc au lieu des chandelles[2].

Les orgies de la fameuse bière dite *Salvator*, au mois de

1. Il a été déjà indiqué combien les choses du Tyrol sont populaires en Franconie et en Bavière (Voir deuxième Partie : *Les Faiseurs de Jouets*, page 171, note 1).

2. Bavarois et Franconiens font de la bière un usage effréné. Quelqu'un a pu dire que « la bière est le 5e élément en Bavière ». L'abus de cette boisson exerce certainement à la longue une influence très fâcheuse sur l'organisme (affections du cœur et des reins). En même temps il rend l'esprit somnolent et paresseux.

L'usage immodéré de la bière (favorisé par l'air sec des hauts plateaux franconien et bavarois *a certainement exercé une action sur le type franconien pendant la deuxième partie du XIXe siècle*. Il n'a pas contribué à développer en lui l'initiative. Par un contraste d'ailleurs digne de remarque, les négociants israélites, qui sont à la tête du commerce de Franconie, ne boivent presque pas de bière.

mars, sont méthodiquement organisées et provoquées de la même manière [1].

Tels sont les procédés coûteux que doivent employer les brasseries pour écouler leur bière en Allemagne. Elles n'ont pas à effectuer de moindres débours pour assurer l'exportation. Tout d'abord, il leur faut faire construire ces wagons frigorifiques, que chacun a pu voir circuler sur les lignes de chemins de fer, reconnaissables à la couleur blanche dont ils sont peints afin de repousser la chaleur solaire. Puis les brasseries ont à entretenir dans les villes étrangères des caves frigorifiques et des dépôts-succursales. Enfin leurs représentants doivent, comme elles le font elles-mêmes en Allemagne, aller au-devant de la consommation, la provoquer, la séduire et la capter. Ils s'emploient à multiplier et à tenir sous leur coupe les tavernes. Ils s'ingénient à les approprier aux convenances des différents milieux sociaux. Tantôt la taverne sera d'une sévère élégance, avec de sobres ornements noir et or. Tantôt elle sera truculente et polychrome, avec des images violentes de reîtres et de moines, et elle invitera au culte bruyant du bon roi Gambrinus [2]. Et dans tous ces établissements l'on veillera à ce que la cuisine fasse sa partie dans l'ensemble : plantureuses choucroutes [3] excitant la soif, mets savoureux mais suffisamment épicés et lourds. La « blonde bière » pourra alors couler à flots écumeux [4].

1. Pour distribuer la bière aux tavernes du voisinage et pour la transporter aux gares, les brasseries ont besoin d'un matériel de traction d'une importance considérable. En 1903, on évaluait la « cavalerie » des brasseries allemandes à 41.000 chevaux, représentant à eux seuls un capital de 19 millions de marks.

2. Originairement le duc Jean Primus de Brabant. Il avait accepté d'être membre d'honneur de la « gilde » des brasseurs de Bruxelles. Sur cette question et sur une foule d'autres questions relatives à la bière, voir : Max Bauer, *La Soif allemande* (*Der Deutsche Durst*), Leipzig, 1903.

3. En Allemagne même, la choucroute joue dans l'alimentation un rôle bien moins grand qu'on ne se le figure à l'étranger.

4. L'exportation de la bière allemande a certainement été favorisée par le succès des armes allemandes en 1870. Le goût des choses allemandes s'est alors répandu par suite d'une sorte de suggestion facile à expliquer psychologiquement. Le génie de commerçants avisés a tiré un merveilleux parti de cette suggestion, l'a aidée à se développer et l'a fructueusement cultivée.

La crise phylloxérique et les falsifications des vins ont été, en outre, une circonstance adjuvante qui a facilité aux bières germaniques la conquête des pays vinicoles.

De même qu'en Allemagne elles s'attachent à mettre la main sur les parcs et salles de concerts, les brasseries pénétreront à l'étranger dans les grands établissements du genre particulier à chaque pays. Et si c'est, par exemple, le « café-concert », eh! bien, elles chercheront à faire rentrer dans leur orbite le restaurant et le débit de boissons qui constituent le noyau essentiel de l'entreprise. Que ce soit la *3e Ouverture de Léonore* ou la *Cabane Bambou* qui retentisse, peu importe, pourvu que les gosiers des auditeurs soient altérés et que les chopes succèdent interminablement aux chopes!

Et tandis que les tonneaux de bière allemande sont ainsi mis en perce dans toutes les villes d'Europe, les navires portent par millions de kilos la bière en flacons pasteurisés vers les rivages de la Chine, du Sud-Africain britannique, de Malacca, de l'Australie, de l'Inde britannique, etc.

L'on vient de voir à quels moyens onéreux les brasseries sont obligées d'avoir recours pour assurer le débit de la bière en Allemagne et à l'étranger. Le capital engagé dans l'exploitation a déjà dû pourvoir à l'acquisition de l'outillage. Il est impuissant à fournir les énormes avances nécessitées par la conquête des débouchés. C'est à une autre force capitaliste plus puissante qu'il fait très souvent appel pour suffire aux extraordinaires difficultés de la tâche entreprise. La conduite financière des opérations, entamées avec emportement par l'armée de choc des taverniers et par les lignes impétueuses des brasseurs, se trouve reportée en partie sur un état-major invisible de stratèges plus froids et plus résistants. Qui sont-ils? Nous allons les considérer en face en revenant à nos marchands de houblon et en envisageant maintenant la domination de ceux-ci sous l'aspect proprement financier.

VII. — LA DOMINATION DES GRANDS NÉGOCIANTS EN HOUBLON ENVISAGÉE SOUS SON ASPECT FINANCIER : L'OUVERTURE DE CRÉDITS AUX BRASSERIES.

En même temps qu'ils empruntaient à l'Angleterre de nouveaux procédés techniques, Sedlmayr et Dreher en rapportaient de meilleures méthodes commerciales.

Mais les agents actifs qui ont rénové le côté commercial et financier de la brasserie allemande durant la seconde partie du XIXe siècle, ce sont les grands Juifs marchands de houblon. Grâce à leur puissance de crédit, ces négociants, voyant se dessiner, par la force des choses, la lutte cyclopéenne des grandes brasseries pour la conquête des débouchés, lui ont donné encore plus d'ampleur et ont mis à la disposition des établissements, au début de chaque « campagne », les avances nécessaires aux opérations. *On peut dire qu'aujourd'hui il ne se conclut guère de vente de houblon importante sans que le négociant vendeur ne consente à la brasserie une grosse avance de fonds* [1].

Une partie assez notable des actions de brasseries a en outre, aussi bien à Nuremberg qu'à Munich, passé dans le portefeuille des Israélites. Et c'est par le mécanisme du crédit que ce passage a été assuré. Les actions ont d'abord été données en gage. Puis elles ont fini par rester dans les mains du créancier.

Si donc les brasseries peuvent enrégimenter les taverniers et les ranger en bataille, c'est parce que les grands négociants en houblon ont fourni le nerf de la guerre. Si les *Wirte,* armés de pied en cap, peuvent se mettre en campagne, c'est parce que ces grands négociants ont procuré les munitions et l'équipement.

Bonnes populations des villes allemandes, répandez-vous dans les parcs et salles de concert où les parents peuvent boire et deviser, tandis que les jeunes gens circulent et ébauchent des amourettes. Ouvrez vos oreilles et vos âmes aux harmonies

1. Les principaux négociants qui fournissent l'orge à la brasserie sont également des Israélites.

d'*Obéron* ou aux accents, qui paraissent vous toucher davantage, du *Trompette de Saeckingen*, en même temps que vous ouvrez vos estomacs au flot caressant de la bière. Le « dieu qui vous a fait ces loisirs », c'est le grand marchand de houblon.

Tumultueux étudiants aux casquettes de couleurs qui, si vous ne possédez pas un local à vous, avez adopté la salle hospitalière de quelque *restauration* où vous tenez régulièrement vos *Commers*, riez, chantez en chœur, engloutissez, au commandement du sabre levé, le contenu d'innombrables chopes. Ce lieu où vous célébrez les rites transmis par les vieilles Universités et où l'on croirait voir Faust et Méphistophélès planer, c'est en réalité l'esprit froid du grand marchand de houblon qui en est le génie tutélaire.

Foules enivrées des *Volksfeste*, grisez-vous de bière, criez, pâmez-vous aux musiques des orchestres tyroliens et exaltez vos cœurs en de brutales idylles sous les tentes immenses où s'abrite l'orgie. Ce décor où monte votre délire joyeux et où vous sentez vos âmes fondre à mesure que la bière soyeuse flatte plus insidieusement vos gosiers et distend plus voluptueusement vos estomacs bienheureux, c'est le négociant en houblon qui l'anime et c'est lui qui est derrière la toile de fond.

Il est le *deus ex machina* de tout le grand drame social du houblon et de la bière. Il préside à toutes ses péripéties. Par la puissance du crédit, il en soutient fortement toute la trame.

En étudiant dans le détail les fonctions commerciales remplies par les grands Juifs marchands de houblon, l'on avait pu se rendre compte que la difficulté de leur tâche athlétique est bien propre à écarter de la lice les petits cultivateurs houblonniers, déjà si faibles et si désarmés quand on les envisage simplement en eux-mêmes. En mesurant maintenant l'audace du tour de force financier que les grands négociants en houblon accomplissent par surcroît, l'on se fait encore une plus juste idée de l'écart immense qui existe entre eux et les petits producteurs. Si ces derniers sont impuissants à atteindre les débouchés lointains, à plus forte raison les malheureux ne sauraient-ils entrer

en ligne lorsqu'il s'agit non pas seulement d'attendre pendant toute une campagne le paiement du houblon (ce ne serait que le moindre problème), mais de procurer aux brasseries les avances de fonds considérables dont elles ont besoin.

Inversement, *le développement suivi par le grand commerce du houblon, en mettant de plus en plus en jeu les facultés financières et banquières, a par cela même de plus en plus qualifié les Israélites pour l'exercice de ce genre de négoce*[1].

Si d'ailleurs les conditions intrinsèques de la culture et l'évolution technique de la brasserie, en même temps que la transformation des moyens d'échange, tendaient fortement à donner au commerce du houblon l'attitude et l'orientation qu'il a prises de nos jours, il n'est pas moins vrai de dire que les Juifs, en profitant de cette inclinaison naturelle, l'ont accentuée de tout leur pouvoir, se sont efforcés de la rendre invincible et définitive.

Ils ont ainsi peu à peu consolidé leur monopole en le fortifiant par des étais presque inébranlables. Concrètement, ils lui ont donné pour support tous ces *Läger* et ces sécheries dont la valeur matérielle représente déjà un capital imposant. Abstraitement, mais par un enveloppement plus durement efficace, ils ont su, afin de les assujettir toutes les deux, encastrer la culture et la brasserie dans une robuste armature de crédits et de solidarités d'intérêts. Le monopole des grands Juifs marchands de houblon a pris, dans la vie économique des pays houblonniers, un caractère en quelque sorte organique. Il semble qu'en attentant à ce monopole, on risquerait de frapper de mort le corps entier.

L'étude de cette organisation compliquée du commerce du houblon permet aussi de comprendre pourquoi, non moins que les timides velléités des particuliers, les efforts collectifs (Caisses Raiffeisen, Entrepôts agricoles, etc.) ont à peu près échoué en voulant résister aux grands Juifs marchands de houblon. Il suffit de faire ressortir quelques-unes des raisons de cet échec. D'abord

1. Cette raison est venue s'ajouter à toutes celles précédemment définies (talents commerciaux, génie de la spéculation, possession des capitaux, relations internationales) pour livrer le commerce houblonnier à la domination juive.

le houblon, produit délicat et variable, ne se prête pas bien à être traité et soufré dans un grand entrepôt centralisé ; il se laisse mieux manutentionner dans des ateliers individuels. Puis le houblon, en raison de son caractère périssable, ne peut être pratiquement warranté. Enfin, surtout, les Caisses Raiffeisen et les Entrepôts agricoles, de quelques ressources qu'ils disposent, ne peuvent s'appuyer sur la puissance de crédit formidable qu'ont à leur service les négociants juifs. Caisses et Entrepôts seraient hors d'état de satisfaire aux exigences des brasseries. Beaucoup de celles-ci sont d'ailleurs liées à leur fournisseurs habituels par des solidarités malaisées à rompre[1].

Les « Rois du houblon » paraissent donc bien difficiles à renverser du trône altier où les ont élevés leur esprit d'entreprise, leur génie de spéculation et leurs moyens financiers. C'est un Patriciat nouveau qui règne sur Nuremberg et la Franconie. Il a remplacé l'ancien Patriciat des Imhof, des Holzschuher et des Pirkheimer, dont Dürer fixa la haute mine et la physionomie d'une clairvoyance aiguë. Par l'allure, différents des Patriciens d'autrefois, les nouveaux Patriciens de Nuremberg ne se révèlent pas moins grandioses pour qui cherche à dégager les lignes caractéristiques de leur silhouette, le sens général de leur mouvement et l'expression maîtresse de leur personnalité.

VIII. — LE MODE D'EXISTENCE DES GRANDS NÉGOCIANTS EN HOUBLON.

On voit se dresser à Nuremberg les hôtels et les demeures particulières des grands négociants en houblon dans ce quartier du Marientor, où habitent également beaucoup d'exportateurs de bimbeloterie, leurs congénères et souvent leurs parents. Ces

1. Les brasseries américaines sont, dit-on (Voir notamment Struve, *Hopfenhandel*, p. 119), bien moins dépendantes du commerce, et elles forment par exemple de grandes associations coopératives d'achat pour acquérir le houblon. Si l'on étudiait de près la position de ces brasseries étrangères, les différences apparaissant dans leur situation feraient sans doute ressortir que ce ne sont pas les conditions techniques seules qui rendent les brasseries allemandes et surtout les brasseries franconiennes et bavaroises dépendantes du négoce, mais que cette dépendance a aussi des *causes sociales*.

demeures, construites ordinairement en grès rose du pays, sont conçues dans un style massif, que viennent alléger des vérandas et des portiques à colonnes. Ce style fut à la mode au moment où s'édifia le quartier du Marientor. Néanmoins il semble que le génie particulier des grands négociants juifs ait voulu qu'il s'affirmât dans leurs habitations avec un caractère accentué de force tranquille et comme ramassée sur elle-même. Elles ont l'air de s'appuyer solidement à la terre, pour en prendre possession et pour exiger de celle-ci toutes les satisfactions qu'elle peut donner. Les conditions les plus modernes du confort s'y trouvent réunies ; mais parfois l'ornementation insolite d'un fronton, la forme orientale d'un lampadaire produisent tout à coup une étrange impression de continuité têtue et de tradition orgueilleuse, s'affirmant jusque dans l'adaptation la plus hardie aux nouveaux temps. Les longues cheminées des sécheries et des ateliers de soufrage, fréquemment situés, ainsi que les bureaux, derrière les habitations, rappellent à l'esprit du spectateur l'inlassable activité qui alimente ce luxe et soutient cette puissance.

Pénétrons dans le cabinet de travail d'un des « Rois du houblon ». F... est assis à son bureau. De lourds rideaux rouges arrêtent en partie la lumière, dont un rayon intrépide vient pourtant se jouer sur la marqueterie du parquet. Un lustre doré descend, dont les branches, en forme de rameaux de chêne, supportent les ampoules électriques. Sur une table, un grand Mercure de bronze, ses pieds ailés tendus pour une course éperdue, semble symboliser l'élan du commerce d'exportation pour porter en temps opportun le houblon sur tous les points du monde. Aux murs, quatre toiles aux larges cadres conservent les traits du père du négociant et de ses frères décédés. L'un d'eux, mort jeune, a un visage distingué et rêveur, encadré de favoris noirs; et l'on retrouve, dans la physionomie de ce jeune Sémite, quelque chose de la grande mélancolie hautaine d'un Mendelssohn-Bartholdy. Les autres ont des figures glacées et des regards coupants; l'on se souvient tout à coup d'avoir été traversé par de pareils regards dans les grandes Bourses européennes. F..., le patron actuel de la maison, diffère de ses frères par l'aspect,

mais procure une impression de même sorte. Des cheveux blancs encadrent son front lucide ; ses yeux bleus froids et clairs paraissent, en fixant les objets, les dépouiller sans effort de leurs qualités sensibles pour isoler un seul caractère : la valeur d'échange.

Les bureaux ténébreux des exportateurs de bimbeloterie, établis dans la triste ville de Fürth, nous avaient révélé, à mesure que nous les considérions avec plus d'attention, une poésie singulière. De là partent, pour enchanter tous les enfants de la terre, les joujoux façonnés patiemment par les artisans de Franconie. De là s'échappent les articles de clinquant qui feront le bonheur naïf des peuplades sauvages. De là sortent les images de saints à encadrement de dentelle qui se glisseront dans le missel des communiantes, et les veilleuses qui éclaireront les icones en Moscovie, et les papiers dorés et la poudre d'or par qui resplendiront les pagodes. Fürth, avec ses bureaux d'exportation de bimbeloterie, c'est la sombre cornue où les modernes alchimistes juifs transmutent le rêve franconien en d'autres rêves.

Une poésie non moins puissante émane du bureau de notre « Roi du houblon ». Cet homme spécule mathématiquement sur les goûts et les passions des autres hommes. Il met paisiblement en scène les décors propices où ces passions et ces goûts pourront se satisfaire avec véhémence, tout en assurant son profit à lui. C'est grâce aux crédits et aux avances consentis par lui que, dans des milliers de *Wirtschaften* des faubourgs industriels, des foules innombrables d'ouvriers vont aller ce soir boire des chopes écumantes en commentant avec un farouche enthousiasme les articles du journal socialiste. C'est grâce à son appui que, à la sortie des théâtres parisiens, mainte taverne élégante conviera les soupeurs aux dégustations de bière fraîche et de choucroutes garnies. C'est de son cerveau calculateur que sortira demain, tout équipé, le barbare décor de quelque monstrueuse *Volksfest*, avec ses immenses tentes résonnant de chants patriotiques, avec ses tirs, avec ses rôtisseries de harengs, avec ses escadrons volants de « verseuses » tyroliennes dispensant l'ivresse aux mul-

titudes en délire. C'est par lui que telle salle de concert allemande, soutenue surtout par la vente de la boisson nationale, va s'allumer tout à l'heure pour que la mélodie du *Trompette de Säckingen* émeuve la sensibilité des familles attablées autour des chopes de bière. Et c'est par lui également que là-bas, sur les bords de la Seine, tel café-concert, intéressé de son côté pour des raisons vitales au débit des « bocks », fera resplendir ses girandoles afin d'inviter le public à venir entendre quelque chanteur blafard dire ses couplets gouailleurs et désabusés.

Pendant que F... calcule et médite, sa jeune femme, dans la lourde maison de grès rose, songe, elle aussi. Un peu fatiguée d'avoir essayé des robes de Paris, elle se repose en rêvant dans la véranda fleurie. Elle ne s'embarrasse guère de soins ménagers, à l'encontre des femmes allemandes qui, dans toutes les classes de la société, remplissent toujours plus ou moins l'idéal de la *Hausfrau* et poudrent volontiers leurs bras de la farine des grosses pâtisseries domestiques. La femme juive, elle, reste la belle indolente, l'épouse glorieuse et parée. Aussi, parmi les palmiers de la véranda, la femme du Roi du houblon peut-elle se laisser aller tranquillement à ses pensées et songer, sans crainte qu'on l'importune, à la prochaine « saison » du Caire. Elle est vraiment la reine de sa somptueuse et confortable demeure. Que disons-nous? Elle est une des reines de la Franconie, — puisque son luxe est dû à l'intelligente mise en valeur de la patience et du labeur franconiens épars à l'horizon. Justement une voiture surmontée de balles de houblon traverse la Marienstrasse. Un effluve chargé de l'odeur de la plante a pénétré par un carreau ouvert de la véranda, et la narine de la belle indolente a légèrement frémi. C'est comme un encens amer qui monte vers la souveraine, émanant des sacs de petits fruits jaunes qui ont peut-être été cueillis par les lamentables *Zupfer* dans les « jardins » du bon Scheuerlein.

CONCLUSION DE LA SECONDE ET DE LA TROISIÈME PARTIES

SURVIVANCE DANS LA POPULATION FRANCONIENNE DES CARACTÈRES IMPRIMÉS PAR L'ANCIENNE CIVILISATION DE L'ÉTAIN. SUBSTITUTION DU PATRONAT DES GRANDS NÉGOCIANTS ET EXPORTATEURS ISRAÉLITES A L'ANCIEN PATRONAT CARAVANIER ET MÉTALLURGE DES « PATRICIENS » NUREMBERGEOIS.

L'étude micrographique des artisans du jouet[1] et des houblonniers dans la Franconie actuelle semble révéler suffisamment la survivance, chez la population franconienne, des caractères imprimés par l'ancienne civilisation dont les petites industries de l'étain[2] nous ont paru être l'expression la plus significative : *habitude du travail au foyer; pratique patiente, adroite et ingénieuse des arts manuels; résignation aux petits salaires et à la vie étroite; imagination visuelle reproductrice, avec tendance à une sorte de réalisme plaisant et drôlatique; inaptitude à l'abstraction, au calcul et au commerce à longues vues.*

L'ancien patronat caravanier et métallurge des Patriciens nurembergeois a disparu depuis longtemps, après l'épuisement des vieilles industries de l'étain, du cuivre rouge, du laiton et du bronze qui avaient été l'une des sources nourricières de sa fortune, et après le déclin du commerce de transit entre Venise et les Flandres, qui avait été l'autre principe actif de sa grandeur.

1. Voir deuxième Partie : *Les Faiseurs de Jouets.*
2. Voir première Partie : *Les Industries de l'Étain.*

Mais, comme on vient de le rappeler, les aptitudes développées dans la population par les vieilles industries de l'étain et autres industries similaires sont demeurées vivantes, en même temps que continuait de s'exercer l'action de certaines conditions permanentes du *lieu*, lequel est essentiellement constitué par un haut plateau sablonneux couvert de bois de pins et très peu fertile. Et, d'autre part, la création de *moyens de communication* rapides, leur extension à tous pays et leur organisation en services publics et réguliers ont ouvert des possibilités d'échange universel, *de nature à profiter surtout aux contrées qui, comme la Franconie, sont vouées par les conditions du lieu à l'exportation de produits fabriqués.*

Alors a surgi un *patronat nouveau,* qui a utilisé à la fois les aptitudes persistantes de la population et les possibilités nouvelles d'écouler en tous pays les produits du travail de cette population très peu exigeante et accoutumée de longue date aux minutieuses besognes.

Ce patronat a exploité les dispositions invétérées et les qualités traditionnelles de la race *en développant ou en aidant à se développer dans la Franconie moderne toutes les industries qui mettent encore en jeu la patience, le soin, l'adresse manuelle et l'imagination visuelle reproductrice des formes, et en multipliant surtout, parmi ces industries, celles qu'il y a grand avantage à pouvoir faire pratiquer par une main-d'œuvre à bas prix et celles dont les produits s'adressent à des besoins généraux et universels.*

Il a favorisé en même temps, en lui ouvrant avec vigueur des débouchés et en soutenant en Bavière comme au dehors l'industrie transformatrice du produit cultivé, *une culture qui d'abord s'harmonisait au lieu, mais qui de plus, par les qualités qu'elle requiert, ressemble à une petite industrie méticuleuse : la culture houblonnière.* Il a d'ailleurs assumé lui-même la charge de procéder en grand atelier aux opérations difficiles à la suite desquelles le houblon prend définitivement le caractère d'une marchandise utilisable.

Dans le domaine des petites industries anciennes ou nouvelles (jouets, ustensiles de ménage, couleurs de bronze, etc.), le patronat nouveau n'a pas hésité davantage à intervenir activement, dès que cela lui paraissait profitable, pour compléter l'œuvre de la fabrication manuelle. Lorsque les énergies mécaniques s'acquittaient décidément à plus bas prix de certaines fonctions, il n'a pas hésité à introduire lui-même les machines. Il a contribué ainsi à édifier la structure d'un système mixte, dans lequel les assises superposées de la fabrication en atelier centralisé masquent parfois à la vue la couche-mère sous-jacente, qui demeure constituée par la fabrication familiale et la fabrication artisane. Par une appropriation incessante aux conditions externes de la technique et de la production, et par une judicieuse mise en équilibre avec les forces antagonistes de la concurrence, *la part d'activité des machines et celle des doigts de l'artisan sont en quelque sorte combinées dans une proportion dont la formule varie avec le temps, et elles se trouvent dosées de manière à assurer aux commerçants et entrepreneurs le plus grand bénéfice qu'il soit possible d'obtenir à chaque moment.*

Et le patronat nouveau a mis à profit les possibilités d'exportation internationale en plaçant, d'une façon générale, en tous pays les articles et produits franconiens, et en dirigeant son objectif, d'une façon particulière, vers les pays où une main-d'œuvre semblable à la main-d'œuvre franconienne n'existe guère (marchés anglo-saxons), ainsi que vers les pays primitifs des régions méridionales et extrême-orientales où les articles de verre et de clinquant franconiens sont susceptibles d'un écoulement avantageux.

Le nouveau patronat est constitué à peu près exclusivement par des négociants et exportateurs israélites[1].

1. Observons qu'il n'existe pas, dans la masse de la population franconienne, de mouvement « antisémite ». Quand les socialistes dirigent des attaques personnelles contre les grands patrons du pays, ils s'en prennent ordinairement aux patrons in-

Pour pratiquer le grand commerce d'exportation des produits franconiens, il faut nécessairement : *de gros capitaux, des relations internationales, de grandes aptitudes commerciales.* Les producteurs franconiens sont tout à fait dénués de ces moyens d'action. Même les classes supérieures de la population autochtone participent, jusqu'à un certain degré, à cette caractéristique infériorité. *Les commerçants israélites ont au contraire largement à leur disposition les instruments essentiels dont nous venons de parler. Cela explique comment le nouveau patronat juif s'est imposé à la moderne Franconie.* La supériorité de leurs ressources et de leurs talents, la complexité des problèmes qu'ils résolvent chaque jour, établissent une ligne de démarcation profonde entre les grands commerçants israélites et l'humble multitude des producteurs. *Il n'y a point là une division du travail en ce sens que les uns produiraient et les autres vendraient. Il y a là une domination en règle exercée par les négociants sur les producteurs.*

Le moderne patronat des commerçants et exportateurs israélites a été, de plus, aidé dans son ascension par ses grandes aptitudes financières. Il s'est intéressé passionnément au commerce du houblon parce que ce produit, en raison de la variabilité chronique des cours, est un « article de spéculation » au premier chef. D'autre part, les négociants juifs ont su résoudre magistralement différents problèmes de crédit posés par le développement de la production, de l'exportation et aussi de la consommation de divers articles. Non seulement, tout en s'exposant d'ailleurs à des risques, ils se sont ouvert par là la possibilité de plus grands profits; mais encore ils ont achevé ainsi de subjuguer la production. Par des avances et des commandites, ils ont tissé autour des producteurs un réseau serré qui enlevait à ceux-ci toute indépendance de mouvements (entretien sur les lieux de production d' « acheteurs » de houblon et de courtiers experts à enchaîner le houblonnier, aide prêtée à l'établissement des

dustriels de la grande industrie mécanique (dont il sera question dans la dernière partie de cette étude).

patrons indigents dans l'industrie, création de fabriques dépendantes du commerçant, ouverture de pseudo-fabriques ayant pour fonction de coordonner le travail des artisans dispersés, avances de matières premières ou d'argent, achat à bas prix de « modèles » imaginés par des artisans besogneux, etc.). Par des avances et commandites bien plus larges, ils soutiennent d'une façon permanente une grande industrie (*la brasserie*), consommatrice d'un produit important du labeur franconien (*le houblon*), et lui fournissent les moyens de multiplier partout les organes de vente au détail (*les tavernes*) du produit définitif (*la bière*); et ils aident aussi de même façon au développement des sociétés qui multiplient les grandes maisons de vente au détail (*les bazars*) de la plupart des produits manufacturés du pays : *jouets, vannerie, ustensiles de ménage, articles de bureau, crayons et compas communs,* etc.

La maëstria avec laquelle le patronat nouveau des commerçants et exportateurs israélites accomplit des opérations d'une telle ampleur, et le vasselage économique où se trouve réduite à leur égard la foule obscure des producteurs indigènes, caractérisent ces grands négociants, d'une manière vraiment saisissante, comme une forme ressuscitée du patriciat nurembergeois d'autrefois.

Les rares survivants des familles patriciennes (qui, sauf deux ou trois exceptions, sont adonnés aux professions libérales), doivent avoir, du fond de leurs antiques demeures, où ils contemplent parfois au mur quelques-unes de ces vieilles armoiries si chères aux émules des Imhof et des Holzschuher, le sentiment, en voyant fumer la cheminée de la soufrerie du négociant en houblon d'en face ou en entendant le fracas des caisses qu'on cloue chez l'exportateur de bimbeloterie d'à côté, que l'âme de feu des ancêtres a vraiment émigré dans le corps de ces Sémites entreprenants et infatigables.

Si Albert Dürer pouvait revoir Nuremberg, avec quelle attention il les regarderait vivre et faire effort! Avec quel soin ce grand curieux des expressions de la vie se plairait à scruter leurs

visages supputateurs! C'est eux qu'il voudrait portraicturer maintenant, et non pas pour l'or qu'ils pourraient lui offrir, mais pour l'attrait violent des énergies qui flambent en eux!

Nous n'avons pas épuisé la définition de la Franconie actuelle. Nuremberg, sa métropole, est une sorte de ville-Janus, à la fois tournée vers le passé et vers l'avenir. Non seulement la fabrication mécanique a fait brèche sur divers points dans le vieux bloc de la fabrication manuelle et artisane. Non seulement, dans l'industrie du jouet, plusieurs grands établissements se sont constitués. Mais encore toute une banlieue de grande industrie mécanique a enveloppé et comme investi le vieux Nuremberg d'un anneau incandescent de vie ardente et neuve.

Il nous reste à examiner quel est le rôle social de cette grande industrie; à quels obstacles elle se heurte et quels appuis elle rencontre; quels changements elle a apportés et quelles transformations ultérieures elle est en train de préparer.

Louis Arqué.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

REINFORCED BINDING
WILLIAM BRIGGS
TORONTO